

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Comptabilité paroissiale ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Œuvre des Tabernacles ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nécrologe de l'année 1919 ; La Société générale d'Education et d'Enseignement ; Programme pour les groupes d'Etudes ruraux ; Les clauses religieuses dans les statuts des Sociétés de secours mutuels ; Lille : Fédéra-

tion générale des Sociétés Dramatiques Catholiques.

III. Les sanctuaires de la Vierge dans le diocèse : II. Notre-Dame de Bon-Voyage en Plogoff.

IV. — *Chronique générale* : Rome : Importante Lettre apostolique sur les Missions ; Mort de Mgr de Gibergues ; Etats-Unis : le général Pershing et le cardinal Mercier.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Janvier. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2^{me} classe. Blanc.

A la messe, mémoire de l'octave des Saints Innocents.

A vêpres, mémoire de la vigile de l'Epiphanie.

Lundi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mardi, 6. — EPIPHANIE de N. S. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Mercredi, 7. — De l'Octave. Semi double. Blanc.

Jendredi, 8. — De l'Octave. Semi double. Blanc.

Vendredi, 9. — De l'Octave. Semi double. Blanc.

Samedi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — 1^{er} Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de St Pol-de-Léon. . . du 1^{er} au 8 Janvier.

Ursulines de Quimperlé. du 9 au 16 —

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Etranger 10 fr.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptabilité paroissiale. — 1^o MM. les Curés et Recteurs qui n'auront pas reçu en temps utile leur Budget approuvé pour 1920 sont autorisés à engager les premières dépenses courantes de cet exercice sur les bases du Budget précédent.

2^o La contribution aux charges du Diocèse due par chaque paroisse à raison de 3 %, doit se prendre sur la totalité des recettes de l'exercice. Elle est due pour 1919.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé : recteur de Treffogat, M. Arhan, vicaire à Trégunc.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 4 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2. Bénédiction.

*Jeu*di : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

*Vend*redi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche 4 Janvier* : Fête du Saint Nom de Jésus. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générales des Jeunes Filles, associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lund*i : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Œuvre des Tabernacles. — L'Œuvre des Tabernacles, ou travail pour les églises pauvres, vient d'être érigée tout spécialement à Quimper par Monseigneur Duparc, qui désire la voir prendre de l'extension.

Les personnes qui voudraient en faire partie, pour le travail et les secours à offrir pour cette œuvre si nécessaire en ce moment, peuvent s'adresser à M^{me} de Mauduit, quai de l'Odéon, 42.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Nos envois d'Almanachs et de Souvenirs de mission ont du retard pour diverses causes indépendantes de notre volonté. Maintenant, les multiples difficultés que nous avons à surmonter s'aggravent : certaines Compagnies de Chemin de fer refusent momentanément le trans-

port de nos colis. Nous sommes les premiers à déplorer ces contre-temps, préjudiciables à l'Œuvre et aux paroisses. Les solliciteurs avertis sauront que nous ne perdons pas de vue leurs demandes ; ils attendront patiemment nos envois.

En attendant, que nos zélatrices fassent avec diligence la cueillette des cotisations et les remettent aux chefs de paroisse au plus tard au 20 Janvier.

Nécrologe de l'année 1919.

Voici la liste des membres du clergé du diocèse décédés dans le courant de l'année.

MM.

3 Janvier.	Kernéis (Jean-Louis), né à Loperhet, ancien recteur de Locronan	51 ans.
17 Janvier.	M. Téphany (Auguste), né à Camaret, chanoine honoraire, ancien curé de Pont-Croix	81 —
24 Janvier.	M. Guéguen (Louis-Théophile), né à Ploaré, ancien recteur de Loc-Brévalaire	60 —
27 Janvier.	M. L'Helgonac'h (René), né à Plomeur, vicaire à Lambézellec	49 —
12 Février.	M. Keromnès (Hervé), clerc tonsuré de L'Hôpital-Camfrout, mort en pays occupé	20 —
7 Avril.	M. Picart (Alain), né à Taulé, aumônier de Saint-Jacques-Lézérazien	70 —
11 Mai.	M. Le Meur (Jean-François), né à Porspoder, recteur de Plougonvelin	62 —
12 Mai.	M. Trévidic (Jean-Marie), né à Plouvorn, recteur du Drennec	67 —
24 Mai.	M. Vigoureux (Joseph), né à Lambézellec, auxiliaire à Recouvrance, décédé à Brest	30 —
26 Mai.	M. Queynec (Hervé), né à Plouigneau, chapelain de Saint-Luc	70 —
3 Juin.	M. Pennarun (Guillaume), né à Briec, auxiliaire à Briec, décédé à Briec-de-l'Odéon	34 —
5 Juillet.	M. Bodilis (Guillaume), né à Plouvorn, ancien recteur de Plourin-Morlaix, décédé à Saint-Pol de Léon (Maison Saint-Joseph)	72 —
7 Juillet.	M. Souëtre (Pierée-Marie), né à Lanmeur, recteur du Bourg-Blanc	69 —
20 Juillet.	M. Magueur (Jean-Marie), né à Lanrivoaré, recteur de Lanvéoc	61 —
14 Août.	M. Gourvil (Emile), né à Saint-Pol de Léon, décédé à Saint-Pol de Léon (Maison Saint-Joseph)	61 —
29 Août.	M. Guével (Yves), né à Tréboul, décédé à Pont-l'Abbé	76 —
31 Août.	M. Mével (Hervé-Marie), né à Plouneventer, recteur de Guimiliau	60 —

3 Septembre. M. Morizur (Christophe-Louis), né à Trégantec, recteur du Guilvinec	55 ans.
7 Septembre. M. Cabon (Gabriel-Jean-Marie), né à Pouldergat, ancien recteur de Roscanvel	47 —
12 Septembre. M. Jaouen (François-Louis), né à Quimper, vicaire à Mespaul	46 —
29 Septembre. M. Kerscaven (Jean), né à Plouvorn, ancien recteur de Clédén-Pohér, décédé à Plouvorn	88 —
31 Octobre. M. Pilven (Jean-Marie), né à Quimper, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché	45 —
3 Novembre. M. Monot (Yves), né à Guipavas, recteur de Logonna-Daoulas	54 —
4 Décembre. M. Pellicant (Thénénan), né à Kersaint-Plabennec, vicaire à Ploudaniel	44 —
6 Décembre. M. Hamon (Olivier), né à Saint-Derrien, ancien recteur de Sibiril	71 —
15 Décembre. M. Jacq (Louis), né à Ploaré, recteur de Trefflagat	70 —

Requiescant in pace.

La Société générale d'Education et d'Enseignement, 14 bis, rue d'Assas, Paris (VI^e), vient d'adresser à Monseigneur l'appel suivant :

« MONSEIGNEUR ;

« La Providence a permis à la Société d'Education de traverser sans défaillance la longue crise de la guerre. Elle la réservait sans doute pour travailler à la grande œuvre de la rénovation nationale.

« La formation d'une jeunesse chrétienne s'impose, en effet, à la base de l'édifice social qu'il s'agit de reconstruire, et l'enseignement aussi bien que l'éducation, donnés dans nos écoles libres, en sont les conditions essentielles.

« Nos amis le comprennent et leur générosité redouble avec les difficultés qui sembleraient devoir la paralyser. Nous espérons que l'Episcopat voudra bien aussi encourager leurs efforts et les nôtres par des témoignages particuliers de sa bienveillance.

« Nous demandons, en conséquence, à Votre Grandeur de vouloir bien, comme chaque année, faire publier notre appel dans la *Semaine religieuse* de votre diocèse et honorer notre œuvre de votre souscription personnelle.

« Nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

« Le Président, Colonel KELLER ; Les Vice Présidents, BIRON LÉON de CROUSAZ-CRÉTET, G. de LAMARZELLE, Comte E. de LAS CASES, DELOM de MÉZERAC ; Le Secrétaire, FÉNELON GIBON. »

Monseigneur exhorte ses diocésains à répondre généreusement à cet appel.

Programme pour les groupes d'Etudes ruraux. — La *Chronique Sociale de France*, après avoir tracé le programme des Etudes proposé à notre jeunesse des villes, reproduit et recommandé aux Directeurs des Patronages et Cercles dans la *Semaine religieuse* du 2 Novembre dernier, vient de préparer, avec le même soin et la même compétence, un programme tout spécialement réservé aux Cercles d'Etudes des Œuvres rurales.

Comme le premier programme cité plus haut, celui-ci donne aussi à chaque chapitre une liste de livres ou brochures à consulter, en sorte que nos jeunes gens, sous la présidence de leurs prêtres, seront à même de répondre pratiquement à tous les problèmes soulevés par nos besoins religieux et sociaux.

Voici le sommaire du Programme nouveau :

1^o La question agricole au lendemain de la guerre : Les causes d'aggravation ; — Les causes d'espoir ;

2^o Les remèdes à la situation agricole ;

3^o Application locale de ces principes généraux ; Situation locale avant la guerre ; — Modifications apportées par la guerre ; — Situation économique ; — Situation sociale ;

4^o Les progrès désirables et possibles : Pour la culture ; — Dans la vie matérielle et morale du cultivateur ;

5^o Les moyens de réaliser les progrès : Syndicats et coopératives de culture, de vente ; — Instruction agricole et technique ; — Crédit ;

6^o La formation générale : Formation intellectuelle, morale, religieuse.

Demander les deux Programmes au Secrétariat de la *Chronique Sociale de France*, 16, rue du Plat, Lyon. Prix, franco, de chacune des brochures : 0 fr. 75.

Les clauses religieuses dans les statuts des Sociétés de secours mutuels. — Depuis longtemps, et malgré la jurisprudence du Conseil d'Etat, le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale prétendait exiger des Sociétés de secours mutuels la suppression de toute clause religieuse dans leurs statuts.

La question vient de se poser pour huit Sociétés de secours mutuels du Dauphiné, la *Fraternelle*, du canton de Virieu, et sept autres des régions voisines.

Leurs statuts contenaient trois clauses religieuses :

1^o Etre catholique, comme condition d'admission ;

2^o Assistance aux funérailles religieuses des membres défunts ;

3^o Célébration d'une messe annuelle le jour de l'Assemblée générale.

Le Ministère les invita à supprimer de leurs statuts la clause de la célébration de la messe, et fit de cette suppression une condition de son approbation.

Les Sociétés, fortes de leur droit, formèrent un pourvoi en Conseil d'Etat.

Voici dans quels termes a statué le Conseil d'Etat, dans sa séance du 8 Août 1949 :

Le Conseil d'Etat statuant au Contentieux ..

...Considérant que la disposition des statuts dont le ministre refuse l'approbation ne rentre dans aucun des cas prévus à l'article 16 de la loi susvisée du 1^{er} Avril 1898 (1) ; que par suite le ministre, qui n'invoque à l'appui de sa décision aucun autre motif que celui de l'illégalité de ladite disposition, ne pouvait refuser l'approbation demandée ;

Décide :

ARTICLE PREMIER

La décision implicite de rejet résultant de son silence, par laquelle le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale a refusé d'approuver les statuts de la Société « La Fraternelle » du canton de Virieu, dite Sainte-Elisabeth, est annulée.

ARTICLE 2

Il est déclaré que les statuts adoptés par la Société de secours mutuels « La Fraternelle » du canton de Virieu, dite Sainte-Elisabeth, doivent être approuvés de droit comme n'ayant rien de contraire à la loi du 1^{er} Avril 1918.

Des arrêts semblables ont été rendus le même jour, sur les recours identiques des sept autres Sociétés de l'Isère.

Le *Mutualiste Français* du mois de Septembre-Octobre, qui donne le texte de cet arrêt, le fait suivre des observations suivantes :

Comme l'avait fait remarquer M^r Dedé, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, dans l'instruction de ces recours, la légalité de la clause d'une messe annuelle inscrite dans les statuts ne faisait aucun doute. Notre haute juridiction administrative avait à plusieurs reprises déjà affirmé cette légalité...

Le *Mutualiste Français* s'engage néanmoins les Sociétés qui désireront prévoir dans leurs statuts une messe annuelle pour le repos des âmes des sociétaires défunts de n'imposer à leurs membres aucune obligation pour l'assistance à cette messe, aucune amende en cas d'absence; que cette manifestation religieuse soit purement et simplement prévue. Il serait même bien d'ajouter que les frais de cette messe ne seraient pas à la charge de la caisse sociale; on pourvoirait à ces frais soit par une quête qui serait faite au cours de la messe, soit par un versement spécial de quelques membres honoraires, soit par une collecte, etc. »

LILLE. — Fédération Générale des Sociétés Dramatiques Catholiques. — Nous apprenons avec plaisir que la « Fédération Générale des Sociétés Dramatiques Catholiques » vient de se reconstituer.

Fondée à Lille en 1911, avec les encouragements de plus de 40 Archevêques et Evêques de France, cette œuvre groupait en 1914 environ deux cents Sections Dramatiques.

(1) Il s'agissait de la prescription d'une messe annuelle pour les sociétaires défunts.

La guerre et l'occupation ennemie ont paralysé son action depuis lors, mais les fondateurs de l'œuvre (qui tous ont fait la guerre et en sont sortis sains et saufs à l'exception de leur regretté Directeur, M. l'abbé Piat), sont décidés à reprendre leur propagande, dans le but de contribuer au relèvement moral et littéraire des programmes. Mettre à la disposition de ses adhérents une bibliothèque circulante gratuite, leur donner tous renseignements utiles, tel est le programme de la Fédération.

Les demandes de renseignements et les adhésions doivent être adressées à M. Gaston Dubocage, Secrétaire-Général-Fondateur, 57, rue Mexico, à Lille. (Joindre un timbre pour la réponse.)

La cotisation annuelle est fixée à huit francs. Un bulletin trimestriel paraîtra régulièrement et sera servi gratuitement aux adhérents. Il contiendra des articles et renseignements pouvant intéresser en particulier les Directeurs d'œuvres de Jeunesse.

La Fédération, qui a pour Aumônier-Directeur, M. l'abbé L. Six, de Lille, et pour Président M. Jules Goetghebeur, délégué de la Croix de Paris, a reçu les encouragements de S. G. Mgr Charost, évêque de Lille.

LES SANCTUAIRES DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE

II

NOTRE-DAME DE BON-VOYAGE

en Plogoff.

Les Archives départementales (carton 21, série G) possèdent une sorte de journal relatant les péripéties de la fondation de cette chapelle. Rien de mieux que de le suivre d'après les indications de M. le chanoine Peyron, qui a longuement compulsé ces Archives.

Le fondateur de N. D. de Bon-Voyage, est messire Jean-Baptiste de Tréanna, Sr de Lanvilio, demeurant, à la fin du xvii^e siècle, au château de Kerazan, en Cléden. Il était propre neveu et, après la mort de sa cousine Corentine de Kérisac, héritier de M^{re} Nicolas de Saluden, Sr de Trémaria, celui-ci fils de Jacques Saluden et de Marguerite de Lescoët, conseiller au Parlement de Bretagne, converti par le P. Maunoir, pendant la mission de Plovan, en 1655.

M. de Tréanna a raconté lui-même les détails de la fondation :

« Un gentilhomme de la Basse-Cornouaille, se voyant en péril de mourir, étant tombé dans l'étang d'un moulin, se vouta à la Sainte-Vierge, et lui promit par serment qu'il ferait bâtir une chapelle en son honneur, si elle voulait bien le délivrer... Dans ce temps-là, le gentilhomme ne fit pas de réflexion sous quel titre édifier ladite chapelle ; mais quelques mois après, se souvenant toujours de son vœu, il fut inspiré de la faire bâtir sous le titre de N.-D. de Bon-Voyage et de Bon Port. »

La construction commença à la fin de 1698 « sur la montagne de Kerven, près le grand Océan en Plogoff. Ce ne fut d'abord qu'une toute petite chapelle terminée en 1699, et qui devait servir de sacristie lorsque la grande chapelle serait terminée. Cette dernière fut exécutée sur les dessins de M. Favennec, de Pleyben, « maître-maçon et architecte. » On commençait à en poser la charpente le 24 Août 1702. En 1703, la chapelle était terminée.

Dans une note non datée, M. de Tréanna s'exprime ainsi :

« On fera bâtir une maison où M. l'Ingénieur de Brest le jugera plus à propos, pour servir d'hôtellerie à recevoir les pèlerins qui viendront visiter la chapelle de N.-D. de Bon-Voyage que mon fils affermera peut-être 100 livres de rente... »

Quelques années plus tard, il veut parfaire son œuvre par la construction d'un mur d'enceinte :

« Ce jour, 15 Juillet 1706, écrit-il, prosterné à deux genoux devant mon crucifix et l'image de la Sainte Vierge sur la table de ma chambre de retraite (à Quimper, chez les Pères Jésuites), j'ai recommandé à Dieu et à sa très Sainte Mère N.-D. de Bon Voyage le procès que j'ai avec M. Du Parc, le voyer, pour me faire payer la somme de 15 à 16 000 livres, que sa mère Françoise de Penmarc'h, m'est condamnée à payer par sentence rendue à Châteaulin ; j'ai promis de payer 30 livres à N.-D. de Bon-Voyage pour faire une muraille autour de la chapelle pour y faire un cimetière... »

Par ses propres ressources M. de Tréanna ne pouvait faire face à toutes les dépenses. Il intéresse à son œuvre le Cap tout entier et obtient de Monseigneur de faire quêter dans 30 paroisses, puis il ajoute :

« Demander à Monseigneur d'ordonner aux paroisses de : Cléden, Goulien, Primelin et Esquibien de venir en procession le jour du Pardon, second dimanche de Juillet ; item, tous les mardis de la Pentecôte.

» Prier M. de Plogoff de dire la grand'messe le mardi de la Pentecôte et le plus souvent qu'il pourra.

» Demander la permission de faire pêcher les poissonniers de Plogoff, Audierne, Penmarc'h, et l'île des Saints quelques jours de fête pour la chapelle.

» Faire mettre la lampe au plus tôt devant l'image de la St^e Vierge et recommander aux poissonniers de Plogoff, Cléden et Audierne, qui fourniront quelque huile de poisson, pour l'entretien de ladite lampe allumée nuit et jour devant la Bonne Vierge, auront sa protection sur terre et sur mer, et un heureux succès dans tout leur commerce et leurs affaires. »

Il raconte lui-même comment son appel fut entendu, surtout à Douarnenez :

« M^{lle} Porz an Bescond, de Douarnenez, venue avec M^{lle} Hal-

legoët à Kerazan, pour aller visiter N.-D. de Bon-Voyage, m'a donné un très bon avis pour la quête d'huile... Elle promet de faire la quête elle-même chez les bourgeois et les poissonniers de Douarnenez, Tréboul et Poullan, et de remettre le tout dans une barrique ou deux qu'on logera chez M. Avril ou chez M. Bonnemez, à Douarnenez. La barrique vaut de 20 à 25 escus... On ramassera quelques sardines fraîches à l'arrivée des bateaux, que l'on pourra saler pour être vendues au profit de la chapelle. »

M. de Tréanna se fait quêteur lui-même. Le bois manque pour la charpente : il demande des arbres à St-Alouarn (en Guengat). Les charpentiers du Cap s'offrent pour le travailler gratuitement. Il fait quêter dans les endroits où les hommes se réunissent pour jouer, et ce « pour terminer le clocher. »

Une chapelle de dévotion ne saurait exister sans une fontaine. Aussi décide-t-il d'en faire une à Tararour (elle existe toujours, et les pèlerins vont s'y désaltérer) ; une seconde à Kerver-Izela ; et une troisième à Kerven-Huella.

Enfin, il demande des faveurs spirituelles : indulgences pour ceux qui visiteront la chapelle, tous les jours d'Avent et de Carême, toutes les fêtes de la Vierge et des Apôtres, et le second dimanche de Juillet.

Il cite quelques miracles dus à l'intercession de N.-D. de Bon-Voyage.

« Louise Lapérie, de l'Île-de-Saint, après s'être recommandée à N.-D. de Bon-Voyage, fut aussitôt guérie d'un flux de sang dont elle souffrait depuis deux ans ; elle vint à pied d'Audierne à la chapelle (10 kilomètres), pour remercier la Sainte-Vierge.

» Quatre pêcheurs, en danger d'être enlevés par la mer au rocher de Kervinec, furent miraculeusement sauvés, après s'être recommandés à N.-D. de Bon-Voyage.

» Un maître de barque et son équipage sauvés du naufrage... »

Cette chapelle, vendue au moment de la Révolution, fut rachetée par les paroissiens et est encore, de nos jours, un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés, surtout par les marins du Cap et de la région.

Nous trouvons dans les archives deux pièces se rapportant à N.-D. de Bon-Voyage :

1^o Ce jour treizième Juillet mil six cent quatre-vingt-dix-huit, nous soussignant, avec et en vertu de la permission de N.-S. P^{re}lat et rever. Evêque de Quimper, en date de Paris du vingt-huitième Juin de la même année, avons fait la solennité de la bénédiction d'une chapelle, située dans la paroisse de Plogoff, sous le nom et titre de Notre-Dame de Bon-Voyage et de Bon-Port ;

» Et avons par conséquent célébré la première messe, en présence de M^{re} Hervé de Kerguelen, recteur de Meilars et docteur en théologie, qui y a prêché, et M^{re} Jean de Treanna, seigneur de Lanvilio et de Kerazan, fondateur de la dite chapelle.

» Signé : H. de Kerguelen, recteur de Meilars et docteur en théologie ; Jan de Treanna ; René, P^{lant} de Rospiec ; P. Gonzeret, prêtre curé ; Joachim du Brun, recteur d'Esquibien ; René de Rospiec ; L. de l'Abbaye ; Habrillon ; J. Le Chever, prêtre. »

« 2^e Ce jour vingt-neuvième Juin 1712, nous sousigné, avec et en vertu de la permission de Mgr l'ill. et Rev. Evêque de Quimper, avons fait la solennité de la bénédiction d'une cloche à l'usage de la chapelle, sous le nom et le titre de *N.-D. de Bon-Voyage et de Bon-Port*, située dans la paroisse de Plogoff, et a été nommée par René du Ménez, seigneur de Lezures et autres lieux, et par demoiselle Marguerite Plougoulm, épouse du sieur de Kerhermen, François Sicourmat, marchand et bourgeois d'Audierne ; Renée, Marguerite. »

(Suivent les signatures)

La chapelle de N.-D. de Bon-Voyage a subi, dans le cours des siècles, différents changements.

Sous le rectorat de M. Glévarec (1856-1858), elle est allongée du côté Ouest ; et du côté Est, sous M. Le Cam (1868-1880) ; M. Dénial, recteur, refait le pavé en 1892 ; et en 1893, restauration complète de l'intérieur.

Le grand Pardon de N.-D. de Bon-Voyage a toujours lieu le second dimanche de Juillet. Il est, sans contredit, l'un des plus fréquentés de notre région, surtout par les familles de marins. C'est réellement un pardon pieux, bien que depuis quelques années les romanichels veuillent lui donner l'air d'une assemblée. On y remarque, tous les ans, un grand nombre de personnes portant des cierges. Il y a un second Pardon le dimanche après le 8 Septembre. Il y arrive également beaucoup de pèlerins le lundi de Pâques. Enfin, on y chante la messe pour les fêtes de la Sainte Vierge, et tous les vendredis du Carême il y a des exercices pieux ; la moyenne des communions, chaque année, à l'occasion de ces vendredis, varie de 800 à 1.000. Une indulgence plénière accordée pour 7 ans et renouvelée en 1910, est attachée à la visite de cette chapelle.

Les marins ont une grande dévotion à N.-D. de Bon-Voyage. Rares, ceux qui manquent de la saluer d'une petite prière lorsqu'ils aperçoivent sa chapelle ; aussi, à toute bénédiction de bateaux, tiennent-ils à se rendre jusqu'en face de la chapelle pour y chanter quelques couplets de son cantique.

A l'occasion du grand Pardon, on y compte en moyenne de 6 à 8.000 pèlerins. Le Pardon qui suivit la guerre de 1870 est

resté mémorable par l'affluence des pardonneurs. En dehors des Pardons, il y arrive assez souvent des pèlerins, venant intercéder N.-D. du Bon-Voyage et lui demander, surtout, de préserver leurs pères, maris ou enfants des dangers de la mer. Et nombreux sont ceux qui lui doivent le salut du corps et plus encore le salut de leur âme.

N.-D. de Bon Voyage, priez pour nous !

H. R.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Importante Lettre apostolique sur les missions. — Les *Acta Apostolicae Sedis* publient une Lettre apostolique d'exceptionnelle importance à l'épiscopat du monde entier sur les missions.

Benoît XV y retrace d'abord l'histoire et les progrès de l'apostolat. Constatant toutefois que, malgré l'immensité des efforts, des multitudes d'infidèles restent encore à atteindre, il se réjouit du mouvement qui, dans l'Eglise entière, se dessine pour promouvoir et développer les missions. Il se propose d'exposer aux évêques comment ils peuvent servir cette cause capitale.

Le Pape s'adresse d'abord aux évêques, vicaires et préfets apostoliques préposés aux missions. Il dit leur devoir de ne jamais ralentir la conquête spirituelle, d'être toujours prêts à accepter et réclamer le concours d'autres Sociétés de missionnaires, quand leurs propres collaborateurs sont insuffisants pour continuer l'expansion. Il leur recommande à tous de s'entendre avec leurs collègues pour traiter ensemble les intérêts communs d'une même région.

Le Pape s'arrête ensuite à la nécessité de donner au clergé indigène une formation complète, pareille à celle des nations civilisées. Le clergé indigène ne doit pas être destiné à aider simplement les missionnaires dans des ministères plus humbles, mais on doit le mettre en état de pouvoir un jour prendre le gouvernement de son peuple, « car, continue le Souverain Pontife, comme l'Eglise catholique n'est étrangère chez aucun peuple, pareillement il convient que de chaque peuple surgissent des ministres sacrés, que celui-ci suive comme maîtres de la loi divine et guides du salut. »

Le Souverain Pontife recommande aux missionnaires d'avoir pour unique but de propager la foi catholique, et, après quelques mots sur le désintéressement du missionnaire, il souligne la nécessité d'une solide formation intellectuelle et des connaissances spéciales à son ministère.

Un exposé des vertus sacerdotales apostoliques des missionnaires clôt cette partie capitale.

Benoît XV retrace ensuite les devoirs des fidèles de l'univers envers les missions : Premièrement les aider par la prière, et le

Pape recommande l'œuvre de « l'Apostolat de la prière ». Deuxièmement accroître le nombre des missionnaires. Enfin pour les subsides matériels, le Pape recommande les œuvres de la « Propagation de la Foi », de la « Sainte-Enfance », l'« *Opus sancti Petri* pour le clergé indigène » et la quête universelle de l'Épiphanie, dont le produit doit être envoyé au Conseil de la Propagation de la Foi. Il exprime aussi le désir formel que soit établie dans tous les diocèses l'œuvre dite : « Association des missionnaires du clergé ».

Il termine en répétant le mot du Seigneur à Pierre : *Duc in altum*.

Mort de Mgr de Gibergues. — Mgr Martin de Gibergues, évêque de Valence, Dié et Saint-Paul-Trois-Châteaux, est décédé à Paris, le 28 Décembre, à l'âge de 64 ans.

Il était né à Paris en 1855. D'abord vicaire à Auteuil, puis à Saint-François-Xavier, ensuite secrétaire particulier de Mgr Richard, archevêque de Paris, sous-directeur des Œuvres Diocésaines, enfin supérieur des Missions Diocésaines, il avait été nommé évêque de Valence en 1912, en remplacement de Mgr Chesnelong.

ETATS-UNIS. — Le général Pershing et le cardinal Mercier. — La *Croix* a reçu de New-York une correspondance intéressante racontant l'enthousiaste réception faite là-bas à l'illustre cardinal Mercier. Nous en extrayons cette anecdote curieuse et d'une saveur bien américaine :

« La ville de New-York avait décidé d'offrir au général Pershing, retour de France, une réception triomphale. Au jour et à l'heure fixés, le commandant en chef du corps expéditionnaire défile, à cheval, à travers la cité, à la tête de son état-major et d'une division sur pied de guerre. Des centaines de mille de spectateurs se pressent le long de la cinquième avenue pour jouir de la parade. Les acclamations roulent comme un tonnerre et les mains ne cessent de battre. L'enthousiasme est délirant.

« Arrivé à la hauteur de la cathédrale Saint-Patrick, le généralissime américain aperçoit sur une estrade le cardinal Mercier, en cape rouge, qu'entourent Mgr Hayes, archevêque de New-York, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles. Pershing fait faire demi-tour à sa monture et, face à ses troupes, droit sur ses étriers, crie : « Halte ! » Puis il descend de cheval, fend la foule et va droit au Cardinal avec lequel il échange une chaude poignée de mains.

« Enthousiasmés par ce beau geste, les nombreux spectateurs acclament bruyamment les deux héros : le prêtre et le soldat.

« Quant aux résultats concrets du voyage de Son Eminence, le peuple belge les constatera bientôt. Par sa diplomatie habile et suave, par ses nombreux plaidoyers en faveur de son peuple, par sa simplicité charmante, par son glorieux passé surtout, le cardinal Mercier a suscité des générosités et des dévouements merveilleux. Pour la seule Université de Louvain, 500 000 dollars lui ont été garantis, et le Comité qui s'est formé dans ce but comprend des notabilités de toutes les confessions et de tous les partis. »

BIBLIOGRAPHIE

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

VIENT DE PARAÎTRE : Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce. Tome deuxième : *De la condition de l'Homme-Dieu*, par M. R. DE LA CROIX, de la Fraternité Sacerdotale. — 1 volume in-12 de 430 pages, sur beau papier vergé à la forme. Prix : 5 fr. 50.

Ce deuxième volume, si impatiemment attendu de tous ceux qui ont lu le premier sur *La Connaissance de Jésus le Verbe Incarné*, est visiblement destiné à servir à la fois de sujet de lecture, de méditation et d'étude, aux âmes désireuses de connaître Jésus davantage et d'en faire dès ici-bas l'objet de leur science la plus aimée et la plus approfondie.

Admirablement écrit, plein de magnifiques pensées et tout pénétré d'un amour de Jésus, suave et communicatif, il est un développement harmonieux du traité de l'Incarnation. C'est Jésus « mis en scène », avec ses perfections infinies de Fils de Dieu et ses abaissements inouïs de Fils de l'Homme ; avec ses mystères adorables et ses enseignements divins ; avec ses vertus pratiquées dans les divers états de sa vie mortelle et ses caractères essentiels correspondant à chacune de ses missions sacrées.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Mon Dimanche, Prières et Instructions pour les Dimanches et les principales Fêtes de l'année, par M. le Chanoine Riché, Secrétaire général du Bureau diocésain de Versailles. — 1 volume reliure toile, tranches rouges, 5 fr. 50.

Mon Dimanche est un paroissien d'un type tout nouveau.

Il contient les prières essentielles pour suivre le Saint Sacrifice de la Messe, prières du matin et du soir, préparation et actions de grâces relatives à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Très indiqué pour la jeunesse, *Mon Dimanche* convient à tous les catholiques soucieux de connaître leur religion.

Les Eglises guerrières, par le R. P. Vuillermet, O. P., un beau volume, 4 fr. 50 (majoration comprise).

Palpitants récits de guerre dont voici quelques titres : Nuit de Noël dans les Vosges ; Au ravio de la peste ; Le chapelet du chasseur ; Pâques noires ; Aux héros de Metz ; Autour de Saint-Quentin ; La grande pitié des morts de France, etc ..

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 1.13.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSUMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5^{fr} 50 franco et Ph^{ie}.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 27 Décembre 1919.* — La physionomie du marché ne s'est guère modifiée, les affaires sont nulles ou à peu près, mal influencées par les suites du change et par l'ignorance dans laquelle on se trouve quant aux projets du Ministre des Finances. Ce qu'il a de certain c'est qu'il va nous falloir payer un supplément de taxes et d'impôts assez coquet. En fait ces mesures s'imposent, la nécessité n'étant pas discutable de remettre en ordre nos finances désorganisées par un manque absolu de méthode.

Les Rentes françaises sont assez fermes et reproduisent à peu de chose près leur cours de huitaine, 3 % 59,80, 5 % 88,25, 4 % 1917 71,05, 1918 71,70.

Dans le groupe des Etablissements de Crédit, l'allure est soutenue. La Banque de France est en légère avance à 5.590. Banque de Paris 1.335. Banque Transatlantique ferme à 305. Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie 690. Le barème de répartition de l'émission des 150.000 actions de 500 francs de la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur a été arrêté ainsi : les souscriptions de 1 à 5 actions sont servies intégralement, 6 à 12 actions reçoivent 5 actions, au-dessus de 12 actions il est attribué 30 % des demandes, toute fraction donnant droit à une action.

Les Chemins de fer restent fermes ainsi que les valeurs de navigation, Transatlantique 526, Messageries 650, Transports Maritimes 2.650, la Maritime Française continue son mouvement en avant et finit demandée à 662.

Les cuprifères sont en assez bonne tendance, le Rio recule de 1.840 à 1.791, mais le Boléo progresse à 815. Tanganika 131. Corocoro 65.

Parmi les valeurs industrielles, la Thomson est à 875, Electricité et Gaz du Nord 365. Raffinerie Say 848. Les Etablissements Leroy sont à 346, sur le point de détacher leur coupon de 25 francs. Energie Industrielle 155. Téléphones 710.

Les Pétrolifères font assez bonne contenance, la Royal Dutch à 33.500, Shell 459, Wyoming 147.50, Steaux Romana 1.930, la Mexican Eagle se tient à 690. Nous croyons devoir reproduire la note suivante parue dans la Cote Desfossés au sujet de cette valeur. « On se montre, dit notre confrère, peu satisfait du prix en francs, qui vient d'être fixé pour le paiement du prochain coupon, comprenant à la fois le solde du dividende de l'exercice écoulé et un acompte sur l'année courante, ensemble 40 %, ou 4 plâtres mexicains. Le montant de ce coupon est fixé, en effet, à 9 fr. 804 net d'impôt sur le revenu, la piastre étant décomptée au taux fixe de 2 fr. 58. Dans ces conditions, les actionnaires français ne bénéficieraient pas de la hausse du change qui a porté la piastre mexicaine aux environs de 4 fr. 98. Ce fait serait d'autant plus regrettable que, pour la souscription aux actions nouvelles, on réclame aux porteurs français un prix calculé, non pas à raison de 2 fr. 58 la piastre, mais bien de 5 fr. environ. Toutefois, si le principe admis par la Société pour le paiement des coupons ne pouvant être modifié, il resterait, semble-t-il, aux actionnaires français qui sont nombreux, la possibilité d'examiner les voies et moyens utiles pour faire encaisser leur dividende par l'intermédiaire d'un changeur ou autrement et l'on peut admettre qu'ils ne manqueront pas d'agir pour profiter d'un légitime bénéfice de change.

Dans le groupe des caoutchoucs on constate un peu de faiblesse, la Financière recule légèrement à 268 contre 274. Padang 409, Malacca 217.

Les valeurs Sud-Africaines restent plutôt soutenues malgré l'ambiance défavorable, Rand Mines 157,50 Goldfields 77, la De Beers se défend à 1.218.

Les Industrielles Russes sont mieux disposées, Bakou reprend à 1.777. Maltzoff 551, Platine 777, les Charbonnages d'Ekaterine très agités finissent à 2.400.

Entreprise générale
de
Transports
et
Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 134. **SUIGNARD, Successeur** Téléphone 134.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

Montre de Genève

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Révells.
Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marque.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE
GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse
BREST

A. SALUDEN

16, rue Traverse
BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

**REMÈDES
DE LA SALETTE**



**EXTRAIT VÉGÉTAL
DÉPURATIF**

*Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
Rhumatismes*

PRIX : 6f

**PILULES
FORTIFIANTES**

*Épuisement nerveux
Pauvreté du sang
Étourdissements
Lassitude - Tristesse
Vapeurs*

PRIX 5f

Toutes Pharmacies

BROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE - GRENOBLE



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

HUILES

Olive pure - Table - Comestible,

SAVONS 60 ET 72 %

Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.

Marque "ARISTIDE LE JUSTE"

N'achetez rien sans demander tarif à

ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE,

qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille,
a repris les expéditions.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébités, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs ; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits) 638

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

35^e Année

Vendredi 9 Janvier 1920

N° 2

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie... 8 fr. par an.

— Étranger... 10 fr. —

Le numéro... 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon aux Fidèles de son Diocèse, sur les danses ; Quête du 28 Décembre ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Œuvre des Saints-Sacri-

fices ; Avis de services ; Les réceptions du Nouvel An à l'Evêché ; Obsèques de M. le chanoine Rossi ; Pont-Croix ; Petit Séminaire.

III. Discours de S. S. Benoît XV au Sacré Collège (à suivre).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

REVUE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE. — *Paris, le 3 Janvier 1920.* — Nous ne reprocherons certes pas à M. Klotz la franchise dont il a fait preuve dans son récent discours. Nous reconnaitrons même qu'il a eu un certain courage à présenter au Pays notre peu réjouissante situation financière. Il y a toujours du mérite à faire son *mea culpa*, et si M. Klotz n'a pas formellement reconnu ses fautes, c'était tout comme de la part de celui à qui incombait la tâche peut-être lourde de diriger notre trésorerie.

Après avoir fait retentir les murs de la Chambre de quelques déclarations optimistes, parmi lesquelles son mot « l'Allemagne paiera » restera au nombre des plus sensationnelles, notre ministre a dit à la France la nécessité de payer. Que ne l'a-t-il fait, il y a six mois, et que ne s'est-il employé plus tôt à réorganiser nos finances au lieu d'attendre le moment de passer la main à un autre ?

Le geste n'est pas élégant, à moins qu'il ne soit un aveu d'incapacité, car de mesquines considérations électorales n'ont pas, seules, pu faire ajourner à maintenant l'exposé, d'ailleurs imparfait, dont la Chambre a eu les échos. Quant aux moyens de pourvoir à la situation, puisque l'Allemagne n'a guère l'air de vouloir payer, c'est simple, M. Klotz s'en remet à son successeur.

Comme futur ministre des Finances, on nous promet M. Loucheur. Ce dernier n'aura qu'à gérer la chose publique avec le savoir qu'il a mis au service de ses propres intérêts ; c'est un homme d'affaires, et depuis Rouvier, qui avait conduit si habilement le 3 %, au-dessus du pair, nous n'avons guère été gâtés sous le rapport des capacités.

Ce qu'il faut, en tous cas au Pays, c'est avoir une direction et sentir surtout une tête qui conduise la barque avec la conscience de ses responsabilités. Nous aurions pu avoir la paix, nous n'avons eu, par faiblesse, qu'une paix tout court, au moins qu'on en tire le maximum d'avantages pour rendre à la France la prospérité à laquelle elle a droit après les sacrifices qu'elle a consentis.

La Bourse a inauguré l'année par l'ouverture partielle du marché à terme. Comme c'était à prévoir, ce renouveau a été salué par quelques folles de la spéculation, et un certain nombre de valeurs ont fait de sérieux progrès. Quelques sages ont trouvé avec nous que l'avance était un peu exagérée, néanmoins, le marché déjà bien mieux disposé au cours des deux dernières séances a fait preuve d'excellentes tendances.

Parmi nos Rentes, la fermeté a dominé, sauf pour le 3 %, qui a rétrogradé et finit à 59.20.

Les Etablissements de Crédit ont été très recherchés. Banque de France 5.500, Banque Française 290, Banque de Paris 1.385, Société Générale 693 contre 690. Par contre, le Crédit National ne bouge pas du cours de 496.

Les Transports Maritimes sont bien orientés, Messageries 699, Transatlantique 592, le Suez s'avance à 6.580.

En valeurs industrielles, la Thomson est à 899, Raffineries Say 515, Etablissements Leroy 310 ex-coupon, Stéarinerie Fournier 458, Radio Electrique 355. Câbles Télégraphiques 625. Les valeurs immobilières sont en hausse, Rente Foncière 919, Foncière Lyonnaise 570.

Les valeurs industrielles Russes sont en progrès Bakou passe de 1.662 à 1.770, Lianosoff de 343 à 387, Platine de 651 à 672. Nous faisons personnellement des réserves sur ces diverses hausses, la situation en Russie étant loin d'être brillante.

Les caoutchoutières persistent dans leur reprise, ce qui conduit la Financière à 311, la Padang à 507 contre 470.

Parmi les Pétrolifères, la Mexican Eagle s'inscrit à 503 ex-droit et ex-coupon, la Royal Dutch est à 35.750, Shell 520. Les valeurs sud-africaines profitent de l'amélioration générale, de Beers 750, Rand Mines 178.

35^e ANNÉE.

Vendredi 9 Janvier 1920.

N^o 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Janvier. — 1^{er} après l'Épiphanie. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de l'Octave et de S. Hygin.

A vêpres, mémoires du suivant.

(Au chœur, solennité de l'Épiphanie).

Lundi, 12. — De l'Octave de l'Épiphanie. Semi-double. Blanc.

Mardi, 13. — Octave de l'Épiphanie. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Paul, 1^{er} Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Marcel 1^{er}, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 2^e après l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Quimper.....	du 9 au 16 Janvier.
Ursulines de Carhaix.....	du 17 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon aux Fidèles de son Diocèse, sur les danses.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Je viens faire appel à votre esprit chrétien.

Depuis la démobilisation, un désordre, qui jusqu'ici n'avait pas atteint des proportions si graves, tend à se répandre dans nos campagnes aussi bien que dans nos villes. Je veux parler des danses.

Dieu sait combien elles font de mal à nos populations urbaines. Et ce mal s'est aggravé, par l'introduction dans les mœurs, de modes plus indécentes que jamais, et de danses d'origine étrangère, que la condamnation una-

nimé de l'Episcopat aurait dû suffire à écarter pour toujours des milieux honnêtes. Je demande instamment aux familles fidèles à la Religion de s'entendre entre elles pour faire cesser ce scandale et pour revenir en tout aux bonnes traditions chrétiennes. Les circonstances mêmes leur en font un devoir strict. J'ajoute que, s'il y a un résultat pratique à obtenir du progrès de la dévotion au Sacré Cœur, ce doit être d'abord, il me semble, la résolution de se soumettre consciencieusement à toutes les règles de la vie catholique dont on fait profession. J'attends de la bonne volonté des âmes croyantes cet effort généreux.

Mais voici que les campagnes subissent à leur tour l'entraînement fatal, et j'entends répéter que les jeunes filles, même pieuses, n'y résistent pas. Ce n'est pas à l'occasion des mariages que ces désordres éclatent le plus souvent ni le plus gravement, quoique le mal y pénètre aussi de façon inquiétante. Des organisateurs de fêtes de jeunesse, sous prétexte d'offrir aux survivants des batailles une compensation pour les privations du temps de guerre, établissent des bals publics. Les jeunes gens y accourent. Les parents se font leurs complices. Les prêtres qui les condamnent ne sont plus écoutés.

Comment des hommes qui ont héroïquement rempli leur devoir en face de la mort peuvent-ils se montrer si faibles devant les tentations d'un divertissement indigne des âmes sérieuses et des consciences qui se respectent ? On dit qu'après cinq ans de la plus rude de toutes les vies ils ont besoin de se détendre. Est-ce que la détente doit aller jusqu'à la licence ? Ils ont à leur portée des distractions honnêtes. Celle-ci ne l'est pas. Les anciens Romains, encore païens pourtant, avaient coutume de dire : *Personne ne danse, s'il n'est fou, ou s'il n'est ivre : Nemo saltat sobrius, nisi forte insanit.* Ah ! comme nos ennemis doivent se réjouir outre-Rhin, s'ils savent que les soldats bretons, qu'ils avaient appris à redouter, donnent maintenant de pareils exemples !

Je les avais vus, dès leur retour du front, se remettre en masse au travail avec un admirable courage. J'ai été édifié ensuite de leur affluence, de leur recueillement, de leur sobriété, dans les pèlerinages sans nombre où ils sont venus remercier Dieu et la Sainte Vierge de la victoire qu'ils ont remportée et de la protection dont ils ont été favorisés. Quels tristes lendemains à de pareilles fêtes ! Qui croirait que ce sont les mêmes hommes qui recherchent aujourd'hui ces joies misérables !

On s'en va répétant : « Il y a maintenant de l'argent dans le pays : Il faut bien le dépenser. » Je réponds : « S'il y a de l'argent chez quelques-uns, ils feront bien de l'économiser : nos années de disette sont loin d'être finies : il y aura autour de nous de grandes misères à soulager : la France, d'ailleurs, nous demandera des ressources pour soutenir sa vie, et elle aura raison. » En tout cas, ce n'est pas faire un sage emploi de sa fortune, grande ou petite, que de la mettre au service des danses ou des fêtes scandaleuses. L'Ancien Testament raconte que les Hébreux, à leur sortie d'Egypte, fabriquèrent un veau d'or, autour duquel ils organisèrent des danses. Leur idolâtrie fut durement châtiée. Notre ingratitude pourrait l'être à son tour.

Je n'étonnerai personne, mes bien chers Frères, en vous rappelant que la danse, même celle à laquelle on se livre avec réserve, est toujours dangereuse. Saint Jérôme déclare que c'est Satan lui-même qui vient s'y mêler. Saint Ambroise assure qu'elle est la compagne inséparable des délices qui énervent et de la volupté qui souille. Saint Augustin appelle la salle où l'on danse la caverne du démon... Saint Chrysostôme, ayant appris que l'on avait donné une fête mêlée de danses, et que quelques-uns de ses auditeurs s'y étaient trouvés, commença son homélie par de grandes invectives contre cet abus : « Si » je connaissais, dit-il, ceux qui ont été à ces folies, je » les chasserais de l'Eglise, et je ne leur permettrais pas » d'assister aux redoutables mystères après avoir assisté » aux pompes du démon. » Ailleurs, il remarque avec beaucoup de justesse qu'aux noces d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Tobie, et de tous les grands personnages de l'antiquité sacrée, il n'est fait mention ni de danses ni de semblables folies. Aussi, continue ce Père, Dieu bénissait leurs mariages, tandis que vous encourez les anathèmes de sa malédiction, parce que vos noces sont l'occasion des mille péchés qui s'y commettent » (1). Lequel de ces anathèmes paraîtrait aujourd'hui déplacé ?

Je plains mes prêtres d'avoir à lutter contre de tels abus, quand ils ont déjà tant à faire pour maintenir les âmes au degré d'énergie que réclame le travail pour la régénération de la France.

Je le dis bien haut, d'ailleurs, ce n'est pas à eux d'abord que devrait incomber le devoir d'arrêter ces excès.

(1) Mgr BESSON : *Le Décalogue*, III, p. 139-140.

D'autres que nous en ont, avant nous, reçu de Dieu la charge. Ce sont les chefs de famille, les pères, les mères. Ils mettent leurs enfants sur le chemin de la perdition, s'ils autorisent leur participation à ces fêtes, que même leur propre présence et leur surveillance ne suffiront jamais à rendre innocentes et sages. Qu'ils en soient bien convaincus, ce n'est pas là que pourra se préparer dignement, entre la danse et le cabaret, le mariage de leurs fils ou de leurs filles. Dieu ne saurait donc excuser leur conduite. Il est absolument certain que la danse dans ces conditions fera toujours un mal profond à ceux qui ont l'habitude de s'y livrer. Les parents qui la tolèrent sont encore plus coupables que les enfants qui en sont les victimes.

A défaut des parents, le Clergé doit agir. Je charge Messieurs les Curés de se concerter avec Messieurs les Recteurs, dans chaque doyenné, pour adopter en commun les mesures de salut que la prudence leur inspirera. Pour les justifier, il leur suffira de rappeler aux fidèles les lois de l'Eglise et les vieux usages paroissiaux qui présidaient jadis aux réunions de famille pour les mariages chrétiens. Quant aux bals publics de toute nature, même organisés entre membres de groupes corporatifs, ou dans des intentions de charité, ils recommanderont à leurs ouailles de s'en abstenir totalement.

Les enfants de Marie, jeunes hommes ou jeunes filles, comprendront que cette loi s'impose à eux avant tous les autres, et que leur exemple peut beaucoup pour garder dans la bonne voie la foule des paroissiens.

Je vous adresse pour finir, mes bien chers Frères, ma bénédiction et mes souhaits de nouvel An, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 28 Décembre 1919.

II. Quête du 28 Décembre. — Argol, Arzano, Audierne, Bannalec, Batz, Baye, Bénodet, Beuzec-Cap-Sizun, Bodilis, Bourg-Blanc, Brasparts, Brennilis, Camaret, Châteauneuf, Cleden-Poher, Cléder, Clohars-Carnoët, Combrit, Le Conquet, Coray, Crozon, Dinéault, Dirinon, Le Drennec, Elliant, Esquibien, Le Faou, La Feuillée, Fouesnant, Garlan, Gouézec, Goulien, Guiclan, Guilers (Plogastel), Guilers (Brest), Henvic, Hôpital-Camfrout, Irvillac, Kerfeunteun, Kerlaz,

Kernével, Kerrouès, Lambert, Lampaul-Guimiliau, Landéda, Landevennec, Landivisiau, Landudec, Landunvez, Lanildut, Lanmeur, Lannédern, Lanneufret, Lanrivoaré, Lanvéoc, Laz, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Loc-Maria (Berrien), Loc-Maria (Plouzané), Loc-Maria (Quimper), Locquirec, Locronan, Loctudy, Locunolé, Lopérec, Lothey.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés : *Chanoines honoraires* :

MM. Corre, curé de Landerneau ;

Le Bihan, curé de Concarneau ;

Picard, curé de Pont-Croix ;

Berthou, curé de Landivisiau ;

Le Duc, curé de Scaër ;

Kerloéguen, curé de Guipavas ;

Le Gall, curé de Taulé ;

Derrien, curé de Ploudalmézeau ;

Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé.

Vicaire à Trégunc, M. Guyader vicaire à Guengat.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Lemerdy, recteur de Plouzané, décédé le 6 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 11 Janvier. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 heures 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 14 : à 10 heures, service de huitaine pour M. le chanoine Rossi.

Jeudi 15 : à 6 h 3/4, service et messe pour les Défunts.

N. D. — Dimanche 11 Janvier, à cause de l'élection sénatoriale de ce jour, une messe sera dite à *midi*, à la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche 11 Janvier : Solennité de l'Épiphanie. Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 6 heures 3/4, service pour les Trépassés.

Œuvre des Saints-Sacrifices. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. le Directeur de l'Œuvre des Saints-Sacrifices pour les prêtres défunts à élever à 4 fr. la cotisation annuelle qui était précédemment de 3 fr., et à fixer au même taux l'honoraire de la messe. Cette augmentation est devenue nécessaire pour que les

messes puissent être promptement desservies au décès de chaque associé, sans réduction de leur nombre.

Ce n'est qu'à partir de 1920 que la mesure est appliquée et les cotisations arriérées seront réglées à l'ancien prix.

Avis de services. — Un service solennel sera chanté, mercredi, 14 Janvier, à 10 heures du matin, en l'église Cathédrale de SAINT-CORENTIN, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Rossi.

— Le service de huitaine de M. Lemerdy sera chanté à Plouzané, le mercredi, 14 Janvier, à 10 heures, et à Saint-Renan, le dimanche 18, à 2 heures.

Les réceptions du Nouvel An à l'Evêché. — M. le chanoine Abgrall a présenté à Monseigneur, mercredi matin, 31 Décembre, au nom des membres du Chapitre de la Cathédrale, dont il est le doyen, les vœux de nouvel An du clergé de la ville épiscopale et du diocèse tout entier.

Cette cérémonie traditionnelle, interrompue par la guerre, et reprise seulement l'an dernier, a eu lieu dans la salle synodale de l'Evêché, en présence d'une cinquantaine de prêtres de Quimper ou des environs immédiats.

M. le chanoine Abgrall a résumé, en les classant d'après leur caractère heureux ou attristant, les événements de l'année écoulée. Commencée dans l'attente inquiète d'une paix qui tenait incomplètement les promesses de l'armistice, l'année 1919, ramenant nos prêtres mobilisés, a fait sentir plus vivement au cœur du Père de famille l'importance des vides creusés dans nos rangs. Nous avons apporté à ces victimes de la guerre le tribut de nos prières pendant que Sa Grandeur leur rendait l'hommage de reconnaissance dû à leur dévouement. Un deuil plus intime a frappé le cœur de l'Evêque en lui enlevant M. Pilven, si aimé et si regretté de tous.

L'année, cependant, a eu aussi ses joies. Dans les fêtes de la victoire, Dieu n'a pas été oublié : la France triomphante a manifesté très brillamment son amour et sa reconnaissance pour le Sacré Cœur. Le jubilé de M. le vicaire général Gadon a été une fête familiale à laquelle tout le diocèse s'est associé. Nos prêtres, retour des armées, se sont retrempés dans les pieux exercices de la retraite ; le Séminaire diocésain s'est reconstitué et l'essaim nombreux des petits Séminaristes bourdonne plein de vie dans les bâtiments de l'ancien Pont-Croix rendus à leur affectation traditionnelle. Enfin, c'est ce *Livre d'or* que M. Pondaven vient de faire paraître, œuvre magnifique qui déroule la liste funèbre de nos morts comme une « frise de beauté », comme un « défilé de nos héros », supérieurs à ceux qu'imaginèrent Phidias et Rude. L'avenir n'est pas sans obscurité, conclut M. Abgrall, mais Dieu est bon, la France a de grandes réserves de forces économiques et religieuses, et l'Eglise est immortelle.

Monseigneur a répondu en remerciant M. le Doyen d'avoir

interprété, en un langage si sacerdotal et si fier, les sentiments de son clergé et de ses diocésains. Sa Grandeur a été particulièrement sensible au souvenir ému accordé à M. Pilven. Hélas, même depuis la guerre, le nécrologe de nos prêtres s'est allongé ; ce serait bien attristant, si nous n'avions la certitude que tous ces morts nous aident à vivre, par les exemples qu'ils nous laissent, et par les faveurs que leur intercession obtient pour nous.

C'est qu'en effet il devient difficile de vivre au point de vue intellectuel et moral. Les élections n'ont pas réalisé tous nos désirs ; les résultats en ont cependant été meilleurs qu'avant la guerre. Il faut demander pour nos élus l'esprit de sagesse qui leur permettra de résoudre les terribles problèmes que pose l'utilisation de la victoire. 1919 nous a, en effet, apporté la paix, mais nous n'en avons pas encore les fruits. Offrons nos sacrifices pour la France, donnons-lui tout ce que la conscience permet pour qu'elle vive, grandisse et s'établisse dans l'équilibre nécessaire. La France, ainsi servie et aimée, comprendra qu'elle doit, à son tour, nous accorder quelque justice.

Revenant alors sur le résumé d'histoire diocésaine présenté par M. Abgrall, Monseigneur se réjouit des joies de l'année écoulée ; elles ont été utiles : sans elles on manquerait de confiance. La grande joie, c'est le retour des prêtres : on en avait tant besoin ; Sa Grandeur les aimait tant, les suivait d'un œil si attentif et si anxieux : combien, comment, en quelles dispositions reviendraient-ils ? Ils sont revenus, professeurs, vicaires, séminaristes, moins nombreux qu'au départ, mais animés des meilleures dispositions. Le Séminaire est plein d'espérance, la ruche du Petit Séminaire réouverte fait entendre le bruit d'aile des intelligences en travail. Au cours de ses deux premières visites, Monseigneur a été ravi par la jeunesse de ces visages d'écoliers. Il les verra souvent maintenant qu'ils sont retournés à leur berceau, symbole de l'éternelle reconstitution de l'Eglise.

A peine rentrés dans leurs paroisses et leurs écoles, les prêtres, instituteurs et vicaires, se sont remis à leur travail. Monseigneur aurait voulu leur faire à tous un accueil triomphal, solennel, comme celui que le vieux moine breton fait aux élus dans une des leçons de l'office de la Toussaint : « *Quam laxo sinu de praelio revertentes civitas caelestis excipit, de hoste prostrato trophæa ferentibus occurrit* ». Mais nos réceptions à nous se font dans les retraites : c'est le bon Dieu lui-même qui fait l'accueil, c'est lui qui, dans le silence des saints exercices, a parlé, dirigé, remercié, reconforté.

Les réceptions triomphales sont très dignes et émouvantes ; ce n'est pas cependant ce qui fait le plus de bien. C'est dans les retraites, paroissiales ou autres, qu'il faut ressaisir tous les soldats venus du front. La guerre en a changé un bon nombre, plusieurs sont revenus avec des idées et des habitudes qu'on n'attendait pas d'eux. Il faut les reprendre, au moins l'élite d'entre eux, par les retraites. Les meilleurs, une fois retrouvés, entraîneront les autres.

Ce que Monseigneur désire surtout, c'est que l'on soit plein de

confiance en l'avenir de la Bretagne et de la France. Le Breton a une tendance à faire paraître plus de mal qu'il n'y en a en réalité ; il n'a pas toujours le courage de se manifester tel qu'il est ; il est souvent meilleur qu'il ne paraît. Pourtant, l'avenir religieux de la Bretagne est assuré. Il y a des vocations de peuples comme des vocations d'individus : ils reçoivent des prédispositions et des grâces spéciales pour remplir leur mission.

La Bretagne a sa vocation : peuple apôtre, capable de pratiquer sa religion et de la propager, il a la vocation de donner l'exemple de la foi, de la vertu ; son histoire l'atteste : elle est pleine de luttes, de combats sanglants toujours livrés pour des causes justes et saintes. Quand un peuple donne de pareils exemples, c'est le signe qu'il possède une vocation, comme autrefois le peuple des Hébreux. La Bretagne a la vocation du bon exemple, celle de fournir le monde de prêtres, de religieux, d'hommes d'œuvres, de missionnaires. Si elle venait tout à coup à faire défaut, ce serait un véritable désastre pour les missions.

Sa vocation a un autre objet. La France a besoin d'être soutenue par quelques-unes de ses provinces privilégiées. La Bretagne est au premier rang de ces provinces. Formée lentement, profondément et longuement imprégnée de christianisme, gardant son tempérament bien personnel, assez tenace pour ne pas céder aux causes d'absorption, ayant assez de générosité pour entretenir le flambeau reçu des ancêtres, elle entrera en France avec sa foi et ses habitudes chrétiennes. Elle s'y montrera fidèle. Nous pouvons avoir confiance en son avenir. Il y a un lien entre Dieu et le peuple qu'il appelle. Un pays peut perdre sa vocation ; la Bretagne aimée de Dieu, de sainte Anne, de tous ses Saints, gardera la sienne. Nous avons certes des défauts : l'ivrognerie, nos dangers : les campagnes électorales ; mais quel est le Pays où les habitudes chrétiennes aient été assez ardentes pour le précipiter comme le nôtre au secours de ses chapelles et de ses institutions religieuses menacées ?

Monseigneur est donc plein d'espérance. Travaillons, utilisons les moyens appropriés et que réclame le temps. Notre foi doit être une foi éclairée ; appliquons-nous aux catéchismes, aux conférences ; intéressons-nous au développement et au recrutement de notre Université de l'Ouest ; c'est une œuvre très importante pour l'avenir de la France et de la Bretagne. Il faut occuper les sommets des intelligences, conquérir la maîtrise des esprits qui nous échappe ; formons-les dans les collèges, dans les patronages, enseignons beaucoup et éclairons la religion.

En même temps, formons les âmes : il y a une manière d'agir sur les masses, une autre sur les individualités. Ne négligeons pas l'éducation collective : elle se fait dans les Pardons, dans les Missions surtout dont les bienfaits sont immenses. Nécessaire aussi est la formation individuelle, l'action auprès des élites, âme par âme. On le peut toujours : les socialistes le peuvent bien, eux qui réussissent à se recruter des agents un peu partout. Pour cela, nul

doute qu'il faille sortir de l'église et du presbytère, aller vers les hommes, vers les jeunes gens. Sans les œuvres qui les intéressent vous ne ferez rien.

Parmi nos Bretons, luttons contre l'intempérance, développons l'esprit d'association, maintenons la langue, faisons-la enseigner. Il serait à souhaiter que, dans nos écoles, une heure par semaine soit consacrée à cet enseignement. Ce n'est pas du dehors qu'on la combat, notre langue, c'est du dedans qu'on la néglige, qu'on la laisse mourir : donnons-lui une place dans nos écoles. Veillons aussi à la conservation des costumes, sans craindre de développer un certain particularisme local : cet esprit de corps est bon, il ne menace pas la France. Que lui refusons-nous, à la France ? Soyons donc délibérément Bretons.

Monseigneur résume ses souhaits dans un mot : Confiance ! Travaillons sans illusion, mais avec courage ; il y a de belles moissons en perspective ; soyons des militants, non au point de vue extérieur, politique, mais au point de vue religieux. Soyons les serviteurs des âmes, à l'exemple de Notre Seigneur, qui se faisait tout à tous. Ne cherchons pas à dominer, mais propageons le règne de Notre Seigneur par la douceur et la piété.

En terminant, Monseigneur adresse l'expression de sa reconnaissance aux prêtres du ministère dont le travail fut si dur et si fécond pendant la guerre. Sa Grandeur a déjà montré sa gratitude envers les membres de l'enseignement, en créant parmi eux plusieurs chanoines. Maintenant, c'est au clergé paroissial qu'il veut témoigner les mêmes sentiments en accordant à neuf d'entre eux les mêmes honneurs. D'autres en sont dignes, ils ne sont pas oubliés. Monseigneur fait ensuite donner lecture par M. le vicaire général Cogneau, des noms des nouveaux chanoines.

A l'issue de cette réunion et dans l'après-midi, les communautés religieuses, les différentes œuvres et nombre de personnalités catholiques de la ville sont venues exprimer à Monseigneur leurs vœux de nouvel An et leurs sentiments d'affectueux attachement. Avec un mot aimable pour tous, Sa Grandeur les a engagées à travailler avec confiance au relèvement religieux et moral de notre pays si éprouvé.

QUIMPER. — Obsèques de M. le chanoine Rossi. — Les obsèques de M. le chanoine Rossi, si subitement frappé par la mort, ont eu lieu à la cathédrale Saint-Corentin, mercredi matin, sous la présidence de Monseigneur, qui a récité devant son cercueil les prières de l'*Absoute*. Un très grand concours de prêtres et de fidèles a accompagné les dépouilles du regretté défunt jusqu'au cimetière Saint-Joseph. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. de Jaquetot, Manduit, A. de Kerangal, du Feigna...

Nous tracerons, la semaine prochaine, la belle carrière sacerdotale de ce saint et digne prêtre.

PONT-CROIX. — **Petit Séminaire.** — Un malheur infiniment douloureux vient de jeter la consternation tant au Petit Séminaire de Pont-Croix qu'à l'île de Sein. Un élève, le jeune Fouquet, âgé de 13 ans, se rendant dans sa famille pour y passer ses vacances, avait pris le bateau-poste de l'île, à Audierne, le mardi matin 30 Décembre. A la sortie du chenal, une lame balaya le pont et emporta le jeune homme. Malgré toutes les manœuvres de l'équipage, on ne put le ressaisir que lorsque la mort avait déjà fait son œuvre. Ramené aussitôt au port, tous les efforts pour le ranimer furent vains. Nous offrons à la famille Fouquet nos religieuses et bien respectueuses condoléances.

Discours de S. S. Benoît XV au Sacré Collège.

En réponse aux vœux des Eminentissimes Cardinaux présentés par leur doyen, le cardinal Vanutelli, Sa Sainteté Benoît XV a répondu par le discours suivant :

Le Sacré Collège, dont vous interprétez toujours avec autorité et toujours avec opportunité le langage, Monsieur le cardinal, ne s'est pas limité aujourd'hui à l'hommage courtois et très agréé de ses vœux de Noël : il a exprimé aussi ce sentiment supérieur qu'est la foi.

A raviver ce sentiment en nos cœurs contribue admirablement la solennité de Noël, fête de foi, parce qu'elle rappelle l'avènement de Celui qui a pris une chair humaine pour racheter l'humanité des maux sous le poids desquels l'humanité gémissait depuis quarante siècles. Il n'y contribue pas moins, le spectacle de l'inanité des efforts qui auraient prétendu remédier aux maux présents en faisant abstraction de Dieu. Vous avez donc eu grandement raison, Monsieur le cardinal, lorsque, observant les vicissitudes du monde sorti de la guerre, mais non pas sorti des anxiétés, vous les avez considérées dans la lumière surnaturelle qui seule est propre à nous en faire découvrir les véritables causes : arrêtant vos regards sur l'Enfant Dieu, vous l'avez vu tel qu'il est réellement, unique remède à tant de maux et à tant d'angoisses, et vous avez justement affirmé que de sa doctrine seule on peut attendre tout le bien possible.

Aucun vœu ne pouvait donc Nous être plus agréable que celui où le Sacré Collège, par la bouche de son Eminentissime doyen, a souhaité de voir pratiquement apprécié le don très haut que l'Attendu des nations a apporté aux générations hu-

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

maines. Ce vœu, Nous l'étendons à tous ceux que Dieu Nous a donnés pour fils ; Nous le faisons, non seulement parce que Nous avons à cœur le bien des individus, mais aussi parce que Nous avons en vue le bien de la société civile. Oh ! puisse l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ persuader tous les hommes qu'on aspire en vain à restituer la paix aux individus et à la société si on ne règle toute sa conduite d'après l'esprit de foi !

La paix, dit saint Augustin, est « la tranquillité de l'ordre » : on comprend, dès lors, tout de suite, qu'il ne saurait y avoir de paix pour l'individu ni dans la société civile, sans que l'ordre, après y avoir été troublé, redevienne tranquille dans l'une et dans l'autre.

Or, en quels rapports consiste l'ordre voulu par Dieu dans le monde ? La foi nous l'enseigne. Il consiste, tout d'abord, dans la reconnaissance pratique du suprême domaine du Créateur sur toutes les œuvres de sa main. Il consiste, en second lieu, dans le règne de l'esprit sur les sens. Il consiste enfin dans l'amour, sincère et pratique, de nos semblables. Sans cette triple harmonie, la tranquillité de l'ordre ne peut se vérifier ; et qui ne voit que la tranquillité de l'ordre est troublée aujourd'hui plus que jamais, dans la société et dans l'individu, parce que, plus que dans le passé, il a été bouleversé par la violence des passions, qui se sont soulevées pour nier les droits de Dieu sur la société humaine, l'empire de l'âme sur le corps, et l'amour pratique du prochain.

Rien de désolant comme ce que Nous rapportent Nos frères dans l'épiscopat sur les dévastations morales de la guerre, perfidement exploitées par ceux qui épient les infortunes et les abjections pour les tourner au profit de l'irréligion et de l'abrutissement social. L'esprit d'indiscipline, triste privilège autrefois d'un petit nombre, a envahi aujourd'hui les masses, et leur suggère à elles aussi l'antique *non serviam*. Aujourd'hui, avide de plaisir, assoiffée de richesses, sans goût pour le travail, l'humanité, avec une folie, une inconscience collective, ne rougit point, parmi tant de deuils et de larmes, de s'abandonner au plaisir et d'abuser des biens dans le temps même où elle entartré les sources. Aujourd'hui ce n'est plus seulement dans les rapports des nations, c'est entre les individus eux-mêmes qu'une nouvelle guerre menace d'éclater, et elle est déjà déclarée : guerre d'envie, de haine, d'aveuglement, tant elle se déchaîne contre le bien-être social des masses elles-mêmes, livrées aux convulsions.

Et ce que l'individu ose contre l'individu, la société l'ose sur une plus large échelle, contre Dieu. De la liberté, on en est venu à la tolérance ; de la tolérance, aux divisions ; des divisions, aux conflits de doctrines ; des conflits de doctrines à l'ostracisme. Car Dieu est devenu un étranger ! La société veut se suffire à elle-même ; la raison veut être l'unique force du

progrès humain. Mais où conduit cette folie du naturalisme ? L'oubli du surnaturel, individuellement, conduit à l'égoïsme dans les divers aspects de ses multiples esclavages ; socialement, il conduit à la révolution, à l'anarchie, à la destruction.
(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DES MAÎTRISES. — On nous annonce de Nantes la fondation d'un périodique mensuel de musique sacrée, dans le double but :

1° D'aider à la restauration de la musique liturgique, conformément aux principes posés par Pie X dans le « Motu proprio » du 22 Novembre 1903 ;

2° D'unir entre eux les Maîtrises et Chœurs paroissiaux qui, jusqu'à présent, ont travaillé trop isolés les uns des autres.

La *Revue des Maîtrises* mènera le bon combat pour une cause qui nous est chère. Les sympathies de tous nos amis lui sont donc acquies à l'avance.

S. E. le cardinal Dubois et M. Vincent d'Indy ont bien voulu accepter la présidence d'honneur du Comité de Patronage, qui comprend les personnalités les plus éminentes du monde religieux ; un grand nombre de maîtres de chapelle des cathédrales de France ont accepté de devenir, pour leurs diocésains respectifs, correspondant de la *Revue des Maîtrises*. C'est dire que l'organisation en apparaît comme des plus sérieuses, et que l'œuvre est digne de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la réforme, si nécessaire, de la musique sacrée.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail du fonctionnement de la *Revue des Maîtrises*. Disons seulement qu'elle sera mensuelle, avec, pour commencer, 8 pages de texte et 12 pages de musique vocale et instrumentale, gravées ; qu'elle ne publiera que de l'inédit, et que tous les efforts de ses fondateurs tendront à en faire, dès sa naissance, un organe aussi digne que possible de la cause qu'il devra servir.

La *Revue des Maîtrises* paraîtra en Janvier 1910. L'Administrateur de la *Revue* (18, rue Manon, à Nantes) répondra très volontiers à toutes les demandes de renseignements qui lui parviendront. Nos lecteurs voudront bien lui adresser leur adhésion.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avis. — A l'occasion des élections sénatoriales, la Compagnie d'Orléans informe MM. les Délégués sénatoriaux qu'elle envisage, en plus des trains réguliers, les mesures exceptionnelles suivantes pour leur permettre de se rendre au chef-lieu et d'en revenir le soir même.

Département du Finistère. — 1° Arrêt du train express 135 à toutes les stations comprises entre Quimperlé et Quimper.

2° Mise en marche de trains spéciaux à l'aller et au retour entre Quimper et Landerneau.

Landerneau : Départ, 6 h. 20. — Quimper : Arrivée, 8 h. 27.

Quimper : Départ, 21 h. 22. — Landerneau : Arrivée, 23 h. 07.

Ces trains s'arrêteront à toutes les stations. Le train de retour pourra être retardé, si c'est nécessaire.

3° Arrêt du train 3524, partant de Quimper à 21 h. 28, à toutes les stations comprises entre Quimper et Quimperlé.

4° Mise en marche des trains périodiques 3973 et 3943 sur Pont-l'Abbé et Douarnenez.

Quimper : Départ, 18 h. 15 et 18 h. 23.

Ces trains seront retardés si c'est nécessaire.

Les trains spéciaux prévus pour le retour des Délégués sénatoriaux sont révoqués à titre éventuel et ne seront pas mis en circulation si le scrutin était terminé assez tôt pour que les trains du service ordinaire puissent être utilisés.

P. S. — Des trains spéciaux seront également mis en marche :

Entre Landerneau et Brest :

Adjonction de voitures à voyageurs au train I. D. 13, partant de Landerneau à 23 h. 11, et mise en marche d'un train spécial sur Morlaix à 23 h. 15.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 4.42.

ORNEMENTS, BRONZES, STATUES (fabrication soignée) sont fournis à de bonnes conditions par la PROCURE GÉNÉRALE de Chalon-sur-Saône.

HUILES

Olive pure — Table — Comestible,

SAVONS 60 ET 72 %

Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.

Marque "ARISTIDE LE JUSTE"

N'achetez rien sans demander tarif à

ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE,

qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille, a repris les expéditions.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 3'50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

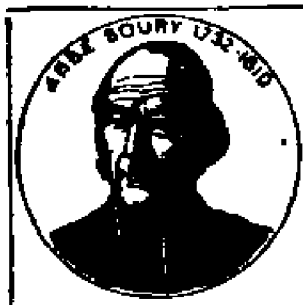
qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Clavierie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les **MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME** : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

635

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

35^e Année

Vendredi 16 Janvier 1920.

N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Étranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Évêché* : Association amicale des croix de guerre ; Nominations ; Décès ; Quête du 28 Décembre.

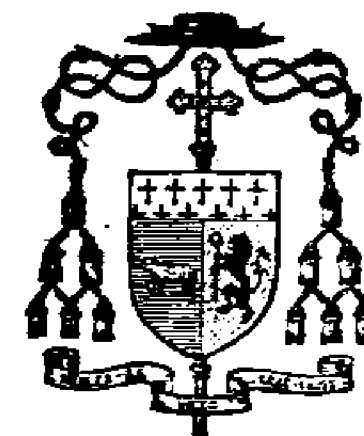
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Retraites de conscrits ; Nécrologie : M. le chanoine Rossi et

M. Lemardy, recteur de Plouzané ; Le Relecq-Kerhuon ; *Le Livre d'or du Clergé pendant la Guerre.*

III. Discours de S. S. Benoît XV au Sacré Collège (suite et fin).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 10 Janvier 1920.* — Il continue à souffler un certain vent de spéculation dont nous avons signalé l'ampleur il y a huit jours et qui, nous voudrions nous tromper, pourrait réserver quelques mécomptes.

Nos Rentes sont négligées. Par contre les Emprunts Russes sont en progrès, le 1906 passe à 50,75, le 1909 à 89,40, le consolidé à 38,25 et cependant ni les affaires ne vont bien là-bas, ni les coupons russes ne paraissent, en dernière heure, devoir être admis à notre prochain emprunt.

Les grandes Banques sont en excellente tendance. L'Union Parisienne très demandée s'avance à 1.168 en attendant sa prochaine augmentation de capital. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie est fermé à 670. La Banque Industrielle de Chine est recherchée à 881. Cet Etablissement se propose sous peu de réaliser une importante émission sur laquelle nous reviendrons. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est bien orientée à 281. Cet Etablissement procède en ce moment à l'émission de 490 francs de 20.000 obligations de 500 francs 6 % nets d'impôts présents et futurs de la Société des Forges et Ateliers de Construction G. Latécoère, Cette Société au capital de 10.000 000 de francs dont le siège social et à Bagnères-de-Bigorre, vient d'étendre son champ d'action en s'adonnant à la construction de wagons et voitures de tramways. En égard à cette spécialité, les besoins de nos réseaux, si tristement impérieux, doivent fournir des éléments précieux à cette entreprise dont déjà le carnet de commandes passe pour être bien garni.

Le Crédit Foncier s'élève à 670. Cet Etablissement dont il n'y a plus à louer la prudente et intelligente direction va procéder le 22 courant à l'émission de deux millions d'obligations communales des inées à des avances aux communes dévastées. Ces obligations de 500 francs du type 5 1/2 % seront offertes à 497,50 avec intérêts de 27,50 par an payables par semestre les 1^{er} Juin et 1^{er} Décembre de chaque année. Ces titres remboursables en 70 ans au plus tard, participeront chaque année à six tirages de lots qui auront lieu tous les deux mois, après le 10 Mai 1920, date du premier tirage. De cette façon deux cent treize obligations seront remboursées chaque année par 3 millions 500.000 francs de lots dont : Un lot de un million, un lot de 500.000 francs, 4 lots de 200.000 francs, six lots de 100.000 francs, six lots de 50.000 francs.

Pour assurer à ces obligations la plus grande diffusion et permettre aux petits capitalistes de s'y intéresser, le Conseil d'Administration du Crédit Foncier de France a décidé que les souscriptions seraient reçues en titres libérés ou en titres non libérés, au choix des souscripteurs. Les souscriptions en titres libérés seront servies jusqu'à concurrence de 800 000 titres. La libération des titres non libérés s'effectuera jusqu'au 30 Novembre 1922 dans l'intervalle des dates fixées par le prospectus d'émission.

Les trésoriers payeurs généraux et les receveurs des finances dans les départements, ainsi que tous les Etablissements de Crédit de Paris, ont décidé de prêter leurs guichets à cette émission qui sera ouverte le 22 Janvier 1920 et close le même jour.

Les chemins de fer français restent sans grande animation. Il n'en est pas de même des valeurs maritimes dont les cours ont notablement progressé. Transatlantique 606, Messageries 682, Maritime Française 670.

En valeurs industrielles, la Thomson en pleine reprise finit à 923. Raffinerie Say 1 090. Les cuprifères se maintiennent malgré la baisse du prix du métal à Londres. Rio 2.030, Boléi 880. Les pétrolifères très agitées subissent des à coups et terminent moins bien tenues. Les Mines Mexicaines sont demandées.

35^e ANNÉE.

Vendredi 16 Janvier 1920

N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Janvier. — 2^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de la Chaire de Saint-Pierre, de S. Paul et de S^t Prieque.
A vêpres, mémoires du suivant, de la Chaire de S. Pierre, de S. Marius et ses Compagnons, de S. Canut.
Lundi, 19. — S. Melaine. Evêque. Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 20. — S. Fabien, Pape. et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Mercredi, 21. — S^t Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 25. — 3^e après l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Carhaix.	du 17 au 20 Janvier.
Hôpital de Lesneven	du 21 au 24

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Association amicale des croix de guerre. — Monseigneur autorise et encourage les membres du clergé qui ont reçu la croix de guerre à faire partie de l'Association amicale des croix de guerre, dont la section départementale est représentée par M. Thomas Adolphe, lieutenant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, 45, avenue de la gare, Quimper.

Cette association, qui n'a aucun caractère politique, a pour but de maintenir un lien patriotique entre les anciens frères d'armes, de revendiquer leurs droits, et de défendre les intérêts des veuves et des orphelins de la guerre.

II. Nominations. — Ont été nommés :

Recteur de Plouzané, M. Portier, recteur de Scrignac ;
Recteur de Scrignac, M. Grall, vicaire à Plouguerneau ;
Vicaire à Plouguerneau, M. Madec, vicaire à Ergué-Gabéric.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Rossi (Lucien-Marc-Gabriel), chanoine honoraire, décédé le 3 Janvier 1920.

IV. Quête du 28 Décembre. — Beuzec-Conq, Bohars, Carhaix, Clobars-Fouesnant, Concarneau, Daoulas, la Forêt (Landerneau), Gouesnou, Guerlesquin, Guilvinec, Guipavas, Guissény, Hanvec, Huelgoat, Kerlouan, Kernilis, Lampaul-Plouarzel, Landeleau, Landerneau, Lanriec, Leuhan, Locmélard, Locquéholé, Loperhet, Mahalon, La Martyre, Meilars, Mellac, Milizac, Moëlan, Motreff, Nizon, Carmes (Brest), Kerbonne, Ouessant, Penbars, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plobannalec, Plogonnec, Plonéis, Plouarzel, Ploudiry, Plouédern, Plouégat-Guerrand, Plouénan, Plouézoc'h, Plougasnou, Plougastel-Daoulas, Plougouven, Plougouven, Plougoulm, Plougourvest, Plouguer, Pilier-Rouge, Plouguerneau, Plouguin, Plouhinec, Ploumoguier, Plounéour-Ménez, Plounéour-Trez, Plounéventer, Plounévél, Plounévez-Lochrist, Plouvien, Plouvorn, Plouyé, Plouzané, Plouzévédé, Plovan, Plouzévet, Pluguffan, Pont-Aven, Pont-Croix, Pont-de-Buis, Pont-l'Abbé, Porspoder, Port-Launay, Poullan, Poullaouen, Primelin, Quéménéven, Querrien, Quimerc'h.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 18 Janvier* : Messes à 6, 7, 8, 9, et 10 heures (grand'messe) — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

*Jeu*di : A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e Dimanche après l'Épiphanie (18 Janvier)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour Marie Michelet, membre de la confrérie des Trépassés.

Retraites de conscrits. — Deux retraites de conscrits auront lieu bientôt à la maison de Retraite de LESNEVEN.

La première, à laquelle sont invités les conscrits des cantons de Daoulas, Landerneau, Landivisiau, Ploudiry, Plouescat, Plouzévédé et Sizun, s'ouvrira le mardi 27 Janvier, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin, 31 Janvier.

La seconde, à laquelle sont invités les conscrits des cantons de Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Lambézellec et Brest, s'ouvrira le mardi 3 Février, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi 7 Février.

Les retraitants sont priés d'apporter leurs provisions de sucre et de beurre.

Des retraites semblables se donneront : — A la maison de Retraite de QUIMPERLÉ, du lundi 2 Février, à 5 h. 1/2 du soir, au vendredi matin. — A la maison de Retraite de QUIMPER, les deux premières semaines du Carême : mais comme, pour chacune de ces retraites de Quimper, on ne pourra recevoir plus de 50 retraitants, elles seront réservées aux conscrits du 1^{er} contingent. Ceux dont le départ est plus éloigné auront ensuite leurs retraites spéciales. — A la Salette de MORLAIX, du 3 Février au 7, retraite des conscrits du Haut-Léon et du Tréguier.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ces retraites aux prônes, et voir les conscrits de leurs paroisses pour les engager à prendre part à ces saints exercices dont l'importance est souveraine au point de vue de leur persévérance.

Nécrologie. — I. M. ROSSI (LUCIEN-MARC-GABRIEL), *Chanoine honoraire*. — L'air de santé et la forte constitution de M. le chanoine Rossi ne laissaient pas prévoir à si courte échéance le rapide dénouement qui, en moins d'une demi-heure, l'a arraché, le samedi matin 3 Janvier, à l'affection de sa sœur et à l'universelle sympathie dont il était entouré à Quimper et dans tout le diocèse. Appelé en toute hâte, M. le Curé de Saint-Corentin n'eut que le temps de lui administrer l'Extrême-Onction et de lui donner, avec l'absolution, les indulgences de la bonne mort : M. Rossi, frappé au cœur, expirait aussitôt.

Né à Quimper le 16 Octobre 1844, le jeune Lucien Rossi fit ses études complètes à Vannes, au collège des Pères Jésuites. Il emporta des maîtres qui y enseignaient l'impression la plus affectueuse et la plus durable. Lorsque, en 1880, les trop célèbres décrets dispersèrent les Pères de la Maison de Saint-Joseph, l'ancien élève de Vannes fut très heureux de leur offrir l'hospitalité dans sa maison de Kernisy.

Une année de Philosophie au Séminaire de Quimper, et quatre années de théologie à Rome le préparèrent à la réception des saints Ordres. Il était prêtre quand il revint à Quimper en 1870. Tôt après, en Octobre, la paroisse de Locudy le recevait comme vicaire. Le souvenir n'y est pas encore perdu de la distinction du jeune prêtre et de ses premiers essais, plutôt embarrassés, de conversation et de prédication après quelques semaines de commerce avec une grammaire et un lexique bretons.

En dépit d'une bonne volonté si nettement affirmée, le ministère paroissial ne répondait pas entièrement à ses dispositions. Il en sortait en 1873 pour devenir sous-principal du collège de Lesneven. Il n'y passait guère que le temps de prendre une part considérable à la construction de l'élégante chapelle de l'établissement. Après deux années de sous-principalat, en effet, il entra, en 1885, comme aumônier de la Miséricorde de Kernisy, dans le poste qu'il

devait occuper pendant près de quarante années, à la grande satisfaction des religieuses et des pensionnaires de la maison.

Adonné d'abord au soin des âmes, il n'omettait pas de s'intéresser efficacement aux conditions matérielles où se mouvaient ses ouailles. L'établissement lui dut — et non seulement à ses avis, mais à sa large contribution personnelle — des aménagements plus avantageux et des agrandissements des locaux, des améliorations dans le régime du travail, et surtout la création de la succursale de Ker-Anna dont il assura seul, malgré la distance, pendant de longues années, le service religieux.

L'activité de M. Rossi ne pouvait se confiner néanmoins dans d'aussi étroites limites, un peu en marge de la vie intellectuelle et religieuse du diocèse. Le canonical qui lui était conféré en 1884 annonçait plus qu'il ne récompensait les services qu'il était capable de rendre.

Homme d'initiative, d'un dévouement qu'alimente et que multiplie sa générosité, joignant à la bonne humeur l'entrain et à la serviabilité la décision et l'autorité, il est fait pour exciter et soutenir les énergies, organiser les grandes manifestations diocésaines, assumer les responsabilités que créent des dispositions législatives nouvelles. Il entre ainsi dans les rôles les plus variés et les plus utiles.

En Octobre 1886, transformant et développant le *Bulletin de l'Enseignement*, créé en 1882 pour combattre les lois Ferry, il fonde la *Semaine religieuse* et la dirige jusqu'en Mai 1892. Déjà, depuis quelques années, en collaboration avec M. de Penfeunteyo, curé de la Cathédrale, il entraîne vers la Grotte de Lourdes les premiers pèlerins dont le flot pieux, chaque année grossi, ne s'arrêtera que devant les impossibilités créées par la guerre. Il organise les fêtes du couronnement de N. D. du Folgoat et les réceptions dont elles sont l'occasion. Les graves problèmes de l'enseignement chrétien ne peuvent le laisser indifférent : s'il s'agit de fondations d'écoles, de constitution de sociétés civiles, il offre son nom, les avantages de sa situation indépendante, son temps, ses démarches personnelles et, mieux encore, ses ressources. Pour défendre la bonne réputation de ses confrères, qu'une presse sans vergogne poursuit de ses calomnies, il accepte la présidence de la Ligue de Défense sacerdotale. L'opportunité d'une telle ligue dit assez l'importance des fonctions dévolues à son président ; plusieurs journaux diffamateurs ont fait, sous le coup de condamnations et des amendes qui les frappèrent, la preuve de l'activité qu'il y déploya.

Dans les milieux quimpérois même, l'action sacerdotale de M. Rossi, pour être plus discrète, n'en était pas moins bienfaisante.

Trente-cinq ans durant, il fut l'aumônier et le conseiller écouté de la Congrégation des Dames. Aumônier en même temps de la Société de Secours mutuels Saint-Joseph des ouvriers quimpérois, il est fidèle à sa conférence des réunions mensuelles. Il s'intéresse

aux familles des membres de la Société, les visite dans leurs maladies, leur vient en aide dans leurs difficultés.

Le bien qu'il fait ainsi est peu apparent, mais plusieurs qui l'ont rencontré dans ces pieuses visites se souviennent de sa bonté et de ses conseils au moment des suprêmes adieux et se laissent réconcilier par lui avec le Dieu qu'ils ont oublié. Tous les milieux, d'ailleurs, lui sont ouverts : il porte partout sa bonne parole joyale et encourageante, allant presque au devant des difficultés qu'il soupçonne pour s'offrir à leur trouver une solution. Pour une démarche pénible à faire, un avis délicat à faire entendre, l'annonce d'un deuil à faire accepter avec résignation, une infortune cachée à soulager, c'est à lui qu'on a recours, et il s'y emploie avec empressement. Quelque confrère est-il à court d'un ouvrier pour une retraite, d'un prédicateur pour un sermon de circonstance ? M. Rossi est toujours prêt à rassurer d'un sourire le solliciteur embarrassé. Il confesse d'ailleurs à la Cathédrale, régulièrement, le samedi et les veilles de fête, et nombreux sont les pénitents qui vont lui demander exhortations et conseils.

Un accident qui lui survint à Saint-Renan, il y a une dizaine d'années, faillit briser tout net cette ardeur d'apostolat. Il en garda de la lourdeur dans sa marche, mais s'il fut moins alerte, il ne renonça à aucune des visites qu'il aimait faire au chevet de ses amis malades. Il prit, à sa façon, sa part des devoirs que la guerre imposait à tous : pendant quatre ans, on le vit, deux fois par jour, monter la pente qui mène à Saint-Yves, gravir les escaliers et les étages de l'hôpital militaire dont il s'était constitué l'aumônier, parcourir les salles, faire de longues stations auprès des blessés et des fiévreux et, familier et affable avec tous, n'en laisser aucun sans son mot de réconfort quotidien.

Tout cela, pourtant, n'était pas sans inquiéter un peu son excellente sœur, M^{me} Raimond, qui, pour dévouée qu'elle était entièrement à ses œuvres, pour associée qu'elle était intimement à ses charités, n'ignorait pas, avertie par son médecin, les conséquences possibles de ces généreuses imprudences. Elle le voyait fatigué, tenant néanmoins à « aller jusqu'au bout », comme il lui dit un jour qu'elle voulait le modérer, n'hésitant pas devant un nouvel effort pour porter un mot de consolation à un malade ou à un vieillard. Le dénouement qu'elle redoutait est venu brusquement mettre un terme à cette belle carrière sacerdotale au moment où, voulant puiser à la source du dévouement et de la charité, M. Rossi s'apprêtait à offrir le Saint-Sacrifice dans son oratoire privé du boulevard de Kerguelen.

Les obsèques du vénéré défunt, présidées, comme nous l'avons dit, par Monseigneur, ont été célébrées à la cathédrale devant un nombreux clergé, le lundi matin, 5 Janvier. En y assistant en foule et en accompagnant son cercueil jusqu'au cimetière Saint-Joseph, ses compatriotes de Quimper et les nombreux étrangers qui se sont joints à eux ont montré en quelle haute estime ils tenaient le caractère et les vertus de ce prêtre dont on peut dire qu'à l'imitation du divin Maître il a passé en faisant le bien.

II. M. LEMERDY (JEAN), Recteur de Plouzané. — Le mardi 5 Janvier, le bon M. Jean Lemerdy, recteur de Plouzané depuis 1902, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, après une courte maladie. Courte, en effet, puisque au premier jour de l'An nouveau, du haut de la chaire chrétienne, il offrait encore, à ses bien-aimés paroissiens, des vœux de bonne et sainte Année.

La mort fut prompte, mais non pas inopinée. La mort ne surprend pas le sage. M. Lemerdy était un sage dans toute l'acception surnaturelle de ce mot. A l'injonction de Celui qui est le Maître de la vie et de la mort, il était toujours prêt à émigrer vers la vraie Patrie du chrétien.

Durant ses études primaires et secondaires ; au Grand Séminaire, il fut un bon et fidèle serviteur de N. S. Jésus-Christ, avant de devenir, par le sacerdoce, son ami, et l'homme même de Dieu. *Tu autem, o homo Dei !*

Vicaire, à Landéda, de M. Cohannec qui avait été son principal au collège Saint-François de Lesneven, puis à Saint-Martin des Champs ; recteur de Saint-Eutrope, ensuite de Plouzané ; partout, il se montra le travailleur « inconfusable » dont parle saint Paul ; partout, un exemplaire vivant pour les âmes que le Maître lui avait confiées. Que de fois ses familiers n'ont-ils pas cueilli sur ses lèvres ces deux mots exquis qui étaient en quelque sorte sa devise : *Piè vivere*, la vie entière pénétrée de l'esprit de piété ! La piété, pour le simple chrétien, à plus forte raison pour le prêtre, consiste à chercher en toutes choses la gloire de Dieu et le salut des âmes. M. Jean Lemerdy en eut la passion, et ses amis ont goûté, maintes fois, la justesse parfaite du son que faisaient vibrer dans son âme très haute les mots sacrés de devoir et de zèle pour « les choses qui sont de notre Père céleste ».

Piè vivere : c'est l'exacte régularité dans les exercices spirituels qui incombent au prêtre. M. Lemerdy n'y manquait pas : la méditation du matin et la préparation à la sainte messe ; la récitation du bréviaire aux heures idoines ; la visite quotidienne au Très Saint-Sacrement ; la retraite du mois ; la ponctualité au confessionnal ; les visites fréquentes et faites *con amore* aux malades ; le goût du catéchisme, surtout du catéchisme aux tout petits enfants qu'il chérissait d'un amour de choix... Toutes ces choses, disait Bossuet, sont simples en apparence ; ce sont ces choses simples, les communes pratiques de la vie sacerdotale que Jésus-Christ louera au dernier jour, devant ses Saints Anges et devant son Père !

Le *piè vivere*, c'était encore, pour M. le Recteur de Plouzané, se faire tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. C'était se montrer hospitalier envers quiconque frappait à son huis ; c'était pleurer avec ses paroissiens qui pleuraient, et, leur montrer un visage joyeux s'ils étaient dans la joie ; c'était une aménité sans limites à l'égard de ses vicaires qu'il considérait comme ses enfants ; c'était supporter magnaniment les misères grandes ou petites de la vie. Si parfois, les injustices des hommes et les injures de la

vie faisaient mine de monter à l'assaut de son âme, par la grâce de Dieu il tenait son âme si élevée que ces injustices ou injures ne purent jamais l'atteindre.

La physionomie morale de M. Lemerdy ne serait pas ce qu'elle est, si l'on n'y signalait les deux traits suivants.

M. Lemerdy a aimé la gloire de la maison où N. S. Jésus-Christ daigne séjourner pour être avec ses enfants jusqu'à la fin des temps : il a restauré l'église de Saint-Eutrope et celle de Plouzané. Mais par-dessus tout, peut-être, M. le Recteur de Plouzané a eu le souci des écoles chrétiennes au service de ses paroissiens.

En 1911, à une petite distance de Plouzané trépassait un prêtre dont la bonté et la charité sont restées proverbiales dans le diocèse : M. Kersimon. Quelques heures avant d'expirer, il tint ce propos qui est admirable : « Je meurs content parce que je laisse tous les enfants de la paroisse entre les mains de maîtres chrétiens et de maîtresses chrétiennes ». La paroisse de Plouzané jouit du même bonheur que celle de Ploumoguier, et M. Lemerdy aurait pu en dire autant que M. Kersimon.

Les obsèques de M. le Recteur ont été triomphales. L'église était pleine. M. le Curé de Saint-Renan a fait la levée du corps. M. Boucher, recteur de Loc-Maria a chanté la messe. M. Colin, doyen honoraire, compatriote et ami d'enfance de M. Lemerdy a donné l'absoute. Un nombreux clergé est venu accompagner à sa dernière demeure ici-bas le bon M. Lemerdy.

Et pour terminer ce trop long article je dirai encore avec Bossuet : « Il nous reste de ce cher ami ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de le rejoindre dans le jour de l'éternité. Et, en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie ».

Vous ne savez que faire de vos journaux une fois lus, Semaine religieuse, Croix, Progrès, Nouvelliste, etc. Ne les jetez pas. Glissez les dans les boîtes disposées pour les recevoir à l'entrée du chœur des églises de Saint-Corentin et Saint-Mathieu. Les Noëlistes se chargeront de les faire parvenir à des familles intéressantes qu'ils instruiront et édifieront. C'est un moyen de diffusion des bonnes lectures qui est à la portée de tous.

LE RELECQ-KERHUON. — Le Cinquantenaire de la Paroisse. — Il y a cinquante ans, cette année, le Relecq était détaché de Guipavas et érigé en paroisse sous le vocable de N.-D. du Relecq. La petite bourgade d'alors s'est développée au point d'égaliser comme chiffre de population la paroisse-mère. La vieille chapelle a fait place à une des plus belles églises modernes et un carillon à rendre jalouses les cathédrales batance au-dessus de la vallée de l'Elorn ses notes harmonieuses (do dièze, ré dièze, fa, sol dièze).

En cinquante ans, N.-D. du Relecq n'a eu que deux pasteurs. Au bon et original père Letty, qui en fut titulaire vingt-six ans

durant, a succédé le meilleur en même temps que le plus modeste des recteurs, M. l'abbé Branquet, qui pourrait presque faire coïncider ses noces d'argent de pasteur avec les noces d'or de cette paroisse qu'il a si sagement administrée. En plus de notre superbe église romane, nous lui devons, en effet, deux écoles libres florissantes, un cercle-patronage, l'œuvre des catéchistes volontaires et la fondation d'une congrégation de Mères chrétiennes et d'Enfants de Marie.

Dimanche prochain, 18 Janvier, sous la présidence du doyen des prêtres du Relecq, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, sera célébré le cinquantenaire de la fondation de la paroisse. A cette occasion, un magnifique Chemin de Croix, offert par une généreuse paroissienne en souvenir de son fils mort au champ d'honneur, sera béni. M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest parlera en breton à la grand'messe et donnera un sermon français aux vêpres.

L'autel du Sacré-Cœur, qui devait être inauguré ce même jour, ne pourra l'être que plus tard, diverses circonstances en ayant retardé l'achèvement. Le Relecq, en plus d'un maître-autel de toute beauté, en possède quatre autres dédiés à N.-D. du Relecq, Saint-Pierre, Sainte-Anne et Sainte-Barbe.

Tous les catholiques de la paroisse se feront un honneur d'assister aux cérémonies de cette journée mémorable.

Le Livre d'or du Clergé pendant la Guerre, par M. l'abbé G. PONDAVEN. — Un volume de 272 pages avec photographures. A. de Kerangal, éditeur. 5 francs, chez MM. Guivarc'h et Le Goaziou, libraires à Quimper.

M. l'abbé Pondaven vient d'élever à l'honneur du clergé de notre diocèse un monument dont on peut dire qu'il sera, par la qualité de la matière que n'a en rien dépréciée le talent de l'artisan, *ære perennius*. Son *Livre d'or* mérite entièrement son titre.

L'auteur a eu à sa disposition le volumineux dossier des correspondances des prêtres et des Séminaristes mobilisés, des citations rapportées des champs de bataille, des discours de Monseigneur, des articles de Presse, où, pendant cinq ans de guerre, s'est exprimée sous toutes les formes la vie patriotique et religieuse de notre diocèse.

Il n'a pu évidemment tout reproduire ni même tout analyser. Mais tout ce qu'il y avait de paillettes et de pépites d'or, de pierres précieuses et de métal rare dans ce riche terrain d'alluvions, il l'a recueilli, débarrassé de sa gangue s'il y avait lieu, poli et taillé, et, avec un art consommé du détail et de l'ensemble, en a composé de superbes mosaïques, autrement dit, les différents chapitres de son livre.

La vie du prêtre aux armées, la vie du clergé demeuré au diocèse, c'est la division toute naturelle de son travail. Il n'oublie pas que le prêtre du front est souvent un combattant et qu'en fait

d'héroïsme à déployer dans les rencontres sanglantes il ne le cède à aucun autre, mais ce qu'il aime rechercher dans l'action du prêtre aux armées c'est surtout ce qui porte la marque de sa vocation, ce qui rend témoignage à sa mission de conquérant des âmes pour laquelle il a été choisi, sacré, armé. L'ambiance surnaturelle qu'il crée et entretient tant à la tranchée qu'à l'hôpital et aux formations de repos, le courant de foi et de piété qu'il y fait passer par l'exemple et par la parole, c'est ce que M. Pondaven se plaît à mettre en lumière, et il ne se trompe pas lorsqu'il fait dépendre du degré d'intensité de ce courant et de la qualité de cette ambiance le « potentiel » patriotique des régiments.

La même relation s'affirme, d'ailleurs, à l'arrière, parmi le « civil ». Si le moral n'y a fléchi qu'à de courts et rares intervalles, c'est très justement que M. Pondaven en fait honneur aux prêtres des paroisses et des collèges qui, sans compter avec leurs forces, sans rien accorder aux droits de l'âge, ont porté avec un rare courage, mais non parfois sans en être brisés, le poids d'un ministère devenu écrasant.

Le clergé paroissial et enseignant, sans doute, mais, à sa tête, l'Evêque. Par ses lettres pastorales et ses circulaires, par ses discours et ses allocutions aux cérémonies de la cathédrale et aux grands pèlerinages où se pressent, à côté des anciens qui demeurent, les jeunes qui partent, par ses conversations, l'Evêque est l'âme même de la résistance : semeur infatigable d'optimisme et de confiance, il confirme l'opinion publique dans l'espérance et la certitude de la victoire, il excite les dévouements, magnifie les sacrifices et fait tout converger vers le salut de la Patrie.

M. Pondaven consacre spécialement un chapitre à son action, mais à toutes les pages de son livre on la saisit : on la voit pénétrant de surnaturel l'esprit du combattant, échauffant le zèle des infirmiers et des brancardiers, raidissant contre le découragement le ressort éprouvé des prisonniers et, à l'arrière, étendant sa sollicitude à tout et jusqu'aux champs négligés où elle veut que poussent abondantes, sous l'effort des mains de femmes et de vieillards, les moissons qui nourriront les légions de nos sauveurs.

Dans une dernière partie de son livre, et non la moins impressionnante, l'auteur établit la liste funèbre des prêtres et des séminaristes tombés sur les champs de bataille ou morts à la suite de l'horrible catastrophe. C'est la « frise de beauté », le « défilé des héros » dont a parlé M. le chanoine Abgrall. D'innombrables citations, décorations et promotions les accompagnent et leur font le plus admirable et le plus expressif des festons.

Tableaux d'une éloquence émouvante devant lesquels s'évoquent dans leur livrée ensanglantée, pareils à des martyrs, des êtres de jeunesse et de force, de beauté morale et de fierté, au regard doux de victimes volontaires, au front rayonnant de gloire patriotique et d'espérance divine ; et l'on songe, en fermant le livre, tandis que le regret se fonde doucement en admiration, que si le présent eût été plus beau avec eux, il est peut-être plus riche, plein de

leur souvenir, fécondé par leur sacrifice, soutenu par leur intercession et guidé par la trainée lumineuse que laisse après eux la splendeur de leurs exemples et de leurs vertus. F. C.

Discours de S. S. Benoît XV au Sacré Collège.

(Suite et fin.)

Nous devrions donc envisager avec épouvante l'avenir des individus et de la société. Nous en serions épouvantés, en effet, si les vœux du Sacré Collège ne Nous suggéraient l'espoir de voir se renouveler ces biens de la paix, qui commencèrent à resplendir dans le monde quand naquit à Bethléem le divin Sauveur.

Car la foi nous le répète aujourd'hui : *Ipse*, c'est-à-dire Jésus qui nous est né, *est pax nostra*, à la seule condition que nous opposions au mal le remède. Au mal de la rébellion contre Dieu, que l'individu oppose le remède de la parfaite soumission aux décrets divins, prêchée par l'Enfant de Bethléem, qui est venu au monde *ut faceret voluntatem Patris* ; au mal de l'orgueil, qu'il oppose le remède de l'humilité pratiquée par Celui qui, étant Dieu, s'est présenté comme un homme mortel ; finalement, au mal de l'égoïsme, qu'il oppose le remède de la charité de Celui qui a pris sur lui nos maux pour nous donner ses biens. L'ordre voulu par Dieu dans la création sera alors rétabli ; alors, la paix reviendra réjouir les individus, grâce à l'esprit de foi que ravive l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ.

Ipse, c'est-à-dire Jésus qui nous est né, *est pax nostra*, devra dire la société aussi, si elle oppose au naturalisme, dominant aujourd'hui, la doctrine et l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oh ! l'Enfant de Bethléem sera aussi la paix de la société si elle s'incline, avec ses organismes sociaux eux-mêmes, devant la souveraineté inaliénable du *Rex regum et Dominus dominantium* ; il sera pour elle la paix si, adoptant la sagesse chrétienne, elle s'efforce de créer ce que le génie d'Augustin appela la « cité de Dieu », en opposition avec la « cité du monde ».

Loin donc d'envisager avec épouvante l'avenir des individus et de la société, Nous Nous associons au vœu du Sacré Collège, en désirant d'abord que se ravive l'esprit de foi dans les individus et dans la société, et que celle-ci comme ceux-là puissent ensuite jouir longuement des fruits de cette paix qu'engendre une vraie vie de foi.

Après avoir enseigné aux Romains que « le règne de Dieu n'est point nourriture ni boisson, mais justice et paix et joie dans l'Esprit-Saint », l'apôtre saint Paul concluait ainsi cette leçon : « Faisons donc ce qui contribue à la paix : *Itaque quæ pacis sunt, sectemur.* » (Ad Rom., xiv, 19.)

Nous aussi, comme l'Eminentissime doyen du Sacré Collège

a voulu le rappeler, Nous avons récemment coopéré, dans la faible mesure de Nos forces, à l'extension du règne de Dieu, en promouvant la propagation de la foi dans le monde entier. Et aujourd'hui, recueillant de lèvres autorisées une parole opportune, Nous pouvons ajouter que le zèle à évangéliser ceux qui sont éloignés suppose chez ceux qui sont proches un amour pratique pour l'incalculable don de la foi. C'est pourquoi, après avoir travaillé à raviver l'esprit de foi par le souvenir de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il soit donné aux individus et à la société de goûter plus abondamment les fruits de cette paix que la seule foi peut donner, Nous devons, Nous aussi, rappeler avec saint Paul l'obligation de faire ce qui sert à maintenir cet incalculable bien : *Itaque quæ pacis sunt, sectemur.* Parce que *pacis sunt*, ils contribuent à la paix, les actes de soumission et d'obéissance aux lois divines et humaines, qui, d'une façon directe ou indirecte, reconnaissent le suprême domaine de Dieu sur la créature ; *pacis sunt*, elle contribue à la paix la condescendance dont nous usons, dans nos paroles et nos actes, à l'égard de nos frères, y fallut-il quelque sacrifice d'amour-propre. Que si, de la considération du bien individuel, on passe à celui de la société, Nous devons répéter une fois de plus l'exhortation de saint Paul : *Itaque quæ pacis sunt, sectemur.* *Pacis sunt*, les actes publics par lesquels on reconnaît que, ni par les écoles, ni par les tribunaux, ni par les assemblées publiques, Dieu ne doit être frappé d'ostracisme, lui qui est le Seigneur, non seulement des individus, mais aussi de la société ; *pacis sunt*, les efforts et les sollicitudes pour établir l'alliance des peuples sur la base de la justice ; *pacis sunt*, les arbitrages et les sentences qui condamnent les peuples vaincus à une peine équitable, non à la destruction.

Il serait superflu d'insister sur les enseignements de la foi pour démontrer, davantage encore, que la société ne trouvera point la paix ailleurs que dans le Christ, — et que l'individu ne pourra posséder la paix qu'en devenant activement chrétien.

Aussi, en remerciant le Sacré Collège de Nous avoir fourni l'occasion d'exprimer les souhaits que Nous venons de formuler pour la société présente et pour chacun de ses membres, Nous offrons, à Notre tour, à l'Eminentissime doyen et à ses collègues, Nos vœux affectueux de tout ce qui peut leur être un accroissement de bien véritable. Nous appelons encore le bien de la paix, qu'engendre la vie de la foi, sur tous ceux qui se sont plu à Nous entourer filialement de leur présence, et Nous demandons au Seigneur de confirmer, par sa bénédiction, Nos vœux et Nos souhaits, car la paix de tous ses fils est, aujourd'hui plus que jamais, la meilleure joie d'un père.

Revue du Clergé Français. — Sommaire du numéro du 1^{er} Décembre 1919 : J. BRICOUT : Mgr d'Hulst apologiste. La défense de la morale chrétienne, p. 321. — E. TAUZIN : Les lois de la conversion, p. 339. — R. LANUVIÈRE : La lumière du monde (fin), p. 351. — A. VILLIEN : Chronique de liturgie et de droit canonique. II. Droit canonique, p. 369.

Consultations et Renseignements. — A BODINHOX : « Sanatio in radice », p. 384. — J. RIVIÈRE : Sur l'esclavage, p. 385.
Tribune libre et documents : Crise de l'anglicanisme, p. 387. — Cardinal MERCIER : La France ! p. 395.
Notes bibliographiques, p. 396.
 Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

LA FOI CATHOLIQUE, revue critique, anti-kantiste, des questions qui touchent à la notion de la foi. — Fondée en Janvier 1908 pour combattre l'invasion de la pensée allemande. — Paraît tous les mois. — Organe de l'Union « pro Fide et Doctrina », ligue d'action anti-laïciste.
 Bureaux : 25, rue Vaneau, Paris-7^e.

Publication unique par la netteté de son programme, sa haine des atténuations doctrinales et les témoignages hors de pair reçus du Saint-Siège et de l'Episcopat.

Lutte sans compromission contre la source des erreurs modernes : la philosophie du germanisme et de la Révolution et ses conséquences actuelles : laïcisme maçonnique, socialisme, modernisme, libéralisme qui aveugle et paralyse les catholiques.

Fondateur-Directeur : Chancine GAUDEAU.

Lire actuellement dans la « Foi Catholique » :

Mgr JOUIN. — La guerre maçonnique. Révelations sur l'accord de la franc-maçonnerie et de l'Allemagne dans la guerre et l'après-guerre.

« Le pouvoir secret de Caillaux lui venait de la maçonnerie ».

B. GAUDEAU — Elections et laïcité. Au fond, au-dessus et au delà des élections.

B. GAUDEAU. — Le théocentrisme, seul remède à l'égocentrisme allemand et maçonnique. La société des nations, machination maçonnique et germaniste. — Le fond de l'équivoque démocratique et libérale.

P. DAULNY. — La chimère malfaisante du socialisme. — Le Syndicalisme d'après la science économique, le droit naturel et la doctrine catholique, etc.
Abonnements : Un an : France, 20 fr ; Etranger (U. P.), 25 fr. Les abonnements sont d'un an et partent de Janvier.

Collection complète de la *Foi Catholique*. L'arsenal le plus complet de réponses vraiment scientifiques à toutes questions religieuses, politiques et sociales de l'heure présente.

De 1908 à 1920, 24 volumes à 10 fr. net le volume. Port en sus.

REMÈDES DE LA SALETTE

EXTRAIT VÉGÉTAL

DÉPURATIF

*Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
Rhumatismes*

PRIX : 6^f

Toutes Pharmacies

PILULES
FORTIFIANTES

*Épuisement nerveux
Pauvreté du sang
Étourdissements
Lassitude - Tristesse
Vapeurs*

PRIX 5^f

BROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE - GRENOBLE

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
*Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 4.12.

HUILES

Olive pure — Table — Comestible,
SAVONS 60 ET 72 %
 Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.
 Marque « ARISTIDE LE JUSTE »

N'achetez rien sans demander tarif à
ARISTIDE BERTRAND
 77, rue de St-Julien, MARSEILLE,
 qui après transfert de sa maison de Salon à Marseille,
 a repris les expéditions.

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs ; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

636

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Émission de 2 MILLIONS d'OBLIGATIONS communales
de 500 fr. 5 1/2 avec LOTS

PRIX D'ÉMISSION : 467 fr. 50

Les souscriptions sont reçues :

1° Pour les Titres non libérés :

40 fr. en souscrivant; 40 fr. à la répartition.

Le surplus en 8 versements échelonnés sur 2 ans 1/2.

2° Pour les Titres libérés :

100 fr. en souscrivant; 397 fr. 50 à la répartition.

6 tirages par an pour 3.500.000 fr. de lots,
dont 1 de UN MILLION, 1 de 500.000 fr.

4 de 400.000 fr. et 6 de 100.000 fr.

Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE le 22 JANVIER 1920

A PARIS : Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Sociétés de Crédit.

dans les DÉPARTEMENTS } chez MM. les TRÉSORIERS PAYEURS GÉNÉRAUX
 } chez MM. les RECEVEURS PARTICUL. DES FINANCES
ou dans les Agences et Succursales des Sociétés de Crédit.

On peut souscrire par correspondance pour 6 titres et plus.

Notice insérée au Bull. des Ann. légales obligatoires du 5 Janvier 1920.

ANÉMIE

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5^{fr} 50 franco et Ph^{ie}.

35^e Année

Vendredi 23 Janvier 1920.

N° 4

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Étranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Évêché.

II. — Apostolat de la Prière

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Retraites de conscrits ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nécrologie.

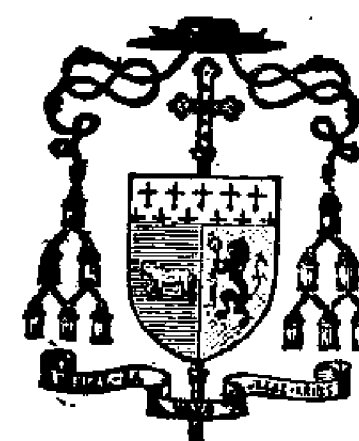
IV. — La France et les Missions.

V. — Chronique générale : Nouveau pèlerinage des veuves de guerre à Rome ; Mort de Mgr Fabre ; Les sympathies françaises dans l'Amérique du Sud.

VI. — Les sanctuaires de la Vierge dans le diocèse : III. La chapelle de N.-D. du Run, en Guipavas (à suivre).

VII. Bibliographie.

VIII. Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

DENTIFRICES
DES RR. PP.
BÉNÉDICTINS
DE SOULAC
REELLEMENT FRANÇAIS

ÉLIXIR
POUDRE
PÂTE
PÂTE-SAVON
SAVON DUR





PÂTE ou PÂTE-SAVON EN TUBES



SAVON DUR
EN BOÎTES ALUMINIUM

ÉLIXIR

35^e ANNÉE.

Vendredi 23 Janvier 1920.

N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Janvier. — 3^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de la Conversion de S. Paul, et de S. Pierre.
A vêpres, mémoires du suivant, de la Conversion de S. Paul, et de S. Pierre.

Lundi, 26. — S. Polycarpe, Evêque. Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S^{te} Agnès. Simple. Rouge.

Jeudi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 30. — S^{te} Martine, Vierge Martyre. Semi-double. Rouge.

Samedi, 31. — De la Férie. Semi-double. Vert.

Dimanche, 1^{er} Février. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital civil de Brest.	du 25 au 28 Janvier.
Pont-Aven.	du 29 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la paroisse du Relecq-Kerhuon, Monseigneur a autorisé M. l'abbé Branquet, recteur de la paroisse, à porter la mosette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Février 1920 approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LE BUDGET CATHOLIQUE : ORDRE ET GÉNÉROSITÉ

Un bon chrétien a le devoir de donner de son argent, non seulement aux pauvres, mais aux œuvres : c'est la charité sociale nécessaire comme la charité individuelle. Mais ne donnons pas sans discernement. Il y a une hiérarchie des besoins et nous aurions tort de n'écouter, dans nos largesses, que des sympathies parfois

mal éclairées. Surtout, soyons généreux. Il est à remarquer que les bourses les mieux garnies ne sont pas toujours celles qui s'ouvrent le plus largement : plus d'une fois, ce n'est pas le pauvre, mais le riche qui ne donne aux œuvres qu'une pauvre obole.

Résolution apostolique : Donner aux œuvres les plus urgentes et le plus possible.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 25 Janvier : messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de saint François : instruction, bénédiction. A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche 25 Janvier** : Messes à 6, 8, 9 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29, triduum en l'honneur de saint François de Sales : le Saint-Sacrement est exposé chaque jour. Le soir, à 8 heures instruction par M. l'abbé Person, missionnaire à Quimper, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi matin : à 8 heures réunion de l'Œuvre de Saint-François de Sales : messe et instruction par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain de l'Œuvre.

Retraites de conscrits. — QUIMPER. — Comme il a été annoncé déjà, deux retraites seront données à la Maison de Retraite de Quimper ; la première, du mardi 3 Février au samedi 7 ; la seconde du mercredi des Cendres 18 au dimanche 22. — Dans chacune de ces retraites, on ne peut recevoir plus de 55 retraits ; il serait donc à désirer que chaque paroisse puisse envoyer, à l'avance, le nombre approximatif des jeunes gens qui peuvent venir y prendre part. — Les retraits sont priés d'apporter leur provision de beurre.

LESNEVEN. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans la *Semaine religieuse* du 16 Janvier, il n'y aura à Lesneven qu'une seule retraite bretonne pour les conscrits de la classe 1920 qui seront appelés sous les drapeaux au printemps prochain. Elle aura lieu du 3 Février, 6 heures du soir, au samedi matin 7 Février. Sont invités à cette retraite les conscrits des cantons de Brest, Lesneven, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé.

Une seconde retraite sera organisée, en Septembre, pour les conscrits qui feront partie du deuxième échelon.

MORLAIX (La Salette). — Du 3 au 7 Février, retraite des conscrits du Haut-Léon et du Tréguier. Comme on ne pourra recevoir plus de 100 retraits, cette retraite sera réservée aux conscrits du premier contingent (jeunes gens nés du 1^{er} Janvier au 30 Juin).

Les conscrits dont le départ est plus éloigné auront ensuite leur retraite spéciale.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ces retraites.

QUIMPER. — Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête patronale de l'Œuvre se célèbre le jeudi 29 Janvier, et partout les directions paroissiales ont une messe à laquelle elles conviennent tous les membres de l'Œuvre. Il est dans l'esprit de l'Œuvre que cette messe soit accompagnée d'un sermon approprié. Les membres de l'Œuvre, en communiant à cette messe ou dans l'octave, gagneront une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Le Directeur diocésain invite tous les membres du groupe de Quimper à la messe qui sera célébrée à Saint-Mathieu, le jeudi 29, à 8 heures, sermon, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort subite, à Dunkerque, du R. P. Mouton, missionnaire. Le regretté défunt n'était pas un inconnu pour le diocèse. Il avait donné une station de carême à la cathédrale, prêché une retraite aux séminaristes, une autre aux prêtres, et pris une part active aux travaux des missions de Brest et de Morlaix.

— La catastrophe maritime du 12 Janvier, qui a fait plus de 500 victimes, a jeté dans le deuil la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, ainsi que les missions du Sénégal, de la Guinée française, du Cameroun, du Gabon, du Congo français et de l'Oubanghi-Chari.

Le paquebot *Afrique* partait de Bordeaux pour l'Afrique occidentale, lorsque le 12 Janvier, après avoir lutté toute la journée du dimanche contre la tempête, il sombrait au large de l'île de Ré, entraînant avec lui la plupart des passagers. Parmi eux se trouvaient Mgr Hyacinthe Jalabert, avec dix-sept Pères du Saint-Esprit et une religieuse de Saint-Joseph de Cluny, rejoignant leurs missions respectives. Voici les noms de ces victimes :

RR. PP. Joseph Michel, O. C., Docteur en Théologie, Professeur au Séminaire de Ngazobil (Sénégal) ;

Alexandre Monnier, Supérieur de la Mission de Lambaré (Gabon) ;

Théodore Leray, Supérieur de la Mission de Boké (Guinée Française) ;

Marius Testault, Croix de Guerre, de la Mission de Dakar (Sénégal) ;

Joseph Siffert, de la Mission de Dakar (Sénégal) ;

Paul Le Sellier, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, de la Mission de Rufisque (Sénégal) ;

RR. PP. Joseph Le Léal, Croix de Guerre, de la Mission de la Casamance (Sénégal) ;
 Stanislas Beneteau, Supérieur de la Mission de Bangui (Afrique Equatoriale Française) ;
 Eugène Guyenot, Croix de guerre, de la Mission de Lambaréné (Gabon) ;
 Jean Van Doorenn, de la Mission du Cameroun ;
 Fr. Crépin Benoit, de la Mission du Gabon ;
 Hermas Huck, de la Mission du Cameroun ;
 Marcien Neumeyer, de la Mission du Cameroun ;
 Antonin Muratet, de la Mission du Gabon ;
 Léger Mona, de la Mission de la Guinée Française ;
 Arsène Heckly, de la Mission du Congo Français ;
 M. Gabriel Ged, de la Mission du Sénégal.
 Sœur Saint-Pierre Dietrich, des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de la Mission de Brazzaville.

Mgr Hyacinthe Jalabert, évêque titulaire de Télecpte, vicaire apostolique de la Sénégambie, chevalier de la Légion d'honneur, retournait pour la sixième fois en mission dans cette Afrique, à laquelle il s'était donné corps et âme. Il n'avait que 61 ans. Sa carrière apostolique avait commencé en 1885 à la Guyane comme aumônier des bagnes. Il y avait fait des merveilles que le gouvernement avait reconnues en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Rentré en France pour se soigner, en 1894, deux ans plus tard, ses supérieurs l'envoyaient au Sénégal. Il était devenu vicaire apostolique de la Sénégambie — en résidence à Dakar, — en 1909. Sa grande œuvre, qui lui avait attiré chez nous la sympathie universelle, fut celle du « Souvenir africain ». Tout dernièrement, il en avait parlé à S. S. Benoît XV. Et le Pape, le bénissant pour cette œuvre-là, lui avait remis 100.000 francs, « espérant — ce sont ses propres paroles — que la France ferait le reste, largement, comme elle fait tout. » L'œuvre reste inachevée. Mais elle a pour elle un « martyr » qui, du haut du ciel, continuera à veiller sur elle.

Recevant la terrible nouvelle, un journaliste, M. Alain Mellet la téléphonait au général Mangin qu'il savait très lié avec le grand missionnaire. Voici comment il raconte cet émouvant dialogue :

« A peine ai-je prononcé les premiers mots :

— « Quel grand malheur ! » interrompt le général, « quel malheur pour la France ! »

— Aucun doute n'est malheureusement possible, mon général. Mgr Jalabert a péri avec dix-sept Pères du Saint-Esprit, ses frères, et une religieuse du même Ordre. Comme je vous parle, les Pères de la rue Lhomond font partir trois des leurs pour La Rochelle, pour aller reconnaître les corps.

— Dix-sept missionnaires du Saint-Esprit ! Mais c'est un coup terrible pour notre Afrique ! interrompt à nouveau Mangin.

— ...Groupés autour de leur évêque, ils s'en allaient au Came-

ronn, au Sénégal, à la Guinée française, au Gabon, au Congo français et dans l'Oubanghi-Chari.

« Un silence. A l'autre bout du fil, j'entends le vainqueur de Méry-Courcelles annoncer à quelqu'un la catastrophe. Puis, d'une voix changée, d'une voix de chef qui ne parle plus seulement en son nom propre, mais au nom de tous, Mangin me dicte cette espèce de citation :

« Dites surtout que sa vie fut éminemment française. Il sera longuement pleuré au continent noir... Son œuvre ? l'utilisation de toutes les forces noires — morales et matérielles. Son chef-d'œuvre ? l'exploration du Serlo. »

« Le général s'est tu à nouveau, et je lui demande s'il a conservé un souvenir personnel du grand disparu :

« Ce fut mon ami, répond simplement Mangin. Quand j'étais chef d'état-major, là-bas, il était curé de Dakar, et c'est lui qui a baptisé mon dernier enfant. Je l'avais encore vu, il y a quelques semaines. Quel grand malheur ! »

Ajoutons que trois des missionnaires disparus étaient Bretons : le P. Monnier, du Morbihan, et les PP. Léal et Le Sellier. Nos lecteurs accorderont un souvenir dans leurs prières à ces nobles victimes qui ont trouvé la mort sur le chemin du plus saint et du plus héroïque des labeurs.

La France et les Missions.

La France est la grande pourvoyeuse des Missions. Elle fournit plus de la moitié de la somme totale consacrée aux Missions ; elle fournit les trois quarts des missionnaires du monde. A elle seule donc, elle pèse plus dans la balance des Missions que le reste du monde entier ! Remarquons en outre que la plupart des autres pays, quand ils s'occupent des Missions, s'occupent surtout des régions dépendant de leur influence. Les Allemands avaient, avant la guerre, un budget des Missions qui était presque exclusivement consacré aux Missions allemandes, c'est-à-dire à leurs colonies ; les Espagnols de même ; aussi les Anglais. La France est le seul pays qui compte largement et catholiquement et qui, en réalité, fournisse au monde entier, sans préférence pour ses colonies. Ceci prouve combien la France a l'esprit catholique, quoi qu'on dise, qu'elle l'a peut-être plus profondément que les autres pays. Il est extrêmement important de garder à la France ce privilège.

La France sert les Missions, mais disons-nous bien que les Missions servent la France ; elles entretiennent chez nous la flamme de générosité et de foi, elles nous attirent les bénédictions de Dieu, font, à ses yeux, équilibre à tant de fautes de notre Gouvernement. Même au point de vue temporel, on peut s'apercevoir que notre générosité envers les Missions sert la France. C'est bien à notre générosité envers les Missions que nous devons de conserver, malgré tant de difficultés, l'affection de Rome. C'est à elle encore que

nous devons l'affection de tant de peuples étrangers. Les catholiques ont dans les divers pays du monde une influence plus ou moins grande mais toujours considérable. Il était extrêmement important pendant la guerre que cette portion de l'opinion ne nous fût pas hostile. Notre politique intérieure anticléricale tendait à nous l'aliéner et non sans péril. Si nous avons conservé des amis auprès des catholiques italiens, espagnols, américains, c'est grâce à nos Missions qui faisaient la preuve de notre valeur catholique. Que ne doit-on pas penser d'un pays qui, malgré un Gouvernement persécuteur, trouve le moyen d'être plus généreux pour les intérêts des Missions étrangères que les peuples favorisés par la liberté ou la protection religieuse ? Les régions où nos Missionnaires travaillent sont des régions au moins sympathiques à la France. C'est par ses missions que la France où l'on n'émigre presque pas, rayonne, et d'une façon étonnante, à l'étranger. Nous en avons la preuve manifeste dans la fameuse question du protectorat français en Orient. L'Asie Mineure est convertie de nos œuvres catholiques et son cœur est français.

C'est dans la mesure où une population est chrétienne qu'elle est sérieuse, docile à notre autorité, capable de prendre des idées, des sentiments, des usages semblables aux idées, aux sentiments, aux usages des Français que pétrissent quinze siècles de christianisme. Là, aucune résistance entêtée ; au contraire, sympathie pour un pays dont on partage déjà la foi et que l'on aime parce qu'il a apporté la vérité. Dans un pays, au contraire, que ne pénètre pas la foi catholique sévissent des influences que nous ne pouvons pas contrôler loin d'en avoir la direction.

En Algérie et dans l'Afrique du Nord, les Français se sont piqués de favoriser l'islamisme où d'ailleurs il n'existait presque pas ! Ils pourraient avoir à s'en repentir. Déjà le panarabisme qu'ils ont suscité est en train de se dresser contre eux. L'Amérique et l'Angleterre, quoique protestantes, n'ont garde d'imiter ces maladresses. Elles laissent à nos Missionnaires une liberté que nous n'avons pas chez nous ! En Chine, les grands instruments de la civilisation et aussi de l'influence française sont les Missionnaires ; quand pendant la guerre notre politique absurde du « curé, sac au dos » les a rappelés, on s'est aperçu de la maladresse ; il a fallu les renvoyer pour que l'influence ne passât pas entièrement aux Allemands. Les Anglais, mieux avisés, n'avaient pas hésité à demander que les Missionnaires français restassent aux Indes pour maintenir le bon esprit de la population, pendant que l'Angleterre était occupée ailleurs. Il est bien évident que nous ne devons pas, catholiques, faire et alimenter les Missions afin d'étendre la politique française, mais nous avons bien le droit de n'être pas indifférents à certains avantages temporels que peut nous assurer notre foi. Notre Seigneur nous a dit : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît. » Nous avons parfaitement le droit d'être reconnaissants de ce surcroît, de l'apprécier. De même il a dit : « Celui qui aura tout quitté pour me suivre aura la vie éternelle dans l'autre monde et ici-bas le centuple. » Nous avons

parfaitement le droit d'apprécier ce centuple, et nous pouvons aussi trouver dans la fidélité que Dieu met à nous le donner une raison de plus d'espérer qu'il sera fidèle quand il s'agira de la vie éternelle.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nouveau pèlerinage des veuves de guerre à Rome.

La comtesse de Barral, présidente générale de l'Œuvre, informe les veuves de guerre qu'elles pourront se retrouver à Rome pendant la 2^e quinzaine de Mars (du 16 Mars au matin jusqu'au soir du 25 Mars), époque à laquelle le voyage pourra s'effectuer dans des conditions matérielles spécialement avantageuses qui n'existeraient pas plus tard. Les places étant forcément un peu limitées, il faudra s'inscrire, le plus tôt possible. Toutes les veuves, même celles qui ne font pas partie de l'Œuvre, peuvent s'unir au pèlerinage au tombeau des Apôtres et aux pieds du Vicaire de J.-C., ce qui leur sera une source de grandes et douces consolations. Prix du séjour à Rome, tout compris, 120 fr. S'adresser au siège de l'Œuvre, à Paris, 4, rue Saint-Philippe du Roule, ou à Rome, 69, place de la Minerve.

Mort de Mgr Fabre. — S. G. Mgr Fabre, évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion), est décédé à Pessac, près de Bordeaux, le 26 Décembre 1919, à l'âge de 82 ans.

Mgr Fabre était né à Nîmes. Il fut, dans le diocèse de Paris, professeur au Petit Séminaire de Notre-Dame des Champs, puis curé à Champigny et à Charenton. Il avait été nommé évêque de Saint-Denis en 1892.

Les sympathies françaises dans l'Amérique du Sud. — Récemment, le Comité catholique de propagande française à l'étranger recevait, de la République Argentine une somme de 10.000 francs recueillie par les catholiques de ce pays pour l'œuvre du Secours aux églises dévastées.

Ce n'est pas seulement en Argentine que les sympathies pour la France sont ardentes et effectives. Dernièrement, au mois de Juillet, les manifestations francophiles se sont multipliées en Colombie, à l'occasion du Congrès marial, de la célébration du second centenaire de la mort de saint Jean-Baptiste de la Salle et de l'anniversaire de la bataille de Boyaca (7 Août 1819), date d'une victoire qui assura à la Colombie son indépendance.

Au Congrès marial de Bogota, capitale de la Colombie, c'est

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ. GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

l'archevêque, Mgr Herrera, qui appelle, dans son discours, la France « la fille choisie de Marie. »

Lors du centenaire de saint Jean-Baptiste de la Salle, c'est le gouvernement colombien qui rend hommage à nos Frères des Ecoles chrétiennes. Le drapeau français est associé à ces solennités. Notre victoire est célébrée, au 14 Juillet, par un « Te Deum » à Medellin, et le docteur Hoyos, ex-chancelier de la légation colombienne à Paris, ancien clerc des Frères, se joint à ses compatriotes pour remercier la Providence.

Il en fut de même à Bogota, à Popayan, où des fêtes ont été organisées en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc, dont le culte, grâce à nos missionnaires, se propage en Colombie.

Et voici, au Brésil, un dernier fait significatif. A Rio-de-Janeiro, un Comité vient de se constituer, composé de Français et de Brésiliens amis de la France, pour agir sur l'opinion brésilienne en faveur de notre pays. Ce comité a sollicité la bénédiction du cardinal Albuquerque, archevêque de Rio-de-Janeiro, et a reçu de lui le meilleur accueil. Il se proclame, par ailleurs, section brésilienne du comité catholique de propagande française à l'étranger.

Ces hommages à la France catholique, ces sympathies pour elle ne peuvent que toujours toucher profondément tous les cœurs français.

LES SANCTUAIRES DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE.

III

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU RUN

en Guipavas.

« Dans la paroisse de Guipavas, à cent pas environ de l'église paroissiale, se voit la chapelle de Notre-Dame du Run, la Vierge, toute pleine de douceur, se montre grandement favorable à toutes les dévotes personnes qui la visitent; c'est le sujet qui convie grand nombre de peuple à y aborder pour réclamer son assistance. »

C'est ainsi que s'exprime le Père Cyrille Le Pennec, carme de Saint-Paul, dans sa petite histoire des sanctuaires élevés dans le Léon en l'honneur de la Mère de Dieu, (1647) (1).

En vérité, elle est toute pleine de douceur, Notre Dame du Run; d'elle, il est toujours vrai de dire, avec saint Bernard : « Par charité ardente, elle s'est rendue obligée à tout le monde, elle a ouvert le sein de sa miséricordieuse bonté à tous; tous reçoivent de sa plénitude, le captif sa liberté, le malade sa guérison, le triste consolation, le pécheur pardon, le juste grâce. » Il n'est pas une âme à Guipavas qui n'ait des actions de grâces à lui rendre pour des faveurs particulières. Aussi est-elle vénérée, et c'est un vrai régal spirituel pour le Guipavasien d'en entendre faire l'éloge. N'est-ce pas vers son image

(1) V. *Vies des Saints* d'Albert Le Grand, par de Kerdanet, p. 493, 496, 509.

bénie que, tout petit enfant, il a appris à diriger ses petites mains, et, plus tard, à adresser ses supplications ardentes! Le dimanche, sa chapelle ne se désemplit pas de personnes venant lui faire visite, implorer son suffrage, se mettre sous sa protection toute puissante et la bénir.

Avec quel entrain les enfants et les vieillards, les jeunes gens et les jeunes filles, les personnes de l'âge mûr, chantent ce cantique dû à M. Coajou, ancien vicaire de la paroisse :

*Mirit ho pugale,
O Guerc'hez ar Reun,
Grit deomp bepred bale
En hent guirion eün.
Klevit hor pedennou,
O Guerc'hez ar Reun,
C'hut, euz an oll graçou
A zo ar feunteun.*

Nous invoquons ici la Sainte Vierge sous le vocable de Notre Dame du Run, parce que sa chapelle est située sur une éminence à l'endroit le plus élevé du bourg, à 99 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Mais il est possible que, anciennement, elle ait été invoquée sous le nom de Notre Dame de la Délivrance, « si l'on tient compte, dit M. Cariou, de la tradition, qui indique un acte éminent de sa clémence dans un cas de submersion. Ensuite, on cite la délivrance d'un prisonnier des Algériens due à sa protection, dont les fers ont été longtemps exposés sur une des fenêtres du Nord de cette église. Peut-être retrouve-t-on cette dénomination dans l'usage qui existe encore d'y faire une neuvaine en récitant le rosaire pour la délivrance des agonisants » (1).

Nous la prions, me disent les vieillards, pour être *délivrés* de tous nos maux spirituels et corporels.

Mais il est certain que, depuis bien longtemps et dans tous les documents que nous en avons, on l'appelle Notre Dame du Run.

A propos du prisonnier des Algériens, des vieillards disent avoir vu, dans la chapelle, un coffre dans lequel, disait-on, un ou deux prisonniers avaient été mis pour être livrés au dernier supplice. Ceux-ci invoquèrent Notre Dame du Run, et, le matin suivant, ils furent tout étonnés d'entendre parler breton autour d'eux. Ils appelèrent au secours. On ouvrit le coffre, et les prisonniers virent, avec une joie indescriptible, qu'ils avaient été transportés, pendant la nuit, dans leur paroisse, les uns disent à Menhir, les autres à Pont-Mesgral, deux localités de Guipavas.

Pour la neuvaine en faveur des agonisants, voici ce que l'on fait. Quand une personne reste longtemps en agonie, un de ses parents appelle une pauvre à qui elle donne dix sous. Celle-ci cherche neuf autres personnes pauvres, avec

(1) Manuscrit de M. Cariou.

lesquelles elle partage les dix sous, et elles s'en vont à dix faire neuf fois le tour de la chapelle, en récitant ensemble le rosaire. A chaque tour achevé, on entre dans la chapelle.

On allume une bougie, quelquefois davantage pendant cette neuvaine.

La dixième personne reste un peu derrière les autres durant la procession ; elle est chargée de dire aux curieux pour qui on fait la neuvaine, car les autres n'ont pas le droit de causer ni d'interrompre leurs prières.

Un jour, voyant des personnes faire ainsi le tour de la chapelle, je demandai à plusieurs d'entre elles pourquoi elles faisaient cette sorte de procession. Mais toutes passèrent sans me répondre, sans me regarder. La dernière seulement s'arrêta un instant pour m'en donner l'explication.

Le Pardon de Notre-Dame du Ran a lieu le premier dimanche du mois de Mai. Les offices ont lieu à l'église paroissiale, la chapelle serait trop petite. Ce pardon est pieux mais, ordinairement, nous avons beaucoup de curieux qui viennent de Brest, de jeunes gens plus occupés de leurs plaisirs mondains que de la piété. Ajoutez à cela les chevaux de bois, les balançoires, les saltimbanques, et vous comprendrez que tout cela nuit au recueillement des fidèles.

La veille du pardon a lieu, la procession de la Vraie Croix. On se réunit à l'église paroissiale, vers six heures du matin. On va processionnellement à la chapelle au chant du *Vexilla Regis*. L'officiant porte la relique de la Vraie Croix. Arrivé auprès de la chapelle, on en fait trois fois le tour avant d'y entrer, à moins que le temps ne soit trop mauvais. A l'issue de la messe qui y est chantée, on revient processionnellement vers l'Eglise de Saint-Pierre, dont on fait le tour trois fois également avant d'y entrer. La cérémonie se termine par la bénédiction de la Vraie Croix (1).

Cette procession se faisait en souvenir de la délivrance des eaux. Mais les paroissiens y attachent désormais le souvenir d'une procession que l'on fit, en 1815, pour aller au-devant de M. Henry, curé de Sainte-Croix de Quimperlé, lorsqu'il apporta à Guipavas une parcelle de la Vraie Croix qu'il avait eue d'un ancien révolutionnaire de 1793, et que Monseigneur Dombideau, en 1807, avait permis d'exposer à la vénération publique. C'est en 1824 que le même M. Henry, devenu vicaire capitulaire, permit de porter cette relique en procession, le jour de l'Invention de la Vraie Croix, et d'en donner la bénédiction le second dimanche de chaque mois.

Outre cette procession de la veille du Pardon, on va processionnellement à la chapelle pour tous les Pardons, le premier dimanche du mois, du mois de Mai au mois d'Octobre inclusivement, les deux premiers jours des Rogations.

(1) Voir le *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, p. 152, 153.

C'est dans cette chapelle que l'on fait le mois du Rosaire et le mois de Marie.

Comme grâces particulières, en plus de celles mentionnées plus haut, on dit que, lors de l'épidémie de 1741, qui fit 332 victimes, d'après M. Carion, on eut recours à l'intercession de Notre-Dame du Ran. On renouvela les processions, comme la veille du Pardon de Mai, et l'épidémie cessa aussitôt.

Les mêmes processions furent faites, lors des épidémies (choléra morbus) de 1849 et 1866, et les vieillards disent aussi que l'épidémie cessa. Voici, d'après les registres, les décès de ces années.

En 1741, 342 décès, dont 53 en Août, 70 en Septembre, 60 en Octobre, 22 en Novembre, 17 en Décembre. La mortalité ordinaire était de 150 par an.

En 1849, 393 décès, dont 31 en Octobre, 90 en Novembre, 42 en Décembre, pour tomber au chiffre ordinaire des décès.

En 1866, 293 décès ; 26 en Janvier, 59 en Février, 41 en Avril, 17 en Mai.

La fontaine de Notre-Dame du Ran, est, dit-on, sous le maître autel de cette chapelle. Des recherches faites en 1856, et plus tard vers 1859, n'ont pas réussi à la faire découvrir. Il est vrai qu'on ne chercha point sous le maître-autel, mais le long du mur Nord, où l'on rencontra le roc à deux mètres de profondeur.

Cette fontaine fut supprimée, dit M. Carion, parce qu'on y faisait des ablutions peu décentes. Les vieillards disent qu'elle fut supprimée parce qu'elle attirait beaucoup de monde, beaucoup de mendiants et qu'on manquait souvent de nourriture.

Une autre fontaine, appelée « Fontaine de Notre-Dame du Ran », et construite quand celle de la chapelle fut fermée, se trouve au bas du bourg, à côté de celle de Saint-Pierre, à trois mètres au-dessous du niveau de la route nationale. De cette fontaine, qui ne tarit jamais, on puise de l'eau au moyen d'une pompe pour les usages ordinaires.

Avant qu'elle fût convertie, on y allumait des cierges, on y trempait le linge des enfants malades pour les guérir de tranchées. Alors, c'était à la fontaine de Saint-Pierre seule qu'on puisait de l'eau pour les usages ordinaires.

Ces fontaines furent converties, en 1835, pour les préserver de la poussière et des eaux pluviales qui y descendaient de la grande route.

(A suivre)

Revue du Clergé français. — Sommaire du 15 Décembre 1919 : J. BRICOUT : Mgr d'Huist, apologiste (suite et fin). — R. GARRIGOU-LAGRANGE : Philosophie apologétique ou Théologie apologétique. — R. AIGRAIN : La littérature qui se fait. — J. CALVER : Les catholiques français et l'Eglise Russe. — Université de Strasbourg : Faculté de Théologie catholique. — Table alphabétique de la 25^e année.

Paraît deux fois par mois : 1 an, 20 francs.

Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avis au public. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose d'apporter, le 8 Février prochain, les modifications et améliorations ci-dessus, au service des trains, dans la région.

Modification du train omnibus 3516, 3472, 3432, entre Quimper et Nantes : Quimper, départ, 11 h. 12 ; Lorient, 13 h. 16 - 13 h. 37 ; Nantes, arrivée, 19 h. 45.

Comme conséquence, déplacement du train 3913, sur Concarneau : Rosperden, départ, 12 h. 05 ; Concarneau, arrivée, 12 h. 37.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} côte de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

*Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Gueroisac, MORLAIX — Télég. : 4.13.

Entreprise générale
de
Transports
et
Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successeur** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

A LA
Montre de Genève

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZENITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.
Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marque.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M^{re} les Oculistes

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse
BREST

A. SALUDEN

16, rue Traverse
BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 17 Janvier 1920. — M. Clemenceau quitte le pouvoir et doit emporter notre gratitude, car si son œuvre de Paix n'a pas procuré à la France tous les fruits qu'elle espérait, elle était en droit d'en attendre, il sut, après ses immenses sacrifices, galvaniser les énergies et nous donner la Victoire. Sa renonciation à la vie politique provoquera bien des regrets de la part de ses partisans et admirateurs. Quant à la retraite de beaucoup de ses collaborateurs, elle ne peut être saluée que par un unanime soupir de soulagement. Le Pays reste dans une situation financière lamentable à laquelle, nous n'avons cessé de l'écrire, il convient de remédier sans délai. La tâche est formidable, mais les bonnes volontés ne manquent pas. Si donc on sait parler, au Pays, si on lui fait sentir une direction bien définie et si l'on a enfin un programme de reconstitution nationale, le relèvement ne saurait tarder.

Le marché fait preuve d'excellentes dispositions, nos rentes cependant, dont le marché devient chaque jour plus étroit, restent faibles. Le 3 % a reculé encore pour clôturer à 58,70, 5 % 88,50, 4 % 1917 et 1918 aux cours de 71,30 et 70,95.

Les grandes Banques sont en progrès, notamment la Banque de Paris à 418, la Société Générale s'avance à 700, l'Union Parisienne recherchée passe à 1.180. Par contre, le Crédit Lyonnais témoigne d'une certaine lourdeur qui ramène à 1.421. L'action Crédit Foncier regagne son coupon et s'inscrit à 840.

Au groupe étranger, la Banque Ottomane, après une avance, s'alourdit à 50. Banque Nationale du Mexique favorablement orientée à 485.

Les valeurs de navigation se montrent plus faibles tout en conservant une partie de leurs derniers progrès. Le Suez est à 6.410, Transatlantique 570, Messageries 673.

Au groupe électrique, la Thomson est ferme à 905. Electricité et Gaz du Nord 355.

Les pétrolières, toujours travaillées par la spéculation, perdent de leur bonne tenue. La Royal Dutch 42.000 contre 44.100 avant-hier, Mexican Eagle 68 contre 579. Ces cours restent cependant au-dessus de ceux de huitaine. Nous restons un peu effrayés de l'avance de ces diverses valeurs et souhaitons qu'un jour ne vienne pas apporter de sérieux déboires.

Les cuprifères sont irrégulières, en dépit des indications favorables de New-York. La tendance du marché ne laisse pas les caoutchoutières profiter de la hausse du prix de la matière.

Les diamantifères et Mines d'Or sont lourdes, de Beers 1.377, les Mines mexicaines de leur côté sont fermes, notamment l'Estrellas à 253. La hausse du métal argent a provoqué, ces derniers jours, un large courant d'affaires sur Nazareno.

En valeurs phosphatières, les demandes sont nombreuses. Les phosphates Tunisiens ont un marché actif à 637. Les Phosphates du M. Zaïta enregistrent des transactions suivies à 630. On annonce, d'autre part, la prochaine augmentation de capital des Phosphates des Ardennes, opération qui a pour but de réaliser le large programme conçu par cette société.

En affaires diverses, les établissements Leroy se signalent par une légère reprise à 308. La Stearinerie Fournier revient à 682 sur des réalisations. Etablissements Kuhlmann 900, Oriental 488. L'action ancienne Pécheries à vapeur, introduite avant-hier sur le marché officiel à 300 fr. progresse sensiblement à 322. L'action nouvelle, recherchée hors cote, passe de 258 à 268. Un acompte de dividende de 11 francs vient d'être déclaré par le conseil, absorbant seulement 123.500 francs, alors que les comptes de l'exercice 1919, comportant seulement 9 mois non encore arrêtés, laissant entrevoir un produit net d'environ 2 millions.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ORNEMENTS, BRONZES, STATUES (fabrication soignée)
sont fournis à de
bonnes conditions par la PROCURE GÉNÉRALE de Chalon-sur-Saône.

HUILES
Olive pure - Table - Comestible
SAVONS 60 ET 72 %
Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE
Marque "ARISTIDE LE JUSTE"

N'achetez rien sans demander tarif à
ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE.
qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille,
a repris les expéditions.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total: 6 francs; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

837

35^e Année

Vendredi 30 Janvier 1920

N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Étranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Décès.

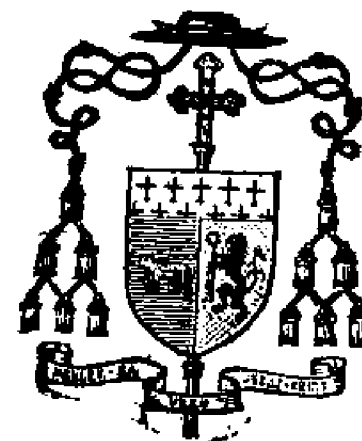
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires; Avis de services; Les litanies de la Sainte Vierge. Une réponse de la Sacré Pénitencerie; Un bréviaire; Souvenir africain; Les Trains de Pèlerinages; Un meeting en l'honneur du comte de Mun; Aux Prêtres! Pour la classe 20; Le voyage du cardinal Dubois en Orient.

III. — Les sanctuaires de la Vierge dans le diocèse : III. La chapelle de Notre-Dame du Run, en Guipavas (suite et fin).

IV. — *Chronique générale* : Les héros de l'apostolat catholique; M. Clémenceau et le Directeur d'une école libre.

V. *Bibliographie*.

VI. *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 24 Janvier 1920.* — Si la Bourse a été désagréablement influencée par le spectacle navrant de la nouvelle Chambre lors de sa première rencontre avec le ministre Millerand, elle a très bien accueilli le choix de M. Marsal. Mettre comme Ministre des Finances un homme de grande expérience et unanimement estimé est une heureuse inspiration qui suffirait à rendre sympathique au monde des affaires le nouveau Gouvernement, au moment où la question financière prime toute espèce de débat. M. Marsal a des vues aussi personnelles qu'originales sur le grave problème qu'il a à résoudre, nous devons lui faire le plus large crédit.

Bien influencées par la venue aux Finances d'une compétence, nos Rentes en ont été un peu mieux disposées. Le 3 % finit à 58.85, 5 % 88.60, 4 % 1917 71.35, 1918 71.05.

Les grands Etablissements de Crédit continuent à faire preuve d'excellentes dispositions dans l'ensemble. Si, en effet, le Crédit Lyonnais est ramené de 1.455 à 1.440 aujourd'hui la Société Générale est en sérieuse avance à 704, l'Union Parisienne est bien tenue à 1.188, Banque Transatlantique recherchée à 814 ainsi que la Banque nationale de Crédit très ferme aux environs de 875, la Banque Industrielle de Chine 919.

Le Crédit Foncier, dont l'émission a été un succès, finit en gain de 15 fr. sur son cours de huitaine.

Au compartiment étranger la Banque Ottomane passe à 671.

Les chemins de fer français quoique mieux restent un peu négligés. Transports en commun calmes. Les transports maritimes sont en recul à l'exception de la Maritime Française dont les cours n'ont pas cessé de progresser depuis des mois et qui termine en forte hausse à 706. Le Suez se trouve à 6.460, la Transatlantique fait 565. Messageries 670.

Au groupe industriel, la Thomson est en léger recul à 900. Gaz et Electricité du Nord 367 contre 335, Fives Lille 2 840. Energie Industrielle bien tenue à 153. Le Littoral Méditerranéen se maintient péniblement à 545 plutôt mal influencé par sa dernière émission qui vient augmenter le capital à rémunérer et semble rendre bien difficile le maintien du dividende de l'exercice précédent. La Basse-Loire se cantonne au cours de 335 encore bien soufflé en égard au dernier dividende. Aciéries de la Marine lourdes à 1.550.

Le groupe des Rentes russes est plus tôt réalisé, les Industrielles sont agitées avec tendance à la hausse.

Les pétrolifères, malgré l'appoint d'articles chaque jour répétés dans les journaux financiers, peuvent, exception faite pour la Royal-dutch, tout juste maintenir leurs cours. Nous connaissons de gros acheteurs de la première heure qui, bien avisés, ont réalisé. C'est là le seul parti à prendre, sans attendre le moment où il n'y aura plus que des vendeurs.

Les caoutchoutières bien disposées devraient faire mieux logiquement, en égard au prix de la matière première. La Pacouda, dont nous parlions l'été dernier s'avance à 161, Malacca ferme à 282, Financières 303, Padang 520.

Les valeurs cuprifères sont calmes, sauf le Mount Elliot qui bondit à 173. Le groupe Sud-Africain est des plus fermes, notamment la de Beers qui finit à 1 420.

En valeurs diverses, Nazareno dont il y a quelques mois nous avons étudié le développement s'avance à 67.50. Stéarinerie Fournier demandée à 695, la part Héraclée, à nouveau travaillée par la spéculation, passe à 20.150. Demandes nombreuses en Pécherie à vapeur, l'action ancienne fait 335, l'action nouvelle qui bénéficiera sous peu de la parité est recherchée à 298.

35^e ANNÉE.

Vendredi 30 Janvier 1920.

N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1^{er} Février. — Septuagésime. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Ignace.

Vêpres du suivant, avec mémoires du dimanche et de S. Ignace.

Lundi, 2. — Purification de la B^{te} Vierge Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. André Corsini, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — S^{te} Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 6. — S. Tite, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 7. — S. Romuald, abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Leeneven du 1^{er} au 8 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Floc'h, chanoine honoraire, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 24 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *Dimanche 1^{er} Février :* Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 2 : Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, offices aux mêmes heures que le dimanche. — Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges et procession à l'intérieur de la Cathédrale.

Mercredi 4 : Contession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi 5 : à 7 heures, messe et communion générale des enfants, confessions du 1^{er} vendredi.

Vendredi 6 : Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, pour les hommes, heures d'adoration.

Samedi 7 : Confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime (1^{er} Février) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 8 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, fête de la Purification : à 8 heures, bénédiction des cierges et grand'messe. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction de Saint-Sacrement.

Cette semaine, confession des enfants : lundi, des enfants qui n'ont pas encore communie ; mercredi, des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion jeudi, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pêcheurs.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. L'Helgonalc'h, vicaire à Lambézellec, sera chanté à PLONÉOUR-LANVERN, le dimanche 1^{er} Février, à 9 heures, et à PLOMEUR, le 3 Février, à 11 heures.

— Le service anniversaire de M. Téphany, ancien curé de Pont-Croix, sera chanté à CAMARET, le mardi 10 Février, à 10 heures.

— Le service de huitaine de M. Floc'h, supérieur de N.-D. du Créisker, sera célébré le jeudi 5 Février, dans la chapelle du Créisker, à SAINT-POL DE LÉON.

Les litanies de la Sainte Vierge. Une réponse de la Sacrée Pénitencerie. — La dernière livraison des *Acta Apostolicae Sedis*, en date du 2 Janvier courant, nous apporte une réponse de la Sacrée Pénitencerie destinée à couper court à un abus qui tendait à se répandre.

Après avoir exposé à la Sacrée Congrégation que, dans certaines églises, l'usage se répand : 1^o de dire ou de chanter une fois seulement le *Kyrie eleison*, au lieu d'y ajouter les invocations *Christe eleison, Christe audi nos, Christe exaudi nos* ; 2^o de réunir trois invocations auxquelles on répond par un seul *Ora pro nobis* ; 3^o de dire ou de chanter une seule fois *Agnus Dei*, auquel on ajoute *Parce nobis, Domine ; Exaudi nos Domine ; Miserere nobis* ; — on a demandé ce qu'il convenait de penser de cette manière de réciter ou de chanter les Litanies.

Or, la Sacrée Pénitencerie a répondu que *cette manière de faire doit être réformée*, si l'on veut gagner les indulgences attachées à ces Litanies.

Et le Saint Père a approuvé cette décision.

En reproduisant cette réponse, la *Semaine religieuse de l'Archidiocèse d'Auch* rappelle que, par une autre décision, intervenue il y a quelque temps, le Saint-Siège a déclaré qu'à la fin de ces Litanies on ne doit pas ajouter, comme on le fait encore souvent : *Christe, audi nos ; Christe, exaudi nos*.

Un bréviaire 17x10, édition Mame 1914, avec *Propre de Quimper*, oublié dans le train, entre Brest et Morlaix, l'un des premiers jours de ce mois, se trouve à la disposition de son propriétaire, au presbytère de Louannec, par Perros-Guirec, Côtes-du-Nord.

Souvenir africain. — Le *Souvenir Africain* (30, rue Lhomond, Paris, 5^e), présidé par M. le maréchal Foch et M^{me} la duchesse d'Uzès, douairière, a pour but d'élever à Dakar un sanctuaire sur les murs duquel seront inscrits les noms de tous les Français morts en Afrique, des soldats de l'Armée coloniale et de la Marine tombés pour la France pendant la guerre.

Les membres du Comité demandent à toutes les familles intéressées, aux amis, aux camarades, aux Sociétés d'Anciens Coloniaux, de fournir à l'Œuvre tous les renseignements nécessaires pour cette inscription.

La Revue du *Souvenir Africain* est adressée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. — S'adresser au Secrétaire général, 30, rue Lhomond, Paris (V^e).

Les Trains de Pèlerinages. — Sous la rubrique *les Trains de Pèlerinages*, le *Nouvelliste de Bordeaux* publie, dans son numéro de ce jour, la lettre suivante, que M. Cels, sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Travaux publics et des Transports, vient d'adresser à un député des Hautes-Pyrénées :

« Monsieur le Député,

« A l'occasion de la discussion devant la Chambre des Députés du récent projet de loi sur les relèvements temporaires des tarifs, vous avez bien voulu exprimer le désir que ces relèvements ne soient pas appliqués aux voyageurs utilisant les trains complets mis en marche pour des Congrès ou des Pèlerinages.

« Je m'empresse de vous faire connaître que je sou mets à une instruction les desiderata que vous exprimez, mais, dès maintenant, mon Administration est disposée à examiner les propositions qui lui seraient adressées par les Réseaux en vue de la mise en marche des trains spéciaux de Pèlerinages dans des conditions se rapprochant de celles d'avant-guerre, notamment en ce qui concerne les réductions de prix consenties.

« Agréez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

« Pour le Ministre des Travaux publics :

« Le Sous-Secrétaire d'Etat, Jules CELS ».

Un meeting en l'honneur du comte de Mun. — A l'occasion de son congrès fédéral, l'Association catholique de la Jeunesse française a organisé, samedi, au Cirque de Paris, un grand meeting très réussi en l'honneur de son illustre fondateur, le regretté comte Albert de Mun.

Le général de Castelnau, récemment élu président de l'*Oeuvre des Cercles* qui fut la grande création de M. de Mun, était au bureau, entouré des orateurs de la manifestation, M. Souriac, président actuel de l'A. C. J. F., MM. Reverdy et Jean Lerolle, anciens présidents, et M. Zirnheld, président de la Confédération nationale des Travailleurs chrétiens.

M. Souriac montra ce que l'A. C. J. F. dut au grand Français disparu ; M. Reverdy raconta les premiers résultats de sa « vocation sociale » ; M. Lerolle évoqua l'éloquence et les travaux du grand parlementaire ; M. Zirnheld et M. Duthoit parlèrent de la fécondité des principes sociaux établis par l'*Oeuvre des Cercles* ; enfin, le général de Castelnau fit revivre le grand patriote, le « chevalier sans peur et sans reproche » dont les leçons doivent demeurer la règle de notre action et le guide de notre labeur.

Après ce meeting, un service funèbre fut célébré, à Notre-Dame, à la mémoire des 15.000 morts de l'A. C. J. F. Le Président de la République était représenté par un officier de sa maison militaire. Un magnifique discours fut prononcé par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

Aux Prêtres ! Pour la classe 20. — Au moment où l'on va appeler la classe 20 se pose devant la conscience de chacun le problème redouté : Un tel saura-t-il se garder ? Un tel nous reviendra-t-il ? Pourquoi ne pas remettre à chaque retraitant ou à chaque partant, après la messe de départ, un exemplaire des *Consignes du soldat chrétien* ?

Les Consignes du soldat chrétien, éditées par « Frères d'Armes », sont écrites par des aumôniers militaires qui ont fait toute la guerre et qui connaissent bien le soldat. Certains chapitres concernant particulièrement la morale, des occasions à fuir, rendront de réels services à tous ceux qui les liront.

La préface de S. G. Mgr. Ruch, le nouvel évêque de Strasbourg, ancien aumônier militaire, se termine par cette exhortation : « Prends et lis : tu deviendras meilleur Français, meilleur soldat, meilleur chrétien ? »

Les Consignes du soldat chrétien, préface de Mgr. Ruch. Une forte brochure in-16 : 2 fr. ; les 10, 18 fr. ; les 20, 35 fr. ; les 50, 80 fr. ; le cent, 150 fr.

Aux bureaux de « Frères d'Armes », 14, rue d'Assas, Paris (V^e).

Le voyage du Cardinal Dubois en Orient. — La *Semaine religieuse* du Mans reçoit de Mgr Grente, qui accompagne Son Em. le Cardinal Dubois en Orient, l'intéressante lettre suivante ;

« La Croix vous aura depuis longtemps appris notre arrivée à Caïffa, le 21 Décembre, et la réception solennelle, le lendemain, à la porte de Jaffa, de la Mission française. Ah ! l'information toujours impatiente de saisir comme au vol les événements du jour, est mise ici à une rude épreuve.

Quand le *Duguay-Trouin* jeta l'ancre en rade de Caïffa, nous ne lui savions déjà plus gré des quatre journées radieuses par lesquelles avait débuté notre traversée. C'est avec un peu de dépit que nous apprîmes, le samedi soir, que l'heure tardive ne permettait pas de débarquer.

Le lendemain, M. l'amiral Mornet, le lieutenant-colonel Gondot et le lieutenant de vaisseau de Maurepas, désignés par le général Gouraud pour accompagner la mission en Palestine, se présentent à bord du *Duguay-Trouin*, d'où nous allons bientôt descendre, nos passeports ayant été dûment visés par les autorités anglaises, administratives et sanitaires. L'amiral exprime la joie qu'il ressent de participer à une mission qui comptera certainement, assure-t-il, parmi les meilleurs souvenirs de sa carrière maritime.

Le spectacle édifiant de la messe célébrée à bord, en vue du Carmel, par Son Eminence le Cardinal Dubois, en présence des officiers, marins, soldats, passagers, ne laissa pas de nous émouvoir. Nous commençons d'éprouver le « saisissement d'être là », au seuil de cette Terre Sainte vers laquelle tant de fois chemina notre imagination avide d'y retrouver les vestiges du Sauveur.

Déjà une barque nous emmène au rivage, tandis que le *Du Chayla*, mouillé en rade, salue de 15 coups de canon la venue de la Mission française, sur une terre où, depuis des siècles, la France a semé les bienfaits et gagné les cœurs de ses obligés. Aussi, la population, quoique prévenue le matin même — c'est à Beyrouth que nous devions débarquer — s'est-elle empressée pour nous saluer. Après avoir entendu les souhaits de bienvenue de Mgr Haggear, archevêque de Galilée, entouré de son clergé, ainsi que des autorités anglaises, nous nous dirigeons en automobiles vers la gare. Le contraste est piquant entre ces modernes moyens de locomotion et les allures indolentes des gens massés sur notre passage, en costumes bigarrés, et qui n'ont pas encore compris le « *time is money* » de leurs administrateurs « temporaires ».

Un train spécial a été prévu pour nous conduire le jour même à Jérusalem. Mais on avait, sans doute, mal mesuré l'étendue des ravages causés à la voie ferrée par les inondations récentes ; car le « train d'essai » qui nous précède nous oblige à stopper à maintes reprises. A loisir, nous pouvons contempler les derniers contreforts de la chaîne du Carmel et des hauteurs de Samarie, puis la plaine de Saron, qui semble toujours, comme au temps de Chateaubriand, « n'avoir osé rompre le silence depuis qu'elle a entendu la voix de l'Eternel ». Totalelement dépourvues de leurs belles forêts, les montagnes laissent tomber de leurs flancs dénudés des pierres qui encombrant jusqu'aux champs très clairsemés où l'on a pris la peine de faire les semailles. Ça et là, dans les vallons mieux abrités, sub-

sistent quelques bouquets d'oliviers ou d'orangers. Le Turc a dominé ce sol pendant des siècles, et, comme sur toutes les terres chrétiennes, il a produit la stérilité. Certains coins fertiles pourraient être mis en valeur à bref délai, mais il faudra des siècles avant que les montagnes aient recouvré leur parure de forêts.

A Loud (Lydda), où nous rejoignons la ligne de Jaffa à Jérusalem, nous dinons en hâte sous la tente qui sert de mess aux officiers de cet important point de jonction. C'est au travers d'une nuit opaque que nous escaladons les monts de Juda, pour atteindre Jérusalem longtemps après l'heure annoncée.

Quand les soldats de Godefroy de Bouillon, harassés après trois années de souffrances, de privations et de combats, aperçurent de loin la Ville Sainte, ils tressaillirent de bonheur et versèrent des larmes de joie que seule peut expliquer la ferveur de leur foi. La déception de notre entrée nocturne — malgré les lampes électriques inaugurées ce soir-là sur la route de la gare à la ville — ne laisse pas d'être assez vive. Mais telle est la séduction de Jérusalem que, même à cette heure, elle parle à notre pensée et à notre cœur avec une éloquence pénétrante. Demain et les jours suivants, les yeux auront leur revanche.

Pourtant, nous n'en avons pas encore fini avec le temps maussade qui nous a valu ce fâcheux contretemps. La foule nombreuse dont une longue attente n'avait pas découragé la patience, la veille, en gare de Jérusalem, se retrouva décuplée, le 22 Décembre, à 10 h. 1/2, pour faire au Cardinal français et aux prélats et religieux qui l'accompagnent une réception solennelle.

Un arc de triomphe aux couleurs françaises est dressé près de la porte de Jaffa. La brèche que la fatuité de Guillaume II fit ouvrir dans la muraille va laisser passer un cortège français, auquel une multitude saura témoigner, sans contrainte, ses sympathies. M. Rais, délégué du Haut Commissariat de France en Syrie, reçoit officiellement S. E. le cardinal Dubois, entouré de tous les membres de la Mission.

Mgr Barlassina, vicaire patriarcal latin et administrateur apostolique du diocèse en l'absence du patriarche, Mgr Camassei, récemment promu cardinal, est présent ainsi que les hauts dignitaires des clergés des différents rites, Mgr Koudabache, archevêque chaldéen, Mgr Toumayan, abbé mitré arménien, Mgr Jacob El Melki, chorévêque syrien, Mgr Fellingier, protonotaire apostolique, T. R. P. Técla Mariam, supérieur de l'hospice abyssin catholique ; R. P. Doumet, vicaire patriarcal maronite.

C'est ensuite la série imposante des communautés religieuses avec les groupes joyeux de leurs petits protégés : Frères des Ecoles chrétiennes, Pères de Sion, Pères blancs, avec le séminaire grec catholique, Salésiens, Augustins de l'Assomption, Lazaristes, Passionnistes, Dominicains, Bénédictins et Franciscains.

La procession s'organise vers le saint Sépulcre, au chant du *Benedictus*. En maints endroits, sur le parcours, les acclamations crépitent ; la joie se lit sur les visages et l'on devine l'espoir secret

que caressent bien des cœurs. La bonne grâce souriante du Cardinal répond bien à l'attente des spectateurs ; n'est-ce pas ainsi, toujours, que la France est venue à eux ? Dans leurs rangs épais se trouvent confondus tous les rites, toutes les nationalités, toutes les races : tous se rassemblent dans le respect de la nation qui n'a cessé d'être secourable aux opprimés et aux faibles.

Pluie, boues, rues sordides où tout semble un défi à l'hygiène, rien ne parvient à dissimuler la haute portée de cette manifestation ni à faire oublier la sainteté des lieux où l'on passe. Et voici que nous franchissons les portes du vénérable sanctuaire où, le 15 Juillet 1099, les Croisés chantèrent le *Te Deum* de la première délivrance de la Ville Sainte. Nous passons près de la pierre de l'onction, puis nous apercevons l'édicule dont les pèlerins de N.-D. du Chêne connaissent bien la silhouette, mais dont la vue directement davantage notre piété, puisque, en cet endroit sacré, le Rédempteur a donné à notre espoir et à notre foi, par sa victoire sur la mort, le fondement le plus solide.

Quand les prélats ont pris place dans le chœur des Franciscains, le R. P. Dio Tallevi, custode de Terre Sainte, récite les prières inscrites au rituel, puis commence l'obédience ; les représentants des différents ordres catholiques établis à Jérusalem y prennent part. Le chant du *Te Deum* termine la cérémonie.

Eclatante, inoubliable journée ! Les témoins privilégiés avaient conscience des mutuels services que l'Eglise et la France se sont rendus dans le passé, et se complaisaient à la pensée que pourrait revivre cette bienfaisante alliance.

L'après-midi, au Patriarcat latin, où la Mission reçoit l'hospitalité la plus prévenante, se succèdent en visite officielle, après M. le Consul de France, les personnalités les plus importantes de Jérusalem et les représentants des diverses communautés religieuses, notamment : les consuls d'Amérique, d'Italie, d'Espagne et de Grèce ; les prélats et religieux catholiques dont la présence vient d'être signalée à la procession du matin, le patriarche grec, le vicaire patriarcal arménien, l'évêque anglican, les autorités judiciaires anglaises, le cadi et le mufti, le maire et l'adjoint de la ville, etc.

Il est permis de voir, dans ce curieux et intéressant défilé, un précieux hommage rendu à l'Eglise et à la France, et qui achève de souligner le succès de cette première journée.

LES SANCTUAIRES DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE

III

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU RUN

en Guipavas (suite et fin).

ORIGINES DE LA CHAPELLE. — La chapelle de Notre-Dame du Run serait d'une haute antiquité. M. de Kerdanet dit que les vieux documents l'appellent toujours « l'antique et dévote chapelle ».

D'après la tradition, nous rapporte M. Carion, elle aurait été fondée par saint Thudon, père de saint Gouesnou, et par conséquent au ^{vi} siècle.

« Le motif de cette fondation aurait été de combattre le culte idolâtrique rendu à une fontaine placée au lieu où se trouve l'édifice actuel, en élevant un temple à la Mère de Dieu » (1).

D'après la tradition encore, les Guipavasiens auraient, par négligence, laissé cette chapelle tomber en ruine et se seraient contentés de rendre à la fontaine un culte plutôt superstitieux. Pour les en punir, cette fontaine devint tout à coup un torrent dévastateur qui, bientôt, inonda le bourg et le rendit inhabitable. Les habitants, repentants, vinrent auprès de la fontaine faire le vœu à la Sainte Vierge de rebâtir sa chapelle. Aussitôt, la fontaine cessa de couler, et, les eaux se retirant en raison de la pente naturelle du terrain, on descendit en priant jusqu'à l'emplacement actuel de l'église paroissiale. On en fit le tour trois fois, puis on remonta processionnellement vers la chapelle en ruine, dont on fit aussi trois fois le tour. La chapelle fut refaite à côté de la fontaine. Mais lors de la reconstruction actuelle (1487), cette fontaine fut comprise dans l'enceinte (2).

La chapelle actuelle fut commencée en 1487, comme M. Peyron le démontre dans le *Bulletin diocésain*. M. Carion y a eu la date de 1505. Aujourd'hui, on n'y voit que la date de 1625, à l'intérieur, sur un bénitier.

Les familles de Lossulien, de Coatandon, de Chaussec, de Frontven, de Kergolais y avaient des prééminences. Les de Kergolais avaient une tombe élevée au côté de l'Épître du maître autel, avec leurs armoiries, *vairé d'or et de gueules*, dans la maîtresse vitre.

Lors du procès (1727-1738) entre la famille de Lossulien et le général de la paroisse, on reconnut à Jacques de Guengat le droit de toute ancienneté d'avoir ses écussons et armoiries dans la grande vitre et sa lizière en dedans et au dehors de la chapelle, et, en plus, qu'il lui appartenait privativement une chapelle, du côté de l'Épître, en la même église.

De forme rectangulaire, couvert d'un seul toit, cet édifice mesure à l'intérieur 29 m. 45 de long sur 11 m. 45 de large dans la partie où est l'abside, et 11 mètres dans l'autre.

Les façades Est, Sud, Ouest, sont en pierres de taille. Le mur Sud est percé de cinq fenêtres gothiques dont quatre à deux baies, et la cinquième, la plus grande, privée de ses meneaux; d'une porte gothique en Kersanton et d'une seconde porte à plein cintre.

Le pignon Ouest, consolidé par quatre contreforts, percé d'une porte gothique en Kersanton, d'une fenêtre à deux baies, est surmonté d'un clocher entièrement en Kersanton. « Le beffroi a deux ouvertures pour cloches à l'étage inférieur et une seulement au niveau supérieur, avec des colonnes rondes et pinacles de même forme, accolades et moulures originales. » Deux gargouilles en forme de canons donnent sur la toiture, tandis que, du côté opposé, se trouve une galerie formant balcon à droite et à gauche du clocher, un clocheton octogonal.

Le mur Nord a deux baies étroites subtrilobes et trois fenêtres à deux baies; une de ces fenêtres est bouchée à la maçonnerie. Le pignon Est a trois fenêtres du style flamboyant; celle du milieu est à cinq baies, les autres à deux seulement. Le tout est d'un goût parfait.

A l'intérieur, un mur transversal, sorte d'arc de triomphe à trois ogives, coupe l'édifice en deux parties inégales. Sept travées séparent la nef des bas-côtés; les colonnes sont rondes, sans chapiteaux; les arcs sont à tiers point.

Les statues en vénération sont celles de :

Notre-Dame du Ran, portant couronne et sceptre, ayant, assis sur sa main, l'Enfant-Jésus tenant de la main gauche le globe du monde surmonté d'une croix et bénissant de la main droite;

Saint Pierre, en chasuble antique, avec tiare, croix double et clefs;

Saint Gouesnou, en chasuble antique, avec mitre et crosse et bénissant;

Sainte Barbe, avec sa tour;

Un Crucifix archaïque;

Sainte Jeanne de Chantal, l'ancienne *Stabat mater dolorosa*;

Sainte Catherine de Sienne, l'ancien saint Jean au pied de la Croix;

Sur le maître autel, Notre-Dame de Lourdes;

Sur un des petits autels, le Sacré Cœur;

Saint Louis de Gonzague; saint Stanislas de Kostka.

Un tableau représentant sainte Catherine, vierge et martyre (300).

Saint Primel, l'ancien saint Maudet ou saint Ké, prêchant et ayant un livre sous le bras.

A remarquer, dans la chapelle, un vieux catafalque, de forme originale, de 1666. La chaire à prêcher, portant l'inscription : EM : I : G : R. — 1714. C'est l'ancienne chaire de l'église paroissiale. Les principaux panneaux représentent :

Le 1^{er}, la vocation de saint Pierre et de saint André : « Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes ».

Le 2^e, saint Pierre pleurant son péché;

Le 3^e, N. S. J.-C. donnant les clefs à saint Pierre;

Le 4^e, saint Pierre aux liens,

(1) Notice manuscrite

(2) Voir le *Bulletin diocésain*, Mai 1912, p. 153, 154.

Sur l'abat-voix, l'ange de la résurrection.

On y voyait autrefois un tableau, qui, dit M. Carion, ne manquait pas de mérite. Il avait deux mètres de haut sur un mètre et demi de large, et représentait un homme et une femme en costume de cour, à genoux et adorant la Sainte Vierge rayonnante de gloire. La dame avait deux suivantes, et l'homme deux suivants, en riche costume. Ces deux personnages étaient, dit-on, Louis XII et la duchesse Anne. Ce tableau fut détruit en 1824.

M. Carion a vu ce tableau, car il est venu habiter Guipavas en 1820, comme officier de santé, et il y est mort en 1860, à l'âge de 79 ans.



Pendant la Révolution, la chapelle de Notre-Dame du Run servit de corps de garde aux soldats en garnison au bourg de Guipavas. Elle était presque en ruine, écrivait le commandant de la garnison au Conseil municipal; elle n'avait point de vitrages aux fenêtres, la couverture était ajourée, les portes en mauvais état.

Elle fut ensuite mise en vente comme bien national, avec le cimetière qui l'entourait et le placître qui la séparait de la grande route. Le Conseil municipal réclama d'abord contre la vente du placître, dont il voulait faire une place publique, et consentait à la vente de la chapelle. Mais sur les récriminations de la population, il réclama aussi contre la vente de la chapelle et de son cimetière. Le motif mis en avant n'est pas très louable en lui-même: « C'est, dit la délibération, pour y construire, avec les démolitions, une maison commune ». Cependant, comme résultat, nous devons féliciter ces conseillers de nous avoir conservé notre antique et dévote chapelle.

En 1805, M. Picrel, curé, s'empressa de la restaurer au moyen de souscriptions volontaires cueillies dans la paroisse. Son nom est gravé sur une des cloches, avec la date de 1805; sur l'autre, est le nom de M. Le Bars.

Les cloches enlevées par le gouvernement révolutionnaire étaient de beaucoup plus grandes que celles-ci. Elles étaient même trop grandes, et, pour leur permettre de sonner, il avait fallu faire de fortes entailles dans les parois du beffroi.

En 1863 et en 1867, M. L'Hostis, curé, fit d'importantes réparations dans cette chapelle. Il refit la charpente et la toiture, y mit un lambris, débadigeonna les colonnes, y fit mettre un pavé en ciment, déboucha les fenêtres de l'abside bouchées par de la maçonnerie et une boiserie, sans y trouver, comme on l'espérait, les anciens vitraux peints. Il y fit mettre les vitraux actuels dans lesquels on voit, dans la maîtresse vitre, l'image de N.-D. du Rosaire tenant l'Enfant-Jésus, qui donne un scapulaire et un chapelet à un religieux et à une religieuse debout; dans la fenêtre du côté de l'Evangile, les images de

saint Joachim et de sainte Anne; dans la fenêtre du côté de l'Épître, les images de sainte Elisabeth et de saint Jean-Baptiste.

J.-F. L. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les héros de l'apostolat catholique. — Les *Missions Catholiques* ont publié, dans leur dernier fascicule de 1919, la liste des missionnaires frappés par la mort, au cours de l'année précédente.

Ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 237 noms, dont 125 étrangers et 112 Français. Encore une fois, en 1918, comme toujours, la part de la France, à elle seule, égale donc presque exactement celle de tous les autres pays du monde.

La liste comprend les noms de 8 évêques et de 229 prêtres.

Des 8 évêques, 4 étaient étrangers. Les 4 Français étaient : NN. SS. Sontag, Lazariste, originaire du diocèse de Strasbourg, qui évangélisait la Perse depuis 1895, archevêque d'Ispahan, massacré par les Turcs; Cazet, de la Compagnie de Jésus, originaire du diocèse de Bayonne, missionnaire à Madagascar, et vicaire apostolique de Tananarive; Bourdon, des Missions étrangères de Paris, originaire du diocèse de Séez, vicaire apostolique de la Birmanie; Broyer, Mariste, originaire du diocèse de Belley, vicaire apostolique des îles Samoa (Océanie). Parmi eux se trouvaient à la fois le doyen d'âge et le doyen de mission des huit évêques défunts, savoir : Mgr Cazet, né en 1827 et arrivé à Madagascar en 1864, et Mgr Bourdon, né en 1834 et arrivé en Birmanie en 1863.

Des 229 prêtres, 121 étaient étrangers et 108 Français : c'est encore parmi ces derniers que se trouvaient le doyen d'âge et le doyen de mission, savoir : le R. P. Jean Bas, de la Compagnie de Jésus, originaire du diocèse d'Autun, né en 1827, missionnaire en Syrie depuis 1901, et le R. P. Jules Fatard, des Missions étrangères de Paris, originaire du diocèse de Séez, né en 1838, missionnaire à Pondichéry depuis 1863.

Des 4 évêques étrangers, 1 était Macédonien, 1 Italien, 1 Espagnol et 1 Brésilien.

Les 121 prêtres étrangers se répartissaient entre les nationalités ci-après : Italiens, 23; Belges, 17; Espagnols, 13; Hollandais, 15; Allemands, 10; Irlandais, 8; Hindous, 7; Canadiens, 5; Américains des États-Unis, 5; Suisses, 2; Portugais, 2; Anglais, 2; Persans, 2; Luxembourgeois, 1; Autrichien, 1; Australien, 1; Syrien, 1; Colombien, 1; Chinois, 1.

Pour cinq des 108 prêtres français, le diocèse de naissance n'est pas spécifié. Les 103 autres étaient originaires des diocèses ci-après : Strasbourg, 10; Lyon, 8; Rennes, 5; Quimper, 5; Vannes, 4; Saint-Brieuc, 4; Angers, 3; Rodez, 3; Viviers, 3; Metz, 3; Toulouse, 3; Gap, 3; Paris, 2; Tarbes, 2; Autun, 2; Nantes, 2; Laval, 2; Clermont, 2; Chambéry, 2; Cambrai, 2; Luçon, 2;

Soissons, 2 ; Saint-Flour, 2 ; Saint-Claude, 2 ; Besançon, 2 ; Besançon, 2 ; Reims, 1 ; Arras, 1 ; Le Puy, 1 ; Nîmes, 1 ; Grenoble, 1 ; Meaux, 1 ; Lille, 1 ; Marseille, 1 ; Tours, 1 ; Albi, 1 ; Tulle, 1 ; Bayonne, 1 ; Belley, 1 ; Tarentaise, 1 ; Coutances, 1 ; Bourges, 1 ; Nancy, 1 ; Agen, 1 ; Montauban, 1 ; Le Mans, 1 ; Séez, 1 ; Alger, 1 ; Avignon, 1.

Enfin voici, par famille religieuse, le contingent fourni à cette glorieuse liste : Missions étrangères de Paris, 35 ; Pères du Saint-Esprit, 13 ; Compagnie de Jésus, 11 ; Lazaristes, 11 ; Maristes, 6 ; Pères Blancs, 6 ; Assomptionnistes, 5 ; Oblats de Marie, 3 ; Sacrés-Cœurs de Picpus, 5 ; Carmes, 3 ; Capucins, 3 ; Frères Mineurs, 2 ; Sacré-Cœur d'Issoudun, 2 ; Missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy, 1.

M. Clémenceau et le Directeur d'une école libre.
— De l'*Echo de Notre-Dame de la Garde* :

« L'immeuble où demeure le Président du Conseil, rue Franklin, est contigu à l'Ecole Saint-Louis de Gonzague. Comme tout établissement qui se respecte, cette Ecole a, pour les ébats des élèves, une vaste cour et tout naturellement, cette cour est plantée d'arbres. Un majestueux platane bouchait de ses larges feuilles certaines fenêtres de la maison occupée par notre Premier. M. Clémenceau aime l'air et la lumière ; il fit savoir au Directeur de l'Ecole qu'il lui serait reconnaissant de supprimer le bel arbre qui l'aveuglait.

« L'abbé Trégard fit la sourde oreille ; mais, devant l'insistance de son peu patient voisin, il laissa dire que le sacrifice qu'on lui demandait méritait une démarche personnelle. M. Clémenceau s'excusa et dans une attitude presque dévote, il dit au directeur qui l'accueillait : « Monsieur l'abbé, faites-moi la grâce d'abattre ce platane, il ne me gêne que parce qu'il m'empêche de voir le ciel. » Un pareil souhait, si pieusement motivé, ne pouvait ne pas être satisfait. Et l'abbé Trégard, pour ne pas empêcher les célestes contemplations du Président, abattit l'arbre.

« Le lendemain, il recevait une carte de son voisin avec ce joli mot : « Merci, mon Père. Je peux vous appeler ainsi, puisque je vous dois le jour et la lumière. »

Voilà un autographe à garder.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Objections, mensuelle. Directeur, M. le chanoine Couhé.
— Un an : 12 fr. ; étranger, 15 fr. ; abonnements d'essai de 1, 2 ou 3 mois, 1, 2, 3 fr., Paris, 53, avenue Bosquet, et chez MM. Guivarc'h, Le Goaziou et Le Guennec, libraires à Quimper.

BLOUD et GAY, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris (VI).

Almanach Catholique Français pour 1920, publié sous le patronage du Comité Catholique de propagande française à l'étranger. — Préface de Mgr Baudrillard, de l'Académie française, recteur de l'Institut Catholique de Paris. — Douze poésies inédites de M. Louis Mercier. — Un vol. in-8° de 480 pages, prix franco, majoration comprise, 5 francs.

En vente à la **LIBRAIRIE LETHIELLEUX**, 40, rue Cassette, Paris (VI) :

— **Reonells d'objections** sur le Dogme, la Morale, Sacraments, Histoire de l'Eglise, et réponses claires, précises, très sûres comme doctrine, très au courant comme science, écrivait M. Baudrillard à l'auteur ; précieux instrument de travail ; par l'abbé Hays. Un vol. 2 fr. 60.

— **Espion et Traître**, souvenir d'un proscrit, par Mgr Kannengieser, qui a passé 31 mois en prison chez les Allemands et 21 mois en exil ; un vol. in-12, 3 fr. 50 ; avec majoration, 4,55.

Arrêté le 4 Août 1914, l'auteur raconte son douloureux martyre, toutes les tortures physiques et morales infligées par les Allemands pour avoir aimé la France.

POUR LES DIRECTEURS D'ŒUVRES. — Les Directeurs d'Œuvres ont le plus grand intérêt à s'abonner à la revue de **L'Union** (6 fr. par an, étranger 7 fr.), un numéro spécimen 0 fr. 50

Les Directeurs d'Œuvres ou d'écoles catholiques trouveront au Bureau de **L'Union**, 82, rue de l'Université, Paris (7^e), un choix considérable de pièces de théâtre et d'intermèdes irréprochables, ainsi que des jeux et accessoires divers.

Catalogue Général du Théâtre, franco 0 fr. 65.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 1.13.

VITRAUX D'ART

Maison fondée en 1864

G. P. DAGRANT

7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de **TROUETTE-PERRET** (1 à 2 à chaque repas)

Flacon : 3'50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSUMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Ph^{ie}.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

HUILES

Olive pure - Table - Comestible,
SAVONS 60 ET 72 %
Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.
Marque "ARISTIDE LE JUSTE"

N'achetez rien sans demander tarif à
ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE,
qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille,
a repris les expéditions.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébités, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

638

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

35^e Année.

Vendredi 6 Février 1920

N° 8

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Étranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Date de la Communion solennelle ; Augmentation de traitement dans les écoles libres ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. le chanoine Flo'h.

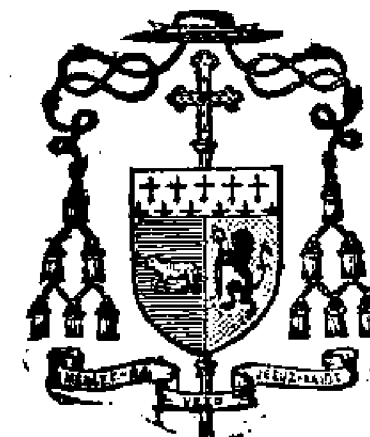
III. — Les sanctuaires de la Vierge

dans le diocèse : IV. Notre-Dame de Berven, en Plouzévédé.

IV. — *Chronique générale* : Le cardinal Dubois en Orient ; Le Cénacle rendu aux catholiques et confié aux Franciscains ; Referendum sur la question scolaire en Alsace-Lorraine.

V. *Bibliographie*.

VI. *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 31 Janvier 1920.* — Les pouvoirs publics paraissent, aussi bien en Angleterre qu'en France, s'être émus de la dépréciation que subissent et la livre sterling et le franc français sur la place de New-York. Des mesures s'imposent impérieusement pour mettre fin au trafic éhonté de la spéculation américaine qui étrangle, sans aucun scrupule, ses Alliées d'hier. Il ne serait vraiment pas admissible que, après les si larges concessions faites par la France aux théories embrumées du Président Wilson, nous nous trouvions en butte aux manœuvres de businessmen, pour qui l'esprit de lucre prime toutes autres considérations.

Nos rentes, assez calmes, s'inscrivent aux cours suivants : le 3 % à 58,65, 4 % 1917 et 1918 respectivement à 71,45 et 71,10, 5 % 88,70.

La Banque de France est à 5.490. Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 29 Janvier que les réserves d'or se sont accrues de 101 millions pour atteindre en fin d'exercice 5.578 millions. Les présentations à l'escompte ont été de 15.704 millions contre 14.589 millions en 1918. Le portefeuille d'effets prorogés s'est trouvé ramené à 626 millions. En fin d'exercice, les avances temporaires à l'Etat s'élevaient à 25.500 millions, et les Bons du Trésor français escomptés à des Gouvernements étrangers à 3.375 millions. La circulation atteignait 37.275 millions. A titre d'impôt sur les bénéfices de guerre, il a été prélevé sur les produits des avances à l'Etat et de l'escompte des bons à des Gouvernements étrangers, 265 519.000 francs ont été affectés à l'atténuation de la dette de l'Etat.

Les grandes Banques font preuve de bonnes dispositions, à part le Crédit Lyonnais toujours lourd aux environs de 1.430. La Banque Nationale de Crédit, très demandée, clôture à 873. Crédit Français bien orienté à 350, Société Générale 700. Banque Transatlantique en progrès à 311.

Chemins de fer français irréguliers. La Nitrate Railways accentue ses bonnes dispositions à 462.

En valeurs de transports la Transatlantique est à 565. Messageries 661, Maritime Française 712, le Suez s'avance à 6 999.

Au groupe industriel, la Parisienne de distribution Electrique est un peu mieux à 360, sans que ce fait puisse engager à s'intéresser à cette entreprise dont le fonctionnement déplorable provoque des protestations unanimes. Thomson en baisse à 892. Electricité et Gaz du Nord 371.

Les affaires immobilières sont un peu plus calmes. L'Immobilière Parisienne et Départementale, Société constituée en 1910 au capital de 33 millions divisé en 66.000 actions de 500 francs, procède à l'émission de 60.000 actions de 500 francs, 6 % nets de tous impôts présents et futurs, offertes à 497,50, jouissance 1^{er} Février. Les demandes sont reçues à la Société Générale. Cette Société a pour objet l'acquisition, l'édification, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles en France et dans les colonies ou l'étranger. L'émission a pour but tant l'achat et la construction de nouveaux immeubles que l'achèvement et la restauration de ceux dont la Société est propriétaire.

Au groupe du Cuivre, le Rio est soutenu à 2.018.

Les Pétrolifères profitent d'un nouvel essor, Royal Dutch 46.700, Mexican Eagle 585, Shell 707, Caoutchoutières très fermes. Pacouda 168,50, Padang 598.

Les Mines d'Or sont très soutenues, de Beers 1.486.

En valeurs diverses, les Pêcheries à vapeur, actions nouvelles, s'avancent à 296. Les Ciments de Sestao, vieille affaire dont nous parlions dès 1914, progressent à 135. Les phosphates du M'Zatta, signalés dans nos dernières Revues à 630, bondissent à 775. Laurium Grec 81,50 contre 60, il y a huit jours.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Jean de Matha.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean de Matha et de S^{te} Apollonie.

Lundi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 10. — S^{te} Scolastique, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — Apparition de l'Immaculée Conception. Double. majeur.

Jeudi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — De la Férie. Violet.

Samedi, 14. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 15. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounévezel	du 9 au 11 Février.
Ergué Gabéric	du 12 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Date de la Communion solennelle. — Nous avons fait ressortir plus d'une fois combien il est nécessaire de prolonger, au cours de chaque année, la durée des catéchismes, et de retarder, par conséquent, le plus possible, dans toutes les paroisses du diocèse, la date de la première Communion solennelle.

Nous renouvelons d'une manière générale la défense que Nous avons déjà portée de célébrer cette solennité, et même d'ouvrir la retraite préparatoire avant l'expiration du Temps pascal, fixée cette année au 18 Avril. Il n'y a d'exception que pour les quelques paroisses qui auront la Confirmation pendant la période pascale. — Nos désirs iraient même beau-

coup plus loin, et Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de faire tout leur possible pour renvoyer après l'Ascension la fête de la Communion solennelle, afin que les catéchismes soient continués au moins jusque-là.

II. Augmentations de traitement dans les écoles libres. — Messieurs les Inspecteurs diocésains, dans les conférences qu'ils vont faire aux Instituteurs et Institutrices libres, doivent leur annoncer une augmentation de traitement, que Nous croyons nécessaire et juste. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien veiller à l'exécution de cette mesure. Nous les engageons en retour à relever, dans la proportion qui leur paraîtra sage, le taux de la rétribution scolaire. Les familles, et surtout celles qui ont vu s'améliorer leur situation de fortune, doivent être les premières à comprendre qu'elles ont le devoir de s'imposer quelques sacrifices de plus pour l'entretien des maîtres et des maîtresses chargés de l'éducation chrétienne de leurs enfants.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur d'Argol en remplacement de M. Quillévéry, démissionnaire pour cause de santé, M. Pouliquen, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ;

Vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, M. Failler, vicaire à Saint-Ségal.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Corre, recteur de Tourc'h, décédé le 2 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche de la Sexagésime, 8 Février : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, à la Cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi 11 : office des Trois Gouttes de Sang, la messe de 8 heures sera dite à l'autel de la Relique.

Judi 12 : à 6 h. 3/4, messe et service pour les Défunts.

Vendredi 13 : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche de la Sexagésime (8 Février) :** Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 8 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 8 Février :** Réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de services. — Un service d'octave pour M. Floc'h, supérieur de N.-D. du Creisker, sera chanté le jeudi 12 courant, à LAMPAUL-GUIMILIAU.

— Un service d'octave pour M. Corre, recteur de Tourc'h, sera chanté dans l'église de cette paroisse, le mardi 10 Février, à 10 heures.

Nécrologie. — M. LE CHANOINE FLOC'H. — M. l'abbé Floc'h est mort le 24 Janvier dernier, à l'Institution Notre-Dame du Creisker, à l'âge de 52 ans, après une carrière de trente années consacrée à l'enseignement secondaire, et couronnée naguère par la dignité de chanoine honoraire que lui conférait Mgr l'Evêque de Quimper.

Né à Lampaul-Guimiliau en 1867, il fit ses études secondaires au Collège de Saint-Pol de Léon. Il entra en 1886 au Grand Séminaire de Quimper, et venait de le quitter, lorsqu'il fut nommé en 1890, professeur de Septième au Petit Séminaire de Pont-Croix : la conscience qu'il apportait à ses fonctions et les aptitudes qu'il y montrait déjà le signalaient à l'attention de son Supérieur, et sur les indications de ce dernier, il était bientôt désigné, par l'administration diocésaine, pour suivre les cours de l'Institut Catholique de Paris, en vue de la préparation d'une licence ès-lettres. Il y reçut l'enseignement de maîtres éminents et une formation qui le qualifiait pour être maître à son tour. Après les examens de licence qu'il passait brillamment, M. l'abbé Floc'h revint à Pont-Croix, où il se vit confier la chaire de Troisième : il devait l'occuper pendant de longues années. C'est là que se révélèrent ces remarquables qualités professionnelles qui le mirent hors de pair dans l'enseignement diocésain. Il possédait, en effet, à fond, cette technique sans laquelle l'enseignement des langues et littératures classiques ne serait, chez les plus brillants professeurs, qu'un prétexte à vaines manifestations oratoires, et chez les autres, que routine ou psittacisme, sans aucun profit pour l'intelligence. Etude méthodique et approfondie du vocabulaire et de la syntaxe des langues littéraires ; et, d'autre part, formation du goût par la pratique des textes et la connaissance de la manière et du style propres à chaque auteur, tel est ce programme des humanités qui tient, en effet, en deux mots : *humaniores reddere*. Il n'en est pas d'autre, et l'on s'étonne qu'il soit nécessaire, pour le faire admettre, d'user de la persuasion, voire de la contrainte. L'application rigoureuse de cette méthode donnait au professeur de beaux résultats ; et maintes fois nous lui avons entendu dire que tel de ces cours si nombreux — certaine année la classe de Troisième compta jusqu'à soixante-dix élèves — aurait pu présenter, avec de sérieuses chances de réussite, une vingtaine de candidats aux examens du Baccalauréat.

Il ne fut pas donné alors à l'abbé Floc'h d'affirmer l'excellence de son enseignement. Lorsque le Petit Séminaire fut transféré de Pont-Croix à Quimper, il y occupa pendant deux ans la chaire de

Seconde, et seulement pendant six mois la chaire de Première. En 1910, le Collège communal de Saint-Pol de Léon se transformait pour devenir l'Institution Notre-Dame du Creïsk-Ker, et Mgr l'Evêque confiait à M. l'abbé Floc'h la charge de mener à bien cette transformation et de présider aux destinées de la nouvelle Maison. Tâche délicate, s'il en fut : il s'en acquitta avec un tact auquel se doivent de rendre hommage tous ceux qui eurent l'honneur d'être ses collaborateurs. On ne pouvait évidemment attendre d'un esprit de sa valeur, versé dans toutes les questions d'enseignement, et pour qui les exigences d'un enseignement chrétien se résumaient, je crois, dans cette formule : « L'Eglise maîtresse de son programme dans le libre choix de ses méthodes », qu'il se résignât à suivre avec une admiration aveugle les errements de l'Université. Il arrivait à Saint-Pol avec des idées mûrement réfléchies, et nettement arrêtées. Il mit toute son énergie à les faire triompher. On a pu lire, en effet, tout dernièrement, dans le *Creïsk-Ker*, la petite revue du collège de Saint-Pol dont l'abbé Floc'h suscita la création et qu'il ne cessa jamais d'inspirer, un plan d'études proposé par le Supérieur et qu'il était bien résolu à exécuter rigoureusement : ce programme porte l'empreinte d'une pensée ferme et claire, dominant l'ensemble et les détails d'un cycle d'études, et préoccupée d'en réaliser l'unité. Le Supérieur entendait bien jouer dans son établissement le rôle si important de directeur d'études, et tenir la main à ce que cette unité d'enseignement fût assurée depuis la Sixième jusqu'à la Première : combien il avait raison ! car enfin si le programme varie avec chaque classe, la démarche de l'esprit dans l'acquisition des connaissances doit être selon une direction unique ; et laisser à chacun une initiative sans contrôle dans la formation de ses élèves, revient en somme à favoriser l'anarchie. Aussi bien, ces quelques conseils que le Supérieur donnait à ses professeurs avec une compétence autorisée n'étaient que pour affirmer la nécessité d'une discipline bienfaisante ; et il n'est aucune maison d'enseignement qui ait quelque chance de réussir, si de pareils avis n'y sont acceptés et suivis à la lettre.

On donnerait cependant de l'activité de l'abbé Floc'h une idée très incomplète si on la réduisait au domaine intellectuel. Ce professeur éminent fut aussi un saint prêtre et un éducateur remarquable ; et s'il se préoccupa toujours d'assurer à l'intelligence de ses élèves une riche culture, et de préparer leur succès aux examens, il se souciait encore plus de l'éducation de leur volonté et du bien de leur âme. Il s'attachait d'abord à développer en eux le sens de leur devoir d'état, persuadé à juste titre que si leur conscience était, dès le collège, formée à ce point de vue, ils se montreraient plus tard, et dans toutes les situations, à la hauteur de leur tâche et de leurs obligations. Il insistait près d'eux d'autre part sur la nécessité où ils étaient de s'armer de solides convictions : il aimait à célébrer devant eux la splendeur de la vérité chrétienne, à leur montrer combien cette foi catholique méritait qu'ils y demeurassent fidèles ; il leur demandait à l'avance de l'affirmer hautement

plus tard devant le doute ou l'erreur. Enfin, son plus intime désir était de voir se multiplier, sous l'égide de Notre-Dame du Creïsk-Ker, ces vocations sacerdotales dont le besoin se fait actuellement si urgent : tout en se gardant d'une pression qui de sa part eût été déplacée, il savait discrètement solliciter les confidences, encourager les timidités, relever au besoin les défaillances, et plus d'un prêtre et d'un séminariste peut aujourd'hui le remercier de lui avoir indiqué, d'un mot à la fois judicieux et surnaturel, la voie dont il ne fallait pas s'écarter.

Non content de guider et de soutenir ses élèves au cours de leurs études, il les suivait encore à leur sortie du Collège ; et la correspondance volumineuse qu'il était obligé d'entretenir et à laquelle il ne fit jamais défaut, témoignait avec éloquence de cette sollicitude attentive dont il entourait les anciens du Collège. C'est surtout pendant la guerre que cette obligation lui incombait ; et lui-même a fait l'aveu que parfois il la sentait bien accablante après les labeurs d'une longue journée. S'est-on douté, en effet, de la somme énorme de travail qu'il a dû fournir pendant ces cinq longues années de guerre ? Dès le début ou à peu près, il dut ajouter à ses fonctions de Supérieur, celles de l'économe, du surveillant général, du professeur de Première et de Seconde. Qu'il y ait fait face et de quelle manière, les seuls résultats des examens sont là pour le proclamer : car dès ce moment, le Collège put se glorifier de succès inconnus jusqu'alors. En cinq ans, le professeur de Première fit réussir aux examens plus de cent cinquante élèves ! Ce chiffre se passe de commentaires et crée un titre durable à la reconnaissance que l'Institution N.-D. du Creïsk-Ker voue à son fondateur. La rançon était inévitable. Ce labeur écrasant qu'il fournit sans une minute de défaillance, joint aux soucis de toutes sortes qui ne lui furent jamais épargnés, ruina une santé que la nature avait faite robuste. Lorsqu'il se décida, en Juin dernier, à prendre quelque repos, il était trop tard, et les soins assidus dont il fut l'objet de la part de ceux qui s'obstinaient à l'arracher à la mort, n'ont pu conjurer le mal qui avait atteint l'organisme. Il s'est éteint, le 24 Janvier, dans des sentiments d'une admirable résignation chrétienne ; et sa toute dernière pensée fut pour ses élèves qu'il avait tant aimés.

Les obsèques furent célébrées à la chapelle du Creïsk-Ker, au milieu d'une nombreuse affluence de prêtres et de parents qui vinrent lui donner cette marque de la haute estime où ils le tenaient. Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque ; la messe chantée par M. le chanoine Treussier, président de la Société anonyme de l'Institution du Creïsk-Ker ; l'absoute donnée, par M. le chanoine Breton, supérieur du Bon-Secours, le collègue de M. l'abbé Floc'h pendant ses longues années de professorat et l'ami de cœur à qui, depuis toujours, il avait donné sa confiance.

Le jour même des obsèques, Mgr l'Evêque de Quimper écrivait à M. l'Econome de l'Institution du Creïsk-Ker une lettre dont nous

détachons le passage suivant : « J'avais été heureux de donner au nouveau Collège un chef si plein d'esprit sacerdotal, si compétent, si énergique et si parfaitement attaché à tous ses devoirs. Sa façon de concevoir et de remplir son office, son affection profonde pour ses collaborateurs et pour leurs élèves, sa participation constante à toutes les fatigues de l'enseignement pendant la guerre, son dévouement sincère à notre grande œuvre des vocations m'ont toujours vivement ému, et je garderai de lui le souvenir d'un homme d'esprit et de cœur qui eût été à la hauteur de toutes les situations. La guerre l'a tué en exigeant de lui plus de travail que n'en pouvaient fournir ses forces pourtant si actives et si équilibrées ».

R. I. P.

Plouvorn. — Nécrologie. — Dimanche 25 Janvier, à l'issue des vêpres, une foule nombreuse représentant toutes les familles de Plouvorn, conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de la chère et bien regrettée Sœur Saint-David, escortée d'une vingtaine de ses Sœurs en religion.

Née à Quéménéven, le 2 Juillet 1852, elle débuta dans l'enseignement par Saint-Jean-du-Doigt, où elle resta neuf ans. Nommée adjointe à Plouvorn le 19 Mars 1881, elle a, sous les auspices de saint Joseph et du Petit Enfant Jésus de Prague, fait la classe des petites jusqu'au jour de la laïcisation de l'école, en 1907. Sa classe était nombreuse, de 120 à 130 élèves : elle ne s'en plaignait pas, mais souvent la fatigue trahissait ses forces. Elle se dépensait à l'instruction de ce petit monde avec un dévouement que seule la religion peut inspirer. Et en vraie religieuse s'appliquait surtout à l'enseignement du catéchisme. Un frêne situé sur la route de Morlaix a été nommé le parasol de Sœur Saint-David, parce que c'était à son ombre que, tous les midis d'été, elle faisait le catéchisme aux moins avancées.

Les anciennes élèves le savent : Sœur Saint-David avait une tâche bien pénible ; aussi peut-on dire qu'elle a souffert, pendant les trente-six ans qu'elle a exercé ici. En 1902, son état de santé a exigé un repos de trois mois. Quatre ans plus tard, il lui en a fallu dix pour se remettre un peu.

C'était l'année de la laïcisation. A peine eût-elle repris un peu de force, que son zèle pour l'instruction des petits enfants lui fit ouvrir une garderie, aussi fatigante qu'une classe. Puis, devant la pénurie d'instituteurs libres, le même dévouement lui fait accepter la direction de la 3^e classe dans un local de moitié trop petit. C'est là qu'elle est tombée sur la brèche, les armes à la main.

Dès Avril 1919, elle était on ne peut plus fatiguée. On aurait voulu la retirer de la classe ; faute de remplaçante et grâce à son énergie, elle a continué sa besogne jusqu'aux grandes vacances. C'était pitié de la voir rentrer à 4 heures, tant elle était rendue. Son courage a été au-dessus de ses forces. Vers la fin de Septembre, elle avait dû s'aliter, mais avec l'espoir de se rétablir. Cet espoir, elle l'a gardé presque jusqu'à la fin.

D'un caractère très affectueux, la chère Sœur Saint-David a joui du plaisir de se sentir aimée. Les nombreuses visites qu'elle a reçues sur son lit de douleur lui en ont été une grande preuve, et lui ont fourni l'occasion d'édifier par sa patience et sa résignation.

Les vertus qui ont surtout brillé en la Sœur Saint-David ont été une piété communicative, un amour désintéressé de l'enfance, l'exactitude du devoir et un grand esprit de pauvreté.

Que le divin Cœur de Jésus, après avoir purifiée par de grandes souffrances aux dernières heures de sa vie, la reçoive dans le baiser de paix, et qu'elle n'oublie pas les personnes qui l'ont aimée et assistée à son trépas. Dieu a permis qu'elle eut près d'elle, à ses derniers moments, avec ses Sœurs, les deux personnes qu'elle aimait le plus ici.

LES SANCTUAIRES DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE

IV

NOTRE-DAME DE BERVEN, EN PLOUZÉVÉDÉ

La tradition ne nous a rien laissé de précis sur l'origine de la belle chapelle de Berven. Il est hors de doute, cependant, que ce sanctuaire vénéré monte bien haut dans l'histoire religieuse de la Bretagne. D'après un vieux manuscrit sur le Folgoët, il aurait été bâti par les disciples de saint Paul Aurélien. En prêchant la foi dans la région de Plouzévé, ceux-ci s'aperçurent qu'on se rassemblait à Plouzévé même, dans un grand bois, à l'ombre d'un chêne plusieurs fois séculaire, pour les cérémonies druidiques. Afin de détourner les premiers chrétiens de ces assemblées païennes, ils bâtirent à côté un modeste sanctuaire en l'honneur de la Mère de Dieu, sous le nom de « Chapelle de Derven » ou de Notre Dame du Chêne. Ce pieux sanctuaire, le plus ancien dédié à la Vierge Marie dans la région du Haut-Léon, a été fréquenté pendant plusieurs siècles. Les nombreuses faveurs que les serviteurs de Marie y reçurent par l'intercession toute puissante de leur bonne Mère, les miracles qui s'y opérèrent, le concours des pèlerins qui affluèrent de toutes parts de plus en plus nombreux, déterminèrent les habitants à construire un nouvel édifice plus digne de la Reine des Cieux. Grâce au concours des paroisses voisines, et aux largesses des chatelains du pays : seigneurs de Kerjean, de Kerham, du Chatel, du Lann et de Koat-ar-Moal, ils réussirent à faire un vrai chef-d'œuvre d'architecture, le plus beau sans doute dans tout le pays à cette époque. D'après M. Vincent, inspecteur des monuments historiques du département, la chapelle actuelle de Berven a été bâtie en 1567 et la tour en 1601.

On ne saurait rien dire de certain sur l'étymologie de

« Berven ». L'on a prétendu que Berven dérive de « Derven » pour la raison citée plus haut, et Notre-Dame de Berven serait autre que Notre-Dame du Chêne. Cela paraît admissible. Cependant, les linguistes ne protesteraient-ils pas contre cette mutation de « Derven » en « Berven » ? D'après les règles de la linguistique, une dentale peut-elle être changée en labiale ?

D'autres cherchent cette étymologie dans une source miraculeuse qui aurait jailli en ces lieux par la puissance de Marie. L'eau de cette nouvelle source bouillonnait en jaillissant. Les habitants, frappés du spectacle, auraient appelé la fontaine du nom de « Berven » du verbe breton « bervi » bouillir.

D'autres font dériver le nom de « Berven » de « Breven », colline de Guenn, comme « Leaven » la cour de Guenn. La transposition de la lettre *r* de Breven en Berven s'expliquerait assez facilement, surtout si l'on tient compte des habitudes du pays de rouler les *r*... *certant et adhuc sub judice lis est*.

La chapelle de Berven est un modèle d'architecture qui attire l'attention des touristes de passage dans cette localité. Tous admirent son élégant clocher, dominant de sa hauteur toutes les régions d'alentour ; le jubé, un peu massif, arrête les regards. Mais qui n'admirerait le chœur avec ses 24 stalles sculptées, que des colonnettes en granit d'une finesse surprenante séparent de la grande nef ? L'image vénérée de la Vierge avec ses triptiques représentant l'arbre de Jessé, a été maintes fois étudiée par les archéologues, et reproduite par la photographie. L'arc de triomphe, du côté Nord, clôturant le placître, mérite une mention spéciale. A côté de la grande chapelle se trouve un petit oratoire connu sous le nom de « Penity ». L'autel en pierre porte la date de 1573. Les fresques, œuvre de « Iann le Gac, 1673 », conservent encore leur coloris. Dans cet oratoire est vénérée la statue de « Notre-Dame de Délivrance ». On l'invoque pour les moribonds et pour les âmes du purgatoire. Les mères aussi *in expectatione* se recommandent à Elle.

La dévotion des habitants de Plouzévédé et de tous les pays environnants pour leur bonne Mère, Notre-Dame de Berven, n'a pas diminué avec les siècles. Le grand Pardon, qui a lieu le 15 Août (autrefois à la Chandeleur), est suivi par un nombre considérable de pèlerins venus de tous côtés. Les communions sont nombreuses, de 5 à 600. Les paroisses de Saint-Vougay, de Tréflaouénan et de Plouzévédé y viennent en procession tous les ans, au moins depuis 1907. Autrefois les processions étaient plus nombreuses. On y a vu une année 25 croix de procession. Autrefois aussi les offrandes étaient considérables : elles s'élevaient, avant la tourmente révolutionnaire, à 1 200 à 1 500 livres, somme importante pour cette

époque. Depuis, elles ont diminué d'année en année, et aujourd'hui elles sont, on doit le dire, insignifiantes. A quoi faut-il l'attribuer ?... Cependant, l'entretien de la chapelle demanderait, tous les ans, des sommes considérables.

Avant la spoliation révolutionnaire, la chapelle de Berven possédait des richesses artistiques, ciboires, calices, couronnes d'or. Le général Canelo a fait main basse sur tous ces trésors. Les archives ont été brûlées.

La grande cloche était célèbre. On l'entendait, dit-on, de Saint-Pol-de-Léon, malgré la distance de 13 kilomètres qui sépare la ville sainte de Berven. Elle fut enlevée et transportée à Brest pour être fondue. Il fallut, dit-on, 5 chevaux pour véhiculer, et encore ils étaient fatigués.

On raconte que, quand on voulut descendre la cloche, on plaça, pour en amortir la chute, un grand tas de lande, appartenant à un sieur Caroff, sacristain ou trésorier de Berven. Le brave homme eut la douleur de perdre et sa cloche et sa lande tellement broyée qu'elle ne fut plus bonne qu'à faire du fumier. Et en fait, les guérites du clocher portent encore aujourd'hui les empreintes de cet acte de vandalisme.

On voulut brûler la chapelle, il paraît même qu'il y eut un commencement d'incendie. La foi des habitants ne permit pas cet acte sacrilège.

De grandes grâces ont été obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Berven. Nous en signalerons quelques-unes parmi les plus remarquables, et dont le souvenir nous est conservé par la tradition. Une dame de Lescoat, du château de Kernaou, en Ploudaniel, près de Lesneven, percluse de tous ses membres, se rendit en pèlerinage à Berven. Elle y fit célébrer la sainte messe à son intention. Durant le saint sacrifice elle se sentit mieux, et sur la fin, elle se vit radicalement guérie. En reconnaissance, la bonne dame laissa ses béquilles à la chapelle bénie, se proposant d'y retourner avec de plus riches présents.

Un domestique de Mme Coatmeur, demeurant probablement en Plouzévédé, se vit pendant la nuit, pris d'une dysenterie violente (« colique miserere », dit la tradition) accompagnée de convulsions terribles. On s'attendait à le voir mourir. Sa bonne maîtresse le recommanda à Notre-Dame de Berven, en lui appliquant sur le front la copie d'une lettre (évidemment apocryphe) de saint Paul aux Méséniens, et le moribond se trouva subitement guéri. Plusieurs personnes, témoins de cette guérison, attestèrent la vérité du fait devant le recteur de la paroisse.

En 1862, on fit des réparations importantes au clocher. Un maître maçon de Pleyber-Christ, Louis Lavanant, y travailla seul pendant quatre mois avec un *darbarer*. Le pauvre homme.

quoique d'une adresse consommée, faillit y trouver la mort en plaçant la croix au haut de la tour. Cette croix a 12 pieds de haut. Lavanant seul la faisait monter à force de bras. Il trébucha et fut sur le point de faire la culbute. La bonne Vierge de Berven lui vint en aide. Il put saisir dans sa chute la pierre pinale et eut ainsi la vie sauve.

De nos jours, un enfant de 3 ans souffrait horriblement. Sa respiration était si pénible qu'on l'entendait de la cour de la maison. On fit dire une messe à Berven pour le pauvre petit qui se trouva subitement guéri. Il vivait encore en 1909, d'après l'attestation de M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plonzévé.

X...

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le cardinal Dubois en Orient. — Un télégramme daté du Caire donne sur l'arrivée en Egypte de la mission que préside Son Em. le cardinal Dubois les détails suivants :

« La mission française s'est embarquée à Caïffa, sur le cuirassé *Jurien-de-la-Gravière*. Le 19 Janvier, elle a visité Port-Saïd et remonté le canal de Suez jusqu'à Ismaïliah. Elle est arrivée au Caire le 20 au soir.

« Elle a été reçue officiellement par M. Lefèvre-Pontalis, ministre de France, et les autorités civiles et militaires. Un cortège s'est déroulé, rehaussé par la musique, à travers les rues.

« Un *Te Deum* a été chanté dans l'église Sainte-Marie, où un discours a été prononcé par le cardinal. Celui-ci a logé aux Missions africaines.

« La mission a visité le Caire et Héliopolis et leurs établissements nombreux, prospères, d'hospitalisation et d'enseignement. Mercredi, brillante réception chez le ministre de France. Jeudi, chez les Frères, où 3.500 élèves étaient réunis, et chez les Jésuites. Vendredi, audience du sultan. Samedi, réception des Eglises des différents rites catholiques, de l'Institut archéologique, de l'Ecole de droit. Dimanche, messe pontificale, célébrée par Mgr Grente. foule énorme, sermon du cardinal. Nous allons à Alexandrie et serons dimanche à Beyrouth. »

Le Cénacle rendu aux catholiques et confié aux Franciscains. — La *Revue Franciscaine* donne la bonne nouvelle suivante :

« Une joyeuse nouvelle arrive de Jérusalem : le Cénacle, dont

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

les Turcs s'étaient emparés en 1531, sous le prétexte que le tombeau de David, vénéré comme prophète, était compris dans les fondations de ce sanctuaire, vient de faire retour aux Franciscains, à la demande de l'Italie.

« Le lieu traditionnel de l'institution de la sainte Eucharistie, de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres au jour de la Pentecôte se trouve sur la colline Ouest de Jérusalem, à 130 mètres environ au Sud et à l'intérieur du rempart. Le Cénacle a été le premier lieu de réunion des apôtres et des fidèles ; c'est là probablement que Jésus apparut, au soir de la résurrection, et qu'il se manifesta à Thomas, huit jours plus tard. C'est encore au Cénacle que les disciples, au nombre de 120, se réunirent après l'Ascension et procédèrent à l'élection d'un nouvel apôtre en la personne de Matthias. Là s'accomplit le grand miracle de la Pentecôte qui fonda définitivement l'Eglise.

« Une ère nouvelle s'ouvre par la restitution du Cénacle, dont la garde est confiée aux Franciscains, qui pourront dégager tout l'édifice, pratiquer des fouilles, retrouver les restes des basiliques élevées au cours des siècles.

« A l'Ouest du Cénacle actuel se trouve le terrain de la « Dormition », ou mort de la Sainte Vierge, qui couvre une partie de la basilique constantinienne et du monument des Croisés. On sait que la Dormition a été donnée à l'empereur d'Allemagne en 1898, à l'occasion de son voyage en Orient. Les Bénédictins de Beuron ont élevé, dès 1900, un grand sanctuaire de style roman, dont la crypte monumentale a sept autels dédiés aux sept douleurs de la Vierge ; l'église proprement dite a également sept autels en l'honneur des sept joies de Marie. La coupole s'élève à 35 mètres. Après l'entrée du général Allenby à Jérusalem, les Bénédictins de Beuron ont été remplacés par les Bénédictins belges ».

Referendum sur la question scolaire en Alsace-Lorraine. — On sait à quel degré d'acuité est parvenue la question scolaire en Alsace-Lorraine. Certaines pratiques de l'administration ont provoqué de vives inquiétudes dans la population profondément attachée à ses coutumes ; c'est ce qui a amené le referendum populaire qui a été fait dans les trois départements et dont une délégation de 12 membres a porté au commissaire général de la République à Strasbourg les magnifiques résultats.

En Alsace, il a été donné au delà de 225.000 signatures pour l'école confessionnelle : il y avait 115.210 dans le Bas-Rhin, 10.059 dans le Haut-Rhin dont, pour les pères de famille, 54.098 dans le Bas-Rhin et 51.757 dans le Haut-Rhin ; pour les mères de familles, 60.352 dans le Bas-Rhin et 58.302 dans le Haut-Rhin. Parmi les familles catholiques indigènes, 130.000 c'est-à-dire 80 % en chiffre rond, se sont exprimées en faveur de l'école confessionnelle.

De même qu'en Alsace, le peuple catholique en Lorraine a été

Invité par le comité scolaire diocésain à se prononcer s'il est pour l'école confessionnelle. Ce referendum a donné pour la Lorraine 104.780 signatures ; ainsi est faite, jusqu'à l'évidence, la preuve qu'une majorité écrasante de pères de famille sont absolument pour l'école confessionnelle telle qu'elle a fonctionné jusqu'ici dans nos provinces françaises d'Alsace et de Lorraine.

Avis. — Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 60 pour les frais de réimpression.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII^e.

L'Agenda-Noël. — Le tirage de cette nouveauté ayant été augmenté, on peut encore demander l'Agenda-Noël, dont on fait le plus grand éloge. On le trouve à la fois le plus artistique et le plus pratique de tous les agendas.

Un beau volume oblong, 224 pages, dont la moitié en couleur avec de nombreuses illustrations, franco 5 fr. 80.

Les Vertus du Christ, par H.-C. SCHUYLER, S. T. L. Traduit de l'anglais par F.-J. BONNASSIEUX, Tome III : *L'Obéissance du Christ*. Paris, P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette (VI^e). Un volume in-32, cadres rouges. Prix : 1 fr. ; franco 1 fr. 15.

Cet ouvrage se recommande par toutes les qualités qui ont fait le succès des deux premiers volumes des « Vertus du Christ ». *Le Courage et La Charité*. Etude d'une solide théologie, pleine de piété et d'une profonde connaissance des conditions modernes de la vie. *L'Obéissance du Christ* aidera à combattre les tendances anarchistes contemporaines, pour remettre dans les relations de l'homme avec sa famille, les pouvoirs civils et l'autorité religieuse, l'esprit surnaturel dont le Christ nous a donné de si parfaits exemples.

A LA
Maison de la Bonne

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Montres or, argent, nickel et acier, Révells.
Garnitures de cheminée, etc.

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse
BREST

A. SALUDEN

16, rue Traverse
BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire des SS. Faustin et Jovite.

Lundi, 16. — De la Férie. Violet.

Mardi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — Les Cendres. Violet.

Jeudi, 19. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 20. — De la Férie. Violet.

Samedi, 21. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 22. — 1^{er} Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ergué-Gabéric	du 12 au 16 Février.
Ile-Tudy	du 17 au 18 —
Saint-Servais	du 19 au 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Mandement pour le saint Temps du Carême.
— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois ont été modifiées en plusieurs points importants par la publication du Code de droit canonique, qui fixe pour l'avenir la législation générale de l'Eglise latine.

Nous donnons connaissance aux fidèles des pres-

criptions relatives à l'abstinence et au jeûne, en tenant compte d'une autorisation accordée par le Saint-Siège, qui Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

Art. 2. — La loi de l'abstinence est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments (1).

Les jours où l'usage de la viande est permis, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours (mercredi, vendredi, samedi) des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, quand ces vigiles ne tombent pas le dimanche.

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Art. 3. — La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas. — Elle permet pourtant à ceux qui jeûnent de prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, dans les conditions et les limites qu'autorisent les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

Quand le jeûne est seul prescrit, sans l'abstinence, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les trois jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

Art. 4. — Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les Œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 6. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IV^e Concile de Latran : *Omnis utrius-*

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

que *sexus fidelis* sera publié le IV^e Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 7. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 8. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 29 Janvier 1920, en la fête de saint François de Sales.

PAR MANDEMENT :

† ADOLPHE,

Y. PERROT, Chanoine hon.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Itinéraire de la Confirmation. — Nous avons dû modifier, pour le doyenné de Fouesnant et la ville de Quimper, les dates primitivement arrêtées pour la Confirmation et portées au tableau annexé au Mandement du Carême. — Nous publions aujourd'hui dans la *Semaine religieuse* l'itinéraire définitif.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, est nommé :

Recteur de Tourc'h, M. Kerouanton, vicaire à Dirinon.

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1920.

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	15	Jeudi	Briec	Landrévarzec.
	16	Vendredi ..	Langolen	Landudal.
	17	Samedi ...	Ergué-Armel	Ergué-Gabéric.
	18	Dimanche.	Kerfeunteun	Penhars.
	19	Lundi	Plomelin	Pluguffan.
	20	Mardi	Plogonnec	Guengat.
	21	Mercredi..	Plonéis. — Gourlizon.	
	22	Jeudi	Douarnenez	Douarnenez. *
	23	Vendredi ..	Poullan	Tréboul.
	24	Samedi ...	Ploaré. — Le Juch	Pouldavid.
MAI	29	Jeudi	Concarneau	Trégunc.
	30	Vendredi ..	Lauriec	Beuzec.
	1	Samedi ...	Rosporden. — Tourc'h	Elliant. *
	2	Dimanche.	Saint-Yvi.	
	24	Lundi	Bénodet	Gouesnac'h.
	25	Mardi	Fouesnant	Pleuven. — Clohars.
	26	Mercredi..	Saint-Evarzec	La Forêt-Fouesnant.
	27	Jeudi	Quimper (Saint-Mathieu) ..	St-Corentin. — Loc-Maria.
	30	Dimanche.	Pouldergat.	
	31	Lundi	Pont-Croix	Audierne.
JUIN	1	Mardi	Beuzec-Cap-Sizun	Goulien.
	2	Mercredi..	Primelin	Clédén-Cap-Sizun. *
	3	Jeudi	Plogoff	Esquibien.
	4	Vendredi..	Ploubinec	Petit Séminaire.
	5	Samedi ...	Mahalon	Meilars.
	14	Lundi	Landudec. — Guilers	Plogastel-Saint-Germain. *
	15	Mardi	Plozévet	Pouldreuzic. — Lababan.
	16	Mercredi..	Peumerit. — Tréogat	Plonéour-Lanvern. * — Tréguennec.
	17	Jeudi	Plovan.	
	18	Vendredi..	Pont-l'Abbé.	
	19	Samedi ...	Loctudy	Ile-Tudy.
	20	Dimanche.	Plobannalec	Trefflagat.
	21	Lundi	Penmarc'h	Guilvinec.
	22	Mardi	Plomeur	Saint-Jean-Trolimon.
	23	Mercredi..	Combrit	Tréméoc.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

Arrêté à Quimper, le 30 Janvier 1920,

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 13 Février : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 8 heures. Prières des Quarante-Heures : exposition du Saint-Sacrement, depuis la 1^{re} messe jusqu'après les vêpres. A la bénédiction, chant du *Parce, Domine*, et du *Miserere*. Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Lundi et mardi : Prières des Quarante-Heures, exposition du Saint-Sacrement. Comme la veille grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 4 heures.

Mercredi des Cendres : A la messe de 6 heures, bénédiction et imposition des Cendres. A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres.

Judi : A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

N. B. — Dans la nuit du 14 au 15 Février, avance de l'heure légale : Dimanche, tous les offices seront donc avancés d'une heure.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche de la Quinquagésime (15 Février) : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 3 heures, vêpres ; réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement ; bénédiction.

Dimanche, lundi et mardi : prières des Quarante-Heures ; le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées à 4 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : Imposition des cendres aux messes de 6 et 7 heures. A 8 heures, bénédiction des cendres et grand'messe.

N. B. — On se conformera à l'heure légale pour la célébration des offices des dimanche prochain, 15 Février.

Réunion de l'Association des Chefs de famille. — Monseigneur l'Evêque convoque les membres des Associations des Chefs de famille du diocèse à une assemblée générale, salle de l'Evêché, qu'il présidera le dimanche 14 Mars.

L'ordre du jour portera : 1° Sur l'organisation de la fédération et la constitution du bureau ;

2° Sur la campagne à entreprendre pour la répartition proportionnelle scolaire ;

3° Sur les relations des chefs de famille avec les écoles publiques et privées ;

4° Sur l'usage du breton dans les écoles ;

5° Sur les obligations morales et religieuses des chefs de famille à titre de maîtres de maison.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien s'entendre avec les bureaux de leurs Associations pour assurer une délégation à cette assemblée générale, qui sera très importante, pour que partout reprenne le travail interrompu par la grande guerre.

Retraite de conscrits. — I. LESNEVEN, du 3 au 7 Février 1920. — 54 paroisses ; 190 retraits : Plonvien, 13 ; Plouider, 11 ; Ploudaniel, 9 ; Plouarzel, 9 ; Plabennec, 7 ; Cléder, 7 ; Plonescat, 6 ; Guissény, 6 ; Guipavas, 6 ; Saint-Méen, 5 ; Plouzévédé, 5 ;

Plouvorn, 5 ; Plougastel-Daoulas, 5 ; Plouguerneau, 5 ; Trémaouézan, 4 ; Milizac, 4 ; Lesneven, 4 ; La Martyre, 4 ; Plourin-Ploudalmézeau, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Plouguin, 4 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Kerlouan, 4 ; Tréllaouénan, 3 ; Lannilis, 3 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Plouédern, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Tréflévénez, 2 ; Lanneuffret, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Saint-Pabu, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Plounéventer, 2 ; Bodilis, 2 ; Goulven, 2 ; Kernilis, 2 ; Trégarantec, 1 ; Trélez, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Plougar, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Pencran, 1 ; Ploudiry, 1 ; Rumengol, 1 ; Brélès, 1 ; Guilers, 1 ; Kernouës, 1 ; Loc-Brévalaire, 1.

II. MORLAIX (La Salette). — Premier contingent. 12 paroisses ; 50 retraits : Guiclan, 11 ; Saint-Thégonnec, 10 ; Pleyber-Christ, 6 ; Plouigneau, 5 ; Ploujean, 4 ; Guimiliau, 3 ; Saint-Pol de Léon, 3 ; Plouénan, 2 ; Henvic, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Plouvorn, 1.

Les relations de la France avec le Saint-Siège. — Le nouveau ministère, présidé par M. Millerand, a été interpellé, à la Chambre, la semaine dernière, sur la politique étrangère qu'il entend suivre.

Un des problèmes de cette politique, et non le moins important, est celui des relations de la République française avec le Saint-Siège. Il a été abordé de front par l'un des interpellateurs, un pasteur protestant, M. Soulier, qui s'est prononcé très nettement pour la reprise des relations interrompues. Soutenu par les applaudissements de la majorité des députés, il a réclamé l'envoi d'un ambassadeur au Vatican pour trois motifs : le gouvernement français qui veut, avec raison, être présent dans toutes les organisations internationales, ne peut ignorer la force « internationale » de la Papauté ; le Vatican étant « un lieu diplomatique entre tous », ce ne peut être qu'au détriment de la France qu'on néglige d'y être représenté ; enfin, la rupture des relations avec le Saint-Siège a été « une blessure » pour les consciences catholiques de Français « aussi Français que n'importe lequel d'entre les députés ».

Dans son discours, M. Millerand a fait cette importante déclaration sur la question ainsi soulevée :

« Le jour où, de l'avis du Gouvernement, l'intérêt national lui paraîtra commander de reprendre des rapports interrompus avec le Vatican, ce jour-là, nous inspirant uniquement de l'intérêt français, c'est publiquement, ouvertement, comme il sied à la dignité de la République, que nous saisissons le Parlement, qui se prononcera ».

Cette réponse a été fort bien accueillie par la Chambre. On n'ignore pas, d'autre part, qu'à la veille des élections, M. Millerand dans un discours programme qui a été remarqué, s'était déclaré personnellement partisan de la reprise de ces relations.

On peut donc augurer un prochain et profond changement d'attitude de notre gouvernement dans sa politique religieuse. Jus-

qu'ici, d'ailleurs, la question de la reprise des relations reste totalement distincte de celle d'un Concordat. Ainsi limitées, les bonnes dispositions des ministres et du Parlement ont néanmoins été appréciées à Rome, comme en témoigne ce télégramme que la *Croix* reçoit de son correspondant romain :

« Le langage de M. Millerand sur la méthode que compte suivre le gouvernement français quand il s'agira de renouer les relations avec le Saint-Siège a causé ici une favorable impression. Cette ligne de conduite est la seule, en effet, qui convient pleinement à la dignité de la France et à celle du Saint-Siège. Elle est la seule aussi qui permettra de traiter utilement les importantes et nombreuses questions qui, en France même et sur tant de points de l'échiquier international, comportent plus que jamais des intérêts communs entre le Saint-Siège et notre pays ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Prochaine canonisation et béatification.** — Le Pape a décidé que la proclamation de la canonisation de Jeanne d'Arc aurait lieu au Vatican, le 16 Mai prochain. Celle de la Bienheureuse Marie Alacoque est fixée au 13 Mai.

Outre ces canonisations, quatre « béatifications » sûrement, et probablement cinq seront célébrées cette année : ce seront, avec celles de la vénérable Louise de Marillac, co-fondatrice des Filles de la Charité, et des vénérables Ursulines et Filles de la Charité de Valenciennes et de Cambrai, les « béatifications » de la vénérable Anne-Marie Taïgi, du vénérable Plunkett, martyr de la Réforme en Irlande. On peut espérer voir aussi celle du vénérable martyr de l'Ouganda, prémices de l'apostolat des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique. La Congrégation générale consacrée à leur cause se tiendra le 10 Février prochain.

Dans le programme de travail de la Sacrée Congrégation des Rites pour 1920, nombre de séances seront consacrées à l'étude des causes françaises : le 9 Mars, examen des vertus héroïques pratiquées par le vénérable André-Hubert Fournet, du diocèse de Poitiers, fondateur des Filles de la Croix ; le 20 Avril, Congrégation antépréparatoire pour la vénérable Jeanne Delanoue, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, de la Providence d'Angers ; le 18 Mai, Congrégation préparatoire pour le vénérable Jean-Martin Moye, fondateur des Sœurs de la Providence ; le 1^{er} Juin, Congrégation antépréparatoire pour la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ; le 22 Juin, Congrégation générale sur les vertus du vénérable Marcellin Champagnat, fondateur des Maristes ; le 13 Juillet, Congrégation préparatoire sur les vertus du vénérable A.-M. Claret, archevêque de Trajanopolis, et fondateur des Filles du Cœur Immaculé de Marie ; 10 Août, Congrégation antépréparatoire sur les miracles de la bienheureuse Marie-Madeleine Postel, des Sœurs de la Miséricorde ; le 23 Novembre, Congrégation préparatoire sur les

vertus du vénérable Pierre-Julien Eymard, fondateur des Prêtres du Très Saint-Sacrement ; le 21 Décembre, Congrégation antépréparatoire sur les miracles du vénérable Michel Garicoits, fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.

Pour les Enfants de l'Europe centrale. — Les offrandes envoyées au Pape pour les enfants de l'Europe centrale, dépassent déjà 1.300.000 liras. La souscription du diocèse de Milan est particulièrement remarquable avec 102.000 liras.

Sur le désir qui en a été respectueusement exprimé par le Comité central de Genève, le Saint-Père a consenti très volontiers à ce que les offrandes des catholiques américains soient centralisées avec tous les autres dons américains entre les mains de M. Hoover, le grand organisateur du ravitaillement européen, qui assura, durant la guerre, l'alimentation complémentaire des petits enfants de Belgique. Le Souverain Pontife a fait envoyer, dans ce but, au cardinal Gibbons, une lettre chaleureuse qui aura certainement aux Etats-Unis le même succès que l'appel antérieur en faveur de l'enfance belge.

Voici le texte de l'émouvante lettre adressée par Benoît XV, le 9 Janvier, à M. Hoover :

« Cher Monsieur, par l'intermédiaire de notre cher fils, le Cardinal-Archevêque de Baltimore, nous avons reçu de nouvelles informations sur l'œuvre vraiment admirable et providentielle que vous continuez à développer pour subvenir aux graves et multiples nécessités dont souffre l'Europe au point de vue de l'alimentation.

» De tels bienfaits, qui vous assurent, sans aucun doute, un très haut rang dans l'histoire de la charité chrétienne et pour ainsi dire un titre unique à la reconnaissance des peuples, remplissent notre âme d'une profonde satisfaction et de la plus vive consolation à la pensée du grand bien qui en découle pour la multitude des malheureux dans cette Europe désolée.

» Nous avons appris, en particulier, que vous prodiguez actuellement votre sollicitude la plus empressée et la plus délicate en faveur des pauvres petits enfants. Nous avons encore présent à l'esprit et très vivant le souvenir de ce que vous avez fait pour venir au secours des malheureux petits enfants belges en un moment où, par manque d'une nourriture apte à soutenir leur frêle existence, ils étaient sur le point de périr. C'est de tout cœur que nous avons alors fait entendre notre voix pour encourager votre généreuse initiative et, actuellement, nous ne voulons pas faire autrement, d'autant plus que ce n'est plus seulement la vie des petits enfants d'une seule nation qui est en péril, mais, selon ce qui nous a été rapporté, celle de plus de trois millions de petits enfants appartenant à divers Etats d'Europe.

» Ainsi donc, pressé par la charité de Jésus-Christ et participant à la prédilection qu'il avait pour les petits enfants, nous recommandons de la manière la plus pressante l'œuvre que vous développez dans ce but, à la générosité de tous les citoyens d'Amérique, sans

distinction de foi ou de parti, bien assuré qu'eux-mêmes, dont le cœur reste toujours ouvert à toute noble initiative, répondront avec enthousiasme à cet appel, d'autant plus qu'ils seront heureux de voir que votre œuvre, étrangère à tout ressentiment et à tout particularisme, a pour but de secourir tous les malheureux et de préférence les petits enfants innocents de ceux qui furent les ennemis d'hier et qui actuellement, sont en proie à de plus grandes souffrances. Nous-même, comme vous le savez, nous avons été poussé par ces mêmes sentiments élevés, lorsque nous nous sommes adressé à tous les évêques du monde entier, pour exciter la charité des fidèles à secourir, le jour des Saints Innocents, les petits enfants de l'Europe Centrale, comme lorsqu'il nous a été agréable également de recommander l'œuvre *Save the Children Fund* de Londres, qui s'est faite la promotrice d'une initiative analogue. Nous ne doutons pas que la multiplicité de ces efforts n'atteigne, Dieu aidant, les résultats les plus bienfaisants. Nous pensons, par ailleurs, que le but serait plus sûrement atteint, si ces diverses énergies se coordonnaient entre elles dans une sage entente. Souhaitant de tout cœur le plus grand succès à votre généreuse activité, Nous prions Dieu instamment de vous accorder ses plus précieuses récompenses.

A Varsovie : le transfert du clerge. — *L'Osservatore Romano* publie le compte rendu du transfert à la cathédrale de Varsovie du clerge conservé au collège polonais, depuis 1867, suivant la recommandation prophétique de Pie IX, rappelée par Benoît XV. En même temps que l'épiscopat, les autorités civiles étaient présentes. Des discours furent prononcés, aux abords de l'archevêché, par Mgr Ratti, nonce en Pologne, qui mit en relief les rapports de la Pologne et du Saint-Siège, puis par l'archevêque de Léopol, le maire de Varsovie et enfin le cardinal Dalbor, qui dirent le grand rôle de la Pologne pour la civilisation chrétienne. Le cortège, ensuite, se déroula dans les rues pavoisées, vers la cathédrale, et, au *Gloria*, le maréchal de la Diète s'avança vers l'autel et alluma le clerge votif.

Conversions retentissantes. — Les journaux ont parlé d'une longue lettre par laquelle un évêque de l'église épiscopaliennne américaine, le Docteur Kinsman, du diocèse de Delaware, donnait sa démission.

Quoique le Docteur Kinsman ne fit aucune allusion à un retour à l'Eglise catholique, ce retour semblait logique. Nous apprenons maintenant que l'illustre évêque vient, en effet, d'entrer dans le catholicisme. Il a été « reçu » par le cardinal Gibbons, son vieil ami. — *Deo gratias !*

— On annonce de Prague que deux Anglicans de marque, le colonel Coutson, commandant de la mission militaire anglaise de cette ville, et son adjudant Dilleym, sont entrés dans le sein de l'Eglise catholique romaine, le jour de Noël, en présence du légat du Souverain Pontife.

— On annonce de nouveau la conversion au catholicisme d'un certain nombre de ministres anglicans : le Rév. Charles Scharp, missionnaire diocésain protestant, dans le Gloucestershire ; le Rév. Francis Graham Sutherland, pasteur depuis dix ans à Bristol ; le Rév. Georges Max Gillivray, pendant plusieurs années chef de la mission protestante en Assyrie ; le Rév. Cécil Tasker, ministre depuis 1906 et qui passa plusieurs années à Brighton, d'où sont déjà venus de si nombreux convertis.

Le Clergé et l'Académie française. — Dans la liste des prix littéraires décernés cette année par l'Académie française, nous sommes heureux de signaler : M. le chanoine Crosnier, 1.500 francs pour *Gabriel Deshayes* ; le P. Mainage, 1.500 francs pour *les Mouvements de la Jeunesse catholique au XIX^e siècle* ; Mgr Kannengieser, 1.000 francs pour l'Abbé Simonis ; Mgr. Batiffol, 1.000 francs pour *Leçons sur la messe* ; Mgr Landrieux, auteur de *Au pays du Christ*, 1.000 francs pour la *Cathédrale de Reims* ; l'abbé Sachet, 1.000 francs pour le *Pardon de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Lyon* ; l'abbé Gaugain, 1.000 francs pour *l'Histoire de la Révolution dans la Mayenne* ; l'abbé Paquier, 500 francs pour *Luther et l'Allemagne* ; l'abbé Delmont, 500 francs pour la *Croisade au XIX^e siècle*.

Le prix de Langue française, 10.000 francs, a été attribué à Mgr Lemaître, le très dévoué évêque du Soudan.

Le Palinod de Lyre. — Ce concours de poésie qui se tient à la Neuve-Lyre, en Normandie, n'a cessé de progresser depuis sa fondation en 1909.

Il est sous la haute présidence de Mgr l'Evêque d'Evreux et sous le patronage d'un Comité éminent, dont voici la composition :

MM. Maurice BARRÈS de l'Académie Française ; Jean AICARD de l'Académie française ; Théodore BOTREL ; Maurice GILBERT ; Paul HAREL ; Paul LABBÉ ; Joseph L'HOPITAL ; Edward MONTIER ; Alfred POIZAT ; Armand PRAVIEL.

Au point de vue prosodique, le Palinod de Lyre s'en tient aux règles traditionnelles.

Ses récompenses consistent en sept lyres d'or ou d'argent. — L'une des lyres est décernée, selon l'usage des anciens Palinods, au meilleur poème en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est la *Section des poésies mariales*. — Une deuxième section, *Etude littéraire en prose*, a pour récompense la « Lyre Gustave Le Vavas seur ». Cinq autres lyres sont destinées aux cinq meilleurs poèmes sur un sujet indiqué par le Jury ou laissé libre. C'est la troisième section.

Dans la même session, un auteur ne peut obtenir que la lyre mariale et une autre. Les poètes qui en ont obtenu trois, dont l'une d'or, ne peuvent concourir à nouveau et sont dits *Mainteneurs du Palinod de Lyre*. A ce titre, ils sont membres du Jury d'examen.

Quatre lyres d'or et une d'argent seront décernées, en 1920, aux cinq meilleurs poèmes se rapportant à Jeanne d'Arc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Secrétaire du Palinod, à la Neuve-Lyre, Eure. (Timbre pour la réponse.)

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — *Sommaire du 1^{er} Janvier 1920.* — E. LECANUET : Les démocrates chrétiens en France sous Léon XIII. — A. AUF-PRAY : Les dernières élections belges. — R. AIGRAIN : La littérature qui se fait (suite). — A. BOUDINHOON : Actes récents du Saint-Siège. — M^{re} TISSIER : Tribune libre et documents ; Les devoirs pratiques de l'heure présente. — Notes bibliographiques.

N^o du 15 Janvier. — E. LECANUET : Les démocrates chrétiens en France sous Léon XIII. — E. MANGENOT : La Polyglotte d'Alcázar. — J. RIVIÈRE : Catholicisme et nationalisme. — R. AIGRAIN : La littérature qui se fait. — *Consultations et Renseignements* : F. GIRERT : A propos de toilette. — *Tribune libre et Documents* : Association du mariage chrétien. — E. JORDAN : Toute maternité est-elle sacrée ? — G. HANOTAUX : La question des Détroits. — Notes bibliographiques.

Abonnement, un an : 20 francs.

Letouzey et Ané, éditeurs, boulevard Raspail, 87, Paris.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

*Vins blancs pur jus de raisins frais
garantis pour la Sainte Messe*

ANÉMIE

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier façon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5^{fr} 50 franco et Ph^{ie}.

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSUMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

35^e ANNÉE.

Vendredi 20 Février 1920.

N^o 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Février. — 1^{er} Dimanche de Carême. Semi-double. Violet. A la messe, mémoires de la Chaire de S. Pierre, et de S. Paul.

A vêpres, mémoires du suivant, de la Chaire de S. Pierre et de S. Paul.

Lundi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 24. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 25. — Quatre Temps. S. Mathias, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Jeudi, 26. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 27. — Quatre-Temps. De la Férie. Violet.

Samedi, 28. — Quatre-Temps. De la Férie. Violet.

Dimanche, 29. — 2^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Coat-Méal	du 22 au 23 Février.
Tréboul	du 24 au 25 —
Ile-de-Batz	du 26 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Emprunt de la Paix APPEL DES CARDINAUX FRANÇAIS.
— Quelques semaines avant l'armistice, en Octobre 1918, nous adressions un appel aux Catholiques, pour les presser de souscrire à l'Emprunt que l'on appelait l'*Emprunt de la Libération*, et dont le nom fut bientôt justifié par la victoire finale. Aujourd'hui nous venons les inviter à souscrire à l'*Emprunt de la Paix*.

La guerre est finie, et, grâce à l'aide de Dieu et à l'héroïsme de nos soldats, finie par le triomphe de nos armes. Il s'agit maintenant de réparer les ruines qu'elle a accumulées, de combler les déficits qu'elle a creusés, de rétablir dans notre vie

économique l'ordre qu'elle a troublé et la prospérité qu'elle a compromise. Il faut en particulier reconstituer les régions dévastées, porter l'outillage national à la hauteur des besoins nouveaux, restreindre la circulation des billets de banque pour relever leur valeur d'achat, et mettre fin à la hausse des prix ; il faut renforcer notre crédit aux yeux de l'étranger, afin de pouvoir obtenir à des prix raisonnables les matières premières nécessaires à l'industrie ; il faut favoriser la production nationale pour faire cesser la vie chère.

Toutes ces mesures sont indispensables non seulement à la prospérité du pays, mais encore au maintien de l'ordre social.

Où prendre les ressources nécessaires à la réalisation de ce vaste programme ? Tout le produit de l'impôt sera absorbé chaque année par les services ordinaires de l'Etat et par le paiement régulier de l'intérêt des dettes contractées pour soutenir la guerre. Le seul moyen qu'ait le Gouvernement de se procurer les sommes qui lui sont indispensables pour rétablir la prospérité économique du pays, tout le monde doit le comprendre, c'est, avec la part qui reviendra à la France dans l'indemnité de guerre, un emprunt.

Le Gouvernement se voit donc obligé de faire, une fois encore, appel à l'épargne française. La souscription s'ouvrira le 19 Février pour se clore le 20 Mars.

C'est un devoir pour tout Français d'aider, dans la mesure de ses moyens, les hommes de dévouement qui ont accepté la lourde tâche de gérer, à cette heure exceptionnellement difficile, les intérêts généraux du pays. Chacun doit mettre au service de la France ses ressources libres, ses économies disponibles. Nous exhortons vivement nos chers concitoyens à répondre à l'appel que la Patrie leur adresse par l'organe du Gouvernement.

Il y va de l'intérêt privé bien compris de chacun autant que de l'intérêt commun de tous. Le concours d'ailleurs qu'on sollicite de nous n'est pas un sacrifice ; ce n'est pas un don qu'on nous demande, c'est un simple prêt, et un prêt avantageux, garanti par la signature de la France.

Pendant quatre ans, au front de nos armées, nos soldats ont versé leur sang sans compter, pour sauver la France du joug de l'étranger : quel Français hésiterait à lui prêter un peu de son or, pour l'aider à sortir de la gêne et à retrouver sa prospérité ? Il ne faut pas que l'égoïsme rende vain le sacrifice qu'ont fait de leur vie tant de héros.

Aimer sa Patrie et l'assister comme une mère est un devoir de conscience compris dans le quatrième commandement de Dieu.

Les catholiques ont fait noblement leur devoir durant toute la guerre, à l'arrière comme au front : ils le feront jusqu'au bout et tiendront à honneur de ne se laisser vaincre par personne en générosité pour la Patrie.

Nous souvenant que les prévisions des hommes sont incertaines et sujettes à déception, qu'en vain nous travaillons si Dieu ne bénit notre travail, nous demandons au Maître des nations, qu'a-

près nous avoir donné de sortir victorieux de la guerre, Il nous aide aussi à triompher des difficultés qu'elle laisse après elle.

- † Louis-Joseph Card. LUÇON, *archevêque de Reims.*
- † Paulin Card. ANDRIEU, *archevêque de Bordeaux,*
- † Léon-Adolphe Card. AMETTE, *archevêque de Paris.*
- † Anatole Card. DE CABRIÈRES, *évêque de Montpellier.*
- † Auguste Card. DUBOURG, *archevêque de Rennes.*
- † Louis-Ernest Card. DUBOIS, *archevêque de Rouen.*
- † Louis-Joseph Card. MAURIN, *archevêque de Lyon.*

Cet appel sera lu en chaire dès le premier dimanche du Carême. Nos prêtres voudront bien donner aux fidèles tous les avis pratiques relatifs à l'Emprunt et les encourager à y souscrire.

II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le Recrutement sacerdotal, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1920.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — A l'occasion du Carême, Nous voulons, cette année, vous recommander l'Œuvre des Vocations sacerdotales.

Nécessité du recrutement sacerdotal.

La guerre a fait tant de vides dans les rangs du clergé que son recrutement est aujourd'hui le premier besoin de l'Eglise et le plus pressant devoir des fidèles.

Un grand philosophe chrétien, de Maistre, disait, au commencement du siècle dernier : « Le sacerdoce doit être, en ce moment, la préoccupation souveraine de la société qui veut renaître ». Il ajoutait : « Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations sacerdotales, je pourrais prédire de grands événements ».

Nos très chers Frères, la renaissance de la société actuelle coûtera autant d'efforts que celle de la société issue de la Révolution française. L'âme populaire, grandie chez quelques uns pendant la guerre par la puissance du sacrifice, semble devenue moins fortement chrétienne dans la foule. Vous voyez s'étaler sous vos yeux les maladies qui la rongent, égoïsme à la fois féroce et vil, esprit de lucre, esprit de jouissance, qui engendrent tous les autres vices. Il n'est pas besoin d'être prophète pour savoir que la reli-

gion seule pourra en triompher, et qu'elle ne le peut pas sans le prêtre. Appliqué à cette situation, le mot de de Maistre prend le sens d'une poignante menace, qui retentit, dans notre diocèse, jusqu'au fond des plus humbles paroisses. Nous n'avions avant la guerre aucun prêtre de trop. Ils étaient à peine assez nombreux pour suffire aux charges du ministère et à la direction des Œuvres. Et voilà que Nous avons dû cependant supprimer, pour un temps, un trop grand nombre de vicariats. Et c'est à l'heure où Nous demandons à Nos prêtres de redoubler d'activité au service des âmes, et quand ces âmes réclament des soins plus attentifs, plus empressés, plus minutieux ! Faudra-t-il donc encore qu'ils succombent prématurément sous le fardeau ? Le tableau des ordinations prochaines sera pour nous d'une éloquence tragique. S'il n'annonce pas assez de vocations nouvelles, nous n'aurons plus un clergé assez nombreux pour des paroisses où les pratiques religieuses sont fidèlement suivies. Les prêtres qui resteront sur la brèche seront vite épuisés par un ministère accablant. Et leur mort laissera sans secours spirituel beaucoup d'âmes qui ne demeurent vivantes que par l'usage fréquent des sacrements.

Ne croyez pas que Nous exagérons. Toute diminution dans le nombre des prêtres est fatale à l'esprit religieux d'un diocèse. Dans tous les pays qui ont été privés du ministère sacerdotal, le catholicisme a fini par disparaître, au moins momentanément. L'expérience est faite, même en France. A l'étranger, elle est plus complète encore. On a vu des populations, douées d'un esprit de foi qui semblait indéracinable, demeurer fidèles à l'Eglise, au milieu des plus sanglantes persécutions, et pousser cette fidélité jusqu'à l'héroïsme pendant cinquante et près de cent ans, c'est-à-dire aussi longtemps que des prêtres catholiques, même épuisés et vieillissants, ont pu continuer un ministère secret mais efficace, en faveur des familles obstinées dans leurs saintes croyances. Mais un jour est venu où, faute de séminaire et d'évêque, le clergé n'a pas pu se renouveler, et, ce jour-là, le peuple s'est laissé détacher de l'Eglise, dont il est devenu à la longue l'ennemi, aussi inconvertissable aujourd'hui qu'il avait été jadis tenace dans sa fidélité. Cette histoire est celle d'une race sœur de la nôtre, celle des Bretons du pays de Galles. Le protestantisme est, depuis deux siècles, aussi profondément ancré dans leurs âmes que l'avait été autrefois le catholicisme.

Or, en face d'eux, de l'autre côté de la mer qui baigne leurs côtes, l'Irlande a donné magnifiquement l'exemple contraire. Elle est demeurée le champion inébranlable de la foi romaine, parce qu'elle n'a pas cessé, un seul jour, malgré les guerres d'extermination et les lois pénales anglaises, d'avoir un clergé pieux, dévoué, actif, qui conservait et attisait le feu divin dans l'âme du peuple. Cette leçon a son importance pour nous. Elle prouve que la Bretagne catholique se suiciderait, si elle ne donnait plus assez de prêtres à Dieu et aux âmes.

Mission et dignité du prêtre.

II. — Vous avez toujours eu pour le prêtre une haute estime, Nos très chers Frères. Ce n'est pas que vous attendiez de lui des miracles. Il n'a pas la prétention d'en faire parmi vous. Les premiers Apôtres jouirent de ce privilège. C'était la sanction surnaturelle de leur prédication, dont on aurait eu peine à comprendre le succès sans ce moyen d'action providentiel. Mais ce n'était pas leurs miracles qui faisaient leur grandeur. Ils les accomplissaient sans songer à s'en glorifier.

Un jour, Paul et Barnabé, dans la petite ville de Lystrès, guérissent un infirme qui n'avait jamais marché. Il était perclus, dès le sein de sa mère. Les deux étrangers lui dirent : « Lève-toi, droit sur les pieds ». L'infirme obéit, « sautant et marchant à la fois », racontent les Actes. La foule émerveillée prit les deux Apôtres pour Jupiter et pour Mercure. Elle se hâta de préparer en leur honneur un sacrifice païen solennel. Mais Paul et Barnabé empêchèrent ce grossier sacrilège.

Qu'aurait donc dit la foule, prosternée devant le pouvoir des thaumaturges, si les Apôtres lui avaient révélé leur puissance spirituelle : Vous cherchez des miracles ? Vous admirez des hommes qui ont reçu de Dieu un pouvoir sur la nature visible et sur les corps. Le pouvoir sur les corps est peu de chose. Voici des hommes qui ont reçu de Dieu un pouvoir sur les âmes, et ce pouvoir est presque sans limites. Ils donnent aux âmes la naissance à une vie nouvelle, la nourriture spirituelle, la croissance, la guérison spirituelle, par des sacrements appropriés à leur nature surnaturalisée. Et ne vous étonnez pas qu'ils soient à la hauteur d'une telle mission. Ce n'est pas l'homme qui agit en eux. C'est Dieu lui-même, lui qui parle et qui éclaire, lui qui crée et qui offre la divine Eucharistie, lui

qui baptise et qui confirme, et qui pardonne le péché et relève le pécheur. C'est pourquoi le prêtre, de siècle en siècle, malgré la désolante infirmité de sa nature, referra par la vertu de l'Evangile, la famille et la société, et enseignera aux peuples la civilisation complète, la justice, la charité, la liberté, et vivra avec les humbles sans rompre avec les grands, et saura se dévouer à sa tâche dans les temps d'anarchie et de corruption comme dans les courtes heures de la paix catholique. Il n'aura pas plus peur des forces de l'Enfer que de celles du monde. Car Dieu sera avec lui et en lui. Voilà un pouvoir infiniment supérieur à celui de faire des miracles.

C'est à cause de ce pouvoir et de l'usage qu'en fait le prêtre, que vous avez pour le clergé une si haute estime, et que vous devez tenir à donner des successeurs aux victimes de tout âge que la guerre a fauchées loin du sanctuaire, ou que la fatigue a frappées de mort en pleine moisson des âmes.

Les vocations.

III. — Mais ce n'est pas à vous de choisir ces successeurs. Dieu seul en a le droit. Il le dit à ses prêtres. « *Ego elegi vos*. C'est moi qui vous ai choisis. » C'est le souverain qui choisit ses ministres. Ce n'est pas la famille, ce n'est pas le peuple d'où il vient ou vers lequel il va qui fait le choix. Le peuple sera invité à l'approuver d'une certaine manière. Au jour de l'ordination, l'Evêque, montrant les futurs prêtres, demandera au peuple son témoignage, comme pour dire : Vous les connaissez, depuis l'enfance et la jeunesse, et vous connaissez aussi leurs familles : Voyez-vous quelque indignité, qui, même involontaire, devrait les écarter de l'autel ? L'intervention du peuple dans le choix du clergé ne va pas au delà de ce droit d'approbation, qui pourrait, le cas échéant, devenir un droit de *veto*. Il consent au choix. Il ne le fait pas. Si le peuple choisissait le prêtre, le peuple serait tenté de croire qu'il lui donne en le désignant les pouvoirs et les droits surnaturels nécessaires à sa mission. Et où irait-il les prendre pour les donner ainsi ?

Aussi la législation de l'Eglise reconnaît nettement que l'appel de la vocation appartient à Dieu. Elle voit dans la vocation ecclésiastique une conséquence de la vocation divine. Car elle nous dit en propres termes, au canon 1353 du nouveau Code : « Que les prêtres, et surtout les curés,

s'appliquent à mettre, par des soins particuliers, à l'abri des contagions du siècle, les enfants qui présentent des indices de *vocation ecclésiastique* ». Et elle complète ainsi sa pensée : « Qu'ils les forment à la piété ; qu'ils leur inculquent les premières études littéraires, et qu'ils développent ainsi en eux le germe de la *vocation divine* ».

C'est donc Dieu seul qui choisit le prêtre. Celui qui ambitionne ces fonctions sans avoir été honoré de son choix n'est qu'un intrus. Son usurpation sera la source de ses faiblesses et la cause de ses chutes. Dès que l'intérêt humain entre en ligne de compte dans les engagements volontaires par lesquels se recrute le corps ecclésiastique, des symptômes de décadence se manifestent dans la vie du sacerdoce, et toute la religion en souffre.

Comment Dieu fait-il son choix ? Les formes et les circonstances de l'appel sont très variées.

Il est d'ordinaire lentement préparé par une enfance et une jeunesse pieuses. D'autres fois, mais rarement chez nous, c'est dans une atmosphère toute différente, en plein entraînement de la vie mondaine, que l'homme se sent appelé au service divin, dans une vie plus austère que celle du monde, et plus heureuse. Parfois, même, l'âme est saisie dans l'humiliation de son péché, et c'est en remontant péniblement la pente du scandale donné qu'elle s'élève au sacerdoce, à la façon de saint Paul ou de saint Augustin, dans un essor de sainteté complète pour expier le mal passé par les mérites d'un apostolat réparateur.

(A suivre.)

III. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir une *demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

Les prédicateurs déjà annoncés à l'Evêché, sont pour :

QUIMPER, cathédrale de Saint-Corentin. — Station française : le R. P. Antoine de Sérent, missionnaire.

BREST. *Saint-Louis*. — le R. P. Robert, missionnaire.

LANDERNEAU. — M. Baron, missionnaire.

DOUARNENEZ. — M. Raymond, des missionnaires diocésains de Rennes.

CONCARNEAU. — M. Verger, des missionnaires diocésains de Rennes.

IV. Les missions paroissiales. — Nous croyons utile de rappeler que les listes des prêtres appelés à prendre part aux travaux apostoliques des missions doivent nous être soumises en temps utile par le président de chaque mission, et sous sa responsabilité. On doit y indiquer la date exacte de la mission projetée, les noms du président et de ses collaborateurs et les sujets de prédications respectivement attribués à chacun d'eux.

V. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, Monseigneur Cloarec, protonotaire apostolique, curé de Burlington (Amérique).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *Dimanche 22* : Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, ouverture de la station du Carême, sermon français par le Père Antoine de Sérent, missionnaire. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction. A 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Mardi et jeudi : à 8 heures du soir, sermon français. — *Mercredi*, à la même heure, sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1^{er} dimanche du Carême (22 Février)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

LIVRE D'OR DU CLERGÉ

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOAZIOU et GUIVARCH, libraires à Quimper.

Réunion des Associations de Chefs de Famille. — Cette réunion, fixée au dimanche 14 Mars par Monseigneur l'Evêque, demande de la part des Associations cantonales et paroissiales une préparation sérieuse du programme qu'a reproduit la *Semaine Religieuse* de la semaine dernière. Il est opportun que MM. les Curés

et Recteurs s'entendent avec les bureaux de ces associations pour désigner les délégués qui viendront à Quimper.

Les délégués des cantons de Douarnenez, Concarneau, Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Elliant, Briec, Châteauneuf, Plogastel-Saint-Germain, desservis par les horaires de trains, auront la ressource de recourir aux autos-omnibus et autos-camions. Ceux de la direction de Brest, Morlaix, Châteaulin, Quimperlé, auront à leur service des trains commodes qui leur permettront d'effectuer le voyage en une seule journée.

Les renseignements parvenus nous font prévoir une nombreuse assistance, désireuse de recevoir de Monseigneur l'Evêque le mot d'ordre pour une action vigoureuse à exercer.

Œuvre des vieux timbres. — Elle existe toujours et ne demande qu'à vivre, d'autant plus qu'elle s'occupe aussi des orphelins de guerre.

Prière d'adresser les vieux timbres, français et étrangers, à 0 fr. 25 ou à 0 fr. 01, à M. l'abbé Charles Favennec, curé de Fol-lainville, par Mantes (Seine-et-Oise).

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les femmes sera donnée du dimanche 22 Février au samedi 28, à la Retraite de Lesneven. Prière d'apporter du sucre.

Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien l'annoncer en chaire.

— Retraite de Conscripts. — Une seconde retraite de conscrits aura lieu à Lesneven, du mardi 2 Mars, 6 heures du soir, au samedi matin 6 Mars.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Daoulas, Landerneau, Landivisiau, Ploudiry, Plouescat, Plouzévédé, Sizun, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Lambézellec et Brest.

Les retraitants devront apporter leurs provisions de beurre et de sucre.

ROSCOFF. — Mission. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, la mission qui sera donnée à Roscoff, du 29 Février au 20 Mars.

Pour les jeunes Conscripts. — Monseigneur a reçu les deux lettres suivantes qui intéresseront certainement les jeunes conscrits et leurs familles :

I. De LORIENT : Je serai heureux de recevoir chez moi les jeunes gens, soldats et marins de votre diocèse, qui vont être appelés à Lorient pour leur service militaire. Ils trouveront, rue de l'Hôpital, 11, un abri contre les dangers de la grande ville et tous les moyens pour persévérer dans leur vie chrétienne et pour passer agréablement leurs moments libres : chapelle, bibliothèque, salle de lecture et de correspondance, jeux divers.

E. MORCLETTE, aumônier.

II. De STRASBOURG : Les Aumôniers militaires de la place de Strasbourg vous seraient reconnaissants si vous vouliez bien, par le moyen que vous jugerez le plus apte à atteindre tous les futurs conscrits de votre diocèse, les prévenir qu'il existe, à Strasbourg, plusieurs œuvres, destinées à assurer soit leur persévérance, soit leur progrès dans le bien.

1° Les *Séminaristes-Soldats* sont reçus au Grand Séminaire, sur présentation d'une lettre de leur Supérieur. Ils doivent s'y rendre et y passer tout le temps pendant lequel ils ne sont pas pris par leurs obligations militaires. Les dimanches et jours de fêtes, ils y prennent leurs repas de midi et du soir ;

2° Un *Cercle militaire* est ouvert, tous les jours, aux heures où les soldats peuvent quitter la caserne, 6, place Arnold (3° étage), près l'église Saint-Maurice, sous la direction de M. le chanoine Umbricht et de M. l'abbé Théveny, aumôniers militaires. Il serait bon que MM. les Curés et Directeurs de Patronages donnassent à leurs jeunes gens un mot à porter à MM. les Aumôniers, afin d'assurer, au plus tôt, le premier contact ;

3° Dans le même local, une fois par semaine, le vendredi soir, se tient un *Cercle d'études religieuses et sociales* qui groupe déjà un certain nombre d'étudiants des diverses Facultés et des militaires de la garnison, sous la direction de M. l'abbé Constant, ancien aumônier militaire, professeur au Grand Séminaire. Chaque séance est présidée par un des professeurs de l'Université ou par quelque autre personnalité.

Adresses des aumôniers militaires : M. le chanoine Ch. Umbricht, à l'Evêché ; M. l'abbé Théveny, prêtre de la Mission, hôpital militaire n° 1, Strasbourg.

Un bon exemple. — Ce bon exemple vient d'être donné au sujet des danses, par un des groupes appartenant à l'élite intellectuelle de la jeunesse française.

La tradition des bals à l'Ecole Polytechnique est renouée, mais on n'y dansera que les vieilles danses françaises et non pas les danses exotiques. Les élèves catholiques de l'Ecole avaient demandé que l'on fit dans le bal deux parties, — l'une pour les catholiques, avec exclusion des fox-trott, tango, etc., l'autre, qui eût tout admis. Le conseil de l'Association a estimé que, non seulement il fallait faire droit aux revendications des élèves catholiques, mais qu'il convenait de partager entièrement leur point de vue et d'exclure du programme « toutes les danses déplacées dans des réunions mondaines, où futurs ingénieurs, chefs d'industrie invitent leurs fiancées ou les jeunes filles qui le deviendront. » Et voilà une

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

excellente leçon donnée aux imprudentes mères de famille qui trahissent leur conscience pour trouver un mari à leur fille, ou pour satisfaire ses caprices.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE :

LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC (1412-1431), *Grande Histoire illustrée*, par Mgr HENRI DEBOUT. Préface de Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. *Ouvrage honoré de quatre lettres pontificales et couronné par l'Académie française.* (Prix Montyon, 1907.) 3^e édition revue et corrigée, entièrement recomposée, publiée à l'occasion de la canonisation. — 2 vol. in-4° de 650 et 800 pages imprimés en caractères neufs, sur beau papier glacé, avec 800 illustrations. Brochés, 30 francs ; reliés luxe, dos et coins en chagrin poli, tranches dorées, 70 francs. Port en sus, 1 colis de 10 kilos. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII^e.

La première édition de la *Grande Histoire illustrée de Jeanne d'Arc* remonte à 1905. On n'a pas oublié avec quel succès elle a été accueillie, car cet ouvrage à la fois savant et populaire, écrit en un style simple et coulant, mis au courant des dernières découvertes, répondait à un besoin réel. Les suffrages les plus autorisés ne manquèrent pas à l'auteur : de nombreux évêques lui avaient prodigué leurs encouragements ; ce fut l'évêque d'Orléans lui-même, « l'évêque de Jeanne d'Arc », Mgr Touchet, qui présenta le livre au public en une belle lettre-préface des plus flatteuses. Peu de temps après, la plume auguste du Souverain Pontife sanctionnait ces éloges. Enfin, l'Académie française, désireuse de reconnaître les mérites de l'écrivain et de l'historien, couronnait l'ouvrage en lui attribuant un prix Montyon en 1907.

Une deuxième édition, parue en 1909, lors des fêtes de la béatification, s'enleva comme la première, et l'on dut en préparer une troisième. Voulant faire mieux encore que ce qui existait, Mgr Debout a revu soigneusement son texte, en particulier les notes sobres et précises qui lui donnent beaucoup de prix, et les a mises à jour ; des gravures nouvelles sont venues s'ajouter aux autres. La Maison de la Bonne Presse, de son côté, choisissait un caractère entièrement neuf et d'un type très lisible, adoptant, en outre, pour les pages une justification un peu plus large.

La couverture elle-même, rajeunie, apporte à l'ensemble une amélioration de plus.

Tel est l'ouvrage offert aujourd'hui, dans sa troisième édition, au public catholique et français, soucieux de mieux connaître celle qui fut une grande sainte et une grande patriote.

Malgré les dépenses considérables qu'occasionne la refonte d'un ouvrage de cette importance et la hausse constante de tout ce qui touche la librairie, le prix de vente a été fixé à 30 francs, broché, relié, 70 francs, port en sus.

La *Grande Histoire illustrée de Jeanne d'Arc* est donc une œuvre absolument définitive, montrant à ses lecteurs la physionomie véritable de notre grande héroïne nationale, de la Sainte de la France.

Du même auteur, pour paraître prochainement : *Sainte Jeanne d'Armontrée à la France*. Chez Beauchesne, Paris.

Une œuvre intéressante à conseiller. — Par ces temps de vie chère, la plupart des grandes revues françaises et étrangères sont devenues d'un prix presque inabordable à MM. les Ecclésiastiques et aux hommes d'étude. Nous leur signalons l'œuvre du *Prêt-Revues Catholique de Perpignan* (36^e année) qui abonne à toutes les revues respectant la religion et la morale avec une remise sur le prix de l'abonnement allant jusqu'à 90 %. Envoi franco du catalogue-tarif de l'œuvre (1920) contre simple carte de visite à l'adresse suivante : « Monsieur le Directeur du *Prêt-Revues Catholique*, à Perpignan (Pyrénées-Orientales) ».

EMPRUNT FRANÇAIS du 19 Février au 20 Mars 1920**5 % Amortissable.****Prix d'Émission 100 Francs remboursable à 150.**

On peut souscrire ou en espèces ou avec des Bons de la Défense Nationale et des Coupons des Emprunts Français jusque et y compris les coupons du 31 Mars 1921 et les autres valeurs françaises dont la mise en paiement sera annoncée avant la clôture de la Souscription.

Les Souscriptions sont reçues sans frais à l'Agence de la Société Générale à Quimper et dans ses Bureaux à Châteaulin, Douarnenez et Pont-l'Abbé.

Entreprise générale
de
Transports
et
Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS**Ancienne Maison HÉLOU**

Téléphone 154. **SUIGNARD, Succès** Téléphone 154.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

Montre de Genève**E. SAUVAGE****Maison
de Confiance.**Horloger de la C^{te} des Chemins de Fer d'Orléans.**3, rue Kéréon, QUIMPER.****QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Révells.
Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Saromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX**PIERRE MAYAUDON**

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

*Vins de Bordeaux authentiques**et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

VITRAUX D'ART**Charles CHAMPIGNEULLE**

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES

GRIPPE, CATARRHES, ASTHME*Maux de Gorge***Gouttes Livoniennes**

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 3^{fr}50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.35^e ANNÉE.

Vendredi 27 Février 1920.

N^o 9.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Février. — 2^{me} de Carême. Semi-double. Violet.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Ruellin.

Lundi, 1^{er} Mars. — De la Férie. Violet.

Mardi, 2. — S. Jaoua, Evêque, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 5. — De la Férie. Violet.

Samedi, 6. — S^{te} Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Dimanche, 7. — 3^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ile-de-Batz du 26 au 29 Février.

Lannéanou du 1^{er} au 3 Mars.

Le Drennec du 4 au 6 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE**

I. L'Emprunt. Nous recommandons à Nos prêtres d'insister encore auprès des fidèles pour qu'ils comprennent bien leur devoir à l'égard de l'Emprunt.

L'autorité de la France dans le monde tient en partie à la solidité de son crédit financier. C'est le succès de l'Emprunt national qui doit le raffermir.

D'autre part, sans notre concours financier, le Trésor public ne pourra pas suffire à la reconstitution des régions dévastées, et au maintien d'une Marine et d'une Armée qui seront plus nécessaires que jamais aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas exécuté le Traité de Versailles.

Enfin, le gouvernement doit faire face à la triple

crise du change, de la production et des transports, qui sont les principales causes de la vie chère.

S'il ne reçoit pas les ressources qu'il attend de nous, il faut craindre des troubles et des ruines.

Tous les hommes d'ordre doivent donc souscrire à l'Emprunt. Ils y ont un avantage évident, aussi bien pour ne pas rendre inutile la victoire payée de notre sang que pour sauvegarder l'avenir.

Les catholiques féconderont par la prière et la pénitence l'acte de charité patriotique que réclame l'intérêt du pays.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le Recrutement sacerdotal, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1920.

(Suite.)

Les trois étapes de la vocation.

IV. — Quelles que soient, d'ailleurs, les circonstances de la vocation et la forme qu'elle prend, Dieu respecte la liberté humaine dans les âmes dont il a fait choix, et, le plus souvent, c'est par des voies simples et discrètes qu'il les entraîne à son service.

Quand les prêtres s'interrogent sur leurs premières aspirations au sacerdoce, ils ont presque toujours à remonter très loin dans leurs souvenirs. Ils entraîent à peine dans la vie. Ils ont senti naître en eux un vague attrait vers les mystères de l'autel chrétien avec le désir d'y participer. Un mot de la mère, un catéchisme du prêtre, ont précisé l'impression ravissante. Cet enchantement de l'âme était accompagné d'une force qui la protégeait contre les tentations du début. Le contact eucharistique, s'il put se faire alors dans l'état d'innocence, augmenta encore le goût de l'amour divin et le sens de la piété. Cette première grâce d'appel fut infiniment précieuse. Nous sommes loin de prétendre que cet attrait soit une condition *sine quâ non* de la vocation, ou qu'il suffise pour la faire constater. Mais Nous croyons que Dieu parle à l'âme dans chacun de ces faits intimes, et que c'est, pour bien des enfants, le point de départ de la vocation cléricale.

Que cet attrait se fasse sentir ou non, une deuxième période s'ouvre alors dans l'histoire de la vocation. La

jeunesse amène l'enfant à une heure de formation religieuse plus réfléchie. Quel adolescent vraiment chrétien n'a pas, à cette aurore de sa vie, entrevu la sublimité du sacerdoce ? Les plus sérieux au moins l'ont admiré. Les meilleurs l'ont méditée. Ils en auraient l'ambition formelle, s'ils osaient. Et pourquoi ne l'auraient-ils pas ? N'ont-ils pas, dans l'esprit, dans le cœur, le fond de dispositions nécessaires : l'intention droite, la piété nourrie par la réception fréquente des sacrements, la conduite irréprochable, le désir de lutter contre leurs défauts et de fortifier leurs vertus ? Ils aiment Dieu. Ils veulent sauver les âmes. N'est-ce pas assez ? Il est vrai, ils n'ont pas d'élan qui les porte invinciblement à l'autel. Mais ils savent le grand objet de la vocation. Ils en connaissent les devoirs. Ils en pèsent les difficultés. Ils pensent bien pouvoir faire honneur à un tel état de vie, si la grâce les aide. L'humilité, la bonne volonté, le courage ne leur manquent pas. Est-ce assez ? Ils ne sont pas sans voir que l'Eglise a besoin de bons prêtres, que le Pays les réclame, qu'aucune carrière ne sera plus utile et plus méritoire. Ils voient la croix qui les attend. Elle ne les trouble pas. Alors ils prient, ils consultent, et ils s'examinent encore. Que conclure ? Ils ont la bonne réputation. Ils ont le témoignage de leurs compagnons de vie et l'estime de leurs parents et de leurs maîtres. Comment n'auraient-ils pas, en même temps, la paternelle bénédiction de Dieu, qui suit les âmes pas à pas après les avoir choisies, qui les éprouve et les mûrit, scrute leurs intentions, épure leurs affections, éclaire leur conscience, leur impose des sacrifices, et les prépare lentement aux certitudes réconfortantes d'une vocation enfin fixée ? Et c'est la deuxième étape.

Reste à franchir la dernière. La vocation vient de Dieu seul. Mais l'appel divin ne prend sa forme officielle et définitive que par l'intervention de l'Evêque. Il est le juge et l'arbitre humain du choix fait par Dieu. Il doit suivre les âmes, dès l'origine, non pas par une connaissance personnelle qui serait impossible, mais par une lointaine et paternelle vigilance, par l'intérêt porté aux familles, aux écoles, aux collèges, où les vocations se recrutent, par ses enquêtes, par le regard du clergé qu'il délègue pour cette mission, par son propre regard, à l'heure où les candidats sollicitent leur entrée dans l'état ecclésiastique.

L'Eglise a des lois sur l'admission des clercs dans le

sanctuaire. Elle interroge sur les parents, sur la santé, sur la valeur intellectuelle et morale. Elle exclut ainsi les difformes, les valétudinaires, les illégitimes, les incapables, les vicieux, les irréguliers, les empêchés. Un vieil Evêque (1) écrivait dernièrement : N'ont pas la vocation, malgré leur goût pour les cérémonies saintes, « ceux qui ont été, dès leur naissance, enclins à un égoïsme envieux, à la haine stupide du riche, au sordide gain en toute matière. Dieu veut des âmes larges, désintéressées, libérales. Exclure aussi les natures molles, qui, souvent bien douées pour l'étude, révèlent des tendances sensuelles inquiétantes. Ne pas oublier que les vœux sacrés et irrévocables du sous-diaconat sont incompatibles avec certaines inclinations, pouvant demeurer honnêtes en un sujet prédestiné à la vie de famille, mais radicalement incompatibles avec notre saint état. Refuser aussi les esprits faux, sottement orgueilleux, menteurs, entêtés, paresseux par apathie ; mais non pas les étourdis, espiègles mêmes, s'ils sont intelligents et obéissants ; car leur paresse momentanée vient ou de la fièvre du jeu ou de leur trop grande facilité à apprendre. Sur la question intelligence, un bon jugement, avec l'énergie au travail, supplée aux qualités brillantes souvent superficielles et l'emporte sur elles. »

L'Eglise interroge plus minutieusement encore sur la volonté. La volonté est-elle vraie et sincère ? Nul n'entre ici par contrainte. La volonté est-elle pure ? Nulle ambition humaine ne sera admise. La volonté est-elle ferme et sera-t-elle durable ? Un élan passager d'imagination pieuse ou de générosité juvénile ne donne pas la sécurité.

Ainsi se renseigne l'Evêque, dès le seuil du Séminaire, et il sera tenu au courant de la vie de ses séminaristes pendant six années entières. Il aura le temps de constater l'existence et le progrès de la vocation. Sa décision sera réfléchie. Elle ne pourra pas être infallible. Il n'est pas à l'abri de l'erreur humaine. Mais il aura pris toutes les précautions que la sagesse de l'Eglise lui dictait. C'est donc, la conscience paisible, avec l'autorité du chef et la joie du père, qu'il pourra choisir solennellement, au nom de Dieu, l'homme qui va devenir son ministre, et l'admettre à l'ordination, pour l'envoyer bientôt, muni des pouvoirs d'ordre et de juridiction, vers les autres hommes ses frères, comme un sauveur des âmes et un bienfaiteur de l'humanité.

(1) Mgr GULLIBERT : *Revue Jésus-Christ*, 1919, n° 2, page 42.

Le devoir des parents.

V. — Vous pouvez, d'après ce tableau, Nos très chers Frères, vous rendre compte des étapes que doit franchir une âme pour arriver au dénouement de sa vocation. L'heure est venue de vous dire maintenant que vous avez aussi votre rôle à remplir dans l'histoire de cette vocation depuis sa naissance jusqu'à son terme.

C'est un grand privilège pour une famille de donner à Dieu et à l'Eglise un prêtre. Nous avons peine à comprendre que les familles chrétiennes de condition élevée fournissent au clergé un si petit nombre de sujets. Leur foi devrait suffire à leur faire voir dans la carrière ecclésiastique le suprême honneur des jeunes gens qui appartiennent aux élites sociales. Un apôtre le leur écrivait, il y a quarante ans : « Quel champ magnifique s'ouvre à leur ardeur ! Combien on aurait besoin d'eux, pour l'éclosion et le soutien de ces œuvres sans nombre, notre suprême espérance aujourd'hui, et qui végètent faute d'argent et faute d'hommes ! Quel élan ils pourraient donner au ministère apostolique, ... et quelle impulsion puissante aux travaux apologetiques de toute sorte ! Comment une telle perspective n'enflamme-t-elle pas des cœurs jeunes, des âmes enthousiastes et pures ! Ils ne marchendent pas leur sang à la Patrie : pourquoi en sont-ils si avares vis-à-vis de l'Eglise, et négligent-ils une telle occasion de rendre à Dieu et à leur pays le plus éminent des services » (1) ! Un supérieur de Séminaire, qui écrit à Rome même, sous le regard tout voisin du Souverain Pontife, faisait écho dernièrement à ce chaleureux appel. Il disait : « Au lieu de développer dans de jeunes cœurs des ambitions naturelles et mondaines, combien vaudrait-il mieux leur faire comprendre que le meilleur parti que chacun puisse tirer de sa vie est de la passer au service exclusif de Dieu ! Comme il serait plus salubre de découvrir à l'enfant les avantages surnaturels de la sublime vocation sacerdotale ! Le prêtre, intermédiaire entre Dieu et les hommes, devient logiquement médiateur dans sa propre famille. Il prie pour les vivants et il prie pour les morts. En consentant à s'oublier lui-même et à vivre pour les autres, il donne à tous l'exemple de la vertu. Lien entre ses frères et ses sœurs, il est leur

(1) BOUGAUD : *Le grand Pêril*, page 89.

conseiller désintéressé, l'arbitre de leurs dissensions et de leurs conflits, capable de les aider à régler leur vie d'après les principes de l'Évangile. Le père de saint François de Sales manifesta, tout d'abord, une grande opposition à la vocation de son fils. Plus tard, quand il comprit la grandeur de l'appel divin, il ne cessa de rendre grâce à Dieu » (1).

Loin de Nous la pensée de pousser indiscrètement les âmes à une vocation qui serait au-dessus de leurs forces. Il y a péril de scandale et de mort à forcer les vocations. Jamais Nous ne le ferons. Mais Nous savons avec certitude que Dieu tient constamment en réserve dans chaque pays chrétien assez de vocations pour l'évangéliser et pour fournir, en outre, une part proportionnelle au recrutement des congrégations religieuses et des sociétés de missionnaires, dont Nous ne séparons pas la cause de la nôtre. Or Nous sommes obligés de dire que, dans une foule de cas, ces vocations échouent, parce qu'on néglige de les rechercher et de les cultiver.

Il ne serait cependant pas juste, croyons-Nous, d'adresser, en général, ce reproche aux pères et aux mères de notre diocèse. Ils n'ont pas l'habitude de détourner leurs fils du Séminaire. Nous constatons seulement que, dans certaines familles et chez certains jeunes gens, même dans nos campagnes, une mentalité nouvelle tend à se former, qui finirait par enlever aux âmes le goût de la vocation. On voudrait persuader aux meilleurs que le jeune catholique fera toujours plus de bien dans le monde que dans le sanctuaire. Certes, Nous applaudissons à l'esprit de foi et au zèle de nos jeunes laïques chrétiens. Ils sont d'incomparables apôtres de Notre Seigneur, et d'ardents serviteurs de l'Eglise, de ses doctrines, de ses lois, de ses œuvres. Nous ne laisserons passer aucune occasion de louer et de bénir leurs associations et leurs programmes. Mais ce ne sera pas les humilier que d'élever devant eux, comme il convient, l'état ecclésiastique au-dessus de la vie laïque, et de rappeler au monde que, sans le prêtre, la vie de l'Eglise et des âmes s'éteindrait, la Rédemption du Christ ne serait plus appliquée, et que peu à peu l'Évangile serait oublié, et les grandes vertus privées et sociales s'évanouiraient, laissant après elles un désert où Jean Baptiste lui-même ne trouverait plus d'auditeurs ni de disciples. Il n'y a sur la terre aucune vocation plus haute et

(1) R. P. LE FLOCH : *Les Elites sociales et le Sacerdoce*.

plus féconde que celle du prêtre. Nous demandons aux maîtres des écoles et des collèges catholiques d'ouvrir souvent à leurs élèves ces horizons sacrés. Et Nous disons avec instance aux parents chrétiens : n'éloignez pas vos fils du sanctuaire, si Dieu les y appelle. Etudiez avec soin leurs dispositions. Exaltez devant eux la vocation sacerdotale. Il n'est pas en votre pouvoir de la leur donner, s'ils ne l'ont pas reçue. Mais, s'ils l'ont reçue, vous avez le devoir de la favoriser, et de leur en ménager l'accès, comme par une pente naturelle, en leur donnant une éducation spéciale.

On ne traite pas une âme qui a la vocation comme une âme destinée au monde. Un prédicateur de mission raconte qu'une mère de famille vint le trouver, et, après sa confession, elle lui dit : « Mon Père, j'ai un conseil à vous demander. J'ai un de mes enfants qui m'inquiète beaucoup. » — « Quel âge a-t-il ? » — « Dix ans. » — « Est-ce qu'il annonce un mauvais naturel ? » — « Oh ! non, mon Père, au contraire, il est très pieux. Il fait son Chemin de Croix tous les dimanches après les vêpres, comme une grande personne. Et je ne me suis jamais aperçu qu'il ait menti. » — « Alors, qu'est-ce qui vous inquiète ? » — « Oh ! mon Père, il dit qu'il veut être prêtre, et je m'imagine qu'on ne doit pas élever les enfants qui veulent être prêtres comme les autres. Et je voudrais bien savoir comment on doit les élever » (1).

Elle avait raison. Il faut traiter la vocation comme un germe divin, comme une plante de grand avenir, qui a besoin d'une atmosphère un peu chaude, quoiqu'on doive l'accoutumer à l'air libre et à la vie aussi joyeuse que laborieuse. La vocation se nourrit et se garde par la piété. Mais l'enfant pieux a besoin comme les autres d'être corrigé de bonne heure, et sans faiblesse. Ses tendances, ses paroles, ses lectures, ses relations extérieures doivent être surveillées. Les parents prennent aujourd'hui l'habitude de gâter leurs enfants, même à la campagne, surtout depuis que la richesse s'y développe. Dans les repas, l'habillement, l'ameublement, on s'écarte de plus en plus de la simplicité chrétienne. On remet trop d'argent aux enfants, on leur fait trop de cadeaux, on leur envoie, quand ils sont aux écoles, trop de friandises. On semble oublier que la vertu de mortification est prêchée à chaque page

(1) Chanoine GENDRON : *Œuvres oratoires*, I, 376.

de l'Evangile et que, sans elle, il n'y a pas de vie chrétienne possible. En fait de dépenses, trop souvent, on ne recule que devant les sacrifices réclamés pour les études préparatoires au sacerdoce.

Nos très chers Frères, ne laissez pas vos enfants grandir dans des habitudes d'orgueil, d'égoïsme et de sensualité. Pour être, un jour, des prêtres selon le cœur de Dieu, ils doivent mener une vie austère, afin de mieux ouvrir leur cœur à la pitié pour toutes les misères humaines. Car le prêtre est le serviteur de ses frères, et il doit savoir renoncer à ses aises et s'oublier lui-même pour ne penser qu'aux autres. Apprenez-leur à être généreux, et qu'ils le soient d'abord à l'égard de Notre Seigneur en répondant de tout leur cœur à son appel, quand ils l'ont entendu clairement.

Pourquoi ne le dirions-Nous pas ? Nous regrettons de voir les parents moins soucieux qu'autrefois de surveiller les vacances de leurs écoliers. Songent-ils toujours à leur interdire tout ce qui pourrait présenter quelque danger pour leur vocation, les danses, les bals, les mauvais cinémas ? Veillent-ils sur les rencontres qu'ils peuvent avoir, sans les chercher, avec quelqu'un de ces mécréants de campagne, qui, poussés par le démon, font une guerre sournoise contre nos Séminaires et calomnient l'Eglise et ses ministres, devant des enfants sans défense, pour essayer d'étouffer en eux la vocation ?

La persévérance des enfants, au milieu de tant de dangers, dépend en grande partie des familles ; et, plus que les pères, les mères sont chargées de cette mission de défense, de ce rappel à l'avenir sacerdotal, car elles ont plus instinctivement l'intuition de l'appel d'En Haut et des égards qui lui sont dus. Quand elles sont vraiment chrétiennes, elles ont toutes dans l'âme, à la façon de Blanche de Castille, la pieuse préoccupation de garder le plein état de grâce dans la conscience de leurs enfants. Elevés à la prêtrise, ceux-ci leur rendront le même soin affectueux, par leur souvenir au saint autel, quelquefois même par leur ministère au confessionnal, et jusque dans l'administration des derniers sacrements à l'heure de la mort. C'est la plus émouvante consolation des mères ici-bas.

(A suivre.)

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Vicaire à Carhaix, M. Gouriou, vicaire à Irvillac, en rem-

placement de M. Herry, que son état de santé oblige à prendre momentanément du repos ;

Vicaire à Irvillac, M. Calvez François-Marie.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Mars 1920 approuvée et bénie par S. S. le Pape :

L'Apostolat de la Prière, complément des Missions paroissiales.

Les résultats des plus belles missions risquent trop souvent d'être compromis, faute de persévérance. Bien organisé, l'A. de la P. peut, pour une bonne part, l'assurer. D'abord il maintient parmi les fidèles, au moyen de ses trois degrés, la piété, la dévotion quotidienne à la Sainte Vierge et la pratique de la communion. Surtout, par les Zélateurs et les Zélatrices, il étend et multiplie l'action du clergé. Il est donc le complément naturel d'une mission : il est une mission continuée.

Résolution apostolique : Etablir ou réorganiser l'A. de la P. dans toutes les paroisses où sont prêchées des missions.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 29 Février, 1^{er} dim. du Carême :* Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon de la Station. A 8 heures du soir, sermon breton, bénédiction.

Mardi 3 Mars : à 8 heures du soir, sermon français.

Mercredi 2 Mars : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée. — A 8 heures du soir, sermon breton.

Jeudi 4 Mars : à 7 heures, messe de communion des enfants. — A 3 heures, confessions du 1^{er} vendredi. A 8 heures du soir, sermon français.

Vendredi 5 Mars : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction. — De 8 heures à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi 6 Mars : confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU — *2^e dimanche du Carême (29 Février) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Cette semaine, confession des enfants : lundi, des enfants qui n'ont pas encore communie ; mercredi, des enfants qui ont déjà communie. Messe de communions, jeudi, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois (5 Mars) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur, et bénédiction du Saint-Sacrement. — Exposition du Saint-Sacrement de 8 1/2 à la réunion du soir. A 8 heures du soir, réunion générale des associés du Sacré-Cœur. Instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

LIVRE D'OR DU CLERGÉ

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOAZIOU et GUIVARCH, libraires à Quimper.

Neuvaine de la Grâce en l'honneur de saint François-Xavier. — D'après une pieuse tradition, saint François-Xavier, dans une apparition au P. Mastrilli, promet que tous ceux qui l'invoqueraient durant neuf jours, du 4 au 12 Mars, anniversaire de sa canonisation, et recevraient au cours de la neuvaine les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, obtiendraient, par son intercession, la grâce qu'ils demanderaient pour le bien de leur âme et la gloire de Dieu.

Le 22 Mars 1904, Sa Sainteté Pie X, élargissant des concessions antérieures, a accordé à tous ceux qui feraient la Neuvaine de la Grâce :

1^o 300 jours d'indulgences pour chaque jour de la neuvaine, si on récite avec piété la prière ci-dessous ; ou si on ne l'a pas, 5 fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* ;

2^o Indulgence plénière, si après cette neuvaine, dans les huit jours qui suivent, on se confesse, on communie et on prie aux intentions du Souverain Pontife.

PRIERE A SAINT FRANÇOIS-XAVIER. — Saint François-Xavier, très aimable et plein de charité, avec vous j'adore très respectueusement la Majesté divine, et, parce que je me réjouis vivement des dons singuliers de la grâce dont elle vous a favorisé en cette vie, et de la gloire qu'elle vous a accordée après votre mort, je lui rends grâce et je vous prie de tout mon cœur de vouloir bien, par votre efficace intercession, m'obtenir la grâce principale de vivre pieusement et de mourir saintement. En outre, je vous demande (ici, exprimer la grâce que l'on désire)... Mais si la grâce que je vous demande humblement ne contribue point à la gloire de Dieu et au plus grand bien de mon âme, je vous prie, obtenez-moi ce qui m'est le plus utile à l'un et à l'autre. (*Pater... Ave... Gloria Patri...*)

Prédicateurs de Carême (suite).

BREST. — *Saint-Martin.* — Le R. P. Bayon, missionnaire.

— *Saint-Sauveur.* — Le R. P. Edmond-Marie, missionnaire.

— *Notre-Dame du Carmel.* — M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines de Nantes.

SAINT-MARC. — Station française : M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest ; Station bretonne : M. Cuillandre, vicaire à Lambézellec.

QUIMPER. — *Saint-Mathieu.* — Station française : Le R. P. de Bellaing, missionnaire ; Station bretonne : M. Saout, vicaire à Kerfeunteun.

MORLAIX. — *Saint-Melaine.* — M. Lohéac, recteur de Poullaouen.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — Station française : M. Le Chat, aumônier du Lycée de Brest ; Station bretonne : M. Ker goat, vicaire à Saint-Michel.

Fédération diocésaine des chefs de famille. — M. Hugot-Derville, secrétaire général, soumet la note suivante à l'attention de MM. les Curés et Recteurs :

• Pour conserver la capacité juridique, les Associations déclarées doivent faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur conseil d'administration, ainsi que les modifications apportées à leurs statuts.

• La Fédération diocésaine, dès que son bureau aura été complété à la réunion du 14 Mars prochain, en donnera connaissance à la Préfecture. Les autres associations déjà déclarées doivent remplir la même formalité, si, au cours de la guerre, des modifications sont survenues dans leur bureau et si elles veulent conserver le droit d'ester en justice.

La réunion des délégués des Associations cantonales de Chefs de Famille aura lieu le dimanche 14 Mars, à 1 h. 1/2, à la Maison Saint-Joseph, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Après la reconstitution du Bureau de la Fédération, un rapport sera présenté par M. le colonel Hugot-Derville, secrétaire général, suivi d'un second rapport par M. le chanoine Alfred Le Roy, aumônier de la Fédération.

Discours de clôture par Monseigneur l'Evêque. •

QUIMPER. — **Retraite bretonne pour hommes.** — Une retraite bretonne pour hommes se donnera à la Maison de la rue des Reguaires, du dimanche 14 Mars au samedi 20.

Les retraitants doivent apporter leur provision de beurre.

N. B. — Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite.

Recollections sacerdotales. — Elles ont repris dans plusieurs doyennés. Le mardi 2 Mars, au couvent de la Retraite, à Quimperlé, récollection sacerdotale, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy. Le premier exercice commencera à 10 heures précises.

Brest et Ploudalmézeau ont eu leurs réunions les 10 et 12 Février.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira, à la Maison de retraite de Lesneven, le lundi soir 18 Mars, et se terminera le samedi matin 20.

Les retraitants sont priés d'apporter du sucre.

On demande à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

MORLAIX. (La Salette). — **Retraite de conscrits.** — La seconde retraite de conscrits de la classe 20 commencera le dimanche 29 Février, à 7 heures du soir (heure nouvelle), pour se terminer le jeudi 4 Mars.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits du Haut-Léon et du Tréguier.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Télégrammes échangés entre S. S. Benoît XV et M. Deschanel. — La présidence de la République a communiqué les deux documents suivants dont l'importance ne saurait échapper à personne.

S. S. Benoît XV a fait parvenir à M. le Président de la République le télégramme suivant :

« A Son Excellence Monsieur Deschanel,
président de la République Française, Paris.

« Nous exprimons à Votre Excellence Nos félicitations et Nos vœux à l'occasion de son élévation à la première magistrature de la République et de son installation à l'Élysée. Nous ne doutons pas que la divine Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse, qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement, et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, Nous implorons les bénédictions divines sur vous, Monsieur le Président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France tout entière, que Nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Eglise.

» BENEDICTUS P. P. XV. »

M. le Président de la République a répondu :

« A Sa Sainteté Benoît XV, Palais du Vatican, Rome.

« Au moment où j'assume la tâche à laquelle m'a appelé la confiance de l'Assemblée nationale, Votre Sainteté m'a fait l'honneur de m'exprimer ses sentiments, ainsi que les vœux qu'elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

« Il m'est particulièrement agréable de dire à Votre Sainteté combien je suis sensible à ses félicitations. Il ne me l'est pas moins de l'assurer du haut prix que j'attache à ses vœux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques, intimement liées à la cause de la justice.

» Paul DESCHANEL. »

Avis. — Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 60 pour les frais de réimpression.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1852
Représentant, maquettes et devis sur demande

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mars. — 3^{me} de Carême. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Thomas d'Aquin.

A vêpres, mémoire du suivant et de S. Thomas.

Lundi, 8. — S. Jean de Dieu. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S^{te} Françoise Romaine, veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les Quarante-Martyrs. Semi-Double. Rouge.

Jeudi, 11. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 12. — S. Paul de Léon, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 13. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 14. — 4^{me} de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Dinéault.	du 7 au 10 Mars.
Mespaul.	du 11 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le Recrutement sacerdotal, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1920.

(Fin)

Le Petit Séminaire.

VI. — L'œuvre de la mère se continue par le prêtre. C'est à lui, vous l'avez vu, qu'elle va d'abord confier son secret. Il a une mission spéciale pour cultiver les germes de vocation déposés par Dieu dans une âme. Le presbytère est souvent une école. C'est là que le petit clerc, en servant la messe, en priant, en communiant, en voyant les malades et parfois les morts, se sent déjà en contact

avec le sacerdoce, et, tout en étudiant les éléments des langues latine et grecque, s'initie à la vie cléricale dans la familiarité du prêtre. Il semble que Notre Seigneur lui dise déjà : Regarde, écoute : si tu as le désir loyal et la vertu suffisante, ton avenir est marqué.

Le prêtre le conduira au Petit Séminaire. Ce sera facile si la famille a quelques ressources, et qu'elle comprenne généreusement son devoir. La difficulté peut être grande, si l'écolier est pauvre, et que le prêtre, réduit à son tour par la cherté de la vie à une sorte d'indigence, ne suffise plus à payer l'humble pension à laquelle l'établissement ne peut pas renoncer.

Les aumônes que Nous recevons pour les Séminaires Nous permettent, chaque année, de fournir des bourses ou des demi-bourses à quelques enfants pauvres, quand ils Nous donnent, sous tous les rapports, pleine satisfaction. Mais ces cas ne peuvent pas être très multipliés. Les parents aisés, dont les fils veulent étudier en vue de la prêtrise, doivent tenir à honneur d'accepter, dans les frais de pension et de scolarité, la part du fardeau qui correspond à leur état de fortune.

Jusqu'à l'année 1919, nos Séminaires recevaient leurs jeunes gens au tarif d'il y a cent ans. Vous n'ignorez pas ce qu'est devenu le prix de la vie depuis 1820, même avant 1914. Aussi nos déficits étaient plus lourds d'année en année ; et les réductions de plus en plus fréquentes les aggravaient encore. Le relèvement proportionnel des prix, durant la crise actuelle, n'a pas pu supprimer les déficits : il s'en faut de beaucoup. Il a seulement sauvé nos deux maisons d'une ruine totale et du risque de fermeture que nous pourrions courir. Nos quêtes annuelles nous fournissent ordinairement le moyen d'équilibrer le budget, et de continuer à vivre. Elles ne pouvaient pas suffire pour permettre à l'Evêque, cette année, de payer le déménagement du Petit Séminaire quittant le Likès et son emménagement à Pont-Croix, qui, étant donnés les frais de transport et de main-d'œuvre, ont été pour le diocèse une très lourde charge.

Le prêtre qui Nous présente un enfant pauvre est donc réduit souvent à solliciter pour lui l'aide des familles plus aisées. Dieu fasse qu'il soit toujours entendu et compris. Aucune œuvre n'est plus urgente, à l'heure actuelle. Sans elle, la vraie source du recrutement sacerdotal serait tarie.

Le Petit Séminaire, en effet, est, par définition, la vraie

maison de formation des vocations naissantes. L'éducation qu'on y donne est le moule initial où se forment les futurs prêtres. C'est un moule souple. Il ne contraint pas les âmes. Il ne les soumet pas à une empreinte uniforme, qui supprimerait jusqu'aux originalités légitimes. Ce que Nous voulons, c'est créer un être à l'image et à la ressemblance du Prêtre éternel, Jésus-Christ. Cette ressemblance peut être aussi variée que sont variées les âmes humaines dans leur ressemblance avec le Créateur.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette formation. Mais Nous osons affirmer que le résultat général est bon. Nous le constatons, à l'expérience, dans l'ordre de la formation surnaturelle. Dans l'ordre naturel, l'Université, témoin de nos examens, est obligée de nous rendre la même justice, qu'elle rend d'ailleurs également à tous nos établissements libérés.

Au prix de quels efforts de la part des maîtres ! Savoir ne suffit pas. Enseigner ne suffit pas. Pénétrer les esprits et les cœurs pour les modeler en développant chrétiennement leur personnalité, porter toutes leurs facultés au plus haut point d'activité par une foi solide et éclairée qui inspirera leurs études comme leurs prières, les soumettre à une culture classique intense, sans leur permettre de négliger aucune des sciences, les mettre à même de penser sainement, de parler clairement, d'agir droitement, de comprendre leur siècle pour travailler ensuite à le mieux diriger, et d'aborder bientôt leurs études philosophiques et théologiques avec une maturité plus féconde, pour devenir de saints prêtres, de bons instituteurs, ou des professeurs dévoués et distingués, qui sauront garder, dans une humilité croissante, une piété toujours sage et réglée, voilà une œuvre qui témoigne en faveur des élèves autant que des maîtres. Tous les exemplaires sortis de ce moule ne sont pas également réussis, car les matériaux employés ont pu n'être pas tous d'une égale valeur. Les exemplaires manqués s'éliminent d'eux-mêmes et rentrent dans le monde où ils ne cessent pas d'être de fidèles chrétiens. L'ensemble plaît à Dieu et sera utile aux hommes. D'avance, par l'âme, ce sont des prêtres. Jadis, l'Etat français nous forçait à leur donner la soutane dès leur entrée dans les classes moyennes. Aujourd'hui encore, à Rome, ils la portent, et ce n'est pas la moindre curiosité de la Ville Sainte que de les apercevoir traversant, isolément ou en groupes, les places et les rues, avec la longue

robe traditionnelle et le chapeau à larges bords. Pour Nous, Nous ne leur donnons plus la soutane. Mais Nous faisons notre possible pour leur donner d'avance beaucoup de l'âme sacerdotale, et Nous croyons y réussir.

Le Grand Séminaire.

VII. — Le Séminaire achève cette œuvre. On a dit que les Grands Séminaires sont, au recrutement du clergé, ce que sont, au recrutement de l'armée, l'Ecole Polytechnique et Saint-Cyr. La comparaison est honorable. Mais il faut ajouter que l'œuvre accomplie au Séminaire domine l'œuvre patriotique elle-même, de toute la hauteur du surnaturel divin : c'est directement à Dieu que l'on tend par la sainteté, la science, la discipline. Le Séminariste est un *ordinand*. Il va être introduit dans la « famille choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, qui publiera les grandeurs de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière : *genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis : ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum* » (1).

La transformation commencée doit progresser maintenant jusqu'au degré voulu pour que l'âme aborde ce sacerdoce sans trop trembler. Il faut que le jeune clerc devienne un homme d'oraison : sa croissance dans la vie intérieure en dépend. L'esprit de prière, la piété totale, la haine du péché, l'amour du bien, la promptitude dans l'obéissance, la gravité dans la tenue, la note édifiante et fraternelle dans les conversations, la franchise dans les relations, la réserve dans la lecture, la vigilance dans les tentations, viendront avant tout du sentiment de la présence de Dieu, que seul peut assurer l'esprit d'oraison.

Et l'étude en même temps l'absorbe. On ne dira jamais assez combien elle fut nécessaire dans tous les siècles, combien plus encore elle l'est à l'heure présente. Le programme est immense, le temps court, la matière vaste et profonde. C'est toute la parole divine à étudier et à commenter, avec son action sur la vie et la pensée humaine. On a beau se sentir très humble d'esprit, il faut viser très haut. Nous cherchons la lumière religieuse pour la donner au siècle qui en a besoin. Le désir de posséder une science ecclésiastique complète est la plus sainte des ambitions.

(1) I S. Pierre, II, 9.

Il faut, pour s'assimiler les leçons des maîtres, un effort qui coûte, à travers une ombre qui parfois déconcerte, jusqu'au jour où, assoupli par l'exercice et la réflexion, l'esprit s'épanouit, et voit se dérouler, sous ses regards agrandis, toute la doctrine et la morale de l'Evangile, illustrée par l'Histoire et la législation de l'Eglise, tandis que les règles de la piété liturgique ajoutent leur commentaire vivant et quotidien à tant d'idées, de lois, de faits, étudiés sous tous leurs aspects, concourant à la formation du clerc qui monte aux ordinations successives pour atteindre bientôt le sacerdoce.

La transformation est-elle achevée, Nos très chers Frères ? Nous ne le prétendons pas. Elle ne le sera jamais complètement, même après l'ordination. La vie tout entière doit y être consacrée. Nous, prêtres, nous avons beau être dans un état qui oblige à la perfection, nous constatons, tous les jours, que nous sommes loin d'être parfaits. Nous devons seulement essayer loyalement de le devenir. Nous le sentons bien, notre dignité ne nous grandit qu'en nous humiliant, car nous sommes obligés de reconnaître que l'homme perce à tout instant dans le prêtre, et que sa vocation divine ne lui enlève pas tous les défauts de sa nature humaine. Mais aussi ce n'est pas pour ses défauts qu'on en veut au prêtre. En réalité, c'est sa vocation, c'est sa consécration, c'est sa fonction qui gênent et irritent les ennemis de Dieu et qu'ils poursuivent comme le grand obstacle à leurs entreprises d'athéisme. C'est pourquoi les jeunes gens généreux osent encore ambitionner le sacerdoce, qui ne leur promet plus aucun avantage humain, mais qui les honore en leur demandant de se dévouer pour le Christ et pour son Eglise. La guerre elle-même a développé dans beaucoup d'âmes cette ambition très haute et suscité des vocations tardives que le Pape et les Evêques saluent comme des espérances pour les semailles et les moissons prochaines.

Au siècle dernier, une maison sainte entre toutes avait été consacrée à la grande œuvre de formation des jeunes clercs. C'est en 1816 que le Séminaire de Quimper, chassé des bâtiments aujourd'hui occupés par l'hôpital, avait été établi dans l'ancien monastère du Calvaire, où nous espérons bien travailler et prier en paix. Comment une maison, vénérable à tant de titres, a-t-elle pu être arrachée sans pitié à sa destination religieuse pour devenir une caserne ? Pendant près de cent ans, elle avait vu passer,

sous la direction de professeurs émérites comme le futur Evêque de Quimper, Monseigneur Graveran, l'archevêque de Port-au-Prince, Monseigneur Testard du Cosquer, l'Evêque d'Autun, Monseigneur de Lézéleuc, et le grand penseur cornouaillais qui fut leur égal, l'abbé Chesnel, et les chanoines Goujon, Jégou, Bergot, Belbéoc'h, que le clergé et les fidèles n'ont pas oubliés, des légions de séminaristes, depuis les vétérans de la Révolution ou de l'Empire, arrivant au sacerdoce avec une piété antique et des études sommaires, jusqu'aux jeunes étudiants, pieux, modestes et savants, sortis plus tard du même asile pour conquérir presque sans effort, à Rome, ou dans nos Universités catholiques, et devant les jurys de l'Etat, les grades et les diplômes les plus élevés et les plus utiles. Tout notre clergé diocésain a la même origine et s'en félicite, et, dans ses rangs, des apôtres de la Chine comme Monseigneur Jollivet, des prélats comme Monseigneur du Marhallac'h et Monseigneur Fleiter, et tant d'autres qui, sous nos yeux, sont des modèles. Toutes les congrégations religieuses, toutes les missions, ont choisi parmi nous des recrues. Il y a eu une heure où trois cents séminaristes se sont trouvés rassemblés dans le vieux monastère calvaire. Il a fallu l'agrandir aux frais du clergé et des fidèles pour leur donner, avec une chapelle magnifique, une demeure convenable. C'est là que se formèrent la plupart de ceux qui viennent de faire si grande figure dans la guerre mondiale comme aumôniers et comme soldats. Mais déjà, avant qu'éclatât la guerre, la persécution avait, depuis sept ans, fermé cette école d'héroïsme sacerdotal et dispersé ses disciples. Quand donc assisterons-nous à un réveil de l'idée de justice, dans l'âme du peuple qui a fait la guerre pour défendre la justice et faire prévaloir le droit ?

L'avenir et la prière.

VIII. — Que justice Nous soit rendue ou non sur ce point de première importance, Nous ne Nous décourageons pas, Nos très chers Frères. Nous croyons à l'avenir de la Bretagne, malgré ses fautes passagères, parce que Nous avons foi dans sa vocation, vocation d'apôtre et de recruteuse d'apôtres, vocation de soutien moral et de ferment religieux pour la France sa mère. Sa vocation, qu'on a pu croire menacée, sera sauvée par les prêtres sortis de sa race. C'est une vocation de foi et d'amour. Aucune

flamme, soit d'amour, soit de foi, ne s'entretient sans une main qui l'allume. Le prêtre se dévouera à attiser et à propager le feu jailli du foyer du Sacré Cœur, et qui doit s'allumer partout.

Il faut que, par lui, la flamme divine soit une lumière; tantôt très douce, pour les simples et les petits, tantôt éclatante comme un phare, pour les hommes de haute culture, toujours prête à fournir avec sécurité les idées sûres et les règles sages, dans la doctrine traditionnelle.

Il faut que cette flamme éclaire et réchauffe la vie de famille et la vie de paroisse, les réunions de piété et les groupements d'œuvres, les retraites et les grandes missions périodiques, et qu'elle rayonne plus intense sur les foules assemblées dans les centres de pèlerinages proches ou lointains.

Il faut qu'elle pénètre plus intimement les âmes des laïques appelés à l'apostolat, car c'est à l'heure des batailles d'idées que les serviteurs de la vérité ont besoin de plus de science et de sainteté.

Il faut enfin que le même esprit surnaturel, large et insinuant, oriente chrétiennement tout le noble programme d'ordre et de travail qui est pour nous la promesse d'un avenir social meilleur, et qu'il sanctifie nos associations d'ordre économique, comme nos ligues bretonnes pour la langue, le costume, et l'art national.

Voilà pourquoi il nous faut un clergé pieux, savant, zélé, pareil aux serviteurs de l'Evangile, qui précèdent le maître, la lampe à la main. Sans lui la société s'égarerait comme les pauvres vierges folles, errantes dans la nuit, heurtant en vain à toutes les portes, et se perdant en discussions stériles et peut-être bientôt sanglantes, sans parvenir à rencontrer et à reconnaître le Christ Sauveur.

Nos très chers Frères, Nous venons de faire appel à votre charité et plus encore à votre zèle pour le recrutement sacerdotal. Mais Notre Seigneur lui-même Nous a avertis que ce recrutement dépend avant tout de Dieu. « Priez le Maître de la moisson, disait-il, pour qu'il envoie des ouvriers. » Et son Vicaire saint Pierre, pour obtenir la première vocation qui suivit la mort du Maître, mit tous les Apôtres en prières, disant : « Seigneur, vous qui connaissez les cœurs, montrez Celui que vous avez choisi ». On n'obtient pas de vocations sans la prière. Tous les bons prêtres sont, de quelque manière, les fils de la prière et des larmes, comme Augustin. L'avenir du clergé breton

est donc entre vos mains. En famille, dans les paroisses, dans les œuvres, dans les catéchismes, dans les écoles et les collèges, dans les monastères, demandez sans fin que « le maître envoie des ouvriers à sa moisson ».

Il y a une confrérie dont c'est le but spécial. Elle est érigée sous le titre de *Marie Reine du Clergé* (1). Elle a son siège à Paris, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, sur la paroisse même « où Monsieur Bourdoise, un des grands recruteurs et formateurs du clergé au dix-septième siècle », fonda un des premiers Séminaires de France. En entrant dans cette association, vous renouvellerez votre ardeur pour une si sainte cause. Puisiez-vous toucher le Cœur de Jésus par le Cœur de Marie et obtenir à la Bretagne et à la France un grand nombre de prêtres, et de prêtres saints.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Mars* : Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures, grand'messe. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la station. — A 8 heures, sermon breton.

Mardi et jeudi : à 8 heures du soir, sermon français.

Mercredi : à la même heure, sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5^e dimanche du Carême (7 Mars) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, bénédiction du Saint-Sacrement. Retraite pascalle bretonne, prêchée par M. Saout, vicaire à Kerfeunteun. Instruction tous les soirs, à 8 heures, du dimanche au vendredi inclus.

LIVRE D'OR DU CLERGÉ

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOAZIOU et GUIVARCH, libraires à Quimper.

Prédicateurs de Carême (suite).

BREST. — *Saint-Michel.* — Station française : M. l'abbé Belloire, missionnaire ; Station bretonne : M. l'abbé Guillandre, vicaire à Lambézellec.

(1) S'adresser à M. le Curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, 391, boulevard Saint-Germain, Paris.

N.-D. DE KERBONNE. — Retraite pascalle : M. l'abbé Cardaliagnet, aumônier de la Retraite de Brest.

SAINT-POL-DE-LÉON. — M. l'abbé Le Guilloux, missionnaire.

AUDIERNE. — Station française : le Père Le Borgne, missionnaire ; Station bretonne : M. Gélot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme du R. P. Gustave Lagath, missionnaire au Laos, disparu au champ d'honneur en 1917, sera chanté à l'église paroissiale de PLOUGASTEL-DAOULAS, le *jeudi 11 Mars*, à 10 heures (heure légale).

QUIMPER. — Retraites de conscripts : *Première* : 5 paroisses, 12 retraitants : Plonéour, 3 ; Quéménéven, 3 ; Gouézec, 3 ; Plogonnec, 2 ; Landrévarzec, 1.

Deuxième : 12 paroisses, 49 retraitants : Briec, 16 ; Plogonnec, 10 ; Plonévez-Porzay, 10 ; Kerlaz, 3 ; Ederne, 3 ; Penhars, 1 ; Goulien, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Saint-Evarzec, 1 ; Guengat, 1 ; Plouhinec, 1 ; Poullan, 1.

Assemblée générale des Associations de Chefs de Famille du Diocèse. — Les membres des bureaux des Associations cantonales auront intérêt à pouvoir traiter de questions pratiques d'organisation (statuts à modifier, déclarations à préparer, cotisations à régler, réunions locales à promouvoir) avec le bureau de la Fédération diocésaine.

A cette fin, le bureau se tiendra à leur disposition, dans la salle de la maison Saint-Joseph (Evêché), dès le matin du 14 Mars, vers 10 h. 1/2, et une demi-heure avant la réunion générale qui commencera à 1 h. 1/2.

Canonisations de Marguerite-Marie (13 Mai) et Jeanne d'Arc (16 Mai) et béatification de Mme Louise de Marillac (9 Mai). — Les organisations du Comité national des Pèlerinages vers Rome, actuellement en préparation, prévoient l'assistance soit aux trois fêtes, soit simplement aux deux canonisations. Acheminements divers avec une seule nuit en chemin de fer à l'aller et au retour. Parcours circulaire éventuel.

La crise du logement à Rome et en Italie et la difficulté des transports limitent forcément le nombre des admissions.

Pour tous renseignements, écrire (joindre un timbre) au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 37, rue du Chevalier de la Barre (basilique du Sacré-Cœur), Paris, 18^e.

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

Quelques remarques au sujet des impôts.

Nous croyons utile de reproduire ces notes pratiques parues dans la *Semaine religieuse* du 21 Mars 1919.

Les délais accordés par la loi pour les déclarations relatives soit à l'impôt global sur le revenu, soit aux impôts cédulaires frappant séparément chaque catégorie de revenus, prendront fin le 31 Mars.

I. L'impôt général sur le revenu est dû chaque année par les personnes dont le revenu net total a dépassé, pendant l'année précédente, la somme de 3.000 francs. Le contribuable passible de cet impôt est obligatoirement tenu, sous peine d'être imposé d'office, de souscrire une déclaration de son revenu, avec l'indication par nature de revenus des éléments qui le composent. Des formules de déclaration, contenant tous les renseignements désirables, sont mises dans les mairies à la disposition des contribuables.

La déclaration une fois souscrite est considérée comme maintenue chaque année par l'intéressé, tant quelle n'a pas été renouvelée, ou retirée par lui ; mais si le déclarant a changé de domicile, il doit, dans les trois premiers mois de l'année, en donner avis au contrôleur de son nouveau domicile.

Nous engageons à faire la déclaration tous les prêtres qui, sans avoir effectivement un revenu net de 3.000 francs, sont cependant supposés, à raison de leur situation, réaliser des bénéfices égaux ou supérieurs à ce chiffre. C'est le moyen pour eux de prévenir les contestations, et d'éviter les taxations officielles. Ils feront dans ce cas une déclaration négative, en déclarant simplement que leur revenu net est inférieur à 3.000 francs.

II. Mais à côté de cet impôt global sur le revenu, la loi prévoit des impôts frappant en outre chaque sorte de revenus, répartis en catégories distinctes, ou *cédules* ; d'où le nom d'impôts cédulaires qu'on leur donne. Parmi ces cédules, il en est qui peuvent obliger à une déclaration, même quand le contribuable ne jouit pas d'un revenu total de 3.000 francs.

C'est, en particulier, ce qui a lieu pour les *bénéfices des professions non commerciales* (professions libérales, exercice du ministère ecclésiastique).

L'impôt est dû sur les bénéfices de cette nature lorsque le bénéfice imposable dépasse : 1.500 francs, dans une commune de 10.000 habitants et au-dessous ; et 2.000 francs dans une commune de plus de 10.000 habitants (1).

Toute personne passible de cet impôt est tenue de faire, dans les trois premiers mois de chaque année, au contrôleur des Contributions directes du lieu de son domicile, une déclaration du bénéfice professionnel réalisé l'année précédente. En sont exemp-

(1) Il est actuellement question de relever le chiffre du minimum imposable. Mais la déclaration à faire cette année portant sur les revenus de 1919, c'est à l'ancien taux qu'il faudra s'en tenir.

tés cependant les contribuables qui produisent une déclaration (pourvu qu'elle ne soit pas purement négative) pour l'impôt général sur le revenu : cette déclaration contenant déjà l'indication des diverses sources de revenus.

Tout contribuable astreint à la déclaration des bénéfices de professions non commerciales qui ne souscrit pas cette déclaration dans les trois premiers mois de l'année, est invité par le contrôleur à la produire dans un nouveau délai de vingt jours, passé lequel le bénéfice imposable est déterminé d'office, sauf réclamation de l'intéressé. Mais dans ce cas, l'impôt est majoré de moitié.

III. On ne doit pas confondre avec les bénéfices de professions non commerciales les revenus provenant des *traitements publics et privés, salaires, pensions et rentes viagères*. La loi en a fait une catégorie, ou cédule distincte, assujettie, au point de vue de l'établissement de l'impôt, à des règles un peu différentes. C'est ainsi que les contribuables passibles de cet impôt n'ont à souscrire personnellement aucune déclaration, la situation de chacun d'eux étant établie par l'état qu'ont l'obligation de fournir chaque année, dans le courant du mois de Janvier, les particuliers ou sociétés employant un personnel rétribué, ou payant des pensions.

IV. Les ressources que procure aux ecclésiastiques l'exercice de leurs fonctions sont à ranger dans l'une ou dans l'autre des deux catégories de revenus dont nous venons de parler (II et III) suivant que la rétribution qu'ils reçoivent a le caractère d'un profit occasionnel, honoraire ou casuel, attaché à l'exercice d'un acte de leur ministère, — ou bien celui d'un traitement ou indemnité fixe servie par un établissement ou un particulier. Les traitements des aumôniers, professeurs ont ce dernier caractère ; ces prêtres ne sont donc pas astreints, de ce chef, à une déclaration personnelle.

Pour plus amples renseignements, on pourra se reporter au numéro de la *Semaine religieuse* du 15 Mars 1918, ou consulter la *Note pour les contribuables* qu'on peut se procurer dans les mairies (1).

PETRA AN INTRONISATION ? — Brochure grand format, Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest.

L'Intronisation, trop souvent, semble avoir été peu comprise et pratiquée dans des conditions qui compromettent les merveilleux fruits de renouvellement chrétien qu'elle porte en elle.

Et c'est faute, sans doute, d'un exposé à la fois bref et complet.

Une brochure bretonne, qui vient de paraître à l'Imprimerie de la Presse Libérale, fera mieux connaître la nature et la portée très grande de cette pratique de piété.

La brochure résume en 12 pages les développements doctrinaux, les avis pratiques, le détail des cérémonies et prières qu'on ne trouvait que disséminés en de nombreux écrits ; elle donne le sens de l'Intronisation, elle en fait goûter la pieuse saveur : elle en est une mise au point selon l'esprit et les besoins du pays, faite à la faveur de visites pour l'Intronisation dans une paroisse bretonne.

(1) L'indemnité fixe et les primes de démobilisation, ainsi que le pécule, ne constituant pas de véritables revenus, ne doivent pas figurer dans les déclarations.

Elle sera l'instrument indispensable et suffisant à l'usage du clergé et des fidèles qui voudront prêcher et pratiquer l'Intronisation.

C'est un véritable manuel qui vient à son heure, au début de cette série de Missions et de Retraites qui se préparent et auxquelles l'Intronisation s'offre comme le couronnement naturel, le meilleur moyen de persévérance.

Les salaires des Cheminots.

Nous avons annoncé que la Commission arbitrale du Ministère des Travaux Publics qui étudie, depuis plusieurs mois, les nouvelles bases des traitements des cheminots vient de rendre sa décision.

Nous avons voulu savoir comment cette décision était accueillie par les Compagnies, et voici ce que nous a répondu un haut fonctionnaire bien placé pour nous faire connaître leur sentiment.

« Les Compagnies avaient accepté par avance la décision de la Commission et vont l'appliquer dans le plus bref délai.

— » Pouvez-vous me dire ce que gagnera désormais un cheminot ?

— » Volontiers... D'après la décision de la Commission, qui ne s'applique qu'aux emplois de début, un homme d'équipe ou un poseur touchera désormais son traitement proprement dit, soit 3.800 fr., s'il y a lieu une indemnité de cherté de vie qui était jusqu'ici de 720 fr., mais qui à partir de 1920 va être réduite d'un tiers par trimestre.

— » En somme, les cheminots toucheront désormais les mêmes traitements de début que les fonctionnaires de l'Etat ?

— » Oui, mais ils bénéficient, en outre, de certains avantages supplémentaires, notamment : la gratification annuelle et les primes, les permis de circulation pour eux et leur famille, la solde de maladie payée très libéralement par les Compagnies et surtout la retraite égale à la moitié du traitement après 50, 55 ou 60 ans d'âge et 25 années d'affiliation selon les catégories, retraite qui impose aux Compagnies, indépendamment des 5 % versés par l'agent, une charge égale à 15 % du traitement.

— » Est-ce que les cheminots ne touchent pas aussi des allocations pour charges de famille ?

— » Si, ils reçoivent 330 fr. pour chacun des deux premiers enfants et 480 fr. pour chacun des suivants. En somme, un agent qui débute à Paris sur un réseau quelconque ne touchera pas moins de 5.480, puis par suite de la réduction et de la suppression de l'indemnité de cherté de vie, 5.240 fr., enfin 5.000 fr. s'il n'a pas d'enfants ; pas moins de 6.140, puis 5.900, enfin 5.660 fr. s'il a deux enfants ; pas moins de 6.620, puis 6.380, enfin 6.140 fr. s'il en a trois, sans parler de la retraite et des avantages accessoires, cela pour 8 heures de travail et des journées de repos et de congés qui atteignent 67 jours par an, étant payés...

— » Cela représente une charge considérable pour les réseaux. Pouvez-vous la chiffrer ?

— » Cela est facile. Avant la guerre, les dépenses de personnel des six grands réseaux s'atteignaient pas 800 millions de francs. Avant la décision de la Commission arbitrale, elles étaient d'environ 3 milliards tant du fait des majorations des salaires, déjà réalisés, que du fait de l'augmentation des effectifs résultant de la loi de 8 heures. Mais la décision de la Commission va augmenter la dépense d'un demi-milliard. La dépense totale atteindra donc environ 3 milliards et demi.

— » Le relèvement des tarifs voté par la Chambre vous permettra-t-il de faire face à cette dépense ?

— » Le relèvement des tarifs avait été calculé de façon à compenser exactement le déficit de deux milliards 400 millions prévu pour 1920. La dépense supplémentaire d'un demi-milliard résultant de la décision de la Commission arbitrale portera le déficit à près de 3 milliards. Jusqu'à concurrence de 300 millions il ne sera pas couvert par les recettes. Vous voyez donc que le relèvement proposé par le Gouvernement est un minimum... »

(Extrait de l'Agence Havas, feuille du 3 Février.)

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Mars. — IV^e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

Lundi, 15. — De la férie. Violet.

Mardi, 16. — De la férie. Violet.

Mercredi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — S. JOSEPH, EPOUX DE LA B^{te} VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 20. — De la férie. Violet.

Dimanche, 21. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Elliant.	du 14 au 19 Mars.
Plourin-Ploudalmézeau	du 20 au 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊQUE

I. Conscrits. — Les conscrits, dont le départ pour la caserne aura lieu avant l'ouverture du Temps pascal, sont autorisés à faire, dès maintenant, leur communion pascale.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Collorec, en remplacement de M. Simon, démissionnaire pour cause de santé, M. Didou, aumônier des Bretons à Trélazé ;

Recteur de Saint-Thurien, en remplacement de M. Le Page, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Méné, vicaire à Combrit ;

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, en remplacement de M. Breton, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Lay ; Aumônier de l'hôpital maritime de Brest, M. Hervé, vicaire à Plouguerneau ;

Vicaire à Plouguerneau, M. Perrot, vicaire à St-Thégonnec ; Vicaire à St-Thégonnec, M. Abiven, vicaire au Cloître.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Opportunité sociale du Culte de saint Joseph.

Aux premiers temps de l'Eglise, le culte du grand patriarche auquel, depuis longtemps, la piété catholique a dédié le mois de Mars, était presque ignoré. L'humilité profonde et volontaire, où le père nourricier du Christ avait enveloppé sa vie, se prolongeait, semble-t-il, autour de sa mémoire. Il était, toutefois, dans les desseins de Dieu, de glorifier le juste qu'il avait ici-bas choisi pour protecteur. D'âge en âge, on vit le rayonnement de cette vertu suréminente et de cette incomparable dignité, perçant toutes les ombres, se révéler à la dévotion des âmes saintes et à la pénétration des docteurs. Il se répandit sur le peuple fidèle. La France, à l'esprit doctrinal et au cœur aimant, ne fut point des dernières à proclamer la grandeur de saint Joseph et à solliciter sa protection. Quelques années avant que le Pape Grégoire XV érigeât, pour l'Eglise entière, en solennité de précepte, — et donc chômée, — la fête du 19 Mars, le P. Cotton, confesseur d'Henri IV, élevait une église en l'honneur du grand Saint, et le P. Moralès lui consacrait un monumental ouvrage qu'on a réédité de nos jours. Un peu plus tard, Louis XIV ordonnait que cette fête fut célébrée, dans tout le royaume, avec un éclat dont il montrait l'exemple. Vers la même époque, un panégyriste du Saint, le P. Jacquinet, entrevoyait, dans l'avenir, « cette heure fortunée en laquelle doivent être accomplis les oracles des Saints qui nous promettent que, sur le déclin du monde, on fera magnifiquement paraître toutes les grandeurs de saint Joseph ».

Cette heure a-t-elle sonné et le monde, aujourd'hui, penche-t-il à son déclin ? Question insoluble et oisive ! Un fait est certain, c'est que le chef de la Sainte Famille, invoqué et vénéré désormais sous le titre de protecteur de l'Eglise universelle, est proposé à la piété des âmes et au culte des peuples comme le plus grand des élus après la Vierge Marie. Et une autre évidence apparaît, lumineuse, aux yeux de qui sait regarder : c'est qu'à l'exaltation du charpentier de Nazareth répondent, à travers le monde entier, la confiance et l'amour de la multitude fidèle.

Or, que l'humanité touche au cataclysme final ou qu'elle subisse une crise de croissance, elle traverse évidemment une période de troubles aigus et profonds, sur lesquels l'exemple et le patronage de saint Joseph resplendissent avec une admirable opportunité. Une fois de plus, il faut admirer la sollicitude providentielle, qui ménage les développements de la science religieuse et de la dévotion, de manière à offrir à chaque époque les lumières et les secours dont elle a besoin. Les faiblesses et les égarements de notre âge provoquent un immense appel de vertus, comme le vide détermine un appel d'air ; de ces vertus, qui nous sont le plus nécessaires, le

grand Patriarche apparaît, sur nos temps, comme le modèle et le dispensateur.

Je ne prétends pas traiter ce sujet, du point de vue de la conduite privée. Je me place uniquement sur le terrain social. Au milieu des problèmes angoissants qui l'encombrent, le culte de saint Joseph éclaire le chemin des solutions les plus sûres et les plus fécondes.

Les Souverains Pontifes, en ce dernier demi-siècle surtout, ont multiplié, en même temps que les hommages au Père nourricier de Jésus, les affirmations de sa gloire et de sa puissance.

Entendez ici Léon XIII :

« Les pères de famille trouvent en lui la plus belle personification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les époux, un parfait exemple de la fidélité conjugale... »

« ... En considérant comment saint Joseph, issu d'une royale famille, n'a cessé de se livrer avec résignation et avec joie à son humble travail, les pauvres et les artisans doivent élever leur cœur et se pénétrer de sentiments équitables. S'ils ont le droit de sortir de la pauvreté et d'acquiescer une meilleure situation par des moyens légitimes, la raison et la justice leur défendent de renverser l'ordre établi par la Providence de Dieu... »

La famille et le travail ! Les deux points les plus douloureux du corps social, en notre temps.

On se plaint de la crise des transports ; on cherche à conjurer la crise du change, à enrayer la crise de la production. Chacun des domaines de l'activité publique est affecté par une crise qui lui est propre. Mais, au-dessus de ces troubles et de ces malaises particuliers, les compliquant et les aggravant tous, il faut dénoncer et guérir la crise des consciences. Le nombre des consciences éclairées et droites, illuminées par la notion du devoir et dirigées par le ferme propos de l'accomplir, a baissé dans des proportions effroyables. C'est le pire fléau de notre époque, et surtout le mal nouveau. Chaque génération, certes, a connu des multitudes de caractères faibles ou déréglés ; mais la plupart, jadis, au fond même de leurs défaillances ou de leurs emportements, gardaient le sens de la loi morale, le remords de la violer, l'intention d'y revenir. L'étincelle de la conscience couvait encore sous la cendre des fautes ; aujourd'hui, dans des milliers d'âmes, on peut la croire éteinte.

Et cette crise des consciences atteint profondément les deux grandes forces sociales : la famille et le travail. Les chefs de famille ne semblent plus avoir conscience de leur autorité, ni de leur responsabilité ; les époux, de leurs obligations. Le caractère et la mission du mariage sont oubliés ou méconnus. Les travailleurs ont perdu, généralement, cette délicatesse de probité dans la tâche professionnelle, cet esprit de fraternité cordiale entre gens du métier, qui furent l'honneur et la richesse de nos vieux artisans. Plus on revendique les droits du travail et moins on en comprend la vraie dignité.

Sans doute, une réaction commence à s'opérer contre ces aberrations funestes, ou plutôt contre leurs conséquences visibles ; car

trop souvent, la cause du mal échappe à ceux mêmes qui en discernent et en combattent les effets. Mais cette réaction, insuffisamment clairvoyante, sera, par le fait même, inefficace. Elle ne s'appuie que sur les intérêts en péril, et non sur la règle outragée. Et qu'on n'objecte pas que les intérêts sont, après tout, les plus puissants moteurs des actions humaines ! Il y a beaucoup de vrai dans cette formule. Seulement qui se laisse guider uniquement par l'intérêt, sans tenir compte du devoir et de la loi, sera toujours tenté de préférer l'intérêt personnel à l'intérêt commun.

Pour arracher la famille et le travail, et avec eux la société tout entière, à la crise des consciences, il faut se ressaisir à une force plus haute ; il faut en appeler au fondateur même de la famille et au suprême législateur du travail. Et voici que la Providence exalte à nos yeux, comme un guide et comme un protecteur, le chef de la Famille sainte et le charpentier de l'atelier divin. Saint Joseph apporte à nos générations perdues et suppliantes, la lumière de ces vertus et la puissance de son patronage. Oh ! qu'il serait opportun de lui confier toutes les œuvres et toutes les associations qui veulent restaurer la vie chrétienne au sein des foyers de France et dans le monde du travail.

François VEUILLLOT.

(Vie et Pensée catholique.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *IV^e Dimanche du Carême, 14 Mars* : Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : Retraite française pour les femmes, à la cathédrale : 1^{re} instruction à 9 h. 1/2, 2^e instruction à 2 heures, bénédiction.

Mardi et jeudi, sermon français, et *mercredi* sermon breton, à 8 heures.

Jeudi : Communion à 8 heures, pour les retraitantes.

Vendredi : A 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *5^e dimanche du Carême (14 Mars)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures du soir, ouverture de la Station française du Carême, par le R. P. de Bellaing, des Frères Prêcheurs.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite des jeunes filles : instructions spéciales, le soir à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi ; le matin, après la messe de 8 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi. Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communie : instruction à 4 h. 1/4, les lundi, mardi et mercredi. Messe de communion, le jeudi, à 7 heures.

LIVRE D'OR DU CLERGÉ

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOZIOU et GUIVARCH, libraires à Quimper.

Prédicateurs de Carême (suite).

MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — Retraite pascalle : M. l'abbé Aubert, aumônier de l'Ecole navale de Brest.

PONT-L'ABBÉ. — R. P. Duruchou, de Versailles.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Kernéis, ancien recteur de Locronan, sera chanté à LOPEHNET, le jeudi 18 de ce mois, à 11 heures (heure légale).

Cantiques pour Missions paroissiales. — **AVIS.** — Un choix de cantiques bretons, empruntés au Recueil en usage, et précédés du texte des prières dans les trois dialectes, est en ce moment à l'impression chez M. de Kerangal, et sera mis en vente vers la fin du mois de Mars.

Avis. — L'imprimerie de l'Evêché, devant l'augmentation nouvelle des salaires, en date du 1^{er} Mars, et la hausse très forte des papiers, se voit dans l'obligation de majorer le prix de tous ses imprimés : éditions et autres.

Assemblée générale des Associations de Chefs de Famille du Diocèse. — L'assemblée générale des Associations de Chefs de Famille aura lieu à Quimper, le 14 Mars, à 13 h. 30, dans une salle de l'Evêché.

Conscrits. — MM. les Curés et Recteurs qui désireraient des feuilles de catholicité à signer par leurs jeunes soldats, peuvent s'adresser à M. André de Couesnongle, Kergos, Quimper. Joindre un timbre à la demande.

Voici le texte de cette formule :

Je soussigné, déclare appartenir à la religion catholique. En cas d'accident et de transport à l'hôpital, je réclame près de moi le prêtre catholique. Si je meurs, je veux les prières de l'Eglise catholique.

Telle est ma volonté formelle, en pleine possession de mes facultés. J'en demande l'exécution.

Date...

Signature :

Adresse de la famille...

— La liste des aumôniers militaires, et des prêtres qui, dans toutes les garnisons s'occupent des soldats et marins, n'a pas encore été publiée. Nous pouvons cependant indiquer, dès maintenant, l'adresse de M. Revel, villa Jeanne-d'Arc, à Toulon, quartier Saint-Roch,

Et de M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

D'ailleurs, il serait bon que chaque jeune soldat fût muni d'une lettre de recommandation du Curé ou Recteur de sa paroisse pour l'aumônier de la garnison.

QUIMPER. — Œuvre de Saint-Vincent de Paul. — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames aura lieu le lundi 22 Mars, à 1 heure 1/2, salle de l'Evêché (Saint-Joseph).

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez M^{me} Manière, 12, quai du Stéir, 2^e étage.

— Pour les églises pauvres. — Les Noëlites du groupe de Quimper sont grandement reconnaissantes aux personnes charitables qui ont fait don de valeurs ou de bijoux, en vue de fournir quelques vases sacrés aux églises nécessiteuses. On espère que cet élan de générosité s'amplifiant encore, il sera possible d'augmenter aussi le nombre des calices et ciboires que l'Œuvre se propose d'obtenir. Quelle joie pour les bienfaiteurs de savoir que ces bijoux, souvent démodés, et qui peut être dormaient deux fois inutiles au fond d'un tiroir, serviront à contenir chaque jour le corps et le sang du Dieu-Hostie ! Rien que cette pensée console, et au delà, du regret de se séparer même de certaines reliques familiales et qui avaient un caractère de souvenir. Peut-on leur trouver destination meilleure que de les réserver à Dieu lui-même, près duquel elles seront, dans un contact quotidien, une offrande permanente et une prière perpétuelle ? A la collection déjà recueillie ajouterait-on seulement les objets « qui ne se portent plus », ferait-on simplement le sacrifice — nous en connaissons de plus méritoires — de ce qui est détérioré et ne pourrait pas servir, le résultat serait, pour la totalité de la cueillette, des plus appréciables.

Prière d'adresser les offrandes soit à la Retraite, soit à M. l'abbé Pondaven, 31, rue de Douarnenez.

Retraites de conscrits. — I. MORLAIX (*La Salette*). — 20 paroisses ; 75 retraitants : Locmélard, 9 ; Saint-Thégonnec, 9 ; Guiclan, 7 ; Pleyber-Christ, 7 ; Santec, 7 ; Sibiril, 5 ; Saint-Pol de Léon, 5 ; Taulé, 5 ; Plouénan, 4 ; Plougourvest, 3 ; Bodilis, 2 ; Mespaul, 2 ; Plouvorn, 2 ; Sainte-Sève, 2 ; Cléder, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Plougar, 1 ; Plougasnou, 1 ; Saint-Martin-des-Champs, 1.

— LESNEVEN, 2^{me} Retraite, du 2 au 6 Mars. — 41 paroisses ; 109 retraitants : Landivisiau, 7 ; Plouédern, 6 ; Plabennec, 6 ; Milizac, 6 ; Plougastel, 5 ; Plougoulm, 5 ; Plouescat, 4 ; Guipronvel, 4 ; Brélès, 4 ; Kerlouan, 4 ; Cléder, 4 ; Plouguin, 3 ; Plouvien, 3 ; Gouesnou, 3 ; Goulven, 3 ; Tréfléz, 3 ; Saint-Servais, 3 ; Loc-Eguiner, 3 ; Le Drennec, 3 ; Plouzévédé, 2 ; Plouider, 2 ; Plou-diry, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Guipavas, 2 ; Trézéolidé, 2 ; Lesneven, 2 ; Ploudaniel, 1 ; Pencran, 1 ; Guilers, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Bohars, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Lambézellec, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lanarvily, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Kernilis, 1 ; Kernouës, 1.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 22 au 28 Février 1920. — 36 paroisses, 79 retraitantes : Plabennec, 6 ; Ploudaniel, 5 ; Plounévez-Lochrist, 5 ; Plouider, 4 ; Plouguerneau, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Plouguin, 3 ; Plouvien, 3 ; Plouédern, 3 ; Tréfléz, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Lanarvily, 2 ; Le Drennec, 2 ; Goulven, 2 ; Guilers, 2 ; Bourg-Blanc, 2 ; Plouézoc'h, 1 ; Brélès, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Lambézellec, 1 ; Dirinon, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Kernouës, 1 ; Kerlouan, 1 ; Coat-Méal, 1 ; Bohars, 1 ; Plouarzel, 1. •

Décorations. — Nous recevons communication de ce témoignage de satisfaction accordé à M. Traon, vicaire à Lanildut : « Le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, a décerné une médaille d'honneur en bronze à M. Traon Auguste, soldat de 2^e classe à la 11^e section d'infirmiers militaires, ambulance 3/61.

Paris, le 1^{er} Mars 1918.

Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : PAMS.

M. Traon est déjà titulaire de la médaille d'argent des épidémies.

— Nous apprenons d'autre part que M. Louvière, aumônier à Morlaix, est titulaire de la Médaille militaire anglaise décernée à la suite d'excellents services que nos Alliés se sont empressés de reconnaître.

Interprète attaché à l'armée britannique, M. Louvière fut volontaire pour le service de liaison lors de l'attaque franco-anglaise en Belgique fin Septembre 1917 et blessé en premières lignes à la lisière de la forêt d'Houthulst. — En Mars 1918, lors du recul des Anglais sur la Somme, il fut encore volontaire pour s'assurer de l'évacuation des villages déjà bombardés à l'Est de Montdidier.

Hommage de l'Episcopat français à Jeanne d'Arc. — « Oui, dit l'éminent Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart, de l'Académie française, dans une préface remarquable consacrée à cette œuvre, c'est un beau, très beau monument que la foi d'un homme vient d'élever à notre Jeanne d'Arc et il s'achève juste à l'heure où le Pontife romain rend la sentence suprême qui la consacre sainte aux yeux des hommes. »

Cet ouvrage unique, tiré en deux teintes, se compose de 352 pages inédites in-quarto Jésus, signées de nos 95 Cardinaux, Archevêques et Evêques, qui ont fait entendre leurs voix « sur l'héroïne et la sainte que l'univers envie à la France », en l'associant à toutes les phases de la grande guerre, de la bataille de la Marne au triomphe final : Reims, Verdun, Lille, Soissons, Saint-Dié, Metz, Strasbourg, etc., sont, tour à tour, évoquées par leurs évêques, cependant que leurs vénérés collègues de toutes nos autres pro-

vinces ont redit les traditions, les services, le culte de Jeanne d'Arc en chacun de leurs diocèses, « tandis que les enfants de tous ces pays de France versaient leur sang à flots pressés pour arracher la Patrie au joug de l'envahisseur. »

Mgr Duparc a écrit une belle page sur *La vierge guerrière*.

S. S. Benoît XV, dans une lettre autographe adressée à celui qui a conçu et exécuté ce projet grandiose et généreux, a béni l'œuvre destinée à accroître dans les cœurs la dévotion à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, protectrice de la France.

Et avec quel souci de perfection cet ouvrage a vu le jour ! Mgr Baudrillart le dit en ces termes : « Voyez ces pages joliment encadrées, ce frontispice délicat qui donne l'illusion d'une belle fresque décorative, ces 90 armoiries épiscopales, exécutées par un de nos plus distingués artistes de la plume, qui se détachent, en un relief saisissant, au bas de chaque signature autographe ; enfin, tout cet ensemble de motifs d'une finesse et d'une simplicité de composition rarement égalées. »

« De cette Sainte, il n'est point de reliques. Il y aura, du moins, un reliquaire tout plein de pensées pieuses, patriotiques, chrétiennes et françaises ; ce reliquaire montrera tous les sublimes aspects de la vierge de Domremy et il sera recherché des bibliophiles les plus avertis comme des plus fervents patriotes. »

Il n'a été tiré qu'un nombre restreint d'exemplaires, dont une bonne partie déjà placée. Il faut se hâter, si l'on veut s'assurer la possession de cette œuvre unique et remarquable.

Pour souscrire, écrire à M. Richardet, 19, rue Monsieur, Paris (VII^e). Le prix de l'exemplaire sur vélin est de 125 fr. ; sur Hollande, 200 fr. ; sur Japon, 400 fr., ces deux derniers numérotés.

La Loi sur les Pupilles de la Nation.

Une grave erreur à rectifier. — On lit dans la *Correspondance hebdomadaire du Comité de défense religieuse* :

« Il paraît qu'on distribue en ce moment aux Offices départementaux une brochure d'allure officielle, intitulée *Petit guide pour l'application de la loi du 27 Juillet 1917 instituant les pupilles de la nation*. Elle porte comme en-tête : *Ministère de l'Instruction publique — Office national des pupilles de la nation*. Elle est d'ailleurs éditée 3, avenue de l'Opéra.

« Or, ce *Petit guide*, à la page 30, énonce une théorie erronée et diamétralement contraire à la loi : « Si la famille d'un pupille ne veut pas confier son éducation à un établissement de l'Etat, elle reçoit, sous la forme de subvention d'études, l'équivalent pécuniaire de la bourse pourvu que l'enfant ait satisfait aux conditions imposées aux candidats à une bourse de l'Etat.

« Il faut aussi que l'établissement privé auquel la famille veut confier l'orphelin ait satisfait aux conditions fixées par les décrets du 3 Juillet et du 19 Août. »

« Qu'est-ce à dire ? et quelles sont ces conditions que le rédacteur du *Petit guide* prétend imposer chaque fois qu'une famille demandera une subvention d'études pour placer un pupille dans un établissement privé ?

« Il faudra donc que cet établissement privé ait adressé au préfet une demande en vue de recevoir des pupilles de la nation, et qu'à la suite d'une enquête, cette demande ait été agréée par le ministre. (Décret du 3 Juillet 1918, art. 2, 3, 4, 5.) Il faudra donc aussi que l'établissement fournisse sur ses propres ressources deux fois autant que les sommes qui lui seront remises pour chaque enfant. (Décret du 19 Août 1918, art. 6.)

« Que deviendrait, dans de pareilles conditions, le principe équitable et libéral de l'équivalence des bourses et exonérations ?...

« Nous voulons croire que l'erreur commise par les rédacteurs du *Petit guide* a été involontaire, et que l'Office national fera surveiller à l'avenir les publications qui portent son estampille. »

Depuis la publication de cet article, le Conseil supérieur des pupilles de la nation a émis la décision suivante qui arrêtera l'émotion causée dans de nombreuses familles.

« Lorsqu'il s'agit d'un établissement auquel la famille, directement et sans l'intermédiaire de l'Office départemental, a confié un pupille de la nation, cet établissement n'est pas soumis à l'autorisation prévue par la loi de 1917 et le décret du 3 Juillet 1918 (prise en garde). »

Ces enfants ont donc le droit de recevoir des bourses et des subventions de l'Office départemental, qui est obligé de leur donner les secours prévus par les règlements généraux.

ROME. — Les martyrs de l'Ouganda. — Le dimanche 29 Février, dans la salle consistoriale, au Vatican, a été donnée lecture, en présence du Pape Benoît XV et d'un grand nombre de cardinaux, du décret de béatification des martyrs de l'Ouganda. Le postulateur de cette cause, le R. P. Burlin, des Pères Blancs, fit à cette occasion l'éloge de l'Œuvre entreprise en Afrique par le cardinal Lavigerie. Le Pape, dans sa réponse à ce discours, après s'être associé à cet éloge, souligna la portée universelle de l'exemple de constance et de courage donné par les 22 martyrs de l'Ouganda. Commentant les paroles du Psalmiste, « Oculi omnium in te sperant Domine et tu das illis escam in tempore opportuno », l'auguste orateur montra comment Dieu, respectant lui-même la volonté et la liberté dont il a enrichi la créature humaine, a voulu, pour nous conduire à notre destinée, avoir besoin de notre libre coopération, et propose, en conséquence, aux hommes, par le ministère de l'Eglise, les exemples nécessaires au moment où ils sont plus spécialement opportuns. C'est là une des manifestations les plus touchantes de la Providence, qui prévoit et qui dispose de nous offrir ainsi les moyens d'atteindre notre fin. De fait, le décret d'aujourd'hui.

d'hui nous montre les 22 martyrs de l'Ouganda portant tous la palme, symbole de la force chrétienne, et plusieurs d'entre eux en ont aussi une autre dont les fibres ont été lissées par l'amour de la vertu de pureté. Ces deux vertus, insista le Pontife, sont les plus nécessaires aux chrétiens de nos jours, et rapidement, délicatement, mais avec une extrême fermeté, il indiqua les ravages profonds de l'immoralité depuis la dramatique secousse subie par le genre humain.

Le Pape souligna la portée vraiment universelle des exemples donnés par les martyrs de l'Ouganda. Il burina en termes émouvants la magnanimité de leur constance.

Or, observa-t-il, les chrétiens de nos pays, bénéficiant de longs siècles de christianisme, ont des devoirs plus grands que ces généreux noirs sortant à peine des ténèbres du paganisme. Ils disposent de moyens de sanctification autrement abondants.

Sa Sainteté parla ensuite des Filles de la Charité de Cambrai et des Ursulines de Valenciennes qui ont également versé leur sang pour la foi. Ce témoignage du sang, dit, en terminant, le Souverain Pontife, n'est plus demandé aux chrétiens de nos jours, mais ils ont à supporter avec vaillance les railleries des impies. Qu'ils en aient le courage et sachent s'associer pour lutter contre le mal.

BIBLIOGRAPHIE

Les travaux de la COMMISSION D'ACTION RELIGIEUSE CATHOLIQUE DU CONGRÈS NATIONAL DE LA NATALITÉ de Nancy viennent d'être édités en brochure par les soins de l'Association du Mariage chrétien, 86, rue de Gergovie, à Paris-14^e. — Prix : 2 fr. 50.

Ces documents sont un résumé très complet et très instructif de la doctrine catholique relative à l'éducation des mœurs et à la morale conjugale.

Ils constituent un manuel, un guide théorique et pratique que tout prêtre, tout chef de famille, tout éducateur voudront avoir entre les mains.

Récits d'un Prêtre-Soldat. — Hymne au Six-Neuf, par Pierre TAILLIEZ. — Paris-Lethielleux.

Vient de paraître : Catéchisme Liturgique, par Dom Camille LEDUC, revu et complété par Dom Jules BAUDOT, Bénédiction de Farnborough. — Un volume in-12 de 480 pages, broché, 7 fr. 50.

Cet ouvrage, qui condense les enseignements contenus dans l'Année Liturgique de Dom Guéranger, s'adresse tout à la fois aux prêtres et aux fidèles... Une âme qui voudra se pénétrer de ces enseignements en retirera un réel profit pour l'intelligence et pour le cœur en prenant une part plus effective à la célébration des saints Offices.

(Maison Alfred Mame et Fils, Tours (I.-et-L.). — Agence à Paris, 6, rue Madame, 6^e).

Vient de paraître : Saint Joseph et l'Enfance de Jésus et de Marie d'après les livres saints, les traditions, les révélations des mystiques, la théologie, par le R. P. RENARD, S. J. — Un vol. in-8^e carré de xxxvi-298 pages. Broché, 9 francs.

Cet ouvrage est le plus complet et le plus intéressant publié depuis longtemps sur saint Joseph. Il embrasse avec la vie du Saint, l'histoire de son culte. Les derniers chapitres et les annexes renferment des extraits des plus beaux panégyriques prononcés en l'honneur de saint Joseph.

Aussi élégamment écrit que pieux et savant, *Saint Joseph* aura sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui ont un culte pour ce grand Saint.

(Maison Alfred Mame et Fils, Tours (I.-et-L.).

Revue du Clergé Français. — Sommaire du numéro du 1^{er} Février 1920 : R. Lecannet : Les démocrates chrétiens en France sous Léon XIII (suite et fin). — R. Mangenot : La Polyglotte d'Alcala (suite). — J. Rivière : Catholicisme et nationalisme (suite et fin). — A. Vincent : Mélanges classiques et orientaux.

Consultations et tribune libre. — A. Boudinbon : Rédacteurs et directeurs de périodiques. — R. Larigne : A propos de neutralité scolaire. — G. Tessier : Durée de travail et production. — Notes bibliographiques, p. 239.

Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

La Grève des Cheminots.

L'origine de la Grève. — *Ce ne fut pas une question de salaire.* — Cette question est réglée pour les agents de Paris en ce qui concerne les débutants qui ne peuvent obtenir moins de 5.720 francs, plus les allocations importantes pour charges de famille.

La Commission arbitrale qui siège au Ministère des Travaux publics va rendre incessamment sa décision pour toutes les autres échelles en se basant sur la décision prise pour le salaire de début.

Ce ne fut pas une question de travail. — Tous les cheminots jouissent de la journée de 8 heures ; les agents des trains et les mécaniciens pouvant faire neuf heures en attendant que les réseaux aient le nombre d'équipes et de machines suffisant pour que ces agents ne fassent pas plus de 8 heures.

Le prétexte de la grève est une question de discipline. — Un agent a quitté son poste sans autorisation. Il a été puni de 2 jours de mise à pied.

Il est inexact de prétendre que la grève soit une protestation contre une attitude de la Compagnie du P.-L.-M. contraire à la loi sur les syndicats. — Cette Compagnie n'a jamais refusé aux agents l'autorisation de se rendre aux réunions syndicales lorsqu'ils étaient qualifiés pour s'y rendre et que le service le permettait.

Comment la Grève a été déclarée. — *La grève n'a pas été déclarée par la Fédération des Cheminots dans les conditions prévues par ses statuts. La grève n'a pas même été déclarée par l'Union des Syndicats du P.-L.-M. Elle a été déclarée uniquement par le Secrétaire de ce groupement, M. Midol, après consultation de quelques camarades. Ensuite elle a été déclarée par l'Union des Syndicats Parisiens, toujours en dehors de la Fédération.*

Quel fut le caractère de la Grève. — La grève fut en réalité un acte d'indiscipline à l'égard de la Fédération des Cheminots. C'est une tentative des extrémistes pour prendre la direction des affaires de la Fédération. C'est la suite de la campagne menée depuis longtemps déjà par les extrémistes contre le Secrétaire Général de la Fédération, M. Bidegaray et contre la Commission exécutive de la Fédération. *La grève n'a donc pas le caractère d'une grève professionnelle.*

Que veulent les Extrémistes ? — *Leur mouvement est d'ordre purement politique.* — Il se rattache à une campagne d'ensemble, d'un caractère révolutionnaire, dirigée contre la Chambre et contre la Nation, pour secourir la Révolution Russe. Voilà longtemps que les extrémistes le disent ouvertement.

« La question des salaires n'existe pas. Il faut faire la Révolution, disait l'un d'entre eux, et non des moindres, le 12 Janvier, à une réunion des cheminots de la région parisienne.

« Si la Russie des Soviets sombre, nous devons renoncer à la Révolution », disait un autre Chef du parti, le 7 Janvier, à Saint-Ouen.

« C'est une question de force entre la Chambre et nous » disait, avant-hier, le même chef, à une réunion des agents des ateliers du réseau de l'Etat. Le public est prévenu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

EMPRUNT FRANÇAIS du 19 Février au 20 Mars 1920

5 % Amortissable.

Prix d'Émission 100 Francs remboursable à 150.

On peut souscrire ou en espèces ou avec des Bons de la Défense Nationale et des Coupons des Emprunts Français jusque et y compris les coupons du 31 Mars 1921 et les autres valeurs françaises dont la mise en paiement sera annoncée avant la clôture de la Souscription.

Les Souscriptions sont reçues sans frais à l'Agence de la Société Générale à Quimper et dans ses Bureaux à Châteaulin, Douarnenez et Pont-l'Abbé.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 1.15.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1852
Représentant, maquettes et devis sur demande



Paul CHAMBON, fondeur de cloches
à CHALETTE (Loiret)
répare également avec garantie de solidité et tonalité
les cloches fêlées. — Nombreuses références du Finistère.

DANS CHAQUE PAROISSE je cherche correspondant-collaborateur d'une œuvre d'enseignement technique utile au Pays (toutes références et attestations. 14 ans d'existence). *Collaboration intelligente, facile et très rémunératrice. Aucun engagement. Aucune dépense. Aucun risque. Aucune responsabilité.*

CONVIENT ADMIRABLEMENT AUX MEMBRES DU CLERGÉ.

Pour tous renseignements, écrire **J. GALOPIN**,
152, avenue Wagram (Hôtel Particulier), PARIS XVII^e.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5^{fr} 50 franco et Ph^{ies}.

35^e ANNÉE.

Vendredi 19 Mars 1920.

N^o 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Mars. — Dimanche de la Passion. Semi-double. Violet.
Lundi, 22. — De la fête. Violet.
Mardi, 23. — De la fête. Violet.
Mercredi 24. — De la fête. Violet.
Jeudi 25. — ANNONCIATION DE LA B. VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Vendredi 26. — Les Sept Douleurs. Double majeur. Blanc.
Samedi 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche 28. — Les Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plourin-Ploudalmézeau	du 20 au 24 Mars.
Esquibien	du 25 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Le Souvenir Africain. — Monseigneur a reçu la lettre suivante :

Paris, le 6 Février 1920.

Monseigneur,

A la suite de l'horrible catastrophe du naufrage de l'*Afrique*, dans laquelle ont péri Mgr Jalabert, ses 17 missionnaires et 500 passagers, le Comité du « Souvenir Africain » a résolu de faire appel à la bienveillance de Votre Grandeur pour réaliser la pensée du regretté Evêque du Sénégal.

Il vous demande de vouloir bien autoriser Messieurs les Curés à entretenir leurs paroissiens de ce terrible accident, du dévouement de ceux qui vont au loin porter le nom et l'influence française, et de l'intention d'élever dans la grande ville de Dakar, qui ne possède pas du tout d'église catholique, un temple qui conserve la mémoire et les noms de ses héros tombés pour la France.

Confiants que Votre Grandeur ne refusera pas cette haute marque de sympathie à une pensée dont la réalisation est grosse de conséquences là-bas au point de vue religieux, les membres du Comité vous prient d'agréer, Monseigneur, leurs sentiments les plus respectueux et les plus reconnaissants.

Pour le Comité :

La Présidente : D^{esse} d'UZÈS.

L'Œuvre pour laquelle Monseigneur Jalabert sollicitait des aumônes était la construction, au Sénégal, d'une église monumentale, érigée par la charité de la Mère-Patrie et des familles françaises, pour prier à l'intention des soldats, des marins, des explorateurs, des commerçants, des missionnaires, morts sur le sol Africain pour Dieu et pour la France. Nous demandons à Messieurs les Curés et Recteurs de vouloir bien recommander cette Œuvre à la générosité de leurs paroissiens et Nous faire parvenir les sommes qu'ils auront recueillies par des quêtes ou par des offrandes spontanées.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker à Saint-Pol de Léon, M. Mesguen, licencié ès-lettres, professeur au collège de Lesneven ;

A Lesneven, comme administrateur de la paroisse ou vicaire-coadjuteur, sur la demande de M. le Curé, M. Hervé Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Saint-Louis de Brest, M. Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, M. Bodénès, vicaire au Pont-de-Buis ;

Vicaire au Pont-de-Buis, M. Kermarec, vicaire à Saint-Urbain.

M. Mesguen est autorisé à porter la mozette des doyens.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Passion (21 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la Station, bénédiction. A 8 heures, sermon breton.

Lundi, mardi et mercredi : à la chapelle, retraite pour les jeunes filles : messe à 8 heures, suivie d'une première instruction à 5 h. 1/2 ; *jeudi*, messe de communion à 7 heures.

Lundi et mardi : à la chapelle, petite retraite pour les enfants de la communion privée : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 h. 1/2 et à 4 h. 1/2. — *Mercredi* : communion générale à la cathédrale, à 7 heures.

Toute la semaine : sermon breton, le soir, à 8 heures, à la chapelle, le mardi et le jeudi, jours du sermon français ; à la cathédrale, les autres jours.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Passion (21 Mars)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles : clôture de leur retraite pascalle. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement.

A 8 heures du soir, *dimanche, mardi et vendredi*, instruction pour tous les fidèles.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. A 8 heures, réunion et messe de l'Œuvre de N.-D. du Salut, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des mères de famille : instructions spéciales le soir à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi ; le matin, après la messe de 8 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi.

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions le lundi, le mardi et le mercredi à 11 heures et à 4 heures. — Messe de communion, le jeudi à 7 heures.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — Réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes, le *dimanche 21 Mars* : à 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Jeudi 25 Mars, fête de l'Annonciation, réunion également à 8 heures, messe et bénédiction. A 4 heures, sermon et bénédiction solennelle.

Ordination. — Une ordination aura lieu à la chapelle du grand séminaire, le *jeudi 25 Mars*, à 8 heures. 2 prêtres, 1 diacre et 2 acolythes y recevront les saints ordres.

Avis de service. — Le *mardi 23 Mars*, à 11 heures (heure légale), on chantera, à SAINT-SAUVEUR (Sizun), un grand service pour le repos de l'âme de Mgr Cloarec, protonotaire apostolique, curé de Burlington, Etats-Unis.

QUIMPER. — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut en l'honneur de saint Joseph aura lieu à Saint-Mathieu, le *lundi 22 Mars*, à 8 heures. — Indulgence plénière.

Œuvres militaires pour les jeunes soldats. — Aux adresses d'Œuvres militaires que nous avons données dans notre dernier numéro pour QUIMPER et LORIENT, et précédemment pour STRASBOURG et TOULON, nous pouvons ajouter celles des garnisons suivantes sur lesquelles sont dirigés les jeunes soldats du recrutement de Quimper.

BREST, soldats et marins : M. J. de Kervenoaël, rue Emile-Zola, 25 ;

— Ecole navale : M. P. Aubert, rue du Château, 5 ;

LE MANS : Abbé Grandin, 3, rue Maupertuis ;

ANGERS : chan. Ballu, 12, rue Kellermann ;

TOURS : Abbé Rutard, 7, rue Baleschoux ;

GUINGAMP : Abbé Le Goff, archiprêtre ;

SAINT-BRIEUC : Abbé Heintz, chez les chapelains de N.-D. d'Espérance, place Saint-Pierre ;

NANTES : Cercle d'élite, chez l'aumônier de la garnison ;

VANNES : Abbé Vaillant, 56, rue de l'Hôpital ;

MORLAIX : Abbé Barvet, rue de Ploujean ;

LIBOURNE : Abbé Sutre, 35 bis, rue de Montaudon ;

PAU : Abbé Narp, 13, rue Jeanne-d'Arc ;

VERSAILLES : Cercle de N.-D. des Armées.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ASSOCIATIONS CANTONALES DES CHEFS DE FAMILLE

Malgré un temps bien défavorable et le service restreint des chemins de fer, environ 200 pères de famille, délégués par les associations cantonales du diocèse, se donnaient rendez-vous à Saint-Joseph, dimanche à 1 h. 1/2.

Monseigneur préside, entouré de M. Carof, le nouveau président de la Fédération, de M. Hugot-Derville, secrétaire, de M. Bréard, conseiller, de M. Cogneau, vicaire général, et de M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des œuvres.

Après avoir souhaité la bienvenue aux associés présents, l'Evêque poursuit en ces termes :

La guerre a fauché dans nos rangs, et beaucoup de nos amis, au lieu de prendre part à nos travaux sur la terre, ne pourront désormais s'y associer que de l'autre monde. Mais ils constateront que les survivants sont nombreux, sont zélés, et que les chefs, qui ont donné dans les camps tant de preuves de leurs talents et de leurs vertus militaires, sont encore fidèles au rendez-vous du dévouement dans le temps de paix. C'est mon devoir d'unir ici le souvenir de nos morts à mes remerciements pour les vivants, et de faire des vœux pour que l'œuvre pratique qui nous rassemble devienne de plus en plus prospère, par la protection de ceux qui nous ont quittés, et par l'ardent concours de ceux qui restent.

L'Evêque exprime ensuite la reconnaissance et les regrets de l'assemblée au Président démissionnaire, M. le commandant de Surgy, qui fut pour l'association un ouvrier de la première heure et un chef expérimenté, mais que son état de fatigue force à rentrer dans le rang.

Il présente pour lui succéder Monsieur Auguste Carof, de Ploudalmézeau, père de famille émérite, qui a une longue expérience des Œuvres, et qui accepte sa nouvelle tâche, de bon cœur.

Programme d'action des A. C. F.

Ce choix est accueilli par les applaudissements de tous, et M. Hugot-Derville, secrétaire de la Fédération, donne lecture de son rapport. C'est une étude claire, documentée, complète qui, non contente de rappeler les origines et le rôle des A. C. F., envisage les nouvelles possibilités d'action que leur réserve l'avenir. Groupés sur le terrain du Droit et de la Liberté, les Pères de Famille n'entendent attaquer personne, mais sont décidés à faire respecter leurs croyances et leurs droits. La première association de ce genre date de 1905. Mais c'est à partir de 1909, à la suite de la Lettre collective de l'Episcopat, que leur développement prit un rapide essor. A la veille de la guerre, on en comptait 762. Isolées,

elles risquaient de demeurer impuissantes devant la mauvaise volonté évidente du pouvoir. Elles se fédérèrent en unions diocésaines qui, au nombre de 32, se réunissaient en Congrès à Lyon, le 11 Juillet 1914.

Leur programme leur a été tracé dans la Lettre de NN. SS. les Evêques de Bretagne du 20 Octobre 1913.

Développant cet enseignement autorisé, M. Hugot-Derville expose les devoirs des parents et rejette éloquemment la prétention païenne de l'Etat à la main-mise complète sur l'enfant. Le droit du père de famille est un droit conféré par la nature et, d'ailleurs, inscrit dans notre Code, lorsque ce Code rend les parents responsables des méfaits commis par leurs enfants. L'éducation de l'enfant leur appartient tout entière et si, incapables de l'assurer par eux-mêmes, ils ont recours à l'instituteur, celui-ci ne devient que leur *mandataire* et leur *délégué*. De là découlent les droits des pères de famille et c'est pour faire respecter ces droits que sont nées les A. C. F.

Droit de surveillance et de contrôle de l'école publique tout d'abord. On leur a contesté, au nom de la législation scolaire, la légalité de ce droit. Mais les tribunaux, notamment les Cours d'Appel de Pau et de Dijon, puis la Cour de Cassation elle-même, saisie d'un pourvoi du procureur général de Pau, ont ruiné ces prétentions.

La Cour de Cassation pose en principe, que l'objet des A. C. F. est conforme à la règle fondamentale de la législation sur l'enseignement primaire qui proclame la neutralité scolaire et, par conséquent, prohibe toute atteinte aux croyances religieuses.

Elle déclare ensuite que la neutralité scolaire résultant d'une loi, tout Français, même s'il n'est pas père de famille, a le droit d'en surveiller la rigoureuse observation, et dès lors de faire partie d'une Association de Chefs de Famille.

La Cour distingue ensuite le droit qu'ont les autorités universitaires de choisir les méthodes et les livres d'enseignement, mais affirme le droit pour les parents de protester auprès d'elles et de toutes les autorités compétentes, si elles usent de ce droit pour violer la neutralité scolaire c'est-à-dire la loi.

La Cour reconnaît enfin à l'Association le droit de poursuivre les violations de la neutralité, devant le Conseil d'Etat, si elles ont été commises par les maîtres dans l'exercice régulier de leurs fonctions (par exemple en imposant des livres approuvés par leurs chefs hiérarchiques), ou devant les tribunaux ordinaires s'il y a faute personnelle (par exemple propos injurieux ou blasphématoires, leçons orales contraires à la religion).

Ainsi en reconnaissant la légalité des A. C. F., la Cour de Cassation posait la question des manuels. Un moment, le ministre reconnut dans une circulaire le droit d'intervention des parents auprès des autorités académiques, mais la circulaire fut bientôt rapportée. Il ne reste donc que le recours au Conseil d'Etat, en cas de refus des autorités académiques de recevoir les doléances des familles.

Plus difficile à saisir et à convaincre de violation de la neutralité scolaire est l'enseignement oral, et l'on sait pourtant, par les cas de l'instituteur Morizot et de son célèbre collègue de Blajan, que les pères de famille ne sont pas complètement désarmés.

Un troisième danger auquel il faut parer, c'est la coéducation des sexes et la gémiation. Il y a quelques années, une intervention parlementaire de M. Hugot-Derville eut gain de cause devant le gouvernement, et l'*Officiel* faisait au sujet de la gémiation, cette déclaration de principe : « Le système de la gémiation n'est autorisé que sous réserve expresse qu'aucune opposition ne se produira ». Malheureusement, M. Viviani ne tarda pas à revenir sur cette déclaration en faisant le Conseil départemental juge des plaintes et des protestations des parents.

Le vœu suivant donnant une conclusion pratique à ce point spécial du rapport est alors adopté à l'unanimité :

L'Assemblée émet le vœu que les Associations de Chefs de famille interviennent partout où il sera nécessaire pour obtenir la cessation de la coéducation et de la gémiation dans les écoles.

La Répartition proportionnelle scolaire.

Tout cela cependant, observe le rapporteur, n'est qu'un minimum de revendications et un pis-aller : ce qu'il faut obtenir c'est l'égalité complète de toutes les écoles devant la loi, et devant les subventions budgétaires. Rien de plus nécessaire aujourd'hui hélas, au maintien de nos écoles libres, mais aussi rien de plus juste. La répartition proportionnelle scolaire est le complément nécessaire et tout naturel de la liberté d'enseignement, et M. Hugot-Derville n'a aucune peine à montrer que, sans elle, la Justice est violée et la conscience blessée. Que devient l'enseignement primaire *gratuit* dans le système actuel ? « C'est, pourraient répondre des centaines de milliers de Français, c'est l'enseignement que nous payons deux fois », d'abord par la rétribution scolaire que nous versons à nos écoles libres, et ensuite par l'impôt qui ne sert qu'aux écoles officielles.

Cette injustice est intolérable. Des conseils municipaux comprenant leur devoir ont admis, dans la mesure où la loi les autorisait, sous le nom de R. P. S. communale, la participation des élèves indigents des écoles privées aux secours et subventions de leur budget. Après bien des difficultés créées par le sectarisme de certains préfets, la légalité de ces secours, affirmée maintes fois, et récemment encore à propos de Kerfeunteun et de Landerneau, par des décisions du Conseil d'Etat, paraît ne plus pouvoir être contestée. M. Hugot-Derville ajoute que les communes et les départements peuvent également, en vertu de l'art. 69 de la loi de 1850, accorder des subventions aux élèves des collèges libres. Ce n'est qu'une application limitée du principe de la répartition scolaire, « mais, conclut le rapporteur, tenons pour certain que la petite R. P. S. communale à laquelle nous allons appliquer tous nos efforts, entraînera après elle l'autre, la grande R. P. S. intégrale, nationale, que nous voulons.

« Réaliser la première au sein des assemblées communales c'est affirmer par l'argument de fait, le plus probant de tous, la justesse et la nécessité de la seconde ; c'est revendiquer en agissant, c'est accoutumer le peuple de France à éprouver sur place, dans ses conseils, l'heureuse réforme ; c'est en même temps soumettre le législateur au régime souhaitable de la consultation du pays.

« Le jour où il sera acquis, que partout en France, les secours communaux profitent à tous les enfants remplissant l'obligation scolaire, sans distinction d'école, *dès l'instant qu'ils sont pauvres* ; on ne sera pas loin d'admettre, que tous les écoliers de France ont droit aux mêmes subventions sur le budget alimenté par tous, *dès là qu'ils sont Français*.

Après cette déclaration vivement applaudie, les vœux suivants sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité :

1° Que se généralise l'application de la R. P. S. par les Conseils municipaux sous la forme suivante rigoureusement légale : Vote au budget annuel de crédits pour « secours en nature ou fournitures scolaires aux élèves indigents fréquentant les diverses écoles, publiques ou privées » ;

2° Que les Conseils municipaux et les Conseils généraux votent, dès à présent, des subventions aux établissements libres d'enseignement secondaire (par application de l'article 69 de la loi du 15 Mars 1850) et d'enseignement supérieur ; qu'ils accordent des bourses aux élèves peu fortunés qui accomplissent leurs études dans les collèges libres ou suivent les cours de facultés libres, comme le font présentement déjà plusieurs Assemblées départementales ;

Et demande que chacune des Associations cantonales travaille énergiquement à la réalisation, dès maintenant possible, de ces deux revendications, en éclairant les municipalités sur l'existence et l'étendue de leurs droits, en leur faisant voter les crédits nécessaires.

Précisant encore ces idées, M. le chanoine Cogneau fait remarquer l'inconséquence de certains conseils municipaux catholiques qui accordant des subventions aux élèves des écoles publiques négligent ou oublient d'admettre aux mêmes avantages les élèves indigents des écoles privées. Il invite les membres présents à user de leur influence pour réaliser sur ce terrain l'égalité désirable.

Les Œuvres postsecondaires.

Le rapporteur passe alors aux Œuvres postsecondaires. Il en montre l'importance en rappelant les efforts de la Ligue de l'Enseignement et des pouvoirs publics pour donner à l'école primaire officielle un complément de combat sous forme de cours d'adultes, de conférences-lectures, de patronages même, et pour faire voter par les Chambres une loi sur l'obligation de l'éducation postsecondaire.

Grave danger, et projet qui n'est que provisoirement abandonné. Les A. C. F. doivent s'en préoccuper. Il en ressort, en tout cas, qu'il y a urgence à favoriser nos œuvres libres de patronage de l'enfance et de la jeunesse, à les développer en se gardant toutefois d'offrir à nos adversaires des prétextes à interventions légales qui pourraient aboutir à leur suppression. A ces œuvres, il faut

apporter notre concours non seulement moral, mais matériel et financier. Nous avons à réclamer, pour elles comme pour les écoles, les subventions des municipalités au même titre que les organisations similaires laïques.

Ce sont des devoirs qui déjà s'imposaient avant la guerre. Depuis, un champ nouveau s'est ouvert à l'activité des A. C. F. La loi sur les Orphelins de la Guerre demande à être surveillée dans son application. Une addition aux statuts suffira pour nous en faire reconnaître le droit : il suffira d'ajouter aux buts poursuivis cette simple mention : « Assistance matérielle et morale aux Orphelins de la Guerre. »

A ce moment, M. le vicaire général Cogneau fait remarquer à l'assemblée que des subventions d'études, d'apprentissage et d'entretien seront accordées aux Pupilles de la Nation, à la demande des parents et tuteurs, quel que soit l'établissement choisi par les parents. Cependant, par une inconséquence évidente, ces secours leur sont refusés tant qu'ils fréquentent l'école primaire, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans.

Après cette intervention intéressante, M. Hugot-Derville termine son rapport par les conclusions et vœux suivants :

L'Assemblée affirme qu'il est indispensable de sauvegarder le droit imprescriptible qui appartient à la famille de donner l'éducation chrétienne à ses enfants et constate que notre législation est insuffisante pour assurer pratiquement le respect de ce droit.

Considérant que l'institution de la R. P. S. contribuera dans une large mesure à en faciliter l'exercice ;

Considérant, en outre, que cette réforme répond aux exigences impérieuses de la justice en réalisant l'égalité véritable de toutes les familles devant la répartition des fonds publics ;

Emet le vœu :

1° Que la législation française assure la répartition équitable des fonds publics entre les écoles privées ou publiques à tous les degrés, proportionnellement au nombre des élèves qui les fréquentent et en tenant compte dans cette répartition des charges occasionnées par la fondation de l'école, son entretien, le traitement des maîtres et la retraite à leur assurer ;

2° Que tous les secours donnés pour favoriser la fréquentation scolaire, et notamment les fonds versés aux caisses des écoles, profitent à tous les enfants de la commune qui remplissent l'obligation scolaire sans distinction d'école ;

Et demande à chaque Association de faire une campagne persévérante en faveur de ces réformes.

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité, et Monseigneur remercie M. Hugot-Derville d'avoir défini, avec une vue si nette du péril à écarter et des moyens à employer, le rôle considérable des A. C. F.

Le Breton à l'école.

M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Oeuvres, lit à son tour un court et substantiel rapport où il examine la question de l'enseignement du breton à l'école. Ces conclusions pratiques adoptées par l'assemblée résument parfaitement son exposé :

1° Les bureaux de nos Associations cantonales des Chefs de Famille, d'entente avec le clergé paroissial, feront des démarches auprès de tous les directeurs et directrices d'écoles libres, pour réclamer l'emploi et l'enseignement du breton dans toutes leurs classes ;

2° Le bureau de la Fédération départementale des Associations de Chef de Famille, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, et d'entente avec les inspecteurs diocésains de l'enseignement libre, feront des démarches près des directeurs et directrices des écoles normales libres, des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires et de Facultés catholiques, pour que l'enseignement du breton soit partout pratiqué ;

3° Le bureau de la Fédération, au nom et avec le concours des Associations fédérées, entreprendra des démarches près des inspecteurs d'Académie, du recteur, du Ministre de l'Instruction publique, des représentants de la Bretagne à la Chambre et au Sénat, pour que soit autorisée dans les écoles publiques, la méthode de l'enseignement bilingue, et que, dans l'enseignement secondaire et supérieur, la langue bretonne puisse servir à l'obtention des diplômes, au même titre que les langues étrangères.

M. le chanoine Le Roy termine par quelques considérations sur l'intronisation du Sacré Cœur dans les familles et demande aux congressistes de prendre des résolutions viriles qui mettront leurs actes en parfaite conformité avec leurs engagements et leurs croyances : prière en commun et lecture de la Vie des Saints, assistance plus régulière aux offices paroissiaux, suppression de l'alcool dans les fermes, modestie dans la toilette des enfants, respect au prêtre, etc...

Allocution de Monseigneur.

La séance va se terminer sur ces conseils et Monseigneur, résument l'œuvre accomplie, prononce cette allocution finale :

Pour conclure cette réunion, je veux vous parler comme à des hommes du Sacré Cœur.

Nos associations doivent toutes avoir le même mot d'ordre : l'action catholique.

Nous avons la réputation d'échouer trop souvent dans nos entreprises. Est-il donc nécessaire, pour agir, d'être sûr que l'on réussira ? Ce qui importe, c'est de faire son devoir. D'ailleurs, quand on voit bien les choses, on se rend compte que l'échec n'est jamais complet. On réussit toujours dans une certaine mesure. L'effort accompli laisse des traces, répand des vérités, prépare des résultats.

Avez-vous remarqué ce qui s'est passé, avant la guerre, pour les lois de défense laïque ? Elles n'ont jamais pu être appliquées. Ce n'est pas la faute des ennemis de l'Eglise. Ils y ont assez travaillé. Les discours perfides, les discours violents, se sont succédé sans répit sur leurs lèvres. Nos orateurs catholiques n'ont pu que retarder le vote de la loi et faire modifier au Sénat le texte voté par la Chambre. Ce retard a d'ailleurs suffi. Les deux Chambres n'ont pas eu le temps de s'entendre.

sur un texte commun définitif, avant la grande épreuve qui a suspendu les débats et amené le gouvernement lui-même à atténuer l'application de plusieurs lois persécutrices. L'action des catholiques a donc porté quelques fruits, même quand elle semblait d'avance frappée d'impuissance. Il faut toujours agir.

Voici une autre vérité que des hommes de foi ne doivent jamais oublier : c'est qu'on n'a pas le droit de sacrifier ses principes, même pour obtenir un avantage. Ce sont nos principes qui font de nous des catholiques. Les abandonner, ce serait nous décatholiciser. Il peut bien se faire que, à un moment donné, tenant compte des circonstances, nous ne réclamions pas formellement tous les droits qui sont les conséquences de nos principes. Ce sont vos Evêques qui sont juges des tempéraments qui peuvent être admis sur ce point dans la pratique. Nous pouvons donc nous borner, une fois en passant, par tactique, à détacher de notre programme d'ensemble deux ou trois revendications plus urgentes, que l'état d'esprit du Pays semble mieux préparé à accepter, et nous attacher à les faire prévaloir. Mais, en nous bornant à ces revendications restreintes, nous ne renonçons pas aux autres. Aussi nous ne devons pas adopter des formules d'entente avec des alliés qui laisseraient supposer que nous cessons de combattre la loi contre les congrégations, la loi de séparation, les lois scolaires, et toute autre loi contraire aux droits de l'Eglise. Si le mot de « laïcité » a cette portée, nous ne pouvons pas le contresigner. Voilà l'attitude qui convient à des catholiques, et surtout à des catholiques dévoués au Sacré Cœur.

Je veux maintenant dire un mot du programme de nos associations de Chefs de Famille.

La situation scolaire dans son ensemble n'a guère changé. Il y a une accalmie momentanée dans la guerre faite à nos écoles, et d'autre part un anticléricalisme moins accentué dans plusieurs écoles publiques. La loi cependant demeure la même. L'école laïque est toujours l'école sans Dieu, et pratiquement l'école contre Dieu. Il faut donc la surveiller constamment, connaître les manuels qu'on y emploie, se tenir au courant de l'enseignement oral qu'on y donne, intervenir au besoin pour défendre la foi des enfants, pour faire respecter leurs heures de catéchisme, leur liberté d'aller aux offices religieux et de fréquenter les patronages chrétiens. Il faut en outre s'intéresser aux écoles libres, leur recruter des élèves, rappeler aux parents leur obligation de confier les enfants à des maîtres croyants, leur inculquer le devoir de la rétribution scolaire. Il n'est pas nécessaire d'être prêtres pour mener cette campagne apostolique. Vous qui êtes laïques, vous pouvez la faire avec plus de succès que nous.

J'appelle votre attention en particulier sur un point de fait. Il n'est pas vrai que les manuels condamnés aient disparu de toutes les écoles publiques. Il y a encore des maîtres qui les

imposent. De plus, parmi les nouveaux manuels que l'on met en vente, quelques-uns sont détestables. Il y a un mois, le 13 Février, dans son article de la *Croix*, le fondateur de nos associations, M. Guiraud, en signalait un, qui calomnie odieusement le xviii^e siècle (1). De son côté la revue de l'*Instituteur français* faisait remarquer qu'en plusieurs régions de France, des maîtres se vantent de faire leur classe avec, comme recueil de lectures choisies, l'*Humanité*, le *Populaire*, le *Journal du Peuple*, la *Vague*, etc. (2). Votre œuvre doit donc demeurer active et vigilante. Si nous laissons les erreurs historiques graves et les idées antireligieuses pénétrer dans l'âme des jeunes enfants, nous serons complices de ceux qui les perdent. Sauvons les enfants, afin de préparer à notre Pays des générations meilleures que celles que nous voyons à l'œuvre.

Sur la répartition proportionnelle scolaire, M. Hugot Der-ville vous a parlé en homme pratique. Je soutiendrai de tout mon pouvoir la propagande que vous organisez pour faire cesser une injustice, qui vient d'un principe d'irrégion et de haine. L'idée fait son chemin. Puisque nous payons notre lourde part de l'impôt scolaire, nos écoles ont le droit de réclamer aussi leur large part du budget scolaire. Mais pour réussir dans cette croisade, il ne faut pas nous croiser les bras. Que les municipalités catholiques donnent l'exemple de la répartition proportionnelle scolaire des secours communaux à tous les enfants indigents, et que les électeurs s'adressent sans se lasser, aux pouvoirs publics.

Je veux insister sur la place que l'on doit faire au breton dans l'enseignement de nos écoles.

Nous avons intérêt à garder bien vivante la langue bretonne dans la Bretagne bretonnante.

D'abord, c'est la langue de nos aïeux. Elle nous est chère comme tout ce qui vient des vieux parents.

Elle n'est pas un patois, mais une *langue*. Elle n'est pas une langue sans littérature. Ses vieux chants nous charment encore, et, depuis cent ans, elle s'enrichit d'année en année d'œuvres vraiment remarquables.

C'est une langue honorable et loyale. Ceux qui la parlent sont de bons Français. Elle n'a jamais été la langue de la séparation ou de la désertion. Elle a été la langue de l'héroïsme, dans la dernière guerre comme dans les âges précédents de notre Histoire. Elle sera toujours la langue de la fidélité.

C'est pour vous une langue sainte. Elle est la langue de votre foi, de vos prières, de votre catéchisme, de l'enseignement que vous recevez du haut de la chaire, et des cantiques que vous n'oubliez jamais.

Il est désirable qu'elle demeure la langue de votre vie de famille, de vos affaires, et de vos journaux.

(1) Manuel par LACLEF et BERGERON.

(2) Journal la *Libre Parole*, le 14 Mars 1920.

Vous la parlez entre vous d'une façon parfaite, et c'est sur vos lèvres que vos enfants doivent apprendre à la bien parler à leur tour.

Mais pour qu'elle garde chez eux une pureté suffisante, il ne faut pas qu'elle soit méprisée et combattue à l'école. Il faut même qu'elle y soit utilisée. Et je souhaite pour ma part qu'elle y soit enseignée.

La question des deux langues dans un même pays vient de se poser en Alsace-Lorraine. Elle a été résolue pratiquement par M. Millerand. Il a compris que, dans une région où une langue est employée par la masse des habitants, elle ne peut pas plus être chassée de l'école que du foyer, ou de l'église, ou des marchés, et que, si on la parle, il convient de la bien parler. Il a été donc admis, et décidé, que le français demeure « le but essentiel de l'école primaire », et qu'on doit s'en servir « autant que possible, pour la communication des autres connaissances », mais qu'« on se servira de la langue allemande comme instrument d'enseignement, partout où cela sera nécessaire pour assurer la transmission d'un savoir positif précis », et que même, dans les communes de langue allemande, on enseignera aux enfants assez d'allemand pour que les enfants le parlent et l'écrivent correctement (1).

Cette décision, dictée par le bon sens, a rallié tous les suffrages.

Je demande pour le breton l'application des mêmes principes.

Dans les paroisses bretonnantes, il est absolument nécessaire, pour bien enseigner le français, de se servir du breton. Sans les explications bretonnes, les enfants ne comprendront rien aux leçons du maître.

Mais je demande en outre que, dans les écoles et les collèges, pendant une heure ou deux chaque semaine, on apprenne aux écoliers à lire, à écrire, à parler correctement la langue maternelle. La connaissance du bon français n'y perdra rien.

Enfin, je crois que, dans toute école de Bretagne, sans exception, école primaire ou école secondaire, il sera bon que l'histoire de Bretagne soit enseignée à part, que la géographie locale et provinciale soit étudiée de manière à intéresser les enfants et les jeunes gens, et que, dans les devoirs, dans les récits, même dans les problèmes d'arithmétique, tout ce qui touche à la vie ancienne ou nouvelle du pays serve de thème à l'enseignement de chaque jour.

Il y a longtemps que les catholiques préconisent ce programme. Il est représenté au Parlement. Il est patronné par nos groupements bretons. Il a reçu le suffrage de la Société Archéologique du Finistère. Il a trouvé accès jusque dans l'école laïque. Les chefs de famille chrétiens ont le devoir de le soutenir de toutes leurs forces, et de travailler à le faire adopter dans

leurs écoles. Ce n'est pas la langue qui crée la foi pas plus qu'elle ne fait le patriotisme. Mais elle peut les servir admirablement. Elle les fortifie. Elle les défend. Elle porte en elle une part précieuse des traditions antiques.

N'allez pas croire pourtant qu'elle suffit pour atteindre le but que vous visez. Vous visez la formation des âmes. Vous la recherchez par l'éducation. L'éducation s'arrête-t-elle à l'école ? Vous avez compris que non. J'ai applaudi à votre vœu sur les œuvres post-scolaires. Ce sont les meilleures continuatrices de l'école chrétienne. On a dit d'elles qu'elles sont « le point vital de la défense catholique ». Elles permettent seules d'éclairer suffisamment les âmes au point de vue religieux comme au point de vue social, d'améliorer et d'affermir les volontés, de les exercer à l'action et même à la lutte, et de les préparer ainsi à toutes les difficultés de la vie intellectuelle et morale. Groupez les jeunes gens dans les patronages, dans l'Association Catholique de la Jeunesse Française, dans les confréries. Créez des congrégations de jeunes filles. Ayez aussi pour elles des patronages et des ouvroirs. Entraînez toute la jeunesse, ou tout au moins l'élite des âmes de bonne volonté, à la piété, à l'étude, à l'action. La portée sociale de ces œuvres peut être immense, si vous leur donnez le développement désirable. Nous sommes éclairés par nos ennemis eux-mêmes sur la valeur de nos œuvres. Ils les copient. La Franc-Maçonnerie veut faire soumettre tout l'enseignement post-scolaire aux mêmes lois laïcisatrices que l'école. Nous sommes avertis. Au prix de tous les sacrifices, nous soutiendrons la lutte, pour sauver la jeunesse, qui est l'avenir.

C'est votre cause que je plaide, la cause des familles chrétiennes. Il n'y a pas de pires souffrances que les souffrances de cœur et de conscience. Un père, une mère, qui ont une foi réfléchie et profonde, souffrent, plus qu'on ne pourra jamais le dire, à la pensée que l'âme de leurs enfants court le risque de se pervertir et de se perdre. La peine est encore plus aiguë, si ce danger grave vient de la faute des parents, qui ne remplissent pas leur devoir. Le remords s'ajoute ici à la peine de cœur. Par votre Œuvre, vous travaillez à leur épargner ce malheur.

- Vous rendez en même temps au Pays un immense service. Dans le rayon où votre action s'exerce, vous répandez des idées justes et nécessaires, dans les familles, les paroisses, la région. Sur ces grandes questions, combien d'hommes, de toutes les classes sociales, sont aveugles, sourds, muets ! Avec l'aide de Notre Seigneur, vous les aiderez à voir, à comprendre, à agir.

Pour que votre action soit plus forte et plus efficace, ren-

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

(1) Correspondant, 25 Février 1920. Article de PANGE.

forcez vos groupes. Appelez-y beaucoup de jeunes pères de famille. La guerre en a peut-être dérouter plusieurs. Mais elle en a retrempé d'autres. Est-ce qu'elle n'a pas donné aux soldats l'habitude de payer de leur personne, et l'occasion de développer leurs qualités d'énergie et leurs facultés de sacrifice ? Votre Œuvre sera pour ces qualités un bon terrain d'exercice. Les morts ont eu du courage. Les survivants n'en auront pas moins qu'eux pour soutenir la plus sainte des causes.

Je n'ajoute qu'un mot, pour souligner ce qui a été si bien dit par M. le Directeur des Œuvres.

La mission des Chefs de Famille n'est pas seulement de veiller sur les Œuvres scolaires et post-scolaires. L'éducation des enfants se fait avant tout en famille. Le père et la mère sont responsables de tous les détails de la vie intérieure et extérieure des enfants et des domestiques. J'approuve et je ratifie pleinement les jugements et les conseils qui viennent d'être émis devant vous, sur les habitudes religieuses à conserver, sur les traditions de vie patriarcale à rétablir, sur le luxe, les modes, les danses à combattre, sur l'honnêteté dans les marchés, sur l'abstinence du vendredi, sur la tempérance de tous les jours et le ralliement à la Croix-Blanche. La source de toutes les vertus qui doivent présider à la réforme familiale vous a été indiquée dans la dévotion au Sacré Cœur. Prenez le Sacré Cœur comme Maître. Il vous inspirera tout ce que vous devrez faire. Et, pour aller au Sacré Cœur de toute votre âme, faites-vous conduire par la Sainte Vierge.

Pour paraître prochainement :

Trente années de luttes contre Voltaire et les Encyclopédistes : ELIE FRÉRON (1718-1776). —

« Pour moi, je ne tiens à aucune cabale, à aucun bureau de bel-esprit, à aucun parti, si ce n'est à celui de la Religion, des mœurs et de l'honnêteté, et malheureusement c'en est un aujourd'hui. » Programme de Fréron.

Un volume in-8° raisin de 400 pages, Champion, éditeur, par M. le chan. CORNOU, directeur de la *Semaine religieuse*.

En souscription, 12 francs, payables à réception de l'ouvrage.

On souscrit à Quimper, chez l'auteur, 3, place Saint-Mathieu, ou chez MM. Le Goazion et Guivarch, libraires.

Revue du Clergé Français. — *Sommaire du 15 Février* : P. Batiffol : L'Encyclique de Léon XIII sur l'unité de l'Eglise. — E. Mangenot : La Polyglotte d'Alcala (suite et fin) — Ch. Quénet : A travers la Sibérie morale et religieuse. — G. Drioux : Chronique de préhistoire et d'anthropologie. — Tribune libre et documents : Les Conférences de saint Vincent de Paul ; « modification » et « élargissement » de leurs méthodes d'apostolat. — P. Bureau : La joyeuse acceptation de l'impôt. — A travers les périodiques. — Bibliographie.

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que, par suite de la grève des mineurs, et à partir du 15 Mars, les trains suivants seront provisoirement seuls maintenus sur les lignes de la région.

1° **Trains express** : Train 135 de Paris à Quimper ; Train 101 de Tours à Quimper (départ de Paris par train 1 à 7 h. 28) ; Trains 102 et 136 de Quimper à Paris ; Trains 145 et 146 de Nantes à Saint-Nazaire et vice versa ; Train 142 du Croisic à Nantes.

2° **Trains omnibus** : 3 507-3 515-3 516-3 524. Auray-Quimper et vice-versa. 3 503-3 520, Quimper-Landerneau et vice-versa ; 3 914-3 913-3 915-3 916, Rospenden-Concarneau et vice-versa ; 3 971 3 972-5 995 5 996, Quimper-Pont-l'Abbé et vice-versa ; 3 941-3 942 5 989-5 990, Quimper-Douarnenez et vice-versa.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

Entreprise générale
de
Transports
et
Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successeur** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

HUILES

Olive pure — Table — Comestible,

SAVONS 60 ET 72 %

Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE

Marque « ARISTIDE LE JUSTE »

N'achetez rien sans demander tarif à

ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczéma, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Pl. Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverra gratis et par courrier les indications demandées.

A LA
Montre de Genève**E. SAUVAGE**Maison
de Confiance.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISIONMontres or, argent, nickel et acier, Révells.
Garnitures de cheminée, etc.**BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes**ON ACHÈTE**

Discretion.

l'Or jusqu'à 5 fr. le gr. ; le Platine jusqu'à 45 fr. ;
Argent 0 fr. 30 le gr. Bijoux au mieux, Perles fines,
Brillants jusqu'à 4 000 fr. le carat, Dentiers (même
brisés, 2 fr. la dent) qui peuvent être expédiés par la
poste. GRANIE 46, rue Lafayette, Paris. Téléph. Bergère 48-53.**REMÈDES
DE LA SALETTE****EXTRAIT VÉGÉTAL
DÉPURATIF***Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
Rhumatismes*PRIX : 6^f

Toutes Pharmacies

**PILULES
FORTIFIANTES***Epuisement nerveux
Pauvreté du sang
Étourdissements
Lassitude - Tristesse
Vapeurs*PRIX 5^fBROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE - GRENOBLE**ATELIERS PHOTOMÉCANIQUES D. A. LONGUET**

PARIS, 250, faubourg Saint-Martin — Téléphone Nord 03,54

REPRODUCTIONS POUR OUVRAGES D'ART OU DE SCIENCES
D'APRÈS GLICHÉS, ÉPREUVES, DESSINS, AQUARELLES ETC.

Diplômes * Albums * Obituaires * Cartes Postales

PHOTOTYPIE — HÉLIOGRAVURE35^e Année.

Vendredi 26 Mars 1920.

N^o 13.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.*Dimanche 28 Mars. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.**A vêpres, mémoire de S. Jean Capistran.**Lundi 29. — De la férie. Violet.**Mardi 30. — De la férie. Violet.**Mercredi 31. — De la férie. Violet.**Jeudi 1^{er} Avril. — JEUDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Blanc.**Vendredi 2. — VENDREDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Noir.**Samedi 3. — SAMEDI-SAINT. Double de 1^{re} classe.**Dimanche 4. — PAQUES.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison de St-Joseph, à St Pol de Léon . . . du 28 au 29 Mars.

Hôpital de Quimper du 30 au 31 —

Pas d'exposition, les 1^{er}, 2 et 3 Avril.**Apostolat de la Prière.**

Intention générale pour Avril 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LA PERSÉVÉRANCE AU SORTIR DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

L'Œuvre de l'école chrétienne est perdue si sa persévérance dans l'âme des enfants n'est assurée. Ils quittent l'école pour la vie à l'âge des passions et dans la plus complète inexpérience : c'est l'âge aussi où ils prennent leur pli. Le patronage s'offre à eux comme la suite obligée de l'école : il leur assurera un milieu bon, le contact fréquent avec le prêtre, un complément indispensable d'instruction religieuse avec les délassements dont ils ont besoin. Ainsi entendu, il conduira jusqu'au service militaire et jusqu'au mariage une élite de bons chrétiens.

*Résolution apostolique : Je favoriserai de mon mieux les œuvres de persévérance au sortir de l'école chrétienne.***LIVRE D'OR DU CLERGÉ**

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOAZIOU et GUIVARCH, Libraires à Quimper.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche des Rameaux, 28 Mars : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 1/2. A 9 h. 1/2, bénédiction et procession des Rameaux, grand'messe. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la Station, bénédiction. Aux messes et aux vêpres, quête pour la Station du Carême. A 8 heures, sermon breton de la Passion.

Lundi, mardi et mercredi : A 8 heures du soir, instructions spéciales pour les hommes, bénédiction.

Mercredi, jeudi et vendredi : Chant de l'Office des Ténébres, à 4 heures.

Jeudi-Saint : Messe de communion à 7 h. 1/2, au grand autel. A 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, cérémonie du lavement des pieds. A 8 heures, Heure Sainte, sermon par le P. Prédicateur.

Vendredi-Saint : Office à 9 h. 1/2. — A 3 heures, Chemin de la Croix. A 8 heures, sermon français de la Passion.

Samedi-Saint : A 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux, grand'messe. — Le soir, après 8 heures, on ne confesse que les hommes.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche des Rameaux (28 Mars) :** Messes à 6, 8, 8 h. 3/4 et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion générale des mères de famille ; clôture de leur retraite. A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles.

Retraite pascalle des hommes, **lundi, mardi et mercredi,** instruction spéciale à 8 heures du soir.

Jeudi-Saint : Office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte : sermon pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint : Office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. A 8 heures du soir, sermon de la Passion ; bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : Office solennel à 8 heures.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. Hervé Keromnès, mort pour la France, sera chanté à L'HOPITAL-CAMFROUT, avant la grand'messe, le *dimanche de Quasimodo*.

Avis concernant les Orphelins Pupilles de la Nation. — Tous les Pupilles de la Nation qui ont obtenu de l'Office départemental une subvention d'études dans un établissement d'instruction sont tenus de se présenter aux examens des bourses. Les directeurs et directrices des écoles libres, qui ont dans leur établissement des élèves assujettis à ces examens, doivent donc s'informer avec soin des conditions d'inscription, de la date et des épreuves imposées aux candidats. Ils trouveront ces indications dans le numéro du *Sentier* qui doit paraître un de ces jours (Ecole Saint-Blaise, Douarnenez).

Par arrêté du 1^{er} Mars 1920, M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé d'adjoindre à la commission d'examen un membre de l'enseignement libre, pour les épreuves qu'auront à subir les Pupilles de la Nation jouissant d'une subvention d'études dans une école privée.

PONT-DE-BUIS. — Aux morts pour la Patrie. — Dimanche dernier, a été béni, au Pont-de-Buis, le monument-souvenir des morts de la grande guerre, et cette bénédiction a donné lieu à une fête bien touchante. Le monument consiste en une croix en Kersanton magnifiquement ouvragée et où l'artiste-sculpteur, Yves Derrien, de Logonna-Daoulas, a mis toute son habileté et toute sa foi. Sur le fût de cette croix, tout au haut, se trouve la croix de guerre, et au bas on lit cette inscription : « Aux enfants du Pont-de-Buis morts pour la France ». Enfin sur le dé sont gravés les noms des 72 Pont-de-Buisiens tombés au champ d'honneur ou morts des suites de blessures ou de maladies contractées au front.

La croix est placée au milieu du nouveau cimetière, et de là elle bénira le lieu du repos de ceux qui nous ont déjà quittés, en même temps qu'elle nous rappellera le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour le salut de la Patrie.

Avant la grand'messe, on a chanté trois grands services dont un recommandé par la section de l'Union Nationale des Combattants du Pont-de-Buis pour ses camarades tombés au champ d'honneur, un autre recommandé par les parents des victimes de la guerre et le troisième par le clergé de la paroisse.

A l'Evangile, M. l'abbé Le Gall, directeur de l'école de Kerfenn-leun et ancien aumônier du 118^e et du 408^e d'Infanterie, est monté en chaire. Après avoir exalté le sacrifice des braves qui ont versé leur sang et donné leur vie pour le triomphe du droit, de la justice et de la civilisation chrétienne et rappelé que leur souvenir doit demeurer vivant dans tous les cœurs, il nous a montré les leçons que nous devons tirer de leur mort. Leçon d'union : au front les soldats étaient comme des frères ; par leur union ils ont gagné la guerre. Revenus à leurs foyers, par leur union ils feront que la paix soit douce et fructueuse. — Leçon d'amour du devoir et du travail. Jamais le travail n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui si nous voulons que notre Pays reprenne dans le monde le rang qu'il mérite et auquel le sacrifice de nos 1 500 000 morts lui donne droit.

Ces paroles d'un prêtre dont la conduite au front a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connu, ont vivement impressionné la nombreuse assistance que l'église pouvait à peine contenir, et où l'on remarquait, avec les anciens combattants de la paroisse à peu près au complet, les autorités civiles et les représentants de toutes les familles de la localité.

Après la messe, la procession s'organisa pour se rendre au cimetière. La tempête et la pluie faisaient rage, mais elles n'empêchèrent personne d'aller assister à la bénédiction du monument-souvenir. Le *Libera* fut chanté pour les victimes de la guerre, puis M. le Recteur bénit la croix, au pied de laquelle l'Union des Combattants du Pont-de-Buis avait déposé une magnifique couronne offerte par elle à ses camarades dont les corps reposent là-bas au loin, sur un point quelconque de l'ancien front de bataille, et dont les âmes, grâce aux prières ferventes et nombreuses qui se sont

élevées vers Dieu pour elles, dimanche dernier, auront sans doute obtenu le repos et la couronne du Ciel.

De cœur merci, au nom de la paroisse tout entière, à ceux qui ont contribué, à un titre quelconque, à l'érection de cette croix. Elle rappellera à ceux qui viendront après nous à quel prix la France a payé le droit de vivre libre et glorieuse.

Roscoff. — La Mission, 29 Février - 20 Mars. — Dans l'allocution qu'il adressait à ses paroissiens, le samedi matin 13 Mars, le dévoué et sympathique Recteur de Roscoff s'écriait : « Mon cœur déborde de joie », et il félicitait les 900 personnes qui avaient pris part aux exercices de la première partie de la Mission, en même temps qu'il disait à Dieu toute sa reconnaissance pour le bien déjà accompli. Le samedi suivant, 20 Mars, son âme pouvait se laisser envahir par les mêmes sentiments de joie et de reconnaissance, en contemplant son église trop petite pour contenir les communiantes de ce jour : plus de 1.100. Tous les ouvriers de la Mission de Roscoff partageaient les sentiments du vénéré pasteur.

On pouvait craindre que les Roscovites, comme tant d'autres, n'eussent, dans ces dernières années, perdu quelque peu de leur esprit de foi et de leurs traditions chrétiennes. Comme les autres, ils ont passé par les dangers de la vie des camps — plus que d'autres, ils sont en contact, soit dans leurs fréquents voyages, soit même chez eux, avec le monde des affaires ou du plaisir — autant et plus que d'autres, ils sont aux prises avec la vie chère et le travail intense. Allaient-ils faire à Dieu et à leurs intérêts éternels le sacrifice de plusieurs jours à une époque si favorable aux travaux des champs ?

Les Roscovites ont su se montrer dignes de leurs ancêtres et d'eux-mêmes. Ils ont fait « leur saison spirituelle » avec le sérieux et l'énergie qu'ils apportent dans leurs affaires temporelles. Rarement on a vu une Mission aussi bien suivie. Dès le lundi matin de chaque semaine, l'église était, à vrai dire, remplie par la multitude des fidèles : les hommes comme les femmes, les commerçants comme les cultivateurs, les employés comme les patrons, des marins eux-mêmes tenaient à avoir les cinq exercices bretons de la journée, et à revenir presque aussi nombreux pour le sermon français du soir. La parole de Dieu était écoutée avec avidité. La prière montait vers le Ciel, fréquente et ardente. Le chant des cantiques a été plein d'entrain et de charme, sous l'habile direction de MM. Coajou et Gloux, accompagnés aux orgues par MM. Botéraon et Neildé. Les sacrements ont été reçus avec respect et piété : l'attitude des pénitents près du confessionnal était un indice des excellentes dispositions qu'ils y apportaient. Aux messes de communion générale, bien qu'on ait dû mettre des hommes dans le sanctuaire et jusque sur les marches de l'autel, on a constaté que la communion s'est faite non seulement avec ordre, mais avec

beaucoup de recueillement. Le pasteur a eu le bonheur de voir plusieurs ouailles revenir au bercail, et, tout porte à le croire, ce sont des conversions définitives et absolues. — Fidèles aux anciennes traditions, les Roscovites ont, pendant la Mission, apporté au presbytère leurs dons avec une générosité splendide.

Et pourtant, dans cette Mission, rien d'extraordinaire, rien qui attirât les yeux, et sauf les chants religieux rien qui flattât les oreilles : tout s'est déroulé suivant la méthode classique des Missions de campagne. On n'y a ajouté qu'un sermon français, chaque jour. Dans les instructions bretonnes et françaises, on s'est contenté d'expliquer les grandes vérités de la religion et les grands devoirs de la vie chrétienne. Il faut donc le proclamer : le doigt de Dieu est ici. Une fois de plus, le Père des Miséricordes s'est complu à déverser ses dons sur les âmes de bonne volonté.

M. le Recteur de Roscoff avait fait appel pour sa Mission aux missionnaires qui avaient déjà prêché l'Adoration de 1913 : les P.P. Le Jollec, L'Hévéder et Person. Le prédicateur français seul était nouveau. En 1913, les Roscovites avaient été enthousiasmés et fortement remués par la parole ardente et vibrante du P. Gauthier, tombé héroïquement devant Verdun, en 1916, en volant au secours des blessés. Il était remplacé à Roscoff par le P. Tétéau, arraché à sa Mission de Chine par les événements de 1914, décoré de la Croix de guerre, et heureux de se dévouer pour les Bretons en attendant qu'il puisse rejoindre ses Chinois. La parole facile et simple du P. Tétéau pénétrait doucement les âmes, les éclairait, les orientait vers Dieu. A Roscoff, tous en garderont le meilleur souvenir.

Les enfants n'avaient pas été négligés : une semaine entière leur avait été consacrée. Le jeudi, 4 Mars, plus de 400 enfants de 9 à 14 ans achevaient une retraite de trois jours par la réception de la sainte Eucharistie. Le vendredi, c'était la retraite des enfants plus jeunes ; et le samedi matin, ils s'approchaient eux-mêmes de la Sainte Table, au nombre de près de 200, beaucoup pour la première fois. Le jeudi soir 4 Mars, il y avait eu convocation générale de tous les enfants de la paroisse : courte instruction, prière pour les parents et la mission, grande procession, où chaque enfant portait fièrement sur la poitrine le souvenir de la Mission, un beau Christ en métal blanc, touchant symbole du doux Jésus qui régnait dans le cœur. La prière des enfants a été pour beaucoup dans le succès de la Mission.

Nous n'avons garde d'oublier la part qui revient aux nombreuses âmes qui, dans les communautés ou dans le monde, ont offert leurs prières, leurs communions et leurs souffrances pour la Mission de Roscoff. — Nous n'oublions pas davantage la part qui revient aux chers morts, spécialement aux victimes de la guerre. On a beaucoup prié pour les défunts, on a écouté fréquemment et avec un saint respect les leçons qu'ils donnent aux vivants, mais on n'a pas été sans bénéficier de leurs pieuses intercessions auprès de Dieu. Du haut du Ciel, le vénéré M. Morvan surtout a continué à bénir les âmes pour lesquelles il s'est si longtemps dévoué sur terre.

A la clôture de la Mission, le samedi 20 Mars, le zélé pasteur de Roscoff adressait quelques mots à ses chers paroissiens. D'un cœur ému, d'une voix mâle et puissante, dans un langage savoureux, il leur rappelait ce que faisait jadis, dans nos campagnes, le chef de famille, quand les semailles étaient finies : avec l'un de ses instruments de travail, il traçait sur le champ un grand signe de croix, afin d'attirer sur les semailles la bénédiction divine. « Vos cœurs, concluait-il, viennent d'être ensemencés. Je viens, avec l'ostensoir, de faire sur vous le signe de la Croix. Jésus lui-même vient de vous bénir. Que sa bénédiction vous fasse produire une abondante récolte ! » Oui, il en sera ainsi à Roscoff : nous en avons pour gages la bonne volonté de tous les paroissiens, le zèle éclairé et ardent du clergé, la protection spéciale de Notre Dame de Croas-Batz et de sainte Barbe.

L. J. C.

SAINT-SAUVEUR. — Nécrologie : Mgr Cloarec. — Jérôme-Marie Cloarec naquit à Saint-Sauveur, en 1833, d'une famille profondément chrétienne qui a donné plusieurs de ses membres à l'Eglise. Il commença ses études au collège de Saint-Pol de Léon et les termina à Pont-Croix. Entré au Grand Séminaire de Quimper en 1854, le jeune abbé se sentit attiré vers les missions. Il en fit part à son aîné, l'abbé Hervé-Marie Cloarec, qui mourut en 1892, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. L'abbé Hervé avait été condisciple de M. de Goësbriand, à Saint-Sulpice, et conseilla au jeune tonsuré de s'adresser à celui qui devait plus tard devenir évêque de Burlington. Reçu à bras ouverts, le jeune séminariste débarqua en Amérique en 1855, et continua son séminaire à Baltimore.

Mgr Cloarec aimait à parler de ces années passées à Baltimore. « Je ne connaissais pas un mot d'anglais, disait-il, j'avais défense absolue de causer français et les condisciples avaient reçu le même mot d'ordre. J'y arrivai en plein hiver, et là bas le climat est rude, je gelais au lit et je ne savais comment demander des couvertures ; heureusement que j'étais solide comme le granit de Bretagne. »

Ordonné prêtre en 1858, le P. Cloarec put aussitôt déployer son zèle et son activité, le diocèse de Burlington comptant à cette époque sept ou huit prêtres, alors qu'aujourd'hui il en a plus de quatre-vingts.

La première paroisse qu'on lui confia (ou plutôt le premier pays) était composée en majorité d'émigrés Irlandais. Ces braves gens s'attendaient à avoir un compatriote et furent désappointés d'avoir un Français. Mais ils ne tardèrent pas à s'attacher à leur nouveau pasteur, et quand il fallut se quitter au bout de quelques années, je ne sais qui versa le plus de pleurs, ou le pasteur ou les paroissiens. Mgr Cloarec, d'ailleurs, avait le don de s'attacher tout le monde. Très affable, très allant, il ne pouvait avoir que des amis.

La vraie vie de missionnaire du P. Cloarec était terminée. Adieu les chevauchées de trente et quarante kilomètres pour fournir la messe le dimanche, pour aller voir les malades, faire le caté-

chisme, etc... Désormais, le P. Cloarec ne quittera plus la ville de Burlington. C'est là qu'il va se dépenser pendant plus de cinquante ans pour le salut des âmes.

Mis par son évêque, Mgr de Goësbriand, à la tête de l'importante paroisse de Saint-Joseph, le P. Cloarec se met aussitôt à la besogne. La nouvelle population est composée d'Irlandais et de Canadiens-Français, la plupart sont des ouvriers. Le P. Cloarec veut une église et une église magnifique ; il n'a pas un liard, n'importe ; il se fait quêteur un peu partout jusqu'en Bretagne. Catholiques et protestants viennent à son aide, et il a le bonheur de construire une église superbe qui lui a coûté plus de cinq cent mille francs. Il ne voulait pas voir les enfants catholiques fréquenter les écoles nrentes ; il construisit des écoles libres, et ces écoles libres comptent aujourd'hui plus de trois mille enfants. Il habitait un taudis, il voulut avoir un presbytère modèle. Sa dernière construction fut une chapelle de secours, bâtie à quatre kilomètres de l'église paroissiale.

On essaya de faire un évêque du bon curé de Saint-Joseph, mais le P. Cloarec se montra récalcitrant. Ne pouvant cependant se dérober à tous les honneurs, il cumula les fonctions de vicaire général et de curé de Saint-Joseph. Plus tard, en 1908, le P. Cloarec accepta la dignité de protonotaire apostolique. Il s'excusa de cette acceptation auprès d'un membre de la famille : « Je n'ai pas pu refuser, cela aurait fait trop de peine à mes paroissiens ; ils sont si bons pour moi, que je puis bien leur procurer ce plaisir. »

Mgr Cloarec revint en Bretagne à différentes reprises. Les derniers voyages datent de 1892 et de 1913. A cette époque, c'était un vénérable vieillard de 80 ans. Son voyage d'Amérique à Paris ne le fatigua nullement et, un jour après, il repartait pour Rome frais et dispos. Durant le voyage il demandait à un jeune compagnon de route : « Eh bien, tu n'es pas fatigué ? » Quant à lui-même, il ne semblait pas avoir une idée de la fatigue.

Mgr Cloarec eût désiré finir ses jours auprès des siens, à Saint-Sauveur, mais la Providence en a décidé autrement. La mort ne l'aura pas surpris, il s'y préparait sérieusement tous les jours et Dieu aura sans doute bien accueilli son dévoué serviteur.

LA MARTYRE. — Mère Marie-Émilien. — Le vendredi 12 Mars, la Mère Marie-Émilien, supérieure des filles du Saint-Esprit à La Martyre, s'endormait dans la paix du Seigneur après une courte maladie.

L'annonce de sa mort fut un chagrin pour tous ceux au milieu desquels elle vivait depuis quarante ans, non seulement pour ses compagnes et ses enfants, dont elle était la mère, mais encore pour tous ceux qui connaissaient, par expérience, son accueil toujours si affable, la bonté et la droiture de son cœur, son intelligence nette et concise, qui rendait ses conseils précieux, et surtout cet esprit si surnaturel qui était le guide et le mobile de ses actions.

Mais n'étaient-elles pas aussi ses enfants, ces femmes de plusieurs générations qui se pressaient dimanche, en foule émue, dans la vieille église de La Martyre pour rendre leurs derniers devoirs à la bonne supérieure ? N'était-ce pas, en effet, de ses lèvres qu'elles avaient, toutes, appris à lire et à prier le Bon Dieu ? — Hélas ! en 1908, une loi inique lui enleva cet apostolat qui lui était si cher. Ne pouvant plus enseigner, Sœur Marie-Emilien, sous la direction de sa supérieure, Sœur Marie-Olive, tenta, avec le concours de jeunes filles dévouées, d'ouvrir une école libre ; le succès fut complet ! Mais... plus loin l'école laïque, construite à grands frais, restait déserte... Cela ne se pouvait pas... Des plaintes furent adressées en haut lieu, le gouvernement inventa alors de futilles prétextes pour enlever aux religieuses les petites âmes qu'elles aimaient tant. L'école était fermée ; mais les âmes de la trempe de Sœur Marie-Emilien ne s'avouent pas facilement vaincues. A tout prix, il lui fallait reprendre l'influence qui lui permettait de sanctifier les âmes d'enfants. Une école ménagère fut ouverte pour les anciennes ; on en comprit mal l'utilité, et malgré sa parfaite ordonnance elle fut peu suivie. — C'est alors que la pensée vint à la Sœur Marie-Emilien d'organiser une pension de famille pour les enfants éloignées du bourg. L'idée était excellente ; chaque année, les élèves augmentaient, à la grande joie de celle qui venait d'être nommée supérieure de la petite commune de La Martyre. On l'avait désignée avant pour un poste important, mais, avec son assentiment, le Maire bienfaiteur des Sœurs partit pour Saint-Brieuc pour supplier la Mère générale, au nom de tous les paroissiens, de laisser la chère Sœur à La Martyre.

Mais si Mère Marie-Emilien était heureuse de voir sans cesse s'accroître son troupeau, son cœur souffrait cruellement de ne pouvoir donner à ses petites brebis d'autres pâturages que l'herbe sèche de l'école laïque. Les enfants, elles-mêmes, réclamaient à leur Mère « l'Ecole du Bon Dieu ». Pouvait-elle rester insensible à ce cri ?...

La guerre, avec ses douleurs, ses affreuses incertitudes, le manque de main-d'œuvre, rendait ce beau projet impossible ; mais il mûrissait dans le cœur et la volonté de la Sœur, tandis qu'une autre tâche incombait à son dévouement : répondant à l'appel de la France en péril, tous nos chantres étaient devenus des soldats, laissant la vieille église triste et silencieuse à l'unisson des cœurs. Cet état de choses ne pouvait durer. Plus que jamais, il fallait que des cris suppliants montassent vers le Ciel, pour attirer sur nous la miséricorde divine. Faisant appel à ses souvenirs de jeunesse et à quelques bonnes volontés, la vaillante Sœur rouvrit son harmonium délaissé depuis de longues années et se remit courageusement à l'étude. Grâce à elle on put, de nouveau, entendre chaque dimanche chanter les louanges du Bon Dieu dans la belle église de la Martyre. Ce labeur, qui n'était plus de son âge, la fatiguait, mais comme les soldats elle tint jusqu'au bout.

La guerre finie, c'était son beau rêve d'école libre qui pouvait

reprendre corps ; elle qui n'avait jamais su tendre la main pour sa communauté, se fit avec ses compagnes « sœur quêtuse » pour les chères petites âmes d'enfants. Partout elles reçurent bon accueil, et si la somme recueillie n'atteignait pas la somme désirée, elle permettait toujours de commencer les travaux sur le terrain dû à la générosité d'une âme charitable. « Saint Joseph, mon généreux pourvoyeur, fera le reste », disait la chère Sœur. Mais c'est alors que commencèrent pour elle les difficultés de toutes sortes, qu'elle accepta avec un admirable esprit religieux. Pour le succès de son œuvre, elle ne regardait à aucune fatigue, à aucun ennui, tout cela la minait... A bout de forces, elle est tombée sur le champ de bataille, comme le soldat, les armes à la main ; mais comme la mort de nos héros a sauvé la France, n'est-il pas permis de penser que la sienne fécondera son œuvre la faisant vivre et grandir ? Elle ne tenait à la vie que pour ce motif ; généreusement elle en fit le sacrifice, réclamant elle-même l'extrême-onction. Le matin de sa mort, à la Sœur qui la gardait elle laissait ces mots comme un testament suprême : « Dieu seul !... Que peuvent les créatures !... » Peu d'heures après, tout doucement, presque sans agonie, elle quittait la terre pour aller recevoir de Jésus, l'Époux des Vierges, le centuple promis à ceux qui ont tout sacrifié pour son amour.

E. R.

Citation. — Corps de l'Armée Hellénique, extrait de l'Ordre du Jour du 25 Novembre (8 Décembre) 1919 :

« Vu le D. R. du 31 Octobre 1917 sur les récompenses morales, je cite à l'Ordre du Jour, les officiers de la Marine française ci-dessous, et je les propose pour la Croix de Guerre de 3^e classe :

» M. l'abbé *Bossennec*, aumônier de la Marine : « Pendant la bataille de Kherson, en Russie, a rendu des services précieux à l'Armée hellénique, prodiguant d'immenses soins aux blessés Hellènes, qui ont été ramenés sur les quais de la ville et embarqués sur les transports. »

» Général K. X. NIDER. »

M. l'abbé *Bossennec*, actuellement aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel, à Pont-l'Abbé, est également titulaire de la Croix de Guerre française depuis Mars 1919.

Fréron et Voltaire. — Malgré les rudes coups que lui ont portés Brunetière et Faguet, l'idole de Voltaire en impose encore au grand nombre.

Les hommes vraiment instruits sont désormais unanimes sur la valeur de l'écrivain : ils lui laissent les qualités de son style et tout ce qui est de la forme, mais lui contestent tout l'essentiel : l'invention, le jugement, l'élévation, la sincérité, la profondeur. C'est exactement ce que, de son vivant même, lui accordait et lui refusait Fréron ; et il est assez curieux qu'il ait fallu plus de cent ans pour faire admettre des conclusions que la courageuse impartialité et le goût impeccable du directeur de l'*Année littéraire* formulaient aux environs de 1760.

Mais ce furent la suprême habileté et la grande victoire de Voltaire et de ses amis d'avoir réussi, après trente années d'une lutte atroce et sans exemple dans notre histoire littéraire, à étouffer, sous les outrages et les calomnies, la voix du fier et clairvoyant écrivain qui refusa toujours de se courber et de se taire devant l'idole de l'irrégion.

Fréron, transformé par eux en un Zoïle envieux, vénal, fripon et perdu de mœurs, ne s'est pas encore relevé de cette condamnation séculaire, et c'est l'intérêt évident de la secte qu'il combattit toute sa vie d'entretenir autour de sa tombe cette atmosphère de mépris devant laquelle l'impartialité elle-même, désireuse de rendre justice au talent, se trouble et n'ose énoncer le jugement qui, réhabilitant à la fois l'homme et l'écrivain, flétrirait par contre-coup son ennemi.

Par là, Voltaire triomphe toujours et sa réputation continue à bénéficier précisément des plus odieux et des plus méprisables de ses excès. Faire connaître Fréron, son œuvre critique et ses épreuves, c'est faire connaître le vrai Voltaire, écrivain surfait et personnage haineux dont une épigramme de 1770, faisant allusion à un pamphlet contre sa victime, disait :

S'il n'avait point écrit, il eût assassiné.

Voici les principaux sujets traités dans le livre que M. le chan. Cornou se propose de publier sur Fréron et Voltaire.

Chapitre 1^{er}. Famille et études de Fréron. — II. Débuts littéraires avec l'abbé Desfontaines ; premières impressions sur Voltaire. — III. Fréron poète ; succès et pauvreté. — IV. Les *Lettres de la Comtesse de ****, 1^{er} périodique de Fréron ; Voltaire en 1745 ; une plaisanterie sur la Pompadour fait enfermer l'auteur à Vincennes. — V. Les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 2^e périodique ; querelle avec Marmontel ; ne pouvant gagner le critique à sa cause, Voltaire fait suspendre ses feuilles pendant huit mois. — VI. Le « prussien » Voltaire ; de Berlin, Voltaire calomnie et menace ; Fréron riposte ; nouvelle suspension ; Stanislas de Lorraine protecteur du critique ; fondation de l'*Année littéraire*. — VII. Fréron défenseur des causes françaises contre J.-J. Rousseau, Grimm et les Encyclopédistes. — VIII. La guerre aux « rimailleurs et aux prosaïques ». — IX. Manœuvres de d'Alembert contre Fréron ; séjour à la Bastille. — X. Malesherbes essaie de rapprocher Fréron de Diderot ; refus de Fréron ; d'Alembert ridiculisé ; Palissot, ami de Fréron. — XI. Exécution de Marmontel ; Voltaire reparait : *Candide* ; riposte de Fréron ; fureur de Voltaire. — XII. Mobilisation générale des philosophes contre Fréron ; la bataille de l'*Ecossaise*. — XIII. Un pamphlet de Voltaire ; réponse : le portrait de Sadi-Voltaire. — XIV. L'affaire Corneille : une petite-nièce du Tragique secourue par Fréron et accaparée par Voltaire. — XV. Progrès des philosophes ; défections dans les rangs catholiques ; Fréron au For-l'Evêque ; les débuts de Bébé-la Harpe. — XVI. La colère d'une comédienne ; Fréron menacé du For-l'Evêque ; inter-

vention de la reine ; l'humanité de Voltaire : l'affaire Calas. — XVII. Fréron à Pont-l'Abbé ; 2^e mariage. — XVIII. La guerre à l'*Infame* ; Fréron apologiste. — XIX. L'*Année littéraire* à l'index de la philosophie ; efforts pour réduire le « coquin » à la mendicité. — XX. Une atroce calomnie de Royou ; Voltaire l'exploite avec rage. — XXI. Gilbert aux côtés de Fréron ; l'Académie gagnée aux philosophes ; polémiques avec la Harpe. — XXII. Les suprêmes batailles ; les grimaces de Voltaire ; le patriotisme de Diderot, Grimm, Suard ; trahi par les philosophes, Fréron meurt sur la brèche. — XXIII. Son fils Stanislas défend sa mémoire contre Voltaire et, dévoyé, devient l'un des pires acteurs de la Terreur ; Fréron dans l'Histoire.

Les difficultés actuelles de la Librairie obligent l'auteur à s'assurer, avant la publication, un certain nombre de souscripteurs. Le volume in-8^e raisin de 400 pages coûtera 12 francs, payables à la réception de l'ouvrage.

On s'inscrit chez l'auteur, M. le chanoine Cornou, 3, place Saint-Mathieu, ou chez MM. Le Goazion, Le Guennec et Guivarc'h, libraires, Quimper.

Dernière heure. — Un intéressant compte rendu des fêtes de Saint-Pol de Léon nous est parvenu trop tard pour être inséré. Nos lecteurs le trouveront dans notre prochain numéro.

« **L'Action Populaire** » de Reims. — Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que L'ACTION POPULAIRE de Reims, ruinée par la guerre, a repris son œuvre interrompue. Provisoirement installée à Paris, 51, rue Saint-Didier, elle a réorganisé ses services et a pu constituer un stock de ses publications anciennes, auxquelles de nouvelles s'ajoutent déjà. Le catalogue détaillé vient d'en être édité : il est envoyé à toute demande adressée au *Service de Propagande l'A. P.*, 51, rue Saint-Didier, Paris.

Une Revue d'Action sociale et religieuse : *Les Dossiers de l'Action Populaire*, paraît, chaque quinzaine, depuis le 10 Janvier. Ses pages contiennent, en résumé, les matières des anciens périodiques actuellement suspendus, et elles sont imprimées sur feuillets mobiles pour permettre le classement. Abonnement : Un an : 12 fr.

Rappelons que l'A. P. de Reims a vu ses immeubles, sa bibliothèque, ses innombrables et précieux documents incendiés en 1914 : elle veut, malgré tout, amplifier son effort, et c'est pourquoi elle fait appel au concours de tous pour l'aider dans son œuvre d'Action Sociale si urgente à l'heure actuelle. Elle invite aussi les personnes désireuses de recevoir ses circulaires à lui communiquer leurs noms et adresses, tous les fichiers de Reims ayant été brûlés.

Nouvelles Editions de l'A. P. : *La Paix sociale par l'organisation chrétienne du travail*, 0 fr. 50. — *Petit Manuel d'Education Syndicale*, 1 fr. — *Le Syndicalisme*, par O. Jean (8^e mille), 1 fr. 75. — *Guide des Sinistrés*, 1 fr. 15. — *Modèle-Type pour déclaration des dommages de Guerre*, 1 fr. 40. — Demander le Catalogue en se recommandant de notre Journal.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

La guerre en Champagne, en Argonne et dans les Ardennes. Heures tragiques, impressions et souvenirs, par M^{me} Louis WACHET, chez M. Le Goaziou, libraire à Quimper, 4 fr. 50. — Ces impressions personnelles d'un témoin et d'une victime de la brutalité allemande complètent très heureusement les récits des écrivains militaires qui ont étudié les terribles combats de l'Aisne et de l'Argonne. Des nuits d'épouvante parmi les blessés râlant sans soins tandis que majors et officiers prussiens s'enivrent, d'interminables journées de captivité dans les privations de toute sorte, la plume élégante et colorée de M^{me} Wachet les évoque en des pages d'une émotion intense qui communique au lecteur le frisson des souffrances durement senties et imparfaitement comprimées par l'esprit de sacrifice et de foi. Ce livre fera tomber les dernières illusions que l'on pouvait garder encore sur le prétendu idéalisme du peuple allemand.

Les résistances à la politique religieuse de Pie X. par Jacques ROCAFORT. 296 pages, 3 fr. 50. — Librairie Henri Aniéris, 87, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'Union des Armes, revue militaire mensuelle, est le trait d'union des soldats catholiques de France. Un an, 3 fr. 30, six mois 2 fr. Tout abonné a avantage à donner son adresse civile. Il recevra son exemplaire plus sûrement.

Rédaction et administration, 14, rue d'Assas, Paris VI^e.

Le numéro de Février 1920 est spécial pour les « Conscrits ». Le cent, 25 fr. ; les cinq cents, 100 fr. ; le mille, 175 fr.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} côte de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

*Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.12.

DANS CHAQUE PAROISSE je cherche correspondant-collaborateur d'une œuvre d'enseignement technique utile au Pays (toutes références et attestations. 14 ans d'existence). *Collaboration intelligente, facile et très rémunératrice. Aucun engagement. Aucune dépense. Aucun risque. Aucune responsabilité.*

CONVIENT ADMIRABLEMENT AUX MEMBRES DU CLERGÉ.

Pour tous renseignements, écrire J. GALOPIN, 152, avenue Wagram (Hôtel Particulier), PARIS XVII^e.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Avril. — RÉSURRECTION DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Lundi, 5. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 6. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mercredi, 7. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — QUASIMODO.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Religieuses Franciscaines de Brest.	le 4 Avril.
Communauté de la Norgard	du 5 au 6 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.	du 7 au 8 —
Hôpital de Quimperlé.	du 9 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Comptabilité paroissiale. — Les conseils paroissiaux devront être convoqués en séance ordinaire le dimanche de Quasimodo, 11 Avril, pour l'examen du Compte de l'exercice 1919 et l'établissement du Budget de 1921.

Nous rappelons que les pièces de comptabilité doivent être établies en double exemplaire et adressées à M. le Vicaire général, sans désignation personnelle et sous enveloppe fermée, dans le délai d'un mois après la séance de Quasimodo. Il faut toujours y joindre un timbre pour la réponse, en tenant compte des nouveaux tarifs postaux qui entrent en vigueur actuellement.

II. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation.

— Conformément à Nos instructions antérieures ;

1^o Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, tous les enfants de neuf ans qui auront déjà fait la communion pri-

vée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle soit séparée de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute aucune cérémonie extraordinaire : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Dans toutes les paroisses où existent des écoles libres, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

4° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le Cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

5° MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le tarif approuvé des cérémonies religieuses de la paroisse.

6° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs doivent se conformer exactement aux indications contenues dans l'opuscule spécialement édité à cette fin sous le titre : « Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation » (1) ; et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants tirent leurs gants (2) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les enfants de chœur qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'Eglise pendant que l'Evêque récite les prières et formules générales

(1) Edition 1912 : en vente chez M. Goaziou, libraire, à Quimper.

(2) On ne saurait assez recommander aux enfants de laisser à leurs places, quand ils vont se faire confirmer, tous les objets qui les embarrassent, chapeaux, livres, chapelets, etc..., et de se présenter devant l'Evêque les mains jointes ou les bras croisés.

prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

Nous attirons spécialement l'attention des prêtres sur un détail des cérémonies qui est trop souvent mal observé. L'Antienne du S. Patron (II^e Vêpres) doit s'entonner immédiatement après l'Oraison chantée à l'autel par le Curé, ou Recteur, au début de la cérémonie. Il faut donc avoir soin de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment là.

7° Il arrive souvent qu'après la distribution des billets de Confirmation, parfois même au cours de la cérémonie, un enfant n'ayant pas de billet s'adresse, pour en obtenir un, à l'un des prêtres présents, et que celui-ci, se contentant de lui demander son nom, lui délivre un billet, sans avoir toujours eu le temps ou le moyen de s'assurer que l'enfant est admis à la Confirmation.

Pour éviter les erreurs qui peuvent en résulter, il est nécessaire que la liste exacte des confirmands soit dressée et contrôlée par le clergé de la paroisse, au plus tard la veille de la Confirmation ; et qu'après la distribution générale des billets, on n'en délivre à aucun enfant, sans avoir vérifié que son nom est inscrit sur cette liste.

III. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque a été nommé : Secrétaire de l'Evêché, M. Boucher, professeur au collège Saint-François de Lesneven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques, 4 Avril* : Messes à 6, 7, 8 et 9 heures. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — Vêpres à 2 h. 1/2. sermon de clôture de la Station de Carême, allocution de Monseigneur l'Evêque, bénédiction du Saint-Sacrement, procession à l'intérieur de la cathédrale.

A la messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et mardi : Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche, procession après les vêpres. — Le lundi, à 7 heures, réunion, à la chapelle, de la congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe de communion des hommes. — A 3 heures, vêpres, sermon de clôture de la Station pascalle, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 6 et à 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — Le nouveau recueil de cantiques bretons du diocèse : *Kantikou brezounek evit ar missionou*, 64 pages, vient de paraître à l'Imprimerie de l'Evêché.

On le trouve également chez MM. Le Goazion et Guivarc'h, à Quimper ; MM. Tourmen, à Brest ; Roger, à Morlaix ; Desmoulins, à Landerneau. Prix de l'unité, au détail, 0 fr. 45.

Pupilles de la Nation. Examens des bourses. —

Les seules pièces à fournir par les Pupilles de la Nation qui, ayant obtenu de l'Office départemental une *subvention d'études* sont obligatoirement tenus de subir un examen, sont les suivantes :

1° Une demande d'inscription adressée à l'Inspecteur d'Académie, indiquant que le candidat (nom, prénoms, domicile, école), adopté comme Pupille de la Nation, désire se présenter à l'examen des bourses dans la 1^{re} série et pour un *cours complémentaire*.

2° L'acte de naissance du candidat ;

3° Un certificat de bonne conduite délivré par le chef d'établissement où il a fait ses études ;

4° Une note indiquant que le candidat a obtenu de l'Office départemental des Pupilles de la Nation une subvention d'études pour l'école de

Les demandes d'inscription doivent être faites avant le 15 Avril prochain.

Age-limite : de 12 à 14 ans (au 31 Décembre 1920).

Toutefois, une dispense d'âge d'un an peut être accordée aux Pupilles de la Nation. Il y aura lieu de la solliciter dans la demande d'inscription.

Quant aux Pupilles favorisés d'une subvention, à qui leur âge ne permettrait pas de se présenter aux épreuves de cet examen, le directeur ou directrice de l'école doit signaler, au plus tôt, la situation spéciale de ces élèves à M. l'Inspecteur d'Académie, en priant celui-ci de vouloir bien leur faire connaître le moyen de satisfaire à l'obligation à laquelle ils sont assujettis relativement à l'examen des bourses.

N. B. — La présente note est destinée à rectifier l'avis paru dans *Le Sentier* du 1^{er} Avril 1920 sur le même sujet.

Marrainage Américain. — Nous apprenons que de nouvelles demandes de secours (15 fr. par mois) peuvent être adressées à l'Œuvre dite « Marrainage Américain ». Mais il faut se hâter.

Conditions : 1° le père est mort à la guerre ou des suites de la guerre ; 2° l'enfant est indigent ; 3° et a moins de quatorze ans.

Mode de demande : Ecrire à la Déléguée pour l'arrondissement, afin de demander des formules imprimées, qu'il faudra remplir complètement. Ces formules remplies lui seront retournées, après avoir été légalisées par le Maire.

Noms et adresses des Déléguées : Pour l'arrondissement de Quimper. Mlle Le Batard, 22, rue Laënnec ; de Châteaulin, Mme Baley, quai de Nantes ; de Brest, Mme Salaün, 10, rue Massillon ; de Quimperlé, Mme Le Louédec, rue Savary ; de Morlaix, Mme Croissant, rue Cornic.

LESNEVEN. — Retraite d'hommes (15 au 20 Mars). — 25 paroisses ; 70 retraitantes : Brèles, 9 ; Ploudaniel, 7 ; Plouider, Saint-Frégant, 6 ; Kersaint-Plabennec, Lanarvily, 5 ; Saint-Méen, 4 ; Plouédern, Tréouergat, 3 ; Plouvien, Plabennec, Kernouës, Coat-

Méal, Goulven, Bodilis, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, Plouzané, Plouescat, Plounéour-Trez, Ploumoguier, Saint-Thonan, Kerlouan, Kernilis, Lanildut, Landerneau, 1.

SAINT-POL DE LÉON. — Inauguration du monument des Morts pour la Patrie. — Les fêtes de la consécration du monument des Morts pour la Patrie se sont déroulées, le dimanche 21 Mars, à Saint-Pol de Léon, dans une atmosphère de recueillement et de piété dont l'impression restera profondément gravée au cœur de la population.

Monseigneur l'Evêque de Quimper avait voulu honorer de sa présence cette manifestation de la gratitude et du souvenir ; et dès le matin, il assistait au trône à la grand'messe. Toutefois, c'est le soir seulement que devait avoir lieu la cérémonie. Aussi, vers deux heures, une grande animation règne aux abords de la cathédrale, où doit s'accomplir la première partie du programme. La fanfare municipale entre dans l'église aux accents de la *Marseillaise*. La foule pénètre en même temps dans l'immense vaisseau, trop étroit pour la contenir. Le long des piliers, et au chœur, pendent des tentures violettes ou noires ; des faisceaux de drapeaux crépés de deuil jettent leurs trois couleurs sur cette ornementation sévère ; un immense catafalque est dressé au pied du chœur, dans la nef. Le tout s'harmonise au style sobre et nu du monument.

Dans le chœur prend place un nombreux clergé ; nous y remarquons d'autre part, au premier rang, M. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon, M. Fruit, sous-préfet de Morlaix, et un certain nombre de notabilités du pays. Monseigneur l'Evêque fait son entrée solennelle, et la maîtrise entonne les Vêpres des Morts, que préside M. le chanoine Treusier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. A l'issue des Vêpres, Monseigneur monte en chaire et prononce un discours de circonstance pour dégager de la cérémonie la leçon qu'elle comporte. Il prend pour texte l'invitatoire de l'Office des Morts : « *Regem cui omnia vivunt, venite adoremus* », et sur ce thème il développe de magnifiques considérations qu'il applique à la vie des sociétés et des peuples. Dieu est le maître des vies humaines, des nations comme des individus qui lui doivent compte de leurs actions comme de leur histoire. Il est le Dieu de la paix, mais dans la guerre, il est le Dieu des armées dont les faveurs vont à ceux qui combattent pour la noble cause de la justice et du droit... D'autre part, Dieu est le Juge suprême : il tient dans ses mains les destinées des Empires. L'orgueil germanique avait dépassé les limites de la saine raison : Dieu l'a brisé parce qu'il reposait sur l'iniquité. Le sang des innocentes victimes a crié vengeance, et le juste Juge est intervenu en notre faveur... Enfin, Dieu s'est montré notre Père : n'est-il pas vrai que le Christ aime les Francs ; et l'histoire de Jeanne d'Arc, comme celle de tant d'autres Saints français, ne montre-t-elle pas qu'il est le Père de la Patrie ? La France est

aimée de Dieu parce qu'elle a reçu une vocation, une mission non seulement sur les champs de bataille, mais pour assurer dans la paix le triomphe de toutes les nobles causes ; et c'est en définitive pour son amour de l'idéal que Dieu l'a sauvée... Demandons à Dieu de comprendre la voix de nos morts et la haute leçon que par eux Il nous donne ; reconnaissons qu'Il est le Maître des destinées de notre Patrie, comme Il l'est de nos destinées personnelles. « *Venite adoremus.* » D'ailleurs, cet hommage que nous lui faisons, en reconnaissant notre dépendance, est encore le plus sûr moyen de nous relever à nos propres yeux et de vérifier la devise qui doit toujours rester nôtre : « *Sursum corda !* Haut les cœurs ! »

Monseigneur descend alors au catafalque et prononce les prières de l'absoute. Puis le cortège se forme pour se rendre en procession au cimetière. Un service d'ordre, admirablement organisé par d'anciens combattants, assure la bonne marche du défilé. Au cimetière, les groupes se répartissent aux endroits qui leur ont été assignés devant le monument des Morts. Au premier rang, les vétérans de 70 et les combattants de la grande guerre ; derrière, les veuves et les orphelins des victimes de la guerre et leurs parents ; derrière encore, des groupes d'enfants des écoles et le Collège de Léon en entier, enfin la foule ; Monseigneur l'Evêque, entouré du clergé et des notabilités, prend place au pied du monument.

Celui-ci se détache de l'ensemble que forme le grand calvaire du cimetière. Au premier plan de l'hémicycle que dessinent les quatorze stations du Chemin de la Croix, et devant le Crucifix du Calvaire, se dresse la pierre commémorative. C'est un travail d'une exécution achevée. Dans le Kersanton d'un grain très fin, un motif très simple, mais d'une vérité frappante, exprime le symbole de la foi religieuse et patriotique. Des minces colonnes supportent une table où est étendu le soldat mort pour la France : le visage, d'un réalisme émouvant, dit à la fois la souffrance et la résignation ; aux quatre coins de la table, des statues représentent des femmes en deuil, en costume du pays, le chapelet à la main ; et tout autour, sur le rebord se lit cette phrase : « *Dirak hon enebourien tec'hed biken ! Mar bez red, kentoc'h ar maro evit hon tud a gloar hor bro* », cependant que des plaques de Kersanton poli, sous les représentations sculptées des stations du Chemin de Croix, portent les 260 noms des enfants de Saint-Pol morts pour la Patrie ..

Un silence religieux plane sur l'assemblée, tandis que, pour célébrer la mémoire des héros, les orateurs prennent tour à tour la parole. C'est d'abord M. le comte de Guébriant. En un langage d'une belle élévation et d'une aristocratique élégance, il célèbre la Bretagne et plus particulièrement le pays de Léon, terre généreuse et féconde, mais dont la richesse, loin d'endormir dans l'inaction ceux qui en vivent, est pour eux génératrice des belles vertus de travail et d'énergie. Au jour du danger national, cette énergie s'est traduite en vertu guerrière, et la Bretagne catholique a apporté à la France son concours fidèle et loyal.

M. l'abbé Lechat, aumônier du Lycée de Brest, se fait l'inter-

prête de la population pour dire à nos héros, d'une voix chaude et prenante, notre reconnaissance durable et l'assurance de notre religieux souvenir. Il débute en citant une très belle page de Monsabré sur la signification du monument des Morts : il atteste leur valeur et leur piété. Un édifice splendide leur a été élevé ; on y a gravé des inscriptions témoignages impérissables de ces vertus dont le soldat breton a donné la preuve au front. Sa foi chrétienne d'abord : un sous-officier blessé à mort et amené à l'ambulance se contentait de dire ces deux mots : « Ma mère ! un prêtre ! » Son espérance ensuite : il l'a montrée en sacrifiant volontiers son existence éphémère à ces deux réalités qui nous dépassent et qui demeurent : la Patrie, la Religion. Sa charité enfin : elle a eu sa mesure dans son dévouement qui fut absolu. A tant de vertus nous répondrons par une gratitude sans bornes, dont notre prière incessante sera la traduction fidèle.

M. Le Morvan, conseiller d'arrondissement, vient, lui aussi, apporter d'un mot bref et empreint d'une sincère émotion sa prière et le tribut de son hommage à ses anciens compagnons d'armes ; et M. le Sous-Préfet de Morlaix, saluant à son tour ces belles qualités de l'âme bretonne qu'il a appris à apprécier depuis qu'il est parmi nous et qu'il salue chez les fils de cette belle et forte race, demande à tous dans une langue d'une belle tenue littéraire de rester fidèles au pacte d'union sacrée qui fut conclu, à l'heure grave du danger commun, entre les enfants de la même mère, et qui fut un des éléments de la victoire...

La douceur et la paix de cette première journée printanière tombent sur le Champ des morts : tout parle ici d'espérance chrétienne ; et eux aussi, nos chers Morts, reposent en paix, attendant, dans la certitude de leur foi, le jour qui viendra de la résurrection générale.

SAINT-SAUVEUR. — Le service pour Mgr Cloarec. — Les obsèques de Mgr Cloarec ont eu lieu à Burlington, le vendredi 13 février. La messe fut chantée par Mgr Rice, évêque de Burlington, entouré de la grande majorité des prêtres du diocèse. Pendant les funérailles, à la demande de l'association des marchands, toutes les affaires furent suspendues, ce qui a permis à des milliers de personnes d'assister aux funérailles et de se joindre au cortège. L'assistance, composée en majorité de catholiques, mais où toutes les sectes protestantes étaient représentées, débordait dans la rue. Sur la demande des paroissiens, l'Evêque de Burlington autorisa l'inhumation des restes du vénérable Curé dans l'église de Saint-Joseph, bâtie par lui. C'est donc sous le sanctuaire de la crypte de cette belle église que repose Mgr Cloarec.

Si l'Amérique a fait de magnifiques funérailles à Mgr Cloarec, Saint-Sauveur, sa paroisse natale, a tenu également à se montrer digne de son illustre enfant. Le mardi 23 Mars, malgré le Temps pascal, trente prêtres étaient venus assister au grand service recommandé par la famille pour le repos de l'âme de Mgr Cloarec. Le nocturne fut présidé par M. Gadon, curé-doyen de Sizun ; la

messe chantée par M. Cloarec, vicaire à Edern, petit-neveu du défunt, assisté de M. Lastennet, recteur de Loc-Eguiner, et de M. Lozach, recteur de Loc-Mélard ; l'absoute donnée par M. Le Sann, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

Une nombreuse assistance composée des membres de la famille et des paroissiens était venue rendre un dernier témoignage de respect et d'affection au vénéré prélat.

GOURIN. — Prise d'habit. — Une foule nombreuse et recueillie accourue — les costumes le révèlent — du beau pays de Vannes, de la Cornouaille et du Léon, voire même de la Vendée, se pressait le 18 Mars au matin, dans la chapelle des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny.

Notre Bretagne, qui toujours fournit à la France ses soldats les plus courageux et les mieux disciplinés, ses marins les plus audacieux, fut toujours aussi la terre la plus féconde en vocations sacerdotales et religieuses, vocations de missionnaires surtout.

Etre religieuses, missionnaires, consacrer leur vie à l'apostolat des païens, tel est le but que, l'œil brillant d'espérance, se proposent d'atteindre les jeunes recrues d'hier s'offrant à Dieu dans la Congrégation fondée en 1807 par la Vénérable Anne-Marie Javouhey.

Un frémissement passa dans la pieuse assemblée lorsque se présentèrent, au seuil de la chapelle, les fiancées du Christ dans leur blanche parure. Mais l'émotion grandit encore lorsque le Révérend Père Valy, supérieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Langonnet, dans une substantielle et touchante allocution, très goûtée de son auditoire, félicita ces parents émus de l'éducation fortement chrétienne donnée à leurs enfants. Dieu, en retour, ne pouvait leur faire une plus grande grâce et un plus grand honneur que d'appeler leur fille à la vie religieuse. « Ne pleurez donc pas, leur dit-il, ou si vous pleurez, que ce soit de joie. » C'est alors qu'elles coulèrent abondantes et méritoires ces larmes de sainte et joyeuse fierté qu'accompagnait l'action de grâce. En considérant ce qu'est le monde, ce qu'il promet et ne donne jamais, ce qu'il donne et reprend si vite, cet ensemble de mensonges enfin et d'illusions dont il se fait un charme pour captiver les âmes, ces familles chrétiennes estiment qu'elles ne peuvent trop bénir Dieu d'en avoir retiré ce qu'elles ont de plus cher.

Le Révérend Père Valy, de la Congrégation du Saint-Esprit, digne frère et émule des vaillants missionnaires, victimes du naufrage de l'*Afrique*, ne dissimula cependant point aux heureuses élues les sacrifices de la vie religieuse, de la vie du missionnaire en particulier. L'âme que Notre Seigneur attire à sa suite dans la pratique des conseils évangéliques doit s'immoler, se sacrifier pour Lui et pour les âmes. Mais Jésus, qui demande l'immolation, en a mis la soif au plus profond de ces âmes virginales où brûle la flamme du zèle apostolique. Et comprenant les tendresses du Christ pour elles, elles désirent noblement lui rendre amour pour amour

en ce siècle épris d'indépendance, d'orgueil, d'égoïsme et de sensualisme.

Puissent-elles se multiplier ces âmes grandes et généreuses qui font joyeusement leurs adieux au monde pour consacrer leur vie entière à la gloire de Dieu et au salut des âmes les plus abandonnées, dans les cinq parties du monde. A ces âmes que Dieu appelle et ne savent sur quel Institut fixer leur choix, je me permettrai de dire qu'elles trouveront à Saint-Joseph de Cluny, outre d'abondants moyens de sanctification personnelle, une diversité d'œuvres capables de satisfaire toutes leurs aptitudes et tous leurs attraits.

Cette Congrégation, en effet, n'est pas exclusivement missionnaire. Elle se dévoue à l'éducation chrétienne de la jeunesse, en Europe et dans les colonies françaises et étrangères, elle prodigue ses soins appréciés aux malades dans de nombreux hôpitaux, aux vieillards dans les hospices, à des milliers d'aliénés en France et ailleurs. Les lépreux, eux aussi, reçoivent, avec les soins que réclament leurs maux physiques, la consolation morale et religieuse dont est si digne la plus misérable et douloureuse des existences humaines.

Ainsi la moisson est vaste et s'étendrait davantage si les ouvrières étaient plus nombreuses.

Un témoin.

Une journée grégorienne à Sainte-Anne d'Auray. — M. le vicaire général Thubé, directeur des œuvres dans le diocèse de Vannes, avait tracé un plan magnifique qui fut pleinement réalisé avec le concours très entendu de M. l'abbé Pirio, chef de maîtrise de la cathédrale et de M. le directeur de la maîtrise de Sainte-Anne. Vingt maîtrises paroissiales comptant 400 enfants, une centaine de prêtres, attirés par le besoin de s'instruire et de s'encourager dans la pratique du chant grégorien, le grand talent de l'organiste de la fête, M. Le Guennant, le distingué maître de chapelle de Saint-Nicolas de Nantes et directeur de la *Revue des Maîtrises*, le prestige du prédicateur, le R. P. Dom Hervé, bénédictin de Kergonan, ancien organiste de Sainte-Anne, et surtout la grande majesté d'une messe pontificale célébrée par Mgr Goulaud, que servaient à l'autel MM. les Vicaires généraux, M. l'Archiprêtre de Vannes, des chanoines du Chapitre, et plusieurs curés, ont donné à cette journée de chants religieux et de solennité liturgique un éclat qui a dépassé les espérances.

La maîtrise de Sainte-Anne se distingue par la parfaite justesse des voix, la claire sonorité des timbres, l'excellente articulation des syllabes. Bien vite s'y ajouteront l'art des nuances, le charme discret du phrasé grégorien avec le sentiment du texte liturgique. Quelques pèlerinages des jours de congé jusqu'à la chapelle des Moniales de Kergonan, si proche, où le chant est idéalement bien et si plein d'onction, suffiront pour donner à cette maîtrise le complément de perfection qu'elle est près d'atteindre.

C'est à ses soixante chanteurs que fut confiée la mission d'in-

interpréter les mélodies grégoriennes de l'office. Les 400 autres enfants alternaient avec eux pour les chants du *Kyrie*.

L'ensemble fut très encourageant, et Monseigneur pouvait sans crainte augurer que l'an prochain cet essai si heureux recevrait un couronnement digne des efforts qui vont se poursuivre.

M. l'abbé Pirio, dans sa causerie de critique générale, appuya particulièrement sur trois conclusions pratiques : que le mouvement procède par notes et syllabes à peu près égales, que les groupes de notes soient bien liés, sans saccades, sans accents martelés, et enfin que les finales, préparées par un léger ralenti, soient très douces et s'achèvent en mourant.

Ces conseils furent donnés à la réunion générale de l'après-midi, dans l'immense salle Nicolazic, comble à débord. C'est là aussi que M. l'abbé Glego, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Brieuc, dans une conférence d'une grande beauté littéraire et d'une parfaite clarté d'exposition, parla de la formation de l'oreille et de la voix chez l'enfant, et que M. l'abbé Pirio développa ses conseils sur les exercices de vocalises qui assurent le succès des maîtrises paroissiales.

Monseigneur l'Evêque de Vannes, tirant les conclusions de cette belle journée, encouragea ses prêtres, directeurs de patronages et de cercles, à y faire la place très large aux exercices des chants liturgiques et nationaux, et montra, dans la pratique du chant grégorien au sein de nos Œuvres de jeunesse, le moyen le plus sûr, le plus efficace, le plus attrayant, pour former et entretenir une solide piété parmi nos enfants et nos jeunes gens.

4^{me} Journée du Commerce et de l'Industrie, Dimanche 25 Avril 1920 à la Basilique du Vœu National à Montmartre. — Comme les années précédentes, tous les catholiques de France appartenant au monde du Travail, voudront se donner rendez-vous dans la Basilique du Sacré-Cœur.

Le Commerce et l'Industrie subissent en ce moment de grandes épreuves et de grandes difficultés. Il est donc nécessaire, plus que jamais, de venir implorer le secours de Celui qui déjà nous a donné tant de preuves de sa paternelle sollicitude et de sa divine protection.

PROGRAMME : Le samedi soir 24 Avril, à 9 heures, adoration à Montmartre ; le dimanche 25 Avril, à 9 h. 1/2, grand'messe solennelle en la basilique du Vœu National, à Montmartre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris. Allocution par M. l'abbé Germain Langlois, curé de la Madeleine ; Acte

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

de consécration du Commerce et de l'Industrie, au Sacré Cœur. — *De profundis* ; salut solennel ; à midi, déjeuner en commun au Cercle catholique du Sacré-Cœur (entrée par le n° 40 de la rue du Chevalier-de-la-Barre et 7 et 9, rue Saint-Vincent) sous la présidence de Mgr Odelin, directeur des Œuvres diocésaines. A 3 heures, procession des hommes de France. Salut solennel.

Des places seront réservées pour les Messieurs et les Dames qui auront assisté au repas.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mars 1920. — La Compagnie d'Orléans nous fait connaître que, contrairement aux affirmations d'un journal du matin, toutes les sanctions disciplinaires prononcées par elle à la suite de la grève récente l'ont été en conformité absolue avec la sentence arbitrale rendue par M. le Président du Conseil, et qu'elle a apporté dans la révision ultérieure de ces sanctions un grand esprit de pacification, ramenant de 35 à 5 le nombre des révocations maintenues.

BIBLIOGRAPHIE

Vocabulaire FRANÇAIS-BRETON de Le Gonidec

NOUVELLE ÉDITION.

Mise à jour et considérablement augmentée par Fr. VALLÉE.

Saint-Brieuc, Prudhomme.

Revue du clergé français (Paris, Letouzey, 87, boulevard Raspail). — 1^{er} Mars 1920. — J. Bricout : Mgr d'Hulst, apologiste. La défense du vrai Dieu. — J. Hanus : L'Eglise Catholique en Tchéco-Slovaquie. — J. Verdunoy : Comment il faut lire les quatre Evangiles ? — E. Vacandard : Chronique d'histoire ecclésiastique. — Mgr Landrieux : Les conditions d'âge et de préparation à la communion solennelle.

La « Foi Catholique ». Sommaire du numéro du 10 Février 1920. — Mgr Jouin : La guerre maçonnique (suite). — B. Gaudeau : Elections et laïcité. Enseignement anti-laïciste de S. S. Benoît XV, le 24 Décembre 1919. La ligue d'action catholique anti-laïciste.

Nouveau prix de l'abonnement à dater du premier Janvier 1920. Un an, 20 fr. — Aux bureaux de la « Foi Catholique », 25, rue Vaneau, Paris, 7^e.

Mois de Marie pour 1920. — Un bon Mois de Marie pour 1920, les « Publications Optima » nous l'ont préparé ; il s'appelle le Cœur de Marie et a pour auteur M. l'abbé L. Poux, du diocèse de Besançon. Doctrinal, populaire, original, telles sont ses trois caractéristiques. L'œuvre Optima offre gracieusement deux autres de ses publications à tout acheteur ayant fait sa commande avant le 1^{er} Avril, 3 fr. franco : paiement d'avance par timbres ou mandat ; Publications Optima, Tarbes (adresse suffisante).

Les Morts fécondes. — Le beau poème de Jacques DEROUT : *Les Morts fécondes*, qui a obtenu à l'unanimité le grand prix de poésie de l'Académie, vient de paraître en une édition soignée où on peut lire une éloquente préface de Maurice BARRÈS. C'est une des lectures les plus consolantes qu'on puisse recommander aux vivants qui se souviennent des morts.

En vente aux *Cahiers Catholiques*, 10, rue de Mézières. — Prix : 3 francs franco (réductions par quantité).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

A LA
Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison**
de Confiance.
Horloger de la C^e des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense
au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION | **BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**
Montres or, argent, nickel et acier, Révells. | Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Garnitures de cheminée, etc. | Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christa, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Sarmètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M. les Oculistes

DANS CHAQUE PAROISSE je cherche correspondant-
collaborateur d'une œuvre
d'enseignement technique utile au Pays (toutes références
et attestations. 14 ans d'existence). *Collaboration intel-
ligente, facile et très rémunératrice. Aucun engage-
ment. Aucune dépense. Aucun risque. Aucune respon-
sabilité.*

CONVIENT ADMIRABLEMENT AUX MEMBRES DU CLERGÉ.

Pour tous renseignements, écrire **J. GALOPIN**,
152, avenue Wagram (Hôtel Particulier), PARIS XVII^e.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de
maladies intérieures qui les gênent plus ou moins,
mais qui expliquent les hémorragies presque
continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces
inconvenients, puis tout à coup les malaises
redoublent et occasionnent des douleurs dans les
reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque con-
tinuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à
une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes
spéciales sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes
les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la
circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Cha-
leurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Phar-
macies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs; franco
gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre man-
dat-poste adressé à la Pharmacie **MAG. DUMONTIER**, à Rouen.
(Notice contenant renseignements gratuits) **685**

95^e ANNÉE.

Vendredi 9 Avril 1920

N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Avril. — QUASIMODO. Double-majeur. Blanc.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Léon.

Lundi, 12. — De la férie. Blanc.

Mardi, 13. — S. Hermenegild, martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 14. — S. Justin, martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 15. — De la férie. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Paterno, évêque et confesseur. Semi-double.

Samedi, 17. — Office de la Sainte Vierge.

Dimanche, 18. — 2^e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital de Morlaix du 11 au 12 Avril.

Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à Morlaix . . . du 13 au 15 —

Maison de la Miséricorde de Kernisy, à
Quimper du 16 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. M. Boucher, secrétaire de l'Évêché, est autorisé à por-
ter la mosette des doyens.

II. Quête du dimanche des Rameaux. — Esquibien,
Plouguer, Plouézoc'h, Guiclan, Locronan, Le Relecq, Trézi-
lidé, Saint-Eutrope, Hôpital-Camfrout, Saint-Pierre Quilbi-
gnon, Batz, Guerlesquin, Landivisiau, Poullaouen, Plougour-
vest, Henvic, Kernouës, Lanrivoaré, Plouégat-Guerrand,
Trégunc, Saint-Eloy.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la*
Quasimodo, 11 Avril : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures.
— Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Il n'y a pas de réu-
nion à 8 heures.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Quasimodo (11 Avril)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi 17 : à 11 heures, service anniversaire pour M^{me} de Coatgoureden.

La Station du Carême à Quimper.

I. A LA CATHÉDRALE. — Sous la variété des plans adoptés et des méthodes personnelles d'enseignement des prédicateurs, ce que l'on s'attend à trouver dans une Station de Carême, c'est en général un large exposé de la doctrine catholique et des grandes vérités qui en constituent l'ossature. Des auditoires préparés par des études antérieures ou une vie chrétienne intense peuvent tirer profit d'une exploration savante à travers les aspects divers d'un dogme unique ou les applications morales et sociales d'une vertu particulière, mais un pareil enseignement risquerait de ne préparer qu'imparfaitement à l'observation du devoir pascal les fidèles de culture plutôt moyenne de la plupart de nos paroisses. Ce qui leur faut surtout, c'est, en somme, une revision solide, mais claire, limpide, appropriée à leur âge, à leurs préoccupations et à leur milieu, des principaux chapitres de leur catéchisme parfois bien oublié. C'est ainsi du moins que le P. Antoine de Sérent a compris son carême, et le résultat n'est pas, semble-t-il, pour le faire renoncer à sa méthode.

Toutes ses conférences, en dehors des instructions uniquement consacrées à des auditoires déterminés, ont été le développement de la doctrine des huit béatitudes. On voit, tout de suite, la richesse, l'importance, l'actualité des enseignements que le prédicateur a fait sortir de la concision synthétique de ces formules où sont encloses toutes les vérités morales et dogmatiques dont le Sermon sur la montagne fut un premier commentaire.

Quoi de plus opportun, en un temps où tout court après l'argent et la jouissance, où la sensualité rejette tout frein et souvent abdique toute décence, où les cris de haine retentissent comme si notre pauvre humanité se préparait aux horreurs d'une guerre nouvelle, plus criminelle parce que fratricide, que d'ouvrir aux yeux des foules égarées ou séduites les vraies perspectives de bonheur permises seulement aux pauvres de cœur, aux miséricordieux, aux doux, à ceux qui souffrent et qui, au prix même de leurs souffrances, s'efforcent de faire triompher ici-bas la cause de la justice ? Leçons sociales bien nécessaires et que peuvent donner avec autorité les fils du sublime pauvre d'Assise.

— Le P. Antoine de Sérent a eu devant lui un auditoire capable de comprendre la sévère beauté de cette doctrine. Et ce n'était pas sortir du cadre général de ses instructions que de s'arrêter, le 19 Mars, à mettre en évidence les vertus de ce pacifique, de ce pauvre et de ce juste que fut S. Joseph, ou, pendant la Semaine Sainte, d'accorder à l'institution de la divine Eucharistie et à la

Passion du Sauveur, des instants que devaient féconder la grandeur et l'actualité des sujets en même temps que les dispositions des auditeurs.

* *

Outre ces instructions générales, le R. P. prédicateur, dans des entretiens spéciaux, sous forme de retraites, a adressé aux femmes, aux jeunes filles, aux hommes et aux jeunes gens, des allocutions sur leurs obligations particulières.

Aux femmes il a dit ce que doit être l'épouse, la mère et la maîtresse de maison. Puis trois sortes de femmes de l'Évangile, la femme de Pilate, les filles de Jérusalem et la pieuse Véronique les ont mises en garde contre deux défauts de la vraie piété, l'impresionnabilité et l'extériorité, et leur ont montré la réalité, l'action.

Aux jeunes filles, le figuier stérile de l'Évangile a montré le vide et l'inutilité surnaturelle de la vie, chez beaucoup d'âmes chrétiennes. L'explication des cérémonies de la messe a fait ressortir ensuite la nécessité et la pratique de la prière privée et publique.

Aux hommes, l'histoire de l'Enfant prodigue dit la nécessité du retour à Dieu et de la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Les instructions bretonnes ont été données par le clergé paroissial. Mais une retraite de huit jours a été prêchée par M. Saout, vicaire de Kerfeunteun, qui a rappelé les grandes vérités de la foi, sous une forme attrayante et toute personnelle. Le sermon de la Passion, par M. Le Pape, vicaire de Penhars, a clôturé la Station, le dimanche des Rameaux.

* *

Les cérémonies du dimanche de Pâques ont magnifiquement couronné cette Station. A la messe de communion de 7 heures, un imposant groupe d'hommes — pourquoi faut-il qu'on en soit tous les ans à le souhaiter, malgré tout, plus compact ? — s'est approché avec une vraie piété de la Table Sainte. Les offices de la journée, rehaussés par le chant des séminaristes à la veille de se disperser pour leurs vacances, ont été très suivis. Monseigneur pontifiait et a donné aux fidèles, à l'issue de la grand'messe, la bénédiction papale.

A vêpres, après l'exécution d'un superbe *Magnificat* à quatre voix par la schola du Séminaire et la maîtrise de la Cathédrale, le R. P. prédicateur a donné sa dernière instruction et, comme la fête l'exigeait, il a pris comme thème la Résurrection de Notre Seigneur. En prenant congé de ses auditeurs, le P. Antoine de Sérent a rappelé qu'un autre fils de saint François, saint Jean Discaleat, avait, voilà déjà bien longtemps, exercé parmi les Quimpérois un ministère fécond dont le souvenir n'est pas oublié, et c'est à ce grand prédécesseur qu'il recommanda les fidèles qu'à son tour il s'est efforcé d'instruire et de diriger, à la suite de Notre Seigneur ressuscité, dans les voies du salut.

Cette instruction achevée, Monseigneur remercia l'éloquent religieux du bien que sa prédication, d'une doctrine relevée, mais mise à la portée de tous par une parole claire et sans inutiles apprêts, convaincante et entraînante néanmoins, avait fait aux paroissiens de Saint-Corentin. Sa Grandeur, allant droit ensuite au mal principal dont souffre la société, a fait un pressant appel à la conscience et au respect des devoirs dont elle ne cesse de rappeler à tous l'impérieuse obligation. Faisant alors une rapide allusion aux instructions de ses récentes Lettres et Circulaires pastorales, dictées par le sentiment très net d'un devoir urgent, l'Evêque en a souligné avec fermeté le caractère d'opportunité dans le débordement général du luxe, de la frivolité et de l'instinct de jouissance. En terminant, Sa Grandeur a annoncé son prochain voyage à Rome, où elle va participer aux fêtes solennelles qui accompagneront la canonisation de trois admirables Françaises, les Bienheureuses Jeanne d'Arc, Marguerite-Marie et Louise de Marillac.

La bénédiction du Saint-Sacrement a suivi, puis s'est déroulée la procession traditionnelle autour de la Cathédrale, au chant de *O filii, o filiae*, avec les stations ordinaires aux autels du Sacré-Cœur, des Défunts et de la Victoire...

II. SAINT-MATHIEU. — La station, qui s'est ouverte le quatrième dimanche du Carême a été prêchée par le R. P. de Bellaing, de l'Ordre de Saint-Dominique.

Le R. P. faisait ses débuts dans ce genre de ministère : il avait consacré les prémices de son sacerdoce aux missions du Tonkin, puis soumis à la mobilisation, il avait dû délaisser le ministère de la parole pour le service des blessés et des malades dans le Sud-Tunisien et en Macédoine. Sans ignorer la Bretagne, où il a des attaches de famille, le P. de Bellaing n'avait pu encore apprécier à sa mesure, la foi solide des fidèles bretons. Il a appris à la connaître au cours de ces trois semaines : et c'est du fond du cœur qu'il a pu remercier les paroissiens de Saint-Mathieu de l'empressement qu'ils ont mis à venir écouter sa parole toujours élégante et animée ; mais ce qui a attiré les fidèles, c'est moins la forme du discours et l'action de l'orateur, que la faim de la parole divine, car aussi bien l'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Dans les instructions qui s'adressaient à tous les fidèles, le R. Père a traité, d'une manière toute personnelle, les grands sujets toujours nécessaires et toujours opportuns : le salut, la prière, le péché, la mort, la grâce, la souffrance. Aux jeunes filles, il a proposé, comme modèle, Marie-Madeleine convertie et retrempée dans la pénitence, et toutes auront puisé dans les leçons de sa vie la force de persévérer dans le bien et de progresser dans la voie de la perfection. Les mères de famille auront apprécié particulièrement les considérations qui leur ont été soumises sur l'amour maternel mis en parallèle avec l'amour divin et aussi les entretiens relatifs à l'éducation des enfants, et où leur attention a été fortement attirée sur le devoir qui leur incombe de res-

pecter et de cultiver la vocation de leurs fils ou de leurs filles. La retraite pascalle des hommes ne comprenait que trois instructions spéciales. Deux ont été consacrées à des sujets apologétiques : la foi et la raison, l'enfer et la rédemption, la troisième à une causerie morale sur les passions et le devoir. Malgré leur caractère élevé et un peu abstrait, ces entretiens n'en ont pas moins été goûtés, comme le prouve le nombre des auditeurs, qui est allé croissant chaque soir. Les hommes ne se sont pas contentés de l'audition de la parole divine : ils sont accourus, en nombre encore plus grand, au tribunal de la pénitence et à la Sainte Table. Et, dimanche matin, la nef de l'église de Saint-Mathieu présentait un spectacle vraiment reconfortant : hommes et jeunes gens s'y pressaient, et le moment venu, recevaient, dans le plus bel ordre et dans un profond recueillement, le Pain des forts. C'est le meilleur indice que la Station a été bonne. Dieu en soit loué ! En présence de résultats si consolants, il est permis aussi de se demander si on n'est pas trop porté à généraliser les conséquences fâcheuses de la guerre, au point de vue religieux. Malgré certaines apparences contraires, il y a eu, semble-t-il, un travail sérieux opéré dans les âmes des hommes. Et le désarroi qui s'avère de plus en plus dans l'ordre économique et social, n'est-il pas fait pour souligner, aux yeux des clairvoyants, la solidité de la religion, la nécessité du retour à Dieu qui seul peut garantir l'équilibre et la stabilité du monde ?

QUIMPER. — Association de N.-D. du Salut. — Les membres du Comité de l'Oeuvre de N.-D. de Salut se sont réunies, le 8 Mars dernier, au presbytère de Saint-Mathieu, et après avoir pris conseil de M. le Recteur, leur directeur, ont décidé de répartir ainsi qu'il suit les secours accordés, cette année, aux Oeuvres de Quimper.

A M. le Curé de Saint-Corentin.	80 fr.
A M. le Recteur de Saint-Mathieu	80
A M. le Recteur de Pluguffan	80
Patronage des garçons de Saint-Corentin.	60
Patronage des garçons de Saint-Mathieu	60
Patronage des filles de Saint-Corentin	60
Patronage des filles de Saint-Mathieu.	60
Ecole de Combrit.	30
Comité de Paris.	30

Total. 540 fr.

L'Association de Notre-Dame du Salut, qui a multiplié pendant la guerre des Oeuvres de secours pour lesquelles des sommes énormes ont été dépensées, fait appel à la générosité de ses associés pour lui permettre de continuer largement son action bienfaisante pour les Oeuvres de paix : écoles, patronages, bonne Presse, etc..

La modeste cotisation qui est demandée aux associés la rend accessible à tous.

Notre Saint-Père le Pape a augmenté récemment le trésor des

indulgences accordé aux associés. On peut en faire partie moyennant les cotisations de 5 fr., 2 fr., 1 fr., et même de 1 sou par an pour les pauvres et les enfants des écoles.

Les personnes qui désireraient en faire partie peuvent se faire inscrire chez M^{me} Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez M^{me} Hamonic, trésorière, 9, boulevard de Kerguelen.

La secrétaire, I. P.

SIZUN. — Mission. — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* les exercices de la mission de Sizun :

Du 13 au 17 Avril, mission des enfants ; président, M. Chaplain, recteur de Bodilis ;

Du 18 au 24, 1^{re} semaine pour les grandes personnes ; président, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;

Du 25 Avril au 1^{er} Mai, 2^{me} semaine pour les grandes personnes ; président, M. Berthou, curé-doyen de Lannilis.

MORLAIX. — Saint Vincent-Ferrier. — Les 9, 10 et 11 Septembre 1919, se célébraient, dans la chapelle des Carmélites de Morlaix, un triduum pour le cinquantième centenaire du grand apôtre-thaumaturge saint Vincent-Ferrier, qui, des hauteurs du Carmel, en 1419, s'était fait miraculeusement comprendre des cent mille auditeurs massés devant lui jusqu'aux pentes opposées de la citadelle.

La *Semaine religieuse* du 26 Septembre, en rendant compte de ces solennités, annonçait que le souvenir de saint Vincent-Ferrier serait désormais perpétué dans la chapelle du Carmel par une verrière, et chaque année, le 5 Avril, jour de la fête du Saint, par un Salut solennel du T. S. S.

Nous voici à la date marquée, et le vitrail annoncé vient d'être posé dans la fenêtre au-dessus de l'autel du Sacré-Cœur. Il sort, comme ceux qui ornent déjà cette pieuse chapelle, des Ateliers Lavergne, où A. Lavergne continue les glorieuses traditions de son grand-père Claudius Lavergne, et de son père G.-C. Lavergne.

Le vitrail se compose de trois grands panneaux d'un riche coloris et d'un dessin très pur. Ceux des baies latérales sont consacrés, le premier à saint Elie, le prophète que les Carmélites honorent comme leur glorieux ancêtre, le second à saint Albert, patriarche de Jérusalem au temps des Croisades et législateur du Carmel. C'est à la baie centrale qu'apparaît, dans un ciel lumineux, l'image de saint Vincent-Ferrier, tel que la tradition aime à le représenter, avec les ailes de l'ange du Jugement, objet principal de sa prédication, tenant d'une main la trompette éclatante qui rappelle la puissance miraculeuse de sa voix, et prenant son vol à travers le monde d'Occident, jusqu'à ce qu'il vienne replier ses ailes à Vannes et y mourir.

Sur sa tête brille la langue de flamme, symbole de son ardente éloquence, et son geste montre le ciel vers lequel il dirige les cœurs des foules qu'il convertit.

Au bas de l'image, une banderole déroule l'inscription suivante : « S. Vincent-Ferrier a prêché en ces lieux en 1419 ».

Autrefois un oratoire consacrait l'endroit où avait été dressée la chaire du Saint prédicateur. Cet oratoire disparut, vers 1624, lorsque fut construit, avec ses clôtures, le monastère des Carmélites.

Sans doute, avant de monter en chaire, le glorieux Saint a-t-il, avec toutes les pompes de la liturgie sacrée, selon sa coutume constante, célébré la sainte messe dans le sanctuaire de N.-D. des Fontaines, alors nouvellement rebâti et à peine achevé. Pendant plus de 160 ans, les Carmélites y ont continué ses traditions de prière solennelle. Depuis la grande Révolution, elle n'en garde que des ruines. Mais dans ces lieux bénis Dieu est toujours aimé, et S. Vincent-Ferrier y continuera sa prédication par son souvenir et son patronage.

Les Noces d'argent du « Noël ». — Aujourd'hui 8 Avril, commence, à Paris, la semaine de fêtes jubilaires destinées à commémorer la fondation, il y a vingt-cinq ans, du groupement de pieuses jeunes filles qui, presque dès le début, s'est appelé « Le Noël ». Avec une rapidité qui tient du prodige, l'Association s'est étendue, se ramifiant en de nouvelles Oeuvres successivement greffées sur le tronc primitif. Autour du « Noël », en effet, s'est créé un mouvement ardent et fécond de jeunesse : c'est tout un monde d'activité juvénile.

Voici d'abord « l'Union Noëlisme » qui compte plus de 20.000 membres ; « Bethléem », qui s'adresse à une catégorie spéciale de Noëlisme ; les « Amies de la Maison » qui sont les jeunes mariées.

Plusieurs publications, splendidement présentées comme composition littéraire et illustration artistique, constituent autant de liens entre les diverses adhérentes : « Le Noël » proprement dit s'adresse aux 480 comités répandus par toute la France. « L'Etoile Noëlisme », premier sourire du groupement, est l'organe des « Cadettes ». Puis, grâce au Noël et à l'Etoile, un illustré populaire a pu être lancé, qui est certainement le « roi » de tous les fascicules similaires créés aujourd'hui pour les enfants : l'*Echo du Noël*.

Enfin la Maison, complément du Noël, continue la mission de celui-ci auprès de ses lectrices devenues épouses, mères et maitresses de maison. (A ce propos, disons que M. Féron-Vrau offre la Croix quotidienne, pendant trois mois, aux nouveaux mariés Noëlisme qui en font la demande.)

L'activité Noëlisme, écrit encore la Croix, s'est manifestée en des œuvres charitables d'une réelle importance. Au cours de la dernière guerre, par exemple, plus d'un million a été distribué, surtout en faveur des enfants et des orphelins.

Actuellement, les efforts du groupement vont surtout aux écoles chrétiennes et aux Oeuvres de vocations sacerdotales. Le diocèse de Quimper est aussi bénéficiaire de ce mouvement de charité qui

met à la disposition de NN. SS. les Evêques, pour leurs grands et petits Séminaires, des bourses constituant un total annuel d'environ 50 000 francs. De même « L'Adoption Familiale et Scolaire des Orphelins de la Guerre » a encore offert comme l'an dernier, à Monseigneur, un « Œuf de Pâques », (200 francs recueillis dans les souscriptions noëlistes), pour les écoles du diocèse.

Ces publications diverses, ces groupements et associations, ce rayonnement charitable, tout cela, c'est « l'Œuvre du Noël », belle moisson germée dans le champ de la Bonne Presse, à l'ombre de la Croix.

Aussi nous réjouissons-nous du jubilé noëliste et félicitons-nous le Noël de célébrer magnifiquement ses noces d'argent.

Les fêtes jubilaires solennellement commencées à Montmartre sous la présidence de Mgr Roland-Gosselin, auxiliaire de Son Eminence, le cardinal Amette, se poursuivront toute une semaine. Une grande vente de charité à laquelle participent tous les comités de France, permettra de centraliser des ressources qui seront destinées aux vocations sacerdotales, au Denier de Saint-Pierre (et offertes au Pape lors du pèlerinage à Rome) ; à d'autres Œuvres enfin à déterminer plus tard.

Les trois journées de Congrès, 12, 13 et 14 Avril, seront présidées par S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons qui, chaque jour, célébrera la sainte messe et fera une allocution. Ces allocutions ainsi que les conférences de l'éloquent prélat, seront soigneusement recueillies et publiées.

Le lundi 12, les travaux du Congrès porteront sur la vie de piété et la liturgie.

Le mardi sera consacré à la vie intellectuelle.

Dans la troisième journée on étudiera la vie de zèle et d'apostolat, et les œuvres sociales.

Le jeudi, 15 Avril, clôture du Congrès à Notre-Dame. S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, a bien voulu accepter de présider cette dernière solennité.

A l'occasion de ces fêtes du jubilé, Notre Saint Père le Pape a accordé à l'« Œuvre du Noël » de très précieuses faveurs. Par un Bref du 28 Janvier 1920, Sa Sainteté, faisant l'éloge du mouvement de piété qui anime le groupement, a daigné accorder : 1° une *indulgence plénière*, à l'occasion du jubilé du « Noël » ; 2° une *indulgence plénière* à perpétuité, le 25 Décembre, à toutes les jeunes filles associées de « l'Union Noëliste » ; enfin, 3° une autre *indulgence plénière*, le 25 de chaque mois, au groupe, un peu ignoré jusqu'ici mais existant depuis une dizaine d'années, des Noëlistes qui, tendant à la vie religieuse, sont retenues encore dans le monde par des raisons de famille, de santé ou autres ; et de celles qui, n'ayant pas l'attrait du couvent, veulent appartenir à Notre Seigneur et le servir, surtout par le dévouement aux œuvres d'éducation de l'enfance et de vocations sacerdotales. Ce groupe s'est placé sous le patronage de Jésus-Naissant et s'appelle *Bethléem* ;

ses membres n'ont aucun autre lien que la prière et la charité. On les invite à faire isolément une récollection mensuelle le 25 de chaque mois, en mémoire de la Nativité du Sauveur, et, pour cet exercice pieux, Sa Sainteté a concédé une indulgence plénière.

Terminons en disant que plusieurs congressistes représenteront, aux fêtes du jubilé, le diocèse de Quimper qui, à l'heure actuelle, compte sept comités constitués (et un, Pont-l'Abbé, en formation) : Brest, Carhaix, Concarneau, Lesneven, Morlaix, Quimper et Saint-Pol de Léon. Puisse la bénédiction que « le Noël », à l'occasion de ses noces d'argent, sollicite de Monseigneur et des autres évêques de France, être pour l'œuvre entière et ses groupes provinciaux, un gage d'accroissement et de sainte prospérité !

Le Pèlerinage national des Agriculteurs à Montmartre. — Le pèlerinage national des Agriculteurs au Sacré-Cœur de Montmartre aura lieu le dimanche 30 Mai prochain.

C'est donc en ce jour du 30 Mai que sera accompli le vœu contracté par les fondateurs de l'Union Catholique de la France Agricole qui s'engagèrent à consacrer au Sacré Cœur de Jésus, dans un élan de foi et de reconnaissance, la terre de France, les familles attachées à cette terre et la profession agricole tout entière.

Pour que ce grand acte d'imploration et d'action de grâce puisse revêtir toute sa signification, répondre à son caractère de manifestation vraiment nationale, il est nécessaire que les représentants de toutes les régions de notre chère patrie soient, ce jour-là, groupés au pied du Sacré Cœur.

Donc que chaque diocèse ait la fierté d'entendre à l'appel de son nom, le 30 Mai, quelques-uns des siens répondre présents :

Présents pour l'hommage de l'action de grâce après la victoire,

Présents pour la consécration solennelle de l'Agriculture française au Sacré Cœur.

Présents pour la grande œuvre de reconstitution nationale par le Christ qui toujours aime les Français.

ROME. — Le jugement du Saint-Office sur les « faits de Loublande ». — Les *Acta* publient un décret du Saint-Siège concernant les faits de Loublande. Il y est dit que, après avoir entendu le rapport sur les prétendues visions, révélations et prophéties, etc., qui sont divulguées sous cette appellation : « les faits de Loublande », et qu'après avoir recueilli les conclusions proposées par les consultants, les cardinaux, membres du Saint-Office, réunis en assemblée générale, le mercredi 10 Mars 1920, ont formulé leur décision de la façon suivante : « Toutes choses ayant été mûrement pesées, la Congrégation déclare que les prétendues visions, révélations, prophéties, etc., qu'on a coutume de désigner sous l'appellation : « les faits de Loublande », ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne furent et ne peuvent point être approuvés. »

Le lendemain, jeudi 14 Mars, le Souverain Pontife, dans une audience régulière accordée à un prélat du Saint-Office, a approuvé et confirmé la décision formulée par les cardinaux membres du Saint-Office et ordonné qu'elle soit publiée dans les *Acta Apostolicae Sedis*. Le décret publié porte la date du 12 Mars 1920.

Secours aux enfants nécessiteux des écoles libres.

— Voici, à propos de cette question qui intéresse beaucoup de nos lecteurs, une réponse ministérielle insérée au *Journal Officiel* du 17 Mars dernier.

M. Dubois de la Sablonnière, député, demande à M. le Ministre de l'Intérieur : 1° si un conseil municipal peut décider que tous les enfants de la commune, élèves des écoles primaires publiques ou privées, recevront gratuitement les fournitures scolaires ; 2° si l'approbation préfectorale peut être refusée à la délibération votant le crédit nécessaire à l'exécution de cette décision. (*Question du 4 Mars 1920.*)

Réponse. — D'après la jurisprudence des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, confirmée par des arrêts du Conseil d'Etat, les conseils municipaux peuvent valablement voter des crédits destinés à l'attribution de fournitures scolaires aux élèves indigents de la commune, à la condition qu'aucune distinction ne soit établie entre les élèves des écoles privées et ceux des écoles publiques : dans ce cas, en effet, les crédits dont il s'agit n'ont pas le caractère d'une subvention détournée aux écoles privées.

EN SOUSCRIPTION :

TRENTE ANNÉES DE LUTTES CONTRE VOLTAIRE ET LES ENCYCLOPÉDISTES ÉLIE FRÉRON (1718-1776).

« Mon attachement à la Religion et aux lois de ma Patrie, mon respect pour la vérité, le courage de la dire, toutes les fois surtout qu'il s'agit d'objets importants : voilà mes seuls guides et, pour ainsi dire, mes uniques protecteurs dans la carrière que je cours. Si tout cela n'est qu'un vain titre aux yeux de la plupart de mes contemporains, peut-être me tiendra-t-il lieu de quelque recommandation auprès du petit nombre d'entre eux qui pensent sainement. »

FRÉRON, *Année littér.*, 1770.

Le volume 12 francs. On souscrit à Quimper, chez l'auteur, 3, place Saint-Mathieu, et chez MM. Le Goaziou, Guivarc'h et Le Guennec, libraires.

Bibliographie Bretonne.

MIZ MARI AN ENE DEVOT de M. l'abbé MADec, ancien recteur de Saint-Ségat, n'a, pour ainsi dire, plus besoin de réclame, pour s'imposer à l'attention des pasteurs de paroisse au moment où ils ont

à faire choix d'un livre à la fois instructif, édifiant et intéressant pour les prochaines réunions du mois de Marie. L'auteur, on le sait, a été honoré d'une lettre élogieuse de Monseigneur. Son livre, qui a déjà fait beaucoup de bien, ne peut, mieux connu, qu'éclairer et fortifier la dévotion des fidèles pour la Reine des cieux.

Extrait du Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans (30 Mars 1920).

Le Cycle des Assemblées générales des Actionnaires des grandes Compagnies de Chemins de fer vient de s'ouvrir par l'Assemblée du P. O. qui s'est tenue le 30 Mars. A l'heure où le pays s'inquiète, à si juste titre, de la crise des transports et de ses conséquences, il est intéressant de lui indiquer ce qui peut l'intéresser dans le rapport du réseau d'Orléans.

Matériel roulant. — Une question qui le préoccupe au plus haut point, c'est celle des locomotives et des wagons. Il se demande si les Compagnies ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour se procurer du matériel en quantité suffisante. Voici ce que répond le P. O.

Depuis la fin de la guerre, la Compagnie a commandé ou acheté d'occasion 345 locomotives, 545 voitures, 11.542 fourgons et wagons divers, soit une dépense de 260 millions, sans tenir compte des répercussions que l'application de la loi de 8 heures pourra avoir sur le prix des commandes en cours.

Sur ces achats, la Compagnie avait reçu, au 1^{er} Janvier 1920, 220 locomotives, 9 voitures, 8.111 wagons divers.

Mais la loi de 8 heures oblige les Compagnies à augmenter encore l'effectif du parc des locomotives. Dès à présent, la Compagnie P. O. envisage la construction de 600 nouvelles machines qui devraient être livrées en 1921. Elle a en outre demandé au Ministère des Travaux Publics la cession de 115 locomotives qu'il a commandées pour son compte soit en France, soit en Amérique. D'autre part, indépendamment du matériel détruit ou pris par l'ennemi, matériel dont elle a demandé le remplacement, elle s'est portée acquéreur de 255 locomotives, 1.042 voitures et fourgons et 4.024 wagons livrés par l'Allemagne selon les conditions de l'armistice.

Enfin, parmi le matériel américain cédé à la France et actuellement en cours de répartition entre les réseaux, il a été attribué à la Compagnie jusqu'à présent 290 locomotives, 4.000 wagons de 30 tonnes de capacité, 218 wagons réservoirs, 690 wagons frigorifiques et 103 wagons spéciaux. Ce matériel, dont la valeur atteindra 135 millions de francs environ, est en cours de livraison.

En résumé, par rapport au parc d'avant-guerre, la Compagnie a, actuellement acquis ou commandé un supplément de 790 locomotives, 1.847 voitures de voyageurs et fourgons, et 20.317 wagons dont 5.000 de très grande capacité. C'est un immense effort pour proportionner le matériel au développement du trafic et aux sujétions nouvelles.

Economies à réaliser sur le charbon. — La Compagnie projette d'électrifier plus du tiers de son réseau. Le projet est prêt. Par ailleurs l'application de la chauffe au mazout a été envisagée pour un certain nombre de locomotives. Les premières machines vont être équipées.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LE LIVRE DE JÉRÉMIE, traduction et commentaire par le P. ALBERT CONDAMIN, de la Compagnie de Jésus ; in-8° de XLV-380 pp. Paris, 1920, Lecoq, Gabalda. Fait partie de la collection des *Etudes bibliques*.

Tous les amis de la Bible salueront avec joie l'apparition de cette étude magistrale. Digne continuation du *Livre d'Isaïe* qui l'a précédée de quinze

ans (Paris, 1905, Lecoq), c'est une œuvre faite de main d'ouvrier. Familiarisé de longue date avec les textes bibliques, l'auteur, plus que tout autre, est qualifié pour traiter de tels sujets.

La *Préface* indique l'esprit du travail et en marque le caractère apologetique. Une critique de mauvais aloi y est dénoncée, celle qui abuse du bistouri de la dissection et « supprime le mal en supprimant largement toute la région malade ».

En cinq chapitres fort substantiels, l'*Introduction* nous présente Jérémie et son temps, l'ordre chronologique de ses prophéties, les rapports du texte hébreu massorétique et de la version des LXX, la théologie de Jérémie, la composition du Livre, poésie et prose. Et dans cette dernière section l'auteur ne manque pas de souligner « l'utilité pour l'exégèse » d'une exacte restitution des strophes.

La traduction du texte sacré est toujours fidèle sans cesser d'être élégante. Dans les parties poétiques de l'ouvrage, elle apparaît aussi comme une œuvre d'art. L'organisation et l'arrangement des strophes nous révèlent dans les poèmes exquis du prophète autant de hiérarchies harmonieuses et vivantes, qui laissent le lecteur sur une impression émouvante de beauté.

Bien que le texte ainsi présenté soit une véritable analyse logique et vaille un commentaire, l'auteur y a joint de copieuses notes d'ordre exégétique, doctrinal, littéraire et historique. Je signale notamment aux théologiens la solution heureuse de la difficulté tirée des imprécations de la Bible : « La Loi nouvelle est le règne de la charité ; l'ancienne Loi mettait au premier plan l'idée de justice ; elle contenait la peine du talion » (p. 145).

Le *Livre de Jérémie* est une œuvre de science, d'art, et de piété qui rendra les plus grands services aux exégètes comme aux théologiens, et remplira d'édification tous ceux qui se donneront le bonheur de le lire. H. P.

IL EST TEMPS ENCORE. Oui, il est temps encore de s'abonner à « *Lourdes-Lectures* », ce *Prêt-Revues* — *Prêt-Livres* qui rend tant de services aux amateurs de lectures. Pour entrer dans les nouveaux roulements qui s'organisent à partir du 1^{er} Avril, écrire de suite à la Direction, 6, rue de Langelle, Lourdes. *Beaucoup de Revues pour peu d'argent* ; très appréciée par ce temps de vie chère.

Les Apparitions de Lourdes. — Cette plaquette illustrée reproduit textuellement le mandement de Mgr Laurence, évêque de Tarbes, autorisant, en 1862, le culte de « N.-D. de la Grotte de Lourdes ». — Publications Optima, Tarbes (adresse suffisante). 6 exempl., franco, 1 fr. 60. Paiement d'avance : timbres ou mandat.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Tél. : 1.13.



Paul CHAMBON, fondeur de cloches
à CHALETTE (Loiret)
répare également avec garantie de solidité et tonalité
les cloches fêlées. — Nombreuses références du Finistère.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Avril. — 2^e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
Lundi, 19. — De la fête. Blanc.
Mardi, 20. — De la fête. Blanc.
Mercredi, 21. — Solennité de S. Joseph, Epoux de la B. V. Marie, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.
Jeudi, 22. — SS. Soter et Caius, papes, martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 23. — S. Georges, martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 25. — S. Marc, évangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Porspoder.	du 18 au 22 Avril.
Saint-Coultz.	du 23 au 24 —
Bannalec.	du 25 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I, Pour la cathédrale de Reims. — Monseigneur a reçu la lettre et la note suivantes :

ARCHEVÊCHÉ
DE REIMS

Reims, le 19 Février 1920.

MONSEIGNEUR,

Un groupe important d'amis de la France s'est formé au Danemark dans le but « de convier le monde à participer à la restauration de la Cathédrale de Reims, dont le rétablissement serait comme le symbole visible de la victoire du Droit et de la Civilisation ».

Afin de donner à tous l'occasion de verser leur obole à cette œuvre de piété et de justice, ce Comité Danois a adopté l'idée de créer un *Timbre de la Paix* (ou *Timbre de Reims*) qui serait

mis en vente dans tous les pays alliés et neutres, pour être employé par ceux qui le voudraient bien à toute correspondance.

M. BERNHOFT, Ministre du Danemark à Paris, et M. le Général SAUTEREAU DU PART sont venus me faire visite à Reims et m'entretenir de l'œuvre, qui est approuvée par le Gouvernement français. Ils se proposent de se mettre prochainement en relation avec tous les membres de l'Épiscopat, pour leur en expliquer l'organisation et le fonctionnement, et leur demander leur concours et celui de leur clergé.

Mais, avant de le faire, ils m'ont prié d'écrire à NN. SS. les Evêques pour les assurer du caractère sérieux, désintéressé et digne de confiance de l'entreprise. C'est pour satisfaire à leur désir que j'ai l'honneur d'adresser à VOTRE GRANDEUR la présente lettre, à laquelle je joins une copie de la notice explicative, rédigée par les soins de M. le Ministre BERNHOFT et de M. le Général SAUTEREAU DU PART.

D'ardentes sympathies se sont affirmées de toutes parts pendant la guerre pour la Cathédrale de Reims, à cause de sa beauté, de ses malheurs et des grands souvenirs qui s'incarnent en elle : nous souhaitons vivement que ces sympathies se traduisent par une réponse à l'appel de nos amis, en rapport avec l'importance du but à atteindre.

Mais c'est à la France que revient de droit la première place dans l'œuvre de restauration de son Sanctuaire national : nous ne doutons pas qu'elle ne veuille y contribuer par un concours digne d'elle.

Veuillez agréer, MONSEIGNEUR, l'assurance de mes plus respectueux sentiments.

† L. J. Card. LUÇON, Archevêque de Reims.

NOTE

L'Œuvre du Timbre de la Paix pour la restauration de la Cathédrale de Reims s'organise, à l'instigation du Danemark, dans le monde entier. Trente-huit Etats, alliés ou neutres, y ont adhéré ; et, dans chacun d'eux, un Comité national s'est constitué pour son fonctionnement.

Son objet effectif, la restauration de la Cathédrale de Reims, répond à l'idée d'une manifestation grandiose, universelle : de protestation contre les procédés barbares des armées allemandes ; d'admiration pour la culture latine et les monuments du passé.

Faisant appel partout à la générosité de tous, elle recueillera des fonds par la vente d'un Timbre spécial, à employer (pendant une période qui sera déterminée ultérieurement) dans la correspondance postale, en sus du timbre officiel. Le produit de cette vente, en tout pays, sera remis au Gouvernement français, pour être consacré à la restauration de la Cathédrale de Reims.

En France, sous le Patronage d'honneur des plus hautes

personnalités et de S. E. le Ministre de Danemark, le Comité d'Action se compose de :

Monsieur Emile SÉNART, Membre de l'Institut, *Président* ;
Madame la Marquise DE POLIGNAC, née POMMERY ;
Monsieur le Colonel SADI-CARNOT ;
Monsieur DUVAL-FLEURY, Directeur d'Assurances ;
Monsieur LIND, industriel ;
Monsieur l'Abbé FAIVRE ;
Monsieur le Général SAUTEREAU DU PART, *Secrétaire Général*.

II. — M. Billant, recteur de Rumengol, est autorisé à porter la mosette des doyens.

III. *Quête des Rameaux (suite).* — Saint-Coulitz, Hanvec, Mahalon, Saint-Nic, Guiler-Plogastel, Spézet, Rédéné, Gouesnou, Guipronvel, Lanriec, Pleyben, Lanildut, Tréboul, Plomeur, Ploudiry, Tréflévénez, La Martyre, Penhars, Loperhet, Locunolé, Mellac, Pont-Croix, Guilers-Brest, Landeleau, Lannéanou, Le Faou, Lambert, Elliant, Fouesnant, Saint-Yvi, Tréouergat, Le Trévoux, Plouédern, Plouvorn, Brasparts, Quimerc'h, Plomelin, Guengat, Bohars, Saint-Pol de Léon, Saint-Hernin, Brèles, Kerbonne.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	Matin.	Soir.
Jéudi, 15.....	Briec.....	Landrévarzec.
Vendredi, 16.....	Langolen.....	Landudal.
Samedi, 17.....	Ergué-Armel.....	Ergué-Gabéric.
Dimanche, 18.....	Kerfeunteun.....	Penhars.
Lundi, 19.....	Plomelin.....	Pluguffan.
Mardi, 20.....	Plogonnec.....	Guengat.
Mercredi, 21.....	Plonéis. — Gourlizon.	
Jéudi, 22.....	Douarnenez.....	Douarnenez.
Vendredi, 23.....	Poullan.....	Tréboul.
Samedi, 24.....	Ploaré. — Le Juch.....	Pouldavid.

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur l'Evêque à partir du mardi 20, jusqu'à la fin de la semaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 18 Avril* : Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement et chant du *Te Deum* pour la clôture du temps pascal.

Jéudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e dimanche après Pâques (18 Avril)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures grand'messe et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Préface de S. Joseph. — La *Semaine religieuse* du 27 Juin 1919 a donné, p. 325, la nouvelle Préface qui doit se dire à la fête de S. Joseph le 19 Mars, à la solennité du même Saint le mercredi qui suit le second dimanche après Pâques et pendant l'Octave. On doit la dire aussi aux Messes votives de S. Joseph, en remplaçant : « *Et te in Festivitate* » par : « *Et te in Veneratione* ».

En voici le texte, de peur que quelques confrères n'aient pas songé à se munir, chez les libraires catholiques, des feuilles détachées qui en donnent et le texte et le chant :

Vere dignum et justum est, æquum et salutare nos tibi semper et oblique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : Et te in Festivitate beati Joseph debitis magnificare præconis, benedicere et prædicare. Qui ut vir justus, a te Deiparæ Virgini Sponsus est datus : et fidelis servus ac prudens, super Familiam tuam est constitutus : ut Unigenitum tuum, Sancti Spiritus obumbratione conceptum, paterna vice custodiret. Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates. Cœli, cœlorumque Virtutes, ac beata Seraphim, sociâ exultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplicii confessione dicentes.

C'est donc cette Préface spéciale de S. Joseph qu'il faut dire les 21, 22, 23, 24, 26, 27 et 28 Avril ; c'est elle encore qu'il faut réciter le 25 si l'on fait la Solennité de S. Joseph, à toutes les messes qui se diraient ou se chanteraient de cette solennité. Mais si l'on dit ou chante la Messe de S. Marc, c'est la Préface des Apôtres qu'il faudra dire ; quant à la Messe de la Procession ou stationale, elle requiert la Préface du Temps pascal sur le ton ferial.

Missions. — Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* les missions de Guipavas et de Plomodiern.

GUIPAVAS. Du 18 Avril au 1^{er} Mai, mission des grandes personnes. Président de la 1^{re} semaine, M. Queinnec, chanoine titulaire. Président de la 2^e semaine, M. Talabardon, curé de Plouguerneau. Du 3 au 8 Mai, mission des enfants. Président, M. Chapalain, recteur de Bodilis.

PLOMODIERN. Du 18 au 23 Avril, mission des enfants. Président, M. Blouet, recteur de Mahalon.

Du 25 Avril au 1^{er} Mai, 1^{re} semaine pour les grandes personnes. Président, M. le Curé de Crozon. Du 2 au 8 Mai, 2^e semaine. Président, M. le Curé de Plouguerneau.

Pèlerinage de Rome. — Toutes les personnes se rendant à Rome pour prendre part aux fêtes de canonisation qui auront lieu au mois de Mai, sont priées de se faire connaître à M. Hertzog, procureur général de Saint-Sulpice, 113, via Quattro Fontane, Roma, 5, en indiquant leurs nom et prénoms et le diocèse auquel elles appartiennent. Elles recevront ainsi, avant leur départ, une carte pour les diverses cérémonies.

Récollections sacerdotales. — Brest, le mardi 20 Avril ; Saint-Renan, le 21 ; Ploudalmézeau, le 22 ; Plabennec, le 23.

Directeur des exercices, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Programme de chacune de ces journées : de 10 h. à 11 h., adoration, commencée par la récitation en commun des Petites Heures, continuée par une méditation prêchée ; à 11 h. 45, examen particulier, suivi du repas avec lectures pieuses ; — à 13 h. 30, vêpres et complies, chapelet ; à 14 h. 30, instruction, préparation à la mort, consécration sacerdotale au Sacré Cœur de Jésus.

Réunion des Chefs de Famille du Léon à Landerneau. — Le Bureau de la Fédération de l'A. C. F. devant se réunir le 25 Avril, à Landerneau, se propose d'entretenir à cette occasion les délégués des Associations du Léon qui n'ont pas pu venir le 14 Mars, à Quimper, des décisions qui y ont été prises, et d'étudier avec eux les moyens pratiques d'exécution dans toutes les communes.

La réunion se tiendra au Patronage, à 13 h. 30.

Monseigneur approuve et bénit cette réunion, à laquelle les Confirmations l'empêchent d'assister.

QUIMPER. — Les Noces de diamant d'une Religieuse. — Jeudi 8 Avril (pour la première fois dans les annales de la Congrégation), la communauté de l'Adoration perpétuelle de Quimper a célébré le soixantième anniversaire de l'entrée en religion de Mlle Amélie Le Fort, fille d'un capitaine au long-cours de Saint-Servan, devenue, au jour de sa profession, Mère Saint-Jean-Baptiste. Empêchée il y a deux ans, en raison de la guerre, la cérémonie a revêtu, en son atmosphère de pieuse intimité, un caractère de solennité doucement joyeuse.

Aux témoignages de filiale reconnaissance des anciennes enfants élevées dans les Maisons de Brest et de Quimper, aux marques d'affectueuse vénération des Religieuses, s'est joint le tribut de respectueuse sympathie du clergé paroissial, des Pères de la Compagnie de Jésus, et des nombreux amis de la Congrégation. Autant d'hommages, bien dus d'ailleurs, à la perfection d'une longue vie toute consacrée à Dieu et au prochain.

Supérieure locale à Brest pendant douze ans, supérieure générale durant une autre période de six ans, sans compter trente années passées dans les importantes et délicates fonctions de Maîtresse générale, Mère Saint-Jean-Baptiste compte au premier rang des ouvrières de vertu et de dévouement qui sont la force et l'honneur d'un établissement.

Nièce du fondateur, le saint chanoine Langrez, elle lui dut, aux débuts de 1858, l'opportunité d'une intervention qui leva toutes les difficultés qu'aurait volontiers opposées l'amour maternel à un départ immédiat pour le couvent. Que de fois, par la suite, et maintenant encore du haut du Ciel, le bon Père a-t-il dû se trou-

ver heureux de cette recrue que Saint-Servan fournissait à Quimper, et combien elle-même ne doit-elle pas à Dieu de gratitude pour cette vocation privilégiée qui a été son partage ! C'est ce qu'après l'évangile de la messe chantée par M. l'abbé Salaün, le dévoué aumônier de la maison de Brest, a fait entendre M. le chanoine Gadon, vicaire général, supérieur des Religieuses de l'Adoration perpétuelle, qui daigna honorer de sa présence et de sa parole, les cérémonies de la fête jubilaire. Devant la vénérable Religieuse placée, comme au jour de sa profession, tout au haut de la nef, entre la Rév. Mère Générale et la Maîtresse des Novices, M. le chanoine Gadon, épanchant tout à la fois son cœur et son esprit surnaturel, a retracé à grands traits, la longue carrière d'adoratrice et d'éducatrice inaugurée, il y a soixante-deux ans, et a montré quelle profusion de faveurs célestes et de prédilections divines s'est par là ajoutée aux grâces antérieures du baptême et de la première communion où déjà le Maître avait murmuré aux oreilles de sa future épouse un discret « *veni, sequere me : viens et suis-moi* ».

Longue carrière, disons-nous, mais que n'est point venue clore l'heure de la retraite. Toujours robuste, toujours allègre en ses 81 ans, Mère Saint-Jean-Baptiste continue à servir dans son activité utile le Dieu qui lui épargne les infirmités et lui laisse ses forces. L'adoration nocturne, le lever matinal à 4 h. 1/2, l'assiduité ponctuelle aux travaux et exercices, rien n'est abandonné de ce qui est le train ordinaire de la maison. Quel meilleur stimulant pour tous que cette vaillante ardeur ignorante des adoucissements et des dérogations, ou encore que cette simplicité d'âme qui n'a point cessé de se plier avec tant d'esprit de foi aux plus minimes prescriptions de l'obéissance et de la règle. De telles vies ont une valeur d'exemple et ainsi, autant que par leur longueur même, elles amènent comme naturellement sur nos lèvres les *Alleluias*, et le *Te Deum*, digne finale d'une fête de tout point belle et reconfortante.

Dans l'après-midi, une séance récréative où se distinguèrent les enfants, chanteuses et actrices, permit aussi d'exprimer en mode plus libre et par la voix d'un bouquet symbolique, roses, pâquerettes et lys, la joie, les souhaits et les remerciements de tous. Que Dieu garde à la vénérée jubilaire santé et force pour continuer à le glorifier par l'adoration de l'Hostie et pour édifier encore le prochain ! C'est ce que demande pour elle dans l'unanimité d'une prière fervente, toute la communauté.

CHATEAULIN. — Retraite pascalle. — Le P. Branquet, religieux eudiste, originaire du diocèse, a donné, le soir, pendant la Semaine Sainte, une série de claires et chaudes instructions ; leur objet fut surtout de faire mieux connaître l'amour ardent de Jésus pour les hommes, ses frères, la beauté et la grandeur du chrétien qu'une foi agissante unit à son divin Maître, les moyens essentiels d'assurer, malgré d'inévitables misères, la fidélité de nos personnes à son aimable service.

La très vivante et tout apostolique parole de l'ancien aumônier militaire, à la valeur et au zèle si connus, est particulièrement allée droit au cœur des hommes. Le Père ne se défendait d'ailleurs pas de s'adresser à eux avec une prédilection marquée. Aussi les vit-on se presser de plus en plus attentifs et de plus en plus nombreux au pied de sa chaire. Les trois derniers jours de la retraite, ils formaient bien à peu près la moitié de l'auditoire, qui, déjà le mercredi, remplissait l'église jusque sous les orgues.

Le passage du pieux et sympathique missionnaire aura beaucoup contribué au renouveau de vie chrétienne qui s'est manifesté de façon bien sensible et consolante, à Châteaulin, pendant ce temps pascal.

L'émotion produite dans l'assistance par les mots si obligeants de son fraternel adieu, le dimanche de Pâques, à la grand'messe, n'a point permis au P. Branquet de douter de la vive et affectueuse gratitude que son dévouement a su inspirer aux paroissiens. C'est de tout cœur qu'ils se sont unis à M. le Curé-Archiprêtre, quand il l'a si bien remercié en leur nom, au milieu du recueillement de toute l'église, en lui disant non adieu mais au revoir, à l'année prochaine.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Maison de retraite de Lesneven, le dimanche 2 Mai, et se terminera le samedi 8.

Les retraitantes sont priées d'apporter leur sucre.

On prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

Programme du Pèlerinage national et de l'Assemblée générale de l'Union Catholique de la France Agricole à Montmartre. — Samedi 29 Mai : 1^o A 3 heures, au Cercle catholique, 7, rue Saint-Vincent, séance d'études. (Méthodes d'organisation, action religieuse et sociale, relations avec les œuvres économiques.)

2^o A 5 heures, réunion des groupes diocésains. (Plusieurs salles seront mises à la disposition de nos amis des organisations diocésaines et régionales qui nous exprimeront le désir de tenir des réunions spéciales à leurs groupements.) Nous les prions de nous en avvertir à l'avance.

3^o A 7 heures, dîner en commun au Cercle catholique. (Le nombre des places étant restreint, prière de s'inscrire à l'avance.)

4^o A 9 heures, réunion des pèlerins à la Basilique, Adoration nocturne, Messe de minuit et procession.

Dimanche 30 Mai : 1^o A 7 heures, à la Basilique, messe de communion pour ceux de nos amis qui n'auront pu prendre part à l'Adoration nocturne.

2^o A 8 heures, au Cercle catholique, 7, rue Saint-Vincent, Assemblée générale de l'Union.

3^o A 9 h. 1/2, grand'messe solennelle, allocution de M. le chanoine Collin, sénateur de la Moselle.

Consécration solennelle de la France agricole au Sacré Cœur.

Un déjeuner en commun sera servi à l'issue de la grand'messe au Cercle catholique, rue Saint-Vincent. Le nombre des places étant très restreint, les premiers adhérents pourront seuls être assurés d'y prendre part.

Monseigneur l'Evêque espère que bon nombre de nos propriétaires ruraux et cultivateurs pourront prendre part à ce pèlerinage comme représentants de l'Agriculture Française à la Basilique du Vœu National.

Pour unir tous nos agriculteurs du diocèse à ce grand acte d'hommage au Sacré Cœur, Sa Grandeur exhorte vivement MM. les Curés et Recteurs à préparer, ce jour-là, une communion générale des hommes, et à les grouper, à l'issue des vêpres, devant le Saint-Sacrement exposé, pour prononcer ensemble l'acte de consécration au Sacré Cœur.

Examen de conscience du vendeur et de l'acheteur par ce temps de vie chère : 1° Ai-je gardé, en ces temps troublés, une notion exacte du juste et de l'injuste ?

2° Par exemple, je suis marchand, je sais à un sou près ce que me coûtent les objets que je vends, vais-je, sous le seul prétexte qu'ils se font rares, en majorer indéfiniment le prix ? Cette surélévation s'appellerait *un vol* et je ne dois pas oublier que le bien mal acquis ne profite jamais.

3° Je suis acheteur, au contraire, et j'ai affaire avec des marchands qui, contre toute probité, haussent scandaleusement les prix. Vais-je acheter, parce que ma fortune me le permet, à n'importe lequel de ces prix ? Non, certes. Dans l'intérêt commun, je saurai me priver, surtout s'il ne s'agit pas d'objets de première nécessité. La grève des acheteurs s'impose quand sévit le vol à outrance.....

4° Enfin, j'ai des dettes et je pourrais les payer. Mais une loi mal faite, qui favorise les uns au détriment des autres, me fournit une échappatoire, vais-je en profiter ? Pas davantage, car je sais bien que la *légalité* n'est pas nécessairement la *loi morale*. Il n'y a plus de conscience, dit-on. Oui bien, mais c'est précisément aux chrétiens, c'est aux catholiques, c'est à moi en particulier, qu'il appartient d'en rétablir les droits. *Semaine religieuse de Chambéry.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — La reprise des relations — Suivant une déclaration de M. Millerand, les négociations entre le cardinal Gasparri et M. Doucet, interrompues pendant les fêtes de Pâques, ont été reprises et suivent un cours très favorable.

— La cause des martyrs de l'Ouganda et du vénérable Giamelli. — Dimanche matin a eu lieu la lecture solennelle du décret *De tuto* terminant la cause des martyrs de l'Ou-

ganda et du décret constatant l'héroïcité des vertus pratiquées par le vénérable Antoine-Marie Giamelli, évêque de Bubbio. L'évêque de Chiavari, diocèse dont était originaire le vénérable Giamelli, lut au Pape une adresse de remerciements.

Benoit XV répondit par un discours où, avec une rare précision des termes et avec une émouvante chaleur apostolique, il insista sur la vraie doctrine de l'Eglise touchant l'héroïcité des vertus, montrant avec saint Thomas que les vertus, pour être élevées au degré héroïque, ne changent point de nature, et que l'héroïcité se trouve surtout dans la manière dont elles sont pratiquées. Le Souverain Pontife en déduisit des conclusions sur l'accessibilité de la sainteté à tous, étant donné qu'elle est essentiellement la persévérance jusqu'à la mort, dans la fidélité parfaite à tous les devoirs d'état. Puis, en quelques traits impressionnants, l'auguste orateur dessina la physionomie du nouveau Vénérable, qui avait été séminariste modèle, curé apostolique, évêque admirablement courageux pour réformer les abus, vraiment héroïque toujours dans la pratique des vertus exigées par ses responsabilités grandissantes.

EVREUX. — Mort de Mgr Déchelette. — Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, est mort dans la nuit du 10 au 11 Avril. Né à Montmagny (Loire), le 25 Août 1848, sa carrière sacerdotale s'est déroulée surtout dans le diocèse de Lyon. Encore étudiant à Saint-Sulpice, il fut arrêté le 6 Avril 1871 comme otage. Tout de suite après son ordination, il fut attaché à l'administration épiscopale comme secrétaire puis comme vicaire général. Lorsque le cardinal Coullié, en 1906, eut besoin d'un auxiliaire, il fut choisi sans hésitation, tant il était reconnu comme le « pivot » de l'administration diocésaine. En 1913, il devint évêque d'Evreux, où il vint de rendre le dernier soupir, après avoir reçu saintement les derniers sacrements.

Mgr Renou, ancien archevêque de Tours. — Les obsèques de Mgr Renou, décédé le 1^{er} Mars, au monastère bénédictin d'Encalcat, diocèse d'Albi, où il s'était retiré en 1913, ont été célébrées solennellement à Tours, le mardi 16 Mars, en présence des évêques de la province ecclésiastique dont le diocèse de Nantes fait partie. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, prononça l'éloge funèbre du vénéré défunt, à qui il appliqua ces paroles de saint Paul, qu'il prit pour texte : « Il fut l'homme de Dieu et l'homme de tous ».

L'archevêque d'Alger devient administrateur de Carthage. — La *Semaine religieuse* d'Alger annonce que le

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

Souverain Pontife Benoît XV, par décret de la Congrégation consistoriale, en date du 16 Février 1920, vient de nommer Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Carthage, afin de permettre au vénérable primate d'Afrique, Mgr Combes, de goûter un repos bien mérité après ses trente-neuf années de fécond épiscopat.

Mgr Combes conserve le titre, les honneurs et privilèges d'archevêque de Carthage.

Le diocèse d'Alger ne perd donc pas son archevêque si aimé de tous ses diocésains.

Lourdes. — Le docteur Marchand, qui vient d'être nommé président du Bureau des Constatations médicales à Lourdes, en remplacement du très regretté docteur Boissarie, docteur en médecine de la Faculté de Paris, major de première classe en retraite, est très connu à Lourdes, où chaque année, depuis 1913, il suivait avec intérêt les guérisons miraculeuses ; son « carnet » fut publié en 1913 dans l'*Avenir du Loir-et-Cher*. Aux dernières réunions des miraculés à Paris (1913 et 1916), il avait bien voulu, chaque fois, se charger d'un rapport sur une guérison, et ses travaux avaient toujours été très remarquables.

Extrait du Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans (30 Mars 1920). (Suite.)

Crise des transports. — Le rapport entre ensuite dans l'examen des principales causes de la crise des transports, qui sont la pénurie de matériel roulant et la journée de huit heures.

L'insuffisance du nombre des wagons pouvant être mis à la disposition du public est due à l'importance des transports destinés aux régions libérées et aux troupes d'occupation (1), ce qui modifie complètement les conditions du trafic, augmente la longueur des parcours, les retards au déchargement et, par suite, la durée d'évolution du matériel.

« D'autre part, la journée de 8 heures, hâtivement appliquée aux chemins de fer, dans le courant de l'année dernière, a nécessité une brusque augmentation du personnel de plus de 30 %, et introduit ainsi dans tous les emplois une très forte proportion d'agents inexpérimentés. Cette situation a eu une répercussion profonde sur l'exécution du service, en multipliant les erreurs et les avaries de route, et en réduisant le rendement au point de ne pouvoir assurer le même nombre de trains que précédemment avec un personnel très supérieur en nombre. On peut espérer que les conséquences préjudiciables au commerce et à l'industrie s'atténueront au fur et à mesure de la formation du personnel, mais elles ne disparaîtront complètement que lorsqu'on aura pu, en outre, se procurer des locomotives supplémentaires, agrandir les dépôts qui les contiennent, le tout au prix d'énormes dépenses pour la Compagnie ».

Le déficit et l'augmentation des dépenses. — Ces dépenses sont en effet énormes et le rapport aborde ce point douloureux de la gestion de

(1) Ces transports ont nécessité l'emploi de 1.115.000 wagons et la mise en marche de plus de 3.000 trains spéciaux, ce qui n'a pu se faire qu'au détriment du trafic commercial.

la Compagnie. Le déficit de l'année atteint près de 175 millions : « Déjà l'année passée, la Compagnie constatait avec une véritable inquiétude l'augmentation considérable de sa garantie d'intérêts qui avait atteint 77 millions 1/2 au lieu de 21 pour 1917. Le bond qu'elle a fait dans l'exercice suivant est bien plus grand puisqu'il atteint près de 100 millions. Les recettes ont cependant progressé dans une large mesure, puisque leur accroissement est de 190 millions (ou 37 %). Mais les dépenses ont augmenté de 281 millions (soit 64 %), indépendamment des charges du capital et du déficit des exploitations annexes ».

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Echo d'Afrique, organe de la Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions africaines, bulletin mensuel illustré, 16 pages in-8° ; via dell' Olmata, 16, Rome. — Abonnement annuel : 3 francs.

Sommaire du dernier numéro : Les troupiers du bon Dieu chez le Négus Mikael (suite). — A travers l'Afrique. — Le collège de l'Erythrée, à Rome. — Avis très important. — Petites nouvelles des missions. — Chronique de la Sodalité de S. Pierre Claver. — Illustrations : Mgr Dantin et ses missionnaires ; Maison centrale de la Sodalité, à Rome.

Cette revue publiée en huit langues et bénie par les Papes, se recommande d'elle-même aux âmes chrétiennes. Les premiers numéros subissent du retard, par suite des grèves d'Italie.

Vient de paraître : **Le Mystère de Jehanne d'Aro**, poème dramatique en 3 parties, par l'abbé GRAVIER, curé de Saint-Eloy-les-Mines (P. D. D.) Vendu au profit d'une église à construire à Saint-Eloy les Mines. Prix : 3 fr. 50.

On trouve cette brochure chez l'auteur : M. l'abbé Gravier, curé de Saint-Eloy-les-Mines (P. D. D.) ou à l'imprimerie Moderne, 15, rue du Port-Clermont, F.D.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

AVANT d'acheter Soutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**
Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 10 Avril 1920.* — Les événements qui se sont produits dans la Ruhr et l'attitude « scandaleuse » prise par le Gouvernement anglais (c'est le *Times* lui-même qui emploie cet adjectif) justifient les appréhensions que, depuis longtemps déjà, à cette même place, nous avons exposées sur la confiance que la France devait conserver sur le jeu de l'Allemagne et sur l'appui éventuel que nos alliés étaient susceptibles de nous prêter. Convaincue de ne devoir plus compter que sur elle-même, la France a fait ce qu'elle devait et dans son isolement elle a eu la joie réconfortante de voir le noble petit peuple Belge donner, en se plaçant à ses côtés, une élégante et dure leçon à nos lâcheurs d'après-guerre.

Les cours ont eu dans l'ensemble une tenue satisfaisante. Nos rentes se sont montrées fermes. Le 5 % nouveau est à 100,30, le Crédit National s'inscrit à 500.

Parmi les Banques Françaises, la Banque de Paris s'avance à 1.675, Union Parisienne en hausse à 1.495. Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie demandé à 855. La Société Générale gagne allègrement le cours de 774, justifiant les résultats fort brillants du dernier exercice. Dans la Rapport fait aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 30 Mars, le Conseil signale le large concours que cet Etablissement a donné à l'œuvre de la reconstitution nationale, aux grandes entreprises publiques et aux affaires privées ; la Société Générale a apporté plus de 4 milliards de francs de souscriptions aux Bons de la Défense Nationale, elle a pris une part de plus de 12,50 % du montant total de l'émission des Obligations du Crédit National et sa clientèle a souscrit plus du quart des actions de la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur.

Les résultats de l'exercice auraient été encore plus considérables, si l'accroissement des dépenses de personnel n'avaient absorbé la plus grande partie de la plus-value des bénéfices. Les divers postes du Bilan présentent une augmentation très importante. Le chiffre total a presque doublé par comparaison avec celui de l'exercice précédent. Sur le produit net de l'exercice, qui s'est élevé à 20 765.386 fr. 53, le Conseil propose de servir un dividende de 7 %, au lieu de 6 % l'année précédente, soit 17 fr. 50 par action, sous déduction des impôts, cette répartition laissant encore un solde disponible de près de 3 millions qui serait reporté à nouveau.

Au groupe de la navigation, les Messageries sont à 700. Cette Société procède en ce moment et jusqu'au 23 Avril à l'augmentation de son capital par l'émission de 120 000 actions ordinaires de 250 fr. offertes à ses actionnaires au prix de 400 fr., payables 200 fr. en souscrivant et 200 fr. à la répartition. Un droit de préférence irréductible est réservé aux actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes. Nul doute que le plus grand succès n'accueille cette émission.

Les Cargos Français, que l'ambiance générale et de grosses réalisations avaient ramenés en arrière après leur belle hausse récente, ont recommencé leur mouvement en avant bien influencés par le chiffre de 3 millions indiqué comme représentant les bénéfices d'exploitation des trois premiers mois de 1920. Le Rio s'avance à 2.285, Corocoro 99 après 107.

En affaires industrielles, Thomson est à 1.038, Stéarinerie Fournier 868, Electricité et Gaz du Nord 407, Energie Industrielle 184, Brasier a été demandé à 265 après 272. La Société aurait un carnet de commandes bien garni.

Les pétrolifères sont toujours recherchés. La Bakou notamment qui clôture à 3.400.

Le groupe du caoutchouc est soutenu sans plus, Financière 390, Padang 600.

La de Beers s'enlève au-dessus de 1.680 sur l'activité témoignée à Londres par le marché des diamants.

35^e ANNÉE.

Vendredi 23 Avril 1920.

N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Avril. — 3^e Dimanche après Pâques. S. Marc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 26. — SS. Clet et Marcellin, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 27. — De l'octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — Octave de S. Joseph. Double majeur. B'anc.

Jeudi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 30. — S^{te} Catherine de Sienna, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 2. — 4^e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Bannalec	du 25 au 30 Avril.
Touret'h	du 1 ^{er} au 2 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon pour annoncer la Canonisation de la B. Marguerite-Marie et de la B. Jeanne d'Aro et la Béatification de la V. Louise de Marillac.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

De très grandes fêtes, qui intéressent l'Eglise Catholique tout entière, mais surtout la France, vont être célébrées à Rome, du 9 au 16 Mai de la présente année,

pour la béatification de la Vénérable Louise de Marillac, et la Canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie et de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Le Pape Benoît XV, en honorant nos Saintes, donne à notre Patrie une nouvelle preuve de son affection pour la Fille aînée de l'Eglise. Souhaitons que le Parlement Français, appréciant enfin la bienveillance du Souverain Pontife et comprenant notre intérêt national, vote en temps opportun l'envoi au Vatican d'un ambassadeur qui puisse représenter officiellement la France à ces fêtes sans pareilles.

Vos Evêques y assisteront en grand nombre. Passionnés d'amour pour Dieu et pour leur grand Pays, ils savent qu'il faut faire remonter « au Christ qui aime les Francs » l'honneur de l'héroïsme chrétien sous toutes ses formes, et le mérite des victoires remportées dans les combats de la sainteté contre le péché comme dans les guerres pour la défense du droit et la sauvegarde des intérêts légitimes d'un peuple. Ils se rendront à Rome, l'âme pleine de reconnaissance pour le Dieu qui est admirable dans ses Saints, et qui, par son Sacré Cœur, a sauvé la France repentante et dévouée.

Nous apporterons ces sentiments dans notre pèlerinage à la Ville Eternelle, et nous sommes sûrs qu'ils seront partagés par les pèlerins de Cornouaille, de Léon et de Tréguier qui nous feront cortège auprès du Pape et par les fidèles qui s'uniront dans leurs paroisses à nos émotions et à nos prières.

C'est pour vous permettre à tous de vous y associer par l'esprit et par le cœur que Nous voulons vous rappeler brièvement l'histoire des trois âmes d'élite qui vont être offertes solennellement aux hommages des catholiques, et dont vous savez déjà qu'elles sont les plus pures gloires de la France.

La Vénérable Louise de Marillac était de naissance illustre. Nièce d'un garde des sceaux et d'un maréchal de France sous le règne de Louis XIII, mariée à un secrétaire des commandements de Marie de Médicis, Antoine Le Gras, c'est quand elle fut veuve, à 34 ans, en 1625, qu'elle entra dans l'Histoire, par la porte de l'humilité et de la charité, en se dévouant aux pauvres, aux malades, aux enfants, sous la direction de saint Vincent de Paul. Elle fut avec lui la fondatrice des Filles de la Charité, qui sont aujourd'hui plus de trente mille dans le monde, par-

tagées entre trois mille établissements dont la France possède un millier. Notre diocèse n'en compte que trois, dont un à Tréboul, un à Morlaix, et le troisième à Saint-Pol de Léon, où nos prêtres âgés ou infirmes reçoivent les soins les plus dévoués des religieuses qui y ont été établies par Monseigneur Lamarche.

Toutes ces saintes femmes portent l'empreinte de l'éducation jadis reçue de saint Vincent et de Louise de Marillac. A vrai dire, d'ailleurs, toutes les congrégations populaires, hospitalières ou enseignantes, fondées depuis le XVII^e siècle, ont hérité quelque chose de l'esprit de ces deux initiateurs et adopté plus ou moins leurs méthodes de formation spirituelle et d'action charitable.

Mais la Cour Romaine, pour béatifier la noble fondatrice, a envisagé sa sainteté encore plus que son œuvre. Le grand témoin de sa vie intérieure, qui l'a dirigée pendant quarante ans, saint Vincent lui-même, n'a trouvé à lui reprocher que ses excès de zèle au début. Il n'avait pas songé à faire d'elle une religieuse, mais une femme d'œuvres pratiquant dans le monde toutes les vertus de la religieuse. Il lui fit comprendre que la vie chrétienne repose tout entière sur la recherche ardente et désintéressée du bien absolu, dans l'union avec Dieu. Or, sans le détachement de soi, on ne peut pas se donner entièrement à Dieu, et, si l'on se refuse à Dieu, on ne saura jamais se bien donner aux pauvres.

Voici, d'ailleurs, comment il caractérisait sa vocation et celle de ses filles.

« Une Fille de la Charité a besoin de plus de vertu que les religieuses les plus austères. Il n'y a point de *religion* de filles qui ont tant d'emplois qu'elles en ont ; car les Filles de la Charité ont presque tous les emplois des religieuses, ayant premièrement à travailler à leur propre perfection, comme les religieuses Carmélites et autres semblables ; secondement, au soin des malades, comme les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris et autres hospitalières ; troisièmement, à l'instruction des pauvres filles, comme les Ursulines.

» Elles considéreront... qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées et grillées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades, pour cellule quelque pauvre chambre, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la

sainte modestie : pour ces considérations, elles doivent avoir autant et plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux » (1).

C'est le mérite de Louise de Marillac d'avoir donné la première, dans un milieu de *filles de village* dont elle partageait toute la manière de vivre, l'exemple d'une perfection aussi haute que celle des cloîtres, et de l'avoir portée, en son âme comme dans l'âme de sa Congrégation, au degré le plus héroïque, tout en gardant à ses filles, selon l'inspiration de saint Vincent, « ce cachet de franchise et de gaieté, encore si visible chez les Sœurs de charité d'aujourd'hui » (2).

Sa béatification n'édifiera pas seulement les saintes religieuses que pénètre encore si puissamment son esprit. Elle réjouira et encouragera toutes les femmes d'œuvres qui se consacrent dans le monde à la piété, à la charité, à l'apostolat, à l'éducation, et aux diverses œuvres de miséricorde corporelle ou spirituelle.

La Bienheureuse Marguerite-Marie a eu un tout autre genre d'existence. Elle a vécu dans le cloître, chez les Visitandines de Paray-le-Monial. C'est dans ce pieux monastère qu'elle a eu ses révélations du Sacré Cœur.

Nous n'oublierons jamais l'émotion ressentie par Nous le jour où il Nous fut donné de voir et de toucher, dans une humble cellule de son couvent, les reliques de ses vêtements, son manuel de prières, et le cerveau desséché qui avait été jadis favorisé de tant de pensées et de visions surnaturelles. Nous ne fûmes pas moins ému en passant dans le jardin, auprès du noisetier toujours vivace où le Sacré Cœur lui apparut.

La légende du Bréviaire dit que « Marguerite, prévenue d'une admirable influence de la grâce, entra dès ses plus tendres années dans les voies de la perfection, et conforma les affections de son cœur très pur au genre de vie vers lequel Dieu l'appelait. Elle était à peine sortie du berceau que déjà elle mettait son bonheur à se tenir à genoux, les mains jointes, devant le céleste Epoux. C'est à cette époque qu'elle fit vœu de chasteté, engagement au-dessus de son âge, mais que Dieu lui inspira. Le désir de plaire au Seigneur et sa piété envers la Vierge Marie a

qui elle savait que Jésus l'avait confiée, grandirent en elle avec les années.

» Un tel amour pour le Christ, nourri par des méditations qui duraient des heures entières, alluma au cœur de la pieuse enfant une si grande ambition de souffrir et de se rendre semblable à Celui qu'elle chérissait par-dessus tout, qu'elle mortifiait son corps délicat au moyen de jeûnes, de veilles et autres pénitences, au point de tomber malade. Quant à son âme, les vexations qu'elle eut à endurer après la mort de son père, de la part des domestiques, lui servirent à y établir la douceur et l'humilité de Jésus. Bref, elle s'éleva en peu de temps, même au milieu du monde, à une haute sainteté » (1).

Devenue religieuse en 1671, elle devait mourir le 17 Octobre 1690. C'est dans cet intervalle, à travers des mortifications qui accrurent d'année en année l'élan de sa vie intérieure, au milieu de contradictions douloureuses, où elle fut soutenue par ses directeurs et spécialement par le Père de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, qu'elle fut honorée, pendant dix-sept ans, de fréquentes apparitions de Notre Seigneur, lui donnant mission de répandre dans l'Église un culte de réparation et d'amour pour son divin Cœur, et réclamant dans ce but : l'institution par le Pape d'une fête spéciale en son honneur le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, la construction par la France d'un temple à sa gloire, l'apposition par Louis XIV de l'image divine sur l'étendard royal, et, d'une manière générale, l'établissement de son règne dans les âmes, les familles, les nations, et le monde entier. « Quel mandat pour une pauvre religieuse du cloître, sans crédit, sans relations, perdue dans le silence et l'oubli... » (2) !

De son vivant, elle vit s'établir dans son monastère la dévotion dont elle avait été l'apôtre et la martyre. Du haut du Ciel, elle a été témoin de son épanouissement en France et dans l'univers. Elle aidera à s'étendre encore de jour en jour le mouvement d'intronisation du divin Cœur dans les familles. Dieu fasse qu'après la consécration du sanctuaire de Montmartre elle puisse voir enfin l'insigne du Sacré Cœur flotter sur nos drapeaux comme il a figuré si souvent, à l'heure des batailles, sur la poitrine de nos officiers et de nos soldats !

(1) Cité dans RONHBACHER, édition in-4°, XIII^e volume, pages 204-205.

(2) EMMANUEL DE BROGLIE : *Vie de S. V. de Paul*.

(1) Traduction de Monseigneur Boutry.

(2) Mgr BOUTRY : *Lettre du Carême 1920*.

La France, appelée spécialement à l'apostolat du Sacré Cœur, a reçu une mission difficile. Elle n'a pu la remplir qu'à travers des obstacles sans nombre. Chez quel peuple le règne du Christ a-t-il été combattu avec autant de violence ? Mais il y a plus de mérite à régner malgré l'opposition de ses ennemis qu'à triompher dans la paix. Le Sacré Cœur a eu cette gloire. Il a voulu y associer la France.

C'est la pensée qui animera notre piété patriotique, quand, après la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Nous assisterons à celle de Jeanne d'Arc. Nous remercierons le Sacré Cœur d'avoir régné chez nous dans l'épreuve, et d'avoir permis que les progrès de son règne coïncident avec le développement du culte religieux de la Libératrice de la Patrie dans l'âme du peuple.

Le grand catholique que la Bretagne n'a pas cessé de pleurer, Albert de Mun, écrivait, peu de temps avant de mourir : « Ce n'est pas en vain qu'après cinq siècles, l'image de Jeanne d'Arc béatifiée est revenue planer sur la Patrie, comme sur la cité romaine le palladium antique ». Il lui eût suffi de vivre quelques années encore pour pouvoir saluer dans sa canonisation le couronnement des victoires dont la grâce nous fut obtenue par elle.

Cependant, Nos très chers Frères, ne croyez pas que Nous allions à Rome surtout pour exalter devant Dieu et devant les hommes ses vertus guerrières et ses exploits. Nous en aurions le droit. Notre héroïne peut être donnée en exemple au monde, et il est juste de remercier Dieu pour la grande œuvre qu'il lui a fait accomplir.

Mais, quoiqu'il Nous plaise de considérer cette œuvre comme un miracle historique, ce n'est pas ce miracle qui fait aujourd'hui l'objet direct de nos actions de grâces ni le motif essentiel de la canonisation que le Pape a résolu de proclamer.

Nous allons vénérer une Sainte, qui a fait depuis sa mort des miracles jugés authentiques, mais à qui Dieu n'a permis de les accomplir que parce qu'elle avait, durant sa vie mortelle, « pratiqué, à un degré héroïque, les vertus de foi, d'espérance et de charité, et les vertus cardinales de force, de tempérance, de justice et de prudence, ainsi que l'humilité et la chasteté ».

Ce ne sont ni les exploits ni les miracles qui constituent la sainteté, ce sont les vertus. Dieu a pénétré de sa grâce l'âme de Jeanne d'Arc. Elle y a correspondu, avec

une générosité vraiment émouvante. Ennemie du péché encore plus que de l'envahisseur anglais, pieuse, énergique et pure comme une vierge, laborieuse et sage comme une parfaite chrétienne, compatissante et dévouée comme une Sœur de charité, obéissante et vaillante comme un soldat, prudente et vigilante comme un chef d'armée, supérieure à toutes les tentations d'orgueil autant qu'à toutes les humiliations et à toutes les souffrances, fidèle à sa vocation et aux ordres de Dieu devant le tribunal qui va la flétrir, comme sur le bûcher où elle meurt, c'est en Notre Seigneur lui-même qu'elle puise toute sa force, car elle vit d'une vie toute surnaturelle, dans un esprit de foi que rien n'obscurcit, dans un esprit d'amour où sa famille, sa patrie, l'Eglise, sont parfaitement unies, dans une confiance totale en Celui qui fortifie sa faiblesse, et, à la Cour aussi bien que chez elle, au camp, en prison, elle ne cesse pas de s'élever vers Dieu en se sanctifiant par une guerre implacable au péché en son âme et dans celle de ses compagnons. C'est à cette suprême grandeur de sa vie que nous allons rendre hommage à Rome. Nous l'encadrerons d'ailleurs de l'auréole de guerre et de martyr qu'il a plu à la Providence de lui donner. L'éclat divin de la sainteté proclamée ajoutera son prestige à la beauté de la paysanne, de l'inspirée, de la guerrière, de la victime.

Puisse tout le peuple de France, en acclamant les trois Saintes nées de sa race et de son sang, acclamer aussi le Dieu qui les couronne, et se dévouer avec elles à l'établissement sur la terre du règne de son divin Cœur.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Les dimanches, 9 Mai, jeudi, 13, et dimanche, 19, à l'occasion de la Béatification de la Vénérable Louise de Marillac et de la Canonisation des Bienheureuses Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc, un *Te Deum* sera chanté, au Salut qui suivra les vêpres, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Art. 2. — Le dimanche 19 Mai, jour de la Canonisation de Jeanne d'Arc et en même temps date de sa fête dans toute la France, nous exhortons les fidèles, pour bien marquer le caractère national de la solennité, à pavoiser leurs maisons au drapeau tricolore.

Et sera Notre Lettre Pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 14 Avril 1920, en la fête de saint Justin, martyr.

PAR MANDEMENT :

† ADOLPHE,

Y. PERROT, Chanoine hon.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

Evêque de Quimper et de Léon.

II. L'Œuvre du timbre de Reims. — La Semaine religieuse a reproduit, dans son précédent numéro, l'appel pressant de Son Eminence le Cardinal de Reims en faveur de la restauration de sa cathédrale affreusement mutilée, et y a joint une notice explicative ayant pour objet de faire connaître la nature et le mécanisme de l'Œuvre du timbre de la Paix, imaginée pour obtenir cet important résultat.

Le procédé de souscription adopté consiste dans la vente, aussi abondante, aussi étendue que possible, d'un timbre de 0,10 centimes, spécialement créé à cet effet, et que chaque acheteur ou souscripteur apposera ensuite sur ses correspondances, en sus du timbre officiel.

Des provisions de ces timbres vont être adressées, par le Comité, à MM. les Curés et Recteurs, et aux Supérieurs de nos établissements d'instruction, qui voudront bien les placer et les faire vendre autour d'eux.

Cette campagne de charité demande à être faite d'une manière ardente et soutenue. Elle peut être confiée aux organisations paroissiales déjà existantes, à la Ligue Patriotique des Françaises, aux Noëlistes, aux personnes de zèle qui s'occupent des Œuvres, aux enfants des écoles, etc...

Il conviendra d'expliquer aux paroissiens que l'emploi de ces timbres spéciaux ne dispense nullement d'affranchir les lettres au moyen des timbres ordinaires et suivant les tarifs officiels. Le « timbre de Reims » viendra simplement s'y ajouter, comme une preuve de l'acte charitable accompli en faveur de la restauration de la glorieuse cathédrale que les Allemands auraient voulu anéantir.

La vente commencera probablement le 1^{er} Mai et sera poursuivie pendant deux mois. Ce délai passé, les souscriptions recueillies seront adressées, ainsi que les timbres invendus, au Comité français (Secrétariat général, 193, rue de l'Université, Paris).

Dans les paroisses où l'on ne réussirait pas à organiser d'une manière suffisante la vente du « timbre de la Paix », Nous Nous réservons d'ordonner plus tard une quête en faveur de la restauration de la Basilique de Reims.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril-Mai.	Matin.	Soir.
Judi, 29.....	Concarneau.....	Trégono. .
Vendredi, 30.....	Lanriec.....	Beuzec.
Samedi, 1 ^{er}	Rosporden. — Tourc'h.....	Elliant.
Dimanche, 2.....	Saint-Yvi.	

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Kersaudy, ancien vicaire de Plozévet, décédé à la Maison des Augustines à Pont-l'Abbé, le 16 Avril.

V. Quête des Rameaux (suite). — Irvillac, Recouvrance, Cléden-Poher, Plovan, Plouyé, Trégionou, Loc-Brévalaire, Logonna-Daoulas, Guilligomarc'h, Névez, Lothey, Trégourez, Saint-Servais, Guissény, Plounéour-Ménez, Plogoff, Plonévez-du-Faou, Locmélar, Cléden-Cap-Sizun, Goulien, Coray, Plounéventer, Camaret, Ile de Sein, Ile Tudy, Edern, Rosporden, Saint-Renan, Lampaul-Guimiliau, Le Juch, Saint-Martin (Morlaix), Gouézec, Bénodet, Guimiliau, Pilier-Rouge, Trébabu, Plouguin, Plouescat, Bannalec, Plouzévédé, Saint-Sauveur, Saint-Vougay, Audierne, Pont-Aven, Saint-Derrien, Bodilis, Saint-Jean-Trolimon, Plozévet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 25 Avril.* — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 6 heures, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre à la Chapelle-Neuve. A 7 heures, réunion des enfants de Marie à la Chapelle-Neuve. A la messe de 9 heures, absoute pour les jeunes gens du Patronage morts à la guerre, allocution. — Vêpres à 8 heures. Réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre, à 4 heures, à la Chapelle-Neuve. A 8 heures, réunion bretonne, sermon, vêpres des Morts.

Judi 29 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3^e dimanche après Pâques (25 Avril) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. Après la messe de 6 heures, procession de la Saint Marc, à l'intérieur de l'église. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du S.-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée : messe de communion, mercredi, à 7 heures.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la première communion solennelle : messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Vendredi : à 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie. L'exercice aura lieu, tous les jours, à la même heure, sauf le dimanche, où il suivra immédiatement les vêpres.

Samedi 1^{er} Mai : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Lettre de S. G. Monseigneur Duparc, au Directeur du
« Noël ».

Quimper, le 28 Mars 1920.

MON RÉVÉREND PÈRE,

En vingt-cinq ans, le Noël a déjà porté toute une moisson de fleurs et de fruits, où la piété, la science religieuse, le goût des œuvres, l'étude des lettres, les règles de la vie pratique, la charité à l'égard de l'Eglise, des Séminaires et des écoles, le dévouement patriotique, occupent une place d'honneur. C'est assez pour prouver que l'arbre est bon. Je souhaite que ses racines s'enfoncent encore plus puissamment dans le sol, et qu'une nouvelle période de croissance l'amène glorieusement aux noces d'or de la cinquantième année, qui seront célébrées par les Evêques de l'avenir.

En le bénissant de tout cœur, je lui exprime ma reconnaissance pour le concours intelligent que les Noëlites donnent à nos Œuvres, et je désire que les précieuses indulgences dont elles vont bénéficier répandent la joie jusque dans leurs familles.

Permettez-moi d'ajouter que je prie paternellement pour le distingué directeur du « Noël » et pour ses collaborateurs.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon bien respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

Un appel. — L'Œuvre « Prêtre et Calice » accepte avec reconnaissance, en faveur des églises des pays envahis et des vocations sacerdotales, les aumônes et dons en nature : bijoux inutiles, pièces étrangères ou démonétisées, débris d'or et d'argent, galons d'uniformes, dentelles, étoffes, châles brodés, tabliers de soie, livres, etc.

Les offrandes recueillies seront centralisées au « Foyer Noëlite », chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, ou chez les Dames de l'Adoration, rue de la Providence.

Pour toute communication, s'adresser à M. l'abbé Pondaven, 31, rue de Douarnenez, Quimper.

Avis de service. — Le service d'octave pour M. Kersaudy, ancien vicaire de Plozévet, sera chanté à PLOGOFF, le mardi 27 Avril, à 11 heures.

Nécrologie. — M. KERSAUDY, YVES. — Lentement consumé par un mal sans remède, ayant connu à la lettre cette *quædam prolixitas mortis* dont parle S. Grégoire le Grand, M. Kersaudy s'est pieusement éteint, vendredi, à la Maison des Augustines de Pont-l'Abbé, à l'âge de 49 ans.

Né à Plogoff le 15 Février 1871, il sortait d'une famille patriarcale où le dévouement à l'Eglise fut toujours compris comme le

premier des devoirs. M. Kersaudy avait tout ce qu'il fallait, sauf la santé, pour fournir une carrière sacerdotale féconde. Déjà, au Petit Séminaire de Pont-Croix, où il fit de très bonnes études, il révélait cet ensemble de qualités, délicatesse, amabilité, bonté, qui devaient rendre son commerce si agréable et si cher à ses confrères et à ses nombreux amis. La rudesse du climat de Plogoff semblait n'avoir eu aucune part à la formation de sa physionomie morale et physique. L'enfant ne gardait que l'empreinte de la piété maternelle et, sous la douceur de ses manières, la force d'âme qui en eût fait, resté à Landrer, le continuateur ardent du père dans ses luttes pour la cause catholique.

L'éducation du Petit et du Grand Séminaire n'avait qu'à favoriser et à ordonner ces dispositions heureuses. Mais ce qu'elles auraient pu produire de résultats, appliquées aux besoins d'une paroisse, on n'eut guère ni l'occasion ni le temps de s'en rendre bien compte. Le jeune prêtre débuta, en 1896, dans le ministère à La Feuillée, terrain assez difficile, où les moissons ne lèvent qu'après de longs et patients labours du sèmeur évangélique. Il s'y fit aimer et apprécier. Ce fut cependant sans regret qu'il apprit, en 1901, sa nomination à Plozévet. Le nouveau champ qu'il allait cultiver, d'abord avec le bon M. Henry, avait aussi ses ronces et son ivraie fortement enracinées et qui ne se laisseraient pas extirper par la force et l'intransigeance. Le jeune vicaire apportait dans sa collaboration avec son pasteur cette douceur et cette volonté qui sont les meilleures conditions de succès du zèle apostolique. Sa santé allait bientôt le trahir. Il dut prendre du repos dans sa famille. Hélas, l'atmosphère de Plogoff était désormais trop rude pour son tempérament débilisé. Le ministère ne lui étant plus permis, il se retira à Pont-l'Abbé, dans l'hospitalière communauté des Augustines. En 1915, on le crut néanmoins bon pour l'armée et, incorporé au 86^e d'Infanterie territoriale, il porta sa poitrine délabrée dans les malsaines chambrées de Concarneau. Un conseil de réforme mit fin, au bout de quelques semaines, à cette épreuve bien inutile.

Il rentra à Pont-l'Abbé, encore diminué, ne perdant pas cependant l'espoir de sortir vainqueur de la lutte qu'il allait mener, avec un courage jamais abattu, contre le mal qui le rongait. L'issue de ce duel n'était que trop prévue : il réussit néanmoins à la retarder jusqu'à l'extrême limite du possible. Il célébrait encore la sainte messe le dimanche 11 Avril. L'évidence d'un dénouement prochain n'était pas pour lui faire peur. Son esprit de foi, sa résignation, sa piété édifièrent les témoins de ses derniers moments : son âme sacerdotale, préparée par la souffrance et la méditation, était prête à paraître devant Dieu.

L'inhumation de M. Kersaudy a eu lieu à Plogoff, lundi matin.

Au départ de Pont-l'Abbé, un service funèbre avait été chanté à l'église paroissiale. M. Le Borgne, curé-doyen, avait fait la levée du corps, et M. Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, avait présidé le nocturne et donné l'absoute.

QUIMPER. — Fête Patronale de la Protection de la Jeune Fille. — Le lundi 26 Avril, fête de Notre-Dame du Bon-Conseil, ou l'un des jours de l'octave, indulgence plénière accordée aux membres des comités, associées et correspondantes.

Le Comité de Quimper convoque les associées à la messe qui sera célébrée le jour octave de la fête, lundi 3 Mai, à la cathédrale, à 8 heures, autel Sainte-Anne.

— **Retraite.** — Une retraite s'ouvrira, le lundi 26 Avril, à la chapelle de la Retraite, pour les dames et pour les jeunes filles. On peut se procurer des cartes à la porterie de la Retraite.

MORLAIX (La Salette). — Une retraite bretonne, pour les femmes et particulièrement pour les jeunes filles s'ouvrira à la Maison de Retraites de la Salette, le dimanche 2 Mai et se terminera le samedi 8.

Les retraitantes sont priées d'apporter leurs provisions de beurre et de sucre.

On prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

QUIMPERLÉ. — Retraite de jeunes filles. — Une retraite fermée de jeunes filles s'ouvrira chez les Dames de la Retraite de Quimperlé, le mercredi 5 Mai, à 5 heures du soir, pour se terminer le dimanche 9 Mai au matin.

Elle sera prêchée par le R. Père Bréhier, aumônier général de la Ligne patriotique des Françaises.

Conditions pour toute la durée de la retraite : en dortoir, 13 fr. ; en chambre, 17 fr.

Prière d'apporter son sucre et d'adresser les adhésions le plus tôt possible à M^{me} la supérieure de la Retraite de Quimperlé.

Le successeur de Mgr Jalabert. — C'est un Breton, le R. P. Le Hunsec, des Pères du Saint-Esprit, que le Saint-Père vient de choisir comme vicaire apostolique du Sénégal pour succéder à Mgr Jalabert, l'illustre victime du naufrage de l'*Afrique*.

Mgr Le Hunsec est né à Plomeur et a fait ses études au Petit Séminaire de Sainte-Anne. Il avait été nommé supérieur de la maison de la rue Lhomond, après une quinzaine d'années d'apostolat au Sénégal dont une partie passée à Dakar comme curé de la cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

Congrès eucharistique de Lourdes (1914). — Le petit compte rendu illustré (64 pages) du 25^e Congrès eucharistique de Lourdes (juillet 1914) a été envoyé à tous les souscripteurs. On peut encore le demander en s'adressant à M. le comte d'Yanville, secrétaire général du Comité permanent, 56, rue des Saints-Pères, Paris. VII^e, moyennant 2 francs franco.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mai. — 4^e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Athanase.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de S. Athanase.
Lundi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2^e classe. Rouge.
Mardi, 4. — S^{te} Monique, veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — S. Pie V, Pape et Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 6. — S. Jean devant la Porte latine. Double-majeur. Rouge.
Vendredi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 9. — 5^e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tourc'h	du 1 ^{er} au 2 Mai.
Guilers-Brest	du 3 au 5 —
Locmélard-Sizun	du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHE

I. — Monseigneur part pour Rome le lundi, 3 Mai. En son absence, toute la correspondance administrative doit être adressée à Messieurs les Vicaires généraux.

Monseigneur sera accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

II. Journée nationale des mères de familles nombreuses. — Monseigneur recommande à ses diocésains « la journée nationale des mères de familles nombreuses » et les collectes ou ventes d'insignes organisées pour cette œuvre et fixées au 9 Mai.

III. Quête des Rameaux (suite). — Lampaul-Plouarzel, Tréflaouénan, Plouvien, Carhaix, Plounéour-Trez, Botsorhel, Landudec, Tréogat, Saint-Jean-du-Doigt, Collorec, Plogastel-

Saint-Germain, Peumerit, Scaër, Saint-Urbain, Plobannalec, Guilvinec, Brennilis, Locquéholé, Milizac, Locmaria-Berrien, Comanna, Plonéour-Lanvern, Saint-Thois, Bourg-Blanc, Le Drennec, Lanarvily, Leuhan, Lanvéoc, Plounévezel, Trégarantec, Dinéault, Saint-Frégant, Plougoulm, Saint-Melaine, Clohars-Carnoët, Sibiril, Locquirec, Folgoët, Le Tréhou, Kerlouan.

IV. A propos de la fête de Jeanne d'Arc. — En invitant les fidèles à pavoiser leurs maisons au drapeau national le dimanche 16 Mai, jour de la canonisation de Jeanne d'Arc, Nous n'avons eu nullement l'intention d'exclure les autres genres de décoration qui peuvent rehausser l'éclat de cette grande fête.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Mai 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

**La mère chrétienne modèle de modestie
dans la famille et dans la société.**

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que la modestie chrétienne soit plus fidèlement observée.

Résolution apostolique : Répudier énergiquement toute toilette, toute fête, tout amusement où la modestie chrétienne n'est pas observée.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 2 Mai :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Mardi : à la chapelle de la Retraite, messe pour les Mères chrétiennes à 8 heures ; sermon à 4 heures.

Mercredi : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la Communion privée ; communion le lendemain à 7 heures.

Jeudi : au Mois de Marie, sermon.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 4^e dimanche après Pâques (4^e Mai) : messes à 6 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

1^{er} vendredi du mois, 7 Mai : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, messe et réunion des mères de famille. Bénédiction du Saint-Sacrement. Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. A 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours, à 8 heures du soir, Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le voyage de Monseigneur. — Monseigneur devant partir pour Rome lundi prochain, les membres du Chapitre de la Cathédrale ont tenu à lui exprimer, par la voix de leur Doyen, M. Abgrall, leurs vœux de bon et heureux voyage.

Très sensible à cette démarche, l'Evêque a remercié MM. les Chanoines, et, comptant sur la sollicitude de l'ange Raphaël dont leurs prières lui assureront la protection, il partira confiant, sans pouvoir promettre pourtant que son retour le rendra immédiatement à sa Cathédrale, une partie importante de la Visite pastorale restant à faire.

A l'issue de cette causerie toute paternelle, Monseigneur a donné sa bénédiction et a pris congé de ses visiteurs.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. H. Quey-nec, ancien chapelain de St-Luc, Roscoff, sera chanté à PLOUIGNEAU, le **lundi 10 Mai**, à 10 heures.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Cette année, en raison de la gravité des circonstances et de la nécessité plus pressante que jamais où nous sommes d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du ciel, ils seront suivis, nous l'espérons, avec une ferveur nouvelle. D'ailleurs, les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire :

1^o Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelques prières ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2^o De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Œuvre des Catéchismes. — Une journée catéchistique doit avoir lieu pour le diocèse de Paris, le 7 Juin prochain. Mgr Odelin, directeur de l'Œuvre des Catéchismes, serait heureux d'y voir assister les directeurs de province.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse pour 1919 — tableau des recettes par paroisse — vient d'être imprimé et sera envoyé, comme d'habitude, avec les Annales de Mai. Il a été présenté à l'approbation épiscopale par le rapport suivant :

MONSIEUR,

En venant, comme chaque année, soumettre à Votre Grandeur le compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, nous sommes heureux de pouvoir commencer notre Rapport par l'annonce d'un nouveau progrès, vraiment magnifique et dépassant toutes nos espérances, réalisé au cours de l'exercice 1919.

Les recettes se sont élevées à la somme de 186.122 fr. 45 c. supérieure de 21.083 fr. 35 à celle de l'an dernier, qui était de 165.039 fr. 10 c. Mais quelques versements partiels effectués en retard ont réduit un peu le montant de notre envoi à la Direction centrale, ce qui nous fait figurer au compte général de l'Œuvre pour un chiffre légèrement inférieur — 185.034 fr. 50 — au total des aumônes recueillies de fait, et nous laisse un reliquat qui, sans être considérable, eût été employé utilement, un an plus tôt. Nous nous permettons d'attirer encore l'attention de nos confrères sur ce point, dans l'intérêt des missions nécessaires dont le nombre est si grand.

L'augmentation signalée est d'autant plus remarquable qu'elle porte, non plus sur des ressources éventuelles nécessairement aléatoires, mais sur le profit des souscriptions recueillies, de façon régulière et permanente, dans le diocèse. Les « dons particuliers », en effet, ne dépassent guère ceux de 1918 et fussent même restés au-dessous, n'était la généreuse aumône versée « en souvenir » d'un prêtre vénérable qui a voulu, après sa mort, témoigner encore de son dévouement à la Propagation de la Foi et s'assurer ainsi des prières pour le repos de son âme... Exemple édifiant, qui mérite d'avoir des imitateurs.

Pour les communautés, séminaires, collèges et pensionnats, le chiffre des cotisations a dépassé, une fois encore, ce que nous pouvions attendre, par une nouvelle augmentation de 1.778 francs réalisée sur les magnifiques aumônes annuelles, qui sont de tradition dans ces pieux établissements. Au nom des missions lointaines, merci à tous !... Pour l'honneur des maîtres comme des élèves, nous tenons à nommer les plus méritants (sans pouvoir tenir compte toutefois du chiffre de « population scolaire ») : Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin ; Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Lambézellec ; Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest ; Petit Séminaire de Pont-Croix ; Institution Notre-Dame du Creis-Ker, à Saint-Pol de Léon ; Collège Saint-François, à Lesneven, qui reprend cette année la place d'honneur.

Mais, comme nous le disions, pour apprécier exactement la situa-

tion, il faut envisager le montant des aumônes recueillies d'une année à l'autre dans les paroisses, qui constituent la base sérieuse et stable de l'Œuvre. Aussi, nous sommes particulièrement heureux de constater, de ce chef, une augmentation de 19.289 fr. 55 c., à laquelle participent 42 doyennés, sur 43 que compte le diocèse. C'est un résultat réconfortant pour les promoteurs et zélés, et un présage rassurant pour l'avenir. Car, nous l'espérons, le mouvement en faveur de la Propagation de la Foi ne se ralentira point. Nos catholiques bretons auront à cœur de continuer, d'augmenter encore leurs pieuses largesses, répondant ainsi au pressant appel que, dans sa Lettre Apostolique du 30 Novembre 1919 (1), le Souverain Pontife Benoît XV adresse, en faveur de l'Œuvre des Missions, à tous les fidèles « désireux, comme ils doivent l'être, d'étendre le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ... » A ce propos, Monseigneur, nous nous permettons de vous présenter une requête : de vouloir bien, à votre prochaine visite *ad limina*, en faisant connaître au Saint-Père la manière dont vos diocésains suivent ses exhortations, de demander sa bénédiction spéciale pour les pieux associés de la Propagation de la Foi.

Au compte rendu général publié après la guerre (Juillet 1919) nous occupons le 5^e rang (après Lyon, Metz, Nantes et Strasbourg) parmi les diocèses de France... Pour les paroisses de notre diocèse nous donnons ci-après, comme d'habitude, la liste de celles qui ont fourni la plus forte moyenne proportionnellement au chiffre de leurs habitants. La liste compte 82 noms, au lieu de 68, l'année dernière. Sur le nombre, 4 paroisses ont repris la place qu'elles avaient déjà occupée — et qu'elles sauront garder à l'avenir — ; 11 sont inscrites pour la première fois au « Tableau d'honneur ». Puissent leur exemple être suivi par beaucoup d'autres !

(Suit une liste de 82 paroisses, en tête desquelles vient, encore cette année, Kersaint-Plabennec avec une recette moyenne de 1 fr. 15 par habitant. L'île de Sein garde le deuxième rang.)

Plusieurs autres paroisses, sans atteindre cette moyenne, en ont approché et méritent d'être citées pour le chiffre relativement élevé de leurs aumônes, ou pour l'augmentation notable obtenue, cette année (28 dans la première catégorie, 27 dans la seconde).

En sollicitant, Monseigneur, vos précieux encouragements et votre paternelle bénédiction pour tous ceux, prêtres ou fidèles, qui contribuent, par leurs prières, leur zèle et leurs aumônes, au succès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, nous vous prions d'agréer les sentiments de profond respect avec lesquels nous sommes de Votre Grandeur les très humbles serviteurs et fils

Y. PERROT,

Chan. hon., Trésorier.

L. ROSPARS,

Chanoine, Directeur.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 29 Mars 1920.

— Chers Messieurs,

Je ne manquerai pas de demander à S. S. le Pape Benoît XV, dans ma visite du mois de Mai prochain, une bénédiction spéciale pour les directeurs, les zélés et les associés de la Propagation de la Foi.

(1) La Lettre pontificale a été publiée dans les Annales (françaises et bretonnes) du mois de Mars.

Sa Lettre si pressante en faveur des Missions vient de nous prouver l'intérêt qu'il porte à votre grande Œuvre. Il sait que vous visez surtout, dans votre zèle, les parties du monde les moins favorisées au point de vue de la prédication de l'Evangile. Votre nouvel effort pour secourir les Missions répond pleinement à ses espérances. Il vous accordera paternellement les faveurs spirituelles que vous désirez. Je serai fier de recevoir pour vous ce remerciement pontifical, où nous trouverons les uns et les autres la plus douce des récompenses. Le diocèse saura s'en montrer digne, et continuera à faire honneur à sa vieille réputation de charité.

Je vous bénis, ainsi que tous les membres de l'Œuvre, et vous assure de mon affectueux dévouement en N. S.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

En donnant son approbation au compte rendu, Monseigneur a bien voulu y apposer le visa nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux « Bienfaiteurs ecclésiastiques ».

N. B. — Le 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, les prêtres peuvent ajouter, à la messe, l'Oraison pour la Propagation de la Foi. Ce même jour (ou un jour de l'Octave), indulgence plénière pour les associés.

Propagation de la Foi et pouvoirs d'indulgençier.

— A l'occasion du compte rendu annuel de la Propagation de la Foi, il semble utile d'attirer l'attention de bon nombre de confrères sur la concession du 26 Mars 1914 (*Acta apostolicæ Sedis* 1914, p. 305-306), dont ils ont le texte dans le *Canoniste contemporain* 1914, p. 465-466, et dans l'*Ami du Clergé* 1914, p. 657, 1^{re} colonne.

Il est réglé dans cette décision du S^t-Office, section des Indulgences, que le Curé ou Recteur d'une paroisse, qui, au lieu de garder pour lui le soin de recueillir les aumônes de la Propagation de la Foi, en charge l'un de ses vicaires (mais *un seul* aussi, à l'exclusion de tous les autres vicaires, s'il en a plusieurs), continue de jouir LUI-MÊME, et ce VICAIRE qu'il a chargé de la Propagation de la Foi jouit, lui aussi, des onze faveurs ou privilèges énumérés sous le n° 1, à la 3^e et 4^e page de la couverture des Annales françaises de la Propagation de la Foi : « Faveurs particulières aux Bienfaiteurs ecclésiastiques ».

Comme les confrères peuvent s'en rendre compte, c'est là un moyen très facile d'avoir, dans les paroisses à un vicaire (ou davantage), au moins deux prêtres, le Recteur ou Curé, et le vicaire chargé de la Propagation de la Foi, munis de tous les pouvoirs désirables et utiles. Il ne resterait plus qu'à demander personnellement, si on le juge opportun, le pouvoir de rosier les chapelets et de recevoir dans la Confrérie du Rosaire, cette faculté n'étant point comprise dans les onze privilèges en question.

Œuvre de Saint-François de Sales.

Rapport sur l'Exercice de 1919.

MONSIEUR,

En me confiant la direction, dans le diocèse, de l'Œuvre de Saint-François de Sales, fondée par « le saint aveugle » Mgr de Ségur, pour la « Propagation de la Foi à l'intérieur » (parole de Pie IX), Votre Grandeur m'exprimait l'espoir que nos paroisses la mettraient sur un rang parallèle à celui des Œuvres déjà si bien organisées de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Voilà déjà plus de soixante ans que l'Œuvre de Saint-François de Sales emploie en France les moyens qui ont si efficacement servi à son saint Patron pour convertir le Chablais : promouvoir par ses associés une croisade quotidienne de prières pour seconder l'action du ministère sacerdotal ; organiser, par ses dizainiers et dizainières, une large et incessante diffusion de livres et brochures, qui affermissent la foi et la préservent des atteintes de l'erreur, d'images et objets de piété, surtout à l'occasion des missions paroissiales, qui entretiennent la ferveur dans les âmes ; secourir par des subventions les écoles chrétiennes, les Patronages, les Cercles ; répandre de bons almanachs, et former, par ses réunions périodiques présidées par le prêtre, des auxiliaires dévoués à toutes les Œuvres du clergé paroissial ; et enfin recueillir des offrandes, un sou par mois, qui permettent d'étendre de plus en plus l'action de l'Œuvre.

Elle avait eu un bon début dans le diocèse ; mais d'une dizaine de mille francs de cotisations annuelles, elle était peu à peu tombée à 3.800 fr. La voici qui, depuis 1910, par une ascension très lente, remonte à 4.500 fr.

Je serai heureux, Monseigneur, le jour où je pourrai apporter à Votre Grandeur le chiffre primitif de 10.000 fr. Alors, le bien que l'Œuvre pourra faire donnera au zèle de ses associés et du clergé un élan qui se développera de plus en plus.

De Janvier 1910 à Décembre 1919, l'Œuvre a reçu parmi nous un total de 39 300 fr. 40.

La diffusion, par les soins des dizainiers et dizainières, du *Bulletin* mensuel, d'une lecture si instructive, si attrayante et si édifiante, a coûté 6.737 fr. 40 ;

Les subventions accordées à nos écoles chrétiennes, à nos Patronages et à nos cercles ont été de 6 756 fr. ;

Et l'envoi de livres pour bibliothèques paroissiales ; de brochures, images et objets de piété, à l'occasion des missions ; d'almanachs catholiques à distribuer comme récompenses aux enfants des catéchismes, monte à la somme de 11 532 fr. 85 ;

Ce qui donne un total de 25.041 fr. 25 faisant retour au diocèse ; et le Conseil central de l'Œuvre a pu, en faveur de diocèses moins chrétiens et plus déshérités, disposer d'une somme restante de 14.253 fr. 75.

En 1919, les recettes diocésaines ont été de 4.500 fr. 40.

La dépense en *Bulletins* mensuels représente 1.111 fr. 50 ;

Les secours en argent accordés aux écoles atteignent 630 fr. ;

Et le total des distributions d'objets de piété pour missions et catéchismes ; d'almanachs et de livres dans 22 paroisses ; et, en plus, des

distributions faites de la main à la main, par le Directeur diocésain, donne le chiffre de 1.245 fr. 60 ;

Soit 2.987 fr. 10 qui sont revenus en pluies d'apostolat sur nos paroisses ; et nous avons la joie de compter que 1.513 fr. restent au Conseil Central pour aider l'action à exercer dans les régions ruinées du Nord, et dans les parties moins chrétiennes de France.

Des 314 paroisses du diocèse, 164 se désintéressent complètement de notre Œuvre ; 43 autres nous donnent une aumône inférieure à l'apport d'une dizaine complète qui est de 6 fr. L'Œuvre n'a d'existence organisée que dans 22 paroisses, le dixième !

Je signale au tableau d'honneur celles qui ont dépassé le chiffre de 100 fr. Elles sont 12 :

Landerneau.	452 fr. 80	Châteaulin	133 fr. »
Quimper	321 80	Pont-Aven	128 »
Saint-Louis de Brest.	215 »	Elliant.	120 »
Plouhinec.	161 80	Douarnenez.	115 »
Saint-Martin de Brest.	148 »	Pont-l'Abbé.	109 »
Pleyber-Christ.	144 »	Concarneau.	101 90

D'autres paroisses, sans atteindre ce chiffre, ont un droit spécial à être mentionnées. Tout d'abord, l'île Molène, avec 96 fr. Proportionnellement au chiffre de sa population, cette paroisse est d'emblée la première. La seconde est l'île de Sein, avec 90 fr. Quatre autres paroisses ont pris un vigoureux élan : Ouessant, 90 fr. 75 ; Audierne, 90 fr. 10 ; Beuzec Cap-Sizun, 88 fr. ; Rosporden, 81 fr.

Nos écoles chrétiennes, pensionnats et collèges devraient tout spécialement intéresser leurs élèves à l'Œuvre de Saint-François de Sales. Le Grand Séminaire de Quimper nous apporte 87 fr. ; le Petit Séminaire de Pont Croix, 50 fr. ; le Cours N.-D. d'Espérance, à Quimper, 45 fr. ; le pensionnat du Pilier Rouge, 37 fr.

Mais la plus grande force de l'Œuvre de Saint-François de Sales est moins dans l'aumône d'un petit sou mensuel que dans la prière quotidienne : un *Ave Maria*, avec l'invocation « Saint François de Sales, priez pour nous ». L'aumône dispose à la prière, et la prière communique à l'aumône sa puissance d'apostolat.

C'est ce que comprenait cette directrice d'école dont les élèves appliquaient à la Propagation de la Foi, le *Pater* et l'*Ave* de la prière qui commençait la classe du matin, en y ajoutant : « Saint François-Xavier, priez pour nous ; et à la Sainte-Enfance, un *Ave Maria* à la fin de cette même classe, avec l'invocation : « Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles » ; et enfin, par une pieuse trilogie d'apostolat, la classe du soir commençait par la prière de notre Œuvre.

Nous proposons cet exemple à tous nos maîtres et maîtresses de l'Enseignement chrétien, convaincu que ces petites âmes y puiseront et générosité dans leurs petits sacrifices et aumônes, et foi plus vive pour elles-mêmes, parce qu'elles sauront en demander la grâce pour les autres.

Peut-être aussi ce modeste Rapport inspirera-t-il aux prêtres qui préparent des missions pour leurs ouailles, de demander à l'Œuvre des objets de piété à distribuer comme souvenirs de mission. Dernièrement, une de nos paroisses a reçu ainsi une pieuse provision de la valeur d'une centaine de francs.

Voulant favoriser la diffusion de notre Œuvre, dont ils attendent les plus grands résultats pour la « conservation, la propagation et la

défense de la Foi », les Souverains Pontifes lui ont ouvert tout large le trésor des Indulgences. Je signale surtout les cinq indulgences plénières mensuelles. D'autre part, le Pape accorde aux Directeurs locaux le pouvoir d'indulger les objets de piété, les chapelets, et d'appliquer à ceux-ci les indulgences des Pères Croisiers.

Votre paternelle bénédiction, Monseigneur, que je sollicite humblement, sera pour tous les associés, pour les directeurs paroissiaux et pour le directeur diocésain, le plus précieux des encouragements, et pour ceux qui ne se sont pas encore intéressés à l'Œuvre de Saint-François de Sales, un stimulant à y consacrer une part de leur dévouement.

Alfred Le Roy, chanoine, dir. dioc.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

En tournée pastorale, le 17 Avril 1920.

— Cher Monsieur le Directeur,

Vos vœux sont modestes. J'aime à penser que les résultats du zèle de vos auxiliaires dépasseront vos espérances. Ce serait un honneur pour le diocèse, et une joie pour l'Evêque, qui vous bénit ainsi que vos associés, et vous renouvelle, avec ses félicitations, l'assurance de son affectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

LESNEVEN. — Une retraite française de jeunes filles aura lieu à la Maison de Retraite de Lesneven, du lundi soir 17 au samedi matin 22 Mai. Les retraitantes sont priées d'apporter leur sucre, et MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire la retraite.

Réunion des Associations de Chefs de Famille du Léon. — Nous nous sommes convaincus que des avis communiqués par la *Semaine religieuse* et la Presse catholique ne suffisent pas pour préparer une réunion, et qu'il faut y ajouter des invitations personnelles. Malgré les vides nombreux, la réunion a été très importante par les décisions prises en accord avec la réunion du 14 Mars à Quimper : prompt reconstitution légale des bureaux des associations cantonales et de leurs statuts, complétés d'après le type que communiquera le Secrétaire général de la Fédération diocésaine ; démarches effectuées sur place, dans chaque quartier, par un délégué de la Fédération ; choix de conférenciers et liste ancienne complétée, pour entreprendre une ardente campagne en faveur de la R. P. scolaire intégrale, telle que la Société des Nations l'impose aux nouveaux Etats, et dont elle ne peut laisser priver la France ; et, comme préparation, action individuelle à exercer au nom des Associations des Chefs de Famille près des maires et conseillers municipaux pour assurer, dans toutes les communes, le vote d'un budget scolaire en faveur des indigents de toutes les écoles,

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

à distribuer par le maire ; enseignement bilingue du français par le breton, et admission du breton dans toutes les classes, primaires, secondaires, reconnaissant le breton à l'égal des langues étrangères comme des diplômes universitaires ; enfin, résolutions prises par les Chefs de Famille de réaliser à leurs foyers le règne du Sacré Cœur par la reprise et le maintien des saintes coutumes qui ont fait jusqu'ici l'honneur des familles bretonnes : prières du soir et *Vie des Saints* en commun, assistance en famille à la grand'messe et aux vêpres, modestie rigoureuse dans la toilette des enfants, lois de l'abstinence, etc.

Toutes ces résolutions bien précises ont été couronnées par un acte très noble d'hommage au Pape et à l'Evêque prononcé aux applaudissements de tous par le président, M. Carof, et dont nous sommes tout joyeux de reproduire ici le texte :

« Les membres des Associations cantonales des Pères de Famille du Nord-Finistère, réunis à Landerneau le dimanche 25 Avril, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des OEuvres,

» Profondément convaincus de la nécessité de sauver la Société en la restaurant sur les bases de la Loi Divine, et des devoirs particuliers qui leur incombent au point de vue de l'orientation de l'éducation familiale et scolaire,

» Adressent à Monseigneur l'Evêque de Quimper l'hommage de leur respectueuse affection avec l'assurance de leur soumission absolue à ses directions, sous lesquelles ils entendent exercer toute leur activité. Ils remercient Sa Grandeur de son inlassable vigilance et de la bienveillance qu'Elle ne cesse de leur prodiguer.

» A la veille du départ de Monseigneur pour Rome, les Pères de Famille forment des vœux pour que Dieu, après un heureux voyage, le ramène sans fatigue au milieu de ses fidèles Bretons.

» Ils prient respectueusement Monseigneur de transmettre à Sa Sainteté Benoît XV, avec l'expression de leur filiale tendresse, l'assurance de leur joyeuse obéissance à toutes ses directions et celle de leur patriotique gratitude pour toutes les bontés paternelles que Sa Sainteté prodigue à la France et que certains Français ont semblé méconnaître jusqu'ici.

» Leurs cœurs de Français se réjouissent de voir près de se renouer les relations entre l'Eglise et sa Fille aînée, et gardent l'espoir qu'un représentant officiel de la France assistera à la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie, dont l'appui saura, ils n'en doutent pas, assurer à la France un glorieux relèvement pacifique, après l'avoir tant de fois sauvée des désastres de la guerre. »

Bibliographie Bretonne.

ABBÉ QUINIOU : UN CONFESSEUR DE LA FOI SOUS LA RÉVOLUTION. GUILLAUME GUILLOU, RECTEUR DE MEL-LAC. En vente chez M. Le Goazlou, 3 francs. — Importante ou

modeste, toute paroisse a dans son histoire des pages dont elle peut être fière et dont il est bon d'entretenir le souvenir dans la mémoire des fidèles. Si le chercheur patient et avisé qu'est M. Quinioü n'a pas trouvé à Mellac des éléments aussi riches que ceux que lui fournirent, il y a quelques années, les documents relatifs à Saint-Thégonnec, il y a rencontré la figure, curieuse à bien des égards, de l'un de ses prédécesseurs, M. Guillou. C'est l'homme de devoir, modeste mais plein de bon sens et de fermeté, dont la foi ne se laisse ni obscurcir par les sophismes ni intimider par les violences révolutionnaires. L'étude très documentée que lui consacre M. Quinioü est une excellente contribution à l'Histoire religieuse de la Révolution dans notre diocèse. Elle ruine l'opinion courante qui veut que le 9 Thermidor ait marqué pour les prêtres fidèles la fin des persécutions inaugurées par le vote schismatique de la Constitution civile du Clergé.

« Ce serait un travail digne d'un bon esprit et d'une âme honnête que d'entreprendre de réhabiliter les mémoires injustement flétries, de rendre à la probité l'éclat que la calomnie, l'ignorance, la prévention lui auraient enlevé, et de faire retomber sur le vice l'opprobre dont il réussit quelquefois à couvrir la vertu. L'Histoire est pleine de faussetés, le mot est trop doux, disons d'atrocités en ce genre. Souvent les hommes les moins coupables y sont travestis en scélérats, et les personnages les plus odieux représentés sous des traits qui les font aimer. Cette distribution cruelle de réputations non méritées vient originairement des auteurs contemporains, maîtrisés par leurs passions, ou, ce qui est plus vil encore, esclaves de celle des autres. Les écrivains postérieurs copient fidèlement les premiers sans considérer avec quel soin et quelle exactitude un historien est obligé de vérifier les anecdotes... » FRÉRON, *Année littér.*, 1762.

C'est le secret de la longue et cruelle disgrâce de Fréron exposé par lui-même. Souscrire à l'ouvrage que lui consacre M. Cornou, c'est, en aidant à sa réhabilitation, répondre au vœu discret inséré dans ces lignes.

Le volume 12 francs. On souscrit à Quimper, chez l'auteur, 3, place St-Mathieu, et chez MM. Le Goazlou, Guivarc'h et Le Guennec, libraires.

BIBLIOGRAPHIE

Commandant DU PLESSIS. — Le Régiment Rose. Histoire du 265^e d'Infanterie. — Payot, Paris, 5 francs.

Tous les régiments se sont distingués pendant la guerre et tous ont rapporté une belle moisson de citations et de décorations. Il y en aura cependant de plus favorisés que d'autres dans l'Histoire : ce sont ceux qui, ayant à leur actif de nobles exploits, ont eu la bonne fortune de les accomplir sous les yeux ou sous les ordres d'un témoin ou d'un chef experts également au maniement de la plume et de l'épée. La chance du 265^e d'Infanterie ou Régiment Rose fut d'avoir dans ses rangs M. du Plessis de Grénedan, professeur à l'Université Catholique d'Angers. Grâce à l'élégant volume où il vient de consigner ses souvenirs, dans ce style alerte, vivant, coloré, où la précision du détail fait revivre l'action et dessine le terrain, le Régiment Rose n'a pas à craindre de voir méconnaître ses loyaux services par les historiens futurs de la Grande Guerre. En lisant ce livre, et tandis qu'on ne sait s'il faut plus

réliciter l'auteur ou ses compagnons d'armes, on se prend à regretter que chaque régiment n'ait pas eu un commandant du Plessis pour fixer, la bataille finie, les étapes de sa glorieuse épopée.

Revue du Clergé français. — *Sommaire du numéro du 15 Mars 1920* : J. Bricout : Mgr d'Hulst apologiste. La défense du vrai Dieu (fin). — J. Verdunoy : J. Hanus : L'Eglise catholique en Tchécoslovaquie (fin). — J. Verdunoy : Comment il faut lire les quatre Evangiles (fin). — E. Tauzin : Encore le pari de Pascal.

Consultations et enseignements. — Boudinbon : Vicaires généraux hono-
raires.

Tribune libre et documents. — S. S. Benoît XV et M. Deschanel. — Car-
dinal Gasparri : Au sujet de Marc Sangnier. — Cardinaux français : Emprunt
de la paix. — Evêques d'Irlande : la question irlandaise. — F. Venance : Les
capucins et le rôle du tiers-ordre. — V. Carrière : Revue d'Histoire de l'Eglise
de France.

A travers les périodiques. — Notes bibliographiques. — Table des matières
du tome CI.

Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

ÉNERGUMÈNES

Le Congrès des Syndicats du P. O. vient de nommer comme Secrétaire
Général le citoyen Olivier, de Périgueux, agent révoqué à la suite de la grève
du mois de Février. Son élection est due aux éléments révolutionnaires. On
ne lui reprochera pas de mettre son programme dans sa poche. Parmi les
déclarations qu'il a faites au Congrès nous relevons ceci :

Voici d'abord le cas qu'il a fait de l'opinion publique :
« Laurent nous disait hier que nous n'arriverions à rien si nous n'avions
pas avec nous l'opinion publique ; or, je suis de l'avis de Danton qui com-
paraît l'opinion publique à une fille publique. Ceux qui sont au pouvoir
ont toujours l'opinion publique avec eux. »

C'est ce qu'on appelle en langage syndicaliste la « dictature du prolétariat ».
Veut-on savoir maintenant ce que le citoyen Olivier pense du besoin de
travail et de production dont dépend le relèvement du pays :

« Nous voulons bien produire, dit-il, mais seulement quand nous serons
à la tête des affaires du pays. Jusque-là, contrairement à l'avis de Jouhaux
et de Bidegaray, nous nous refusons à faire des efforts qui n'auraient d'autre
résultat que de consolider un régime que nous voulons renverser. On nous
objecte que nous assurons un service national et que cela nous crée des
obligations ; à cela je réponds qu'il n'y a point de Nation là où il n'y a
point d'unité. Une réunion d'exploiteurs et d'exploités ne peut former une
nation. »

« Olivier conclut qu'il y a nécessité pour la classe ouvrière de saisir la
première occasion pour s'emparer du pouvoir et se « refuser » à admettre
une période intermédiaire de transformation. »
Est-ce assez clair ?

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} côte de Bordeaux)
et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Tél. : 1.12.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mai. — 8^e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de S. Grégoire de Nazianze, Docteur.

A Vêpres, mémoires du suivant, de S. Grégoire de Nazianze,
et des SS. Gordiens et Epimaque, Martyrs.

Lundi, 10. — Rogations. S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double.
Blanc.

Mardi, 11. — Rogations. Translation des Reliques de S. Corentin et
de S. Paul, Evêques. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 12. — Rogations. S. Nérée et ses Compagnons, Martyrs.
Semi-double. Rouge.

Jeudi, 13. — ASCENSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de
1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 14. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Fêtes de S^{te} Jeanne-d'Arc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploujean.	du 9 au 13 Mai.
Plougastel-Saint-Germain.	du 14 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, sont
nommés :

A l'Institution Saint-François, à Lesneven : professeur,
M. Creignou, jeune prêtre, de Roscoff ; surveillant, M. Tan-
guy, jeune prêtre, de Plouvorn.

II. Quête des Rameaux (suite). — Le Cloître-Pleyber-
Christ, Saint-Thégonnec, Landunvez, Gouesnac'h, Plonévez-
Porzay, Loc-Maria-Plouzané, Plomodiern, Ploujean, Cléder,
Saint-Mathieu de Morlaix, Telgruc, Lanneufret, Quéméné-
ven, Plabennec, Kersaint-Plabennec, Cast, Concarneau,

Plouarzel, Argol, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanhouarneau, Saint-Méen, La Roche, La Feuillée, Pouldreuzic, Lababan, Lannilis, Coat-Méal, Plouégat-Moysan, Kerfeunteun, Le Trévoux, Nizon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 2 Mai : Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 9 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Lundi 10 : A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

Mardi 11 : A 9 heures, procession à Kerfeunteun.

Mercredi 12 : A 9 heures, procession à Locmaria.

Judi 13 : Fête de l'Ascension, offices aux mêmes heures que le dimanche. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Vendredi 14 : Pèlerinage à Loc-Maria de la Fraternité du Tiers-Ordre, messe à 8 heures. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communie. — Neuvaine au Saint-Esprit à 8 heures.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5^{me} Dimanche après Pâques (9 Mai) :** Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, *Te Deum* d'action de grâces pour la béatification de Louise de Marillac, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : Prières des Rogations : la procession part de l'église à 7 heures, pour se rendre, le lundi à la Cathédrale ; le mardi, à Loc-Maria ; le mercredi, à Kerfeunteun.

Judi, fête de l'Ascension : Messes comme le dimanche. — Les vêpres à 8 heures du soir, suivies du *Te Deum* d'actions de grâces pour la canonisation de la B. Marguerite-Marie.

Départ de Mgr Calloc'h. — Notre compatriote, Mgr Calloc'h, des Pères du Saint-Esprit, Préfet apostolique de l'Oubanghi-Chari, vient de nous quitter, reprenant la route de sa mission, après sept mois de convalescence passés dans sa famille, à Ergué-Armel.

Victime de la terrible mouche tsé-tsé, mais soigné aussitôt au sérum, sur place, puis, dès son arrivée en France, à l'Institut Pasteur, il est aujourd'hui complètement rétabli. C'est d'ailleurs, paraît-il, le premier cas bien constaté de guérison de la maladie du sommeil.

Mgr Calloc'h compte déjà 19 années de séjour en Afrique, dont les premières passées à Brazzaville avec Mgr Augouard. Sa mission de l'Oubanghi-Chari, dans le Haut-Congo, est un modèle d'organisation apostolique et colonisatrice.

Le missionnaire a commencé par une étude approfondie de la langue, ou plutôt des langues parlées par les nègres de l'Afrique Centrale. Il les possédait bientôt assez pour composer trois remar-

quables grammaires en trois langues distinctes. Ces travaux lui valurent un prix de l'Institut, et, ce qu'il cherchait avant tout, lui permirent auprès des indigènes un apostolat des plus féconds.

Aussi ardent au travail manuel qu'à l'étude, il construit écoles, église et résidence avec des briques de sa confection. Il est lui-même le grand pourvoyeur de sa mission qu'il fournit de viande d'antilope, de buffle, voire d'éléphant, abattus par son fusil. C'est une règle inflexible que chez lui tout le monde, à l'exception des seuls impotents, travaille : nul adulte n'est reçu à la mission ou admis au baptême s'il ne quitte les habitudes de paresse communes en ces contrées où le soleil, trop prodigue de ses dons, semble les conseiller en donnant la même année jusqu'à quatre récoltes d'oranges. Il faut produire et, s'il y a du surplus, exporter. Le missionnaire emporte, d'ailleurs, des semences de nos meilleures espèces de pommes de terre avec l'espoir qu'acclimatées là-bas, elles contribueront au progrès de sa colonie.

Nommé Préfet apostolique, Mgr Calloc'h n'a modifié en rien ses principes et sa manière de vivre. Quand il a visité les missions de son immense territoire qui s'étend sur 1.100 kilomètres, et donné la confirmation aux nouveaux chrétiens, l'apôtre revient à ses œuvres, à ses catéchismes, à ses malades, et principalement à ses écoles. Là, se faisant simple instituteur, il apprend le français à ses petits nègres en recourant à cette méthode bilingue que l'on a tant de peine à acclimater en Bretagne bretonnante où elle serait cependant d'une si grande utilité. Ses écoles sont sa grande espérance : foyers de vie chrétienne, elles sont en même temps des pépinières de secrétaires et d'employés pour les établissements et les postes français du Centre africain.

Ainsi, sous l'action de Mgr Calloc'h, une florissante chrétienté se développe là-bas et l'on constate, une fois de plus, que l'apôtre de l'Evangile est en même temps, en plein cœur du Continent noir, comme en Chine et aux Indes, le meilleur ouvrier de l'influence française.

Parti pour Paris, la semaine dernière, pour voir Mgr Le Roy, Mgr Calloc'h mettra près de deux mois à rejoindre son poste : débarqué à l'embouchure du Congo, il aura encore à remonter le fleuve et son affluent, le Bangui, sur une longueur de plus de quinze cents kilomètres.

Tous nos vœux l'accompagnent dans ce long voyage vers le mystère africain où le conduisent le désir des âmes à sauver et l'espoir de faire connaître et aimer le nom français.

BRIEC. — Mission. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses la mission de Briec, qui commencera le dimanche 16 Mai pour se terminer le 29.

LESNEVEN. — « Prêtre et Calice. » — Le Comité de Lesneven se charge, pour la région, de recueillir et de faire parvenir à Quimper, les aumônes et dons pour les églises des

pays envahis et les vocations sacerdotales. Prière de remettre les offrandes concernant l'Oeuvre à M^{me} Odey, avenue de la Gare, Lesneven. (Les dépôts pourraient aussi se faire chez les Religieuses de l'Adoration de Brest.)

En remerciant les personnes déjà bienfaitrices de l'Oeuvre, on fait tout particulièrement appel à l'activité dévouée des Dames de la L. P. D. F.

MORLAIX. — Une retraite fermée pour les jeunes filles et particulièrement pour les anciennes élèves, s'ouvrira à la communauté de Saint-François, le lundi 24 Mai, pour se terminer le 28. Elle sera prêchée par M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite.

MELGVEN. — Bénédiction de cloches. — Dimanche 25 Avril, à Melgven, M. le chanoine Quéinnec bénissait les quatre cloches que M. le Recteur avait acquises, aidé par la générosité de la paroisse et du Conseil municipal.

Je ne veux ni décrire la fête, ni dire les cérémonies si nettement symboliques, que suivit avec intérêt la population, rassemblée tout entière dans l'église ; ni résumer les conseils pratiques que, dans une langue si purement bretonne, M. Quéinnec adressa aux fidèles, leur rappelant ce qu'est la cloche pour nous, chrétiens ; que, chantant en notre nom la gloire de Dieu, elle nous invite à le glorifier aussi ; qu'elle est mêlée à notre vie entière et nous rappelle les grandes faveurs reçues du Ciel en même temps que l'obligation de la prière quotidienne et de la messe dominicale ; qu'il faut que nous écoutions fidèlement la voix de nos cloches.

Ce que je veux dire seulement et ce qui, à mon avis, a caractérisé la fête, ce fut l'entrain, chez le pasteur d'abord, heureux d'avoir procuré à sa paroisse un carillon harmonieux et sonore, et de se voir entouré, en cet après-midi presque ensoleillé, par un clergé nombreux, M. le chanoine Gloux, les Recteurs des environs, de Beuzec, de Lanriec, de Kernével et Rosporden, et d'autres prêtres encore qui avaient répondu avec plaisir à son invitation, en même temps que par tous ses fidèles, ses enfants, rayonnants de bonheur, dont l'allégresse débordante comblait de joie le vénéré Recteur.

C'était le même entrain chez les quatre marraines et les quatre parrains, Mme de Kerguelen et M. de Saint-George, Mme Carion et M. Nicot, Mme Hervé et M. Le Meur, Mlle Guyader et M. Le Gall. Je n'oublierai jamais le spectacle dont je fus le témoin, lorsque, au sortir de l'église, parrains et marraines, environnés par toute la population, distribuèrent largement autour d'eux leurs dragées et, ne pouvant en donner à chacun de la main à la main, montèrent sur la base du calvaire, et jetèrent et dispersèrent leurs « cadeaux » aux quatre coins de la place, grands et petits également s'empresant de les ramasser.

Il y eut de la gaité au presbytère, où se trouvèrent réunis,

autour des prêtres, les marraines avec leurs maris, les parrains avec leurs femmes, le Maire, l'ancien Maire et tous les fabriciens, « union sacrée dans la joie » ; il y eut de l'entrain, enfin, dans la population entière, joyeuse et fière de ses cloches neuves, dont le carillon surpassera, en harmonie et en sonorité, tous les carillons des environs. Elle eût désiré, et nous aussi, les entendre le soir même ; mais on ne put les monter ce jour-là ; ce devait être pour bientôt, et toutes ensemble, elles carillonnèrent, pour la première fois, dans la soirée du samedi.

Tous les fidèles de Melgven écouteront fidèlement la voix de leurs cloches nouvelles. Elles leur diront les devoirs que leur prêchent leur dévoué pasteur et leur zélé vicaire.

SIZUN. — Mission (13 Avril au 1^{er} Mai). — Depuis vingt-quatre ans, la paroisse de Sizun n'avait pas eu de mission. Aussi ce fut avec la plus grande joie que tous les paroissiens apprirent, il y a déjà un an, la grâce qui leur serait procurée du 13 Avril au 1^{er} Mai 1920.

C'est à Rumengol, le 14 Juin dernier, la veille du grand Pardon, que commencèrent les prières pour le succès de la mission. M. le Curé, entouré d'un grand nombre de ses paroissiens, y célébra la messe à cette intention.

A partir de ce moment, on ne cessa de recommander à la Vierge Marie ces exercices qui font époque dans la vie de nos populations bretonnes. Dans ce but, que de chapelets ont été récités à Sizun !

Pendant huit mois, les prêtres de la paroisse n'épargnèrent rien non plus pour préparer les âmes à profiter de ces jours de salut. Tous les dimanches, les instructions étaient faites en ce sens.

Enfin, le mardi 13 Avril, s'ouvrait la mission des enfants et des personnes âgées ou infirmes. Elle fut présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis.

Du 18 Avril au 1^{er} Mai, ce fut le tour des grandes personnes. M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, présida la 1^{re} semaine. M. Berthou, curé-doyen de Lannilis, présida la seconde.

Dès le premier jour, la vaste église de Sizun était pleine et, ce qui est mieux encore, il en a été ainsi, le reste de la mission.

Oui, malgré le mauvais temps, tous venaient de bon matin aux prières et à la messe. Durant la journée, bien longtemps avant l'heure des exercices, la foule était à l'église. Les missionnaires ont été frappés de la bonne tenue des paroissiens, de leur attention soutenue pendant les prédications, de leur entrain pour le chant des cantiques. Rien que leur attitude montrait clairement que tous voulaient faire une bonne mission.

Les paroissiens de Sizun, grands et petits, n'oublieront pas, il faut l'espérer, le bien qu'ont fait à leurs âmes tous les missionnaires sans exception. Avec le secours de Dieu, ils garderont longtemps le souvenir des belles et bonnes instructions qu'ils ont entendues.

Quel a été le résultat de la mission de Sizun ?

La 1^{re} semaine, 850 personnes sont venues s'agenouiller à la Sainte Table. La 2^e semaine, 930.

Le dimanche 2 Mai, pour clore les exercices de la mission et pour témoigner leur reconnaissance à la Sainte Vierge qui leur a obtenu de si grandes grâces du Cœur Sacré de Jésus, les paroissiens se sont fait un devoir d'assister en foule à une procession solennelle. De retour à l'église, devant le Saint-Sacrement exposé, hommes et femmes ont pris part au chant du *Te Deum*. Après la bénédiction, tous sont venus vénérer et baiser les reliques de saint Sulian, patron de la paroisse.

Daigne la Vierge Marie, la Mère de la divine grâce, obtenir à tous la persévérance dans les bonnes résolutions de la mission ! C'est ce qui nous reste à souhaiter et à demander dans nos prières, durant ce mois de Mai.

SAINT-SAUVEUR-SIZUN. — Première grand'messe. — Le dimanche 25 Avril, les cloches de Saint-Sauveur carillonnaient comme aux grands jours. Un enfant du pays, le P. Euzen, allait chanter sa première grand'messe dans l'église de son baptême et de sa première communion.

En 1912, la paroisse de Saint-Sauveur donnait le P. Euzen à la mission d'Haïti. Le jeune lévite n'était encore que clerc minoré. Ce qui ne l'empêchait pas de sacrifier généreusement à Dieu les plus chères affections, et de confier au paquebot qui l'emportait sur le vaste Océan sa jeunesse, son enthousiasme, ses désirs d'apostolat lointain. Le jeune missionnaire reçut les Ordres majeurs dans la cathédrale de Port-au-Prince, des mains de S. G. Mgr Conan, symbole de la dépendance étroite qui relie l'Eglise d'Haïti, cette « Bretagne noire », à notre vieille Eglise d'Armorique. Depuis 1860, en effet, la catholique Bretagne continue de fournir à l'Eglise d'Haïti son épiscopat et la majeure partie de ses missionnaires.

Tout en savourant le bonheur de son Ordination, le nouveau prêtre n'en dut pas moins ressentir douloureusement l'absence de ses parents et de ses amis. Le prêtre est un autre Christ, et le calice de son sacerdoce lui impose l'obligation de mêler au sang rédempteur ses propres larmes et ses immolations quotidiennes. *Sacerdos et victima !* Mais le Sauveur n'a-t-il pas promis de rendre le centuple à celui qui abandonne tout pour l'amour de son nom, et ceux qui sèment dans les larmes ne doivent-ils pas moissonner dans la joie ?

Aujourd'hui, après sept années de pénible labeur, Dieu ménage au missionnaire un avant-goût des récompenses promises. A l'appel des cloches, les paroissiens de Saint-Sauveur, heureux et fiers de leur compatriote, se groupent autour du clocher. Plusieurs prêtres et séminaristes des paroisses voisines de Comanna, Guimiliau, Loc-Eguiner..., accourent donner au P. Euzen le témoignage de leur affection. Avec le R. P. Le Marec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques, revêtu de son camail de vicaire général de la province

d'Haïti, le P. Bernard, quelques directeurs et séminaristes de Saint-Jacques, ils vont prêter leur concours à M. le Recteur, qui sera l'âme et l'organisateur de cette belle journée.

Le clergé, en habits de chœur, se dirige vers le presbytère, où le célébrant l'attend, agenouillé sur un prie-Dieu. Et quand, après le chant du *Veni Creator*, le cortège s'ébranle vers l'église, le spectacle bien connu des processions bretonnes charme les regards. Toutes les croix et bannières de la paroisse, portées par les parents du P. Euzen, défilent d'une manière impeccable en dépit d'une assez forte brise. Et ce sera merveille, dans un instant, de voir avec quelle souplesse les antiques bannières, lourdes et richement brodées, obéissent aux bras nerveux des jeunes gens, faisant la révérence rituelle en passant devant le Calvaire du cimetière ou s'inclinant profondément pour entrer sous le porche de l'église. Le prêtre-missionnaire s'avance sous un dais confié à quatre notables. Entre deux haies de coiffes, curieuses à bon droit, la procession pénètre dans l'église. Les stalles du chœur s'emplissent de blancs surplis. La messe commence.

Après l'Evangile, M. l'abbé Guillaume, vicaire de Taulé, monte en chaire. Ancien vicaire à Saint-Sauveur, c'est lui qui donna au P. Euzen les premières leçons. Il lui appartenait de nous tracer en quelques mots rapides la carrière de son élève d'autrefois. Il nous le montre petit enfant de chœur, élève des PP. Assomptionnistes, séminariste de Saint-Jacques, montant peu à peu les degrés de science et de vertu que l'Eglise impose aux futurs prêtres. Il décrit le rôle du ministre de Jésus-Christ et se fait l'interprète de son magnifique auditoire en recommandant aux prières du célébrant les vivants et les morts de la paroisse. Et tout d'abord, parmi ces derniers, il mentionne spécialement le père et la mère du P. Euzen, qui dorment leur dernier sommeil, là tout près, dans le petit cimetière, à l'ombre du clocher. Il l'invite aussi à ne pas oublier au saint sacrifice ses compatriotes, héros de la grande guerre, tombés au champ d'honneur. Ce beau sermon est écouté avec la plus religieuse attention.

M. le Recteur cumule fort bien les rôles si importants de maître de chapelle et d'organiste. Sous sa direction, deux chœurs de voix d'hommes et d'enfants se partagent les chants de la messe exécutés avec brio et précision. Après l'Elévation, le délicieux *Panis angelicus* de César Franck, modulé par deux voix bien nuancées, nous rappelle la merveille du don de Dieu, l'Eucharistie, raison d'être du prêtre. Cette belle pièce, de facture musicale si religieuse et si suave, s'intercalait fort à propos entre les deux thèmes inimitables de fraîcheur et d'onction de la Préface et du *Pater*.

La messe finie, de fraternelles agapes réunissaient au presbytère tout le clergé. Et le soir, aux vêpres, chants et musique répondaient d'un si bel écho à la cérémonie du matin, que le soleil lui-même, plutôt maussade jusque là, laissait enfin percer le sourire du bon Dieu !

Cette belle journée marquera dans les fastes de la paroisse de Saint-Sauveur. Qu'elle soit un baume et un encouragement pour tous ceux qui y ont pris part. Puisse-t-elle susciter de nouvelles vocations ! C'est un si grand honneur pour une paroisse de fournir un nouveau prêtre, un nouveau missionnaire, un médiateur de plus entre Dieu et les hommes. « Or, la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. Prions donc le Maître de la moisson de recruter toujours parmi nous des ouvriers pour cette moisson d'élus qui doit remplir le Ciel ! »

Œuvres militaires pour jeunes soldats et marins.
— Nous sommes heureux de signaler aux familles deux nouvelles Œuvres militaires auxquelles elles pourront adresser leurs jeunes gens partis pour l'armée ou pour la Flotte :

CONSTANTINOPLE : M. l'abbé F. Lonarn, aumônier de Marine, a rencontré beaucoup de Finistériens parmi les troupes d'occupation et les équipages qui stationnent à Constantinople. Il y a ouvert une *Maison des Marins, rue Luledji-Hendek*, où il sera heureux de recevoir ses compatriotes et de leur rendre tous les services en son pouvoir.

RENNES : Près de 400 jeunes Finistériens fréquentent l'*Abri du Soldat* ouvert par M. l'abbé Lefoul, ex-capitaine au 41^e d'Infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, impasse Alain-Fergent. La garnison en compte beaucoup d'autres qui ignorent encore l'Œuvre de M. Lefoul.

L'*Abri* est ouvert tous les jours, de 5 à 10 heures du soir, et les dimanches, toute la journée. Il comprend des salles de jeux, de lecture, de correspondance, avec théâtre, cinéma, buvette, appareils de gymnastique, etc... Des séances récréatives sont organisées toutes les semaines. La langue bretonne y est en honneur. Les parents qui ont leurs enfants à Rennes se feront un devoir de les adresser à M. l'abbé Lefoul, impasse Alain-Fergent, ou rue de Dinan, 19^a, Rennes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Prochaines canonisations et béatifications.
Voici dans quel ordre se feront les prochaines canonisations et béatifications :

Le 9 Mai, béatification de la Vénérable Louise de Marillac ;

Le 13 Mai, canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie et du Bienheureux Gabriel dell'Addolorata ;

Le 16 Mai, canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ;

Le 23 Mai, béatification du Vénérable Olivier Plunket, martyr, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande ;

Le 30 Mai, béatification de la Vénérable Anne-Marie Taïgi, veuve romaine, morte en 1837 ;

Le 6 Juin, béatification des martyrs de l'Ouganda ;

Le 13 Juin, béatification des 4 Filles de la Charité d'Arras, et des 11 Ursulines de Valenciennes, martyres de la Révolution.

La France aux fêtes de Jeanne d'Arc. — Le gouvernement de la République a résolu de se faire représenter aux solennités qui vont être célébrées à Rome, pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

Il a confié cette mission à M. Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, auteur de l'*Histoire de Jeanne d'Arc*.

Il sera accompagné dans cette mission par MM. de Chambrun, de Montille et Morand, conseiller et secrétaires d'ambassade.

S. Em. le cardinal Dubois, chevalier de la Légion d'honneur. — A la suite de sa mission si remarquable en Orient, S. Em. le cardinal Dubois a été décoré de la Légion d'honneur.

Le Président de la République, ayant tenu à remettre lui-même la décoration à Son Eminence, le cardinal est venu lundi, à Paris, où M. Deschanel, en termes d'une courtoisie parfaite, lui a ouvert les rangs de la Légion d'honneur.

Sacre de Mgr Cuzin, coadjuteur de Mende. — Le mercredi 21 Avril a eu lieu, en l'église cathédrale, la consécration épiscopale de Mgr Cuzin, vicaire général d'Annecy, nommé évêque de Nysse, coadjuteur de Mgr l'évêque de Mende.

Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, présidait ; Mgr Campistron, évêque d'Annecy, a procédé à la cérémonie, comme évêque consécrateur, assisté de NN. SS. Termier, évêque de Tarentaise, et Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit de Chevilly, dont le nouvel évêque fut l'élève et par qui il fut ordonné prêtre.

Le nouvel évêque de Valence. — Le Saint-Père a choisi pour évêque de Valence, Mgr Paget, vicaire général de Sens.

Mgr Désiré Paget est né en 1860. Il a été ordonné prêtre en 1882. Il fut nommé supérieur du Grand Séminaire et chanoine titulaire de Sens en 1903. Mgr Chesnelong se l'adjoignit comme vicaire général en 1912.

Mort de Mgr Bonnefoy. — Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, primat de Provence, est décédé, à l'âge de 84 ans, après une courte maladie.

Mgr Bonnefoy avait été curé de la Madeleine à Paris, puis évêque de la Rochelle. C'était un des derniers évêques concordataires.

Extrait du Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans (30 Mars 1920). (Suite.)

Dépenses de personnel. — Quelles sont les causes de cette augmentation colossale des dépenses ?

Ce sont d'abord les frais de personnel. « Leur accroissement est dû dans une certaine mesure au développement du trafic, mais la cause principale réside dans les considérables améliorations apportées aux salaires et aux conditions de travail des agents ».

« A la demande du personnel, on a entrepris depuis plus d'un an la tâche difficile d'unifier les salaires sur les divers réseaux, en les mettant en harmonie avec le coût de la vie et tout en tenant compte des situations acquises. On a également relevé et unifié le taux des indemnités de résidence et de certaines autres allocations accessoires. Malgré leur complexité, ces mesures auraient abouti depuis longtemps, si elles ne s'étaient heurtées à de vives résistances et à des contre-projets inadmissibles des représentants du personnel auprès de la commission d'études, constituée par le Ministre des Travaux Publics. En attendant que cette commission ait pu terminer ses travaux et faire connaître son avis sur toutes les questions qui lui ont été soumises, la C^{ie} s'est décidée à appliquer provisoirement les solutions déjà acquises ou acceptées par elle de manière à ne pas retarder le paiement des suppléments de salaires attribués au personnel ».

« Ici encore la journée de huit heures, complétée par une augmentation notable des jours de repos et de congés, a constitué un nouvel avantage pour les agents, et une nouvelle et énorme charge pour la Compagnie. »

En fait, les dépenses de personnel sont passées de 114 millions en 1918 à 369 millions en 1919, augmentation de plus de 200 % ; encore l'exercice 1919 n'a-t-il supporté qu'une faible partie des améliorations de salaires auxquelles il vient d'être fait allusion.

Dépenses de combustibles et de matériel. — Après les dépenses de personnel, les dépenses de combustibles et de réparation du matériel roulant ont concouru à la crise financière des réseaux.

En ce qui concerne le charbon, les dépenses de la Compagnie sont passées de 34 millions en 1913 à 149 en 1919, augmentant ainsi, de 300 %. Il convient de noter que cette dépense eût été plus élevée encore si la Compagnie n'avait eu la prévoyance de se constituer une flotte charbonnière ; grâce à cette initiative heureuse, la régularité des transports été assurée dans la mesure du possible. Depuis 1916, la flotte de la Compagnie a transporté plus de 1 500 000 tonnes de charbon, et il en est résulté pour la Compagnie une réduction de prix moyenne de 35 francs par tonne, soit de 40 %, ce qui représente au total une économie de près de 55 millions.

Enfin le développement de l'entretien du matériel, joint à la hausse considérable du prix des matières et de la main-d'œuvre, a provoqué, en 1919, un supplément de dépenses très important. Par rapport à l'exercice précédent, il est de près de 50 millions, et du double, par rapport au dernier exercice d'avant-guerre.

L'augmentation des dépenses se manifeste d'une manière concrète dans la hausse du coefficient d'exploitation. Celui-ci ressort à 105,24 %, alors qu'il était l'an dernier de 85,76 %. Aussi l'augmentation de tarifs accordée par la loi du 15 Février était-elle indispensable. Mais la Compagnie n'ose affirmer qu'elle suffira à équilibrer ses charges, d'autant plus que la loi n'aura pas joué pendant tout l'exercice.

Le trafic. — Les résultats financiers lamentables que nous venons de faire connaître, ont pour cause l'ascension formidable des dépenses. Le trafic n'y est pour rien. Au contraire, les résultats en ont été satisfaisants. Le nombre des voyageurs a été supérieur de 179.490 unités (ou 0,28 %) au nombre de l'année précédente et de 4.411.167 (ou 7,46 %) à celui des voyageurs de la dernière année antérieure à la guerre.

Les transports de denrées pour la capitale sont en augmentation de 31.000 tonnes sur l'année dernière.

Le tonnage kilométrique brut des transports en petite vitesse s'il a diminué de 22 %, relativement à 1918 par suite de la réduction des transports militaires, demeure encore supérieur de 30 % à celui de 1913.

On voit que la crise des transports est due uniquement à l'insuffisance des moyens d'action des réseaux pour faire face à l'augmentation considérable du trafic. En fait la Compagnie a pu desservir un trafic très supérieur à celui d'avant-guerre.

Parmi les initiatives heureuses de celle-ci nous signalerons encore l'amélioration et le développement des transports de denrées périssables, telles que la viande, le poisson, le beurre, fruits et légumes. La Compagnie a constitué, avec le concours de spécialistes, une société de transports frigorifiques, qui disposera, dès l'été prochain, d'entrepôts frigorifiques (notamment dans la gare de Paris-Ivry) et de wagons réfrigérants. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII^e.

Comment on constate une guérison miraculeuse, par Monseigneur Albert FANGES. In-12, 40 pages. Prix, 0 fr. 20 ; port, 0 fr. 10 (Apologétique contemporaine).

Une simple aventure, par Emmanuel SOY. Un vol. in-12 de 96 pages, avec couverture en couleurs (Romans populaires, n° 71). Prix, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros, 5 francs ; union postale, 5 fr. 90.

La jeunesse de Jacques Lourdel, par J. LACAZE-BASTARD. Un vol. in-12 de 96 pages, avec couverture en couleurs (Romans populaires, n° 70). Prix, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros, 5 francs ; union postale, 5 fr. 90.

Louis Veuillot à Rome, par Dominique ROLAND-GOSSELIN. Un vol. in-8° de 112 pages à 2 col. avec 109 gravures (Nouvelle Bibliothèque pour tous). Broché, 2 francs ; port, 0 fr. 20.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} cote de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Tél. : 4.13.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1852
Représentant, maquettes et devis sur demande

AVANT d'acheter Soutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**
Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LE SANG

Il n'est peut-être pas de mot qui revienne plus souvent dans la conversation entre gens de toute condition et de toute classe (surtout par les temps qui courent), que le mot « sang ». Cependant, je ne crois pas me tromper de beaucoup en affirmant que, parmi ceux qui le profèrent ainsi, il ne doit pas y en avoir beaucoup à savoir exactement ce qu'il signifie.

Or, le sang, c'est tout simplement la vie, qu'il véhicule, qu'il alimente — on pourrait même dire qu'il incarne — puisqu'il n'est autre chose que de la chair fluide. C'est le sang, en effet, qui distribue également à toutes les cellules, à tous les tissus, à tous les organes, dont chacun en prend pour son grade, les éléments nécessaires et suffisants à leur existence et à leur fonctionnement. C'est encore le sang qui fait les frais du mécanisme respiratoire dont il est le rouage essentiel et la désintoxication de l'organisme, dont il se charge de détruire les résidus encombrants et nocifs, les poisons.

Qu'est-ce donc, au juste, que le sang ? Quelle est la composition d'un liquide appelé à remplir des fonctions complexes ? C'est un bouillon, à la fois alcalin et salé, au sein duquel flottent d'innombrables corpuscules ou globules blancs (leucocytes) et rouges (hématies). Son volume équivaut à peu près au treizième du poids total du corps humain, dont un peu plus de la moitié seulement est à l'état liquide.

Mais ce n'est pas cette partie qui joue le rôle le plus important, dévolu aux globules, lesquels sont à l'état solide. Ce sont les globules rouges, qui, par l'intermédiaire du fer et du manganèse sous la forme colloïdale qu'ils contiennent, fixent à l'état d'oxyhémoglobine l'oxygène de l'air recueilli par eux au niveau des poumons et, par conséquent, alimentent les combustions vitales. Aux globules blancs ou leucocytes (625 fois moins nombreux que les globules rouges) incombe la mission de préparer et de faciliter la nutrition, de combattre les microbes envahisseurs et de sécréter les antitoxines.

Il va de soi que plus les globules, les globules rouges en particulier, sont nombreux et de bon aloi, plus il y a de chance pour que la vie soit intense et pour que la résistance à la maladie atteigne le maximum. Par le fait, à l'état normal, un millimètre cube de sang doit renfermer 5 millions de globules rouges, ce qui fait 30 000 milliards pour les 6 litres d'un individu de 78 kilogs. L'énormité seule de ces chiffres montre que la richesse du sang doit être exposée à des fluctuations formidables.

Heureusement, lorsque la teneur du sang en globules vient à baisser, rien n'est plus facile que d'en remettre. L'opothérapie sanguine n'avait pas d'autre but, lorsqu'elle a créé le Globéol. Le Globéol est, en effet, de la quintessence de vrai sang. Il introduit dans le torrent circulatoire des globules rouges et des leucocytes flambants neufs, avec leur oxyhémoglobine active, leurs sels métalliques, leurs oxydases, leurs anticorps, leurs ferments vivants, toutes leurs énergies mystérieuses. C'est comme si l'on buvait un verre de sang frais, à ceci près que le Globéol n'est jamais écœurant et qu'il est toujours assimilable.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon de Globéol, franco, 7 francs ; les trois flacons, franco, 19 fr. 50.

— la diminue, peut-être l'anéantit en la réduisant à la condition de fantôme, de simulacre.

Il est facile, nous l'avons constaté, de faire entendre que Jeanne est la grande Française. Il fut plus difficile jadis de faire pénétrer qu'elle est une grande sainte.

La structure de sa sainteté étonnait.

La sainteté est chose assez mal définie pour le grand nombre. On s'en fait une idée vague, on s'en représente l'extérieur plus que l'intérieur, le phénoménisme plus que l'essence.

Le saint, ce sera, par exemple, un bon pauvre, vertueux, qui supporte l'adversité patiemment, qui donne à plus misérable que soi : un Benoît Labre.

— Ce sera un prêtre de zèle ardent, d'âme apostolique, qui réforme l'Eglise, qui évangélise les infidèles, qui secourt des villes et des provinces, qui laisse après soi, œuvre grandiose, des familles religieuses pour le perpétuer : saint Charles Borromée, saint François-Xavier, saint Vincent de Paul, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace de Loyola, sainte Marguerite-Marie.

L'un des hommes les plus fervents pour Jeanne d'Arc, que nous ayons connu, l'illustre — c'est un mot que nous ne prodiguons point — l'illustre Cardinal Parocchi, avait remarqué cette manière commune de juger ; et il nous disait :

« Vous rencontrerez des difficultés à la faire canoniser. Au premier regard, elle entre mal dans nos cadres ; elle est d'une formule spéciale. Cependant, ayez confiance : un jour elle passera casquée et cuirassée, telle qu'elle est, sous le portail de Saint-Pierre. Elle y passera, parce que *le fond y est*. »

Effectivement, car voici le fond.

Celui-là est un saint qui pratique héroïquement les vertus de foi, d'espérance, de charité ; la justice, la tempérance, la prudence et la force ; l'humilité, la chasteté. Didactiquement, doctrinalement, c'est dans la fidélité, et une fidélité plus que commune, à ces vertus divines et humaines, que git la moralité supérieure, digne d'être présentée en exemple et honorée d'un culte public, de ceux que nous appelons saints.

Or, Jeanne, la plus gracieuse, la plus innocente des enfants et la plus aimante de l'Eucharistie, des anges, de la Vierge Marie ; la plus pure, la plus retenue, la plus laborieuse des adolescentes ; la plus croyante, la plus humble, la plus tempérante, la plus chaste des jeunes filles ; la plus courageuse, la plus douce, la plus ferme, la plus modeste des chefs de guerre victorieux ; la plus patriotique des paysannes ; l'une des plus prodigieuses inspirées parmi les contemplantes, les prophétesses, les thaumaturges ; l'une des plus acceptantes parmi les emprisonnées, les torturées, les martyres pour la vérité de Dieu, Jeanne, disons-nous, fut un modèle accompli, non seulement d'héroïsme, ce que tous admettent, mais de perfection chrétienne. Véritablement, nulle vertu ne manque à sa couronne de vertus.

Que personne donc n'affecte l'étonnement si l'Eglise l'élève sur ses autels ; elle y est à sa place.

Que personne non plus ne s'en inquiète. Ce n'est pas un accaparement, c'est un hommage qui affirme un fait certain, lequel ne peut blesser qui que ce soit. Pourquoi se blesser de ce qu'il est affirmé que Jeanne fut une très fervente chrétienne, puisqu'elle le fut ?

Le célèbre historien belge, Godefroy Kurth, avait accepté de venir déposer devant nous, dans le procès des *Vertus héroïques de Jeanne*. Lorsqu'il eut fini, nous nous permîmes de lui demander ce qu'il pensait de notre dessein de mener à terme la béatification de notre héroïne nationale et, si Dieu daignait exaucer nos vœux, sa canonisation.

Godefroy Kurth était très grand. Il redressa sa haute taille comme pour donner plus de solennité à sa parole, puis étendant la main droite du côté d'un livre des Evangiles ouvert sur la table du Tribunal, qui l'avait écouté : « Monseigneur, j'ai prêté serment de dire la vérité, à l'ouverture de la séance. Je mets les paroles que je vais prononcer sous la garantie de cet acte dont je sais la gravité. Je ne connais pas l'histoire ; personne ne la connaît. Cependant, il y a quarante années que je l'étudie. Eh bien ! je peux dire que personne n'a passé sous mes yeux, sur ce théâtre, depuis le Christ et la Vierge Marie, qui me paraisse plus digne des autels que Jeanne d'Arc. »

Sans établir les comparaisons qu'osait Godefroy Kurth, on doit admettre que Jeanne fut véritablement une sainte.

Sainte Jeanne d'Arc, que nous offrons au public, est l'affirmation de cette certitude.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 16 Mai* : Solennité de Jeanne d'Arc. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, panégyrique de S^{te} Jeanne d'Arc, par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire.

Lundi 17 : Pèlerinage, à Locmaria, de la Congrégation des Enfants de Marie : messe à 6 h. 1/2, instruction, bénédiction.

Jeudi 20 : A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Samedi, veille de la Pentecôte : A 6 heures, bénédiction des Fonts baptismaux. — *Ce jour, il n'y a ni jeûne ni abstinence dans le diocèse.*

Dimanche de la Pentecôte : ouverture de la retraite des enfants, à 5 heures du soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (16 Mai)* : Solennité de Sainte Jeanne d'Arc. Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, panégyrique de S^{te} Jeanne d'Arc par M. Guéguen, directeur au Grand Séminaire, *Te Deum* d'action de grâces pour la canonisation de la Bienheureuse. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Samedi : 7 heures, bénédiction des Fonts.

Tous les soirs : à 8 heures, exercice du Mois de Marie, neuvaine du Saint-Esprit et bénédiction du Saint-Sacrement.

L'invocation « Regina Pacis » doit-elle être maintenue, après la guerre, dans les Litanies de la Sainte Vierge ? — A l'occasion de la guerre mondiale, le Pape Benoît XV avait tout d'abord accordé, le 9 Avril 1915, 300 jours d'indulgence pour l'invocation *Regina pacis*. En 1916, il autorisa les Evêques à l'ajouter aux Litanies de Lorette, provisoirement, pendant la durée de la guerre ; mais finalement, par décret du 5 Mai 1917, Sa Sainteté décida que l'invocation *Regina pacis* ferait désormais partie des Litanies de la Sainte Vierge dans tout le monde catholique. Il faut donc l'inscrire dans les nouvelles éditions du catéchisme.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. F. Le Meur sera célébré en l'église de PLOUGONVELIN, le *jeudi 20 Mai*, à 10 heures.

Missions. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses les missions de Guengat et de Querrien.

— GUENGAT. — Du 16 au 29 Mai.

— QUERRIEN. — Du 16 au 20 Mai, mission des enfants et des personnes âgées et infirmes, sous la présidence de M. Le Gallic, curé d'Arzano.

Du 23 au 29 Mai, président M. Quéinnec, chanoine titulaire. —

Du 30 Mai au 5 Juin, président M. Orvoën, curé-archiprêtre de la Cathédrale.

Pèlerinage national des Agriculteurs à Montmartre. — Nous rappelons que ce pèlerinage aura lieu le dimanche 30 Mai prochain.

Monseigneur l'Evêque espère que bon nombre de nos propriétaires ruraux et cultivateurs pourront prendre part à ce pèlerinage comme représentants de l'Agriculture Française à la Basilique du Vœu National.

Pour unir tous nos agriculteurs du diocèse à ce grand acte d'hommage au Sacré Cœur, Sa Grandeur exhorte vivement MM. les Curés et Recteurs à préparer, ce jour-là, une communion générale des hommes, et à les grouper, à l'issue des vêpres, devant le Saint-Sacrement exposé, pour prononcer ensemble l'acte de consécration au Sacré Cœur.

Œuvre de Saint-François de Sales. — (*Exercice 1919 à la Direction générale.*) — On a bénéficié de subventions pécuniaires largement accordées : 2.780 écoles chrétiennes ; 205 garderies ou écoles maternelles et ouvroirs ; 305 patronages et cercles d'ouvriers ; 198 missions ; 63 œuvres diverses.

Ont reçu des dons en nature : 656 missions ; 162 Directions diocésaines ; 2.668 paroisses et bibliothèques paroissiales ; 145 œuvres ouvrières ; 12 hôpitaux ; 2 prisons.

Soit un total de 3.645 bénéficiaires de nos envois en nature.

Ces envois ont compris dans leur totalité 405.767 brochures, almanachs, tracts, opuscules, 9.801 volumes pour bibliothèques, 801.168 objets de piété comprenant Crucifix, petites croix, chapelets, médailles, images, cartons-prières, etc.

Devant ces résultats, n'est-il pas juste de faire entendre des accents de joie. Ils sont inspirés par la pensée que Notre-Seigneur Jésus-Christ continue de bénir son Oeuvre, que nous avons au ciel de puissants intercesseurs, que la France a toujours un cœur profondément catholique, que dans cette France les petits, les humbles, les modestes et même les pauvres sont admirables de générosité.

Et cependant sur la satisfaction que nous sommes si heureux d'exprimer plane un nuage assombrissant. Il est fait des regrets que nous avons éprouvés en fin d'exercice de ne pas pouvoir envoyer nos almanachs avec l'exactitude accoutumée, de restreindre les envois de Crucifix et de chapelets que nous ne pouvons plus nous procurer qu'à grand'peine, et d'avoir été gênés dans nos expéditions par les difficultés de transports et par les secousses des grèves.

Ce nuage se dissipera grâce à l'amélioration progressive de la situation d'après guerre : nous l'appelons de tous nos vœux ; grâce aussi à la patience, au bon esprit de nos associés ; grâce enfin à la protection de la Sainte Vierge que Mgr de Ségur appelait, en fléchissant le genou devant son image, la Maîtresse de la Maison.

Oui, c'est bien Elle qui a le pouvoir de rasséréner le Ciel, Elle que l'Écriture-Sainte salue comme l'aurore qui se lève à l'horizon après en avoir chassé les frimas refroidissants de l'hiver et les sombres de la nuit.

Nous lui consacrons, en ce début du mois de Mai, l'exercice de 1920 et nous demandons à nos associés de s'unir en un puissant amour filial pour la prier avec ferveur pendant le mois qui lui est consacré et spécialement pour réciter chaque jour, avec plus de dévotion que de coutume, *notre Ave Maria*.

M. HENRY,

Protonotaire apostolique,

*Vicaire général honoraire de Verdun, Chanoine de Verdun et de Nancy,
Président général.*

QUIMPER. — Les Enfants de Marie du Sacré-Cœur et les dames des Tabernacles, ont, vendredi 14 Mai, à 8 heures, leur messe annuelle, à Locmaria. Toutes les personnes de bonne volonté y sont invitées.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes (2 au 8 Mai 1920). — 40 paroisses ; 97 retraitantes : Plabennec, 12 ; Plouider, 9 ; Ploudaniel, 5 ; Bourg-Blanc, 5 ; Saint-Derrien, 5 ; Plounéour-Trez, 4 ; Ploumoguier, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Lanarvily, 4 ; Plouzévédé, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Milizac, 3 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plouvien, 2 ; Brest, 2 ; Brélès, 2 ; Guilers, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Le Drennec, 2 ; Plouescat, 2 ; Plouédern, 1 ; Plouguin, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ;

Plougonvelin, 1 ; Plourin, 1 ; Plouzané, 1 ; Tréflaz, 1 ; Bodilis, 1 ; Goulven, 1 ; Kerlouan, 1 ; Kernilis, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Lesneven, 1 ; Lannilis, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1.

PLUGUERNEAU. — Conférence de la L. P. D. F. — A l'issue des vêpres, le dimanche 18 Avril, un grand nombre de Ligneuses se rendaient à la belle salle du patronage de Plouguerneau, où M. le Curé les avait conviées pour écouter une causerie bretonne de Mlle de Kermenguy, notre zélée conférencière. Elle charma l'auditoire par l'élégance de son langage et l'intéressa vivement par les vérités profondes qu'elle développa et qui, aujourd'hui plus que jamais, sont utiles à rappeler.

Après avoir montré le rôle de la femme au foyer, elle appuya tout particulièrement sur l'influence que la mère doit y avoir, sur l'autorité qu'elle doit exercer sur ses enfants ; car n'est-ce pas elle qui, dès le berceau, leur apprend à balbutier les noms de Jésus et de Marie, et pour que son œuvre soit durable elle devra les suivre pas à pas jusqu'au moment où elle les verra voguer par eux-mêmes sur la mer orageuse de cette vie pour atteindre le port du salut, but unique de l'existence.

L'enfant reçoit les premières bases des vérités chrétiennes dans sa famille, sur les genoux de sa mère ; mais il grandit et, pour en faire un chrétien dans toute la force du terme, il est nécessaire que sa période d'instruction soit tout empreinte de l'idée de Dieu. Où trouvera-t-il cela, sinon à l'école chrétienne ? Puis bientôt le jeune homme, la jeune fille reviendront au foyer. La tâche de la mère n'est pas finie ; elle est, peut-être, plus importante que jamais, car c'est alors que tous les bons principes reçus doivent se développer pour porter des fruits, et l'influence qui les guidera à ce moment-là orientera définitivement leur vie dans la bonne ou la mauvaise voie, fera d'eux des chrétiens dignes de ce nom ou des jouisseurs, vraie plaie pour une nation. Mais plus que jamais, pour arriver à cette bonne influence au foyer, il faut lutter tout particulièrement contre les folies actuelles : l'amour du plaisir, du luxe, de la toilette. Ces penchants pernicioeux s'infiltrèrent partout ; réagissons en gardant la simplicité et la modestie qui distinguent les femmes de notre région.

La conférencière n'oublie pas de parler aux mères des bénédictions rejaillissant sur une famille qui a l'honneur de donner un de ses membres au service de Dieu ; en termes émus, elle rappelle l'hécatombe sanglante de nos prêtres pendant la terrible guerre, et combien il est à désirer que de nombreuses vocations sacerdotales viennent remplir les vides laissés.

L'annonciateur conseil, M. le Recteur du Folgoat, appuie de l'autorité de sa parole, tout ce que Mlle de Kermenguy vient d'exposer si clairement, et M. le Curé remercie, au nom de ses paroissiennes, la conférencière dont le breton si pur a réjoui les oreilles les plus difficiles.

Université Catholique de l'Ouest. — L'Université Catholique de l'Ouest a fait célébrer, le lundi 26 Avril, un service solennel pour rendre à ses chers anciens étudiants morts à la guerre, l'hommage qui leur était dû : ce fut une imposante cérémonie.

M. l'abbé Civrays, professeur à la Faculté des Lettres, aumônier divisionnaire pendant toutes les hostilités, officiait. Mgr le Recteur, assisté de Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie, et de M. le chanoine Crosnier, vice-recteur, présidait dans le sanctuaire. MM. les doyens, directeurs et professeurs des Facultés et des Ecoles annexes ouvraient le deuil aux premiers rangs de la nef ; derrière eux, se pressaient pères et mères éprouvés dans leur tendre affection ; bienfaiteurs de l'établissement venant faire, cette fois, l'aumône du cœur en témoignant de leur sympathie ; anciens étudiants de la ville d'Angers, pieusement fidèles au souvenir de leurs camarades. Le bas de la nef, où les sièges manquaient pour certains, était occupé par les nombreux étudiants en cours d'études.

Après l'Evangile, M. le Vice-Recteur monta en chaire. Sur son invitation d'écouter « dans l'attitude que prennent des soldats quand on cite, sur le front du régiment, les noms de leurs camarades morts glorieusement pour la Patrie », la lecture des noms des professeurs et étudiants tombés au champ d'honneur, toute l'assemblée se leva, fière et triste. La liste comportait 170 noms ; en toute vérité, M. le Vice-Recteur put ajouter que, « dans l'ensemble des forces vives de la France, l'Université Catholique de l'Ouest n'a pas à redouter de comparaisons et que sa contribution pour le salut commun a été généreuse ». Hélas ! combien de grands espoirs brisés représente un tel chiffre ! Regrets amers, douces espérances chrétiennes, fierté patriotique, tels sont les sentiments que l'orateur réveilla au fond de tous les cœurs. Puis, il fit ressortir aux yeux des étudiants la leçon qui se dégage de la vie sacrifiée de ces héros. Enfin, citant à l'adresse des maîtres la reconnaissance d'un père envers l'Université Catholique pour la formation et les conseils que son fils y reçut, il termina par la lecture d'une prière écrite dans une tranchée de la Meuse, le Jeudi-Saint de l'année 1916, par un de nos morts qui, après son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, sa paroisse et ses prêtres, son diocèse et la Patrie, recommandait à Dieu « l'Université Catholique d'Angers, qui doit être un centre d'esprit chrétien ». Prière touchante, où est formulée clairement la mission de l'enseignement libre.

On ne pouvait, semble-t-il, pour pareille circonstance, réunir en quelques lignes de plus dignes pensées et les exprimer avec plus de délicatesse. L'auditoire en fut très touché et l'office divin, accompagné des simples et émouvants accents du chant liturgique, se poursuivait dans une atmosphère de réelle piété. La cérémonie s'acheva sur le chant d'un ardent *De profundis*.

En priant pour ses enfants, l'« Alma Mater » a voulu satisfaire son affection envers eux ; elle a voulu aussi témoigner à leurs familles éplorées toutes ses condoléances. Qu'elles veuillent bien

reconnaître, dans le pieux hommage de cette messe solennelle, l'expression de sa vive et respectueuse sympathie. L. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — La béatification de la vénérable Louise de Marillac. — Dimanche matin, dans la basilique de Saint-Pierre, richement décorée et illuminée, a eu lieu la béatification solennelle de la vénérable Louise de Marillac, co-fondatrice des Filles de la Charité.

Dans l'abside, au centre d'une gloire surmontant l'autel, était placée une peinture représentant l'apothéose de Louise de Marillac, qui est restée, selon l'usage, couverte de voiles pendant la première partie de la cérémonie.

Plusieurs cardinaux, dont le cardinal Amette, le cardinal Dubois, le cardinal Billot, deux cents évêques, tous les dignitaires de la Cour pontificale, le P. Verdier, supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, la Mère générale des Filles de la Charité, les sœurs du Pape et une nombreuse foule assistaient à la cérémonie.

Le postulateur de la béatification, Mgr Virili, a célébré la messe.

Le secrétaire de la Congrégation des Rites a donné lecture du Bref pontifical de béatification. Après l'achèvement de la lecture, les voiles couvrant l'apothéose sont tombés, et la Bienheureuse est apparue dans la gloire.

Les cloches de la basilique ont annoncé la glorification de la Bienheureuse.

Pour les fêtes de Jeanne d'Arc. — On estime que 75 sénateurs, députés ou membres du Conseil municipal de Paris, assisteront à la canonisation.

Les pèlerins, qui auraient certainement dépassé 50.000, s'il n'y avait eu de telles difficultés de transport et de logement, seront au moins 10.000.

La mission Doucet se joindra, pour les fêtes de la canonisation du 16 Mai, à la mission Hanotaux, et une place spéciale sera réservée à la représentation diplomatique française.

Le gouvernement italien fait tous ses efforts pour faciliter les préparatifs.

La Cause du Père Maunoir. — La Congrégation ordinaire des Rites, dans sa séance du 27 Avril, a discuté la révision des écrits du Vénérable Julien Maunoir, notre grand missionnaire breton, successeur de Dom Michel Le Nobletz.

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

**Extrait du Rapport présenté à l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans
(30 Mars 1920). (Suite et fin.)**

Les mouvements de grève. L'arbitrage. — Le rapport ne pouvait rester muet sur le dernier mouvement de grève du personnel. Il rappelle les sacrifices consentis pour améliorer la situation des agents, qui dépassent 200 % des dépenses d'avant-guerre. D'autre part, la mise en application prochainement d'un statut commun à tous les réseaux, réglant les conditions de rémunération, d'avancement, de mesures disciplinaires et de représentation du personnel auprès des chefs de service, va apporter aux agents d'incontestables garanties. Aussi la Compagnie a-t-elle vu « avec surprise et tristesse », certains agents, parmi ceux dont la situation avait été améliorée dans la plus large mesure, se livrer, à deux reprises, à des manifestations d'indiscipline et à une grève dite de solidarité.

Le rapport rend hommage « aux agents qui sont restés fidèles à leur poste et notamment aux agents de direction à tous les degrés », ainsi qu'aux nombreux concours spontanés qui sont venus du public « justement inquiet du danger que des manifestations de cette nature, à tendances beaucoup plus révolutionnaires que professionnelles font courir au pays ».

Le rapport fait allusion au projet de loi du gouvernement sur l'arbitrage. Il fait appel « à la fermeté des Pouvoirs publics pour faire prévaloir une solution comportant toute l'efficacité nécessaire ».

Le futur régime des chemins de fer. — En terminant, le rapport aborde la question des modifications du régime des chemins de fer. Il déclare que la Compagnie se prêtera, comme précédemment, aux négociations que le gouvernement croira devoir entamer avec elle à ce sujet ; elle y participera avec la ferme volonté de faire respecter ses contrats et sauvegarder les intérêts de ses actionnaires qu'elle tiendra d'ailleurs au courant.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE :

LE TÉMOIGNAGE DE L'ÉVANGILE, par M. MOENNER, chanoine honoraire, supérieur de l'Institution Saint-François de Lesneven. 400 pages. — Chez Gigord, rue Cassette, 15, Paris.

Jeanne d'Arc. Vie populaire, par Mgr DEBOUT. 96 pages sous une belle couverture en trois couleurs (format des Romans populaires). Histoire succincte mais complète et très vivante de la vie de notre Bienheureuse. Prix 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 15. Remises : 15/12, 70/50, 150/100. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8^e.

Pas un Français ne devrait passer les fêtes de la canonisation sans lire au moins une histoire résumée de la grande héroïne. Celle-ci est attrayante plus qu'un roman, pleine de faits merveilleux et vrais ; elle est aussi du meilleur marché possible. La répandre est une œuvre excellente et facile.

Les Meilleures Huiles ! Les Meilleurs Savons

Aux meilleurs Prix !!

Coopératives ! Séminaires ! Maisons Religieuses !
demandez tarif de gros à la vieille maison catholique
Alph. LOMBARD fils, Salon de Provence.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

95^e ANNÉE.

Vendredi 21 Mai 1920.

N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mai. — PENTECOTE. Double de 1^{re} classe avec octave. Rouge.
Lundi, 24. — De l'Octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.
Mardi, 25. — De l'Octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.
Mercredi, 26. — Quatre-Temps. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Judi, 27. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 28. — Quatre-Temps. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — Quatre-Temps. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 30. — Fête de la T. S^{te}-Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploëven	du 23 au 24 Mai.
Plougar	du 25 au 27 —
Beuzec-Conq	du 28 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le dimanche 9 Mai, le Souverain Pontife a reçu en audience Monseigneur l'Evêque de Quimper, qui, dès le lendemain, adressait à l'Evêché ce télégramme :

« Pape, dans audience paternelle, dimanche midi, a béni
Vicaires généraux, Chapitre, Clergé, Séminaire, personnes d'Œuvres et fidèles.
» ADOLPHE. »

Daté du 10, ce télégramme qui, normalement, aurait dû nous arriver assez tôt pour être publié dans la dernière *Semaine religieuse*, n'est parvenu à l'Evêché que le vendredi 14, à 4 heures du soir.

II. Quête des Rameaux (*suite*). — Plouider, Tréméoc, Kernilis, Langolen, Saint-Goazec, Plougonven, Pluguffan, Crozon, Trefflagat, Riec.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mal.	Matin.	Soir.
Lundi, 24.....	Bénodet.....	Gouesnac'h.
Mardi, 25.....	Fouesnant.....	Pleuven. — Clohars.
Mercredi, 26....	Saint-Evarzec.....	La Forêt-Fouesnant.
Judi, 27.....	Quimper (Saint-Mathieu)....	St-Corentin. — Loc-Maria.
Vendredi, 28...	— La Retraite.....	Pensionnat Sainte-Marie.
Samedi, 29.....		Ecole Saint-Yves.

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur les trois premiers jours de la semaine.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Tanguy Jean, recteur de Pluguffan, décédé le 19 Mai 1920.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte* : Offices comme à l'ordinaire. Quête pour les Séminaires. Ouverture de la Retraite des Enfants.

Lundi de la Pentecôte : Offices comme le Dimanche.

Judi : Communion solennelle des enfants. L'après-midi, Confirmation.

Vendredi : A 7 heures, messe de *Requiem* pour les parents défunts des enfants et imposition du scapulaire. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : procession, bénédiction.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU — *Dimanche de la Pentecôte (23 Mai)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. A 5 heures, ouverture de la Retraite des Enfants, qui sera prêchée par M. l'abbé Cléach, professeur au Grand Séminaire.

Judi 27 : messe de Communion à 7 h. 1/2. A 10 heures, réception de Mgr l'Evêque, et cérémonie de la Confirmation. — A 2 heures, chapelet, procession, rénovation des vœux du Baptême, consécration à la Sainte-Vierge, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : à 7 h. 1/2, service solennel pour les parents défunts ; distribution des récompenses.

Monseigneur, parti de Rome, mercredi soir, arrivera probablement à Quimper, samedi.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Trévidic sera chanté le *mardi 1^{er} Juin*, au DRENNEC, à 10 heures.

LIVRE D'OR DU CLERGÉ

(5 francs)

En vente chez MM. LE GOAZIOU et GUIVARCH, libraires à Quimper.

QUIMPER. — La Fête de sainte Jeanne d'Arc. — Toute la journée de dimanche, la Sainte de la Patrie a été à l'honneur. Dès le matin, de nombreux drapeaux tricolores et, çà et là, y mêlant leurs plis, des bannières aux couleurs de l'héroïne, donnaient à nos rues un aspect de fête. Un public plus nombreux assista à la messe solennelle de la Sainte. Mais c'est dans l'après-midi et le soir que les Quimpérois vont manifester leurs sentiments de piété et d'admiration en union avec les heureux témoins des cérémonies de Saint-Pierre de Rome.

La première partie de la fête est organisée par la paroisse de Saint-Mathieu. A deux heures et demie, les deux Sociétés la *Jeanne d'Arc* et la *Phalange d'Arvor* pénétrèrent dans l'église et leurs deux drapeaux, fièrement portés, se placent à l'entrée du chœur. Les trois nefs sont pleines, quand, après le chant des vêpres et d'un cantique à Jeanne d'Arc, M. Guéguen, directeur au Grand Séminaire, monte en chaire pour prononcer le panégyrique attendu.

Il applique à la nouvelle Sainte le salut de sainte Elizabeth à la Vierge Marie venue la visiter dans sa solitude pieuse des montagnes de Juda : « Bienheureuse êtes-vous d'avoir cru ; car ce qui vous a été dit de la part du Seigneur s'accomplira ». Il montre d'abord qu'en 1429, lorsque la jeune bergère de Domrémy cède à l'appel de ses Voix, un miracle seul pouvait empêcher la France de périr. Le miracle se fit et, cinq mois plus tard, les forces de l'envahisseur étaient brisées et la France rendue à elle-même. L'intervention de Dieu est évidente, reconnaissable dans les caractères même des événements. Dieu se plaît à se servir pour ses œuvres des instruments qui semblent le moins appropriés au but à atteindre : quelle disproportion entre la petite bergère de Domrémy et le rôle de chef de guerre auquel elle est appelée ? La rapidité de son action conquérante et la grandeur des résultats obtenus malgré la faiblesse des effectifs qu'elle entraîne à sa suite et la pauvreté des moyens dont elle dispose, ne sont pas moins révélatrices de la main de Dieu. Mais là où sa mission se montre plus authentiquement encore revêtue du cachet de la divinité, c'est dans les épreuves qu'elle devine, qui lui sont annoncées, qu'elle accepte dans un *Fiat* sublime, et qui en font autant la Rédemptrice que la Libératrice de la Patrie. C'est le thème très étoffé que le prédicateur développe avec une belle maîtrise devant un auditoire attentif qui ne perd pas une de ses paroles.

La cérémonie religieuse se poursuit par le *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement et se termine par l'*Hymne à l'Etendard*, dont le refrain, devenu désormais populaire, est chanté par une grande partie de l'assistance.

Au dehors, les *Potred-Ty-Mam-Doue* au complet, superbes dans leur costume traditionnel, attendent, autour de leur riche bannière, la formation du cortège qui doit parcourir les principales rues de la ville. La *Jeanne d'Arc*, dans son coquet uniforme, avec ses fifres, ses tambours et clairons, prend la tête, l'harmonie des *Potred-Ty-Mam-Doue* la suit, puis ce sont les jeunes gars et les anciens de la

Phalange d'Arvor, en tenue kaki et blanc, avec leurs trompettes, leurs fifres et leurs tambours. Défilé magnifique, d'une allure toute juvénile, qui attire tout Quimper sur ses pas et qui, après avoir lestement parcouru son itinéraire, entraîne après lui, jusque dans l'enclos de la salle Jeanne-d'Arc, la foule des Quimpérois. Là, M. l'abbé Le Goasguen célèbre brièvement la nouvelle Sainte et la propose en modèle à ses jeunes gens. Alors éclatent, accompagnés par les *Potred-Ty-Mam-Doue*, les strophes et le refrain si entraînant de l'*Hymne à l'Etendard*. Une séance de cinéma, offerte aux trois sociétés, termine cette première partie de la fête.

Le soir, à 8 heures, c'est à Saint-Corentin que va se clore cette belle journée. La cathédrale, brillamment éclairée, est parée comme aux grands jours. Au-dessus du maître-autel, à la hauteur des galeries, des faisceaux de drapeaux tricolores encadrent une reproduction du tableau d'Ingres, montrant l'Héroïne portant fièrement son oriflamme. Le vaste édifice est comble. La cérémonie débute par la récitation du chapelet et le chant d'un cantique de circonstance. Puis M. l'abbé Le Grand, professeur au Séminaire, prononce un magnifique panégyrique de la Sainte que nous donnerons in extenso, dans sa belle tenue littéraire, à nos lecteurs.

Le Saint-Sacrement est ensuite exposé. Le *Te Deum* retentit et, la bénédiction donnée, les strophes de l'*Hymne à l'Etendard* disent une dernière fois à la Libératrice de la Patrie, aujourd'hui à l'honneur plus encore qu'au jour de Reims, les sentiments de piété, d'admiration et de reconnaissance que le souvenir de ses bienfaits et de ses vertus laisse au cœur des Français.

GUIPavas. — La Mission. — Si c'est à juste titre que les missions paroissiales ont été placées, dans le passé comme dans le présent, au premier rang des moyens d'évangélisation, Guipavas peut s'estimer une paroisse privilégiée : elle vient d'avoir, en effet, sa cinquième mission depuis 37 ans ! Cet inappréciable bienfait lui a été procuré en 1883, 1890, 1901, 1911 et 1920, et si nous remontrions plus haut dans son histoire, nous verrions que nulle part cette belle tradition n'a été plus fidèlement suivie. Bénis soient les pasteurs qui ont manifesté un tel souci de raffermir et de développer la foi au cœur de leurs ouailles, et qui ont employé, pour atteindre ce résultat, un moyen d'une si puissante efficacité !

La mission qui vient de s'achever a-t-elle obtenu le même succès que celles qui l'ont précédée, et même un succès supérieur ? Le rédacteur de ces lignes, qui est également l'auteur du compte rendu de la mission de 1911, ne peut s'empêcher de trouver quelque peu pessimiste la note qu'il y a mise, et il se gardera bien de donner aujourd'hui la même impression. Au témoignage de tous ceux qui ont pu suivre le cours de la dernière mission, son succès a été très grand, pour ne pas dire complet, et l'immense majorité de la population a fait preuve de la plus parfaite bonne volonté. Tous les confrères qui ont bien voulu nous apporter leur concours,

se disaient édifiés de l'attitude générale des paroissiens, et ils nous félicitaient de nous trouver au milieu d'une population si croyante. Effectivement, tous les exercices ont été très fidèlement suivis, depuis le premier jour jusqu'au dernier, sauf peut-être le lundi matin, et en raison d'ailleurs de certaines circonstances locales. Aux sermons français du soir l'assistance était également fort nombreuse ; jamais, nous le reconnaissons avec joie, nous n'avons constaté un plus grand concours, ni une plus grande assiduité. Tous les ouvriers du port et des poudreries, que leur travail avait retenus dans la journée, étaient là au grand complet, peut-on dire, et plusieurs mêmes s'y trouvaient, qui jusque-là avaient paru parfois oublieux de leur devoir religieux. Ils furent avertis, les derniers jours, qu'ils pourraient se confesser, de 9 à 10 heures du soir, à l'issue de la réunion qui leur était consacrée, et sauf quelques exceptions inévitables, ils répondirent tous à l'appel. Il semble qu'au milieu du désarroi grandissant, et que dans le vent de folie soufflant chaque jour plus fort, la plupart éprouvent cependant le besoin de se ressaisir, et subissent l'action de la grâce qui les y invite. Puissent ces bons sentiments avoir été pour longtemps affermis par la mission dans l'âme de nos paroissiens !

Est-il besoin de dire que le vénérable Curé de Guipavas avait, depuis un an, largement semé le grain qui semble lever aujourd'hui, et promettre une abondante moisson. En de nombreuses causeries, où s'épanchait son cœur d'apôtre, il avait, pour la deuxième fois, fait comprendre à ses paroissiens, l'importance capitale d'une mission, et les résultats obtenus montrent bien que sa parole est tombée en bonne terre.

Nous ne ferons pas l'éloge des missionnaires qu'il avait choisis. Nous dirons seulement que les paroissiens étaient aussi satisfaits, ou plutôt aussi enthousiastes les uns que les autres des prédicateurs qu'ils avaient entendus, et des confesseurs qu'ils avaient trouvés. Au nom de notre population tout entière, merci à ces vénérables confrères qui nous ont apporté si généreusement le bienfait de leur dévouement et de leur talent.

Le total des communions, pour les grandes personnes, a été de 2.700.

La première semaine de la mission, du 18 Avril au 24, a été présidée par M. le chanoine Quéinnec, et il avait pour collaborateurs : M. le chanoine Breton (chargé des prédications françaises) ; M. André, curé de Saint-Renan ; M. Maguet, recteur de Ploudaniel ; M. Salion, recteur de Plounéour-Trez ; M. Coajou, recteur d'Hanvec (chargé du chant) ; M. Tanguy, recteur de Plourin-Morlaix ; M. Berrou, recteur de Plougonven ; M. Moré, recteur de la Feuillée (conférencier) ; M. Grall, recteur de Scrignac (tableauteur) ; M. Clec'h, vicaire de Lannilis ; M. Guillet, vicaire de Plabennec ; M. Le Lec, vicaire de Plougastel-Daoulas ; M. Le Gall, vicaire de Clédén-Poher.

La deuxième semaine, du 25 Avril au 1^{er} Mai, fut présidée par M. Talabardon, curé de Plouguerneau, et ses collaborateurs furent : M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist ; M. Kervella, recteur de

Guiclan ; M. Pondaven, recteur de Lampaul-Plonarzel ; M. Le Gall, recteur de Gouesnon ; M. Le Bras, vicaire de Kerlouan (chantre) ; M. Breton, vicaire du Bourg-Blanc ; M. Kérébel, vicaire de Plouguerneau (conférencier) ; M. Cadiou, vicaire de Guissény ; M. Daré, vicaire de Taulé ; M. Soubigou, vicaire de Plouédern (tableauteur) ; M. Baron, vicaire de Châteaulin ; M. Cozanet, vicaire de Saint-Louis (chargé des prédications françaises) ; M. Roué, vicaire de Lampaul-Ploudalmézeau.

Du 3 au 8 Mai, ce fut la semaine des enfants, d'abord des tout petits et de ceux de la communion privée, qui tous ensemble eurent une belle procession le mardi matin, et ensuite de ceux qui faisaient leurs communions solennelles, et qui eurent leur grande journée de fête le samedi. L'on peut croire que la ferveur de tout ce petit monde aura grandement contribué à attirer les meilleures bénédictions de Dieu sur la paroisse, et à rendre fructueux les résultats de la mission.

C'est le bon M. Chapalain, recteur de Bodilis, qu'on peut appeler l'apôtre des petits enfants, qui présida, avec quel succès ! cette troisième et dernière semaine, et qui clôtura cette série de beaux jours, dont Guipavas gardera longtemps un souvenir ému et reconnaissant.

M. Chapalain était aidé dans sa tâche par M. Ollivier, recteur de Saint-Méen, M. Quillévére, vicaire de Lambézellec, M. Mazéas, vicaire de Plouguerneau (prédicateur français), et M. Bervas, directeur de l'Ecole.

LOCMÉLAR. — Adoration. — La paroisse de Locmélar a eu le bonheur d'avoir une adoration, faite sous forme de mission, du 4 au 8 Mai inclus.

M. Gadon, curé-doyen de Sizun, a présidé cette adoration, assisté de M. David, vicaire à Plougar, et de M. Abgrall, vicaire à Plouigneau. Les paroissiens de Locmélar ont suivi tous les exercices avec une assiduité et une piété exemplaires, partagés en deux séries, la première de 350, et la seconde de 320.

L'adoration s'est terminée par l'érection d'un beau Chemin de Croix, dû en grande partie à la générosité de M. Poulhazan et à une souscription paroissiale. La bénédiction a été donnée par M. Poulhazan, ancien recteur de la paroisse. Les conseillers de l'église et de la commune, au grand complet, donnant ainsi l'exemple de l'union sacrée, ont porté solennellement les croix des stations.

Les paroissiens de Locmélar conserveront longtemps le souvenir de cette belle fête et des enseignements qui leur ont été donnés pendant ces saints jours.

KERNILIS. — L. P. D. F. — Comité du Léon. — Dimanche 23 Avril, réunion de la L. P. D. F., à Kernilis, à laquelle assistaient environ 150 femmes. Après que les Ligneuses eurent chanté quelques couplets de la cantate bretonne de la Ligue, la présidente du groupe, M^{lle} Francès, donne un compte rendu très complet des œuvres accomplies depuis la fondation de ce groupe. M^{lle} C. du

Rusquec, fille de l'auteur si connu de plusieurs cantiques bretons, captive l'assistance par une causerie bretonne où l'on sent vibrer les accents d'un cœur désireux de faire passer dans son auditoire le zèle qui le dévore. Bien des Ligneuses furent émues jusqu'aux larmes des paroles qu'elles viennent d'entendre.

L'Annonciateur-conseil prend la parole, pour rappeler aux Ligneuses le but de la Ligue : « L'union des idées et des cœurs, l'union dans l'action, pour obtenir les libertés nécessaires aux catholiques ». Mais pour cela la Ligneuse doit, tout d'abord, travailler à se perfectionner elle-même, puis user de son influence autour d'elle, enfin penser à la France, qui a tant besoin d'union pour vivre et prospérer, pour tenir son rang dans l'univers. Ce n'est pas le rôle de la femme, dira-t-on ? L'on peut pourtant citer maints exemples pour montrer que Dieu, à certaines heures, s'est servi de la femme. Et si nous n'avons pas la mission de Jeanne d'Arc, l'Eglise, en la plaçant sur les autels, nous demande de suivre son exemple en nous unissant pour « houter dehors » l'ennemi intérieur, qui nous ronge et nous divise. Cette allégorie, que contait jadis Lamennais, le fera bien comprendre : « Un voyageur cheminait par un sentier abrupt pour arriver à un lieu splendide, terme de son voyage ; mais bientôt, il se trouve arrêté par un obstacle. Un bloc de rocher obstrue le passage et rend le sentier impraticable. Que faire ? impossible de rien tenter. Découragé, le voyageur s'assied, morne et triste. D'autres arrivent, et tous viennent buter contre ce roc, qui entrave leur projet. Mais un voyageur, plus avisé, survient et leur propose d'unir leur force pour renverser le rocher, ce qui se fit aisément et aplanit toutes les difficultés. » Ce qui est impossible à un seul est souvent facile à plusieurs... C'est ainsi que les Ligneuses, unies et fortes de leur union, pourront beaucoup pour lutter contre les influences néfastes et obtenir gain de cause, pour leurs revendications si légitimes.

Quelques paroles chaleureuses de remerciement de M. l'abbé Le Guen, recteur de la paroisse, à l'aimable conférencière et à M. le Recteur du Folgoat, terminent cette séance.

MORLAIX. — Distinction méritée. — Mme Deshayes, supérieure de l'hospice, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Intérieur la médaille de bronze pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique. Mme Marie Sulpin, religieuse au même établissement, a obtenu la médaille d'argent. Nous sommes heureux de féliciter ces religieuses de la distinction dont elles viennent d'être l'objet. M. le Sous-Préfet a tenu à remettre lui-même ces distinctions à Mme la Supérieure et à Sœur Sulpin, vendredi matin, en présence des membres de la commission administrative de l'hospice, de la municipalité, du conseil de surveillance de l'asile d'aliénés, de M. le Président du tribunal et de M. le Procureur de la République, des religieuses et du personnel administratif de l'établissement. M. Fruit a dit que c'était un honneur et un plaisir pour lui de remettre ces distinctions, accordées par le gouver-

nement de la République, à Mme la Supérieure et à Sœur Sulpin, en récompense de leurs longs et distingués services. Il est sûr, a-t-il dit, d'être l'interprète de tous en rendant hommage au dévouement de ces deux religieuses devant les membres du conseil d'administration de l'hospice, du conseil de surveillance de l'asile d'aliénés et du personnel, qui apprécient avec quelle sollicitude de tous les instants ces deux femmes de bien s'occupent des malheureux et des souffrants. C'est un faible témoignage de la gratitude de tous. M. le Sous-Préfet est heureux de leur apporter, avec ses félicitations personnelles, l'expression de la reconnaissance de la population morlaisienne et des sentiments respectueux et dévoués de ceux qui l'entourent aujourd'hui. En épinglant les médailles sur la poitrine de Mmes Deshayes et Sulpin, M. le Sous-Préfet leur dit encore que c'est un faible hommage à leur mérite et à la sollicitude éclairée dont elles entourent vieillards et malades. Elles ne font pas le bien dans l'espoir d'une récompense, mais comme l'a dit Mme la Supérieure, celle-ci honorera la communauté et le personnel tout entier de l'hospice de Morlaix. Les deux nouvelles médaillées remercient avec émotion le représentant du gouvernement et les personnes présentes, qui tiennent à les féliciter et à leur serrer les mains. M. le Sous-Préfet avait à remettre également la médaille de bronze de l'assistance publique à Mme Guédès, infirmière. Celle-ci étant décédée, M. Fruit a dit sa profonde tristesse de ne pouvoir lui épingler cette récompense, qu'il a chargé Mme la Supérieure de faire parvenir à la famille de la défunte. Après cette cérémonie, toute simple et toute familiale, M. le Sous-Préfet a procédé, avec les membres du conseil de surveillance, à la visite semestrielle de l'asile d'aliénés.

EDERN. — Le grand Pardon de N.-D. du Niver aura lieu, comme de coutume, le *Dimanche de la Pentecôte, ce 23 Mai*. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine A. Cogneau, vicaire général; le sermon sera prêché par M. l'abbé Jean-Marie Cadiou, professeur au Collège Saint-Yves.

Samedi : à 5 heures, vêpres, procession, confessions à la chapelle.

Dimanche : basses messes à 5, 7 et 9 heures; la grand'messe à 11 h. 1/2, au champ de pèlerinage; — à 3 heures, vêpres et procession.

RUMENGOL. — Grand Pardon de la Trinité. — *Vendredi 28 Mai* : Ouverture du Pardon; à 5 heures de l'après-midi, vêpres, bénédiction, confessions jusqu'à 7 heures; à 8 heures, chapelet, prières aux intentions des pèlerins; confessions jusqu'à 10 heures.

Samedi 29 : Première messe à 4 heures, à l'église; messes d'heure en heure; grand'messe à 10 h. 1/2, chantée par M. Le Sann, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Thégonnec, sermon par M. Alfred Le Roy, chanoine titulaire; — vêpres à 2 h. 1/2; confessions; à 7 heures, procession des Miracles; à 9 heures, chapelet, prières aux intentions des pèlerins; confessions.

Dimanche 30 : à 3 heures, première messe à la chapelle du Couronnement; les autres messes à l'église, d'heure en heure; à 11 heures, grand'messe à la chapelle du Couronnement, chantée par M. A. Le Roy, chanoine titulaire, sermon par M. Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec; — à 3 heures, vêpres solennelles à la chapelle du Couronnement; procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Monseigneur l'Evêque dispense de l'abstinence du samedi des Quatre-Temps les pèlerins de N.-D. de Rumengol pendant leur séjour dans cette paroisse.

PLOGONNEC. — Pardon de la chapelle de Notre-Dame de Lorette. — Le *dimanche 30 Mai*, aura lieu le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec. La messe sera chantée par M. Tanguy, et le sermon sera donné par M. Léon, tous deux professeurs au Grand Séminaire de Quimper.

Voici l'ordre des exercices :

Samedi 29 Mai : premières vêpres à 6 heures.

Dimanche 30 Mai : 1^{re} messe à 7 heures; 2^e messe à 8 heures; grand'messe à 11 h. 1/2; — récitation du rosaire à 2 h. 1/2; à 3 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 31 Mai : pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette; à 11 heures, messe, et ensuite procession et consécration des enfants à Notre-Dame de Lorette.

A partir de vendredi 21 Mai jusqu'à la fin du mois, le dimanche et le lundi de la Pentecôte exceptés, il y aura tous les jours, messe à la chapelle de N.-D. de Lorette; on y entendra les confessions des fidèles, qui pourront gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les Canonisations. — Le monde entier a eu, pendant toute cette semaine, le regard tourné vers la Ville Eternelle. Si le nouveau Saint de l'Italie, Gabriel dell' Addolorata, canonisé jeudi, jouissait jusqu'ici d'une notoriété limitée à sa patrie, les noms de Marguerite-Marie et de Jeanne d'Arc étaient connus et aimés de tout l'univers chrétien. Aussi les agences ont-elles porté partout les détails des cérémonies et décrit la splendeur du spectacle offert en ces heures de grandes émotions aux heureux pèlerins.

Porté sur la *Sedia gestatoria*, le Pape fait son entrée à Saint-Pierre, précédé du splendide cortège que formaient le clergé séculier et régulier de Rome, les divers groupes de la chapelle pontificale, les évêques et archevêques en chape et en mitre, enfin le Sacré-Collège en dalmatique, chasuble ou chape (suivant l'ordre de chaque cardinal), mais tous en mitre.

Les étendards monumentaux de la canonisation sont portés dans le cortège.

Le Pape étant parvenu à son trône, reçoit l'obédience des cardinaux et évêques. Puis ont lieu, selon l'usage, les trois dernières « instances », auxquelles le Souverain Pontife répond en demandant des prières. Puis, assis, mitre en tête, il lit devant toute l'assemblée debout la formule solennelle.

Pour l'honneur de la Sainte-Trinité, l'exaltation de la foi catholique, l'accroissement de la religion chrétienne, — de par l'autorité du Christ, des apôtres, et de par sa propre autorité, il décrète que les bienheureux sont des saints, et il les inscrit dans le catalogue des Saints.

Le *Te Deum* retentit ; les cloches de Saint-Pierre et de toutes les églises de Rome disent la joie universelle, et la messe papale, si impressionnante dans son admirable splendeur, commence.

Au moment de l'offertoire, a lieu l'infinitement gracieuse cérémonie des « oblations ». Cinq cierges peints et deux plateaux, l'un doré, l'autre argenté, contenant deux pains et deux petits barils d'eau et de vin, enfin trois cages abritant l'une deux tourterelles, l'autre deux colombes, et la troisième plusieurs petits oiseaux de différentes espèces sont offerts au Pape. Mystérieuses allégories. Les pains signifient que les saints ont surtout vécu de la nourriture spirituelle, l'eau est considérée comme le symbole des tribulations de la vie, les tourterelles sont celui de la fidélité, de la pureté, et les petits oiseaux, habitants de l'air, sont l'image des qualités des saints, qui tendent toujours vers le ciel.

Tel est l'ordre traditionnel des cérémonies suivies jadis pour la canonisation de sainte Marguerite-Marie et de saint Gabriel dell'Addolorata, et, dimanche matin, pour la canonisation de notre Jeanne d'Arc. Mais plus splendide et plus nombreuse encore est l'assistance qui, pour fêter notre Héroïne, se presse dans les tribunes et dans les nefs de Saint-Pierre.

Soixante et onze cardinaux, archevêques et évêques français sont présents. On remarque une tribune spéciale pour M. Hanotaux, ambassadeur extraordinaire français ; une deuxième tribune spéciale pour les membres de l'ambassade française ; enfin une troisième tribune dans laquelle ont pris place M^{me} Barrère et plusieurs membres du Parlement français, parmi lesquels on remarque : le général de Castelnau, l'abbé Delsor, sénateur, l'abbé Wetterlé, député, M. de Las Cases, M. Le Roux, sénateur, M. Duval-Arnould, l'abbé Haksbill, etc. Ils sont plus de 80, et tout le monde ressent la beauté de cette manifestation parlementaire.

Dans la tribune de la mission diplomatique extraordinaire française, on remarque quelques délégués français de la Société des Nations, le général Fayolle, l'amiral Lacaze, M. Clauzel, etc...

Dans une tribune spéciale assistent, à la cérémonie, le duc et la duchesse de Vendôme, le duc Michel de Bragance et des personnalités des missions chrétiennes.

Dans une autre tribune, on remarque plus de 150 membres de la famille de Jeanne d'Arc.

Le soir, au *Gesu*, devant les pèlerins français auxquels s'étaient

joint M. Hanotaux et les parlementaires français, Mgr Touchet, à l'honneur lui aussi après avoir été à la peine, a prononcé un magnifique panégyrique de la Sainte. Un Salut solennel donné par le cardinal Amette a terminé la cérémonie.

BIBLIOGRAPHIE

LE TÉMOIGNAGE DE L'ÉVANGILE, par le Chan. A. MOËNNER, Supérieur du Collège Saint-François, à Lesneven ; in-12 de xiii-400 pp., Paris, 1920, De Gigord. 6 francs.

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » C'est ce qu'a bien vu le prêtre distingué qui préside aux destinées du Collège Saint-François. Non content d'assurer à ses disciples le pain de chaque jour, il met aujourd'hui au service de leurs intelligences un riche arsenal d'arguments sans réplique contre quiconque tenterait de troubler leur foi chrétienne. Telle est la raison d'être de ses *Leçons apologétiques*. A l'heure où tant de voix s'élèvent pour crier : « Vive la grève ! » l'apparition d'ouvrages de ce genre est, pour tous les amis du travail, une joie et un réconfort : ils crient : « Vive labeur ! »

Dans une courte Introduction l'auteur indique l'esprit de son travail et en marque le but. Il s'est proposé « de donner à tous ceux qui en éprouvent le besoin, et plus particulièrement aux jeunes étudiants, une connaissance de l'Évangile plus approfondie ». Il estime, à bon droit d'ailleurs, que, loin de nous faire sur les opérations de nos adversaires, nous devons employer « les débris et les ruines de Samarie... à rétablir les forteresses de Juda ».

Trois tableaux nous présentent successivement l'autorité, l'objet, la portée du témoignage évangélique. L'autorité est envisagée au double point de vue de ses sources et de sa valeur. L'objet comprend la vie, la doctrine et les miracles de Jésus. Des arguments directs et indirects soutiennent enfin la portée du témoignage.

L'auteur a puisé aux meilleures sources, et il s'est acquitté de sa tâche avec soin et amour. La pensée est toujours claire, le style partout d'une noble concision. L'exégèse se tient à égale distance des excès de la critique négative et des majorations parfois injustes de certains critiques conservateurs.

L'aspect matériel du volume, dont le texte est très dense, se ressent à peine de la crise du papier et de la librairie. Des divisions en manchette conduisent d'une section à l'autre, et procurent au lecteur de très utiles repères.

Excellent livre à tous égards ! Il réalisera le dessein de l'auteur en mettant plus de lumière dans les esprits, plus d'amour dans les cœurs ; et des âmes inquiètes rediront, sans doute, en le fermant, la parole de Philippe à Nathanaël : « Nous avons trouvé celui dont Moïse a écrit dans la Loi, ainsi que les Prophètes : c'est Jésus, fils de Joseph, de Nazareth ! »

H. PÉRENNÈS.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 18 Mai 1920.* — La détente assez sérieuse de la livre a entraîné le recul des valeurs libellées en monnaies étrangères et, par sympathie, celui d'un certain nombre d'autres titres qui n'avaient rien à voir avec la question des changes. Si le marché se trouve assaini, c'est là une bien maigre consolation pour ceux qui n'ont pas eu la sagesse d'entendre les conseils de prudence que nous n'avons pas été seuls à donner.

A la suite de ce coup de vent, la Bourse a témoigné de meilleures dispositions, sans pouvoir, dans l'ensemble toutefois, rattraper le terrain perdu. Nos Rentes sont mieux, 3 % 58, 4 % 1917 71,60, 1918 71,25, 5 % 87,65, nouveau libéré 100,90, Crédit National 497,50.

Dans le groupe des Banques, il y a eu un peu de tassement, avec, en clôture, tendance à l'amélioration. Banque de Paris 1.795. La Société Générale, en somme peu touchée, est recherchée à 802, Crédit Foncier d'Algérie 965, Crédit Français 412. L'Union Parisienne, dont on annonce la très prochaine augmentation de capital, est ferme à 1.600. L'Assemblée générale des actionnaires, qui s'est réunie le 6 Mai 1920, a approuvé les comptes de l'exercice 1919 et fixé le dividende à fr. 50. Elle a décidé, en outre, de reporter à nouveau la somme de fr. : 10.348.433 54. Un acompte de 15 fr. ayant été distribué en Janvier dernier, le solde, soit 35 fr., sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} Juin prochain. MM. Lucien Villars et Jean Jadot, administrateurs sortants, ont été réélus. Les nominations de MM. Eugène Schneider, Frédéric-François Marsal, Henry Darcy, Jules Exbrayat, Achille Fournier, Humbert de Wendel, Charles Sargent, ont été ratifiées par l'Assemblée. MM. G. Feray et A. Barriol ont été nommés commissaires des comptes.

Les valeurs de navigation ont été à peine atteintes, malgré l'ambiance défavorable. Transatlantique 593, Messageries 590, Chargeurs 2 625. Les Cargos Français ont peu varié et terminent très bien à 1.095. La Maritime et Commerciale de France s'est trouvée ramenée au cours plus normal de 2 315. Les Pêcheries à Vapeur sont à 309. Les meilleurs renseignements circulent sur la marche très satisfaisante de l'affaire.

En affaires industrielles, la Thomson est sans changement à 1.195. Electricité et Gaz du Nord 430, Stéarinerie Fournier 888. Verminck en léger recul aux environs de 380 ex-droit. Doriot Flandrin 276. Quelques réalisations ramènent l'Alsacienne de Produits Chimiques à 490. Sestao, que nous avons signalée depuis longtemps, passe sans heurts au milieu de la tempête, et finit en plus-value à 170 contre 155. Les Etablissements Carroll sont à 210. Cette jeune Société semble destinée à prendre une large extension. Etablissements Kuhlmann fermes à 1.670.

Les pétrolifères sont en recul, Royal Dutch 55.600, Shell 639, Mexican 529, cependant Grosnyi est ferme à 3.600.

Les caoutchoutières sont en reprise après un léger tassement, Financière 402, Sumatra 1.630, Pacouda 199.

Les mines d'or sont faibles. En valeurs minières il y a de bons échanges sur Bandama à 220. La Balia Karaidin est ferme. La Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque de la Seine procèdent, jusqu'au 31 Mai, à l'émission de 40.000 actions nouvelles de 100 francs chacune de cette Société. Ces actions représentant une première tranche de l'augmentation du capital de 8 à 15 millions votée par l'Assemblée du 4 Mars, sont émises au prix de 290 francs, jouissance 1^{er} Janvier 1920, et réservés par préférence aux actionnaires actuels, à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. Les actionnaires pourront, en outre, présenter des souscriptions réductibles pour les actions qui n'auraient pas été souscrites au titre irréductible.

En valeurs diverses, le Laurium Grec, mal influencé par l'ambiance, se relève cependant vers 95. Les parts Orosdi Back sont fermes à 397.

55^e ANNÉE.

Vendredi 28 Mai 1920

N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Mai. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. Fête de la TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Lundi, 31. — S^{te} Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 1^{er} Juin. — S. Ronan, Evêque, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 2. — SS. Marcellin, Pierre et Erasme, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 3. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Double de 1^{re} classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 4. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Samedi, 5. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 2^e Dimanche après la Pentecôte.

Au chœur, solennité du 7. Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Beuzec-Conn	du 28 au 31 Mai.
Milliac	du 1 ^{er} au 4 Juin.
Plomeur	du 5 au 6 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊQUE

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Pluguffan, M. Le Beux, vicaire à Guipavas ;

Vicaire à Guipavas, M. Le Bot, vicaire à Saint-Thurien ;

Vicaire à Lanhouarneau, M. Bozec, vicaire à Nizon, en remplacement de M. Abgrall, démissionnaire pour cause de santé.

II. Denier du Culte. — Argol, Bénodet, Bohars, Botsorhel, Brasparts, Brennilis, Carhaix, Cléden-Cap-Sizun, La Feuillée, La Forêt (Landerneau), Garlan, Gouesnac'h, Gouézec, Goulien, Gourlizon, Guerlesquin, Guilers-Brest, Guilvinnec, Irvillac, Kerfeunteun, Kerlouan, Kernilis, Lampaul-

Ploudalmézeau, Landéda, Landerneau, Landunvez, Langolen, Lanhouarneau, Loc-Brévalaire, Loc-Maria-Berrien, Lothey, La Martyre, Mellac, N.-D. du Carmel (Brest), Penmarc'h, Plabennec, Plouarzel, Ploudiry, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouigneau, Plounéour-Ménez, Plourin-Ploudalmézeau, Plouvien, Plouvorn, Plouyé, Pont-Aven, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Pouldergat, Riec, Rosporden, Saint-Cadou, Saint-Derrien, Saint-Eloi, Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Méen, Saint-Renan, Saint-Rivoal, Saint-Ségal, Saint-Thonan, Saint-Vaugay, Sibiril, Sizun, Telgruc, Treffiagat, Tréflévénez, Trégarantec, Trégourez, Trémaouézan, Tréméoc, Tréouergat, Le Trévoux, Trézilidé, Penhars, Concarneau, Plougouvelin.

III. Bénédiction papale. — Monseigneur l'Evêque a obtenu de Sa Sainteté Benoît XV l'insigne faveur de pouvoir donner, pendant trois mois, la bénédiction papale, dans les églises de son diocèse.

Usant de ce privilège, Sa Grandeur a l'intention de donner la *bénédiction apostolique*, après la cérémonie de la Confirmation, dans toutes les paroisses où elle doit administrer ce sacrement.

MM. les Curés et Recteurs devront préparer les fidèles à recevoir cette grâce extraordinaire en leur expliquant les conditions requises pour gagner l'indulgence plénière qui y est attachée.

Ces conditions sont les suivantes : 1^o la confession ; 2^o la communion faite la veille ou le jour même de la bénédiction ; 3^o une visite à l'église avec récitation d'une prière pour l'Eglise, pour le Pape et pour l'Evêque du diocèse. — La présence des fidèles dans l'église au moment même de la bénédiction peut être comptée pour la visite prescrite, s'ils ont soin de réciter en même temps quelque prière aux intentions marquées.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

	Matin.	Soir.
Mai.		
Dimanche, 30.....	Pouldergat.	
Lundi, 31.....	Pont-Croix	Audierne.
Juin.		
Mardi, 1 ^{er}	Beuzec-Cap-Sizun	Goulien.
Mercredi, 2.....	Primelin.....	Clédon-Cap-Sizun.
Judi, 3.....	Plogoff.....	Esquibien.
Vendredi, 4.....	Plouhinec	Petit Séminaire.
Samedi, 5.....	Mahalon.....	Meilars.

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur pendant toute la semaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juin 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

L'apostolat eucharistique.

Il n'est pas, après la Sainte Messe, de plus belle prière que la communion. C'est pourquoi l'Apostolat de la Prière a été, depuis l'origine, une Ligue de Communiant. Elle doit l'être plus que jamais. Que nos zélés et zélatrices donnent l'exemple de la communion fréquente et quotidienne ; qu'ils entrent aussi dans l'esprit de leur fonction, qui est d'amener leurs associés à la pratique du troisième degré et de la Communion réparatrice. Ce sera le moyen efficace de ranimer dans les âmes la vie chrétienne.

Offrande quotidienne pour Juin : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour la diffusion de la communion fréquente et quotidienne.

Résolution apostolique : Je serai, d'exemple et d'action, un apôtre de la communion fréquente.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 30 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand-messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité de Saint-François. A 8 heures, Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Lundi 31 : à 8 heures du soir, procession à Loc-Maria des deux paroisses, bénédiction du Saint-Sacrement, sermon par M. Guillermit, vicaire de Saint-Mathieu.

Judi 3 Juin : Fête du Saint-Sacrement et de la Confrérie, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. A 8 heures, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.

Vendredi 4 : 1^{er} vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. De 8 à 9 heures, messe d'adoration pour les hommes.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Trinité (30 Mai) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, exercice du Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — A 8 heures du soir, clôture du Mois de Marie : procession à N.-D. de Locmaria, départ de la cathédrale.

1^{er} vendredi du mois (4 Juin) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion

des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Exposition du Saint-Sacrement depuis 8 h. 1/2 jusqu'à la réunion du soir. A 8 heures du soir, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service solennel pour le R. P. Garrec, des Missions africaines, décédé accidentellement à Cbinama, Afrique Australe, sera célébré à PLONÉVEZ-PORZAY, le *vendredi 4 Juin*, à 10 heures.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Brest préparent un pèlerinage diocésain des Conférences au Folgoat, pour le dimanche 25 Juillet.

Ce pèlerinage sera précédé d'une retraite de trois jours à la Retraite de Lesneven, et les hommes d'Œuvres sont invités à y prendre part.

C'est dimanche prochain 30 Mai qu'a lieu, à Montmartre, le grand pèlerinage des Agriculteurs de France. Plusieurs diocésains y représenteront notre région. MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de convoquer leurs paroissiens à une réunion solennelle pour prononcer, en union avec Montmartre, la Consécration de la France agricole au Sacré Cœur.

A la Cathédrale. — Le dimanche de la Pentecôte, à l'issue des vêpres, Monseigneur est monté en chaire. Devant un auditoire nombreux, composé d'un important groupe d'hommes et de jeunes gens, Monseigneur a raconté les solennités grandioses auxquelles il a pris part à Rome. Après avoir parlé des nouvelles Saintes françaises et montré, par leur exemple, que la sainteté n'est pas le privilège de quelques âmes d'élite, mais doit être un but pour tous les chrétiens, il a noté les particularités intéressantes et si étonnantes de la messe papale. En terminant, il a exprimé son espoir de voir les relations officielles reprises bientôt entre la France et le Saint-Siège. Comme on l'a dit, sainte Jeanne d'Arc, qui ramena jadis la France à Reims, ramènera de nos jours la France à Rome.

Panégryque de Sainte Jeanne d'Arc

prononcé le 16 Mai par M. Le Grand, à la cathédrale de Quimper.

Sancta Joanna, ora pro nobis !
Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous !

MES FRÈRES,

J'ai lu qu'au cours de grandes manœuvres dans l'Est, « une division d'infanterie traversait le village de Domrémy, lorsqu'un officier à cheval, quittant la tête de ses hommes, vint se placer, droit sur l'étrier, devant la maison où naquit la Pucelle, et, la montrant d'un beau geste de son épée, il cria d'une voix vibrante : « La tête à droite, voici la maison de Jeanne d'Arc ». A ce nom, un grand frisson parcourut les rangs, un éclair brilla dans tous les yeux, toutes les tailles

se redressèrent, tous les cœurs battirent la charge, et les bataillons défilèrent, superbes, la tête à droite. »

Ce matin, le Chef de la grande armée catholique, Sa Sainteté le Pape Benoît XV, entouré du plus brillant des états-majors, le Sacré-Collège des Cardinaux, et plus de 200 Evêques, aux applaudissements de la France officielle représentée par l'ambassade de la République, a fait un geste semblable et jeté la même parole à la foule des 60.000 pèlerins et à l'univers chrétien : « *Sursum corda !* Haut les cœurs, voici Jeanne la Sainte. » A cet appel, vous avez levé les yeux pour voir se poser la couronne des élus sur le front de l'enfant qui aima d'un amour passionné son Dieu et sa Patrie ; vous vous êtes agenouillés dans un élan de reconnaissance et de piété envers la guerrière qui, après avoir sauvé la France au xve siècle, la sauva de nouveau au xxe siècle et la protégera toujours ; dans un instant, debout, vous saluerez, dans la victime, la plus suave et la plus fière incarnation des vertus de la race, vous célébrerez l'espérance que son triomphe nous met au cœur, vous acclamerez d'un nom nouveau celle que nous appelions naguère la Vénérable Jeanne d'Arc, qu'hier encore nous honorions du titre de Bienheureuse, et qu'au lendemain de la victoire de nos armes, nous sommes heureux d'invoquer et de chanter à l'égal des Saints et des Saintes de France : « *Sancta Joanna, ora pro nobis*, Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous ».

Désormais, Jeanne d'Arc s'impose à la France et au monde, sans excepter l'Angleterre, tant a grandi le prestige de l'héroïne. Et nous félicitons ceux qui travaillent à la glorifier chaque année dans une Journée Nationale.

Mais d'où vient que l'Eglise, après avoir revisé l'infâme procès de condamnation et réhabilité la mémoire de Jeanne, ait attendu plus de quatre siècles pour la placer sur les autels ? Comment cette Mère, si attentive d'ordinaire à la justice et à la gloire de ses enfants, s'est-elle soudain éprise de l'admiration la plus vive pour cette virginale figure, après une si longue indifférence ? Pourquoi sainte Jeanne a-t-elle connu l'oubli, avant de recevoir dans nos temples l'encens et la prière ?

L'Eglise, inspirée de Dieu, a le secret des temps ; elle a été établie juge des saintes opportunités ; elle avait ses raisons pour réserver à notre âge l'Introduction de la Cause de Jeanne d'Arc, sa Béatification, sa Canonisation. La mission de la Pucelle ne s'est terminée ni à Reims ni à Rouen, mais devait reprendre en un siècle où la Fille aînée de l'Eglise semblait vouloir renier encore, avec son antique vocation, le Dieu de Clovis et de saint Louis ; en des jours où la France, après avoir vu se briser les liens sacrés de son unité, allait connaître les plus terribles cataclysmes ; en un temps où notre Pays, victorieux mais épuisé, aurait besoin des dures leçons du sacrifice pour demeurer, dans la paix comme dans la guerre, le soldat de Dieu et de l'humanité, du droit et de l'idéal. Il convenait que le culte de Jeanne d'Arc parût à l'heure même de sa mission posthume.

Aussi l'immortel Léon XIII, prévoyant la persécution religieuse qui menaçait la France, lui rappela la Vierge de Domrémy, invariablement fidèle aux voix d'En-Haut, et la déclara Vénérable le 27 Janvier 1894.

Le saint Pape Pie X prédit que les fautes de la France ne resteraient pas impunies, mais que la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périrait jamais. Il lui assura, pour les malheurs à venir, la protection de celle qui guerroya « jusqu'au parfait nettoyage du sol français ». Le 18 Avril 1909, il nous donnait, solennellement, la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Il était réservé au Pontife glorieusement régnant de nous enseigner le sacrifice en canonisant la victime qui, par son exemple, témoigne qu'il n'est rien de supérieur au sacrifice, recherché ou consenti. Ce 16 Mai de l'an de grâce 1920, Benoît XV, dans un geste de foi, a inscrit le nom de Jeanne d'Arc sur les dyptiques sacrés : « *Sancta Joana, ora pro nobis.* »

O sainte Jeanne, établissez dans nos âmes l'amour de Dieu et de la France chrétienne ; faites-nous comprendre notre rôle dans l'œuvre de la régénération religieuse et patriotique ; donnez-nous d'accepter généreusement les sacrifices que l'imitation de vos vertus pourrait bien nous coûter comme rançon de notre pays bien-aimé.

Sainte Jeanne d'Arc, grande Française et grande chrétienne, guerrière magnanime, martyre de la Patrie, priez pour nous.

I

Lorsque Dieu créa l'âme de Jeanne, il y déposa un immense amour de la France chrétienne, et la rendit, dès le jeune âge, attentive à tout ce qui concernait sa gloire et sa beauté.

Sa gloire et sa beauté ! Le curé de Domrémy, Guillaume Front, la lui faisait voir en des entretiens familiers. La France, à Reims, recevant le baptême, et par son roi Clovis, se donnant au Christ pour être son bon chevalier à travers le monde, et le Christ, acceptant cette donation ; la France, aidant l'Eglise dans son œuvre d'apostolat auprès des âmes pour les conquérir à l'Evangile de la vérité, et l'Eglise, pénétrant la France de son influence moralisatrice, pénétrant toutes les institutions, réformant et polissant les mœurs, soulageant toutes les misères, instruisant les ignorants ; l'Eglise et la France fondant la Chevalerie, la fière école de piété, de patriotisme et d'honneur ; l'Eglise et la France se soulevant et se prêtant un mutuel appui pour sauver la civilisation chrétienne menacée par la fausse civilisation ottomane, et pour délivrer le tombeau du Christ, captif sous le joug de l'Infidèle.

Sa gloire et sa beauté ! Quelles ombres aussi et quelles déchéances depuis de longues années ! Le soldat de Dieu dans le monde oublie ses glorieuses traditions ; le Christ est roi pour la masse du peuple, mais des politiciens tentent de secouer son joug ; Nogaret ose porter la main sur le Pontife du Seigneur.

Sa gloire et sa beauté ! Mais voici que Dieu, méconnu, appelle l'Anglais, instrument de sa vengeance, pour châtier la France infidèle à sa mission. Puis c'est Crécy, Poitiers, Azincourt, champs de bataille funèbres où semble sombrer la Patrie vaincue. C'est le traité de Troyes, où la reine de France, dont le cœur ne sut pas devenir français, oblige le fou qui règne, à donner le royaume très chrétien à un prince d'Angleterre, tandis que le roi légitime, parqué à Bourges, assiste, plutôt insouciant, au désastre national. Tout semble perdu, tout paraît désespéré.

Sombres jours. Le cœur de Jeanne saigne d'angoisse sur les malheurs de son pays humilié. Elle multiplie ses *Pater*, *Ave*, *Credo*, pour obtenir de Dieu la délivrance du joug de l'étranger. Et des Voix mystérieuses se font entendre à la jeune fille : « Sois bonne et pieuse, aime Dieu, fréquente l'Eglise ». Jeanne, toute saisie, ignorante des desseins d'En-Haut, mais devinant que Dieu la réclame tout entière, se consacre à Lui, naïve enfant, par le vœu de virginité perpétuelle. Bientôt, les apparitions se font plus nombreuses, variées : l'archange saint Michel lui révèle la grande pitié qui est au royaume de France ;

les vierges Catherine et Marguerite, toutes deux saintes, toutes deux martyres, seront ses conseils et sa force. Un jour, elle reçoit des messagers du Ciel l'ordre de sauver sa Patrie : « Va, pars, va sauver la France, il le faut, Dieu est avec toi ». Elle se met à trembler et à sangloter. Ah ! elle comprend maintenant pourquoi Dieu, depuis plus de deux années, la favorisait de grâces extraordinaires : « Mais s'écrie-t-elle éperdue, je suis une pauvre fille, je ne sais ni monter à cheval, ni faire la guerre. » C'est le cri de la nature. « Va, pars en France, Dieu le veut ! Délivre Orléans, Dieu le veut ! Mène ton roi, pour être sacré, à Reims, Dieu le veut ! »

Oui, Dieu le veut ! Jeanne ne peut plus résister aux ordres du Ciel, et elle puise, dans son amour de la France chrétienne, la force et le courage d'obéir au commandement divin.

Dieu le veut ! Vous avez entendu le cri de la nature. Ecoutez celui de la grâce : « Quand j'aurais cent pères et cent mères et que je fusse fille de roi, je partirai, parce que mon Seigneur le veut. » — « Mais, Jeanne, les ennemis sont sur la route. » — « Si les ennemis sont sur mon chemin, Dieu y est aussi. »

Dieu le veut ! Et elle s'en ira, dût-elle « s'user les jambes jusqu'aux genoux ».

Arrivée sur le verdoyant coteau qui domine Domrémy, elle se retourne pour contempler, une dernière fois, son village, sa chaumière, son église, le Bois-Chenu. Adieu suprême, gros de secrets pressentiments, qui emplit le cœur de Jeanne de tristesse et ses yeux de larmes ! Adieu, terre natale, êtres que j'aimais ! Adieu, mais c'est pour la France, c'est pour le Roi du Ciel, Dieu le veut !

Jeanne, avant de vous suivre dans votre carrière, j'ai une douleur à vous confier. J'admire tout à l'heure votre âme éprise de la gloire et de la beauté de la France, sensible à ses malheurs et à ses hontes, espérant en le Seigneur qui seul peut sauver les nations. Hélas ! nous avons vu de nos jours une France mutilée, à peine reconnaissable, une France déprise de ce beau titre de chrétienne qu'elle avait fièrement porté dans le passé, titre qui était son auréole, titre qui était son triomphe.

Un jour, Notre Seigneur Jésus-Christ apparut à saint Pierre Chrysologue, presque nu, triste, abattu, et le Saint lui demanda : « Que vous est-il arrivé, Seigneur ? » — « C'est l'hérétique Arius qui m'a dépouillé de ma divinité. »

Un jour aussi, j'ai vu apparaître l'âme de la Patrie, accablée et consternée : « Que t'est-il arrivé, ô France bien-aimée ? » — « Il est arrivé que ceux qui avaient charge de mes intérêts, plus redoutables pour moi que ne furent jadis les Anglais, m'ont dépouillée de ma gloire et de ma beauté, niant ma vocation surnaturelle ; ils me reprochent, à moi le chevalier de Dieu, les gestes de Dieu que j'ai accomplis dans le monde ; ils me font un grief de mon étroite alliance avec l'Eglise, ne sachant pas, les insensés ! que je fus heureuse et marchai la première des nations lorsque je m'appuyais sur elle. Il est arrivé même qu'ils m'ont avilie et outragée, effaçant de mon front le baptême qui fut ma force plus de douze siècles, déchirant le pacte de Clovis et brisant l'alliance conclue à Reims, exilant les plus purs et les meilleurs de mes enfants, réduisant le Christ à n'être plus, chez moi, qu'un pauvre roi de Bourges, adressant à Dieu cette parole superbe : « Retire-toi » loin de nous, nous ne voulons pas de la science de tes voies ». Il est

arrivé enfin, ô suprême injure, qu'ils ont osé ce que n'osèrent jamais ni la protestante Angleterre, ni la luthérienne Allemagne, ni la schismatique Russie, ni l'infidèle Turquie : au nom du respect de l'enfance, ils ont détrôné Dieu de l'âme de mes petits enfants, ils ont entouré leurs jeunes libertés de bastilles plus odieuses que celles d'où l'Anglais insultait Orléans ; au nom d'une certaine neutralité ou laïcité, ils ont empêché la jeunesse de se former à l'école de mes vieilles croyances. »

Ah ! mes Frères, elle fait mal au cœur, cette plainte éplorée de la France. Elle fit mal au cœur de Léon XIII qui avait l'intuition des choses futures. Dès le début de son Pontificat, il signala la cause de tous les maux dans « le mépris de l'autorité de l'Eglise qui doit régir l'humanité au nom de Dieu et qui est la meilleure défense et protection de toute autorité. » S'adressant aux ennemis de l'ordre public : « Quoi ! leur disait-il, vous ne trouvez donc rien de plus propre à ruiner les fondements de la société que de livrer un combat obstiné à l'Eglise de Dieu en la poursuivant de vos calomnies atroces, comme si l'Eglise était opposée à la véritable civilisation ! Vous cherchez à diminuer chaque jour son influence et son autorité ! Vous travaillez à ébranler le pouvoir suprême du Pontife Romain, le protecteur et le gardien des principes immuables de la justice et des bonnes mœurs ! » Retour à Dieu et à l'Eglise, fut le cri du Pontife à la société. Et plus tard, voyant, en France, la persécution religieuse annoncée par les événements contemporains, il lui donna, pour l'affermir dans les tribulations à venir, la Vénérable Jeanne d'Arc, qui, elle, ne sépara jamais, dans son amour, l'Eglise et la France.

Elle vient, ces jours, la Vénérable Jeanne, de lui réapprendre le chemin de Rome et de préparer la grande réconciliation de la Fille et de la Mère. Puisse-t-elle lui apprendre encore à écouter, attentive et fidèle, les voix d'En-Haut, voix des siècles passés, voix des événements, voix des bons Saints de France, voix des Evêques, ces défenseurs de la Cité, que l'avenir saluera du beau nom de Sauveurs et de Pères de la Patrie !

II

Dès que Jeanne eût mis la main aux grandes entreprises pour lesquelles Dieu l'avait suscitée, elle travailla de tout cœur à les faire aboutir, tant elle avait hâte de délivrer « le saint royaume » du joug de l'étranger.

A Vaucouleurs, elle obtient de Baudricourt l'escorte nécessaire pour rejoindre Charles VII, et revêt l'armure de chevalier. A Chinon, elle plaide si bien sa cause qu'elle fait tomber les hésitations du roi ; le « gentil dauphin » la nomme chef de guerre, ses Voix lui indiquent une épée sous le pavé de la chapelle de Sainte-Catherine de Fierbois, son fanion porte l'inscription « de par le Roy du Ciel » et son étendard, entre les noms de Jésus et de sa Mère, l'image de Dieu le Père bénissant la Patrie. A Blois, elle réunit autour d'elle, en gagnant la confiance des capitaines d'Alençon, La Hire, Xaintrailles, Dunois, ces types de l'honneur chevaleresque, les restes de nos bataillons vaincus et désespérés.

Et la voilà, soldat de Dieu, *miles facta Dei*, comme nous chantons dans ses hymnes ! Soldat de par le Roi des Cieux, chargée de sauver le royaume et de sacrer l'héritier de Clovis à Reims ; soldat « malgré les hésitations de la prudence humaine, les délibérations de la politique, les discussions de la théologie, les enquêtes de la science » ; soldat plein d'entrain, résistant aux fatigues supérieures à son âge et à

son sexe, passant les nuits et les jours sous son armure, manquant de nourriture et de sommeil ; soldat fort et endurant, mais qui ne pourra voir couler le sang français sans que les cheveux ne lui lèvent sur la tête : « Sanglant garçon, tu ne me disais pas que le sang de France eût coulé ! »

Et la voilà aussi, chef d'armée ! Elle ne sait ni A ni B, et nul ne conçoit avec plus de clarté un plan de bataille, ne découvre mieux les fautes de l'ennemi. La volonté est à la hauteur de l'intelligence : l'échec n'ébranle point sa constance, et l'impétuosité ne trouble pas son sang-froid. Elle lance ses forces à propos, les ménage s'il en est besoin, exécute avec rapidité, agit toujours en général consommé : le duc d'Alençon témoigna de son habileté dans l'emploi de l'artillerie, et les écrivains militaires diront plus tard leur admiration pour la grande stratégie. Son prestige sur les troupes est étonnant, elle obtient l'obéissance de tous.

Mais quelles troupes, grand Dieu ! A cette époque malheureuse, la plupart des guerriers ne sont que des pillards sans mœurs et sans aveu ; ils utilisent leur force pour opprimer les faibles ; ils ont oublié la religion, et ne se souviennent de Dieu que pour le blasphémer. Jeanne leur ordonne de se confesser, ils obéissent, et la grâce les transforme : ils se retrouvent alors jeunes comme en leurs plus belles années, jeunes comme Jeanne, jeunes de conscience, jeunes d'enthousiasme, de bravoure et d'endurance, jeunes de cette jeunesse qui assure la victoire.

La victoire ? Jeanne l'emporte avec son armée, tout le long de la Loire, dans les plis de son drapeau. Elle quitte Blois le 28 Avril, et le 29 elle entre dans Orléans.

Victoire à Orléans, dernier rempart et dernière ressource de Charles VII ! Et tandis que l'adversaire rassemble ses débris pour battre en retraite, Jeanne, le clergé, l'armée, le peuple, tous réunis dans une ivresse patriotique, bannières au vent, dans la griserie des fanfares guerrières, au son triomphal des cloches, au chant des hymnes d'allégresse, organisent, dans les rues, une grandiose procession qui s'en va, d'église en église, dire à Dieu sa reconnaissance et lui adresser ses actions de grâces.

Victoire à Jargeau, où désormais flottent les fleurs de lis à la place du léopard, et les chefs les plus renommés de l'armée ennemie disparaissent dans la mort ou la captivité !

Victoire au pont de Meung, où la Pucelle bat l'arrière-garde anglaise !

Victoire à Beaugency, où survient le connétable à la tête dure, à la mâle franchise, Richemond, que Jeanne tente de réconcilier avec Charles, et qui leur prêtera, à elle et au roi, le précieux concours de sa bravoure et de ses fidèles Bretons.

Victoire dans les plaines lumineuses de Patay où, guerrière, elle écrase Talbot, sœur de charité, elle tient dans ses bras et appuie sur son sein la tête d'un ennemi blessé qu'elle prépare à la mort.

Victoire enfin, après la soumission des villes de Troyes et de Châlons, victoire à Reims, et c'est ici la glorification et la consécration du Roi, l'apothéose de Jeanne, le triomphe de Dieu ! Place au Dauphin que conduit l'ange de la Victoire ! Reims, cité sainte, berceau de la France chrétienne, ouvre tes portes au cortège royal. Peuple, chante Noël, acclame le petit-fils de saint Louis. Pontife du Seigneur, montez à l'autel, accomplissez les onctions sacrées, posez sur le front du lieutenant du Christ la couronne de la France libre et reconquise. Et toi,

jeune héroïne, sois radieuse et jouis de ton œuvre. Que j'aime à te voir, debout, près de ton roi, à côté du trône, ton étendard à la main : « Il avait esté à la peine, c'estait raison qu'il fût à l'honneur ! »
(A suivre.)

QUIMPERLÉ. — Retraite de jeunes filles prêchée par le R. P. Bréhier, aumônier de la Ligue Patriotique des Françaises. — 55 retraitantes : Le Trévoux, 10 ; Douarnenez, 8 ; Lanriec, 7 ; Concarneau, 6 ; Névez, 5 ; Scaër, 4 ; Trégunc, 4 ; Pleyben, 3 ; Mellac, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Bannalec, 1.

SAINT-BRIEUC. — Grand Pardon de N.-D. d'Espérance, sous la présidence de S. G. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. — *Lundi 31 Mai* : indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie ; à toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement, messes de communion ; à 10 heures, grand'messe ; bénédiction des insignes des pèlerins et exercices des sept autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome) ; — à 2 heures, vêpres pontificales chantées par Mgr Morelle, et sermon par M. l'abbé Le Bayon ; à 4 heures, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne ; sermon breton par M. le chanoine Lainé, secrétaire particulier de Monseigneur, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 9 heures du soir, procession générale aux flambeaux ; indulgence plénière pour tous qui y assistent avec les dispositions requises (Bref de Pie IX, 12 Déc. 1862) ; station sur la Grande Place, bénédiction de Monseigneur, chant du cantique *Mère de l'Espérance*.

Ne devront prendre rang dans la procession que les personnes munies de cierges avec garde-lumière. Tous les pèlerins sont instamment priés de porter sur la poitrine l'insigne du pèlerinage et de tenir leurs cierges allumés pendant toute la procession, surtout pendant la station sur la Place.

On devra alterner le chant des cantiques avec la récitation du chapelet.

A la rentrée au Sanctuaire, chant du *Te Mariam Laudamus* ; Salut solennel. La Basilique restera ouverte toute la nuit.

Toute la journée et pendant la nuit, des confesseurs français et bretons se tiendront à la disposition des fidèles.

Aux pays dévastés. — *Miraumont (Somme).* — « Toutes mes excuses d'avoir tant tardé à remercier du ciboire et des burettes aux Saintes Huiles, ainsi que des surplis que m'a envoyés le Comité Noëliste de Quimper.

» Mon aménagement se termine ; ce matin, j'ai eu environ 25

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

communions et j'ai recommandé à toutes les personnes qui se sont approchées de la Sainte Table de prier spécialement pour toutes les donatrices qui ont contribué à l'achat du ciboire.

» Il y a environ 400 personnes qui sont rentrées ; elles logent dans des baraques en planches ou dans d'anciens gourbis creusés par les « Boches ». Depuis dimanche, je dis la messe avec la chapelle de campagne dont je me servais pendant la guerre, en attendant les ornements qui m'ont été promis. J'ai à Miraumont une église en tôle ondulée, qui peut être suffisante pour la population actuelle, mais qui serait bien trop étroite si tous les habitants de mes quatorze paroisses se réunissaient ici.

» Si un jour une délégation du groupe Noëliste de Quimper visite Notre-Dame de Brebières, je l'invite à venir jusqu'à Miraumont, qui se trouve à une douzaine de kilomètres.

» Abbé CLAUZADE, Curé de Miraumont.

Dons reçus et envois par « Prêtre et Calice » aux diocèses d'Amiens, Beauvais, Reims et Soissons.

COMITÉ DE LESNEVEN : 13 ornements, 1 chape drap d'or, 1 écharpe de bénédiction, 6 étoles, 1 bourse de bénédiction, 1 bourse de communion, 12 garnitures d'autel filet ou crochet, 1 garniture d'autel tapisserie, 1 garniture d'autel velours pyrogravé, 2 nappes d'autel, 8 nappes de communion, 6 amicts, 8 corporaux, 8 purificatoires, 8 paies dont une brochée or, etc., burettes avec plateau vermeil dans un écrin, canons de messe, 1 porte-missel peint, 1 étole brodée or, 1 conopée brodé or, etc.

COMITÉ DE QUIMPER : 12 ornements, 8 étoles, 2 surplis, 9 calices, 2 ciboires, 7 boîtes pour Saintes Huiles et custodes.

On peut déposer les offrandes au « Foyer Noëliste », chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, à Quimper, ou chez les Dames de l'Adoration, à Brest et à Quimper.

Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions africaines (*Siège central : 16, via dell' Olmata, Rome*). — Le Ministère italien des Affaires étrangères, informé des secours considérables que la Sodalité de S. Pierre Claver, par la directrice générale, la comtesse Ledochowska, a expédiés, durant la guerre mondiale, aux Missions catholiques des colonies italiennes en Afrique, a voulu lui donner une attestation de sa gratitude, en lui envoyant, par l'intermédiaire de son Sous-Secrétaire, M. le député Sforza, une lettre dont voici la traduction :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Sous-Secrétaire d'Etat.

« 1^{er} Avril 1920.

» MADAME LA COMTESSE,

» Notre Ministère n'a pas manqué de suivre, avec un sentiment de haute admiration, l'œuvre insigne de charité accomplie par Votre Seigneurie Illustrissime en faveur des Missions africaines et de la

propagande anti-esclavagiste. Non seulement c'est vous qui l'avez suscitée, mais vous l'avez fait croître par votre zèle immense. Nous n'avons pas été sans remarquer non plus comment la Sodalité de S. Pierre Claver, que vous avez instituée dans ce but et toujours dirigée avec beaucoup de sagesse, a daigné entourer de soins spéciaux, qu'on pourrait appeler de prédilection, les fils de l'Afrique distéminés sur les vastes territoires de l'Erythrée, de la Somalie, du Bénadir et de la Lybie. Il semble que, avec une délicatesse élevée, vous avez voulu, Madame, fidèle aux chevaleresques traditions polonaises et aux exemples illustres de votre famille, prouver combien vous appréciez l'hospitalité que notre Italie, et Rome en particulier, vous donne dès longtemps.

» C'est pourquoi, au moment où la Sodalité de S. Pierre Claver entre dans le sixième lustre de sa vie féconde et bienfaisante, ce Ministère, chargé de favoriser et de protéger d'une manière particulière l'œuvre apostolique de nos vaillants Missionnaires, a cru saisir l'occasion favorable de vous exprimer sa reconnaissance, tant envers votre personne, qu'envers les Dames pieuses et dévouées et tant d'autres, qui travaillent avec vous dans la Sodalité clavérienne. En effet, nous voulons que les sentiments sincères formulés ici vous soient un gage de la faveur avec laquelle notre Gouvernement entend protéger et promouvoir l'entreprise très noble à laquelle, Madame, vous ne vous contentez pas de consacrer tout ce que vous avez, mais vous vous donnez vous-même tout entière.

» Veuillez, s'il vous plaît, agréer mes hommages.

» Signé : SFORZA. »

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e.

Les Martyrs de Septembre 1792 à Paris. (6 francs net). — Sous ce titre, M. l'abbé Grente, premier vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas, donne un précis historique très documenté sur ces sanglantes journées et sur la vie de chacune des victimes religieuses qui y trouvèrent la mort. L'analyse des pièces officielles, ainsi que des procès-verbaux de l'Assemblée nationale et de la Commune, empruntée soit aux Archives, soit au *Moniteur universel* de l'époque, démontre la préméditation de ces massacres et leur préparation du 10 Août au 4 Septembre. Les ecclésiastiques ont bien été mis à mort pour leur opposition à la constitution civile du Clergé. Aussi est-ce à bon droit que la Congrégation des Rites a accepté l'introduction de la cause de béatification de ces 208 évêques et prêtres et des quelques laïques qui leur furent adjoints pour le même motif.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON

Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1^{re} côte de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.12.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Juin. — 2^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double.

Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Au chœur, solennité du 7. Saint-Sacrement.

A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Norbert.

Lundi, 7. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 9. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — Octave du Saint-Sacrement. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 11. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 12. — S. Jean de S. Facond, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plomeur du 6 au 8 Juin.

Communa du 9 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Solennisation de la Fête du Sacré Cœur. — Fidèle au vœu que Nous avons fait en 1917, en union avec les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous ordonnons que, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, la fête du Sacré Cœur de Jésus soit célébrée solennellement cette année, le 11 Juin, vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.

Le programme de cette solennité a été formulé dans le texte du Vœu que Nous rappelions tout à l'heure. Nous espérons que l'on pourra partout en observer au moins la partie qui concerne les églises paroissiales et les chapelles. — Si cependant il y avait quelque part impossibilité de l'observer en entier, on devrait, le dimanche suivant, suppléer ce qui aurait été omis le vendredi.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers liront en chaire, dimanche prochain, le texte du Vœu des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, qu'ils trouveront reproduit ci-après ; ils inviteront, en Notre nom, les fidèles à prendre part, du mieux qu'ils pourront, à la célébration solennelle de la fête du Sacré Cœur ; ils leur en feront connaître le programme, adapté aux convenances particulières de leur paroisse ou de leur établissement.

On trouvera dans Notre lettre-circulaire (n° 61), du 26 Mai 1915, le texte, en français et en breton, de l'Amende honorable et Consécration au Sacré Cœur de Jésus, qui devra être récitée, le vendredi 11 Juin, à la cérémonie du soir.

Si elle n'avait pas pu être récitée le vendredi, elle remplacerait, le dimanche suivant, la Consécration du genre humain à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est ordinairement faite le deuxième dimanche de la Fête-Dieu.

Nous demandons aux fidèles de chômer, le plus possible, le vendredi 11 Juin, et de pavoiser leur maison comme pour une fête nationale.

VŒU DES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE FRANCE pour la célébration solennelle de la Fête du Sacré Cœur.

Afin de répondre plus complètement à la demande formulée par Notre Seigneur à Paray-le-Monial en ces termes : « Que le » premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement soit » dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en » communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur » par une amende honorable pour réparer les indignités qu'Il » a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels » ;

Pour remercier Dieu de la victoire de nos armes, et obtenir la régénération chrétienne de notre Patrie,

Nous, Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous engageons par vœu, en Notre nom et au nom de Nos successeurs à faire célébrer solennellement, chaque année, à perpétuité, dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, la fête du Sacré Cœur de Jésus, au jour qu'Il a lui-même indiqué, c'est-à-dire le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement.

Le programme de cette fête comprendra :

Pour les églises cathédrales, le matin, une grand'messe, qui pourra être la messe de communion ; le soir, une cérémonie avec sermon, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, Amende honorable, Consécration au Sacré Cœur et Salut ;

Pour les églises paroissiales et les chapelles, le matin, une messe de communion aussi solennelle que possible ; le soir, une cérémonie avec allocution, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, Amende honorable, Consécration au Sacré Cœur et Salut.

Ce vœu sera lu dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, et on renouvellera, chaque année, cette lecture à l'approche de la fête.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Nizon, M. Huiban.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Simon, ancien recteur de Collorec, décédé le 1^{er} Juin 1920, à l'hospice de Morlaix.

IV. Denier du Culte (suite). — Hospice de Morlaix, Guilers-Plogastel, Ergué-Armel, Guimaëc, Châteauneuf-du-Faou, Plouguez, Bourg-Blanc, Locmélar, Gouesnou, Plouescat, Plourin-Morlaix, Lennon, Loc-Eguiner-Ploudiry, Plouézoc'h, Clohars-Carnoët, Spézet, Plougar, Lannédern, Coray, Lanildut, Locquirec, Le Juch, Milizac, Plonéis.

PARTIE NON OFFICIELLE CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 6 Juin :* Messes basses à 6, 7, 8 heures et 8 h. 1/2 ; grand'messe à 9 heures. A l'issue de la grand'messe, procession solennelle du Saint-Sacrement. Parcours : rue Grallon ou rue de l'Evêché, rue du Parc, rue du Quai ou rue René-Madec, rue Saint-Mathieu ; au retour : rue du Chapeau-Rouge, rue Kéréon. L'ordre du cortège est affiché à la porte de la cathédrale. — Exposition du Saint-Sacrement jusqu'aux vêpres.

Vêpres à 2 h. 1/2. Après les vêpres, sermon sur l'Eucharistie, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

Pendant toute la semaine, sauf le vendredi, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures. Exposition du Saint-Sacrement depuis la 1^{re} messe jusqu'aux vêpres.

Le vendredi 11 Juin, fête du Sacré Cœur : Messes à 6, 7, 8, 9 heures ; messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 4 heures. A 8 heures, sermon, procession, consécration au Sacré Cœur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche du Saint-Sacrement (6 Juin) :* Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe). Pas de messe à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'au Salut solennel, qui aura lieu à 8 heures du soir.

Vendredi 11 Juin, fête solennelle du Sacré Cœur : Grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, instruction, procession à l'intérieur de l'église, consécration au Sacré Cœur et bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession de la paroisse, le dimanche 13 Juin : place et rue Saint-Mathieu, rue Vis, quai de l'Odéon, rue de Pont-l'Abbé, rue Bourg-les-Bourgs, place La Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Avis de services. — Le service d'octave de M. Simon, ancien recteur de Collorec, sera célébré dans cette paroisse, le *jeudi 10 Juin*.

— Le service anniversaire de M. A. Picard, ancien aumônier de Saint-Jacques, sera chanté à TAULÉ, le *jeudi 17 Juin*, à 10 heures.

Enseignement libre. — J'ai l'honneur de demander à MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté d'annoncer à MM. les Instituteurs et à MM^{lles} les Institutrices libres que les meilleurs dessins du concours de 1920 seront exposés :

Le 10 Juin, à partir de 2 heures, à Quimper, chez les Dames de la Retraite ;

Le 24, dès le matin, à Brest, cours Fénelon, rue Jean-Macé ;

Le 1^{er} Juillet, à Landerneau, école Saint-Julien ;

Le 2, à Morlaix, école de Saint-Martin ;

Le 15, à Châteaulin, école de la Plaine.

O. SALOMON, *Insp. dioc.*

QUIMPER. — Retraite bretonne de femmes. — Une retraite bretonne de femmes se donnera, chez les Religieuses de la Retraite de Quimper, du 13 au 19 Juin.

Les retraitantes sont priées d'apporter leur provision de beurre.

Récollecion sacerdotale. — Le mardi 8 courant, à la Retraite de Quimperlé, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy. De 10 heures à 11 heures, adoration commençant par les petites heures en commun, continuée par une méditation, terminée par la bénédiction. A 11 h. 3/4, examen particulier. — A 1 h. 1/2, vêpres et complies, chapelet. A 2 h. 1/2, instruction, préparation à la mort, consécration au Sacré Cœur.

Nécrologie. — M. l'Abbé JEAN TANGUY, *Recteur de Pluguffan.* — Le mercredi 19 Mai, une nouvelle douloureuse, partie du presbytère de Pluguffan, volait bientôt de bouche en bouche dans les hameaux de la paroisse : « M. le Recteur est mort ! » Oui, M. le Recteur venait de mourir. Très doucement, nanti d'une dernière absolution, il s'était endormi dans la paix du Seigneur.

Jean Tanguy, né à Lannilis le 24 Avril 1865, reçut l'ordination sacerdotale le 11 Août 1889. Il débuta dans le saint ministère par le vicariat de Saint-Goazec (13 Mai 1890), où son souvenir demeure toujours vivant. Transféré à Tréboul le 14 Septembre 1895, il fut successivement, dans cette paroisse, l'auxiliaire dévoué de M. Le Jacq, curé actuel de Crozon, et le bras droit de M. Picard, de regrettée mémoire. Préposé, le 30 Avril 1910, à la belle paroisse de Pluguffan, il se donna tout entier à ses ouailles. L'enseignement chrétien le préoccupa dès l'abord : il avait à maintenir deux écoles privées : elles furent l'objet constant de sa sollicitude. Apôtre du Sacré Cœur, il l'intronisa dans sa paroisse ; et, dans ce but, en dépit d'une santé compromise par les fatigues de la guerre, il rendit visite à chaque famille. De cette démarche, il attendait des résultats heureux pour le bien de sa paroisse, et il vécut assez pour voir lever la moisson...

C'était un prêtre possédé de Dieu. Il suscita plus d'une vocation sacerdotale. On recherchait ses conseils, On aimait sa parole, sim-

ple, imagée, prenante, populaire. Comme il excellait à consoler les mourants, et quelles paroles jaillissaient alors de son cœur ! Vivre avec lui était un charme, et son commerce portait l'empreinte d'une douce cordialité. Aux heures d'hésitation ou de maladie, il s'épanchait facilement dans un cœur ami, pour y puiser lumière et réconfort. Hospitalier, il réservait le même accueil à l'humble séminariste et au vétéran du sacerdoce établi en dignité. Et combien de fois ne s'arracha-t-il pas à sa chambre de malade pour faire honneur et tenir compagnie aux confrères accourus près de lui !

La mort ne l'a pas pris au dépourvu. Sans effroi il vit venir la lugubre visiteuse. Elle avait annoncé son passage par deux crises pleines d'angoisse, qui s'étaient suivies à trois mois de distance. Dès la première, le pieux pasteur reçut, sur sa demande, les saintes onctions : en de touchantes supplications il pria le Cœur de Jésus de le prendre en pitié. Le Sauveur l'a exaucé : il l'a fait mourir de la mort des justes, sans agonie, sans souffrance.

L'affluence des fidèles et des prêtres à ses obsèques montra de quelle estime et de quelles sympathies le bon Recteur était entouré. Dans le deuil avaient pris place M. Martin, ancien recteur de Saint-Goazec, M. Gargadennec, vicaire de la paroisse, et M. Lanchez, ancien vicaire de Pluguffan. Près de 60 prêtres se pressaient dans le chœur de l'église, et parmi eux : M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, MM. Orvoën et Rospars, chanoines titulaires ; MM. les chanoines Pédel, Auffret, Le Jacq, Perrot ; MM. les Curés de Lannilis et de Plogastel-Saint-Germain ; M. le Recteur de Ploaré ; MM. Pérennès et Léon, directeurs au Grand-Séminaire. La messe fut chantée par M. Braouézec, recteur de Plomelin, assisté de M. Pennec, vicaire à Cléder, et de M. Lozac'hmeur, prêtre-instituteur à Pont-Croix. M. le chanoine Rospars donna l'absoute ; et les restes de M. Tanguy allèrent reposer parmi les anciens pasteurs de la paroisse, à l'ombre de la vieille église... Les fidèles de Pluguffan garderont le souvenir du bon pasteur qui les aima jusqu'à la mort : *Mementote praepositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei...*

R. I. P.

Œuvre de la Sainte-Enfance.

Compte rendu de l'exercice 1919.

MONSEIGNEUR,

Le « pieux état-major qui a créé notre jeune et vivante armée » a été grandement encouragé par votre paternelle bénédiction du 16 Mai 1919, et l'organisation générale de nos cadres a porté ses fruits par un recrutement plus intense. Dix-huit paroisses nouvelles ont groupé de jeunes associés des écoles et des catéchismes ; en sorte qu'il ne reste plus que 70 paroisses à négliger d'enrôler leurs enfants pour le saint apostolat des petits enfants infidèles.

Avec les 38 paroisses qui n'ont pas encore formé une série com-

plète, et les 27 autres restant au-dessous de deux séries, c'est un total de 137 paroisses, sur 314, en arrière ; et parmi elles, 7 chefs-lieux de doyenné. Mais les 177 paroisses en mouvement ont sensiblement progressé. Si bien que nos recettes de l'année ont atteint 23.685 fr. 45, et, si je tiens compte des envois trop tardifs, 24.024 fr. 45, alors qu'elles étaient, en 1918, de 18 620 fr.

J'aime à citer l'école libre de Rosnoën qui, pour 120 élèves, nous a donné 302 fr. ; le Petit Séminaire de Pont-Croix, dont les 335 élèves nous envoient 650 fr. ; la paroisse de Plabennec, qui, de 25 fr., passe à 450 fr. ; et celle de Plovan qui, de 2 fr., monte à 103 fr., à la grande joie du bon Recteur, qui hésitait à constituer l'Œuvre.

Logonna-Daoulas apporte 142 fr. 30 contre 38 fr. l'année précédente ; Sizun, 120 fr. contre 30 fr. ; Plouvien, 108 fr. 60 contre 38 fr. Plougastel-Daoulas et Plouvorn débutent bravement avec 115 fr. et 110 fr.

Voici un exemple qu'il m'est très doux de signaler en transcrivant ce passage si touchant de la lettre d'un Recteur de Cornouaille : « Il m'était pénible de voir que, dans cette paroisse si chrétienne, l'Œuvre de la Sainte-Enfance paraissait inconnue. J'ai parlé de l'Œuvre aux enfants, la bonne Supérieure aussi, et tous les enfants du catéchisme, sans exception, ont versé leur cotisation sans demander un sou à leurs parents. Une petite fille, qui régulièrement dévorait en bonbons tous ses petits sous, a dû donner toutes ses étrennes, faisant cette fois réparation généreuse de ses petits péchés de gourmandise. J'ai à présent 128 noms sur ma liste... J'ai du premier coup 78 fr. »

Le tableau d'honneur s'allonge. Il comprend 76 paroisses au lieu de 58 l'année dernière. Le voici, avec en regard les recettes de 1918 et de 1919. Je crois bien que, l'an prochain, il faudra le réserver aux paroisses atteignant 200 fr.

	1918	1919
1. Saint-Martin de Brest.	808 f. 65	853 f. 50
2. Scœr.	600 »	645 »
3. Landerneau	575 »	615 »
4. Landivisiau	570 »	562 »
5. Saint-Louis de Brest.	446 »	549 75
6. Saint-Sauveur de Brest.	465 »	460 »
7. Saint-Michel de Brest.	750 50	450 50
8. Plabennec	25 »	450 »
Lannilis	365 »	450 »
9. Le Relecq	300 »	444 90
10. Lambézellec	232 40	420 »
11. Saint-Pol de Léon.	353 25	348 90
12. Plounévez-Lochrist	285 »	345 15
13. Saint-Joseph du Pilier-Rouge.	295 »	319 »
14. Rosnoën	145 »	309 »
15. Landéda	214 45	300 »
16. Guipavas.	207 »	290 »
17. Douarnenez	225 »	289 »
18. Saint-Corentin de Quimper.	277 55	284 60
19. Châteaulin.	270 »	275 »
20. Roscoff.	155 »	265 »
21. Pont-l'Abbé	270 »	263 55
22. Concarneau	178 25	261 90
23. Saint-Martin de Morlaix.	232 »	247 »
24. Plouescat.	213 »	243 »
25. Audierne.	180 »	235 »

26. Carmes de Brest.	210 f. »	221 f. 50
27. Milizac.	170 »	211 50
28. Pont-Croix.	122 »	209 »
29. Saint-Renan	220 »	208 »
30. Clohars-Carnoët.	143 30	200 »
31. Quimperlé	100 »	197 50
32. Crozon	257 60	189 70
33. Tréboul.	175 »	180 50
34. Kerlunan.	170 »	180 »
35. Pleyben	147 25	170 75
36. Poullan.	130 »	170 »
Saint-Melaine	178 »	170 »
Saint-Pierre-Quilbignon	105 »	170 »
37. Riec	148 50	169 70
38. Ploaré	130 »	164 »
39. Ploubinec	132 50	155 55
40. Pont-de-Buls	142 50	152 50
41. Châteauneuf	275 »	150 »
Combrit	102 40	150 »
42. Kerleunteun	142 »	145 »
43. Ploudalmézeau.	144 30	144 »
44. Logonna-Daoulas	38 »	142 30
45. Saint-Mathieu de Quimper	113 30	142 »
Gouesnou	140 »	142 »
46. Plouguin.	148 60	141 »
47. Notre-Dame de Kerbonne.	107 20	140 05
48. Carhaix.	110 60	137 05
49. Pouldergat.	130 »	136 60
50. Querrien	125 »	130 »
51. Guilers.	100 »	128 15
52. Lesneven	170 »	125 20
53. Sizun.	30 »	120 »
Rosporden.	105 »	120 »
54. Le Faou	115 »	117 »
55. Plougastel-Daoulas	» »	115 »
56. Guiclan.	104 »	110 70
57. Plouvorn.	» »	110 »
58. Ile Molène	70 20	109 60
59. Plobannalec	42 20	109 10
60. Plouvien.	38 »	108 60
61. Hanvec.	50 »	108 50
62. Fonesnant	94 55	106 10
63. Mahalon	80 »	105 »
64. Plovan.	2 »	103 »
65. Nizon.	55 25	102 60
66. Plogonnec	65 »	101 »
Landunvez.	85 »	101 »
67. Plourin-Ploudalmézeau.	50 »	100 »
Lanrivouré.	76 »	100 »
Plougouvelin.	27 »	100 »

En comptant au 1/4 de la population totale la proportion des enfants au-dessous de 13 ans, nous pouvons classer les paroisses d'après la moyenne obtenue par chaque enfant. Nous nous arrêtons au minimum de 0 fr. 30.

1 Ile-Molène, 0 f. 80 ; 2 Rosnoën, 0 f. 70 ; 3 Landéda, 0 f. 58 ; 4 Lannoulven, 0 f. 51 ; Millzac, 0 f. 51 ; 5 Lanrivouaré, 0 f. 50 ; Plabennec, 0 f. 50 ; 6 Lannilis, 0 f. 45 ; Gouesnou, 0 f. 45 ; 7 Scaër, 0 f. 41 ; 8 Le Relecq, 0 f. 40 ; Poullan, 0 f. 40 ; 9 Pont-de-Buis, 0 f. 38 ; 10 Saint-Renan, 0 f. 37 ; 11 Roscoff, 0 f. 35 ; Plounévez-Lochrist, 0 f. 35 ; Pont-Croix, 0 f. 35 ; 12 Saint-Pierre-Quilbignon, 0 f. 34 ; 13 Pouldergat, 0 f. 33 ; 14 Le Faou, 0 f. 32 ; 15 N.-D. de Kerbonne, 0 f. 30.

Ecoles et institutions qui nous ont fait connaître le total de leurs offrandes :

Petit Séminaire de Pont-Croix, 650 f. ; école libre des filles, Rosnoën, 302 f. ; école du Sacré-Cœur (garçons), Lerneven, 290 f. ; école Sainte-Anne, de Quimper, 120 f. ; pensionnat Saint-Charles, Guipavas, 100 f. ; Grand Séminaire, Quimper, 92 f. ; école des garçons, Saint-Corentin, 76 f. ; collège Saint-Yves, Quimper, 70 f. 50 ; collège Saint-François, Lerneven, 70 f. ; externat de N.-D. de l'Espérance, Quimper, 40 f. ; Calvaire de Landerneau, 6 f. 60 ; Adoration, Quimper et Brest, 55 f.

Votre bénédiction, Monseigneur, et vos paternels encouragements nous aideront à réaliser les vœux de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV : *« Une mère soucieuse du bien de ses enfants, ne devrait pas tarder à les inscrire dans l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Que les directeurs de collège, que les chefs d'institution ne tardent point à faire inscrire tous leurs élèves dans cette Œuvre hautement méritante et bienfaisante. »*

Daignez, Monseigneur, agréer les hommages qu'offrent respectueusement à Votre Grandeur tous les Associés de la Sainte-Enfance dans le diocèse.

Alfred Le Roy, chan., dir. diocésain.

Nous avons le bonheur de recevoir la lettre suivante de Monseigneur :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 24 Mai 1920.

Cher Monsieur le Directeur,

Je ferai une prière spéciale à l'Esprit-Saint pour qu'il développe dans l'âme de nos enfants le goût de la charité faite aux âmes par l'apostolat. Mais vous savez qu'il faut du temps pour déterminer un courant un peu fort vers les habitudes de sacrifice. Insistez auprès des prêtres, des parents, des écoliers et des écolières. Vous me citez dans votre rapport des faits bien émouvants sur l'emploi des petits sous. Il y a là matière à un pieux entraînement, où déjà vous avez mieux réussi que vos prédécesseurs. Je vous souhaite confiance et persévérance.

Panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc

prononcé le 16 Mai par M. Le Grand, à la cathédrale de Quimper.

(Suite et fin.)

Ce fut un beau jour aussi, mes Frères, le 11 Novembre 1918, qui nous apprit que, l'hiver de la guerre finie, allait refleurir au beau pays de France le printemps de la paix ; où l'on proclama, sur nos places publiques, le triomphe définitif de nos armes, de la justice et du droit ; où dans nos clochers et nos beffrois sonnèrent les carillons de la victoire ; où nos églises s'ouvrirent plus larges pour recevoir les foules empressées ; où les voûtes de cette cathédrale retentirent du *Te Deum*

de l'Armistice, — en attendant celui de la Paix —, témoin de la reconnaissance générale du pays qui, dans sa foi renouvelée et son amour débordant, unissant la voix du présent à celle du passé, redisait ce cri de nos vieux Pères : *« Vivat Christus qui diligit Francos, Vive le Christ qui aime les Francs ! »*

Assez longtemps nous avons dû supporter l'humiliation de la défaite, et fort de ce premier triomphe, l'ennemi criait partout : *« Elle va bientôt mourir, la nation de Jeanne d'Arc »*. Dans son âpreté, il convoitait ses magnifiques provinces et ses lointaines colonies. *« Pauvre nation de sentiment, de rêve et d'idéal ! Ne voyez-vous pas son impuissance en face des progrès de l'industrie et du commerce ? C'est à bref délai la fin de la France, prélude de la désagrégation de la race latine vaincue par une race plus forte, plus positive, et mieux organisée. »*

Assez longtemps, frémissante sous l'injure, la France se résignait au silence, ou si elle parlait, c'était pour répondre comme Jeanne à ses juges : *« J'aime quarante fois mieux mon étendard que mon épée. Et je porte moi-même mon épée pour éviter de tuer personne. »*

Mais un jour l'étincelle partit d'un canon ennemi, et ce fut le signal de la plus abominable dévastation qu'on puisse imaginer. Nous eûmes Orléans à la Marne, il nous fallut attendre plusieurs années le triomphe de Reims. Cinq mois avaient suffi à Jeanne pour reconstituer la France ; nous luttâmes près de cinq ans pour cueillir la victoire, et la lutte fut terrible, acharnée... jamais pourtant désespérée, car le Dieu de Jeanne d'Arc était avec nous, *« Celui, dit Bossuet, qui fait les guerriers et les conquérants, qui envoie du Ciel les généreux sentiments et les sages conseils »*. Il le reconnaissait, ce général qui écrivait au lendemain d'une victoire fameuse : *« Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. Non pas à nous, mais à vous, Seigneur, la gloire de ce triomphe. »*

A vous, Seigneur, mais par le ministère de Jeanne votre servante ! Léon XIII nous avait donné la Vénérable Jeanne d'Arc pour la paix. Pie X, que la nouvelle de la catastrophe devait bientôt précipiter dans la tombe, nous arma de la protection de la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour la guerre.

C'est Jeanne qui inspirait au combattant et à l'arrière, sans négliger aucun des moyens humains, de faire violence au Ciel par la prière, une prière ardente, une prière confiante, une prière persévérante. *« Les gens d'armes batailleront, avait dit la Pucelle, et Dieu donnera la victoire. »*

C'est Jeanne qui communiquait à nos chefs un peu du génie de son art, de la vigueur de sa volonté, de son prestige sur les hommes. *« En avant, tout est vôtre ! »* criait-elle aux Tourelles, et le rempart était emporté. — *« En avant ! »* reprenaient nos chefs, et les chefs furent toujours obéis.

C'est Jeanne qui excitait nos soldats, cinglait leur courage, entretenait dans leur cœur ce magnifique entrain qui étonnait l'adversaire. *« Seraient-ils pendus aux nues, disait Jeanne des cavaliers ennemis, nous les aurons. »* — *« On les aura, »* fut le cri de guerre du Français, cri de son âme, cri de son sang.

C'est Jeanne qui nous conduisit à la gloire, et lava la tache douloureuse de 1870 comme elle effaça la tache rouge d'Azincourt. *« Ce n'est pas en vain, écrivait le comte de Mun, qui ne put assister au grand triomphe, qu'après cinq siècles l'image de Jeanne d'Arc béatifiée est revenue planer sur la Patrie, comme sur la cité romaine le Palladium antique. »*

C'est Jeanne qui, aux fêtes de sa Béatification, déposa la victoire dans le drapeau de la France. A la fin de l'audience aux pèlerins accourus à Rome pour saluer la Bienheureuse élevée sur les autels, Pie X descendait les degrés de Saint-Pierre, porté sur la *sedia*. Son visage est triste et grave, son regard profond, sa main passe et repasse au-dessus de la foule. Chacun retient son enthousiasme, car le silence est de rigueur ; et cependant, tout parle dans l'assemblée, les yeux ardents, les corps tendus vers le Pape, les bras levés, les mouchoirs s'agitant comme un vol d'oiseaux blancs. Soudain, le Pontife croise notre étendard national : de la main droite il l'approche de ses lèvres augustes. Ah ! si vous aviez vu, à ce moment, les figures les plus énergiques se crispier, les larmes monter aux yeux d'Evêques et de Cardinaux ! Si vous aviez entendu le cri mal réfréné qui s'échappait des poitrines oppressées d'émotion ! Si surtout on avait alors compris le geste du vieux Pape déposant dans le drapeau les semences des moissons à venir, et promettant la victoire à la revanche prochaine ! C'était la Bienheureuse elle-même bénissant la France, la prenant comme par la main pour la conduire au triomphe, et lui disant par le Pontife : « Lève-toi, lave-toi des souillures qui t'ont défigurée. Réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de ton antique alliance. Et va, Fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, le nom de Dieu devant tous les peuples et devant les rois de la terre. »

III

Ce souhait prophétique ne s'est que partiellement réalisé. J'en attends la réalisation complète de la Sainte nationale. Sainte Jeanne, Victime sublime, priez pour nous.

Dieu destinait Jeanne d'Arc à autre chose qu'à la délivrance d'Orléans et au triomphe de Reims. Il lui réservait « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu ». Orléans et Reims ont vu la mission militaire de la jeune fille, Rouen sera le théâtre de sa mission expiatoire, et par ses souffrances et sa mort, elle va compenser ce que Dieu, par miséricorde, avait abrégé des malheurs de la France.

Le courage manque pour s'attarder longtemps à cet instant à jamais déplorable de notre Histoire, où personne, hormis Jeanne, n'a entendu la voix du devoir et de l'honneur.

« Je ne durerai guère qu'un an, et guère au delà, disait-elle souvent au roi, il faut tâcher de me bien employer cette année. » Hélas ! ce beau mois de Mai qui l'avait vue victorieuse et entourée d'hommages, ne reparut que pour la voir captive des Bourguignons à Compiègne et abandonnée de tous. L'envie et la jalousie, silencieuses pendant que tout paraissait désespéré et qu'elle seule conservait l'espérance, s'étaient réveillées et s'acharnaient contre celle que l'on trouvait importune, une fois le grand danger passé. Et Charles VII, tout aux loisirs et aux délices de Sully, ne fait rien pour l'envoyée providentielle qui sauva sa couronne !

Les Bourguignons, nouveaux Judas, vendent leur proie aux Anglais, et les Anglais la traînent de prison en prison jusqu'à Rouen, en butte à toutes les insultes de ses ignobles geôliers, soumise à toute sorte de privations, souffrant plus durement de la privation de l'Eucharistie, exposée, sans autre défense que Dieu, à tous les outrages, et quels outrages !

Un tribunal est érigé par la haine, non pour juger, mais pour condamner. Les questions sont subtiles, insidieuses, perfides, « terribles » ; la réponse est toujours celle du bon sens éclairé par la foi.

« Jeanne, êtes-vous dans la grâce de Dieu ?

— « Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y conserve.

— « Dieu hait-il les Anglais ?

— « De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais, je ne sais ; ce que je sais bien, c'est qu'ils seront boutés hors de toute France, excepté ceux qui y mourront.

— « Mais l'Eglise vous condamne.

— « J'en appelle de vous à Dieu, j'en appelle à Notre Saint-Père le Pape.

— « Et qui croyez-vous qui soit le vrai Pape ? (Allusion cruelle au schisme d'Occident !)

— « Y en a-t-il donc deux ? Pour moi je tiens et je crois que nous devons obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome. »

« Faites la taire, » répliquent les juges.

Le 30 Mai 1431 elle ne parlait plus. Le sacrifice était consommé, pour Dieu, pour la France.



Mes Frères, quelle époque mieux choisie que la nôtre pour canoniser la victime ? Car la France sort aussi d'un long martyre, mais comme le cœur de Jeanne dont le feu ne put avoir raison, elle ne veut pas mourir ; les souffrances l'ont grandie aux yeux des autres nations, mais elle reste meurtrie, presque ruinée ; l'ivresse de la victoire est passée, et nous nous trouvons en face d'un labeur immense pour rendre à la Patrie affaiblie une prospérité digne d'elle. Ce qu'il nous faut c'est de l'abnégation et des sacrifices : sacrifices qu'emporte un travail intense, car les grèves ne furent jamais sources de richesse ; sacrifices pécuniaires, pour améliorer les finances du pays ; sacrifices de plaisirs qui ne furent jamais permis, ou qui, légitimes autrefois, sont aujourd'hui une offense à nos quinze cent mille morts ; sacrifices d'intérêts personnels, pour la reconstitution économique et sociale de la France. Nous ne triompherons de la grande pitié qui est toujours parmi le peuple de France que par l'esprit de sacrifice. C'est la leçon que nous enseigne Benoît XV en nous proposant la Victime et la Sainte au lendemain de la victoire. *Sancta Joanna, ora pro nobis.*

On se moque, sans doute, de qui ose penser que la loi du sacrifice est la loi même du progrès, croire que l'égoïsme est le plus grand ennemi des nations comme des individus, dire que seules les maximes de l'Evangile nous délivreront du cauchemar des révolutions et de l'anarchie qui agite monarchies et républiques, soutenir que si le Dieu du Calvaire ne garde lui-même la Cité, c'est en vain que veillent les hommes préposés à sa garde pour la défendre contre la hideuse guerre civile et les atrocités qui déchirent et ensanglantent le malheureux Empire des Tsars.

Contre les adversaires de ces principes, lève-toi, ô Jeanne d'Arc ! Donne à ces hommes qui feraient mourir la France, la réplique de ton robuste bon sens toujours chrétien ; montre-leur, par ton exemple, que le sacrifice, recherché ou consenti, engendre le succès, quand même il s'achève dans la mort ; proclame à nouveau que la résurrection est proche quand la passion s'achève.

O martyr de la cause de la Patrie ! Réveille dans nos âmes le courage et la valeur endormis. La Providence nous a demandé bien

des souffrances et des deuils pour la défense du Pays, et ces deuils nous font encore souffrir, car les cicatrices de l'âme sont de celles qui ne se ferment jamais. Aujourd'hui, elle réclame de nous de nouveaux sacrifices, pour que la France, convalescente, échappe à la désagrégation et à la ruine. Que la couronne posée, il y a quelques heures, sur ton front, jette ses reflets au front de la Patrie, et, nous rappelant à nous-mêmes la récompense de la peine, nous donne la force de combattre, de travailler, de souffrir.

Oui, mon Dieu, la Patrie exige plus de nous que d'autres qui vécurent en des jours plus pacifiques et plus tranquilles. Les sacrifices auxquels vous nous conviez nous font peur ; nos volontés fléchissent et chancellent ; elles se cabrent devant les grands devoirs et les grandes obligations de l'heure présente ; elles supportent mal l'effort qui dure, elles s'irritent de ne pas voir se lever encore les moissons promises.

Et alors, mon Dieu, vous nous montrez sainte Jeanne d'Arc, victime et rançon de la France, pour nous faire comprendre la beauté de nos labeurs et de nos peines.

Et alors aussi, dans une héroïque résolution, nous vous disons : « Puisque vous nous avez fait naître dans des temps troublés, nous vous bénissons ! Puisque vous avez inséré notre pèlerinage sur terre dans un moment où pour la cause de la Patrie il faut se sacrifier, nous vous bénissons ! Puisque, pour rendre à la France sa gloire et sa beauté, vous nous demandez des larmes et du sang, nous vous bénissons ! Puisque vous nous envoyez sainte Jeanne d'Arc pour nous aider à lutter, à travailler, à souffrir, et quand il le faudra, à mourir, ô mon Dieu, soyez béni ! »

A la mort de Charles VI, le cercueil à peine fermé, un héraut d'armes cria sous les voûtes de Saint-Denis : « Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre ! » Les monarques, couchés depuis des siècles sous les dalles de l'antique église, durent se réveiller avec effroi et se dire que le « saint royaume », ô malheur, n'était plus que l'humble fief de l'orgueilleuse Angleterre, et qu'il allait bientôt sombrer, si le Ciel n'intervenait. Dieu intervint. De quelle manière, c'est l'histoire de Jeanne d'Arc.

Lorsque, ce matin, Benoît XV, dans l'église Saint-Pierre, éleva la voix pour décréter et définir la sainteté de Jeanne d'Arc, ils durent aussi tressaillir, mais de bonheur et de joie, les vieux Papes qui dorment leur dernier sommeil dans la Basilique Vaticane ou dans la Ville Eternelle, en constatant le succès de leurs vœux : et le Pontife auquel en appela la Pucelle ; et Calixte III, qui revisa l'odieuse sentence et stigmatisa juges et bourreaux ; et Pie II, qui désira continuer l'enquête judiciaire de son prédécesseur, et reconnut à ses œuvres l'inspiration de Dieu ; et Benoît XIV, qui s'étonnait que personne n'eût encore étudié l'héroïcité des vertus de la grande Française ; et Pie IX, qui invita l'Evêque d'Orléans à un nouvel examen de la Cause de Jeanne d'Arc ; et Léon XIII, qui lui donna une nouvelle mission en même temps qu'une plus haute réparation ; et Pie X, qui l'introduisit dans nos temples et sur nos champs de bataille.

Au Pontife glorieusement régnant, à celui qui osait un jour proclamer son regret de n'être Français que par le cœur, à Sa Sainteté le Pape Benoît XV, était réservé de parer davantage la France de Jeanne d'Arc, Sainte de la Patrie et fleur de notre sang : « *Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in*

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Juin. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

SOLENNITÉ DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. A la messe solennelle, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Antoine de Padoue.

Lundi, 14. — S. Basile Le Grand, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double Blanc.

Mardi, 15. — S. Vite et ses Compagnons, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi, 16. — De la Fête. Vert.

Jeudi, 17. — S. Hervé, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — SS. Marc et Marcellien, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 19. — S^{te} Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 4^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Méen	du 14 au 15 Juin.
Poullan	du 16 au 20 —

AVIS. — Jusqu'à nouvel ordre, les abonnés de la Semaine religieuse sont priés de s'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé Pondaven, 31, rue de Douarnenez, et pour tout ce qui concerne l'administration (abonnements et annonces), à M. le chanoine Perrot, secrétaire de l'Evêché.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Mariages des veuves de disparus. — Depuis le 23 Avril 1920, les familles ont la possibilité d'obtenir des tribunaux des jugements déclaratifs de décès fixant définitivement le sort des militaires ou civils disparus au cours de la guerre dont la mort n'a pu être matériellement établie. Cette déclaration de décès fera disparaître, au regard de la loi

civile, l'empêchement qui interdisait à l'épouse survivante de contracter un nouveau mariage. Il arrivera donc que MM. les Curés et Recteurs auront à inscrire les bans pour des mariages de ce genre. Mais ils devront, avant de faire aucune publication, prendre pour chaque cas l'avis de l'Ordinaire.

II. Denier du Culte (suite) — Camaret, Châteaulin, Clohars-Fouesnant, Le Drenec, Elliant, Goulven, Guipronvel, Huelgoat, Kergloff, Lambert, Lampaul-Plouarzel, Landrévarzec, Landudal, Landudec, Lannéanou, Lanrivoaré, Locunolé, Loqueffret, Ploéven, Plogoff, Plonévez-Porzay, Plougoulm, Plouider, Port-Launay, Rédéné, Rosnoën, Saint-Coulitz, Sainte-Croix, Saint-Eutrope, Saint-Goazec, Saint-Hernin, Saint-Jean Trolimon, Saint-Pabu, Sainte-Sève, Saint-Yvi, Trégarvan, Tréguennec, Trégunc, Tréméven, Saint-Pierre-Quilbignon, Brélès.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Jun.	Matin.	Soir.
Lundi, 14.....	Landudec	Plogastel-Saint-Germain.
Mardi, 15.....	Plozévet	Pouldreuzic. — Lababan.
Mercredi, 16...	Paumerit.....	Plonéour-Lanvern. — Tréguennec.
Jeudi, 17.....	Plovan-Tréogat.	
Vendredi, 18...	Pont-l'Abbé.	
Samedi, 19....	Loctudy.....	Ile-Tudy.

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur pendant toute la semaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Juin :* Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, station à l'autel du Sacré Cœur, acte de consécration, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Jeudi 17 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3^e Dimanche après la Pentecôte (13 Juin) :* Solennité du Sacré Cœur : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des hommes associés du Sacré Cœur. A la grand'messe, chantée par M. Yves Le Roy, chanoine titulaire, instruction par M. l'abbé Blanchard, aumônier de Kernisy. — A 9 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. le chanoine Yves Le Roy. Parcours : aller, place et rue Saint-Mathieu, rue Vis, quai de l'Odéon, rue de Pont-l'Abbé (reposoir) ; retour, rue Bourges, place la Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

PRIMELIN. — Grand Pardon de Saint-Tujen. — *Samedi 19 Juin :* 3 heures, vêpres.

Dimanche 20 : 6 heures, messe basse ; 10 heures, grand'messe ; 3 heures, vêpres, procession à la Croix de la Grève, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 21 : 10 heures, grand'messe.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

GUENGAT. — Mission, du 16 au 30 Mai. — Les trois dernières missions à Guengat ont été données à vingt ans de distance. Celle qui vient de finir le 30 Mai, commença le jour de la canonisation de Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale. La vierge de Domrémy a sans doute intercédé près de Dieu pour les paroissiens de Guengat. Le fait est que presque depuis le début, l'élan a été général ; tous avaient à cœur d'entendre la parole de Dieu distribuée avec éloquence et clarté par les différents prédicateurs. Et, s'il est vrai de dire que le chant est l'âme d'une mission, il faut avouer que cet élément n'a pas fait défaut ; les chantres et les chanteuses de Guengat méritent véritablement leur réputation. La seconde semaine de la mission, présidée par M. Berthou, curé-doyen de Lannilis, n'a pas été moins suivie, moins consolante que la première. Le chiffre des assistants est, en effet, plus considérable, et on peut dire que leur attention, leur piété n'est pas moins soutenue. Grâce à Dieu, grâce aussi aux ferventes prières montées au Ciel pendant ces jours, les abstentions ont été rares. La première semaine 390 personnes s'agenouillèrent à la Sainte Table, 450 la seconde. Si à ce chiffre, on ajoute les 120 enfants âgés de moins de 15 ans qui furent convoqués avant les grandes personnes, on voit que c'est la paroisse entière qui a profité de la grâce de la mission. Puisse-t-elle conserver longtemps ce pieux souvenir, puisse-t-elle surtout mettre en pratique les résolutions prises pendant ces jours bénis ! Merci à Jeanne d'Arc d'avoir intercédé pour nous près du Sacré Cœur de Jésus ; merci aussi aux zélés missionnaires qui, par leur concours généreux, ont contribué à un si beau résultat.

BRIEC. — La Mission, du 9 au 29 Mai. — La mission est le moyen de sanctification par excellence pour les paroisses. La population si chrétienne de Briec, cruellement éprouvée par la guerre (250 victimes), attendait impatiemment ces jours de retraite. Les veuves de la guerre, les pères et mères de famille qui ont perdu leurs enfants, espoir du foyer, espoir de la paroisse, par leur foi, leur piété, étaient assurés d'y puiser les forces, les lumières spéciales que le Saint-Esprit accorde aux âmes qui aiment à se recueillir au pied du tabernacle pour entendre sa voix et recevoir ses douces et ineffables consolations. Tous les hommes qui avaient pris part à la guerre et avaient perdu quelque peu, beaucoup même peut-être de leur ancienne ferveur, sentaient un vif besoin de se refaire, de se retremper dans la vie chrétienne. Aussi ce fut avec

le plus grand empressement qu'ils accoururent à la mission dès le premier jour.

Pendant les deux premières semaines, l'église était comble ; la foule débordait même dans le chœur. La troisième semaine, il y eut moins de monde, l'église était encore cependant bien remplie.

Les exercices ont commencé le 9 Mai pour se terminer le 29. Les enfants avaient eu leur retraite et mission avant la confirmation, du 11 au 15 Avril.

La première semaine (9-15 Mai) a été présidée par M. le chanoine Quéinnec, ayant comme collaborateurs : M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, conférencier ; M. Guéguen, recteur de Plouhinec ; M. Le Roux, recteur de Poullan ; M. Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec ; M. Grall, recteur de Scrignac, tableauteur ; M. Normant, recteur du Tréhou, directeur du chant ; M. Danzé, vicaire à Plounévez-Lochrist ; M. Breton, vicaire à Ergué-Gabéric ; M. Séité, vicaire à Plonévez-Porzay.

La seconde semaine a été présidée par M. Corre, recteur d'Audierne, assisté de : M. Carval, recteur de Plogonnec, conférencier ; M. Colléter, recteur du Conquet ; M. Falc'hun, recteur de Clédén-Cap-Sizun ; M. Jaïn, recteur de Rosnoën ; M. Mao, recteur d'Esquibien ; M. Briant, recteur de Plomeur ; M. Coajou, recteur de Hantec, directeur du chant ; M. Le Roux, recteur de l'Île-Tudy ; M. Soubigou, vicaire à Plouédern, tableauteur.

La troisième semaine a été présidée par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, avec le concours de : M. Gadon, curé de Sizun, conférencier ; M. Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon ; M. Madec, aumônier à Lambézellec ; M. Portier, recteur de Plouzané ; M. Guennec, recteur de Dinéault ; M. Le Roux, recteur du Guilvinec ; M. Moré, recteur de La Feuillée ; M. Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, directeur du chant ; M. Gourvil, vicaire à Concarneau, tableauteur.

Deux mille neuf cent dix personnes ont pris part à cette mission. Toute la paroisse y était et quelques paroissiens d'Edern, de Landrévarzec, de Landudal.

Les missionnaires ont été bien édifiés par l'exactitude des fidèles de la mission à arriver dès la première heure aux prières, à la messe, malgré les distances considérables des villages, leur assiduité inlassable à toutes les conférences, à tous les sermons ; ils ont été édifiés par leur tenue si recueillie, si pieuse, leur attention si bienveillante, si soutenue à les écouter. Cette mission a produit certainement les plus grands fruits. Les paroissiens de Briec n'oublieront pas les missionnaires qui se sont dévoués pour eux avec tant de charité...

RUMENGOL. — Le grand Pardon. — Le pèlerinage a été favorisé cette année par un temps idéal. Le samedi, néanmoins, le chiffre des pèlerins ne dépassa pas celui des années moyennes, en raison de la malencontreuse grève des cheminots et de l'absence des renseignements sur l'horaire des trains mis en dernière heure à la disposition du public.

Nombreuses communions avec forte proportion d'hommes et de jeunes gens, dont beaucoup venus, à pied et à jeun, du fond du Léon. C'est ici l'occasion de décerner aux Léonards un brevet de fidélité à Rumengol. Bien qu'ayant chez eux le magnifique sanctuaire du Folgoët, où ils ne manquent pas de rendre à Notre Dame leur tribut annuel d'hommages et de supplications, ils aiment aussi à venir en foule l'invoquer dans son lointain palais de Cornouaille. La parole est bien vraie : « Qui a été à Rumengol y retourne : Rumengol captive. »

Le samedi, M. A. Le Roy, chanoine titulaire, parla devant un auditoire de vrais pèlerins fort attentifs et des mieux disposés : la parabole des cinq talents de l'Evangile lui fournit l'occasion de leur rappeler les devoirs les plus graves à l'heure présente, principalement l'éducation chrétienne des enfants.

Le dimanche à la grand'messe, devant un auditoire immense, car, à ce moment, Rumengol revoit la foule des grandes années, M. Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, d'une voix toujours puissante et claire, célèbre les grandeurs de Marie, chef-d'œuvre du Créateur, devenue en quelque sorte membre de la famille de la Sainte Trinité : fille du Père, épouse du Saint-Esprit, mère du Fils. Après avoir dit la confiance illimitée que nous devons placer en sa maternelle protection, il prévient la jeunesse contre tout ce qui peine cette tendre Mère, contre l'amour effréné des plaisirs, notamment contre les danses, tombeau de la candeur et de l'innocence.

Remarqué et admiré cette année, dans la procession du dimanche, l'immense reliquaire reproduisant en miniature la chapelle et la tour du Creisquer avec sa fine dentelure, œuvre remarquable de MM. Pondaven et Derrien, de Saint-Pol de Léon. La restauration des peintures murales de l'église ayant nécessité le déplacement de ce reliquaire, l'occasion s'est ainsi offerte de le porter en procession avant de le remettre en place.

A aucun moment, le tintamarre des orchestres des carrousels n'est venu troubler les cérémonies du Pardon. Nous en savons gré aux personnes chargées de la police dans le bourg.

Notons cependant que les abords de la chapelle vénérée ne sont pas encore débarrassés des boutiques et des mendiants qui gênent la pieuse procession des pèlerins autour du sanctuaire ; et que les vendeurs de cierges poussent assez loin l'indiscrétion, jusqu'à interrompre les files de pèlerins dévots et à envahir le porche même.

La Compagnie d'Orléans avait fait préparer le trottoir de débarquement des pèlerins à 2 kilomètres de Rumengol ; mais des influences locales que nous osons, nous, appeler simplement *électorales*, ont encore fait ajourner ce soulagement si avidement désiré des pèlerins. Espérons que ces influences, qui forcent à prolonger de 4 kilomètres le trajet (de Quimerch à Rumengol, 6 kilomètres) auront cessé leur néfaste opposition, datant déjà de 1903, lorsque le 15 Août prochain nous appellera aux pieds de la Madone.

QUIMPER. — La Fête-Dieu. — La procession traditionnelle s'est déroulée à Quimper, dimanche dernier, selon le parcours précédemment indiqué, sans incident, et avec une splendeur faite de foi aimante et de bon goût. L'ornementation des maisons témoignait d'une rivalité de zèle qui, à elle seule, fait un triomphe au Dieu de l'Eucharistie.

Monseigneur, ayant à ses côtés MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Abgrall, doyen du Chapitre, portait l'ostensoir. Les cordons du dais étaient tenus par MM. Fichoux, de Kerangal, Manière et Mauduit. Alternant avec le chant nourri et fort bien mené de la schola du Séminaire, la fanfare de la Phalange d'Arvor a fait retentir les marches irréprochablement rythmées des fifres et des trompettes, pendant que des divers chœurs s'élevait le murmure des prières ou la mélodieuse louange des morceaux liturgiques. Remarqué l'ensemble ravissant de fraîcheur des fillettes habillées de blanc, et, telles de petites saintes Agnès, portant chacune une branche de lys.

Outre la parfaite tenue des spectateurs encore plus recueillis, a-t-il semblé, que de coutume, il convient de signaler le spectacle d'édification donné par l'escorte nombreuse des hommes groupés derrière le Saint-Sacrement.

Les deux stations ont eu lieu à l'église Saint-Mathieu et au reposoir de la place Médard, si gracieusement disposé avec ses fleurs blanches et sa belle croix de Lorraine. Une dernière bénédiction donnée par Jésus Hostie, en l'église cathédrale, descend sur la cité et le peuple de Saint-Corentin.

Union diocésaine de la J. C. — Avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, le Comité diocésain avait organisé pour la Pentecôte, à Brest, des cours de doctrine. Vingt-six auditeurs, venus des groupes de Saint-Martin, Saint-Michel, N.-D. du Mont-Carmel et Saint-Sauveur, de Brest ; Saint-Laurent, N.-D. de Bonne-Nouvelle et Saint-Joseph, de Lambézellec ; Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, Lesneven, Landivisiau, ont assisté aux séances, dont voici le programme.

Dimanche de la Pentecôte, après vêpres : cours de M. Le Grand, directeur au Grand Séminaire, sur « le Libéralisme ».

Le cours fut suivi de l'adoration du Saint-Sacrement, au cours de laquelle M. Aubert fit une instruction sur « la Piété du Jeune Catholique ».

Le lundi matin, cours de M. Le Grand sur « le Laïcisme ». Lundi après-midi, cours de M. Madec sur « le Socialisme », adoration du Saint-Sacrement et instruction de M. Aubert sur « la Piété du groupe de J. C. ».

Le Comité diocésain est heureux de constater le succès de son initiative, et prévoit l'organisation d'une nouvelle série de conférences.

J. C.

Une Religieuse finistérienne. — Le 28 Mai, ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance, en la chapelle de l'Hospice général du Havre, les obsèques de Mère Saint-Urbain (M^{me} Guillemain, originaire de Porspoder), supérieure des Religieuses Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

On remarquait dans le cortège, à la suite du maire, M. Léon Meyer, MM. les Administrateurs et les Docteurs de l'établissement ; des délégations des infirmiers et infirmières, etc. Le deuil était conduit par M^{me} la R. M. Saint-Paul de la Croix (M^{me} Prat, née elle aussi à Porspoder), supérieure générale de la Congrégation.

Au cimetière, après les dernières prières, M. Léon Meyer, maire, a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« La Révérende Mère Saint-Urbain, supérieure des Religieuses desservant l'Hospice général, comptait 33 ans de services dans les Hôpitaux. Appelée comme infirmière des salles militaires de notre établissement hospitalier, le 3 Avril 1904, elle fut nommée supérieure le 4 Octobre de la même année.

« D'une activité infatigable, d'une bonté bien connue des pauvres et des malades, nous l'avions en grande estime, et je n'ai entendu qu'une voix pour déplorer sa mort et pour témoigner des profonds regrets que celle-ci a causés...

« ...Modèle de douceur et de travail, elle donna constamment l'exemple à ses sœurs religieuses et l'on était assuré de la voir chaque jour prenant sa part de la tâche qui lui incombait. Elle avait mis toutes ses forces au service de notre Hôpital général, et l'on peut dire qu'elle est morte comme un soldat frappé à son poste de combat. Elle voulut, en effet, presque jusqu'à la fin remplir ses fonctions, et c'est fatiguée à l'excès et déjà à demi terrassée par le mal qui allait l'emporter, qu'elle consentit à prendre un peu de repos.

« Une conscience aussi scrupuleuse apportée dans l'accomplissement de ses devoirs avait valu à la Révérende Mère Saint-Urbain, non seulement notre sympathie et notre reconnaissance, mais l'entière confiance de tous les administrateurs qui se sont succédé dans nos établissements hospitaliers. Bien plus, le Gouvernement de la République, appréciant les éminents services rendus par elle aux pauvres, aux vieillards et aux malades, lui attribuait, en 1913, la médaille d'honneur de l'Assistance publique, et cet hommage était complété par l'attribution, en 1919, de la médaille d'argent du Ministère de la Guerre, avec insigne spécial en or, et de la médaille de la Croix-Rouge française.

« Jamais témoignages ne furent plus justifiés, et, j'en prends à témoin ses sœurs, ceux qu'elle a soignés et secourus et ceux qui sont venus si nombreux l'accompagner au champ du repos, jamais récompenses ne furent plus unanimement ratifiées par l'opinion publique... »

Mère Saint-Urbain... Pour ceux qui croient à l'influence des noms sur le caractère, jamais un nom ne désigna plus clairement le caractère de la personne qui le portait.

D'une urbanité exceptionnelle, d'une courtoisie exquise, d'une délicatesse rare et d'une très grande simplicité, Mère Saint-Urbain avait une intelligence supérieure et possédait un esprit d'organisation qui lui avait valu l'entière confiance de l'administration.

A la tête d'un établissement abritant deux mille personnes, s'occupant de tout le service intérieur, étant au courant de tous les plus petits faits, elle se donnait à la tâche avec un zèle magnifique, tenant à assister à toutes les arrivées de blessés, surtout la nuit, veillant à ce que rien ne manquât et ne prenant jamais un repos réparateur le matin, ce qui altéra grandement sa santé.

Donner des détails demanderait trop de place, mais je puis affirmer que sur les milliers de soldats qui ont été soignés dans l'établissement, il n'en est pas un qui ait emporté un mauvais souvenir d'elle. Douée d'une mémoire prodigieuse, elle reconnaissait le malade qu'elle n'avait vu qu'une fois et savait trouver le mot aimable, simple et juste qui le touchait profondément.

En 1913, M. Poincaré lui remit la médaille des épidémies ; en 1920, c'est la croix de la Légion d'honneur qu'il eût fallu lui donner, mais les religieuses n'aiment pas qu'on parle d'elles et on les oublie.

L'établissement du Havre fait une très grande perte : Mère Saint-Urbain sera profondément regrettée par tous : religieuses, administrateurs, personnel, malades.

(Havre-Eclair, 28 et 29 Mai.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mort de l'Evêque de Soissons. — Mgr Péchenard a été subitement rappelé à Dieu, le 27 Mai dernier. Le prélat était né dans les Ardennes, en 1842. Nommé par le cardinal Langénieux, professeur d'histoire et de littérature aux Petits Séminaires de Reims et de Charleville, puis supérieur en 1876, il devenait, quatre ans plus tard, vicaire général de Reims. En 1896, il succéda à Mgr d'Hulst, comme recteur de l'Institut Catholique de Paris, et devint, en 1906, évêque de Soissons.

Homme de prière et d'études, illustrant le siège sur lequel il était monté, par sa science et ses vertus, il n'en demeurait pas moins homme d'action. Un de ses ouvrages ne porte-t-il pas ce titre : *Vers l'action ?* Entièrement consacré, corps et âme à l'accomplissement de ses grands devoirs épiscopaux, l'Evêque de Soissons s'est montré infatigable, ces dernières années surtout, où durant toute la guerre son rôle fut si beau. L'occupation allemande ne l'empêcha point de demeurer à son poste, et c'est en témoin qu'il a pu écrire son livre *Le Martyre de Soissons*, encore tout vibrant des épreuves traversées. L'Académie française vient de décerner un de ses prix à cette dernière œuvre du Prélat, déjà honoré d'une citation à l'Ordre du Pays.

Les obsèques ont eu lieu, le mardi 1^{er} Juin. L'éloge funèbre a été prononcé par Mgr Baudrillart.

S. E. le cardinal Dubois, chevalier de la Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que S. E. le cardinal Dubois, à la suite de sa mission si remarquable en Orient, mission qui a contribué puissamment au prestige de la France, vient d'être nommé par le Gouvernement français chevalier de la Légion d'honneur.

M. Deschanel, président de la République, a tenu à remettre lui-même la décoration à Son Eminence.

Les Bienheureuses Martyres de Cambrai. — Les Vénérables Filles de la Charité que Benoît XV proclamera Bienheureuses, le 13 Juin prochain, sont la gloire du Nord où elles se sont sanctifiées et où elles ont vaillamment remporté la palme du martyre. Mais la Bretagne est aussi honorée en l'une d'elles, Thérèse-Madeleine Fautou, de Miniac-Morvan. En quittant Arras pour Cambrai, lieu de leur supplice, remplies de l'esprit de prophétie, les martyres commencèrent à dire qu'elles seraient à Cambrai les dernières victimes. Elles répétèrent leur prophétie sur la route de Cambrai, dans les rues, dans les prisons de la ville et jusque sur l'échafaud.

Le tribunal leur fit honneur d'un simulacre de jugement ; une dernière fois, il leur demanda si elles voulaient prêter le serment : *notre conscience s'y oppose*, répondirent-elles très simplement : et c'est pour garder leur foi immaculée, comme l'a proclamé solennellement Benoît XV, qu'elles refusèrent le malheureux serment et préférèrent entendre prononcer sur leur tête la cruelle sentence de mort.

Au moment de la dernière toilette funèbre, elles ne voulurent pas abandonner leur chapelet, compagnon fidèle des mauvais jours, instrument aimé de la prière qui reconforte, mais sur la proposition d'un huissier peut-être moqueur, elles le laissèrent volontiers mettre sur leur tête, en guise de couronne : et c'est parées de ce diadème divin, qu'elles allèrent avec joie, au chant de l'*Ave Maris Stella*, rejoindre leur Mère du Ciel.

Leur tête roula ensanglantée sur la grand place de Cambrai, et le Ciel accorda que leur sang fût le dernier versé, comme elles l'avaient annoncé avec insistance.

La juste répartition scolaire au Conseil municipal d'Angers. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers :

« Le Conseil municipal d'Angers, dans sa séance du 29 Mars dernier, au cours de la discussion du budget de 1920, a voté, articles 125 et 126, *fournitures d'aliments et de vêtements aux enfants*

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

pauvres des écoles communales et des écoles libres, une somme de 36.000 francs pour ceux des écoles libres de la ville.

Dans la même séance, article 151, une somme de 5.000 francs a été votée pour les patronages privés.

L'honorable M. Sémary, rapporteur du budget, avait présenté les observations suivantes, sur les articles 125 et 126 : « La jurisprudence du Conseil d'Etat s'est affirmée, et tout récemment encore. On peut inscrire à un budget communal une subvention, pourvu qu'elle s'applique aux enfants pauvres de l'un ou de l'autre enseignement.

• Un arrêt tout récent de 1919 fait application de cette même règle aux fournitures scolaires.

• Fondée sur un principe de droit, consacrée par la haute juridiction administrative, pareille décision sera ainsi conforme aux sentiments d'humanité et d'équité dont le Conseil cherche à s'inspirer. »

La répartition proportionnelle scolaire au Conseil municipal de Versailles. — Sur la proposition de M. Le Coz, le Conseil municipal de Versailles vient de voter une subvention de 6.275 francs, qui sera mise à la disposition du maire pour être employée au paiement des fournitures scolaires des enfants indigents des écoles libres (108 garçons, 148 filles), à raison de 25 fr. par enfant.

La répartition proportionnelle scolaire en Vendée. — En 1914, 120 communes de la Vendée appliquaient la R. P. scolaire avec succès ; elles se répartissaient ainsi : 57 de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, 23 de l'arrondissement de Fontenay-Le-Comte, 40 de l'arrondissement des Sables-d'Olonne. Dans le nombre, on relevait 16 chefs-lieux de canton.

Pendant la guerre, à la faveur de l'union sacrée, ce mouvement s'est notablement accentué, et depuis l'armistice il ne s'est point ralenti. Presque chaque jour on signale de nouvelles municipalités qui adoptent cette réforme juste autant que légale.

Réunion des directeurs diocésains de l'Enseignement libre. — La 10^e réunion annuelle des directeurs et inspecteurs diocésains des écoles libres, venus de tous les points de la France, s'est tenue, mercredi 2 et jeudi 3, dans la salle et sous les auspices de la Société générale d'Education et d'Enseignement.

Comme suite au rapport présenté l'année dernière sur la question par M. le chanoine Salomon, une liste de *Manuels scolaires pour les écoles primaires catholiques* a été présentée. Elle a été soigneusement dressée par une Commission compétente et des notes y apprécient la valeur pédagogique de chaque manuel. On la trouve à la Société d'Education, 14 bis, rue d'Assas. L'ex., 0 fr. 50 ; le cent, 40 francs.

On s'y est enquis des moyens de parer à la double crise, ressources et personnel, dont souffre actuellement l'enseignement

primaire libre. La rétribution scolaire ; la répartition proportionnelle par les municipalités pour les fournitures aux enfants indigents des écoles libres ; la constitution d'Associations de pères de famille ou de Comités scolaires paroissiaux, etc., peuvent contribuer à augmenter les ressources financières.

On y a envisagé les moyens de maintenir et d'accroître l'esprit chrétien et la valeur pédagogique des maîtres et des institutrices des écoles libres.

On y a cherché dans quelle mesure il est possible et il convient d'introduire l'enseignement professionnel (agricole, industriel et commercial) dans les petites écoles.

En somme, cette réunion, comme les précédentes, a fait une très utile besogne. Les vœux qui ont été émis à la suite de la discussion des rapports vont être, comme de coutume, soumis à l'approbation de NN. SS. les Evêques. Les rapports seront publiés *in extenso* ou en partie dans le *Bulletin de la Société d'Education et d'Enseignement*.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avis au Public. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les trains ci-après sont rétablis depuis le 30 Mai :

3515, partant d'Auray à 15 h., arrivant à Landerneau à 20 h. 37 ; 3516, partant de Landerneau à 7 h. 18, arrivant à Quimper à 10 h. 01 ; 3524, partant de Quimper à 20 h. 55, arrivant à Auray à 23 h. 34.

Depuis le 31 Mai, le service normal est repris sur les lignes de Rosporden à Concarneau ; Quimper à Pont-l'Abbé et à Douarnenez.

Tous les trains express sont rétablis depuis mardi dernier, à l'exception des trains rapides 23 et 24 entre Paris et Bordeaux, O G et E G, entre Bordeaux et Gannat.

Transport des fruits et légumes. — Pour répondre à certaines préoccupations, la C^e d'Orléans, d'accord avec les autres grands réseaux, a décidé de consentir, jusqu'à la fin de l'année courante, une réduction sur les prix de transport de 15 % pour les fruits et 20 %, sur les légumes. La réduction pour certains légumes sera portée à 30 % à partir des dates où leur production devient particulièrement abondante, comme il était d'ailleurs déjà prévu dans les tarifs de la C^e d'Orléans.

Semaine Sociale de France. XI^e Session : Metz 1919. Compte rendu in-extenso. Prix, 10 fr.

Gabalda 90, rue Bonaparte, et Emm. Vitte, 14, rue de l'Abbaye, Paris.,

Montre de Genève

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^e des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.

Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.

Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 5 Juin 1920.* — Une amélioration très sensible s'est produite dans l'ensemble de la cote à la suite de l'influence favorable causée par la facilité avec laquelle les règlements se sont effectués. Néanmoins, le volume des affaires reste réduit.

Nos rentes ont fait bonne figure, notamment le 3 % qui se fixe à 60 francs, 4 % 1917 70,80 et 1918 71, 50, 5 % 87,95, le nouveau 101,25 tout payé.

Le Crédit National est à 493 en excellente tendance. En vue de poursuivre la réalisation des ressources consacrées au paiement des indemnités pour dommages de guerre, par conséquent à la restauration des régions dévastées, le Crédit National met en souscription jusqu'au 26 Juin, quatre milliards d'obligations de 500 francs payables en souscrivant au prix de 485 francs.

Ces obligations sont productives d'un intérêt de 5 % net de tout impôt français présent ou futur. L'intérêt de 25 francs est payable semestriellement à raison de 12,50 par coupon, avec jouissance 15 Juin 1920. Les nouvelles obligations sont remboursables en 75 ans, par tirages au sort, au pair de 500 fr. Il est à noter que le remboursement des primes et des lots est exempt de retenues.

Il y aura annuellement huit tirages comprenant chacun 1 lot de un million, un lot de 500.000 francs, deux lots de 200.000 francs, trois lots de 100.000 francs, six lots de 50.000 fr. Les souscriptions seront reçues partout, mais le nombre des titres mis à la disposition du public étant limité, il y a intérêt, eu égard au succès considérable assuré à cette émission, à souscrire sans retard pour être sûr d'être servi.

Au groupe des Banques une amélioration sensible s'est produite. Le Crédit Lyonnais a été activement traité à 1.720, en attendant sa prochaine augmentation de capital fort avantageux, dit-on, pour les actionnaires. Société Générale 790, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie 875 ex-coupon, le solde du dividende de l'exercice 1919 est payable à raison de 13,10 par action nominative entièrement libérée, 11,55 au porteur, 7,475 par action nominative libérée de 250 francs, et 7,8375 par action libérée provenant de la dernière augmentation de capital. La Banque Française s'inscrit à 343. Cet établissement procède à l'émission de 160.000 actions de 250 francs offertes par préférence aux actionnaires à raison de deux actions nouvelles contre trois anciennes. Le prix de souscription est de 270 francs payables 82,50 à la souscription et 187,50 du 17 au 25 Août. Les actions porteront jouissance du 1^{er} Août 1920 et seront assimilées aux actions anciennes dès le détachement du coupon de l'exercice 1919-1920. Les souscriptions sont reçues du 8 au 26 Juin au Siège social, 17, rue Scribe, à Paris.

Les valeurs de navigation sont plus calmes. La Navale de l'Ouest se tasse légèrement, malgré les résultats brillants de son augmentation de capital. La Maritime et Commerciale de France est à 2.250.

En affaires industrielles, Thomson est à 1.110 ex-coupon de 40 francs. Le Suez s'inscrit à 7.350. Electricité et Gaz du Nord 405, Kuhlmann, beaucoup mieux à 1.480, contre 1.340, Fives Lille 2.075, Télégraphie sans Fil 1.470. Doriol Flandrin 266.

Les valeurs de pétrole sont un peu mieux tout en restant loin de leurs anciens cours. Royal Dutch 47.200, Shell 538, Mexican Eagle 509.

Le Rio clôture à 1.830, Boléo 1.010. Pennaroya 1.910. Les charbonnages français sont recherchés, tandis qu'Ekaterine recule à 1.900.

Les caoutchoutières progressent légèrement, le prix de la matière première cependant ne s'améliore guère.

Parmi les Mines d'Or un peu mieux, la Central Mining se signale par les résultats satisfaisants de son rapport.

En affaires diverses, l'Alsacienne de Produits Chimiques est ferme à 468, la part Orosdi Back est recherchée à 388.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Juin. — 4^e Dimanches après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Silvere.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 22. — S. Paulin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — Vigile de S. Jean Baptiste. Violet.

Jeudi, 24. — Nativité de S. Jean Baptiste. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 27. — 5^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanildut.	du 21 au 22 Juin.
Moëlan et Plouigneau	du 23 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. BENOIT XV, Pape par la divine Providence, aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège, *sur le Rétablissement de la Paix chrétienne* (1).

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique,

La paix, ce beau don de Dieu, « dont le nom, comme dit saint Augustin (2), est en ce monde, le plus doux à entendre ; ce bien le plus désirable et le meilleur », la paix, appelée pendant plus de quatre ans, par les vœux ardents des gens de bien, par les prières des âmes pieuses et les larmes des mères, com-

(1) D'après la traduction du journal *la Croix*.

(2) *De civ. Dei*, l. XIX, c. xi.

mence enfin à briller sur les peuples. Nous en sommes heureux plus que tous et Nous Nous en réjouissons vivement. Mais cette joie même de Notre cœur paternel, bien des amertumes la troublent ; car, si à peu près partout, la paix est rétablie d'une certaine façon et les traités signés, il reste cependant les germes des anciennes inimitiés ; et vous savez bien, vénérables Frères, qu'il n'y a pas de paix stable, ni de traités durables, bien qu'établis après de longues et laborieuses conférences et dûment signés, si le retour de la charité mutuelle n'apaise les haines et les inimitiés. Voilà, vénérables Frères, le sujet douloureux et plein de dangers dont Nous voulons vous entretenir et qui Nous fait adresser avec sollicitude des recommandations à vos peuples.

Pour Nous, depuis que Nous avons été élevé, par une secrète volonté de Dieu, à la dignité de cette Chaire, jamais, durant la guerre, Nous n'avons cessé de faire tous Nos efforts pour que les peuples reprissent, le plus vite possible, des relations fraternelles. Prières instantes, exhortations réitérées, propositions de moyens de paix, essais de toute sorte, pour ouvrir aux hommes, si Dieu le permettait, la voie à une paix juste, honnête et durable ; efforts paternels pour apporter un soulagement aux grandes douleurs et tristesses qu'entraînait l'horrible guerre, Nous n'avons rien épargné. La charité de Jésus-Christ qui Nous poussait dès le début si difficile de Notre pontificat, soit à procurer le retour de la paix, soit à mitiger les horreurs de la guerre, cette même charité, aujourd'hui qu'une paix relative est enfin revenue, Nous pousse à exhorter les enfants de l'Eglise et tous les hommes à rejeter, désormais, de leurs cœurs les haines, et à y accueillir la concorde et un mutuel amour.

Il n'est certes pas besoin de beaucoup de raisons pour montrer que la société humaine subirait de grands dommages si, la paix signée, de sourdes inimitiés et rivalités persévéraient entre les nations. Nous laissons de côté les pertes de tous ces biens qui alimentent et accroissent la vie civile comme le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, toutes choses qui ne vivent que grâce aux relations tranquilles de tous les peuples. Ce qui est le plus grave, c'est que la vie chrétienne, qui consiste essentiellement dans la charité, serait gravement atteinte dans sa forme et son essence même, puisque la prédication même du christianisme s'appelle l'« Evangile de la paix ».

Vous le savez, en effet, et Nous vous l'avons fréquemment rappelé, rien n'a été enseigné si souvent et avec tant de soin par le Seigneur Jésus à ses disciples que ce précepte de la charité mutuelle, et cela, parce qu'il contient tous les autres ; le Christ l'appelait le commandement nouveau, le sien, il voulait qu'il fût comme le signe des chrétiens, auquel on les distinguerait facilement ; enfin, sur le point de mourir, il le leur laissa comme testament en leur demandant de s'aimer les uns

les autres et de s'efforcer ainsi d'imiter l'ineffable unité des personnes divines dans la Trinité : « Qu'ils soient tous un... comme nous sommes un... Que leur unité soit parfaite. »

Les Apôtres, suivant les traces du divin Maître et se conformant à sa parole et à ses ordres, exhortaient assidûment les fidèles à remplir ce devoir : « Avant tout, conservez la charité mutuelle. » « Mais avant tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection. » « Très chers Frères, aimons-nous les uns les autres, car la charité est de Dieu. » Ils suivaient bien ces commandements du Christ et des Apôtres, nos frères des premiers temps. Appartenant à des nations différentes et rivales, ils oubliaient cependant volontairement leurs différends et vivaient dans la concorde, et vraiment, auprès des mortelles inimitiés dont la société humaine d'alors était consumée, une telle entente et union des cœurs contrastaient merveilleusement.

Ce qui a été dit jusqu'ici en faveur de la charité vaut encore pour enseigner l'oubli des injures que le Seigneur commande aussi précisément : « Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient ; soyez ainsi les fils de votre Père du ciel qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants. » Et saint Jean dit très sévèrement : « Celui qui hait son frère est un homicide. Or, vous savez que l'homicide n'a pas en lui la vie éternelle. »

Enfin, le Seigneur Jésus-Christ, en nous apprenant à prier Dieu, nous fait déclarer que nous voulons qu'il nous soit pardonné si nous pardonnons aux autres : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Si l'obéissance à cette loi est quelquefois bien ardue et bien pénible, nous avons, pour écarter la difficulté, non seulement l'aide opportune de la grâce du Rédempteur divin mais aussi son exemple. Lorsqu'il était attaché à la croix, il excusait ainsi devant son Père ceux qui le torturaient d'une façon si injuste et si indigne : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ». Nous donc, devant plus que tous imiter la miséricorde et la bonté de Jésus-Christ, dont Nous tenons la place sans aucun mérite personnel, à son exemple, Nous pardonnons de tout cœur à tous Nos ennemis, à tous ceux qui, sciemment ou par ignorance, ont déchiré ou déchirent des traits de leurs injures Notre personne ou Notre œuvre : tous, Nous les embrassons dans Notre affection et Notre bienveillance et Nous ne perdons aucune occasion de les combler de tous les bienfaits en Notre pouvoir. C'est ce que les chrétiens dignes de ce nom doivent faire à l'égard de ceux qui, durant la guerre, leur ont fait du tort.

Et la charité d'un chrétien ne doit pas se contenter de ne pas haïr ses ennemis et de les aimer comme des frères, elle exige aussi que nous les traitions avec bonté, marchant sur les traces de notre Rédempteur, qui « a passé en faisant le bien et

en guérissant tous ceux que le démon opprimait », et a consommé le cours de sa vie mortelle, qui se mesure par les plus grands bienfaits pour les hommes, en répandant pour eux son sang. C'est pourquoi saint Jean déclare : « Nous avons connu l'amour de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et de bouche, mais en actions et en vérité. » Or, jamais il n'a paru plus nécessaire de « dilater sa charité » qu'en ces jours où les plus grandes angoisses nous étreignent et nous accablent ; jamais peut-être pour le genre humain une bienfaisance universelle, née de l'amour des autres, pleine de dévouement et de zèle, ne fut nécessaire comme aujourd'hui. En effet, si Nous portons les yeux partout où la fureur de la guerre s'est déchaînée, d'immenses territoires se présentent, solitaires et dévastés, incultes et abandonnés ; on voit des foules réduites à manquer de vivres, d'habillement et même d'abri, des veuves et des orphelins sans nombre privés de tout, une incroyable multitude de gens exténués, surtout de petits enfants et d'adolescents qui portent sur leurs corps affaiblis les marques de cette guerre atroce.

Quand on contemple toutes ces misères dont le genre humain est frappé, on songe naturellement à ce voyageur de l'Evangile qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba au milieu des brigands qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent demi mort. Il y a une grande ressemblance entre les deux ; et comme ce malheureux trouva un Samaritain pitoyable qui s'approcha de lui, banda ses plaies, les oignit d'huile et de vin, le conduisit à une hôtellerie et prit soin de lui, de même il faut que Jésus-Christ, dont le Samaritain était la figure, porte sa main sur les blessures de la société pour les guérir.

Cette œuvre, cette fonction, l'Eglise la revendique pour elle-même en propre, elle qui garde l'esprit de Jésus-Christ, dont elle est l'héritière, l'Eglise, disons-Nous, dont toute l'existence est tissée de bienfaits variés : en effet, cette « mère des chrétiens, dans toute la force du terme, embrasse de telle manière l'amour du prochain et la charité, que c'est elle qui offre les remèdes les meilleurs pour les diverses maladies dont les âmes souffrent en raison de leurs péchés » ; c'est pourquoi « elle traite et enseigne les enfants avec grande tendresse, les jeunes gens avec énergie, les vieillards avec douceur, en tenant compte non seulement de l'âge, mais aussi de la maturité d'esprit de chacun » (1). On ne saurait croire à quel point ces procédés de la bienfaisance chrétienne, en adoucissant les cœurs, facilitent le retour à la tranquillité publique.

(1) S. Augustin, *De moribus Ecclesie catholice*.

C'est pourquoi, vénérables Frères, Nous vous en prions et Nous vous en conjurons par la miséricorde et la charité de Jésus-Christ, efforcez-vous, avec tout votre zèle et toute votre diligence, non seulement d'exciter tous ceux qui sont confiés à vos soins, à l'abandon de leurs haines et au pardon mutuel des injures, mais plus pratiquement encore, de les pousser à développer toutes les institutions de bienfaisance chrétienne qui aident les pauvres, consolent les affligés, soulagent les infirmes, et enfin apportent une aide opportune et appropriée à tous ceux qui ont souffert de la guerre. Mais, ce que Nous désirons par-dessus tout, exhortez les prêtres, qui sont les ministres de la paix chrétienne, à recommander avec la plus grande constance cet amour envers le prochain et même envers les ennemis qui est l'essentiel de la vie chrétienne et « se faisant tout à tous » (1), donnant l'exemple aux autres, à déclarer la guerre à la haine et à l'inimitié et à la mener avec ardeur, en tout lieu, faisant ainsi une chose très agréable au Cœur très aimant de Jésus, et à celui qui, malgré son indignité, tient sa place sur la terre. A ce propos, il faut avertir et même prier instamment les écrivains catholiques qui composent des livres ou collaborent à des journaux ou des revues, de se revêtir « comme des élus de Dieu saints et bien-aimés, de miséricorde et de bonté ». Qu'ils montrent dans leurs écrits cette charité en s'abstenant non seulement de fausses et de vaines accusations, mais aussi de toute violence outrageuse de langage, toutes choses contraires à la loi chrétienne et bonnes seulement à rouvrir des cicatrices mal fermées, le moindre contact ennemi irritant vivement un cœur dont la blessure est fraîche. (A suivre.)

II. Avis très important. — Plusieurs cas de variole s'étant produits en divers points du diocèse, l'autorité préfectorale a jugé indispensable de recourir d'urgence à la vaccination générale, en prescrivant la vaccination obligatoire pour toute personne, quel que soit son âge, qui ne pourra justifier avoir subi l'inoculation, avec succès, depuis moins de cinq ans.

Cette mesure n'intéresse pas seulement la population du département, mais elle vise, en outre, la protection du pays tout entier contre une affection grave et très contagieuse.

Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de seconder en la circonstance l'action des pouvoirs publics, en faisant connaître aux fidèles la nature et le but de la mesure prescrite, et en les exhortant à s'y prêter de bonne grâce.

Si, par la suite, d'autres précautions devenaient nécessaires, MM. les Curés et Recteurs se montreront disposés à accepter une fois de plus, dans l'intérêt du pays, et après entente avec les Maires, des mesures de restriction analo-

(1) I Cor. ix, 22.

gues à celles qui furent prises en certaines localités, lors de l'épidémie de grippe de 1918.

Mais qu'avant tout ils prêchent aux fidèles le recours à la prière pour obtenir de Dieu d'être préservés du danger de la contagion et de toute autre calamité.

III. Ecoles ; Denier du Culte. — Nous rappelons qu'aux termes de l'article 2 du règlement de la *Caisse des écoles libres*, « toutes les demandes de secours doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 1^{er} Juillet », et Nous appelons l'attention de MM. les Curés et Recteurs sur les différentes prescriptions de ce règlement, spécialement sur l'article 3 (*Ordo*, page 12).

C'est également à la fin de Juin, que doivent Nous parvenir les souscriptions pour le *Denier du Culte*. Ceux qui ne pourraient pas remettre leur cotisation pour cette époque, sont priés d'en aviser immédiatement M. le Secrétaire général de l'Evêché.

IV. Denier du Culte (suite). — Ile de Batz, Carantec, Clédén-Poher, Le Cloître (Saint-Thégonnec), Le Folgoët, Guissény, Henvic, Kersaint, Lababan, Lampaul-Guimiliau, Lanarvily, Landeleau, Lanmeur, Lanneufret, Lanriec, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Loc-Maria (Plouzané), Logonna-Daoulas, Loperhet, Meilars, Melgven, Motreff, Notre-Dame (Quimperlé), Plobannalec, Plonévez-du-Faou, Ploudalmézeau, Plougourvest, Ploumoguier, Plounéour-Trez, Plouneventer, Quéménéven, Quimerc'h, Pont-de-Buis, Saint-Sauveur (Sizun), Saint-Servais, Santec, Tourc'h, Tréflaouénan.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Thurien, M. Bourhis, vicaire à Henvic ;
Vicaire à Henvic, M. Moalic, vicaire à Tréflaouénan.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 20 Juin* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeudi 24 : Fête de saint Jean-Baptiste, offices comme le dimanche, moins la messe de 9 heures.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *4^{me} dimanche après la Pentecôte (20 Juin)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi, fête de saint Jean-Baptiste : messes à 6 et 7 heures ; grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — *Mercredi 23 Juin* : Réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Nécrologie. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles, le P. Yves Guennégan, missionnaire en Haïti, originaire de Saint-Vougay, décédé à l'hôpital du Cap-Haïtien, le 17 Avril.

SAINT-JEAN DU DOIGT. — Le Pardon. — *Mercredi 23* : à 7 h. 1/2, messe ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres, allocution, procession à Penn-ar-C'hra, lieu où sera allumé le feu traditionnel en l'honneur du saint Patron ; au retour de la procession à l'église, bénédiction du T. Saint-Sacrement, vénération des Reliques.

Jeudi 24 : à 5, 7 et 8 heures, messes ; à 10 h. 1/2, grand'messe, sermon ; — à 3 heures, vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement, vénération des Reliques.

Pendant ces jours, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles soit pour les confessions, soit pour la vénération des Reliques et la bénédiction des objets de piété.

GUISSÉNY. — La Mission. — Il y avait dix-neuf ans que la paroisse n'avait eu pareille grâce, et on peut dire qu'elle en avait vraiment soif, surtout depuis la guerre. A part trois ou quatre absentions, tous sont venus à la mission et en ont bien suivi les différents exercices depuis le commencement jusqu'à la fin. Aussi les résultats ont-ils été, en cette population foncièrement chrétienne, particulièrement consolants. A noter que, pendant les temps libres, beaucoup de femmes et un certain nombre d'hommes faisaient le Chemin de la Croix. Le samedi, après la communion, on a récité la prière de Pie X pour gagner l'indulgence plénière de la bonne mort.

1^{re} semaine (du 19 au 22 Mai) : Mission des enfants et des personnes âgées ou infirmes, présidée par M. le Curé de Plougoum : 500 communions.

2^e semaine (du 23 au 30) : Mission des grandes personnes, présidée par M. le Recteur de Plougoum : 965 communions.

3^e semaine (du 30 Mai au 6 Juin) : Mission des grandes personnes, présidée par M. le Curé de Plouescat : 805 communions.

On le voit, la mission a été très belle ; tous, paroissiens, clergé et missionnaires sont contents. *Deo gratias.*

PLOMEUR. — L'Adoration (3-10 Juin). — Plomeur avait ses jours officiels d'adoration du 4 au 8 Juin.

M. le Recteur voulut profiter de l'occasion pour donner à ses ouailles les exercices d'une retraite paroissiale. Mais où trouver des ouvriers, quand, dans toutes les paroisses, la Fête-Dieu amène de

nombreuses âmes au confessionnal et à la Sainte Table ? Trois missionnaires de Quimper, les PP. Le Jollec, L'Hévéder et Person, offrirent leurs services, et assurèrent les prédications. N'ayant rien à refuser au bon Recteur de Plomeur, des confrères du ministère accoururent aussi à son appel, non seulement de paroisses voisines comme Saint-Jean-Trolimon, Le Guilvinec et Penmarc'h, mais encore de Mahalon, Plomodiern, Gouézec, voire de Plougasnou, apportant aux missionnaires un précieux concours, tant pour les confessions que pour la direction du chant.

Pour qui connaît Plomeur et ses vieilles traditions chrétiennes, pour qui sait quelle estime et quelle affection on y porte au clergé, le succès de l'adoration ne faisait aucun doute. Les espérances conçues ont été amplement réalisées. On avait demandé trois jours pleins à chaque groupe de grandes personnes : la très grande majorité n'a pas manqué un seul exercice, et fort rares ont été les absentions. On a compté, pour le 1^{er} groupe, 611 communions, et pour le 2^e, 840. Entre temps, 200 enfants s'étaient approchés de la Sainte Table : ils suivront plus tard la retraite préparatoire à la Confirmation.

Tous les ouvriers de l'adoration ont été frappés du sérieux avec lequel les paroissiens ont suivi les exercices : recueillement, attention soutenue et sympathique à l'enseignement des prédicateurs, esprit de prière. Que, fidèles aux recommandations de leurs missionnaires, les paroissiens de Plomeur s'approchent plus fréquemment du Dieu vivant et vivifiant de l'Eucharistie, et leur paroisse pourra rivaliser avec les meilleures du diocèse de Quimper !

L. J. C.

Nécrologie. — M. l'Abbé SIMON, ancien Recteur de Collorec. — Frappé de paralysie partielle le 14 Novembre 1919, M. Simon avait dû s'aliter. A partir de cette date, ses paroissiens l'ont veillé chaque nuit jusqu'au moment où il accepta avec reconnaissance, de Monseigneur l'Evêque, une proposition affectueuse d'hospitalisation à Morlaix. Soigné à la perfection, entouré d'attentions délicates par les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, consolé par les charitables confrères qui venaient le visiter, et surtout par M. l'Aumônier, le vénérable malade paraissait mieux, lorsqu'une dernière attaque est venue le terrasser. Muni depuis quelques semaines des derniers sacrements, il s'éteignait doucement, le lundi 31 Mai.

M. François Simon naquit à Plouvorn le 28 Juillet 1842. Ordonné le 21 Novembre 1869, il fut nommé peu après surveillant au collège de Lesneven ; vicaire à Moëlan, le 12 Mai 1870 ; recteur de Gourlizon, le 25 Octobre 1884 ; puis transféré, le 30 Avril 1891, à la paroisse de Collorec, dont il a été pendant vingt-neuf ans le pasteur dévoué.

En 1896, selon le désir de ses paroissiens, il construisit une église neuve, ce qui lui procura beaucoup de préoccupations, de fatigues, de contrariétés : sa santé en fut altérée pendant quelques mois. Aux fêtes de Noël 1899, le R. P. Félix Le Louët étant

venu à Collorec établir l'Apostolat de la Prière, la commune se consacra au Sacré Cœur. En Octobre 1902, la paroisse reçut le bienfait d'une mission. Déjà, en 1901, avec le concours généreux de M. Corbel, la paroisse avait été dotée d'une école libre de filles. Mais au grand regret des parents et des élèves, les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny n'y restèrent que deux ans, d'odieux décrets les ayant obligées à se retirer.

Toutefois peu après, encouragé par ses confrères, appuyé par M. Corbel, autorisé par Mgr Dubillard, le zélé pasteur ouvrit une école de garçons. Un prétendu emploi abusif de la langue bretonne lui valut l'épreuve — et l'honneur — d'une suppression de traitement. Toutes les tracasseries d'ailleurs le laissaient calme : il savait souffrir. Prêtre au zèle constant, M. Simon était encore un confrère aimable sans façon et très accueillant. Depuis quelques années, des infirmités qui l'empêchaient de remplir, comme il eût désiré, tout son ministère et l'accablant souci de maintenir son œuvre scolaire au milieu des difficultés actuelles, avaient assombri quelque peu son front naturellement serein. Ses sacrifices lui auront assuré de beaux mérites pour le Ciel.

Une messe d'enterrement a été chantée, le mercredi, en la chapelle de l'hospice, par M. Simon, recteur de Plouneventer. Aux obsèques, célébrées le lendemain, à Collorec, se trouvaient vingt-quatre prêtres : M. le chanoine Péron ; M. Kérisit, recteur de Berrien ; MM. les Curés de Châteauneuf et d'Huelgoat ; M. Tanguy, son neveu, etc. Les paroissiens en nombre considérable sont aussi venus rendre un témoignage d'affectueuse reconnaissance à leur ancien Recteur.

R. I. P.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — La Fête-Dieu. — La procession du Saint-Sacrement, qui n'avait pu avoir lieu depuis trois ans, s'est déroulée cette année avec tout l'éclat d'avant la guerre. Une foule pieuse et recueillie a accompagné Jésus-Hostie dans sa marche triomphale. Les chants des jeunes gens et jeunes filles alternaient avec les beaux morceaux qu'exécutait la musique, composée des anciens membres de la Sainte-Cécile auxquels s'étaient joints quelques amis dévoués.

Après une halte au magnifique reposoir où nos charmants petits fifres jouèrent « Aux champs », la procession descendit le bourg sur un tapis de fleurs et de verdure pour rentrer à l'église où fut donnée une dernière bénédiction.

L'empressement et le bon goût que chacun a montrés pour l'ornementation des maisons, la sympathie respectueuse qu'on a remarquée sur tout le parcours et le recueillement des fidèles, font le plus grand honneur à la population de Saint Pierre, à son esprit de foi et à sa large tolérance.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — L'année 1919 marque, dans les recettes, le point le plus élevé que l'Œuvre ait atteint depuis la fondation, soit 7.666.397 fr. (contre 4.477.623 fr. en 1918).

Dans ces chiffres, la France figure pour 1.485.770 fr. (en 1918) et 1.369 606 fr. (en 1919).

Les Informations Religieuses relèvent aussi que, pendant la guerre, la France, à elle seule, a donné pour les missions catholiques, plus que tous les autres pays ensemble.

Sacre de Mgr Le Hunsec. — Le dimanche 30 Mai, Mgr Le Roy a donné, à Paris, la consécration épiscopale à Mgr Le Hunsec, vicaire apostolique de la Sénégambie. Le nouveau prélat est originaire du Morbihan.

Enseignement. — Mgr Grente, évêque du Mans, annonce à son diocèse qu'il a la joie de fonder une maison de retraite pour les institutrices libres.

Les Ecoles ménagères. — Tout montre combien sont utiles non seulement pour les enfants du peuple, mais aussi pour les jeunes filles du monde, ces écoles ménagères où elles apprendront ce qu'aurait dû leur enseigner leur mère. Il n'est pas d'œuvre sociale plus utile, puisqu'elle travaille à reconstituer matériellement — et moralement — le foyer domestique en y ramenant celle qui en est l'élément essentiel : la femme. Voilà pourquoi il est indispensable que, dans toutes nos écoles de jeunes filles, primaires, secondaires et supérieures, publiques ou privées, une large place soit faite à l'économie domestique.

(Jean GUIRAUD, la Croix, 8 Juin 1920.)

La question agraire. — Dans une lettre adressée aux catholiques de la Gironde, et lue dans les églises du diocèse de Bordeaux, le 16 Mai, S. E. le cardinal Andrieu préconise une propagande intense, dans les campagnes, de la doctrine sociale catholique, propagande destinée à mettre en échec les projets agraires de la C. G. T.

ROME. — Le 1^{er} Juin, sous la présidence du cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites, s'est tenue la Congrégation antépréparatoire, dans laquelle on a discuté les doutes sur l'héroïsme des vertus exercées par la servante de Dieu, Thérèse de l'Enfant-Jésus, de l'Ordre des Carmélites déchaussées du monastère de Lisieux, en France.

— La Congrégation des Rites, avec l'intervention des cardinaux et des prélats théologiens et consultants, a aussi tenu une réunion préparatoire et a émis plusieurs vœux, entre autres :

Sur la validité du procès relatif aux miracles que l'on affirme avoir été opérés par Dieu, par l'intercession du Bienheureux Eudes, fondateur de la Congrégation des Fils de Marie, miracles survenus après sa béatification ;

Sur la validité du procès de la cause du vénérable Dom Bosco, fondateur des Salésiens.

BIBLIOGRAPHIE

POUR LES PRÊTRES EN RETRAITE : DIRECTOIRE DE VIE SACERDOTALE. — Mgr Gouraud, qui avait déjà publié deux Petits Directoires à l'usage, l'un des Institutrices, l'autre des Catéchistes volontaires, vient de faire paraître un ouvrage conçu sous la même inspiration, mais plus étendu et adressé, cette fois, au clergé. Rien n'en pourrait mieux définir le but que les indications suivantes extraites de la préface :

« Le titre de ce livre dit suffisamment tout ce que son auteur a voulu en faire, en même temps qu'il en explique la forme. Ce n'est pas un TRAITÉ DE SPIRITUALITÉ, ni un recueil de SERMONS pour retraites ecclésiastiques, (mais) une gerbe de pensées à méditer. Ce petit livre... est né du désir de rendre quelques services aux prêtres qui font leur retraite annuelle, et même à ceux qui, chaque mois, aiment à faire une petite récollection spirituelle. Les retraites sont trop rares pour s'y contenter de la considération de quelques obligations seulement. Elles sont trop courtes pour qu'on puisse les méditer toutes.

» Il nous a semblé qu'on résoudrait en partie la difficulté, en offrant au prêtre, dans un rapide tableau, les traits qui constituent l'idéal et l'ensemble d'une vie sacerdotale. Nous l'avons essayé en groupant ces traits sous quatre titres : 1^o PRINCIPES DIRECTEURS DE LA VIE SACERDOTALE ; 2^o FONCTIONS DU PRÊTRE ; 3^o PRINCIPALES VERTUS SACERDOTALES ; 4^o DIRECTIONS PRATIQUES A L'USAGE DU PRÊTRE.

» Il sera facile au retraitant de distribuer cette matière selon la longueur de la retraite, en empruntant, pour chaque jour, un sujet à chacune des divisions ci-dessus.

» Les vérités à méditer pendant une retraite gagnent à être présentées, surtout à un auditoire éclairé, sans trop de développements, et sans l'apparat d'un style, qui souvent ne permet pas d'en sentir toute la force.

.....
» C'est de ce point de vue un peu particulier que notre petit livre demande à être jugé. Sa forme didactique, et parfois un peu aride, a été voulue. Puisse-t-elle ne pas trop rebuter ! Le prêtre n'a pas besoin qu'on lui dicte ses sentiments dans des formules toutes faites. Nous lui laissons la satisfaction de les produire de lui-même.

» Le cardinal Manning recommandait au prêtre, au cours de ses journées ordinaires, LES LECTURES DE CINQ MINUTES. Les courtes méditations (même de cinq minutes) devraient aussi remplir le vide (et les temps libres) que laissent, à un moment quelconque de la journée, les exercices réguliers de la retraite. Quelques lignes du DIRECTOIRE lues à la hâte fourniront matière à ces rapides méditations.

(En vente à la librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.)

REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS. — Sommaire du n^o du 15 Avril : P. Pisani : L'assistance publique à Paris pendant la Révolution ; — A. et J. Bouyssonie : Un prêtre français, docteur de Cambridge ; — H. Morice : Jules Lemaitre et le génie français (suite et fin) ; — E. Lenoble : Chronique philosophique. — Tribune libre et documents : V. Lenoir : Du choix des psaumes dans le bréviaire ; — M. Eblé : L'éducation populaire ; — E. Tavernier : La conversion de Littré ; — A travers les périodiques.

Sommaire du n° du 1^{er} Mai : Girerd : Marie mère des hommes ou Marie mère de grâce ; — Griselle : Souvenir d'une reprise au Vatican ; — Rivière : Chronique d'apologétique et de théologie ; — Consultations et renseignements (Boudinhon, Villien, etc.) ; — Tribune libre et documents ; Notes bibliographiques.

FRÈRES D'ARMES, *Revue du Jeune Catholique*.
Un an, 8 fr., 14, rue d'Assas, Paris.

Sommaire du n° du 1^{er} Juin : Consigne : aime le Sacré Cœur, L. Hury ; Notre Vie catholique, P. L. ; La P. Tournade, J. Lerolle ; Formation et vie chrétienne : Le saint sacrifice de la messe ; — Variétés : Vers familiers pour l'intronisation du Sacré Cœur, G. Rigault ; Champs d'action : Dans la Cité, Ta profession, P. Lieutier ; Pour rebâtir la Cité : Notes civiques, M. Ebié ; La terre qui vit : La désertion des campagnes, A. Féraud.

CRÉDIT NATIONAL

pour la réparation des dommages de guerre, 2^e émission de 800 000 obligations 5 % à 483 francs, garanties par l'Etat français. Les Bons de la Défense Nationale sont acceptés sous escompte.

Les souscriptions sont reçues, dès maintenant, à la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**, à Quimper, et dans ses bureaux de Châteaulin, Douarnenez, Pont-l'Abbé.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON *La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde).*
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.12.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ANÉMIE

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 750 franco et Ph^{ie}.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

35^e Année.

Vendredi 25 Juin 1920.

N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Juin. — 5^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de l'Octave de S. Jean-Baptiste.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.

Lundi, 28. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 29. — SS. PIERRE et PAUL, APOTRES. Double de 1^{re} classe avec Octave. Rouge.

Mercredi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Jeudi, 1^{er} Juillet. — Le Précieux Sang de N. S. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 2. — Visitation de la B^e Vierge Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi, 3. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. Solennité des SS. Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Moëlan et Plouigneau du 23 au 30 Juin,
Plonévez-du-Faon du 1 au 6 Juillet.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. **BENOIT XV**, Pape par la divine Providence, aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège, *sur le Rétablissement de la Paix chrétienne* (suite et fin).

Ce que Nous disons ici aux particuliers du devoir de la charité, Nous voulons aussi le faire entendre aux peuples délivrés du fardeau d'une longue guerre : écartant autant que possible les causes de discordes, et sauvegardant tous les droits de la justice, qu'ils renouent entre eux des relations amicales. L'Evangile n'a pas, en effet, une loi de charité pour les individus et

une autre pour les Etats et les peuples, qui sont, en fin de compte, formés et constitués de ces mêmes individus. La guerre finie, tout semble porter les peuples à la réconciliation générale, non seulement pour une raison de charité, mais par nécessité : les nations sont naturellement rapprochées par le besoin qu'elles ont les unes des autres et par le lien d'une bienveillance mutuelle, et aujourd'hui surtout, la civilisation plus raffinée et la facilité merveilleusement accrue des relations resserrent ces liens.

Cet oubli des offenses et cette réconciliation fraternelle des peuples, que la loi très sainte de Jésus-Christ commande et que les exigences même de la vie civile et du commerce humain appellent, ce Siège apostolique n'a pas cessé, pendant la guerre, comme Nous l'avons rappelé plus haut, de les demander avec instance ; il n'a jamais permis que les rivalités et les haines les fissent perdre de vue. A plus forte raison, maintenant que les traités de paix sont signés, les encourage-t-il et les recommande-t-il ; par exemple, dans la Lettre envoyée, il y a peu de temps, à tout l'épiscopat d'Allemagne (1), et dans celle adressée au cardinal archevêque de Paris (2).

Cette concorde des nations civilisées est sauvée et favorisée par la coutume moderne des visites et des réunions où les gouvernants et les princes aiment à traiter les affaires les plus importantes ; aussi, tout pesé, le nouvel état de choses et la force des circonstances actuelles pour aider à cette concorde, Nous ne serons pas éloigné de relâcher un peu la sévérité des conditions que Nos prédécesseurs avaient justement établies, en raison du renversement de la puissance civile du Siège apostolique, à la visite officielle des chefs d'Etat catholiques à Rome. Mais Nous déclarons formellement que l'indulgence de Notre conduite, qui semble conseillée et même demandée par les circonstances graves où se trouve aujourd'hui la société, ne devra jamais être interprétée comme une abdication tacite de ses droits sacrés par le Siège apostolique, comme s'il acquiesçait enfin aux conditions illégales qui lui sont faites actuellement. Mais bien plutôt, Nous profitons de l'occasion, et « les réclamations que Nos prédécesseurs firent à plusieurs reprises, non pas conduits par des motifs humains, mais pour remplir les saints devoirs de leur charge, c'est-à-dire pour défendre les droits et la dignité du Siège apostolique, ces réclamations, pour les mêmes causes, Nous les renouvelons ici » ; demandant de nouveau et plus instamment que la paix une fois établie entre les nations, « le Chef de l'Eglise cesse d'être dans une situation fautive qui nuit gravement et pour plusieurs motifs à la tranquillité même des peuples » (3).

(1) *Litt. apost. « Diuturni »*, 15 Juil. 1919.

(2) *Epist. « Amor ille »*, 7 Oct. 1919.

(3) Lettre encycl. *Ad beatissimi*, 1^{er} Nov. 1914.

Une fois ces choses obtenues, l'ordre de la justice et de la charité rétabli, et les peuples réconciliés, il est bien à souhaiter, vénérables Frères, que tous les Etats, écartant de part et d'autre tout soupçon, se réunissent en une association, ou plutôt en une sorte de famille apte aussi bien à conserver la liberté de chacun qu'à protéger l'ordre de la société humaine. Ce qui, entre autres choses, appelle cette association des peuples, c'est la nécessité communément reconnue de faire tous les efforts pour supprimer ou diminuer les dépenses militaires dont les Etats ne peuvent plus porter le poids énorme, et conjurer ainsi ces guerres désastreuses ou du moins en éloigner le plus possible le danger : de cette façon, chaque peuple verrait assurée, avec son indépendance, l'intégrité de son territoire, enfermé, bien entendu, dans de justes limites.

L'Eglise ne refusera pas son concours zélé aux Etats, unis sous la foi chrétienne, pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. En même temps qu'elle est un modèle parfait de société universelle, elle possède, par son organisation même et par ses institutions, une merveilleuse force pour unir les hommes non seulement en vue de leur salut éternel, mais aussi pour l'acquisition du bien-être en ce monde : elle les conduit par les biens temporels à l'acquisition sûre des biens éternels.

L'Histoire le dit, les anciens peuples de l'Europe, barbares et cruels, dès que l'esprit de l'Eglise pénétra parmi eux, sentirent peu à peu s'atténuer leurs nombreuses et irréductibles oppositions et s'éteindre leurs querelles ; ils se fondirent enfin en une société homogène, et ainsi naquit l'Europe chrétienne qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, tout en maintenant la diversité des nations, tendait à une certaine unité favorable à sa prospérité et à sa gloire. Saint Augustin dit très bien à ce propos : « Cette cité céleste, dans sa vie de ce monde, appelle à soi de toutes les nations, des citoyens, et de toutes les langues elle forme une société variée : elle n'est pas embarrassée par les diversités de leurs mœurs, de leurs lois et de leurs institutions, qui servent à leur conquérir ou à leur garder la paix de ce monde ; elle n'en déchire ni n'en détruit rien, mais plutôt elle garde tout, s'adapte à tout : et tout cela quoique différent selon les nations, concourt fort bien cependant à une même fin, celle du bonheur terrestre, pourvu qu'il ne fasse pas obstacle à la religion qui enseigne le culte du Dieu vrai et souverain » (1). Et le saint Docteur s'adresse ainsi à l'Eglise : « Citoyens et citoyens, nations et nations, tous des hommes, en leur rappelant leur communauté d'origine, tu en fais non seulement une société, mais comme une fraternité » (2).

Aussi, pour revenir au point d'où Nous sommes parti,

(1) *De civitate Dei*, l. XIX, c. xvii.

(2) *De moribus Ecclesiae catholicae*, l, c. xxx.

embrassant Nos fils, tous Nos fils, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, Nous les prions et les supplions de nouveau de s'appliquer à effacer par un oubli volontaire les luttes et les offenses mutuelles, et à s'unir entre eux par les liens sacrés de la charité chrétienne qui n'exclut personne et ne regarde personne comme étranger. Nous supplions ensuite toutes les nations d'établir entre elles une vraie paix, inspirée par la bienveillance chrétienne, et de s'unir dans une alliance juste et par là même stable. Enfin, Nous appelons tous les hommes et tous les peuples à se joindre d'esprit et de cœur à l'Eglise catholique et par elle au Christ Rédempteur du genre humain, pour que Nous puissions leur adresser en toute vérité les paroles de saint Paul aux Ephésiens : « Maintenant que vous êtes dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de ce même Christ, car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux choses en a fait une seule, détruisant le mur de séparation..., tuant en lui-même leurs inimitiés. En venant il a annoncé la paix, et à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près » (1).

Elles ne sont pas moins opportunes, ces paroles qu'il adresse aux Colossiens : « Ne mentez point les uns aux autres ; dépouillez le vieil homme avec ses œuvres et revêtez l'homme nouveau qui se renouvelle dans la connaissance selon l'image de celui qui l'a créé : dans ce renouvellement, il n'y a plus ni gentil ni juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout en tous » (2).

Confiant dans le patronage de Marie, la Vierge Immaculée, que Nous avons récemment fait invoquer par tous sous le titre de Reine de la Paix, et dans l'intercession des trois Bienheureux à qui nous venons de décerner les honneurs des saints, Nous supplions humblement le Saint-Esprit, le Paraclet, de « donner à son Eglise dans sa bonté les dons de l'unité et de la paix » et de renouveler la face du monde par une effusion nouvelle de sa charité, pour le salut de tous.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur la Bénédiction apostolique, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 Mai, en la fête de la Pentecôte, de l'année 1920, le sixième de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

II. Denier du Culte. — Les feuilles de répartition du Denier du Culte ont été envoyées à MM. les Doyens.

Comme, depuis 5 ans, des changements ont pu survenir dans les situations des prêtres secourus par l'Œuvre du

(1) Eph., II, 13 et suiv.

(2) Col., III, 9-11.

Denier du Culte, Nous prions instamment MM. les Curés de ne demander de majoration ou de diminution des secours proposés, qu'en produisant à l'appui de chaque demande, le budget détaillé de l'intéressé, budget qu'ils indiqueront dans la colonne réservée à cet effet.

Les feuilles de répartition doivent être transmises, par MM. les Doyens, à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 10 Juillet.

III. Denier du Culte (suite). — Locronan, Collorec, Plogastel-Saint-Germain, Laz, Plouzévédé, Saint-Nic, Trébabu, Coatmeal, Primelin, Plonéour-Lanvern, Kernouës, Ile Molène, Moëlan, La Roche, Saint-Divy, Pencran, Guiclan, Le Cloître (Pleyben), Saint-Martin (Brest), Taulé, Saint-Melaine (Morlaix), Crozon, Guengat, Commana, Landevennec, Plovan, Ergué-Gabéric, Plomelin, Pleuven, Saint-Urbain, Querrien, Le Faou, Esquibien, Guilligomarc'h, Pluguffan, Kernével, Cast, Pouldavid, Dinéault, Plouédern, Plouguerneau, Loctudy, Briec, Mahalon, Loc-Maria (Quimper), Saint-Corentin (Quimper), Lambézellec.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Guiavarc'h, recteur de Loc-Eguiner Ploudiry, décédé le 20 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juillet 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

Les retraites fermées.

Former dans chaque classe de la société une élite de chrétiens et d'apôtres, tel est leur but. Le moyen employé pour y parvenir est de mettre des âmes loyales en face des grandes vérités et des exemples de N.-S. J.-C. L'effet inmanquable de ces réflexions personnelles et prolongées dans la solitude est un accroissement de la foi et des convictions chrétiennes, qui se traduira par une vie meilleure et dévouée aux œuvres. Les faits le prouvent abondamment et Léon XIII a pu dire des retraites fermées qu'elles sont l'œuvre providentielle entre toutes.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUILLET. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imsolez continuellement sur l'autel. — Je vous les offre en particulier pour le succès des retraites fermées.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 27 Juin : messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. — Vêpres à 2 heures, bénédiction.

A 4 heures, bénédiction, à Saint-Denis, du « Foyer des Familles » ; discours de M. le chanoine Thubé, vicaire général de Vannes, allocution de Monseigneur.

A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi 30 : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la Communion privée.

Judi 1^{er} Juillet : messe de communion, pour les enfants, à 7 heures.

Vendredi 2 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 8 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi 3 : confession des garçons du grand catéchisme.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5^e Dimanche après la Pentecôte (27 Juin) :** messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 2 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée ; messe de communion, mercredi, à 7 heures.

Mercredi : Confession des enfants qui ont fait la première Communion soignée ; messe de communion, jeudi, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois (2 Juillet) : à 6 heures, réunion et messe des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement est exposé de 8 h. 1/2 à la cérémonie du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pêcheurs.

Avis de services. — Le grand service d'octave pour M. Guivarc'h, recteur de LOC-EGUINER, sera chanté, dans cette paroisse, *lundi prochain, 28 courant*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Souëtre, décédé recteur du Bourg-Blanc, sera chanté à LANMEUR, le *mardi 29 Juin*, à 10 heures, et au BOURG-BLANC, le *mardi 6 Juillet*.

Le même jour, 6 Juillet, aura lieu la translation des reliques de MM. Le Sann et Richou, anciens recteurs du Bourg-Blanc, de l'ancien cimetière désaffecté au nouveau cimetière.

Récollecion sacerdotale, à CONCARNEAU, le jeudi 1^{er} Juillet, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy.

QUIMPER. — Le « Bon Conseil », Foyer catholique des Familles et des Œuvres — Tel est le nom d'une maison établie par le clergé de Saint-Corentin, en pleine campagne, à Saint-Denis, en Kerfeunteun.

Cette maison, placée sous le patronage de Notre-Dame du Bon-Conseil, offrira asile à une association de famille en formation et à des groupes de jeunesse catholique.

L'association aura pour buts principaux : l'éducation de la jeunesse et la bienfaisance par le conseil et les services en faveur des familles nombreuses ou peu fortunées. Le problème familial est à l'ordre du jour, et cette Œuvre vient à son heure.

Monseigneur bénira, dimanche prochain 27 Juin, à 4 heures, les locaux et les dépendances du « Bon Conseil ».

M. le chanoine Thubé, vicaire général de Vannes et directeur des Œuvres, prêchera pour la circonstance, à la foule qui, ce jour-là, s'empressera de répondre à notre invitation.

La fête s'organise et un grand nombre de messieurs et de dames travaillent à son plein succès.

Jusqu'à 3 h. 1/2, le public sera admis à visiter les locaux et la propriété.

Les groupes de Jeunesse Catholique de Saint-Mathieu, de Saint-Yves, du Likès, de Saint-Charles et de Saint-Corentin prendront part à divers jeux, avant l'arrivée de Monseigneur.

La musique des « Potred-Ty-Mam-Donc » prêterà son concours.

Nous avons confiance que cette journée sera bonne pour notre jeunesse et nos familles chrétiennes, et qu'elle sera comme l'aurore de la prospérité que nous souhaitons à notre association de familles et à nos groupes de jeunesse.

— **Cérémonie de vêtue et de profession. —** Jeudi 17 Juin, la Congrégation de l'Adoration était en fête. Trois jeunes postulantes prenaient le saint habit, et quatre novices prononçaient leurs vœux. En l'absence de M. le chanoine Gadon, vicaire général, retenu par la tournée de Confirmation, la cérémonie a été présidée par M. le chanoine Bargilliat, aumônier de la Providence, qui a reçu les engagements des nouvelles professes. M. le chanoine Corre, curé de Landerneau, leur a, en un langage plein d'onction, rappelé la sublimité de leur vocation religieuse, et leur a montré comment, quoi qu'en dise le monde, elles ne cesseront pas d'être utiles au monde lui-même, dans la vie contemplative et active à la fois, si bien remplie par les alternatives du dévouement et de la prière, qui va être à jamais leur partage.

Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête de saint Pierre et saint Paul est une des fêtes patronales de l'Œuvre, et les associés peuvent gagner à cette occasion une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

A Quimper, le mardi 29 Juin, les associés se réuniront à la chapelle de Saint-Joseph, à 5 heures du soir. Sermon par M. le chanoine

Alfred Le Roy, directeur diocésain, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

LANMEUR. — Pèlerinage d'enfants à N.-D. de Kernitron. — Le jeudi 1^{er} Juillet, aura lieu, à N.-D. de Kernitron, le pèlerinage des enfants du canton de Lanmeur et des paroisses voisines.

A 8 heures, messe de communion ; à 10 heures, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; à l'arrivée, messe avec chants, instruction ; — à 2 heures, vêpres ; consécration à la Sainte Vierge ; retour de la procession à la paroisse ; bénédiction solennelle du T. S.-Sacrement.

PLOGOFF. — Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage. — Le Pardon de Notre Dame de Bon-Voyage aura lieu le dimanche, 11 Juillet.

Le Samedi, veille du Pardon : grand'messe à 11 heures ; — vêpres à 4 heures, suivies de la procession.

Le Dimanche : première messe à 7 heures, grand'messe à 11 heures ; — à 4 heures, vêpres, procession, sermon à la Croix, bénédiction du Très Saint-Sacrement et vénération des reliques de saint Libérat et de sainte Floride.

Avis. — Une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires, le jour du grand Pardon et chaque vendredi du Carême (Indult du 15 Mai 1919).

On confessera à la chapelle le samedi soir, veille du Pardon, et le jour du Pardon jusqu'à la grand'messe. — Les pèlerins pourront se procurer à la sacristie des cierges pour la procession.

QUERRIEN. — Mission (16 Mai-5 Juin). — Le 16 Mai dernier s'ouvrait à Querrien, sous le patronage de sainte Jeanne d'Arc, une mission qui a eu le succès le plus complet.

Cela n'a surpris personne, le peuple de Querrien ayant conservé intacte la foi des anciens jours.

Comme d'habitude, la mission des « petits » — ces Benjamins de la famille paroissiale — a précédé celle des « grands ».

Elle a été présidée par M. Le Gallic, le si sympathique curé d'Arzano, aidé de MM. Daniel, vicaire à Lanvénege ; Pensec, vicaire à Clohars-Carnoët, et Marc, vicaire à Kernével.

Quel touchant spectacle, le jour de la communion générale, que celui de ces 400 enfants auxquels étaient venus se joindre quelques vieillards et infirmes, allant à la Sainte Table, au chant des beaux cantiques bretons.

La mission des grands a commencé le dimanche de la Pentecôte, sous la présidence de M. Quéinnec, chanoine titulaire, dont le zèle et l'expérience bien connus ont obtenu, une fois de plus, les résultats les plus consolants, puisque le samedi, jour de clôture de la première série, on a distribué plus de 900 communions.

Des « ouvriers » de choix dont l'éloge n'est plus à faire, dont le concours est si recherché, et qu'on trouve partout où il y a du bien à faire, secondaient merveilleusement M. le chanoine Quéinnec.

C'étaient : pour les conférences sur le Décalogue, M. Le Boudec, curé-doyen du Faouët ; pour les tableaux, M. Méar, recteur de Plo-modiern ; pour le chant, M. Mével, vicaire à Plouhinec, et pour les grandes vérités ou sermons spéciaux, M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de Quimperlé ; MM. Le Corff, recteur de Guiscriff ; Le Villais, recteur de Lanvénege ; Guillerme, recteur de Penmarc'h ; Guirriec, recteur de Plozévet, et Simon, vicaire à Tréboul.

M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la Cathédrale, a présidé les exercices de la deuxième semaine. Avec non moins de zèle que M. Quéinnec, il a su captiver, dès le premier moment, l'attention de ses nombreux auditeurs et préparer ainsi les plus magnifiques résultats pour le jour de la clôture, où l'on a compté près de 1.200 communions.

Les dignes collaborateurs que le pasteur de la paroisse avait groupés autour de M. Orvoën étaient : M. Le Séach, curé-doyen de Riec, pour les conférences sur les Commandements ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec, pour l'explication des tableaux ; M. Le Stum, vicaire à Plogonnec, pour le chant ; et pour les sermons, MM. Drogou, recteur de Lanriec ; Milin, recteur du Pilier-Rouge ; Quentric, recteur de Kernével ; Marrec, recteur de Pouldavid ; Tromeur, recteur du Trévoux ; Arhan, vicaire à Scaër, et Hémerly, vicaire à Saint-Evarzec.

Loué soit Dieu pour toutes les merveilles de sa grâce ! Qu'il daigne conserver à la population si chrétienne de Querrien les saintes dispositions qui l'animent aujourd'hui ! Bénis soient les missionnaires qui se sont dépensés sans compter pour le salut des âmes ! Que Dieu leur rende au centuple le bien qu'ils ont fait à Querrien ! Béni soit aussi le bon pasteur qui, avec l'aide si précieuse de ses vicaires, a préparé ces belles choses ! Que les fruits persévérants de la mission les consolent et les dédommagent de toutes leurs fatigues !

Sacre de Mgr Florent du Bois de la Villerabel. — La cérémonie a eu lieu dimanche, en la cathédrale d'Amiens. Le consécrateur était Mgr André de la Villerabel, évêque d'Amiens, parent et ancien tuteur du nouveau prélat, resté orphelin très jeune. Mgr Florent du Bois de la Villerabel, nommé évêque titulaire d'Enos, et auxiliaire avec future succession de Mgr Nègre, archevêque de Tours, est né à Saint-Brieuc, le 29 Septembre 1877.

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

Retraite ecclésiastiques de 1920, à la villa Manrèse, cité Boignes, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine).

Du 5 au 10 Juillet (prédicateur : M. Marin-Cullié); du 26 au 31 (M. Bainvel); du 2 au 13 Août (M. Pouquet); du 16 au 21 (M. Hery); du 30 Août au 4 Septembre (M. de Mondadon); du 6 au 14 Septembre (M. Compaign); du 13 au 18 (M. Chapron); du 4 au 9 Octobre (M. Gibert); du 11 au 16 (M. Durouchoux); du 25 au 30 (M. Judeaux); du 8 au 13 Novembre (M. Auriault).

Les prêtres désireux de faire les exercices à la villa Manrèse peuvent choisir entre la retraite *prêchée*, aux dates ci-dessus indiquées, ou la retraite *privée*. Dans l'un et l'autre cas, il est nécessaire de *se faire inscrire plusieurs jours à l'avance*.

On n'est point admis à se joindre à une retraite déjà commencée.

Les prêtres étrangers au diocèse doivent se munir d'un *celebret*, s'ils ne sont pas connus dans la maison.

Pour les moyens de transport à la villa Manrèse, y demander d'avance les renseignements.

L'évêque du Pôle Nord aux Etats-Unis. — Mgr Gabriel Breynat, de la Congrégation des Oblats, vicaire apostolique de Mackenzie, vient de faire un voyage à la Nouvelle-Orléans. C'est « l'évêque du Pôle Nord » : sa juridiction s'étend sur les catholiques des régions glacées qui résident au Nord du 60° degré et à l'Ouest du 100° degré de longitude; il a 18 prêtres de la même Congrégation, 13 églises et 4.500 catholiques.

Il a donné des renseignements circonstanciés sur la mission, qui doit lutter à la fois contre les intempéries de ces pays désolés et contre la sauvagerie des Esquimaux. Aucun moyen de circulation en dehors des traîneaux attelés de chiens. Quant à la férocité des indigènes, elle est telle qu'ayant assassiné les PP. Rouvière et Le Roux, ils dévorèrent leurs foies : cela se passait près du lac du Grand-Ours; les meurtriers, appréhendés par la police montée, furent trouvés doués d'une intelligence si rudimentaire, que leur responsabilité sembla au jury être des plus atténuées.

Cependant, Mgr Breynat et ses collaborateurs, y compris le P. Rouvière — l'un des deux martyrs — déclarent que l'apostolat parmi les Esquimaux n'est pas dénué de consolations.

(Libre Parole).

BIBLIOGRAPHIE

Semaine sociale de France. — Compte rendu in-extenso de la 11^e session tenue à Metz en 1919. 1 volume in-8° de 350 pages, Paris, Gabalda, Lyon, chronique sociale de France, 16, rue du Plat. Prix : 10 francs. — Les nombreux auditeurs de la *Semaine sociale de Metz* retrouveront avec intérêt dans ce volume le texte complet des cours qu'ils ont suivis et des conférences qu'ils ont entendues. Et tous ceux qui n'ont pu se rendre à Metz auront profit à lire ces études faites par des maîtres sur l'œuvre des catholiques sociaux, la famille, la profession, la cité, l'éducation sociale, etc.

À propos de dépopulation. Pourquoi ce siècle n'est pas chaaste, par S. G. Monseigneur CHOLLET, Archevêque de Cambrai; un volume in-12; 1 fr. 55 (franco, 1 fr. 65). — Chez Oscar Masson, libraire-éditeur, à Cambrai.

Cette brochure traite avec une grande délicatesse, une autorité grave et une logique puissante, un sujet des plus importants pour la vie chrétienne, pour l'honneur des familles et pour l'avenir du Pays. La lecture en sera très profitable aux parents chrétiens et aux hommes sérieux, qui trouveront dans un langage aussi éloquent qu'énergique, un enseignement élevé et salutaire.

Avec le bon Jésus. Prières des petites filles. Une brochure in-32 (0 m. 10, 0 m. 08) de 88 pages : 0 fr. 50; port, 0 fr. 05. — Paris, 5, rue Bayard.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.19.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 francs; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

635

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 20 Juin 1920. — Durant les trois dernières séances, les ordres de vente ont cessé de tomber sans arrêt dans le vide, trouvant, enfin, une contre-partie de la part, soit des vendeurs à découvert, pressés de se racheter, soit d'acheteurs tentés par les bas cours.

Nos rentes sont calmes, 8 % 57,25, 4 % 1917 70,95, 1918 71,65, 5 % 88,15, le nouveau 101,45, non libéré 101,60.

Le Crédit National est à 494. On sait quelle œuvre patriotique de reconstitution l'émission en cours tend à réaliser. Avec son éloquence si autorisée M. Poincaré l'a rappelé dans les termes suivants, au cours de la grande manifestation patriotique qu'il vient de présider : « Au moment même où, » a-t-il dit, sous les auspices du Gouvernement, le Crédit National émet un » emprunt dans l'intérêt des départements dévastés, les grandes associations » ont voulu prendre l'initiative d'un nouveau mouvement de solidarité nationale en consacrant, sur tout le territoire, une journée spéciale à ces marches » de France que le voisinage de la frontière a si souvent exposées aux invasions de l'ennemi.

» Aujourd'hui, quelles que soient les promesses de notre loi sur les dommages de guerre, quels que soient les solennels engagements pris par l'Allemagne dans le traité de Paix, quels que soient les efforts du Gouvernement et des Chambres, un grand nombre d'émigrés n'ont pas encore d'asile pour rentrer dans leur pays natal, une multitude d'autres gisent misérablement dans des abris provisoires, beaucoup attendent vainement les matériaux et la main-d'œuvre qui leur permettront enfin de reconstruire leurs maisons. Tous cependant patientent et résistent aux mauvais conseils du découragement. Faisons en sorte que bientôt se réalisent leurs espérances, que leur soient accordées sans retard les réparations auxquelles ils ont un droit sacré, que leur longue ténacité reçoive enfin sa légitime récompense. » Veillons tous ensemble à ce que l'Allemagne, qui a payé de la défaite une agression préméditée, ne se dérobe pas à ses obligations et jurons-nous que dix départements français ne resteront pas plus longtemps, dans la paix victorieuse, condamnés à la misère et à la désolation.

Le groupe des grandes Banques s'est montré bien orienté ; nous retrouvons la Banque Française à 305. L'émission en cours s'annonce très bien. Société Générale 770, Banque Nationale de Crédit 1.050, Union Parisienne 1.200. La Société Centrale des Banques de Province procède en ce moment à l'émission, à 530 francs, de 200.000 actions nouvelles de 500 francs, série B., dont la souscription, ouverte d'ici au 5 Juillet prochain, est réservée à concurrence de 80.000 aux porteurs d'actions B., à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Les actionnaires peuvent également souscrire à titre réductible. Pour l'exercice du droit de souscription, les porteurs doivent remettre le coupon n° 6.

Les valeurs de transport sont en meilleure tendance, Omnibus 627, Transatlantique 474, Chargeurs Réunis 1.960. La Maritime Française est à 893 ex-droit de souscription ; le moment nous semble propice pour sortir de la valeur. La Société Maritime et Commerciale de France progresse sensiblement à 1.350 ex-droit de souscription à l'émission en cours. Cette Société a enregistré, durant son dernier exercice, des résultats fort brillants que nous avons déjà signalés et qui justifient les renseignements que nous avons donnés.

Parmi les valeurs industrielles, nous signalerons l'avance de la Thomson à 1.090, Électricité et Gaz du Nord 395. Les Chantiers Navals Français sont à 540, très près de leur nominal ; ce cours semble intéressant et susceptible de plus value. L'Énergie Industrielle est à 165.

Les Mines d'or font quelques progrès. A noter la hausse de la Mozambique qui, à 64 ne gagne pas moins de 22 francs en deux séances. De Baers toujours faible. Les pétrolifères sont agitées.

36^e Année.

Vendredi 2 Juillet 1920.

N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Juillet. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. SOLENNITÉ DES SS. PIERRE ET PAUL.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.

Lundi, 5. — S. Antoine-Marie Zacharie, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 6. — Octave des saints Pierre et Paul. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S^{te} Elisabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — De la férie. Vert.

Samedi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 11. — 7^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonévez-du-Faou du 1^{er} au 6 Juillet.

Plouguin du 7 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire de Quimper.

La 1^{re} retraite commencera le lundi soir 26 Juillet, à 6 heures, et se terminera le samedi suivant 31.

La 2^e retraite commencera le lundi soir 2 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi suivant 7 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites, tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore subi leurs six examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1909, 1910 et 1911.

Sont officiellement convoqués à la seconde retraite tous les autres prêtres ordonnés de 1912 inclusivement à 1919 inclusivement.

Tous les prêtres soumis à l'examen devront être rendus au Grand Séminaire le dimanche soir 25 Juillet ou le dimanche soir 1^{er} Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin.

Avis. — L'exiguïté de nos locaux ne nous permettra sans doute pas de recevoir tous les prêtres du ministère qui ont à suivre, cette année, la retraite pastorale. Les jeunes prêtres qui ont un examen à subir auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir au plus tôt M. l'Econome du Grand Séminaire, et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils comptent prendre part. Ceux qu'on ne pourrait recevoir en seront prévenus dès que toutes les places disponibles seront prises.

Les démobilisés qui ne sont pas soumis à l'examen et qui ont suivi les exercices d'une des retraites de retour du service militaire sont dispensés, cette année, des exercices de la retraite pastorale.

II. Retraite des Professeurs. — Une retraite particulière sera prêchée, cette année, du lundi soir 20 Septembre au vendredi matin 24, à MM. les Professeurs et Maîtres d'étude de nos Maisons d'enseignement secondaire libre. Tous, sans exception, devront y prendre part, même s'ils avaient déjà suivi la retraite de l'Union apostolique.

Les Professeurs et Maîtres d'étude soumis à l'examen devront être rendus au Grand Séminaire le dimanche soir 19 Septembre. Les examens commenceront dès le lendemain matin.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Loc-Eguiner Ploudiry, M. Corre, vicaire à La Martyre ;

Vicaire à Guilligomarc'h, M. François Breton.

IV. Denier du Culte (suite). — Audierne, Baye, Combrit, Daoulas, Dirinon, Douarnenez, Fouesnant, Guimiliau, Kerlaz, Lopérec, Mespaul, Névez, Nizon, N.-D. de Kerbonne, Peumerit, Pleyben, Pleyber-Christ, Ploaré, Plomeur, Plouguin, Ploujean, Plounévez, Plounévez-Lochrist, Pouldreuzic, Poullan, Poullaouën, Roscoff, Rumengol, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Pol de Léon, Tréglonou, Tréogat.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Juillet* : Solennité de S. Pierre et de S. Paul. Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand

messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A tous les offices, quête pour le Denier de Saint Pierre. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction. *Judi* : à 6 h. 3/4, service pour les Défunts.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas fait de communion.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 6^e *Dimanche après la Pentecôte : solennité de saint Pierre et de saint Paul (4 Juillet)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 ; à 7 heures, réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Nos prêtres soldats. — Médaille militaire et citation posthume de l'abbé *Eugène Foricher*, de Ploudaniel, jeune prêtre de 1914 : « Par arrêté ministériel du 26-9-19, publié au *Journal Officiel* du 31-10-19, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire du canonier Foricher (Eugène-Louis), mort pour la France, le 30 Septembre 1915. »

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Penarun aura lieu à BRIEC, le *lundi 5 Juillet*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Bodilis, ancien recteur de Plourin-Moriaix, sera chanté à PLOUVORN, le *15 Juillet*, à 10 heures.

Pèlerinage de l'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique à N.-D. de Rumengol, le dimanche 18 Juillet, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

PROGRAMME : messe de communion générale, à l'arrivée du bateau de Brest ; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy ; sermon breton ; — à 2 heures, vêpres solennelles, allocution de Monseigneur, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les groupes et associations de jeunes gens du diocèse sont tous invités à ce grand pèlerinage, et sont priés d'apporter leurs drapeaux et bannières.

Les Unions Catholiques paroissiales sont invitées à se joindre, ce jour-là, à la Jeunesse Catholique.

KERFEUNTEUN. — *Dimanche 4 Juillet, Grand Pardon de la Mère-de-Dieu.* — *La veille* : à 5 heures, premières vêpres suivies de confessions.

Le dimanche : messes, à la chapelle, à 6, 7 et 8 heures ; à 9 h. 3/4, procession autour de la chapelle ; à 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire ; le sermon sera donné par M. Suignard, vicaire à Saint-Corentin ; — à 2 h. 3/4, chapelet en commun avec chant des Mystères ; à 3 heures, vêpres, procession, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'Octave, il y a indul-

gence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communie, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle, à 6, 7 et 8 heures. Confessions entre et pendant les messes.

Pèlerinage des Tertiaires franciscaines de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — Le pèlerinage annuel du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 18 Juillet.

La veille, à la tombée de la nuit, ouverture du pèlerinage, sermon, suivi de l'Adoration nocturne.

Le dimanche 18, messes et communions à 3, 5, 7 heures et 9 h. 30. Instructions et cantiques en français et en breton ; à 11 heures, entretien sur le Tiers-Ordre ; — à 13 heures, clôture du pèlerinage et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Journées grégoriennes et liturgiques à Lourdes. — Elles auront lieu les 24, 25 et 26 Août prochain, sous la direction du R. P. Dom Lucien David, et le concours de nombreuses scholas. Une exposition d'art liturgique est organisée en même temps. (S'adresser à M. le chanoine J. Marty, à l'évêché de Perpignan. Envoi franco du grand programme.)

Nécrologie. — M. l'Abbé GUIAVARCH, Recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry. — Les obsèques de M. Pierre Guiavarch, décédé en son presbytère de Loc-Eguiner, à l'âge de 58 ans, ont eu lieu mardi 22 Juin, dans cette paroisse, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Landivisiau ; la messe a été chantée par M. Corre, curé-doyen de Ploudiry, et l'absoute a été donnée par M. Laviec, curé-doyen de Plouigneau. Selon le désir du défunt, l'inhumation a eu lieu à Plabennec, sa paroisse natale.

De brillantes études marquèrent son passage au collège de Lesneven. Ordonné en 1887, et d'abord vicaire à Beuzec-Conq, il fut transféré à Kergloff, puis à Guissény. Il devint recteur de Loc-Eguiner en 1908.

Miné depuis longtemps par une maladie de foie, il avait d'abord courageusement résisté au mal, laissant ignorer à son entourage le mauvais état de sa santé. Incapable enfin d'assurer personnellement le service paroissial, il se décida, pour les offices de la Semaine Sainte, à recourir à un remplaçant. Faute de pouvoir célébrer la sainte messe, il se rendit du moins aussi longtemps qu'il le put à l'église pour faire la communion. Cette dernière consolation lui étant même enlevée, il se fit alors communier au presbytère, et, le 16 Juin, selon son désir, il recevait le sacrement de l'Extrême-Onction. Le dimanche 20, de bonne heure, il demanda encore, et reçut, en pleine connaissance, le Saint Viatique. Quelques heures après, il rendait son âme à Dieu.

La veille de sa mort, il avait rédigé lui-même, comme il l'avait fait régulièrement jusque-là, le prône et les différentes annonces qu'il y avait à faire le dimanche. Il a, jusqu'au dernier moment, édifié son entourage par sa résignation et son abandon absolu à la volonté de Dieu. Les confrères qui l'ont connu et fréquenté garderont de lui le souvenir d'un prêtre toujours bon et charitable qui, sous des apparences très modestes, possédait des qualités de cœur et d'intelligence très appréciables. La population chrétienne de Loc-Eguiner reconnaissait en lui le pasteur dévoué et le conseiller toujours disposé à donner, après mûre réflexion, les avis appropriés aux besoins de chacun. Durant toute la maladie, les confrères qui allaient au presbytère de Loc-Eguiner n'entendaient, en cours de route, qu'une seule voix pour dire : « Nous avons un bon Recteur, et s'il disparaît, nous le regretterons sincèrement ». Puissent ces sentiments se traduire par quelques ferventes prières qui hâteront l'entrée au Ciel de ce bon et fidèle serviteur, si le divin Maître ne l'a déjà admis au bonheur éternel.

R. I. P.

QUIMPER. — **Bénédiction du Foyer Catholique des Familles et des Œuvres.** — Le dimanche 27 Juin, la foule quimpéroise accourait avec empressement par les chemins étroits, raboteux et encombrés de l'Hippodrome, pour assister à la bénédiction du « Foyer Catholique » établi en Saint-Denis.

Les groupes de jeunesse catholique de nos écoles chrétiennes et de nos sociétés de gymnastique prirent part à des jeux athlétiques jusqu'à 3 heures et demie. Les connaisseurs ont apprécié les performances obtenues par nos adultes et nos pupilles et consigné sur leurs tablettes les résultats qui seront publiés. Nous voulons insister surtout sur la partie religieuse.

La foule, bien intentionnée et relativement docile, n'a pas toujours suivi la manœuvre avec l'ensemble désirable. Sait-elle bien, d'ailleurs, ce qui va se passer ? Là où elle est, il semble qu'elle veuille se figer sans vouloir prendre une autre porte que celle qu'on vient de fermer par raison de bon ordre. Et tout à l'heure, tant pis pour les talus, que ce soit dehors ou dedans, chacun veut se hisser plus haut que son voisin pour être plus sûr de bien voir.

Les trompettes de la « Phalange » annoncent l'arrivée de Monseigneur, et bientôt le carrosse entre dans l'allée principale, où Sa Grandeur est reçue par des personnalités et des groupes qui se dévouent à l'Œuvre. Après un mot d'encouragement aux uns et aux autres, Monseigneur, suivi d'un nombreux clergé, passe entre deux haies de jeunesse et s'avance jusqu'à la tribune d'où M. le chanoine Thubé, directeur de l'enseignement et des Œuvres, vicaire général de Vannes, va nous donner avec assurance, dans un style clair et d'une voix forte, le sens de l'Œuvre entreprise.

Le « Foyer Catholique » est d'abord fondé en faveur de la jeunesse, nous dit M. le chanoine Thubé. Le grand but qu'on s'y propose, c'est de travailler à l'éducation des jeunes et à leur éducation

complète. On désire en faire des hommes vigoureux, robustes, débordants de vie et de santé. Aussi leur donne-t-on le moyen de pratiquer tous les sports dans ce site merveilleux que leur offre Saint-Denis.

Mais on veut surtout en faire des hommes de conscience et de devoir, de bons fils en attendant qu'ils soient de bons pères de famille, — de bons ouvriers et de bons professionnels désireux de gagner honnêtement leur vie par le travail, — de bons citoyens soucieux de l'honneur et de la prospérité de la France.

Nos Œuvres catholiques de jeunesse ont la préoccupation constante de la formation morale. Leur ambition n'est pas, comme tant d'œuvres neutres, de former des électeurs dociles, mais plutôt de former des consciences chrétiennes qui, après avoir bien rempli leur tâche et bien accompli la volonté de Dieu sur la terre, deviendront des élus du Ciel.

La grande originalité du « Foyer Catholique » sera d'associer le plus étroitement possible toutes les familles à ce travail d'éducation. L'orateur fait remarquer avec justesse que, selon l'ordre providentiel, l'éducation de l'enfant appartient d'abord à la famille. Il est à souhaiter que nos Œuvres ne contribuent point à favoriser le relâchement du lien familial en séparant les enfants des parents. Le « Foyer Catholique » se propose d'éveiller chez les parents le souci de leur responsabilité, de les associer, sous le patronage de Notre-Dame du Bon-Conseil, dans un effort commun, où le désir du bien dominera le goût et l'appât du plaisir, pour procurer aux enfants une bonne et saine éducation qui en fera des hommes vigoureux et honnêtes, et surtout des chrétiens dignes du Ciel.

M. le chanoine Thubé, qui a l'expérience des Œuvres pour en avoir vu un grand nombre dans le beau diocèse de Vannes, présentent toutes les difficultés que peut offrir ce beau programme et fait des vœux pour que le succès de l'Œuvre devienne un encouragement pour d'autres à entrer dans cette voie.

Des concours nombreux et variés seront nécessaires : concours financiers, concours de services et de dévouement, le tout animé d'un grand esprit surnaturel. Et l'orateur fait un appel chaleureux à tous ceux qui ont au fond du cœur un peu de vie chrétienne, un peu d'amour de Dieu et des âmes.

Après l'allocution si claire et si éloquente de M. le chanoine Thubé, Monseigneur bénit la statue de la Vierge placée en avant de la porte de la chapelle, puis il bénit la chapelle et les différentes salles destinées à l'Œuvre du « Foyer ».

Dans la grande salle, Monseigneur a pris place sur l'estrade, entouré de son clergé, et nous parle de toute l'abondance de son esprit et de son cœur si féconds. Dans une causerie où nous passons « du grave au doux, du plaisant au sévère », Monseigneur marque les conditions de vie de l'Œuvre, le but supérieur qu'elle doit se proposer, l'élément surnaturel qui doit l'animer, les moyens spirituels auxquels elle doit recourir.

Avec beaucoup d'à propos, Sa Grandeur fait l'éloge des Œuvres

anciennes et des vieilles personnes qui s'y sont dévouées, en même temps qu'elle encourage les initiatives nouvelles, et les jeunes désireux d'ouvrir de nouveaux champs d'expérience à l'apostolat catholique. Pendant près d'une heure, sans égard pour sa propre fatigue et sa santé, Monseigneur nous garde ainsi sous le charme de sa parole.

M. le Curé de Saint-Corentin lui succède et adresse à tous des remerciements.

Au dehors, les jeunes se sont groupés, ils vont défilier à travers la lande en présence de Monseigneur, entouré de ses prêtres et des dignitaires. Puis la haie s'est reformée dans l'allée principale, et la jeunesse reconnaissante, les familles qui s'attardent pour voir la fête jusqu'au bout, saluent Monseigneur au passage.

Belle fête, où nous avons été comblés d'empressement et de sympathie. Nos jeunes gens de Saint-Mathieu, de Saint-Yves, de Saint-Charles, du Likès et de Saint-Corentin peuvent être fiers, car la foule quimpéroise leur a prouvé qu'on les aime et qu'on leur veut du bien. Les « Potred-Ty-Mamm-Doue » avaient apporté leur concours précieux. Des dames en grand nombre, sacrifiant leur plaisir et leur désir de voir ou d'entendre, se tenaient fidèles à leur poste de dévouement. Pendant que les Sociétés s'en vont entraînant la foule jusqu'à La Tour d'Auvergne, au son de leurs clairons et de leurs trompettes, les organisateurs et les organisatrices veillent à tout remettre en ordre, le cœur joyeux de s'être essayés à faire plaisir et à faire du bien, et d'avoir, semble-t-il, réussi.

LESNEVEN. — La distribution solennelle des prix au Collège Saint-François aura lieu le mardi 13 Juillet, et sera présidée par M. Masseron, avocat, membre du Comité de l'Association des Anciens Elèves. La cérémonie doit commencer à 9 heures précises. On n'enverra pas de lettres d'invitation ; mais M. le Supérieur et MM. les Professeurs espèrent que les amis ne viendront pas moins nombreux se joindre aux élèves et aux parents et prendre part à la fête.

L'adoration nocturne des élèves de l'Ecole Polytechnique à Montmartre. — Suivant leur tradition annuelle les élèves de l'Ecole Polytechnique ont eu, du 5 au 6 Juin, leur nuit d'adoration du Saint-Sacrement au Sacré-Cœur de Montmartre. Ils se sont trouvés ensemble plus de 190 offrant au Sacré Cœur de Jésus l'hommage de leur foi généreuse. Le soir : instruction sur le Sacré Cœur, par le R. P. Goupil. Le matin : messe de communion, par le R. P. Pupey-Girard.

Avis aux familles de neuf enfants. — FONDATION COGNACQ-JAY. — Nous recommandons instamment à nos lecteurs la note suivante du Secrétariat de l'Institut de France :

Une dotation de 25.000 francs, pour chacun de nos départe-

ments, sera attribuée, chaque année, par l'Académie Française, à une famille d'au moins neuf enfants.

Les départements qui réuniront le plus grand nombre de familles remplissant les conditions exigées, bénéficieront éventuellement d'une seconde dotation ; il est donc désirable que toutes les familles de neuf enfants fassent établir un dossier ; car si elles ne briguent pas pour elles l'obtention de la dot, elles pourront aider une autre famille à l'obtenir ; de plus, elles pourront être inscrites sur une sorte de tableau d'honneur des familles nombreuses, ayant à ce titre mérité la reconnaissance publique.

Le Secrétariat de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris, fournit les renseignements.

La Fête de Jeanne d'Arc. — En sa séance du jeudi 24 Juin, la Chambre des Députés a, par un vote qui est définitif, décidé que, chaque année, au deuxième dimanche de Mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans, une fête serait célébrée en l'honneur de Jeanne d'Arc. Cette fête du patriotisme devient fête nationale. De plus, il sera élevé, à l'héroïne, sur la place de Rouen où elle fut brûlée, un monument avec cette inscription :

*A Jeanne d'Arc,
Le peuple français reconnaissant.*

Nous espérons que sainte Jeanne d'Arc achèvera son œuvre de protection en nous conduisant à la réconciliation nationale et à la vraie paix religieuse.

Université Catholique de l'Ouest. — Nous apprenons avec plaisir que M. P. Fauvel, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Catholique de l'Ouest, vient d'être nommé membre de l'Académie pontificale romaine des « *Nuovi Lincei* », dont il était depuis plusieurs années, membre correspondant. Cette Académie célèbre, analogue à notre Académie des Sciences, a été fondée pour contribuer au développement des sciences physiques, mathématiques et naturelles.

Cette nomination fait le plus grand honneur à M. Fauvel et à l'Université Catholique de l'Ouest.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le nouvel évêque de Soissons. — Mgr Binet, chanoine de Soissons, est nommé évêque de Soissons. Le nouvel évêque est né en 1869, il a été ordonné prêtre en 1893. Aumônier militaire durant la guerre, il mérita trois citations des plus élogieuses. Il y a un an à peine, Mgr Péchenard le nommait archidiacre de Laon et vicaire général. L'œuvre que Mgr Binet va avoir à remplir est difficile. Avec ses 500 églises détruites ou rendues inutilisables, le diocèse tout entier, peut-on dire, est à reconstituer.

Pour relaire ce que l'Allemand a défait, il faut de la vaillance, de la sainteté et de la science. Mgr Binet possède les trois. Son mot d'ordre est : « *Laboremus* ».

— **Les relations avec le Vatican.** — L'Allemagne, qui n'avait eu jusqu'à ce jour auprès du Vatican qu'un « chargé d'affaires », vient d'y nommer un ambassadeur.

L'*Osservatore Romano* a publié la nomination de Mgr Pacelli, comme nonce en Allemagne.

Les pourparlers pour l'établissement des relations diplomatiques entre la Roumanie et le Vatican sont terminés. Le Saint-Siège se réserve de nommer prochainement un nonce à Bucarest.

D'autre part, la Curie romaine, ayant exprimé le désir de voir rétablir la Nonciature apostolique en Suisse, le Conseil national a émis un vote favorable à la venue du nonce à Berne.

ANGLETERRE. — Diplômes de doctorat. — L'Université de Cambridge vient d'offrir le titre de docteur ès-lettres, *honoris causa*, à un prêtre français, l'abbé Breuil, si justement apprécié dans le monde savant, pour ses recherches et ses travaux sur la pré-histoire, ainsi que pour ses relevés des dessins et gravures dans les grottes des Pyrénées françaises et espagnoles.

A son tour, l'Université d'Oxford a conféré le grade de docteur ès-lettres, *honoris causa*, au R. P. Hippolyte Delehaye, S. J., directeur de la Société des Bollandistes.

L'Union catholique de la France agricole à Montmartre. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« Le 25 Février 1917, le Comité de l'« Union catholique de la France agricole » avait fait vœu de consacrer solennellement les membres de l'« Union » et leurs familles au Sacré Cœur. Des préoccupations nombreuses avaient empêché les initiateurs de ce pieux projet de le réaliser plus tôt. Le dimanche 30 Mai, enfin, ils avaient la joie de voir accourir à Montmartre, de tous les points de France, plus de 2.000 unionistes représentants de groupes ou de régions. C'était bien la réalisation de l'hommage national rêvé par les organisateurs de cette manifestation.

« Tous les diocèses avaient répondu à leur appel et leurs délégués se pressaient dès le samedi, à 15 heures, dans la salle du cercle Saint-Vincent, pour étudier en commun les méthodes d'organisation, d'action religieuse et sociale, de relations avec les œuvres économiques.

« A 9 heures du soir, l'adoration nocturne commençait. Les groupes se relevaient d'heure en heure, portant à Notre Seigneur l'hommage de l'action de grâces après la victoire. Pour que ce grand acte d'imploration puisse revêtir toute sa signification, une messe solennelle était célébrée à minuit, suivie de la procession du Très Saint-Sacrement. 2.000 hommes environ, cierge en main, suivaient

le dais et priaient Notre Seigneur de les aider à la grande œuvre de reconstitution nationale qui s'impose au lendemain de la guerre. Un salut clôturait cette grandiose cérémonie et les adorateurs reprenaient leur faction jusqu'à 7 heures 1/2 du matin, heure fixée pour l'assemblée générale où l'on a signalé, parmi les innovations particulièrement intéressantes, les « semaines agricoles » de l'aumônier de l'Union du Midi de l'A. C. J. F. Un double but est poursuivi par le R. P. Subruel : instruction professionnelle par des cours techniques agricoles ; récollection spirituelle, par une petite retraite fermée.

À 9 heures 1/2, Son Eminence le Cardinal pénétrait dans la basilique escorté de M. le chanoine Crépin, de plusieurs sénateurs et députés. Au premier rang prenaient place le général de Castelnau, MM. de Gaillard-Bancel, Le Cour Grandmaison, René Caron, de Lavrignais, Mauriès, Inizan, Perrolaz, députés. MM. Rendu, vice-président du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris ; Lerolle, de Bohain, Blanchemain, Bettencourt, etc... La messe solennelle de la Sainte-Trinité fut chantée en présence de l'Archevêque de Paris. Puis M. le chanoine Collin, sénateur de la Moselle, monta en chaire et, d'une voix énergique, rendit hommage aux pays de France pour qui la terre doit être un berceau, une école et un autel, où ils s'entraîneront par leur vaillance aux plus grands sacrifices réclamés par la patrie.

De fraternelles agapes ont réuni à midi les congressistes, des toasts nombreux furent prononcés par MM. de Bohain, Blanchemain, Perrolaz, le chanoine Collin et enfin le général de Castelnau qui but à la terre de France dont les meilleurs fils, les paysans, ont été les plus cruellement frappés pendant la guerre et qui, maintenant, sont les plus empressés à donner au pays qu'ils ont arrosé de leur sang, les forces croissantes de leur énergie chrétienne et patriotique.

La Semaine sociale de Caen, du 1^{er} au 6 Août 1920. — La ville de Caen abritera, du 1^{er} au 8 Août prochain, sous la présidence de S. G. Mgr l'Evêque de Bayeux, la 12^e session des Semaines sociales de France.

Un corps professoral composé d'hommes éminents assurera l'enseignement de la Semaine. Citons : S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras ; M. Eugène Duthoit, président de la Commission des Semaines ; le R. P. Desbuquois, directeur de l'Action populaire ; Mgr Vannetville, chanoine de Saint-Jean de Latran ; le R. P. Gillet, professeur de théologie ; M. Jordan, professeur à la Sorbonne ; M. Jean Lerolle, directeur du secrétariat social de Paris ; M. A. Boissard, député ; M. Max Turman, membre correspondant de l'Institut ; M. Le Fur, professeur à l'Université de Strasbourg ; M. Deslandres, doyen de la Faculté de droit de Dijon ; M. René Pinon, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ; M. Duval-Arnoult, député, président de la Commission du travail ; M. Zamanski, du secrétariat social de Paris ; MM. Deschamps et

Nicaise, industriels ; M. Martin Saint-Léon, conservateur de la bibliothèque du musée social ; M. César Chabrun, député, vice-président de la Commission du travail ; M. Anglade, président de l'Union des Associations agricoles du Plateau Central ; M. l'abbé Thellier de Poncheville ; M. Joseph Vialatoux, secrétaire de l'Union d'études de Lyon.

Des personnalités catholiques des pays alliés ont également promis leur concours, notamment M. Philippo Meda, ancien ministre des Finances d'Italie, et M. Brifant, député à la Chambre des représentants de Belgique. S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, présidera le salut d'ouverture du lundi et la conférence publique du mercredi.

Pour s'assurer inscription et logement, écrire dès maintenant au secrétariat général, Chronique sociale de France, Lyon, 16, rue du Plat.

« L'Action Populaire » de Reims. — En ce temps de travail social, intense et profond, il est bon de rappeler que l'*Action Populaire*, de Reims, ruinée par la guerre, a repris son œuvre interrompue.

Cette institution a réorganisé ses services et a pu constituer un stock de ses publications anciennes, enrichies déjà de nouvelles initiatives. Le catalogue détaillé vient d'en être édité ; il est envoyé à toute demande adressée au *Service de Propagande de l'A. P.*, 51, rue Saint-Didier, Paris.

On sait que l'A. P. de Reims a vu ses immeubles, sa bibliothèque, ses innombrables et précieux documents incendiés en 1914 : c'est pourquoi elle fait appel au concours de tous pour l'aider dans son œuvre d'action sociale, actuellement si urgente. Elle invite aussi les personnes désireuses de recevoir ses circulaires à lui communiquer leurs noms et adresses, tous les fichiers de Reims ayant été brûlés.

Mais, centre d'action et foyer de propagande, l'*Action Populaire de Reims* ne se contente pas de donner l'idée d'agir ; elle prépare, indique et fournit les moyens d'agir.

Et c'est pourquoi, créant un nouvel organe, elle a voulu en faire mieux qu'une simple revue s'ajoutant à tant d'autres, un véritable instrument de travail.

Les dossiers de l'*Action Populaire*, organe bi-mensuel d'action sociale et religieuse, continuent fidèlement les traditions constructives et pratiques des revues d'avant-guerre, dont ils prennent la place : la *Revue de l'Action Populaire*, le *Courrier des Cercles d'Etudes*, la *Vie Syndicale*, le *Mouvement Social*. Ils ne sont pas une revue documentaire, mais une publication immédiatement orientée à l'action.

Leur originalité consiste en ceci que tous leurs articles, communications, chroniques, documents, plans, tracts, etc... sont livrés sur feuilles séparées, ce qui permet à l'abonné de disposer

méthodiquement tous ces matériaux dans un Dossier-classeur, et, si besoin est, de recevoir, de tel d'entre eux, le nombre d'exemplaires qu'il désire.

Leur programme embrasse vraiment tout le domaine de l'activité sociale : Initiations sociales ; la Famille ; la Commune et la Paroisse ; l'Etat ; les Richesses ; la Question sociale ; l'Organisation professionnelle ; la Coopération ; la Prévoyance ; l'Assistance et la Charité.

Quelques titres, relevés dans les premiers numéros, montrent leur caractère immédiatement pratique : *Un programme réaliste de cercles d'études.* — *Les Offices centraux au service des œuvres.* — *Le bon emploi de la petite épargne.* — *Comment s'y prendre pour... fonder et administrer une coopérative... fonder et diriger un syndicat ?* — *Un remède à l'exode rural : Petits élevages et petites cultures... Petits métiers et petites industries.* — *Tracts : La France veut vivre !* — *La Mode !* — *Le Denier du clergé...*

On pressent quelle aide peut apporter à l'homme d'action une documentation de ce genre, étendue à tout l'ordre de l'activité sociale. — C'est vraiment le bon outil, toujours à portée de main, et, au travail, bien en main, plus maniable qu'une revue, plus à jour qu'un livre, aussi complet qu'une Encyclopédie.

La collection des *Dossiers de l'Action Populaire*, c'est un « Secrétariat social à domicile ».

S'adresser à l'Action Populaire, 51, rue Saint-Didier, Paris.
(Libre Parole.)

BIBLIOGRAPHIE

LA POÉSIE DE SULLY-PRUDHOMME, par M. l'abbé Henri MORICE. (En vente : 10 fr., chez Téqui, éditeur, et à la Roche-Bernard (Morbihan), chez l'auteur.)

Prêtre du diocèse de Vannes, M. l'abbé Henri Morice était professeur de Rhétorique, comme l'on disait encore, au petit séminaire de Sainte Anne d'Auray, lorsqu'en 1906, il perdit presque entièrement la vision. Il peut à peine lire le grand titre d'un journal. Obligé de renoncer au professorat, M. l'abbé Morice employa son temps et son zèle à la prédication et à la composition d'ouvrages sur l'éducation morale de la jeunesse. Il fit plus : il conçut le projet de deux thèses sur Sully-Prudhomme. On devine combien de difficultés il dut surmonter pour le mettre à exécution. Incapable de rien lire par lui-même, obligé de s'en remettre aux yeux de jeunes enfants à qui il enseignait le latin, ou tout dernièrement d'un mutilé de la guerre, isolé dans sa petite ville natale, La Roche Bernard, il a pu mener à bien cette entreprise hardie ; et aujourd'hui, il présente le fruit de son énergique volonté : *La Poésie de Sully-Prudhomme ; L'Esthétique de Sully-Prudhomme.*

Le jury est composé de MM. les professeurs Allais, Philippot, Lote, Baux, Bourdon, Guyot, sous la présidence de M. Dottin, doyen de la Faculté.

Avant d'engager une discussion toujours courtoise et de nature à

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Juillet. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires du suivant et de SS. Nabor et Félix, Martyrs.

Lundi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 13. — S. Thurien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Henri, Empereur. Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — 8^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouguin	du 7 au 11 Juillet.
Querrien	du 12 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHE

I. Le Pape et les conflits sociaux. — Après sa lettre à l'Evêque de Bergame, S. S. Benoît XV en a adressé une de même nature au cardinal La Fontaine et aux Evêques de Vénétie. Voici la traduction des phrases essentielles de cet important document :

Pour obvier aux maux inhérents à ces difficiles problèmes, l'Eglise seule a des remèdes sûrs et efficaces, conformes aux lois éternelles de cette justice que le monde réclame aujourd'hui à grands cris. Et ces lois de justice, il faut absolument les observer, mais en se tenant en dedans de leurs limites pour leur conserver leur caractère même de justice et leur force durable. Aussi, tandis que d'une part Nous disons aux riches : soyez généreux et tenez plutôt à l'équité qu'au droit strict, d'autre part Nous recommandons vivement aux prolétaires de ne pas mettre en péril leur foi chrétienne par des exigences qui dépasseraient la mesure. C'est en effet une tactique de nos adversaires de

pousser à demander trop, même à l'Eglise, afin d'exciter ensuite le peuple à la défection s'il n'obtient pas tout ce qu'il a désiré.

Il faut donc s'abstenir de tout excès ; et il y a toujours excès dans la violence et l'excitation à la haine des diverses classes sociales ; excès lorsqu'on perd de vue que, malgré l'égalité et la fraternité naturelles des hommes, il y a entre eux bien des inégalités naturelles aussi ; excès enfin quand on donne comme unique but à la vie humaine l'acquisition des biens terrestres.

Les pauvres et les besogneux savent bien quelle affection particulière Nous avons pour eux, parce qu'ils représentent plus parfaitement à Nos yeux N. S. Jésus-Christ. Mais Nous craignons que, parfois, en réclamant leur dû, ils n'en arrivent à oublier le devoir et à léser le droit des autres qui est pourtant sacré, autant que le leur, aux yeux de la religion. Les adversaires enseignent, il est vrai, à léser les droits d'autrui, et ils ont en cela pour alliés ceux qui mettent toute la béatitude de l'homme en ce monde ; mais le droit violé crie et criera toujours réparation.

Que les prolétaires restent donc dociles à la voix de l'Eglise, même si elle semble leur accorder moins que ses ennemis : elle ne leur fait pas, en effet, des promesses exagérées et fallacieuses, mais elle promet ce qui est juste et durable. Qu'ils se souviennent que l'Eglise, bien qu'elle soit la mère de tous, a une prédilection pour les pauvres, et que, s'il lui arrive de défendre les riches, ce n'est pas parce qu'ils sont riches, mais parce qu'ils sont injustement attaqués. Que les riches, de leur côté, respectent l'Eglise, qu'ils se fient à son amour maternel et à son impartiale justice.

Vous, Nos chers fils et Nos vénérables frères, employez-vous de votre mieux à ce que le peuple réalise ses justes prétentions par des moyens pacifiques : et comme à ce but concourent particulièrement les associations catholiques, souciez-vous de les développer et de les affermir partout chaque jour davantage. Que l'élite de votre peuple surtout y travaille, les jeunes y apportant leur force active, les anciens y consacrant leur prudence, leur sagesse et leur expérience. Pour le clergé, il ne faut pas qu'il se mêle aux agitations, encore moins aux séditions ; mais bien plutôt qu'il fasse tendre au mieux par ses exemples et ses conseils, et qu'il pacifie, quand il en est besoin, les esprits excités.

Ces associations, Nous les recommandons instamment à l'intérêt des ouvriers et des patrons ; Nous espérons qu'elles contribueront beaucoup, Dieu aidant, au bien commun, surtout si elles ne s'écartent jamais du respect de l'autorité ecclésiastique et des lois de la charité chrétienne...

II. L'examen du Rectorat aura lieu au Grand-Séminaire, le mercredi 29 Septembre.

Devront se présenter à cet examen :

1^o Tous les prêtres qui ont reçu charge d'âmes et qui n'ont pas encore subi leur examen de recteur ;

2^o Tous les prêtres ordonnés avant le 1^{er} Janvier 1903 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

L'examen commencera à 8 heures du matin.

III. Retraites Ecclésiastiques. — Il n'y a plus de places disponibles pour la première Retraite ecclésiastique.

IV. Denier du Culte (suite). — Lanvéoc, Saint-Thégonnec, Tréfléz, Bodilis, Saint-Martin de Morlaix, Ploudaniel, Saint-Marc, Le Relecq-Kerhuon, Saint-Mathieu de Morlaix, Landivisiau, Ouessant, Le Conquet, La Forêt-Fouesnant, Beuzec-Cap-Sizun, Arzano, Plomodiern, Plougouven, Beuzec-Conq, Plogonnec, Leuhan, Briec, Le Tréhou.

V. Chèques postaux. — Le Secrétariat de l'Evêché annonce à MM. les Curés et Recteurs qu'il est titulaire d'un compte courant postal. Il sera donc bon et économique d'employer les chèques postaux pour faire les versements qui ne sont pas effectués au Secrétariat à l'occasion d'un voyage.

Au lieu d'employer les bon de poste, mandat-poste, mandat-lettre ou mandat-carte, chargement ordinaire dont les taxes ont été augmentées, demander à la poste le mandat-carte rose, spécial pour le service des chèques postaux. *Moyennant une simple taxe postale de 0 fr. 15 par opération, on peut envoyer des fonds, quel que soit le montant du versement.*

Chaque bureau de poste délivre gratuitement des formules de mandats-cartes roses.

Sur cette formule inscrire le montant de la somme envoyée avec le numéro et l'adresse ci-dessous :

Monsieur l'abbé Y. Perrot,
secrétaire général de l'Evêché,
rue de Rosmadec, Quimper.

Compte-courant 3.480, Nantes.

NOTA. — Au verso du coupon qui nous est destiné prière de ne consigner que les indications d'ordre très général. Comme précédemment, la correspondance proprement dite, avec les indications particulières que nécessitent parfois les envois, sera expédiée à part et par lettre ordinaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 11 Juillet :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand-messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle : réunion de la Congrégation des Enfants de Marie, messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 3 heures, vêpres, bénédiction. A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeu di 15 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATIEU. — 7^e dimanche après la Pentecôte (11 Juillet) : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Fête de N.-D. du Mont-Carmel.

Page liturgique.

L'Eglise célèbre cette semaine la fête de N.-D. du Mont-Carmel. Disons-en un mot.

1^o Qu'est-ce que le mont Carmel ?

Une montagne de Syrie, dépendant du massif du Liban et très enrichie de précieux souvenirs. Par sa situation sur le bord de la Méditerranée, par sa végétation luxuriante et embaumée de mille senteurs elle est la plus belle montagne de Palestine. Isaïe évoque ses splendeurs pour dépeindre celles du Messie : « La gloire du Liban lui a été donnée, sa beauté égalera celle du Carmel et de Saron ».

Quand le prophète Elie dut s'enfuir pour échapper à la colère impie du roi Achab et de son épouse Jézabel, c'est au Carmel qu'il se retira. — C'est là qu'il confondit les prêtres idolâtres de Baal en leur prouvant, par l'appel du feu docile du ciel, la consécration divine de son sacrifice. — Là, qu'après trois ans de sécheresse, il eut une vision sur la mer qui lui inspira de prophétiser l'avènement de pluies abondantes.

C'est au Carmel que se réunirent les fils des prophètes pour étudier les Saintes Ecritures et célébrer le culte du vrai Dieu. Là encore, qu'à la veille de l'apparition du Messie, les Esséniens, les Saints de la Synagogue expirante se groupèrent et qu'enfin les disciples de saint Jean-Baptiste s'isolèrent pour se pénétrer des enseignements de leur Maître.

Après la Pentecôte, la montagne sainte s'illumina d'un nouveau feu de ferveur. Plusieurs disciples du Sauveur Jésus, qui avaient vu et aimé la Très Sainte Vierge, se fixèrent sur ces hauteurs sacrées, pour dédier à la Mère du Christ la première chapelle du monde érigée sous ce vocable. C'est là que, par des hymnes, des prières, de pieuses cérémonies, ils célébraient le culte de la Vierge Mère, fondant par là même l'ordre des Carmes qui a donné à l'Eglise ses Simon Stock, ses Jean de la Croix, ses Madeleine de Pazzi et sainte Thérèse.

2^o Pourquoi la dévotion du Scapulaire est-elle attachée à ce souvenir du Mont-Carmel ?

Au XIII^e siècle, le général de l'ordre des Carmes était Simon Stock, anglais de naissance et austère anachorète.

Péniblement impressionné par les épreuves que subissaient alors son monastère et ses religieux, il avait passé de longues nuits en prière, invoquant avec ardeur le secours de Marie.

Elle l'exauça. Le 16 Juillet 1251, elle lui apparut tenant en ses

main l'habit de l'ordre. « Reçois ce scapulaire comme le signe distinctif et la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et les enfants du Carmel ; celui qui en sera revêtu en mourant sera préservé des feux de l'enfer ». Des merveilles sans nombre prouvèrent la réalité de cette apparition.

Quelques années plus tard, la Mère des miséricordes apparut au Pape Jean XXII et promit de délivrer du Purgatoire, le samedi après leur mort, les enfants du Carmel et les chrétiens fidèles à porter pieusement le scapulaire conformément aux conditions que le Saint-Père publia le 3 Mars 1322, dans la bulle Sabbatine.

Portons donc cette livrée sainte avec confiance, mais aussi avec intelligence de ce qu'elle demande de vertus et assure de protection.

Avis de services. — Des services anniversaires pour M. Magneur seront chantés à PLOUZANÉ, le lundi 12 Juillet, à 10 heures, et à LANVÉOC, le lundi 19 Juillet, à 10 heures.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu le mardi 20 Juillet. Elle comprendra 10 prêtres, 5 diacres, 23 sous-diacres et de nombreux minorés et tonsurés.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les âmes pieuses, de prier, conformément au désir de la Sainte Eglise, pour ceux que Dieu appelle à être ses ministres.

L'Ordination se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures.

Pèlerinage à Rumengol. — Nous renouvelons au clergé paroissial l'invitation d'envoyer leur Jeunesse Catholique et les Unions paroissiales au Pèlerinage, présidé par Monseigneur, le dimanche 18 Juillet. Après les vêpres, allocution de Mgr l'Evêque.

QUIMPER. — Retraite bretonne de femmes, du 13 au 19 Jun. — 28 retraitantes ; 12 paroisses : Plouhinec, 6 ; Quimper, 4 ; Goulien, 3 ; Tréboul, 3 ; Ile de Sein, 3 ; Mahalon, 2 ; Douarnenez, 2 ; Ergué-Armel, 1 ; Plogonnec, 1 ; Ploaré, 1 ; Plogoff, 1 ; Pleuven, 1.

LESNEVEN. — Une retraite française pour dames et jeunes filles sera donnée à la Maison de Retraite de Lesneven, du lundi soir 26 Juillet au samedi matin 31 Juillet. On est prié d'apporter du sucre ; et MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer en chaire cette retraite.

PONT-CROIX. — La distribution des Prix au Petit Séminaire est fixée au lundi 12 Juillet, à 9 h. 1/2 du matin, et sera présidée par Monseigneur.

Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

La Journée de Consécration agricole au Sacré Cœur. — Selon la décision de Mgr l'Evêque, la *Consigne Sacrée* à remplir par le diocèse au nom de toute la France agricole échoit le dimanche 25 Juillet. C'est donc ce jour-là que toutes nos paroisses rurales vont convoquer tous les fidèles et surtout les chefs de famille, les hommes du Sacré Cœur, les membres de nos Syndicats et de nos Mutuelles agricoles aux pieds du Sacré Cœur.

Que les communions soient nombreuses et que l'Acte de Consécration soit solennellement renouvelé partout, au nom de la France agricole.

Voici la formule approuvée dans le diocèse, et dont on peut se procurer des exemplaires en breton, à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper.

CONSÉCRATION DE LA FRANCE AGRICOLE au Sacré Cœur de Jésus.

Cœur Sacré de Jésus notre Dieu et notre Rédempteur, — source de tous les biens, — et sans cesse blessé dans votre amour par l'ingratitude des hommes, — nous vous adorons, au nom de nos familles et au nôtre, — nous vous implorons, au nom de notre Patrie, douloureusement éprouvée par la guerre.

Pour vous témoigner notre reconnaissance des bénédictions répandues sur nos travaux, — pour réparer les offenses faites, dans nos campagnes, à votre amour, — par le travail du dimanche et les manquements à la messe, — par les paroles blasphématoires ou licencieuses, — par les désordres de l'ivresse, — la transgression des saintes lois du mariage, — les écoles sans Dieu, — et d'autres péchés encore, — nous tous, — agriculteurs, fermiers et ouvriers de la France agricole, ainsi que nos femmes et nos enfants, — nous vous offrons comme autant d'expiations nos œuvres, — nos travaux, — nos souffrances de chaque jour.

Nous promettons de nous aider mutuellement à imiter vos vertus ; — nous nous engageons à vous faire honorer par ceux qui dépendent de nous ; — nous demandons à votre miséricorde — d'agréer les vœux que vous ont présentés nos délégués à la Basilique de Montmartre, — de rendre à leurs foyers et aux champs nos soldats victorieux.

Cœur de Marie, — par le glaive qui vous a transpercée, — faites que nous servions de telle sorte le Cœur de Jésus, — que nous ayons part les uns et les autres aux magnifiques bénédictions qu'il a promises ;

Faites qu'après la plus sanglante des épreuves, — la France, — par l'amour de ce Sacré Cœur, — obtienne de reprendre dans le monde — sa glorieuse place de nation catholique — et que nous — nous fassions revivre dans nos campagnes les traditions religieuses de nos pères.

O Cœur Sacré de Jésus, — nous vous en supplions, par le Cœur Immaculé de Marie, — ayez pitié de nous. — Daignez vous-même animer notre vie, — nous diriger et nous conduire dans la paix et dans la joie. Ainsi soit-il.

PLAUDALMÉZEAU. — Le Pardon de la chapelle Saint-Eloi, connu de longue date par tous les éleveurs de la région, a été célébré, cette année, avec un éclat tout particulier.

Les nombreux cavaliers, au retour de la guerre, avaient désiré s'organiser en pelotons de cavalerie pour se rendre en pèlerinage à la chapelle et, par un beau concours hippique, rendre hommage au saint Protecteur des chevaux.

M. le Curé s'était rendu à leur désir ; il avait soumis le projet à Monseigneur l'Evêque, qui voulut bien le bénir, avait fait appel au dévouement des prêtres du canton et prié le directeur des Œuvres diocésaines, M. le chanoine A. Le Roy, de venir présider la fête.

Toute la matinée du 24 Juin, les chevaux avaient été conduits séparément à la chapelle ; mais le mouvement d'ensemble, la vraie fête, ne devait se faire que dans l'après-midi.

Le rendez-vous avait été fixé à 4 heures. En l'espace d'un quart d'heure, 260 chevaux, montés par des cavaliers de tout âge et de tout rang, venus de tous les coins du canton et des cantons limitrophes, se sont rassemblés sur quatre rangs sur la grande place du bourg, où trois commissaires à pied, munis du brassard de Saint-Eloi, faisaient le service d'ordre. Sept sections distinctes ont été formées immédiatement par rang de trois. Et, à l'arrivée de la procession, la colonne s'est mise en marche prenant la tête du cortège.

Chaque section était séparée par un espace de cinq mètres. A la tête de chaque section se trouvait un chef de section, muni du brassard de Saint-Eloi et portant un fanion : le chef de la première section portait le fanion de Saint-Eloi ; sur les fanions des autres sections étaient peintes les armes des anciennes maisons de la paroisse : *Eb sikour* (Pratmeur), *Da vad e zai* (Du Chastel), *Ma kar Doue* (Kerlec'h), etc. Un agent de liaison circulait le long de la colonne pour transmettre les ordres.

C'était un beau spectacle que celui de tous ces chevaux, dont les uns étaient de très grande valeur, marchant dans un ordre admirable, durant les 1.800 mètres qui séparent la chapelle du bourg, pendant que se font entendre tantôt les sons joyeux de la fanfare, tantôt le chant de nos beaux cantiques bretons, au milieu d'une grande foule de curieux défilant des deux côtés du chemin.

Après les vêpres, chantées en la chapelle de Kerlanou, les chevaux ont défilé en colonne par un pour le « Lan Sant-Alar » et ont fait le tour de la chapelle. Des commissaires retenaient la foule des pèlerins et maintenaient le chemin de ronde libre pour le défilé.

De retour sur la grande place du bourg, les chevaux ont été disposés en bataille par section, face à la tribune, chaque chef de section en tête de sa section et à trois mètres en avant d'elle. Au moment où le clergé est monté à la tribune, toute la formation, par un mouvement d'ensemble, s'est portée en avant et est venue s'arrêter à cinq mètres de l'estrade.

M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu, le prédicateur de la fête, adressa en ce moment la parole aux cavaliers et éleveurs : « Vous faites bénir vos maisons, vous faites bénir vos bateaux de pêche,

leur dit-il, et vous savez pourquoi. Je comprends que vous teniez aussi à ce que Dieu bénisse vos chevaux. Ne sont-ils pas une source de richesses pour vos familles et pour le pays ! Quelles préoccupations pour vous, lorsqu'un accident ou une maladie leur survient, quel malheur, lorsque vous les perdez ! D'autre part, le cheval est le meilleur ami de l'homme, c'est le compagnon de ses travaux, il est, pourrait-on dire, associé à toutes les joies de famille comme à tous les deuils. Dans la dernière guerre, n'a-t-il pas partagé les dangers que vous avez courus, et quelques-uns de vous lui doivent peut-être la vie ! Autant de raisons de l'aimer, de le cultiver ! Vous avez établi une mutualité chevaline, qui est très florissante, et vous avez eu raison. Vous faites bien aussi de mettre vos chevaux sous la protection de saint Eloi, ce grand Saint que vos pères invoquaient pour eux, à cause des nombreux prodiges qu'il a faits en leur faveur. Louez Dieu dans toutes ses œuvres, remerciez-le de ses bienfaits en les faisant servir à sa plus grande gloire. »

Ce furent les idées développées par l'orateur, dont la parole puissante remplissait toute la place et fut écoutée dans le plus religieux silence.

Le président de la fête bénit alors tous les chevaux, en se servant de la formule liturgique de l'Eglise. —

La cérémonie était terminée. La procession se rendit à l'église au chant du *Te Deum*, pendant que la dislocation des sections se faisait dans le plus grand ordre.

Dans la soirée, tous s'entretenaient encore de la fête, et rendaient hommage à l'habileté de ceux qui l'avaient organisée. Un petit groupe de touristes parisiens, au nombre desquels se trouvait le fils d'une des plus hautes sommités politiques du gouvernement français, ne pouvaient cacher leur étonnement et exprimaient la joie qu'ils avaient ressentie. La foule demandait que la fête ait un anniversaire et fût reprise l'an prochain.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les évêques des Missions étrangères et l'Œuvre de la Sainte-Enfance. — On nous communique, et nous publions bien volontiers la lettre suivante adressée à Mgr le Directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance :

« Rome, 11 Juin 1920.

» Monseigneur,
» Messieurs et vénérés bienfaiteurs,

» La Société des Missions étrangères de Paris, représentée par les soussignés, délégués de ses supérieurs majeurs, vient de tenir à Rome, pendant plusieurs semaines, une assemblée qui se clôt aujourd'hui même et qui a à cœur de conclure sa 42^e et dernière séance par une acclamation de gratitude aux bienfaiteurs de l'apostolat catholique, et entre tous au président, aux conseillers et à tous les membres de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

» Grâce à la Sainte-Enfance, chaque jour, à toute heure, dans tous les coins du monde et même des terres les plus stériles et du sein des populations les plus rebelles à la grâce, des essaims d'âmes, marquées du sceau de la Rédemption, s'envoient au ciel et y préparent à leurs congénères une place dans les rangs des élus.

» Grâce à la Sainte-Enfance, des enfants nés païens, arrachés à la mort et à la misère par milliers et dizaines de milliers, sont initiés à notre foi, élevés dans la crainte de Dieu et formés à la vie chrétienne.

» Grâce à la Sainte-Enfance, chaque année d'innombrables foyers chrétiens sont fondés là où naguère était inconnu le nom même de Dieu, et les familles catholiques se groupent toujours plus nombreuses pour servir de noyau à de futures églises.

» Mais les titres que vous donnaient de telles Œuvres à notre reconnaissance, vous les avez, Monseigneur et Messieurs, décuplés depuis cinq ans en conservant à l'Eglise des missions, le merveilleux point d'appui qu'est pour elle l'Œuvre de la Sainte-Enfance, alors que la violence des conflits internationaux semblait devoir l'ensevelir sous les ruines.

» Grâce à vos prodiges d'abnégation, d'activité généreuse et de sainte prudence, la Sainte-Enfance, loin de succomber, se trouve, à l'issue de l'effroyable crise, en mesure d'offrir aux détresses multipliées de l'apostolat catholique un secours accru au delà de toute espérance.

» Nous applaudissons et nous admirons. Nous voyons dans cette espèce de miracle le gage du rôle toujours plus grand que la Providence réserve à la Sainte-Enfance dans l'évangélisation du monde. Nous appelons sur son Œuvre et sur les dévouements qu'elle suscite sur tous les points de la terre la bénédiction qui soutient l'effort, centuple les fruits, rend l'épreuve légère et couronne le mérite.

» Dans les sentiments d'un profond respect et de la plus religieuse reconnaissance, nous sommes, Monseigneur et Messieurs, vos serviteurs en N. S. J.-C.

» Ont signé :

» NN. SS. DE GUÉBRIANT, *vicaire apostolique de Kouang-tong* ; — CHAPUIS, *évêque de Kumbakonam* ; — RAMOND, *vicaire apostolique, Haut-Tonkin* ; — DEMANGE, *vicaire apostolique, Taikou (Corée)* ; — REY, *archevêque de Tokio* ; — CARDOT, *vicaire apostolique, Birmanie (Mérind.)* ; — GRANGEON, *vicaire apostolique, Cochinchine (Orient)* ; — GOROSTARZU, *vicaire apostolique, Yunnan* ; — R. P. DELMAS, *supérieur du Séminaire des Missions étrangères de Paris.* »

Une visite apostolique en Chine. — Les numéros de Janvier, Février et Mars du *Bulletin catholique de Pékin* contiennent l'intéressant récit de la visite faite par Mgr de Guébriant, délégué du Saint-Siège, dans les diverses provinces chinoises. Nous en extrayons les passages suivants.

La première partie du voyage de Mgr de Guébriant, comprenant les provinces de l'Est, fut relativement facile. Trois grandes lignes de chemin de fer, le Changhaï-Nankin-Pékin, le Hankéou-Pékin et la ligne transversale dite Longhai, qui réunit les deux premières, permettaient aux évêques et aux délégués des diverses missions un facile accès aux grandes villes où se tenaient les conférences. Mgr de Guébriant a pu ainsi les réunir à Pékin, où onze évêques et treize délégués ont pris part à la conférence, à Tsinanfou et Yenchéou, au Chantong. Puis, de ces trois centres, il a poussé des pointes dans l'intérieur du pays (Novembre et début de Décembre 1919). La visite du Honan, traversé par le chemin de fer du Longhai, fut également facile jusqu'à Koan-Yintang, terminus actuel de la ligne. Mais à partir de ce point, auquel Mgr le visiteur était parvenu le 6 Décembre, seuls les moyens chinois de locomotion purent être employés. Six jours de char chinois à travers le Chensi, trois jours de conférence à la résidence épiscopale de Tong-yuen-fou, deux nouvelles étapes de char pour gagner Sin-gan-fou, la capitale de la province. De là, le voyage se continue en chaise à porteurs. Douze longues journées, à traverser la haute chaîne de montagnes qui sépare le bassin du Wei-ho de celui du Han-ho. Souvent les voyageurs doivent descendre, pour soulager leurs porteurs, et faire à pied, par des sentiers de montagne, une partie de l'étape. On couche aux auberges, et le délégué du Saint-Père et son compagnon se contentent des mets chinois pris à la hâte dans les restaurants rudimentaires qui bordent la grande route. « Il est édifiant de voir l'évêque, perdu dans la foule, prendre aussi simplement son bol de farine ou de riz. » Pendant ces dix jours, une seule chrétienté s'est offerte sur le chemin. La nuit même de Noël, raconte le narrateur, « nous n'eûmes pas la consolation de célébrer ; nous étions dans une pauvre cabane païenne, nous chauffant autour des bûches allumées, et pensant au malheur de ces contrées qui ignorent jusqu'aujourd'hui la venue du Sauveur ». Après quatre jours passés à la mission de Han-tchoung (Chensi), les voyageurs repartent, le 1^{er} Janvier 1920, pour une nouvelle série de quatorze rudes étapes, qui les conduisent à Tchengtou, au Se-tchoan ; là, cinq jours de conférences avec cinq vicaires apostoliques et de nombreux missionnaires. Puis, par Kiating et Sui-fou, on gagne le grand fleuve Yang-tse-kiang, qu'on descend en petite barque chinoise pendant quatre jours, jusqu'à Tchong-king. Monseigneur passa deux jours et demi à ce chef-lien du vicariat du Se-tchouan oriental. Là hiverne une canonnière française, le *Doudart-de-Lagrée*, qui veille sur les missions du haut fleuve. L'aimable intervention de la légation de France à Pékin l'a fait mettre à la disposition du délégué qui, au départ comme à l'arrivée à bord, est salué de neuf coups de canon, pendant que l'équipage présente les armes. Trois jours durant, les voyageurs sont les hôtes de nos marins, dont l'aimable hospitalité s'efforce de leur faire oublier les fatigues précédentes. Le 7, la canonnière parvient aux rapides du fleuve, infranchissables pour elle à cette époque de l'année ; ce sont, de

nouveau, trois jours en petite barque chinoise, pendant lesquels les voyageurs doivent se contenter « de partager le riz des rameurs ». Le 11 Février, ils sont à Ichang, terminus des vapeurs japonais. Ils en repartent le 12 à minuit, et arrivent le 14 à Hankéou.

Là se tient la plus nombreuse réunion à laquelle la visite ait donné lieu. Neuf vicaires apostoliques présents et deux représentés ; trente-deux délégués des divers vicariats.

Après cinq jours de conférences, le délégué apostolique s'est embarqué sur un vapeur du Yang-tse, qui l'a conduit à Changhaï, où il s'est livré, pendant six jours encore, au même rude et fécond labeur, au milieu des délégués des vicariats du Sud-Est. Il a ensuite gagné Hongkong, où devaient se tenir les conférences des représentants des missions du Sud-Ouest, puis est parti pour l'Europe par la malle française l'*Amazona*.

Pendant ses divers séjours dans les grandes villes où se tenaient les conférences, Mgr de Guébriant a consacré tous ses loisirs à la réception des prêtres européens ou indigènes, des notables chrétiens ; tous ceux qui le désiraient ont eu près de lui libre accès, et c'est un véritable trésor de mémoires et de notes que le délégué de Benoît XV emporte à Rome. Par la récente Encyclique du Saint-Père, sur les missions, nos lecteurs ont appris combien de graves questions sont en ce moment à l'étude : augmentation du nombre des vicariats apostoliques, recrutement des missionnaires européens, développement et formation complète du clergé indigène, accès de celui-ci à toutes les dignités ecclésiastiques, rapports avec les gouvernements indigènes et les puissances européennes protectrices, création ou extension, dans nos vieilles nations catholiques, d'œuvres de toute sorte destinées à assurer aux missionnaires les ressources nécessaires. Ces questions sont particulièrement brûlantes en Chine à l'heure actuelle.

Depuis la chute de la dynastie mandchoue, et la proclamation de la République, bon nombre des obstacles qui s'opposaient à l'apostolat ont disparu. L'accueil vraiment cordial, et très respectueux, qu'au cours de son voyage Mgr de Guébriant a reçu partout des représentants du gouvernement, en a fourni une preuve nouvelle. Puisse cette enquête du délégué du Saint-Siège, poursuivie au prix de si dures fatigues, être pour l'Eglise de Chine le point de départ d'un nouveau et consolant développement.

Jeanne d'Arc à New-York, à Québec et à Constantinople. — A l'Université Fordham, le triomphe de Jeanne d'Arc, fête de foi et de patriotisme, fut magnifiquement célébré dans l'après-midi du 16 Mai. Toute la vie de la nouvelle sainte fut reconstituée en huit épisodes comportant une série de tableaux pour lesquels 10.000 enfants des écoles paroissiales de New-York donnèrent leur concours. Les 50.000 assistants, parmi lesquels l'archevêque, Mgr Hayes, et M. Jusserand, ambassadeur de France, virent d'abord la petite bergère de Domrémy, représentée par miss Virginia Madi-

gan, puis le chef militaire et la martyre, dont le personnage fut tenu par Mrs Shannon Dale. (Libre Parole.)

— Québec a célébré la canonisation de Jeanne d'Arc par une émouvante cérémonie religieuse qui a eu lieu à l'église Saint-François d'Assise, au milieu d'une grande affluence de fidèles. Le panégyrique de la sainte a été prononcé par M. l'abbé Levé, du diocèse d'Amiens, qui a prêché cette année le Carême de Notre-Dame de Montréal.

— Le lundi 17 Mai, une messe pontificale a été célébrée à la Cathédrale du Saint-Esprit, à Constantinople, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Mgr Dolci, délégué apostolique du Saint-Siège, entouré de quinze prélats, a officié. Assistaient à cette solennité : M. Defrance, haut-commissaire de la République française ; le général Neyran de Bourgon, remplaçant le général Franchet d'Espérey ; l'amiral de Bon, commandant en chef des forces navales en Orient, avec toutes les autorités civiles et militaires en uniforme de gala. De nombreux élèves des différentes congrégations chrétiennes étaient également présents ainsi que des détachements des armées de terre et de mer avec leur musique.

Cette cérémonie a été un hommage suprême rendu par les autorités françaises de Constantinople à notre grande héroïne. L'armée française d'Orient a pris une large part à ces fêtes.

BIBLIOGRAPHIE

FRÈRES D'ARMES, Revue du Jeune Catholique. — Un an, 8 fr. 14, rue d'Assas, Paris.

Sommaire du 1^{er} Juillet 1920. — Consigne : Fais une retraite fermée, A. Décout ; Notre vie catholique, P. L. ; La semaine sociale de Caen, Eugène Duthoit ; Formation et vie chrétienne : Le Saint Sacrifice de la Messe ; Entre nous : Les disciplines de l'action ; Le vice de mon ami Jacques, François Hébrard ; Apologétique au jour le jour : Ennemis de la vie, G. Rigault ; Champs d'action : Dans la cité ; Sois un champion de justice, P. Lieutier ; L'apostolat par la chanson, André Chenal ; Pour rebâtir la cité : Notes civiles, Maurice Eblé ; L'Eglise et la paix ; La diplomatie et la paix ; Le danger de l'or ; Droits et devoirs de la famille.

A LA MONTRE DE GENÈVE **E. SAUVAGE** Maison de Confiance.
Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.
Garnitures de cheminée, etc.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M^{rs} les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Juillet. — 8^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Camille de Lellis.

Lundi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — S. Thénésien, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — S^{te} Marie-Madeleine. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — Vigile de S. Jacques, Apôtre. Office de la fête. Violet.

Dimanche, 25. — 9^e dimanche après la Pentecôte. Office de S. Jacques, Apôtre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréméoc. du 18 au 20 Juillet.

Saint-Ségal. du 21 au 23 —

Plouédern du 24 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Mariages des veuves de militaires disparus. — MM. les Curés et Recteurs sont, d'une manière générale, autorisés à procéder à ces mariages. Ils doivent toutefois exiger, avant de publier les bans, la production du jugement déclaratif de décès.

S'il se présente dans certains cas quelque difficulté particulière, on devra recourir à l'Evêché.

II. Conférences. — Plusieurs Curés Nous ont demandé ce qu'il convient de faire dans le cas où les conférenciers astreints à fournir un devoir complet sont trop peu nombreux pour traiter les sujets des quatre conférences de l'année.

La règle, dans ce cas, est de tenir, quand même, toutes les conférences, en se contentant, pour les sujets qui n'ont pas été l'objet d'un devoir complet, d'établir la discussion après

lecture de deux ou trois des résumés présentés. Mention de ce mode de discussion sera faite dans le procès-verbal.

III. Retraites ecclésiastiques. — Peuvent se considérer comme inscrits à la première retraite, les confrères qui, ayant adressé leur demande d'admission pour cette retraite, n'ont pas reçu d'avis contraire.

Il reste, à la date du 13 Juillet, une quarantaine de places disponibles pour la seconde retraite ecclésiastique.

N. B. — Les retraitsants sont priés d'apporter leur habit de chœur.

En raison de la crise actuelle, le prix de la pension est porté à 40 fr.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Henvic, en remplacement de M. Ollivier, démissionnaire, M. Corre, vicaire à Guipavas ;

Vicaire à Guipavas, M. Pensec, vicaire à Clohars-Carnoët ;

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Le Guen, vicaire à Guimiliau ;

Vicaire à Guimiliau, M. Guyader, vicaire à Trégunc ;

Vicaire à Trégunc, M. Bellec, maître d'étude à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 18 Juillet* : Messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mardi 20 : Vers 7 heures, Ordination.

Jeudi 22 : A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *8^e Dimanche après la Pentecôte (18 Juillet)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

SAINT-ANNE D'AURAY. — Fêtes solennelles de Sainte Anne, 25 et 26 Juillet 1920, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de plusieurs évêques.

Dimanche 25 Juillet : Matin, pèlerinages de Locmiquélic et de Belz. — 16 h. 30, vêpres pontificales, sermon par M. le chanoine Le Garrec ; après les vêpres, procession de la statue et des reliques de sainte Anne ; 21 h. 30, procession aux flambeaux à la Scala et au cloître.

La basilique restera ouverte toute la nuit. A l'intérieur de la

basilique et au cloître auront lieu les exercices du Rosaire et du Chemin de la Croix.

Lundi 26 Juillet : messes basses à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures ; 9 h. 15, procession ; 9 h. 30, messe pontificale à la Scala Sancta, sermon par M. l'abbé Frinault, missionnaire diocésain ; 11 h., messe basse dans la basilique. — 13 h. 30, vêpres solennelles, allocution de Mgr l'Evêque de Vannes, bénédiction du T. Saint-Sacrement et clôture du pèlerinage.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Examen d'entrée au Cours de Landerneau.** — Nous n'avons pas pour attirer à l'Enseignement libre, l'appât de gros traitements. A deux reprises déjà, Monseigneur a augmenté la petite somme que recevaient chaque année les maîtres de nos écoles, et Sa Grandeur songe encore à l'amélioration des traitements. Malgré tous ces efforts nous ne pourrions jamais offrir dans notre Enseignement des salaires approchant de ceux de l'Enseignement public. Nous sommes donc obligés de faire appel au dévouement. Qui, mieux que les vénérables prêtres des paroisses, peut connaître les âmes capables de sacrifier, au moins quelques années, à une cause noble entre toutes ? Aussi est-ce à vous, Messieurs les Curés, Recteurs et Vicaires, que j'adresse un pressant appel pour vous prier de chercher des candidats pour Le Folgoat, des candidates pour le Cours de Saint-Julien de Landerneau. Au Folgoat les enfants sont reçus toute l'année ; l'examen d'entrée à Saint-Julien a lieu, cette année, le 2 Août, à 8 heures à l'école Saint-Julien, à 8 heures 1/2 à l'école Sainte-Anne de Quimper. Ayez la bonté d'en donner connaissance autour de vous, et en particulier à votre école libre. Un mot de vous aux grands et aux grandes de l'école pourrait faire connaître l'œuvre, et décider quelqu'un à venir à nous. Quand vous aurez besoin de maîtres et de maîtresses pour vos écoles, les Inspecteurs seront portés à servir d'abord ceux qui leur auront fourni le plus de sujets.

Les noms doivent être envoyés au plus tôt ou à moi ou à Mlle Paintoux, Ecole Saint-Julien, Landerneau. La grandeur de la fonction d'institutrice et son importance vous indiquent quelles sont les qualités désirables chez les sujets présentés.

— **Retraite.** — Permettez-moi d'avoir encore recours à votre extrême obligeance, et de vous demander deux autres services : le premier, d'annoncer aux Institutrices libres que leur retraite annuelle se donnera à la Retraite de Quimper, du 2 Août au 6 Août ; à la Retraite de Lesneven, du 6 Août au 10 Août ; le second, d'unir vos efforts aux miens pour décider ces demoiselles à suivre l'une de ces deux retraites, en leur rappelant du reste, s'il est nécessaire, que les règlements diocésains les y obligent. Quelques-unes, pour s'excuser et s'exonérer, allèguent qu'elles suivent dans l'année une retraite paroissiale d'Enfants de Marie. Connaissant la différence qu'il y a entre une retraite fermée, spéciale aux institutrices, et ce qu'on appelle une retraite d'Enfants de Marie, vous n'aurez

pas de peine à leur faire comprendre où est le devoir. Je vous en remercie d'avance bien sincèrement.

O. SALOMON, *Insp. dioc.*

BRASPARTS. — Pèlerinage à Notre-Dame des Portes. — Samedi 26 Juin, les élèves des écoles chrétiennes de Brasparts ont passé une délicieuse journée au sanctuaire vénéré de Notre-Dame des Portes. Est-il, après le travail, un délassément plus doux que celui de l'enfant aux pieds de sa mère ? Le sourire maternel relève les courages abattus, dissipe toutes les craintes, fortifie pour le labeur à venir. Ainsi l'ont compris ces chers enfants qui, après avoir besogné toute l'année, n'ont ambitionné d'autre récompense que celle de chanter les gloires de Marie en lui présentant l'hommage de leur piété filiale.

Ce fut au son joyeux des cloches que, à 7 heures, la procession quitta l'église pour se rendre à la gare où un train spécial l'attendait. A Lannédern, premier arrêt : les enfants de l'école libre se joignirent à nous. Puis, tout le long du parcours, ce ne furent que prières, chants, entremêlés de gais propos.

« *Itton Varia ar Porzou,* »

clamaient deux cents voix en descendant les rues sinueuses de l'antique cité mariale. A ce cri pourtant si connu, le vieux Castelnévez a tressailli. Et soudain voici que retentit le carillon des grandes solennités. Le clergé, en habit de chœur, nous introduit dans la chapelle, et M. le Curé, faisant trêve à ses multiples occupations, va présider tous les exercices du pèlerinage. Sa parole enflammée pour le culte de la Sainte Vierge ancrera dans nos âmes une tendre dévotion envers cette Mère, si bonne « que toutes les bontés ensemble n'approchent pas de la sienne ». Entraînés par son élan, nous redirons à Marie tout notre amour, lui demandant de répondre aux supplications de ses fils à genoux. Notre prière, unie à celle de l'auguste Victime offerte sur l'autel, fera descendre sur nous et sur nos chers absents, les bénédictions célestes.

Pendant le saint Sacrifice, de pieux cantiques alternent avec les Ave du chapelet. La note dominante n'en est peut-être pas « pianissimo », mais avec quel cœur ils sont enlevés ! Qui donc a dit que « crier n'est pas chanter » ? Il n'a jamais, celui-là, assisté à une manifestation de la piété populaire. Je conviens que rien ne donne une plus juste idée des concerts angéliques que des voix harmonieuses se mariant agréablement, mais il est bien des genres de beauté, et si un chant suavement nuancé nous porte vers Dieu, le cri d'une foule en prières touche son Cœur et l'incline vers nous.

De dix heures à trois heures, dîner sur l'herbe et promenade au bord de l'Aulne ou dans les gracieux vallons d'alentour. Un groupe d'enfants s'intéressent au passage d'un bateau à l'une des écluses du canal. A trois heures, vêpres solennelles. Salut et allocution. Ensuite la procession se dirige vers l'église paroissiale comme pour marquer qu'on ne s'arrache qu'à regret de ces lieux bénis.

Au retour, moins d'entrain. La lassitude en est peut-être cause. On a tant marché, tant prié, tant chanté, et pourquoi ne pas le dire, tant ri. Nous trouvons cependant assez de force et de voix pour un *Magnificat* d'action de grâces sous les regards du divin Maître, source de tout bonheur.

BOLAZEC. — La Mission. — Une mission vient de se donner à Bolazec, du 13 au 27 Juin, qui laissera long souvenir dans cette paroisse.

Parmi nos populations chrétiennes, une mission est l'événement rare, mais connu, désiré, et les fruits antérieurement constatés permettent d'escompter des résultats au sens le plus encourageant pour l'avenir. Ici, la chose était toute nouvelle. On pouvait peut-être tabler sur l'attrait de la nouveauté, mais n'y avait-il pas à craindre aussi que le principe « *ignoti nulla cupido* » ne trouvât, le diable aidant, de nombreux adeptes ? Il fallait livrer assaut à la torpeur spirituelle de ces primitifs ataviquement hostiles aux innovations et peu accessibles à l'enthousiasme. Ce soin fut confié à trois Pères capucins, Bretons de race et d'origine, dont l'habit austère fit impression dès leur arrivée : les pères Hénaff (de Plogonnec), Maurice (de Goudelin) et Monat (de Pont-Croix). Leur apostolat avait été des plus féconds en ces derniers mois, dans diverses paroisses du diocèse voisin. Le premier contact avec les âmes finistériennes leur laissa espérer que l'effort ne demeurerait pas stérile. L'église avait, en effet, son assistance des grands jours, le dimanche de la fête du Sacré-Cœur, lorsque le Père Supérieur, ouvrant la mission à la grand'messe, dit aux paroissiens ce qu'il venait faire au milieu d'eux et ce qu'il leur demandait. Sa parole, claire, doctrinale autant que simple, gagna l'auditoire. Les réflexions échangées à la sortie permettaient d'envisager la situation comme déjà conquise. Les appréhensions se dissipaient. Pendant quinze jours, Bolazec allait prendre figure de paroisse modèle. Rien de saillant ne serait à noter qui ne se lise d'ordinaire dans les comptes rendus des missions, si la reconnaissance que nous devons aux Pères ne nous obligeait à souligner l'ingéniosité qu'ils apportent à attirer les âmes somnolentes, par ce qu'ils appellent les fêtes de la mission.

Le jeudi de la première semaine, une cérémonie aussi nouvelle qu'impressionnante vient réchauffer les âmes. A la parole du Père, des bonnes volontés inconnues, suscitées tout de go, révèlent leur talent ignoré. Trois autels sont dressés près des fonts baptismaux, du confessionnal et de la Table Sainte, et Jésus Hostie, escorté d'hommes portant des cierges, vient prendre possession de ces nouveaux reposoirs, cependant que, du haut de la chaire, le Père rappelle aux retraitants les engagements de leur baptême et la reconnaissance qu'ils doivent à Dieu pour le pardon si souvent obtenu et le don de l'Eucharistie.

Le lendemain, se clôturent les exercices de la première

semaine. Deux cents communions témoignèrent aux ouvriers que le grain qu'ils avaient semé n'était pas tombé sur le lit de rochers dont parle l'Écriture.

A des paupières demeurées sèches depuis fort longtemps perlaient des larmes que les anges durent recueillir lorsque le Maître vint reprendre possession de certaines âmes qui avaient oublié sa miséricorde.

Le temps restreint dont disposaient les missionnaires les obligea à intercaler, pendant ces quinze jours, la mission des enfants entre les exercices consacrés aux grandes personnes. Les journées du mardi, du dimanche et lundi leur furent donc réservées. Il faudrait pouvoir retracer les sentiments des parents, le dimanche après vêpres, lorsque les enfants, groupés aux pieds de la Sainte Vierge et lui offrant de leurs petits bras tendus la gerbe ou couronne de simples tressés par les mères, chantaient le cantique si bien approprié :

*Da Vari, meuleudi
Dre pevar c'horn ar vro,
Hor c'haloun zo d'Ezhi
Ha dalc'hmada vezo.*

La soirée du mardi appartient aux malades que les Pères vont voir à domicile. Le mercredi matin, s'ouvrent les exercices de la dernière série. L'emprise sur les âmes va crescendo, et pourrait-il en être autrement ? C'est un effet gradué qui dénote l'expérience consommée des Pères dans le labeur de l'apostolat. D'abord, le service solennel pour les quarante enfants de Bolazec tombés au cours du terrible lustre d'hécatombes et de pleurs. Leurs noms sont là, inscrits pour toujours sur la plaque que la piété de la famille paroissiale a naguère fait apposer à la muraille de l'église. L'un après l'autre, le Père les appelle, et à l'énoncé de chaque nom, la foule, comme à un vocable de litanies, la foule répond : « *Doue d'he bardouno* ». Les yeux sont embués, les âmes pénétrées et l'effet sera prompt : l'église désormais ne suffira plus.

Le jeudi, pour la cérémonie des laboureurs, un trône s'élève au milieu du chœur. Dans quel décor ? festons, guirlandes, lumières... non, beaucoup plus sobre, plus naturel : des instruments de travail ou de labour : faux, râtaux, faucilles, que Jésus, quittant son tabernacle, va prendre pour piédestal et bénir. Il faut avoir vu la gravité religieuse avec laquelle chacun vient, d'un geste rituel, déposer à la place de son choix l'outil qu'il apporte !

Le vendredi, la grande croix de l'église a été descendue, une estrade se dresse, comme la veille, au milieu du chœur. Le Christ y est déposé, entouré d'autant de couronnes qu'il y a de familles dans la paroisse. C'est le souvenir de mission qu'à la demande des Pères on emportera après la cérémonie pour le conserver au foyer, et les assistants, avec un ordre que leur piété seule peut expliquer, viennent un à un baisser les pieds du Crucifix, et les mères y appliquer les lèvres de leur enfant.

L'assaut à la torpeur spirituelle avait été trop sévèrement mené,

comme disaient les communiqués de guerre, pour que le gain ne répondit pas aux moyens mis en œuvre. Le dimanche matin, les missionnaires eurent la joie de recueillir les premiers fruits de leurs travaux : 300 communicants vinrent se joindre aux 200 qui les avaient précédés.

Veuille Dieu bénir l'apostolat des Pères capucins qui ont évangélisé Bolazec et leur accorder de faire ailleurs le bien qu'ils ont fait parmi nous.

PLABENNEC. — Inauguration d'un nouveau Chemin de Croix. — Dimanche dernier, c'était grande fête à Plabennec pour l'inauguration d'un nouveau Chemin de Croix. De belles stations en terre cuite, dans le goût du jour, sans chromo.

Elles ne paraissent pas énormes dans la vaste église, et pourtant leur poids n'a pas permis de les porter processionnellement. Seules ont été portées, par les notables, les petites croix qui surmontent chaque station.

M. de Coatpont, conseiller général, et M. le Maire, marchaient en tête, portant la croix d'or des processions. Les conseillers paroissiaux et les plus anciens membres du Conseil municipal portaient les petites croix. A Plabennec, ce défilé des élus, avec ou sans écharpe, à la suite du clergé, est un phénomène que chacun juge très naturel.

M. le Curé de Saint-Renan présida les vêpres et bénit ensuite, par délégation épiscopale, les nouvelles stations. M. le Curé de Plouguerneau fut le « héraut » de la fête. A la grand'messe, il nous parla avec une piété pénétrante de l'amour de Jésus et de l'ingratitude des hommes. C'était le prologue du Chemin de Croix qu'il nous a prêché au cours de la cérémonie. Méditation pleine d'onction et de vigueur. Quelques mots seulement à chaque station : mots pleins de relief et qui retenaient l'attention. Chacun en aura fait son profit.

Merci aux deux vénérables prêtres qui ont bien voulu, malgré le mauvais temps et les charges de leur ministère, nous accorder leur précieux concours.

Le nouveau Chemin de Croix qui orne désormais notre église verra, comme l'ancien, un défilé de nombreux fidèles. En effet, grâce à Dieu, les paroissiens de Plabennec n'ont rien perdu de la foi de leurs ancêtres. La piété et le zèle de leur nouveau Curé les y maintiendront, et Dieu bénira cette paroisse où il existe tant d'hommes de bonne volonté.

Mgr Charost, évêque de Lille, est nommé coadjuteur de S. Em. le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes. — Mgr Quillet, évêque de Limoges, est nommé évêque de Lille. — La *Croix* annonce ces deux nominations, et ajoute :

« C'est avec une très grande joie que nous saluons ces deux promotions. »

Le très distingué évêque de Lille, Mgr Charost, qui, pendant la guerre, a fait si grande figure devant l'envahisseur, était venu de Rennes à Lille, en 1903, comme auxiliaire de Mgr l'archevêque de Cambrai pour le vicariat général de Lille, transformé en 1913 en évêché indépendant, dont le prélat a été le puissant et très aimé organisateur. Il retourne à Rennes, comme coadjuteur du cardinal Dubourg, qui l'avait sacré et qui sera heureux d'avoir, pour l'aider, dans sa vieillesse, l'éminent évêque qu'il aime comme un fils. Quant au diocèse de Rennes, il sera heureux de retrouver l'ancien secrétaire du cardinal Labouré et directeur de l'enseignement secondaire diocésain.

Lille, de son côté, recevra avec bonheur comme évêque Mgr Quilliet, dont toute la carrière, avant son élévation à l'épiscopat, s'était écoulée à l'Université catholique de cette ville. Il sera le suffragant de Mgr Chollet, avec lequel il fit une si belle œuvre doctrinale dans la rédaction des *Questions ecclésiastiques*.

Pour les pays envahis. — Du diocèse de Soissons on nous adresse une demande de soutanes d'enfants de chœur et aussi de draps mortuaires même usagés. — Les dons pour les églises des pays dévastés sont reçus chez les Dames de la Retraite à Quimper, et chez les Dames de l'Adoration à Quimper et à Brest.

BORDEAUX. — Le Conseil municipal de Bordeaux vient de décider de donner le nom d'Albert de Mun à la rue du Réservoir. « On sait, dit le rapporteur du projet, qui a été adopté à l'unanimité, que le grand orateur et écrivain qui, dès la déclaration de guerre, consacra toute son énergie à maintenir ou à relever les courages, épuisé par son apostolat, mourait à Bordeaux, rue du Réservoir. Aussi, par respect pour ce grand souvenir et à la demande des habitants, cette rue portera désormais le nom d'Albert de Mun. »

De l'Univers à Dieu.

Par l'auteur des POÈMES BIBLIQUES (1).

Ce titre ne vous révèle pas le contenu du livre. Il en est de ce recueil comme de ceux qu'on a intitulés autrefois *Chants du Crépuscule*, *Feuilles d'Automne*, *Rayons et Ombres*, *Nuits*, *Harmonies*, *Méditations*..., où l'auteur cherche une étiquette poétique plutôt qu'une désignation exacte, — et c'est un premier rapprochement à signaler entre A. Le Franc et les poètes auxquels il est si visiblement apparenté.

Ne lui demandez donc pas de vous élever, comme le titre semblerait le promettre, du spectacle de l'Univers jusqu'à son invisible Auteur ; ce serait attribuer au poète une intention qu'il n'a pas

(1) *De l'Univers à Dieu*, par A. LE FRANC, in-12, chez Beauchesne : Paris, 1920.

aucune. Il ne s'est pas proposé de faire œuvre de penseur ou de savant ou de philosophe. Loin de lui en faire un reproche, on doit au contraire lui savoir gré d'être resté dans sa véritable voie et de faire œuvre de poète. En contemplant, l'âme ravie, dans l'Univers que tout le monde a sous les yeux, « un Univers toujours plus beau ».

Il a le don de découvrir tout autour de lui des formes que d'autres ne voient pas, et de saisir des voix que d'autres ne perçoivent pas : « L'air est plein de chansons qu'entendent les poètes ! » De son âme, que le spectacle de la nature fait vibrer, il projette sur elle, à son tour, un rayonnement qui l'anime et la colore.

Et cela pour lui « c'est rêver ».

Dans son rêve tout lui parle, même les choses inanimées, l'ajonc, la mer et les rivages, l'arc-en-ciel, la neige, l'église du village, le rocher de Tibériade...

Dans son rêve les bêtes défilent devant lui, comme au début de la Genèse on les voit passer devant Adam. Mais au lieu de leur donner lui-même un nom, il leur fait faire, avec infiniment d'esprit et une variété merveilleuse, leur propre portrait.

Dans son rêve il a aussi de ces grandes visions où se profilent tour à tour et les choses d'autrefois que leur antiquité même rend épiques, et les choses d'aujourd'hui qu'il sait peindre avec les couleurs de l'épopée. Et par le choix des sujets comme par la manière dont il les traite, il laisse aisément deviner à quels initiateurs il se rattache.

Il rêve aussi parfois devant la mort et les douleurs de l'existence ; et sa méditation est d'un chrétien qui voit tout renaître de la tombe. Qu'il ne croie pas néanmoins que sa note à lui soit de faire écho aux tristesses d'Olympio ; son vrai triomphe est de chanter la nature palpitante de vie.

Il rêve, mais en poète, et il écrit en artiste. Sa langue est d'une justesse impeccable ; son rythme se jone de toutes les difficultés. Les deux premières parties du livre sont comme deux colliers de perles fines, dont chacune fait jaillir dans l'imagination du lecteur des lueurs et des images évocatrices.

Mais les pièces où se révèle l'inspiration la plus haute sont celles qui ramènent l'auteur à sa première manière, qui est bien celle de la *Légende des Siècles*.

Les *Poèmes bibliques*, dont il a eu l'heureuse idée de rééditer ici quelques-uns, avaient montré depuis longtemps, à ceux qui suivaient avec intérêt sa carrière d'écrivain, que sa vocation était de vivre avec le Livre inspiré, non à la façon d'un exégète qui discute le texte, ou d'un historien qui cherche une affabulation en marge de l'Evangile, mais à la façon d'un poète, qui découvre Dieu dans les grandes scènes de la Bible et sait le rendre présent à ceux qui ne le voient pas.

Après tout ce que sa muse lui a inspiré depuis, notre appréciation n'a pas changé, et ce que nous avons rêvé pour lui autrefois nous le rêvons toujours.

G. B.

La Paga de Saint-André ou de l'Œuvre des Vocations Sacerdotales.

Pour les Vacances.

C'est un mot de grande joie que le mois de Juillet va faire résonner aux oreilles et porter jusqu'aux cœurs des élèves et des familles : les vacances ! C'est-à-dire la période du repos bien gagné, de la détente nécessaire, la série trop courte des jours délicieux qu'un grand nombre d'entre nous ont vécus, et dont on aime encore à savourer de loin le souvenir parfumé....

Soyez béni, mon Dieu, pour cette année scolaire,
Et daignez nous offrir un Été exemplaire.
Ainsi que l'Août dernier, répandez la lumière
A flots précipités au seuil bleu des chaumières (1)...

Certes vivent les vacances qui reposent l'esprit, rétablissent ou fortifient les santés, imprègnent l'âme des affections familiales !

Mais, il faut le dire aussi : gare les vacances qui dissipent, rouillent les facultés intellectuelles, développent le caprice, multiplient les occasions dangereuses et rarement laissent l'enfant meilleur au point de vue moral !

Car les vacances prennent l'élève pour le jeter peu ou beaucoup, dans le monde, ce grand hôpital dont parle Bossuet, « où tout est malade »... Le monde avec ses idées fausses, ses préjugés, son imagination débridée, sa sensualité hardie, offrant à la jeunesse toujours la même idole : le plaisir !

C'est pourquoi les maîtres éducateurs, les Directeurs de Petits Séminaires tremblent à l'idée de ces terribles tenebres de caractères et de vocations, les vacances. Ils savent bien que, pour la vertu et la piété, il ne saurait y avoir de relâche et que toute interruption des habitudes saintes qui alimentent l'énergie surnaturelle est fatale à la vie chrétienne. Ils considèrent les vacances comme une épreuve et ils ont peur !...

Je sais bien que les enfants de nos Petits Séminaires auront le bonheur de retrouver dans leurs familles une atmosphère vivifiante de religion, de réserve, de prudence. Pourtant, l'expérience est là qui nous avertit : le souffle du monde pénètre tous les milieux. « Nous fermons, dit encore Bossuet, cent portes sur nous, nous mettons sur nous cent serrures, cent grilles, si vous voulez, cent murailles closes : le monde nous suit ! »

Et que dire de certaines familles, prétendues chrétiennes, où rien n'est fermé ?

Et puis, n'avez-vous donc jamais remarqué quel prestige entoure le collégien qui, tout glorieux, arrive dans son village ou sa petite ville. Réellement, c'est un personnage ! Pour le papa, la maman, les frères et les sœurs, les voisins et les voisines, c'est une sorte de petit monsieur qui fait ses études. Ses paroles sont des oracles. Le surveiller, lui donner des conseils, contrôler ses sorties, ses

(1) Thomas Braun, Prière avant les vacances.

relations, ses promenades, ses lectures, ses correspondances ? On n'oserait. Pensez donc ! il fait ses classes, il en sait plus long que tous !

Oh ! combien qui se sont perdus et se perdront parce que les parents ont oublié, de bonne foi peut-être, les obligations du 4^e Commandement de Dieu vis-à-vis de cet enfant, leur enfant !

Il fait ses études ! Raison de plus pour le garder, le surveiller, l'élever, car il étudie pour devenir un prêtre. C'est donc une plante délicate qui exige des soins plus délicats.

Mais il est en vacances ! Raison de plus pour éveiller toutes les sollicitudes, organiser toutes les préservations autour de lui, car le voilà maintenant livré à lui-même, sans la sauvegarde des exercices de piété réguliers d'un règlement minutieux, de maîtres vigilants et experts, sans la garantie morale du travail assidu.

Jamais, vous dis-je, la vertu n'a été si exposée !

Aussi, grande est la responsabilité des prêtres et des parents vis-à-vis des petits séminaristes en vacances, séparés brusquement de tout ce qui les maintenait, les fortifiait et les préservait, et mis en présence de dangers nouveaux. S'imaginer-t-on que l'élan donné va se perpétuer sans qu'on y tienne la main ? Et bénis soient aux regards de Dieu les prêtres zélés et les familles chrétiennes, fidèles à ce devoir essentiel de préservation morale de sollicitude constante envers ces jeunes âmes, parterres de choix, où germe doucement la fleur du Ciel, la sainte vocation !

De ces paroisses, de ces foyers, les enfants reviennent plus purs et plus forts, déjà préparés à la lutte, réconfortés par l'épreuve. Et l'on n'a pas à déplorer, comme il arrive parfois, ces lamentables retours d'adolescents tristement changés, amollis, flétris, dégoûtés de tout effort...

Si donc la vocation sacerdotale est de plus en plus l'œuvre des œuvres, si le salut des âmes qui en dépend doit primer toutes les préoccupations, les prêtres des paroisses, les pères et les mères de famille surtout, comprendront la nécessité de ce devoir, sacré entre tous, sur lequel ici nous nous permettrons d'insister.

Pour nos chers petits séminaristes en vacances, le meilleur de notre dévouement ! Ayons les yeux, notre âme entière, fixés sur leur vie. Leurs prières sont-elles faites régulièrement ? Est-on fidèle au règlement de la maison, à l'assistance à la sainte Messe et à la Communion fréquente, autant que les circonstances, parfois spéciales, le permettent ? Ne point ménager les remontrances pour réprimer les écarts, pour maintenir les pratiques de piété, de respect, d'obéissance, essayées au Petit Séminaire. Surveiller surtout les fréquentations, les lectures, les correspondances, les promenades, les parties de plaisir, occasions fréquentes de naufrage, de défections irréparables. Agir ainsi vis-à-vis même des meilleurs : « Ce n'est pas aux vaisseaux nouvellement sortis du port qu'en veulent les pirates, remarque saint Jean Bouche-d'Or, mais à ceux qui reviennent chargés de richesses ». Le diable veille, veillons de notre côté !

Pour défendre ces précieuses vocations, pour les conduire jusqu'au sacerdoce, fortes et pures, nous, prêtres qui les avons choisies, vous, pères et mères qui avez donné vos enfants à Jésus, gardons ces âmes que nous ramènent les longues et dangereuses vacances, gardons-les avec toute la sollicitude inquiète et persévérante que l'on emploie à garder un trésor !

Chemins de Fer

DE L'EST, DE L'ÉTAT, DU MIDI, DU NORD, D'ORLÉANS ET DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Visite des Familles aux Tombes militaires. — Pour faciliter la visite des familles aux tombes militaires, l'Etat ayant décidé de prendre désormais à sa charge la moitié du prix du voyage, dont les Grands Réseaux ont pris à leur charge l'autre moitié, il pourra être accordé par les réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, de l'Orléans et du P.-L.-M., à partir du 1^{er} Juillet, mais une fois seulement, des billets gratuits en 3^{ème} classe, aux ascendants, veuves et enfants ou petits-enfants des militaires morts pour la France qui n'ont pas le moyen de payer leur place pour se rendre sur une tombe.

Il est indispensable de produire, à l'appui de toute demande de billet gratuit : 1^o l'acte de décès du militaire ou une pièce en tenant lieu ; 2^o la justification du degré de parenté ; 3^o la justification des charges des intéressés et de l'insuffisance de leurs ressources.

La demande doit être adressée, pour le voyage de bout en bout, à la Direction du réseau qui dessert la gare de départ ; ce réseau donnera réponse pour le parcours entier, aller et retour.

D'une manière générale, il ne pourra être fait aucune réponse aux demandes qui ne rempliraient pas toutes les conditions ci-dessus indiquées.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français : Un an, 20 fr. — *Sommaire du dernier numéro* : A nos lecteurs — Cailla : Le prototype de la grandeur et de l'humilité. — Beauregard : Adam Mickewicz. — Désers : Chronique de pastorale. — Urbain : Histoire littéraire et érudition. — Consultations et renseignements. — Tribune libre et documents. — A travers les périodiques. Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

Le Départ de Jehanne, pièce en 1 acte, en vers : Th. BOTREL. — En vente à la « Lyre channonnière », Sannois (S.-et-O.)

Semaine sociale de France. — La XII^e session des *Semaines sociales de France*, se tiendra à Caen, du 2 au 8 Août prochain, sous la haute présidence de S. G. Mgr l'Evêque de Bayeux et Lisieux.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devils sur demande

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Juillet. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2^{ème} classe, Rouge.

À la messe, mémoire du 9^e Dimanche après la Pentecôte et de S. Christophe.

Vêpres du suivant, mémoire du précédent et du Dimanche.

Lundi, 26. — S^{te} ANNE. Double de 1^{ère} classe avec octave. Blanc.

Mardi, 27. — 2^e jour de l'Octave de S^{te} Anne. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Samson, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — S^{te} Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 30. — 5^e jour de l'Octave de S^{te} Anne. Semi-double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1^{er} Août. — 10^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouédern. du 25 au 26 Juillet.

Plougonec et Ouessant. du 27 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊQUE

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Landunvez, en remplacement de M. Le Roux, démissionnaire, M. Grall, aumônier des Ursulines à Morlaix ;

Aumônier des Ursulines à Morlaix, M. Steun, professeur de Philosophie au Collège de Lesneven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Alain Calvez, professeur de sciences à l'Institution N.-D. du Creisker de Saint-Pol de Léon, décédé le 16 Juillet.

III. Retraites ecclésiastiques. — Les inscriptions pour la seconde retraite ecclésiastique sont closes.

Peuvent se considérer comme inscrits les prêtres qui n'ont pas reçu d'avis contraire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 25 Juillet :* Messes aux heures ordinaires. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 3 heures, vêpres ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre ; à 8 heures, confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi : à 8 heures, messe à l'autel de Sainte-Anne ; exposition des reliques pendant l'Octave ; réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *9^e Dimanche après la Pentecôte (25 Juillet) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres ; réunion de l'Apostolat de la Prière ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée ; messe de communion, mercredi, à 7 heures.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la première communion solennelle ; messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Nos prêtres soldats. — Nous apprenons avec plaisir la promotion à la Légion d'honneur de M. l'abbé Louis Bossennec, aumônier de l'école Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, déjà titulaire de la croix de guerre française et de la croix de guerre hellénique.

Voici le texte de la nouvelle citation dont il est l'objet : « Abbé Louis-Joseph Bossennec, aumônier temporaire de la Marine :

» Aumônier d'un dévouement absolu. A donné des preuves d'un courage à toute épreuve sous le feu de l'ennemi. — Une citation. » (Officiel du 13 Juillet 1920.)

Nous offrons nos plus vives félicitations au nouveau chevalier.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Alain Calvez sera chanté, à PLOUNÉOUR-TREZ, le *mardi 27 Juillet*, à 9 heures.

PLONÉVEZ-PORZAY. — **Petit Pardon de Sainte-Anne-la-Palue.** — *Lundi 26 Juillet :* basse messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures.

Dimanche 1^{er} Août : basse messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures ; sermon. — A 3 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Les 1^{er}, 3^e et 4^e dimanches d'Août, ainsi qu'au jour de l'Assomption, basse messe et grand'messe à Sainte-Anne.

L'Ordination. — Les cérémonies de l'Ordination se sont déroulées mardi matin, 20 Juillet, à la cathédrale, devant une nombreuse assistance de prêtres et de parents.

A l'issue de la cérémonie, Monseigneur a adressé quelques conseils aux ordinands.

Voici les noms de ceux qui ont reçu les Ordres majeurs au cours de l'Ordination :

SOUS-DIACONAT

MM. Emile Berthou, de Morlaix ;
Emile Bosson, de Carhaix ;
Pierre Catherine, de Querrien ;
François Falc'hun, du Bourg-Blanc ;
François Galès, de Douarnenez ;
Jean Guermeur, d'Irvillac ;
Raphaël Guillerm, de Saint-Méen ;
Paul Guillou, de Plouzévédé ;
François Guivarc'h, de Mespaul ;
Isidore Jaouen, de Pont-l'Abbé ;
Marcel Kerbrat, de Landerneau ;
Yves Le Goff, de Plouguerneau ;
Joseph Le Marec, de Morlaix ;
Jean Prémel, de Kerlouan ;
Jean Prémel-Cabic, de Kerlouan ;
Joseph Queinnec, de Douarnenez ;
François Bloas, de Guilers ;
Hervé Gourmelon, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Joseph Guéguen, de Moëlan ;
Jean Le Duc, de Henvic ;
Etienne Rannou, d'Elliant ;
Jean-Louis Seznec, de Kerfeunteun.

DIACONAT

MM. Jean-Yves Allain, de Plouvorn ;
Alain Le Burel, de Landudec ;
Pierre Le Quéau, de Guengat ;
Auguste Lespagnol, de Lanvéoc ;
Jean-Louis Noury, d'Argol.

PRÊTRISE

MM. Jean-Marie Auffret, de Plouvien ;
Pierre Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Louis Bihan, de Saint-Frégant ;
Joseph Cam, de Plougastel-Daoulas ;
Jean-Louis Dénier, de Trémaouézan ;
Guillaume Kérébel, de Plouarzel ;
Jean Laot, du Bourg-Blanc ;
Jean-Marie Le Pape, de Guimilian ;
Yves Pelléter, d'Elliant ;
Yves Salaün, de Plogonnec.

Le Pèlerinage de la J. C. à Rumengol. — Le mauvais temps des jours précédents aurait contrarié le succès du pèlerinage, si le Comité diocésain n'avait désiré qu'une manifestation grandiose ; Monseigneur l'Evêque a bien traduit l'impression des pèlerins en disant qu'il emportait de Rumengol l'inoubliable souvenir d'une journée de foi et de piété. Tous ceux qui étaient venus là, de Brest, Plougastel, Le Relecq et Morlaix, de Quimperlé, Rosporden, Quimper, Kerfeunteun et Audierne, de Châteaulin, de Brasparts, de Rosnoën, de Hanvec, etc., etc., étaient réunis au nom du Seigneur et de sa Sainte Mère, pour s'exciter à faire plus généreusement la volonté de Dieu, et vraiment le Christ, suivant sa promesse, était au milieu d'eux. A la messe matinale, trois cents jeunes gens firent la communion. La grand'messe fut chantée, à la chapelle du Pardon, par M. le chanoine Alfred Le Roy. Monseigneur présidait au trône, assisté de M. le vicaire général Cogneau ; plus de vingt prêtres l'entouraient, parmi lesquels M. le chanoine Le Louët et M. le Caré-Doyen du Faou. M. Sibiril, aumônier de la Jeunesse Catholique de Saint-Martin de Brest prononça, dans un breton savoureux et clair, un discours très religieusement écouté : il parla du mouvement qui ramène la jeunesse de France à la foi de l'Eglise, et qui est notre grand motif de confiance ; les élites intellectuelles dans nos grandes écoles et dans nos Facultés rejettent les doctrines de doute et de négation, et viennent résolument à la vérité.

Avant les vêpres, Monseigneur monta dans la chaire de l'église paroissiale. Sa Grandeur dit sa joie de se trouver au milieu de sa Jeunesse Catholique et de présider son premier Pardon d'après-guerre. Avec l'éloquence étonnante qu'on lui connaît, Sa Grandeur commenta le « Si tu veux être parfait » de Jésus au jeune homme riche. La perfection ne s'atteint que par la vie intérieure ; les grands hommes d'œuvres, un Ozanam, un comte de Mun n'arrivent à leurs admirables résultats que par la sanctification personnelle. A ses auditeurs, l'Evêque donne trois conseils : si le jeune homme de l'Evangile avait parfaitement connu Jésus, il l'aurait suivi, car sa foi éclairée aurait engendré dans son cœur l'amour qui fixe pour toujours ; s'il avait prié avec Jésus, comprenant la pensée du Maître dans sa parole, et s'unissant à ses intentions, il aurait été plus fort ; mais surtout s'il avait communiqué, il aurait conquis « l'honneur d'une vie merveilleuse par ses résultats ».

Après les vêpres solennelles, la procession se déroule autour de l'esplanade et l'on rentre à l'église paroissiale pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

M. Aubert remercie Monseigneur de l'honneur que Sa Grandeur a fait à la Jeunesse Catholique, et donne quelques avis aux pèlerins.

Après la cérémonie, Monseigneur a reçu à la sacristie un groupe de jeunes officiers de Marine qui étaient venus prier la Sainte-Vierge.

Le pèlerinage s'est terminé par une réunion des groupes de Jeunesse Catholique, où MM. Boucly, ancien président de l'Union de Bretagne, et Hirsch, ancien vice-président de l'Union du Finistère, ont pris la parole.

Le Comité diocésain remercie tous les groupes de jeunes gens et les Unions Catholiques qui ont pris part à cette belle manifestation de foi ; salue avec reconnaissance et respect les prêtres qui, par leur présence au pèlerinage, ont donné à l'Union du Finistère une marque si précieuse de leur sympathie ; et renouvelle à Monseigneur l'Evêque l'expression de la filiale obéissance de tous les Jeunes Catholiques du diocèse.

J. C.

Distribution de Prix. (1)

I. PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX, sous la présidence de Monseigneur Duparc, le 12 Juillet 1920. — « La pluie des prospérités arrose en tout temps le jardin de notre famille, où, toute l'année, le rosier fleurit. » Vous vous rappelez ces expressions que Covielle prononça avec la gravité qui sied à un marquis, en même temps qu'avec l'ironie plaisante qui convient à un valet.

La première année scolaire, dans le nouveau et vieux Pont-Croix, malgré sa brièveté, a été largement « arrosée » par la grâce de Dieu, et a produit des fleurs et des fruits. En Juillet dernier, en quittant Quimper, nous nous demandions anxieusement si, là-bas, à l'extrémité du Cap, nous aurions réuni autour de nous nos bons élèves de Saint-Vincent. Ils sont venus, et d'autres, qui les valent, les ont accompagnés. Ensemble nous avons fait de la bonne besogne : nous avons travaillé, et nous avons réussi, soit dans les concours organisés par la Faculté Catholique d'Angers, où Corentin Castrec a gagné la médaille, en chimie, et où sept autres, de la Philosophie, de la Première ou de la Seconde, ont obtenu des mentions honorables ; soit au baccalauréat, où tous les philosophes, seize sur seize, et quatorze de Première sur quinze candidats, ont été déclarés admissibles. Ce sont des résultats brillants. Toutefois, ce n'est là que notre but secondaire : c'est ce que M. le Supérieur, dans un discours bref, nourri, fortement accentué, rappela aux enfants et à leurs parents : notre Maison ne ressemble pas aux autres ; elle est, non pas un collège libre ordinaire, mais un Petit Séminaire ; nous voulons faire, non pas des bacheliers — ce qui est cependant un bien, car c'est un signe de travail —, mais des jeunes gens pieux et fermes dans leur piété, qui aiment énergiquement Notre Seigneur Jésus-Christ, et dont l'ambition est de devenir, à son service, des séminaristes et des prêtres parfaits. Former des prêtres, aussi nombreux que possible —, car le diocèse en a besoin —, mais qui se distinguent surtout par la vigueur et la compréhension d'une intelligence ouverte à toutes les questions, et par la force d'une charité qui les enchaîne étroitement et pour toujours au Cœur Sacré de Notre Seigneur, tel est l'idéal auquel nous visons, tous sans exception, à Saint-Vincent de Pont-Croix.

(1) Nous avons reçu de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon des comptes rendus très intéressants que nous publierons la semaine prochaine.

La distribution des prix était fixée à 10 heures. Les parents, en général, n'ont pas attendu le train, et sont arrivés soit par camions, soit en voiture. Dès avant l'heure, ils remplissent la salle, où, malheureusement, ils ne peuvent se déplacer, comme ils le voudraient, pour voir de plus près et admirer les dessins que M. Chaussepied a exposés sur les murs. Nous, nous les avons regardés et examinés à loisir, et nous félicitons et remercions le maître habile et dévoué qui a su obtenir d'enfants de 12 ans à peine des dessins aussi soignés et déjà aussi artistiques que ceux de Wallerand et de Moalic.

A 10 heures, Monseigneur, qui préside la distribution des prix, entre, entouré d'un nombreux clergé. M. le chanoine Perrot l'accompagne ; M. le chanoine Picart, notre curé, M. le chanoine Cornou, suivent Sa Grandeur, avec MM. les Recteurs du canton et des paroisses limitrophes, et d'autres Recteurs encore, venus de plus loin, en même temps que de nombreux vicaires du Cap, de Quimper ou de Plomodiern. A tous nous disons merci.

Immédiatement, les élèves de Seconde annoncent le *Bourgeois gentilhomme*, en deux actes. Je sais que la comédie a divertie les prêtres et les parents, aussi bien que nos élèves, qui cependant la connaissaient déjà. Jourdain a fait preuve, dans un rôle fort long, d'une assurance qui se rencontre rarement, et ce ne fut pas chez lui un mince mérite que d'avoir su accentuer, comme il fallait, les phrases si variées de Molière. Géronte, le frère, a parfaitement compris et senti son rôle. « Ah ! Mon Dieu ! Miséricorde !... aussi sot par derrière que par devant », cela fut dit d'un ton mi-chagrin et mi-comique qui enleva tous les applaudissements. Le rire de Nicolas — Nicole n'aurait pas ri avec plus de naturel — nous a fort amusés ; nous avons goûté l'aisance avec une certaine distinction chez Dorante ; l'emphase du philosophe qui sut rendre la phraséologie vide et sonore du prétendu stoïcien ; l'intelligence que tous les acteurs, Covielle, Cléonte, les maîtres d'armes, de musique et de danse, le tailleur et les laquais, ont eue de leur personnage. Parfois, un accent de terroir se faisait sentir chez l'un ou chez l'autre. Qu'importe ? Comment voulez-vous d'ailleurs que nous nous débarrassions de notre accent ? Tels nous sommes, tels, dans quelque mesure du moins, nous resterons ; est-ce que nous ne sommes pas bien tels que nous sommes ? Nous adressons nos félicitations aux élèves qui ont su si bien interpréter la grande comédie classique et au maître qui leur a appris à sentir et à traduire le comique si spirituel et si fin de Molière.

Entre les deux actes du *Bourgeois gentilhomme* nous écoutons, ravis, la schola de M. Mayet. Nous l'entendrons plusieurs fois pendant la distribution des prix, et nous applaudirons la *Barcarolle*, le *Biniou*, la *Marche des Pioupious*, la *Chanson des Etudiants*, et *Frère Jacques*, dormez-vous... chantez plus fort. Je ne veux pas faire l'injure à M. Mayet que d'essayer son éloge.

La pièce jouée, M. le Supérieur se lève. Il remercie Monseigneur de l'affection qu'il nous a sans cesse témoignée ; M. le Curé de Pont-Croix, de nous avoir accueillis dans sa paroisse avec une

bonté toujours souriante ; les prêtres et les parents, qui sont venus si nombreux assister à notre fête ; et, résumant l'impression qu'il garde de l'année scolaire, il dit les succès obtenus et insiste sur le but surnaturel auquel nous tendons.

Monseigneur lui répond. S'adressant aux paroissiens de Pont-Croix et du Cap, Sa Grandeur les remercie de l'accueil qu'ils ont fait à Saint-Vincent, revenant à Pont-Croix. « Vous avez été heureux et fiers, et avec raison, du retour dans votre pays du Petit Séminaire. Ce qui fait la valeur d'une contrée, ce n'est pas seulement sa richesse matérielle, c'est avant tout sa vie intellectuelle et sa vigueur morale. Or, Saint-Vincent développera dans la région le culte des lettres, des sciences et des arts aussi, et des prêtres saints, entourés d'élèves pieux, attireront sur le Cap entier les bénédictions abondantes du Ciel et provoqueront autour d'eux un élan vers plus d'amour et un amour plus vigoureux du bon Dieu. » Puis, s'adressant aux parents et à leurs enfants, Sa Grandeur leur parle des joies des vacances. « Ce sont de bons moments, et des délassements d'ailleurs mérités : « *O Melibæe, deus nobis hæc otia fecit* ». Mais nous ne confondrons pas les vacances avec l'oisiveté : des élèves d'un Petit Séminaire ne sont pas « *longi otii alumni* ». Qu'ils jouissent de leurs vacances ; mais qu'ils se rappellent que même alors il est nécessaire qu'ils travaillent. Ils le feront corporellement — c'est un bien — ; ils ne négligeront pas leur intelligence, qu'ils ne laisseront pas s'assoupir et dormir ; ils développeront surtout dans leurs âmes une piété vraie et solide, ce qui est un travail constant et de longue haleine, qui jamais ne souffre d'arrêt — « *longi prælii milites* » — : ce ne sera que par des efforts continus et prolongés qu'ils se rendront capables, en arrachant de leur cœur ce qui est ennemi du bien et en le liant fortement au bon Dieu, ce n'est qu'ainsi — Sa Grandeur termine en rappelant les mêmes pensées que M. le Supérieur — qu'ils se rendront capables de remplir dignement la mission à laquelle ils sont appelés et de s'acquitter du ministère sacré qui leur sera confié par le bon Dieu.

Monseigneur a fini. M. Gaonac'h lit le palmarès, en commençant par la classe de Septième. Qu'ils sont contents, les enfants, de recevoir leurs prix — mes enfants, vous avez raison de l'être — et d'être couronnés par Monseigneur, M. le Supérieur, par les prêtres qui les connaissent, par leur père et par leur mère ! Qu'ils sont heureux aussi les parents dont les enfants obtiennent des couronnes et des lauriers ! N'est-il pas vrai (je m'adresse aux parents) que la joie que vous éprouvez aujourd'hui compense les sacrifices que réclame de vous l'éducation de vos enfants ?

Voici les noms des principaux lauréats.

En Septième : Jean Pennarun, de Brie ; Joseph Le Corre, de Pouldrenzie ; Jean Le Baut, de Plonévez-du-Faou ; François Sinquin, de Laz ; Thomas Rognant, de Plomodiern ; François Didailler, de Saint-Nic ; Ronan Coadou, de Plogonnec ; Antoine Guillerm, de Kernouez.

En Sixième (section rouge) : Daniel Le Borgne, de Lababan ;

Jean-Louis Heydon, de Plogonnec ; Hervé Calloc'h, de Quimper ; Joseph Cosquer, de Guerlesquin ; Louis Urvois, de Douarnenez ; Roger Fravallo, de Pont-Croix.

En Sixième (section blanche) : Guillaume Savina, de Pont-Croix ; Yves Keronédan, de Pouldreuzic ; François Keraudren, de Crozon ; Mathurin Guillou, de Clohars-Carnoët ; Jean Calvarin, de Lambert.

En Cinquième : Victor Monfort, de Clohars-Carnoët ; Corentin Gannat, de Plonévez-Porzay ; Daniel Bidan, de Plonévez-Porzay ; Yves Moalic, de Pont-Croix ; Jean Le Séac'h, de Carhaix ; Jean-René Hascoët, de Plogonnec.

En Quatrième : Hervé Coathalem, de Briec ; Jean Louarn, de Briec ; Pierre Jacq, de Langolen ; René Georgelin, de Landéda ; Noël Guével, de Lambézellec ; François Caradec, de Ploaré.

En Troisième : Jean Henry, de Guipavas ; Louis Diquélou, de Pont-l'Abbé ; Louis Chuto, de Penhars ; Jean Le Breton, de Plomodiern ; Antoine Moulec, de Plouhinec ; Charles Dauriac, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

En Seconde : Joseph Riou, de Rosnoën ; Yves Bleuzen, de Saint-Yvi ; Yves Méar, de Lampaul-Guimiliau ; Jean Jullien, de Brest ; Joseph Le Roux, de Lambézellec ; Pierre Heydon, de Plogonnec.

En Rhétorique : Jean Ollivier, de Quimper ; Yves Mazeau, de Quimper ; Fernand Goasdoué, de Quimper ; Corentin Pellet, de Dinéault ; François Mercœur, de Milizac.

En Philosophie : Albert Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben ; Corentin Castrec, de Kerlaz.

Voici les noms des 16 philosophes et des 14 rhétoriciens admissibles au baccalauréat.

Philosophes : Octave Billant, de Lambézellec ; Georges Boléat, de Quimperlé ; Albert Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Corentin Castrec, de Kerlaz ; Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ; Yves Hénaff, de Plogonnec ; Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben ; Louis Jaouen, de Plouzévédé ; Jean Le Guen, de Guipavas ; Jean Le Page, de Châteaulin ; Louis Le Pape, de Loctudy ; Corentin Parchemin, de Saint-Nic ; Yves Pérennès, de Goulien ; François Philippe, du Juch ; Jean-Louis Rannou, de Plonévez-Porzay ; Désiré Talec, de Plonguerneau.

Rhétoriciens : Nicolas Cloarec et Mathieu Larreur, de Plougastel-Daoulas ; William Dewing, d'Andierne ; Fernand Goasdoué, Yves Mazeau et Jean Ollivier, de Quimper ; Noël Gourlaouen, de Penhars ; Louis Jacotot, de Guipavas ; Joseph Le Gac, d'Ergué-Armel ; François Mercœur, de Milizac ; Corentin Pellet, de Dinéault ; Jean Poulhazan, de Kerfeunteun ; Jean Sigay de la Goupilière, de Carhaix ; François Uguen, de Kerlouan.

II. COURS DE N.-D. D'ESPÉRANCE, QUIMPER. — Mardi 13 Juillet, dans l'après-midi, avait lieu la distribution solennelle des prix aux élèves du Cours de N.-D. d'Espérance, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Une marche vibrante salue Monseigneur, à son arrivée dans la

salle ; puis une enfant se détache de ses compagnes pour lui souhaiter la bienvenue et lui dire, en une gracieuse poésie, la respectueuse reconnaissance des maîtresses et élèves de l'Espérance pour la sollicitude toute paternelle que Sa Grandeur ne cesse de témoigner à leur institution. Monseigneur se déclare heureux de se trouver dans cette maison qu'il honore, en effet, d'une affection et d'une sollicitude spéciales. En vrai père, il se réjouit avec les enfants qui, dans un instant, vont recevoir la récompense du travail de l'année scolaire, félicite les trois élèves déclarées admissibles au baccalauréat et les engage à affronter avec confiance l'épreuve orale.

C'est ensuite la lecture du palmarès, entremêlée de quelques intermèdes charmants.

Nous donnons le nom des élèves qui ont obtenu l'excellence dans chaque cours : 10^e cours : Suzanne Roullot ; 9^e : Madeleine Girodin ; 8^e : Gwen Picquenard ; 7^e : Marie-Anne Lecerf ; 6^e : Joelle Lemonnier ; 5^e : Denise Athimou ; 4^e : Renée Chabay ; 3^e : Jeanne Nédélec ; 2^e : section A : Gaët Le Dault, section B : Marie-Renée Lamouche ; 1^{er} : Marguerite Goas.

Cours du baccalauréat : sont admissibles à l'examen oral : pour la première partie : Solange Pilven ; pour la Philosophie : Yvonne Le Coquil et Hélène Trévidic.

La séance se termine par un chœur religieux : *Bienheureux les cœurs purs*.

Monseigneur bénit l'assistance, et c'est la dispersion de la famille jusqu'au 30 Septembre.

E.

Congrès régional des Noëlistes de Bretagne à Sainte-Anne, 30 Juin et 1^{er} Juillet. — Le « Noël » a célébré il y a quelques mois, à Paris, par des fêtes splendides, ses vingt-cinq premières années d'existence. On sait qu'à cette occasion, le Souverain Pontife fit envoyer au Directeur de cette Œuvre si prospère un bref très élogieux. Les Noëlistes de Bretagne, dont quelques-unes seulement avaient pu assister aux fêtes jubilaires de la capitale, ont voulu au moins y faire écho, en organisant un pèlerinage-congrès à Sainte-Anne. Un succès complet est venu récompenser celles d'entre elles qui avaient pris l'initiative de cette réunion et qui l'avaient laborieusement préparée dans tous les détails. Monseigneur, bien qu'il fût au terme d'une longue visite pastorale et à la veille d'un fatigant voyage, avait voulu cependant apporter aux congressistes ses paternelles bénédictions, ses précieux encouragements et ses conseils autorisés. Le Directeur du « Noël » était venu de Paris pour féliciter ses comités bretons de leur vitalité et leur transmettre le mot d'ordre. Enfin, 13 centres étaient représentés : Vannes, Lorient, Pontivy, Rennes, Quimper, Saint-Brieuc, Nantes, Brest, Morlaix, Saint-Servan, Saint-Malo, Lesneven, Saint-Nazaire.

Nous ne pouvons donner, dans le cadre restreint de la *Semaine*

religieuse, un compte rendu complet des réunions d'études et des cérémonies religieuses. Mais nous ne pouvons faire qu'en entendant la lecture des rapports succincts qui décrivaient la vie et les œuvres des comités noëlistes représentés, Monseigneur a éprouvé une vive satisfaction. Sa Grandeur, constatant une fois de plus le bon esprit, le zèle intelligent, l'activité des Noëlistes de son diocèse et des diocèses voisins, n'a pu que les remercier, les féliciter et les encourager à mieux travailler encore, dans les œuvres si variées qu'elles ont entreprises, et spécialement dans les catéchismes, l'œuvre capitale de l'heure présente.

Il nous faut noter également l'éclat particulier des cérémonies religieuses. Elles n'avaient pas été laissées, comme il arrive dans certains congrès, au hasard d'improvisations le plus souvent malheureuses. Longtemps avant le congrès, le programme exact et détaillé des chants qui devaient être exécutés avait été envoyé aux groupes adhérents, afin que chacun pût s'y préparer avec soin. A Sainte-Anne même, avant chaque cérémonie, avait lieu une répétition générale. Grâce à cette préparation minutieuse, et aussi parce que les Noëlistes, de plus en plus, se consacrent à l'étude du chant d'Eglise, la partie religieuse du Congrès fut vraiment très pieuse, très solennelle, très édifiante. Toutes les Noëlistes présentes, au sortir des offices de la basilique, proclamaient le charme prenant du chant grégorien, et le profit qu'en retire la piété de chacun; elles se déclaraient résolues à créer partout et à perfectionner les scholas-Noël, déjà si nombreuses dans toute la France et si utiles à l'éclat des cérémonies dans maintes paroisses.

Jeunes filles qui lisez ces lignes, vous n'êtes pas encore Noëlistes? Abonnez-vous au *Noël*; aucune autre revue ne vous procurera autant de satisfaction et ne fera autant de bien à vos âmes. Pasteurs, religieuses, directrices d'écoles et de pensionnats, faites connaître le *Noël* aux jeunes filles dont vous vous occupez: rien ne saurait contribuer davantage à les maintenir dans la vie sérieuse et à les entraîner à l'apostolat.

Œuvre de Saint-François de Sales. — **PRESSANT APPEL AUX ASSOCIÉS.** — La hausse toujours persistante des matières premières et de la main-d'œuvre occasionne à l'Œuvre de Saint-François de Sales une augmentation considérable du prix de revient du *Bulletin*.

Le papier, facturé en Juin 1919 à raison de 143 fr. les 100 kilogs, atteignait en Février 1920, 168 fr., à notre dernière livraison d'Avril, 272 fr., et nous devons prévoir des chiffres plus élevés encore.

Pour l'impression, même progression: après avoir payé 28 fr. le mille de Mars à Juillet 1919, 33 fr. 60, d'Août à Novembre, puis 36 fr. 50 pour les mois suivants, nous arrivons aujourd'hui à 40 fr.

Et je ne parle pas des autres dépenses, gravures, bandes, droits d'auteurs, etc.

Que faire dans ces conditions, pour ne pas entraver la bonne marche de l'Œuvre, pour nous permettre de répondre aussi largement que par le passé aux demandes de secours, de plus en plus nombreuses, de plus en plus pressantes?

Le Conseil Central a estimé qu'il convenait de recourir à la générosité de nos associés comme au dévouement inlassable de nos zéloteurs et zélatrices, et il a été décidé qu'à compter du 1^{er} Septembre prochain, la cotisation annuelle de 60 centimes serait portée à 1 fr. 20.

Nous sommes persuadés que chacun acceptera volontiers ce léger sacrifice — un sou par mois ne compte guère, même dans la bourse la plus modeste — et qu'ainsi tous auront à cœur de nous aider à maintenir la prospérité de la grande et belle fondation du saint Mgr de Ségur.

Au nom du Conseil Central et de son Président général, merci d'avance à tous nos associés.

Albert MERLE,
Trésorier général de l'Œuvre
de Saint François de Sales.

Avis. — L'œuvre des Bibliothèques, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, offre aux paroisses de villages ne dépassant pas 1.100 âmes, ne possédant pas de bibliothèque et n'ayant pas de ressources pour s'en procurer, un colis de 10 kilogrammes de livres neufs, soigneusement choisis et pouvant être lus par tous, en retour d'une offrande de 15 francs net port compris.

L'œuvre aide ensuite à l'entretien de ces bibliothèques fondées et elle se tient à la disposition des paroisses et des œuvres catholiques pour leur procurer des livres dans les meilleures conditions possibles.

L'œuvre a pour directeur Sa Grandeur Mgr Roland Gosselin et pour président de son Comité Mgr Bandrillart.

Une belle œuvre sacerdotale. — *Le Prêt-Revues Catholique* de Perpignan, parvenu à sa 37^{me} année, a été fondé pour venir en aide au clergé de France dont les moyens ne lui permettent pas de s'abonner aux grandes revues.

Grâce au système ingénieux de roulement qui a fait ses preuves, le *Prêt-Revues Catholique* procure, avec une remise allant jusqu'à 90 % de l'abonnement, les grands périodiques français et étrangers (près de 150). Tout prêtre peut ainsi se documenter, suivre le mouvement des idées, nourrir son cerveau, élargir son horizon. A l'Œuvre ont été annexés un *Prêt-Livres* et un *Bulletin mensuel* qui est un guide de lecture apprécié. Nous attirons l'attention de nos confrères sur cette œuvre qui peut leur rendre, par ces temps de vie chère, les plus grands services. Il suffit d'adresser sa carte de visite à M. le Directeur du *Prêt-Revues Catholique de Perpignan* (Pyr.-Or.) pour recevoir par courrier le catalogue tarif de l'Œuvre donnant toutes les explications sur son fonctionnement et tous ses avantages.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion des enfants.

Vendredi, 4^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; — à 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 10^{me} *Dimanche après la Pentecôte (1^{er} Août)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

1^{er} vendredi du mois (6 Août) : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement est exposé de 8 h. 1/2 à la cérémonie du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Enseignement libre. — Quelques prêtres ont omis de prévenir les Institutrices de leurs écoles que la retraite se donnait pour elles à Quimper le 2 Août, à Lesneven le 6 Août. Je prie MM. les Prêtres des paroisses de vouloir bien faire connaître ce changement de date aux Institutrices qui sont en vacances dans leurs paroisses.

J'ai l'honneur de prier encore ces Messieurs de rappeler de nouveau aux Institutrices que l'examen d'entrée au Cours Normal de Landerneau a lieu le 2 Août, à Quimper, à 8 h. 1/2, école Sainte-Anne ; à Landerneau, à 8 heures, à l'école Saint-Julien.

O. SALOMON, *Inspecteur diocésain.*

Nécrologie. — M. ALAIN CALVEZ. — Les obsèques de M. l'abbé Alain Calvez, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, à Saint-Pol de Léon, ont eu lieu à Plounéour-Trez, le 18 Juillet, à 2 heures de l'après-midi, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres, de parents et d'amis. M. Calvez est mort le 16 Juillet, à Saint-Pol, vers 3 heures de l'après-midi, ayant conservé jusqu'à la fin sa pleine connaissance, et en faisant généreusement le sacrifice d'une vie qui paraissait devoir être si féconde pour la gloire de Dieu. La cérémonie funèbre a été présidée, à Saint-Pol, par M. le Curé-Archiprêtre ; à Plounéour-Trez, la levée du corps a été faite par M. Madec, recteur de Goulven ; le nocturne a été chanté par M. Golias, professeur à N.-D. du Kreisker, et l'absoute donnée par M. Moënnier, supérieur du Collège Saint-François de Lesneven.

Né à Plounéour-Trez, le 16 Février 1892, Alain Calvez a grandi sur les bords de la baie de Goulven, près de la fontaine où saint Enéour avait établi son ermitage. Son enfance s'était écoulée au sein d'une des familles les plus chrétiennes d'un pays qui en compte un si grand nombre. Elevé par une mère admirable qui a su inculquer à tous ses enfants la foi ardente qui l'anime, il fut dès l'enfance un enfant très pieux. Son intelligence très vive décida l'un des vicaires de Plounéour-Trez, M. Prigent, aujourd'hui recteur de

Trézilidé, à le faire entrer au Collège de Lesneven, au mois d'Octobre 1904. Il y fut un excellent élève, se maintenant dans les premiers rangs de son cours malgré son état de santé qui l'empêchait de travailler comme il l'aurait désiré. Ce fut au Collège que sa vocation religieuse s'affermir, et en Octobre 1911, il entra au Grand Séminaire de Quimper. Il fut admis au sous-diaconat à l'Ordination de Juillet 1914. Réformé pour faiblesse de tempérament, il fut néanmoins mobilisé en Octobre 1914, et versé à la 11^e section d'infirmeries militaires. La vie du dépôt des orphelins, à Nantes, ne pouvait convenir à sa nature ardente, et il partit au front, sur sa demande, au mois de Décembre. Affecté à une ambulance, il s'y prodigua tellement qu'il fut contraint de se faire évacuer, et après plusieurs séjours dans les hôpitaux, il fut réformé n^o 2 au mois d'Octobre 1918. Hélas ! il était gravement atteint d'une maladie qui ne pardonne pas et qui devait contribuer à hâter sa fin. Il termina son Séminaire, fut admis au diaconat en Mars 1919 et ordonné prêtre le 20 Juillet de la même année. Il fut nommé professeur de mathématiques au Collège de Saint-Pol de Léon et c'est là que la mort est venue le chercher au moment où il allait pouvoir prendre un repos bien gagné et dont il est allé jouir au Ciel.

Alain Calvez a été prêtre sur cette terre pendant quelques mois seulement, mais le court séjour qu'il a fait à Saint-Pol a suffi pour lui conquérir l'estime de son Supérieur, qui l'appréciait comme un de ses meilleurs collaborateurs, la chaude sympathie de ses collègues et l'affection de ses petits élèves dont il suivait avec un dévouement attendri le travail et les progrès. Il s'était donné avec toute son âme à l'enseignement, et les regrets qu'il laisse après lui prouvent avec quel zèle et quel dévouement il s'acquittait de sa tâche.

Et pourtant, comme elle devait lui être lourde ! Les médecins militaires ne s'étaient pas trompés sur la nature de la maladie qui le minait. Lui-même connaissait la gravité de son état et savait que le mal dont il était atteint le terrasserait tôt ou tard ; mais malgré toutes ses souffrances il s'attachait à dissiper les craintes de tous ceux qui l'aimaient, et c'est avec des éclats de rire qu'il accueillait les recommandations que lui faisaient ses amis. Il lui est pourtant arrivé de confier à l'un de ses collègues de Saint-Pol le secret de cette gaieté et de son labeur acharné : « Si je cesse de travailler, disait-il à M. Jacq, je serai mort dans un mois ; le travail est pour moi un dérivatif et un réconfort qui me force à oublier que je suis malade ».

La gaieté, naturelle dans son enfance, factice et volontaire depuis qu'il se savait malade, fut le trait dominant de son caractère. Mais cette gaieté ne l'empêchait pas d'être un esprit très sérieux, et sa belle âme était parée de toutes les qualités qui en faisaient une nature d'élite. Une piété ardente, un esprit surnaturel très profond, guidaient toutes ses actions. En tout et pour tout, il voulait être un prêtre selon le cœur de Dieu, il voulait marcher sur les traces du divin Maître, se soumettre surtout comme Lui à la

sainte volonté de son Père du Ciel, et accepter joyeusement toutes les souffrances qu'il plairait à sa Providence de lui envoyer. Aussi n'est-il pas étonnant que, partout où il a passé, il ait recruté de nombreux amis, parmi ses condisciples, ses collègues et ses supérieurs. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé. Il en est cependant auxquels il s'était attaché d'une manière particulière, et ceux-là savent quelle délicatesse exquise il mettait dans ses relations. Il était pour eux un confident sûr et un soutien par ses conseils et le spectacle de sa vie si belle, si calme et si sainte. Ses amis et ceux de ses supérieurs qui lui avaient gardé une affection spéciale espèrent aujourd'hui, dans leur douleur, que, du haut du Ciel, il continuera à prier pour eux, à les inspirer et à les guider. J.-M. A.

Distributions de Prix (suite).

III. ECOLE SAINT-YVES, QUIMPER. — Pour être le plus jeune, ou à peu près, de nos établissements d'enseignement secondaire libre, l'Ecole Saint-Yves n'en a pas moins sa place et son importance dans la formation de la jeunesse catholique, spécialement de la Cornouaille. Aussi Monseigneur a-t-il consenti, une fois de plus, à présider lui-même notre distribution des prix.

La cérémonie eut lieu, encore cette année, dans la plus grande simplicité. Les grands salons de l'Ecole sont trop étroits pour recevoir les nombreux élèves et leurs familles, ainsi que les membres du clergé de la ville et des environs venus nous prouver leur bienveillante sympathie.

A 9 heures très précises, Monseigneur Duparc fait son entrée, accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général, et de tous les Professeurs de l'Ecole. Il est salué par le meilleur sourire des enfants, toujours si heureux de voir leur Evêque.

M. le Supérieur prend la parole. Il remercie les familles des enfants et le clergé de l'intérêt qu'ils portent à l'Ecole si prospère aujourd'hui. Puis, en quelques phrases très simples, il rend compte à Monseigneur, pour l'édification des familles et le bien des élèves, du travail de l'année scolaire, des difficultés, des consolations, des résultats. Il fait ses critiques, dit ses regrets et ses espérances.

Dans l'esprit de notre Supérieur, le souci qu'il a du point de vue moral et religieux ne se sépare pas de son désir, de sa volonté de faire de nous des élèves laborieux et instruits. Le Supérieur, comme tous nos Maîtres, veut que les élèves de l'Ecole Saint-Yves soient vraiment une élite. Une école chrétienne n'a rien fait, si elle n'a pas formé des enfants et des jeunes gens pieux, ardents et éclairés dans leur amour pour Dieu, comme ils le sont dans leur dévouement à la Patrie et à toutes les grandes causes, désintéressés et généreux toujours. Du travail, de la tenue, des convictions, c'est ce qu'attend de nous notre Supérieur. Du travail persévérant et personnel ; de la tenue, tenue distinguée, comme il sied à une élite ; des convictions, puisées dans l'étude attentive de la religion

et entretenues par la fréquentation des sacrements et la prière. Arrière ceux qui ne veulent pas de ce programme !...

Monseigneur répond à M. le Supérieur. Il déclare sa confiance dans l'avenir de l'Ecole Saint-Yves ; il dit son estime pour le Supérieur, estime qu'il a bien marquée en nommant le Supérieur chanoine de la Cathédrale. L'Evêque souligne la nécessité du caractère, de l'énergie : énergie dans les exercices physiques, c'est bien ; mais aussi et surtout énergie dans la formation morale, dans l'éducation de la volonté. Un jeune catholique, tel que l'Eglise le veut aujourd'hui, sera un homme d'étude, un homme de caractère. Ainsi il deviendra un apôtre, un soldat sur qui l'Eglise et la France pourront compter.

Les paroles de Monseigneur sont écoutées par tous avec la plus vive attention. Même les plus petits, assis à l'étroit sur les premiers bancs, semblent comprendre ce qu'il leur faudra fournir de labeurs et d'efforts pour ressembler à leurs aînés dont ils ont entendu célébrer les vertus et la vaillance. Tous se promettent de travailler ferme pour obtenir, chaque année, les beaux prix tant convoités que, d'ailleurs, en ce moment, ils ne quittent plus des yeux. Ils savent bien que ceux, parmi les anciens élèves de l'Ecole Saint-Yves — les morts ou les vivants — qui ont laissé à leurs Maîtres et à leurs condisciples le souvenir le plus sympathique et le plus durable, ne furent pas des paresseux ; mais au contraire, des élèves appliqués et consciencieux, des enfants distingués, pieux et francs, tels que fut saint Yves, patron de l'Ecole, parmi les étudiants de son temps.

Nous saurons gré à Monseigneur, comme à M. le Supérieur, de nous avoir rappelé ces leçons et de nous avoir mis en face des bonnes résolutions à prendre. Que Dieu nous aide à en tirer profit !

Suit la proclamation du palmarès et la distribution des prix, interrompues par quelques chants. Ces chants, si délicats d'inspiration, si bien exécutés aussi, ont semblé trop courts et trop rares.

Voici les noms des élèves le plus souvent cités au palmarès :

CLASSES ENFANTINES ET PRÉPARATOIRES : Alain de Kérangal, de Quimper ; Louis Guégan, de Quimper ; Jean Roulland, de Saint-Lô ; Joseph Le Gars, de Kerfeunteun ; Paul Lavalou, de Plougasnou ; Georges Allard, du Guilvinec. — CLASSES ÉLÉMENTAIRES. *Huitième* : Pierre Le Ninivin, de Quimper ; Guy du Marache, de Quimper. — *Septième* : Jean Merlet, de Quimper ; Louis Dorval, de Kerfeunteun ; Gérard Delcourt, de Boulogne-sur-Mer. — CLASSES SECONDAIRES. *Sixième* : Paul Miossec, de Châteaulin ; Henri Richard, de Rospenden ; Alexandre Le Corre, de Melgven. — *Cinquième* : Yves Paudgam, de Quimper ; Arthur Pivert, de Quimperlé ; Max Vignes, de Saint-Brieuc. — *Quatrième* : Marcel Denis, de Quimper ; Le Bras, de Guiclan ; Auguste Cadudal, d'Auray. — *Troisième* : Louis Pangam, de Quimper ; Joseph Guillemot, d'Audierne ; Pierre Lecerf, de Quimper. — SECOND CYCLE. *Deuxième* : Charles Belin, de Briec ; Jean-Marie Le Gars, de Kerfeunteun. — *Première* : Guy Larhantec, de Rostrenen ; Henri Nicolas, de Port-Launay ; Yves

Gaston, d'Auray. — *Philosophie et Mathématiques* : Joseph Jehannin, de Quimper ; Auguste Guillemot, d'Audierne ; Gaston du Peray, de Quimper. — *Le Prix de l'Ecole Saint-Yves* a été décerné à l'élève Alain Gaston, d'Auray.

M. le Supérieur annonce la rentrée des classes fixée au 30 Septembre, et souhaite à tous de bonnes et saintes vacances. X.

IV. INSTITUTION N.-D. DU CRÉIS-KER, SAINT-POL DE LÉON. — La distribution solennelle des prix a été faite aux élèves de l'Institution N.-D. du Créis-Ker, le samedi 10 Juillet, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Péron, chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper, et devant une assemblée nombreuse et choisie où nous avons remarqué la présence de Mgr de Guébriant, archevêque de Canton, de MM. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon, le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, le vicomte H. de Guébriant, président de l'Office central des Œuvres rurales du Finistère, le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol, le chanoine Goret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, le doct' Bagot, etc., etc.

La cérémonie s'ouvre par le chant bien connu *le Conscrit du Finistère*, exécuté à deux voix par la chorale et soutenu par la musique du Collège. Puis une troupe de jeunes artistes fait applaudir, dans l'interprétation d'une délicieuse fantaisie, *Monsieur Pic, photographe*, un jeu d'une verve et d'un comique irrésistibles. La chorale donne encore une *Cantate à Jeanne d'Arc* d'une belle inspiration patriotique et religieuse, sur laquelle se termine le programme récréatif de la fête.

M. le Président monte alors sur l'estrade ; à ses côtés prennent place, outre les invités de marque que nous avons déjà signalés, MM. les Recteurs du canton de Saint-Pol et les professeurs de l'établissement. M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Créis-Ker, prend la parole. Il adresse ses remerciements à M. le chanoine Peyron, qui a bien voulu accepter la présidence de cette cérémonie ; en quelques mots, empreints du sentiment d'une déférente amitié, il retrace les grandes lignes de cette carrière sacerdotale si bien remplie et dont le titre de chanoine du Chapitre est un digne couronnement. Il se tourne ensuite vers Mgr de Guébriant, l'admirable évêque et grand Français dont l'autorité s'est affirmée avec tant d'éclat dans les lointaines régions de l'Extrême-Orient ; vers M. le Maire et M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; vers M. le docteur Bagot, à qui leur dévouement à la cause du Collège assure la reconnaissance durable de tous les amis de l'Institution. Il trouve ensuite, pour rappeler le nom de M. le chanoine Floc'h, dont le souvenir plane sur cette fête de famille, des accents d'une émotion pénétrante qui gagne tous les auditeurs. Il s'adresse enfin aux parents et aux prêtres accourus en si grand nombre à la cérémonie et leur fait un compte rendu des derniers mois écoulés.

Il donne d'abord les chiffres qui soulignent les résultats de l'année 1919 aux examens du baccalauréat : 14 bacheliers de Philosophie ou de Mathématiques, 24 élèves admis aux épreuves de la première partie, sans compter les nombreux anciens qui ont, après leur service militaire, réussi aux épreuves du baccalauréat restreint : tel est le bilan de l'année passée. Et il semble bien que l'année en cours doive répondre aux espérances qu'autorisaient les magnifiques succès des années de guerre ; car au lendemain des toutes récentes épreuves écrites, les télégrammes se succèdent, annonçant des réussites qui dépassent les prévisions les plus optimistes.

D'ailleurs, M. le Supérieur se plait à reconnaître que cette année ne lui laisse rien à désirer ; n'eût été le grand deuil qui l'a assombri, tout s'est accordé : esprit de piété, discipline, travail, pour en faire une des meilleures de ces dix années que compte déjà la nouvelle Institution. Il envisage donc l'avenir avec confiance et demande à tous : maîtres et élèves, parents, amis, prêtres du ministère, de l'aider à mener à bonne fin l'Œuvre que Mgr l'Evêque de Quimper lui a confiée.

M. le chanoine Péron prononce alors le discours d'usage. Il évoque d'abord le souvenir des heureuses années d'enfance et de jeunesse qu'il vécut au pied du clocher à jour ; remercie de l'honneur qui lui a été fait, et dont il se sent profondément touché, de présider cette fête solennelle ; puis il fait entendre aux élèves l'austère leçon du travail opiniâtre et du devoir d'état ; et il termine en disant sa confiance dans l'avenir d'une Maison que la Providence a remise en des mains expertes et sûres.

M. le comte de Guébriant, invité à son tour à prendre la parole, évoque le souvenir des dix années écoulées : le nom d'un prêtre s'en détache, qui restera longtemps gravé au cœur de ceux qui eurent l'honneur d'être les collaborateurs ou les élèves de cet homme de bien : celui de M. le chanoine Floc'h. C'est lui qui a triomphé des difficultés que rencontra l'Institution naissante ; c'est par sa souple intelligence et son indomptable énergie mises au service d'un profond esprit naturel, qu'il a mené l'Institution du Créis-Ker à l'état de prospérité qu'elle connaît aujourd'hui ; il semblait que ces dons si rares dussent surmonter tous les obstacles ; mais les difficultés du temps de guerre ont eu enfin raison d'un dévouement et d'une volonté qui s'étaient joués de tant d'épreuves ; et M. Floc'h est mort emportant l'admiration de tous ceux qui l'ont connu : c'est en leur nom que M. le comte de Guébriant lui rend un suprême hommage.

Enfin, Mgr de Guébriant se lève, et dans une vibrante allocution où passe son âme d'apôtre, il invite les élèves à s'efforcer toujours de réaliser l'idéal, quel qu'il soit, qui doit dominer leur existence, et dont la flèche du Créis-Ker est pour eux le magnifique symbole. Il célèbre la vertu éducative de l'enseignement chrétien, et demande à ses jeunes auditeurs de lui faire honneur en toutes circonstances ; et cette parole éloquente animée de l'esprit surnaturel est reçue dans un respectueux et religieux silence...

Lecture est faite ensuite du palmarès. Nous y relevons les noms des principaux lauréats.

Philosophie : Yves Chapalain, Vincent Favé ;

Mathématiques : Jean Bacques, Emile Stéphan ;

Première : Prix d'honneur : Joseph Queinnec, Eugène Douguédroit ; Excellence : Joseph Queinnec ; Prix des Anciens Elèves : François-Marie Moal ;

Seconde : Albert Pichon, Jean Léon ;

Troisième : Jean Le Vaillant, Marcel Boher, Eugène Guyader ;

Quatrième : Joseph Mével, François Le Saint, Yves Kerboul ;

Cinquième : Jean Quiniou, Eugène Pénel, Joël Bellec, Jean Colin ;

Sixième : Henri Guillerm, Jean Coat, Jean-Louis Le Borgne, François Brannellec ;

Septième : Egène Duvail, Yves Le Du, Yves Kerrien ;

Huitième : Jean Le Page, Yves-Marie Le Pape ;

Neuvième : François Séité, Gaël du Halgouët.

Candidats admissibles aux épreuves orales du Baccalauréat :

Philosophie : Yves Chapalain, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Victor Fournis, de Plougasnou ; Vincent Favé, de Cléder ; Antoine Gestin, de Lambézellec ; Pierre Guilloux, de Pont-Croix ; Joseph Guiriec, de Cléder ; Pol Kerbirion, de Saint-Pol de Léon ; Maudez Kerrien, de Henvic ; J.-M. Le Verge, de Plounévez-Lochrist ; Bruno Peltier, de Bombay (Indes) ; Antoine Pouliquen, de Ploujean.

Mathématiques élémentaires : Jean Bacques, de Morlaix.

Première A : Auguste Brélivet, de Lopérec ; Yves Favé, de Cléder ; Joseph Lagadec, de Plouescat ; Francis Le Guern, de Plouigneau ; Hervé Mazé, de Lopérec ; François Moal, de Saint-Pol de Léon ; Joseph Le Moal, de Plougastel-Daoulas ; Yves Nédélec, de Milizac ; Joseph Queinnec, de Guiclan ; Louis Talarmin, de Saint-Marc ; François-Louis Verveur, de Sizun.

Première B : Michel Bouts, de Versailles ; Gabriel Quefféléan, de Châteaulin.

Première C : Henri Bagot, de Saint-Pol de Léon ; Robert Doniol, de Guingamp ; Yves Douguédroit, de Morlaix ; Joseph Lelièvre, de Saint-Pol de Léon ; Victor Le Guern, de Plouigneau.

Première D : Joseph Minguy, du Conquet.

V. COLLÈGE SAINT-FRANÇOIS, LESNEVEN. — La distribution des prix au Collège de Lesneven a eu lieu le mardi 13 Juillet.

M. Louis Gillet, un ancien professeur de Philosophie de la Maison écrivait naguère à la *Revue des Deux-Mondes* que ce « vieux Collège n'avait pas l'air trop rébarbatif, malgré les murs si hauts qui le soustrayaient au monde » ; et, à travers ses souvenirs — infidèles sur plusieurs points, — il se plaisait à noter la façade d'autrefois « grise de ce gris argenté qui est la couleur de la pierre de Bretagne », et aussi l'animation que présentait, le jour de la distribution des prix, l'explosion de gaieté d'élèves qui se détendent, le va-et-vient dans les cours, la foule des parents en toilettes modernes ou en costumes bretons, le préau enguirlandé...

On peut dire que, dans l'ensemble, le spectacle est demeuré sensiblement le même. Cette année, le soleil, qu'on est tenté de trouver trop souvent absent, égayait la fête et vint favoriser, dès le matin, le traditionnel pèlerinage d'actions de grâces à Notre-Dame du Folgoat. Il y eut bien, à ce lever du jour, quelque nuage dans le ciel ; mais un nuage passe vite et il resta juste assez d'ombre pour mettre à l'abri le trop plein de la salle qui ne put trouver place sur les chaises ou les bancs.

A neuf heures précises, apparaît le cortège officiel où se remarquent, à la suite de M^e Masseron, avocat au barreau de Brest, et de M. le chanoine Moënnier, principal du Collège, MM. Heurtault, adjoint-maire, le docteur Odey, Trémintin, conseiller général, Barjou, notaire, Quémener, médecin colonial de 1^{re} classe ; MM. les abbés Bodériou, curé-doyen de Plabennec, Mesguen, supérieur du Collège de Saint-Pol de Léon, Colin, professeur honoraire, Boucher, secrétaire de l'Evêché ; puis MM. les professeurs, décorés de palmes, de croix, de médailles, de rubans de toute couleur. Dans la salle de fête, autour de M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, et de son coadjuteur, M. l'abbé Calvez, de nombreux ecclésiastiques amis avaient déjà pris leur place.

Tout le monde est debout. La *Marseillaise* éclate, exécutée non plus par l'antique fanfare des cuivres, mais par un orchestre savant de violons et violoncelles, avec accompagnement de piano, sous la direction éprouvée de M. Huntziger. Disons de suite que la partie musicale fut l'un des succès de la journée et que les amateurs les plus difficiles trouvèrent leur compte aux morceaux choisis de *Martha*, de la *Fille du Régiment* et de la *Dame blanche*. A leur tour, les élèves de Seconde interprétèrent deux scènes comiques de Labiche et recueillirent, eux aussi, leur part d'applaudissements.

M. le Principal a maintenant la parole pour proclamer les succès scolaires, ceux de la session ordinaire du baccalauréat de Juillet et ceux des sessions spéciales aux mobilisés, en tout 21 diplômes pour la première partie et 24 pour la deuxième, 5 mentions aux concours de l'Enseignement chrétien et de l'Université Catholique de l'Ouest, 20 candidats à l'examen d'admission au Grand Séminaire. Pour clôturer dignement une aussi brillante année, il fallait donner au jour des sanctions un président également brillant. M. Moënnier est heureux de l'avoir obtenu et de le présenter dans la personne de son ami, M. Alexandre Masseron. A dire vrai, nous connaissions déjà M. Masseron : les lecteurs d'*En Avant* pour avoir lu et goûté les récits pittoresques de ses pèlerinages en Italie, les membres du Cercle d'études pour l'avoir entendu dans une magistrale conférence sur la *Divine Comédie*. Il veut nous entretenir aujourd'hui des beautés trop peu connues de notre Bretagne, de ces monuments semés sur notre sol qui ont leur histoire, leur légende, leur vie. Cette vie, il nous invite à la rechercher, à la sentir dans le détail comme dans l'ensemble architectural, dans le recul de l'histoire autant que dans le cadre actuel, sous le sym-

bolisme et dans la communion féconde de souvenirs avec les ancêtres, avec les Saints d'Armorique.

Au début de son discours, l'orateur s'était plaint d'avoir à tenir le rôle essentiellement ingrat de ce personnage horripilant qui s'appelle M. le Président de la distribution des prix. Il sera permis à ceux qui ont vu M. Masseron à l'épreuve de ne pas partager son sentiment jusqu'au bout : car il a su, dans le rôle qu'il tenait, trouver le moyen d'intéresser à fond son auditoire, tout son auditoire, pendant une demi-heure délicate.

Là-dessus, lecture est donnée du palmarès par MM. Le Vasseur et Dujardin, et le défilé des lauréats se poursuit, allant des tout petits qui grimpent gauchement les degrés de l'estrade jusqu'aux graves philosophes, auréolés de leur dernier succès. Et, la cérémonie achevée, ce sont les vacances qui commencent. Les aînés, parvenus au terme, quittent le Collège avec la préoccupation de l'avenir qui s'ouvre à leurs espérances ; les jeunes, plus insouciantes, préfèrent suivre l'inspiration du poète des *Feuillantines*, oublier « les longs corridors moroses », « la grande cour pavée entre quatre grands murs », pour ne plus vivre, pendant deux mois, que de la vie de « l'heureuse maison » paternelle.

PLOGONNEC. — Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette. — *Dimanche, 8 Août*, a lieu le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette, en Plogonnec ; les fidèles peuvent y gagner, ce jour, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Voici l'ordre des exercices : *Samedi, 7 Août* : premières vêpres à 6 heures.

Dimanche, 8 Août : 1^{re} messe à 7 heures ; 2^{me} messe à 8 heures ; grand'messe à 11 h. 1/2 ; — récitation du rosaire à 2 h. 1/2 ; vêpres à 3 h. 1/2 et ensuite, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement et prières pour les pèlerins.

Journées Grégoriennes et Liturgiques — Pour la seconde fois, la société des *Amis du Grégorien* organise à Lourdes, les 24, 25 et 26 Août, trois journées grégoriennes et liturgiques. Nos lecteurs se rappellent l'éclat extraordinaire de ces solennités en 1919, et tout le bien qui en résulta pour la cause grégorienne et musicale.

S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Rouen, a bien voulu, cette année encore, accepter la présidence d'honneur de ces solennités, et un grand nombre d'évêques font partie du Comité de patronage.

Ce qui donnera un surcroît d'intérêt aux prochaines journées de Lourdes, c'est l'exposition d'Art Sacré et d'édition grégoriennes et musicales : l'Art Catholique, la Maison Biaix, l'Arche, les Comités des Eglises dévastées exposeront les merveilles qui ont fait l'admiration des congressistes de la Semaine Liturgique de Toulouse ; les grands éditeurs parisiens, de leur côté, exposeront les livres grégoriens et les éditions d'art qui font honneur au goût français.

Pour adhérer aux Journées Grégoriennes et Liturgiques de

Lourdes, écrire sans tarder à M. le chanoine Marty, évêché de Perpignan. Envoi franco du grand programme, Guide de Lourdes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Congrégation des Rites. — Le mardi 22 Juin, en présence du Pape, a eu lieu la réunion de la Congrégation générale des Rites pour la discussion et le vote sur l'héroïcité et les vertus du Vénérable Champagnat, fondateur des Petits Frères de Marie, et l'un des premiers compagnons du Vénérable Père Colin, fondateur des Pères Maristes.

La question de la Palestine. — Sir Herbert Samuel, haut-commissaire anglais pour la Palestine, a été reçu par le Pape. Il s'entretint avec lui un quart d'heure et descendit ensuite chez le cardinal secrétaire d'Etat. Cette conversation dura une demi-heure. Il était accompagné au Vatican par le ministre britannique près le Saint-Siège, le comte Salis, et par lord Edward Hay.

La visite au Vatican de sir Herbert n'a pas réussi à calmer les inquiétudes qui persistent plus vives que jamais au sujet du sort et de l'avenir du catholicisme en Palestine.

On relève que les grandes puissances catholiques, comme l'Italie et la France, devraient particulièrement s'intéresser à cette question, et on assure que toute initiative qui serait prise dans ce sens en France serait vue avec satisfaction par les milieux de la Curie romaine.

Le catholicisme se trouve en Palestine dans une situation inférieure vis-à-vis du sionisme, qui est pourvu de moyens d'action considérables et qui jouit de tous les appuis officiels pour développer sa propagande.

Le sionisme et le protestantisme sont en train d'acquérir en Palestine une situation qui devrait inquiéter tous les catholiques du monde, et qui est une objection de la plus haute gravité contre le traité turc, tel qu'il a été rédigé.

BIBLIOGRAPHIE

Une lettre de S. E. le Cardinal Gasparri.

M. l'abbé Brunard, du diocèse de Rennes, qui a traduit en français le remarquable ouvrage de M. J. Monso sous le titre « Sainteté dans le monde ou la vie admirable de la Servante de Dieu Carmen de Sojo », a reçu la lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITÀ

« Dal Vaticano, 14 Aprile 1920.

N° B (5107)
da citare nelle risposte.

» MONSIEUR L'ABBÉ,

» La belle traduction du livre de M. Monso « Sainteté dans le monde », dont vous avez bien voulu faire hommage au Souverain Pontife, n'a pas été moins agréable au Saint Père que ne le fut, il y a quelques années, le livre lui-même.

» En effet, grâce à cette traduction, la monographie si édifiante de Carmen de Sojo pourra être accessible à un plus grand nombre d'âmes et elle pourra, dans une bien plus large mesure, témoigner au monde de la vitalité et de l'efficacité des vertus chrétiennes dans n'importe quel milieu social.

» Formant le vœu que les meilleurs fruits de piété soient réservés au travail de M. Monso, dans votre traduction aussi bien que dans le texte, je suis heureux de vous faire part de la bénédiction paternelle de Sa Sainteté et de vous assurer, Monsieur l'abbé, de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

» (Signé) P. C. GASPARRI. »

Rappelons que l'ouvrage de M. l'abbé Brupard est en vente chez L. Bahon-Rault, librairie Saint-Joseph, à Rennes (fr. 4,75 franco) et se trouve dans toutes les librairies catholiques.

Frères d'Armes, revue du jeune catholique. Un an, 8 fr., 14, rue d'Assas. — Sommaire du N° du 15 Juillet : Consigne : dépense-toi pour les autres, P. Ferrand ; Notre Vie Catholique : P. L. ; La Charité Chrétienne : les origines des Filles de la Charité, F. Portal ; Formation et Vie chrétienne : le saint sacrifice de la Messe ; La Vie Sociale : chronique, M. Eblé ; Champs d'action : enquête : ma paroisse, de Saint-Pern ; Notre Coopérative d'idées : causerie entre frères d'armes.

Supplément A. C. J. F., 15 Juillet. Un an, 3 fr. ; combiné avec *Frères d'Armes*, 10 fr. — Une Journée Nationale, H. Jarry ; La prière liturgique, F. Ninon ; La souscription ; groupes affiliés ; La Vie de l'Association, M. Eblé ; L'Annuaire, almanach 1921.

Union des Armes, 15 Juillet. Un an, 3 fr. 50, 14, rue d'Assas, Paris. — Mot d'ordre : sois tenace, R. Beaughey ; Les principes de l'apostolat moderne, L. Bard ; Le théâtre, J. Véricchon ; L'Union des Armes sur le Rhin ; Dans les Cercles militaires ; Informations militaires.

Sainteté dans le Monde ou la vie admirable de la Servante de Dieu, Carmen de Sojo, par José Mouso, traduit de l'espagnol par M. l'abbé BRUNARD, du diocèse de Rennes : un vol. in-12 illustré, 215 pages, 4 fr. ; franco, 4 fr. 25.

Toutes les âmes pieuses, toutes les mères de famille tiendront à lire ces pages captivantes de « l'admirable vie » de cette belle âme. Nos prêtres seront heureux d'avoir ces pages à leur disposition pour les faire lire dans les foyers chrétiens, heureusement si nombreux en notre région.

L'ouvrage est publié par les éditeurs de Gigord, de Paris, et Bahon-Rault, de Rennes. Il se trouve en vente dans toutes les librairies catholiques.

AVANT d'acheter Soufianes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
REPRÉSENTANT de FABRIQUE - LANDERNEAU
Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.12.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.



Crème POUR Chaussures Eclipse

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

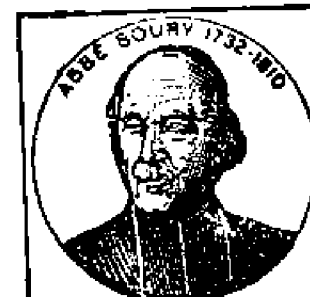
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7/50 franco et Ph^{ie}.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le **PAPIER FRUANEAU**
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul'S' Martin, Paris.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 23 Juillet 1920. — Devant les événements qui se déroulent sur le front russo-polonais, le marché est inanimé et le volume des transactions excessivement réduit.

Nos rentes françaises sont soutenues, 3 %, 58 10, 5 %, 88,60, le nouveau 102 05. Crédit National en progrès à 489 francs. L'émission des Bons Municipaux de la Ville de Paris obtient un grand succès. Rappelons que les Bons à ordre ne sont délivrés que pour une valeur de 100.000 francs au moins ; les Bons au porteur sont de 100, 500, 1.000, 10.000, 100 000 et un million de francs. La durée des Bons est d'un an, portant un intérêt annuel de 5,25 %, net de tous impôts et payable lors du remboursement du capital.

Les Etablissements de Crédit sont soutenus. Banque de Paris 1.610, Union Parisienne 1.260. Crédit Foncier Algérie et Tunisie 770, Société Générale 768 ; le bilan arrêté au 31 Mai à la somme de 5.802.745.477 fait ressortir une nouvelle progression dans les affaires de cette grande Banque. Les comptes courants sont en augmentation de 240 millions, les comptes de chèques passent de francs 1.073.821.810 à 1.108.458 512. Le portefeuille est aussi en progrès de 65 millions. Rappelons que l'émission de la Banque de Mulhouse sera close incessamment et que son succès s'annonce très bien. Actions de 1.500 francs nominal émises à 1.800 francs, jouissance 1^{er} Juillet 1920 et offertes par préférence à titre irréductible aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle pour 1.500 francs valeur nominale d'actions anciennes. On souscrit aussi à titre réductible. Paiement : 675 francs à la souscription et 1.125 le 15 Septembre 1920. Les souscriptions sont reçues au siège social, à Mulhouse et Paris, 4, rue de la Paix, et dans les succursales ou agences. Rappelons également que la Banque de la Seine porte son capital de 30 à 60 millions par l'émission, au prix de 550 francs, de 60.000 actions de 500 francs offertes, jusqu'au 12 Août, par préférence et à titre irréductible, à raison d'une nouvelle pour une ancienne, aux actionnaires actuels. On souscrit également à titre réductible. Les actions nouvelles sont émises, jouissance 1^{er} Juillet 1920, en ce qui concerne le premier dividende statutaire de 6 % ; elles participeront en outre à la répartition du super-dividende de l'exercice 1920. Paiement : 175 francs en souscrivant, le solde aux époques fixées par le Conseil. On souscrit à la Banque de la Seine, 101, rue des Petits-Champs, à Paris, et dans ses agences. La Banque Privée Lyon-Marseille s'inscrit à 505 ; cet Etablissement, dont les affaires se sont beaucoup développées au cours du dernier exercice, vient d'ouvrir de nouveaux Sièges. Pendant l'année 1919, les dépôts et comptes courants sont passés de 230.992.000 francs à 473.222 000 francs. Ces résultats ne tarderont pas à se faire sentir sur le cours des actions, qui est très attrayant actuellement.

Les métallurgiques sont fermes. Chantiers Navals Français 502. Cette brillante affaire, conduite par une direction habile et entreprenante, est appelée aux plus beaux résultats. Longwy 2.073. Senelle Maubeuge 2.400. Union Européenne Industrielle et Financière 614 ; cette Société est à la fois un Omnium, gérant une situation de titres industriels de l'Europe Centrale, et un organisme commercial, qui assure la représentation des Sociétés contrôlées, leur procure des commandes et leur ouvre de nouveaux débouchés.

Parmi les valeurs d'électricité, l'Energie Industrielle est très ferme à 145, sur le succès de l'augmentation de capital.

Les pétrolifères retiennent toujours l'attention du marché et clôturent en excellente tendance. Shell 356, Royal Dutch 30.100, Mexican Eagle 502. Gliboff 62 ; les terrains dont la Société s'est assuré l'exploitation en Roumanie sont situés dans des régions pétrolifères très réputées. Plusieurs de ses propriétés se trouvent dans le voisinage immédiat de celles de Sociétés prospères, telle que la Steana Romana.

35^e Année.

Vendredi 6 Août 1920

N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Etranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pèlerinage de Lourdes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Assomption de la Sainte Vierge.

III. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Les faits de Loublande ; Rumengol : Pardon du 15 Août ; Quimper : Inauguration d'un terrain de sports ; Morlaix : Pèlerinage des Tertiaires ; Pont-Croix : Noces de diamant ; Quim-

per : Distinction bien méritée ; Institut catholique professionnel de Nantes ; Une Ecole des sciences sociales et politiques ; Association du mariage chrétien ; Aix.

IV. — *Chronique générale* : Turin ; Belgique ; Argentine ; Angleterre ; Avis aux familles sur les illustrés pour enfants.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

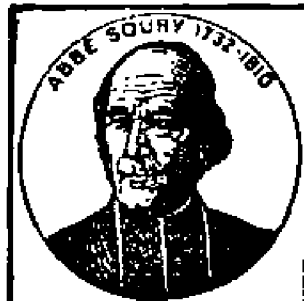
VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.18.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents maux qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

38

UN MALADEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Pl. Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverra gratis et par courrier les indications demandées.

36. ANNÉE.

Vendredi 6 Août 1920.

N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Août. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Cyriaque et de ses Compagnons, Martyrs.
A vêpres, mémoires du suivant, des SS. Cyriaque et Romain, Martyrs.
Lundi, 9. — Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 10. — S. Laurent, Martyr, double de 2^e classe avec octave. Rouge.
Mercredi, 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi, 12. — S^{te} Claire, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 13. — SS. Hippolyte et Cassian, Martyrs. Simple. Rouge.
Samedi, 14. — Vigile de l'Assomption. Jeûne. Office de la Férie. Violet.
Dimanche, 15. — ASSOMPTION DE LA S^{te} VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis-Brest. du 1^{er} au 8 Août.
Ursulines de Quimperlé et St-Louis-Brest. du 9 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Pèlerinage de Lourdes. — Nous avons le regret d'annoncer que Nous ne pourrions pas encore, cette année, accomplir Notre vœu de pèlerinage diocésain à Lourdes. Les démarches que Nous avons faites, à diverses reprises, pour obtenir des trains spéciaux n'ont pas abouti. On Nous propose un seul train partant de Quimper, en dédoublement d'un train régulier, alors que pour répondre aux désirs de très nombreux diocésains, il Nous faudrait au moins cinq trains. Désireux de Nous rendre à Lourdes avec un groupe de pèlerins assez nombreux pour représenter Notre diocèse, Nous attendrons donc à l'année prochaine. Espérons que le service des chemins de fer se sera amélioré et qu'on n'opposera pas à Nos demandes le manque de matériel.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la Sainte Vierge.

Depuis l'antiquité la plus reculée, cette fête est fixée au 15 Août. En France, elle nous rappelle l'acte profondément religieux par lequel, en 1638, Louis XIII consacra à Marie sa personne et son royaume.

En cette solennité l'Eglise célèbre trois souvenirs : 1^o La mort très sainte de la Mère de Jésus ; 2^o sa résurrection ; 3^o son entrée glorieuse au ciel.

Sa mort : Au premier aspect, elle est surprenante, car Marie immaculée et sans péché n'était pas soumise au châtiment du péché. Elle s'explique cependant par la conformité de la vie de la Mère de Jésus avec celle de son fils. Or, d'après les desseins éternels, le Messie *voulut mourir*, s'étant fait victime à notre place. Mais, en cette mort, quelle défaite de la mort ! quelle glorification de la mort devenue un sommeil dans le voisinage du Ciel ! quelle espérance pour nous qui devons mourir ! quelle consolation pour ceux qui pleurent sur le bord des tombeaux ! Ce qui apparaît dans la mort du Christ est aussi apparent dans la mort de la Mère : on y découvre les mêmes aspects. D'ailleurs, rien d'humiliant dans la cessation de sa vie temporelle. Il tardait à Marie, depuis l'ascension de Jésus, de quitter la terre, devenue pour elle comme un lieu d'exil. Si l'on en croit les prophéties et la tradition, c'est l'amour pour son divin Fils qui a effectué en la Sainte Vierge la séparation de l'âme et du corps : « Si vous trouvez mon Bien-Aimé, dites-lui que mon cœur se consume ici bas ». (*Cant.*, v. 8). « Qui me donnera des ailes comme à la colombe et je volerai et je me reposerai » (*Ps.* LIV, 7).

Sa résurrection : Voici le fait que rapporte la tradition. Trois jours après la mort de la Sainte Vierge les apôtres déposèrent son corps à Gethsémani, saint Thomas était absent. A son retour, il demanda qu'on rouvrit le tombeau de l'illustre défunte, il voulait en vénérer les reliques sacrées. On le trouva vide. Il n'y restait que les linges dont le corps avait été enveloppé, ils répandaient un parfum délicieux. Pour les apôtres, témoins de cette merveille, il ne fut pas douteux que les Anges soient venus rechercher le corps de la Mère que Jésus ressuscité attendait.

La raison du chrétien ne saurait s'étonner de ce prodige. Marie n'est-elle pas l'Eve nouvelle créée avec les privilèges que l'Eve première avait perdus. Cette résurrection rapide n'est-elle pas la conséquence de son identification à Jésus, de son immaculée conception, de sa divine maternité, de sa coopération à la Rédemption, de l'adaptation de sa vie aux mystères qui concernent Jésus-Christ et qui, tous, trouvent en elle un si parfait écho ; l'Ascension de Jésus appelle l'Assomption de Marie : « Levez-vous, Seigneur, pour

entrer dans votre Gloire Vous et l'Arche de votre Sanctification » (*Ps.* CXXXI, 8).

Sa glorification au Ciel : Elle est la conséquence de sa résurrection. C'est pour les gloires du Ciel qu'elle a été élevée au-dessus de cette terre. De la résurrection et de la glorification de Marie les motifs sont les mêmes. La résurrection, c'est le moyen, le Ciel, c'est le but. Comme sa sortie du tombeau avait été prédite, ainsi son entrée dans la splendeur des Cieux avait été annoncée : « Un grand prodige parut dans le Ciel ; c'était une femme revêtue du soleil qui avait la lune sous ses pieds et, sur sa tête une couronne de douze étoiles » (*Apoc.*, XII, 1). « La reine qui est assise à la droite du prince porte un vêtement d'or, il est enrichi d'une merveilleuse variété » (*Ps.* XLIV, 10).

Aux prophéties s'ajoutent les figures. C'est Judith revenant triomphante à Béthulie, c'est Bethsabée, partageant le trône de Salomon, son fils, c'est Esther, élevée à la dignité royale, etc., etc...

Qu'à cette ovation du passé répondent les accents du présent ; oui, que nos âmes soient en joie et que nos yeux contemplent avec ravissement « Celle qui monte du désert inondée de délices ».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 8 Août :* messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures ; à 7 heures, communion générale ; à 11 heures, messe pour les jeunes gens des sociétés sportives, allocution de Monseigneur l'Evêque. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 6 heures, réunion des jeunes gens, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 15 : solennité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, messe pontificale à 10 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1^{er} dimanche après la Pentecôte (8 Août) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 8 heures du soir, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Août 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

La Formation des Chefs.

La société contemporaine est une société où l'on murmure. Du haut en bas, du grand au petit, du savant à l'ignorant, personne ne s'abstient de critiquer ses chefs. Le murmure du monde moderne a sa source dans une crise de confiance à l'endroit de l'autorité.

L'unique remède est l'excellence des chefs. Tout l'effort humain et toute la grâce divine ne seront pas de trop pour donner à la société contemporaine ces êtres dont elle a un besoin si impérieux : des chefs. Des chefs qui n'aient pas de leur fonction une conception païenne, qui n'y voient pas seulement un bénéfice, mais une charge, la charge de servir. « Les rois des nations, disait Jésus, domi-

nent sur elles... Pour vous, ne faites pas ainsi ; que le plus grand parmi vous soit... comme celui qui sert ! Des chefs qui maintiennent l'union au bénéfice de tous, stimulent les activités, qui comprennent et prévoient. Des chefs qui aient plus de caractère que ceux qui les suivent. Des chefs enfin qui gouvernent et se gouvernent.

Offrande quotidienne pour Août : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour le recrutement de bons chefs.

Résolution apostolique : Je ne me déroberai jamais au devoir de m'occuper des œuvres et j'userai de mon action pour leur recruter des chefs.

Les faits de Loublande. — Les *Acta apostolicæ Sedis* de Juillet publient sur les faits de Loublande, au diocèse de Poitiers, une nouvelle déclaration du Saint-Office que voici :

Après la promulgation, dans les *Acta apostolicæ Sedis* du 12 Mars dernier, du décret du Saint-Office, touchant les prétendues visions, révélations, prophéties, connues vulgairement sous l'appellation de « Faits de Loublande », ainsi que les écrits s'y rapportant, décret porté le 10 du même mois et le jour suivant 11, approuvé et confirmé par le Saint-Père, des journaux et périodiques français publièrent des traductions, interprétations et explications de ce décret, qui s'efforcent d'exclure absolument un sens de réprobation de ces faits et écrits, sens énoncé et expressément voulu par la Sacrée Congrégation, ou tâchant, au moins, de le restreindre au simple défaut d'approbation juridique de la suprême autorité ecclésiastique.

Afin que les traductions, interprétations, explications arbitraires et fausses de ce genre ne risquent point d'induire en erreur les fidèles sur le véritable sentiment de la Sacrée Congrégation, les Eminentissimes Cardinaux inquisiteurs en matière de foi et de mœurs ont, avec l'approbation du Saint-Père, ordonné de publier la traduction française authentique suivante du susdit décret. Dans l'assemblée plénière du 10 Mars 1920, relation faite des prétendues visions, révélations, prophéties, vulgairement connues sous le nom « Faits de Loublande », et les écrits qui s'y rapportent ayant été examinés, les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs, après avis préalable des consultants, ont décrété : « Toutes choses mûrement pesées, la Congrégation déclare que les prétendues visions, révélations, prophéties, vulgairement comprises sous le nom « Faits de Loublande », ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne peuvent être approuvés. »

RUMENGOL. — **Pardon du 15 Août.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, et 9 h. 30 ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Perrot, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché ; sermon par M. l'abbé Suignard, vicaire à St-Corentin. — A 15 heures, vêpres, procession et bénédiction.

N. B. — Tous les trains réguliers de voyageurs s'arrêteront, le 15 Août, au passage à niveau situé à deux petits kilomètres de Rumengol.

QUIMPER. — **Inauguration d'un terrain de sports au Foyer Catholique des Familles.** — Dimanche prochain 8 Août, doit se tenir un grand festival organisé par la Phalange d'Arvor, au terrain de N.-D. du Bon-Conseil, Foyer catholique des Familles, à Quimper. La fête s'annonce brillante, comme il convient pour une inauguration.

Nous regrettons que toutes les Sociétés de nos Œuvres catholiques n'aient pas pu, à cause des dépenses énormes qu'occasionnent les déplacements, répondre à notre appel et donner la preuve du renouveau de leur vitalité après la guerre. Nous en aurons cependant un nombre assez considérable, car le Morbihan donne un contingent presque aussi fort que le Finistère, et Paris même vient en renfort. Douze Sociétés au moins seront représentées, formant un bataillon de 6 à 700 jeunes gens.

Le programme sera des plus variés et des plus intéressants. Nous avons confiance que la journée sera bonne non seulement parce qu'elle aura procuré aux jeunes gens et aux familles une bonne et saine distraction, mais aussi parce qu'elle sera pour nos jeunes gens une occasion de montrer que leur foi catholique et leur piété qui les disciplinent et les élèvent, ne les empêchent pas de fortifier leur corps et de devenir souples et vigoureux.

Monseigneur leur adressera une allocution à la messe qui leur sera dite à 11 heures, et ce ne sera pas pour eux le moindre encouragement que de voir Sa Grandeur s'intéresser à leurs progrès.

L'après-midi, Monseigneur présidera la fête, assisté du colonel Hugot-Derville. Vers 6 heures, salut à la Cathédrale, pour les sociétés qui n'auront pas dû reprendre le train.

Le mercredi suivant 11 Août, une messe sera dite, à 8 heures, à la chapelle de N.-D. du Bon-Conseil, pour les personnes qui se dévouent à l'Œuvre et pour tous les bienfaiteurs.

MORLAIX (La Salette). — **Dimanche 22 Août, Pèlerinage des Tertiaires,** à la chapelle de N.-D. de la Salette.

Programme : 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage par le R. Père Couget, supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne ; messe de communion ; 10 h. 1/2, messe avec chant de cantiques, sermon breton par M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; — 1 heure, conférence sur le Tiers-Ordre ; 2 heures, vêpres solennelles, Chemin de Croix, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; allocution de clôture du pèlerinage par le R. P. Couget.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

N. B. — Les pèlerins pourront prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi à la Maison de Retraite de la Salette.

Les tertiaires qui voudraient arriver la veille devront prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, chapelain de la Salette, près Morlaix.

PONT-CROIX. — Noces de diamant. — Une cérémonie bien touchante avait lieu, le lundi 19 Juillet, dans l'église de N.-D. de Roscodon, à Pont-Croix.

La bonne Mère Saint-Marcien, ancienne supérieure de l'école, y célébrait le soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

La population, pleine de respect pour cette religieuse qui depuis 58 ans se dévoue à l'éducation chrétienne de ses enfants, et reconnaissante du bien qu'elle a fait à tant de malheureux, se pressait nombreuse autour de la vénérable jubilaire.

Pendant la messe célébrée par M. le Curé, un chœur de jeunes filles a chanté d'une voix harmonieuse des cantiques appropriés à la circonstance.

M. le chanoine Cornou s'est fait ensuite l'interprète éloquent des sentiments de tous et a rappelé les principales circonstances de la vie si féconde de la bonne Mère.

Née à Esquibien, la Sœur Saint-Marcien n'avait que vingt ans quand, après un court stage dans les Côtes-du-Nord, elle fut appelée à se dévouer, comme classière, puis comme supérieure dans la maison d'où la tourmente combiste vint la chasser le 16 Août 1902. Non contente de faire prospérer son école et d'y régner beaucoup plus par le rayonnement de sa bonté que par l'ascendant de son autorité, la Mère Saint-Marcien exerçait au dehors un apostolat de charité qui en faisait la bienfaitrice discrète mais généreuse des familles pauvres et éprouvées. L'expulsion de 1902, dont M. Cornou a rappelé un émuant épisode, n'a pu rien changer à ce cœur toujours si maternel et si largement ouvert. Aussi la reconnaissance de Pont-Croix souhaite-t-elle à la robuste vieillesse de la vénérée jubilaire de se prolonger longtemps encore, comme un automne qui n'a pas encore donné ses fruits les plus mûrs et les plus savoureux.

Ce beau discours a été écouté avec une religieuse attention et a fait verser bien des larmes.

C'est devant le Saint-Sacrement exposé que la Mère Saint-Marcien a renouvelé, d'une voix encore ferme mais émue, les promesses qu'elle fit il y a 60 ans.

Le chant de la reconnaissance, le *Te Deum*, clôtura cette belle et inoubliable cérémonie.

QUIMPER. — Distinction bien méritée. — Nous sommes heureux d'apprendre que, par arrêté du 12 Avril 1920, S. M. le Roi des Belges vient de conférer la *Médaille de la Reine Elisabeth*,

à M^{me} Le Goff, en religion Sœur Célestine, fille du Saint-Esprit de la Maison de Quimper.

Sœur Célestine, pendant la durée de la guerre, jusqu'au moment de leur rapatriement, s'était consacrée à adoucir l'amertume de l'exil, aux vieilles Belges réfugiées à Quimper, au Patronage de la Sainte-Famille, rue Mesgloaguen.

Institut catholique professionnel de Nantes. — La *Semaine religieuse* de Nantes publie une lettre de Monseigneur l'Evêque annonçant la fondation d'un *Institut catholique professionnel* à Nantes.

« A Nantes, écrit Monseigneur, l'un de nos premiers désirs était d'établir un enseignement professionnel si nécessaire dans une région où des usines importantes supposent une vie industrielle intense. Mais cette vie industrielle exige, elle-même, une préparation de l'apprenti, de l'ouvrier, du contre-maitre ; et nous avions à cœur d'y contribuer...

» La guerre est venue entraver nos projets.

» Aujourd'hui, après de longues études et préparations, nous avons la joie de vous annoncer la fondation de l'*Institut catholique professionnel* de Nantes.

» C'est au centre de Nantes, dans le grand et bel immeuble de la rue Dugommier, que prendra vie, tout prochainement, le nouvel Institut.

» Ce sera un Institut *catholique*.

» Pourriez-vous attendre de nous autre chose ?

» Vous voulez Dieu dans nos écoles primaires et secondaires. Vous n'admettez pas cette neutralité qui est déjà coupable par son silence même, tout aussi coupable que l'éducation qui prétendrait bien élever un enfant en ne lui parlant jamais de son père. Et vous avez raison, car Dieu est notre créateur, notre providence et notre père.

» Mais la simple logique demande que cet enseignement chrétien soit donné aussi bien dans les écoles professionnelles ou dans les écoles supérieures que dans les autres. Sa nécessité est même d'autant plus grande qu'il s'agit de jeunes gens dont l'intelligence est plus vive, la volonté plus active et la vertu plus fragile.

» Et voilà pourquoi notre nouvel Institut sera nettement catholique, dans sa vie comme dans son programme et son titre.

» Nous voulons, dans notre enseignement, une morale individuelle, familiale et sociale *avec Dieu*, avec Dieu qui est la pierre fondamentale et la clef de voûte de tout édifice, le commencement et la fin de toutes choses.

» Nous voulons une histoire qui n'ignore pas la Providence, alors, surtout, que notre histoire de France est le récit des gestes de Dieu chez nous.

» Nous voulons la reconnaissance théorique et pratique des droits de Dieu.

» Nous voulons instruire, préserver, élever notre jeunesse française d'après les éternels principes de vérité, de justice et de charité dont l'Eglise catholique est la dépositaire.

» Notre Institut sera, nous l'avons dit, *professionnel*. Il sera, à la fois, théorique et pratique. Ce sera une école supérieure professionnelle.

» Nous avons confiance dans le succès de cette œuvre nouvelle.

» Tout d'abord, Dieu bénira l'entreprise, et la Vierge sainte, notre céleste patronne, en sera la protectrice fidèle et l'étoile toujours brillante.

» Au secours du Ciel répondra l'action des maîtres chargés d'éblir l'*Institut catholique professionnel*. Prêtres zélés, éducateurs d'élite, professeurs savants et expérimentés, pères très aimants de leurs élèves, ils sauront, par eux-mêmes et par de précieuses collaborations, mener à bonne fin l'œuvre qui leur est confiée.

» Les directeurs d'usines et d'ateliers de la région verront, nous en sommes persuadé, en notre entreprise, un puissant élément de progrès.

» Quant aux familles chrétiennes, nous n'avons aucune hésitation sur les sentiments qui les animent. Elles appellent de tous leurs vœux la fondation qui s'opère. Elles assureront à leurs enfants, avec un enseignement technique répondant à toutes les exigences, la préservation morale et l'éducation chrétienne qu'elles veulent à tout prix.

— On ne peut entrer à l'Institut que par voie de concours. Pour tous renseignements, s'adresser, avant le 15 Septembre, au directeur, 9, rue Dugommier, Nantes.

Une École des Sciences Sociales et Politiques. — L'Ecole des Sciences Sociales et Politiques annexée aux Facultés Catholiques de Lille a été instituée pour les jeunes gens qui se destinent à la vie publique, au journalisme, ou qui veulent simplement étendre leurs connaissances dans l'ordre social et politique. Son enseignement comporte des cours généraux de Droit et des cours spéciaux de Philosophie du Droit, de Morale Sociale, d'Economie Politique, d'Histoire Economique et Sociale; des exercices particuliers dans un cercle d'études de Droit public dirigé par M. Eugène Duthoit, président des Semaines Sociales de France; des visites industrielles, des visites d'œuvres et d'institutions économiques et sociales. Elle possède une bibliothèque particulière où les étudiants trouvent les livres, les revues, les documents extrêmement nombreux et variés qui peuvent être utiles à leurs études et à la préparation de leurs travaux personnels. Après une année, les étudiants obtiennent un certificat d'études; après deux années, un diplôme.

Parmi les cours spéciaux de l'année 1920-1921, nous relevons ceux de Mgr E. Lesne, sur l'Histoire Economique de la Flandre au

Moyen-Age; de M. le chanoine Duthoit, Questions d'Economie Familiale; les cours d'Histoire économique de la France dans les temps modernes de M. J. Peter, docteur ès-lettres; d'Histoire diplomatique de M. Leman, docteur ès-lettres; de Géographie Politique de M. G. Delepine, docteur ès-sciences; les leçons sur la vie économique dans la région du Nord de la France qui seront données par MM. Maurice Vanlaer et Alfred Damez.

L'Ecole des Sciences Sociales et Politiques de Lille organise des Conférences publiques qui seront données en 1920-1921 par MM. Louis Madelin, Firmin Roz, Gaston Tessier, Antoine Redier et Joseph Wilbois.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des Facultés Catholiques, 60, boulevard Vauban, Lille.

Association du Mariage chrétien. — Le deuxième Congrès National de la Natalité tiendra cette année ses assises à Rouen, du 23 au 26 Septembre. La Commission d'Action Religieuse sera présidée par Son Eminence le Cardinal Dubois, archevêque de Rouen.

La présence de nombreux catholiques au Congrès tenu l'année dernière à Nancy a eu la plus heureuse influence. Les travaux de la Commission d'Action Religieuse ont été particulièrement remarqués.

Il est bien vivement à souhaiter que les catholiques, prêtres et laïques, viennent plus nombreux encore cette année au Congrès de Rouen. L'empressement qu'ils témoigneront à s'occuper de la question familiale ne peut manquer d'avoir d'heureuses conséquences tant au point de vue religieux qu'au point de vue national.

Envoyer les adhésions : 1^o à M. Lafosse, président du Comité d'organisation, 144, route de Rouen, Deville-les-Rouen; 2^o à M. l'abbé J. Viollet, secrétaire de la Commission d'Action Religieuse, 86, rue de Gergovie, Paris (XIV^e).

Les personnes désirant présenter un rapport à la Commission d'Action Religieuse sont priées de s'entendre à ce sujet avec le Secrétaire de la Commission.

Aix. — Le Saint-Père vient de nommer à l'Archevêché d'Aix, vacant par la mort de Mgr Bonnefoy, Mgr Rivière, évêque de Périgueux.

Mgr Maurice Rivière, né à Paris, en 1859, fut successivement vicaire à Sainte-Marie-Madeleine, curé de Saint-Antoine et curé de Sainte-Marie-Madeleine. Il fut élevé à l'épiscopat en 1915.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Turin. — En mémoire de dom Bosco. — Des solennités inoubliables viennent d'avoir lieu à Turin. Les nations des deux continents y étaient représentées. On y glorifia la mémoire du véné-

nable dom Bosco par l'érection d'un monument. Tous les anciens élèves des R. P. Salésiens et des Dames de Marie-Auxiliatrice avaient pris part à la souscription comme aux différents congrès interdiocésains des coopérateurs des œuvres de Dom Bosco, congrès qui précéderont immédiatement la solennité de Turin.

Le Pape avait envoyé un légat en la personne de Son Éminence le cardinal Amaraz, archevêque de Séville. La cérémonie de l'érection eut lieu sous la présidence du duc de Gênes et de la princesse Lætitia. Le préfet de Turin assistait ainsi qu'un grand nombre de membres du Parlement italien, de conseillers municipaux de Rome et de Turin et de magistrats divers de nombreux pays. La France était représentée par des anciens élèves des PP. Salésiens, venus de Paris, de Marseille, de Nice, etc.

On n'a pas oublié chez nous le prestige qu'eut de son vivant la personnalité si curieuse de Dom Bosco. Sa réputation de sainteté était déjà universelle et Victor Hugo lui-même lui rendit une visite déferente. Ses œuvres d'une si haute portée sociale couvrent aujourd'hui le monde entier. Souhaitons qu'elles se multiplient toujours davantage.

BELGIQUE. — Les femmes catholiques belges et les modes inconvenantes. — Une adresse de protestation contre les modes inconvenantes et la licence des mœurs a été remise récemment, par une délégation de femmes catholiques belges, au cardinal Mercier. Cette adresse, accompagnée de 1.027 signatures, contient l'engagement pris par ces vaillantes chrétiennes, de conformer leur tenue, à l'Eglise et dans les réunions mondaines, aux règles de la simplicité et de la modestie. Elles se sont engagées, en outre, à ne fréquenter aucun théâtre où se jouent des pièces malsaines, à ne tolérer chez elles aucune danse inconvenante, à s'abstenir des fêtes dansantes pendant le carême et à fermer leur maison aux journaux illustrés contenant des gravures répréhensibles.

En recevant la délégation, le cardinal Mercier l'a félicitée de son initiative. « Avec la collaboration de vos maris et de vos fils, vous réintègrerez dans les foyers chrétiens une conception plus sérieuse de la vie, du mariage, de la loi universelle du travail, des obligations traditionnelles de dévouement à la chose publique, qui incombent aux classes élevées de la Société. »

ARGENTINE. — Un hommage aux religieux français. — Il y a quelques semaines, M. Gaussen, ministre de France en République Argentine, a rendu visite aux établissements d'enseignement que dirigent à Rosario les Frères des Ecoles Chrétiennes. Reçu solennellement au Collège de la Salle, M. Gaussen a rendu un public et éclatant hommage à l'œuvre accomplie en Argentine et particulièrement à Rosario, par les religieux français dont il a loué la belle œuvre de patriotisme éclairé. Cette réception a été suivie de la distribution des prix aux élèves lauréats de l'Alliance

française de Rosario. La musique de la police de la ville a joué successivement l'hymne national argentin et la *Marseillaise*. Ce fut une belle manifestation d'union sacrée et d'amitié franco-argentine.

ANGLETERRE. — Congrès National Catholique. — Un Congrès national catholique aura lieu à Liverpool à la fin de Juillet. C'est le premier depuis la guerre. Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, et le cardinal Gasquet, archiviste du Vatican, y prendront part. C'est le cardinal Bourne qui ouvrira le Congrès comme président. Beaucoup d'évêques anglais et irlandais prendront part à la discussion. Des laïques éminents comme le Lord-maire catholique de Manchester, l'alderman Tom Fox et M. A. W. S. Hewins, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, enverront des représentants. Le Congrès discutera les besoins sociaux et religieux actuels.

Avis aux familles sur les illustrés pour enfants. — Les illustrés pour enfants sont nombreux : les uns sont mauvais ; d'autres sont médiocres ou suspects ; d'autres sont bons et recommandables.

Les enfants ne savent pas les discerner : ils lisent les premiers venus, et le plus souvent ils choisissent les pires, qui sont les mieux parés.

Les parents veulent être renseignés ; ils le doivent.

C'est aux parents que nous proposons cette classification, établie par des spécialistes, après un sérieux examen.

La question est très grave :

Il s'agit de refaire une France propre, ainsi que le déclarait M. Rossignol, inspecteur d'académie, dans son discours à l'Université de Lille, le 12 Avril 1920 ;

Il s'agit de défendre nos enfants et nos foyers contre le fléau des publications niaises ou dépravantes ;

Il s'agit enfin d'assurer à nos fils et à nos filles les biens les plus précieux : la santé morale, la foi chrétienne, tous les bienfaits d'une éducation appropriée à leur valeur humaine, à leur avenir, à nos vœux de parents chrétiens et de citoyens libres.

NOMENCLATURE DES ILLUSTRÉS. — I. Publications mauvaises, soit parce qu'elles intoxiquent, abêtissent, atrophient ou étioilent l'âme de l'enfant, soit parce qu'elles proviennent d'une officine pornographique et d'origine allemande : *Le Roman Policier* (Ferenczi) ; *Jim Kannah* ; *Ricardo Gomez* (Polmass) ; *Collection d'Aventures* ; *Sciences et Voyages* ; *Le Cri-Cri* et *La Croix d'Honneur* ; *Le Petit Illustré* ; *L'Intrépide* ; *L'Epatant* ; *Lili* ; *Fillette* et les autres publications de la maison Offenstadt.

II. Publications dont il faut se méfier, parce qu'elles sont médiocres ou suspectes comme idées, ou encore plus ou moins dangereuses pour certains enfants : *Mes Belles Histoires* ; *Le Bon-*

Point Amusant (Albin Michel) ; *A l'Aventure* ; *Les Trois Boys-Scouts* (Ferenczi) ; *Le Petit-Monde* (Tedesco) ; *Jim Bulton Bill, la terreur des Indiens* (Editions modernes).

III. Publications honnêtes, mais neutres : *La Poupée Modèle* ; *Mon Journal* (Hachette) ; *Diabolo-Journal* ; *Les Belles Images* ; *La Jeunesse Illustrée* (Fayard) ; *Ma Poupée* (Tedesco) ; *Le Pêle-Mêle* (rue Saint-Lazare, 92) ; *Les Livres Roses* (Larousse) ; *Contes Illustrés de nos Enfants* (Editions modernes) ; *Un Poilu de douze ans* (Albin Michel).

IV. Publications chrétiennes, éducatives, intéressantes et recommandées : *L'Ami des Enfants* (rue La Fontaine, 40, Paris) ; *L'Echo de Noël* (Bonne Presse) ; *L'Etoile Noëlisme* (Ibid.) ; *Ma Récréation* (rue de Mézières, 10, Paris) ; *La Semaine de Suzette* (H. Gautier et Languereau) ; *Fils de France* (pour adolescents, H. Gautier).

Pour le Comité Catholique :	Pour la Ligue des Catholiques Français :	Pour un Groupe de Mères de Familles :	Pour l'Œuvre des Lectures :
E. LENOBLE,	A. CATEAUX,	M ^{me} H. ROQUETTE,	L. BETHLÉEM.
Prof. à l'Univers. Cath.,	Avocat,	M ^{me} J. DELEMER-AGACHE.	
Doyen	PRÉSIDENT.		
de la Fac. des Sciences,			
PRÉSIDENT.			

On nous saura gré de reproduire ici cette affiche qui, dans les églises où nous l'avons vue placée, a fait sensation et produit les plus heureux effets : spécimen intéressant et vrai modèle d'un genre d'apostolat que la moralité d'après guerre fait désirer très vivement à tous ceux qui souhaitent, chez nous, l'assainissement des mœurs par la disparition des lectures empoisonnées. — S'adresser à M. l'abbé Bethléem, directeur du *Guide des Lectures*, rue Saint-Pierre, 4, Lille.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — *Sommaire* : J. Rivière : Théologie et prédication. A propos du chapitre LIII d'Isaïe. — M. Michaud : Une contribution à l'histoire du clergé français pendant la guerre. — Vacandard : A S^{te} Jeanne-d'Arc. — Aigrain : La littérature qui se fait. — Boudinhon : Actes récents du Saint Siège.

Consultations et renseignements. — Girard : Sur le paiement des loyers.

Conseil : Don à une église pauvre. Impôt sur le revenu.

Le Mariage en Droit canonique. *Renseignements pratiques et Formulaire*, par M. l'abbé P. DURIEUX, docteur en théologie et en droit canonique, secrétaire de l'Evêché du Puy. 1 volume in-16 de VIII-128 pages. Prix : 3 francs. — Librairie Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le nouveau Codex a heureusement simplifié un certain nombre de questions relatives au mariage, et il a introduit des prescriptions nouvelles qu'il est indispensable de connaître. Toutes ces modifications sont exposées d'une manière très claire et très précise dans le nouveau livre de M. l'abbé Durieux qui constitue un guide essentiellement pratique à l'usage des prêtres du ministère paroissial.

Evangile et Vie, publication internationale bi-mensuelle pour faire connaître et aimer pratiquement l'Evangile. Abonnement : France, 10 fr. ; étranger, 12 fr. — Editeur : SUEUR-CHARREY, 41, rue de Vaugirard, Paris (VI^e).

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, Le 31 Juillet 1920. — Le marché, malgré les nouvelles peu réconfortantes du front russo-polonais, ne se laisse pas aller au pessimisme et offre, au contraire, beaucoup de résistance. Aussi les vendeurs qui avaient escompté une liquidation en baisse se trouvent obligés d'alléger leur position en procédant à quelques rachats.

Les changes restent assez tendus et particulièrement le dollar, qui s'inscrit à 13 08.

Nos rentes françaises sont fermes : 3 % 58,30, 5 % 88,70, le nouveau 102,20, Crédit National ancien 492, le nouveau 488.

La petite Epargne recherche beaucoup les Bons Municipaux qu'émet actuellement la Ville de Paris. Rappelons que les Bons à ordre ne sont délivrés que pour une valeur de 100 000 francs au moins et que les Bons au porteur sont de 100, 500, 1.000, 10.000, 100.000 et un million de francs. La durée des Bons est d'un an, portant un intérêt annuel de 5,25 % net de tous impôts et payable au remboursement du capital.

Banques françaises bien tenues, Banque de Paris 1.639, Société Générale 768, Comptoir d'Escompte 1 085. Rappelons que l'augmentation de capital de la Banque de la Seine, dont l'émission obtient un grand succès, sera clôturée le 12 Août 1920. Les actions de 500 fr. nominal émises à 550 francs jouissance 1^{er} Juillet 1920, sont offertes à titre irréductible à raison d'une nouvelle pour une ancienne aux actionnaires actuels. On souscrit également à titre réductible.

Navigations soutenues. Suez 6.800, Affréteurs réunis en bonne tendance à 960.

Parmi les métallurgiques, signalons la fermeté des cours de l'action Chantiers Navals Français dont la marge de hausse est très intéressante. Cours actuel 505.

Les pétrolifères retiennent toujours l'attention du marché. Mexican Eagle 527, Shell 352, Royal Dutch 28.800. Gléboff passe de 62 à 67 avec un marché très actif. Les professionnels de ce groupe envisagent la continuation du mouvement de hausse qui est à peine commencé.

A LA
Montre de Genève

E.SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.
Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Saromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M^{me} les Oculistes

AVANT

d'acheter Soutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.

DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**

REPRÉSENTANT de FABRIQUE — **LANDERNEAU**

Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

SAVON
POUR LA
BARBE
GIBBS
AU GELD
CREAM
PARIS

P. THIBAUD & Cie,
7 et 9, rue La Boétie, PARIS

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS de la DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE				
MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
25 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

35^e Année.

Vendredi 13 Août 1920

N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

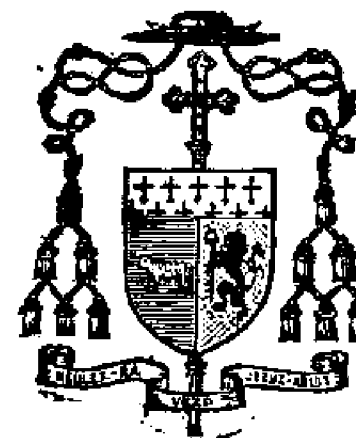
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Enché* : *Motu proprio* de S. S. Benoît XV sur les solennités du cinquantième du Patronage de S. Joseph.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Retraite de prêtres ; Pour

nos soldats en pays d'occupation ; Pour Lourdes ; Quimper : fête sportive du 8 Août ; Un écho du Havre ; La « visite apostolique » de S. G. M^{re} de Guébriant en Chine ; Université Catholique de l'Ouest.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

Quand on est fatigué

Qui dit surmenage, dit nécessairement intoxication, la fatigue sous toutes ses formes se soldant toujours par une production de poisons organiques qui se déversent et s'accumulent dans le torrent circulatoire.

Par le fait, que vous vous soyez éreinté à la chasse, à fendre du bois, ou tout au contraire à travailler de « tête » comme l'on dit, à faire des chiffres ou des vers, à compiler des dossiers, à préparer un examen, les symptômes et les sensations sont les mêmes (courbatures, accablement, fièvre, malaise, bouche amère, urines chargées, langue sale, etc.), comme si vous inaugureriez une maladie.

Le surmenage suppose toujours une flambée, des suroxydations, une forte dépense de forces, partant une perte de substance, une dégradation des tissus, dont le résultat obligatoire est un excès de cendres, sucs, déchets, *excreta* ; voilà le sang empoisonné.

La seule différence à cet égard, entre le surmenage physique et le surmenage intellectuel, c'est que, dans le premier cas, l'on brûle de la pulpe musculaire et, dans le second, de la substance nerveuse.

C'est également le cas du surmenage moral, consécutif aux émotions violentes, aux grands chagrins.

Tout le monde sait que la viande du gibier forcé est immangeable parce qu'elle est saturée de ces poisons qu'on pourrait appeler de l'« essence de fatigue ».

Il en est de même de la viande des bêtes qui ont beaucoup souffert avant de mourir, des bêtes torturées, par exemple.

Inutile d'ajouter que, comme il n'y a pas deux physiologies, l'homme loge à la même enseigne.

Quel que soit le genre, quelle qu'ait été la cause de la fatigue subie, elle aboutit à un empoisonnement du sang.

Il n'y a qu'un remède, c'est de changer de sang, je veux dire de se refaire du sang neuf, frais et pur.

Nul n'ignore aujourd'hui que rien n'est plus facile, puisque nous avons le Globéol, qui n'est autre chose que de la quintessence de sang vivant, complet et parfait, meilleur même, à un certain point de vue, que nature, puisqu'il a été préalablement l'objet d'une sélection judicieuse.

Une cure de Globéol équivaut, en fin de compte, à une cure de grand air et de repos.

Le Globéol est à la fatigue (quelle qu'elle soit) ce que l'Urodonal est au rhumatisme, la Filudine à la fièvre.

Le Globéol est donc le tonique par excellence, le fortifiant, le régénérateur sans rival du sang, et par conséquent de l'organisme tout entier. Il doit être pris par tous chaque jour, partout, mais surtout dans nos pays où la chaleur anémie si vite les constitutions les plus robustes.

Il a fait l'objet d'une communication retentissante à l'Académie de Médecine où il fut présenté par le docteur Noé, ancien chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris. Préparé suivant des procédés spéciaux dans ces merveilleux et immenses laboratoires de l'Urodonal (qui couvrent 6.000 mètres carrés) le Globéol présente toutes les garanties scientifiques. Aussi a-t-il été approuvé par les conseils supérieurs d'hygiène de tous les pays, et il est en vente dans le monde entier.

Toutes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le 1/2 flacon franco 4 francs, le flacon franco 7 francs, les 3 franco 19,50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. Marie. Confesseur. Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — De l'octave de l'Assomption.

Jeudi, 19. — De l'octave.

Vendredi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Samedi 21. — S^{te} Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche 22. — 13^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Quimperlé et S^t Louis-Brest. du 9 au 16 Août.

Retraite de Lesneven du 17 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Motu proprio de S. S. Benoît XV sur les solennités du cinquantième du Patronage de S. Joseph (1). — Ce fut à coup sûr une heureuse et féconde journée pour le nom chrétien quand Pie IX, Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, proclama saint Joseph, le très chaste époux de la Vierge Mère de Dieu et le Père nourricier du Verbe Incarné, Patron de l'Eglise catholique. Puisque en Décembre prochain il y aura cinquante ans que s'est accompli cet acte béni, Nous pensons qu'il y aura un immense avantage à en commémorer solennellement l'anniversaire dans le monde entier.

(1) Cette traduction a été préparée par la Documentation catholique.

Nécessité accrue de la dévotion à saint Joseph.

Si nous jetons un regard sur ces cinquante dernières années, nous voyons se dérouler sous nos yeux comme un cortège, ininterrompu, d'institutions pieuses qui témoignent que le culte du très saint Patriarche s'est développé progressivement jusqu'à nos jours parmi les fidèles chrétiens. Mais si nous considérons la situation difficile où se débat aujourd'hui le genre humain, il semble qu'il soit nécessaire de recommander beaucoup plus chaudement cette dévotion aux nations et de lui donner une diffusion beaucoup plus large encore.

En effet, dans Notre récente Encyclique sur la « Restauration chrétienne de la Paix », Nous avons montré tout ce qui manquait encore, au sortir du duel si néfaste de la guerre, pour que refleurisse la tranquillité générale de l'ordre ; et Nous y avons étudié les rapports mutuels d'ordre civil tout spécialement, tant des peuples que des individus.

La guerre a multiplié les ravages du naturalisme.

Aujourd'hui, il Nous faut examiner une autre source de malaise, autrement grave celle-là, puisqu'elle a pénétré jusqu'aux veines et au cœur même de la société humaine. De fait, le fléau de la guerre s'est abattu sur les nations le jour où les avait profondément infectées le « naturalisme », cette peste effroyable de notre époque, dont le germe, en se développant, énerve le désir des biens célestes, étouffe la flamme de l'amour de Dieu, soustrait l'homme à l'influence médicinale et élevée de la grâce du Christ et le livre, privé finalement de la lumière de la foi et muni des seules énergies infirmes et corrompues de la nature, au débordement des passions morales. Beaucoup trop d'hommes bornaient leurs désirs aux choses qui passent, et alors qu'une envie mortelle et une lutte sans merci opposaient déjà le travail et le capital, une guerre longue et générale est venue développer et exaspérer encore cette haine entre les classes ; étant donné surtout qu'elle a, d'une part, imposé à la masse un intolérable renchérissement de la vie, et de l'autre, accumulé d'un coup la richesse aux mains d'un très petit nombre.

Pour comble de malheur, la sainteté de la foi conjugale et le respect de l'autorité paternelle ont été bien atteints chez beaucoup du fait de la guerre, soit que, par l'éloignement, l'un des époux laissât se relâcher le lien de ses devoirs envers l'autre, soit que, par l'absence de toute tutelle, les jeunes filles surtout fussent imprudemment entraînées à prendre de trop grandes libertés. Aussi, spectacle douloureux, les mœurs sont plus corrompues et dépravées qu'elles ne furent jamais, et la « question sociale », comme l'on dit, en devient de jour en jour si grave, que l'on peut redouter les derniers malheurs. Voici, en effet, que mûrit l'idée que tous les pires fauteurs de désor-

dre appellent de leurs vœux et dont ils escomptent la réalisation, de l'avènement d'une république universelle, basée sur les principes d'égalité absolue des hommes et de communauté de biens, d'où soit bannie toute distinction de nationalités et qui ne reconnaisse ni l'autorité du père sur ses enfants, ni celle du pouvoir public sur les citoyens, ni celle de Dieu sur la société humaine. Mises en pratique, ces théories doivent fatalement déclencher un régime de terreur inouïe, et aujourd'hui déjà une partie notable de l'Europe en fait la douloureuse expérience. Or, ce triste régime, Nous voyons qu'on le veut étendre à d'autres peuples encore ; Nous voyons l'audace de quelques exaltés soulever la populace et, par suite, de violentes émeutes se produire ici ou là.

Saint Joseph, modèle et patron de l'ouvrier.

Préoccupé tout le premier du cours que prennent les choses, Nous avons saisi toute occasion de rappeler leur devoir aux enfants de l'Eglise, témoin Notre récente lettre à l'évêque de Bergame et celle aux évêques de Vénétie. Dans le même sens, le souci de retenir dans le devoir tous Nos enfants, quelque nombreux et où qu'ils soient, qui gagnent leur vie du travail de leurs mains, et de les préserver de la contagion du socialisme, ennemi mortel s'il en est de la doctrine chrétienne, Nous a poussé à leur proposer avec instance, à eux surtout, saint Joseph comme modèle et patron spécial à imiter et à honorer.

Saint Joseph, en effet, a passé sa vie dans le même genre d'existence qu'eux-mêmes, et c'est pourquoi le Christ-Dieu, encore qu'il fût le Fils unique du Père éternel, a voulu être appelé le « Fils du Charpentier ». Or, nous savons par quel ensemble de hautes vertus Joseph releva l'humilité de son foyer et de son état : les vertus qu'on devait s'attendre à voir briller en celui qui fut l'époux de Marie Immaculée et le Père putatif du Seigneur Jésus.

En conséquence, que tous apprennent à l'école de saint Joseph à ne considérer les biens éphémères du temps présent qu'à la lumière des biens stables de l'éternité, trouvant dans l'espérance des biens célestes une consolation aux souffrances de la vie humaine, qu'ils s'exerceront à mériter par la soumission à la volonté de Dieu, c'est-à-dire par une vie renoncée, juste et pieuse. Pour le cas particulier des ouvriers, Nous avons plaisir à reprendre les paroles de Léon XIII, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, sur la même question ; elles conviennent si bien, qu'il semble impossible de rien dire qui soit plus approprié : « Ces considérations doivent rendre courage et égalité d'âme aux malheureux et à tous ceux qui gagnent leur vie du travail de leurs mains : il leur est bien permis de sortir du besoin et d'arriver à une situation meilleure par des moyens légitimes ; mais ni la raison ni la justice ne les autorisent à

renverser l'ordre voulu par la Providence de Dieu. Bien plus, les recours à la violence et toutes les tentatives de sédition et d'émeute ne sont qu'un calcul insensé qui n'aboutit presque toujours qu'à rendre plus graves encore les malheurs qu'on rêve d'adoucir. Loin de faire crédit aux promesses des fauteurs de troubles, les prolétaires feront preuve de sagesse en plaçant leur espoir dans l'exemple et le patronage de saint Joseph, comme aussi dans l'amour maternel de l'Eglise, qui prend un soin chaque jour plus attentif de leur situation » (1).

**La Sainte Famille
donnée en modèle aux familles chrétiennes.**

A mesure que se développera parmi Nos fidèles le culte de saint Joseph, on peut s'attendre à voir augmenter en même temps leur dévotion envers la Sainte Famille de Nazareth, dont il fut l'auguste Chef ; chacune, en effet, de ces deux dévotions sort tout naturellement de l'autre, comme sa fleur. Joseph nous amène directement à Marie, et Marie à la source de toute sainteté, Jésus, qui, par sa soumission à Joseph et Marie, a consacré les vertus familiales. Or, Notre désir est de voir toutes les familles chrétiennes se renouveler en se conformant à de si beaux exemples de vertus. Ainsi, dès là que la communauté du genre humain repose sur le fondement de la famille, le jour où la société domestique acquerra plus de stabilité, où la sainteté conjugale, la concorde et la fidélité y seront plus religieusement sauvegardées, du même coup on verra comme une force nouvelle et comme un sang renouvelé se répandre par tous les membres de la société humaine et la vertu du Christ pénétrer jusqu'en ses derniers replis ; ce jour-là, nous verrons fleurir la réforme, non seulement des mœurs privées, mais encore celle de la vie sociale et nationale.

**La dévotion à saint Joseph
et les solennités du cinquantenaire du décret.**

Pour Nous, pleinement confiant dans le patronage de celui à la prévoyante vigilance duquel Dieu a voulu confier son Fils unique le Verbe Incarné et la Vierge Mère de Dieu, Nous demandons à tous les évêques du monde catholique d'exhorter les fidèles, en cette période si décisive pour la chrétienté, à implorer avec plus de ferveur encore le secours de saint Joseph. Le Siège Apostolique ayant déjà approuvé plusieurs exercices de dévotion envers le saint Patriarche, particulièrement pour tous les mercredis et pour tous les jours du mois qui lui est consacré, Nous demandons que ces exercices, vivement recommandés par l'Ordinaire, soient suivis aussi assidûment que possible dans chaque diocèse.

(1) Lettre Encyclique *Quoniam pluries* (Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII [éditions des *Questions Actuelles*], t. II, p. 250-261).

Mais saint Joseph passe surtout et à juste titre pour le très fidèle assistant des mourants, lui qui mourut entre les bras de Jésus et Marie ; aussi Nos Vénérables Frères auront le devoir d'assurer tout l'appui et la faveur de leur autorité aux associations pieuses destinées à prier saint Joseph pour les mourants, telles que les associations « de la Bonne Mort », « du Trépas de saint Joseph », « pour les Agonisants ».

De plus, pour commémorer l'anniversaire du décret pontifical rappelé plus haut, Nous ordonnons et décrétons que, dans l'année, à dater du 8 Décembre prochain, on fasse, par tout l'univers catholique, des prières solennelles en l'honneur de saint Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie et Patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque. Nous accordons à tous ceux qui prendront part à ces prières une indulgence plénière de leurs péchés, à gagner aux conditions ordinaires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 Juillet, fête de saint Jacques, apôtre, de l'année 1920, sixième de Notre Pontificat.

BENOIT XV, Pape.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Août, fête de l'Assomption de la T. S^{te} Vierge* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, messe pontificale à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction et bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine A. Le Roy, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement. — A tous les offices, quête pour les Séminaires.

*Jeu*di 19 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *12^e dimanche après la Pentecôte : Assomption de la B. V. Marie (15 Août)* : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand messe), instruction, et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 8 heures, vêpres, suivies de la procession du vœu de Louis XIII. Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite des Prêtres de l'Union Apostolique du Sacré Cœur. — Cette retraite aura lieu au convent des Religieuses de la Retraite, à Lesneven. Elle sera prêchée par M. le chanoine Lamérand, supérieur général de l'Union Apostolique.

Ouverture de la retraite le lundi 30 Août, à 18 heures ; clôture, le samedi matin 4 Septembre.

La liste des inscriptions est close à partir de ce jour.

Pour nos soldats en pays d'occupation. — M^{lle} Laporte, infirmière S. B. M., cercle-cantine Croix-Rouge, à Landau (Palatinat), recevrait avec reconnaissance bons livres et bons journaux français et bretons pour les jeunes soldats en garnison à Landau.

Pour Lourdes. — Le Comité des Journées Grégoriennes de Lourdes, fixées au 24-27 Août, nous prie d'avertir nos lecteurs qu'il enverra par courrier les cartes permanentes de congressiste contre un mandat de 3 francs, jusqu'à la date du 20 Août.

Après cette date, on pourra se les procurer à Lourdes, à la *permanence* (école libre des garçons). Il est prudent de retenir sa carte de congressiste, car le Comité prévoit qu'il devra la refuser aux derniers venus, comme en 1919.

Ecrire sans retard à M. le chanoine Marty, évêché de Perpignan (Pyrénées-Orientales).

QUIMPER. — Fête sportive du 8 Août. — Dans son dernier numéro, la *Semaine religieuse* annonçait, pour le dimanche suivant, une fête sportive organisée par la *Phalange d'Arvor*, de Saint-Corentin, pour l'inauguration d'un terrain « au Foyer Catholique des Familles », à Saint-Denis. Le programme publié par le journal le *Progrès du Finistère* a été suivi de point en point.

De 600 à 700 jeunes gens étaient attendus. En réalité 730 étaient venus, tant du Morbihan que du Finistère.

Après l'hommage à la statue de La Tour d'Auvergne, où M. le Secrétaire général de la Phalange a éloquemment souhaité la bienvenue aux invités et donné la signification de la visite au monument, tous ont pris la direction de la cathédrale.

Très imposant le défilé des groupes de toutes ces sociétés, dans leurs uniformes variés, avec leurs drapeaux, dont quelques-uns richement décorés de médailles, précédés de trompettes, clairons, fifres, tambours, voire même de musique. A l'allure décidée des jeunes gens, à leur attitude martiale et disciplinée, on eût dit une petite armée se rendant à la manœuvre. C'était bien une armée ; l'armée du passé, dont quelques membres portaient glorieusement les cicatrices des coups reçus ; l'armée de l'avenir aussi dans la personne des plus jeunes, avides de suivre l'exemple de leurs aînés ; l'armée chrétienne, enfin, qui sait rendre à Dieu ce qui revient à Dieu, et au Pays ce qui est au Pays.

De ce pas décidé qu'on admirait, ils ont franchi le seuil de la cathédrale, pour accomplir le devoir de la sanctification du dimanche. Chez eux, la lâcheté du respect humain n'est pas connue, et si tout à l'heure ils étaient beaux dans la rue, nos fiers jeunes gens, dans leur démarche guerrière, ici dans l'église ils sont admirables de respect pour le lieu saint, de piété et d'enthousiasme dans leur chant du *Gloria*, du *Credo* et des cantiques sacrés. Les échos de leurs voix ont pu troubler au dehors quelques profanes au point de leur faire demander pourquoi les gymnastes se rendaient au temple, et pas ailleurs sans doute.

Ah ! s'ils avaient pu entendre les quelques paroles fortes et enflammées que Monseigneur Duparc nous a adressées au cours de l'office, ils n'eussent pas eu à poser la question. La réponse fut donnée topique et irréfutable. Après avoir salué cette jeunesse dont la présence réveillait si vivement la double affection de son cœur, pour son diocèse d'origine et son diocèse d'adoption, l'Evêque l'a vivement félicitée de travailler à développer en elle les deux forces qui feront le salut du Pays, la force physique et la force morale et spirituelle. Et appuyant son argumentation d'un témoignage qu'on ne saurait discuter, il rappelle la parole du maréchal Foch disant, en une heure critique : « Ce n'est pas un rempart de boue mais un rempart de granit qu'il faut opposer à l'invasion de nos ennemis ». Et il fait appeler des soldats bretons !

Vous vouliez savoir pourquoi nos jeunes gens vont, non pas au temple — c'est protestant cela, — mais à l'église ? c'est qu'ils veulent être des chrétiens et des soldats non pas de boue, mais de granit. Le comprenez-vous ?

Nous ne suivrons pas nos gymnastes dans les exercices du champ de Saint-Denis, où sous les yeux de Monseigneur, du colonel Hugot-Derville, des représentants de l'armée et d'une très nombreuse assistance ils ont témoigné d'une adresse et d'une habileté parfaites dans les jeux auxquels ils se sont livrés, pendant un temps que tous ont estimé trop court. M. Hugot-Derville les en a félicités et fortement encouragés dans les chaudes paroles qu'il leur a adressées.

Pendant que les sections de Vannes et de Clisson se rendaient hâtivement à la gare pour y prendre le train, les autres revenaient à la cathédrale pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Messe le matin, honnêtes divertissements l'après-midi, Salut le soir, c'est l'exemple du dimanche bien employé et bien sanctifié.

Toutes nos félicitations aux organisateurs de cette belle fête. Il y a eu de la générosité, du dévouement, de l'esprit de sacrifice dont nous serions injustes de ne pas reconnaître le mérite. Aux dames, aux jeunes filles, aux hommes et aux jeunes gens, nos plus sincères remerciements.

Un Echo du Havre. — Les Bretons du Havre ont célébré avec un éclat inaccoutumé le Pardon de Sainte-Anne, du 22 au 26 Juillet.

Le triduum préparatoire à la fête, prêché par M. l'abbé Odey, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, et M. l'abbé Fily, vicaire à Saint-Pol de Léon, a été bien suivi ; aussi, nombreux furent ceux qui s'approchèrent de la Sainte Table le dimanche matin, au chant du beau cantique *Elez euz ar baradoz*.

Aux vêpres, l'église Saint-François était trop petite pour contenir la foule des Bretons accourus des quatre coins de la ville. Quelle joie pour eux de chanter à pleine voix les grands tons, si populaires chez nous ! et quel beau spectacle nous offrait cette église où se trouvaient représentés les costumes si pittoresques et si variés de toute la Bretagne ! Après le panégyrique breton de sainte Anne,

par M. l'abbé Fily, la procession se déroula, hélas ! à l'intérieur de l'église, se frayant avec grande peine un étroit passage ! Petits marins au col bleu, crânes sous leur béret blanc ; jeunes filles de Douarnenez, élégantes sous le long châle de dentelles ; Léonardes, à la démarche grave ; Trégoroises, sveltes et au pas bien rythmé ; Vannetaises, à la coiffe légère rappelant le vol empreint de grâce majestueuse des monettes ; matrones, heureuses de leurs nombreux enfants, portant sur le visage un reflet de leur foi profonde, ... tous chantaient d'un même cœur, et quel cœur ! *D'hor mam zantez Anna*. A la vérité, on se serait cru en terre bretonne !

La procession terminée, M. l'Aumônier remercia chaleureusement ses compatriotes d'avoir répondu à son appel, et avec la plus grande franchise, il leur rappela quelques-uns de leurs principaux devoirs, qu'ils seraient parfois tentés de négliger : il faut être et Bretons et chrétiens ; l'un ne va pas sans l'autre.

Pour terminer une si bonne journée, l'Association Bretonne du Havre avait organisé une veillée, au profit des œuvres de M. l'Aumônier. Devant une salle comble, de vrais artistes ont su faire goûter le charme de nos vieux airs bretons et ont interprété à la perfection la petite pièce *Armelle*, si poignante et si vraie. Comme finale, chanté en chœur, le *Bro goz ma zadou*.

Le lundi 26, à 8 heures du soir, les Bretons du Havre se réunissaient en l'église paroissiale de Sainte-Anne. Assistance encore plus nombreuse que la veille à Saint-François. La procession (une vraie procession de chez nous, car tous ceux qui en font partie sont en costumes nationaux) s'est déroulée dans un ordre parfait à l'extérieur de l'église, dans les cours du patronage et de l'école libre. Au dehors, foule de curieux, nous le notons avec plaisir, admiraient, dans le plus grand respect, cette procession bretonne, si pittoresque, si recueillie, si pieuse... et si rare au Havre.

Après la procession, M. l'abbé Fily fit passer au milieu de ses nombreux auditeurs, un frisson de foi bretonne ! Ah ! quel beau spectacle que celui de cette foule croyante, remuée jusqu'au plus intime de son âme par la chaude parole de son prêtre ; de cette foule, faisant monter vers Notre Seigneur exposé sur l'autel, dans un décor magnifique de fleurs et de lumières, les accents si religieux de l'*Adoromp oll* !

Belles manifestations à la vérité, qui, n'en doutons pas, aura grandement réjoui Notre Seigneur et la bonne sainte Anne !

Dreist ar mor, dreist ar menezioù, Katolik ha Breizad bepred !

La « visite apostolique » de S. G. Mgr de Guébriant en Chine. — On a relevé, au moment où elle s'est produite, l'importance de la « visite apostolique » dont fut chargé, en Chine, S. G. Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Canton.

Le 31 Mai dernier, l'éminent prélat recevait de S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande une lettre que sa modestie avait soin de laisser ignorer à tous : ce nous est une grande joie de publier cet important document, tout empreint du plus pur esprit apostolique.

Nous ne ferons qu'interpréter le sentiment de tous nos lecteurs en présentant au grand missionnaire, honoré d'un si haut témoignage, l'expression de notre respectueuse vénération. Mgr de Guébriant, on le sait, appartient à une des plus anciennes familles de France — apparentée au très regretté Albert de Mun, — et qui n'a pas cessé, dans notre Finistère, de « servir », dans la plus noble acception du terme, l'Eglise et le pays.

S. CONGREGAZIONE
« DE PROPAGANDA FIDE »

« Rome, 31 Mai 1920.

» Je ne puis cependant omettre de vous exprimer une fois de plus, d'un cœur reconnaissant, la gratitude que la S. C. de la Propagande ressent pour la visite apostolique que Votre Grandeur a conduite si heureusement à bonne fin. La profonde et vaste connaissance des lieux et des personnes, le zèle ardent dont vous êtes animé, la prudence dont vous avez fait preuve pour résoudre paternellement des situations délicates, le discernement dont vous avez usé pour proposer la solution pratique de problèmes divers concernant la meilleure organisation des missions, ont eu pour résultat que la visite apostolique a ouvert pour la Chine une nouvelle période de travail mieux concerté et plus fécond. Il faudra du temps encore pour que les fruits de la visite apostolique apparaissent au grand jour ; mais je suis certain que, mûrissant par la grâce du Seigneur, ils seront très opulents. Un très grand nombre de vicaires apostoliques appartenant à des communautés religieuses et à des nationalités différentes, ont rendu témoignage à l'esprit de sereine équité et tout plein de la charité de Jésus-Christ avec lequel Votre Grandeur a entendu tout le monde, réconforté et encouragé chacun ; aussi n'est-ce pas la Congrégation de la Propagande seulement, ce sont les supérieurs locaux qui adressent à Votre Grandeur la parole du remerciement et de leur profonde gratitude.

» Cette parole ne saurait constituer, toutefois, pour Votre Grandeur, une récompense suffisante, car il appartient au Seigneur seul d'accorder à la générosité de ses serviteurs fidèles sa juste récompense. Qu'elle vous soit cependant un réconfort et un encouragement pour continuer à mettre au service de la sainte Eglise vos énergies dans tous les autres ministères que le bien des âmes pourrait requérir.

» En attendant, c'est avec une estime et une bienveillance particulières que, vous souhaitant de la part du Ciel toutes sortes de biens, j'aime à me redire de Votre Grandeur, le très dévoué serviteur.

» Signé : G. M. card. VAN ROSSUM, *préfet*,
» C. LAURENTI, *secrétaire*.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — Résultat des examens des dernières sessions. — FACULTÉ DE THÉOLOGIE.
— Ont été recus à l'examen de licence : M. Alexis Breteau, du

diocèse du Mans (*magna cum laude*) ; M. Louis Cheminant, du diocèse de Rennes (*cum laude*).

II. FACULTÉ DE DROIT. — *Session de Janvier 1920.* — Deuxième année de licence : *Devant la Faculté de Paris*, a été reçu à la 1^{re} épreuve : M. Lallié (Nantes) ; a été reçu à la 2^e épreuve : M. de la Bassetière (Vendée).

Troisième année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus aux deux épreuves : M. Pierre Baugas (Angers), mention *bien* à la 1^{re} épreuve, *assez bien* à la 2^e ; M. Joseph Cheguillaume (Nantes) ; M. Guinel (Angers).

Devant la Faculté de Poitiers, a été reçu aux deux épreuves : M. Papon (Angers), doctorat ès-sciences juridiques.

Devant la Faculté de Caen, a été reçu au 1^{er} examen : M. Boulard (Sarthe).

Session de Mars 1920. — Première année de licence : *Devant la Faculté de Paris*, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Bauduin (Angers) ; Semen (Angers), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve ; Tétan (Angers).

Devant la Faculté de Caen, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Berton (Indre-et-Loire) ; Bideau (Angers) ; Charier (Angers), mention *bien* aux deux épreuves ; Guivarc'h (Finistère), mention *assez bien* à la 2^e épreuve ; Guyon (Maine-et-Loire) ; Magdelaine (Le Mans) ; Rabault (Angers), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve, *bien* à la seconde. A été reçu à la 1^{re} épreuve : M. Pichery (Orne).

Capacité : *Devant la Faculté de Caen*, a été reçu : M. Viales (Aveyron), 1^{re} année.

Devant la Faculté de Paris, a été reçu : M. Loison (Loir-et-Cher), 2^e année.

Doctorat ès-sciences juridiques : *Devant la Faculté de Caen* : M. Lagnette (Angers), a soutenu, avec mention *très bien*, une thèse sur ce sujet : « La saisie-arrêt entre époux ».

Session de Juillet 1920. — Première année de licence : *Devant la Faculté de Paris*, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Goubaux (Morbihan), mention *assez bien* aux deux épreuves ; Vitalis (Le Mans), mention *assez bien* à la 2^e épreuve ; Rouillé, René (Angers), mention *assez bien* à la 2^e épreuve. A été reçu à la 2^e épreuve : M. Chérière (Angers).

Devant la Faculté de Caen, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Boquien (Nantes), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve ; de Béjarry (Nantes) ; Bretault (M.-et-L.) ; Candeau (Nantes), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve, *bien* à la 2^e ; Fauvel (Ille-et-Vil.) ; Gateclou-Marest (Orne) ; Gouze (Hérault), mention *bien* aux deux épreuves ; Marçais (Sarthe), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve. A été reçu à la 1^{re} épreuve : M. Robert (Angers). Ont été reçus à la 2^e épreuve : MM. Lagrée, Joseph (Ille-et-Vil.) ; Legeay (Mayenne) ; de Montlivault (Indre-et-Loire).

Deuxième année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Bélissent (M.-et-L.) ; Lucas (Finistère), mention *assez bien* à la 1^{re} épreuve ; Morier (M.-et-L.),

mention *assez bien* aux deux épreuves ; Richou (Angers), mention *très bien* aux deux épreuves. Ont été reçus à la 1^{re} épreuve : MM. Soriau (Orne) ; de Villette (M.-et-L.). A été reçu à la 2^e épreuve : M. Jac (Angers).

Devant la Faculté de Paris, a été reçu aux deux épreuves : M. de Tillière (Paris), mention *assez bien* à la 2^e épreuve. A été reçu à la 2^e épreuve : M. Raviart (Angers).

Troisième année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Baudry (Nantes) ; Jousse (Sarthe) ; Lelièvre (Le Mans) ; Chevallier (Le Mans) ; de Saint-Pierre (Côtes-du-Nord).

Devant la Faculté de Paris, a été reçu à la 2^e épreuve : M. Crouan (Finistère).

Doctorat ès-sciences juridiques : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus : MM. Courtois (M.-et-L.), 2^e examen ; Prée (Angers), 1^{er} examen.

Capacité : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus : M. Alain (Sarthe) 1^{re} année ; M^{lle} Chartier (Angers), 2^e année.

III. FACULTÉ DES LETTRES. — *Session de Mars 1920.* — Licence-langues : *Devant la Faculté de Poitiers*, a été reçu : M. Courant (diocèse d'Angers).

Licence lettres-grammaires classiques : MM. Bureau (diocèse d'Angers) ; Meygret (diocèse de Tours) ; Germain (diocèse de Poitiers).

Devant la Faculté de Paris : Licence en philosophie : M. Lhuisier (diocèse du Mans) ; — Licence en histoire-géographie : M. Riveron (Paris).

IV. FACULTÉ DES SCIENCES. — *Session de Janvier 1920.* — *Devant la Faculté de Paris* : Mathématiques générales : M. Courtet (diocèse de Quimper), mention *assez bien*.

Session de Mars 1920. — *Devant la Faculté de Paris* : Mécanique rationnelle : M. Courtet (diocèse de Quimper) ; — Calcul différentiel et intégral : M. du Plessis de Grenédan (Angers), ce 3^e certificat donne à M. du Plessis le titre de licencié ès sciences.

Session de Juillet 1920. — *Devant la Faculté de Rennes* : Chimie générale : M^{lle} Cottenceau (Angers), obtient ainsi le titre de licenciée ès sciences ; — Chimie agricole : M. Sendou (Angers) ; — Zoologie : M^{lle} Hanras (Quimper) ; M. Péneau (Nantes), par ce 3^e certificat, M. Péneau acquiert le titre de licencié ès sciences.

Devant la Faculté de Paris : Mathématiques générales : M. Faucillon (Angers) ; — Chimie appliquée : M^{lle} Rocher (Morbihan), mention *assez bien* ; M. Joncheray (Angers) ; — Mécanique rationnelle : M. Thureau (diocèse du Mans), mention *bien* ; — Botanique : M. Touchard (Nantes), mention *assez bien* ; Chimie générale : M^{lle} Rocher (Morbihan), mention *assez bien*, devient licenciée ès sciences ; MM. Guilloux (M.-et-L.), mention *bien* ; Joubert (Angers) ; Lagarde (M.-et-L.).

Examens du P. C. N. — Ont été reçus à Angers : M^{lle} Baudin

(Angers), assez bien ; Aubry (Loire-Inf.), assez bien ; Breton (Finistère), assez bien ; Decaulne (Ile-et-Vilaine), assez bien ; Floc'hlay (Finistère), assez bien ; Chaillous (Angers) ; Goas (Finistère) ; Le Gal de Kerangal (Finistère) ; Lagrée (Ile-et-Vil.) ; Le Lay (Finistère) ; Le Roux (Finistère) ; Tesson (Vendée).

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Masson, ancien aumônier militaire, du diocèse de Saint-Brieuc, après nous avoir donné, l'an dernier, un volume des **ACTES DES PRÊTRES GUILLOTINÉS, LORS DE LA RÉVOLUTION**, vient de faire paraître aujourd'hui, dans un second volume, le complément de cette liste glorieuse auquel il ajoute une nomenclature aussi exacte que possible des prêtres détenus et déportés à Rochefort et à la Guyane.

Il nous donne une notice biographique sur chacun d'eux et souvent même, les interrogatoires des tribunaux qui les ont condamnés.

Ce travail a dû demander à l'auteur de patientes recherches dans les archives nationales et particulières, mais aussi a-t-il fait là une œuvre qui restera à la gloire de nos saints prêtres martyrs de leur foi, et pourra servir d'exemple pour ceux qui voudraient entreprendre un travail analogue dans chaque diocèse.

L'étude de M. Le Masson a un intérêt spécial pour notre diocèse, car plusieurs des prêtres dont il parle ont appartenu à l'ancien diocèse de Cornouaille aujourd'hui rattaché à Saint-Brieuc.

Souhaitons donc que ce livre soit lu de tous et soit imité par ceux qui seraient à même d'entreprendre un travail analogue pour nos prêtres du diocèse de Quimper.

2 vol. 8°. Chez PRUDHOMME, éditeur à Saint-Brieuc ; chez l'auteur à Lannec (Côtes-du-Nord), et chez les libraires de Quimper.

Chemins de fer de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Visite des familles aux tombes militaires. — Pour faciliter la visite des familles aux tombes militaires, l'Etat ayant décidé de prendre désormais à sa charge la moitié du prix du voyage, dont les Grands Réseaux ont pris à leur charge l'autre moitié, il pourra être accordé par les réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, de l'Orléans et du P.-L.-M., à partir du 1^{er} Juillet, mais une fois seulement, des billets gratuits en 3^e classe aux ascendants, veuves et enfants ou petits-enfants des militaires morts pour la France, qui n'ont pas le moyen de payer leur place pour se rendre sur une tombe.

Il est indispensable de produire, à l'appui de toute demande de billet gratuit : 1^o l'acte de décès du militaire ou une pièce en tenant lieu ; 2^o la justification du degré de parenté ; 3^o la justification des charges des intéressés et de l'insuffisance de leurs ressources.

La demande doit être adressée, pour le voyage de bout en bout, à la Direction du réseau qui dessert la gare de départ ; ce réseau donnera réponse pour le parcours entier, aller et retour.

D'une manière générale, il ne pourra être fait aucune réponse aux demandes qui ne rempliraient pas toutes les conditions ci-dessus indiquées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

AVANT

d'acheter Sentances, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**

REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**

Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.19.

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le **Papier**

OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS

FRUANEAU

Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul'S^t Martin, Paris.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS : l'Hémoglobine

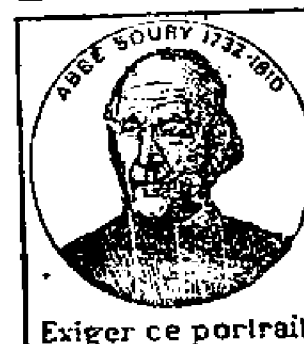
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. - 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 6 Août 1920. — Étant donné les nouvelles peu favorables de la politique extérieure, le marché fait preuve d'une fermeté remarquable.

Les changes restent tendus et nos rentes françaises sont soutenues, sauf le 3 %, qui rétrograde à 56,65. Crédit National ferme, l'ancien à 491,50, le nouveau à 488. On ne saurait trop faire ressortir les avantages de l'émission actuellement en cours des bons municipaux de la Ville de Paris. Gagés par le crédit hors pair de la Ville, ces bons rapportent net de tous impôts 5,25 %. Ils ne peuvent manquer de plaire aux épargnants qui, tout en ne voulant pas immobiliser leurs capitaux pour plus d'un an, désirent néanmoins leur faire rendre le maximum.

Les Banques font bonne contenance, Banque de Paris 1 650, Comptoir d'Escompte 1 064, Société Générale 768 ; les actionnaires de cet établissement sont convoqués en assemblée extraordinaire le 23 Août en vue d'autoriser le Conseil à ramener le montant du capital à 250 millions moyennant l'échange de deux actions anciennes libérées de 250 francs contre une action de 500 francs entièrement libérée sous la condition suspensive du rétablissement simultané du capital à 500 millions. Les cartes d'admission à l'Assemblée peuvent être retirées de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 heures, à partir du 7 Août, au siège, 29, boulevard Haussmann, Paris. Les pouvoirs devront être parvenus au siège le 17 Août au plus tard.

La Banque Privée de Lyon-Marseille est recherchée jusqu'à 514 sur les résultats très favorables qui s'annoncent pour l'exercice en cours.

Parmi les valeurs industrielles, les pétrolifères demeurent fermes, Mexican Eagle 549, Shell 348, Royal Dutch 30 000, Omnium des pétroles 1.975, Gléboff 61 ; à l'Assemblée du 27 Juillet, le Président a annoncé aux actionnaires qu'il avait l'intention d'aller lui-même prochainement en Roumanie, de façon à activer la solution des questions se rattachant aux acquisitions qu'à récemment faites la Compagnie.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

*Vins blancs pur jus de raisins frais
garantis pour la Sainte Messe*

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème

POUR

Chaussures

Eclipse

35^e Année.

Vendredi 20 Août 1920

N° 34

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Etranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché*. Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Retraites ecclésiastiques ; Avis ; Retraite fermée de la J. C. ; Plonévez Porzay : grand Pardon de Sainte-Anne la Palue ; Châteauneuf-du-Faou : fêtes de N.-D. des Portes ; Quimper : Ecole Saint-Yves ; Eilant : une première grand'messe.

III. — *Fêtes de Paray-le-Monial* ; Réunion quinquennale des anciens Étudiants de la Faculté de théologie d'Angers ; Rouen : l'Archevêché ; Oran ; Loi scolaire en Hollande ; *La poésie de Sully-Prudhomme* ; Œuvre du Franc de la Presse ; La grand'messe.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

Pleine satisfaction.

Aujourd'hui nous descendons dans le Midi, au bon soleil qui dore les raisins, à Montpellier, et publions la lettre toute récente de M^{me} Henry Pernet-Gachon, 31, boulevard de Strasbourg. Il y a quelque temps, M^{me} Pernet-Gachon avait fait la mauvaise rencontre du microbe de la grippe. Elle fut très malade. Grâce à sa bonne constitution, elle en réchappa, mais resta pendant près de trois mois dans un état de santé lamentable, si bien que les suites de la maladie se présentaient comme aussi dangereuses que la période aiguë. Mais les Pilules Pink survinrent qui modifièrent cette situation de la bonne façon. Aussi M^{me} Pernet-Gachon écrivait-elle récemment :

« J'ai eu une forte attaque de grippe avec trois rechutes successives et j'étais dans un état de santé lamentable qui faisait peine à mon entourage. J'ai eu l'idée de prendre vos Pilules Pink dont j'avais entendu dire beaucoup de bien. Alors tout a changé. J'ai vite retrouvé bonne mine, mes forces, mon entrain et ma gaieté et l'état de neurasthénie dans lequel m'avait mis cette longue période de souffrance n'existe plus. Tout le monde est étonné du changement survenu. Je vous autorise à publier mon attestation et vous prie de croire, Monsieur Barret, à ma vive reconnaissance. »

C'est bien dans ces suites de maladie, alors que la malade a tant dépensé de ses forces, prises dans son sang, que les Pilules Pink montrent bien toute leur puissance, et l'aptitude qu'elles possèdent de refaire le sang épuisé, de redonner du sang riche et pur avec chaque pilule. On comprendra donc facilement que si elles guérissent et rétablissent les organismes qui viennent de subir de tels assauts, elles guériront facilement et rapidement les manifestations ordinaires et bénignes, prises à temps, de l'anémie sous toutes ses formes et de l'épuisement nerveux.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les troubles de croissance, maux d'estomac, suite de maladie, épuisement nerveux et neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

SCAVULINE, purgatif, laxatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exigeant aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

La Scavuline est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt : PHARMACIE P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte plus 0 fr. 30 de timbre-taxé, pour nombreuses purgations.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22. — 13^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-Double. Vert. A la messe, mémoires du jour. Octave de l'Assomption, et de S. Timothée et ses Compagnons, Martyrs.

A vêpres, mémoires du suivant et du jour. Octave de l'Assomption.

Lundi, 23. — S. Philippe Beniti, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 25. — S. Louis, roi, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Zéphyrin, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Joseph Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Augustin, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 29. — 14^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Lesneven du 17 au 23 Août.

Calvaire de Landerneau du 24 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Riec, en remplacement de M. Le Goff, démissionnaire pour cause de santé, M. Pouliquen, instituteur à Ploudalmézeau ;

Vicaire à N.-D. de Kerbonne, M. Sparfel, jeune prêtre de Plounévez-Lochrist ;

Vicaire à Plougonven, M. Jaffrès, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *Dimanche 22 Août* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *13^e dimanche après la Pentecôte (22 Août)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. À 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraites ecclésiastiques. — Les deux retraites annoncées par la *Semaine religieuse* ont eu lieu du 26 au 31 Juillet, puis du 2 au 7 Août, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Elles ont réuni, à elles deux, près de 300 retraitants dans les locaux du Grand Séminaire, bien trop étroits malheureusement pour donner place à tous les prêtres qui eussent dû normalement prendre part à ces pieux et salutaires exercices.

Tous ceux qui ont eu l'avantage d'y assister conserveront dans leur cœur un souvenir plein de gratitude pour l'aimable et docte prédicateur de ces deux retraites, le R. P. Auriault. Tous ont aimé le ton simple, cordial, familial, de sa prédication, et se sont facilement laissé toucher et convaincre par ses appels pressants à la pratique de la vie intérieure, par ses lumineux enseignements sur la perfection morale du Christ, éternel modèle du prêtre, par ses conseils pleins de sagesse sur l'organisation de notre vie sacerdotale, presbytérale, pastorale. Sa parole ardente, apostolique, a singulièrement facilité à ses auditeurs le travail de la retraite. Soyons-lui reconnaissants, et prions le divin Maître de faire produire à son ministère des fruits abondants de salut et de sainteté.

Chaque jour de la retraite, à 11 heures, Monseigneur faisait aux retraitants sa conférence habituelle, et y trouvait l'occasion de tracer à ses prêtres, pour la conduite des paroisses, pour le recrutement et l'entretien des Séminaires et des écoles, pour le développement des Œuvres, les directions les mieux appropriées aux conditions difficiles du temps présent.

Avis. — Les prêtres qui doivent prendre part à la retraite de l'Union Apostolique, à Lesneven, sont priés de se munir d'un amict et d'un purificateur.

Retraite fermée de la Jeunesse Catholique. — La retraite annuelle aura lieu à Lesneven, maison des Dames de la Retraite : elle commencera le mercredi 8 Septembre, à 16 heures, et se terminera le dimanche 12 Septembre.

Le Comité diocésain reçoit les adhésions au Secrétariat, 19, rue Danton. Les frais de séjour s'élèveront à 30 francs pour quatre jours complets.

Les étudiants qui doivent entrer à la caserne en Octobre peuvent prendre part aux exercices de la retraite. P. A.

PLONÉVEZ-PORZAY. — *Dimanche 29 Août*, grand Pardon de Sainte-Anne la Palue, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Canton, délégué du Saint-Siège dans les provinces ecclésiastiques de Chine.

Samedi 28 Août : messes à 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 heures ; — à 5 heures, vêpres, sermon, procession et bénédiction du Saint-Sacrement ; à 9 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 29 Août : 1^{re} messe à 4 heures ; messes ensuite, d'heure en heure, jusqu'à 10 heures ; grand'messe, sermon ; — à 3 h. 1/2, vêpres, allocution de Mgr de Guébriant, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 31 Août : messes à 7 et 8 heures ; grand'messe à 11 heures, sermon ; — à 3 heures, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière peut être gagnée, chacun de ces jours, moyennant confession et communion n'importe où, visite à la chapelle et prières aux intentions du Souverain Pontife.

Des confesseurs se tiennent, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Fêtes de N.-D. des Portes, 28 et 29 Août 1920. — *Samedi 28* : messes à partir de 7 heures ; grand'messe à 11 heures ; à 5 h. 1/2, procession, vêpres dans la chapelle des Portes, allocution bretonne, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 9 heures, procession aux flambeaux, allocution française. — Pendant la nuit, on trouvera des confesseurs dans l'église paroissiale.

Dimanche 29 Août : première messe à 3 heures ; ensuite, les messes se succéderont d'heure en heure ; la grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2, dans le champ de Notre-Dame, par M. le chanoine Auffret, curé de Douarnenez, et le sermon sera donné par M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé.

A l'issue des vêpres, la procession retournera à l'église paroissiale, où l'on donnera la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — A l'occasion de ces fêtes, les Compagnies de chemins de fer mettront en circulation des trains supplémentaires.

QUIMPER. — Ecole Saint-Yves. — L'Ecole secondaire libre Saint-Yves peut encore recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes jusqu'à la classe de 3^e inclusivement. Les élèves devront se faire inscrire avant le 20 Septembre.

ELLIANT. — Une première grand'messe. — « Je répandrai mon Esprit sur vos descendants, et je bénirai votre race. » Ces paroles que l'Eglise nous fait dire au graduel de la messe de sainte Anne, ne peuvent-elles pas s'appliquer très justement à la paroisse où Jésus vient de prendre une âme pour y imprimer le caractère du sacerdoce éternel ? C'est pour une telle grâce qu'Elliant, le dimanche 1^{er} Août, témoignait à Dieu sa reconnaissance, à l'occasion de la première messe solennelle, chantée en son église paroissiale, par l'abbé Yves Pelleter, prêtre de la dernière ordination.

Ce n'était pas un jour de fête patronale. Mais je croirais sans peine qu'Elliant ne vit jamais un si beau Pardon. Il n'y manqua qu'un rayon de soleil ; le ciel, toute la journée, fut nuageux et menaçant et ne se rasséréna que vers le soir, les vêpres déjà finies.

Les cérémonies se déroulèrent avec la splendeur qui convient aux plus grands jours. Elles s'ouvrirent par cette traditionnelle procession à la porte du presbytère où l'on présente à baiser au jeune prêtre le Christ d'une des croix processionnelles. Ce rite m'a toujours frappé ; j'y ai vu comme le symbole de la transfusion en cette âme sacerdotale de tous les trésors de foi et de vertus chrétiennes accumulés par les ancêtres ; le symbole aussi de la reconnaissance par toute la paroisse de la surhumaine dignité dont la vertu des paroles épiscopales a naguère revêtu celui qui monte aujourd'hui à l'autel, chargé, par mandat divin, d'intercéder pour les vivants et pour les morts.

Puis, ce fut le déroulement des rites de la grand'messe, si majestueux et si riches de significations. Ils s'accomplirent avec l'exactitude la plus liturgique, sous les regards de saint Gily et de saint Morill, dans la lumière qui tombait à flots des verrières du chœur. L'assistance, très nombreuse et pieusement recueillie, s'unissait au célébrant dans l'action de grâces et la prière ardente. Dans le chœur, un groupe imposant de prêtres et de séminaristes. Ces derniers, rangés autour de l'harmonium, avec quelques jeunes gens de la paroisse, firent entendre, avec les chants liturgiques, quelques morceaux de musique religieuse, fort bien exécutés les uns et les autres. Que je cite : un *Quid retribuam* (à 3 voix) de R. Grosjean, un *O sacrum convivium* (à 4 voix) de Viadana, et à l'issue de la messe l'*Angelus* breton harmonisé par M. Mayet...

Le sermon fut donné par M. Moré, ancien vicaire de la paroisse, recteur de La Feuillée. Il traita avec une rare maîtrise le sujet qui, en cette circonstance, s'impose : le prêtre. C'est un honneur insigne pour une paroisse et pour une famille de donner un prêtre à l'Eglise : le prêtre est grand au delà de toute grandeur humaine. Sans lui, pas de religion. Sans la religion, il n'y a que désordre et ruines dans l'individu, dans la famille, dans le corps social tout entier. Malgré tous ses bienfaits, le prêtre est calomnié. Il le fut, il le sera. Que les parents se fassent un devoir de ne parler qu'avec respect à leurs enfants du sacerdoce. Qui sait si ces jeunes âmes ne recèlent pas le germe d'une vocation sacerdotale qu'une parole peut faire lever ?

Les vêpres furent rehaussées d'un *Magnificat* en faux-bourdon de Viadana. Puis, quand nos fronts se furent inclinés sous la bénédiction de Jésus-Hostie, tout fut fini. Tout, sauf l'impérissable souvenir que l'on garde de ces fêtes du sacerdoce ; tout, sauf la prière qui ne doit point cesser, pour l'apostolat fécond et prolongé de l'ami dont nous avons célébré l'entrée solennelle dans les rangs des prêtres du Christ. Que sainte Anne, dont nous faisons, en ce 1^{er} Août, la solennité, veille sur celui qui a, en ce jour, placé sous son égide, sa vie sacerdotale ! Que Jésus et Marie exaucent les invocations que nous leur adressions avec le cantique :

« Skuilhit Jezuz ho pennoz, var ho peleg yaouank ;
Laoskil varnan ho krasou da redet puilh ha stank.
E garg a zo dem-henvel, Gwerchez, ouz hoc'h hini ;
Grit ma gendalc'ho bemdez da zantellât enni. »

FÊTES DE PARAY-LE-MONIAL. — Jubilé extraordinaire accordé par S. S. Benoît XV, à l'occasion de la Canonisation de Sainte Marguerite-Marie. — Ce Jubilé pourra se gagner à cinq époques différentes : du 8 au 24 Octobre 1920 ; du 20 Avril au 5 Mai 1921 ; du 20 Mai au 5 Juin 1921 ; du 1^{er} au 15 Août 1921 ; du 2 au 17 Octobre 1921.

Durant chaque période jubilaire, il y aura de grandes cérémonies religieuses, avec prédications quotidiennes par d'éminents orateurs.

De même, au cours de chaque série jubilaire, des processions solennelles se feront avec le Saint-Sacrement ou avec la Châsse de Sainte Marguerite-Marie.

C'est un si grand honneur pour une nation de donner une Sainte à l'Eglise, que la France — la première — est convoquée de droit aux fêtes d'actions de grâces de Paray-le-Monial.

Mais, Sainte Marguerite-Marie étant par excellence l'Apôtre du Sacré Cœur, sa mission d'attirer les âmes au Cœur de Jésus s'étend au monde entier. C'est pourquoi l'appel au Jubilé de Paray s'étend à tous les pays.

* Que, dans la mesure du possible, on accoure donc, de toutes les contrées, vers le Sanctuaire des Apparitions du Sacré Cœur, auprès des reliques de la nouvelle Sainte ! Elle réserve sans doute d'innombrables faveurs à tous les pèlerins et saura bien puiser pour chacun avec surabondance dans les insondables richesses du Cœur de Jésus !

Réunion quinquennale des anciens Etudiants de la Faculté de théologie d'Angers. — Ils étaient venus nombreux, le 15 Juillet dernier, des diocèses de Rennes, Nantes, Laval, Luçon, Le Mans, Angers ; et comme ils étaient heureux de se revoir après la tourmente qui les avait, pour la plupart, dispersés au loin et jetés en de grands périls pendant la guerre !

A la messe, Mgr Legendre recommanda aux prières les professeurs et les élèves morts depuis la dernière réunion. Son allocution

fut une série de petits tableaux, tracés avec soin, où, en traits choisis, il fit revivre la physionomie intellectuelle et morale de deux savants religieux, les RR. PP. Peultier et Fontaine, S. J., et de huit prêtres dont deux tombés au champ d'honneur, le R. P. Monsarrat, du diocèse d'Albi, et M. l'abbé F. Bernard, du diocèse d'Angoulême.

Après ce souvenir donné aux morts, Mgr le Doyen lut, dans la grande salle du Palais, un très intéressant rapport sur la vie de la Faculté pendant ces années terribles qui la privèrent de trois professeurs et firent peu à peu le vide autour de ses chaires. Réduite au silence dans ses salles de cours, elle trouva le moyen, par l'instruction religieuse distribuée aux enfants, par la prédication dominicale, par des retraites ecclésiastiques, de continuer sa mission, qui est de répandre partout, à tous les degrés de l'enseignement, la bonne doctrine. Elle réussit même à produire « aux armées », sous le bombardement des avions ennemis, des travaux scientifiques. Ses anciens élèves, qu'elle avait formés pour d'autres combats, lui ont fait honneur sur le champ de bataille, comme le prouvent les magnifiques citations qui furent lues aux applaudissements de l'auditoire.

Au banquet, Mgr Legendre salua en M. le chanoine Sandreau, qui présidait, le théologien mystique, dont les ouvrages, traduits en plusieurs langues de l'Europe, font autorité. La Faculté s'honore de le compter parmi ses anciens élèves.

Après une réponse délicate du savant aumônier, reportant sur ses anciens maîtres le mérite de la science qu'il a pu acquérir et du bien qu'il a pu faire, Mgr le Recteur termina la fête par un de ces petits mots où il excelle à mettre la finesse de son esprit et la bonté de son cœur. S'adressant à Mgr Legendre, il tint à rappeler ses travaux et ses soucis pour la Faculté de théologie depuis plus de vingt ans, à louer le nouveau ministère où l'a jeté la guerre et où, par la profondeur d'un enseignement que relève toujours la bonne et pure langue française, il attire, chaque dimanche, dans l'église des Ursules, l'auditoire le plus distingué de la ville d'Angers.

Bonne journée, qui rappela de bien doux souvenirs : études passionnantes, sous la direction de maîtres qui prodiguent, avec leur science, leur affectueuse sollicitude ; travail intense, qu'aucune vaine distraction ne vient troubler ; union des cœurs dans l'intimité d'une vie de famille.

Puissent de nombreux étudiants goûter comme nous des joies qui ne s'oublient jamais !

Un ancien.

ROUEN. — L'Archevêché. — « Nouvelle heureuse, à laquelle la ville, le diocèse, tous les amis de nos vieux monuments vont applaudir : l'archevêché, en vertu d'une location, est rendu à sa destination première par décision officielle du Gouvernement.

« C'est une mesure dont il y a lieu de remercier les hautes autorités qui l'ont prise, à commencer par M. le Président du Conseil,

MM. les Ministres de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Finances ; celles aussi qui l'ont appuyée de leurs conseils, tel M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Pensions ; enfin MM. les chefs des administrations civiles qui la préparèrent, M. le Directeur général et ces Messieurs des Domaines. On appréciera à Rouen, comme il convient, l'esprit d'équité et de sincère bienveillance qui s'est manifesté en cette affaire... »

ORAN. — Grâce à ses incessantes démarches auprès des pouvoirs publics, Mgr Légasse a obtenu de rentrer dans son évêché, comme locataire, avec un bail de 18 ans, pour un prix égal à celui que versait la ville d'Oran qui l'avait loué depuis dix ans. La *Semaine religieuse* d'Oran ajoute que, pour ne pas priver la population de la jouissance du beau jardin de l'évêché, ce parc restera ouvert au public, à condition que la ville veuille bien se charger de l'entretien.

Loi scolaire en Hollande. — Une nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement dans les écoles primaires a été votée récemment par le parlement hollandais ; les catholiques et les conservateurs protestants formaient la majorité contre les libéraux protestants et les socialistes.

En vertu de cette loi, tous les instituteurs des écoles primaires, aussi bien privées que publiques, recevront leur traitement de l'Etat. Pour les uns et les autres, ce traitement sera le même, que les maîtres des écoles privées soient laïcs ou ecclésiastiques ; la seule condition imposée aux écoles privées pour avoir droit à ce traitement est de compter au moins 20 élèves.

Cette loi assure d'une manière efficace la liberté de l'enseignement, en même temps qu'elle rend l'enseignement privé plus lucratif. Le principe admis, on peut espérer qu'on l'étendra aux autres ordres d'enseignement. Cet exemple de la Hollande servira aux autres pays.

LA POÉSIE DE SULLY-PRUDHOMME. —

Le beau livre que M. Henri Morice vient de nous donner sous ce titre eût été plus exactement intitulé la *Philosophie de Sully-Prudhomme*. Il contient, il est vrai, une seconde partie, consacrée à l'art du poète, qui justifie suffisamment le choix de l'auteur, mais toute la première partie, la plus importante d'emblée, s'attache à nous révéler la pensée et l'âme de l'écrivain. L'auteur arrivait trop tard ; un autre l'avait devancé qui ne laissait pas disponible le titre que la matière indiquait. Petit malheur seulement, puisque M. Morice a montré que, même après M. C. Hémon, le sujet pouvait être repris et supérieurement traité.

Il faut, pour se prêter à une pareille analyse de sa pensée, que Sully-Prudhomme ait été doué de certaines qualités qui ne sont pas, en général, celles par où se recommandent les poètes. Le plus souvent, jouets de leur sensibilité, ils sont plus curieux d'émotions

nouvelles que de résultats scientifiques, plus appliqués au jeu superficiel des « rayons et des ombres » qu'à l'étude des problèmes de la destinée humaine et de l'ordre du monde physique ou moral. Ils ne brillent ni par la continuité logique de leurs états d'âme ni par la profondeur de leurs convictions philosophiques. Ils ne s'appartiennent pas, ils sont à l'impression qui passe, se modifie et se fond dans son contraire. Soumis à l'analyse philosophique, on les voit s'évanouir dans le vague de quelque doctrine mal assimilée ou se définir en traits dont la singularité les pose en exceptions plus curieuses qu'intéressantes.

Or, justement, Sully-Prudhomme est de la lignée des poètes assez maîtres d'eux-mêmes et de leur art pour ne demander au vers que l'expression éclatante, harmonieuse et souple d'une pensée intérieure constamment occupée à se chercher et à se définir elle-même. Le délicieux et mélancolique auteur du *Vase brisé* fut en même temps et surtout le poète philosophe des *Destins*, et des *Vaines tendresses*. Tous les problèmes que pose l'inquiète préoccupation de l'infini trouvent dans ses poèmes un essai ou, du moins, un désir ardent de solution.

On le rattacherait malaisément à une école philosophique bien définie. Il les a visitées toutes et n'a été complètement retenu par aucune. Sa philosophie, en ce qu'elle a de personnel, est la résultante, mais une résultante encore bien compliquée, des éléments empruntés à tous les systèmes anciens et modernes. Il a puisé partout, excepté dans sa foi première, des principes assez disparates, parfois même contradictoires. Ainsi s'est-il forgé une sorte de panthéisme évolutionniste, passablement compénétré d'hindouisme, pour aboutir, en définitive, à un conflit douloureux et insoluble entre son cœur et sa raison.

L'étude de cette âme si complexe et quelquefois subtile était digne de tenter un psychologue. M. Henri Morice y pénètre, s'y installe, la dissèque avec une assurance et une délicatesse de praticien : voici ce qui est personnel au sujet, voici ce qu'il tient de l'hérédité et de l'éducation, voici les apports, les alluvions entraînées par les grands courants de la pensée et qu'il s'est assimilées, et voici comment le tout s'agrége, comment ces éléments se modifient en réagissant les uns sur les autres, comment enfin il en sort ce Sully-Prudhomme un peu étrange, douloureux et pessimiste qui force pour lui-même cette « sympathie » qu'il portait, à un degré presque morbide, à tout ce qui vit et à tout ce qui souffre.

Ce tableau très fouillé des idées et des tendances de Sully-Prudhomme présente un intérêt de premier ordre. C'est qu'il n'est pas seulement l'inventaire exact et minutieux d'une âme : ces combats intérieurs sans issue, ces efforts impuissants pour la conquête de la vérité, ces aspirations ardentes vers un idéal qui sans cesse se dérobe, tout cela laisserait une impression bien décourageante s'il n'apparaissait pas que ce que le poète cherche avec tant de patience et de sincérité, cette vérité, cette paix de l'âme, cet accord harmonieux du cœur et de la raison, se trouvent quelque part, là

où Sully ne les a pas cherchés, dans une autre conception du monde et de la vie. M. Henri Morice l'indique, le suggère plus qu'il ne l'établit, avec la discrétion et la sympathie dues à la bonne foi et au courage infructueux de l'illustre mort. Ce sont de ces pages où l'apologétique intervient heureusement, déferente et comme filiale, secrètement appelée par le lecteur lui-même pour le défendre contre l'emprise de ce pessimisme douloureux et contagieux qui se dégage de l'œuvre du maître. Et l'on comprend admirablement, après avoir suivi M. Morice, ce qu'il y avait de détresse profonde et d'illusions perdues dans ce mot du poète philosophe à François Coppée régénéré par la *bonne souffrance* : « Oh ! que vous êtes heureux de croire ! »

La *Poésie de Sully-Prudhomme* est donc un bon en même temps qu'un beau livre. Présenté comme thèse de doctorat à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, il a valu à l'auteur les vives félicitations d'un jury qui en a apprécié le fond et en a goûté la facture achevée, où l'on retrouve, au rythme près, les qualités foncières de Sully-Prudhomme, cette justesse et cette précision du terme, cette subordination parfaite de l'image à l'idée, cette ordonnance toute de simplicité et de clarté, par où l'un et l'autre sont, tout en étant bien de leur temps, des classiques.

Dans son *Avant-Propos*, l'auteur ne présente son ouvrage que comme un « modeste essai ». Il s'y révèle en tout cas comme un maître de l'analyse psychologique au coup d'œil sagace et pénétrant. Hélas ! son regard ne se pose plus que sur ces spectacles intérieurs. Il s'en affinera sans doute encore, mais les belles œuvres que cet « essai » semble promettre sortiront-elles aussi lumineuses et aussi fortes de cette obscurité où elles devront s'élaborer ? Ce ne sera qu'une difficulté de plus. M. Morice la vaincra et s'il fallait regretter de voir ses nouveaux ouvrages refléter moins exactement la pensée des autres, l'on s'en consolera facilement en y trouvant davantage la sienne propre, qui est de riche essence et de forte trempe.

F. C.

HENRY MORICE : *La Poésie de Sully-Prudhomme*, thèse de Doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Rennes, in-octavo de 470 pages, 10 francs. Chez Tréqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Œuvre du Franc de la Presse, siège, 14, rue de l'Abbaye, Paris (6^e). — La Presse a pris, à notre époque, une importance capitale ; on peut dire que c'est elle qui fait l'opinion.

« Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion il n'en est pas de plus approprié à l'époque actuelle ni de plus efficace que la Presse », écrivait Léon XIII.

« Je considère le journal catholique comme une mission perpétuelle », disait encore Léon XIII.

Nos adversaires ne se sont pas mépris sur le rôle de la Presse ; ils ont multiplié les efforts pour les journaux de leurs partis.

« Tenez l'argent pour rien, les honneurs pour rien, disait le juif Crémieux. Ayez la Presse. Avec la Presse vous aurez tout le reste. »

En France, nous n'avons aucune organisation générale de Presse catholique comme il en existe en Italie, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis, et nos cinq cents bons journaux qui essayent de lutter encore contre les trois à quatre mille organes neutres ou franchement mauvais, pour la plupart se meurent d'inanition. Ils ne sont pas assez lus ; ils ne sont pas assez soutenus. La publicité, qui aurait pu leur assurer la vie matérielle, est elle-même l'objet d'une exploitation honteuse, dont ils sont les victimes impuissantes et résignées.

Emus de cette situation, des catholiques, ecclésiastiques et laïques, ont cherché à y remédier.

Ils ont créé, avec l'autorisation du Saint-Siège et sous la présidence des Em. Card. Luçon, Andrieu, Amette, de Cabrières, Dubourg, Dubois, Maurin, une OEuvre nationale qui doit devenir assez puissante pour fournir les capitaux nécessaires à leur vaste entreprise. Cette œuvre, le *Franc de la Presse*, a pour programme :

1^o De soutenir les journaux catholiques dans leur vie matérielle ;

2^o De leur fournir les moyens d'étendre leur propagande ;

3^o De donner, au besoin, son concours pécuniaire pour la création et la publication de journaux catholiques dans les régions où il n'en existerait pas.

Les adhérents sont invités à réciter chaque jour pour l'OEuvre, un *Pater*, un *Ave*, un *Gloria Patri* et les trois invocations *Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ; Notre-Dame des Victoires, priez pour nous ; Saint Michel, priez pour nous.*

Des messes sont dites le 1^{er} vendredi de chaque mois, en la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, à 8 h. 1/2, et dans chaque diocèse où l'OEuvre est organisée.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du *Franc de la Presse*, 14, rue de l'Abbaye, Paris, VI^e.

La Grand'Messe. — Il y a trois sortes de gens qui ne vont pas à la grand'messe.

D'abord, ceux qui ne vont pas à la messe du tout.

Puis, ceux qui la trouvent trop longue, ennuyeuse avec ses chants, le prône, le sermon surtout ! Une messe basse à 11 heures, c'est bien suffisant, et le bon Dieu, en somme, y trouve son compte.

Enfin, il y a « les saintes gens » qui communient à la messe de sept heures et qui ensuite passent leur matinée à lire le journal, ou à faire des écritures. Oh ! ils iront aux vêpres, au moins au salut, parce qu'ils tiennent tout de même à sanctifier l'après-midi. Mais la grand'messe ne les intéresse pas. Et tout ce que M. Le Curé dit au sermon ils le savent depuis longtemps...

Eh bien ! moi, j'estime que ces trois sortes de gens ne sont pas de vrais paroissiens. Un vrai paroissien, c'est celui qui assiste à la grand'messe.

Une paroisse est une société de fidèles qui, en tant que société, a ses devoirs à remplir envers Dieu ; elle est tenue de lui offrir,

par un acte social, un culte public et solennel. C'est chaque dimanche qu'elle s'en acquitte ; c'est à la grand'messe qu'elle adore, qu'elle remercie, qu'elle implore.

Mais alors, si les « saintes gens » restent chez eux le dimanche, les mauvais chrétiens ne se souciant pas des offices, on se demande par qui sera rempli le devoir de la paroisse envers Dieu. Par le prêtre, les enfants de chœur, les chantres, quelques bonnes dames. C'est peu.

Dans la primitive Eglise, il n'y avait que des grand'messes et cela s'explique par la nature même de la messe qui est une réunion des fidèles autour de la table sacrée pour communier à la victime du sacrifice.

Pendant quatre ou cinq siècles, on ne connut pas d'autre messe que celle-là.

Aujourd'hui, on connaît surtout les messes basses, les messes où l'on n'apprend rien.

Ceux qui ont l'esprit catholique comprendront que le chrétien ne peut être isolé, qu'il appartient à une société visible, organisée, hiérarchique, qu'il doit prier en commun, qu'il a besoin d'être enseigné. Et ils viendront à la grand'messe.

Ceux qui tiennent à leurs pratiques personnelles, à leurs dévotions particulières, les délicats qui n'aiment pas la foule, les timides, qui ne veulent pas se faire voir, tous ceux qui ne se gênent point et qui tiennent à leurs habitudes, surtout mauvaises, continueront à ne pas comprendre ; ils ne viendront pas à la grand'messe.

(Semaine Religieuse du Puy.)

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

Montre à la
Genève

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.
Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M. les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 14 Août 1920. — Les péripéties de la question polonaise qui a pris un caractère d'une certaine gravité depuis le dissentiment Anglo-Français, survenu à propos de la reconnaissance de Wrangel, sont suivies par la Bourse avec beaucoup plus de calme qu'on aurait pu le supposer. Il faut dire aussi que si le marché offre une telle résistance aux mauvaises nouvelles, c'est parce que les engagements sont extrêmement réduits et que les quelques positions prises sont dans des mains très solides.

Les changes marquent le pas depuis quelques séances et nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3 %, qui, après avoir tombé à 53 francs, se relève en fin de semaine à 54,40 ; 5 %, 87,50 ; le nouveau 102,25. Crédit National Ancien 490,50 ; le nouveau 489. Rappelons que les nouveaux Bons municipaux de la Ville de Paris en cours d'émission sont à l'échéance d'un an et productifs d'un intérêt de 5,25 %, qui sera payé net des impôts spéciaux frappant les valeurs mobilières, lors du remboursement du capital.

Les établissements de Crédit sont soutenus. La Banque de Paris 1.632 ; l'Union Parisienne 1 230 ; Société Générale 765 ; Banque privée en bonne tendance à 508.

Les valeurs de navigation sont irrégulières. Suez 6.855 ; Transatlantique lourde à 434 ; Affréteurs Réunis bien tenus à 950.

Industrielles russes discutées dans l'attente du règlement de la question moscovite. Naphte 534 ; Bakou 3.700 ; Lianosoff 561 ; Platine 764 ; North Caucasian, très recherché, s'avance à 91 francs.

Cuprifères calmes. Rio 1.790 ; Tanganika 106 ; Tharsis 165.

Pétrolières très actives et en nouveaux progrès sur les indications favorables des marchés étrangers. Mexican Eagle s'avance à 563 ; Shell 358 ; Royal Dutch passe de 30,075 à 32,150 ; Omnium des pétroles 2,025.

Les diamantifères et les mines d'or sont bien tenues. De Beers 1.037 ; Crown mines 131,50 ; Goldfields 76,25 ; Rand mines 146,50. ex-coupon de 6 fr. 24.

Les caoutchoutières sont lourdes, et particulièrement la Financière qui revient à 266 sur les attaques des baissiers ; Malacca résistante à 221.

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1852
Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

Vous avouerez que...

... Souvent il vous est arrivé de vous trouver auprès d'un malade ou d'un blessé et de regretter votre impuissance à lui procurer des soins utiles en l'absence et dans l'attente du médecin.

Le prêtre est appelé, dans les campagnes, à prodiguer les premiers secours et, dans ses visites aux malades, il doit fréquemment aider à l'application des pansements ou bien à l'administration des drogues.

Les obligations de votre sacerdoce vous mettent donc dans la nécessité de vous instruire des choses de la médecine.

GUÉRIS-TOI !

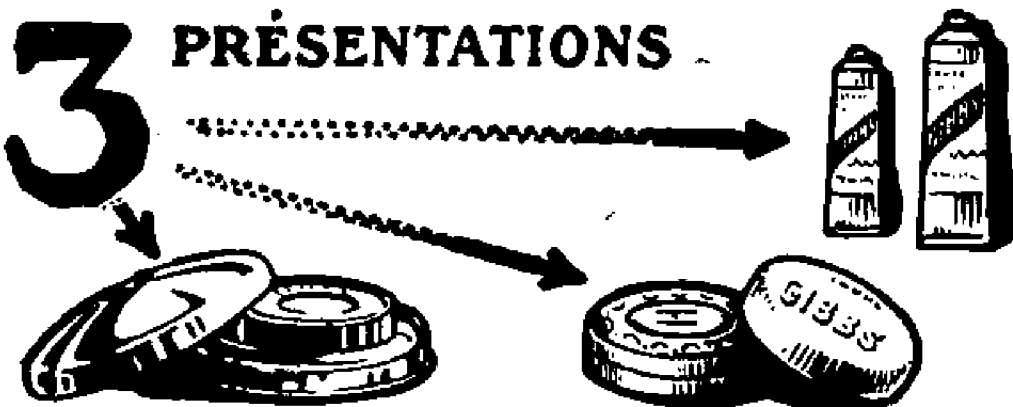
CONSEILLER MÉDICAL DU FOYER

est un journal de médecine pratique dans lequel vous apprendrez facilement à connaître les signes avant-coureurs des maladies, l'action des drogues, les plantes utiles, le fonctionnement des organes, en un mot tout ce qui vous est indispensable de savoir pour être utile aux malades auprès desquels vous êtes appelé.

GUÉRIS-TOI ! paraît deux fois par mois sur 16 pages grand format et très illustrées.

Pour les membres du clergé, l'abonnement à GUÉRIS-TOI n'est que de DIX francs au lieu de QUATORZE francs pour UN AN et de CINQ francs au lieu de SEPT francs pour SIX MOIS.

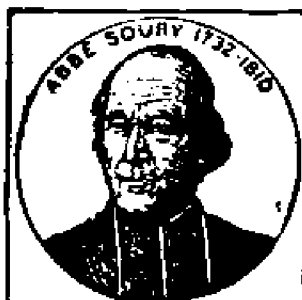
Un Numéro spécimen franco contre 0 fr. 60 sur demande adressée au Directeur de GUÉRIS-TOI !, 1, Avenue de l'Observatoire, PARIS (VI^e)

les **3** PRÉSENTATIONSDU
SAVON DENTIFRICE**GIBBS**ses **3** CONSEILS

EXIGEZ LE
GIBBS
AUTHENTIQUE

LAVEZ vos DENTS
MATIN & SOIR
LAVEZ-LES APRÈS
CHAQUE REPAS

LAVEZ vos DENTS
COMME vos MAINS
AVEC DU SAVON

P. THIBAUD & C^{ie},
7 et 9, rue La Boétie
PARIS**CONSEIL AUX DAMES**

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies Intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

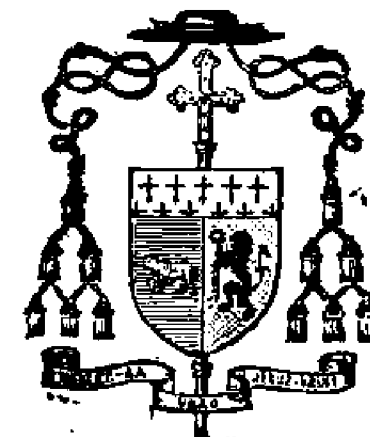
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 4^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :I. PARTIE OFFICIELLE — *Communications de l'Evêché*. Nominations.II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires; Saint-Pol de Léon : la fête de la Translation des Reliques de S. Paul-Aurélien; Quimper : noces d'or sacerdotales; Le Guilvinec : noces d'or; Concarneau : nécrologie.

III. — Saint-Brieuc : grand pèlerinage d'actions de grâces à N.-D. d'Espérance et noces d'or de la R. Mère Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit; Rennes; Lourdes; Union des Associations ouvrières catholiques; Nominations épiscopales.

IV. — *Bibliographie*.V. — *Annonces et avis divers*.**QUIMPER**

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 16 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés 125 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**

Rentes constituées 3 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MER, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf.

36^e ANNÉE.

Vendredi 27 Août 1920.

N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Août. — 14^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-Double. Vert. A la messe, mémoires de la Décollation de S. Jean-Baptiste et de S^{te} Sabine.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean-Baptiste et de SS. Félix et Adaucte.

Lundi, 30. — S^{te} Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 1^{er} Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.

Jeudi, 2. — S. Etienne, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 3. — De la férie. Vert.

Samedi, 4. — De la B^{te} Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 5. — 15^{me} Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Calvaire de Landerneau. du 24 au 31 Août.

Augustines de Cuburien. du 1^{er} au 8 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Surveillant à l'école libre de Ploudalmézeau, M. Grall, vicaire à Saint-Yvi ;

Vicaire à Saint-Yvi, M. Blaize, surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 29 Août :* messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Mercredi 1^{er} Septembre : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion pour les enfants.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — **14^e dimanche après la Pentecôte (29 Août)** : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée ; messe de communion, mercredi, à 7 heures.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la première communion solennelle ; messe de communion, jeudi, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois (5 Septembre) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur ; à 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du St-Sacrement.

Samedi : à 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

SAINT-POL DE LÉON. — La fête de la Translation des Reliques de saint Paul-Aurélien sera célébrée, le dimanche 5 Septembre, sous la présidence de Monseigneur de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Canton.

Elle sera précédée, suivant l'usage, d'un triduum de prières. Le dimanche, grand'messe pontificale. Le panégyrique du Saint sera prêché par M. l'abbé Léon, recteur de Plougourvest. Le soir, procession solennelle avec ses groupes traditionnels d'enfants et de jeunes filles, portant les emblèmes du Rosaire, des Vertus théologiques, du miracle des épis, etc...

A la rentrée de la procession, allocution de Monseigneur de Guébriant.

QUIMPER. — Noces d'or sacerdotales. — Rarement la chapelle de l'hôpital de Quimper aura vu pareille affluence, et jamais, sans doute, elle n'a été en plus grande fête que dans cette journée du mardi, 17 Août 1920, où M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, a célébré son cinquantenaire de prêtrise. L'autel, agréablement orné de fleurs, et le chœur enguirlandé avec cette sobriété qui est une élégance de plus, disent déjà aux regards l'affectueuse reconnaissance et la vénération des Sœurs du Saint-Esprit pour l'aumônier zélé qui, depuis 34 ans, se dévoue pour elles et à leurs côtés. Mêmes sentiments dans l'assistance où le personnel administratif et médical au complet se joint aux hospitalisés, ainsi qu'aux délégations des diverses communautés religieuses et aux nombreux membres de la Société Archéologique du Finistère, désireux de témoigner, en l'occasion, à leur Président, leurs sentiments de sympathie et de profonde déférence.

Donnant aussi cette marque d'honneur au Doyen du Chapitre

de son église cathédrale, Monseigneur, accompagné de ses vicaires généraux, MM. les chanoines Gadon et Cogneau, de M. le chanoine Bargilliat, official du diocèse, de MM. les chanoines titulaires et d'un grand nombre de chanoines honoraires et de prêtres, est venu rehausser de sa présence et de sa parole, la solennité de la messe que va chanter le vénéré jubilaire.

A la tribune, alternant avec la voix cristalline des enfants de la maîtrise de Saint-Corentin, les Religieuses font monter vers le Ciel, en charmant la terre, la douceur et la piété de leur plainchant, et l'harmonie d'un *O salutaris* de Pisari.

M. le chanoine Abgrall officie assisté de MM. Bacon et Blanchard, diacre et sous-diacre. La voix qui, il y a un demi-siècle, entonnait juvénilement son premier *Gloria in excelsis*, n'a, en dépit des ans, rien perdu de sa sonore fermeté. Tout au plus la devinera-t-on tout à l'heure quelque peu tremblante, lorsqu'après l'Evangile, le célébrant, en quelques mots très brefs, remerciera Monseigneur et ceux qui aujourd'hui prennent part aux joies de cette fête, et nous dira avec émotion la gratitude dont son cœur déborde envers le Seigneur pour l'inappréciable abondance des bienfaits reçus au cours d'une longue vie, continuelle jeunesse, chaque matin réjouie par le Dieu de l'autel. « La Providence a été bonne pour moi. A elle toutes mes actions de grâces et aussi ma confiance, ma pleine confiance jusqu'au dernier de mes jours où j'espérerai l'éternelle félicité, couronnement du reste : *In te Domine speravi, non confundar in æternum.* »

Monseigneur monte alors en chaire. Retraçant à grands traits la carrière si utilement remplie du prêtre vénéré, Sa Grandeur en dégage pour l'auditoire les considérations appropriées et les enseignements opportuns.

« Domine, dilexi decorem domus tuæ.

Mon Dieu, j'ai aimé la beauté de votre maison. »

MES FRÈRES,

La cérémonie de cinquantaine sacerdotale qui nous rassemble est bien à sa place dans cette chapelle, qui fut avant la Révolution la chapelle du Séminaire où se formaient les prêtres, et qui depuis trente-quatre ans est desservie par notre vénérable jubilaire.

Ce cinquantenaire le ramènera, par la pensée, aux jours de son enfance où il priait dans la grande église de Lampaul-Guilmilieu, riche en œuvres d'art, plus riche encore spirituellement par la piété de ses fils. C'est dans ce monument dédié à Saint-Pol Aurélien que s'éveilla la vocation de M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre de la Cathédrale et aumônier de l'Hôpital de Quimper. Les deux sanctuaires se rejoindront ce matin dans son cœur et dans le souvenir de sa famille et des amis qui l'entourent.

M. Abgrall appartient doublement à l'Eglise, comme architecte et comme prêtre.

C'est un honneur de construire des maisons au bon Dieu, et d'en concevoir soi-même le plan, et de le faire exécuter sous ses yeux. Rares sont les prêtres qui ont ce privilège. Mais, quand ils l'ont, il me semble que la foi qui les anime leur donne, plus fortement qu'à d'autres, le sens de la vraie architecture religieuse, qui suppose chez le « maître de l'œuvre », avec des convictions profondes, le goût du grand art, l'esprit de tradition, et plus encore le désir de faire honneur à Notre Seigneur, et le désir non moins vif de faire du bien au peuple, de le garder dans la piété, dans la fidélité à ses devoirs, dans l'union avec le prochain, en lui faisant aimer l'église de sa paroisse comme le foyer de sa vie religieuse, de sa vie familiale, et de son patriotisme. Ce sont les intentions que nous souhaitons à nos « logeurs du bon Dieu », en ce vingtième siècle comme au Moyen-Age.

Je félicite le prêtre éminent, qui a été fidèle à ce principe, qui a multiplié les églises, les chapelles, les clochers, les calvaires, qui en a fait des monuments vraiment chrétiens, où la Bretagne a mis son cœur et son or avec l'affirmation de ses croyances séculaires, où le granit a été constamment à l'honneur, où le mobilier est en harmonie avec l'édifice, où les cérémonies du culte peuvent se déployer à l'aise, et où, je l'espère, des générations de fidèles feront mémoire de l'artiste qui a traduit leur foi, leur espérance, leur charité, en un style robuste et sobre, et prieront pour lui le Dieu qu'il a exalté et les saints nationaux dont il a rappelé la bienfaisante histoire. Il a aimé la beauté de la maison de Dieu.

Il n'a pas cherché au loin ses inspirations. La Bretagne est une des patries du grand art. Autant que les leçons du chanoine Brune, autant que le magistral ouvrage de Viollet-Leduc longuement étudié, les chefs-d'œuvre d'architecture de la Cornouaille et du Léon, au milieu desquels il a vécu, qu'il a admirés en prêtre avant de les apprécier en artiste et en archéologue, lui ont appris à faire de ses églises des maisons d'adoration et de prière, où Notre Seigneur se sent pleinement chez lui avec la Sainte Vierge et sainte Anne, avec saint Corentin et saint Pol, où quiconque veut s'agenouiller devant lui, en temps de guerre comme en temps de paix, se sent en filiale confiance, à l'heure des offices, au milieu des chants latins ou bretons, ou à l'heure recueillie des visites silencieuses, quand l'atmosphère du Ciel emplit le sanctuaire et enveloppe les âmes groupées devant le tabernacle.

Cependant, mes Frères, le prêtre, même architecte, n'est jamais avant tout un constructeur d'églises matérielles. C'est à l'édifice spirituel des âmes qu'il doit réserver ses soins : *de vivis et electis lapidibus* : les âmes sont les pierres vivantes et choisies, qui composent à la majesté divine sa demeure préférée. Le prêtre est chargé de tailler, de sculpter, d'embellir ces pierres sanctifiées, qui entreront dans la structure de la cité

suraturelle, et de les garder toujours en bon état pour que l'Architecte souverain n'ait pas à les rejeter parmi les matériaux indignes et inutilisables.

C'est d'abord aux âmes d'enfants que fut envoyé le jeune prêtre. Dans l'atelier divin, ces âmes représentent l'avenir. Il dut, pendant dix-huit ans, préparer à la vocation cléricale les élèves de Pont-Croix, — tout en leur enseignant le dessin, comme il devait plus tard faire connaître aux étudiants du Séminaire les règles et les modèles de l'architecture religieuse bretonne. Ce furent pour lui des années aussi douces que laborieuses.

Mais Dieu l'appelait, pour le reste de sa vie, à un ministère bien différent. Un hôpital est tout un monde. C'est le monde des éprouvés de la vie : ruines du corps, ruines de l'âme, difficiles à restaurer. L'enfant et le vieillard s'y coudoient. Toutes les classes de la société s'y rencontrent. C'est la maison de l'infirmité et de la souffrance. La science médicale la plus haute et le dévouement religieux le plus parfait ont beau y rivaliser d'activité fraternelle, ils ne suffisent pas à en éloigner la douleur. Elle trouve ici son royaume.

Dans ce royaume pourtant, concurremment avec la douleur, règne la paix, la résignation, l'espérance, parce que Dieu n'en est pas absent.

De ce tabernacle, le Médecin divin, qui a pratiqué et enseigné au monde l'amour et le respect du malade et du pauvre, accompagne, invisible et mystérieux, dans sa visite, dans ses soins, dans son diagnostic, dans le choix de ses remèdes, dans ses opérations, le médecin de la terre, dont il rend le ministère plus efficace en agissant lui-même sur l'âme qui souffre avec le corps.

De ce tabernacle, l'auteur de toute vocation religieuse, qui sait combien l'âme a besoin d'ardeur et d'endurance pour remplir imperturbablement et saintement les délicats emplois d'un hôpital, rappelle tous les jours à ses servantes leur devoir de se sacrifier constamment, de contrarier tous leurs goûts, de faire taire toutes leurs répugnances, pour le service de ceux qui souffrent, car ceux qui souffrent portent en eux quelque chose de divin : nous ne les soignons pas seulement par compassion pour leur souffrance, mais si j'ose dire, pour leur *grade* de malade, éminemment honorable dans la hiérarchie chrétienne, puisqu'ils sont à nos yeux *l'incognito* de Notre Seigneur Jésus-Christ.

De ce tabernacle, le Créateur et le Rédempteur des âmes va toucher, par ses sacrements et par sa grâce, dans vos salles recueillies, les âmes en peine, les cœurs broyés, les consciences troublées, les volontés affaiblies. Il se penche sur leurs ruines. Il les reconstruit, pour la terre ou pour le Ciel : *pour la terre*, si le mal peut guérir, et alors, en les rattachant à la vie mortelle, il les munit des forces morales voulues pour reprendre

l'accomplissement généreux du devoir ; *pour le Ciel*, si le mal est incurable, et alors il les perfectionne et les achève dans leur être spirituel, en les aidant à traverser saintement l'épreuve de la mort.

Or, c'est le prêtre qui, pour ce travail de restauration morale, met en mouvement son Dieu, et collabore avec le médecin, et entretient le feu sacré dans l'âme de la Fille du Saint-Esprit, et ménage aux mourants l'entrée au Paradis.

Voilà trente-quatre ans que vous voyez votre bon Aumônier remplir cette mission auprès de vous, avec autant de cordialité que de zèle. Nous ne vous avons jamais entendus émettre une plainte à son sujet. Vous disiez au contraire : « Il est l'homme de Dieu. Il est le serviteur des âmes. Il est l'homme de la règle. Il est infatigable. Son hôpital vaut une paroisse. Dans cette paroisse, parmi les membres de la commission, ou du corps médical, ou de la communauté, ou du personnel, ou du groupe des hospitalisés, il n'a que des amis. Les plus déshérités de la maison seraient plutôt ses préférés. Il les gâterait volontiers. Mais il n'a jamais fait acception de personnes, si ce n'est peut-être pendant nos années de guerre, en réservant des visites plus fréquentes, plus longues, plus paternelles aux malades et aux blessés de l'armée. On se demande comment il a pu mener de front, à certaines heures de crise et de deuil, le service de son hôpital et celui de Saint-Athanase, et rendre à tant de morts les honneurs religieux sans négliger ses infirmes, sans cesser un seul jour de présider à la Cathédrale l'office du Chapitre dont il est le Doyen. »

Je vais vous dire le secret de ce dévouement. Il est tout entier dans le grand fait dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire : son sacerdoce. Voilà un demi-siècle, Monseigneur Sergent a ordonné prêtre le jeune clerc de Lampaul-Guimiliau, c'est-à-dire qu'il a fait de lui un autre Jésus-Christ, investi des pouvoirs du Christ, pour faire naître et pour sacrifier le Christ sur l'autel, pour le donner en nourriture aux âmes, pour leur pardonner leurs péchés en son nom, pour leur prêcher sa vérité et sa loi, et pour servir l'Eglise et la France en servant son Dieu. Quand on reçoit cet honneur de la prêtrise, la première impression enivre, la deuxième accable. Nous sentons d'abord toute la sublimité du sacrement qui nous est conféré. Mais bientôt la conscience de notre indignité personnelle nous étreint le cœur, autant que le fardeau d'une responsabilité qui effraierait les anges eux-mêmes. Nous nous avançons ainsi dans la vie, soutenus par la pensée de nos fonctions divines, humiliés par le sentiment de notre faiblesse humaine, trouvant dans ce double état d'âme le sens plus exact des obligations de notre ministère et le courage de les remplir avec une grande défiance de nous-mêmes, avec une absolue confiance en Dieu. La messe de tous les jours est pour nous un réconfort et une inspiration de tous les jours. Nos prières, notre

apostolat, notre amour pour Dieu, pour nos paroisses, pour l'Eglise et pour son Chef, pour nos familles et pour la Patrie, toutes nos entreprises, tous nos sacrifices, trouvent dans cette messe leur point de départ et leur force de rayonnement. Heureux ceux qui peuvent la célébrer pendant cinquante ans, et au delà, pour la gloire de Dieu et le salut des hommes !

Heureuses aussi les familles patriarcales qui peuvent donner à l'Eglise, avec des religieuses dévouées et des mères de familles fidèles à tous leurs devoirs, un prêtre, et même plusieurs, qui les réjouiront par leur ministère aussi fécond que prolongé !

L'apostolat est varié dans ses formes. Dieu réclame beaucoup de prêtres. Nous nous dévouons ici pour la vieille société chrétienne, et vous savez combien nous avons de peine à la garder ou à la remettre dans la voie de l'Evangile. D'autres prêtres se sacrifient au loin, pour faire naître, au milieu de sociétés encore païennes, de nouveaux groupes de baptisés, qui entreront comme des pierres choisies dans la construction de la grande Eglise d'Extrême-Orient. Il y a en ce moment, sur cette terre du Tonkin qui fut arrosée du sang des martyrs avant d'être conquise par le sang des Français, un cœur de missionnaire uni ce matin au nôtre dans la prière pour son frère aîné dont il est fier.

La prière du missionnaire doit être bien émouvante. Oserai-je dire que celle qui lui répond ce matin, dans cette chapelle, emprunte à la dignité du Doyen du Chapitre, et à l'unisson fraternel de ses collègues, un accent plus puissant, fortifié encore par la sympathie des âmes qui sont venues mêler leurs actions de grâces à celles de notre Jubilaire ? La voix du Chapitre est celle de l'Eglise universelle, dans la prière publique. Elle est aussi la voix de l'Eglise de Quimper et de Léon. C'est à ce titre qu'elle fait entendre à son Doyen les félicitations des paroisses du diocèse et appelle la bénédiction de Dieu sur le vétéran du sacerdoce, qui a aimé ici-bas la beauté des âmes plus encore que la beauté visible des églises qu'il a bâties.

Après le chant du *Te Deum*, qui clôt la cérémonie, la foule des invités se rend aux diverses salles, où, sur la fin du repas, l'esprit s'égaye aux toasts portés par le jubilaire, par M. le chanoine Y. Le Roy et par Sa Grandeur.

Dans l'après-midi une petite séance récréative permet aux enfants de l'hôpital de faire une « surprise » à celui qui est pour eux un père et de lui témoigner toute leur naïve et sincère reconnaissance.

Les membres de la Société Archéologique ont dû présenter leurs félicitations et leurs vœux à M. le chanoine Abgrall, à leur réunion du 26 Août, au local habituel, et lui offrir en souvenir un objet d'art.

LE GUILVINEC. — Noces d'or. — Le 18 Août, les paroissiens du Guilvinec célébraient les noces d'or de la Mère Saint-Thomas, leur *Bonne Mère*, comme ils l'appellent. L'église fut bien vite remplie par une foule recueillie et reconnaissante. Au chœur, M. le vicaire général Cogneau, président de la fête, est entouré d'un nombreux clergé, cependant que les Filles du Saint-Esprit, nombreuses, conduisent la Jubilaire vers l'église où elle est reçue, par les enfants de l'école, au chant de l'*Ave, maris stella*. Après l'Evangile, M. le vicaire général Cogneau prononce une allocution. C'est d'abord l'historique de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit au Guilvinec. Aujourd'hui à l'honneur, elles furent à la peine. Elles arrivèrent au Guilvinec en 1894, appelées par le Préfet du Finistère, pour endiguer les ravages du choléra : ce bienfait est de ceux que l'on n'oublie pas. Elles y revinrent en 1896, pour prendre, dans la personne de la jubilaire d'aujourd'hui, la direction de l'école dont le bon M. de Coataudon venait, miraculeusement peut-on dire, de doter la paroisse. Ah ! quelle belle fête que, le jour de la bénédiction de cette école ; fête, hélas ! presque sans lendemain. Car, six ans après, c'est la fermeture et l'expulsion brutales. La Mère Saint-Thomas en fut peinée et tout Le Guilvinec avec elle, mais elle ne connut pas le découragement. Elle rouvrit son école sur de nouvelles bases conformes aux exigences draconiennes de la loi ; quant à elle, les malades seront désormais ses préférés, et, pour remédier, autant que possible, à la misère qui alors menaçait tous les foyers marins, elle ouvrit un atelier de dentelles et chercha des débouchés pour la vente. Après cet historique, le prédicateur précise le sens et le but de la cérémonie de la rénovation des vœux de religion par la jubilaire. Puis, la messe s'achève, accompagnée de chants variés et bien exécutés, et suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement avec chant du *Te Deum*.

Au repas qui suivit la cérémonie, M. Le Roux, recteur de la paroisse, avec tact et délicatesse, remercia la Mère Saint-Thomas au nom de toute la paroisse. Il fut bien inspiré, dit-il, ce bon M. Jaïn, ici présent, lorsqu'à votre arrivée au Guilvinec, il vous donna le doux nom de « *Bonne Mère* ». Bonne mère, vous le fûtes toujours : pour les tout petits enfants confiés à votre garde par leurs mères astreintes au travail de l'usine ; pour les enfants confiés à vos maîtresses d'école, pour en faire avant tout des chrétiennes ; pour les jeunes filles qui continuaient à vouloir profiter de vos avis et conseils ; pour les malades, que votre bon sourire a consolés ; pour les délaissés de la fortune, que vous avez, oh ! si discrètement secourus, mais qui vous ont souvent trahie, parce que ne voulant pas ressembler aux neuf lépreux de l'évangile ; bonne mère aussi pour le clergé de la paroisse que vous avez toujours aidé et édifié. Au nom de tous, merci, Bonne Mère, et *ad multos annos*.

M. le vicaire général Cogneau apporte alors à la jubilaire la bénédiction de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon ; puis, comme supérieur diocésain des Filles du Saint-Esprit, il félicite la jubilaire pour la tâche accomplie, et formule pour elle les meilleurs vœux pour l'avenir.

Un jeune étudiant en médecine, M. Joseph Courtet, neveu de la Mère Saint-Thomas, prend alors la parole. Il vient, au nom de tous les membres de la famille, d'une voix émue, mais en termes bien sentis et très chrétiens, remercier la jubilaire d'avoir, toujours et à la perfection, rempli à l'égard de la famille le rôle de guide assuré et de consolateur expérimenté.

La Mère Saint-Thomas semble accablée par tant d'éloges. Et pourtant, il n'y a là rien qui ne soit mérité et bien mérité. Que Le Guilvinec vous conserve donc longtemps encore, Bonne Mère : *ad multos annos* !

« Comme c'est dommage, me disait un témoin, que pour célébrer une si belle fête, nous n'ayons qu'un tronçon d'église ! Ah ! si nous étions riches !... » — « N'est pas riche qui veut, lui répondis-je, mais la prière est en notre pouvoir à tous. » Prions donc, pour que Dieu suggère aux favorisés de la fortune, l'idée de lui prêter un peu de leur superflu, afin que sa demeure au Guilvinec devienne une demeure digne de lui et assez ample pour recevoir tous les fidèles désireux de le servir.

Un témoin.

CONCARNEAU. — Nécrologie. — Un deuil profond est venu frapper la paroisse de Concarneau par la mort de M. Henri Le Marié. Avec lui disparaît un de ces hommes dont la main et le cœur sont toujours largement ouverts pour toutes les entreprises du bien.

Il faisait partie du Conseil paroissial, était un des membres importants et très actifs de l'Union Catholique ; et que n'a-t-il pas fait pour organiser ici la diffusion de la bonne Presse ? Nul plus que lui n'appelait de ses vœux, et n'était prêt à aider de ses ressources, l'achèvement de la nouvelle église, dont la guerre a si malheureusement interrompu les travaux.

Mais là où s'exerçait sa plus spéciale action, c'était près des marins-pêcheurs. Il était leur homme à eux ; et beaucoup s'étaient habitués à ne l'appeler familièrement que « Monsieur Henri ». Qu'il s'agît d'avantager la vente de leurs poissons, ou de leur faciliter les moyens d'achat pour leur matériel, ou de promouvoir leur initiative dans l'intérêt de leur profession, M. Le Marié était tout à leur disposition. Que de services ne leur a-t-il pas ainsi rendus !

Il avait rempli, durant de longues années, à Concarneau, les fonctions d'adjoint : il l'avait fait avec sa conscience d'honnête homme, bon pour les petits, juste pour tous. Mais d'un caractère trop loyal et d'une âme trop fière, il répugnait à toute abdication de ses principes devant l'obstruction systématique et tracassière qu'il rencontrait quelquefois autour de lui, et surtout en haut lieu.

Empêché de réaliser le bien qu'il avait en vue, il démissionna donc avec tout le Conseil municipal en 1911. Était-ce une faute ? Nous laissons à d'autres à juger ce point... Mais pour qui sait les intrigues menées alors contre la municipalité qualifiée de trop

libérale, pour qui se rend compte du revirement qu'avaient opéré dans l'opinion publique, à Concarneau, les grèves et le pillage des usines des années précédentes, il est clair que la tâche de conduire la barque municipale n'était pas aisée ; et le pouvait-on contre vent et marée ? Rentré dans la vie privée, M. Le Marié ne se dévota que davantage à tout ce qui, dans le domaine religieux et charitable, sollicitait encore son attention et son zèle.

Parce qu'il n'avait pas eu à être mobilisé à la dernière guerre, il reporta son envie de se dépenser pour la Patrie sur les œuvres de l'ambulance et du « Paquet du Prisonnier », établies à Concarneau. Et que d'envois de tout genre, argent et provisions, expédiés par ses soins aux soldats du front ! Actuellement encore, le dispensaire antituberculeux l'avait pour trésorier.

Une vie si pleine de mérites allait aboutir à une longue et douloureuse maladie, qui préparerait à une sainte mort. C'est en effet après avoir reçu pieusement, et en pleine connaissance, tous ses sacrements, et après avoir offert à Dieu généreusement le sacrifice suprême, que M. Le Marié a rendu sa belle âme, le 21 Août. Dieu aura bien reçu ce bon et fidèle serviteur... Mais quel vide crée dans une paroisse la disparition d'un homme qui lui fut si utile ! Et quelle profonde affliction pour celle qui a été la digne compagne de sa vie et l'auxiliaire dévouée de tout le bien qui s'est fait par lui !

VILLE DE SAINT-BRIEUC. — Le 8 Septembre 1920, Grand Pèlerinage d'Action de Grâces à Notre-Dame d'Espérance, sous la présidence de NN. SS. Charost, archevêque de Chersonèse, coadjuteur de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Rennes ; Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier ; Le Roy, évêque d'Alinda ; A. de la Villerabel, évêque d'Amiens ; Fl. de la Villerabel, évêque d'Enos, auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Tours ; et des Révérendissimes Dom Bernard, abbé de la Grande-Trappe, et Dom Brienc, abbé de Thymadeuc.

Triduum préparatoire, le dimanche 5, le lundi 6 et le mardi 7 Septembre, à 8 heures du soir, à la basilique ; sermon par M. l'abbé Schyrgens, chapelain de la basilique nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles, et Salut solennel.

Le mardi 7 Septembre, à 4 heures, à la basilique, chant des premières vêpres de la Nativité et translation solennelle de la Relique du Voile de la Très Sainte Vierge, de la basilique à la crypte. La basilique restera ouverte toute la nuit. Des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le mercredi 8 Septembre, Fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge : messes à partir de minuit à la basilique et à la crypte ; à 9 h. 1/2, départ de la procession ; à 10 heures, sur la place Saint-Michel : messe pontificale qui sera chantée par S. G. Mgr Fl. de la Villerabel, évêque d'Enos, allocution par Mgr A. de la Villerabel, évêque d'Amiens, bénédiction de l'Ostensoir du Vœu, et chant du *De profundis* pour les victimes de la guerre ; au retour, du haut

du perron de la basilique de Notre-Dame, Mgr Morelle donnera la bénédiction papale aux pèlerins. — L'après-midi : à 2 h. 1/4, le clergé seul conduira à la cathédrale la statue vénérée de Notre-Dame d'Espérance ; à la cathédrale, à 2 h. 1/2, vêpres pontificales, sermon par M. l'abbé Schyrgens, et Salut solennel. Après la cérémonie, le clergé reconduira la statue à la basilique par la rue Vicairie. — Le soir : à la basilique, à 8 heures, inauguration de l'Ostensoir du Vœu, chant du *Te Deum* et Salut solennel.

Pendant l'Octave, tous les soirs, à 8 heures, à la basilique, prière, chapelet et Salut.

SAINT-BRIEUC. — Noces d'or de la Révérende Mère Supérieure Générale des Filles du Saint-Esprit. — La Révérende Mère Marie-Alvarez, supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, célébrait, le mardi 10 Août, le cinquantenaire de sa profession religieuse. C'était le jour de la clôture de la première retraite des Sœurs. La vaste chapelle était remplie de religieuses ; au chœur, un clergé nombreux entourait Monseigneur, qui, après avoir célébré lui-même la sainte messe, prononça une allocution où il retraça la carrière si remplie de la vénérée jubilaire.

RENNES. — Son Eminence a reçu, cette semaine, la visite de S. G. Monseigneur Charost, qui est arrivé à Rennes, mercredi 18 Août, et en est reparti le lendemain, après une soirée intime passée à l'Archevêché. Dès qu'il sera en possession des *Bulles*, qui lui conféreront l'Institution canonique, en qualité de coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Archevêque, Monseigneur Charost, qui a dit adieu à son ancien diocèse de Lille, viendra se fixer à Rennes définitivement.

LOURDES. — Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, ayant demandé au Souverain Pontife qu'une indulgence plénière puisse être gagnée par tous les fidèles, chaque fois que, s'étant confessés et ayant communie, ils visiteront dévotement, soit la Basilique de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, soit la Crypte de cette même Basilique, soit l'église du Très Saint Rosaire, soit la Grotte de l'Apparition, voisines de la Ville de Lourdes, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, le 11 du mois de Février de chaque année, en la Fête de la première Apparition de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie au dit lieu, Sa Sainteté Notre Saint Père Benoît XV, Pape par la divine Providence, au cours de l'audience accordée au Cardinal Grand Pénitencier, a eu la bonté d'accorder la faveur sus-mentionnée, telle qu'elle a été sollicitée, à la condition toutefois que le tiers du Rosaire marial soit récité pendant chaque visite. — Les indulgences ainsi gagnées peuvent être appliquées aux défunts.

L'Union des Associations ouvrières catholiques tiendra son 41^e Congrès annuel à Nancy, du 20 au 24 Septembre, sous la présidence de S. G. Mgr de la Celle.

S. E. le Cardinal Archevêque de Rouen, NN. SS. les Evêques de Saint-Dié, Châlons, Strasbourg, Verdun et Metz, ont bien voulu faire espérer l'honneur de leur présence.

Principaux orateurs inscrits : Mgr Tissier, évêque de Châlons, Mgr Ginisty, évêque de Verdun, M. le chanoine Collin, sénateur de la Moselle, M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, etc...

Principaux sujets d'étude : Reconstitution des pays libérés ; services que l'Union peut leur rendre ; les OEuvres de jeunesse ; les OEuvres militaires ; les OEuvres féminines ; syndicats professionnels catholiques ; syndicats agricoles ; devoirs actuels des patrons chrétiens ; fraternités paroissiales.

Demander le programme détaillé au « Bureau Central de l'Union », 82, rue de l'Université, Paris (7^e).

Nominations épiscopales. — Aix. — Mgr Rivière, évêque de Périgueux, vient d'être promu à l'archevêché d'Aix.

Le nouveau métropolitain est né à Paris, le 6 Juin 1859. Elève du Séminaire français de Rome, il y poursuivit pendant six années, de 1876 à 1882, ses études qui furent couronnées par le doctorat en droit canonique et en philosophie.

Ordonné prêtre à Saint-Jean-de-Latran, le 8 Avril 1882, il rentra à Paris. Il y était curé de la paroisse de Sainte-Madeleine lorsque, le 1^{er} Juin 1915, il fut élu évêque de Périgueux, succédant à Mgr Bouguin.

EVREUX. — *Le nouvel évêque.* — M. Chauvin, vicaire général de Laval, vient d'être nommé évêque d'Evreux. M. le chanoine Constantin Chauvin, né à Cosse-le-Vivien (Mayenne) en 1859, a été ordonné prêtre en 1882. Il devint chanoine de Laval en 1907 et, la même année, vicaire général. Il était spécialement chargé de la direction de l'enseignement dans le diocèse.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — Sommaire du n° du 1^{er}-15 Août 1920. — L. Crouzil : L'Eglise et l'Etat en Allemagne, d'après la Constitution du 11 Août 1919 ; O. Hubert : La morale et l'empirisme sociologique ; A. Spaldak : Psychologie pastorale ; R. Aigrain : La littérature qui se fait (suite). — Consultations et renseignements : V. Barnies : Spiritualité et immortalité personnelle ; L. Crouzil : En l'honneur des morts de la guerre. — Tribune libre et Documents : S. S. Benoît XV : Sur le rétablissement de la paix chrétienne ; E. Tauzin : Note sur Pascal et le péché originel ; P. Favé : Un point d'histoire. — A travers les périodiques. — Notes bibliographiques.

Librairie Letouzey et Ané, 87, boulevard Raspail, Paris.

Le Docteur Félix GIFFO fils ouvrira son CABINET D'OCULISTE le 1^{er} Septembre prochain, 43, avenue de la Gare, à QUIMPER.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.18.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le Papier

OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS

FRUANEAU

Souverain contre l'ASTHME des FOINS. 53, Boul^g S^t Martin, Paris.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon
REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 20 août 1920. — La Bourse, qui avait depuis quelques jours témoigné de tendances favorables mais avec des transactions fort restreintes, est sortie de la réserve en présence des succès des armées polonaises. Les plus-values enregistrées pourraient bien être les prémices d'une belle campagne d'affaires.

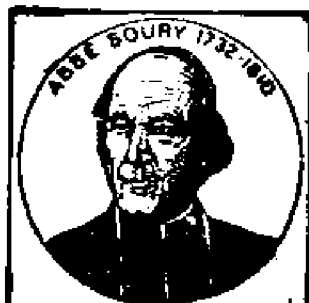
Nos rentes sont fermes, le Crédit National est à 485 et 488 50. Les grandes Banques sont en progrès : Banque de Paris 1 678 ; Union Parisienne 1 262. On parle d'un mouvement prochain sur la Banque privée. La Société Générale est bien orientée, le bilan arrêté à 5.824.218 533 fr. au 30 Juin relève une nouvelle et intéressante progression dans les opérations de la Société. L'émission de 60 000 actions nouvelles de la Banque de la Seine a obtenu un tel succès que les demandes à titre réductible ne pourront recevoir qu'une très faible attribution. La même faveur a accueilli l'émission à laquelle vient de procéder la Banque de Mulhouse ; aucune attribution ne pourra être faite aux souscripteurs de 2 actions ; les demandes supérieures seront servies de la façon suivante : pour 3 à 34 actions souscrites, 1 action ; pour 35 à 54, 2 actions ; pour 55 à 74 actions, 3 ; pour 75 à 90, 4 actions ; pour 91 à 199, 5 actions ; pour 200 et au-dessus 10 actions.

Les valeurs de sucre sont en vedette, à la suite du vote par le Congrès argentin de la réquisition de 200 000 tonnes de sucre. Say, 1 403 ; Sucreries d'Egypte, 140. Les valeurs de transport sont fermes. Suez, 7 000 ; Omnibus, 670 ; Transatlantique, 425 ; reprise des Affréteurs Réunis à 960. En Industrielles, Kuhlmann est à 1.275 ; Pennaroya, 1 750 ; Chantiers Navals français, 490.

Les affaires traitées à la coulisse se sont trouvées bien influencées par la tension des changes.

Pétrolifères particulièrement fermes. Royal Dutch, 35 550 ; Gleboff, 57, La de Baers passe à 1.040. Jagersfontein, 235. Mines d'or en progrès. Caoutchoutières hésitantes.

FEMMÉS QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3. place Saint-Mathieu, Quimper

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE — *Communications de l'Évêché* Décès.

II PARTIE NON OFFICIELLE. — Mort du cardinal Amette.

III — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Apostolat de la Prière ; Grand Pardon de N.-D. du Folgoat ; Le pèlerinage annuel des Tertiaires de St-François au Folgoat ; Grand Pardon de N.-D.

de Penc'hors ; Grand Pardon de N.-D. de Grâces, à Pluguffan ; Pardon de N.-D. de la Clarté ; Grand Pardon de N. D. de Kerdévo ; Le Pardon de Sainte-Anne la Palue ; A la Société Archéologique, à Quimper.

IV. — 10^e Congrès et fête du Bleun-Brug ; Pèlerinage national à Lourdes ; Lourdes et la Pologne.

V. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ.

LA TOILETTE DE L'INTESTIN

Il n'est point d'infirmités absolues, et la gamme de leurs nuances est pour ainsi dire indéfinie. La constipation n'échappe pas à la loi.

Elle peut être d'une intensité telle qu'elle ne laisse à sa victime ni espoir, ni répit, elle confine alors à l'obstruction intestinale et la mort risque de s'ensuivre. Le plus souvent, elle comporte des atténuations, des accalmies. Parfois, enfin, elle affecte une forme sournoise, torpide, et, pour ainsi parler, inappréciable.

On a le ventre libre, tout semble aller bien « de ce côté-là », il ne se passe pas de jour où les fonctions post-digestives ne s'accomplissent avec une spontanéité rassurante. Cependant, on ne se sent pas tout à fait à son aise : l'abdomen est ballonné, tendu, pesant ; la langue est sale, la bouche amère ; les digestions sont laborieuses, accompagnées de congestions faciales, un peu de fièvre s'en mêle... Bref, tout le tableau des conséquences ordinaires de la constipation caractérisée... moins le symptôme principal.

C'est qu'il ne suffit pas que l'exonération intestinale soit régulière et spontanée, il faut encore qu'elle soit définitive : il faut que le tube digestif se dégorge *complètement* et qu'il ne reste plus trace de résidus putrides dans les anfractuosités de la muqueuse.

C'est précisément à la rétention d'un tel reliquat que sont dus les troubles de ceux qu'on serait tenté d'appeler les « demi-constipés ». Leur cheminée est mal ramonée. Troubles bénins au début, mais qui vont en s'aggravant, par suite de la répétition des mêmes causes au fur et à mesure que la couche de saie s'épaissit. Il finit par arriver un jour où les poisons intestinaux refluant en masse dans le torrent circulatoire, c'est l'auto-intoxication dans toute son horreur.

On s'imagines volontiers que le Jubol, le roi des laxatifs, est fait uniquement pour les constipés. C'est une erreur. Le Jubol convient aussi bien à ceux qui sont en route pour le devenir. Songez plutôt qu'il est composé d'extraits biliaires et intestinaux et d'agar-agar ; précisément tout ce qu'il faut pour relever l'intestin du péché de paresse.

Point n'est besoin d'être constipé pour se « juboliser périodiquement l'intestin » comme disent les médecins, ne fût-ce que pendant quelques jours, chaque mois. Est-ce que vous attendez qu'elles soient totalement incrustées de tartre pour vous brosser les dents ! Simple question de toilette interne et d'hygiène défensive.

N. B. — On trouve le Jubol dans les pharmacies et aux *Etablissements Chatelain*, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon franco 6,50, les 3 franco 18 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Septembre. — 15^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Laurent Justinien.

Lundi, 6. — De la série. Vert.

Mardi, 7. — De la série. Vert.

Mercredi, 8. — Nativité de la B. Vierge Marie. Double de 2^e classe avec Octave simple. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Gorgone, Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur, Double. Blanc.

Samedi, 11. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 12. — 16^{me} Dimanche après la Pentecôte.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. le chanoine Salaün, curé-doyen d'Ouessant, décédé le 30 Août ; et M. Le Rhun, recteur de Saint-Michel de Brest, décédé le 2 Septembre. L'enterrement aura lieu samedi, à 10 heures.

PARTIE NON OFFICIELLE

Mort du cardinal Amette.

L'Eglise de France vient de faire une perte cruelle en la personne du cardinal Amette, archevêque de Paris.

Au lendemain de la nomination de Mgr Amette à l'archevêché de Paris, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, nous disait : « Vous connaissez bien Monseigneur Amette : dites-lui de ménager ses forces car il est appelé à jouer un grand rôle dans l'Eglise de France ».

Ce rôle, il commença à le jouer lors des assemblées plénières de l'Episcopat. On goûta fort, notamment dans les cercles religieux, l'allocution qu'il prononça au nom de l'Episcopat et à la place du cardinal Richard, en Juin 1906, à la basilique du Sacré-Cœur, à la fin de la première assemblée plénière.

Mais, surtout, ce rôle s'imposa à lui et il eut à le remplir pendant la guerre.

En pleine bataille de la Marne, le 8 Septembre 1914, il avait convié les Parisiens à venir dans leur vieille basilique implorer le secours du Très-Haut contre nos barbares ennemis.

50.000 Parisiens avaient répondu à son appel, et comme la vieille basilique ne pouvait contenir tout ce monde, le cardinal Amette, pendant la procession des reliques des saints protecteurs de la France, sortit de l'église, se fit apporter un escabeau, et du haut de cette estrade improvisée, adressa à la foule quelques paroles enflammées de patriotisme qu'il termina par ces mots jetés à pleine voix : « *Courage et confiance* ».

Pendant les quatre mortelles années de la guerre, le cardinal Amette refusa de quitter Paris et de prendre le moindre repos. Il était toujours sur la brèche. Tantôt il présidait les services religieux qu'on faisait célébrer dans nos grandes églises de Paris pour nos soldats ou pour les soldats alliés, tombés au champ d'honneur, et il y prenait le plus souvent la parole. Tantôt il visitait les hôpitaux et les ambulances.

Le gouvernement faisait-il appel à l'Episcopat pour la collecte de l'or ou pour le succès des emprunts nationaux, le cardinal Amette était le premier à recommander à ses diocésains d'agir en bons patriotes, en bons Français, en répondant aux désirs des pouvoirs publics.

Cette noble attitude lui avait attiré de nombreuses sympathies jusque parmi nos gouvernants. Un des premiers personnages de la République disait, il y a quelque temps, à un des vicaires généraux de Paris, le plus connu de tous : « Le cardinal Amette ne sait pas, ne se doute même pas de l'autorité et de l'influence dont il jouit auprès du gouvernement ! »

Le cardinal Amette était parvenu à cette haute situation morale par sa modération, sa haute intelligence, la largeur de ses vues, sa prudence, sa réserve, et au tact supérieur grâce auxquels il n'a jamais commis un impair ou une maladresse.

Aussi était-il placé très haut dans l'estime et le respect non seulement de nos chefs en France, mais encore on plutôt surtout dans le Sacré Collège et au Vatican où le Souverain Pontife Benoit XV, qui l'avait en particulière affection, ressentira une peine profonde de sa mort, mais aussi à l'étranger. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreux personnages — membres du corps diplomatique accrédités à Paris — qui sont venus s'inscrire dès hier à l'archevêché de Paris.

Que de fois de bons juges qui l'accompagnaient dans les congrès

catholiques, tenus à l'étranger, revenaient en nous disant : « Nous avons le droit d'être fiers de notre archevêque ! » Et ils traduisaient là le sentiment unanime.

Fasse le Ciel que nous trouvions pour succéder au cardinal Amette un prélat qui sache, comme lui, mettre au service des plus grandes causes une intelligence d'élite, des vues larges et libérales, un profond sentiment de l'union sacrée qui doit unir ces deux grandes forces : l'amour de la Patrie et l'amour de l'Eglise.

(Libre Parole.)

Monseigneur recommande aux prières du clergé et des fidèles l'âme de Son Eminence.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 5 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi 8, fête de la Nativité de la Sainte Vierge : offices comme le dimanche sans messe de 9 heures.

Judi 9 : à 6 h. 3/4, service, messe pour les Défunts.

Vendredi 10 : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *15^e Dimanche après la Pentecôte (5 Septembre)* : messes à 6, 8, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, messe pour les Trépassés.

Mercredi, fête de la Nativité de la Sainte Vierge : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service solennel pour M. le chanoine Salaün, curé-doyen d'Ouessant, sera chanté le *samedi 11 Septembre*, à 9 heures.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Septembre 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

Les agriculteurs ramenés à la vie chrétienne.

Après les ouvriers des villes on essaie de paganiser les cultivateurs, jusqu'à présent plus réfractaires à l'œuvre de perversion. Nous devons tous aider de toutes nos forces le clergé à conserver la foi et la morale parmi les populations agricoles. Ne les laissons pas s'abandonner à la contagion de la jouissance, à la soif du gain, à l'oubli de Dieu. La vie de famille plus intense dans la campagne contribuera puissamment à leur préservation ou à leur relèvement.

Résolution apostolique : Aider de tout notre pouvoir les œuvres en faveur des agriculteurs.

Offrande quotidienne pour Septembre : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour le retour des agriculteurs à la vie chrétienne.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Le grand Pardon de Notre-Dame aura lieu le 8 Septembre, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Canton.

Triduum préparatoire, le dimanche 5, le lundi 6 et le mardi 7 Septembre.

Mardi 7 : messes à 6 et 7 heures, à 9 heures grand'messe ; — à 1 h. 1/2, chapelet ; à 2 h. 1/2, vêpres, procession, sermon breton par M. l'abbé Guillet, vicaire à Plabennec ; à 9 heures du soir, Heure Sainte prêchée par M. l'abbé Guéguen, vicaire à Lesneven.

Mercredi 8 : de minuit à 8 heures, messe à toutes les heures ; à 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Treussier, archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; sermon breton par M. l'abbé Mesguen, supérieur de N.-D. du Créisker ; — à 1 heure, chapelet ; à 2 heures, procession générale, vêpres, allocution de Monseigneur, Salut.

Nota. — Durant le triduum, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

— Le pèlerinage annuel des Tertiaires de Saint-François, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, aura lieu, le dimanche 12 Septembre, sous la présidence de Mgr Roull, Archiprêtre de Brest. Horaire : messes de communion à 6 heures, 7 heures et 8 h. 1/2 ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton par M. l'abbé Simon, recteur de Guissény ; — de 1 heure à 2 heures, réunion spéciale aux tertiaires ; à 2 h. 1/2, sermon français du R. P. F., procession, allocution de Mgr Roull, Salut.

Nota : Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage.

POULDREUZIC. — Grand Pardon de N.-D. de Penc'hors, mercredi 8 Septembre. — **Mardi, 7** : premières vêpres à 16 heures, confessions.

Mercredi, 8 : messes à 7 et à 9 heures ; à 11 heures, grand'messe, sermon ; — à 15 heures, vêpres, procession et bénédiction du T. S.-Sacrement.

PLUGUFFAN. — Mercredi 8 Septembre, grand Pardon de Notre-Dame des Grâces. — A la chapelle : 1^{re} messe à 7 heures ; 2^e messe à 8 heures ; grand'messe à 10 heures 1/2 ; — vêpres à 3 heures après midi. Pendant l'octave, messe chaque jour, à 7 heures. Les pèlerins peuvent gagner l'indulgence plénière pendant toute l'octave, aux conditions ordinaires.

COMBRIT. — Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — Samedi 11 Septembre : à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 12 : messes basses à 6, 7 et 8 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; sermon par M. Braouézec, recteur de Plomelin ; — à 6 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des 7 jours suivants.

ERGUE-GABÉRIC. — Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot, le dimanche 12 Septembre.

Le samedi 11 : à 4 heures du soir, premières vêpres, procession. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 12 : à partir de 5 heures, les messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à la grand'messe ; à 10 heures, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), par les pèlerins de Kerdévot : 1^o aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2^o dimanche de Septembre ; 2^o le 4^e vendredi du Carême.

Le Pardon de Sainte-Anne la Palue. — D'un charme mystérieux et prenant, la Bretagne — là où elle a peu évolué — demeure autant que jamais le spectacle de prédilection de ceux-là surtout qui, au goût conservé ou retrouvé des choses religieuses, joignent un sens affiné du pittoresque et de la couleur. Témoins ces tableaux des expositions annuelles reproduisant nos processions ou offices, et ces articles par lesquels, récemment encore, des plumes expertes présentaient au public des grandes revues les Pardons scrupuleusement observés, merveilleusement dépeints, de Notre-Dame de la Joie et du Folgoat.

Sainte-Anne la Palue aura pareillement séduit, dimanche dernier, quiconque a apporté au sanctuaire une âme à la fois de dilettante et de pèlerin. Plus de cinquante mille personnes sont venues qu'auront guidées beaucoup plus que la simple curiosité un instinct de prière et un devoir de dévotion.

Toute l'après midi du samedi et toute la nuit suivante, les confessionnaux ont été assiégés, et que de fois, dès quatre heures du matin, la Table Sainte n'a-t-elle pas vu les files renouvelées des communiantes !

Un peu avant onze heures, la procession s'organise et sort, et vient conduire à l'estrade préparée en plein air les soixante prêtres et les Prélats, Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Canton, qu'assisteront MM. les chanoines Gadon et Perrot, et Monseigneur de Quimper, qui aura à ses côtés MM. les chanoines Henry, curé de Saint-Martin de Brest, et Duparc, du clergé de Paris.

Durant la messe chantée par M. Soubigon, curé de Briec, ancien recteur de Plonévez-Porzay, le chœur puissant des voix, des voix d'hommes surtout, démontre assez de quelle piété active la foule participe à l'action du sacrifice.

Puis, M. le chanoine Henry, dont la voix semble faite pour remplir amphithéâtres et esplanades, et dont le langage au pur cachet breton va tout droit à l'âme bretonne, nous montre ce que, modèle pour nous, a été sainte Anne sur terre, ce qu'elle nous est à chacun comme Patronne au Ciel, et ce que sa bonté vaudra à notre pays où, par la vertu de ses intercessions, son peuple saura garder les mœurs, les coutumes, les costumes, le parler de jadis...

A la fin de la messe Monseigneur l'Evêque annonce un *Libera* pour les morts de la guerre. Sans doute, plusieurs parmi eux attendent encore leur délivrance du Purgatoire. Il faut que nous les sauvions par nos prières comme ils nous ont sauvés par leurs sacrifices.

Il y a dans l'assistance un certain nombre de familles américaines. En priant pour nos soldats, nous n'oublierons pas ceux des Etats-Unis. L'écho de nos communes prières rappellera au monde que la reconnaissance établit entre les peuples des liens indestructibles.

La salle haute de la sacristie accueille ensuite les convives. M. le Recteur a fait un toast aussi rempli de science que d'amabilité, où ont été évoqués et rattachés au présent les plus anciens souvenirs du pèlerinage.

Monseigneur Duparc a félicité Monseigneur de Guébriant des bons services qu'il a rendus à l'Eglise et à la France en Extrême-Orient et du témoignage de confiance que lui a donné le Pape en le chargeant de visiter en son nom toutes les missions chinoises.

Il s'est réjoui avec lui de la protection accordée par sainte Anne pendant la guerre aux combattants et aux hommes d'Oeuvres de sa famille, qui donne dans le diocèse de si hauts exemples d'action catholique et sociale.

Il l'a remercié d'être venu présider les fêtes de la Palue, où l'on vénère la plus ancienne sans doute des statues de granit érigées dans la région en l'honneur de la Patronne des Bretons. Je souhaite que la Sainte vénérée lui procure des missionnaires de son diocèse d'origine.

La foi, qui vient de s'affirmer une fois de plus dans ce magnifique Pardon, où le Maire et le Curé, les prêtres et les fidèles ont rivalisé de piété et de zèle, permet d'espérer de nouvelles vocations.

Puisse le peuple croyant comprendre aussi le devoir de s'unir

étroitement entre vrais catholiques pour défendre la foi et multiplier les Oeuvres.

Il appartient au clergé d'encourager ce mouvement d'organisation et d'union.

L'Evêque demande à M. le chanoine Lamérand, président de l'Union Apostolique, qui vient prêcher une retraite sacerdotale à Lesneven, de rappeler ce grand devoir aux pieux retraitants qui vont profiter de ses avis.

Monseigneur de Guébriant prend à son tour la parole. Il le fait avec cordialité et distinction. Il est heureux de pouvoir porter ses remerciements à Sainte-Anne la Palue, et d'y rencontrer une Bretagne si profondément religieuse après avoir été si courageuse. Il espère en l'avenir, même pour la Chine. Mais de nouveaux apôtres sont nécessaires. Sans la foi chrétienne, cette masse compacte de millions d'hommes peut devenir un fléau dévastateur pour le monde, quoiqu'elle ait l'âme profondément pacifique.

M. le maire Le Floch évoque alors les grands souvenirs de la famille de Guébriant. Et c'est une joie pour tous les convives d'entendre si bien exprimer l'estime et l'affection dont nous entourons les hommes qui se dévouent à toutes nos œuvres.

Plus dense encore que le matin semble la foule à l'heure des vêpres. C'est alors l'allocution simple et élevée de l'Evêque missionnaire ; Mgr de Guébriant fait méditer brièvement à son auditoire innombrable et recueilli l'idée de Dieu et de la Providence, l'Oeuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise, nos devoirs à l'égard de notre Patrie, si éprouvée mais si glorieuse, et au fond si fidèle aux vieilles inspirations des siècles chrétiens de son Histoire. Il a montré l'importance de la famille pour le salut du Pays et pour le règne de Notre Seigneur en France.

Le sermon terminé, la procession s'ébranle. A pas lents, sous la splendeur du soleil, dans la beauté de ce cadre unique, dans la joie chantante des cloches et des cantiques, s'avancent les riches et lourdes bannières, les étincelantes croix d'argent, et enfin la statue de sainte Anne que portent, émues et graves, les femmes parées, en l'honneur de la sainte Patronne, de leurs somptueuses soieries brodées.

Peu après de son ostensor de vermeil, Jésus trace sur la foule courbée une bénédiction dernière. Dans quelques moments, par tous les chemins, les pèlerins vont s'en retourner, l'âme plus forte et confiante. N'ont-ils pas fait à la bonne Aïeule la suprême recommandation :

*E plegou ho mantel
Kuzit ho pugale ?*

QUIMPER. — A la Société Archéologique. — Plus de soixante personnes se pressaient au local habituel des réunions, le jeudi 26 Août, pour offrir à M. le chanoine Abgrall, le distingué et vénéré président de la Société, les félicitations et les vœux unanimes tant des absents que des présents. Ce fut, par l'universalité

des sympathies, une manifestation d'union sacrée. Après l'éloquente adresse prononcée par M. le docteur Picquenard, vice-président, et quelques paroles aussi élogieuses que cordiales de M. Cormier, doyen d'âge de l'assemblée, M. le chanoine Abgrall, en une réponse des plus heureuses, remercia les confrères que charma comme d'ordinaire l'accent savoureux de cette paternelle bonhomie.

Le choix des membres pour le présent à offrir s'est porté sur un grand classeur de style breton que son utilité et son cachet d'art feront aussi cher à notre Président que la douceur du souvenir.

Puis, sur la proposition du colonel Dizot, les assistants s'acheminèrent vers la caserne de La Tour-d'Auvergne, où il leur fit admirer, dans la salle d'honneur, deux tableaux enlevés par les Allemands, mais que ceux-ci durent ensuite abandonner au cours de leur retraite précipitée des derniers jours de la guerre, à travers le Luxembourg. Ces portraits, œuvres remarquables du XVIII^e siècle et dont l'un est signé de Largillière, le Van Dyck français, appartiennent à la famille de Bauny. Ils sont maintenant, par les soins du colonel Dizot, en la possession des légitimes propriétaires.

10^e Congrès et fête du Bleun-Brug.

A Saint-Pol de Léon, où s'élaborait déjà au XII^e siècle, dans de grandes assemblées artistiques et littéraires, la poésie des lais bretons dont Marie de France nous a si bien conservé le souvenir, le *Bleun-Brug*, après sept ans d'interruption, réorganise, cette année, les 15 et 16 Septembre, son congrès et sa fête annuelle. L'on se souvient des solennelles assises tenues à Kerjean, en Saint-Vougay, sous le haut patronage de M. A. de Mon, dont la disparition se fait cruellement sentir dans nos milieux bretons. Voici que la mort vient de frapper encore M. G. de Kermenguy, qui n'avait pas craint, en prenant la direction du *Bleun-Brug*, de revendiquer hautement la défense de nos traditions nationales.

Le *Bleun-Brug* porte le deuil de ces chefs aimés, pleins d'autorité et de dévouement; mais il ne saurait mieux honorer leur mémoire qu'en poursuivant leur œuvre. Le voici donc qui fait appel pour la dixième fois depuis sa fondation à tous les Bretons qui apprécient son programme d'action par la foi et par la langue et en reconnaissent l'urgente opportunité.

Présidé, avec la haute approbation de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, par M. le chanoine F. Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, et M. le chanoine A. Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines, le Congrès comprendra une journée d'étude et une journée de concours.

Le mercredi 15 Septembre, à 9 heures, aura lieu, dans les salles de l'Institution N.-D. du Kreisker, la première séance de travail, suivie d'une autre dans l'après-midi. L'on voudrait y voir groupée l'élite des quatre cantons de Basse Bretagne pour traiter les questions importantes mises à l'ordre du jour : le développement de la Presse catholique en langue bretonne ; l'enseignement du breton à l'école.

Plusieurs rapports seront présentés par des maîtres de l'enseignement primaire et secondaire et par des étudiants de nos Séminaires et

Facultés catholiques. Il y aura lieu d'y donner suite en procédant à diverses organisations dont le projet sera présenté au Congrès.

Le deuxième jour débutera par une messe qui sera dite à la cathédrale, à 8 h. 1/2, à l'intention des membres du *Bleun-Brug*, vivants et défunts, et au cours de laquelle M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre, prononcera une allocution ; il verra ensuite se dérouler la série des concours ; nous en donnons ci-dessous le programme ; il se terminera par la représentation, sous les Halles, d'une pièce inédite de M. Louis Corven, adaptée du Vannetais : « la Haine, *Ar Gasoni* », avec prologue et chœurs, dont les acteurs du théâtre populaire de Kerjean étudient les rôles et qui contribuera fort à l'illustration du théâtre breton.

Voici le programme des concours :

PROGRAMME MUSICAL. — Chorales. Prix : 800 fr. : A) 1^o *Ni ho salud, stereden vor* (chœur à 4 voix mixtes) ; 2^o morceau libre ; B) 1^o *Peden d'ar Werc'hez* (chœur à 2 voix égales et à 2 voix inégales) ; 2^o morceau libre ; C) 1^o *Kapiten Sant Malo* (chœur à 1 voix) ; 2^o morceau libre.

Solistes musiciens. 200 fr. de prix : 1^o *I verzoun*, chant pour soprano ; 2^o *Ar Plac'h glac'haret*, chant pour contralto ; 3^o *Ar Mab*, chant pour ténor ; 4^o *Va Doue*, chant pour baryton ; 5^o *Miliner Treganna*, chant pour basse.

Solistes chanteurs d'instinct. 200 fr. de prix, à partager entre trois catégories de concurrents : hommes, femmes, enfants.

Nota. — Les chanteurs devront se procurer les livres contenant les différents morceaux imposés : *Kanaouennou ar Bleun-Brug*, pour chorales et solistes musiciens, prix : 2 fr. ; *Soniou Feiz ha Breiz*, pour chanteurs d'instinct, prix 2 fr., à l'Administration de *Feiz ha Breiz*, 1, place E. Souvestre, Morlaix. Demander à la même adresse les sujets de concours littéraires. Envoi contre timbre de 0,25.

Les chorales se feront inscrire chez M. Hervé, vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix. Elles devront toutes connaître le *Bro Gos ma Zadou*.

PROGRAMME LITTÉRAIRE. — Deux concours, prose et poésie, pour enfants et adolescents, garçons et filles (sujet imposé) : 100 fr. de prix.

Concours d'éloquence, pour jeunes gens : prix unique, 100 fr. (sujet imposé). Accessits : livres bretons, *Barzaz-Breiz*, etc.

Concours d'histoire, pour les soldats de la Grande Guerre : 100 fr. de prix (sujet imposé).

Concours de déclamation, 60 fr. de prix (le sujet : *Yan ar pôtr mat*, se trouve dans *Soniou Feiz ha Breiz*).

Concours d'hygiène : 50 fr. de livres (sujet imposé). Adresser les réponses de ce concours pour le 1^{er} Septembre à M. le docteur Louis Dujardin, Saint-Renan (Finistère).

Toutes les autres réponses devront parvenir pour le 1^{er} Septembre, à M. le Directeur de *Feiz ha Breiz*, Plouguerneau, (Finistère).

Comité local d'organisation : M. le Comte A. de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon, président d'honneur ; M. Dissés, président ; M. Nicolas, vice-président ; M. Laurent, secrétaire-trésorier.

Avis divers. — I. L'entrée de la salle des séances de travail du mercredi 15 Septembre est gratuite.

II. La représentation du jeudi 16 Septembre commencera à 1 h. 1/2 ; prix des places : 1^{re} (réservées et numérotées), 5 fr. ; 2^e, 3 fr. ; 3^e, 2 fr.

Pour retenir les places de premières (il sera prudent de le faire de bonne heure) et recevoir la carte réservée par retour du courrier ainsi que pour s'assurer d'avance la table et le logement pendant toute la durée du Congrès, s'adresser avant le 10 Septembre à M. Laurent, rue Cadieu, Saint-Pol de Léon. Joindre un timbre pour la réponse.

III. Les étudiants trouveront le logement au collège de Saint Pol, sur avis donné à M. l'abbé Fathou, économe de N.-D. du Kreisker, avant le 10 Septembre, au plus tard. Joindre un timbre pour la réponse.

Soissons. — Le mardi 24 Août, Mgr Binet, évêque élu de Soissons, a reçu, dans sa cathédrale mutilée, la consécration épiscopale des mains de Son Eminence, le cardinal Luçon, assisté de Mgr Tissier et de Mgr Neveux, en présence du cardinal Dubois, et de Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens. Aux premiers rangs de l'assistance se tenaient le père et la mère du nouveau prélat, et soixante-dix membres de sa famille.

Par une innovation qui à elle seule est une date, Mgr Binet, aumônier militaire pendant la guerre et titulaire de trois citations, a voulu que son blason épiscopal se terminât à l'extrême pointe par la croix de guerre.

LOURDES. — Pèlerinage national. — Le pèlerinage national à Lourdes, au cours duquel Monseigneur l'Evêque d'Angers a prêché une retraite qui fut extrêmement suivie et goûtée, s'est terminé le lundi 23 Août. Les pèlerins ont eu la consolation d'être témoins de plusieurs guérisons, qui sont soumises au bureau des constatations. Celui-ci a constaté, d'autre part, la permanence de deux guérisons obtenues l'an dernier.

Rappelons que Marie Lebranchu (*La Grivotte* dans le livre de Zola sur *Lourdes*), emmenée à Lourdes, en 1892, dans le train blanc, y fut miraculeusement guérie. Zola raconta assez brièvement sa guérison, mais, voulant utiliser son cas pour battre en brèche les faits miraculeux de Lourdes, il la fit entrer, au retour, à l'hôpital pour y mourir. Or, Marie Lebranchu a vécu pendant vingt-huit ans, depuis sa guérison, sans aucune rechute, et elle vient de mourir au Bon-Pasteur d'Angers, le 11 Août dernier.

Lourdes et la Pologne. — Nos lecteurs savent que la catholique Pologne, à laquelle le traité de Versailles avait rendu son indépendance, a été à deux doigts de sa perte. Envahie par les hordes bolchevistes, lâchement abandonnée par d'anciens alliés plus attentifs aux bénéfices commerciaux à réaliser qu'au bon droit à soutenir, elle allait succomber sous les coups de ses ennemis héréditaires. Un redressement inespéré, qui n'a d'analogie que nos victoires françaises de la Marne, vient de la sauver.

C'est le moment de rappeler un souvenir qui était près de s'effacer.

En Décembre 1918, avant de reconduire en Pologne l'armée polonaise que la France avait équipée et instruite, le général Hal-

ler, son chef, avait tenu à aller à Lourdes mettre ses troupes sous la protection de la Vierge Immaculée : Marie vient de répondre.

Ajoutons que la France a aussi sa part dans la victoire polonaise, non seulement en raison des prières privées ou officiellement prescrites dans certains diocèses pour nos amis de l'Est, mais en outre grâce au concours des 600 officiers qui sont allés là-bas à la suite du général Weygand, le chef d'Etat-Major de Foch, le digne élève de l'illustre généralissime.

On a pu voir l'élogieux portrait qu'en a tracé le Maréchal lui-même à un rédacteur d'un grand journal parisien. Non moins significative cette autre déclaration : « Je suis tranquille. Weygand est là. Je suis aussi tranquille que si j'y étais moi-même. »

Il ne nous déplaît pas de relever ici, ainsi que pour Foch, les attaches finistériennes du général Weygand. C'est, en effet, à Garlan qu'il vient de temps à autre goûter un repos bien mérité, au château du Bois-de-la-Roche, qu'il tient de son mariage avec Mlle de Forsanz, ou au manoir paternel de Kervolongar Catholique convaincu, tout comme le Maréchal qu'on voyait ces jours derniers communier dans la basilique de Domrémy à la messe d'actions de grâces qu'il faisait célébrer pour remercier Dieu et sainte Jeanne d'Arc de la victoire, le général Weygand édifie les Garlanais par son attitude recueillie aux offices de la paroisse. Il y a un an, la population lui fit une petite ovation au sortir de la grand'messe, et pendant que les quatre cloches sonnaient, en son honneur, à toute volée, il alla, en bon breton, s'agenouiller sur la tombe de sa famille et y prier pour ses défunts. Un jour à venir, Garlan le verra, suivant sa promesse, présider l'Union Catholique, pour l'honneur et le bien du pays.

Avis. — Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 60 pour les frais de réimpression.

Montre à la Gendve	E. SAUVAGE	Maison de Confiance.
Horloger de la C ^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.		
3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.		
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.		
HORLOGERIE DE PRÉCISION	BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS	
Montres or, argent, nickel et acier, Révells.	Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1 ^{re} marq.	
Garnitures de cheminée, etc.	Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.	
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.		
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M ^{me} les Oculistes		

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES-CHANTENAY

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.15.

VITRAUX D'ART **Charles CHAMPIGNEULLE**
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

AVANT d'acheter Soutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**
Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Pl. Victor-Hugo, à GR. NOBLE, qui enverra gratis et fco par courrier les indications demandées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 27 Août 1920. — Après quelques timides essais de reprise que d'immédiates réalisations rendaient sans lendemain, le marché, vide de toute la clientèle encore en vacances, s'était, aux dernières séances, laissé défavorablement influencer par la mauvaise tenue de Londres. La lourdeur pesait un peu partout, sauf sur le groupe de la navigation, celui des sucres, les pétrolifères. La nouvelle que la grève des mineurs anglais serait vraisemblablement évitée a retourné la situation, la clôture s'opère en excellente tendance.

Nos rentes moins bien tenues terminent ainsi : 3 %, 56,40 ; 4 %, 1917 71,45 ; 1918 71,15 ; 5 %, ancien 87,50 ; nouveau 102,25. Crédit National ancien 480 ; nouveau 488. Fonds russes inactifs.

Les banques sont résistantes : Banque Nationale de Crédit 920 ; Banque Française 305 ; Crédit Foncier d'Algérie 774 ; Société Générale 761. L'avis de répartition des souscriptions aux actions nouvelles de la Banque de la Seine a été établi ainsi : Les souscripteurs de 1 à 120 actions recevront 1 action ; ceux de 121 à 250, 2 ; ceux de 251 à 400, 3 ; les souscripteurs de plus de 400 actions recevront 0,75 % de leurs demandes, les fractions étant négligées.

Aux valeurs industrielles, Suez, après un léger tassement, regagne le cours de 6.850 ; Thomson 1.160 ; Kuhlmann 1.210 ; Penarroya 1.744 ; l'Omnibus est à 655.

En navigation, nous trouvons la Transatlantique à 435 ; Chargeurs 1.300 ; Messageries 440 ; Affréteurs Réunis 945 ; Maritime Française 1.410. Les sucreries sont bien achalandées : Say 1.380 ; Sucreries d'Égypte 1.135 ; Crédit Foncier colonial 4 460.

En cuivre, le Rio est à 1.825 ; Boléo 905 ; Corocoro 71.

Les pétrolifères, très recherchés, font preuve d'excellentes dispositions : Royal Dutch 36.750, le 1/10 3 695 ; Shell 405 ; Mexican Eagle 594.

Les diamantifères sont mieux : de Beers 1.012 ; Jagersfontein 247.

Valeurs de caoutchouc sans affaires. Financière 266.

Les mines d'or sont soutenues : Golfields 78,50 ; Rand mines 148,50 ; Modderfontein 846.

LE PLUS SÛR DES PLACEMENTS

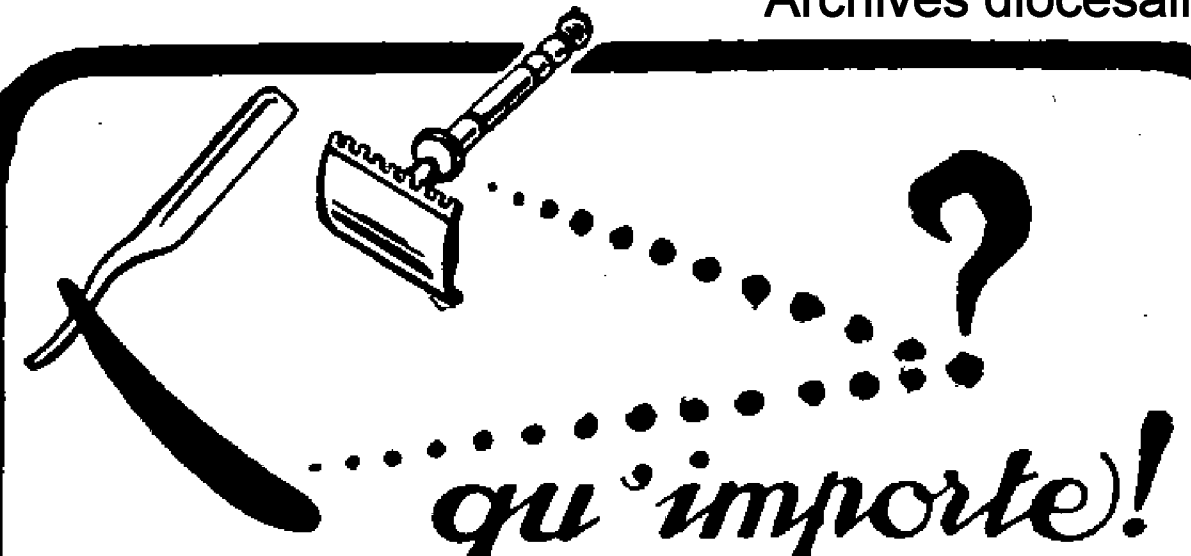
Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS de la DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE				
MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

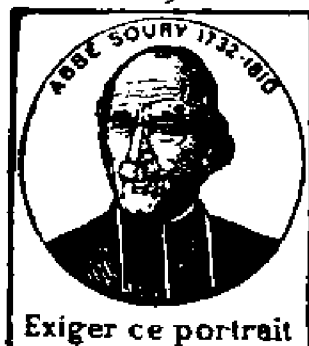
SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

P. THIBAUD & Cie,
7 et 9, rue La Boétie, PARIS



LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Etranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

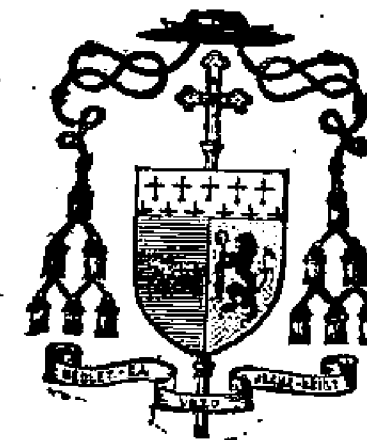
SOMMAIRE :

I. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Missions ; Grand pèlerinage d'actions de grâces à N.-D. de la Salette ; Morlaix ; Nécrologie : M. le chanoine Salaün, curé-doyen de l'Ile-d'Ouessant ; Une double fête à Kernisy, à Quimper ; A Sainte-Anne la Palue ; Nos prêtres soldats.

II. — *Chronique générale* : Manifestation religieuse et patriotique, à Lorette ; Meaux ; Rome ; L'abbé Garnier ; Note bibliographique ; Ecole supérieure d'Agriculture et de Viticulture à Angers.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

Le mal cède.

Très satisfait des résultats obtenus par sa femme avec le traitement des Pilules Pink, M. Fraison-Docquier, demeurant à Flohmont (Ardennes), écrivait à M. Barret, le pharmacien bien connu :

« M^{me} Fraison-Docquier était depuis quelque temps dans un mauvais état de santé. Très anémiée, très pâle, elle était prise d'essoufflements persistants au moindre effort et ne pouvait plus s'occuper des travaux de la maison. Mise au traitement des Pilules Pink, elle s'est sentie beaucoup mieux dès la première boîte, elle a repris de l'appétit et une meilleure mine et son essoufflement n'a pas tardé à disparaître, si bien qu'elle a repris ses occupations, qu'elle fait de grandes promenades à pied, monte facilement les côtes de la route. »

M. Fraison-Docquier ajoute que, devant ces résultats, il a lui-même pris les Pilules Pink et qu'il a été lui-même très satisfait des résultats obtenus.

Dans toute la région où habite M. Fraison-Docquier, il y a des santés éprouvées par les mauvais moments passés ces dernières années, mais, on le voit, tout s'améliore.

Les Pilules Pink constituent la meilleure cure pour mettre en état d'équilibre les organes troublés. Elles donnent du sang avec chaque pilule et tonifient le système nerveux, mettant ainsi en bon ordre de marche les deux grands moteurs de l'organisme et obtenant le silence des organes, c'est-à-dire l'état de santé.

Souveraines contre : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barnet, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

SCAVULINE, purgatif, laxatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exigeant aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

La Scavuline est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt : PHARMACIE P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte plus 0 fr. 30 de timbre-taxé, pour nombreuses purgations.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Septembre. — 16^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire du Très Saint Nom de Marie.

Lundi, 13. — De la série. Vert.

Mardi, 14. — Exaltation de la Sainte-Croix. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 15. — Quatre-Temps. — Les Sept-Douleurs. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 16. — SS. Cornille, Pape, et Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — Quatre-Temps. — Les Stigmates de Saint François. Double. Blanc.

Samedi, 18. — Quatre-Temps. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 17^{me} Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanmeur du 9 au 14 Septembre.
Plouzévédé du 15 au 18

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COENTIN. — *Dimanche 12 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — A 7 heures à la chapelle réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 16^{me} dimanche après la Pentecôte (12 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Mével, recteur de Guimiliau, sera chanté à GUIMILIAU, le *lundi 13 Septembre*, à 10 heures ; et à LANNEUFRET, le *lundi 20 Septembre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire sera chanté à MESPAUL, le *lundi 13 Septembre*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Jaouen, vicaire de la paroisse.

— Le service anniversaire de M. Morizur, ancien recteur de Guilvinec, sera chanté à TRÉGARANTEC, le *mardi 14 Septembre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire sera chanté, à LOGONNA-DAOULAS, pour M. l'abbé Monot, ancien recteur, le *jeudi 16 Septembre*, à 10 heures.

TRÉGARANTEC. — Mission. — On recommande aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*, la mission de Trégarantec qui aura lieu du 19 Septembre au 2 Octobre.

LANNILIS. — Mission. — On recommande aux prières des personnes pieuses les exercices de la mission. — La première semaine présidée par M. Quéinnec, chanoine titulaire, s'ouvrira le 12, pour finir le 18 Septembre.

La 2^e semaine, du 19 au 25, aura pour président le M. Curé de Landerneau. La mission des Enfants n'aura lieu qu'après la mission des grandes personnes.

MORLAIX. — Grand pèlerinage d'actions de grâces à la chapelle de Notre-Dame de la Salette. — Le dimanche 19 Septembre prochain aura lieu à la chapelle de Notre-Dame de la Salette, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, un grand pèlerinage d'actions de grâces pour les soldats de la région qui sont revenus de la grande guerre.

Souvent pendant qu'ils étaient en danger, leurs familles sont venues les mettre sous la protection de Notre-Dame de la Salette, et eux-mêmes au cours de leurs permissions, ont gravi très nombreux la colline ardue où s'élève la chapelle vénérée. Aussi, sommes-nous persuadés que, parents et anciens soldats viendront en foule à ce pèlerinage.

Pour donner encore plus d'éclat à cette fête, les trois paroisses de Morlaix feront, ce même jour, leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de la Salette.

PROGRAMME. — *Dimanche 19 Septembre* : Confession à partir de 4 heures du matin ; première messe à 4 heures. Les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. le chanoine Breton, directeur de l'Ecole de N.-D. de Bon-Secours de

Brest ; sermon breton par M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean, à 2 heures ; heure d'adoration ; récitation du chapelet ; vêpres solennelles ; sermon français par M. l'abbé Le Chat, aumônier du Lycée de Brest, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Le dimanche 26, on confessera à partir de 7 heures, messes à 8 heures et à 9 heures.

N. B. — Les personnes qui désireront faire la Sainte Communion aux premières messes voudront bien se confesser dans leur paroisse.

Les pèlerins pourront prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi à la Maison de Retraite de la Salette.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer en chaire ce pèlerinage.

ILE D'OUessant. — Nécrologie. — Le 30 Août, à cinq heures du soir, s'est éteint dans sa 76^e année, M. le chanoine Salaün, curé-doyen de l'île d'Ouessant. C'est une belle figure de prêtre qui disparaît.

Né à Porspoder, en 1845, ordonné prêtre en 1869, M. le chanoine Salaün fut successivement vicaire à Leuhan, puis à Plougner et recteur de Brélès pendant cinq ans, laissant partout après lui le meilleur souvenir. En 1890, il fut nommé curé-doyen de l'île d'Ouessant. Il y a passé trente ans, donnant l'exemple d'un prêtre zélé, d'une régularité parfaite en toutes choses. Toute son ambition fut de maintenir à un niveau très élevé la foi et la pureté des mœurs dans la population si chrétienne de l'île d'Ouessant. Il n'épargna aucune fatigue pour donner aux œuvres paroissiales une vie intime.

Mais son œuvre de prédilection, celle qui lui demanda le plus de peines et de sacrifices souvent très lourds, ce fut l'œuvre de l'éducation chrétienne. En arrivant à Ouessant, il y trouva une école libre de garçons tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne. L'école communale des filles tenue par les Sœurs de la Sagesse venait d'être laïcisée. Il s'empessa de faire construire une école libre de filles, aidé largement par la bonne population d'Ouessant qui bien que pauvre est très généreuse. Mais construire ne suffit pas, il faut entretenir et là était la grosse difficulté, d'autant plus qu'à Ouessant les écoles libres sont gratuites. Il fit appel à la générosité des paroissiens, il y mit du sien. Combien ? Dieu seul le sait ! La Providence aidant, les deux écoles libres d'Ouessant devinrent prospères. Tous les enfants de l'île, à quelques rares exceptions près, remplissent ces écoles. D'ailleurs, en demandant aux Ouessantins de s'intéresser à l'éducation chrétienne de leurs enfants, il donnait lui-même l'exemple et montrait par ses visites fréquentes et régulières aux maîtres et aux élèves combien cette œuvre lui était à cœur. C'est en rentrant d'une de ces visites qu'il s'alita pour ne plus se relever. Ce fut sa dernière sortie.

Homme du devoir, M. le chanoine Salaün le fut jusqu'au bout.

Pendant la guerre, il fut privé de ses dévoués vicaires et dut rester seul pendant plusieurs mois. Bien que déjà âgé, il ne voulut pas que le service en souffrit. Seul, il voulut faire la besogne de trois. Mais ses forces le trahirent et, en 1916, il eut une première atteinte du mal qui devait l'emporter. Il se remit cependant, mais incomplètement. Il puisa dans son caractère énergique les forces nécessaires pour satisfaire aux besoins de son ministère et à la direction de la paroisse.

Avec quelle joie vit-il la victoire finale et le retour de ses deux bons vicaires ! Il allait enfin pouvoir reprendre complètement la besogne d'avant-guerre et donner un nouvel essor aux œuvres paroissiales. Hélas ! Ce ne devait pas être pour longtemps ! Au mois de Mai, il dut de nouveau s'aliter ; quelquefois encore il put dire la Sainte Messe jusqu'à la fin de Juillet, où il s'alita pour ne plus se relever. Pendant un long mois, ce furent de grandes souffrances supportées avec un calme et une résignation admirables. Il demanda lui-même le saint Viatique et l'Extrême-onction, en fixa l'heure et l'ordonnance ; puis après avoir reçu l'indulgence de la bonne mort, comme M. Cuillandre qui l'administrait lui demandait s'il avait invoqué le Saint Nom de Jésus, il répondit : « Oui, et j'ai fait le sacrifice de ma vie. » Il avait demandé au bon Dieu, par l'intercession des âmes du Purgatoire, de conserver sa connaissance jusqu'à la fin. Prière largement exaucée. Jusqu'au dernier moment, il ne cessa de s'intéresser à sa paroisse, il mit ordre à toutes ses affaires temporelles. Il fut lui-même jusqu'à la fin : homme du devoir, prévoyant tout, réglant tout avec méthode et d'une délicatesse de conscience très grande, un juste, en un mot.

Dans ses longues heures de veille, il tenait à la main son crucifix, suppliant avec ardeur Jésus de venir le prendre et se plaignant qu'il tardât, mais tout aussitôt, soumis à la volonté divine, il acceptait la souffrance comme une expiation. « Comme la Sainte Vierge doit être belle, disait-il souvent, et que j'ai hâte de la voir ! » Elle est venue chercher son serviteur, le 30 Août, à cinq heures du soir.

Ses paroissiens ont montré quelle estime et quelle affection ils avaient pour leur bon pasteur. On peut dire sans exagérer que toute la paroisse a défilé devant sa dépouille mortelle, comme elle a aussi assisté toute entière à ses obsèques. Beaucoup de confrères du continent, parmi lesquels il comptait beaucoup d'amis, eussent désiré l'accompagner à sa dernière demeure. Malheureusement, ils ne purent être avertis à temps pour prendre le bateau postal. Le R. P. Paul Malgorn, assisté de son frère le R. P. Jean-Louis Malgorn et des deux séminaristes de la paroisse, présida la cérémonie. Le deuil était conduit par M. Salaun, directeur de l'école libre de Concarneau, neveu du défunt, et MM. les Vicaires.

M. Paul Caïn, maire d'Ouessant, M. Paul Noël, conseiller d'arrondissement, MM. Hippolyte Malgorn et Louis Fouénant, conseillers paroissiaux, tenaient les cordons du drap mortuaire. Les croix et le corps étaient portés par les deux adjoints au maire, les conseillers paroissiaux et municipaux.

Le corps de M. le chanoine Salaun repose, selon sa volonté, près de la croix de Mission, au chevet de l'église, dans le cimetière réservé aux prêtres. M. Salaun n'est plus, mais ses vertus et ses bienfaits sont dans toutes les mémoires. La chrétienne population d'Ouessant vivra longtemps de son zèle et de ses pieuses leçons.

R. I. P.

QUIMPER. — Une double fête à Kernisy. — Sur la communauté de la Miséricorde qu'attristait depuis quelques semaines le décès de la Rév. Mère Générale, un rayon d'allégresse a passé, dimanche dernier, à l'occasion de la fête double qu'est venu présider Monseigneur, accompagné des vicaires généraux, MM. les chanoines Gadon et Cogneau. Deux religieuses émettaient leurs vœux perpétuels et sept enfants recevaient le sacrement de Confirmation.

A l'autel, où la blancheur des touffes de lys se détachait sur le fond de verdure, M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, a célébré la Sainte Messe. Puis, prenant texte du premier verset du psaume 22^e, « Le Seigneur est mon Pasteur ; il m'a placé au meilleur des pâturages ; rien désormais ne me manque, » M. Quéinnec, chanoine titulaire, a fait un beau commentaire de cette parole appliquée à la vie religieuse. Il a montré que biens pour biens, l'âme qui se consacre à Dieu trouve par les trois vœux incomparablement plus que ce que lui aurait offert le monde. Non que l'acquisition des joies et trésors spirituels se fasse sans efforts coûteux, mais en religion, et d'autant plus que l'âme est fervente, l'amour fait aimer la peine et la transforme même en bonheur.

Commencent alors les émouvantes cérémonies de la profession. Paroles impressionnantes des oraisons et des formules, prières qu'a su choisir une délicatesse de piété alliée à un sens saintement judicieux, pour exprimer la mort au péché, la vie nouvelle et l'illumination dans le Christ, immolation mystique sous le drap des funérailles pendant que le glas tinte, comme tout cela vous prend l'âme et symbolise bien la démarche de renonciation et d'abandon que fait la religieuse !

Ce n'est point encore le ciel, mais ce n'est déjà plus la terre. Ne croirait-on pas s'évader de la pauvreté de notre ici-bas dans l'envol de ces strophes mélodieuses du cantique des vœux, dans l'harmonieuse suavité de l'*O Salutaris* de Pisari et du *Monstra te esse Matrem* de Viadana ? Si justes et si pures sont les voix, si parfaite l'exécution, si bien rythmé tout l'ensemble, que la présence d'un maître s'y révèle. Pour M. l'abbé Mayet qui n'en est plus à les compter, c'est un nouveau succès...

Immédiatement après la messe, Monseigneur prend la parole. Avec une bonté touchante, dont la simplicité paternelle a le secret de se tenir à la portée des enfants, Sa Grandeur établit un lien entre la Profession qui s'achève et la Confirmation que plusieurs vont recevoir. Celle-là n'a conféré qu'une onction spirituelle. Mais matérielle et spirituelle tout ensemble sera l'onction conférée par le sacrement. Onction qu'à un autre point de vue, on pourrait dire

triple : l'onction de la contrition, signifiant et produisant la haine du péché, même du péché simplement véniel ; l'onction de la dévotion d'où découleront la fidélité au service de Dieu et l'obéissance à ses volontés manifestées par les Supérieures ; l'onction enfin de la piété qui donnera l'amour de Dieu, notre grande force dans la pratique de la vertu.

Religieusement écoutés ces enseignements de notre Pasteur feront souvent et longtemps le thème des méditations à la communauté de Kernisy.

La cérémonie est achevée ; voici toutefois un deuxième acte de la fête, mais sur un mode moins grave. Pour demeurer élevées, les pensées ne sont plus tout à fait aussi austères. Les enfants sont rassemblées en leur grande salle, et s'efforcent de faire à Monseigneur une réception qui lui traduise sous la forme du plus gracieux des compliments, leurs sentiments de respectueuse reconnaissance et de vénération.

Agréez aussi, ô bonne Mère, dans cette cantate de Vincent d'Indy à sainte Madeleine, le désir qu'ont vos enfants de célébrer et la Sainte du ciel, et celle qui, avec le même nom, a le souci, mais aussi la consolation et l'honneur, de diriger la pieuse phalange de la Miséricorde.

Puis au cours d'une causerie familière, Monseigneur, entre autres conseils, recommande instamment aux ferventes prières de toutes, enfants et religieuses, les grandes causes catholiques de l'heure présente : le Pape et la sainte Eglise, la France, l'Irlande et la Pologne.

L'appel sera entendu. Après cette fête qui aura fait tant de bien et dont se conservera longuement le souvenir, de Kernisy montera vers le ciel une nouvelle ferveur de prières aux intentions indiquées comme aussi pour la personne vénérée d'un Evêque, doublement pasteur spirituel des Religieuses et si saintement préoccupé du progrès surnaturel des enfants.

A Sainte-Anne la Palue. — Récemment, un périodique à l'attention tronquée, renseignant ses lecteurs soi-disant d'après la *Semaine religieuse*, annonçait le Pardon de la Trinité, à Rumboul, pour le vendredi 28 Mai. Incomplète mais point fautive, une telle information fait au moins sous entendre que la piété bretonne se révèle aussi bien en certaines cérémonies intimes et aux heures préparatoires des fêtes, que dans le déploiement des plus éclatantes solennisations. Ainsi en a-t-il été à Sainte-Anne la Palue, en fin d'Août, lors du premier grand pèlerinage d'après guerre. C'est pourquoi au compte rendu déjà publié, on a tenu à joindre un aperçu de ces autres journées du 28 et du 31 qui ont fait comme un cadre de foi et de dévotion à la superbe manifestation du dimanche.

Samedi. — Le temps est superbe. Sur les falaises et les côteaux, dans la lumière du soleil levant, on voit apparaître des groupes

nombreux : ce sont les pèlerins de la première heure ; ils ont marché, toute la nuit et ils viennent se confesser et communier. Parmi eux, beaucoup de Plougastels, le chapelet en main. Dès qu'ils aperçoivent le clocher de Sainte-Anne, ils s'agenouillent pour saluer le trône où la douce Patronne de la Bretagne accueille si maternellement ses enfants.

Une foule sans cesse renouvelée assiste aux messes qui se succèdent sans interruption, et quand à 11 heures M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, commence la grand'messe, la chapelle est comble et le flot des assistants déborde à l'extérieur. Quelle piété ! Ici pas de ces amateurs de pittoresque qui n'admireront dans nos pardons que le côté original, mais des âmes priantes, éclairées par une foi profonde, venues demander des grâces ou offrir des remerciements pour les faveurs déjà obtenues. Ce peuple qui, du fond du cœur, chante son *Credo*, c'est le vrai peuple chrétien. Il dédaigne les attractions foraines, troublantes et déplacées, que l'on ne saurait trop écarter des lieux de pèlerinage qu'elles déshonorent autant par leur promiscuité que par le ridicule de leurs bruyantes exhibitions.

Toute l'après-midi, les confessionnaux sont assiégés et la Statue miraculeuse, parée de ses riches couronnes, voit un défilé ininterrompu de pèlerins avides d'apporter à ses pieds le touchant hommage de leur filiale affection.

A 5 heures, vêpres, à l'estrade dressée en plein air, puis le sermon. En termes délicats, M. Soubigou, curé de Briec, dit sa joie de se retrouver dans cette paroisse de Plonévez-Porzay, où il a goûté les douceurs d'un ministère si consolant qu'il en gardera l'impérissable souvenir. Evoquant ce jour glorieux pour la Bretagne, où les Evêques de la province demandèrent au Pape de couronner sainte Anne, l'orateur la salue du double titre de Reine et de Mère. Comme Reine nous devons l'honorer ; d'abord la prier : la prière n'est-elle pas la clef d'or qui nous ouvre le ciel ? Il faut aussi nous confesser et venir communier ici-même, dans ce sanctuaire qu'Elle aime, et enfin garder dans leur intégrité nos mœurs chrétiennes et bretonnes, bannissant danses et spectacles et sanctifiant le dimanche. Sainte Anne est Mère. Qu'Elle continue à veiller sur nous comme Elle a veillé sur nos chers soldats !

Voici maintenant la procession à travers la Palue, au son joyeux des cloches et au chant des cantiques. Coup d'œil ravissant ! Lâbas Locronan et Plomodiern rappellent le souvenir de saint Ronan et de saint Corentin ; plus loin c'est Douarnenez dont la baie majestueuse resplendit comme une mer d'argent. Dans ce cadre incomparable, où l'âme se sent plus près de Dieu, le cortège s'avance avec ses croix et ses bannières, la statue de sainte Anne et la relique vénérée que portent quatre prêtres revêtus de dalmatiques d'or. La bénédiction du Très Saint-Sacrement termine la cérémonie.

A 9 heures, nouvelle procession — aux flambeaux cette fois. — Les pèlerins sont inlassables. D'une voix vibrante, indéfiniment,

ils font alterner le refrain si connu *D'hor Mam Santez Anna* avec les versets du *Magnificat*. Puis, comme à Lourdes, devant l'église, le *Credo* royal est chanté par des milliers de poitrines avec l'*Oremus pro Pontifice* et une triple invocation à *Santez Anna, Patronez Breiz-Izel*.

La foule fait ensuite irruption dans la vaste chapelle où commence une pieuse veillée ; les uns prient, d'autres se reposent, tandis que jusqu'au matin les pénitents s'empressent près des confessionaux pour s'agenouiller au plus tôt à la Sainte Table.

Mardi. — On aurait pu croire qu'après la journée du samedi si pieusement remplie et celle, si triomphale du dimanche, le mardi n'eût été qu'une fête sans éclat. C'eût été mal connaître l'amour que portent à sainte Anne ses enfants de Plonévez et des environs et tout spécialement ses fidèles Douarnenistes. Ces derniers semblent s'être réservé ce jour et en avoir fait leur « Pardon ». Aux offices ils impriment aux chants une impulsion nouvelle ; les chœurs de femmes surtout s'affirment avec plus de hardiesse et de force. A la procession, c'est Douarnenez encore qui portera les enseignes, et la bonne sainte Anne verra sa statue enlevée de haute main par un groupe de ces chrétiennes sans peur et, disons-le, sans reproche.

La chapelle ne peut contenir la foule pour la grand'messe chantée avec toute la solennité possible ; nous avons le plaisir d'y entendre le bon sermon breton de M. Garrec, vicaire à N.-D. des Carmes, à Brest. Comme Jésus demandant jadis à la multitude qui le suivait : « Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? » le prédicateur s'écrie : Pourquoi êtes-vous venu en ce lieu béni ? Vous êtes venus ici accomplir un vrai pardon, c'est-à-dire remercier sainte Anne, lui exposer vos besoins, et enfin prendre exemple sur ses vertus.

La cérémonie se termine par la bénédiction d'un beau drapeau national, pieux souvenir offert au sanctuaire vénéré, portant dans ses plis l'image du Sacré Cœur et les deux dates 1914-1918.

Après les vêpres et la procession, nous nous retirons, charmés par les cérémonies vraiment grandioses de ces trois journées. Comme alors s'avive le regret de quitter Celle que nos cœurs priaient si bien ! Une dernière fois, en un suprême salut, nous nous recommandons à la Mère toute bonne qu'aucun Breton n'invoqua en vain.

Nos prêtres soldats. — Parmi les aumôniers qui viennent de recevoir la croix de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de l'abbé Jean-François Guéguen, aumônier titulaire du 11^e corps d'armée, titulaire de 3 citations, actuellement vicaire à Lesneven. Nos vives félicitations au nouveau chevalier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LORETTE. — **Manifestation religieuse et patriotique.** — Le 12 Septembre prochain auront lieu sur la colline de Lorette, des fêtes grandioses, destinées à glorifier la mémoire des héros tombés autour de la petite chapelle ; ces fêtes se dérouleront en présence de Sa Grandeur Mgr Julien, évêque d'Arras, de M. Jonnart, sénateur, du général Maistre, de nombreux évêques et généraux. Après la visite d'Arras, la messe sera célébrée à 10 h. 3/4 dans les ruines de la cathédrale. A 12 h. 1/2, départ pour Notre-Dame de Lorette (transport par automobiles, motocars et camions) ; traversée du *Labyrinthe*, de *La Targette*, de *Souchez*, d'*Ablain-Saint-Nazaire*.

A 14 h. 3/4, le cortège empruntant la *Blanche Voie*, gravira la colline pour se rendre à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Allocution du général Maistre ; discours de M. l'abbé Massot, du clergé de Paris, ancien aumônier militaire.

M. le Secrétaire de l'Evêché, à Arras, reçoit les offrandes pour le monument à élever sur la colline de Lorette.

MEAUX. — Dimanche 5 Septembre, a été célébré le sixième anniversaire de la victoire de la Marne. Aux diverses cérémonies tant religieuses que militaires, assistaient M. Millerand et le Ministre de la Guerre, les maréchaux Joffre, Foch et Pétain, le cardinal Luçon, Mgr Charost, Mgr Le Roy et Mgr Marbeau. Mgr Charost, archevêque-coadjuteur de Rennes, a prononcé durant l'office à la cathédrale un éloquent discours.

ROME. — En place de l'internonciature actuelle, la Belgique et la Hollande vont avoir prochainement chacune leur statut particulier avec un propre Nonce.

L'abbé Garnier. — Les obsèques de M. l'abbé Garnier, directeur-fondateur du journal *le Peuple Français*, de *l'Union Nationale* et de *la Ligue de l'Evangile*, ont eu lieu, en l'église de Montmagny (S.-et-O.), où il avait fondé, depuis plusieurs années, son œuvre des « *Vocations Tardives* ».

Bien connu dans toute la France, l'abbé Garnier a longtemps donné un peu partout d'éloquentes conférences débordantes de zèle, et nous avons eu l'occasion de l'applaudir à Quimper même.

Toute la population de Montmagny assistait à ses obsèques, ainsi que le clergé des environs, et de nombreuses délégations des œuvres de Paris fondées par M. l'abbé Garnier.

Le deuil était conduit par son frère, M. Léon Garnier, curé de Montmagny. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Tressy, curé de Montmorency. M. le chanoine Cantrel a lu l'éloge que Mgr Gibier,

évêque de Versailles, avait écrit sur le défunt, ne pouvant assister lui-même à la cérémonie.

Au cimetière, devant plus de deux mille personnes, des discours ont été prononcés par MM. Simonin, Nicolle-Malpas, présidents des œuvres de M. l'abbé Garnier ; Mgr Perier, au nom du clergé ; Briey, au nom des délégations ouvrières, etc.

L'œuvre des « Vocations tardives » survivra à son fondateur. M. l'abbé Léon Garnier reçoit toujours les jeunes gens de 20 à 30 ans désireux de devenir prêtres.

Note bibliographique. — Le P. Vincent Huby, S. J., 1608-1693, est assez connu comme missionnaire breton et comme fondateur des retraites de Vannes si célèbres et si bienfaisantes aux XVII^e et XVIII^e siècles. On sait aussi qu'étant recteur du collège de Quimper, il établit dans notre diocèse, en 1651, la pratique de l'Adoration Perpétuelle destinée à la plus merveilleuse extension. Adoptée à Vannes quelques mois plus tard, dans le Léon en 1657, et peu après dans le Tréguier, la nouvelle forme de dévotion, franchissant les limites de la Bretagne, se propagea presque instantanément dans toute la France. Mais, bien qu'ayant publié un certain nombre d'opuscules de piété, il semble que le P. Huby soit beaucoup moins connu comme maître de vie spirituelle.

En tout cas, ses enseignements ascétiques, actuellement dispersés ou pratiquement introuvables, seraient de nouveau fort utiles aux âmes, en une édition qui d'abord les rassemblerait, et au surplus les ferait connaître sous un texte présenté avec toute la correction désirable. C'est pourquoi, M. J.-V. Bainvel, 12, rue du Regard, Paris (VI^e), serait reconnaissant à tous ceux qui voudraient bien lui donner avis de ce qu'ils possèderaient du P. Huby ou dont ils auraient connaissance (sauf pour le vol. in-12, intitulé *Oeuvres spirituelles du P. Vincent Huby, revues par l'abbé X.*, recueil suffisamment répandu qu'il serait, par suite, inutile de signaler).

Ecole supérieure d'Agriculture et de Viticulture à Angers. — L'Ecole supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers, fondée comme annexe auprès des Facultés catholiques, assure aux étudiants, avec de fortes études théoriques et pratiques, toutes les garanties morales d'éducation désirables à la sortie du collège.

Tout en ayant surtout en vue, par cette création, l'éducation supérieure agricole des propriétaires chrétiens, l'administration de l'Ecole y a organisé un enseignement qui peut, en même temps, faire de ses élèves, s'ils le désirent, soit des professeurs spéciaux pour l'enseignement agricole libre, soit des administrateurs instruits pour les services privés dans lesquels les intérêts de l'agriculture sont engagés, soit des chimistes ou directeurs pour les industries agricoles.

La durée des études obligatoires est de deux ans ; les études se partagent entre les cours et les travaux pratiques.

Les laboratoires de l'Ecole sont ouverts aux élèves pour des travaux pratiques de chimie agricole et de microbiologie.

Des excursions, suivies de rapports faits méthodiquement par les élèves et soumis au contrôle des professeurs, sont faites dans les exploitations agricoles de la région.

Les élèves qui le désirent peuvent suivre, pendant la durée de ces deux années plusieurs cours qui ne sont pas obligatoires au point de vue de la sanction finale des études de l'Ecole, mais qui présentent une utilité pratique pour l'avenir : ce sont, pendant la première et la deuxième année, le cours de Droit-Rural ; pendant la deuxième année, le cours de Droit administratif et le cours de Médecine vétérinaire.

Un cours de Religion doit être suivi régulièrement pendant ces deux années.

Les élèves de l'Ecole ont obtenu dans le courant de la dernière année scolaire 14 médailles d'or, d'argent, ou diplômes, pour différents travaux présentés à la Société des Agriculteurs de France.

Conditions d'admission. — La présentation d'un diplôme complet de baccalauréat, comme la présentation du certificat P. C. N. (délivré par l'Etat ou par la Faculté libre des sciences d'Angers), exempte de tout examen d'admission le candidat qui se présente pour être reçu aux Cours de l'Ecole. — Ceux qui ne présentent aucun diplôme complet de bachelier ne sont admis qu'après avoir satisfait à un examen dont le programme doit être demandé au Directeur des Etudes. — L'examen a lieu à Angers soit à une session de Juillet, soit à une session d'Octobre.

Tout candidat muni du diplôme complet de bachelier obtient 100 points de faveur à l'entrée.

Enfin, le Directeur de l'Ecole n'admet aucun candidat que sur la présentation de certificat satisfaisant au point de vue de la religion, de la conduite, du travail, et délivré par les Supérieurs ou Directeurs qui l'auront connu durant l'année précédant son admission à l'Ecole.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. l'abbé Le Portois, directeur général de l'Ecole, 2, rue Volney, Angers.

Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Nouvelles facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris. — Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître, dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Pour plus amples renseignements et notamment pour les tarifs consulter les prospectus spéciaux et les affiches apposées dans les gares.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr d'Hulst Apologiste, par M. l'abbé Baicour, Directeur de la *Revue du Clergé*. 10-8° écu de x-475 pages (majoration comprise), 10 fr.

Ce volume contient les dix leçons que M. l'abbé Bricout, ancien secrétaire de Mgr d'Hulst et directeur de la *Revue du Clergé français*, donna récemment à l'Institut catholique de Paris, sur l'éminent prélat qui en fut le fondateur et le premier recteur. Deux autres leçons y ont été ajoutées.

A l'école du savant et loyal apologiste, prêtres et fidèles y apprendront à défendre la science chrétienne, l'âme humaine et le vrai Dieu, la foi et les croyances chrétiennes, la morale et la piété chrétiennes, la famille, le patronat et l'Etat chrétiens, enfin l'Eglise et la civilisation chrétienne.

J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 45, Paris (VI°).

Prières choisies parmi les plus beaux Psaumes. — Un vol. in-18, majoration comprise, 2 fr. 50.

Le P. Gratry conseillait de faire sa prière du matin en lisant un Psaume de la Bible. Cette pratique pourra être généralisée grâce à l'apparition de ce recueil de « Prières choisies parmi les plus beaux Psaumes ». C'est une nouvelle traduction aisée, vivante et bien française, qui contraste avec les versions archaïques en usage jusqu'ici.

Le Chemin de Croix de l'Institutrice chrétienne, par M. l'abbé G. ARDANT, piqûre in-18 : 0 fr. 50.

Ce petit livre est écrit pour consoler ses amertumes, fortifier son devoir, exalter son zèle. Il relèvera son cœur et son courage.

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY

AVANT

d'acheter Soutanes, Doillettes, Chapeaux, etc.

DEMANDEZ Prix et Date de visite de A. SIRET-KEREBEL

REPRÉSENTANT de FABRIQUE - LANDERNEAU

Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.



Crème Eclipse

POUR Chaussures

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 4.12.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le **Papier FRUANEAU**
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul'S' Martin, Paris.

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins
de consommation courante.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7/50 franco et Ph^{ie}.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 3 Septembre 1920.* — La Bourse a salué le mois de Septembre par un fort accès de mauvaise humeur passager. Aujourd'hui sans motifs l'atmosphère s'était modifiée — nos rentes sont lourdes — Crédit National 479,50 et 486 — les banques en meilleure tendance ne peuvent cependant regagner leurs cours de huitaine, toutefois la Société Générale et le Crédit Foncier d'Algérie finissent en hausse aux cours respectifs de 763 et 768.

Parmi les industrielles, le Suez revient à 5.600 — Thomson 1.142 — Kuhlmann 1.212 — Penarroya 1.680 — Omnibus 650 — les Etablissements Ballot sont fermes à 355 ; cette Société spécialisée dans la construction des moteurs, procède en ce moment au placement de 12.000 obligations 6 % de 500 francs, rapportant un intérêt annuel de 30 fr., net de tous impôts présents et futurs, payable les 15 Janvier et 15 Juillet de chaque année, sont remboursables, net de tous impôts dans un délai de vingt ans, avec obligation pour la Société d'amortir au moins de 800 obligations par an à partir de la sixième année incluse. Les obligations sont garanties par tout l'actif des Etablissements Ballot. Le prix d'émission est fixé à 490 fr., jouissance 15 Juillet 1920. Le revenu ressort donc à 6,62 %, y compris la prime de remboursement. Les souscriptions sont reçues au siège social à Paris 37-39, Boulevard Brune.

En navigation tendance soutenue ; la Transatlantique est à 485 — Chargeurs 1.315 — Messageries maritimes plus faibles à 458 — Affréteurs Réunis 949.

Parmi les valeurs de sucre, Say est à 1.425 — Les sucreries d'Egypte se tassent un peu à 1.125 — Foncier Colonial 4.445.

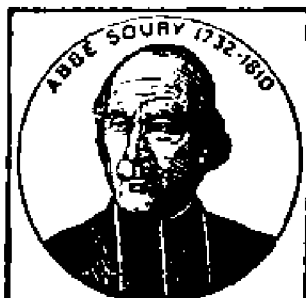
Le Rio mal influencé par la baisse possible du dividende tombe à 1.695 — Boléo en progrès à 920 — Corocoro 72,50.

Les pétrolifères bien tenues sont sans grand changement Royal-Dutch 36.800 — Shell 394 — Eagle 571 — Transactions suivies sur North Caucasian à 96 et hors cote sur Gleboff qui passe à 65.

De Beers en recul à 986 — Jagersfontein 246.

Valeurs de caoutchouc mieux Financière 270. Les mines d'or sont demandées Laurium à 84 contre 73.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE — *Communications de l'Evêché* : Délimitation de paroisses ; Nominations.

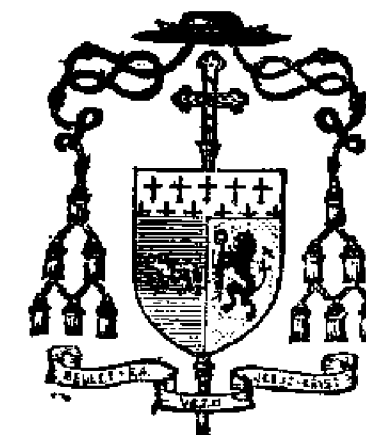
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis ; Avis de service ; Nos séminaristes soldats ; Nécrologie : M. Le Rhun ; Châteauneuf-du-Faou ; Pardon de N.-D. des Portes ; Saint-

Pol de Léon : Fête de la Translation des Reliques de saint Pol Aurélien ; Le Pardon de N.-D. du Folgoët.

III. — Les obsèques de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris ; Rome.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

Vous avouerez que...

... Souvent il vous est arrivé de vous trouver auprès d'un malade ou d'un blessé et de regretter votre impuissance à lui procurer des soins utiles en l'absence et dans l'attente du médecin.

Le prêtre est appelé, dans les campagnes, à prodiguer les premiers secours et, dans ses visites aux malades, il doit fréquemment aider à l'application des pansements ou bien à l'administration des drogues.

Les obligations de votre sacerdoce vous mettent donc dans la nécessité de vous instruire des choses de la médecine.

GUÉRIS-TOI !

CONSEILLER MÉDICAL DU FOYER

est un journal de médecine pratique dans lequel vous apprendrez facilement à connaître les signes avant-coureurs des maladies, l'action des drogues, les plantes utiles, le fonctionnement des organes, en un mot tout ce qui vous est indispensable de savoir pour être utile aux malades auprès desquels vous êtes appelé.

GUÉRIS-TOI ! paraît deux fois par mois sur 16 pages grand format et très illustrées.

Pour les membres du clergé, l'abonnement à GUÉRIS-TOI n'est que de **DIX francs** au lieu de **QUATORZE francs** pour **UN AN** et de **CINQ francs** au lieu de **SEPT francs** pour **SIX MOIS**.

*Un Numéro spécimen franco contre 0 fr. 60 sur demande adressée au **Directeur de GUÉRIS-TOI !**, 1, Avenue de l'Observatoire, PARIS (VI^e)*

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Septembre. — 17^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs.

Lundi, 20. — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 25. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 26. — 18^{me} Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Leuhan et Plougonvelen du 19 au 22 Septembre.

Plougastel-Daoulas du 23 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Notre pouvoir ordinaire de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes et formalités prescrites par le Code de Droit canonique, art. 1427 et 1428, Nous avons, par ordonnance du 14 Septembre 1920, décrété l'annexion à la paroisse de Pouldavid d'une portion de territoire détachée de la paroisse de Pouldergat et ramené ainsi les limites des dites paroisses à celles des communes correspondantes.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé d'Ouessant, M. Jaïn, recteur de Rosnoën ;

Recteur de Rosnoën, M. Le Sann, recteur de Trégarvan ;

Recteur de Trégarvan, M. Guézennec, recteur de Pencran ;
Recteur de Pencran, M. Piédoye, vicaire à Landéda ;
Vicaire à Landéda, M. Le Bléis, vicaire à Plouézoc'h ;
Vicaire à Plouézoc'h, M. Roualec, maître d'étude au Petit Séminaire de Pont-Croix ;

Recteur de Saint-Michel de Brest, M. Gouchen, aumônier des Religieuses Augustines de Cuburien, à Morlaix ;

Aumônier des Augustines de Cuburien, M. Rosec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Monseigneur a autorisé MM. Guillou, recteur de Pleyber-Christ, et Moal, ancien recteur de Lanriec, à porter la mosette des Doyens, à l'occasion de leur jubilé sacerdotal.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 19 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand-messe à 10 heures. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeu di 23 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *17^e dimanche après la Pentecôte (19 Septembre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis. — L'*Ordo* diocésain, à la date du 19 Septembre, prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer l'ouverture d'une retraite bretonne pour les hommes, le 4 Octobre, à Lesneven.

Cette retraite est remise au 7 Novembre.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté le 23 Septembre, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de PLOARÉ, pour M. l'abbé Cabon, ancien recteur de Roscanvel.

Avis. — La nouvelle augmentation des salaires et l'impôt sur le chiffre d'affaires oblige l'Imprimerie de l'Evêché à majorer tous ses prix, à partir du 1^{er} Octobre.

La vente des Catéchismes et des Cantiques diocésains est seule réservée aux dépositaires-libraires du diocèse même. MM. les Ecclésiastiques et les communautés peuvent, au besoin, s'adresser directement à l'Imprimerie de l'Evêché.

Nos Séminaristes soldats. — *Lespagnol Auguste*, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie, actuellement au Séminaire de Quimper, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur,

avec la citation suivante : « Officier d'une haute valeur morale, animé du plus noble esprit de sacrifice, des plus purs sentiments de dévouement et d'abnégation, gagnant le cœur de ses hommes par sa belle bravoure. Trois blessures. Plusieurs fois cité. »

Toutes nos félicitations.

Nécrologie. — M. LE RHUN. — Il a passé en faisant le bien et en se faisant des amis. Ces quelques mots résument ce que fut le prêtre sympathique entre tous que la paroisse Saint-Michel de Brest conduisait à sa dernière demeure.

Cœur d'or, toujours souriant, M. Le Rhun attirait les petits et les grands, qu'il accueillait avec la même affabilité charmante. Les enfants l'adoraient ; et nul ne l'a approché qui ne se soit senti aussitôt pris pour lui d'une réelle affection. D'autre part, Dieu seul sait les misères physiques et morales qu'il a soulagées. Sans doute ses ressources n'égalaien pas toujours sa générosité ; mais la manière de donner ne vaut-elle pas mieux parfois que ce qu'on donne ?

Né en 1864 à Plonéour-Lanvern, il débuta dans le ministère en 1890 à Plounéour-Trez, où il ne passa que quelques mois : assez pour se faire apprécier hautement de la chrétienne population de cette belle paroisse.

Transféré en 1892 à Notre-Dame du Carmel à Brest, il y resta jusqu'à fin 1910, époque où Monseigneur Daparc lui confia la mission de fonder la nouvelle paroisse de Saint-Michel.

Pour lui c'était la perspective de grandes fatigues ; et il relevait à peine d'une indisposition qui l'avait fait souffrir pendant plusieurs mois. M. Le Rhun accepta néanmoins ; et, sans hésiter, il se mit à l'œuvre.

Tout était à créer. Les nombreux voyages qu'il eut à entreprendre lui valurent une nouvelle crise de goutte. L'architecte était trouvé, les plans de l'église et du presbytère dressés, l'entrepreneur choisi. Restait à construire. M. Le Rhun, aussitôt rétabli, se fit quêteur, quêteur de « cailloux » comme il le disait.

Tâche ingrate partout, plus ingrate dans les villes toutes travaillées par la libre-pensée et le socialisme. Les résultats cependant furent satisfaisants ; pouvait-on mal recevoir un visiteur si aimable ? Et puis, le premier contact était pris : le pasteur connaissait son troupeau, et le troupeau connaissait son pasteur.

Des personnes généreuses du dehors ouvrirent plus largement leur bourse. Des noms, un nom plus spécialement, viennent au bout de notre plume. Laissons à Dieu le soin de la récompense : Il saura s'en acquitter, si ce n'est déjà fait pour tous.

Et les « cailloux » s'entassaient. Quelle joie le jour de la bénédiction de la première pierre ! Quel bonheur surtout, le 13 Juillet 1913, quand la gracieuse église, probablement unique en son genre dans la région, put être consacrée ! C'était le couronnement de l'œuvre matérielle : M. Le Rhun avait le droit d'être heureux et fier.

Mais que vaut un temple vide ? Le bon pasteur, secondé par des vicaires dévoués, consacra tout son zèle à y attirer des adorateurs. Rien ne fut ménagé pour rehausser l'éclat des cérémonies ; des chœurs de chantres et de chanteuses furent formés, cependant que l'église était meublée et ornée avec le meilleur goût. Les bons éléments s'empressèrent de montrer une assiduité exemplaire aux offices ; des indifférents suivirent. Et, avec la fondation d'œuvres de piété et de formation de la jeunesse, les consolations abondèrent.

De nouveaux travaux ou embellissements étaient projetés lorsque se déclina la grande tourmente : patronage, grille pour entourer l'enclos de la maison de Dieu, etc. Plus tard l'église, déjà insuffisante, serait allongée, et couronnée à son chevet par trois chapelles, cependant qu'à l'un de ses angles s'élèverait un élégant clocher, que le pasteur voulait « bien breton », avec galeries et flèche élancée. La guerre arrêta tout et devait être fatale au bâtisseur, comme à tant d'autres. Le successeur y pourvoira. La paroisse est bien vivante, et tout aussi édifiante.

M. Le Rhun, resté pour ainsi dire seul avec le bon doyen, M. Yvenat, ancien recteur de Plomeur, se dépensa bien au delà de ses forces. Le Jeudi-Saint 1917 il fut terrassé par une attaque de paralysie. Il ne se remit qu'à moitié : ce fut pour reprendre ses travaux apostoliques et ses visites aux familles frappées par le malheur, pour porter ses consolations à tous ceux qu'il savait dans la peine. Ces nouvelles fatigues devaient avoir raison de sa constitution. Sa dernière sortie fut pour porter son bulletin à l'urne lors des élections de Décembre 1919.

Pendant six mois il a souffert un vrai martyr avec une résignation admirable, conservant sa sérénité souriante et enjouée au milieu des plus atroces souffrances. Lorsque, à l'aurore du 2 Septembre, il rendit sa belle âme à Dieu, on aurait pu dire qu'il était un autre Crucifié.

Nul doute qu'il n'ait trouvé là-haut le même accueil touchant qu'il savait réserver à tous ici-bas. Au reste, comme le disait dimanche M. le premier vicaire Jaouen aux fidèles, « Saint-Michel aura pesé d'un bon poids dans la balance ».

Et les obsèques, célébrées samedi, montrèrent de quelle sympathie le digne pasteur était entouré tant dans la paroisse que dans le clergé diocésain. Les hommes se trouvaient à leurs occupations ; néanmoins l'église, revêtue de tentures de deuil, était absolument comble.

Au chœur et dans son pourtour se pressaient de 110 à 120 prêtres, parmi lesquels plus de vingt chanoines ou doyens. Citons au hasard de la plume, en plus de Mgr Roull et des trois autres Curés de Brest, MM. Cogneau, vicaire général ; Bargilliat, official ; Perrot, secrétaire de l'Evêché ; MM. les Curés de Châteaulin, Crozon, Lambézellec, Landerneau, Guipavas, Concarneau, Landivisiau, Plouguerneau, Saint-Renan, Bannalec, M. le chanoine Breton, directeur de l'école N.-D. de Bon-Secours, etc.

Le deuil était conduit, en outre des frères et sœurs, par MM.

Jaouen, Kergoat et Kermanac'h, vicaires de la paroisse, accompagnés de MM. Yvenat et Cozapel.

M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, fit la levée du corps. M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, célébra la messe. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, donna l'absoute et présida la conduite au cimetière.

Il fut un temps où, au cimetière de Brest, un endroit était réservé à l'inhumation des prêtres. La rupture du Concordat a bouleversé tout cela comme le reste. Mais une bonne famille a été heureuse d'offrir son caveau pour recevoir le corps de celui que tout Brest a connu et aimé, et qu'il regrettera longtemps. X...

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Pardon de N.-D. des Portes. — Parmi les beaux sites choisis par Marie pour ses sanctuaires, il n'y en a guère de plus ravissant que celui que présentent les bords de l'Aulne à Châteauneuf. C'est là, sur un éperon escarpé dominant un coude de la riante vallée que se dresse, svelte et gracieuse, la chapelle de N.-D. des Portes. Mais ce qui attire aux Portes, de toutes les parties de la Cornouaille, des pèlerins si nombreux, c'est la bonté inépuisable de Marie : elle s'y montre vraiment, d'une façon toute spéciale, la Mère de la grâce.

Les fêtes, présidées par M. le chanoine Auffret, curé de Douar-nenez, s'ouvrirent le samedi 27 Août, par une belle procession se rendant de l'église paroissiale à la chapelle des Portes. Plusieurs pèlerins, qui avaient obtenu de Notre Dame quelque grâce insigne, suivaient la croix, en corps de chemise, les pieds nus, un cierge en main, et sur leurs visages on lisait l'ardeur de leur foi et de leur reconnaissance. La ville était pavoisée et recueillie.

A 11 heures, la grand'messe fut chantée, à la chapelle, par le Rév. Père Coquil, o. m. i., supérieur du Séminaire de Colombo. Après l'Evangile, M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, adressa à Notre Dame le salut des pèlerins : *Ave, Maria, gratia plena*. Après les confessions de l'après-midi, ce furent les vêpres solennelles, et la journée se termina par la procession aux flambeaux.

La soirée était calme, les maisons gracieusement illuminées et la flamme de milliers de cierges transformait la rue en un fleuve de feu, tandis que du clocher de la chapelle fusaient les pièces d'artifice et qu'au superbe vieux porche brûlaient des feux de Bengale qui éclairaient l'avenue de couleurs féeriques. De l'immense foule qui évoluait avec ordre, les cantiques en l'honneur de Notre Dame s'élevaient fervents, enthousiastes. A la chapelle, le prédicateur montra comment il faut honorer Marie et se rendre digne de ses grâces. *Sancta Maria, ora pro nobis peccatoribus*. Marie, d'une pureté sans tache, supplie les pécheurs de purifier leur âme par une bonne confession.

Et les pressantes exhortations du prédicateur furent efficaces. C'est alors, en effet, que commença le vrai Pardon, celui que les

curieux et les touristes ne connaissent point. Tandis qu'une partie des pèlerins priaient et chantaient à la chapelle, les autres à l'église paroissiale se pressaient autour des confessionnaux, où les premiers viendront à leur tour, et c'est là, dans le calme et le silence de la nuit, que la grâce descendit sur les âmes malades, la paix dans les cœurs endoloris...

Dès 3 heures, le dimanche matin, les messes se succédèrent, et ce fut un spectacle édifiant de voir les fidèles se présenter si nombreux à la Table Sainte.

Dans la matinée, les pèlerins ne cessèrent d'affluer. A 10 h. 1/2, la grand'messe fut chantée en plein air par M. le chanoine Auffret. L'autel s'élevait dans le champ de Notre-Dame, sur une large estrade dressée et parfaitement décorée par les soins d'un fidèle pèlerin de N.-D. des Portes. Un clergé nombreux entourait l'autel, et une immense foule se pressait dans le vaste enclos. Après l'Evangile, M. le chanoine Tanguy, dont la parole puissante et persuasive fut religieusement écoutée, rappela aux parents chrétiens leurs devoirs : première éducation et instruction chrétiennes des enfants, insistant sur la nécessité pour eux de demander, d'exiger que la question scolaire soit résolue suivant la justice ; direction, correction s'il le faut ; enfin, bon exemple, afin que Marie les bénisse et soit pour eux la porte du Ciel : *Janua Cœli, ora pro nobis*.

C'est encore dans le champ de Notre-Dame qu'eurent lieu les vêpres ; puis la procession revint à l'église paroissiale, suivie par une foule de plus de 20 000 personnes. Elle évolua dans le plus bel ordre, grâce à l'activité et au zèle de M. le Curé, des Vicaires et des Séminaristes qui les secondaient. Les jeux avaient cessé, et l'immense cortège chantait avec entrain les cantiques de Notre Dame.

Un Salut solennel clôtura les fêtes. Il se termina par la cantate composée par le regretté M. Leroux, à l'occasion du Couronnement, bien exécutée par la chorale des jeunes filles.

Nous avons l'impression que Notre Dame a été contente, que les hommages et les prières des pèlerins ont trouvé le chemin de son cœur. Qu'elle continue à bénir Châteauneuf et notre Bretagne.

*Itroun Varia ar Porzou
Klevit mouez ho pugale
Bed hor buez en hor poaniou
Hon diouallit noz ha de.*

X...

SAINT-POL DE LÉON. — Fête de la Translation des Reliques de saint Pol Aurélien, dimanche 5 Septembre. — Saint-Pol a célébré sa fête patronale avec l'unanimité, le recueillement, la piété qui sont de tradition dans « le pays des clochers à jour ». Mais 1920 marquera dans les fastes religieux de *Castel-Paol*, les offices ayant été célébrés pontificalement par Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Canton, notre illustre compatriote, bientôt sur son départ pour le long voyage de retour à sa mission de Chine, assisté par MM. les chanoines Goret, supé-

rieur de la Maison de Retraite de Saint-Joseph, et Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, diacre et sous-diacre d'honneur. Le sanctuaire, dans son décor somptueux de verdure et de fleurs, fait un merveilleux cadre aux cérémonies pontificales, suivies par un nombreux clergé et une foule pressée de fidèles. La chorale, habilement dirigée par M. Conq, n'a pas peu contribué à rehausser, par des chants parfaitement exécutés, l'éclat de la solennité.

Après le prône, M. Léin, recteur de Plougourvest, monte en chaire, et, avant de prononcer le panégyrique de saint Pol, offre à Mgr de Guébriant l'expression de l'affectueuse reconnaissance des Saintpolitains pour le grand missionnaire, délégué du Souverain Pontife à la visite des chrétientés de la Chine, et lui souhaite un long et fructueux ministère sous la protection de saint Pol.

Ensuite, dans une émouvante allocution, le prédicateur retrace, en y puisant de précieux enseignements, la vie et les vertus de notre premier Apôtre, montre dans la conservation de la foi en ce pays, la marque visible de l'intercession du grand Saint, et exhorte les fidèles à résister courageusement à l'envahissement du matérialisme jouisseur.

A l'issue de la messe, M. le Curé-Archiprêtre réunit à sa table, avec le vénéré prélat, le frère de Mgr de Guébriant, M. le comte Alain de Guébriant, maire de Saint-Pol, et les ecclésiastiques venus à la fête patronale. En portant la santé de Mgr de Guébriant, M. le Curé-Archiprêtre remercie Sa Grandeur de la nouvelle marque d'affection qu'Elle vient de donner, après tant d'autres, à la paroisse de Saint-Pol, salue le vétéran de l'apostolat en Extrême-Orient, et lui offre nos vœux pour la prospérité de son saint ministère. Monseigneur a une réponse spirituellement et finement malicieuse, par où sa modestie se venge aimablement des éloges qui le poursuivent partout dans le diocèse. Il se félicite de faire partie du clergé de Quimper et de Léon depuis que Monseigneur l'Evêque lui a conféré le titre de chanoine d'honneur de sa cathédrale : c'est un lien de plus avec ses compatriotes, et le souvenir de l'accueil reçu du clergé et du peuple breton pendant son séjour au pays natal, l'accompagnera dans sa mission d'Extrême-Orient.

Après les vêpres, Mgr de Guébriant préside la procession des Reliques de S. Pol, qui se déroule, magnifique, sous un ciel couvert, par les rues de la ville : *festivis resonant compita vocibus*. Au retour, à 4 heures, Monseigneur monte en chaire, et dans un discours où il laisse parler son cœur d'apôtre, il adresse à ses compatriotes une exhortation bien adaptée aux circonstances actuelles. La société, oublieuse de Dieu, penche vers l'anarchie et la ruine. Le désordre menace de tout ébranler, parce que l'on oublie qu'il faut que chaque chose et chacun soit à sa place, et que Dieu doit être le premier servi. Il faut réagir contre l'entraînement vers les jouissances matérielles. Demandons à l'instruction chrétienne les lumières nécessaires à la conduite de la vie, veillons à la formation chrétienne de notre jeunesse. Cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste nous sera donné par surcroît...

Le Salut du Saint-Sacrement clôt la fête. Et tandis que la foule s'en va, Mgr de Guébriant, infatigable, descend vers le quartier du Kreisker, où il va bénir une maison neuve qui abritera une œuvre saint-politaine de coopérative populaire.

F. K.

Le Pardon de N.-D. du Folgoët. — Toujours le même enthousiasme, le même débordement de foi contagieuse et de prière communicative : le Folgoët est chez nous un de ces lieux bénis où, depuis des siècles, souffle l'Esprit de Dieu. Les foules y viennent pour s'y purifier, pour y faire une cure d'âme.

Le Pardon avait commencé par la veillée sainte, où M. Guéguen, vicaire à Lesneven, réchauffa la dévotion eucharistique de ses nombreux auditeurs : toute la nuit les confessionnaux furent assiégés par les pèlerins, qui firent la communion aux messes du matin. Des chiffres ? il est bien difficile d'en donner, comme il est encore plus difficile de dénombrer la foule qui, à l'heure de la grand' messe, couvrait l'immense esplanade.

M. le chanoine Treussier, archiprêtre de Saint-Pol, chante la messe ; Mgr de Guébriant tient chapelle. Mgr Duparc assiste au fauteuil ; Mgr Roull, de nombreux chanoines, cent cinquante prêtres prennent place dans la chapelle du Pardon.

A l'Evangile, M. Mesguen, supérieur du collège de N.-D. du Kreisker, fait le sermon breton. Sa parole aux sonorités claires attire l'attention de l'immense auditoire et lui porte, dans une allocution très vigoureuse et très pratique, l'enseignement d'une vraie piété. Il parle de la prière par Marie, et de la conformité à la volonté de Dieu.

A la fin de la messe, en annonçant le *Libera*, Mgr Duparc rappelle qu'il ne suffit pas de glorifier les exploits de nos morts à la façon humaine et profane. Il faut donner une note religieuse aux justes hommages que nous leur rendons. La Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ doit figurer sur les monuments élevés en leur honneur. La prière est le grand témoignage d'affection qu'ils attendent de nous. S'ils sont déjà dans le Ciel, vénérons-les, et recommandons-leur nos familles, la Bretagne, la France, l'Eglise. S'ils sont encore au Purgatoire, offrons pour eux nos prières, nos messes, les indulgences que nous gagnons, l'humble mérite des privations et des peines que nous avons à supporter.

La foule chante alors pieusement le *Libera*.

La procession reconduit NN. SS. les Evêques à l'église : on a peine à distinguer les carieux des pèlerins : la foi est contagieuse, et dans l'attitude respectueuse des touristes, il y a comme le réveil d'une conviction plus vieille qu'eux.

M. le Recteur du Folgoët reçoit à sa table les prélats et les ecclésiastiques, ainsi que M. le sénateur Fortin, M. le député Inizan, M. de Guébriant, conseiller général et maire de Saint-Pol, M. le Maire du Folgoët. A la fin du repas, M. le Recteur remercie les personnages dont la présence rehausse la splendeur de la fête ;

d'abord les deux Evêques et le Prélat que Notre Dame du Folgoët connaît et bénit depuis longtemps. Il exprime sa reconnaissance au Maire de la commune, au sénateur, au Député, toujours fidèles à nos cérémonies religieuses.

M. Inizan prononce quelques paroles pleines de cœur. Il parle en bon catholique de son évêque, Mgr Duparc, de Mgr de Guébriant, l'ardent apôtre de la Chine, de Mgr Roull, son ancien principal. Il fait ensuite un tableau émouvant des fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen, regrette l'absence au Folgoët des amis d'Alsace qui avaient eu l'intention d'y venir, et exalte le clergé breton et surtout les prêtres décorés de la Légion d'honneur, parmi lesquels il signale MM. Madec et Guéguen.

M. le sénateur Fortin évoque le souvenir de ses premiers pèlerinages au grand sanctuaire et renouvelle aujourd'hui son hommage à la Patronne du Léon, dont il veut être le serviteur confiant dans sa vie publique comme dans sa vie privée.

Mgr Duparc souhaite à Mgr de Guébriant la joie de voir un jour se grouper autour de ses jeunes églises des foules comparables à celles de la Cornouaille et du Léon. Il imagine saint François Xavier ressuscitant au milieu d'une de ces fêtes, dans l'île Sancian, qui est du diocèse de Canton, pour bénir les pèlerins et leur Evêque empressé à suivre ses traces. Les premiers apôtres, avant chacune de leurs campagnes, allaient demander à la Sainte Vierge sa bénédiction et ses inspirations. Les Evêques le font encore aujourd'hui. Et messieurs les Sénateurs et les Députés catholiques sont fidèles à la même tradition. Leurs électeurs les en félicitent. C'est dans la foi et l'action catholique que nous plaçons notre confiance et notre espoir. Il y a un progrès notable dans la situation faite à l'Eglise en France. Nous en sommes reconnaissants à tous ceux qui y contribuent avec tant de dévouement et de savoir-faire.

Mgr de Guébriant répond à tous. Il va reprendre la route de sa mission. Il y emportera le souvenir d'une Bretagne aussi chrétienne que jadis et rendue plus énergique encore et plus réfléchie par les rudes épreuves qu'elle a glorieusement traversées. Il ne cessera pas au loin de penser à son diocèse d'origine, auquel il serait si heureux d'emprunter quelque nouveau missionnaire.

Les vêpres ! à la bretonne ! avec les grands tons triomphaux ! une foule accrue depuis le matin, une prodigieuse clarté faisant étinceler les velours et les ors des bannières et les soies perlées des vieux costumes plus nombreux que de coutume ! Quelle féerie de couleurs et de musique !

Après vêpres, Mgr de Guébriant constate « la continuité merveilleuse de notre espoir catholique », qui prend racine dans le glorieux passé dont la magnifique église du Folgoët est le témoin éloquent : c'est un vrai « Credo de granit » lançant dans les airs la foi de la Bretagne en la Mère de Dieu et par elle à tous les mystères chrétiens. « Gardez, nous dit l'Evêque missionnaire, gardez avec amour vos églises, vos chapelles, vos calvaires. Ce sont vos titres de noblesse chrétienne, que les peuples plus jeunes dans la foi

nous envient ; gardez votre vieille organisation catholique de la famille et de la paroisse. » Et l'Evêque rappelle qu'il représente l'Eglise missionnaire et la vocation apostolique. Il a vu à l'étranger la place que la France tient dans l'évangélisation du monde, et ses retours au pays natal lui permettent de constater quelles transformations se font dans la France et par elle. Aux missions de Chine une magnifique moisson se lève qui autorise un immense espoir. En terminant, Mgr de Guébriant invite ses compatriotes à « transmettre intact à leurs enfants, le trésor des traditions chrétiennes de leurs Pardons », et les met en garde contre la tendance à faire de ces Pardons des fêtes où les plaisirs distraient l'âme des pensées sérieuses. « Veillez à l'instruction catholique de vos enfants, même au prix des plus durs sacrifices : gardez l'ordre chrétien et l'ordre chrétien vous gardera ! »

Après la bénédiction du T. Saint-Sacrement, les processions regagnent leurs paroisses au chant du cantique du Folgoët. La prière s'égrène sur les routes, et les âmes emportent pour les devoirs du lendemain plus de lumière et de force. ***

PARIS. — Les obsèques de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris. — Paris a fait à son archevêque bien-aimé des obsèques grandioses.

La levée du corps a été faite au domicile du cardinal par une délégation du Chapitre composée de huit chanoines. Puis le cercueil, recouvert de la *cappa magna* et de la barrette rouge, fut porté sur le corbillard, et le cortège s'ébranla aussitôt. Les cordons du poêle étaient tenus par les six personnages suivants :

Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit ; Mgr Bandrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris ; M. l'abbé Garriguet, vicaire général, supérieur de Saint-Sulpice ; le R. P. Janvier ; M. Duval-Arnoult, député de Paris ; le vicomte d'Hendecourt, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Sur le parcours, une foule immense se presse, foule parfaitement disciplinée, émue et recueillie, qui s'incline pieusement devant le cercueil, comme pour recevoir une dernière bénédiction du bon cardinal.

Notre-Dame, malgré ses vastes proportions, ne peut contenir qu'un nombre restreint de privilégiés.

Cinq cardinaux étaient présents et ont donné les absoutes : le cardinal Luçon qui célébrait, le cardinal Andrieu, arrivé pendant la cérémonie, le cardinal Maurin, le cardinal Bourne, de Westminster, le cardinal Dubois.

Il y avait quarante-trois archevêques et évêques : NN. SS. d'Aire, Aix, Albi, Alger, Amiens, Arras, Bayeux, Beauvais, Blois, Châlons, Chartres, Clermont (coadjuteur), Dijon, Langres, Laval, Metz, Montpellier (auxiliaire représentant le cardinal), Moulins, Nice, Orléans, Périgueux (Mgr Légasse), Reims (auxiliaire), Saint-Flour,

Séze, Soissons, Tarentaise, Toulouse (auxiliaire), Troyes, Versailles.

Mgr Herscher était présent aussi, ainsi que plusieurs évêques missionnaires et vicaires apostoliques.

Parmi les notabilités, on remarquait au premier rang MM. Millerand, président du Conseil, Isaac, ministre du Commerce, le général Pénelon, représentant le président de la République, le maréchal Pétain, un certain nombre de généraux parmi lesquels Mangin et Lyautey, et plusieurs amiraux, presque tous les ambassadeurs présents à Paris, des sénateurs, des députés, des universitaires, etc...

A la fin de la cérémonie, Mgr Roland-Gosselin reçut les compliments de condoléances de l'assistance. M. Millerand se présenta le premier : « J'étais très désireux, lui dit-il, de rendre un témoignage public de l'estime que m'inspirait un prélat si patriote. »

Toute la soirée, la foule se pressa à Notre-Dame pour saluer la dépouille mortelle du regretté cardinal, jusqu'à l'heure extrême. Alors les portes furent fermées, et la descente du corps dans le caveau des archevêques de Paris eut lieu en présence du chapitre, de la famille archiépiscopale et de la famille du défunt, tandis que le chapeau cardinalice s'élevait, selon la tradition, vers la voûte vénérable.

ROME. — Le Saint-Père a nommé évêque de Périgueux, pour remplacer Mgr Rivière, transféré à l'archevêché d'Aix, Mgr Légasse, évêque d'Oran. Né en 1859, dans le diocèse de Bayonne, Mgr Légasse avait été nommé, en 1899, préfet apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis, en 1915, évêque d'Oran.

Mgr Lemaitre, des Pères Blancs, évêque titulaire de Sétif, et vicaire apostolique du Sahara, est nommé coadjuteur de Mgr Combes, archevêque de Carthage (Tunisie).

BIBLIOGRAPHIE

Revue des objections, revue mensuelle paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : M. l'abbé COUBÉ. Fascicule de 64 pages sous couverture. Prix annuel 12 fr. (France) annuel et court du 1^{er} Janvier. Bureaux : 53, avenue Bosquet, Paris (7^e). — Cette revue est consacrée à l'étude des preuves de la religion et à la réfutation des objections dirigées contre elle. Preuves de l'existence de Dieu, de la divinité de Jésus Christ, de sa résurrection, des principaux dogmes, péché originel, ciel, purgatoire, enfer. Objections contre les mystères, Trinité, Rédemption, Eucharistie. Prétendues contradictions de la raison et de la foi, de la science et de la Bible... Problème du mal, le salut des infidèles, antiquité du monde. (*pluraciales*, *Monita secreta*), Esobar, l'ignorantisme et l'intolérance de l'Eglise, l'Inquisition et la Saint-Barthélemy... *Etudes spéciales* des fausses religions Brahmanisme, Bouddhisme, Mahométisme, Protestantisme, Schisme grec, Théosophie, Spiritisme... Examen des systèmes philosophiques antireligieux, athéisme, panthéisme, matérialisme, monisme, agnosticisme, positivisme, transformisme, socialisme... — Abonnement d'essai d'1, 2 ou 3 fri, après quoi, ils pourront prendre l'abonnement annuel en déduisant du prix de 12 fr. la somme déjà versée.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

A LA
Montre de Genève**E. SAUVAGE**Maison
de Confiance.Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense
au concours de réglage de Genève et Besançon.**HORLOGERIE DE PRÉCISION****BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**

Montres or, argent, nickel et acier, Révelis.

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.

Garnitures de cheminée, etc.

Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M^{me} les Oculistes**VITRAUX D'ART**

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les
meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent,
comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spé-
ciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste com-
prenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur
bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésias-
tiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens
pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

**Crème**

POUR

Chaussures

Eclipse

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA HERNIE

Il existe un véritable « SPÉCIALISTE » conscien-
cieux, expérimenté, à qui vous pouvez accorder toute
votre confiance.

Il est inventeur d'un appareil unique au monde.
Son nom est justement célèbre dans tout l'Univers.
Les plus hautes récompenses lui ont été accordées aux
grandes Expositions Universelles et Internationales.

6.000 (six mille) Docteurs-Médecins, recom-
mandent l'emploi de cet appareil à leurs malades.

4.000.000 (quatre millions) de hernieux ont
été débarrassés par lui de leur infirmité.

L'appareil sans ressort de A. CLAVERIE laisse loin
derrière lui tout ce qui a été conçu et imaginé au cours
des siècles et de ces dernières années pour soulager les
personnes souffrant des hernies, descentes et affections
similaires.

Seul l'appareil CLAVERIE « supprime » véritable-
ment l'infirmité sans aucune crainte de rechute, sans
aucune gêne, et en permettant l'exercice des profes-
sions les plus dures.

Son succès unique n'est pas dû à des réclames outran-
cières, sa renommée a été répandue par les hernieux
soulagés et guéris qui, dans une pensée de solidarité,
en recommandent l'usage aux personnes qui leur sont
chères.

Si vous êtes atteints de cette navrante infirmité et
quoi que vous ayez fait jusqu'ici, ne manquez pas de
vous renseigner auprès de l'éminent Spécialiste de pas-
sage dans notre contrée, et qui recevra gratuitement,
de 9 h. à 4 h., dans chacune des villes suivantes, en
faisant profiter chacun des bons conseils de sa haute
expérience professionnelle.

QUIMPERLÉ, vendredi 24 Septembre, Hôtel du Lion d'Or ;

QUIMPER, samedi 25 Septembre, Hôtel de l'Epée ;

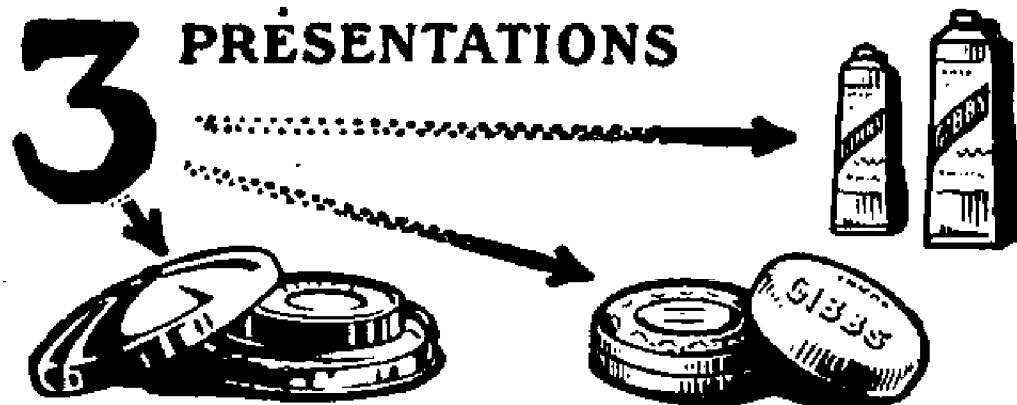
BREST, lundi 27 Septembre, Hôtel Continental ;

SAINT-POL DE LÉON, mardi 28 Septembre, Hôtel de France
(jusqu'à 2 h.) ;

MORLAIX, mercredi 29 Septembre, Hôtel de l'Europe.

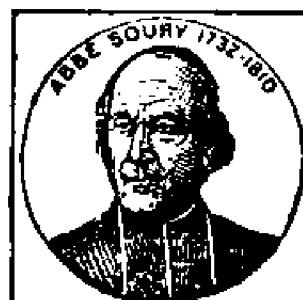
Le « Traité de la Hernie », par A. CLAVERIE, et le
« Livre d'Or » des preuves de guérison sont envoyés gratui-
tement et discrètement sur demande à M. A. CLAVERIE,
234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

les 3 PRÉSENTATIONS

DU
SAVON DENTIFRICE**GIBBS**

ses 3 CONSEILS

LAVEZ vos DENTS
COMME vos MAINS
AVEC DU SAVON
 LAVEZ vos DENTS
MATIN & SOIR
LAVEZ-LES APRÈS
CHAQUE REPAS
 EXIGEZ LE
GIBBS
AUTHENTIQUE

P. THIBAUD & Cie,
7 et 9, rue La Boétie
PARIS**CONSEIL AUX DAMES**

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

35^e Année

Vendredi 24 Septembre 1920

N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie... 8 fr. par an.
— Etranger... 10 fr. —
Le numéro... 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Mois du Rosaire.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires; Avis de service; Missions; Remerciements; Elliant; Une première grand'messe au jour du Pardon; Le Folgoat; Pèlerinage;

Retraites. — Lemoen, Morlaix et Quimperlé; Plonévez-du-Faon; Noëes d'or.

IV. — Les Chevaliers de Colomb; Départ de la classe 1920; L'heure des grandes âmes.

V. — *Chronique générale* : Fêtes de Paray-le-Monial; Strasbourg; Aéroplane et visites pastorales.

VI. — *Bibliographie*.

**QUIMPER**

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés 125 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**

Rentes constituées 3 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MEN, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLÉ.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf.

85^e ANNÉE.

Vendredi 24 Septembre 1920.

N^o 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Septembre. — 18^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Cyprien et de S^{te} Justine, Martyrs.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 1^{er} Octobre. — S. Rémy, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 3. — 19^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plongastel-Daoulas. du 23 au 30 Septembre.

Scaër. du 1^{er} au 6 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1^{er}. — Le dimanche 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous demandons à Nos prêtres d'organiser le Rosaire perpétuel dans le diocèse pendant tout le mois, par une entente, dans chaque archiprêtré, entre MM. les Curés et les Recteurs.

L'archiprêtré de Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuxième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol la quatrième, Morlaix la cinquième.

Art. 7. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire.

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire.

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Cette note devra être lue en chaire, le dimanche 26 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Octobre 1920, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LA CHRISTIANISATION DE L'USINE.

Le socialisme a tout fait pour déchristianiser l'ouvrier. Il n'y a que trop réussi en bien des endroits. Cependant, personne, autant que les trois derniers Papes, n'a revendiqué les justes droits de

l'ouvrier ; nulle part, hors des pratiques de la foi chrétienne, l'ouvrier ne trouvera le vrai bonheur. C'est donc une œuvre urgente d'apostolat et de salut social de prier et d'agir, par toutes les œuvres, pour christianiser l'usine.

Offrande quotidienne pour Octobre : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour la christianisation de l'usine.

Résolution apostolique : Agir, prier pour la christianisation de l'usine.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 26 Septembre : Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures ; à 7 heures, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie à la chapelle. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Mardi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Mercredi : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion.

Vendredi 1^{er} Octobre : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 18^{me} dimanche après la Pentecôte (26 Septembre) :** Solennité de Saint Mathieu, titulaire de l'église. Messes à 6, 7, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; le sermon sera donné par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire. — A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi 1^{er} Octobre : à 6 heures, messe et réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : à 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

A partir du 1^{er} Octobre : tous les soirs, à 8 heures, excepté le dimanche, prières du Rosaire.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Kerscaven, ancien recteur de Clédén-Poher, sera célébré à PLOUVORN, le jeudi 30 Septembre, à 10 heures.

Missions. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et de toutes les personnes pieuses du diocèse les missions de :

PLOUESCAT, du 26 Septembre au 16 Octobre ;

SAINT-JEAN-TROLIMON, du 29 Septembre au 17 Octobre ;

SAINT-POL DE LÉON, du 3 Octobre au 1^{er} Novembre.

Remerciements. — L'œuvre « Prêtre et Calice » remercie les donateurs, anonymes et autres, qui veulent bien continuer à s'intéresser aux églises des pays dévastés et aux vocations sacerdotales. En particulier, que les Dames de la Ligue Patriotique des Françaises reçoivent ici les sentiments d'une vive reconnaissance pour leurs généreux envois, notamment les comités de Pleyben et de Pont-l'Abbé.

A signaler aussi — avec gratitude — des dons de Porspoder, de Trégunc (livres), ainsi que l'envoi, par les Dames Augustines de Pont-l'Abbé, d'un lot très important et en fort bon état, de linge, garnitures d'autel, aubes, rochet, ornements, missel, fleurs artificielles, livres, etc., etc.

Les offrandes recueillies sont centralisées au « Foyer Noëlisme », chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, ou chez les Dames de l'Adoration, rue de la Providence, à Quimper.

ELLIANT. — Une première grand'messe au jour du Pardon. — Trois circonstances concourent à solenniser à Elliant la journée du 5 Septembre : le Pardon, une première grand'messe, un premier sermon.

Il est 10 h. 1/2 : les cloches lancent à travers la campagne leurs notes gaies et fortes qui portent aux retardataires l'invitation pressante de hâter le pas. Tout le monde arrive, pas une famille qui n'ait envoyé plusieurs de ses membres et nul ne cède son tour de grand'messe, car M. le Curé avait annoncé de beaux chants et de belles cérémonies, tout comme au 1^{er} Août !

La procession vient au presbytère donner la Croix à baiser au nouveau prêtre, le P. Jérôme Flatres de la Congrégation des SS. CC., qui s'agenouille pour recevoir le baiser de l'Ami divin : *non dicam vos servos sed amicos*. Le célébrant entonne le *Veni Creator* et le cortège se met en marche vers l'église. Les croix et les bannières richement brodées viennent en tête. Le clergé précède le jeune prêtre qui, à pas lents, s'avance vers l'autel où enfant il aimait à servir la messe. *Introibo ad altare Dei*. La foule des fidèles le suit à rangs pressés pour venir s'entasser dans la vaste église décorée avec goût et un art parfait.

Le saint sacrifice commence. Qui viendra nous dire la sublimité du sacerdoce ? Le prêtre n'est pas de ce monde, il est du monde surnaturel dans lequel il agit, bien plus c'est un autre Christ. *Sacerdos alter Christus*. Son sacerdoce est une participation du sacerdoce éternel du Christ, Prêtre par essence.

Le prêtre est un autre Christ par sa vocation : il est le successeur de J. C. C'est pourquoi seul l'élu du Seigneur peut gravir les degrés du sanctuaire. *Non me elegistis sed ego elegi vos*.

Le prêtre est un autre Christ : par son triple pouvoir de remettre les péchés, de prêcher l'Evangile, d'offrir le saint sacrifice. *O veneranda sacerdotum dignitas...* Ah ! la sublimité du sacerdoce catholique !... Aussi est-il quelqu'un sur terre au-dessus du

Prêtre ? Celui-ci n'est-il pas plus puissant que les rois dont les pouvoirs se limitent aux choses temporelles : tandis que l'empire du prêtre s'étend au domaine spirituel : « Allez, vos péchés vous sont pardonnés ». Placé au-dessus des anges eux-mêmes, il devient en quelque sorte l'égal de la Sainte Vierge, car comme elle il engendre Jésus sur l'autel et dans les âmes.

Ce n'est là qu'un pâle résumé du beau sermon de M. Pelleter, jeune prêtre d'Elliant, qui a réservé à ses compatriotes les prémices de son éloquence.

Il me faut dire un mot du chant grégorien et du chant polyphonique. La parfaite exécution de l'un et l'autre mérite une mention spéciale, car elle suppose de la part des artistes et de leur directeur, nonobstant leurs qualités naturelles, beaucoup de dévouement, de patience et de persévérance.

A l'offertoire, un *Quid retribuam Domino* à 3 voix égales, de Grosjean.

Après l'élévation, nous entendons en duo un *O salutaris* de facture musicale simple, mais qui ne manque pas de douceur et reste très religieux. Le morceau de la communion, *O sacrum convivium*, à 4 voix, nous permet d'apprécier la beauté de la musique palestrinienne si agréable à entendre.

Les cérémonies de la messe, exécutées avec la plus grande exactitude liturgique, se terminent par le chant solennel du *Te Deum* et de l'*Angelus* exécuté à 3 voix, musique et accompagnement de M. l'abbé Mayet.

Les vêpres sont chantées partie en faux-bourdon, partie en plain-chant. A la bénédiction du Saint-Sacrement la chorale d'Elliant se fait entendre de nouveau et exécute avec la même perfection divers morceaux, dont un *Tantum ergo*, à 3 voix, de Gounod.

La fête est finie ! Non, nous nous trompons, ces fêtes religieuses ne finissent point ainsi avec le jour qui tombe, avec le temps qui passe. Elles restent dans les esprits et dans les cœurs, séjournent dans le coin des souvenirs qui consolent, rendent meilleur et font entrevoir les joies du paradis où tout est en paix, union et amour !

Elliant gardera longtemps le souvenir de ces deux fêtes sacerdotales, celle du 1^{er} Août et celle du 5 Septembre, jusqu'au jour, désormais proche, où avec la grâce de Dieu il lui sera donné de revivre ces joies.

LE FOLGOAT. — Pèlerinage. — Les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Brest se sont rendues, le 22 Août dernier, en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat : à nos confrères s'étaient joints plusieurs catholiques de Saint-Sauveur et de Saint-Martin, de sorte que nous étions 37 pèlerins.

A l'arrivée à l'église, vers 8 h. 1/2, une messe de communion fut célébrée, pendant laquelle les pèlerins s'approchèrent de la Table Sainte, et M. le Recteur du Folgoat récita avec eux les prières pour l'obtention d'une indulgence plénière.

A 10 heures, nous nous retrouvions à la grand'messe paroissiale, où nos confrères, principalement ceux de Saint-Martin, ont pris part aux chants liturgiques parfaitement exécutés, où les voix des femmes, alternant avec celles des hommes, donnaient en quelque sorte à la prière des ailes pour monter jusqu'au trône de Notre Seigneur.

Nous nous rendîmes ensuite à la maison des Dames de la Retraite de Lesneven, à vingt-cinq minutes de marche du Folgoat, où M^{me} la Supérieure nous donna la plus aimable hospitalité et nous fit servir, dans une des vastes salles de l'établissement, un excellent repas en commun, où, comme toujours, la cordialité la plus parfaite, la gaieté même, ne manquèrent pas.

A 2 h. 1/2, nous étions de nouveau réunis aux pieds de Notre Dame du Folgoat pour les vêpres, à l'issue desquelles M. le Recteur voulut bien nous adresser une allocution où il nous indiqua comme fruit à retirer de notre pèlerinage une plus grande confiance dans la Très Sainte Vierge, et où il nous fit le récit d'un miracle récent dont il a été le témoin. Cette allocution fut vivement goûtée par tous nos confrères et nous reprîmes, à 5 heures, le chemin de Brest, après une belle et excellente journée.

LESNEVEN. — Retraite de la Jeunesse Catholique, du 8 au 12 Septembre. — 48 retraitants : Rumengol, 12 ; Bohars, 5 ; Saint-Martin, Brest, 5 ; Saint-Michel, Brest, 5 ; Lesneven, 4 ; Saint-Sauveur, 3 ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest, 2 ; Notre-Dame du Mont-Carmel, Brest, 2 ; Saint-Louis, Brest, 1 ; Rosnoën, 1 ; Plougastel, 1 ; Cléder, 1 ; Guilers, 1 ; Lambézellec, 1 ; Landerneau, 1 ; Douarnenez, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Plouvien, 1.

MORLAIX (La Salette). — Retraite. — Une retraite bretonne aura lieu à la Salette, du dimanche 3 Octobre au samedi matin 9, pour les Tertiaires et les autres personnes qui voudront y prendre part.

Les retraitantes devront apporter leur provision de beurre.

N. B. — MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer en chaire cette retraite.

QUIMPERLÉ. — Avis de retraite. — Le 10 Octobre s'ouvre à Quimperlé une retraite bretonne pour les femmes. Sont aussi convoquées à cette retraite les *Tertiaires bretonnantes* de la région de Quimperlé, qui y auront des instructions spéciales. On prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite en recourant, s'il le faut, au « *Compelle intrare* ».

PLONÉVEZ-DU-FAOU — Noces d'or. — Le 8 Septembre, la paroisse de Plonévez-du-Faou était en fête. Elle célébrait les noces d'or de la bonne Mère Saint-Paul-Emile (cinquante ans de vie religieuse et cinquante ans de séjour à Plonévez-du-Faou).

A 10 heures 1/2, au son du carillon, la vénérable jubilaire, entourée de 28 religieuses du Saint-Esprit venues de Châteaulin, Carhaix, Saint-Pol-de-Léon, Ploumoguier, etc., faisait son entrée à l'église où elle est reçue au chant de l'*Ave Maris Stella*. L'Eglise est à peine suffisante pour recevoir la population accourue de tous les coins de l'immense paroisse, honorer la bonne Mère Saint-Paul-Emile.

La messe est chantée par M. Kersaudy, recteur de Plonéour-Ménez, ancien vicaire de la paroisse, à qui on doit pour une grande part la belle école dont Plonévez est si fier.

A l'Evangile, le R. P. Coquil, enfant de Plonévez, missionnaire à Ceylan, monte en chaire. Dans un langage simple qui va droit au cœur, le bon Père félicite la jubilaire. Il rappelle le temps déjà lointain où la Sœur Paul-Emile lui faisait la classe, et raconte toutes les difficultés, toutes les persécutions qu'éprouva la bonne religieuse : en 1897, laïcisation de l'école communale et construction de l'école libre ; en 1902, expulsion de l'école chrétienne. Malgré tout, la bonne Mère continuera à veiller sur ses enfants. Ce ne sera plus dans une salle de classe, c'est à la sacristie qu'elle les réunira désormais. Enfin le Père Coquil nous dit l'excellence de la vie religieuse et finit en disant à la jubilaire : « *Ad multos annos !* »

La cérémonie s'est clôturée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement. M. le Recteur, d'un mot sorti du cœur, remercie la population, et le nombreux clergé venu prendre part à cette fête de famille et, encore une fois, redit à la bonne Sœur Paul : *Ad multos annos !*

Les Chevaliers de Colomb. — Perdu dans la foule, simple pèlerin, anonyme pour l'heure, entre des milliers d'autres pèlerins, un Chevalier de Colomb priait pieusement, le 8 Septembre dernier, au Folgoat, et assistait quatre jours après au Pardon de N.-D. de Kerdévot, en Ergué-Gabéric. Là, mis en présence de la Phalange d'Arvor que conduisait en pèlerinage M. l'abbé Le Goasguen, ce chevalier, M. Limongi, de la Nouvelle-Orléans, adressait en français aux jeunes gens, de vibrantes et énergiques paroles. Reçu lors de son passage à Quimper, par Monseigneur, il s'est plu à donner de vive voix à Sa Grandeur les plus intéressants détails sur l'association à laquelle il appartient et qui, on s'en souvient, avait, pendant la guerre, ouvert un de ses cercles à Brest, dans la rue de Siam, près du grand pont.

On a voulu la faire remonter même jusqu'à un compagnon de La Fayette, le célèbre amiral de Grasse, celui dont ses matelots disaient : « Il a six pieds en temps ordinaire, et six pieds six poudres les jours de bataille ! » En réalité, elle fut fondée vers 1882, par le Rév. Père Ginney, aidé de neuf laïcs de la paroisse de Saint-Mary, New-Haven (Connecticut). Assez semblable à notre Jeunesse Catholique, leur groupement, non seulement « philanthropique et chrétien », mais très nettement catholique, a comme nombre et comme notoriété, rapidement pris un développement considérable, surtout depuis la guerre. Répartis dans les 48 Etats de la Confédération de l'Amérique du Nord, au Canada et à Panama, ils comp-

tent actuellement, d'après leurs derniers chiffres et alors que le catholicisme ne représente que le sixième de la population, près d'un million de membres.

Le cardinal Gibbons a publiquement loué les éclatants services qu'ils ont rendus. Ils ont donné 7 millions de dollars pour subventions aux écoles. Outre leurs diverses œuvres de charité et de prévoyance, ils ont, au cours de la guerre, fourni aux armées américaines de nombreux contingents de soldats catholiques qu'ils ont eux-mêmes pourvus de 80 aumôniers. Telle est la puissante organisation qui, pendant la guerre, nous a rendu les plus grands services et qui vient de déléguer 240 de ses membres, sous la présidence de M. James Flaherty, le Chevalier Suprême, pour visiter les régions dévastées et les champs de bataille de France.

La délégation a d'abord été reçue à Paris par le regretté cardinal Amette, qui leur adressa la dernière de ses allocutions publiques, par Mgr Odelin, vicaire général, et Mgr Cabanel, aumônier militaire, officier de la Légion d'honneur, avec 7 citations à l'ordre de l'armée, membre de la mission française aux Etats-Unis.

Les Chevaliers de Colomb ont passé successivement au Bois Belleau près de Château-Thierry où, dans des combats que retrace maintenant le général Mangin en un récit puissant et détaillé, tombèrent 3.000 Américains ; à Soissons, où la cathédrale presque détruite fit sur nos hôtes grande impression ; à Reims, où fut si bien symbolisée l'union nationale, lorsqu'au banquet présidé par M. Millerand, qui décora le Grand Chevalier, Son Eminence le Cardinal Luçon se trouva aux côtés de M. Léon Bourgeois, président du Sénat. A Metz, d'où Lafayette partit en 1776, pour aller soutenir la cause de l'Indépendance américaine, les deux journées du 20 et 21 furent merveilleuses : à la cathédrale, messe solennelle en présence du maréchal Foch, de M. Lhopiteau, garde des Sceaux, du préfet, etc... ; inauguration de la statue équestre de La Fayette offerte par nos visiteurs ; remise à Foch d'un superbe bâton de maréchal, véritable chef-d'œuvre exécuté par l'artiste Tiffany, de New-York. D'or massif ciselé recouvert d'émail bleu sur lequel se détachent les 48 étoiles dorées représentant les Etats de l'Union, le bâton porte en incrustations des matières lapidaires ou minérales les plus précieuses. Avec le nom de Ferdinand Foch, on y lit plusieurs devises, dont l'une est celle des maréchaux de France : « *Terror Belli Decus Pacis* ».

De Metz, les Chevaliers ont gagné Verdun. Mgr Ginisty a dit sa joie de les recevoir avec le maréchal et leur a offert un ostensor mutilé lors d'un bombardement. Ensuite visite à Douaumont, à la tranchée des Baïonnettes et au cimetière de Romagne qui garde les restes de 27.000 Américains. — Le lundi 23 Août, arrivée à Strasbourg où les Chevaliers assistent à un *Te Deum* à la cathédrale et remettent un présent au général Lyautey.

Tous les motifs comme tous les chemins devaient conduire à Rome les Chevaliers. Benoit XV, père commun des fidèles, n'a-t-il pas, ainsi que Christophe Colomb, Gènes pour Patrie ? Aussi ayant

reçu les hommages d'amour, d'obéissance et de dévouement de ses fils d'Amérique, le Souverain Pontife a répondu par d'affectueuses et élogieuses paroles. Non content de les admettre à sa messe, le dimanche 29 Août, le Pape a daigné se faire photographier avec leur groupe.

Gênes et Nice placées sur l'itinéraire du retour, ont ensuite eu la visite de nos amis d'Outre-Mer. Mais pouvaient-ils quitter la France sans saluer aussi la Vierge de Lourdes ? On les y a donc vus escortant le Saint-Sacrement, à la procession solennelle où une place d'honneur leur fut réservée. Voici maintenant les dernières étapes, Versailles et Paris. A Versailles, Mgr Gibier a éloquemment souhaité la bienvenue aux illustres visiteurs et leur a retracé les dernières années de l'amiral comte de Grasse dont les restes, depuis 1788, reposent en Seine-et-Oise, près de Houdan.

A Paris, les membres de l'Ordre ont présenté leur hommages au maréchal Joffre. Puis au cours de journées très chargées, où les plus hautes autorités civiles et religieuses se sont trouvées unies pour faire à nos hôtes l'accueil le plus chaleureux, Mgr Baudrillart a cependant pu recevoir les Chevaliers à l'Institut catholique. A cette réception assistaient Mgr Chollet, Mgr Julien, Mgr Odelin, Mgr Cabanel, et divers membres de l'Académie française. Mgr Baudrillart a remercié les Chevaliers de Colomb de lui avoir offert son épée d'académicien. En retour, il leur offre un objet d'art précieux, la reproduction en bronze doré du *Chevalier du Credo*, chef-d'œuvre de Frémiet.

« Chevaliers du Credo », ils se sont bien montrés tels, ces Américains libres et sans peur qui, lors de leur réception somptueuse au Palais d'Orsay, ont entonné leur chant si aimé de « l'Hymne au Christ », en présence de toute l'assistance debout !

Parvenu au terme de son triomphal voyage, M. Flaherty, très impressionné, a dit, au nom de tous, la reconnaissance de l'accueil reçu en notre pays. « Nous redirons tout cela, déclare-t-il, et nous nous ferons *apôtres de la France*. » Les Chevaliers de Colomb, ajoute le Rév. Qilwing, aideront les catholiques français au spirituel et au temporel, tout comme la France, jadis, a aidé les Etats-Unis. »

A la suite de cette tournée sans précédent et inoubliable, il y a lieu de retenir quelques autres paroles par lesquelles les Chevaliers de Colomb ont essayé de résumer leurs impressions : ils ont dit leur fierté de s'être rencontrés avec tout ce que la France a d'hommes éminents. Mais à Foch et à Castelnau, par exemple, ils ont déclaré : « Nous vous aimons comme grands soldats, mais aussi comme grands catholiques, soldats du Christ. La France est bien toujours la fille aînée de l'Eglise ; ainsi que dans le passé : *gesta Dei per Francos* ! »

Départ de la classe 1920. — L'Aumônier est pour le soldat un guide et un ami. Ceux qui portent intérêt à un militaire voudront se procurer la liste complète des Aumôniers et des Cercles, qui vient de paraître (307 adresses, 0 fr. 30 franco).

L'Etendard, informateur militaire, offre une centaine de pages condensées du plus vif intérêt pour un soldat, 2 fr. franco. C'est faire œuvre utile que de les lui procurer.

Adresser timbres-poste, mandats et billets des armées à M. l'abbé Adolphe Jombart, aumônier militaire, 1, rue Belmas, à Cambrai (Nord).

L'heure des grandes âmes. — L'œuvre des écoles libres est difficile à maintenir en attendant qu'un Gouvernement plus juste leur accorde la part à laquelle elles ont droit dans les impôts publics, mais elles vivront, les catholiques sauront s'imposer pour elles les sacrifices nécessaires : c'est l'heure des grandes âmes.

Les missions dans notre France, si secouée pendant quarante ans d'impiété officielle et, dernièrement, par les conséquences de la guerre, si affaiblie par les diminutions de la foi et la fièvre des plaisirs, sont *absolument nécessaires*. Partout les bons prêtres en organisent. Nous savons, nous, à Saint-François de Sales, quelles lourdes dépenses elles occasionnent, mais nous avons confiance parce que les bons, les vrais catholiques nous aideront : c'est l'heure des grandes âmes.

Les patronages sont, en nombre d'endroits, en détresse. Il faut les relever. Aux patronages anciens, il faut ajouter des patronages nouveaux. Oh ! oui, il le faut. Le salut de la jeunesse de France, de sa religion, de sa conduite, de sa conscience, de ses mœurs, est là. Mais, grand Dieu ! quelles ressources il faudra ! Nous les attendrons sans crainte, elles sortiront de ce trésor qu'est le cœur français et catholique ; c'est l'heure des grandes âmes.

Enfin, l'œuvre des bibliothèques s'impose à notre époque où tout le monde veut lire, où la lecture est si utile pour instruire, occuper et distraire, mais où les mauvais livres, les journaux dangereux sont si nombreux. A nous catholiques de protéger l'esprit français, la morale française, l'ouvrier français, par nos bibliothèques paroissiales, scolaires, militaires et de patronage. « Y pensez-vous dira-t-on, mais c'est la ruine. » Non, ce n'est pas la ruine, c'est le sacrifice qui enrichit, c'est l'amour qui s'immole pour mieux aimer, c'est l'oubli de soi pour les autres, des biens de ce monde pour acquérir des biens éternels, c'est la passion pour l'œuvre de Jésus-Christ, c'est l'heure des grandes âmes !

(Bulletin de l'Œuvre de S.-François de Sales.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

FÊTES DE PARAY-LE-MONIAL. — Le grand Jubilé de Sainte Marguerite-Marie. — Ce Jubilé pourra se gagner à cinq époques différentes. *Conditions* : Trois visites à la Chapelle de la Visitation et trois visites à la Basilique (elles pourront être faites le même jour), confession et communion en vue du Jubilé, confession pouvant être faite ailleurs qu'à Paray-le-Monial ; enfin un jour de

jeûne dans l'un des huit jours qui précèdent les visites et la communion, et une prière à l'intention du Souverain Pontife.

Première période du Jubilé (8-24 Octobre 1920). Le 17 Octobre, fête de sainte Marguerite-Marie préparée par une neuvaine de prédications données tous les soirs, alternativement, soit à la Visitation, soit à la Basilique, par le R. P. Baron, en résidence à Strasbourg. La neuvaine solennelle commencera le vendredi 8 Octobre.

Au début de la neuvaine, baptême solennel d'une cloche qui portera le nom de la Sainte et qui est destinée au campanile même de la chapelle des Apparitions.

Pour la fête du 17, office pontifical à 10 heures ; allocution de S. E. le Cardinal de Lyon.

Le soir, à 2 heures et demie, allocution de Mgr Berthoin, évêque d'Autun. Ensuite, procession pendant laquelle on portera la châsse de sainte Marguerite-Marie.

Plusieurs évêques ont promis leur présence.

Un pèlerinage du diocèse de Beauvais, sous la présidence de Mgr Le Senne, est annoncé pour ce même jour.

Du 22 au 24 Octobre, triduum de prédications par le R. P. Anizan, l'apôtre bien connu du Sacré Cœur.

La Sacrée Congrégation des Rites vient d'élever, pour le diocèse d'Autun, la fête de sainte Marguerite-Marie au rite double de deuxième classe.

STRASBOURG. — M. l'abbé Charles Umbricht, chanoine honoraire de Tarbes et de Lourdes, aumônier de la 20^e Division, vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur. C'est, avec Mgr Duchêne (directeur de l'Ecole française de Rome et membre de l'Académie), le seul prêtre qui ait été élevé à cette haute distinction.

Le nouveau commandeur est fils de l'Alsace, bien que né à Nancy, car ses parents habitaient Obernai, près de la maison natale de Mgr Freppel. Mais, sur le point de devenir mère, M^{me} Umbricht se hâta de passer la frontière, pour que son enfant — né trois heures à peine après l'arrivée à Nancy — ne vit pas le jour sous la domination teutonne.

Avec ses douze citations, ce brave mutilé, prêtre et soldat dans toute la force des mots et incarnation véritable de la bravoure, a écrit les plus belles pages qui soient dans les fastes de l'abnégation et du courage. Nous citons par manière de simples extraits :

« Héros admirable, légendaire dans toute l'armée, d'un patriotisme ardent, d'une inlassable charité ; n'a cessé de se dévouer corps et âme ; a risqué sa vie, un nombre incalculable de fois ; atteint de surdité totale, en Août 1916, par suite de l'éclatement d'un obus de gros calibre au moment où, sous le bombardement, il relevait les blessés ; en Mai 1915, passant ses journées en première ligne, sans le moindre repos ; est allé, pendant 14 nuits consécutives, jusqu'à proximité immédiate des tranchées ennemies, relever les blessés et les morts ; le 4 Septembre 1916, a entraîné,

au cri de « En avant ! Vive la France ! » les premiers éléments d'assaut, qu'il a accompagnés, près du Drapeau, jusqu'à l'objectif final, symbolisant avec lui, aux yeux de tous, Dieu et la France. Signalé au Commandement, spontanément par les soldats, pour sa magnifique conduite ; etc., etc... »

Devant de tels états de services, on ne s'étonne point que de nombreux généraux aient tenu à venir même de très loin, pour assister à la remise au glorieux aumônier, de la cravate de la Légion d'honneur, le samedi 4 Septembre, devant la statue de Kléber, à Strasbourg. Par une attention délicate, on avait fait place près du décoré, à Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, ancien aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur.

Aéroplane et Visites pastorales. — Le diocèse d'Auckland (Nouvelle-Zélande) comprend un bon nombre de petites îles dont la plupart sont d'un accès dangereux par bateau. L'évêque de ce diocèse, Mgr Cleary, se sert de l'aéroplane pour accomplir ses visites pastorales. Les *Catholic News*, à qui nous empruntons ces détails, nous montrent d'ailleurs que ce n'est pas sans risques. Au cours de sa dernière tournée, le prélat a traversé des nuages si denses que tout repère terrestre était impossible. Une autre fois, il a dû subir une rafale de pluie tropicale qui rendit le voyage extrêmement périlleux. Mais ces inconvénients n'ont pas découragé Mgr Cleary, qui considère que ce n'est qu'en usant de ce moyen de locomotion qu'il peut intégralement remplir les devoirs de sa charge.

BIBLIOGRAPHIE

La Justice envers Dieu. — La Vertu de Religion. XVII. — Beau volume in-8 écu avec notes, appendices et tables. Franco, 6 fr. 30. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Une très remarquable coïncidence se produisit en 1919, aux conférences de Carême de Notre-Dame de Paris. Tandis que, de capitale à capitale, les échos répercutaient ce beau mot de *justice*, le R. P. Janvier, du haut de la chaire de Notre-Dame, était appelé, par le développement régulier de son exposition de la morale catholique, à rappeler les devoirs de la *Justice envers Dieu*. Ainsi fut-il amené, sans avoir recherché cette coïncidence, à faire planer sur les esprits les préoccupations supérieures qui malheureusement étaient absentes des palais ou des hôtels où les « premiers » des grandes nations poursuivaient leurs discussions.

On le voit, le volume qui reproduit, comme chaque année, le texte des conférences du P. Janvier et qui vient de paraître, offre un intérêt très spécial, et nous sommes heureux de le recommander, en raison des importantes vérités qu'il rappelle.

Le traité de paix mondiale a été, on peut dire, rédigé en ignorance à peu près totale de Dieu, neutralité déplorable, qui amenait le conférencier de Notre-Dame à faire la déclaration suivante : « Je n'aurais aucune confiance dans un pacte où l'on n'élèverait pas au-dessus des autres ce principe : Dieu a le droit d'être honoré comme il veut l'être ; l'homme a le devoir et le droit d'honorer Dieu comme Dieu veut être honoré. Je n'aurais aucune confiance dans l'œuvre de diplomates qui n'inscriraient pas au front de leur monument juridique : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que lui. » Connaître les voies de la paix est le privilège des hommes qui ont devant les yeux la crainte du Seigneur. »

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.
NANTES - CHANTENAY

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le Papier **FRUANEAU**
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOIES, 53, Boul'S' Martin, Paris.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7'50 franco et Ph^{ie}.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 17 Septembre 1920. — La lourdeur qui caractérisait le Parquet (ce qui ne constitue pas, tant s'en faut une rareté), s'est emparée du marché de la coulisse. L'allure du marché est donc franchement mauvaise. Nous voulons bien croire que les opérations préliminaires de l'Emprunt provoquent des ventes qui entraînent la cote, mais, dans notre très ardent désir de voir réussir l'appel nouveau fait à l'épargne française, nous souhaitons vivement de voir intervenir une faveur de meilleure tenue du marché, certaines influences qui, à tort ou à raison, passent pour se produire en des circonstances spéciales. Il nous semble, en effet, inutile de souligner quelle fâcheuse et indiscutable répercussion peut avoir sur le succès de l'Emprunt l'effondrement des cours. C'est ce que nous indiquions, il y a huit jours, c'est ce que nous nous trouvons au regret de préciser aujourd'hui.

En raison de la tendance générale, nous n'avons à constater que la baisse dans presque tous les compartiments. Nos rentes sont faibles à l'exception du 3 %, qui, par son classement, se défend assez bien.

Les Banques sont plutôt hésitantes : le Lyonnais revient à 1.640 ; Société Générale, 760 ; Banque Nationale de Crédit, 910 ; Crédit Foncier d'Algérie, 745.

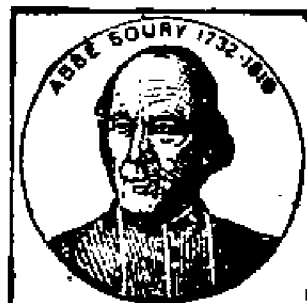
Les Industrielles sont faibles : Thomson, 1.075 ; Kulhmann, 1 105 ; Penarroya, 1.805 ; Omnibus, 630.

Les valeurs maritimes n'échappent pas à l'ambiance et reculent sensiblement : Transatlantique, 391 ; Chargeurs, 1.165 ; Messageries, 416 ; la Maritime Française s'effondre à 475, ce qui justifie le conseil que nous donnions en préconisant la vente à 800 fr.

Les pétrolifères, qui étaient devenues les valeurs favorites, font preuve d'une moins bonne tenue : Royal Dutch, 39.700 ; Shell, 416 ; Eagle, 596 ; Lianosoff, 595 ; Gleboff, 70.

En attendant, Londres ramasse du papier que nous reverrons sans doute plus cher d'ici peu.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : L'Emprunt national ; Nominations ; D. es.

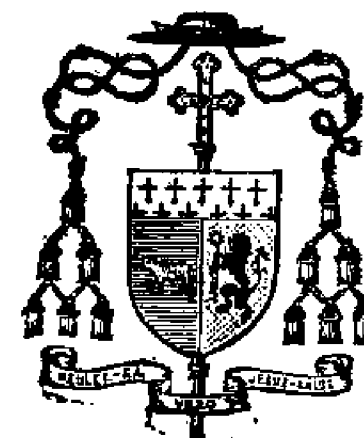
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : O. es extraordinaires ; Mission ; Pup. es de la Nation ; Avis aux jeunes soldats ; Retraites à Quimper et à Esneven ; Morlaix : Pèlerinage d'actions de grâces à N.-D. de la Salette ; Ploudiry :

Journées de foi et de prières ; Pouldavid-sur-Mer : Grand Pardon ; Association générale des Etudiants catholiques à Paris.

III. — *Chronique générale* : France et Vatican ; Le Saint-Siège et la Suisse ; Enseignement primaire privé d'Ille-et-Vilaine.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

HÉRÉDITÉ ARTHRITIQUE

Il n'est pas douteux que l'arthritisme est héréditaire. Un rhumatisant, fait en général, souche de rhumatisants. La goutte, la gravelle, la migraine, parfois même le diabète sont héréditaires. C'est là un fait d'observation courante et dont la clinique ne manque pas de tenir le plus grand compte.

Il existe de véritables dynasties de rhumatisants, chez lesquelles les manifestations morbides, tout en variant d'intensité et même parfois de caractère d'une génération à l'autre, n'en procèdent pas moins d'une diathèse unique et urique, qui est comme une marque de fabrique ou plutôt comme un legs inaliénable.

Bien sûr, ce n'est pas son trop-plein d'acide urique que l'ascendant repasse à sa progéniture. C'est la fâcheuse aptitude dont il souffrait lui-même, à fabriquer trop de ce poison et à le retenir dans ses veines vives.

C'est une imprégnation, une déchéance, une réceptivité ou si vous préférez, un état humoral particulièrement propice à l'auto-intoxication.

Il en est de l'arthritique, en d'autres termes, comme d'un père qui léguerait à son fils une maison dont les cheminées tireraient mal, avec l'obligation de l'habiter.

Rien n'empêche heureusement le fils mal doté de prendre les mesures préventives et de procéder aux réparations que l'auteur de ses jours avait négligées ou auxquelles il avait songé trop tard et de se préserver ainsi pour son propre compte, de l'encombrement de la suie et de la régurgitation de la fumée.

Les enfants d'arthritiques peuvent également s'épargner les souffrances dont ils ont été les témoins attristés en enrayant, comme cela peut se faire aujourd'hui, la surproduction d'acide urique dont ils sont menacés par une sorte de fatalité congénitale. Ils ne doivent pas attendre pour se mettre sur la défensive que les accidents prévus (migraines, douleurs articulaires ou musculaires, crises de goutte, d'asthme ou de sciatique, poussées à la peau, etc...) se soient produits. Leur atavisme suspect doit leur être un avertissement suffisant d'avoir à se tenir par avance sur leurs gardes, et même d'aller au-devant de l'ennemi.

L'Urodonal n'est-il pas là ?

Puisque l'Urodonal, qui dissout l'acide urique comme l'eau chaude dissout le sucre, peut éliminer le poison préformé, à plus forte raison peut-il prévenir sa formation lorsque l'économie en est préjudicieusement saturée. Si encore c'était un remède dangereux ou difficile à prendre, les intéressés seraient recevables à y regarder à deux fois. Mais le mécanisme de l'action de l'Urodonal étant, ainsi que le constate le docteur Légarot, professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, un *mécanisme physiologique*, ce précieux médicament peut être considéré comme le prototype des remèdes inoffensifs, qu'on s'administre sans même s'en apercevoir.

Que tous les descendants d'arthritiques — et Dieu sait si cela fait du monde ! — se le tiennent pour dit.

Ils éviteront ainsi bien des misères imméritées.

Toutes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon 9 frs, les 3 flacons 26,50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Octobre. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité du Saint Rosaire. A la messe, mémoires du dimanche et du B. Charles de Blois.

A vêpres, mémoires du suivant et du B. Charles de Blois.

Lundi, 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — Le Saint Rosaire de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

Vendredi, 8. — S^{te} Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Danya et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 10. — 20^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Scaër. du 1^{er} au 6 Octobre.

Grand-Séminaire. du 7 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Emprunt national. — Nous recommandons aux prières et à la générosité de Nos diocésains le nouvel emprunt, qui doit être émis du 20 Octobre au 30 Novembre prochain.

Les charges de la guerre se feront longtemps sentir au Pays épuisé. Malgré les progrès de notre effort agricole, industriel et commercial, la France est loin d'avoir reconquis, dans l'ordre économique, son activité d'avant 1914. Son allure est alourdie par ses dettes de guerre et ralentie par l'insuffisance actuelle de son outillage pillé ou brisé par l'ennemi.

Pour payer les créances étrangères, pour refaire ses ins-

truments de travail, elle a besoin d'argent. C'est le devoir de ses fils de lui prêter leurs capitaux disponibles. L'intérêt de 6 % qu'on leur offre leur garantit un profit légitime. Ils auront l'honneur de contribuer à consolider notre crédit national jusque sur les marchés où le change nous est contraire.

La nation tout entière doit coopérer au relèvement de la France comme elle a collaboré tout entière à sa victoire. Ce ne sont pas seulement les riches qui peuvent lui apporter une aide financière. Beaucoup de familles, de condition modeste mais d'habitudes économes et laborieuses, sachant se tenir à l'écart des plaisirs immoraux et ruineux, ont pu recueillir des ressources suffisantes pour participer à l'emprunt. Quant à ceux qui ont donné l'exemple des folles dépenses, ils peuvent encore réparer leur erreur, en répondant aujourd'hui à l'appel de la France.

L'Eglise s'associe à cet appel, parce qu'elle aime notre grande Patrie, et lui souhaite un avenir aussi chrétien et aussi fécond que son passé. Les fidèles s'en souviendront, en offrant pour le succès de l'emprunt leurs communions et leurs rosaires, et en usant de toute leur influence pour exciter la charité patriotique des personnes qui les entourent.

Nous demandons à Messieurs les Curés et Recteurs de lire et de commenter cet appel en chaire, à toutes les messes, et de fournir à leurs paroissiens les renseignements pratiques relatifs à l'emprunt.

Quimper, le 1^{er} Octobre 1920, en la fête de saint Rémy, évêque de Reims.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Hernin, en remplacement de M. Kergoat, démissionnaire, M. Louis Bossennec, aumônier à Pont-l'Abbé;

Recteur de Lampaul-Plouarzel, en remplacement de M. Quentel, démissionnaire pour cause de santé, M. Bervas, vicaire à Spézet;

Aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé, M. Paugam, ancien vicaire à Riec;

Vicaire à Spézet, M. Prigent, vicaire à Bénodet;

Vicaire à Gouesnou, M. Moalic, vicaire à Henvic.

Professeurs et Maîtres d'étude :

Au Petit Séminaire de Pont-Croix : Professeur, M. Labbé, jeune prêtre de Clohars-Carnoët; Maîtres d'étude, MM. Salaün, jeune prêtre de Plogonnec, et Kérébel, jeune prêtre de Plouarzel;

A l'Institution N.-D. du Créisker de Saint-Pol de Léon : Professeur, M. Auffret, jeune prêtre de Plouvien; Maîtres

d'étude, MM. Bihan, jeune prêtre de Saint-Frégant, et Le Pape, jeune prêtre de Guimiliau;

Au Collège Saint-François de Lesneven : Maître d'étude, M. Pelléter, jeune prêtre d'Elliant;

A l'Ecole Saint-Yves de Quimper : Maître d'étude, M. Déniet, jeune prêtre de Trémaouézan;

A l'Ecole N.-D. de Bon-Secours de Brest : Maître d'étude, M. Laot, jeune prêtre du Bourg-Blanc.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Quidelleur, chanoine du Chapitre, décédé le 30 Septembre, à 4 heures du matin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 3 Octobre.* Solennité du Rosaire : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2. procession à l'intérieur de la Cathédrale, prières du Rosaire, bénédiction. Il n'y a pas de réunion à 8 heures. — Quête pour l'Œuvre des Cercles et Patronages.

Lundi 4 : Rosaire perpétuel : exposition du Saint-Sacrement de 9 heures du matin à 8 h. 1/2 du soir, récitation du Rosaire sans interruption. Les fidèles se relèveront de demi-heure en demi-heure.

Tous les jours du mois : prières du Rosaire à 8 heures du soir, devant le Saint-Sacrement exposé. — Les dimanches et jeudis, procession à l'intérieur de la Cathédrale.

Mardi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : à 9 h. 1/2, réunion à la Cathédrale des enfants de toutes les écoles et des catéchismes : messe, courte instruction, bénédiction du Saint-Sacrement ; inscription des noms pour les catéchismes. Les parents et les associés de la Confrérie de la Doctrine chrétienne sont priés d'assister à la cérémonie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *19^e Dimanche après la Pentecôte :* Solennité du Rosaire (3 Octobre) : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, prières et procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Ce même jour, confession des enfants qui ont fait la communion privée : messe de communion, le lendemain, à 7 heures.

Mardi : journée paroissiale du Rosaire perpétuel.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la 1^{re}, 2^e ou 3^e communion solennelle ; messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Jeudi : ouverture des catéchismes, qui auront lieu selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mercredi 6 Octobre :* réunion de la Congrégation des Dames et de la Confrérie des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Mission. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des personnes pieuses du diocèse la mission du CLOITRE-PLEYBEN, du 3 au 16 Octobre.

Pupilles de la Nation. — Nous croyons utile, avant la rentrée des écoles, de porter à la connaissance des directeurs et directrices, et des personnes intéressées, le document suivant qui nous est communiqué par M. le Secrétaire général de l'Office.

La Section Permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation décide de fixer un tarif uniforme : 1^o pour les subventions exceptionnelles d'entretien accordées aux Pupilles de condition modeste qui suivent après 4 heures des études surveillées payantes dans les écoles primaires publiques ou privées ; 2^o pour les subventions exceptionnelles d'entretien accordées pour fournitures scolaires aux Pupilles de condition modeste fréquentant des écoles primaires publiques ou privées où la gratuité des fournitures n'est pas assurée.

Les tarifs ci-dessous sont adoptés :

SUBVENTIONS POUR ETUDES SURVEILLÉES

Cours complémentaire : 5 francs par mois ;

Cours supérieur : 4 francs par mois ;

Cours préparatoire du certificat d'études primaires : 3 francs par mois ;

Classes inférieures au cours préparatoire : 2 francs par mois.

SUBVENTIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Cours complémentaire : 20 francs par trimestre, 6 fr. 50 par mois ;

Cours supérieur : 15 francs par trimestre, 5 francs par mois ;

Pour élèves de 10, 11 et 12 ans : 10 francs par trimestre, 3 francs par mois ;

Pour élèves de 7, 8 et 9 ans : 7 francs par trimestre, 2 francs par mois ;

Pour élèves âgés de 6 ans : 1 fr. 50 par trimestre, 0 fr. 50 par mois.

Avis aux jeunes soldats. — SAINT-MALO. — Les jeunes soldats qui seront appelés dans quelques jours à Saint-Malo pour y accomplir leur service militaire, trouveront le meilleur accueil à l'ABRI DU SOLDAT, 11, rue de la Fosse (salles de jeux, de lecture, de correspondance, buvette, billard, etc...). Tout le personnel de la maison parle le breton.

Les soldats auront à Saint-Malo toutes les facilités pour accomplir leurs devoirs religieux.

Prière d'écrire dès maintenant pour recommander les jeunes soldats à : « M. Eugène Herpin, avocat, directeur de l'Abri, rue d'Asfeld, Saint-Malo, » ou à : « M. l'abbé Havard, aumônier des militaires, 11, rue de la Fosse, Saint-Malo (Ile et Vil.) ».

— TOULON. — La villa « JEANNE-D'ARC », Maison du Marin et du Soldat, est ouverte à tous les soldats et marins sans exception. Ils s'y réunissent pour lire, écrire et se distraire entre camarades. Ils y trouvent gratuitement : jeux, livres et tout ce qui est nécessaire pour la correspondance.

La Maison du Marin et du Soldat est un abri gratuit offert aux marins et soldats dans lequel ils peuvent passer les heures de liberté et de repos que leur laisse le service. Ils y trouvent une salle de correspondance, une bibliothèque, une salle d'études, des salles de jeux avec billards et jeux divers, une salle de dépôt pour les valises, un jardin pour les jeux en plein air, une salle de gymnastique, un garage pour bicyclettes, un réfectoire et un dortoir. Chaque semaine, des conférences et des séances de cinéma y sont données.

La Maison du Marin et du Soldat est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 10 heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à « M. l'amiral Bellanger », ou à « M. l'abbé Revel, villa Jeanne-d'Arc ».

QUIMPER. — Une retraite bretonne pour jeunes filles aura lieu à Quimper, du dimanche 10 Octobre au samedi 16.

Les retraitantes devront apporter leur provision de beurre.

N. B. — Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite.

LESNEVEN. — Retraite de Tertiaires bretonnes, du 19 au 25 Septembre 1920. — 33 paroisses ; 117 retraitantes : Plabennec, 20 ; Plouguerneau, 14 ; Lesneven, 9 ; Plounéour-Trez, 6 ; Plouvien, 6 ; Ploudaniel, 6 ; Lanarvily, 5 ; Plounéventer, 4 ; Ploumoguier, 4 ; Tréfléz, 4 ; Kerlouan, 4 ; Plougar, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Goulven, 3 ; Plouider, 2 ; Plouarzel, 2 ; Crozon, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Tréglonou, 2 ; Tréflaouénan, 2 ; Gouesnon, 2 ; Porspoder, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Carantec, 1 ; Cléder, 1 ; Lambézellec, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Lennon, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1.

— Retraite de Tertiaires françaises, du 12 au 17 Septembre 1920. — 21 paroisses ; 69 retraitantes : Brest, 26 ; Lesneven, 7 ; Lambézellec, 5 ; Lennon, 4 ; Saint-Renan, 4 ; Saint-Marc, 4 ; Landerneau, 3 ; Roscoff, 2 ; Recouvrance, 2 ; Ile-de-Batz, 1 ; Le Conquet, 1 ; Le Drennec, 1 ; Morlaix, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Carhaix, 1 ; Commana, 1 ; Crozon, 1 ; Plabennec, 1 ; Plounéventer, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Milizac, 1.

MORLAIX. — Pèlerinage d'Actions de Grâces à N.-D. de la Salette. — Mgr de Guébriant, pendant son séjour dans sa chère Bretagne, félicitait ses compatriotes de leur fidélité aux traditions chrétiennes, qui sont l'honneur de notre pays : à Sainte-Anne la Palue, à Saint-Pol, au Folgoët, le grand Missionnaire en exprimait sa joie profonde. S'il avait été, dimanche 19 Septembre, à la Salette de Morlaix, nul doute que son cœur d'Evêque et de Breton n'eût été également ému de la belle manifestation de foi et

de piété qu'y ont faite les fidèles des trois paroisses de Morlaix et de tout le pays environnant, accourus ici pour le grand pèlerinage d'actions de grâces.

Bien avant l'aurore, sous un ciel de cristal limpide où brasillent les Trois-Rois, pèlerins éternels en marche vers Sirius, le fulgurant joyau céleste que nos pères admiraient comme un symbole de l'Enfant-Dieu, la silencieuse théorie des pèlerins de la terre bretonne gravit les lacets de la colline ardue. Et le gracieux sanctuaire se remplit, et les prêtres appelés par le dévoué chapelain, M. Trémintin, travaillent au ministère des âmes, et, de quatre heures du matin à dix heures, les communiant se pressent à la Sainte Table.

Devant l'oratoire en plein air, une foule considérable prend place pour la grand'messe : beaucoup d'anciens soldats de la grande guerre avec leurs familles. Sur le coup de dix heures, un remous se produit dans l'assistance : M. Trémintin est allé à l'entrée du placître recevoir le Maréchal et M^{me} Foch, le général et M^{me} Weygand. Une émotion profonde se lit sur tous les visages, quand notre grand Chef de guerre, le Vainqueur de la plus grande bataille de l'Histoire, et son inséparable collaborateur, le sauveur de la Pologne, prennent place au premier rang des pèlerins, parmi les soldats qu'ils ont conduits à la Victoire.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Breton, supérieur de N.-D. de Bon-Secours, assisté de MM. Rozec, le nouvel aumônier de Saint-François, et Guivarc'h, sous-diacre, de Mespaul. Dans les rangs du clergé, M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu, accompagné de MM. Guillermin, recteur de Saint-Martin des Champs, et Le Barre, recteur de Saint-Melaine, M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé.

Le double caractère du pèlerinage, l'hommage à nos morts, l'action de grâces pour la Victoire qu'ils ont payée de leur sang, a été admirablement mis en relief par les deux prédicateurs du Pardon, M. Thomas, recteur de Ploujean (la paroisse du Maréchal), qui a donné le sermon breton à la grand'messe, et M. Le Chat, aumônier du Lycée de Brest, qui a prêché en français à la fin des vêpres.

M. Thomas, en termes éloquents qui ont ému bien des cœurs jusqu'aux larmes, nous dit la grande pitié du pays de France pendant les quatre années terribles où tant de sang a coulé, et, montrant aux femmes en deuil la Vierge de la Salette qui pleure sur les misères de son peuple, leur dit : « Les larmes versées en union avec la Mère des Douleurs debout au pied de la Croix seront changées par la résignation chrétienne en perles précieuses qui orneront au Ciel la couronne des Elus ». Les hommes, les héroïques soldats de Foch, il les adjure de rester vaillants dans la lutte qu'ils auront à soutenir contre les passions et l'impiété : ceux qui ont fait capituler les soldats de Guillaume ne capituleront pas devant le roi des enfers !

M. le Chat évoque de façon saisissante le prodigieux redressement stratégique de Septembre 1914, qui a brisé la ruée allemande

sur un front de 80 lieues, fixant le destin de la guerre et sauvant la France, la catholicité et la civilisation. A qui devons-nous ce revirement unique dans l'Histoire ? Sans doute à nos magnifiques soldats, qui gardaient dans la terrible retraite une confiance obstinée dans la victoire, aux chefs glorieux qui les entraînaient par leur exemple, mais il faut remonter plus haut. Et l'orateur retrace magistralement les événements de notre Histoire où la Reine du Ciel est intervenue pour sauver la France des envahisseurs étrangers et des révolutionnaires de l'intérieur, puis montre la protection de Marie éclatant visiblement sur les rives de notre Marne : la masse brutale des Teutons piétinant, à bout de souffle, dans le sang, le jour de la Nativité de la Vierge, leurs troupes disloquées battant en retraite le jour du Saint Nom de Marie...

Nous n'avons pas eu la fin de ce magnifique sermon. Le ciel s'est chargé, de gros nuages crèvent, une pluie d'orage fait du placître une position intenable... Et après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, les pèlerins se réfugient à la chapelle, ou descendent la colline sous l'averse.

F. K.

Ploudiry. — Journées de foi et de prières. — Dans ces derniers temps, Ploudiry vient d'avoir des cérémonies religieuses dont le souvenir restera gravé dans l'esprit de toute la population. Le 11 Juillet dernier, c'était l'inauguration, à l'église, d'une belle plaque commémorative des Morts à la guerre ; un service solennel était chanté avant la grand'messe, et, au prône, un mot approprié à la circonstance rappelait aux paroissiens le devoir qu'ils ont de ne jamais oublier dans leurs prières les chers disparus, dont les noms, au nombre de 61, sont inscrits sur ce tableau d'honneur. Ploudiry a largement payé sa dette à la Patrie.

Le 22 Août, on procédait à l'érection d'une Croix, au bord de la route qui conduit à la gare de Landivisiau. Dès le samedi soir, un Christ en fonte de fer polychromé, de grandeur presque naturelle, était installé au milieu du chœur, sur un brancard orné avec le meilleur goût. Dès le dimanche matin, le défilé des fidèles a commencé devant l'image de notre divin Sauveur, dont la vue excitait dans les cœurs des sentiments qui se traduisaient par les prières les plus ferventes.

A l'issue des vêpres, la procession s'est organisée, et le Christ a été porté par les membres du Conseil paroissial et du Conseil municipal, au complet, jusqu'à l'endroit où la Croix était déjà dressée. Le Christ a été immédiatement attaché à cette croix, et M. Gadon, curé-doyen de Sizun, après avoir récité les prières du Rituel pour l'*Erectio novæ Crucis*, a donné un sermon de circonstance qui a été écouté avec le plus grand recueillement, et qui a fait verser des larmes, aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes qui composaient la nombreuse assistance.

Une autre cérémonie non moins émouvante a eu lieu le dimanche 19 Septembre : il s'agissait de l'installation des stations d'un nouveau Chemin de Croix. Comme les hommes avaient déjà

été à l'honneur pour porter le Christ, ce fut maintenant le tour des femmes pour porter les Crucifix surmontant les stations. Du reste, ne se conformait-on pas ainsi à l'esprit du récit évangélique concernant la Passion ? Dans la voie douloureuse suivie par Notre Seigneur, du tribunal de Pilate au Calvaire, ce sont surtout les saintes femmes qui ont accompagné Jésus, et qui ont eu le courage de compatir à ses souffrances.

Les hommes de Ploudiry, à qui l'on a fait observer que saint Jean se trouvait au pied de la Croix, sur le Calvaire, ont compris qu'il fallait prendre exemple sur le disciple bien-aimé, pour être toujours uni au divin Maître, et sont venus nombreux assister à la cérémonie. La messe a été chantée par M. Moal, recteur de Lambert, originaire de Ploudiry. M. le chanoine Queinnec, délégué par Monseigneur l'Evêque pour bénir les stations, a fait, avec beaucoup de cœur et de compétence, une instruction qui a été suivie avec le plus grand intérêt. Il a été parlé aux fidèles de l'origine et du développement rapide de la pratique du Chemin de la Croix dans l'Eglise ; en considération des faveurs insignes attachées à cet exercice, hommes et femmes doivent s'appliquer à en bénéficier, et à en faire bénéficier les âmes du purgatoire.

Plaise à Dieu que les enseignements résultant de ces cérémonies restent gravés dans le cœur de tous, et que les Ploudiryens, en les suivant, et en méditant souvent sur le mystère de la Rédemption, fassent en sorte que Ploudiry soit de plus en plus, dans l'avenir, une paroisse foncièrement chrétienne !

POULDAVID-SUR-MER. — Grand Pardon de Saint-Vendal,
10 Octobre 1920. — Samedi 9, 1^{re} vèpres à 5 heures ; confessions avant et après vèpres.

Dimanche 10, 1^{re} messe à 8 heures ; confessions avant et après la messe ; grand'messe à 11 heures ; — vèpres à 2 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

P. S. — Prière à MM. les Curés et Recteurs des cantons de Douarnenez, de Pont-Croix, de Plogastel-Saint-Germain, de Pont-l'Abbé, de vouloir bien annoncer le Pardon au prône de la grand'messe.

Association générale des Etudiants catholiques à Paris. — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant de l'*Association générale des Etudiants catholiques* (Cercle du Luxembourg), 18, rue Guynemer, ancienne rue du Luxembourg.

Cette association est établie principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut Catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'études, de bonnes relations et tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Oeuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les étudiants catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.

Une *Réunion du Dimanche* pour les lycéens existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

L'inscription au Cercle, qui donne droit à tous les avantages (y compris l'abonnement aux conférences qu'offre l'Association), est de 60 fr. par an.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'abbé Peyroux, aumônier, ou au Secrétariat, 18, rue Guynemer, Paris (VI^e).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France et Vatican. — Le nouveau président de la République, M. Alexandre Millerand, a reçu du Pape le télégramme suivant :

« Rome, le 24 Septembre 1920.

« Au moment où Votre Excellence est élevée par les chaleureux suffrages des Français à la première magistrature de la République, il Nous est agréable de lui exprimer Nos vives félicitations et Nos meilleurs vœux.

« Les éminents services que Votre Excellence a déjà rendus à l'œuvre du relèvement de son noble pays Nous sont un gage assuré que cette grande mission, initiée si sagement par son illustre prédécesseur, sera continuée avec la constance et le dévouement éclairé qui ont toujours inspiré l'action patriotique de Votre Excellence.

« Dans cette confiance, Nous implorons de tout cœur les bénédictions divines sur vous, Monsieur le Président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France tout entière.

» BENEDICTUS PP. XV. »

La triomphale élection de M. Millerand à la présidence de la République est le développement logique des élections législatives du 16 Novembre. Ce choix, accueilli avec faveur dans tous les milieux, sauf parmi les Socialistes et les Radicaux sectaires, semble promettre, sinon une ère de réparation, du moins la répudiation des méthodes persécutrices des gouvernements qui se succédèrent depuis Waldeck-Rousseau jusqu'à la guerre. La reprise officielle des relations avec le Vatican en sera probablement l'une des premières conséquences. Tout porte à croire que M. Millerand, fort de la confiance du Pays et de l'appui d'une majorité considérable au Parlement, voudra compléter cette mesure, d'ordre surtout national, par l'établissement, d'accord avec le Vatican, d'un statut légal de l'Eglise de France. C'est dans cet espoir que l'opinion catholique française, confiante d'autre part en l'action patriotique de M. Millerand, est décidée à prêter son concours entier à la politique du nouveau Président.

Le Saint-Siège et la Suisse. — C'est maintenant un fait accompli : les relations diplomatiques interrompues depuis 1873 sont renouées entre le Saint-Siège et la Suisse. Un nonce apostolique, Mgr Maglione, va s'établir officiellement à Berne.

Le 21 Novembre 1873, le Pape Pie IX publiait une encyclique *Etsi Multa Luctuosa* dans laquelle il réprouvait les mesures prises par le Conseil d'Etat de Genève contre Mgr Mermillod. M. Coresele, président de la Confédération et chef du département des Affaires Etrangères, prit prétexte de ce document pour remettre à Mgr Agnozzi, qui occupait alors la nonciature de Berne, une note diplomatique dans laquelle il reprochait au Pape de s'être mêlé des affaires intérieures de la République. Cinq semaines plus tard, le 23 Janvier 1874, Mgr Agnozzi recevait ses passeports et quittait la Suisse.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1915. A cette époque, le Saint-Siège envoya à Berne un représentant n'ayant aucun caractère officiel, Mgr Marchetti, nommé depuis à la nonciature du Vénézuéla, et qui va être transféré prochainement à Munich. Le rôle de ce prélat devait consister à collaborer avec le Conseil Fédéral et les ambassades étrangères à toutes les entreprises de secours aux prisonniers et d'échanges de malades et de grands blessés.

Mgr Marchetti fut remplacé en 1918 par Mgr Maglione, dont le rôle, dans les dernières années de la guerre, ne fit que grandir en importance. Le 20 Juin dernier, le Conseil Fédéral décidait de donner désormais à sa mission un caractère officiel et faisait demander à Rome le rétablissement des relations diplomatiques régulières.

L'exemple de la Suisse, pays mi-catholique et mi-protestant, est éloquent et mérite d'être médité par tous ceux qui, en France, ne se sont pas encore rendu compte que ce pays aurait grand intérêt à imiter le Conseil Fédéral helvétique.

Prêtres et religieuses décorés. — Parmi les récentes promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au grade de chevalier, au titre du Ministère des Affaires Etrangères, nous relevons celles de Mgr Baudrillart, de l'Académie Française, recteur de l'Institut Catholique de Paris, directeur du Comité des Amitiés Catholiques Françaises à l'Etranger ; de Mgr Boudinhon, recteur de Saint-Louis des Français à Rome, de M^{me} Voisin (Emma), en religion Sœur Jeanne, membre du Conseil d'Administration de l'hôpital français de Constantinople.

La promotion de Mgr Baudrillart est accompagnée de la citation suivante : « *Baudrillart (Alfred-Marie-Henri)*, membre de l'Académie Française, recteur de l'Institut Catholique de Paris. A accompli avec la plus grande distinction de nombreuses missions à l'Etranger pendant la guerre. »

Enseignement primaire privé d'Ille-et-Vilaine. — *Extrait du Rapport présenté à l'Assemblée générale du 7 Juillet 1920, par M. le chanoine Chevrolier, inspecteur diocésain.* —

Nous avons en ce moment 140 écoles de garçons et plus de 300 écoles de filles ou écoles mixtes. Quant au nombre des élèves fréquentant nos écoles, s'il a un peu fléchi au commencement de la guerre, il a tendance à remonter. La dernière statistique officielle parue était pour l'année 1918 : on nous comptait 43.044 élèves inscrits, et dans les écoles publiques on en comptait 37.182, ce qui fait que nous aurions une majorité de plus de 5 000 dans nos écoles.

Plusieurs écoles publiques de filles et même de garçons n'ont pas ou presque pas d'élèves : 50 environ n'ont pas plus de 1 à 6 élèves ; et plus de 100, de 1 à 10 élèves, et malgré cela, on y maintient des maîtres et des maîtresses qui touchent de beaux appointements. On s'est cependant décidé à supprimer quelques postes. Souhaitons que les économies que l'on pourrait réaliser de cette manière soient employées en subventions à nos écoles libres.

En attendant la répartition proportionnelle proprement dite, nous devons réclamer notre part des fonds qui sont alloués chaque année par les communes en fournitures classiques et en secours aux enfants indigents des écoles, et s'il m'est permis d'exprimer un vœu, c'est que, à commencer par notre ville de Rennes, une pétition organisée par MM. les Curés soit adressée à la Municipalité pour la mettre en demeure d'accorder cette répartition proportionnelle communale.

Il faudra autre chose. A plusieurs reprises déjà l'autorité diocésaine s'est préoccupée de l'augmentation des traitements.

Pour aider MM. les Curés et Recteurs à fournir les augmentations demandées nous avons fondé la Caisse du denier des écoles dont le fonctionnement très simple est connu de tous. Cette Caisse, qui ne demande que la modique contribution d'un franc par an et par élève dans toutes les écoles et tous les collèges du diocèse, cette Caisse a pu, grâce aux dons spéciaux qui sont venus s'ajouter aux cotisations, distribuer une somme de 40.000 francs en secours prévus par la circulaire qui l'a établie. Nous espérons que cette organisation, plus connue et entrée plus complètement en application, nous donnera des ressources plus abondantes encore.

Mais cela encore ne suffira pas, il faudra comme on l'a fait dans plusieurs diocèses voisins, faire appel à la conscience et à la générosité des parents, et leur demander de payer pour l'instruction de leurs enfants une rétribution scolaire plus élevée, au moins tant que nous n'aurons pas obtenu que nos écoles soient subventionnées par l'Etat.

BIBLIOGRAPHIE

L'ECHO D'AFRIQUE, organe de la *Sodalité de saint Pierre Claver*, bulletin mensuel illustré. Abonnement ordinaire : 3 fr. ; abonnement de bienfaiteur : 5 fr. — *Sommaire du numéro de Septembre* : Lettre du Vatican, au sujet de l'Echo et de notre Œuvre ; A travers l'Afrique ; Correspondance des Missions : Préfecture apostolique de l'Ouélé Oriental (Congo Belge) ; Chronique de la Sodalité : Rome ; Les troupiers du bon Dieu, par le R. P. Gruzon, Laz. (suite) ; Indulgences plénières.

Illustration : Saint Pierre Claver, patron de la Sodalité.

AVANT d'acheter Boutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
 REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**
 Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.
 3, rue Kéréon, QUIMPER. QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION | **BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**
 Montres or, argent, nickel et acier, Révelis. | Costellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
 Garnitures de cheminée, etc. | Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
 Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
 Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

M. PAUL CHAMBON, à CHALETTE (Loiret), inventeur de la réparation des cloches fêlées, garantit la sonorité et la durée comme une cloche neuve, conserve le cachet historique, a réparé le Bourdon de Cracovie et 12 autres cloches de la Galicie. Nombreuses références. — Il fournit également des sonneries neuves à l'accord que l'on désire.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
 Vins de Bordeaux authentiques
 et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
 Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 24 Septembre 1920. — Toujours impressionnable, le marché s'est laissé influencer par divers facteurs : menace de grève des mineurs, habilement exploitée par les milieux financiers de Londres qui ont pu, ainsi, se procurer du papier à bon compte, situation assez préoccupante de notre industrie métallurgique, difficultés ouvrières en Italie. La Bourse a donc été maussade en présence des gros ordres de vente qui remplissaient les carquets, et, la spéculation s'en mêlant, l'allure a été généralement mauvaise.

Nos rentes sont calmes : 3 % 54 ; 4 % 1917 68,90, 1918 69,55 ; 5 % 85,57 et 100,25 ; Crédit National 475 et 485.

Les Banques terminent faibles : Banque de Paris 1.669 ; Crédit Lyonnais 1.625 ; Banque Nationale de Crédit 880 ; Société Générale 754 ; Crédit Foncier d'Algérie 725.

En valeurs industrielles, on note une tendance à la baisse : Suez 6.501 ; Thomson 1.060 ; Pennaroya 1.510 ; Kuhlmann 1.090 ; Say 605 ; Sucreries d'Égypte 1.070.

Les affaires maritimes sont franchement mauvaises : Transatlantique 376 ; Messageries 385 ; Chargeurs 1.145 ; les Affréteurs Réunis, en dépit de la distribution de parts bénéficiaires gratuites, se tassent à 900 ; Maritime Française s'effondre à 396.

Le Rio est à 1.602 ; de Beers 920 ; Mines d'or calmes.

Les pétrolifères finissent demandées : Royal Dutch 38.950 ; Shell 401 ; Mexican Eagle 600 ; Gléboff 70.

Parmi les émissions en cours nous signalerons celle de 100 000 obligations de 500 fr. 6 % nets de tous impôts présents et futurs de la Société des Tanneries de France qui est au capital de 50 millions et a repris, on le sait, la plus grosse affaire de cuirs d'Europe. Ces obligations sont offertes à 485 fr. par les soins de la Banque du Rhin à Strasbourg, de la Banque Renauld à Nancy, et à Paris chez MM. Bauer, Marchal et C^e, 59, rue de Provence. Le rendement de ces obligations, parfaitement gagées, ressort à 6,18 % non compris la prime de remboursement.

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

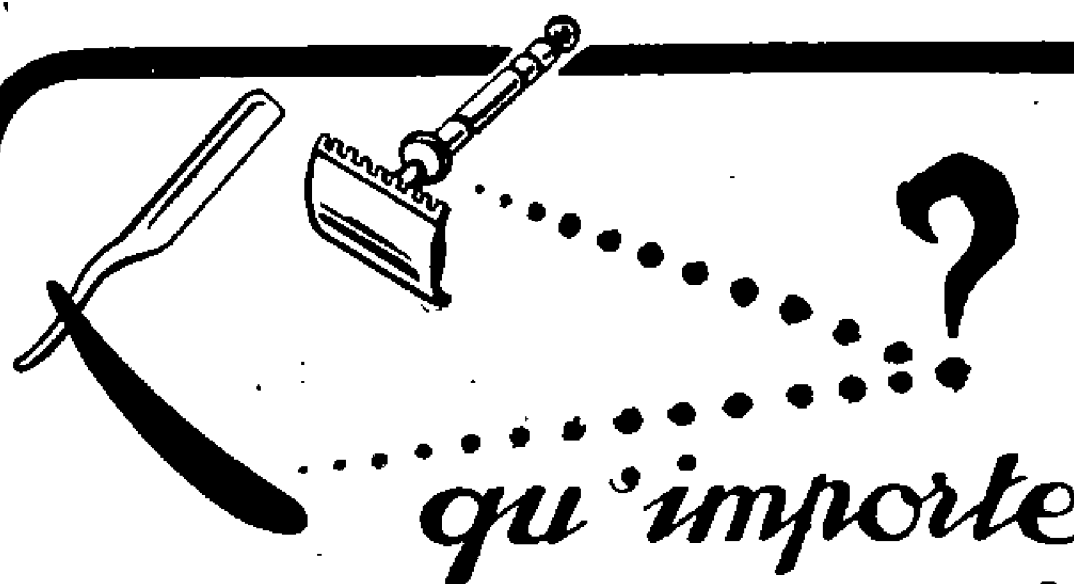
NANTES-CHANTENAY

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
 96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
 Maison fondée à Metz, en 1832
 Représentant, maquettes et devis sur demande

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczéma, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Pl. Victor-Hugo, à GRÈNOBLE, qui enverra gratis et par courrier les indications demandées.



Crème
 POUR
 Chaussures **Eclipse**



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

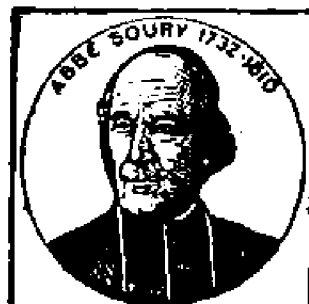
SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

P. THIBAUD & Cie,
7 et 9, rue La Boétie, PARIS



LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents maux qui sont les conséquences de l'âge critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Etranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Mission ; Monseigneur au Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray ; Nos prêtres-soldats ; Le breton à l'école ; Quimper (salle Jeanne-d'Arc) ; Leuhan ; Morlaix ; La R. P. Scolaire à Plouescat ; Un centenaire à Roscoff ; La Mission

de Trégarantec ; Le nouvel impôt sur le chiffre d'affaires.

II. — *Chronique générale* : France et Vatican ; Le nouvel Archevêque de Paris.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

UN PETIT LIVRE UTILE

L'Homéopathie a définitivement conquis sa place dans l'art de guérir. Qu'elles sont nombreuses les personnes guéries, même après avoir désespéré, qui pourraient attester la vérité de mes paroles ! Combien de missionnaires pourraient raconter mille bienfaits répandus autour d'eux à l'aide de cette médication si simple ! Mais bien des malades ont été tentés de recourir à l'Homéopathie et ne l'ont pas fait faute de savoir en quoi consiste exactement cette méthode trop ignorée. Je suis donc heureux de pouvoir leur signaler le *Petit Manuel d'Homéopathie complète*. Ce *Petit Manuel* donne la liste des maladies avec l'indication du meilleur traitement à suivre. C'est un livre très pratique et à la portée de tous. Il est le résumé d'une carrière médicale de 20 années et contient des attestations de médecins, de membres du clergé, de personnes guéries (avec noms et adresses). Je le recommande à tous ceux qui ont vainement cherché un soulagement à leurs maux. Le *Petit Manuel* est adressé *gratis* à quiconque le demande à M. le Directeur du journal *La Clinique Homéopathique*, 15, rue de Liège, Boîte SP, Paris (IX^e). (Joindra 0,25.)
(*La Croix de Paris*.)

P. Alex, Missionnaire.

REVUE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE. — Paris, le 1^{er} Octobre 1920. — Le marché n'a guère modifié son allure ; les ordres de vente tombant dru sans trouver contre-partie ont provoqué le recul des cours. Toutefois, la journée d'aujourd'hui a vu des dispositions bien meilleures en dépit, le fait est trop rare pour ne pas le mentionner, d'une légère détente des changes qui passe pour être le début d'une notable amélioration de notre franc.

Le Parquet, qui patageait dans le marasme suivant son habitude, est en reprise, ce qui est tout dire ; mais il n'en reste pas moins fort difficile de pronostiquer de quoi demain sera fait.

Parmi nos rentes, le 3 % perpétuel se replie un peu au-dessous de 54. Les grandes Banques sont mieux : Banque de Paris 1.687 ; Banque Nationale de Crédit 885 ; Banque Française 294 ; toutefois, le Lyonnais est toujours lourd à 1.585. En valeurs maritimes, la tendance mauvaise s'est accentuée : Transatlantique 375 ; Messageries 378 ; Chargeurs 1.100 ; Affréteurs Réunis 850 ; Maritime Française largement offerte à 340.

Les Industrielles sont mieux disposées dans l'ensemble : cependant Kuhlmann et Penarroya reculent respectivement à 1.035 et 1.470 Thomson 1.060. Say 1.315 l'ordinaire, 590 la privilégiée. Sucreries d'Égypte 1.046 Foncier Colonial 3.975 contre 3.650 hier. Le Suez regagne le cours rond de 6.500. Le Rio rétrograde à 1.560, sur la nouvelle officielle que le dividende intérimaire est supprimé. Cette mesure est la conséquence logique de la grève. Boléo 899, Corocoro 65,50 Les caoutchoutières sont totalement délaissées, alors que les pétrolifères continuent à être l'objet de demandes nombreuses. Si les changes se détendent, ce compartiment devra subir logiquement une baisse qui offrira des cours avantageux. Royal Dutch 37.900 Shell 393. Eagle 618. Gléboff 67.

Les titres russes sont en progrès : Bakou 3.887. Lianosoff 623 ; North Caucasian 100,50 ; Ter Akopoff 440.

Mines d'or calmes. De Beers 925.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Octobre. — 20^{me} Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. François de Borgia.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. François.

Lundi, 11. — S. Melar, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 12. — De la fête. Semi-double. Vert.

Mercredi, 13. — S. Etienne Roi et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Calixte I^{er}, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 15. — S^{te} Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 16. — Apparition de l'Archange saint Michel. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 17. — 21^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Grand Séminaire de Quimper	du 7 au 12 Octobre	—
Bohars	du 13 au 15	—
Névez	du 16 au 19	—

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 10 Octobre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 6 heures, à la chapelle de la rue des Reguaires, ouverture d'une retraite bretonne. A 8 heures, à la cathédrale, exercices du mois du Rosaire. Il en sera de même tous les jours du mois.

Jeudi 14 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 20^e dimanche après la Pentecôte (10 Octobre) : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service solennel de quinzaine pour M. le chanoine Quidelleur sera chanté à SAINT-THÉOGONNEC, le mardi, 19 Octobre, à 11 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières du clergé et des pieux fidèles du diocèse la mission de LESNEVEN, du 13 Octobre au 1^{er} Novembre.

Monseigneur au Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray. — Racheté au prix d'un bien lourd sacrifice qui a encore accusé le caractère odieux des lois spoliatrices, le Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray vient de rouvrir ses portes, fermées aux élèves du sanctuaire depuis treize longues années. La reprise solennelle de possession en avait été faite le jeudi 16 Septembre, par les Anciens, professeurs et élèves, confondus dans la commune joie du retour au foyer de famille. Mgr Duparc était là aux côtés de Mgr Gouraud, « devenu doublement l'évêque de Sainte-Anne ».

Il y était, écrivait le chroniqueur qui nous a laissé une relation de cette belle réunion, non seulement pour représenter les Eglises bretonnes, mais « pour traduire, avec les accents d'une ardeur qui ne s'éteint pas, l'émotion qui débordait les cœurs ».

Sa Grandeur, en effet, prononça l'allocution de circonstance. Elle commenta le verset où le psalmiste dépeint en un parallélisme saisissant la douleur des Hébreux chassés de leur Patrie et la joie de leur retour après l'exil. « Ils allaient et ils pleuraient en jetant leurs semences ; mais ils viendront avec joie, portant en mains leurs gerbes. »

Le diocèse de Quimper est uni par trop de liens au Petit Séminaire de Sainte-Anne pour ne pas prendre sa part de la joie éprouvée en cette journée historique par les Anciens du magnifique Etablissement recouvré.

Nos prêtres soldats. — On nous communique la citation suivante, publiée au *Journal Officiel* du 3 Février 1920, et qui a valu à son titulaire l'inscription au tableau spécial de la Légion d'honneur :

« *Floc'h Jean-Marie*, sous-lieutenant, a entraîné bravement sa section à l'assaut des positions ennemies, donnant à tous le plus bel exemple du mépris du danger. A été tué au cours de l'opération le 6 Octobre 1918. A été cité. »

M. l'abbé Floc'h, originaire de Saint-Thégonnec, était instituteur à Saint-Pabu quand la guerre éclata. Il fit la campagne comme sergent et ne tarda pas à révéler à ses chefs les qualités de décision, de sang-froid et de bonne humeur qui font l'entraîneur d'hommes. Il fut nommé sous-lieutenant, en Mai 1918, au 219^e. Poète à ses heures, non content de soutenir le moral de ses soldats par son exemple et par sa jovialité, il composait pour eux des poésies animées d'un vrai souffle patriotique qui les entretenaient dans l'acceptation du sacrifice et l'amour du devoir. L'hommage posthume que lui rendent ses chefs consacre tout un ensemble de mérites qui furent le fruit, mûri par l'épreuve, de ses vertus sacerdotales.

M. Floc'h, né en 1885, avait été ordonné prêtre en 1912.

Le breton à l'école. — La grande objection, c'est la pénurie de livres pédagogiques. Cela viendra ; mais notre Evêque nous a dit ce qu'il faut faire dès aujourd'hui : apprendre à lire le breton, à écrire, à parler correctement la langue maternelle ; commenter des lectures choisies ; enseigner l'Histoire de Bretagne.

Or, tout ceci se trouve dans l'*Histoire Elémentaire de Bretagne*, texte et récits par MM. Alain Raison du Cleuziou et Charles de la Lande de Calan. Une édition spéciale donne les récits traduits en breton par M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Taulé.

Le prix d'avant-guerre était de 0 fr. 75, relié.

Voici un passage de la belle lettre de Monseigneur l'Evêque aux auteurs, dans laquelle il apprécie l'édition bilingue :

« Les récits sont en breton. Je félicite M. Le Gall, curé de Taulé, de les avoir si fidèlement traduits. Ils seront compris sans peine de tous ceux qui parlent les dialectes de Léon, de Cornouaille et de Tréguier. C'est en vérité une anthologie bretonne de curieuses aventures et de beaux portraits. Elle deviendra très populaire... »

« ... En faisant lire aux enfants ces récits de gloire et de tristesse en breton, votre manuel leur donnera l'amour et l'estime de la langue des aïeux, qui est demeurée la langue de leur vie religieuse, de leur vie de famille, de leur vie de travail et d'affaires. »

Que toutes nos écoles prennent donc ce livre, et l'emploient selon les désirs de Monseigneur.

A. R.

QUIMPER (Salle Jeanne-d'Arc). — Vendredi soir, 15 Octobre, à 8 heures, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, conférence faite aux hommes par le R. P. de Ganay, de l'Action Populaire de Reims. Sujet de la conférence : *L'Eglise et le Problème social*.

Nous espérons que l'importance du sujet traité attirera un nombreux auditoire d'hommes de métiers, de commerce et d'affaires, ainsi que d'hommes d'œuvres.

LEUHAN. — Adoration et Retraite (19-26 Septembre). — L'Adoration a fourni à M. le Recteur de Leuhan une occasion propice pour procurer à ses ouailles les bienfaits d'une retraite paroissiale.

Il avait, pour la prêcher, fait appel au concours de trois confrères : MM. Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, Ménec, recteur de Saint-Thurien, et Arhan, vicaire à Scaër.

La besogne ne leur a pas fait défaut. Malgré la récolte du blé noir qui battait son plein, les paroissiens sont accourus, avec empressement, apporter à Jésus Hostie l'hommage de leur foi et de leur amour. Les abstentions pourraient se compter sur les doigts.

La journée du 19 fut la journée des enfants. Au nombre de 150, ils s'approchèrent de la Table Sainte avec la piété de premiers communants.

Le soir, commençaient les exercices pour la première série. Les prédicateurs trouvèrent devant eux un auditoire sympathique,

attentif et avide de la parole de Dieu. A maintes reprises, les cœurs ont été émus, et les larmes ont coulé. On se pressait d'eux autour des confessionnaux comme autour de la chaire. Le chant, habilement dirigé par MM. Arhan et Méné, a largement contribué au succès de la retraite. On a compté, pour la communion générale du mercredi, 390 communicants, et 580 pour celle du samedi matin.

Les défunts n'ont pas été oubliés. M. le Recteur a voulu qu'ils aient leur part de l'Adoration : « *Lod an Adoration* ». Et la paroisse, au complet, assistait au service qu'il chantait pour eux le dimanche.

Ce même jour, à l'issue de la grand'messe, eut lieu la bénédiction du monument des Morts pour la Patrie. Cérémonie touchante entre toutes. La procession s'organisa au chant du *Miserere*. Et quand tout Leuhan fut là, massé dans le vieux cimetière, le prédicateur, dans une émouvante allocution, après avoir exalté les braves tombés au champ d'honneur, dit les leçons d'union fraternelle, de fidélité au devoir et d'esprit de sacrifice que tous doivent tirer de leur mort.

M. le Recteur bénit alors le gracieux et pieux monument au pied duquel ont été déposées de magnifiques gerbes de fleurs. Et tandis qu'on rendait ainsi hommage à ceux dont le granit et le marbre perpétueront ici-bas le souvenir, leurs âmes, grâce aux prières ferventes et nombreuses qui se sont élevées vers Dieu pour elles pendant les jours de l'Adoration, auront sans doute obtenu le repos et la couronne du Ciel. Et maintenant veuillent Notre Seigneur et la Bonne Vierge de Lourdes garder dans la sainte joie des enfants de Dieu leurs fidèles de Leuhan.

MORLAIX. — Avis aux directeurs de Patronages. — M. Joseph Lintanff, artiste décorateur, de Saint-Martin des Champs, est à la disposition des directeurs de Patronages, pendant les mois d'Octobre et de Novembre, pour peindre à bon compte les décors de théâtre.

POUESCAT. — Pour la R. P. Scolaire. — L'Association des Chefs de famille du canton de Pouescat, fondée en 1914, quelques mois avant la mobilisation générale, a sommeillé pendant la grande guerre. Elle vient de se réveiller.

Le dimanche 26 Septembre, à l'issue des vêpres, s'est tenue, dans la vaste salle du patronage de Pouescat, sous la présidence de M. Ollivier, de Plouvéz-Lochrist, une réunion de catholiques, hommes et femmes, accourus nombreux des différentes communes du canton.

L'objet de la réunion, c'était de réorganiser l'Association des Familles du canton, de compléter le nombre des membres de son conseil d'administration, et d'échanger des vues sur les revendications que nous aurons à faire valoir.

M. Louis Le Dizès, de Saint-Pol de Léon, le conférencier breton si apprécié à juste titre, nous a exhortés chaleureusement à récla-

mer sans jamais nous lasser, jusqu'à ce que nous l'ayons obtenue, la Répartition Proportionnelle Scolaire. Puisque la liberté d'enseignement est reconnue, en France, nous dit-il, il faut que cette liberté soit accordée à tous effectivement, aux pauvres comme aux riches.

Nous, pères et mères de famille chrétiens, nous voulons donner à nos enfants une éducation chrétienne, nous voulons leur léguer en héritage la foi que nous tenons de nos aïeux, cette foi qui fait notre force et notre consolation ici-bas, et sur laquelle repose notre espérance pour l'éternité. L'Etat doit donc mettre à notre disposition des écoles chrétiennes où cette foi sera nourrie et fortifiée.

Quand il s'agit de payer les impôts qui alimentent le budget de l'Instruction publique, les catholiques ne sont pas oubliés ; ils paient largement leur part : pourquoi donc leur refuserait-on de participer aux bénéfices de ce budget ?

Lorsque la France a été menacée par de farouches agresseurs, les catholiques se sont levés vaillamment pour la défendre, et ils ont payé bravement, sans compter, l'impôt du sang. Pourquoi donc continueraient-ils à être traités en « parias » dans ce pays, champion du droit et de la justice, qui leur doit en grande partie sa gloire et sa liberté ? Pourquoi l'Etat ne mettrait-il pas à notre disposition des écoles et des maîtres pour élever nos enfants comme nous le désirons ? La Répartition Proportionnelle Scolaire est appliquée en Angleterre, en Belgique, en Hollande : pourquoi n'existerait-elle pas en France ?

Un article du traité de paix a décrété que le nouvel Etat Polonais devrait mettre à la disposition des enfants juifs des écoles où l'enseignement serait donné par des maîtres professant la religion juive. Et pourtant les Juifs ne sont qu'une infime minorité dans la Pologne catholique. Pourquoi donc, en France, où la majorité des citoyens appartient à la religion catholique, pourquoi n'aurions-nous pas des écoles catholiques entretenues par l'Etat ?

Malgré ce qui est écrit dans la loi, chez nous, jusqu'à présent, la liberté d'enseignement n'existe pas. Les catholiques pauvres ne peuvent envoyer leurs enfants que dans des écoles où il est défendu de leur parler de Dieu. Est-ce juste ? est-ce tolérable ?

Les paroles de M. Le Dizès ont été souvent et vivement applaudies.

A la fin de la réunion, après audition de quelques remarques de différents membres de l'assemblée, l'Association des Familles du canton de Pouescat affirme qu'il est indispensable de sauvegarder le droit imprescriptible qui appartient à la famille de donner l'éducation chrétienne à ses enfants et constate que notre législation est insuffisante pour assurer pratiquement le respect de ce droit.

Considérant, d'une part, que l'institution de la R. P. S. contribuera dans une large mesure à en faciliter l'exercice ;

Considérant, d'autre part, que cette réforme répond aux exigences impérieuses de la justice en réalisant l'égalité véritable de toutes les familles devant la répartition des fonds publics ;

Elle émet le vœu :

1^o Que la législation française assure la répartition équitable des fonds publics entre les écoles privées ou publiques à tous les degrés, proportionnellement au nombre des élèves qui les fréquentent et en tenant compte dans cette répartition des charges occasionnées par la fondation de l'école, son entretien, le traitement des maîtres et la retraite à leur assurer ;

2^o Que tous les secours donnés aux élèves indigents, soit par l'Etat, soit par le Département, soit par les Communes, pour favoriser la fréquentation scolaire, et notamment les fonds versés aux caisses des écoles, profitent à tous les enfants indigents de la commune qui remplissent l'obligation scolaire, sans distinction d'école.

Ce vœu sera adressé à MM. les Maires du canton et à MM. les Députés et Sénateurs du Finistère.

Roscoff. — Un centenaire. — Le samedi 2 Octobre, la paroisse de Roscoff célébrait le centenaire de la mort de Dorothee Silburne.

Le dimanche précédent, M. le Recteur avait brièvement rappelé, du haut de la chaire, les divers titres que la noble et généreuse dame anglaise possédait à la reconnaissance des Français et des Roscovites en particulier.

Lors de la grande Révolution, Dorothee Silburne fut l'instrument de la Providence, au service de Mgr de La Marche, dernier évêque de Léon, pour le soulagement corporel et spirituel des nombreux prêtres français réfugiés en Angleterre, à la suite des lois persécutrices. Ces prêtres lui firent aimer la France, et, à l'époque de la Restauration, elle vint s'établir en Bretagne. M. l'abbé Ollivier Floq'h (originaire de Roscoff), curé de Saint-Mathieu de Morlaix, lui offrit, à son arrivée, une hospitalité reconnaissante ; mais à cause de son grand âge et de ses infirmités, elle préféra bientôt le climat plus doux de Roscoff, où elle retrouva comme recteur M. l'abbé Poncin, qu'elle avait connu en Angleterre. C'est là qu'elle mourut, le 2 Octobre 1820, après un séjour de trois ans, dans une maison proche de l'église et appartenant alors au général de la Fruglaye (sur ses ruines s'élève aujourd'hui la maison Vickers).

Pendant son séjour à Roscoff, Dorothee Silburne avait coutume de se livrer à ses œuvres de prédilection. Elle était toujours pourvue chez elle de vêtements pour les pauvres. Louis XVIII lui ayant accordé une pension de 4.800 livres, on pouvait dire que c'était plutôt aux pauvres que ce don était fait.

Après avoir assisté à la messe dite par M. le Recteur pour le repos de la charitable défunte, la foule pieuse et recueillie se rassembla un moment devant la vieille tombe érigée dans l'ancien cimetière et que des mains dévouées avaient soigneusement nettoyée et délicatement ornée ; puis elle se dispersa en méditant les vénérables inscriptions gravées sur les plaques de marbre blanc

du monument : « Dorothee Silburne, Mère du clergé français réfugié en Angleterre. — Dorothee Silburne, Mère des pauvres de Roscoff. Sa mémoire est en bénédiction ! » UN ROSCOVITE.

TRÉGARANTEC. — La Mission. — Au lendemain de la longue et terrible guerre qui a jeté sur tous les champs de bataille nos soldats bretons, qui a fait couler tant de sang et tant de larmes, qui a produit de si profonds bouleversements dans le domaine économique et social, dans les idées, dans les âmes, les chefs de nos paroisses ont senti le besoin de convier leurs fidèles à l'appréciable bienfait d'une mission.

Un souffle de grâce, souffle réparateur, purifiant, fortifiant, passe depuis un an, sans interruption, dans toutes les parties du diocèse.

Du haut du Ciel, nos grands missionnaires, Michel Le Nobletz, Julien Maunoir, doivent se pencher avec joie vers notre pays où retentissent de toutes parts, chantés par de puissantes voix, leurs vieux cantiques toujours si populaires, vers notre pays où les églises, comme autrefois, se remplissent d'un auditoire avide d'entendre les grandes, les éternelles vérités, et leur puissante intercession fait descendre visiblement sur le labeur apostolique de leurs humbles successeurs les plus abondantes bénédictions de Dieu.

La petite, mais si chrétienne paroisse de Trégarantec, si fière à juste titre de sa belle et gracieuse église, vient de goûter, ces dernières semaines, les saintes joies d'une mission.

Il y avait vingt-trois ans que cette faveur ne lui avait pas été donnée, mais il semble que la puissante Reine du Léon, la Vierge vénérée du Folgoët, ait veillé avec une prédilection maternelle sur tout ce coin de terre que domine son sanctuaire, tant on y retrouve intactes les croyances et les mœurs chrétiennes.

Plus que les autres, les paroisses foncièrement chrétiennes apprécient les dons de Dieu. Aussi c'est avec un ensemble, un empressement, un enthousiasme vraiment touchants que les paroissiens de Trégarantec ont répondu à l'appel de leur pasteur.

Conformément à l'usage à peu près général dans le diocèse, c'est aux enfants, les préférés de Notre Seigneur, que s'est adressé tout d'abord le zèle des missionnaires. N'est-ce pas, d'ailleurs, le moyen le plus efficace pour attirer les grâces du Ciel sur une paroisse, pour assurer les redressements, les conversions nécessaires, que d'introduire dans chacun des foyers un ou plusieurs de ces petits apôtres à l'âme pure dont la prière est toute puissante sur le cœur de Dieu ?

La mission des enfants a conduit à la Table Sainte 112 communicants.

Puis le dimanche 19 Septembre, s'est ouverte la mission des grandes personnes, qui devait durer quinze jours.

La première semaine a été présidée par M. Kerbaol, curé-doyen de Plouescat. Sa prédication claire, pieuse, persuasive, captiva dès

le premier jour l'attention de l'auditoire. Avec lui, MM. Guillerm, recteur de Penmarc'h, Gargadennec, recteur de Roscoff, Gloux, vicaire à Cléder, Kérébel, vicaire à Plouguerneau, Calvez, vicaire à Plounéour-Trez, exposèrent dans leurs instructions les vérités éternelles, montrèrent l'imprévoyance folle du pécheur, retracèrent les devoirs de la vie chrétienne. Leur enseignement pénétra profondément les âmes de leurs auditeurs, et c'est avec une sainte joie, qui se manifestait visiblement sur leurs visages, qu'au nombre de 200 ils vinrent au banquet eucharistique et chantèrent le beau cantique de clôture : *Kavel am' euz ar peoc'h hag an eürusded* !

Comme leurs heureux devanciers, les fidèles qui suivirent les exercices de la deuxième semaine ont remercié Dieu et leur pasteur de leur avoir donné des missionnaires qui surent si vivement toucher leurs âmes, éclairer et fortifier leur foi, raviver leur ferveur. M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, présidait cette seconde série des exercices et il avait pour collaborateurs MM. Lein, recteur de Plougouvest, Picart, recteur de Ploumoguier, Pichon, recteur de Notre-Dame de Kerbonne, Bernard, vicaire à Sizun, Soubigon, vicaire à Plouédern. L'auditoire fut encore plus nombreux que la première semaine. Quel édifiant spectacle que celui de tous ces hommes, de toutes ces femmes recevant avec avidité les enseignements divins, se pressant autour des confessionnaux, exposant parfois avec des larmes, au prêtre, au ministre du Dieu des miséricordes, les fautes de leur vie passée, résolus à vivre plus que jamais d'une vie pleinement chrétienne !

Soyez heureux, pasteur de Trégarantec ! Vous venez de procurer à vos paroissiens la plus inestimable des faveurs, et tous sans exception sont accourus à votre voix ! Que dis-je ? Tous ? Ce n'est pas assez ! Des paroisses voisines aussi on est venu, pour participer aux grâces de choix qu'apporte la mission. Plus de 250 fidèles, le jour de la clôture, 2 Octobre, s'agenouillaient à la Table Sainte.

Chers habitants de Trégarantec, gardez bien vivant dans vos âmes le souvenir de votre belle mission. Soyez fidèles aux saintes résolutions que vous avez prises. Cette fidélité vous assurera le seul vrai bonheur que l'on puisse goûter ici-bas, la joie d'une bonne conscience en paix avec son Dieu, en attendant l'éternelle félicité du Ciel.

P.

Le nouvel impôt sur le chiffre d'affaires s'applique-t-il aux directeurs d'établissements d'enseignement libre ? — M. Auguste Rivet, l'éminent jurisconsulte lyonnais, publie sous ce titre, dans *La Croix*, l'article suivant que nous recommandons à l'attention de tous les directeurs d'établissements d'enseignement libre :

« De divers côtés, des chefs ou directeurs d'établissements d'enseignement libre se préoccupent de savoir s'ils sont assujettis au nouvel impôt établi par la loi du 25 Juin 1920 sur le chiffre d'affaires.

Il ne faut pas hésiter à répondre *négativement*.

Nous avons déjà eu l'occasion de démontrer que les bénéfices qui pourraient être retirés de l'enseignement ne rentrent pas dans la catégorie des bénéfices des professions commerciales. L'enseignement constitue une profession libérale : à cet égard, les auteurs et la jurisprudence n'ont jamais varié, comme on pourra le constater en se reportant au *Répertoire alphabétique du droit français*, *V^o Acte de commerce*, n^o 173. Ce point n'a jamais été contesté au cours de la discussion de la loi du 31 Juillet 1917 qui a créé les impôts cédulaires. Aussi, ni le « tableau, par catégorie de professions, des coefficients applicables au chiffre d'affaires pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux », ni le *Rapport de la Commission*, publiés l'un et l'autre dans le numéro du 18 Mars 1918 du *Journal officiel*, ne font une allusion quelconque aux professions de maître de pension, chef d'institution, directeur d'établissement scolaire quelconque ou professeur, dans la nomenclature des professions imposables qui, cependant, ne comprend pas moins de 773 numéros. Au reste, cette solution semble aujourd'hui admise sans difficulté par l'administration.

La même solution s'impose à l'occasion du nouvel impôt, et l'instruction du 29 Août 1920, publiée au *Journal officiel* du 3 Septembre 1920, contient un paragraphe qui, sans nommer les membres de l'enseignement, leur est manifestement applicable.

Professions libérales assujetties à la patente. — L'art. 59 de la loi du 25 Juin 1920 ne se réfère qu'à la loi du 31 Juillet 1917 qui a institué l'impôt cédulaire sur les professions industrielles et commerciales et non aux lois qui ont édicté la contribution des patentes ; il s'ensuit que le seul fait d'être patenté ou patentable ne suffit pas à rendre redevable de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Tel est le cas de toutes les personnes qui exercent des professions libérales, telles que celles d'avocat, de médecin, d'officier ministériel ; bien qu'assujetties à la contribution des patentes, elles ne sont pas soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaires, puisqu'au point de vue de l'impôt cédulaire elles rentrent non dans la catégorie des redevables visés par le titre I^{er} de la loi du 31 Juillet 1917, mais dans celle des redevables visés par le titre IV de la même loi, relatif à l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales. (*Journal officiel*, n^o du 3 Septembre 1920, p. 12881, col. 1.)

En résumé :

Les directeurs de *pensionnats primaires*, les directeurs d'*externat* ou de *pensionnats secondaires*, alors même qu'ils sont imposés à la patente par application de lois spéciales, telle que la loi du 18 Mai 1850, ne sont assujettis ni à l'impôt cédulaire sur les bénéfices des professions commerciales ni à l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ils sont seulement assujettis à l'impôt cédulaire sur les bénéfices des professions non commerciales : ils n'ont donc pas à faire les déclarations imposées par la loi aux personnes assujetties à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

« Auguste Rivet. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France et Vatican. — La *Semaine religieuse* de vendredi a donné le texte du télégramme adressé par le Pape au nouveau président de la République. M. Millerand a répondu par le télégramme suivant :

« A Sa Sainteté le Pape Benoît XV, Rome,
Paris-Elysée.

« Les félicitations personnelles que Sa Sainteté a bien voulu m'adresser dans des termes si délicats m'ont vivement touché, et je la prie d'agréer, avec mes remerciements, mes vœux les plus sincères. Je suis profondément sensible aux sentiments qu'elle a bien voulu exprimer en même temps pour la France tout entière.

» A. MILLERAND. »

Le nouvel Archevêque de Paris. — L'*Osservatore Romano* du 1^{er} Octobre a annoncé la nomination de Son Emin. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, au siège archiepiscopal de Paris. Ce choix, très favorablement accueilli par l'opinion, réjouit profondément les fidèles de l'archidiocèse orphelin.

Le cardinal Dubois est né à Saint-Calais, au diocèse du Mans, le 1^{er} Septembre 1856. Ordonné prêtre le 20 Septembre 1879, d'abord vicaire, puis directeur de la *Semaine religieuse* et aumônier, il devint curé de Saint-Benoît, au Mans. Chanoine honoraire en 1895, et vicaire général en 1898, il fut élu évêque de Verdun le 18 Avril 1901. En 1909, il succédait à l'archevêché de Bourges à Mgr Servonnet. Rouen le recevait en 1916. Il était créé cardinal la même année.

Toujours dévoué au Pape, à la vérité catholique dont il eut plus d'une fois à revendiquer les droits, à l'action d'apostolat dont il fut un zélé promoteur, il n'a cessé de rendre à l'Eglise et à la France d'éminents services qui le disposaient à leur en rendre de plus éminents encore dans la haute situation à laquelle l'appelle la confiance mutuelle du Pape et du gouvernement français.

On n'a pas oublié le succès de la mission française qu'il dirigea en Orient l'hiver dernier.

La science catholique à l'honneur. — Le *Journal Officiel* du 2 Octobre rend un magnifique hommage à deux des représentants les plus qualifiés de la science catholique pour les services éminents rendus par eux à la défense nationale.

Il s'agit de MM. Branly, professeur à l'Institut catholique de

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

Paris, et l'abbé Rousselot, dont le premier est promu officier de la Légion d'honneur et le second chevalier.

Voici en quels termes cette distinction leur est conférée :

M. Edouard Branly, membre de l'Académie des sciences :

« Par ses découvertes et ses nombreux travaux sur la télégraphie sans fil a rendu d'inappréciables services à la défense nationale. Chevalier du 16 Août 1900 ».

M. l'abbé Jean Rousselot préparateur au Collège de France :

« A consacré pendant la guerre toute son activité à des travaux intéressant la défense nationale. A poursuivi, notamment, d'utiles recherches sur les bruits du canon et les bruits des sous-marins en vue du repérage ; vingt-trois ans de services. »

Les travaux de M. Branly sur la télégraphie sans fil sont connus. Etudiant les ondulations émises par l'étincelle électrique d'une bobine d'induction (rayons Hertz), M. Branly est arrivé à en déceler le passage à distance au moyen d'un tube à limaille inséré dans un circuit. C'est l'invention qui a permis la réalisation pratique de la télégraphie sans fil dont le rôle a été si important pendant la guerre.

M. l'abbé Rousselot peut être considéré comme le créateur d'une science nouvelle, la *Phonétique expérimentale*. Par la décomposition et l'enregistrement des vibrations émises par les cordes vocales, il a poussé l'étude du son, de ses origines et de ses modifications suivant l'état et la nature de l'organe d'émission, à des conclusions qui, pendant la guerre, ont permis de repérer avec une précision mathématique la position et la puissance des gros canons allemands, notamment des Berthas. En s'appuyant sur les mêmes données, la Marine avait réussi à déterminer non seulement la présence, mais la localisation même des sous-marins immergés à distance. Il n'est pas jusqu'à la médecine qui ne puisse tirer un grand profit, pour le traitement des maladies du larynx et des poumons, des découvertes du grand savant.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — Sommaire du numéro du 15 Septembre 1920 (Abonnement, 20 fr.) : E. Griselle : Un ancien projet d'union catholique. — A. Spaldak : Psychologie pastorale (fin). — Chronique biblique. Le Christianisme et les religions de mystères. — R. Aigrain : La littérature qui se fait (fin). — Consultations et Renseignements. — A. Boudinon : Sur la messe. — Classes des enterrements. — Absolution hors du confessionnal. — Registre des baptêmes. — F. Girard : Il vaut mieux faire dire des messes de son vivant. — L. Crouzil : Visite processionnelle au cimetière. — Hygiène publique. — Emblèmes tricolores à l'image du Sacré-Cœur. — Tribune libre et Documents. — J. Boumier : Encore la question de Pâques. — A travers les périodiques. — Notes bibliographiques.

Librairie Letouzey et Ané, 87, boul. Raspail, rue de Vaugirard, 82.

A Jésus-Hostie, par M. l'abbé Pierre FERNESOLE. — Un vol. in-18, majoration comprise : 1 fr. 75.

« Jésus, sous les voiles de l'Hostie, je vous adore... » Ainsi commence ce petit livre qui est comme un poème sacré de l'Eucharistie. Il invite, il échauffe, il exalte, il conduit aux sommets de la béatitude chrétienne.

L'Œuvre des Bibliothèques, 78, rue Notre-Dame des Champs, Paris, offre aux paroisses de villages ne dépassant pas 1.100 âmes, ne possédant pas de bibliothèque et n'ayant pas de ressources pour s'en procurer, un colis de 10 kilog. de livres neufs, soigneusement choisis et pouvant être lus par tous, en retour d'une offrande de 15 fr. net port compris.

L'Œuvre aide ensuite à l'entretien de ces bibliothèques fondées et elle se tient à la disposition des paroisses et des Œuvres catholiques pour leur procurer des livres dans les meilleures conditions possibles.

L'Œuvre a pour directeur Sa Grandeur Mgr Roland Gosselin, et pour président de son comité Mgr Baudrillart.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.
NANTES-CHANTENAY

LES VILLÉGIATURES FRANÇAISES

ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège : 41, Cours Morand, Lyon.

AVANT d'acheter Soutanes, Douillettes, Chapeaux, etc.
DEMANDEZ Prix et Date de visite de **A. SIRET-KEREBEL**
REPRÉSENTANT de FABRIQUE - **LANDERNEAU**
Se recommande pour sa bonne coupe et ses façons soignées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le **Papier FRUANEAU**
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul'S' Martin, Paris.

Veuve J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

« FONDS-SAINT-TRINITÉ »

RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE

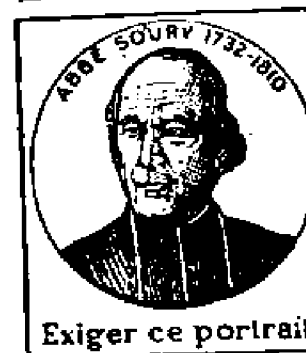
Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la première habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arôme sans égal en fait le régal des gourmets.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ies}.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

Telle aura été sa croissance, telle sera son existence.

Il faut donc surveiller et beaucoup les enfants dans la période de 8 à 12 ans. Leur avenir physique se décide à ce moment. Il faut surveiller leur sang auquel ils demandent beaucoup et ne pas le laisser s'appauvrir. Dès qu'on voit les enfants, à cette période, déprimés, pâles, sans gaieté, sans entrain, faites-leur prendre les Pilules Pink. Elles donnent du sang avec chaque pilule et font toujours le plus grand bien aux enfants en mal de développement.

Un jeune garçon, Théophile Kuhn, rue du Chêne, à Roville-aux-Chênes, par Rambervillers (Vosges), écrivait, sur l'ordre de ses parents, à M. Barret, pharmacien bien connu, préparateur des Pilules Pink :

« On me dit qu'il faut vous écrire pour vous remercier de ce que vos Pilules Pink ont beaucoup amélioré ma santé. Ça c'est vrai, que pendant trois ans, je n'ai pas été bien portant, que je n'étais pas fort, que je manquais d'appétit et que j'étais pâle. J'avais aussi, souvent, des points de côté si je voulais courir, des migraines si j'étudiais beaucoup. J'ai été même à l'hôpital. J'en suis sorti, mais pas guéri. Alors, on m'a fait prendre les Pilules Pink et cela a été mieux tout de suite. Depuis que j'ai fait la cure, je me porte très bien, et je vous remercie bien pour vos bonnes pilules. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les troubles de croissance, maux d'estomac, migraines, névralgies, palpitations, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

SCAVULINE, purgatif, laxatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exigeant aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

La Scavuline est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt : PHARMACIE P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte plus 0 fr. 30 de timbre-taxé, pour nombreuses purgations.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.
— Etranger. 10 fr. —
Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 4^e de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Emprunt national ; Renseignements pour l'Ordo diocésain.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Récollections sacerdotales ; Nos prêtres-soldats ; Nécrologie ; A l'Adoration, à Quimper ; Retraite bretonne de jeunes filles à Quimper ; Retraite de

Tertiaires, à Morlaix ; Mission de Lannilis ; Retraite paroissiale de Plouénan ; Retraite fermée pour les Etudiants, à Rennes ; Liste des Aumôniers militaires des principales garnisons.

III. — Rosaire de saint Dominique ; L'Ecole neutre en Italie.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

Toutes les Personnes atteintes de

HERNIE

et qui souffrent sous la pression intolérable des bandages
à ressort de tous modèles, doivent adopter

LES NOUVEAUX APPAREILS PNEUMATIQUES

DE

IMPERMÉABLES

A. CLAVERIE

ET SANS RESSORT

les seuls qui évitent radicalement les nombreux inconvénients des bandages d'acier et procurent sans gêne une contention énergique, douce et permanente en même temps qu'un soulagement immédiat et absolu et la réduction définitive de toutes les tumeurs.

Légers, souples, imperméables à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ces merveilleux appareils sont universellement considérés comme la perfection même du genre. Ils ont été adoptés en France et à l'étranger par plusieurs millions de blessés, et plus de 6.000 docteurs-médecins le recommandent journellement à leurs malades.

Récemment perfectionnés,

LES NOUVEAUX APPAREILS PNEUMATIQUES IMPERMÉABLES & SANS RESSORT
de **A. CLAVERIE**

sont les **SEULS** capables d'offrir aux hernieux toutes les garanties
de sécurité désirables
et de favoriser toutes les chances de guérison définitive.

Aussi toutes les personnes atteintes de *hernie* ont-elles intérêt à lire le
TRAITE DE LA HERNIE

par **A. CLAVERIE**

Ouvrage de 160 pages et 150 gravures. Envoyé gratuitement et discrètement sur demande adressée à

M. A. Claverie

234, Faubourg Saint-Martin, PARIS.

Visites et applications de 9 h. du matin à 4 h. du soir, à :

QUIMPERLÉ, jeudi 28 Octobre, Hôtel du Lion d'Or;

MORLAIX, vendredi 29 Octobre, Hôtel de l'Europe;

QUIMPER, samedi 30 Octobre, Hôtel de l'Epée (de 11 h. à 3 h.);

BREST, dimanche 31 Octobre, Hôtel Continental.

Appareils et Chaussures orthopédiques. Jambes et Bras artificiels.
— Modèles perfectionnés. —

A toute demande de renseignements, il sera répondu discrètement
par retour du courrier.

36^e ANNÉE.

Vendredi 15 Octobre 1920.

N^o 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Octobre. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S^{te} Hedwige, Veuve.

Vêpres du suivant avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 19. — S. Pierre d'Alcantara Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Conogan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — Anniversaire de la Dédicace de l'église Cathédrale.

Double de 1^{re} classe, avec octave. Blanc.

Samedi, 23. — De l'octave de la Dédicace. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 24. — 22^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Névez du 16 au 19 Octobre.

Briec du 20 au 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHE

I. Emprunt national. — Des tracts et des affiches faisant appel à la générosité des prêteurs seront mis à la disposition de MM. les Curés et Recteurs. Nous les prions de vouloir bien leur faire bon accueil.

II. M. le Secrétaire général de l'Evêché demande qu'on lui communique, *dès cette semaine*, toutes les observations ou rectifications concernant le personnel de l'Ordo diocésain. Il prie, en particulier, MM. les Supérieurs des collèges de lui adresser une liste complète, avec tous renseignements utiles, de leurs professeurs et surveillants.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Octobre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, prières du Rosaire, comme les autres jours, et procession à l'intérieur de la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *21^e dimanche après la Pentecôte (17 Octobre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 8 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté le 26 Octobre, à 10 h. 1/2 du matin, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu de QUIMPER, pour M. le chanoine Pilven, ancien secrétaire général de l'Evêché.

— Le service solennel de quinzaine pour M. le chanoine Quidelleur sera chanté à SAINT-THÉOGONNEC, le mardi 19 Octobre, à 11 heures.

Recollections sacerdotales. — Ploudalmézeau, le jeudi 21 Octobre ; Plabennec, le vendredi 22 Octobre. Directeur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Nos prêtres-soldats. — LÉGION D'HONNEUR. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé *François Madec*, professeur au collège de Saint-Pol de Léon, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur, pour ses brillants services pendant la guerre.

— **MÉDAILLE MILITAIRE. —** La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat *Gentric Noël*, du 71^e d'Infanterie, clerc minoré, de Saint-Mathieu de Quimper, tué à la bataille de Charleroi, avec la citation suivante :

« Soldat courageux, qui a fait vaillamment son devoir dans les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France, le 22 Août 1914, à Arsimont. » — (Croix de Guerre avec étoile de bronze.)

Nécrologie. — M. LE CHANOINE QUIDELLEUR (LOUIS-JEAN-MARIE). — C'est peut-être « Monsieur le Principal » que nous aurions dû écrire, car c'était le titre qui lui agréait le plus, la dénomination sous laquelle le désignaient tous ses anciens élèves

et les intimes qui l'approchaient : c'est le terme qui évoquait son passé de professeur et de directeur de maison d'éducation. Aussi bien, il semblerait qu'il ait eu dès le début une vocation, un penchant pour cette mission auprès de la jeunesse studieuse.

Il naissait à Saint-Pol de Léon, en 1835. Après ses années de Séminaire et quelques mois passés comme maître d'étude au pensionnat Keroulas ou Petit Séminaire de Saint-Pol, on le vit, pris d'un beau zèle, s'en aller à Paris perfectionner et compléter ses études littéraires à l'Ecole des Carmes, ce berceau de l'Institut Catholique actuel, et, au bout de quelques années, revenir avec son grade de *licencié*. Mais ce n'était peut-être pas tant le diplôme qu'il ambitionnait que la fine culture des lettres, le commerce des grands auteurs, la noble nourriture intellectuelle qui semble avoir été une des grandes joies de sa vie et qui fut une parfaite préparation à son professorat.

Son professorat, ses anciens élèves pourraient nous dire ce qu'il fut. Tous s'accordent pour en louer les qualités et la distinction : affection pour tous les enfants de sa classe, travail rendu facile et attachant par la clarté des explications, estime des matières étudiées, exposition de la beauté et de la valeur des auteurs expliqués, pénétration obstinée des textes difficiles ; en rhétorique particulièrement, étude passionnée du génie de la langue latine ; et sur ce point nous l'entendions, à vingt et trente ans de distance, rappeler des souvenirs où revivaient les jouissances du professeur témoin des succès de ses élèves et de l'émulation qu'il avait développée en eux.

Comme Principal, succédant à M. André, qui avait remplacé l'historique M. Naveau, il avait à soutenir le bon renom du Collège de Léon. Ses observations durant le cours de ses études et pendant ses années de professorat avaient dû être pour lui une excellente formation. Régularité, discipline, application aux études, dignité de tenue extérieure, vie chrétienne, esprit de piété chez les enfants et les jeunes gens soumis à sa direction, tel était l'objectif qu'il s'est toujours proposé et qu'il a toujours poursuivi, en dépit de certaines apparences et de certains points de détail qui ne semblent pas faire partie de la méthode classique, solennelle et figée, que l'on était tenté alors de considérer comme la vraie et l'essentielle en matière de gouvernement scolaire.

Cette indépendance de la direction de M. Quidelleur tenait à un tempérament et à des goûts qui avaient leur originalité. Ceux qui l'ont pénétré et ont cherché son âme derrière ces airs un peu fermés et discrets, quoique toujours agréables, qu'il portait dans ses fonctions, n'ignoraient pas l'artiste et l'amateur d'émotions délicates qu'il y avait en lui. Son Creisker qu'il restaura avait son culte. Il avait cultivé la musique et c'était, au début de sa carrière, son délassement préféré de s'asseoir devant un orgue à tuyaux qui lui redisait les œuvres des maîtres ou lui interprétait ses propres inspirations. L'orgue fut peu à peu délaissé, mais ce besoin de s'évader pour un moment des préoccupations professionnelles assu-

jetissantes, de détendre ses nerfs fatigués par une longue contrainte, subsista et se créa d'autres exercices dont le côté le moins reposant n'était pas l'imprévu qu'il y mettait. Soudain le Principal disparaissait : qui l'eût pu suivre l'aurait souvent trouvé dans quelque campagne des environs livré au charme d'un beau paysage, et goûtant, loin de toute conversation et de tout bruit, la joie de n'entendre que la voix intérieure de son rêve d'artiste. On le croyait au loin, parti pour quelque voyage, il reparaisait, jouissant tout le premier de la surprise d'un retour inopiné.

Ces goûts, à la vérité, ne cadraient qu'imparfaitement avec l'exactitude méthodique et bureaucratique en honneur parmi les chefs d'établissements universitaires. Le Principal n'accordait pas une égale attention à toutes les circulaires, à toutes les instructions, à tous les questionnaires qui lui étaient adressés. Point pape-rassier, il simplifiait, se dispensait d'écrire et dispensait inspecteurs et recteurs de classer et de lire des réponses inutiles. Il lui suffisait de constater que le vieux Collège de Saint-Pol se tenait parfaitement à son rang et ne s'inquiétait pas trop de savoir si l'on y suivait très exactement toutes les méthodes appliquées dans d'autres collèges moins appréciés.

La sienne avait produit de bons fruits. Quand, en 1896, M. Quiddelleur quitta Saint-Pol pour prendre place au Chapitre, il emportait l'estime et les regrets de ses professeurs, de ses élèves et de tous ses confrères de la région. Ce fut pour lui une nouvelle vie, vie de retraite, de calme et de piété profonde et douce. Cette piété transparaissait dans tous ses actes, dans sa manière de réciter l'office, de célébrer la sainte messe, de dire son chapelet et de faire sa visite au Saint-Sacrement, dans ses relations pleines de simplicité et de cordialité.

L'âge venait cependant et, sans que le bon Principal s'en aperçût, il mit un voile sur les belles facultés que Saint-Pol avait appréciées en lui. Il s'est éteint à 85 ans, dans cette obscurité qui est déjà la mort de l'esprit, mais pour se retrouver dans la pleine lumière auprès de Dieu dont il fut le prêtre pieux et dévoué.

QUIMPER. — A l'Adoration. — Le 5 Octobre, la Maison de l'Adoration perpétuelle à Quimper était en fête. Cinq novices prononçaient leurs vœux et une postulante prenait le saint habit. La cérémonie était présidée par M. Gadon, vicaire général et supérieur de la Congrégation. Plusieurs prêtres assistaient au chœur. Le sermon fut donné par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, qui a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole, pendant une demi-heure. Il a montré la perfection de la vie religieuse dans la souffrance et la Croix, et le bonheur dans le sacrifice uni à Jésus. La messe a été dite par M. l'abbé Blouët, recteur de Mahalon.

La chapelle était remplie par les familles des heureuses privilégiées. Tous s'en sont retournés édifiés et contents de cette belle journée.

QUIMPER. — Retraite bretonne de jeunes filles. — 12 paroisses ; 20 retraitantes : Ile de Sein, 3 ; Ploaré, 3 ; Argol, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Plonéis, 2 ; Briec, 1 ; Cast, 1 ; Douarnenez, 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Primelin, 1 ; Quéménéven, 1.

MORLAIX (La Salette). — Retraite de Tertiaires, du 3 au 9 Octobre. — 14 paroisses ; 32 retraitantes : Morlaix, 10 ; Guimiliau, 4 ; Guiclan, 3 ; Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, 3 ; Ile de Batz, 2 ; Taulé, 2 ; Henvic, 1 ; Hôpital-Camfrout, 1 ; Landivisiau, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plougourvest, 1 ; Ploujean, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Sauveur, 1.

LANNILIS. — Mission (12-30 Septembre 1920). — Une parole inspirée affirme qu'il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu. Il nous a semblé qu'il serait utile de rappeler cette vérité à l'occasion de la mission de Lannilis.

L'œuvre de Dieu a été évidente dans le succès de cette belle mission. C'est Dieu qui, par sa grâce puissante, a attiré les âmes à nos pieux exercices, et les âmes ont répondu à l'appel de Dieu de grand cœur et avec une volonté énergique. La mission de Lannilis pourra compter parmi les missions modèles.

La population a pris part fidèlement à tous les exercices depuis le premier jusqu'au dernier. C'était un spectacle ravissant que de contempler cet auditoire compact écoutant avec foi et avidité la parole des ministres de Dieu.

Les habitants de Lannilis conservent pour leurs missionnaires de la vénération et une profonde reconnaissance. A leur tour, les missionnaires n'ont pu dissimuler qu'ils emportent de chez nous de la consolation et de l'édification.

La mission des enfants a été aussi belle que celle des grandes personnes. Ils ont été très satisfaits du zèle de leurs missionnaires et ceux-ci ont été touchés de la piété des enfants. Comme résultat général, on a compté pour la première semaine environ 950 communions, plus 1.200 pour la deuxième semaine et enfin 540 communions d'enfants.

Il y a à déplorer quelques abstentions. Mais nous croyons savoir que la grâce de la mission continue à poursuivre de ses aiguillons quelques âmes négligentes qui pourraient bientôt rentrer en elles-mêmes.

Nous rendons grâces à Dieu pour ses incomparables bienfaits et nous le prions de nous accorder le don de persévérance.

PLOUÉNAN. — Retraite paroissiale, 2-10 Octobre. — Parmi les nombreuses paroisses qui ont eu, depuis l'armistice, leur campagne ou leurs exercices spirituels, Plouénan mérite une mention spéciale, une citation à l'ordre : à peine 4 à 5 abstentions, régularité exemplaire, recueillement et piété, et pourtant ardeur et

enthousiasme. Après une journée de sérieuse préparation, 200 enfants, de 10 à 13 ans, s'approchaient de la Sainte Table, le dimanche 3 Octobre. Quant aux grandes personnes, on a compté pour le 1^{er} groupe 847 communions (409 hommes) et pour le 2^{me} groupe 967 (437 hommes).

Le P. Le Jollec dirigeait les exercices. Il avait comme collaborateurs pour la prédication le P. L'Hévêder, un vétéran des missions mais toujours vaillant et infatigable, et le P. Briand, un débutant, dont les débuts ont été fort appréciés. D'aimables confrères du ministère avaient donné leur concours pour les confessions : MM. les Recteurs de Saint-Divy, de Santec, de Saint-Rivoal, M. Kerdilès, vicaire de Roscoff, M. Le Menn, vicaire de Plougoulm ; M. Gloux, vicaire de Cléder, s'était chargé de la direction du chant : inutile d'ajouter que sous une pareille direction, le chant a été parfaitement exécuté. Le vénéré et sympathique pasteur, peu accessible pourtant, semble-t-il, à tout enthousiasme exagéré, n'a pas hésité à donner à ses ouvriers et à ses paroissiens un témoignage de complète satisfaction. Notre Dame de Kerellon a dû elle-même être contente de ses enfants de Plouénan. Qu'elle leur garde à jamais leurs solides traditions chrétiennes ! Qu'elle leur donne de croître encore dans l'amour de son divin Fils !

L. J. C.

Retraite fermée pour les étudiants à Rennes. —

Une retraite sera donnée à MM. les Etudiants des Facultés de Rennes, du mardi soir 2 Novembre au samedi matin 6, à la maison de Retraite, rue Saint-Hélier, 54.

Elle sera prêchée par le R. P. Corbillé, aumônier général de l'A. C. J. F.

Que les familles chrétiennes et les prêtres que leur ministère met en contact avec les jeunes gens, veuillent bien faire connaître et recommander cette retraite.

M^{me} la Supérieure de la maison de Retraite demande que les adhésions lui soient données, autant que possible, pour le 28 Octobre.

S'adresser à M. l'abbé Morin, aumônier des Etudiants, 11, rue des Dames.

Liste des Aumôniers militaires des principales garnisons.

Angers (Maine-et-Loire) : M. Ballu, 12, rue Kellermann (Cercle).
Ancenis (Loire-Inférieure) : M. Boiron, place Saint-Pierre (Cercle : impasse Tartifume).
Arras (Pas-de-Calais) : M. Vitel, 26, rue des Loez-Dieu (Repos du Soldat).
Avignon (Vaucluse) : M. Maurel, 12, rue des Teinturiers.
Bar-le-Duc (Meuse) : M. Collin, 12, avenue du Château (Cercle).
Belfort : M. Pattinger, 18, faubourg de Montbéliard.

Beaunçon (Doubs) : M. Payen, 2, rue de la Bibliothèque (Cercle).
Blois (Loir-et-Cher) : M. Rotier, 4, rue des Carmélites.
Bordeaux (Gironde) : M. Burbaud, 16, rue Duluc (Maison de famille).
Bourges (Cher), aumônier : M. Vilaine, 36, rue de Dun.
Brest (Finistère) : M. de Kervénoaël, 52, rue Emile-Zola (Cercle).
Calais (Pas-de-Calais) : M. Baheux, vicaire à Notre-Dame.
Cambrai (Nord) : M. Jombart, 1, rue Louis-Belmas (Cercle).
Châlons (Marne) : M. Royer, 6, rue Chamorin (Cercle).
Châteauroux (Indre) : M. Bourdier, 40, rue du 14-Juillet.
Châtellerault (Vienne) : M. de Villeneuve, 3, rue Jeanne-d'Arc.
Cholet (Maine-et-Loire) : M. Beaujon, rue Thybault-Carté (Cercle : rue de la Casse).
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : M. Rochias : 3, rue du Lycée.
Colmar (Haut-Rhin) : M. Jungbluth, vicaire à Saint-Martin (Cercle : 19, rue Rapp).
Compiègne (Oise) : M. Caffin, rue Magenta.
Dijon (Côte-d'Or) : M. Gaudot, 36, rue de la Préfecture (Cercle).
M. Pérard, 20, rue de la Manutention (Cercle).
Douai (Nord) : M. Potelle, 4, rue Lambrecht (Cercle).
Dunkerque (Nord) : M. Pruvost, 2, rue Clémenceau (Cercle : 3, place de la Petite-Chapelle).
Fontainebleau (Seine-et-Marne) : M. Nodot, 2, rue de la Paroisse.
Lille (Nord) : M. Régent, 33, rue de la Barre (Maison d'accueil).
Lunéville (Meurthe-et-Moselle) : M. Gérardin, 1, place de l'Eglise (Cercle : 25, rue Sainte-Anne).
Lyon (Rhône) : M. Jost, 88, rue de la Part-Dieu (Cercle).
Metz (Moselle) : M. Ragueneau, 3, rue Marchand (Cercle). M. Barlier, hôpital militaire de Plantières.
Mézières (Ardennes) : M. Christin, 5, place de la République (Cercle : 11, rue Hachette).
Nancy (Meurthe-et-Moselle) : M. Lejosne, 31, cours Léopold (Maison d'accueil : 1, rue Montesquieu, près Cathédrale).
Nantes (Loire-Inférieure) : M. Ménard, 21, rue Saint-Donatien.
Orléans (Loiret) : M. Vié, 68, rue Bellibat (Accueil du Soldat : 14, rue Sainte-Anne).
Paris : Cercle : 9 bis, passage Landrieu (VII^e arrondissement). (Cercle : 53, avenue de Méigny, à Vincennes).
Poitiers (Vienne) : M. Bonnin, 10, rue de la Trinité.
Quimper (Finistère) : M. Rozec, vicaire à Saint-Mathieu.
Reims (Marne) : M. Clesse, 3 bis, rue du Levant (Maison de famille).
Rennes (Ille-et-Vilaine) : M. Lefoul, impasse Alain-Fergent, 19, rue de Dinan.
Sainte-Menshould (Marne) : M. Royer, 61, rue Chanzy.
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse (Abri du Soldat).
Sarrebouurg (Moselle) : M. Dupont, curé (Réunion au Casino catholique).

Saverne (Bas-Rhin) : M. Hubert et M. Schmit, 24, rue des Murs (Cercle Saint-Joseph : rue Gottenhausen).

Sedan (Ardennes) : M. Lallement, 45, rue de l'Horloge (Cercle).

Strasbourg (Bas-Rhin) : M. Umbricht, 16, rue Brûlée, M. Théveny, hôpital militaire Gaujot (Cercle militaire : 6, place Saint-Arnold).

Thionville (Moselle) : M. Sanson, foyer militaire, 26, rue de l'Hôpital. Chapelle : rue Clémenceau, asile Sainte-Elisabeth, face à la Manutention.

Toul (Meurthe-et-Moselle) : M. Bachelier, 5, rue des Clercs (Cathédrale).

Toulon (Var) : M. Revel et M. Le Boëté (Cercle : villa Jeanne-d'Arc, faubourg Saint-Roch; M. Spariat, rue Mirabeau (impasse).

Tours (Indre-et-Loire) : M. Rutard, 7, rue Baleschoux.

Vannes (Morbihan) : M. Le Roy, 56, rue de l'Hôpital.

Versailles (Seine-et-Oise) : M. Battifol, 4, impasse des Gendarmes (Cercle).

Vesoul (Haute-Saône) : M. Pourchet, 8, rue du Presbytère.

Wissembourg (Bas-Rhin) : M. Linder, curé de Altenstadt, p. Wissembourg.

N. B. — Aumôniers du Rhin, Orient, Levant et Maroc jouissent de la franchise postale.

ARMÉE DU RHIN

1^{re} Places. — Mayence : M. Cellou ; Wiesbaden : M. Pasquet ; Bonn : M. Lefebvre ; Landau : M. Gas.

2^{es} Troupes. — 30^e Corps : M. Laffite ; 32^e Corps : M. Berlier de Vauplane ; 33^e Corps : M. Chaîne ; 37^e Division Infanterie : M. Peinte ; 38^e Division Infanterie : M. Seynave ; 47^e Division Infanterie : M. Le Rohellec, M. Harel, M. Bourlon ; 77^e Division Infanterie : M. Roy ; 128^e Division Infanterie : M. Corvisy ; 4^e Division de Cavalerie : Landau, M. Laming ; Mayence, M. Weber.

3^e Territoire de la Sarre. — Sarrelouis : M. Berna ; Sarrebrück : M. Boulaut et M. Souverain.

CONSTANTINOPLE

M. Louarn, aumônier de la flotte, base navale, S. P. 502.

La « Maison du Marin », rue Luledji-Hendeck, près de la Tour Galata est un Cercle pour les marins et soldats contonnés à Constantinople.

M. Mouchelin, aumônier militaire, centre hospitalier, S. P. 502.

A l'Hôpital Mal Tépé, réunion tous les soirs à 6 heures.

D'une façon générale, en Orient, au Levant, au Maroc, les militaires trouvent des prêtres, le plus souvent des religieux, et peuvent, avec de la bonne volonté, accomplir leurs devoirs.

VARIÉTÉ

Le Rosaire de saint Dominique.

Comme l'a dit un religieux érudit, dans ses études sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique, le Rosaire n'a pas d'histoire et n'en aura probablement jamais. Ainsi que tant d'autres faveurs exquis, accordées par Dieu aux hommes, l'origine de cette dévotion est environnée de silence et de mystère. Les écrits des premiers biographes de saint Dominique ne font aucune allusion à l'origine du Rosaire ; mais il convient d'ajouter que ces biographies primitives sont tout aussi incomplètes sur d'autres faits d'égal intérêt. Cette absence de documents réels a autorisé plus d'un critique à nier le fait même de la révélation du Rosaire et à enlever au grand saint un de ses titres de gloire.

Mais il nous reste la tradition, cette voie sacrée par laquelle les faits et les croyances se transmettent d'âge en âge, et devant laquelle nous aimons à nous incliner et à regarder, avec les yeux de l'âme, ce qui fut autrefois, sans doute, une vivante réalité. Pen nous importera la date ou le lieu de l'apparition et de la révélation, si nous évoquons dans le sanctuaire de Notre-Dame du Puy, ou dans celui de Prouille, la scène mystique et les figures idéales de ceux qui en sont les personnages. C'était dans le pays du Languedoc, gagné à l'hérésie albigeoise, qui s'y était si solidement implantée et organisée, qu'elle opposait sa hiérarchie à la hiérarchie catholique. Toulouse et Carcassonne avaient chacune son évêque albigeois ; ils étaient assistés de diacres, qui avaient une résidence fixe, dans un grand village autour duquel ils rayonnaient, prêchant la doctrine nouvelle et présidant aux rites de l'initiation. Toute la brillante chevalerie du Languedoc et les grands seigneurs étaient gagnés secrètement à la secte. C'est au commencement du XIII^e siècle que saint Dominique et son compagnon Didace apparaissent dans le Midi de la France. Saint Dominique est dans la force de l'âge. Une expression lumineuse, qui est comme le rayonnement de son âme, se dégage de ses traits, et, au témoignage de ses contemporains, « à peine l'avait-on regardé qu'on se sentait entraîné vers lui ». Les moyens et les armes dont il se sert pendant la campagne entreprise sont la prédication au milieu des injures, la patiente controverse, la pauvreté volontaire, une vie dure, une charité sans bornes et le don des miracles. Si la lumière de l'histoire, dit Lacordaire, manque parfois sur sa vie, « c'est parce que l'homme de Dieu s'est retiré du bruit et du sang, parce que, fidèle à sa mission, il n'a ouvert la bouche que pour bénir, son cœur que pour prier, sa main que pour un office d'amour, et que la vertu, quand elle est toute seule, n'a son soleil qu'en Dieu. »

Saint Dominique et son compagnon vivent dans la plus stricte pauvreté ; ils vont à pied, de village en village, sans escorte, sans argent, seuls au milieu de leurs adversaires qui s'appréhendent à leur

résister de plus en plus. Saint Dominique est en butte aux outrages des hérétiques et il est tout près de subir le martyre, qu'il appelait d'ailleurs de tous ses vœux. Il tient des réunions contradictoires, où les discussions sont vives, entre le saint et les ministres albigeois, ces réunions sont parfois accompagnées de miracles, comme celle où l'écrit du bienheureux serviteur de Dieu sortit intact du feu où on l'avait plongé plusieurs fois, tandis que celui des hérétiques était consumé. Mais, malgré ces prodiges et ce zèle apostolique, les prédications de saint Dominique n'avaient pas tout le succès qu'on en espérait, et le bienheureux était extrêmement affligé de l'obstination des habitants dans leur erreur. Ce fut sans doute au cours de cette épreuve qu'il se plaignit à Notre Dame dans une de ses pieuses oraisons et que, suivant la tradition, la Sainte Vierge lui apparut et lui répondit : « Ne t'étonne point de n'avoir obtenu jusqu'ici que si peu de fruits par tes travaux ; tu les as prodigués à un sol aride, non encore imprégné de la Salutation angélique. Prêche donc mon Psautier, composé de cent cinquante *Ave Maria* et de quinze *Pater noster*, et tu récolteras une abondante moisson. »

Saint Dominique, réconforté par l'apparition de la Vierge, se mit aussitôt à prêcher le Rosaire et il recueillit une abondante moisson d'âmes. Voyons-le, cet humble, cet apôtre, prosterné dans le petit sanctuaire méridional, abîmé dans les peines intimes de l'inanité de ses efforts, et recevant de la Souveraine du Ciel le secret de la prière qui devait se perpétuer de siècle en siècle, passer dans toutes les mains sous la forme du chapelet, et être murmurée chaque jour par des millions de voix.

Rosaire béni, enrichi de tant d'indulgences, approuvé par les décisions expresses de tant de souverains pontifes, ordonné spécialement par Léon XIII ; Rosaire de Lourdes, que tinrent les mains de l'Immaculée ; Rosaire de la Salette, sur la robe blanche de la Vierge en pleurs ; Rosaire porté par tous ceux qui appartiennent à Dieu, et dont on entoure les doigts de ceux qui reposent dans le silence de la mort ; Rosaire, dont la sainte couronne honore sans cesse la Reine du Ciel ; Rosaire, dont la salutation ininterrompue chante de la terre au séjour divin, soyez notre espoir et devenez la prière favorite de nos lèvres.

(Liberté de Fribourg.)

L'Ecole neutre en Italie. — L'école neutre, si funeste à la France, a subi une condamnation sévère, à la Chambre des députés, en Italie, de la part du Ministre de l'Instruction publique, M. Benedetto Croce, qui est cependant un disciple de Hegel.

... « Je ne puis accepter, a-t-il dit, la formule de l'école neutre ou de l'école athée ; à savoir un enseignement dépourvu d'esprit vivificateur, un enseignement qui se proclame indifférent à ce qui doit être sa fin essentielle comme son principe vital, l'éducation. J'ajoute aussitôt qu'un tel enseignement, pour l'honneur du genre humain, n'existe pas, n'a jamais existé ; n'existera jamais. Et

qu'est-ce donc que cette formule ? C'est une de ces si nombreuses formules de parti qui ont leur usage dans les réunions publiques, et qui n'ont pas besoin, pour frapper le peuple, d'avoir un sens : tout au contraire, elles sont d'autant plus frappantes que leur sens est plus incertain et plus contradictoire.

• Mais vous ne voudrez pas trouver ces sortes de formules sur les lèvres de votre Ministre de l'Instruction publique : vous ne voudrez pas non plus retrouver sur ses lèvres les faciles attaques contre le christianisme ; car affirmer, comme je l'ai affirmé, que le christianisme a créé la vie morale dont nous vivons encore, et qu'en ce sens nous sommes tous chrétiens, est une chose aussi indubitable que de dire que Rome a créé le droit et la Grèce la littérature, et que nous tous, Italiens, Français et Allemands, nous sommes, dans ce sens, romains et helléniques... »

BIBLIOGRAPHIE

Les Semailles, revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. L'abonnement annuel est de 6 francs et peut partir de chaque mois. Directeur : M. l'abbé Etienne Casson, 11, rue Auguste-Comte, Lyon.

Sommaire du numéro d'Octobre (le dernier de la quatrième année) : Jésus-Christ est Dieu. — Renseignements religieux et chronique apologétique : pratiques à observer ; calendrier liturgique ; un jubilé en l'honneur de sainte Marguerite-Marie ; les prochaines solennités en l'honneur de saint Joseph ; nouvelles diverses ; la « preuve du baptême » à fournir pour le mariage, d'après le droit canonique ; publications recommandées. — Page d'Ecriture Sainte (avec explication) : Ruth la Glaneuse. — Gravité du mensonge en confession — Liturgie de la Messe : l'oblation du pain et du vin. — L'Eglise sous Constantin. — Conte pour le mois du Rosaire et des SS. Anges. — Concours pour les enfants (avec récompenses). — Table des matières de la quatrième année des *Semailles*.

Nos Chansons Françaises (14, rue d'Assas, Paris (VI^e), revue mensuelle, musicale et littéraire de la famille et des Œuvres, publiée par l'Association Catholique de la Jeunesse Française, sous la direction de MM. Henri COLAS, ancien directeur de *Nos Chansons* ; André CHENAL, ancien directeur de *La Chanson Française*, avec la collaboration mensuelle et inédite de Théodore BOTREL, ancien directeur de *La Bonne Chanson* ; secrétaire de rédaction : René BASTIEN, ancien directeur de *La Bonne Voie* et *La Revue en Famille*. — Abonnement : un an, 20 francs.

Tous les envois de fonds (abonnements, publicité, librairie), doivent être faits au nom de M. Alexis CHANTREL, administrateur de *Nos Chansons Françaises*.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Pour bien faire mon oraison, notions doctrinales, indications pratiques, inspirations permanentes, dispositions journalières, méditations, par l'abbé L.-L. GONDAL, P. S. S., supérieur du Grand Séminaire de Toulouse. In-32, 2 fr.

Un simple catéchisme : œuvre de foi et de patience.

En quatre chapitres distincts, mais qui s'appellent et qui s'achèvent ; une mise en rang et une mise au point des questions soulevées par le problème de la prière. La théorie de l'oraison et aussi la pratique. D'après les conseils des Maîtres et les exemples des Saints. Une place, semble-t-il, dans ce plan, pour chaque idée, chaque idée à sa place. Faites-en l'expérience ; à la fin de chaque paragraphe ajoutant vos réflexions et résumant vos lectures. L'encyclopédie viendra sans que le catéchisme s'efface.

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1919 : **125 MILLIONS**

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**
Rentes constituées pendant l'exercice 1919 : **3 MILLIONS**

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MER, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLE.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 8 Octobre 1920. — La semaine s'est passée dans le marasme, les ventes continuant à pleuvoir sans trouver de contre-partie, ce qui n'était pas fait pour améliorer la tendance déjà mauvaise il y a huit jours.

Ces ventes sont le résultat de réalisations opérées et pour souscrire à l'emprunt et pour permettre à certains industriels, touchés par la crise actuelle, de se procurer des disponibilités. Il faut donc prendre en patience une situation contre laquelle on ne peut rien, tout en ayant soin de vendre, si l'on est encore en bénéfice, sauf à se racheter si la baisse s'accroît. A cette occasion nous ne saurions trop recommander la plus grande circonspection quant aux titres à mettre en portefeuille. Trois facteurs doivent déterminer un achat : la valeur intrinsèque d'une affaire d'abord, son dernier dividende ensuite et enfin ses chances de prospérités dans l'avenir.

Il convient, en effet, de ne pas perdre de vue que l'argent se capitalise à un taux bien supérieur à celui d'avant-guerre, on est donc en droit d'exiger d'un capital-titre un rendement net, impôt sur le revenu déduit, de 5 %. C'est même parce que un pareil revenu est très normal, qu'il est nécessaire de ne pas se laisser aller, sans étude sérieuse, à acheter n'importe quelles obligations à rendement rémunérateur et servi régulièrement, mais dont la vente ultérieure est impossible.

La raison en est que depuis un certain temps le capitaliste s'est désaffecté des « obligations » qui constituaient, autrefois, par excellence, le placement dit « de père de famille ». C'est là une des multiples conséquences de la vie si chère dont les exigences rendaient plus plaisant un titre d'un rendement quasi-nul, mais susceptible d'assurer une grosse plus-value.

Les dernières tribulations du marché ont prouvé que bien des calculs peuvent être déjoués par les circonstances. L'obligation redeviendra ainsi en faveur, mais nous ne pensons pas que l'heure en ait sonné.

M. PAUL CHAMBON, à CHALETTE (Loiret), inventeur de la réparation des cloches fêlées, garantit la sonorité et la durée comme une cloche neuve, *conserve le cachet historique*, a réparé le Bourdon de Cracovie et 12 autres cloches de la Galicie. Nombreuses références. — Il fournit également des sonneries neuves à l'accord que l'on désire.

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde)

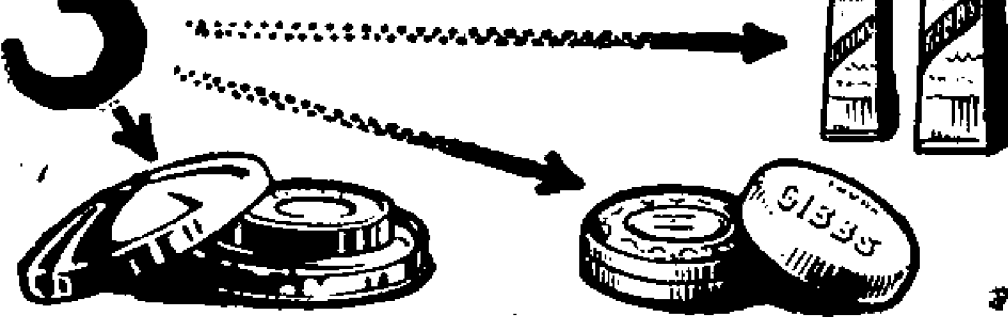
Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.



Crème
 POUR
 Chaussures **Eclipse**

les **3** PRÉSENTATIONSDU
SAVON DENTIFRICE**GIBBS**ses **3** CONSEILSEXIGEZ LE
GIBBS
AUTHENTIQUELAVEZ VOS DENTS
MATIN & SOIR
LAVEZ-LES APRES
CHAQUE REPASLAVEZ VOS DENTS
COMME VOS MAINS
AVEC DU SAVONP. THIBAUD & C^{ie},
7 et 9, rue La Boétie
PARIS**CONSEIL AUX DAMES**

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies Intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

35^e Année

Vendredi 22 Octobre 1920.

N° 43.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Appel des Cardinaux Français ; Nominations ; C^{te}ques postaux.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires; Récollecionssacerdotales; Avis de service; Une précieuse faveur trop ignorée; La conférence

du P. de Ganay; Ligue patriotique des Françaises; Une retraite bretonne pour les hommes à Lesneven, pour les femmes à Quimperlé; Mission de Saint-Jean Trolimon.

IV. — Variété : La mort de la « Grivotte ».

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

**QUIMPER**

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

A LA
Montre de Genève**E. SAUVAGE**Maison
de Confiance.Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Révelis.

Garnitures de cheminée, etc.

Grand choix d'Objets religieux, Christes, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M. les Oculistes

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTSCoutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{er} marq.

Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS ET SPIRITUEUX**PIERRE MAYAUDON**La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde)

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 443.

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

Demandez le Papier

OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS

FRUANEAUSouverain contre l'ASTHME des FOINS. 53, Boul^g S^t Martin, Paris.**Crème**

POUR

Chaussures

Eclipse**ANÉMIE**NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.**SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine**

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.

Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.35^e ANNÉE.

Vendredi 22 Octobre 1920.

N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.Dimanche, 24 Octobre. — 22^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de saint Magloire et de l'octave de la Dédicace.

A vêpres, mémoires du suivant (au Propre) de saint Magloire, de l'Octave, des SS. Chrysanthé et Darie.

Lundi, 25. — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Alor, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — De l'octave de la Dédicace. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — SS. Simon et Jude, apôtres, double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 29. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale. Double majeur. Blanc.

Samedi, 30. — (Sans jeûne, ni abstinence). Vigile de la Toussaint. Violet.

Dimanche, 31. — 23^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Briec du 24 au 25 Octobre.

Plondaniel du 26 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE**

I. Appel des Cardinaux Français. — La France fait de nouveau appel à la générosité de ses enfants par l'émission d'un emprunt.

Les buts de cet emprunt peuvent se ramener à deux : « Liquidier progressivement les dettes de la guerre, et fournir à l'Etat l'argent nécessaire pour reconstruire et développer l'outillage national, et ainsi permettre à la France de triompher promptement des difficultés de l'heure présente ».

La guerre, en effet, est finie, mais les ruines demeurent : il

faut les relever ; les dettes subsistent : il faut les acquitter. C'est une œuvre de longue haleine, qui ne peut s'accomplir que par la persévérance dans l'effort et par des sacrifices prolongés. Il ne faut donc pas s'étonner de la fréquence des appels qui nous sont adressés, ni se lasser d'y répondre.

Pour gagner la guerre, il a fallu à nos soldats quatre longues années d'efforts tendus vers le but final dans la discipline et l'obéissance aux chefs : ce n'est aussi que par la persévérance dans le travail et dans la mise en commun de toutes les énergies et de toutes les ressources du pays que nous arriverons à gagner la paix.

Nos ennemis n'ont cessé de nous décrier aux yeux des peuples comme un pays divisé, énervé par la mollesse, incapable de résistance, voué à la défaite ; aujourd'hui encore ils nous représentent comme une nation épuisée de sang et d'argent, paresseuse, impuissante à se relever. Nos soldats leur ont répondu sur le champ de bataille par la victoire : répondons-leur sur le terrain de la lutte économique en donnant au monde le spectacle d'un peuple répudiant dans une fraternelle concorde « les dissensions intestines et les querelles desséchantes », ardent au travail, tenace dans l'effort, sobre, discipliné, prêt à tous les sacrifices pour le relèvement de la Patrie et pour le bien commun.

Nous avons au Pouvoir des hommes dont les deux Chambres et le Pays tout entier ont depuis huit mois constamment approuvé la ligne de conduite. Ils ont accepté la tâche laborieuse et ingrate d'acquitter les dettes de la guerre et de refaire la fortune du pays : c'est le devoir des citoyens de les aider en leur procurant les ressources indispensables à l'accomplissement de leur noble mission.

S'il y a eu ici ou là des abus, qu'on les signale : le Gouvernement qui s'est déclaré fermement résolu à « administrer nos finances avec la plus sévère économie », y portera remède ; mais il ne serait pas d'un bon Français d'en prendre prétexte pour refuser à l'Etat les ressources que réclament impérieusement les nécessités actuelles.

On ne saurait oublier non plus les souffrances et les désastres des départements frontières, qui ont été à leurs dépens le rempart des autres contre l'invasion. Une patrie, c'est une famille dont tous les membres sont frères : nos frères des régions dévastées, en attendant les indemnités qui seront exigées de l'ennemi, mais qui ne peuvent venir que par lentes annuités, demandent au Gouvernement de les aider à relever leurs foyers, leurs cultures, leurs industries, leurs commerces. Donnons-lui le moyen de les secourir.

Ce qu'on nous demande d'ailleurs, ce n'est pas un don, mais un simple prêt et un prêt avantageux, dont les intérêts sont garantis par la signature de la France.

Pour faire honneur au Pays devant le monde, que chacun

souscrive à l'emprunt dans la mesure de ses moyens. Pas un Français ne refusera de répondre à l'appel de la France. Les catholiques, comme toujours, auront à cœur de ne se laisser surpasser par personne en dévouement à la Patrie.

Enfin, parce que Dieu est le Maître souverain des destinées des nations et le suprême Dispensateur des biens qui font leur prospérité, prions-Le de daigner en accorder l'abondance à notre chère Patrie : ce sera le dédommagement des sacrifices qu'elle s'est imposés, et la récompense des luttes qu'elle a soutenues pour la cause du Droit et pour la liberté des peuples.

4 Octobre 1920.

- † LOUIS-JOSEPH, Cardinal LUCON, *archevêque de Reims.*
- † PAULIN, Cardinal ANDRIEU, *archevêque de Bordeaux.*
- † ANATOLE, Cardinal DE CABRIERES, *évêque de Montpellier.*
- † AUGUSTE, Cardinal DUBOURG, *archevêque de Rennes.*
- † LOUIS-ERNEST, Cardinal DUBOIS, *archevêque élu de Paris.*
- † LOUIS-JOSEPH, Cardinal MAURIN, *archevêque de Lyon.*

Cet appel devra être lu en chaire, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Instituteur à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Pengam, vicaire à Riec-sur-Bélon ;

Vicaire à Riec-sur-Bélon, M. Jacopin, vicaire à Huelgoat ;

Vicaire à Huelgoat, M. Le Cann Joseph, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas.

III. — M. le Secrétaire général de l'Evêché rappelle qu'il a un compte de chèques postaux :

Compte-courant N° 3480, Nantes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Novembre, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LE REDRESSEMENT DE LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

Des causes multiples, provenant en grande partie des bouleversements actuels, ont faussé bien des consciences. Les contrats n'obligent certaines âmes que s'ils ne sont pas trop onéreux ; on cherche le profit et on fuit le travail. Cela n'est pas digne du chrétien, pas même de l'honnête homme. Il faut remonter la pente. Hommes d'Etat, patrons, ouvriers, tous doivent faire honneur à leur parole, qui, une fois donnée, ne se reprend pas. La besogne acceptée doit être exécutée *en conscience*.

Travaillons à ce redressement par l'exemple et par la parole, sans négliger la prière, indispensable pour une œuvre si délicate et si difficile.

Offrande quotidienne pour Novembre : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que tous nous travaillions en conscience, fidèles à nos engagements.

Résolution apostolique : Faire consciencieusement notre besogne, quelle qu'elle soit.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 24 Octobre* : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand-messe à 10 heures. — A 7 heures à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 4 heures, réunion du Tiers Ordre : instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : procession à 8 heures du soir.

Toute la semaine : à la même heure, exercices du Mois du Rosaire.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e Dimanche après la Pentecôte (24 Octobre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour M. et M^{me} Bonnemaison, bienfaiteurs de la paroisse.

Mardi : 10 h. 1/2, service anniversaire pour M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

Récollections sacerdotales. — *Scaër*, le jeudi 28 Octobre ; *Quimperlé*, le vendredi 29 Octobre. Directeur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

Avis de service. — Nous rappelons que le service anniversaire de M. Pilven, ancien secrétaire général de l'Evêché, sera chanté le *mardi 26 Octobre*, à 10 h. 1/2, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu de QUIMPER.

Une précieuse faveur trop ignorée. — Le Souverain Pontife Pie X (25 Juin 1914) a accordé à perpétuité pour le jour de la Fête des Morts, 2 Novembre, une faveur très précieuse et qui passe inaperçue.

Ce jour-là, tout fidèle peut gagner pour les défunts, et pour eux seulement, une indulgence plénière à *chaque pieuse visite* faite à quelque église ou à une chapelle, soit publique, soit semi-publique (par exemple, une chapelle de communauté, d'hospice, de collège, etc.).

La confession et la communion sont requises.

Les fidèles qui ont l'habitude de se confesser tous les quinze jours n'ont pas besoin d'autre confession. De même ceux qui font la sainte communion tous les jours, ou au moins cinq fois par semaine. — Les autres fidèles doivent se confesser, soit le 2 Novembre, soit l'un des huit jours qui précèdent, soit pendant l'Octave suivante (Canon 931).

La communion doit se faire, soit le jour de la Toussaint ou le jour des Morts, soit pendant l'Octave de cette dernière fête (ibid.).

A *chaque visite*, pendant qu'on est dans l'église ou la chapelle, on doit réciter aux intentions du Souverain Pontife des prières *vocales* qui sont laissées au choix de chaque fidèle (c. 934, § 1).

Les visites peuvent se faire *le jour de la Toussaint, à partir de midi, et toute la journée du 2 Novembre* jusqu'à minuit (c. 923).

Ne négligeons pas ce moyen si facile de soulager les âmes du Purgatoire.

QUIMPER. — La Conférence du P. de Ganay. — Deux cents auditeurs environ ont répondu, vendredi soir, à l'invitation qui leur a été adressée pour la conférence du P. de Ganay, de l'Action populaire de Reims, sur « l'Eglise et le Problème social ».

Présenté par Monseigneur, qui présidait, le conférencier a rappelé qu'il fut, pendant la guerre, aumônier d'un régiment breton. Disciple de M. de Mun et aumônier de l'*Œuvre des Cercles*, en même temps que de l'*Union Catholique de la France agricole*, ce qu'il veut laisser à ses auditeurs, c'est moins une doctrine sociale, arrêtée jusque dans ses détails, qu'un esprit, un ferment destiné à imprégner leur action et à servir d'idée directrice à leurs efforts. Il insistera donc principalement sur cette question : l'Eglise a-t-elle le droit de s'occuper du problème social et économique ?

La réponse ne saurait être douteuse. En dépit des doctrines positivistes qui ont voulu réduire la question sociale à un simple mécanisme où ne réagiraient les unes sur les autres que des lois aveugles et indépendantes de notre volonté, tout prouve aujourd'hui, et la guerre elle-même y a apporté sa démonstration, que le progrès social implique une idée de moralité et ne saurait par conséquent laisser l'Eglise indifférente. Toute solution du problème des relations du capital et du travail suppose une conception de la nature humaine, de ses prérogatives, de ses devoirs, de sa fin, et c'est le propre domaine de l'Eglise et de sa doctrine. Sa morale est la seule efficace et la seule qui puisse faire évoluer vers le progrès les mœurs des nations aux diverses époques de leur histoire. Elle seule est capable de compléter la Justice insuffisante par la charité qui apaise et se dévoue.

Le conférencier esquisse à grands traits le tableau de ses bienfaits : elle transforme les mœurs païennes et rendent possible la disparition de l'esclavage ; elle saisit le barbare et le ploie aux lois d'une humanité plus douce et plus policée ; elle prépare, dans les difficultés de l'âge de fer des IX^e et X^e siècles, le merveilleux épanouissement de bien-être et de beauté de l'incomparable XIII^e siècle.

cle ; le P. de Ganay la suit ainsi à travers l'Histoire, et la montre, aujourd'hui encore, dans la complication des mœurs modernes, assez au courant des aspirations nouvelles et des possibilités d'avenir, pour dicter au monde, par l'organe de Léon XIII, la charte des devoirs et des droits réciproques des patrons et des ouvriers.

A chacune de ces grandes étapes, l'Eglise s'est vu favoriser par Dieu d'une magnifique éclosion de sainteté. Notre époque, gage de fécondité pour l'action catholique, voit épanouir la sainteté collective des fervents de l'Eucharistie et de la Communion fréquente. Ce sont des promesses d'avenir qui doivent donner confiance, malgré les obstacles semés sur la route par la mauvaise foi des meneurs et l'incompréhension ou la défiance trop communes chez les travailleurs eux-mêmes. Les catholiques doivent être sociaux, non point par peur, ni par intérêt, mais parce que catholiques, parce que la logique même de leur foi les doit engager dans cet apostolat social qui n'est qu'une forme de la charité chrétienne. Eux seuls peuvent vraiment aimer *fraternellement* et c'est la condition même de tout succès auprès du peuple.

En guise de conclusion ou plutôt d'application de ces principes, le conférencier examine brièvement l'attitude des catholiques dans les questions de coopératisme et de syndicalisme. Son dernier mot est un appel à l'espoir. Travaillons avec confiance ; nous sèmerons et Dieu fera pousser la moisson : « nous sommes des laborieux derrière lesquels il y a Dieu. »

Ecouté dans le plus grand silence et avec une attention très soutenue, le P. de Ganay a visé surtout à faire penser son auditoire. Monseigneur, qui a clos la séance, l'a remercié, au nom de tous, de cette conférence-leçon si actuelle et si instructive. Sa Grandeur la résume en quelques mots et fait ressortir surtout la vérité de ce principe exposé par l'orateur qu'il n'y a pas de justice complète sans la charité. On peut aujourd'hui méconnaître la haute portée et la fécondité des enseignements de Léon XIII et de ses successeurs, mais les faits eux-mêmes y ramèneront le monde. L'honneur en reviendra en grande partie à l'Œuvre des Cercles à laquelle M. de Mun a attaché son nom. C'est à elle aussi que le Père se dévoue, et Monseigneur lui en adresse ses félicitations et ses souhaits.

— Ligue Patriotique des Françaises. — Le samedi 16 Octobre, avait lieu, salle Jeanne-d'Arc, une grande réunion de la Ligue Patriotique des Françaises. M. le vicaire général Cogneau, aumônier-conseil des Ligneuses, présidait cette réunion. M. le chanoine A. Le Roy, directeur des Œuvres, M. l'Archiprêtre de la cathédrale, M. le Recteur de Saint-Mathieu, M. le Curé de Pont-l'Abbé montraient par leur présence l'intérêt qu'ils portent à notre groupement et à notre action.

Depuis la mort de M^{me} de Conesnongle, la présidente si active et toujours en éveil, notre Ligue semblait sommeiller. Elle avait besoin de retrouver une tête, et nous avons eu la bonne fortune de voir M^{me} Jacques Chancerelle accepter de prendre la présidence

de notre groupement. Le zèle avisé dont notre nouvelle présidente a déjà fait preuve en organisant une retraite des Ligneuses et la réunion de samedi dernier, nous donne confiance dans l'avenir. Le Révérend Père Bréhier, aumônier-conseil du Comité central de Paris, a su, par sa parole claire et chaude, réveiller la ferveur et le dévouement de toutes les Ligneuses qui ont eu le plaisir de l'entendre.

Après un mot de bienvenue de notre présidente et un encouragement à l'union dans l'effort pour le bien des âmes, M^{lle} du Plessis nous fait connaître la marche de la Ligne en Cornouaille. A Quimper, grâce au zèle de M^{lles} de la Landelle et Plateau, qui ont dû vaincre mille difficultés, la Ligne a distribué gratuitement pour plus de 5.000 fr. de bons journaux. La section de Bonarnenez, autrefois si active, celle de Concarneau, qui rendit tant de services, celle de Bannalec, toujours prête à répondre à l'appel, semblent ne s'être pas encore bien remises du coup de la guerre, mais sont décidées à repartir. Pont-l'Abbé, en pleine activité, se présente comme un modèle de bonne organisation.

Avec beaucoup de délicatesse, M^{lle} du Plessis note ainsi les mérites de chaque groupe et provoque à l'émulation pour le bien.

Le Révérend Père Bréhier prend ensuite la parole. Il a gardé de son titre de capitaine pendant la guerre l'élan enflammé du soldat qui mène à la victoire. Il nous montre la Ligne en travail de réorganisation partout, non seulement dans notre Bretagne, mais au milieu des ruines des régions dévastées et dans nos provinces retrouvées. Véritable apôtre du Christ, il nous dit que la grande œuvre qui s'impose est de travailler à gagner les esprits et les cœurs, et à grouper les volontés en les conquérant une à une. La tâche est immense, mais nous sommes disciples de Celui qui a sauvé le monde par douze Apôtres et qui a sauvé la France par Jeanne d'Arc, une simple femme. « La France, dit-il, cherche à se refaire. Fille aînée de l'Eglise, elle sent qu'elle ne peut être heureuse en dehors de sa voie ! » Et le R. P. nous presse de nous mettre au labour.

La Ligue Patriotique n'est pas à la solde d'un parti politique, elle est un groupement catholique, où toutes les femmes de bonne volonté quelle que soit leur condition sociale, s'unissent dans une estime mutuelle, pour chercher à susciter une élite capable d'apostolat et s'orienter vers les Œuvres opportunes au point de vue religieux ou social.

Le R. P. Bréhier illustre par des exemples saisissants la manière dont s'exerce l'action de la Ligue Patriotique et nous aide ainsi à mieux définir cette action. Sa parole fut une lumière et un réconfort.

Aussi M. le chanoine Cogneau fut-il l'interprète de toutes les Ligneuses en remerciant le R. Père d'avoir mis nos volontés et nos cœurs en mouvement vers le bien. « La Ligne est, dit-il, semblable au navire qui est revenu au port après avoir essuyé de nombreuses tempêtes et qui maintenant bien équipé, va repartir pour de nou-

velles conquêtes. » Puisse ce vœu de notre aumônier se réaliser pleinement. Et maintenant, à l'ouvrage avec toute notre bonne volonté et l'aide de Dieu.

Une messe en musique sera célébrée le dimanche 24 Octobre, à 11 h. 1/2, église Saint-Mathieu, au cours de laquelle une quête sera faite au profit des Œuvres de la Ligue.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira, à la Maison de retraite de Lesneven, le dimanche soir 7 Novembre, et se terminera le samedi matin 13.

Les retraitants sont priés d'apporter du sucre.

On demande à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne de femmes, du 10 au 15 Octobre 1920. — 8 paroisses ; 26 retraitantes : Clohars, 8 ; Quimperlé, 5 ; Moëlan, 5 ; Meslan, 2 ; Scaër, 2 ; Tréméven, 2 ; Locunolé, 1 ; Mellac, 1.

SAINT-JEAN-TROLIMON. — Mission (29 Septembre-16 Octobre 1920. — La paroisse de Saint-Jean-Trolimon n'avait pas eu de mission depuis 30 ans. Aussi, c'est avec joie que les paroissiens reçurent l'annonce des saints exercices. Pendant ces dernières années, temps de persécutions, temps de guerre, les populations les plus croyantes n'ont-elles pas un peu perdu de leur ancienne ferveur ? Et n'est-ce pas le moment favorable de leur infuser un renouveau de vie chrétienne ?

La mission des enfants (29 Septembre au 2 Octobre), était présidée par M. Abjean, vicaire à Plomeur. Cent vingt enfants ont suivi avec docilité les conférences et l'explication des vérités chrétiennes données par M. Abjean, M. Thépaut, vicaire au Guilvinec, et M. Léostic, vicaire à Primelin.

Le dimanche 3 Octobre, s'ouvrait, après vêpres, la mission pour les grandes personnes. Malgré le mauvais temps, les fidèles étaient venus assez nombreux aux vêpres. Par son sermon d'ouverture, M. Joncour, curé de Bannalec, avait conquis l'auditoire.

Durant toute la quinzaine, l'attention soutenue prêtée à la parole de tous les prédicateurs, montrait bien que les paroissiens de Saint-Jean étaient de tout cœur à la mission.

Les missionnaires de la 1^{re} semaine étaient : président, M. Joncour, curé de Bannalec. Ses auxiliaires furent : M. Carval, recteur de Plogonnec ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec ; M. Le Beux, recteur de Pluguffan ; M. Evennou, vicaire à Fouesnant.

Le dimanche 10 Octobre, à la grand'messe, M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist, prêcha les Béatitudes devant un auditoire très recueilli. Les missionnaires de la 2^e semaine étaient : M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist, président ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec, qui a eu l'extrême obligeance de remplacer un tableau-

teur empêché au dernier moment ; M. Quintric, recteur de Kernével ; M. Bernard, vicaire à Sizun, et M. Mével, vicaire à Plozévet.

Quel a été le résultat de la mission de Saint-Jean-Trolimon ? La 1^{re} semaine, 269 personnes sont venues s'agenouiller à la Sainte Table. La 2^e semaine, il y eut 431 communions. Les missionnaires ont appuyé fortement sur la nécessité de la vie chrétienne dans les familles. Leurs exhortations ont été bien comprises. En effet, 48 *Vie des Saints* ont été distribuées dans les familles. Le souvenir de la mission 1920 à Saint-Jean, sera gravé dans le granit de la croix du cimetière. Il faut espérer, avec la grâce de Dieu, que plus durable encore sera le souvenir gravé dans les cœurs par les belles instructions des missionnaires. X.

VARIÉTÉ

La mort de la « Grivotte ».

Le mercredi 11 Août dernier, est morte au Bon-Pasteur d'Angers une personne qui, par elle-même, n'aurait eu aucune célébrité, si la Sainte Vierge n'avait opéré sur elle, à Lourdes, un de ses plus beaux miracles, et si surtout un romancier trop connu, Emile Zola, n'avait cru pouvoir utiliser son cas pour battre en brèche les faits miraculeux de Lourdes.

Marie Lebranchu, c'est le nom de cette personne, (« la Grivotte », dans le livre d'Emile Zola sur Lourdes), avait été emmenée à Lourdes, en 1892, dans le train blanc qui transportait les malades du Pèlerinage national.

Elle était, à ce moment-là, atteinte de *tuberculose pulmonaire avec ramolissement et cavernes*. Elle avait été soignée dans plusieurs hôpitaux de la ville de Paris.

Depuis huit mois, elle était alitée, journellement elle remplissait son crachoir de pus, et souvent elle rendait du sang à pleine bouche.

Emile Zola a visité le train blanc, a donné du reste lui-même sur la maladie de la Grivotte des détails d'une netteté parfaite.

« La Grivotte était phthisique au troisième degré... Depuis cinq ans elle faisait le tour des hôpitaux de Paris. Aussi parlait-elle familièrement des grands médecins... »

« Ils disent comme ça que j'ai un poumon de perdu, et que l'autre ne vaut guère mieux. Des cavernes, vous savez !... J'ai maigri, une vraie pitié. Maintenant je suis toujours en sueur, je tousse à m'arracher le cœur, je ne puis plus cracher, tant c'est épais. Et vous voyez, je ne tiens pas debout, je ne mange pas... » Un étouffement l'arrêta, elle devint livide. »

C'est en ces termes que M. Zola peint la malade Marie Lebranchu.

Elle arriva à Lourdes le 20 Août 1892. Elle se présenta aux Piscines, le jour même. Quand les charitables baigneuses virent venir à elle ce squelette vivant, que la toux secouait d'une manière

lamentable, elles hésitèrent un moment. Mais, comme Marie Lebranchu maintint énergiquement sa volonté d'entrer dans le bain, les dévouées infirmières ne résistèrent plus. Après tout, c'était son droit. Ce qui se passa alors, on va le voir.

M. Zola se trouvait au *Bureau médical*, quand la malade s'y présenta ; un peu après il a décrit la scène :

« Le Bureau fut bouleversé. La Grivotte venait d'entrer en coup de vent...

» Je suis guérie..., je suis guérie !...

» Et elle racontait qu'on ne voulait d'abord pas la baigner, qu'elle avait dû insister, supplier, sangloter. Elle n'était pas plongée dans l'eau glacée depuis trois minutes, toute suante, avec son enrouement de phtisique, qu'elle avait senti les forces lui revenir, comme dans un grand coup de fouet, qui lui cinglait tout le corps. Une exaltation, une flamme l'agitait, piétinante et radieuse, ne pouvant tenir en place.

» Je suis guérie..., je suis guérie... »

Il se trouvait à ce moment dans la salle de vingt à trente médecins : ils furent tous invités à examiner la malade qui se disait guérie, et beaucoup en effet l'auscultèrent avec attention. Le procès-verbal suivant fut dressé, à la suite de cet examen, par les médecins du Bureau :

« Au sortir de la première immersion, le samedi 20, Marie Lebranchu éprouve un bien-être instantané. Nous l'examinons avec un soin au Bureau des médecins ; nous ne trouvons ni râles, ni souffle, ni matité... »

Le Président du Bureau ajoute : « Il ne restait pas la plus petite trace de lésion dans le poumon. On l'examine de nouveau le lendemain 21. L'ancienne malade ne tousse pas, ne crache pas et mange avec appétit. Chaque jour, jusqu'à son départ, on constate que la guérison se maintient parfaitement. »

Voilà le premier fait. Si Zola s'en était tenu là, il n'aurait que dramatisé une scène qui, par elle-même, parlait déjà suffisamment. Mais Zola avait fait publier par tous les journaux qu'il était allé à Lourdes pour pouvoir exposer la vérité sur les faits de Lourdes. Or, voici ce que raconta Zola sur le retour du voyage de Marie Lebranchu.

« Le train blanc allait arriver à Bordeaux ; pendant que les pèlerins s'assoupissaient déjà, affaissés parmi les bagages que balançaient les continuelles secousses, La Grivotte s'était levée toute droite, elle se cramponnait à la cloison, dans une angoisse brusque. Et, sous la lampe, dont la pâle lueur jaune dansait, elle apparaissait comme amaigrie de nouveau, la face livide et torturée...

» Sœur Hyacinthe reçut dans ses bras La Grivotte, qu'un furieux accès de toux abattait sur la banquette. Pendant cinq minutes, la misérable étouffa, secouée d'une telle quinte que son pauvre corps en craquait. Puis, des filets rouges coulèrent ; elle cracha le sang à pleine gorge...

» La religieuse s'installa ; elle garda contre son épaule la tête de La Grivotte, dont elle essuyait les lèvres sanglantes...

» Cette foudroyante rechute avait glacé le wagon. Beaucoup se soulevaient, regardaient avec terreur...

Et Zola fait entrer son personnage à l'hôpital, pour y mourir. Tel est le récit de Emile Zola, cette fois inventé de toutes pièces, car Marie Lebranchu a vécu pendant 28 ans depuis sa guérison, sans aucune rechute.

Elle n'a jamais craché le sang depuis le 20 Août 1892, ni durant son séjour à Lourdes, ni avant Bordeaux, ni après, ni pendant le voyage, ni depuis. La phtisie, instantanément disparue dans la Piscine, n'est revenue à aucun moment.

Un an après sa guérison, Marie Lebranchu retournait auprès de la Grotte miraculeuse, pour apporter à sa céleste bienfaitrice le doux tribut de sa reconnaissance.

Elle se présenta de nouveau au Bureau des Constatations médicales. On s'y rendit compte de l'état excellent des poumons.

Le Procès-verbal suivant fut dressé :

« A la suite de la première immersion dans la Piscine, (l'an passé), Marie Lebranchu éprouva subitement un grand bien-être, et l'examen pratiqué au Bureau médical avec le plus grand soin, ne révéla plus aucune trace de la grave maladie dont elle était atteinte. Depuis ce temps, la guérison ne s'est pas démentie, malgré une attaque d'influenza dont la malade a souffert l'hiver dernier. »

Ainsi, non seulement la poitrine n'avait plus présenté aucun symptôme de tuberculose, mais elle s'était trouvée assez forte pour résister, avec succès, à l'attaque d'une maladie toujours redoutable pour les organes affaiblis, qu'elle déprime ordinairement plus encore, ou chez lesquels elle provoque une poussée dangereuse du mal profond qui les mine.

La Grivotte est entrée au Bon Pasteur (d'Angers) en 1902, dix ans après sa guérison. Elle a donc passé dix-huit années dans cette Maison, puisqu'elle vient de mourir. Pendant ce temps, elle n'a jamais été sérieusement alitée, jusqu'aux derniers mois qui ont précédé sa mort. Elle a toujours suivi le règlement et travaillé comme toutes ses autres compagnes, et elle n'était pas des moins actives. Pendant plusieurs années, elle fut même *lectrice*, c'est-à-dire que c'était elle qui faisait la lecture en public, chose très fatigante et qui dénotait que ses poumons étaient en parfait état. Du reste, elle disait parfois : « Je crois que j'aurai du mal à mourir, parce que la Très Sainte Vierge a recousu trop solidement mes poumons. »

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

Nous avons tenu à rappeler ces faits, au moment où Marie Lebranchu vient de mourir, afin de montrer la mauvaise foi du trop célèbre romancier. La Grivotte a vécu dix ans de plus que lui.

Ajoutons cette anecdote : Un « bon Père » prêchait, il y a quelques années, la Retraite des Pénitentes au Bon Pasteur. Il parlait de la Très Sainte Vierge, et, pour montrer sa puissance et sa bonté, il s'appuyait sur les miracles de Lourdes. Voulant faire toucher du doigt la mauvaise foi de ceux qui en attaquaient l'authenticité, il se mit à raconter l'histoire de La Grivotte. Son auditoire l'avait écouté avec une attention soutenue pendant toute la Retraite. Il fut étonné, ce jour-là, de voir que les enfants étaient un peu remuantes, que des sourires s'échangeaient. Il y eut même un vrai rire, lorsque le « bon Père » affirma, et avec conviction, que La Grivotte, malgré les dires de Zola, était certainement encore vivante. Arrivé à la sacristie, le Père me regarda d'un air interrogateur, semblant me dire : « Que se passe-t-il donc chez vos enfants ? » — « Mon Père, lui dis-je, aujourd'hui vous avez prêché des enfants encore plus convaincues que vous. La Grivotte était à deux pas de vous. Elle vous a entendu elle-même raconter son histoire et le mensonge de Zola. Vous pourrez désormais affirmer encore avec plus de sûreté qu'elle est bien vivante, car je vais vous mener la voir, et vous pourrez vous-même constater que la Très Sainte Vierge l'avait bien guérie. »

E. HERVÉ,

Aumônier du Bon Pasteur d'Angers.

(Semaine Religieuse d'Angers.)

Bibliographie Bretonne.

Nous sommes heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs un petit livre de 160 pages, **Anna-Mari Javouhey hag Urz Sant Joseph a Gluny**, dû à la plume de M. l'abbé MADEC, aumônier à Kérinou. Il fait revivre la belle et sympathique figure de la Mère Javouhey, déclarée Vénérable le 11 Février 1908, fondatrice et première supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; sa vocation, ses épreuves, sa sainte vie et sa mort. Comme l'existence de la Congrégation, dont la Supérieure générale actuelle est une Bretonne bretonnante du bas-Léon, a été liée à l'existence de la Vénérable fondatrice, la notice nous fait assister à sa genèse, à ses premiers progrès et à son extension dans le monde entier. Ce nous est une joie de mentionner ce petit volume illustré de plusieurs gravures, écrit dans un breton correct et lisible, revêtu de l'imprimatur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper. A une époque où nombre de jeunes filles cherchent leur voie, ce petit livre peut les éclairer sur leur vocation ; la préface, tout en parlant de la Congrégation de Saint-Joseph, reproduit avec un filial respect l'appel ému et pressant adressé par Sa Sainteté Benoît XV, glorieusement régnant, aux évêques et aux fidèles en faveur des missions catholiques. Tout en étant destinée primitivement aux rares Maisons que la Congrégation possède à Gourin et dans le diocèse, la Notice sera cédée pour la modique somme de un franc l'exemplaire, port en sus, aux membres du clergé qui voudraient la donner, soit comme prix de catéchisme, soit comme livre de lecture à leurs paroissiens : on la trouvera à l'imprimerie du *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest, et dans les Maisons de la Congrégation : Gourin, Recouvrance, Briec, Etern, Châteauneuf et Langonnet.

BIBLIOGRAPHIE

POUR LE CLERGÉ : « Lourdes Lectures ». La Prél-Revues. Prél-Livres, établi sous ce nom, est le seul à ne pas hausser ses prix pour 1921. On peut faire ses calculs sur le tarif imprimé en 1919 si on le possède. *Lourdes-Lectures* (qui, pour le prix d'une Revue, en fournit jusqu'à 5 ou 6), prépare son roulement pour l'année prochaine. C'est le moment, pour le clergé, de profiter de cette organisation, établie principalement pour lui. Ecrire immédiatement à M. le Secrétaire de *Lourdes-Lectures*, 6, rue de Laogelle, Lourdes. Seuls les premiers inscrits sont sûrs d'avoir les périodes qu'ils désirent.

Maison Alfred MAME et Fils, Tours (I.-et-L.), Agence à Paris, 6, rue Madame (6^e)

VIENT DE PARAÎTRE : Les Douleurs de Notre-Dame. Méditations, allocutions, lectures pour le mois de Marie ou le temps de la Passion, par le R. P. RENARD, S. J.

Il n'est guère de dévotion plus opportune que celle de Notre-Dame de Pitié. Ainsi l'a jugé Marie elle-même qui, à la Salette, à Pontmain, a rappelé ses souffrances. Ses douleurs, au reste, instruisent autant qu'elles consolent.

Evocquer ces peines, dégager ces leçons, tel est le dessein de ce nouveau *Mois de Marie*, aussi substantiel qu'édifiant. Ses 32 chapitres forment une galerie de mosaïques dont les meilleures pierreries ont été fournies par les plus pieux auteurs ascétiques, saint François de Sales, saint Alphonse, le P. Faber, Mgr Gay... Ouvrage à lire et à répandre. — Un volume in-12 (18×12) de 360 pages, broché, 7 fr. 50.

VIENT DE PARAÎTRE : Méthode de chant Grégorien, par A. BOURDON, maître de chapelle de la cathédrale de Rouen.

Cette méthode de chant grégorien est le produit étudié d'une longue expérience scholastique. Elle renferme, sous une forme concise et claire, tous les éléments d'une connaissance pratique de l'ancien chant de l'Eglise remis aujourd'hui en honneur.

C'est un livre indispensable à tous ceux qui veulent se documenter sérieusement et utilement dans la science du chant liturgique. — Un volume in-8^e (21×13 1/2). Broché : 6 francs.

VIENT DE PARAÎTRE : Chants populaires de la Messe et des Vêpres, en notation grégorienne et choix de motets pour les Saluts, par le R. P. A. FLEURY.

Ce livre renferme les chants populaires simples et faciles, grégoriens ou autres, que tous les fidèles peuvent et doivent chanter.

Aucun recueil n'a paru jusqu'à ce jour qui soit plus complet et plus judicieusement composé. Son adoption dans toutes les paroisses, patronages et maisons d'éducation serait, à bref délai, la réforme générale du chant d'église dans toute la France. — Volume in-16 (16×10 1/2) de 310 pages. Broché, 3 fr. 25 ; cart. dos toile, 3 fr. 75.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Affiches illustrées. — Malgré les difficultés de toutes sortes résultant de la pénurie de papier et de main-d'œuvre, la Compagnie d'Orléans a pu faire paraître, depuis la guerre, une série de magnifiques affiches illustrées qui forment le complément heureux de celles qui avaient été antérieurement éditées par ses soins.

Ces affiches sont la reproduction des grands châteaux de la vallée de la Loire, des principaux sites et monuments de la Bretagne, de l'Auvergne, des Pyrénées, du centre de la France, etc..

Elles sont mises en vente au Bureau du Trafic-Voyageurs et Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, au prix de 3 fr. l'exemplaire, frais de port en sus.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, Le 15 Octobre 1920. — Les vendeurs ont continué leurs ordres qui, ne trouvant pas contre-partie, ont donné au mouvement un caractère de panique. Le mieux en pareille occasion est de laisser passer la tourmente, car vouloir réaliser à tout prix ne sert qu'à précipiter les cours sans autre profit que ceux du vendeur à découvert.

Nos rentes dans l'ensemble font bonne contenance. Le Crédit National est à 470 et 488.

Les Etablissements de Crédit ont été faibles, ce qui ne saurait étonner, mais avec tendance à l'amélioration. Banque de Paris 1 575. Banque Nationale de Crédit 850. Foncier d'Algérie 690. Société Générale 738. Le bilan arrêté au 31 Juillet dernier fait ressortir sur celui du mois précédent une augmentation de trente millions dans les comptes-courants, ainsi qu'une progression dépassant vingt millions dans les comptes de chèques arrêtés à plus de 1.124 millions. Parmi les valeurs industrielles, Thomson est à 995. Omnibus, 653 ; Penarroya, 1.300 ; Kuhlmann, 943 ; Sucreries d'Egypte, 950 ; Say, 1.170. Les charbonnages français sont lourds ainsi que la plupart des valeurs métallurgiques. Industrielles russes, calmes.

Les cuprifères sont lourdes. Rio, 1 510 ; Boléo, 830.

En affaires maritimes, on constate une sensible amélioration qui ne permet pas, tant s'en faut, de regagner le terrain perdu. Transatlantique, 387 ; Messageries, 378 ; Chargeurs, 1.135 ; Affréteurs Réunis, 816.

Les mines d'or sont restées calmes. De Beers, 870.

Le seul compartiment qui avait fait preuve de tendances favorables, en dépit de l'ambiance, nous voulons dire les pétrolifères, a fini lui aussi par payer son tribut à la baisse : La Royal Dutch, 34 600 ; Shell, 370 ; La Mexican Eagle est demandée, et après avoir évolué entre 584 et 609, finit à 605.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

37

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

35^e Année

Vendredi 29 Octobre 1920

N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pour la Bretagne une ; Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X ; Service pour les victimes de la guerre ; Fête du 11 Novembre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Associations culturelles.

III. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Mission ; Quimper : Décès ; Ligue Patriotique des Françaises, à Brest ; Retraite bretonne de femmes.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

SAVON
POUR LA
BARBE
GIBBS
AU GOLD
CREAM
P. THIBAUD & C^{ie}
PARIS

P. THIBAUD & C^{ie},
7 et 9, rue La Boétie, PARIS

EMPRUNT NATIONAL 6 % 1920

PRIX D'ÉMISSION : 100 Francs.

Intérêt net : 6 Francs.

Coupons payables les 16 Juin et 16 Décembre.

Les Bons du Trésor, les Bons de la Défense Nationale, la Rente 3 1/2 %, amortissable sont admis en paiement des souscriptions. En outre, les Rentes 4 % et 5 % émises de 1915 à 1920 sont acceptées en paiement des souscriptions à concurrence de moitié au maximum du montant total de chaque souscription.

En souscrivant à cet Emprunt, vous ferez non seulement un placement très avantageux, mais vous contribuerez aussi à l'œuvre de reconstitution nationale à laquelle tout bon Français doit se faire un devoir de participer.

Les souscriptions sont reçues partout :

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ; Trésoreries Générales ; Recettes des Finances ; Perceptions ; Bureaux de l'Enregistrement ; Bureaux de Poste ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Banque de France ; Banque de l'Algérie ; Recettes Municipales de la Ville de Paris ; Caisses d'Épargne ; Banques ; Établissements de Crédit ; Agents de Changes ; Notaires ; etc.

36^e ANNÉE.

Vendredi 29 Octobre 1920.

N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Octobre. — 23^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi, 1^{er} Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 2. — Commémoration des Fidèles Défunts. Double. Noir.

Mercredi, 3. — S. Guinal, Abbé. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 4. — La B^{te} Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — Les Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. Double majeur. Rouge.

Samedi, 6. — S. Hiltut, Abbé. S mi-double. Blanc.

Dimanche, 7. — 24^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploudaniel 31 Octobre.
Pleyber-Christ du 1^{er} au 6 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Pour la Bretagne une. — Le Congrès des Associations Bretonnes qui vient de se réunir à Rennes, et dont une des séances a été présidée par son Em. le cardinal Dubourg, a fermement protesté contre le démembrement économique de la Bretagne qui serait la conséquence du projet de décentralisation soumis au Parlement. A cette occasion, et pour appuyer le vœu des congressistes, Monseigneur a adressé au Cardinal Archevêque de Rennes, la lettre suivante :

« La Bretagne doit demeurer une. »

» Aucune province n'est plus une et mieux équilibrée dans son littoral, dans la distribution de son relief et des terres qui le composent, dans la variété de ses productions.

» Aucune n'a su, à travers les siècles, garder, dans l'ensemble de son peuple, une âme plus sensiblement la même, plus fidèle à sa foi, plus dévouée à la France, plus attachée à sa langue, à ses usages, à ses costumes ; une âme aussi largement fraternelle et aussi désintéressée. Aucune n'a été plus riche en hommes et plus féconde en exploits historiques.

» Toute combinaison tendant à disloquer notre unité bretonne heurterait donc gravement nos traditions et nos sentiments.

» On veut, dit-on, mieux servir nos intérêts économiques ? Sur ce point je devrais peut-être me taire, faute de compétence. Il me semble pourtant que, dans le cadre que la nature et l'histoire nous ont fait, nous avons sous la main une moyenne suffisante de ressources, qui peuvent se développer encore, et assez de ports et de marchés pour nous préparer un avenir économique rassurant.

» L'embarras de s'entendre sur le choix d'une capitale définitive pour la région ne peut pas être une objection invincible. Pourquoi ne pas respecter la situation depuis longtemps acquise ? La capitale religieuse demeurera la capitale administrative, judiciaire, universitaire. D'autres centres plus actifs garderont la primauté du commerce et de l'industrie, et même de la marine et de l'armée.

» Il y aura encore de beaux jours pour la petite patrie bien vivante dans la grande, grâce à l'alliance conclue entre les besoins du présent, les traditions du passé et les espoirs de l'avenir.

» ADOLPHE,

» Evêque de Quimper et de Léon. »

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X.

— Nous avons fixé au dimanche 7 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 7 Novembre, ou le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 7 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Service pour les victimes de la guerre.— Comme les années précédentes, Nous exhortons MM. les Curés et Recteurs à chanter, au jour qui leur paraîtra le mieux convenir dans le courant de ce mois, un service solennel pour le repos des âmes des soldats tués à l'ennemi, ou décédés dans les hôpitaux ou ambulances. Ils inviteront leurs paroissiens à y assister nombreux.

IV. Fête du 11 Novembre.— Une messe sera dite, le jeudi 11 Novembre, dans toutes les paroisses, et, à l'issue de cette messe, un *Te Deum* sera chanté pour remercier Dieu des victoires remportées par la France.

Des places y seront réservées aux autorités civiles et militaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES ASSOCIATIONS CULTUELLES

Depuis quelques mois, les associations cultuelles occupent l'opinion publique ; elles sont discutées dans la Presse au grand étonnement de beaucoup de catholiques. La discussion qu'elles soulèvent vient uniquement de la situation intolérable faite à l'Eglise en France. Ceux qui ont créé cette situation sont dans leur rôle en en rejetant la responsabilité sur le refus d'accepter lesdites associations cultuelles, et en offrant celles-ci de nouveau comme un moyen de salut. Ceux qui la subissent depuis quinze ans aspirent toujours à en sortir, mais peuvent-ils vraiment croire que l'acceptation tardive des cultuelles remédierait aux maux dont nous souffrons ?

On l'affirme publiquement dans les journaux et les revues. Plusieurs catholiques peuvent en être ébranlés. C'est pour éclairer les fidèles qui nous sont confiés que nous exposons ici notre sentiment, nous déclarant prêt d'ailleurs à soumettre notre jugement à celui du Souverain Pontife, si, dans sa sagesse, le chef de l'Eglise estimait que le bien général demande cette concession. L'Eglise reste toujours libre de faire les concessions qu'elle juge conciliables avec ses droits et avec sa constitution divine. Tous les vrais catholiques le savent.

Les deux raisons qu'on allègue pour justifier un retour en

arrière, sont les prétendues garanties que les associations cultuelles offriraient *maintenant* aux justes revendications de l'Eglise, et l'impossibilité de trouver ailleurs une situation normale pour les catholiques de France.

Pour juger des garanties que peuvent offrir maintenant les associations cultuelles, il faut d'abord rappeler le jugement que Pie X en a porté.

L'assemblée des Evêques de France les avait réprouvées presque à l'unanimité ; mais dans son désir de faire tout ce qui était possible pour épargner à la France de terribles épreuves, cette assemblée avait cherché un terrain de conciliation ; la majorité des Evêques avait proposé au Pape d'essayer « un autre genre d'association à la fois légal et canonique ».

Le Pape confirma le premier jugement des Evêques en décrétant que les associations cultuelles « ne peuvent absolument pas être formées sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie même de l'Eglise. » Quant à l'autre forme d'associations, « n'ayant pas l'espoir de pouvoir faire cet essai sans heurter les droits de Dieu, la loi restant telle quelle », le Pape déclara « qu'il n'est pas permis d'essayer cet autre genre d'association, *tant qu'il ne constatera pas d'une façon certaine et légale que la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife Romain et des Evêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement, dans lesdites associations, en pleine sécurité* ».

Inutile de faire ressortir l'importance et l'étendue de ce jugement : le respect de la hiérarchie et de ses droits sur les biens de l'Eglise en est le principal motif.

Dès lors, la question se pose ainsi : s'est-il produit depuis quinze ans un fait nouveau qui rende acceptable aujourd'hui ce que le Pape condamnait alors, non seulement dans le projet d'associations dites canoniques et légales, mais bien dans les associations simplement légales, car c'est à celles-ci qu'on voudrait nous ramener, le gouvernement n'ayant jamais laissé entendre qu'il accepterait l'autre projet ; bien au contraire, « le gouvernement ne les aurait pas acceptées », disait M. Briand, le 1^{er} Avril 1908.

Sans doute, l'attitude du gouvernement actuel vis-à-vis de l'Eglise semble vouloir se modifier, elle n'est pas ce qu'elle a été avant la guerre. Mais l'entente est-elle suffisante pour assurer l'avenir ? Existe-t-il aujourd'hui des garanties contre les craintes de Pie X ? Y a-t-il eu des déclarations officielles atténuant le caractère d'attentat à la vie de l'Eglise que le Souverain Pontife attribuait aux cultuelles ?

Quelques catholiques le croient ; ils pensent trouver ces garanties dans ce fait que, depuis quinze ans, « chaque fois qu'une association schismatique lui a été déférée, le Conseil d'Etat l'a condamnée pour la seule raison qu'elle n'était pas reconnue par l'Evêque et ne reconnaissait pas elle-même son autorité » (1).

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} Octobre, p. 558.

On en conclut que c'est désormais une jurisprudence *établie*, que toute association cultuelle, pour être légale, devra être reconnue par l'Evêque.

Même s'il en était ainsi, observons-le tout d'abord, cela ne justifierait pas la loi de séparation du reproche qu'on lui a fait de substituer dans l'Eglise la puissance laïque à la puissance ecclésiastique.

Admettons que ces décisions du Conseil d'Etat fassent jurisprudence. L'article IV l'autorise et l'exige, car il demande que l'association, pour avoir droit à la dévolution des biens, « se conforme aux règles générales d'organisation du culte dont elle se propose d'assurer l'exercice. » Mais cette jurisprudence est loin de nous suffire. Elle n'a pour objet que de décider à qui doit revenir la dévolution de nos biens ?

Nous n'avons jamais redouté beaucoup que les associations schismatiques pussent s'établir en France. A défaut du droit, le bon sens aurait suffi à écarter de toute dévolution des gens sans titre.

Cette jurisprudence *établie* ne concernerait que l'article IV, elle ne s'étendrait pas en particulier au *fonctionnement des cultuelles*. Le Conseil d'Etat n'a pas eu à se prononcer sur les dissentiments qui pourraient éclater au sein d'une cultuelle catholique, puisque de telles associations, grâce à Dieu, n'ont jamais existé.

Quoi qu'on en dise, c'est ce qui doit surtout pratiquement nous intéresser et nous préoccuper.

Qu'arriverait-il le jour où une association cultuelle voudrait administrer en dehors de l'autorité de l'Evêque, ou même contre elle, les biens de la paroisse ou du diocèse ?

On nie l'hypothèse, en disant que « les cultuelles succèdent aux conseils de Fabrique, et que, comme eux, leur compétence se borne à gérer les biens de la paroisse *sous l'autorité de l'Evêque* » (1). Où a-t-on trouvé cela ? Ce n'est pas dans l'article 19 de la loi, qui dit expressément que « les actes de gestion financière et d'administration légale des biens... seront, chaque année au moins, présentés au contrôle de l'assemblée générale des membres de l'association et soumis à son approbation ». Les mots *sous l'autorité de l'Evêque* n'y sont pas ; ils ne semblent pas d'ailleurs pouvoir y être sans contradiction, puisque c'est l'assemblée qui doit approuver. N'est-ce pas pour pouvoir réparer cette lacune que, à Nice, on s'est réfugié dans la loi de 1901, en fondant des associations d'un autre ordre ?

A-t-on lu l'article 24, lequel dit : « le contrôle financier est exercé sur les associations et sur les unions par l'administration de l'enregistrement et par l'inspection générale des finances » ?

Il n'y a pas à arguer de la loi sur les Fabriques. Tout le monde sait que l'approbation des comptes et budgets appartenait en dernier ressort à l'Evêque.

On ne nous a donc pas encore donné des garanties qui, dès l'origine, manquaient aux associations cultuelles.

(1) *Revue des Deux Mondes*, *ibid.*

Si l'on veut faire la paix, qu'on la fasse donc ouvertement, par un texte légal qui nous donnera toutes garanties.

En vain objecte-t-on (et c'est le point qui sert de prétexte à toute cette campagne) qu'il est impossible d'obtenir une modification de la loi. Est-ce bien sûr ? Pour reprendre les cultuelles et y retrouver nos biens, comme on nous le promet, il faudrait bien modifier une loi, non pas celle de 1905, mais celle du 13 Avril 1908 qui a disposé de ces biens pour d'autres propriétaires que les cultuelles ; on n'a pas l'air d'y songer.

Il faut choisir : ou modifier les lois existantes, ou renoncer aux principaux avantages qu'on nous fait espérer.

Quels avantages d'ailleurs peut-on attendre d'un retour aux cultuelles, même garanties par la jurisprudence alléguée ci-dessus ?

Quoique cela ne doive pas suffire à fermer les yeux sur leur vice radical, si les associations cultuelles nous donnaient une situation supérieure à celle qui nous est faite, peut-être y trouverait-on une compensation dont l'autorité de l'Eglise apprécierait la valeur.

Beaucoup de personnes s'imaginent faussement que le retour aux cultuelles rendrait tous leurs biens aux catholiques.

Nous venons de dire la situation qu'a faite à nos biens la loi de 1908. Elle les a enlevés aux cultuelles.

On oublie, en outre, que, même sous le régime des cultuelles l'Eglise perdait (art. VIII) tous ses biens charitables, tous ses biens scolaires et le traitement de tous ses prêtres (art. IX). On la renfermait dans la possession, très précaire, de quelques biens *cultuels*. Ses évêchés (propriété de l'Etat) devaient lui appartenir à titre gratuit, seulement pendant deux ans ; ses grands séminaires, ses presbytères, pendant cinq ans (art. XIV).

On nous laissait nos églises avec charge de les entretenir (art. XIII). L'association cultuelle devait se procurer séminaires, presbytères, églises nouvelles, etc. Elle devait assurer le traitement du clergé. Elle ne pouvait rien faire pour les œuvres catholiques, condamnées à n'avoir aucun droit de posséder par elles-mêmes.

Que serait aujourd'hui notre situation ?

Du passé, que nous rendraient les associations cultuelles ? Les églises avec leurs charges, et les quelques biens immobiliers servant au culte qui ne sont pas encore aliénés ! En reste-t-il ? Nous ne retrouverions même pas toutes les fondations faites pour les défunts.

Du moins, l'avantage de *pouvoir posséder* à l'avenir est-il suffisant à nous faire envisager, avec une satisfaction même relative, le nouveau régime ? Le droit de posséder est ce qui nous manque le plus. Que serait-il ?

L'association pourrait posséder des églises, des séminaires, des évêchés et des presbytères, si elle est assez riche pour s'en procurer. Ce serait préférable à notre incapacité actuelle ; mais que cela serait onéreux pour une association ! Car (on n'y prend pas assez

garde) la loi limite d'une façon draconienne les ressources des associations.

On leur accorde les cotisations de leurs membres. Quelle somme dérisoire produiraient ces cotisations, étant donné qu'il serait sage de limiter le nombre des membres ! On leur accorde de recevoir le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, de percevoir des contributions pour cérémonies et services religieux, même par fondation, location des bancs et chaises, fourniture des objets destinés aux funérailles, mais avec défense de recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes (art. XIX).

Comment les associations pourraient-elles, avec des moyens si restreints, faire face à leurs charges ?

L'article XXII leur permet bien de constituer des fonds de réserve, mais à condition que cette réserve ne dépasse pas trois fois, dans les associations ayant plus de 5.000 francs de revenu, et six fois dans les autres, la moyenne annuelle des dépenses. On ne peut donc économiser que pour un avenir de trois ans ou six ans ! Qui pourrait avec cela assurer le Denier du culte, les caisses de retraites, etc. ?

Ce n'est pas ce qui donnerait des maisons et du pain aux prêtres qui en manquent, ce qui relèverait les églises en ruines, etc.

Non, vraiment, les avantages qu'on nous offre sont bien peu alléchants, et beaucoup parmi nous préfèrent leur état actuel.

Sans doute (nous ne le redisons jamais assez) cet état est intolérable, et indigne de l'Eglise. Elle devrait suffire à créer un mouvement d'opinion qui nous libérerait enfin.

Qu'on nous donne un *statut* conciliable avec les droits divins de l'Eglise, c'est ce que les catholiques demandent.

S'ils ne l'obtiennent pas, qu'on fasse au moins un droit commun dont nous pourrions user. Celui dans lequel nous nous abritons, faute de mieux, ne nous suffit pas.

Il ne nous permet de demander à chaque institution que ce qu'elle peut nous donner. On l'oublie peut-être de notre côté, en attendant trop, soit des sociétés civiles, soit des syndicats, soit des mutualités, etc. Ces institutions ne nous rendront que des services restreints ; mais elles valent mieux que ce que l'on nous offre. Telles qu'elles sont, en les unissant, elles peuvent contribuer à améliorer certaines situations.

C'est ainsi que la loi sur les syndicats des professions libérales a paru, aux yeux de quelques jurisconsultes, nous offrir de précieux avantages. Toutefois, qu'on n'oublie pas ce que les syndicats peuvent donner. Ils n'ont pas d'autre objet que l'étude et la défense des intérêts de la profession. La profession de ministre du Culte catholique, avec ce qui en ressort, peut y trouver un asile provisoire, non pour une région ou une province, comme certains l'auraient pensé, mais pour un diocèse en particulier.

Ce sont questions à étudier par les autorités compétentes, et à résoudre au mieux des intérêts catholiques, en attendant que la

lumière se fasse dans tous les esprits et les amène à voir que la France n'a rien à redouter de la liberté de l'Eglise.

Monseigneur GOURAUD, *Evêque de Vannes.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 31 Octobre : messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 8 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, prières du Rosaire procession.

Lundi 1^{er} Novembre, Fête de la Toussaint : messes basses aux mêmes heures que la veille ; messe pontificale à 10 heures. — A 2 heures, prières du Rosaire, vêpres ; à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction, vêpres des Morts. A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

Quête aux messes pour la Cathédrale, aux vêpres pour les Défunts.

Mardi 2, Fête des Morts : messes de 6 à 8 heures ; à 8 heures, office paroissial, service et grand'messe ; à 10 heures, office canonical, procession et grand'messe. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la Confrérie des Trépassés.

Mercredi 3 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse ; à 9 heures, service et messe pour les évêques et chanoines défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Judi 4 : à 8 heures, communion générale pour ces enfants.

Vendredi 5 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi 6 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens défunts. — Confession des garçons du grand catéchisme.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 23^e dimanche après la Pentecôte (31 Octobre) :** messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, prières du Rosaire, bénédiction.

Lundi, Fête de la Toussaint : messes comme le dimanche ; messe de communion, à 7 heures. — A 3 heures, vêpres du jour, bénédiction, sermon des Morts, vêpres des Morts. Le soir, à 8 heures, instruction bretonne, procession autour de l'église, absoute.

Mardi, Fête des Morts : 1^{re} messe à 5 h. 1/2 ; 2^e à 6 h. 1/2 ; 3^e à 7 h. 1/2 ; à 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière. — Ce même jour, confession des enfants qui ont fait la communion privée ; messe de communion, mercredi, à 7 heures.

Mercredi : 6 h. 3/4, service pour les prêtres défunts, anciens recteurs et vicaires de la paroisse. — Ce même jour, confession des enfants qui ont fait la communion solennelle ; messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Judi : 6 h. 3/4, service pour les bienfaiteurs de l'église.

4^{er} vendredi, 5 Novembre : à 6 heures, messe et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur ; à 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à la cérémonie du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des Associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés ; à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Mercredi 3 Novembre :** réunion de la Congrégation des Dames et de la Confrérie des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Mission. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des personnes pieuses du diocèse la retraite-mission de SAINT-SÉGAL, du 7 au 13 Novembre.

QUIMPER. — Décès. — Demain vendredi, à 10 h. 1/2, aura lieu, en l'église Saint-Mathieu, l'enterrement de M. Clech, aumônier de Keranna.

BREST. — Ligue Patriotique des Françaises. — Le comité régional du Léon s'est réuni à Brest, le 12 Octobre, sous la présidence d'honneur de Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis et la présidence effective de la C^{tesse} de Guébriant. M. le chanoine Corre, curé de Landerneau, honorait la réunion de sa présence.

Dix groupes étaient représentés : ceux de Brest, l'île de Batz, Cléder, Plouzevé, Saint-Vougay, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Plouguerneau, Roscoff, Saint Pol de Léon.

Dans le très intéressant rapport lu par la V^{tesse} de Vincelles, secrétaire régionale, il a été spécialement question :

1^o De la retraite prêchée aux Ligneuses à Lesneven, en Octobre 1919, par M. le chanoine Moënner ;

2^o Des deux conférences en breton faites à Plouguerneau et à Kernilis par M^{lles} de Kermenguy et du Rusquec. Le succès de ces conférences a été si complet que les paroisses voisines demandent instamment à entendre à leur tour les dévouées conférencières.

Après avoir entendu les rapports des déléguées, le comité régional a pris les résolutions suivantes :

1^o Pour se conformer aux instructions du Conseil central de Paris, les différents groupes de la Ligue sont invités à relever les cotisations des adhérentes ;

2^o La répartition des 12 mois de l'année entre les différents groupes pour l'organisation de la communion réparatrice perpétuelle sera révisée et un nouvel élan sera donné à cette dévotion ;

3^o Afin de faciliter le choix des sujets de causerie pour les réunions mensuelles des dizainières, les présidentes sont invitées à s'abonner au *Grand Echo de la Ligue* ;

4^o On répandra de plus en plus l'association de « l'Angelus » pour les morts de la guerre.

Deux nouveaux groupes sont en formation.

Le comité régional a le regret d'accepter la démission de la dévouée présidente du comité de Brest, M^{me} Dujardin, à laquelle une pénible infirmité ne permet plus de continuer ses œuvres de zèle et de dévouement. Par acclamation, le titre de présidente d'honneur lui a été décerné. M^{me} Thuillier, ardente Ligneuse, sera désormais la présidente du comité de Brest.

Mgr Roull voulut bien clôturer la réunion par quelques paroles d'encouragement et par une bénédiction qui, certainement, portera ses fruits.

LE CLOITRE-PLEYBEN. — La Mission. — Le besoin d'une mission se faisait sentir depuis longtemps dans la chrétienne paroisse du Cloître-Pleyben, qui n'avait pas eu cette grande grâce depuis 35 ans. Aussi, l'annonce en fut accueillie par tous les paroissiens avec une joie évidente.

Une mission spéciale (26-30 Septembre) fut donnée aux enfants avant celle des grandes personnes. Elle réunit 200 enfants de 7 à 13 ans et eut entre autres avantages celui de mieux préparer à la réception de l'Eucharistie les enfants au-dessous de 10 ans, qui n'ont pas, comme ceux des communions solennelles, leur retraite annuelle.

La première semaine de mission s'ouvrit pour les grandes personnes le 3 Octobre, jour de la solennité du Saint Rosaire, sous la présidence de M. le chanoine Le Gall, curé de Taulé. Les paroissiens accoururent aussitôt en grand nombre, et dès le lundi matin le succès de la mission était pleinement assuré. Tous les exercices furent fidèlement suivies et les instructions écoutées avec une religieuse attention, qui alla grandissant de jour en jour : la grâce de Dieu travaillait visiblement cette foule. Si les paroissiens surent apprécier leurs missionnaires, le cœur de ceux-ci fut aussi conquis par l'attitude pieuse et sympathique de leurs auditeurs : le président, au moment des adieux, ne cacha pas son émotion. Comme résultat de cette semaine, il y eut, le samedi, 460 communians, qui, presque tous, s'approchèrent de nouveau le lendemain de la Sainte Table.

La fatigue d'une mission la semaine précédente, à Plouescat, n'avait pas empêché M. le chanoine Queinnec, l'un de nos plus zélés missionnaires, d'accepter la présidence de la seconde semaine de mission (10-16 Octobre), au Cloître-Pleyben. Le succès fut aussi complet que la première semaine, fut même un peu plus élevé. De 550 à 600 communions furent distribuées le samedi, et le lendemain les communions furent encore nombreuses. A noter la même attention soutenue que la semaine précédente pendant les instructions. Avis du président, conférences, explication des tableaux, sermons, tout fut écouté avec la même avidité.

Avec moins d'élan, peut-être, et d'enthousiasme que dans des paroisses plus grandes, ce fut une mission pieuse, recueillie, extrêmement fructueuse pour les âmes.

Merci à tous les missionnaires dont le zèle et le talent ont contribué pour une large part au succès de la mission ; merci aux paroissiens pour leur grande bonne volonté. Et, par-dessus tout, bénissons Dieu des grâces abondantes répandues sur la paroisse pendant ces deux semaines et prions-le de garder aux cœurs des paroissiens du Cloître les sentiments de foi et de piété qu'y a déposés la mission.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes (17 au 23 Octobre 1920). — 38 paroisses : 169 retraitantes : Plouguerneau, 13 ; Plouarzel, 11 ; Saint-Pabu, 11 ; Plouider, 10 ; Bourg-Blanc, 9 ;

Plabennec, 9 ; Gouesnou, 8 ; Plounévez-Lochrist, 8 ; Plouvien, 8 ; Saint-Frégant, 8 ; Brélès, 7 ; Tréfléz, 7 ; Milizac, 7 ; Plougastel-Daoulas, 5 ; Plounéour-Trez, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Lanhouarneau, 3 ; Lanarvily, 3 ; Kerlouan, 3 ; Plouzévédé, 2 ; Plouvorn, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Pencran, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Le Folgoët, 2 ; La Martyre, 2 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 2 ; Kernouës, 2 ; Santec, 2 ; Brest, 1 ; Goulven, 1 ; Plouneventer, 1 ; Plougar, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Lanildut, 1 ; Tréouergat, 1 ; Tréhou, 1.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Mgr d'Hulst Apologiste, par M. l'Abbé Baicout, Directeur de la *Revue du Clergé*. In-8° écu de x - 475 pages (majoration comprise), 10 fr.

Ce volume contient les dix leçons que M. l'Abbé Baicout, ancien secrétaire de Mgr d'Hulst et directeur de la *Revue du Clergé français*, donna récemment, à l'Institut Catholique de Paris, sur l'éminent prélat qui en fut le fondateur et le premier recteur. Deux autres leçons y ont été ajoutées.

A l'école du savant et loyal apologiste, prêtres et fidèles y apprendront à défendre la science chrétienne, l'âme humaine et le vrai Dieu, la foi et les croyances chrétiennes, la morale et la piété chrétiennes, la famille, le patronat et l'Etat chrétiens, enfin l'Eglise et la civilisation chrétienne.

Les plus belles pages de l'illustre écrivain sont heureusement reproduites dans cette lumineuse synthèse, qui est aussi une mise au point très autorisée et le livre, fort instructif, est en même temps d'une lecture facile et agréable.

Vie de Mère Marie de Saint-Maurice, seconde supérieure générale de la Société de Marie Réparatrice, par UNE RELIGIEUSE DE LA MÊME SOCIÉTÉ. Un vol. in-12 de xix - 473 pages, avec portrait (major. comprise.) 8 fr.

Comme l'a si justement fait remarquer Sa Grandeur Monseigneur de Durtfort dans sa Lettre Préface, la vie de Mère Marie de Saint-Maurice n'est pas de celle où le merveilleux seul apparaît, déconcertant à l'avance toute velléité d'imitation. Elle nous montre au contraire la puissance de la volonté dans une âme d'élite, généreuse et docile aux inspirations de la grâce. Sa lecture attrayante est féconde en précieux enseignements.

Maison Alfred MAME et Fils, Tours, et P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

VIENT DE PARAÎTRE : L'Abbé Henri Chaumont, fondateur de trois Sociétés Salésiennes, par Mgr LAVEILLE, lauréat de l'Académie française, Vicaire général de Meaux. — Un volume in-8° écu (20 X 13) de xx-580 pages, avec portrait en héliographie. Broché, 8 fr.

M. le Chanoine Collin, l'éminent et sympathique Sénateur de la Moselle, vient d'écrire à l'auteur :

« Vous poursuivez, malgré les laborieuses fonctions de votre charge, la brillante série de vos publications, et vous allez enrichir l'hagiographie contemporaine de votre dixième volume. Je voudrais avoir l'autorité nécessaire pour féliciter les lettres françaises de ce nouvel apport dû à votre plume aussi distinguée que féconde, et pour faire apprécier au public catholique l'édification que lui apportera votre **Vie de M. l'Abbé Chaumont**. Je puis, du moins, comme directeur spirituel des associations qu'il a fondées, vous remercier très sincèrement d'avoir si bien compris l'âme et si heureusement exposé le rôle de ce prêtre admirable.

« Vous étiez spécialement désigné, Monseigneur, pour nous retracer la physionomie de M. Chaumont. Appliqué longtemps à la formation des prêtres, vous étiez mieux préparé que tout autre à comprendre et à admirer cette vie d'un vrai prêtre. Associé, d'autre part, à l'administration d'un diocèse, vous connaissez le clergé français, ses aspirations, ses épreuves, ses mérites et ses difficultés. Vous avez choisi un de ses membres, qui vous est apparu comme

un véritable exemplaire sacerdotal, pour en faire le type du clergé d'aujourd'hui, au milieu des soucis et des laborieuses transformations de son ministère.

En vente à la **LIBRAIRIE LETHIELLEUX**, 40, rue Cassette, Paris (VI^e).
Vie populaire de Notre Seigneur Jésus-Christ,
 par l'abbé E. BARBIER. — 2 vol in-12, 15 fr.

M. PAUL CHAMBON, à CHALETTE (Loiret), inventeur de la réparation des cloches fêlées, garantit la sonorité et la durée comme une cloche neuve, *conserve le cachet historique*, a réparé le Bourdon de Cracovie et 12 autres cloches de la Galicie. Nombreuses références. — Il fournit également des sonneries neuves à l'accord que l'on désire.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
 BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
*Vins de Bordeaux authentiques
 et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
 Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
 96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
 Maison fondée à Metz, en 1832
 Représentant, maquettes et devis sur demande

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »
 La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.
 NANTES - CHANTENAY



Crème
 POUR
 Chaussures **Eclipse**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, Pl. Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverra gratis et *franco* par courrier les indications demandées.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Vous avouerez que...

... Souvent il vous est arrivé de vous trouver auprès d'un malade ou d'un blessé et de regretter votre impuissance à lui procurer des soins utiles en l'absence et dans l'attente du médecin.

Le prêtre est appelé, dans les campagnes, à prodiguer les premiers secours et, dans ses visites aux malades, il doit fréquemment aider à l'application des pansements ou bien à l'administration des drogues.

Les obligations de votre sacerdoce vous mettent donc dans la nécessité de vous instruire des choses de la médecine.

GUÉRIS-TOI !

CONSEILLER MÉDICAL DU FOYER

est un journal de médecine pratique dans lequel vous apprendrez facilement à connaître les signes avant-coureurs des maladies, l'action des drogues, les plantes utiles, le fonctionnement des organes, en un mot tout ce qui vous est indispensable de savoir pour être utile aux malades auprès desquels vous êtes appelé.

*GUÉRIS-TOI ! paraît deux fois par mois
 sur 16 pages grand format et très illustrées.*

Pour les membres du clergé, l'abonnement à GUÉRIS-TOI n'est que de **DIX francs** au lieu de **QUATORZE francs** pour **UN AN** et de **CINQ francs** au lieu de **SEPT francs** pour **SIX MOIS**.

*Un Numéro spécimen franco contre 0 fr. 60 sur demande
 adressée au Directeur de GUÉRIS-TOI !,
 1, Avenue de l'Observatoire, PARIS (VI^e)*

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés 125 MILLIONS
pendant l'exercice 1919 :

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**

Rentes constituées 3 MILLIONS
pendant l'exercice 1919 :

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS
au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MER, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLE.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf.

35^e Année

Vendredi 5 Novembre 1920

N^o 45

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

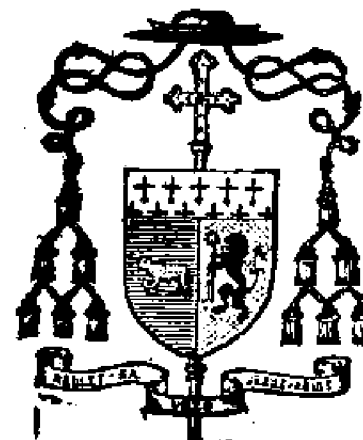
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Fête nationale du 11 Novembre ; M. Peyron ; Réunion des Evêques protecteurs des Facultés Catholiques de l'Ouest ; Décès

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraor-

dinaires ; Victoire de Saint-Luc ; Appel aux Catholiques de France ; Nécrologie ; Avis de service ; Quimper ; Missions à Lesneven et à Plouescat ; L'égalité scolaire en Hollande.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

Bons de la Ville de Paris

Pour enrayer dans la mesure du possible la hausse du prix des denrées de première nécessité, la Ville de Paris, comme on le sait, fait des achats de tout ce qui est indispensable à l'alimentation et en approvisionne les baraques Vilgrain où la population trouve, à leur prix de revient, le vin, les pommes de terre, la viande congelée, le poisson, etc... De plus, elle est chargée d'assurer l'approvisionnement en charbon du commerce, de la petite industrie et du foyer domestique : c'est elle qui passe les marchés soit avec les mines françaises, soit avec les importateurs, et, dernièrement encore, les livraisons des mines françaises, anglaises et de la Sarre étant insuffisantes, elle a dû, en vue de constituer des stocks de prévoyance pour cet hiver, conclure d'importants contrats en charbon américain.

Pour faire face à tous ces achats, qui, effectués au comptant, nécessitent des débours considérables, elle a émis récemment 430 millions de Bons municipaux portant intérêt à 5,25 %, remboursables dans un an, au moyen, précisément, du produit de la vente des denrées et du charbon. Ces titres, qui permettront de ne pas laisser improductives des sommes qu'on ne veut pas engager pour une longue durée, sont aujourd'hui à peu près entièrement placés ; quelques millions seulement sont encore à la disposition du public, qui les trouvera soit à la Recette municipale, à l'Hôtel de Ville, soit dans les principales Banques et les principaux Etablissements de Crédit.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde)
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 4.13.



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ANÉMIE

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

III. — Monseigneur l'Evêque, qui doit assister à la réunion des Evêques protecteurs des Facultés Catholiques de l'Ouest, à Angers, sera absent du 7 au 10 Novembre.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles :

M. Clech, aumônier de Keranna, décédé le 27 Octobre ;

M. Madec François-Guillaume, prêtre instituteur à Quimperlé, décédé à Telgruc, le 29 Octobre ;

M. Peyron, chanoine honoraire, chancelier-archiviste de l'Evêché, décédé le 2 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 7 Novembre : messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures ; à 10 heures, service et messe de Requiem pour les défunts dépouillés par une loi inique du bénéfice de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : récitation du chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les membres décédés de la confrérie des Trépassés.

Jeudi : à 9 heures, une messe sera dite et le *Te Deum* chanté à la Cathédrale, pour la victoire de la France. Les autorités civiles et militaires y seront convoquées ; Monseigneur y prendra la parole.

Vendredi : Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 21^e Dimanche après la Pentecôte (7 Novembre) : Messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; à 7 heures, réunion des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; à 9 h. 3/4, service et messe de Requiem pour les fidèles défunts privés du bénéfice de leurs fondations par la loi de Séparation. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 8 : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés ; à 8 heures, messe pour les membres défunts de l'association de Notre-Dame du Salut.

Jeudi 11 : à 8 heures, messe d'actions de grâces, suivie du *Te Deum*.

Vendredi 12 : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

LA CAUSE DES MARTYRS DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS. — Victoire de Saint-Luc. — Le Vice-postulatenr de cette Cause, M. l'abbé Grente (252, rue Saint-Jacques, Paris V^e), prie instamment les personnes qui auraient en leur possession quelques documents ou correspondances émanant de la servante de Dieu, Victoire de Saint-Luc, de les lui faire parvenir sans retard. Il nous communique en même temps l'article du *Procès de Béatification* qui est consacré à cette noble victime de la dévotion au Sacré Cœur. Nous le donnerons prochainement à nos lecteurs.

Appel aux Catholiques de France.

CATHOLIQUES, ACHÉVEZ VOTRE ŒUVRE, NOUS VOUS EN CONJURONS !

Le Vœu National de la France au Sacré Cœur de Jésus a fait jaillir de la Montagne, que nos pères appelaient l'œil et le cœur de la France, l'église que Dieu avait demandé qu'on lui élevât à Paris, et la France a obtenu miséricorde, Montmartre en a été le paratonnerre.

Il faut maintenant que la France, fidèle à sa promesse, termine Montmartre, et le Sacré Cœur sera fidèle aux siennes : il achèvera son œuvre en nous donnant une paix durable au dedans comme au dehors.

Catholiques de France, pour l'amour de Dieu, pour l'amour de la France, aidez-nous encore ; achevez Montmartre !

Nous demandons avec confiance aux catholiques français de répondre généreusement à cet appel. Par là, ils témoigneront au Cœur de Jésus leur reconnaissance pour la protection manifeste qu'il a accordée à notre pays pendant la grande guerre, et ils obtiendront de Lui les grâces qui nous sont si nécessaires pour que la France recueille les fruits de sa victoire et opère sa régénération chrétienne.

† LÉON-ADOLPHE Cardinal AMETTE,
Archevêque de Paris.

Envoyer les offrandes à M. de Vergès, trésorier, 47, rue des Mathurins, Paris (VIII^e) ou à M. le Supérieur de la Basilique, 31, rue de la Barre, Paris (XVIII^e).

Nécrologie. — M. CLECH (Victor). — La mort a frappé M. Clech au moment où beaucoup de ses amis, s'illusionnant sur les bons résultats d'une intervention chirurgicale, d'ailleurs parfaitement conduite, le croyaient en voie de guérison. Pour lui il n'y eut aucune surprise : « Je me sais perdu, avait-il dit à son médecin, laissez-moi employer les jours qui me restent à une bonne retraite de préparation à la mort. » C'est dans ces sentiments de résignation et de foi profondes que l'aumônier de Keranna a paru devant Dieu, le 27 Octobre, dans sa 64^e année.

Né à Morlaix en 1857, Victor Clech était fils du professeur de dessin du Collège de Léon. C'est dire que sa première éducation, foncièrement chrétienne et pieuse, se fit dans un milieu où les préoccupations artistiques tenaient une grande place. Aussi, au sortir du Séminaire, en 1881, son père abandonnant ses fonctions, le fils se trouva-t-il tout prêt à saisir ses crayons et ses pinceaux.

Le nouveau professeur de dessin n'était pas seulement un artiste, ce fut tout d'abord, comme le voulait son caractère sacerdotal, un éducateur. Vivre avec les jeunes gens, sur lesquels sa belle prestance et ses qualités naturelles lui donnaient, dès le premier contact, un grand ascendant, tels furent le but et le bonheur de sa vie. Directeur d'âmes, il le fut avec tout son cœur,

sachant allier à la bonté dont parlaient ses traits la fermeté du prêtre qui sait la collaboration qu'il faut apporter à l'action de la grâce.

Aucune manifestation de l'art et du beau ne le laissait indifférent. Tout ce qui était harmonie le charmait ; les lignes d'un monument, les accords des instruments l'intéressaient au même titre que la gamme des couleurs. M. Dreyer, spécialement, connut le prix de sa collaboration dans l'organisation de sa musique instrumentale. M. Clech était de toutes les promenades extraordinaires des musiciens et il savait y faire régner, en même temps que la joie, l'ordre et la piété.

Mais son vrai domaine était son atelier de peinture et sa classe de dessin. Son talent et sa méthode d'enseignement lui valurent, un jour, les félicitations d'un inspecteur général qui ne cacha pas au bon M. Quidelleur, alors Principal de la maison, son entière satisfaction. L'art, d'ailleurs, pour lui ne valait que s'il était utile et s'il prenait ses inspirations aux sources les plus pures. D'exactes reproductions des chefs-d'œuvre des maîtres ornent les églises de Saint-Servais et de Plouvien. Elles préparaient les heureuses inspirations d'où devaient sortir les Chemins de Croix du Creisker, d'Henvic, de Keranna et celui que sa mort laisse inachevé à Kernisy, toutes œuvres désintéressées dont il se croyait assez récompensé par le plaisir qu'il éprouvait à rendre service et à contribuer à l'ornementation de nos églises.

Car à ses talents, M. Clech ajoutait les qualités encore plus précieuses du cœur. Pour lui un service demandé était toujours un service rendu. Qu'on le sollicitât de donner quelques leçons de dessin à des aspirants au brevet, de remplacer au Lycée l'aumônier mobilisé, d'aider au confessionnal le clergé de Saint-Mathieu, M. Clech comptait pour rien la distance qui séparait Keranna de Quimper : il s'estimait heureux de consacrer à un labeur si utile les loisirs que lui laissait son aumônerie, et l'on sait pourtant avec quel soin il s'y dévouait et combien ses conseils y étaient écoutés, aimés et suivis.

Il était à Keranna depuis 1911. Son aspect de force et de santé semblait le devoir retenir longtemps encore parmi ses ouailles qui le considéraient comme un père. Dieu en a décidé autrement. L'heure de la récompense était venue : c'est au Ciel que le bon M. Clech a fêté la Toussaint parmi les splendeurs que ses rêves d'artiste avaient essayé d'imaginer et dont, grâce aux prières de ses amis, il goûte sans doute aujourd'hui le charme éternel et infini.

R. I. P.

Avis de service. — Un service de huitaine sera célébré à TELGRUC, le mercredi 10 Novembre, à 11 heures, pour M. l'abbé François Madec, de Saint-Marc, prêtre instituteur à Quimperlé, décédé au presbytère de Telgruc le 29 Octobre et inhumé à Saint-Marc le dimanche 31.

QUIMPER. — La messe annuelle pour les défunts de l'œuvre de Notre-Dame de Salut aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 8 Novembre à 8 heures. — Indulgence plénière.

LESNEVEN. — La Mission. — La chrétienne et pieuse population de Lesneven vient d'avoir sa mission : elle a duré du 17 au 30 Octobre.

Préparée de longue date par le vénéré curé de la paroisse, M. le chanoine Cozic, que secondent si activement son distingué coadjuteur, M. l'abbé Calvez, et ses deux zélés vicaires, elle a été très belle et très consolante.

Les prédicateurs étaient les Pères Le Jollec, L'Hévéder, Person et Briand, S. J., de la résidence de Quimper, et, pour la partie française, le P. Blanchet, de la résidence de Boulogne-sur-Mer. Les religieux étaient aidés, pour les confessions, par des prêtres du diocèse. C'étaient, pendant la 1^{re} semaine : MM. Lazare, recteur de Comanna ; Le Berre, recteur de Saint-Melaine ; Féroc, recteur du Pont-du-Buis ; Guillon, recteur d'Irvillac, et Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ; pour la 2^e semaine : MM. Coajou, recteur de Hanvec ; Hily, aumônier des Frères à Landerneau ; Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec ; Guéguen, recteur de Lanneufret, et Mévellec, vicaire à Saint-Renan.

Avant la mission des grandes personnes, il y eut, du 12 au 16 Octobre, une mission spéciale pour les enfants. Le 12 Octobre après-midi, c'étaient les enfants au-dessous de 10 ans : instruction, confessions. Le lendemain matin, 71 garçons et 82 filles recevaient la sainte communion. Puis du 13 au 16 Octobre, ce furent les enfants des quatre communions solennelles : 283 garçons et 319 filles prirent part à cette retraite qui se termina le samedi après-midi, par une procession générale, à travers la ville, de tous les enfants des communions solennelles et privées, et des tout petits : ils venaient remercier Dieu des grâces qu'il leur avait accordées pendant ces trois jours de recueillement, et lui demander en même temps de bénir la grande mission qui s'ouvrait le lendemain.

Ce dimanche 17 Octobre, à l'heure des vêpres, l'église paroissiale était comble : l'antique collégiale de Saint-Michel avait revêtu ses plus beaux atours ; des mains habiles et expertes l'avaient ornée de fleurs, et magnifiquement décorée de drapeaux, d'oriflammes et de guirlandes de toutes couleurs et de toutes formes. Monseigneur l'Evêque avait bien voulu, sur la prière de M. le chanoine Cozic, faire l'ouverture de la Mission. Sa Grandeur invita les paroissiens à venir renouveler leur âme, éclairer leur intelligence aux lumières de la foi et se retremper dans le bain vivifiant de la Pénitence. Son appel fut entendu. Dès le lundi matin, foule compacte d'hommes et de femmes, et qui resta jusqu'à la fin de la semaine, inlassablement fidèle à tous les exercices, prières et cérémonies.

La retraite française, confiée au P. Blanchet, se donnait, pendant la journée, à la chapelle Saint-Joseph, d'abord aux jeunes

filles, puis aux dames. Le soir, à 8 heures, on se rassemblait à l'église paroissiale, un jour les hommes seuls, et le lendemain, les hommes et les femmes réunis. Le P. Blanchet fit sur ses auditeurs une forte impression. Il ne connaissait pas encore les Bretons, et il s'émerveillait de voir cette masse d'hommes qui, chaque soir, venait s'asseoir au pied de sa chaire, avide d'entendre une parole apostolique et qui lui rappellerait les grandes vérités essentielles, source de toute paix ici-bas et fondement de notre espérance...

Pendant ce temps, à l'église paroissiale se poursuivait la retraite bretonne. La parole des prédicateurs, forte, doctrinale et persuasive pénétrait dans les cœurs et les remuait profondément. Conférences et sermons tendaient au même but : éclairer les âmes et convertir les cœurs. De jour en jour, l'on peut dire, et jusqu'au dernier jour de la dernière semaine, l'effet alla grandissant : les cœurs se purifiaient, et l'on prenait des résolutions énergiques en vue de l'avenir. Bénissons Dieu de cet heureux résultat, et remercions les dévoués missionnaires qui y ont tant contribué par leurs vigoureuses et chrétiennes exhortations.

Mais, pour être juste, notons aussi la contribution apportée par le chant des cantiques. En vérité, il y a bien peu de paroisses où l'on chante aussi bien qu'à Lesneven. Les directeurs du chant trouvaient là un terrain bien préparé, et préparé de longue main par des maîtres en l'art de bien chanter, les vicaires anciens ou actuels, les professeurs et les maîtresses de l'enseignement libre. Dirigés et entraînés, la première semaine, par M. Le Berre et la deuxième par M. Coajou, les hommes y allaient de tout leur cœur, et les femmes leur répondaient avec un ensemble parfait où leurs voix fines et cultivées, douées d'un réel sens de la mesure et du rythme, savaient se fondre admirablement. Et, du matin jusqu'au soir, on chantait sans se lasser, et l'on répétait les beaux et vieux cantiques bretons dont le pouvoir est invincible, même sur ceux qui ont perdu la foi : « Si tu savais, disait Renan, le charme que les magiciens barbares ont su enfermer dans ces chants !... Rien qu'à les entendre, mon cœur se fond ! » Le cœur des heureux retraitants de Lesneven se fondait, lui aussi, en entendant et en chantant ces douces mélodies bretonnes : elles pénétraient dans leurs oreilles, et la vérité se répandait dans leur cœur. Ainsi, par les prédications et par les chants, et la grâce de Dieu aidant, cette mission est devenue une mission très fructueuse, et dont les effets bienfaisants se feront sans doute longtemps sentir. A la fin de la première semaine, on compta 1.043 communicants, dont 700 femmes et 343 hommes. La deuxième semaine donna 1.237 communicants, dont 708 femmes et 529 hommes, et parmi ces derniers plusieurs qui avaient omis leur devoir pascal depuis un bon nombre d'années. On pourrait facilement compter ceux qui n'ont pas fait leur mission ; presque tous d'ailleurs sont des étrangers, qui ne sont pas nés dans la paroisse. Que Dieu récompense les missionnaires du bon travail qu'ils ont accompli, et donne à tous les retraitants la grâce de la persévérance.

Plouescat. — La Mission. — Les forains qui ont l'habitude de séjourner à Plouescat durant la seconde quinzaine d'Octobre constatent que, cette année, leurs recettes sont très sensiblement moindres que l'année dernière. Ils s'attendaient spécialement à faire de fructueuses journées les 18 et 19 Octobre, à l'occasion de la foire de Saint-Luc et de la foire « des Plumes » : ils ont été profondément déçus. Est-ce que, par hasard, se demandent-ils, la vague de plaisirs qui monte sans cesse depuis la guerre se mettrait maintenant à descendre ?

Oui certes, à Plouescat cette vague menaçante a fait un grand recul ; et cela grâce surtout à la mission qui venait justement de se terminer la veille de la Saint-Luc.

Sous la présidence de M. Chapalain, recteur de Bodilis, environ 500 enfants de 7 à 13 ans ont fait leur mission du 26 au 30 Septembre. La journée du vendredi 1^{er} Octobre fut consacrée aux bambins qui commencent seulement à apprendre leurs prières et leur catéchisme et qui n'ont pas encore l'instruction suffisante pour être admis à communier. Il fallait voir avec quelle attention ils écoutèrent les conseils qui, sous forme d'histoires adaptées à leur âge, leur furent si paternellement adressés par le bon M. Chapalain, et avec quel enthousiasme ils chantèrent *ora pro nobis*, en agitant leurs oriflammes pendant la procession qui se fit pour eux autour de l'église.

La mission des grands s'ouvrit le dimanche 3 Octobre, jour de la solennité du Saint Rosaire. La première semaine fut présidée par M. le chanoine Quéinnec, et la seconde par M. Y. Berthou, curé-doyen de Lannilis.

Pendant la dernière semaine, M. Talabardon, curé de Plouguerneau, donna, le soir, des instructions françaises auxquelles étaient spécialement convoqués les paroissiens qui ne comprennent pas notre langue celtique ; néanmoins l'accès de l'église pendant ces instructions n'était pas interdit aux personnes qui suivaient la mission bretonne ; aussi tous les soirs l'auditoire était des plus compacts.

La première semaine l'on a compté 1.116 communicants et la deuxième semaine 1.386, ce qui fait un total dépassant 2.500.

Les missionnaires ont été contents des Plouescatins ; ceux-ci ont été enchantés de leurs missionnaires ; et il est permis d'affirmer que le bon Dieu a dû être satisfait des uns et des autres. Prions-Le de continuer à faire fructifier le bon grain que des ouvriers vraiment apostoliques ont répandu dans un champ bien préparé à recevoir la divine semence.

L'égalité scolaire en Hollande. — Une loi récente consacrant la justice de la R. P. S. en Hollande, assure désormais, dans ce petit pays, la parfaite égalité des écoles tant privées que publiques devant les ressources du budget. Il n'est pas sans intérêt de savoir par quels efforts ce résultat a été obtenu.

La lutte scolaire compte, en Hollande, parmi les plus violentes : elle dura plus d'un demi-siècle. Cependant ce qui eut semblé

autrefois une pure utopie est devenu aujourd'hui une réalité. Les libéraux, absolument maîtres du Parlement jusqu'en 1880, et quelques années encore entre 1880 et 1890, pensaient avoir été trop généreux et magnanimes en concédant aux partisans de l'école libre la faculté d'ouvrir des écoles, qui devaient vivre par leurs propres moyens, tout en restant soumises cependant à la plus sévère inspection de l'autorité scolaire publique, elle-même libérale et maçonnique.

Tant que l'école publique neutre fut largement soutenue par le gouvernement, sans égard aux dépenses, l'école libre, entravée de toutes manières et entourée de défiance, se trouva dans des conditions bien difficiles ; elle ne disposait que des subsides des catholiques et des croyants protestants, lesquels en général n'étaient pas très fortunés.

Une entente politique fut nécessaire entre les catholiques et les croyants protestants ; après un long et infatigable effort, ils remportèrent en 1888 leur première victoire électorale ; le résultat fut un cabinet de droite (catholiques et protestants) qui proposa de faire approuver une révision de la loi scolaire ; l'amendement se limitait à l'enseignement primaire et accordait un modeste subside de l'Etat aux écoles privées. Ce n'était qu'un premier pas vers la liberté et l'égalité ; cependant, à cette époque, cette modification fut considérée comme trop hardie et trop contraire à la tradition en matière scolaire. Les libéraux formaient encore la grande majorité du Sénat et n'auraient pas hésité à combattre le gouvernement, si le ministre Mackay n'avait très habilement limité le projet.

Par la suite la puissance des libéraux alla en s'affaiblissant, tandis qu'augmentait celle de la droite, qui obtint d'autres améliorations en faveur de l'école libre. Mais on ne pouvait sans une modification de la Constitution, arriver à obtenir l'égalité de toutes les écoles ; ce problème fut étudié avec la plus grande pondération. Une tentative du ministre Heemskerk échoua. Plus heureux fut le ministre libéral Cort v. der Linden, homme très probe et bien-intentionné ; il réussit à réunir la presque totalité de la Chambre sur deux importantes modifications à la Constitution : le suffrage universel et l'égalité des enseignements libre et officiel. Un seul libéral, le franc-maçon Lieftinck, refusa sa voix au projet ministériel.

La modification statutaire obtenue, il fallut élaborer une nouvelle loi pour la réalisation du principe d'égalité, inscrit dans la Constitution. Ce fut le grand mérite du ministre De Wisser, vieux partisan de l'école libre, d'obtenir, par ses efforts soutenus, le vote de la Chambre des députés. Il faut encore au projet l'approbation du Sénat et la signature de la reine ; mais l'une et l'autre sont dès maintenant assurées.

Désormais l'école libre sera traitée, sous tous les rapports, comme l'école officielle ; personne ne pourra plus empêcher que soit donnée aux enfants l'instruction religieuse. L'union des

catholiques et des croyants protestants a obtenu ce résultat ; mais, ce qui est plus significatif, c'est que les libéraux et les socialistes, par tactique plus que par conviction, ont adhéré au principe de la liberté de l'enseignement et ont finalement compris que la population désirait cette réforme. Seuls, les communistes, rentrés au Parlement aux dernières élections, restent dans l'opposition.

Ce résultat n'est pas seulement une digne récompense de la bonne organisation des suffrages catholiques ; il montre aussi la bienfaisante influence exercée sur le parti libéral par les clairs et éloquents arguments des catholiques. C'est un exemple dont d'autres pays pourront faire leur profit.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE D'OR DE LA GUERRE, par le R. P. FALHER, O. M. I.

En nous montrant au service de la France les religieux de sa Congrégation, le P. Falher nous met sous les yeux un tableau de la guerre bien suggestif et bien propre à donner de la fierté aux catholiques. Dans les missionnaires qu'il met en scène, on ne peut s'empêcher de reconnaître des hommes d'élite, extrêmement clairvoyants et extrêmement braves. Pour vous en faire une idée, lisez, par exemple : *Comment j'ai sauvé mon lieutenant, — comment une tranchée fut préservée par la croix, — comment une position fut emportée d'assaut, etc.*

L'auteur a conté son livre plutôt qu'il ne l'a écrit ; ou mieux encore, il l'a écrit en conteur expérimenté, qui sait dramatiser un récit. Quand on parcourt ces pages si pleines de vie, il semble qu'on entende encore sa voix chaude et prenante ; on voit son geste incisif qui donne à sa pensée des contours si nets ; on suit les jeux de sa physionomie si expressive où viennent se refléter les émotions d'une sensibilité toujours en éveil.

La littérature de guerre est déjà copieuse. Mais on a tort de se plaindre, comme font quelques-uns, que l'abondance en soit excessive ; laissons passer les années, le départage se fera bien vite ; les ouvrages insignifiants tomberont d'eux-mêmes dans l'oubli, il n'y aura à survivre que les livres de valeur.

Les diocèses et les familles religieuses ont été bien inspirés d'écrire leur « livre d'or de la guerre » : les hauts faits et les grandes paroles de ces héros méritent d'être consignés dans les archives avec le même soin que l'on met à conserver les reliques des martyrs : heureux alors quand survient un orfèvre assez habile pour les enchâsser comme dans un reliquaire.

Ces livres d'or, lus dans les séminaires et dans les noviciats par les jeunes recrues de la famille diocésaine ou religieuse, les rendront fiers de l'habit qu'ils portent et des frères qui les ont précédés dans la voie du devoir : *Ituri in aciem, et majores et posteros in memoriam revocate.*

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.

Représ^{nt} GAUDU, à SAINT-BRIEUC.

Choix important. — Prix avantageux.

DOUBLES MUSCLES

Le muscle est l'emblème de la force. Témoin les adjectifs « musculueux » et « musclé », qui s'appliquent, à tout ce qui est robuste, énergique. On juge de la vigueur d'un sujet sur ses muscles, sur leur grosseur.

Le muscle n'est même pas seulement l'emblème de la force : il en est aussi l'instrument et la matérialisation. Toute déchéance organique se traduit par l'affaissement du tissu musculaire, qui devient flasque et mou, et par l'amaigrissement. La fatigue elle-même, qui n'est qu'une déchéance passagère et curable, se localise d'abord dans les muscles provisoirement paralysés par une sorte d'intoxication due à l'accumulation des résidus de leur travail.

Nous devons donc ne rien négliger pour entretenir nos muscles en parfait état, voire même, si possible, pour en accroître le volume et l'élasticité. Et pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen, qui n'est pas spécial au muscle, car il s'applique à tous les tissus : c'est la suralimentation. Il faut fournir au muscle, régulièrement, en abondance et sous une forme assimilable, les éléments spécifiques dont il a besoin pour maintenir et améliorer ses performances.

Rien n'est plus simple, et tous ces éléments peuvent et doivent se ramener à un seul, plutôt complexe à la vérité, qu'on appelle le sang. Pour vivre, se développer, prospérer, gagner de la consistance et du ressort, il est nécessaire et suffisant que le muscle soit largement irrigué de sang frais, riche et pur. Il ne lui faut pas autre chose. Je dirai plus : *il ne voudrait pas d'autre chose.*

Bordeu a comparé jadis le sang à « de la chair coulante ». La formule est irréprochable. Mais elle pourrait être aussi bien retournée car la chair (ou le muscle) n'est effectivement pas autre chose que du sang solidifié, transformé, organisé.

Approvisionner la pulpe musculaire de sang *intégral* — et non pas seulement de telles ou telles substances extraites du sang, qui pourraient ne pas suffire — c'est donc faire plus et mieux que combler son déficit : c'est mettre à sa disposition les matériaux de choix indispensables à son expansion et à son accroissement automatique. Les « doubles muscles » cessent d'être un vain mot.

C'est un miracle, direz-vous. Pas le moins du monde.

La nature n'opère pas autrement quand elle « remplume » un pauvre diable émacié par le surmenage, les privations ou la maladie, quand elle répare les pertes de substance et pourvoit aux impotences et aux atrophies consécutives au traumatisme des blessés de guerre. C'est l'« hématopoïse », autrement dit l'auto régénération, cette réfection spontanée. Mais l'opothérapie sanguine, dont le Globéol est l'expression *optime*, permet de précipiter le mouvement.

Qu'est-ce que le Globéol, sinon de la quintessence de globules rouges du sang. Traiter un surmené, un convalescent, un blessé par le Globéol, c'est lui refaire du sang, et, par conséquent, doubler ses muscles, comme aurait dit notre vieux Tartarin.

N. B. — Toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco 7 francs, les trois, franco 19,50.

EMPRUNT NATIONAL 6 % 1920**PRIX D'ÉMISSION : 100 Francs.****Intérêt net : 6 Francs.***Coupons payables les 16 Juin et 16 Décembre.*

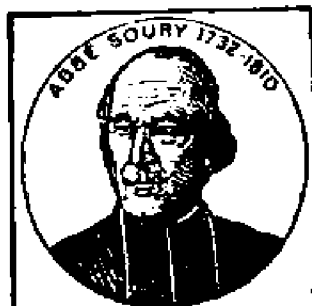
Les Bons du Trésor, les Bons de la Défense Nationale, la Rente 3 1/2 %, amortissable sont admis en paiement des souscriptions.

En outre, les Rentes 4 % et 5 % émises de 1915 à 1920 sont acceptées en paiement des souscriptions à concurrence de moitié au maximum du montant total de chaque souscription.

En souscrivant à cet Emprunt, vous ferez non seulement un placement très avantageux, mais vous contribuerez aussi à l'œuvre de reconstitution nationale à laquelle tout bon Français doit se faire un devoir de participer.

Les souscriptions sont reçues partout :

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ; Trésoreries Générales ; Recettes des Finances ; Perceptions ; Bureaux de l'Enregistrement ; Bureaux de Poste ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Banque de France ; Banque de l'Algérie ; Recettes Municipales de la Ville de Paris ; Caisses d'Épargne ; Banques ; Établissements de Crédit ; Agents de Changes ; Notaires ; etc.

POUR LA FEMME

Exiger ce portrait

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les **MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME** : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

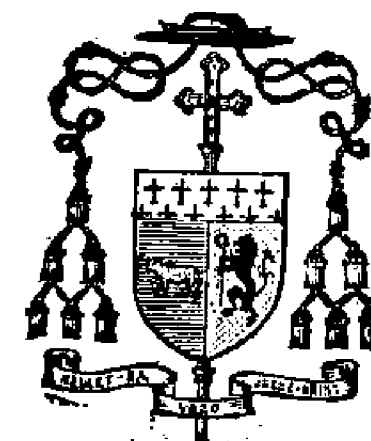
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Le Breton dans les écoles ; Mission de Saint-Pol de Léon ; Pont-l'Abbé : Association

de pères de famille ; Messe et communion devant le Saint-Sacrement exposé ; Victoire Conen de Saint-Luc (à suivre).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

**QUIMPER**

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

Mamans ! plus de tourments

Les Pilules Pink peuvent guérir votre enfant dont la santé vous préoccupe tant. Des exemples de guérison sont placés sous vos yeux et paraissent dans les journaux depuis trente ans. Donnez donc des Pilules Pink à votre jeune fille, elles donnent du sang avec chaque pilule, elles tonifient le système nerveux et fortifient tout l'organisme qui fait alors son travail on ne peut mieux, parce que les Pilules Pink ont donné du sang à l'enfant.

Lisez ce qu'écrit M^{me} Marie Bley, demeurant à Thédillac (Lot) :

« Je suis très satisfaite des bons résultats obtenus avec le traitement des Pilules Pink, dont ma fille a fait une cure assez prolongée.

» Ma fille, âgée de 13 ans, était anémiée profondément, manquait de sang, elle était pâle et faible, sans entrain, sans joie aucune. Vos Pilules Pink l'ont changée complètement, elle n'est plus la même, ayant de bonnes couleurs, de l'appétit, de l'entrain et des forces. »

La santé est une question d'équilibre. Il faut ce qu'il faut ou ça ne va pas. Or, ce qu'il faut, c'est du sang riche, pur, des nerfs solides, et les Pilules Pink sont ce qu'il y a de mieux et de plus puissant pour arriver à ce résultat, et elles le prouvent tous les jours.

Souveraines contre : anémie, chlorose des jeunes filles, troubles de croissance, suites de maladie, maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie, épuisement nerveux : elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxa par boîte.

SCAVULINE, purgatif, laxatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exigeant aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

La Scavuline est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt. PHARMACIE P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte plus 0 fr. 30 de timbre-taxa, pour nombreuses purgations.

36^e ANNÉE.

Vendredi 12 Novembre 1920.

N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Novembre. — Office du 6^e dimanche après l'Épiphanie.

Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Josaphat.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Josaphat.

(Au chœur, solennité de la Dédicace de l'église propre ou de la cathédrale.)

Lundi, 15. — S^{te} Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — De la Férie.

Mercredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — Dédicace des Basiliques des Saints Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — S^{te} Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — Dernier dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lambézellec 14 Novembre.
 Poullaouen du 15 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

Aumônier à Kéranna, M. Donnart, ancien professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix ;

Recteur de Roscanvel, en remplacement de M. Laboy, démissionnaire, M. Morvan, vicaire à Lopérec ;

Vicaire à Lopérec, M. Néa, maître d'étude au Petit Séminaire de Pont-Croix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 14 Novembre* : messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — *Vêpres* à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *22^{me} dimanche après la Pentecôte (14 Novembre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, *vêpres*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de service. — Un service solennel sera chanté, à **SAINT-MARC**, le *mercredi 17 Novembre*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. François Madec, prêtre-instituteur à Quimperlé.

Le Breton dans les Ecoles. — Le désir si souvent exprimé, et formellement renouvelé par Monseigneur l'Evêque à la réunion des Chefs de Famille, en Mars dernier, reçoit au Petit Séminaire de Pont-Croix une application modèle. Voici un passage d'une lettre de M. le Supérieur qui encouragera d'autres initiatives. Nous attirons sur ce point l'attention toute spéciale de nos grands pensionnats de garçons et de filles. Il nous sera agréable de savoir ce qui se tente à Douarnenez, à Châteaulin, à Landerneau, à Quimper, à Pont-l'Abbé, à Plabennec, à Lesneven, à Saint-Pol, etc...

« J'ai commencé les cours de breton qui seront réguliers désormais et faits dans toutes les classes, jusqu'à la Philosophie inclusivement. Il y a assez peu d'élèves à ignorer totalement le breton ; mais s'ils savent le parler, ils ne peuvent pas l'écrire, et ils ont besoin d'apprendre de la grammaire.

« A la Toussaint, le sermon a été fait en breton, et une fois par trimestre, je compte prêcher ou faire prêcher en breton.

« C'est en voyant la pauvreté des premiers devoirs que j'ai reçus que j'ai compris mieux encore combien il est urgent d'enseigner les éléments de notre belle langue. »

A la besogne donc partout ! On sait que Pont-Croix a bon rang dans tous les genres d'épreuves : baccalauréats, brevets, concours, maîtrises, matches. Il prend bien la tête ici, et c'est d'un bon augure.

SAINT-POL DE LÉON. — Mission. — Quand Dieu, lisons-nous dans nos vieilles chroniques, eut décidé de conduire saint Ténénan en Armorique, il envoya au futur évêque de Léon un ange, qui lui déclara : « qu'au lieu où il allait, à jamais la foi persévérerait ». Quatorze siècles ont déjà attesté la vérité de cette parole, et le spectacle qu'il nous a été donné de contempler pendant la mission, qui vient de se dérouler, du 3 Octobre au 1^{er} Novembre, n'a fait que confirmer la réalité de cette prédiction.

Si, en effet, la docilité d'une population est le signe infailible et comme la résultante de ses convictions, de ses sentiments intimes, quel fonds d'esprit chrétien ne faut-il pas supposer, chez les paroissiens de Saint-Pol, qui ont répondu avec un si bel empressement et une si touchante unanimité à l'appel de leurs prêtres ?

« *Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme.* » La mission est la mise en pratique de cette recommandation de l'apôtre saint Paul. On sait assez quel est pour une paroisse le fruit habituel de ces grandes retraites. Aussi notre intention est moins de parler de leurs effets, quoiqu'il y en ait eu de sensibles, que d'exposer la suite des pieux exercices constituant la mission.

La première semaine a été tout entière consacrée aux enfants. Le nombre en dépassait onze cents. Pour la partie bretonne, M. le Recteur de Bodilis, aidé de quelques confrères, pour la partie française, M. l'abbé Cozanet, ont par leurs prédications travaillé avec un égal dévouement à préparer ces jeunes âmes aux grâces de la mission.

Le dimanche suivant, s'ouvrait la première semaine de la Mission bretonne pour les grandes personnes. M. le Recteur d'Audierne et ses collaborateurs, pendant six jours, captivent à tour de rôle et remuent jusqu'au fond des cœurs leur auditoire, dès le premier exercice imposant par le nombre, et jusqu'au bout toujours recueilli. Sermons, conférences, explications, sont écoutés avec cette visible sympathie et cette attention caractéristique, où un vieux missionnaire, bien connu, découvrait au premier abord l'influence d'une éducation maternelle, non seulement chrétienne mais pieuse. Le samedi, plus de deux mille personnes se sont présentées à la Sainte Table, avec toutes les démonstrations de la plus grande ferveur. Les prêtres, témoins de cette manifestation, en furent vivement impressionnés.

Le Sacré Cœur, à qui la Mission avait été spécialement recommandée, avait béni la première semaine. Pour la seconde il fit plus encore ; car cette semaine, qui fut présidée par M. le Curé de Saint-Martin de Brest, a obtenu encore plus de succès. L'élan était donné. Plus nombreuse fut la foule autour de la chaire, plus nombreuse aussi autour des confessionnaux, constamment entourés, parfois même assiégés, mais sans aucun trouble, dans le plus grand calme. Si jamais parole se trouva vérifiée, c'est bien celle qui s'échappa des lèvres des missionnaires réunis à Saint-Pol : « Oh ! comme la mission fait du bien ! Rien n'est comparable pour le renouvellement et la sanctification des âmes. »

Et cependant de plus consolantes manifestations nous étaient encore réservées. En même temps que la seconde semaine bretonne, s'ouvrit la mission française.

Elle fut prêchée par les RR. PP. Poyade, Séché et Damortier, tous trois Rédemptoristes de la Maison de Rennes. Ceux qui les ont entendus diront le bien que peuvent produire des hommes de Dieu, dévorés du zèle des âmes, et qui n'ont, pour ainsi dire, qu'à paraître pour que jaillisse autour d'eux cette vie surnaturelle, dont ils sont eux-mêmes remplis.

Moins dense sans doute qu'aux réunions bretonnes, bien que tout aussi saintement disposée, était l'assistance, qui se réunissait, pendant la journée, au Creisker. Mais, le soir, à 8 heures, la Cathédrale pouvait à peine contenir la foule, qui, bien avant l'heure, se pressait dans sa vaste enceinte, avide d'entendre ces missionnaires, qui donnaient véritablement ce dont parle saint Paul aux premiers chrétiens, « cette nourriture solide », puisée dans les Saints Livres, les Pères et la Théologie, le tout livré à l'immense auditoire, dans une langue, simple, claire, ignorante des circonlocutions, et avec cette insistance, cette ardeur de conviction qui fait pénétrer la vérité dans les esprits les moins préparés à l'accueillir.

On se tromperait pourtant, si l'on attribuait à cette éloquence tout apostolique le succès de leurs prédications. Les missionnaires eux-mêmes nous en voudraient de le penser. Le secret de l'action, qu'ils ont exercée, est ailleurs, est plus haut. C'est à la prière qu'ils demandent avant tout de mener à bien leur pieuse entreprise.

En arrivant dans la paroisse qu'ils sont appelés à évangéliser, leur premier soin est d'organiser une croisade de prières. Tous les enfants, toutes les femmes, qui disposent de quelques loisirs, sont mobilisés à cet effet. On sait leur culte fervent pour Notre Dame de Perpétuel-Secours. C'est aux pieds de cette Madone bien-aimée que des groupes de suppliants se succèdent de demi-heure en demi-heure.

Cette supplique, qui n'est interrompue que par la nuit, voilà le secret de leur succès, le grand levier dont ils se servent pour soulever les âmes et les amener à Jésus-Christ. Tout ce qu'ils font par ailleurs, même les pieuses industries qu'ils mettent en œuvre, comme les illuminations, l'offrande des couronnes, etc., et dont l'attraction est irrésistible, tout cela n'a qu'un but, c'est de stimuler les fidèles à prier, à prier encore davantage.

Après cela, comment s'étonner de l'élan, de la ferveur, communiqués à la paroisse, et des résultats obtenus ? On les a bien constatés, aux cérémonies de clôture, où les femmes d'abord, les hommes ensuite vinrent en si grand nombre s'agenouiller à la Sainte Table et y recevoir le Pain de vie, dont plusieurs, depuis nombre d'années peut-être, s'étaient abstenus.

Quel réconfort pour les missionnaires, et aussi pour le clergé de la paroisse !

Dans l'invitation qu'il adressa aux paroissiens, à la veille de la mission, il exprimait l'espoir que le Cœur de Jésus bénirait son

vœu le plus cher, de les voir tous répondre à son appel et venir se renouveler dans les saints exercices, qui leur étaient annoncés. Cette confiance n'a pas été trompée. Loué soit le Cœur de Jésus ! Et qu'il daigne achever l'œuvre si bien commencée, en faisant croître et fructifier dans les âmes les sementes de vie chrétienne qu'il y a déposées !

PONT-L'ABBÉ. — Association de pères de famille. — Dimanche 7 Novembre, avait lieu, au Patronage Jeanne-d'Arc, une réunion cantonale de 260 hommes environ, sous la présidence de M. Hugot-Derville.

Après une conférence lumineuse du Colonel montrant les avantages de l'association et la nécessité aujourd'hui plus grande que jamais pour les catholiques, de revendiquer la *Répartition proportionnelle scolaire*, un orateur breton, M. Hyacinthe Kerniliz, prenait la parole et traduisait dans un breton plein de poésie, la même pensée. Puis l'assemblée tout entière acclamait une motion en faveur de ces revendications si justes que l'on va adresser aux Sénateurs et Députés du Finistère, et l'Association cantonale des Pères de Famille de Pont-l'Abbé était fondée.

Sans tarder, dans chaque commune qui était représentée par un groupe compact d'hommes marquants et un membre du clergé, l'association paroissiale va être constituée, et la fédération de toutes ces associations sera désormais une force avec laquelle nos ennemis devront compter, si surtout, quand viendront les élections, tous les membres exigent de leurs candidats la *Répartition proportionnelle scolaire* à laquelle tous les Français, sans exception, ont droit.

Messe et communion devant le Saint-Sacrement exposé. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 2 Juin 1919 ont reproduit une réponse de la S. Congrégation des Rites à Mgr l'Archevêque de Montréal déclarant : 1° qu'il n'est pas permis de célébrer des messes, chantées ou basses, devant le T. S.-Sacrement exposé solennellement, sauf le cas de nécessité ou de raison grave, ou sans un indult spécial ; 2° qu'on ne peut donner la Sainte Communion aux fidèles, pendant ou après les messes, à un autel où le Saint-Sacrement est exposé. Voici d'ailleurs les textes de la demande et de la réponse : Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, a exposé respectueusement ce qui suit à la S. Congrégation des Rites : « Dans un certain nombre d'églises et d'oratoires publics ou semi-publics, dans lesquels le T. S.-Sacrement de l'Eucharistie est légitimement conservé, l'usage s'est introduit de célébrer des messes, chantées ou basses, devant le T. S.-Sacrement exposé solennellement sur l'autel, et donner aux fidèles la Sainte Communion, pendant ou après les messes, au même autel, durant l'exposition. Le même archevêque demande si cet usage peut être autorisé ou toléré ? »

Réponse de la S. C. : 1^o pour le premier point : cet usage est interdit sauf le cas de nécessité ou de raison grave, ou sans un indult spécial ; 2^o pour le second point : négativement, d'après les Décrets. Et l'on renvoie au Décret 34448 *Societati Jesu*, du 11 Mai 1878. Donc est *illicite* la célébration de la messe à un autel où le Saint-Sacrement est exposé solennellement. Cette réponse ne fait que confirmer des décisions antérieures analogues. Ces décisions se comprennent : exposer le Saint-Sacrement pendant la messe est un contresens liturgique ; l'exposition ne peut se faire régulièrement qu'à la fin du Saint Sacrifice avec une hostie spécialement consacré à cet effet. Cependant la S. Congrégation admet des exceptions à cette règle en trois hypothèses : *non licere sine necessitate vel gravi causa, vel de speciali indulto*. On doit donc se rapprocher le plus exactement possible de la règle liturgique encore une fois rappelée. Mais les trois hypothèses admises par la réponse peuvent se vérifier en bien des endroits où existent des usages anciens et respectables (exposition à la messe, pendant l'Octave de la Fête-Dieu, ou le *Triduum* de l'Adoration Perpétuelle, ou les Quarante-Heures, etc.).

La distribution de la Sainte Communion à un autel où le Saint-Sacrement est exposé, est plus *strictement interdite*. On doit donc distribuer la communion à un autel distinct de celui où le Saint-Sacrement est exposé.

Mais s'il n'y a qu'un autel ? Deux moyens ont été proposés pour la solution de cette difficulté : 1^o ériger un autel provisoire avec un tabernacle portatif et y déposer les Saintes Espèces (*Levasseur T. I., p. 323, 10^e édition*), ou 2^o voiler le Saint-Sacrement, comme pour le sermon ; de Herdt demande au prêtre de se placer du côté de l'Evangile pour l'*Ecce Agnus Dei*, et de ne pas tourner le dos au Saint-Sacrement pendant qu'il distribue la Sainte Communion.

Victoire Conen de Saint-Luc

Demoiselle de la Retraite de Quimper.

Victoire de Saint-Luc naquit à Rennes, le 27 Janvier 1761, de Gilles-René Conen de Saint-Luc, conseiller au Parlement de Bretagne, et de Françoise-Marie du Bot. Aînée de la famille, elle précédait dans la vie trois sœurs et deux frères. Dès son enfance, elle montra un naturel ouvert, porté à l'enjouement et aux réparties, un esprit vif, un cœur affectueux ; mais aussi beaucoup de pétulance et d'étourderie.

Victoire eut pour première institutrice sa mère, et pour premier directeur son oncle paternel, l'abbé Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, alors chanoine de la cathédrale de Rennes, plus tard évêque de Quimper. Quand sa fille approcha de la neuvième année, Madame de Saint-Luc crut que pour combattre la légèreté de Victoire, les règlements d'un pensionnat seraient

plus efficaces que la vie de famille, et elle choisit le second monastère de la Visitation de Rennes, connu sous le nom de « Colombier ». La contrainte de l'Internat ne réduisit pas immédiatement le caractère de l'enfant : les sobriquets mérités de « Lady Tempête », de « Lady Babiole », suffirent à le prouver. Mais au bout de six mois le changement fut assez sensible pour qu'on pût faire entrevoir à la pensionnaire le bonheur de la Première Communion. L'idée de s'y préparer dignement lui inspira de se vaincre. Elle fut admise à la Sainte Table le jour de Noël 1770, et dès lors elle se sentit appelée à la vie religieuse. Le désir de cette vocation accrut son courage à se vaincre. Lorsqu'elle tombait dans une faute, on lui disait quelquefois : « Quoi, Victoire, vous voulez être religieuse, et vous avez de l'attachement à votre volonté ? » Rien n'était plus propre à la faire redoubler d'efforts pour se corriger.

Le passage par le pensionnat ayant ainsi rapidement produit ses fruits, Madame de Saint-Luc en retira bientôt sa fille pour lui faire donner des leçons particulières, à l'exception du catéchisme qu'elle se réserva.

Quelques fêtes mondaines, dans lesquelles Victoire dut se produire, semblèrent un instant la captiver. Quelques paroles adroites de la mère eurent bientôt raison d'un attrait passager pour ces bagatelles, et les séductions du monde s'évanouirent pour jamais à ses yeux.

Monsieur de Saint-Luc, nommé en 1771 président à mortier au Parlement de Bretagne, dut résider à Rennes jusqu'en 1774. A cette époque, il prit sa retraite et se retira définitivement dans la terre du Bot, à quelques lieues de Quimper (1) dont son frère occupait l'Evêché depuis 1773.

Lorsque Victoire séjournait à Rennes, elle aimait à se rendre au monastère de la Visitation : éloignée désormais du Colombier, elle engagea une correspondance régulière avec l'une de ses anciennes maîtresses, Madame de Bouteville. Se faire elle-même Visitandine était pour lors tout son désir. Elle méditait d'entrer en religion un peu avant sa dix-septième année, si ses parents y voulaient consentir.

En attendant, le château du Bot lui offrait déjà l'image d'un convent. La cloche y réglait les exercices. A la chape le, où reposait le Saint-Sacrement, la journée s'ouvrait par la prière du matin et une lecture de piété ; la messe se célébrait ensuite ; peu après on se réunissait pour le déjeuner, puis chacun allait à son emploi. Madame de Saint-Luc s'occupait d'abord de l'éducation de ses enfants, puis elle réunissait ceux du quartier pour leur faire le catéchisme ; elle partagea ensuite cette occupation avec ses filles et en forma plusieurs classes. Après le dîner et une courte récréation, on se réunissait pour le travail, on lisait d'abord la *Vie des Saints*, puis quelque livre instructif et édifiant. Vers le soir, on disait le chapelet en commun, suivi d'une lecture et d'une visite

(1) En Quimerc'h.

au Saint-Sacrement. Une heure environ après le souper, une lecture et la prière terminaient la journée.

Dans un pareil milieu, les vertus de Victoire grandirent facilement. Comme le château servait non seulement d'école de catéchisme, mais aussi de dispensaire aux pauvres du pays, la jeune fille eut l'occasion d'exercer les œuvres de miséricorde corporelle. Sa mère lui confia la garde de la pharmacie et lui demanda son aide pour les pansements. Victoire s'acquittait de ce soin avec une attention singulière ; les plaies les plus infectes étaient les plus à son goût, et à l'exemple de Madame de Chantal, elle en voulait sucer le pus. Elle se mettait souvent à genoux avec respect pour servir les membres souffrants de Jésus-Christ, les consolait, les pansait avec une tendre affection, avait toujours quelque mot édifiant à leur dire.

A ce dévouement pour les pauvres, Victoire joignait l'amour de la pénitence. Elle aimait à se mortifier, à contrarier en elle le goût de la parure et le plaisir de la table. Elle usait d'instruments de pénitence qu'elle avait confectionnés avec une ingénieuse adresse. Bref, elle méritait le surnom de « petit saint Jérôme » qu'on lui donnait dans l'intimité de la famille. Il arriva même que sa mère dut la surveiller de près et lui faire de sages remontrances, pour l'empêcher de nuire notablement à sa santé.

Manifestement, Victoire de Saint-Luc était appelée à quitter le monde et à entrer en religion. L'élue de Dieu hésitait à choisir sa demeure. Elle admirait, dans l'ordre de la *Visitation*, l'abnégation, le détachement, les vertus *tout intérieures*. L'amour brûlant qu'elle avait pour la *pénitence* l'inclinait vers le *Carmel*, et même vers les Pauvres Clarisses. La règle de saint Augustin que suivent les *Dames Hospitalières* excitait son ambition : elle ne voyait rien de plus beau que de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ et de leur consacrer sa vie. Le jubilé de l'année sainte s'ouvrit à Quimper, au mois de Mai 1776 ; elle accompagna ses parents dans cette ville et en suivit tous les exercices avec la plus grande piété ; elle resta ensuite deux mois chez les Dames *Ursulines*, pour se perfectionner dans la peinture, en prenant quelques leçons d'un excellent maître qui y était alors.

C'était là que Dieu l'attendait pour lui faire connaître sa volonté et faire cesser ses incertitudes. Pendant le séjour qu'elle y fit, elle eut le temps de voir et de connaître une sainte société, connue sous le nom de *Demoiselles de la Retraite*... elles donnaient alors à Quimper douze retraites par an : huit bretonnes, pour les gens de la campagne, et quatre françaises. Ces retraites étaient nombreuses et produisaient des conversions et des fruits abondants.

Victoire fut frappée du bien qui s'y opérait. Etre associée à la fonction d'apôtre, coopérer au salut des âmes, lui parut au-dessus de toutes les austérités corporelles, et même des soins des malades, et pouvait d'ailleurs s'y allier en partie. Guidée par son saint oncle qui lui répétait ces paroles du prophète Daniel : que ceux qui enseigneront aux autres la voie du salut brilleront comme des

astres dans l'éternité, elle se décida irrévocablement pour cette sainte Maison, et ne s'occupa plus que de se rendre capable d'y opérer quelque bien. Elle avait alors quinze ans.

Revenue au château du Bot, elle fit approuver son dessein par ses parents et s'appliqua aussitôt à l'étude sérieuse du *breton*, qu'elle parlait déjà suffisamment pour enseigner le catéchisme. Elle en vint à pouvoir composer en cette langue des exhortations de piété. Elle apprit aussi le *latin* avec le précepteur de ses frères, afin de comprendre le saint office, l'Evangile, le livre de l'*Imitation* et les écrits des Pères de l'Eglise. Elle lut les meilleurs ouvrages d'ascétisme, les Vies des Saints, en faisant des extraits, y recueillant des sentences qui lui serviraient pour toucher les cœurs. Elle continua de cultiver son talent de *peinture*. Elle y employait tous les jours un certain temps, et trouvait un extrême plaisir à composer des sujets pieux, à faire des *images dévotes*, des *pales* pour le *Saint Sacrifice*, et même des tableaux de dévotion en miniature, au pastel et à l'huile. Son désir d'imiter le Maître lui fit alors souhaiter la mort des martyrs : « Mourir à 33 ans, comme Jésus-Christ, et mourir martyr ! » c'était une des pensées qu'elle aimait à répéter à sa sœur Angélique. Enfin, sans négliger les œuvres de miséricorde ni restreindre ses austérités, Victoire entretenait et développait surtout en son cœur le *zèle des âmes*. Elle soupirait sans cesse après le moment de se consacrer elle-même à l'apostolat de la Retraite.

Sa mère eût consenti à son départ, mais son père voulait qu'elle attendît ses vingt et un ans. Elle fit un *postulat d'un an dans la maison paternelle, comme c'était alors l'usage de la Société*. Enfin arriva le jour heureux fixé par son saint oncle, 2 Février 1782, où elle devait faire son sacrifice au Seigneur. Elle s'arracha du milieu d'une famille qu'elle aimait tendrement et dont elle était aimée de même. Le matin avant le jour, Madame de Saint-Luc, accompagnée de ses quatre filles, se rendit en silence à la Maison de la Retraite.

Madame de Saint-Luc demanda la Supérieure (Mademoiselle du Clesmeur) et lui présentant sa fille : « Je viens, lui dit-elle, vous remettre entre les mains les prémices de ce que j'ai de plus cher au monde ». Cette sainte Supérieure la reçut avec une extrême bonté. Elles passèrent de suite à la chapelle, où l'Evêque les attendait : il revêtit sa nièce du saint habit, fit un discours, célébra la messe, où toutes ces Dames communierent...

Peu après l'entrée de Victoire, il se donna une retraite bretonne : grâce à l'étude qu'elle avait faite de cette langue, à son heureuse mémoire, et surtout à son ardent désir de procurer la gloire de Dieu, elle put y travailler, et elle le fit avec le plus grand succès. Persuadée avec raison que les exercices de la retraite ne peuvent produire de fruits qu'autant que l'on est pénétré soi-même des vérités qu'on enseigne aux autres et qu'on les met en pratique, Mademoiselle de Saint-Luc s'appliqua à exercer toutes les vertus. Dieu bénit tellement ses désirs et ses travaux, et donna une telle

onction à ses paroles, que dès qu'elle ouvrait la bouche, tous les cœurs étaient touchés par la grâce du Saint-Esprit qui les animait. On ne l'appelait que la bonne, la sainte Victoire, tant était grande la vénération qu'elle inspirait à tous ceux qui l'entouraient.

A l'exemple de Notre Seigneur, les plus anciennes et les plus grandes pécheresses étaient celles qui avaient le plus d'accès auprès d'elle : elle les cherchait dans les retraites, les attirait par le charme de sa douceur, et souvent les convertissait. Lorsqu'elle en avait l'espérance, sa joie était extrême. En travaillant par ses exhortations à les retirer du vice, elle leur donnait encore des secours pour les mettre à l'abri des occasions de rechute.

Victoire ne réussissait pas moins avec d'autres catégories de retraitantes. Dans les retraites il y avait souvent des jeunes personnes qu'on disposait à la *Première Communion*, et c'était Mademoiselle de Saint-Luc qu'on chargeait de ce soin.

C'était un bonheur pour elle quand l'époque des retraites approchait, surtout quand elles devaient être nombreuses (les bretonnes montaient quelquefois à trois cents). La vue du travail ne l'effrayait pas : au contraire, elle le désirait. Elle regardait ces bonnes femmes comme ses sœurs en Jésus-Christ, peut-être plus agréables qu'elle à ses yeux, comme des âmes d'élite que le bon Pasteur ramenait à son bercail, et dont la ferveur allait le dédommager de leur éloignement.

Victoire de Saint-Luc ne se contentait pas des travaux de retraite. Elle s'occupait encore à *soulager dans leurs besoins les pauvres* de la ville, à panser comme autrefois les *plaies des infirmes*, à consoler les *malades*, à exhorter les *mourants*.

Une épreuve intérieure faillit compromettre le succès de ces travaux apostoliques. La crainte de n'être pas à la hauteur de sa vocation, l'attirait pour le Carmel où elle aurait pu du moins se rendre utile par la prière et les mortifications corporelles, la tourmentèrent pendant quelque temps au point d'altérer sa santé. Une retraite particulière lui rendit la paix de l'âme et la fidélité à sa vocation.

Pour la retraite de 1786, son oncle, l'*Evêque de Quimper*, lui servit de directeur et obtint d'elle un sacrifice qu'elle répugnait à faire. Victoire pratiquait volontiers les austérités corporelles. Sa Supérieure, qui était, depuis 1783, M^{lle} Marie-Charlotte de Marigo, y voulait mettre de justes bornes, et l'ardente religieuse regimbait. Enfin elle se soumit : « Non, plus de réserve, ô mon Dieu, dans l'holocauste que je veux vous faire de ma propre volonté ».

Cependant, une grave maladie, dont on attribua la cause à ses imprudences, vint, en 1790, prouver combien sa Supérieure avait raison de lui imposer la modération. Son mal dégénéra en fièvre tierce, et elle tomba dans un état de langueur qui donna les plus vives inquiétudes. Son esprit de renoncement et de sacrifice et son amour pour les saintes Règles, la portèrent à refuser la permission qui lui fut offerte d'aller changer d'air chez ses parents, quoiqu'elle les aimât avec beaucoup de tendresse. Parfaitement

soumise à la volonté de Dieu, on ne l'entendit jamais proférer une plainte pendant plus d'un an de souffrances, et elle ne témoignait de répugnance que pour accepter les adoucissements nécessaires à ses maux. Les douleurs aiguës succédèrent à cette espèce de *marasme* : elle se plaisait à les augmenter par des mouvements violents et un exercice forcé, ce qui lui procura des sueurs abondantes, qui lui devinrent salutaires. Le Seigneur, qui la destinait à souffrir de plus grands tourments pour son nom, lui rendit la santé.

Depuis longtemps, Mgr de Saint-Luc observait les approches de la Révolution. Dès 1776, profitant du jubilé, il avait dénoncé du haut de la chaire les agissements outragers de la franc-maçonnerie. Plus tard (Juillet 1790), quand se préparait la Constitution civile du Clergé, il confia ses inquiétudes au Pape Pie VI. Dans l'intimité, et particulièrement lorsqu'il se rendait à la Retraite, il annonçait aux Directrices les mauvais temps qui allaient venir : « Les maux les plus affreux vont fondre sur notre coupable patrie... Mettez toute votre confiance en Dieu seul, et souvenez-vous que le Seigneur n'abandonne pas ceux qui mettent leur espoir en Lui. » En Septembre 1790, il vint une dernière fois bénir les Dames de la Retraite et les encourager à supporter généreusement les persécutions qui seraient pendant longtemps leur unique partage.

La notification de la Constitution civile du Clergé avait été un arrêt de mort pour le vaillant Evêque. Après avoir protesté contre la tendance schismatique de ce document, le Prélat tomba malade, le 26 Septembre 1790, et, quatre jours après, il rendit son âme à Dieu.

Expilly, l'évêque schismatique du Finistère, élu le 2 Novembre, et sacré le 2 Février suivant, voulut contraindre les Communautés du département à reconnaître son autorité. Entre toutes, il distinguait les Demoiselles de la Retraite, en raison de l'influence que leur sainte œuvre leur donnait dans toute la région.

Il se rendit près d'elles, et tâcha de les gagner par des manières bienveillantes et des paroles flatteuses ; mais l'accueil glacial qu'il en reçut lui enleva tout espoir de succès. Il laissa donc agir les autorités civiles. Le 1^{er} Juin 1791, un arrêté du Département défendit aux religieuses, alors au nombre de cinq, de donner des retraites sans l'autorisation de l'Evêque intrus, et d'y employer d'autres prêtres que ceux qui étaient assermentés.

Le 30 Juin, à la demande du Procureur général Syndic, elles furent mises en demeure de prêter le serment, demandé, depuis le 15 Avril, à toutes les personnes qui s'occupaient d'éducation. En cas de refus, elles devaient s'attendre à la confiscation de leur maison, dans l'espace d'une huitaine (1).

Le refus des Demoiselles de la Retraite fut formel.

Le 2 Juillet, les Commissaires envoyés à la Communauté reçurent des religieuses présentes, et de façon unanime, la réponse : qu'elles étaient bien décidées à ne pas faire les serments, et que,

(1) La gendarmerie actuelle, place La Tour-d'Auvergne.

d'ailleurs, elles persévéraient dans leurs récentes déclarations concernant la Constitution civile du Clergé.

Mademoiselle de Saint-Luc, retenue dans sa chambre par la maladie, était, déclaraient ses compagnes, dans les mêmes sentiments. Les Annales de la Retraite relatent que, sur l'insistance des Commissaires, l'un d'eux, conduit par une des religieuses, se rendit près de la malade, pour recueillir sa déclaration : « Jamais je ne prêterai le serment demandé, se serait-elle écrié, JE SIGNERAI MON REFUS DE MON SANG ! »

Quelques jours après, pendant que plusieurs Commissaires faisaient l'inventaire du mobilier de la maison, Victoire écrivait à sa sœur pour lui raconter « le refus de prêter le serment proposé et de ne recevoir que des *jureurs* ». On avait tant envie de nous garder, qu'on se serait encore relâché de la première condition, si nous avions voulu acquiescer à la seconde. » (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Sous l'étendard de Marie. Récits de vocations et d'apostolat, 1^{re} série.

Un volume in-8° de 224 pages (majoration comprise). 6 fr.

Ce volume contient vingt-cinq récits courts, variés, dramatiques de vocations et d'apostolat en Europe, en Océanie, en Amérique : appels de Dieu au collégien pieux, au jeune homme que le monde a déjà séduit, au prêtre même ; — travaux apostoliques en pays chrétien ; — laborieuses conquêtes de l'Eglise aux antipodes, parmi les cannibales ; — scènes de martyre. Hâtons-nous de le dire, il y a de l'unité dans ce pêle-mêle d'épisodes.

STATUE Ste JEANNE D'ARC

Modèle A. Besqueut (Médaille d'Or du Salon).

Ce chef-d'œuvre de sculpture, un des beaux ornements de la Cathédrale du Puy, se trouve reproduit en Statues, Médailles, Photographies, Images. Maison Estoup et Cases, Cases-Bonneton succ^{rs}, Le Puy (H^{te}-Loire).

M. PAUL CHAMBON, à CHALETTE (Loiret), inventeur de la réparation des cloches fêlées, garantit la sonorité et la durée comme une cloche neuve, *conserve le cachet historique*, a réparé le Bourdon de Cracovie et 12 autres cloches de la Galicie. Nombreuses références. — Il fournit également des sonneries neuves à l'accord que l'on désire.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle, BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télég. : 4.13.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

EMPRUNT NATIONAL 6 % 1920

PRIX D'ÉMISSION : 100 Francs.

Intérêt net : 6 Francs.

Coupons payables les 16 Juin et 16 Décembre.

Les Bons du Trésor, les Bons de la Défense Nationale, la Rente 3 1/2 %, amortissable sont admis en paiement des souscriptions.

En outre, les Rentes 4 % et 5 % émises de 1915 à 1920 sont acceptées en paiement des souscriptions à concurrence de moitié au maximum du montant total de chaque souscription.

En souscrivant à cet Emprunt, vous ferez non seulement un placement très avantageux, mais vous contribuerez aussi à l'œuvre de reconstitution nationale à laquelle tout bon Français doit se faire un devoir de participer.

Les souscriptions sont reçues partout :

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ; Trésoreries Générales ; Recettes des Finances ; Perceptions ; Bureaux de l'Enregistrement ; Bureaux de Poste ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Banque de France ; Banque de l'Algérie ; Recettes Municipales de la Ville de Paris ; Caisses d'Epargne ; Banques ; Etablissements de Crédit ; Agents de Changes ; Notaires ; etc.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

CONTRE RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Etabliss^{ts} TROUETTE & C^{ie}, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS

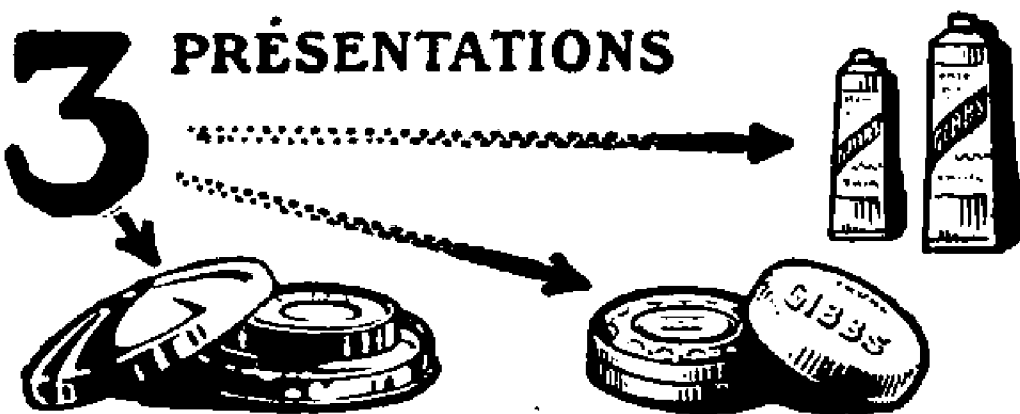
CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

les **3** PRÉSENTATIONSDU
SAVON DENTIFRICE**GIBBS**ses **3** CONSEILS

EXIGEZ LE
GIBBS
AUTHENTIQUE

LAVEZ vos DENTS
MATIN & SOIR
LAVEZ-LES-APRÈS
CHAQUE REPAS

LAVEZ vos DENTS
COMME vos MAINS
AVEC DU SAVON

P. THIBAUD & C^{ie},
7 et 9, rue La Boétie
PARIS**CONSEIL AUX DAMES**

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

35^e Année

Vendredi 19 Novembre 1920

N° 47.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

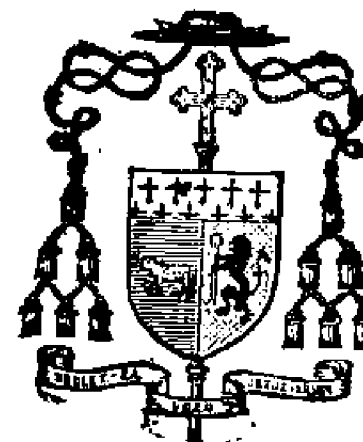
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Exécution des Dispenses matrimoniales ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Cours de Religion ; M. le

Chanoine Paul Peyron ; Quimper : Les fêtes du 11 Novembre ; Une Conférence ; Avis aux directeurs de Patronage.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

Vous avouerez que...

... Souvent il vous est arrivé de vous trouver auprès d'un malade ou d'un blessé et de regretter votre impuissance à lui procurer des soins utiles en l'absence et dans l'attente du médecin.

Le prêtre est appelé, dans les campagnes, à prodiguer les premiers secours et, dans ses visites aux malades, il doit fréquemment aider à l'application des pansements ou bien à l'administration des drogues.

Les obligations de votre sacerdoce vous mettent donc dans la nécessité de vous instruire des choses de la médecine.

GUÉRIS-TOI !

CONSEILLER MÉDICAL DU FOYER

est un journal de médecine pratique dans lequel vous apprendrez facilement à connaître les signes avant-coureurs des maladies, l'action des drogues, les plantes utiles, le fonctionnement des organes, en un mot tout ce qui vous est indispensable de savoir pour être utile aux malades auprès desquels vous êtes appelé.

GUÉRIS-TOI ! paraît deux fois par mois sur 16 pages grand format et très illustrées.

Pour les membres du clergé, l'abonnement à GUÉRIS-TOI n'est que de **DIX francs** au lieu de **QUATORZE francs** pour **UN AN** et de **CINQ francs** au lieu de **SEPT francs** pour **SIX MOIS**.

*Un Numéro spécimen franco contre 0 fr. 60 sur demande adressée au **Directeur de GUÉRIS-TOI !**, 1, Avenue de l'Observatoire, PARIS (VI^e)*

36^e ANNÉE.

Vendredi 19 Novembre 1920.

N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Novembre. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de la Présentation de la Sainte Vierge.

A vêpres, mémoires du suivant et de la Présentation.

Lundi, 22. — S^{te} Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 23. — S. Clément I^{er}, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 25. — S^{te} Catherine, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 27. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 28. — I^{er} Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Cloître-Pleyben du 21 au 23 Novembre.

Langolen du 24 au 26 —

Petit Séminaire de Pont-Croix 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Exécution des dispenses matrimoniales. — Nous prévenons MM. les Curés et Recteurs qu'il ne sera plus fait de seconde enquête avant l'exécution des dispenses de mariage, quand ces dispenses viseront exclusivement des empêchements de degré mineur (Can. 1040). Dans ce cas, en effet, la dispense est toujours valide, alors même que, dans la supplique, on aurait allégué des motifs sans fondement, ou omis des renseignements nécessaires (Can. 1054).

La dispense sera donc fulminée par l'Ordinaire, dès l'arrivée du rescrit. MM. les Curés et Recteurs en aviseront les intéressés, en exigeant la componende marquée.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur, M. l'abbé Pondaven est nommé archiviste diocésain, chargé du Cours supérieur de religion, à Quimper.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Quillivéré, ancien recteur d'Argol, décédé à Goulven, le 16 Novembre ;

M. Guéguen Joseph, ancien recteur de Pencran, décédé le 17 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 21 Novembre* : messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : récitation du chapelet, procession, bénédiction.

*Jeu*di : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *26^{me} et dernier dimanche après la Pentecôte (21 Novembre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession et bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Cours de Religion. — Sur le désir de Monseigneur et en vue de faciliter la préparation au brevet d'instruction religieuse, une série de conférences sera donnée dans une des salles de la Retraite, rue des Regnaires, chaque vendredi, à 9 h. 1/2, à partir du 19 courant inclus. Invitation spéciale d'y assister est faite aux élèves des classes de brevet des Etablissements libres de jeunes filles et aux dames catéchistes.

M. LE CHANOINE PAUL PEYRON
Chancelier-Archiviste de l'Evêché.

Les vertus sacerdotales et l'œuvre scientifique de M. Peyron ont été appréciées ici-même, avec toute l'autorité qui s'attache au témoignage épiscopal, en quelques phrases émues, pleines du double sentiment qu'inspirait le vénéré défunt à ceux qui l'approchaient, l'affection et le respect : une affection qu'appelaient irrésistiblement son amabilité, sa délicatesse, sa bonhomie ; un respect qui allait à sa piété et à sa science et qui s'efforçait, pour

n'être pas importun à sa modestie, de voiler la part d'admiration qu'il contenait.

La carrière de M. Peyron fut entièrement à l'image de son caractère essentiellement optimiste et désintéressé : tout unie, sans secousse ni événement brusques ou inattendus, sans grand éclat comme sans éclipse. Ce fut le cours calme et régulier d'une vie d'études et de prière, soustraite, par son application aux choses du passé et au service de Dieu, à l'agitation des luttes contemporaines.

Il naît à Quimperle, le 27 Mars 1842. Après de fortes études classiques au collège Saint-Sauveur de Redon, il entre au Grand Séminaire de Quimper, et le quitte pour aller compléter à Rome ses cours de théologie. Il en revient en 1866, après y avoir reçu, le 23 Décembre précédent, l'ordination sacerdotale. Dans ce centre de l'univers catholique, où tout aboutit et d'où tout rayonne, de vastes horizons se sont ouverts à son désir d'étudier et de savoir. Les circonstances vont favoriser ces dispositions intellectuelles.

Mgr Sergent se l'attache en 1866, comme secrétaire particulier. A la fin de 1869, il l'emmène à Rome, au Concile si douloureusement interrompu par la guerre. Le jeune prêtre assiste à ces assises solennelles de la Catholicité, il entend les échos des discussions qui se livrent autour de l'Infaillibilité pontificale, et rencontre dans les réunions animées du Séminaire Français Louis Venillot, ami de l'Evêque de Quimper, qui y porte l'ardeur de ses convictions infaillibilistes et romaines, et le savant abbé Darras, le théologien de Mgr Sergent, avec lequel M. Peyron noue des relations dont il se souvient toujours.

Mgr Sergent mourait entre ses bras à Moulins, en 1871, au retour d'une cure dans une ville d'eaux. D'autres Evêques passent : Mgr Nouvel, Mgr Lamarche, Mgr Vallean, Mgr Dubillard. Avec eux les bureaux de l'Evêché se renouvellent. Mais M. Peyron, devenu secrétaire général et chanoine honoraire en 1874, s'y est créé une spécialité où l'inamovibilité qui plaît à son tempérament lui est désormais assurée par la maîtrise qu'il y porte et par les services qu'annoncent ses premières publications : il est déjà chancelier-archiviste avant d'en avoir reçu le titre.

Les archives de l'Evêché renferment des trésors ignorés ; tout une histoire de notre passé religieux y sommeille en d'innombrables documents négligés, répartis sans ordre et sans méthode dans des dossiers épars, condamnés, par leur abandon et leur dispersion même, à la stérilité. M. Téphany les a soupçonnés et leur a demandé quelque contribution pour son *Histoire de la Persécution dans le diocèse*, mais c'est vraiment M. Peyron qui les a découverts et en a compris l'immense intérêt. Les classer, les déchiffrer, les compléter inlassablement de sa propre main par de patientes recherches aux Archives départementales, les utiliser, ce sera sa vie : une vie qui va se retirer de l'actualité qui, d'ailleurs, ne lui fut jamais très présente, et où il ne rentrera que par intervalles pour jeter dans les publications savantes un passé qu'il ressuscite et vers lequel il oriente la pensée de nombreux imitateurs.

Il fera bénéficier de ses travaux les programmes de congrès de plusieurs sociétés savantes, le *Bulletin de la Société Archéologique*, dont il sera longtemps le vice-président, puis le *Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, fondé en 1901 par Mgr Dubillard, et dont il assume avec M. Abgrall la direction et la rédaction.

Moins modeste et moins désintéressé, rien ne lui eût été plus facile que d'exploiter ces richesses documentaires pour se faire une notoriété d'écrivain en même temps que d'érudit. Mais c'est assez pour M. Peyron que les documents soient mis à jour à la disposition des historiens et des folkloristes : il les leur livre dans leur saveur originale, avec le respect le plus entier du détail historique, de son âge, de son style, de son accoutrement, sans le soumettre à une critique chicanière et verbeuse qui n'est souvent qu'un moyen d'introduire une tendance d'esprit et un point de vue personnel dans un témoignage qui vaut surtout par sa sincérité et son imperfection même.

M. Peyron nous restitue ainsi des chapitres de l'histoire de nos abbayes de Daoulas, de Loc-Maria, de Kerlot, du Minihy de Saint-Pol de Léon, de la Retraite de Quimper et d'Angers... Il met au point certains épisodes mal connus de la période révolutionnaire : la révolte de Fouesnant, l'insurrection du Léon en Mars 1793, l'assassinat de l'Evêque constitutionnel Audrein, la Chouannerie, qui se révèle sous un jour assez inattendu. Il publie deux volumes de documents pour servir à l'histoire du clergé pendant la Révolution. Il ramène des oubliettes du xv^e siècle la physionomie peu banale d'un évêque de Léon, Guillaume Ferron, et, revenant d'un passé si lointain, rassemble sur la carrière de Mgr André les pièces qui seront comme une préface au livre si attachant de M. Pilven, son élève, sur Mgr Dombidau de Cronseilhes et la Restauration du culte dans le diocèse. Par ses recherches aux Archives de Saint-Brienc, il prend une part active au procès de béatification de Charles de Blois. Il n'en oublie pas nos grands missionnaires et leur Cause pendante à Rome, Michel le Nobletz et le P. Maunoir. Celui-ci surtout l'attire et ses œuvres manuscrites le passionnent, non sans l'amuser quelquefois. Il en extrait les pages curieuses et un peu étonnantes où le saint missionnaire raconte les visions et l'apostolat de Catherine Daniélou et les souffrances de cette martyre de l'expiation volontaire que fut Amice Picart. Il contribue à l'Histoire du Diocèse par son ouvrage sur le Séminaire et surtout par la publication du Cartulaire de l'Eglise Cathédrale, et des Actes du Saint-Siège relatifs à nos paroisses, pour lesquels il dépouille pendant trois mois d'un séjour fécond à Rome, en 1912, les Archives du Vatican. Son œuvre principale cependant, poursuivie parallèlement dans les deux revues savantes qu'il fournit de ses articles, c'est, pendant quinze ans, la série de ses études sur les églises et chapelles du diocèse dans le *Bulletin de la Société Archéologique* et l'autre série, plus importante encore, et malheureusement inachevée, malgré ses six volumes, sur les paroisses, dans le *Bulletin de la Commission diocésaine*.

Ce labeur, trop incomplètement résumé, est immense : il est très loin cependant d'avoir épuisé les richesses que M. Peyron avait rassemblées et classées. Le visiteur qui lui faisait la joie de le surprendre dans la Bibliothèque de l'Evêché et qui avait le loisir de le suivre dans une exploration des rayons où, côte à côte avec ses vieux livres, s'alignaient, dans de commodos reliures de sa façon, les feuillets manuscrits ou copiés de sa main, en sortait comme ébloui. Le passé, commenté par lui, y revivait non seulement dans les textes, mais dans d'innombrables bibelots témoins d'un art et d'un âge disparus, dans d'admirables collections de gravures de toute origine parmi lesquelles s'apercevaient de fines et élégantes reproductions faites d'une plume anonyme et qui était la sienne.

C'est que cet érudit était en même temps un artiste. D'anciens amis se souviennent des soirées musicales où il tenait lui-même l'archet et qu'il organisait, chaque semaine, dans sa maison de la rue du Quai. Mais mieux que le violoncelle — son violon d'Ingres — la plume du dessinateur qu'il conduisait à merveille témoignait de son goût pour les choses de l'Art. De l'Art ancien principalement, on le devine, sculpture, peinture, gravure, pour lequel M. Peyron avait une véritable vénération dès qu'il y saisissait, à travers l'imperfection ou la rudesse de l'exécution, un essai de traduction d'un idéal de sainteté ou de beauté.

L'on venait de passer par une période ingrate aux vieux imagiers et tailleurs de pierre bretons. Les ateliers du quartier Saint-Sulpice envahissaient nos églises de leurs statues aux profils mièvres et au teint anémié ; le joli chassait le beau, et le moderne, trop uniformément élégant et correct, expulsait le primitif à la vivante et forte variété. Comme aux époques des invasions normandes, ce fut un exode douloureux de nos vieux saints, dépossédés de leurs niches et expulsés de leurs temples. Des brocanteurs à l'affût se promettaient d'exploiter cette erreur pour de fructueuses emplettes. M. Peyron déjoua les calculs de ces profiteurs d'un commerce scandaleux. Il ouvrit un asile aux vieux saints disgraciés en créant le Musée Archéologique de l'Evêché, unique en son genre probablement par le nombre et le pittoresque des œuvres recueillies. Parfois, victimes de ces déplacements inattendus, les antiques statues lui parvenaient avec un membre brisé, avec un pan de leur vêtement tombé de vétusté. L'introduit, avec un soin patient et délicat les rétablissait dans leur intégrité perdue, et, pieux rebouteur, réduisait les fractures qu'un emballage défectueux, un cahot de voiture ou de wagon, ou quelque déménagement précipité exigé par l'application des lois spoliatrices, avaient provoquées. Ce Paradis archéologique, où pour tout autre il n'y avait que silence, immobilité et quelquefois laid, avait pour M. Peyron sa vie et son animation. Tout y avait pour lui un langage, et le saint dont la légende et l'histoire lui étaient familières, et les artistes inconnus qu'il se représentait, le ciseau en main, fixant dans le bois ou dans la pierre l'expression souvent inculte

de leur foi et de leur piété. Il vivait avec eux comme avec des contemporains et des amis.

Il avait pourtant des occupations plus actuelles et de plus jeunes obligées. Monseigneur a dit ici ce que fut son action sacerdotale pendant les trente-cinq années qu'il fut aumônier du Sacré-Cœur, « sa piété simple et droite, son enseignement clair et précis », et cette amabilité « toute paternelle » à laquelle il dut, après le passage de quelques nièces au pensionnat, de devenir le « Tonton Paul » de toute la communauté. Apostolat brusquement arrêté par une spoliation qui lui fut très douloureuse et qui contribua encore à le détacher du présent.

Cependant, au milieu de tous ses travaux, M. Peyron vieillissait. Il était membre du Chapitre depuis 1893. La route lui devenait longue entre l'Evêché, où Mgr Dubillard l'avait appelé près de lui, et la Cathédrale. Il donna sa démission de chanoine titulaire. Dès lors, confiné dans sa studieuse résidence de Saint-Joseph où son commerce et sa conversation, enjouée, fine et inépuisablement fournie d'anecdotes amusantes, étaient un charme pour ses commensaux, on ne le vit plus guère dans les rues de Quimper, passant, le sourire aux lèvres, avec un pan de son ample manteau romain élégamment rejeté sur l'épaule.

C'était en 1911 : ce geste fut son *Nunc dimittis* ; il en datait l'année de sa mort et se considéra désormais comme se survivant à lui-même. Un curieux *ex-libris* symbolique, que l'on trouve sur quelques-uns de ses livres, marque de façon artistique cette volonté définitive de détachement à tout ce qui se passe. Ce sont les armoiries d'un pèlerin : un bâton de voyageur soutient une coquille de Saint-Jacques où se lit cette inscription : « *Ex-libris D. Pauli Peyron canonici Corosopiten.* » ; une banderole déploie cette devise : « *Temporis acti memor, non perennis laudator* » ; et sur une gourde suspendue à la crosse du bâton, ces deux dates extrêmes de son pèlerinage : 1842-1911.

Cette mort épigraphique et tout affective n'entraînait d'ailleurs aucune fâcheuse conséquence. Elle n'empêcha pas M. Peyron de se prêter, en Décembre 1915, avec sa bonhomie spirituelle et souriante, aux hommages que Monseigneur tout d'abord, au nom des amis du jubilaire, et M. Abgrall, au nom de la Société Archéologique du Finistère reconnaissante, tinrent à rendre à ses vertus et à sa science, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Ce mort se portait encore assez bien, et si sa collaboration au *Bulletin* diocésain paraissait se ralentir, les difficultés de l'impression y entraient pour autant que l'âge et la fatigue. Rien d'ailleurs, sinon quelque affaiblissement de la mémoire, qu'il n'eût jamais assez fidèle pour le garder des distractions les plus fortes, ne trahit chez lui les progrès de la vieillesse. Au contraire, l'on vit s'affiner encore cette amabilité, cette délicatesse, cette bonté qui, empreinte sur son visage et sur toute sa personne, attirait irrésistiblement à lui, et dans ses derniers temps, lorsqu'on le

voyait avec ses pigeons qui, appuyés en toute confiance sur ses bras, becquetaient entre ses doigts les restes de pain qu'il leur émiettait, on se prenait à rêver du Saint d'Assise en conversation familière avec ses frères les oiseaux.

Cette vie si calme, si féconde, a eu le trépas qu'elle méritait. La mort lui fit grâce de ses lenteurs ordinaires et des souffrances dont elle s'accompagne. Elle lui laissa cependant le temps d'un suprême adieu à Monseigneur, qui lui donna les saintes onctions et une dernière absolution sacramentelle. Elle pouvait venir à l'improviste, elle ne risquait pas de surprendre. Elle a fait assurément, en créant parmi nous et surtout dans la famille épiscopale un vide qui ne sera pas de sitôt rempli, un bienheureux de plus. Et l'on songe au cortège des vieux Saints d'Armorique, entrevu par M. Abgrall, au jour de son cinquantenaire, qui se sera organisé dans le vrai Paradis pour conduire devant le trône de Dieu ce vrai fils de la Bretagne et ce fidèle et bon serviteur de l'Eglise.

F. C.

QUIMPER. — Les fêtes du 11 Novembre. — Grandeur, émotion, concorde, animation, rien n'a manqué à cette journée du 11 Novembre où, par une louable pensée d'union nationale, le gouvernement a voulu que la célébration du cinquantenaire de la République se confondit avec l'hommage annuel du Pays pour les grands morts qui le sauvèrent.

Les invitations adressées par M. le Curé de Saint-Corentin à une messe et à un *Te Deum* d'actions de grâces furent unanimement entendues.

La cérémonie, présidée par Monseigneur, commençait à neuf heures. Les autorités civiles et militaires, les diverses sociétés de la ville, les délégations des écoles, les pupilles de la Nation, etc..., avaient pris dans les nefs les places qui leur avaient été réservées. La cathédrale était entièrement remplie d'un public recueilli lorsque commença la messe, dite par M. l'abbé Cadiou, vicaire, ancien lieutenant au 19^e d'Infanterie, plusieurs fois cité à l'ordre de l'armée.

A l'Evangile, Monseigneur prit la parole et prononça l'allocution suivante :

MES FRÈRES,

Nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire de nos victoires et le cinquantenaire de la République.

La Providence a permis que cet anniversaire coïncide avec la fête d'un des plus anciens patrons de la France, saint Martin. Vous vous en réjouirez comme moi.

Tout le peuple de Quimper sait que le sacre de S. Corentin est attribué au grand évêque de Tours. Mais ce n'est pas à ce souvenir que j'entends rattacher ma brève allocution.

Je veux simplement tirer de cette coïncidence de dates l'idée mère de notre *Te Deum* d'actions de grâces. Qui pourrait mieux l'inspirer que l'ancien soldat, l'ancien moine travailleur

de la terre, l'ancien évêque, en qui toutes les générations françaises ont aimé à saluer un Père de la Patrie.

Depuis plus de quinze siècles, puisqu'il mourut en 397, dans la 81^e année de son âge, dans la 24^e année de son épiscopat, sous le consulat d'Atticus et de Cœsarius, il n'a pas cessé de penser à la France, dont il a préparé de loin le berceau, qu'il a accompagnée à travers les événements de sa vie séculaire, et dont il vient de combler d'honneur le magnifique effort dans la phase la plus glorieuse et peut-être la plus tourmentée de son histoire politique et militaire.

Il y a des rencontres historiques bien inattendues, mes Frères. Quelle force secrète poussait, il y a cinquante ans, le gouvernement de la Défense Nationale à chercher à Tours un asile, auprès des reliques de saint Martin ? Dieu a ses vues. Il savait qu'après une guerre qui fut noble dans son malheur, une autre guerre suivrait, avant les cinquante ans écoulés, qui nous rendrait la victoire, par l'union du sacrifice et du génie sous l'action divine. Il faisait bénir nos drapeaux tricolores par le Saint dont la chape bleue avait été le premier étendard de la France. Tous nos drapeaux, ceux qui reviennent du front, ceux que nous rend l'Allemagne, peuvent fraterniser devant le Saint du 11 Novembre. Ce Saint a sa part dans nos triomphes, et il nous aidera à tirer parti de nos épreuves. Il a le droit de chanter avec nous le *Te Deum*.

Il a ce droit comme soldat. Je me le représente rassemblant dans son cœur les hommages de nos armées au Dieu de la Victoire. Le cavalier des légions romaines, sorti des rangs du peuple, et qui partageait son manteau avec un plus pauvre que lui, était bien choisi pour transmettre une âme vaillante et généreuse aux soldats d'aujourd'hui. Il enseignait jadis par son exemple la nécessité pour être un bon soldat d'avoir du caractère, de la discipline, et une intrépidité sans défaillance. N'est-ce pas à lui que l'Empereur osa dire, un jour, au terme de son service : « Tu veux quitter l'armée. C'est la peur qui te fait demander ton congé ! » Peur ! Il voulait se faire moine, tout simplement. Et il répondait à l'Empereur : « Tu doutes de ma bravoure ? Dès demain, fais-moi marcher seul et sans armes contre l'ennemi. Au nom de Jésus-Christ et sous la protection de sa croix, j'irai de l'avant, sans peur, et je suis sûr que j'en reviendrai. *Penetrabo securus.* »

Nous ne souhaitons pas que nos jeunes soldats retournent aux combats acharnés. Mais beaucoup d'entre eux, sans doute, sur la frontière même où déjà le légionnaire Martin montait la garde, devront porter les armes pour défendre la paix du monde. Leur attitude prouvera que, le cas échéant, ils seraient prêts à repousser l'ennemi toujours menaçant. Ils retrouveraient au besoin, tour à tour, l'endurance dans la tranchée et l'élan dans l'assaut, et ils puiseraient, je l'espère, dans la fidélité à leurs obligations chrétiennes une imperturbable confiance en Dieu et

une foi invincible dans l'avenir de la Patrie. La grande leçon reçue des héros d'hier les encouragerait à pratiquer dans les camps les vertus catholiques avec les devoirs militaires, et à écarter de leur vie l'immoralité, le blasphème, l'abus de l'alcool. Dès aujourd'hui, priant pour leurs aînés morts au champ d'honneur, ils s'exerceront à être en tout dignes de leurs traditions héroïques. Et fiers de leurs chefs, ils acclameront leur victoire, en en faisant remonter l'hommage au Dieu des Armées. Voilà, il me semble, le sens du *Te Deum* que S. Martin voudrait inspirer aux soldats de l'armée active.

Au soldat libéré et rendu à ses foyers dans la vie civile, il inspirerait le *Te Deum* du travailleur.

Tout homme doit être travailleur, de la tête ou des bras, et souvent des deux à la fois. Gardons au travail de l'esprit sa primauté. Que ferions-nous sans lui ? Mais souvenons-nous que « tout vrai travail est sacré. En tout travail, fût-ce seulement un travail manuel, il est quelque chose de divin. Le labeur, vaste comme la terre, a sa cime dans le ciel. » Ce mot d'un philosophe anglais (1) est pleinement d'accord avec la doctrine catholique.

Le moine saint Martin fut un contemplatif. Il fut aussi un travailleur. Dans la grotte de Ligugé, à genoux sur la terre nue, il priait. Dans le champ voisin, il défrichait et cultivait le sol. Ne vous étonnez pas. Les moines ont été les initiateurs du labourage et de l'industrie, les organisateurs des échanges commerciaux, les inspireurs des grandes inventions et de leurs applications techniques. Ils ont fait plus encore : ils ont enseigné aux peuples la conscience dans la pratique du métier et l'esprit d'économie. Ils n'ont pas plus caché au capital et au travail leurs devoirs que leurs droits. C'est qu'ils plaçaient comme idéal sous leurs yeux l'Evangile appliqué, et dressaient devant eux comme régulateur de la morale Celui qui a été l'Ouvrier souverain du ciel et de la terre, Celui qui a créé la substance de l'Univers et qui l'a, si j'ose dire, manufacturé, le Dieu unique qui, ayant fait le monde, s'y est un jour incarné parmi nous comme un ouvrier en même temps que comme un sauveur. Messieurs, pour faire reverdir les moissons, pour reconstruire les ateliers, pour rebâtir les maisons détruites, pour restaurer les cathédrales martyres, pour rendre à la France son activité économique et sa prospérité, pour faire vivre les familles nombreuses, pour faciliter à tous des heures de répit qui occupent sagement l'intelligence et reposent sainement le corps, pour protéger la vie humaine contre l'intempérance et lui éviter tant d'autres causes de ruines physiques et morales, vous qui revenez du front, hommes d'église, hommes du monde, hommes de la ville ou des champs, riches ou pauvres, savants ou ignorants, travailleurs les uns comme les autres, entendez-

(1) CARLYLE.

vous fraternellement dans la justice et la charité, et respectez les lois de Dieu en lui rendant grâces au milieu de vos fatigues et de vos peines. Tel serait le *Te Deum* de S. Martin, exaltant le travail dans l'union des classes.

Ajoutons-y le *Te Deum* de la Nation tout entière. Saint Martin peut le traduire avec autorité. On a dit qu'il a fondé la France catholique. Il est plus vrai de dire qu'il en fut le précurseur, qu'il lui prépara le terrain cent ans avant qu'elle naquît, qu'il rendit possible et fécond le geste de S. Rémy et de Clovis en balayant devant eux l'idolâtrie et l'hérésie, pour que rien ne vînt corrompre d'avance le peuple qui porterait en lui le courage gaulois, le bon sens romain, et recevrait des Francs, avec l'amour de la liberté, le goût des combats héroïques et désintéressés. La prière du grand ancêtre devait ainsi appeler d'En-Haut, sur la nation encore à naître, dans le pays de son choix, l'esprit de vie catholique avec une pureté de foi longtemps sans ombre, et une vocation de Fille aînée de l'Eglise, qui, à certains égards, n'apparaît pas moins visible dans nos temps agités qu'aux siècles plus chrétiens de notre histoire.

Que dirait-il aujourd'hui de sa France rajeunie ? Son cœur appellerait de tous ses vœux la réconciliation nationale avec Dieu et son Pontife et la reconnaissance des droits des catholiques. Son âme d'apôtre retrouverait toute sa vigueur pour guérir les défauts actuels de la société française et la ramener à des habitudes plus chrétiennes. Mais, soyez-en sûrs, il dirait à Dieu avec fierté : « Où trouveriez-vous, Seigneur, un peuple qui ait mieux défendu la justice dans le monde, et plus fermement maintenu l'ordre chez lui, et plus simplement repris ses traditions de travail et de paix ? » Où en trouverait-il un qui se soit plus héroïquement consacré à son Sacré Cœur dans le sang du sacrifice ? Et c'est pourquoi il n'y en a pas un que le Christ ait plus divinement protégé et glorifié. Le cœur de l'évêque Martin exulterait à ce spectacle.

Mais il nous rappellerait que notre civilisation est d'origine divine, et que l'égoïsme qui la ronge est d'essence païenne. Nous ne sauverons la France que par l'Evangile. Nous cherchons l'art de durer. Qui eût dit que le gouvernement réfugié à Tours en 1870 pourrait vivre et durer, même après la défaite ? Et, cependant, voilà cinquante ans depuis lors. Cinquante ans, c'est un long espace de temps. Demandez à saint Martin la grâce de le prolonger encore. Il vous dira : c'est par une soumission consciencieuse aux chefs, c'est par l'union et les vertus civiques, c'est par une justice et une liberté égales pour tous, c'est par la concorde fraternelle et l'entraide cordiale que les nations vivent, et la source immortelle de ces vertus est en Dieu, qui nous donne sa foi, sa loi, sa vie, si nous savons les accueillir et qui, je l'espère, après avoir reçu nos morts de la guerre dans l'autre monde, les associera aujourd'hui, tous, connus ou inconnus, à nos *Te Deum*, avec leur patron et le nôtre, saint Martin.

La messe reprit son cours liturgique et l'on entendit un saisissant *De profundis* à plusieurs voix, parfaitement exécuté par la schola du Séminaire. Le *Domine salvam fac rempublicam* repris par la scola s'éleva sous les voûtes comme une profession de foi doublée d'une affirmation de loyalisme. Puis, pour terminer cette imposante cérémonie, le *Te Deum* éclata, chanté par les séminaristes et répercuté par la puissante voix des orgues.

La foule se porta alors sur le Champ-de-Bataille pour les décorations annoncées et le défilé du 118^e et des sociétés patriotiques. Monseigneur assisté de ses grands Vicaires prit place, parmi les autorités officielles, sur le plateau de la déesse.

Le spectacle fut émouvant et grandiose : ce fut la vision même de la Patrie, blessée mais glorieuse, unissant tous ses enfants dans un même sentiment de fierté filiale et reconnaissante.

Les cérémonies de cette matinée se terminèrent devant la statue de La Tour d'Auvergne par d'éloquents discours patriotiques. L'après-midi et la soirée furent consacrées à des réjouissances publiques qui complétèrent heureusement cette journée, probablement unique dans les annales de notre ville.

Puisse l'heureuse impression qu'elle laisse parmi nous faire comprendre à tous l'immense bienfait que serait pour la Patrie l'union fraternelle de tous les Français dans le respect mutuel des droits et des convictions de chacun.

QUIMPER. — Une conférence, complétée par des vues cinématographiques, sera donnée, le vendredi 26 Novembre, à 20 heures, salle Autron, par M. l'abbé Le Criloux, aumônier des Œuvres de Mer. Le conférencier traitera des questions de pêche, et montrera nos hardis marins à l'œuvre à Terre-Neuve, en Islande, en Tunisie, etc...

Demandez les cartes d'entrée, gratuites, chez MM. Guivarc'h, Le Goazion et Guennec, libraires.

Avis aux directeurs de Patronage. — Le 22 Novembre, à Landerneau, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines, et de M. le colonel Hugot-Derville, vice-président de l'Union Régionale Bretonne de la F. G. S. P. F., réunion des Directeurs et présidents de sociétés de gymnastique et de sport.

Tous les directeurs et présidents des sociétés affiliées à la F. G. S. P. F., ou susceptibles de l'être, mais surtout les directeurs et présidents de nos vieilles sociétés du Finistère, sont instamment priés de se trouver à notre réunion de Landerneau. Il s'agit de nous organiser fortement et méthodiquement, en tenant compte des directives qui nous ont été données au congrès de la F. G. S. P. F.

Avec la nouvelle loi sur la préparation militaire, la question est pressante, et nul directeur de patronage n'a le droit de s'en désintéresser.

Les séances se tiendront au Patronage de Landerneau.

- 754 -

1^{re} séance, de 11 heures à midi ; — Repas en commun ; —
2^e séance, de 1 heure à 4 h. 1/2.

Voici le programme d'étude.

I. RAPPORT DE M. LE GOASGUEN, délégué au Congrès de Paris, sur les résolutions du Congrès.

1^o Sports féminins ; — 2^o Scoutisme ; — 3^o Relations avec les autres fédérations et particulièrement avec la F. F. F. A. ; — 4^o Modifications de notre programme et son adaptation au programme de Joinville ; — 5^o Préparation militaire, brevets de spécialité ; — 6^o Agrément ; — 7^o Etat financier de la Fédération ; cotisations fédérales ; licence ; — 8^o Surtout transformation du journal *Les Jeunes* ; abonnement ; 9^o Relations avec la Presse locale et régionale.

II. POUR NOTRE UNION DÉPARTEMENTALE.

1^o Division du département en 3 secteurs : Quimper, Brest, Morlaix ; avantages ; — 2^o Création de nouveaux groupes ; ce que peut l'Union départementale pour la formation de groupes de préparation militaire et d'athlétisme, de foot-ball et de basket-ball affiliés à la F. G. S. P. F. ; moyens d'établir des relations plus amicales entre les membres de nos sociétés : expansion de notre fédération et cohésion ; — 3^o Formation de moniteurs ; où en trouver ? utilité pour eux de se rencontrer.

Les directeurs et présidents qui voudraient voir traiter d'autres questions devront les déposer par écrit sur le bureau de M. Hugot-Derville, avant midi, le 22 Novembre.

Pour M. le Directeur des Œuvres diocésaines
et par son ordre,
J. LE GOASGUEN.

Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Affiches illustrées. — Malgré les difficultés de toutes sortes résultant de la pénurie de papier et de main-d'œuvre, la Compagnie d'Orléans a pu faire paraître, depuis la guerre, une série de magnifiques affiches illustrées qui forment le complément heureux de celles qui avaient été antérieurement éditées par ses soins.

Ces affiches sont la reproduction des grands châteaux de la vallée de la Loire, des principaux sites et monuments de la Bretagne, de l'Auvergne, des Pyrénées, du centre de la France, etc...

Elles sont mises en vente au Bureau du Trafic-Voyageurs et Publicité, 4, place Valhubert, à Paris, au prix de 3 fr. l'exemplaire, frais de port en sus.

L'INFORMATEUR Revue mens. d'OCCASIONS et RENSEIGNEMENTS, pour Eglises et Presbytères. — Rend de grands services. — Abonnement 5 fr. — Un exemplaire gratuit sur demande. — STATUETTE-PRIME à tout nouvel abonné. — S'adresser à l'Informateur, Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AUDREN FRÈRES, TAILLEURS

22, place Saint-Martin, — MORLAIX.

TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

**COGNACS, ARMAGNACS
ET RHUMS AUTHENTIQUES**

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le *Papier*

FRUENAU

OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOIES, 53, Boul'S' Martin, Paris.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

EMPRUNT NATIONAL 6 % 1920**PRIX D'ÉMISSION : 100 Francs.****Intérêt net : 6 Francs.***Coupons payables les 16 Juin et 16 Décembre.*

Les Bons du Trésor, les Bons de la Défense Nationale, la Rente 3 1/2 %, amortissable sont admis en paiement des souscriptions.

En outre, les Rentes 4 % et 5 % émises de 1913 à 1920 sont acceptées en paiement des souscriptions à concurrence de moitié au maximum du montant total de chaque souscription.

En souscrivant à cet Emprunt, vous ferez non seulement un placement très avantageux, mais vous contribuerez aussi à l'œuvre de reconstitution nationale à laquelle tout bon Français doit se faire un devoir de participer.

Les souscriptions sont reçues partout :

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ; Trésoreries Générales ; Recettes des Finances ; Perceptions ; Bureaux de l'Enregistrement ; Bureaux de Poste ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Banque de France ; Banque de l'Algérie ; Recettes Municipales de la Ville de Paris ; Caisses d'Épargne ; Banques ; Établissements de Crédit ; Agents de Changes ; Notaires ; etc.

FEMMES QUI SOUFFREZ

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 80, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 8 fr. par an.

— Etranger. 10 fr. —

Le numéro 15 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

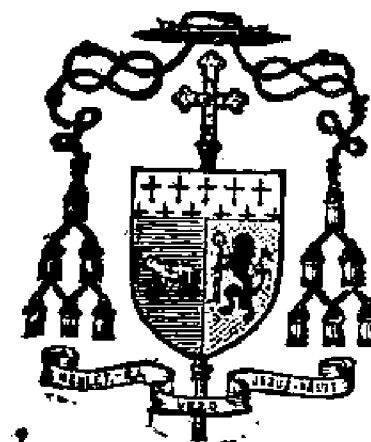
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Autel privilégié ; La famine au Tchely central ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; A nos abonnés et lecteurs ; Apostolat de la Prière ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Avis prati-

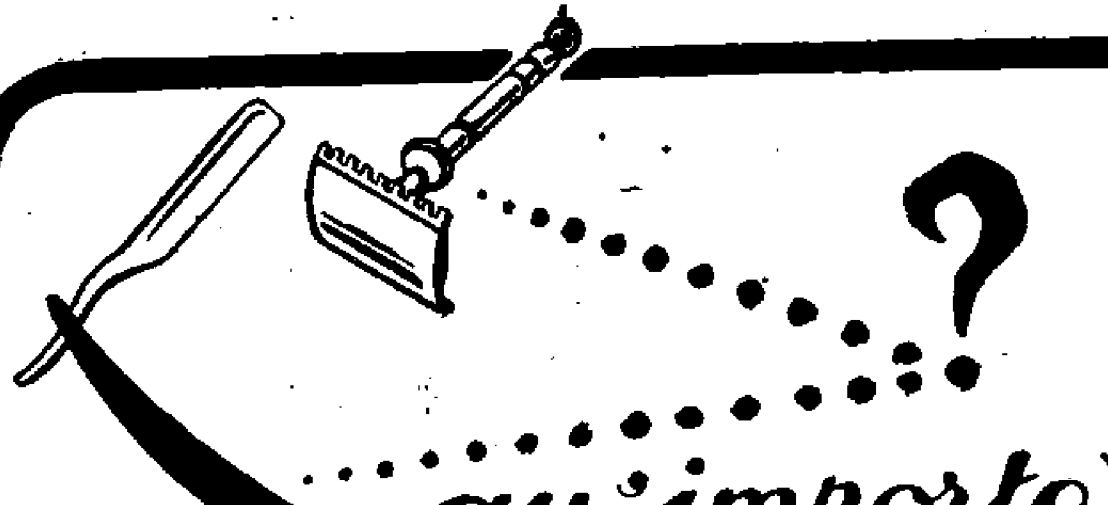
ques ; Récollections sacerdotales ; Avis de services ; Nécrologie ; La Fête de la Présentation au Séminaire ; Retraite française ; Une Retraite-Mission à Saint-Ségal ; Adoration ; Retraite bretonne d'hommes ; Préparation militaire et Œuvres de jeunesse.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

**QUIMPER**

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

P. THIBAUD & Co,
7 et 9, rue La Boétie, PARIS



LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'âge critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Novembre. — 1^{er} Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires du suivant (au propre) et de S. Saturnin.

Lundi, 29. — S. Hordon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 1^{er} Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — S^{te} Bibiane, Vierge Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 2^e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Petit Séminaire de Pont-Croix du 28 au 30 Novembre.

Retraite de Quimperlé. du 1^{er} au 4 Décembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Autel privilégié. — En vertu du pouvoir que Nous confère le Code de Droit canonique (canon 916), Nous déclarons accorder la faveur de l'autel privilégié quotidien, et à perpétuité, à Notre église cathédrale, et à toutes les églises paroissiales de Notre diocèse. Dans chaque église, ce privilège sera attaché à l'autel qui en jouissait, jusqu'à présent, en vertu de notre dernière concession.

Pour indiquer aux fidèles qu'un autel est privilégié, aucune autre inscription n'est permise, que ces mots : *Autel privilégié perpétuel quotidien* (can. 1918).

Les chapelles de Nos séminaires, communautés, établissements, n'étant point comprises dans les facultés reconnues

aux Evêques par le Droit, Nous Nous réservons de demander un indult qui Nous autorise à leur accorder le même privilège.

II. La famine au Tchely central. — Nous recommandons à la générosité des fidèles, les œuvres de S. G. Mgr Fabrégues, vicaire apostolique du Tchely central, dont la mission est cruellement éprouvée par la famine.

Prière d'adresser les dons à S. G. Mgr Fabrégues, vicaire apostolique du Tchely central, à la Maison-Mère des Lazaristes, rue de Sèvres, 95, Paris (VI^e).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Locquénolé, en remplacement de M. Ely, démissionnaire, M. Conq, vicaire à Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Mévellec, vicaire à Saint-Renan ;

Vicaire à Saint-Renan, M. Le Gall, vicaire à Cléden-Poher ;

Vicaire à Cléden-Poher, M. Cam, maître d'étude au collège de Lesneven.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Caëric, ancien curé de Plogastel-Saint-Germain, décédé à Pont-l'Abbé, le 21 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORRENTIN. — *Dimanche 28 Novembre* : 1^{er} dimanche de l'Avent : messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre. A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi : à 6 h. 3/4 service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi : à 7 heures communion générale.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche : communion générale des hommes.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *1^{er} dimanche de l'Avent (28 Novembre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée. Messe de communion, mercredi à 7 heures.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la première communion solennelle. Messe de communion, jeudi à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois (3 décembre) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archicontrée pour la conversion des pêcheurs.

A nos abonnés et lecteurs. — *La hausse continue des salaires et l'anormale progression du cours du papier rendent, surtout depuis la guerre, l'existence difficile aux périodiques de toutes sortes. Menacés de disparition, les journaux ont dû, pour faire face à leurs frais, doubler, puis tripler ou même quadrupler leur prix de vente.*

La Semaine religieuse connaît les mêmes difficultés qu'eux. Cependant, grâce à une circonstance exceptionnelle, qui jusqu'ici a considérablement allégé ses charges, elle n'a demandé à ses lecteurs qu'une légère augmentation du prix de son abonnement : deux francs seulement, soit le 1/3 de l'abonnement primitif.

Cette situation avantageuse a pris fin. La Semaine religieuse est obligée aujourd'hui de suivre le mouvement général et, comme les organes similaires des autres diocèses, de demander à son public un prix qui lui permette de faire face, sans de trop lourds sacrifices, à ses charges nouvelles.

L'abonnement sera donc à partir du mois de Décembre, de 12 francs pour la France et de 14 francs pour l'Etranger. Le numéro se vendra 20 centimes dans les dépôts. Nos lecteurs, nous en sommes convaincus, comprendront cette décision, que nous avons reculée jusqu'à la dernière heure, avec l'espoir déçu d'une amélioration qui ne se produit pas et qui menace de se faire attendre longtemps encore. Ils accepteront cette augmentation qui, observons-le, ne porte encore le prix de l'abonnement qu'au double de ce qu'il était avant la guerre, tandis que d'autres articles moins utiles ont vu quintupler et quelques-uns même décupler leur prix de vente.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Décembre, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LA MORTIFICATION CHRÉTIENNE

La mortification est la loi du succès. Ceux qui s'écotent en tout sont des lâches : seuls les énergiques arrivent. Il en est de même dans la vie spirituelle : sans lutte pas de vertu, pas de salut possible. Notre Seigneur, du reste, a eu soin de bien nous inculquer cette vérité : Celui qui veut être mon disciple doit se renoncer lui-même, porter sa croix et me suivre. Du coup, la dureté de la mortification se trouve bien atténuée : nous luttons contre nous-mêmes, mais à

la suite de Jésus et à son exemple. Et cela explique les saints et leurs effrayantes autérités : en elles ils aimaient Jésus crucifié.

Résolution apostolique : Accepter, chercher les occasions de me vaincre.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Voici le moment de recueillir les aumônes. En effet, la Direction centrale de l'Œuvre insiste pour que le versement des cotisations par les associés soit fait avant le 31 Décembre. Le mois de Janvier est réservé aux correspondants diocésains pour centraliser leurs recettes et les faire parvenir aux Trésoriers des Conseils centraux, de façon qu'elles puissent être affectées sans retard aux Missions, dont les besoins sont pressants. Il suffit de rappeler les ruines occasionnées par la guerre et qui commencent à peine à se relever, la famine qui sévit présentement dans plusieurs provinces de la Chine, y faisant chaque jour des milliers de victimes...

Sans doute, le chiffre des aumônes recueillies au cours du dernier exercice (1919), et dont les *Annales* françaises de Juillet ont donné le détail, a été le plus élevé de beaucoup que l'on ait jamais enregistré : plus de 15 millions ; mais il faut remarquer que cette somme sera bien diminuée par le *change*, défavorable dans la plupart des pays de Missions ; et tous ces pays souffrent, comme le nôtre, de la crise économique. Avec la cherté actuelle de tout, qui pèse lourdement sur le budget déjà si restreint du missionnaire, la somme envoyée aujourd'hui à une mission ne donne pas même la moitié du secours qu'elle aurait procuré en 1914. Les ouvriers de l'Evangile gémissent de cette situation pénible qui paralyse leurs efforts et arrête leur marche en avant, et ils ont recours encore à l'Œuvre nourricière de l'Apostolat... Si l'on donne deux ou trois fois plus pour un achat quelconque, objet de nécessité ou parfois de fantaisie, ne pourrait-on pas multiplier dans la même proportion l'obole hebdomadaire de la Propagation de la Foi ?... Nos directeurs paroissiaux et les chefs de dizaines qui les secondent pour la collecte des souscriptions sauront l'insinuer à propos.

Au compte général de la Propagation de la Foi, la France n'occupe plus le premier rang ; mais parmi les provinces, la Bretagne tient une place des plus honorables ; et, parmi les diocèses bretons, Quimper est le deuxième. Il aura à cœur de s'y maintenir, de monter encore si possible : nous savons pouvoir compter sur la générosité des fidèles, répondant au zèle des pasteurs, pour l'œuvre d'évangélisation, méritoire entre toutes. « Qui donne aux pauvres prête à Dieu », dit le proverbe ; mais qui donne à Dieu lui-même dans la personne de ses apôtres « recevra la récompense des apôtres ».

Vendredi 3 Décembre, fête de S. François Xavier, Patron de l'Œuvre, les prêtres sont invités à dire, à la messe, l'oraison pour la Propagation de la Foi. Ce même jour — ou l'un des sept sui-

vants —, tous les associés peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire. En l'annonçant au prône, dimanche prochain, il serait utile de rappeler les nombreuses faveurs spirituelles (énumérées à la 3^e page - couverture des *Annales*) accordées aux bienfaiteurs, de leur vivant et après leur mort. Beaucoup de fidèles ignorent qu'ils peuvent, moyennant un don de 200 francs une fois versé, établir une « fondation » qui leur assure, à perpétuité, le titre de membre de l'Œuvre avec les privilèges et indulgences qui y sont attachés... On sait que les protestants d'Angleterre et d'Amérique donnent, chaque année, plus de 100 millions aux œuvres bibliques, et la plupart des testaments contiennent un legs pour les missions protestantes. Chez les catholiques, c'est une rare exception.

Avis pratiques. — I. On prépare, en ce moment, l'expédition des *Annales* (n^o de Novembre), qui seront rendues incessamment aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, aux dizainiers. La fidélité en ce point (*il est bon de le redire*) est la meilleure preuve du zèle qu'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.

II. S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen), pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse.

En cas de retard ou d'inégalité dans l'envoi ou la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

N. B. — Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, en même temps que les recettes diocésaines, pour le 20 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

Récollections sacerdotales — Des récollections sacerdotales ont eu lieu, au Conquet, le 24 Novembre, à Ploudalmézeau, le 25, à Plabennec, le 26.

Des récollections auront lieu à SCAER, le vendredi 3 Décembre, et à ROSPORDEN, le jeudi 9, sous la direction de M. le chanoine A. Le Roy.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à SIBIRIL, le jeudi 2 Décembre, à 10 heures, pour M. Hamon, ancien recteur de la paroisse.

— Un service solennel sera célébré à PLOGASTEL-ST-GERMAIN, le lundi 29 Novembre, à 10 heures, pour M. Caëric, ancien curé de la paroisse.

— Le service de huitaine de M. Caëric sera célébré à QUERRIEN, le jeudi 2 Décembre, à 10 heures.

Nécrologie. — M. MADEC (FRANÇOIS). — Jeune encore, M. Madec semblait destiné à fournir une longue carrière. Originaire de Saint-Marc, il fut, tôt après sa sortie du Séminaire, nommé vicaire à Guimaëc. Il y sentit germer une vocation qui le portait vers l'instruction des petits. Répondant à l'appel de son Evêque, il passe son brevet, ouvre une classe et devient un des premiers, sinon le premier vicaire instituteur du diocèse. Transféré à Telgruc, il est au bout de peu de temps, seul chargé du service dans cette paroisse, avec résidence à Argol. Ses forces lui permettaient alors ce surcroît de besogne et il se consacra de tout cœur à ce fatigant ministère. Il en fut d'ailleurs récompensé ; car ceux d'entre nous qui l'aidèrent dans les retraites données à ses enfants, furent témoins de l'affectueux respect dont l'entouraient ses paroissiens.

La guerre vint l'arracher à ce milieu. Dans le poste qu'il occupa, il fera encore son devoir, tout son devoir ; d'aucuns qui l'ont alors mieux connu, diront même plus que son devoir. La campagne d'Italie, pendant laquelle il se surmena et qui lui valut la Croix de guerre, vint à bout de ses forces. Il y contracta la maladie qui devait l'emporter. Evacué sur Chambéry, son état fut jugé suffisamment grave pour qu'on crût prudent de lui administrer le sacrement d'Extrême-Onction.

Sa robuste constitution triomphe cependant du mal, et le voici, après la démobilisation, appelé à exercer le saint ministère dans l'importante paroisse de Scaër. Rien alors, à l'extérieur, ne laissait soupçonner la gravité du mal dont il était atteint. Mais lui, conscient de son état, ne crut pas devoir accepter cette place et il sollicita un poste d'instituteur. Nommé au pensionnat Sainte-Croix de Quimperlé, il se donne entièrement à cette tâche qu'il aime. Mais une recrudescence de son mal l'oblige à se démettre de ses fonctions et il rentre dans sa famille après un court séjour à Quimperlé. Séjour court, avons-nous dit, mais bien rempli par le bien qu'il y fit ; nous en avons pour preuves les lettres affectueuses et reconnaissantes que ses petits élèves lui écrivaient pendant le cours de sa maladie. Il les avait aimés, il en fut aimé. Il voulut, en paraissant, malgré sa grande fatigue, à la distribution des prix, leur donner une nouvelle preuve de son affection. Ce fut la dernière. Car, au cours du voyage qu'il fit pour rentrer à Saint-Marc, il fut à Telgruc terrassé par son mal, et il s'alita pour ne plus se relever.

Aucune illusion n'était en lui. Il se sentait gravement atteint et il envisagea la mort sans crainte. Placidement, il mit ordre à ses affaires temporelles ; il se recueillit ensuite pour mieux épurer sa conscience et il attendit avec calme l'heure où il plairait à Dieu de le rappeler à Lui. Le vendredi 29 Octobre, après avoir reçu avec un grand esprit de foi et une résignation complète les derniers sacrements, il rendit à Dieu son âme purifiée par sa longue maladie.

Trente-et-un prêtres vinrent, au jour de son service d'octave, s'agenouiller sur sa tombe, fraîchement recouverte, lui apporter le secours de leurs prières et prouver à sa famille et aux paroissiens

siens de Saint-Marc, les chaudes sympathies et les amitiés sincères que le cher disparu avait su s'attirer dans le clergé.

Et tous ceux qui l'ont bien connu, conservent le meilleur souvenir de ce prêtre bon, avenant, dévoué, plein de foi ; ils espèrent, surtout que Dieu lui aura fait miséricorde, à lui qui avait si bien compris et pratiqué la parole de Notre Seigneur : « Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. »

R. I. P.

QUIMPER. — La fête de la Présentation au Séminaire.

— Le Grand Séminaire célébrait sa fête patronale dimanche, au jour de la Présentation de la B. V. Marie au Temple.

L'on comprend facilement pourquoi l'Eglise a voulu que ce mystère fût particulièrement honoré dans les Séminaires : comme Marie quittant sa famille et se retirant dans le Temple pour se préparer à être la Mère du Sauveur, le jeune clerc se réfugie aux pieds des autels pour se transformer, et cultiver les vertus qui feront de lui un apôtre selon le cœur de Dieu.

Cette vie, qui pourrait paraître bien austère aux personnes qu'absorbent les soucis du monde, n'est cependant pas exclusive des joies du cœur. Et certes ce fut une grande joie pour tous au Grand Séminaire, dimanche dernier. Monseigneur l'Evêque, plusieurs membres du Chapitre, de nombreux représentants du clergé de la ville nous firent l'honneur et le plaisir de venir la partager.

Malgré les graves pensées que nous suggérait cette messe du 24^e Dimanche après la Pentecôte imposée par les règles inflexibles de la liturgie, malgré l'exiguité de notre chapelle, les cérémonies eurent tout l'éclat et toute la pompe des grands jours. L'orgue fit entendre les meilleurs morceaux triomphants des grands maîtres. Des chrysanthèmes blancs et mordorés, piqués nombreux sur un fond de sombre verdure, enveloppaient l'autel comme dans les plis ondoyants d'une éclatante écharpe d'argent à franges d'or. La messe fut chantée par M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, assisté, suivant une vieille tradition, des « dignitaires » de la maison, tandis que le chœur exécutait ces mélodies grégoriennes qui donnent aux âmes comme des ailes mystiques pour monter vers Dieu sans effort.

A l'issue de la messe, Monseigneur parla avec les accents particulièrement touchants qu'il sait trouver lorsqu'il épanche son cœur de père.

Prenant texte d'un passage de l'épître du jour, il définit le double but que doivent se proposer des séminaristes vraiment pénétrés de leur vocation, se réformer et se transformer. Réforme intérieure complète par la fuite du péché, par la piété, par l'étude qui alimente et éclaire cette piété par la correction des mauvaises habitudes, par l'éducation même du caractère qui a une si importante influence sur les résultats de l'apostolat sacerdotal. La devise de cette maison pourrait être *vita mutatur*. La transformation se fera d'elle-même ensuite par la grâce aidée de l'effort volontaire soutenu et jamais découragé.

L'impressionnante cérémonie de la Rénovation des Promesses cléricales suivit immédiatement. Monseigneur renouvela le premier, devant le tabernacle ouvert, la consécration de sa première tonsure. Puis tous les ecclésiastiques présents vinrent par ordre de dignité s'agenouiller aux pieds du Pontife et, la main posée sur le cierge de cire blanche, symbole de chasteté et de lumière, baisa l'anneau du Pasteur en répétant du fond de leur cœur : « *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* »... Spectacle simple et grandiose, émuant pour tous, même pour les plus jeunes élèves qui, n'étant pas clercs, ne portaient point l'habit de chœur : ils saisirent plus vivement toute la sublime beauté du trésor que Dieu dépose dans l'âme avec la vocation sacerdotale.

Après la bénédiction, la schola célébra les gloires de Marie en une cantate de style quasi-grégorien, d'où s'échappaient comme de suaves parfums d'Orient. La mélodie, d'abord rectiligne comme un récitatif que soutenait l'accord persistant d'une antique cithare, éclata bientôt en un « tutti » triomphal et majestueux. Puis ce fut comme une prière humble et suppliante de deux voix qui s'unirent pour moduler une caressante berceuse à la « douce Consolatrice », pour chanter « les roses de Jérusalem, les orangers de Bethléem ». Et l'harmonie, par un mouvement ralenti, puis accéléré, se changea en une légère litanie, s'exalta, se renforça, se tut après une puissante et large tenue sur l'accord plein et majeur du ton primitif :

Gloire à Marie, étoile de nos âmes,
Elle luit dans le temps et dans l'éternité,

disait notre cantate... Et l'on n'entendit plus que l'orgue esquissant comme un écho rapide et lointain...

Fête du Séminaire, fête de famille, fête de jeunesse surtout, empreinte de la plus pure et de la plus fraîche poésie : on en garde nécessairement un souvenir qui apparaît toujours plus doux en s'estompant dans les brumes du passé. Un Séminariste.

QUIMPER. — Une retraite française pour les jeunes filles de la Congrégation des Enfants de Marie et de la ville, s'ouvrira à la Communauté de la Retraite, rue des Reguaires, le samedi 4 Décembre, à 5 h. 1/2 du soir, pour se terminer le mercredi 8 Décembre.

Elle sera prêchée par M. le chanoine Goulven, aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol de Léon.

SAINT-SÉGAL. — Une Retraite Mission a eu lieu à Saint-Ségal, du 7 au 13 Novembre, sous la direction de M. Corre, recteur d'Audierne, et avec la collaboration de MM. Le Gall, recteur de Plogoff, Moré, recteur de La Feuillée, Pellé, vicaire à Plougastel-Daoulas.

L'église, déjà si gracieuse par elle-même, avait été magnifi-

quement parée pour la circonstance. Quelle exquise vision dans son cadre de verdure ! Un temps idéal a favorisé la marche des exercices.

Dès le premier contact avec les paroissiens, les ouvriers ont constaté que le terrain avait été préparé avec le plus grand soin. Les âmes étaient en éveil et attendaient avec empressement ces jours bénis. Il n'y avait plus qu'à semer. En chaire, au confessionnal, jeté à pleines mains, le bon grain prit possession des esprits et des cœurs. Comme on reconnaissait, en face de ces auditoires, recueillis, attentifs, vibrants, un sol riche et fécond ! Quand la chaire devenait silencieuse, les âmes rentraient en elles-mêmes pour la prière, pour les minutieux examens de conscience et les colloques prolongés avec le divin Maître, ou éclataient en chants de foi et de reconnaissance d'amour et de fidélité.

326 communions le mercredi matin, 375 le samedi, tel est le bilan de ces saintes journées.

Dieu seul est juge du bien réalisé. Ce que le regard humain peut voir et apprécier est déjà une douce récompense pour l'heureux pasteur qui a procuré à ses ouailles le bienfait de cette retraite. X.

POULLAOUEN. — Adoration. — Les exercices de l'Adoration, donnés sous la forme de petite mission, avec trois jours pour chaque groupe et une moyenne de cinq instructions par jour, se sont terminés samedi soir, 20 Novembre, à Poullaouën. Ils ont donné le résultat suivant :

1^{er} groupe, du lundi matin 15 au mercredi soir 17 : 592 communions ;

2^e groupe, du jeudi matin 18 au samedi soir 20 : 698 communions.

M. Le Pape, curé de Carhaix, présidait, aidé dans le ministère de la confession et de la prédication par MM. Bellec, du Cloître-Pleyben ; Thomas, de Ploujean ; Tanguy, de Plourin-Morlaix ; Grall, de Scrignac ; Bodeur, de Plounévez-du-Faou ; Prigent, de Spézet ; auxquels vinrent s'adjoindre, pendant les derniers jours, trois autres prêtres de renfort pour l'audition des confessions. La semaine précédente, M. Tournellec, recteur de Plounévezel, évangélisa 320 enfants, avec le concours de M. Jaouën, de Loc-Maria, et de M. Suignard, de Kergloff. Ces chers petits s'approchèrent de la Sainte Table au nombre de 148.

Dieu est bon, et l'Esprit souffle où Il veut. « *Meuleudi da Jesus e sakramant an Aoter.* »

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes, du 7 au 13 Novembre 1920. — 26 paroisses ; 49 retraitants : Plouider, 5 ; Plouguerneau, 4 ; Tréouergat, 4 ; Plabennec, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Gouesnou, 3 ; Tréslez, 3 ; Ploumoguier, 2 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Brélez, 2 ; Plouzévédé, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plonéour-Trez, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Plouzané, 1 ; Plou-

guin, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouvien, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Goazec, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Milizac, 1 ; Goulven, 1 ; Cléder, 1.

Préparation militaire et Œuvres de Jeunesse. —

La réunion de directeurs d'Œuvres de Jeunesse et de présidents de Société de gymnastique, présidée par M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres, et par M. le colonel Hugot-Derville, s'est tenue, ainsi qu'on l'avait annoncé, le lundi 22 Novembre, à Landerneau. Un grand nombre de directeurs d'œuvres et de présidents avaient répondu à l'appel. M. le commandant Delamaire, ancien attaché d'ambassade à Rome, dont M. le colonel Hugot-Derville désire faire son plus proche auxiliaire, nous faisait l'honneur d'assister à notre séance.

Après un compte rendu de M. l'abbé Le Goasguen sur les résolutions du congrès de Paris, on traita de l'organisation départementale. Devant l'unanimité de l'assistance, M. le colonel Hugot-Derville accepta de garder la présidence de notre Union départementale pour un an. Puis on nomma trois vice-présidents : M. le commandant Delamaire, pour le secteur de Quimper, M. le Calloch, pour le secteur de Brest, M. Cosquer, pour le secteur de Morlaix.

A la demande du colonel Hugot-Derville, désireux d'avoir près de lui son trésorier et son secrétaire, l'Assemblée agréa comme trésorier M. Manière fils, et comme secrétaire général M. l'abbé Le Goasguen. Le comité-directeur de l'U. D. fut complété par trois membres : M. l'abbé Cozanet, directeur de l'Armoricaine, M. l'abbé Fily, directeur de la Phalange du Creisker, et M. Péron, des Gâs de Morlaix, à titre de moniteur général.

Les vice-présidents sont chargés de la correspondance avec les sociétés de leur secteur. Ils ont pour mission de débrouiller les questions de déclaration, d'agrément, d'inscription au *Journal Officiel*, d'affiliation de nos sociétés débutantes. Les frais de ces démarches seront mis au compte de l'Union départementale, autant que l'état de la caisse le permettra. Les vice-présidents sont encore chargés d'obtenir de l'autorité militaire, des moniteurs pour nos sociétés et de promouvoir dans leur secteur, un mouvement favorable à la préparation militaire dans tous les centres un peu peuplés. Ils feront, avec l'aide des sociétés déjà affiliées, toutes démarches capables de hâter cette préparation dans nos Œuvres de Jeunesse. Ils en montreront l'importance dans leur visite aux directeurs d'Œuvres, organisant au besoin des conférences pour la jeunesse et se tiendront à la disposition des directeurs pour leur donner conseils, tracts, règlements capables de leur permettre de constituer des sociétés de préparation militaire, de gymnastique et de sport.

Les sociétés de l'Union départementale recevront chaque année, à titre d'encouragement, soit gratuitement, soit à prix réduit suivant l'état de la caisse, un exemplaire du programme des concours de la F. G. S. P. F. et des règles de foot-ball, de basket-ball,

d'athlétisme, etc., qui assureront le bon fonctionnement de nos sociétés.

Une commission technique composée du moniteur général, des moniteurs des sociétés de Brest et des moniteurs de la Phalange d'Arvor, se réunira à Quimper aussi souvent qu'il en sera besoin. Par leurs soins sera faite la démonstration des mouvements entre eux d'abord, puis auprès des moniteurs des sociétés de leur secteur convoqués à cet effet. Cette commission technique aura pour mission d'établir un challenge de foot-ball et de basket-ball pour les sociétés de l'Union départementale, conformément aux règles de la F. G. S. P. F., d'établir le calendrier après consultation des moniteurs de leur secteur, et sur l'avis favorable de M. le Président de l'Union et de son comité. Ils auront enfin à fixer les exercices de l'école du soldat et de l'école de compagnie qui devront être exécutés dans toutes nos fêtes locales et départementales, à titre d'exercices d'ensemble.

Il a été aussi décidé que le comité de l'Union départementale se préoccuperait de faire éditer quelques chants religieux pour nos fêtes et quelques chansons pour nos exercices physiques et nos défilés. Les directeurs d'Œuvres devront signaler avant le 1^{er} Décembre, à M. l'abbé Le Goasguen, secrétaire, les chants religieux et les chansons qui leur paraîtraient les plus intéressants.

Nous ne donnons ici qu'un aperçu rapide de nos résolutions, nous réservant de revenir sur certains points plus importants. Cette réunion a été reconfortante. En même temps qu'elle a manifesté notre unanimité sur notre idéal religieux, moral et patriotique, et nos préoccupations éducatives, elle a orienté nos esprits et nos volontés vers des fins communes par des méthodes communes.

Notre Union départementale ne sera pas un vain mot, grâce au dévouement de notre Président et de son comité, grâce aussi à la bonne volonté de tous. La présence de M. le Directeur des Œuvres nous était un encouragement et nous assurait de la bienveillance et du désir de Monseigneur de nous voir entrer dans les voies qui doivent nous permettre de donner plus de vitalité à nos œuvres, et de faire besogne utile pour la jeunesse et pour le Pays.

Nous faisons un chaleureux appel à tous ceux qui sont capables de comprendre l'importance de notre effort. Que tous ceux qui le peuvent soutiennent nos sociétés. Nous demandons particulièrement que soit alimentée par la générosité notre caisse départementale. Nous lui permettrons ainsi d'assurer le bon fonctionnement de l'U. D. et de venir en aide à nos sociétés et particulièrement aux sociétés débutantes, en leur procurant les règlements, et, si possible, le matériel indispensable aux exercices.

Les catholiques ont déjà beaucoup d'œuvres à soutenir, mais nous avons confiance qu'ils ne dédaigneront pas un effort destiné à assurer la persévérance et la préparation de notre jeunesse catholique et française.

Le Secrétaire de l'Union départementale,

J. LE GOASGUEN.

Prière d'adresser les dons à M. Manière fils, trésorier de l'U. D., rue du Stéir, à Quimper.

VIENT DE PARAÎTRE :

A la librairie **LE GOAZIOU** (Successor de J. SALAUN)

7, Rue Saint-François, QUIMPER

ET SE TROUVE EN DÉPÔT DANS DIVERSES LIBRAIRIES
DU DIOCÈSE

CHANTS DES OFFICES PAROISSIAUX

Vol. in-12 de 840 pages, élégante et solide reliure, tranche rouge.

PRIX : 14 francs.

Ce livre, que nous devons aux soins de M. le chanoine BARGILLIAT, emprunte aux éditions Vaticanes une sélection qui suffit largement à la très grande majorité des paroisses pour la célébration des Offices du dimanche et des Fêtes de 1^{re} et de 2^{me} classe qui seules sont admises dans la liturgie dominicale.

En tête du volume on a placé : une Méthode pratique de chant grégorien, puisée aux meilleures sources ; des prières adaptées aux différentes parties de la messe ; et le Cérémonial du service de la messe basse pour la formation des enfants de chœur.

Après le *Kyrie*, auquel on a joint, en supplément à la fin du volume, les trois messes de Dumont, encore usitées dans un grand nombre de diocèses, viennent : les Vêpres et les Complies du dimanche ; les Psaumes particuliers aux vêpres de certaines fêtes ; le Propre du Temps, moins l'office de Ténèbres de la Semaine sainte ; le Commun des Saints ; les fêtes de 1^{re} et de 2^{me} classe, et même quelques unes spéciales à certaines églises.

Pour les Saluts du T. S. Sacrement, un choix très abondant de pièces grégoriennes, accompagnées d'une traduction française, offrira aux petites maîtrises un répertoire intéressant.

L'Office des défunts est entièrement reproduit avec toutes les notations désirables, et rendu conforme aux exigences des nouvelles rubriques.

Les cadences des Psaumes, dont la pratique uniforme est si nécessaire dans un ensemble de voix, ont été partout indiquées au moyen d'un artifice typographique très simple et très expressif.

Le volume se termine par le *Propre* du diocèse de Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — Sommaire du n° du 1^{er}-15 Octobre 1920. — A. Bros : La méthode ethnologique du P. Schimdt. A propos de la deuxième semaine d'ethnologie religieuse de Louvain. — E. Bruneteau : Pour l'enseignement du thomisme. L'« Introduction » de M. Maritain. — L. Venard : Chronique biblique. Le christianisme et les religions de mystère (fin). — J. Rivière : Chronique d'apologétique et de théologie.

Consultations et Renseignements. — A. Boudinhon : Parrain et marraine. — L. Crouzil : Bonnes dispositions d'un municipalité. — F. Girerd : Le cas du lord-maire de Cork. — Notes bibliographiques.

Librairie LETOUZEY et ANÉ, 87, boulevard Raspail, Paris.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON ^{La Croix de l'Isle,} BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.12.

A LA
Montre de Genève

E. SAUVAGE

Maison
de Confiance.

Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

8, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZENITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils.

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.

Garnitures de cheminée, etc.

Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M. les Oculistes

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

STATUE Ste JEANNE D'ARC

Modèle A. Besquet (Médaille d'Or du Salon).

Ce chef-d'œuvre de sculpture, un des beaux ornements de la Cathédrale du Puy, se trouve reproduit en Statues, Médailles, Photographies, Images.

Maison Estoup et Cazes, Cazes Bonneton succ^{rs}, Le Puy (H^{te}-Loire).

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES - CHANTENAY

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché,

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AUDREN FRÈRES, TAILLEURS
22, place Saint-Martin, — MORLAIX.

TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET
CONTRE RHUMES, TOUX, BRONCHITES
Etabliss^{ts} TROUETTE & C^{ie}, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS

REMÈDES
DE LA SALETTE

EXTRAIT VÉGÉTAL
DÉPURATIF
Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
Rhumatismes

PRIX : 6^f *Toutes Pharmacies*



PILULES
FORTIFIANTES
Épuisement nerveux
Pauvreté du sang
Étourdissements
Lassitude - Tristesse
Vapeurs

PRIX 5^f

BROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE - GRENOBLE



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczéma, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Pl. Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverra gratis et f^{re} par courrier les indications demandées.

35^e Année

Vendredi 3 Décembre 1920

N^o 49.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. 14 fr. —
Le numéro 20 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Journées des Œuvres Catholiques Brestoises ; Mission ; Prière pour la Mission d'Haiti ; Nécrologie ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper : Conférences des Œuvres de Mer, Un anniversaire, Pour les

bons journaux ; Nos prêtres-soldats ; Université Catholique de l'Ouest.

II. — Victoire Conen de Saint-Luc (à suivre).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1920

LES HÉMORROÏDES

Les hémorroïdes sont une affection bien pénible et bien désagréable, parfois très douloureuse. Les hémorroïdes sont dues à une mauvaise circulation veineuse dans la partie terminale de l'intestin. La plupart des gens souffrant de cette affection y sont prédisposés, d'autres l'acquièrent en raison d'une vie trop sédentaire, du manque d'exercice au grand air. Au bout de quelque temps, la maladie progresse et les hémorroïdes forment d'assez gros paquets de nodosités. Il se fait alors un cercle vicieux ; plus il y a de nœuds hémorroïdaires, plus il y a de constipation, et plus il y a de constipation, plus le nombre des hémorroïdes augmente, par suite de la compression des troncs veineux et de la stase sanguine qui en résulte fatalement. La première indication dans le traitement des hémorroïdes, c'est de combattre la constipation. Un régime alimentaire approprié apporte un soulagement à l'état des malades, mais ne peut amener une guérison complète. Pour remédier à leurs souffrances, les malades se rejettent sur les laxatifs. Mais hélas ! le remède est pire que le mal. Au bout de très peu de temps, les laxatifs ne donnent plus de résultats et aggravent au contraire la maladie, car tous, sans exception, ils irritent l'intestin qui se contracte. Il en résulte une constipation plus opiniâtre qu'avant leur emploi.

Il y a peu de temps encore, les personnes souffrant d'hémorroïdes se demandaient avec angoisse s'il n'existait vraiment rien pour les guérir et s'ils devaient fatalement aboutir à une opération des hémorroïdes.

Mais, maintenant, depuis l'apparition d'une nouvelle préparation, le Jubol, qui ne contient absolument aucun médicament purgatif ou laxatif, on peut tranquilliser ces malades et leur assurer une guérison complète de leur constipation.

Le Jubol contient une substance mucilagineuse extraite de divers fucus : l'agar-agar qui ramollit les matières dures, augmente leur volume, car il prend seize fois son volume d'eau, formant ainsi éponge dans l'intestin, et les rend plus glissantes. On retrouve ensuite dans le Jubol, des extraits biliaires qui, par leur action antiseptique, diminuent la fermentation intestinale et possèdent une action excitomotrice sur les parois de l'intestin. En dernier lieu, le Jubol contient des extraits de toutes les glandes intestinales. Ils activent la digestion intestinale, toujours retardée chez les constipés.

En quelques jours, les malades constatent ordinairement leur guérison et n'ont plus besoin de recourir à des moyens artificiels pour voir des garde-robes normales, et de cette façon l'intestin se trouvant rééduqué, suivant le terme employé par l'Académie des Sciences, lorsqu'y fut présenté ce célèbre médicament, les hémorroïdes disparaissent.

Le Jubol est préparé en forme de comprimés qu'on avale le soir, en se couchant.

D^r DAURIAN.

N. B. — Le Jubol se trouve dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Châtelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon 6 fr., franco 6,50, les 3 franco 18 fr.

35^e ANNÉE.

Vendredi 3 Décembre 1920

N^o 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Décembre. — II^e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Sabba, Abbé.
A vêpres, mémoires du suivant.
Lundi, 6. — S. Nicolas, Evêque, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. MARIE.
Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.
Jeudi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 11. — S. Damase I^{er}, Pape, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 12. — III^e Dimanche de l'Avent. S. CORENTIN.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimperlé du 5 au 6 Décembre.
Locronan du 7 au 9 —
Collège de Lesneven du 10 au 12 —

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Décembre* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. Sermon pour la Propagation de la Foi, quête à tous les offices. A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 8 : Fête de l'Immaculée-Conception, offices comme le dimanche. — Le soir, à 8 heures, sermon par M. Goulven, ch. hon., prédicateur de la Retraite des Enfants de Marie, procession à l'intérieur de la Cathédrale, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche de l'Avent (5 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : fête de l'Immaculée-Conception, messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — **Vendredi 10 Décembre** : réunion de la Congrégation des Dames et de la Confrérie des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Journée des Œuvres Catholiques Brestoises. — Monseigneur présidera dimanche, à Brest, la Journée des Œuvres Catholiques Brestoises, dont voici le programme :

7 heures. — Messe de communion à l'église Saint-Louis.

8 h. 15. — Première séance d'études (salle du Patronage Saint-Louis, rue Lannouron). Rapports sur : *Les Conférences de Saint-Vincent de Paul* ; *Les Mutualités* ; *Les Avant-Gardes de la Jeunesse Catholique*.

10 heures. — Grand'messe (église Saint-Louis) ; allocution de S. G. Mgr Duparc.

13 h. 30. — Deuxième séance d'études (salle du Patronage). Rapports sur : *Les Coopératives* ; *Les Caisses de Crédit* ; *La Jeunesse Catholique Brestoise, A. C. J. F.*

14 h. 45. — Troisième séance d'études. Rapports sur : *Les Syndicats professionnels* ; *Les Unions Catholiques* ; *La Presse*.

16 h. 30. — Séance solennelle de clôture ; conférence par M. le colonel Hugot-Derville, ancien député du Finistère. Monseigneur prendra ensuite la parole.

A l'issue de cette séance, Salut du T. Saint-Sacrement à l'église Saint-Louis, *Te Deum*.

Mission. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, des communautés religieuses et des personnes pieuses du diocèse, la mission de LAMBÉZELLEC, qui aura lieu du 5 au 25 Décembre.

Prière pour la Mission d'Haïti. — Au cours d'une audience pontificale, le 15 Août 1920, Mgr Kersuzan a présenté au Saint-Père une feuille portant cette prière :

Notre Dame du Perpétuel-Secours, Marie notre Mère et notre Espérance, la moisson est belle et abondante en Haïti. Mais les ouvriers manquent et les âmes se perdent faute de prêtres. Priez donc, ô Vous dont les prières sont toujours exaucées, priez le Divin Maître, votre Adorable Fils d'envoyer des ouvriers à son champ.

Ainsi soit-il.

Le Pape a pris la feuille, l'a lue attentivement et a daigné écrire de sa main :

« Nous accordons 300 jours d'indulgence aux Fidèles chaque fois qu'ils réciteront cette belle prière.

15 Aug. 1920.

• BENEDICTUS PP. XV. •

Nécrologie. — **M. CAËRIC (PIERRE-MARIE).** — Vicaire à Plounéour-Ménez, recteur de Tréfléz, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain, telles furent les trois étapes progressives, les seules, de la carrière sacerdotale de M. Caëric.

Ceux qui connaissent les difficultés que d'anciennes divisions politiques, heureusement apaisées ou atténuées par la guerre, opposaient à l'apostolat du prêtre dans ces paroisses, comprendront quelles qualités dut y apporter M. Caëric pour n'y être ni brisé ni même entravé dans son œuvre. Un zèle inlassable, mais discret et pondéré, servi par un jugement droit et une bonté qui d'abord attirait les cœurs, c'est ce qui a fait du regretté et vénéré défunt l'homme des situations délicates et des milieux difficiles.

Né à Tréméven en 1851, il devenait, tôt après son ordination, en 1876, vicaire de Plounéour-Ménez. Le bon M. Jouve y avait fort à faire pour pacifier les esprits. M. Caëric l'y aida de toute sa jeune bonne volonté, et s'il ne réussit pas toujours à faire prévaloir les conseils du presbytère parmi cette population jalouse de son indépendance et parfois alors frondeuse, du moins sut-il, en se faisant aimer, ramener au clergé les sympathies et le respect de tous. Son souvenir encore vivant parmi eux le prouve avec éloquence.

Il y avait d'ailleurs dans ce champ, aux apparences un peu ingrates, des possibilités de culture intensive et des indices d'heureuses vocations pour l'Eglise. Le jeune prêtre, ne comptant pour rien son temps et sa peine, jeta de ce côté le meilleur de son attention et de son cœur. Sa chambre se transforma en une salle d'étude. Douze élèves y passèrent pendant ses dix-sept ans de vicariat dans la paroisse. Il fut assez heureux pour voir six d'entre eux monter peu à peu, jusqu'à l'ordination sacerdotale, les degrés du sanctuaire. Quatre autres que leurs inclinations dirigèrent vers les études de médecine, gardèrent toujours de son dévouement, de ses directions et de ses conseils, un souvenir fidèle et reconnaissant.

En 1893, M. Caëric devenait recteur de Tréfléz. Il trouvait là une population bien chrétienne, mais travaillée, elle aussi, par des dissensions qui n'étaient pas sans créer de nombreux obstacles au ministère pastoral. Le tact, la bienveillance du nouveau Recteur, alliés à une fermeté opportune et prudente, réussirent à concilier, pour le plus grand bien de la paroisse, les éléments opposés. Conseiller écouté de ses paroissiens, il devenait aussi, par l'ascendant naturel qu'il exerçait, par le jugement sûr qu'on lui reconnaissait, par l'affabilité jamais démentie avec laquelle il recevait, le guide autant que l'ami de ses confrères des environs.

Cet ensemble de qualités désignait M. Caëric à un plus grand théâtre d'action et d'influence. Aussi sa nomination comme curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain en 1901 fut-elle accueillie avec joie par les innombrables amis qu'il comptait dans le diocèse. Ce n'était guère pour lui qu'un changement de latitude et de costumes. L'état d'esprit de sa nouvelle population lui réservait à peu près les mêmes difficultés qu'à Tréfléz et à Plounéour. L'expérience

qu'il en avait déjà acquise allait être précisément le meilleur des leviers pour en triompher. Les maîtresses qualités qu'il avait montrées ailleurs s'affirmèrent ici avec une force de rayonnement encore agrandie. Il s'y fit aimer et vénérer de tous et jusque des ennemis mêmes de la religion.

Sa santé malheureusement se ressentait de cette continuité d'efforts et de contention exigée par la nature même de son apostolat. Peut-être aussi gardait-il de son long séjour dans le rude climat des montagnes d'Arrhée des restes, qui s'aggravèrent, de quelque affection de poitrine mal guérie. La guerre survint qui n'allégea ni ses fatigues ni ses soucis. M. Caëric s'usait avant son heure et, en 1918, désolant sa paroisse, mais se rendant à la nécessité, il sollicita de passer dans l'hospitalière maison des Augustines de Pont-l'Abbé les derniers mois d'une vie si utilement employée mais vouée désormais à l'impuissance.

Il lui restait pourtant à donner à ceux qui l'entourèrent de leurs soins dévoués et affectueux, l'édifiant spectacle de la piété la plus solide et, dans les souffrances terribles à travers lesquelles il s'achemina vers la tombe, l'exemple du courage le plus sacerdotal et de la résignation la plus chrétienne. Le matin du 21 Novembre, il rendait à Dieu son âme fortifiée par les sacrements. C'était celle d'un bon et vaillant serviteur dont tout le désir et toute l'ambition se résumaient en un mot : *Adveniat regnum tuum*. Ce règne, nous n'en doutons pas, est aussi arrivé pour lui.

R. I. P.

Œuvre de Saint-François de Sales. — La fête de l'Immaculée-Conception est la seconde fête patronale de l'Œuvre. Tous les associés peuvent, par la communion et en remplissant les conditions ordinaires, gagner, le 8 Décembre ou l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

A Quimper, le Directeur diocésain convoque tous les associés à la messe qu'il célébrera le vendredi 10 Décembre, à 8 heures, à la chapelle Saint-Joseph, Evêché.

Il demande à tous les directeurs paroissiaux, zélatrices et dizainières de profiter de la fête du 8 Décembre pour organiser une réunion de tous les membres de l'Œuvre.

Ce sera une circonstance favorable pour rappeler à tous qu'il est nécessaire que les cotisations et collectes soient remises, dès la fin de Décembre ou le commencement de Janvier, entre les mains de MM. les Curés et Recteurs, ceux-ci devant effectuer leurs versements au Secrétariat de l'Evêché, avant le 20 Janvier.

Le Comité central de l'Œuvre, vu les besoins rendus plus pressants par suite de la guerre, demande instamment que les cotisations individuelles soient de 0 fr. 10 par mois, 1 fr. 20 par an, au lieu de 0 fr. 60. Chaque dizaine doit donc verser 12 fr. au lieu de 6 fr., pour avoir droit au Bulletin mensuel dont la lecture est si instructive et si édifiante.

Aux retraites ecclésiastiques, Monseigneur l'Evêque a vivement recommandé de développer et organiser l'Œuvre dans toutes les paroisses du diocèse, à l'instar de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. Elles y sont intéressées, car c'est la *grande mutuelle et coopérative* des œuvres paroissiales, et le Comité central peut dès lors répondre avec plus de générosité aux demandes qui lui sont faites.

Voici une vue d'ensemble sur le but visé et les moyens employés par l'Œuvre :

L'Œuvre de Saint-François de Sales a pour but d'aider le clergé à *conserver et défendre la foi* et à ranimer la vie chrétienne dans les pays catholiques : 1° par le soutien des écoles chrétiennes et œuvres de persévérance ; 2° par les missions dans les paroisses ; 3° par la diffusion des bons livres et objets de piété.

Pour faire partie de l'Œuvre, il suffit : 1° de donner son nom à un chef de dizaine ou à un Directeur de l'Œuvre et de lui remettre la cotisation de 1 fr. 20 par an, deux sous par mois ; 2° de réciter, chaque jour, un *Ave Maria* avec l'invocation : *Saint François de Sales, priez pour nous*.

Chaque chef de dizaine reçoit, tous les mois, un *Bulletin collectif* qu'il passe à ses dix associés. — Tout associé qui désire un *Bulletin individuel* aura droit à le recevoir s'il donne une cotisation représentant au moins le montant d'une dizaine, soit *douze francs* par an.

QUIMPER. — Conférences des Œuvres de Mer. — Les deux conférences organisées par les Œuvres de Mer, l'une à la salle Autrou, vendredi, l'autre à la salle Jeanne-d'Arc, dimanche, ont été pour l'orateur, M. l'abbé Le Crioux, l'occasion de faire applaudir, par un public très nombreux et très intéressé, non seulement les services mais aussi les idées de la Société dont il est l'aumônier.

Monseigneur a présidé les deux séances et, avec cet à-propos aimable et délicat qu'on lui connaît, a présenté à ses deux auditoires et remercié en leur nom le distingué conférencier.

A la salle Autrou, devant un public très distingué, M. l'abbé Le Crioux a exposé comme le programme économique de la Société des Œuvres de Mer : intensification de la pêche par la transformation de l'outillage, aménagement moderne des ports, accélération et amélioration des transports, suppression, ou, du moins, réduction des taxes d'octroi, c'est sous ces aspects qu'il a envisagé le problème complexe des pêches maritimes. Malgré le côté technique du sujet, le conférencier a su se faire comprendre parfaitement et orienter les sympathies de son auditoire vers la question si importante de l'utilisation de nos richesses maritimes.

A la salle Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Le Crioux a parlé des services rendus à nos marins des grandes pêches de Terre-Neuve et d'Islande par les Œuvres de Mer. Il a montré sur les bancs, parmi les goélettes, bravant avec elles les intempéries et les tempêtes,

les navires-hôpitaux de la Société, offrant aux malades les soins du médecin du bord, mettant à la disposition des mourants les consolations et l'absolution de l'aumônier, tenant les exilés en relations avec les familles par les lettres qu'ils apportent de Bretagne et par les autres qu'ils rapportent des bancs lointains pour rassurer les villages inquiets. Tableaux émouvants qui, vécus par M. Le Crioux, ont intéressé au plus haut point l'assistance.

Des vues cinématographiques et des vues fixes ont, à la fin des séances, parlé aux yeux avec la même éloquence que la voix de l'orateur aux esprits des assistants. Des quêtes fructueuses ont montré aux organisateurs de ces réunions quelles vives sympathies la parole de M. Le Crioux a values parmi nous à l'admirable Société dont il s'est fait le propagandiste éloquent et chaleureux.

— **Un Anniversaire.** — Les Enfants de Marie de Quimper s'apprêtent à célébrer pieusement, à la fin des exercices de leur retraite, le centenaire de l'établissement de leur Congrégation.

C'est, en effet, le 8 Décembre 1820, que le chanoine Langrez, le futur fondateur de l'Adoration perpétuelle, constitua définitivement et solennellement le groupement des Enfants de Marie.

Les réunions avaient lieu, tous les quinze jours, dans la chapelle du Collège. A la suite du saint sacrifice offert pour elles, les congréganistes recevaient la bénédiction du Saint-Sacrement. Mais auparavant le bon Père s'était laissé aller, dans une instruction des plus familières, à répandre le feu divin qui lui consumait l'âme et qu'il désirait allumer en ses enfants. Si pressant se montrait son zèle et si persuasive sa parole que les bons desirs prenaient corps et se formulaient avec la netteté arrêtée des résolutions décisives : « Je veux me sauver ; je veux être sainte quoi qu'il m'en coûte ». Tel était, au sortir des cérémonies, le cri ordinairement entendu.

Après les résolutions intérieures, les actes. Déjà avaient été sacrifiés ces plaisirs qui, plus que tout, dénotent le goût du monde : les danses et les spectacles. Maintenant, on en venait à des pratiques plus positivement chrétiennes : la mortification en mille petites choses, l'horreur de la parure, l'habitude de la charité, le souci d'une vie toute recueillie en présence de l'Hôte intérieur, l'effort dans la poursuite d'un idéal de perfection, et parfois l'ambition sublime de n'appartenir plus qu'à Dieu.

Chose non moins remarquable : dans ces effervescences de piété, le prochain aurait sa part. A écouter leur pieux directeur, les jeunes filles apprenaient, en effet, qu'il ne convient point au chrétien d'essayer de se sauver seul, que la conquête d'autres âmes est une ambition nécessaire, que le règne de Dieu ici-bas est un glorieux travail que tous doivent entreprendre. De là des essais d'apostolat au foyer familial : le père à ramener par la douceur, les bons exemples, l'invitation discrète ; la mère à porter vers un plus haut sommet de vertu ; les jeunes frères et sœurs à exhorter, à former pour le service de Dieu et pour une plus tendre dévotion

à la Sainte Vierge ; puis au dehors, les petits enfants ignorants à instruire des essentielles vérités du catéchisme ; tels étaient les fruits que, sous les effluves brûlantes de sa parole, le chanoine Langrez savait faire mûrir dans ce jardin d'âmes que Dieu lui avait donné à cultiver.

A l'occasion des retraites qui réunissaient les enfants des paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, il résolut d'enrôler sous les auspices de Marie, en qualité d'approbanistes, toutes celles qui avaient suivi les catéchismes pendant trois ans. L'acte de consécration ne se prononçait qu'à la 18^e année, mais en attendant ces enfants pouvaient assister aux réunions de la chapelle du Collège et prendre place parmi les congréganistes aux diverses processions.

Des retraites périodiques ranimaient les ardeurs refroidies et refaisaient les âmes lassées.

Sous cette ferme et sage direction, la plupart des congréganistes devinrent l'exemple et l'édification de la ville.

— **Pour les bons journaux.** — Nous rappelons à nos abonnés quimpérois que, depuis quelques mois, une boîte à journaux a été posée à l'entrée de la grande nef à la Cathédrale et à Saint-Mathieu. L'Œuvre des Noëlites se charge de répartir parmi les familles ouvrières les publications : *Semaine religieuse*, *Croix*, *Progrès*, etc..., qui y seraient déposés après lecture par les acheteurs. C'est ainsi que 6 000 journaux environ (3.200 exactement à Saint-Mathieu) ont pu porter de bonnes lectures dans des foyers peu fortunés. Quelques personnes ont même accompagné d'une offrande pour la bonne Presse le journal qu'elles déposaient. L'Œuvre du Noël remercie ces généreux donateurs, les personnes qui relèvent les feuilles déposées et les fillettes des patronages de l'Enfant-Jésus et de la Retraite qui acceptent de les distribuer. Elle souhaite que cet apostolat utile et facile aille encore en se développant.

Nos prêtres-soldats. — MÉDAILLE D'HONNEUR. — M. l'abbé Baron, recteur de Logonna-Daoulas, vient de recevoir du Ministère de la Guerre, daté du 3 Octobre 1919, le diplôme de la médaille d'honneur, dans les termes élogieux suivants :

« Le Ministère de la Guerre a décerné une médaille d'honneur en bronze au soldat Baron François-Marie, de la 11^e section d'Infirmiers militaires : « A fait preuve au détriment de sa santé du plus grand dévouement au cours d'épidémies graves. »

« M. Baron est autorisé à porter cette médaille suspendue à la boutonnière par un ruban tricolore également divisé. »

— **MÉDAILLE MILITAIRE.** — 19^e Régiment d'Infanterie. Par arrêté ministériel du 11 Mai 1920, publié au *Journal officiel* du 12 Octobre 1920, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat *Arzel François-Marie*, mort pour la France : « Soldat courageux,

qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France le 23 Septembre 1914, à Antrèches ». — (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

M. Arzel était maître d'étude au collège Saint-François, de Lesneven.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — Résultat des examens de la session d'Octobre-Novembre 1920. — I. FACULTÉ DE DROIT. — 1^{re} année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus : MM. de Montlivault (Indre-et-Loire), mention *assez bien* ; Robert (Angers), mention *assez bien* ; — 2^e année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus : MM. Charier (Angers), mention *bien* aux deux épreuves ; Guivarc'h (Finistère) ; Rabault (Angers), mention *bien* à la première épreuve, *assez bien* à la seconde ; Soriau (Sarthe) ; de la Villemarqué (Finistère) ; de Villette (Maine-et-Loire) ; a été reçu à la 2^e épreuve, M. Berton (Indre-et-Loire) ; *Devant la Faculté de Paris*, a été reçu : M. Bauduin (Angers) ; — 3^e année de licence : *Devant la Faculté de Caen*, ont été reçus : MM. Bideau (Angers) ; Guyon (M.-et-L.) ; Tétiau (Angers) ; *Devant la Faculté de Paris*, a été reçu : M. Semen (Angers).

II. FACULTÉ DES LETTRES (Licence lettres-grammaires classiques). — *Devant la Faculté de Paris* : M. l'abbé Moren, du diocèse de Vannes ; *Devant la Faculté de Poitiers* : M. l'abbé Pinier, du diocèse d'Angers ; Licence histoire : *Devant la Faculté de Paris* : M^{lle} Morvan (Finistère).

III. FACULTÉ DES SCIENCES. — *Devant la Faculté de Paris* : Chimie appliquée : M. Dodart (Char.-Inf.) ; mathématiques générales : M^{lle} Dubillot (Angers), mention *assez bien* ; — *Devant la Faculté de Rennes* : Géologie : M^{lle} Hanras (Finistère) ; Chimie agricole : MM. Dodart (Angers) ; Pasquier (Mayenne) ; P. C. N. Supérieur : M^{lle} Bauduin (Angers), reçue deuxième avec mention *assez bien*.

• Victoire Conen de Saint-Luc

Demoiselle de la Retraite de Quimper.

(Suite.)

Après quelques mois passés au Calvaire de Quimper, où l'on avait offert aux Dames de la Retraite, spoliées et persécutées, un généreux asile, Victoire dut rentrer dans sa famille. Très suspect à cause de sa parenté avec le défunt Evêque de Quimper et de l'hospitalité qu'il offrait aux prêtres proscrits, le président de Saint-Luc fut en butte à toutes les vexations. Victoire ne craignit pas d'écrire aux autorités constituées, pour obtenir l'élargissement de son père ; ses démarches eurent un succès momentané, mais à la fin de Janvier 1793, elle fut, avec tous les siens, mise en surveillance à Quimper.

Le Vendredi-Saint, elle écrivait une méditation dans laquelle elle rappelait le vœu de virginité qu'elle avait fait quelques années auparavant, le Jeudi-Saint : « C'était à un Epoux de *Sang* et de *Souffrance* que je me donnais... Mon Dieu, faites-moi la grâce de bien comprendre qu'il ne peut rien m'arriver de plus heureux que d'être dans le cas de donner ma vie pour Vous... Comme je puis être surprise et n'avoir pas le temps de faire avec réflexion mon sacrifice, dès ce moment je vous le fais à l'avance, librement et volontairement... Je déclare même ici, d'avance, que je pardonne de tout mon cœur à tous ceux qui pourraient procurer ma mort. Je ne désire pas que mon sang crie vengeance contre eux, mais au contraire, grâce, miséricorde et conversion. »

Pour elle, en effet, avait commencé le rude calvaire qu'elle devait gravir. Le 23 Mars 1793, la veille des Rameaux, elle avait été citée devant le Juge de paix de Quimper, comme impliquée dans une affaire de conspiration intentée contre les frères Laroque-Trémaria. Une lettre interceptée, écrite par Victor Laroque à son frère, le 18 Juillet 1792, parlait d'un « Cœur qui devait le suivre dans les combats », présent de la « charmante Victoire »... N'était-ce pas l'emblème arboré par les Vendéens dans leur révolte ? La date de cette lettre aurait dû faire comprendre que le *présent* en question était antérieur au soulèvement des provinces de l'Ouest. Les juges de Quimper, comme plus tard, Fouquier-Tinville, ne s'inquiétèrent nullement de cet anachronisme.

Le médecin Laroque, emprisonné le 14 Mars, avait été interrogé le surlendemain. Il avait déclaré n'avoir jamais vu dans cet objet de dévotion aucune signification anti-révolutionnaire. Malgré cette affirmation, Victoire, appelée à son tour devant le Tribunal, ne peut qu'affirmer sa complète ignorance du rôle attribué à ces images du Cœur de Jésus. Pour elle, dans toutes celles qu'elle a travaillées et distribuées, elle n'a jamais vu « qu'un signe de dévotion et de paix ».

Les inquiétudes produites par cette accusation parurent se dissiper cependant : laissée en liberté, Victoire s'employa à obtenir celle de son père et de sa mère, et elle eut la joie d'y réussir... Mais ce ne fut pas pour longtemps.

Rentrée au château du Bot, en Août 1793, la famille Conen de Saint-Luc connaît bientôt de nouvelles épreuves. Emprisonnée à Carhaix, le 10 Octobre suivant, avec les siens, Victoire nous a laissé des écrits qui prouvent la force, la résignation et la paix de son âme : une Méditation sur l'Agonie au Jardin des Oliviers, entre autres, et aussi, dans un genre tout différent, le « Jour historique », tragi-comique du séjour dans la prison. Pour dépeindre avec cette sérénité les souffrances physiques et morales auxquelles ils sont en butte, il faut à Victoire une âme élevée au-dessus des choses de la terre, et puisant en Dieu seul, secours et consolation. Dans ce triste séjour, elle n'oublie pas son rôle d'apôtre : elle parvient à consoler, même à convertir certains de ses co-détenus, et répand sur tous, les délicatesses de la plus parfaite charité.

Le 27 Janvier 1794, jour anniversaire de son baptême, lui fournit l'occasion de nouvelles actions de grâces, de nouvelles oblations d'elle-même, accompagnées du pressentiment du martyre prochain : c'est à 33 ans que Jésus a été sacrifié : qu'elle serait heureuse de ce trait de conformité avec son Dieu : terminer sa course au même âge que Lui ! — Elle accepte la mort « dans le temps, et de la manière qu'il Lui plaira », « ici ou ailleurs, sans consolation, sans secours, par le glaive, par le feu, par la faim ou par la misère. Sauvez seulement pour l'éternité une âme que vous avez rachetée dans votre Sang. »

Quatre jours après, c'était la séparation des siens : Victoire est emmenée de Carhaix à la prison criminelle de Quimper : sa cause se trouve ainsi nettement séparée de celle de ses parents.

Le 2 Février au soir, elle se rappelle sa première oblation, faite à pareil jour, douze ans auparavant. Ne devrait-elle pas « triompher de joie, à l'exemple des Apôtres, d'être juger digne de souffrir pour Jésus-Christ ? » Et déjà elle ressent « une force, un courage, une sorte même de consolation et de délices, qui sont au-dessus des faiblesses de la nature. »

C'est le lendemain seulement qu'elle se sentira vraiment exaucée. Elle apprend qu'un mandat d'amener, de Fouquier-Tinville, ce pourvoyeur de la guillotine, l'appelle au Tribunal révolutionnaire de Paris, comme prévenue de complicité dans l'affaire des frères Laroque : « C'est écrit-elle, mon histoire pour le Cœur de Jésus !... Si je péris, je puis dire que c'est *injustement* et pour un objet *saint* !... Nous n'avions pas eu encore de *martyr* dans notre famille !... Ne serais-je pas trop heureuse et trop honorée d'être la première ? »

Si l'alternative de crainte et de sainte joie se fait sentir dans son âme, comme dans celle de l'Homme-Dieu à la veille de la Passion, le *fiat* l'emporte toujours, et volontiers elle signe : « Victoire, prisonnière pour Jésus-Christ ». (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la **LIBRAIRIE LETHIELLEUX**, 40, rue Cassette, Paris (VI^e).

Ce que tout chrétien doit croire et pratiquer. — Se vend : l'unité, 0,20 ; le cent, 19 fr. ; le mille, 180 fr.

AGENDA ECCLESIASTIQUE MAME 1921. — Editions Mame, Tours (L-et-L) — Reliure solide en pégamoïde noir, souple : 2 fr. 50.

Ce petit volume plat peut, grâce à son format réduit et à son poids minime, être mis facilement dans la poche. Très judicieusement composé, complété par des extraits du Rituel, un calendrier établi en vue de l'année ecclésiastique, et des renseignements sur le Sacré Collège, les Congrégations, etc., il est vraiment pratique.

On agira prudemment en s'en faisant réserver de suite un exemplaire, car il a été tiré à un nombre limité d'exemplaires.

L'INFORMATEUR Revue mens. d'OCCASIONS et RENSEIGNEMENTS, pour Églises et Presbytères. — Rend de grands services. — Abonnement 5 fr. — Un exemplaire gratuit sur demande. — STATUETTE-PRIME à tout nouvel abonné. — S'adresser à *L'Informateur*, Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés pendant l'exercice 1919 : **125 MILLIONS**

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**
Rentes constituées pendant l'exercice 1919 : **3 MILLIONS**

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RETRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS
au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MER, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLE.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf,

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA

bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre Gorge, vos Bronches,
vos Poumons
COMBATTRA
vos Rhumes, Bronchites,
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
vendues seulement
EN BOITES DE 2 FR. 75
portant le nom
VALDA

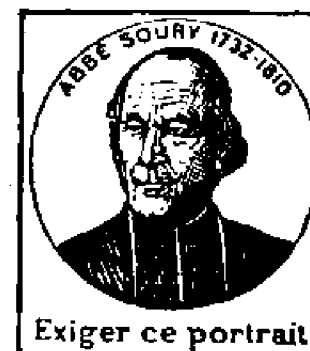
VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSUMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. - 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

35

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE CONSTRUCTION

Système NASOUSKY

SPÉCIALITÉ DE CONSTRUCTION D'ÉGLISES

Etudes des Plans et Projets

:: CONSTRUCTIONS CIVILES ::

ÉCONOMIE

ÉTANCHÉITÉ

ÉLÉGANCE

DURÉE

Demander Catalogues

Procédés Nasousky, 3, rue de Surène, Paris, 8^e.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AUDREN FRÈRES, TAILLEURS

22, place Saint-Martin, — MORLAIX.

TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

*Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le **Papier**
FRUNEAU
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul^g S^t Martin, Paris.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

35^e Année

Vendredi 10 Décembre 1920

N^o 50

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.
— Etranger. 14 fr. —
Le numéro 20 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 4^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 5, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

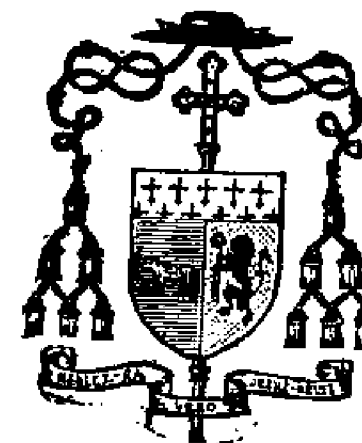
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communica-
tions de l'Evêché* : Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. —
Chronique du diocèse : Offices extraor-
dinaires ; A nos abonnés ; Avis de
service ; Quimper : Dispense d'absti-
nence, Messe annuelle de l'Œuvre de
N.-D. de Salut ; Brest : Le P. du Reau ;
Tréguier : Sœur Ange-Marie ; Notre

inventaire ; Victoire Conen de Saint-
Luc (En) ; Chant grégorien.

III. — *Chronique générale* : La re-
prise des relations avec le Saint-
Siège ; Paris : Le service de quaran-
taine pour le repos de l'âme de S.
Em. le Cardinal Amette ; Aux Institu-
trices libres.

IV. — *Bibliographie.*



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

Ajoutez-moi à la liste.

Dans la région de l'Eure, les Pilules Pink ont guéri beaucoup de malades. Aussi y parle-t-on beaucoup de toutes ces belles guérisons. Le bruit en vint jusqu'aux oreilles de M^{me} Fouquier, de Saint-Symphorien, par Pont-Audemer (Eure), qui attendait l'indication d'un bon remède pour s'y confier, tout ce qu'elle avait pris dans ce but ayant échoué. Plusieurs personnes lui ayant conseillé les Pilules Pink, elle les prit et nous écrit :

« J'ai traîné l'anémie pendant plusieurs mois, sans forces, sans appétit, très pâle, digérant mal, dormant peu. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais ce n'était pas ça qu'il me fallait. J'ai pris enfin des Pilules Pink, qui m'ont été conseillées par plusieurs personnes satisfaites et c'est bien cela qu'il me fallait. De vos Pilules Pink je ne pourrai jamais dire que de bonnes choses et je me ferai un devoir de les recommander aux anémiques que je verrai souffrir sans espoir, de même que je vous autorise à vous servir de mon attestation. Ajoutez mon cas à la liste. » Il est fait selon le désir de M^{me} Fouquier.

Lorsqu'il s'agit de malaises provenant de la pauvreté du sang, de la faiblesse des nerfs, les Pilules Pink finissent toujours par avoir le dessus et elles vous délivrent de vos maux. Les Pilules Pink sont souveraines contre : anémie, chlorose des jeunes filles, troubles de croissance, maux d'estomac, névralgies, douleurs, épuisements nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxa par boîte.

SCAVULINE, purgatif, laxatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exigeant aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

La Scavuline est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt. PHARMACIE P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte plus 0 fr. 30 de timbre-taxa, pour nombreuses purgations.

36^e ANNÉE.

Vendredi 10 Décembre 1920.

N^o 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12. — III^e Dimanche de l'Avent. S. CORENTIN, évêque et confesseur, titulaire de l'Eglise cathédrale et Patron principal du diocèse. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

A la messe, mémoires du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 13. — S^{te} Lucie, Vierge, martyre. Double. Blanc.

Mardi, 14. — De l'octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 15. — Quatre-Temps. Octave de l'Immaculée Conception. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Indicael, roi. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 17. — Quatre-Temps. De la férie. Violet.

Samedi, 18. — Quatre-Temps. De la férie. Violet.

Dimanche, 19. — IV^e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Collège de Lesneven.	12 Décembre.
Hôpital de Landerneau.	du 13 au 15 —
Providence de Brest	du 16 au 17 —
Maison de l'Adoration de Quimper. .	18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Santec, en remplacement de M. Paul Grall, démissionnaire, M. Gourlaouen, vicaire à Saint-Jean-du-Doigt.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 12 Décembre* : Fête de Saint-Corentin. A 5 h. 3/4, réunion bretonne : prières, messe, sermon par M. Le Beux, recteur de Pluguffan ; autres messes à 7, 8 et 9 heures. A 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, panégyrique de Saint-Corentin par M. Le Bihan chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau, procession solennelle de la Relique, bénédiction du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

*Jeu*di : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 5^e dimanche de l'Avent (12 Décembre) : solennité de Saint-Corentin : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés ; à 8 heures, messe pour l'œuvre de Notre-Dame de Salut, bénédiction du Saint-Sacrement.

A nos abonnés. — Nous prions les lecteurs de la *Semaine religieuse* de ne pas attendre, quand la durée de leur abonnement est écoulée (consulter la bande du journal) que nous fassions les recouvrements par la poste. Ce mode de paiement est facile, mais il devient de plus en plus coûteux, et il nous force à majorer très sensiblement la somme à percevoir. Un mandat ou tout autre moyen est plus économique et nous oblige à moins d'écritures.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Pellicant sera chanté à PLOUDANIEL, le *mercredi 15 Décembre*, à 10 heures.

QUIMPER. — Dispense d'abstinence. — A cause de la Foire de Saint-Corentin, dispense d'abstinence est accordée aux habitants de la ville et aux étrangers qui s'y trouveront le samedi 18 Décembre.

— La messe annuelle de l'œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception aura lieu à Saint-Mathieu, le *lundi 13 Décembre*, à 8 heures.

Indulgence plénière.

BREST. — **Le Père du Reau.** — Longtemps supérieur de la Maison de Brest, et bien connu de notre diocèse, le R. P. du Reau est décédé à Paris, le 29 Octobre 1920. Il était né en 1843, au château de Barot, dans la Vendée angevine. Ses aptitudes et ses goûts semblaient tout d'abord le diriger vers le métier des armes,

mais subitement, après une retraite de philosophie, il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Il fut admis au noviciat en 1861 et reçut l'ordination sacerdotale au Mans en 1875. C'est à lui que l'on doit la création de l'Ecole de Marine de Jersey dont il fit, pendant les vingt années qu'il en eut la direction, une pépinière d'officiers pour nos escadres. Après Jersey, pendant son rectorat de dix ans à la Maison de Brest, où il retrouvait ses marins, le P. du Reau fut heureux de se consacrer au ministère apostolique. Directeur d'âmes très apprécié, c'est surtout aux communautés religieuses qu'il aimait porter ses exhortations et ses conseils. Le P. du Reau s'était retiré depuis 1905 à Paris. Il y continuait en son confessionnal de Saint-Sulpice, malgré ses fatigues et une santé bien ébranlée, son fructueux ministère auprès des âmes. C'est dans cette église, sous la présidence de M. le chanoine Letourneau, en présence d'un nombreux groupe d'officiers de marine, ses élèves, que se sont célébrées les obsèques du vénérable et excellent religieux.

TRÉGUNC. — **Sœur Ange-Marie**, qui vient de mourir à Trégunc, était originaire de Guiclan, d'une famille profondément chrétienne, qui a donné quatre enfants à la vie religieuse ; c'est elle et l'unique sœur qui lui survit — supérieure de la Maison de Guiscriff — qui, de leurs deniers, achetèrent, au bourg de Guiclan, le terrain nécessaire pour la construction d'une école libre. A Saint-Martin de Morlaix, Sœur Ange-Marie fut encore, l'une des premières ouvrières appelées à fonder la Maison dite de Sainte-Marthe.

Cependant, c'est à Trégunc qu'elle devait passer, comme Supérieure, les trente dernières années de sa vie, années fécondes, qui ne furent pas sans tribulations, ni sans mérites ; dans une communauté, qui compte sept ou huit religieuses, elle se réserva le rôle le plus difficile, la visite des malades et le soin des pauvres. Trégunc est une grande paroisse qui s'étend jusqu'à 7 et 8 kilomètres du bourg, et c'est même à cette distance que se trouve la grosse agglomération de Saint-Philibert, composée, en majeure partie, de marins, qui, s'ils ont des bateaux, n'ont guère de voiture pour quérir prêtre ou bonne Sœur.

Dans ce ministère, délicat entre tous, qui consiste à soigner et reconforter les malades, à les préparer à la visite du prêtre et à la réception des derniers sacrements, notre bonne religieuse manifesta des qualités d'âme précieuses ; elle était arrivée à si bien connaître son monde que sa venue dans toute maison était saluée avec joie et reçue comme une bénédiction.

Les pauvres aussi trouvaient près d'elle un accueil toujours aimable et grandement cordial, qui les mettait en confiance ; à sa générosité de cœur répondait de larges et abondantes aumônes ; le jour même de son enterrement je rencontrai un ouvrier des faubourgs de Concarneau, qui habita longtemps Trégunc, et il me dit que lui-même et sa famille avaient été grandement aidés et secourus par elle.

La veille de l'enterrement, dimanche 28 Novembre, M. le Recteur de Trégunc rendit un public hommage à la mémoire de la vénérée Supérieure en disant qu'elle fut, en vérité, l'ange de la paroisse par sa ferveur et toute sa vie de dévouement.

Les obsèques ont eu lieu lundi, à Trégunc, devant une nombreuse assistance de prêtres et de religieuses et au milieu d'un concours considérable de fidèles ; la grande église était remplie comme aux jours solennels ; c'était un dernier témoignage de gratitude et de pieux souvenir que ce peuple rendait à celle qui s'était dépensée pour lui sans compter.

Notre inventaire. — Un nombre appréciable d'écrivains étrangers, et non des moindres, ont utilisé ces dernières années leurs séjours plus ou moins prolongés en France pour exposer sinon la découverte, du moins l'inventaire des qualités de notre race, étudiées sur place. Plus d'un Français soucieux d'appliquer la maxime de la sagesse antique : connais-toi bien, gagnerait à lire ces observations souvent très fines et toujours sympathiques, où l'examen de nos vertus natives et aussi de nos défauts innés ou acquis est assaisonné des plus utiles leçons.

Mais si l'inventaire psychologique institué par des étrangers amis peut apprendre à tout Français du nouveau ou de l'oublié, que faudra-t-il dire de cet inventaire plus technique et plus touffu qui a nom *l'Almanach Catholique Français* pour l'année 1921 ? Que de révélations de nos ressources en tout genre résultent de ce catalogue de tout ce que nous sommes censés savoir, nous qui, de naissance, baignés dans cette atmosphère, n'en remarquons plus rien ou peu de chose ! Combien de réponses à des questions de tout ordre devant lesquelles nous resterions désemparés si un ami de la France nous interrogeait sur sa vie intime ou sa puissance d'expansion ! Tout ce qu'un catholique français a souvent besoin de connaître et chercherait sans doute en vain avec peine dans les ouvrages spéciaux, a été ici réuni, condensé, illustré.

Il est aussi impossible que superflu d'énumérer le riche contenu de cet « Almanach ». Sa genèse fut une trouvaille du Comité de défense du bon renom français ; sa persistance s'impose au *Comité catholique des Amitiés françaises* pour tenir à jour le bilan de nos œuvres et de notre vie religieuse. Cet exposé documentaire, se complétant sans cesse, chaque année enrichi de faits et de détails nouveaux, répond en même temps aux interrogations, parfois aux anxiétés du dehors, et chez nous, aux besoins de tous ceux qui cherchaient, réclamaient ce guide méthodique et complaisant, toujours prêt à diriger les recherches des hommes d'œuvres, à satisfaire de très légitimes curiosités, à les éveiller au besoin ; bref, à donner — et il le fallait dans certains cas — une plus pleine conscience à plusieurs d'entre nous, de la richesse, de l'étendue et de la force de notre action religieuse dans tous les domaines. Nous ne savions pas assez ce dont la France était capable, ni ce que faisaient, en France, autour de nous, tant de soldats obscurs de la

même cause, s'ignorant trop l'un l'autre, faute d'un organe de liaison, manque d'un inventaire collectif de leurs ressources et de leurs efforts. Créé par le besoin, l'organe existe et l'on n'en veut pour preuve que la table de cet Almanach, fidèle à son double titre, attentif à ne rien négliger de son vaste programme.

Détailler les innombrables renseignements classés dans les huit sections d'un si minutieux inventaire réclame trop de temps et d'espace. Notons-en seulement les titres généraux avec quelques remarques au passage.

I. Calendrier ; II. Annuaire du monde catholique ; III. La reconstruction nationale au point de vue religieux dans les régions envahies ; IV. La vie familiale ; V. La vie religieuse ; VI. Pèlerinages nationaux ; VII. Année religieuse ; VIII. Année sociale.

On voit sans peine par cette sèche énumération combien de faits, de noms et de choses ont leur place dans ce répertoire. Parmi tant d'articles de cet intarissable « Dictionnaire », admirablement disposé, que signaler et comment choisir, même au hasard des feuillets parcourus ? Sera-ce, dans le Calendrier, les utiles indications dirigeant les travaux du jardin familial, « potager, fruitier, d'agrément » ? Sera-ce, dans la liste précieuse de nos établissements d'enseignement de tout ordre, à l'heure où la formation professionnelle urge le plus, l'historique, entre autres, de cette « Ecole catholique d'Arts et Métiers de Lille », vidée par les pillards allemands, qui se reconstitua si vite ? J'imagine que, pour l'avoir vu naître et grandir, mes yeux furent arrêtés sur la page 109 qui raconte sa fortune. Est-il besoin de recommander le Lexique des écrivains catholiques de l'heure, appelé chaque année à s'étendre. Faut-il attirer l'attention sur l'œuvre de relèvement de nos églises dévastées, mentionner, parmi nos deuils de l'année, la figure de l'incomparable cardinal dans laquelle Mgr Touchet montrait hier le symbole et le garant de l'union de tous les Français.

Aussi bien, pourquoi essayer de tout dire ? Ce que tous, à coup sûr, tiendront pour une idée des plus heureuses, c'est ce *vademecum* unique des « églises de Paris », accompagné de cartes sans précédent, qui permettra aux étrangers et aux Parisiens eux-mêmes de connaître des trésors trop ignorés.

Qu'on me permette de conclure par ces mots de M. René Doumic qui, bien que prononcées dans une circonstance différente, accusent à merveille l'importance de ce livre, simple almanach au titre modeste, mais d'une immense portée : « Rien n'est plus important pour une Société que de faire l'inventaire des idées et des sentiments qui, à chaque instant de sa durée, composent son atmosphère morale ; pour chaque individu, ce travail est la condition même de sa dignité ». Appliquée à l'examen de conscience du catholicisme en France, tel qu'aide à le faire le manuel publié cette année pour la seconde fois, cette parole me paraît définir exactement les services qu'est appelé à rendre « notre examen de conscience ».

Ch. EUGÈNE GRISELLE,
secrétaire général du C. C. A. F.

Victoire Conen de Saint-Luc

Demoiselle de la Retraite de Quimper.

(Fin.)

Le succès plusieurs fois obtenu par ses démarches près des autorités civiles pour obtenir la liberté des siens, elle croit de son devoir de le solliciter pour elle-même, non pour se soustraire à la mort, mais pour établir son innocence quant à la complicité qu'on lui attribuait dans la prétendue conspiration des frères Laroque.

Ce n'est pas la liberté qu'elle demande ; mais bien d'être jugée à Quimper ou à Brest, où siège aussi un Tribunal révolutionnaire, plutôt qu'à Paris, ce qui lui imposerait un long voyage et la séparerait des siens, dont elle est la meilleure consolation.

Charitable toujours, Victoire écrit une seconde supplique au nom de la femme Benoit, de Quimper, une de ses co-détenues. Ce document, comme le premier, conservé aux archives du Tribunal révolutionnaire de Paris, est écrit de sa main, dans ce style particulier dont il était nécessaire d'user, si l'on voulait être lu par le destinataire, et dont Victoire avait déjà appris à se servir dans ses pétitions antérieures.

Mais, tandis que la femme Benoit devait se voir rendue à la liberté, la veille même de sa condamnation, la supplique de Victoire a été marquée d'une croix au crayon rouge ; le même crayon a souligné la phrase où elle parle des Sacrés-Cœurs qu'elle a préparés et distribués ; enfin, l'une de ces images est fixée à sa supplique, comme pièce de conviction, sans doute. Tous ces détails ne semblent-ils pas indiquer que le motif principal de la condamnation de Victoire, est bien sa dévotion communicative au Sacré Cœur ?

En attendant la réponse à sa requête, elle oublie ses souffrances et ses privations pour faire du bien aux autres : elle n'oublie pas que, par état, elle doit travailler au salut des âmes. Son action bienfaisante est continue, et le geôlier lui-même l'appelle « l'Ange de la maison ». Elle est soutenue et encouragée dans son zèle par l'exemple et les discours d'un saint prêtre condamné à mort et qui doit être exécuté à Quimper. Elle a pu en obtenir l'absolution de ses fautes, ce qu'elle souhaitait en vain depuis longtemps ; et les exhortations de ce confesseur de la foi l'ont enflammée d'un saint enthousiasme. « Combien elle eût été heureuse de pouvoir monter à la guillotine après lui ! »

Dieu la destinait à de plus longues épreuves : bientôt ses vénérés parents sont aussi internés à Quimper, et c'est avec eux qu'elle accomplira le voyage de Paris, qui ne va pas durer moins de 25 jours. Le 3 Avril, au moment de quitter Quimper, elle envisage la redoutable agonie qui doit la préparer, avec son père et sa mère, au dernier supplice. C'est pendant le temps de la Passion qu'ils vont effectuer « ce long et terrible voyage » ; heureux d'avoir part aux souffrances du Maître, afin de participer aussi à son triomphe.

Les dossiers ont suivi les prisonniers. Le 19 Juillet, Fouquier-Tinville requiert la condamnation du père et de la mère, comme fanatiques et aristocrates ; mais Victoire a les honneurs d'une mention spéciale dans le réquisitoire de l'Accusateur public. L'histoire des images du Sacré Cœur de Jésus y est racontée avec un parti-pris évident, et la plus indigne mauvaise foi. « C'était la fille Saint-Luc qui envoyait à l'un des Laroque le signe de ralliement des brigands de la Vendée. » Suit la citation des passages qui la concernent dans les lettres des frères Laroque. L'appel nominal indiquera pour elle d'autres motifs de condamnation : « Victoire Conen de Saint-Luc, 33 ans, née à Rennes, demeurant à Quimper, *vivant dans un rassemblement, dit maison de retraite...* Pour avoir secondé la révolte des brigands de la Vendée, avoir distribué des signes de ralliement aux révoltés », elle est déclarée ennemie du peuple, et digne de mort.

C'était bien la religieuse (celle qu'on considérait comme telle) qui était condamnée. C'était bien pour elle, comme pour tant d'ecclésiastiques et de femmes pieuses et dévouées, *ses superstitions, son fanatisme communicatif et son opposition aux lois anti-catholiques*, en particulier à la Constitution civile du Clergé et à la suppression des Congrégations religieuses, qui étaient visés.

Séparée, à la Conciergerie, de ses vénérés parents, elle devait les retrouver au jugement et à l'exécution. Un dernier souvenir envoyé, avec les reliques les plus précieuses qu'elle portait, à ses Sœurs de la Retraite, contient cette phrase : « Si j'ai le bonheur d'aller au Ciel, comme je l'espère, je n'oublierai pas mes pauvres compagnes et mes amis. » Cette espérance, c'est-à-dire cette ferme confiance, elle allait en donner une dernière preuve, rapportée dans les Annales de la Retraite. Elle obtint du bourreau de mourir avant son père et sa mère. Après leur avoir demandé une suprême bénédiction, elle se relève et leur adresse ce dernier adieu : « Vous m'avez appris à vivre ; avec la grâce de Dieu, je vais vous apprendre à mourir », et dans un pieux et sublime transport elle s'élance vers l'échafaud.

Deux jours auparavant, les Bienheureuses Carmélites de Compiègne l'y avaient précédée, victimes, elles aussi, de leur fidélité à leurs vœux et de leur dévotion au Sacré Cœur. La même fosse commune reçut leurs restes sanglants. Puissent-elles être honorées ensemble du même culte dû aux vrais martyrs.

La famille naturelle et la famille spirituelle de Victoire ont conservé avec piété le souvenir de ses vertus et de son *martyre*. On garde religieusement divers objets qui lui ont appartenu, et surtout sa correspondance et les écrits intimes, que dans sa prison, elle avait remis à sa sœur, M^{me} de Silguy. L'intercession de la *Martyre du Sacré Cœur* est de tradition dans les différentes Maisons de la Retraite, et des grâces spirituelles et temporelles lui sont attribuées. Citons, entre autres, la préservation de la Congrégation au moment de la persécution religieuse des débuts du siècle : Regardée par l'Administration comme exclusivement *enseignante*,

et, par suite, voué à la spoliation et à la dissolution, elle a pu faire reconnaître son caractère *mixte*, et poursuivre sa vie religieuse en France, même après la fermeture de ses pensionnats.

Comme la Congrégation tout entière, les deux Maisons de la Retraite de Bruxelles avaient été spécialement confiées à la garde de Victoire de Saint-Luc : elles ont été merveilleusement préservées, au cours de l'occupation allemande, durant la récente guerre.

Des malades ont obtenu guérison ou mieux inespéré, après une neuvaine au Sacré Cœur, par Victoire de Saint-Luc, etc...

DOCUMENTS : Arch. Nation. W. 423 958 ; — Arch. Départementales du Finistère ; — Annales de la Retraite ; — Notices sur les Maisons de la Retraite : B. P. Debuchy, chanoines Peyron et Crosnier.

Chant grégorien. — Dom Lucien David, le maître que connaissent aujourd'hui tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du chant grégorien, a bien voulu nous communiquer la note bibliographique qu'il doit insérer dans le prochain numéro de la *Revue du Chant grégorien* :

« Nous sommes heureux, écrit-il, de pouvoir signaler et recommander cet excellent manuel de la Messe et des Offices paroissiaux, que nous devons au zèle et au sens pratique de M. le chanoine Bargilliat.

« Fort bien conçu comme composition, très bien imprimé, d'un format commode, et d'un prix relativement abordable, il reproduit fidèlement la notation de l'édition Vaticane, en élargissant les intervalles des *moræ vocis*, devenues ainsi facilement visibles.

« Pour les dimanches ordinaires et les Complies, le chant des psaumes est facilité par une disposition typographique spéciale. Capitule et oraisons s'offrent commodément au célébrant. Les chants des Saluts, bien choisis, sont accompagnés de la traduction des textes. L'office des défunts est entièrement reproduit. Pour les dimanches et les fêtes ordinaires, le Graduel (ou le premier alleluia au Temps pascal) est donné avec le texte seul, car il est encore rarement chanté.

« En résumé, excellent manuel qui est assuré du plus grand succès. Il est précédé de notions claires et justes sur l'exécution du chant grégorien. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La reprise des relations avec le Saint-Siège. — Après une longue et intéressante discussion qui a pris cinq séances entières, la Chambre des Députés a voté, le mardi 30 Novembre, le projet de loi sur la reprise des relations avec le Saint-Siège, présenté par le Gouvernement. Une très imposante majorité de 212 voix s'est prononcée pour la réparation de l'erreur commise il y a quinze

ans, quand un gouvernement sectaire rompit brutalement avec le Vatican, sans se préoccuper des fâcheuses conséquences qu'entraînait pour la cause française la rupture de nos traditions séculaires. Bien que l'intérêt national, mieux compris à la lumière des événements de ces dernières années, ait seul déterminé le vote de la Chambre, tous les catholiques de France se réjouiront de voir cesser enfin cette situation scandaleuse de la Fille aînée de l'Eglise méconnaissant et ignorant officiellement le Vicaire de Jésus-Christ. Il ne dépend maintenant que du Sénat qui, sans doute, imitera la Chambre, que le projet du gouvernement ne devienne une loi de l'Etat.

PARIS. — Le service de quarantaine pour le repos de l'âme de S. Em. le Cardinal Amette. — Dans Notre-Dame très sobrement décorée, parmi les pompes émouvantes et grandioses de la liturgie, a été célébré, le mardi 23 Novembre, un service solennel pour le repos de l'âme de S. Em. le Cardinal Amette. S. Em. le Cardinal Luçon présidait, entouré de trente-cinq archevêques, évêques ou abbés, de nombreux prélats, d'un innombrable clergé. La basilique elle-même était remplie d'une immense foule aux premiers rangs de laquelle avaient pris place le général Lassel, représentant le président de la République ; M^{me} et M^{lle} Millerand, les délégués de plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, des parlementaires, des conseillers municipaux de Paris, des conseillers généraux du département de la Seine, des officiers de tous grades des armées de terre et de mer, des membres de l'Institut, des délégations importantes de toutes les œuvres parisiennes conduites par leurs présidents parmi lesquels nous avons rencontré le colonel Keller, le docteur Michaux, MM. d'Hen-decourt, Fliche, Jean Lerolle, Souriac, etc...

La messe, accompagnée dans le plus pur plain-chant, si grave, si pieux, si majestueux, par la maîtrise de Notre-Dame, fut célébrée par Mgr Chesnelong, archevêque de Sens.

Après le dernier évangile, tandis que le cardinal Luçon en cappa magna violette, chargée d'hermine, se rendait au banc-d'œuvre accompagné des évêques et du clergé, Mgr Touchet montait en chaire. Il convenait que le grand orateur qu'il est, et qui fut au surplus le condisciple de l'abbé Amette, à Saint-Sulpice, prononçât l'oraison funèbre du Cardinal défunt.

Ayant évoqué la brutalité de sa mort, pour rappeler l'immense misère humaine, il exposa son dessein « de considérer comment Mgr Amette devint d'autant plus utile à la cité, à la patrie, à ses concitoyens, qu'il fut plus homme de Dieu. *Pro civitate et patria et civibus* ». Alors il évoqua les grandes heures de la vie du pieux prélat : celles où au séminaire d'Issy il affirmait son désir de présenter au peuple pour le sauver (on était en 1872) « de fortes vertus sacerdotales » et s'y préparait ; celles où vicaire général d'Evreux, non seulement il faisait « l'apprentissage technique de l'épiscopat », mais où, considérant avec sagesse et modération les

hommes et les événements de son temps, il leur demandait les plus fructueuses leçons ; celles où, à l'évêché de Bayeux, dans la joie d'un apostolat paisible et fécond, parmi des populations « religieuses d'instinct et de goût », qui l'aimaient et qu'il aimait, il s'inquiétait du déchaînement croissant des passions antireligieuses chez les hommes au pouvoir et cherchait comment parer aux dangers du désastre, chaque jour hélas ! plus certain ; celles où, ayant reçu l'effroyable fardeau du diocèse de Paris, il réalisait un magnifique programme d'activité extérieure, « greffé sur sa résolution d'activité intérieure » et que trois mots résument : « animer, restaurer, créer » ; celles enfin, où, la guerre venue, il portait partout parmi son peuple, avec le réconfort de sa présence, le mot d'ordre qu'il fallait : « Courage, confiance », sachant trouver les douces paroles et les gestes par quoi il donnait confiance et ranimait les courages. Il connut encore l'immense joie de la Victoire, et le triomphe qui fut la consécration de la Basilique du Sacré-Cœur. Puis ce fut la mort brutale, imprévue, consternante.

Du moins l'illustre défunt laissait-il après lui les plus sages leçons que Mgr Touchet résume dans les trois formules que voici :

- « Soyez toujours prêts à paraître devant le suprême tribunal ;
- « Aimez Dieu votre père et les hommes vos frères ;
- « Aimez votre pays, tenez-le uni. »

Puissent tous les bons Français recevoir cet enseignement et en tirer profit ! Les lendemains de guerre où nous sommes nous l'imposent pour le salut du pays.

L'absoute fut ensuite donnée par S. Em. le Cardinal Luçon.

AUX INSTITUTRICES LIBRES

Quelle admirable puissance vous avez pour le bien et quelles ouvrières de choix vous pouvez être dans la lutte où nous sommes tous engagés ! Vous voyez les mamans de vos élèves... Un mot de vous, même mal reçu, lèvera dans la suite et portera fruit. Même la façon d'écouter, le sourire, la pitié, l'amitié qu'on laisse voir, valent parfois un conseil. Quand votre audience est finie, dites-vous que chacune de vos clientes a porté sur vous un jugement et que, si ce jugement est favorable, il n'y a pas que vous qui en tirerez quelque surcroît de considération, il y a aussi votre foi. Vous rencontrez parfois les pères de vos élèves, les frères, les parents ; vous recevez la visite ou le bonjour de jeunes filles, de jeunes femmes que vous avez connues gamines ; en somme, vous êtes des personnages de haute importance, et si vous le voulez, aucune de vos journées ne passera sans qu'un grand mérite nouveau s'ajoute au bien déjà fait par vous. Cette pensée doit vous être habituelle ; elle doit vous soutenir et vous donner patience dans une vie toujours morcelée, coupée, disputée par cent occupations ; elle doit vous rendre précieuse une profession qui vous rattache directement à l'apostolat. Vous n'êtes pas des travailleuses ordi-

naires, vous êtes des semeuses de France d'intelligence, de joie et de sainteté.

Tâchez de combattre ce goût pour l'amusement, pour la pacotille luxueuse et la paresse bien payée, qui s'est emparé d'une partie du monde après la grande épreuve de la guerre, et qui n'est autre chose, tout au fond, qu'un retour offensif de l'esprit païen. Elevez-nous des filles laborieuses, donnez-leur assez de bon sens et de volonté pour qu'elles n'aient plus la sotte ambition de ressembler à tout le monde. Qu'elles comprennent — d'après votre exemple, en vous regardant, en vous écoutant — qu'être toute simple, c'est être déjà supérieure ; que l'amusement est court et décevant ; que le travail et la joie durable vont de compagnie ; que le principe d'inégalité entre les hommes et entre les femmes n'est pas tant dans le métier qu'ils exercent que dans l'esprit qu'ils y apportent, qu'à l'occasion, une petite institutrice qui lave la lessive dans un bourg de Bretagne, peut se montrer ainsi, une aide de choix, une Française entre toutes précieuse, et qu'un grand cœur dévoué est la plus grande puissance du monde.

RENÉ BAZIN.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — *Sommaire du N° du 1^{er}-15 Novembre 1920.* — E. JOUIN : Le clergé et la judéo-maçonnerie ; A. BOUYSSONIE : Causeries à l'ambulance, III. Sur le problème de la connaissance ; E. VACANDARD : Chronique d'Histoire ecclésiastique ; J. RIVIÈRE : Chronique d'apologétique et de théologie (fin). — Consultations et renseignements : A. BODINHO : Ondolement et première communion ; Temps fixé pour la célébration de messes ; Sur les classes d'enterrement ; L. CAOUZIL : Congés scolaires pour fêtes religieuses ; Permis d'inhumer ; H. LENOX : Méditations et sermons sur la liturgie. — Tribune libre et documents : P.-M. PÉRIER : Le candidat moins mauvais ; Un ancien professeur : Le cas du lord-maire de Cork. A travers les périodiques. Notes bibliographiques.

Nos Chansons françaises, N° 2, Novembre 1920.

Sommaire. — Nos chansons françaises : Marcel LE BAS : A ceux qui pleurent, Hymne aux victimes de la Guerre ; Jacques POBIER : Les coiffes bretonnes ; André CHENAL : C'est là Belgique ; Théodore BOTREL : Le nouveau Riche, chanson satirique inédite. — Texte, poésie, théâtre : Jules IMBERT : Nos Morts ; Théodore BOTREL : Mon casque, monologue ; François FABIE : Pour nos Morts ; Henri COLAS : A la terre ; René BASTIEN : Le Bluff à la mode. — Chronique du Bon Cinéma, du Bon Répertoire. Bibliographie des abonnés. 14, rue d'Assas, Paris (6^e). Un an, 20 fr. ; Etranger, 24 fr. ; le numéro, 2 fr.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AUDREN FRÈRES, TAILLEURS

22, place Saint-Martin, — MORLAIX.

TRAVAIL SOIGNÉ ... PRIX MODÉRÉS

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

A LA
Montre de Genève**E. SAUVAGE**Maison
de Confiance.Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.

8, rue Kéréon, QUIMPER.

QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISIONMontres or, argent, nickel et acier, Révelis.
Garnitures de cheminée, etc.**BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lanettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de M. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX**PIERRE MAYAUDON**La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.43.

STATUE Ste JEANNE D'ARC

Modèle A. Besqueut (Médaille d'Or du Salon).

Ce chef-d'œuvre de sculpture, un des beaux ornements de la Cathédrale du Puy, se trouve reproduit en Statues, Médailles, Photographies, Images.
Maison Estoup et Cazes, Cazes-Bonnefon succ^{rs}, Le Puy (H^{te}-Loire).**CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »**

La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.

NANTES-CHANTENAY

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

CONTRE RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Etabliss^{ts} TROUETTE & C^{ie}, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS**VITRAUX D'ART**

Charles CHAMPIGNEULLE

98, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

**PHARMACIE PRINCIPALE
H. CANONNE**PARIS 49, RUE REAUMUR
88-90, BOULEVARD SÉBASTOPOL PARIS

La plus importante
Organisation de premier ordre
VENTE AU DÉTAIL AU PRIX DU GROS
PRIX LES PLUS RÉDUITS
PRODUITS DES PREMIÈRES MARQUES
ET TOUJOURS DE PREMIÈRE FRAICHEUR

UNE SEULE QUALITÉ : « LA MEILLEURE »
HERBORISTERIE DE PREMIER CHOIX
PRODUITS CHIMIQUES PURS

PRODUITS PHARMACEUTIQUES PERFECTIONNÉS
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Parfumerie hygiénique « TAMINA »
et toutes grandes marques

RAYON SPÉCIAL
ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
de Bandages, Ceintures, Bas à varices,
Injecteurs, Irrigateurs

Appareils hygiéniques pour tous usages
Appareils orthopédiques — Optique

PHARMACIES DE POCHE ET DE VOYAGE

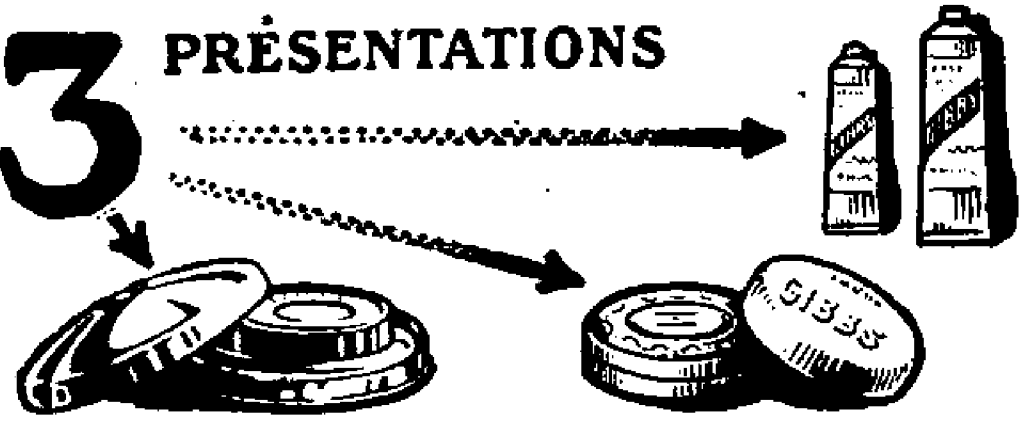
PHARMACIES PORTATIVES
POUR USINES, CHATEAUX, COMMUNES

SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

Tous renseignements et projets de facture
fournis gratuitement sur demande

PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS
Maison unique : aucune succursale
ni en France ni à l'Étranger.

les **3** PRÉSENTATIONS



DU
SAVON DENTIFRICE

GIBBS

ses **3** CONSEILS

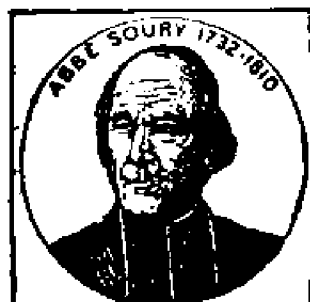
LAVEZ VOS DENTS
COMME VOS MAINS
AVEC DU SAVON

LAVEZ VOS DENTS
MATIN & SOIR
LAVEZ-LES APRÈS
CHAQUE REPAS

EXIGEZ LE
GIBBS
AUTHENTIQUE

P. THIBAUD & C^{ie},
7 et 9, rue La Boétie
PARIS

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies Intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

35^e Année

Vendredi 17 Décembre 1920

N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie... 12 fr. par an.
— Etranger... 14 fr. —
Le numéro... 20 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

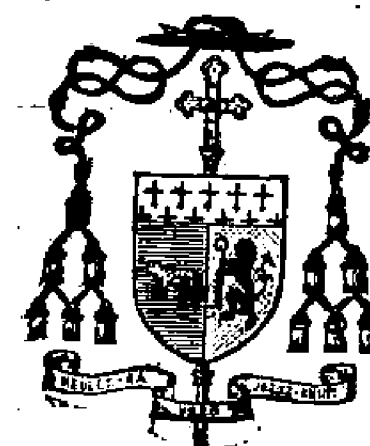
I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Quête pour les enfants affamés ; Œuvre des Tabernacles ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Ordination ; Une pétition ; Avis ; Les messes de Noël et la France ; Nécrologie : M. Jean Quillévéré ; Avis

de service ; Quimper : Le Pardon de Saint-Corentin, Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul ; Pont-Croix : Associations Catholiques de Chefs de Famille ; La « Journée des Œuvres » à Brest.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

UNE BOITE
de
VÉRITABLES
PASTILLES VALDA

bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA

votre Gorge, vos Bronches,
vos Poumons

COMBATTRA
vos Rhumes, Bronchites,
Grippe, Influenza, Asthme,
Emphysème, etc.

MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA

vendues seulement
EN BOITES DE 2 FR. 75

portant le nom
VALDA

86^e ANNÉE.

Vendredi 17 Décembre 1920.

N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Décembre. — IV^e Dimanche de l'Avent. Semi-double. violet.

Lundi, 20. — Vigile de S. Thomas. Violet.

Mardi, 21. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — De la férie. Violet.

Jeudi, 23. — De la férie. Violet.

Vendredi, 24. — Vigile de la Nativité. Violet.

Samedi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 26. — S. Etienne, premier martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison de l'Adoration perpétuelle	
de Quimper.	du 19 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine de Brest.	26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Quête pour les enfants affamés. — Dans une lettre encyclique, le Souverain Pontife, ému de compassion à la vue de la misère qui, dans les pays ravagés par la guerre, met en péril la vie d'une multitude de petits enfants, ordonne à tous les Archevêques et Evêques de prescrire dans leurs diocèses une quête pour subvenir à cette misère aggravée par la cherté des vivres ; et le Pape demande que cette quête soit faite le 28 Décembre, fête des Saints Innocents, ou un autre jour de fête de précepte.

Nous ordonnons que cette quête soit faite dans toutes les églises de Notre diocèse, le dimanche 2 Janvier, fête du Saint Nom de Jésus.

II. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur l'Evêque a béni, le 9 Décembre, les ornements : chapes, chasubles, étoles et linges d'autel, confectionnés pour les églises pauvres, par les membres de l'Œuvre des Tabernacles, à Quimper. Toutes les demandes doivent être adressées, dans le plus bref délai, à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :
M. Cariou, recteur de Landudec, décédé le 12 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 19 Décembre, IV^e de l'Avent* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement à 8 heures, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 22 : à 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts.

Vendredi 24, vigile de Noël : jeûne et abstinence. — A 10 heures du soir, chant de l'Office, grand'messe à minuit, suivie de deux messes basses.

Samedi, 25, Nativité de N. S. J.-C. : messes de 6 heures à 8 h. 1/2. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. Quête pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Perrot, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché ; bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *4^e Dimanche de l'Avent (19 Décembre)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi et mercredi petite retraite préparatoire à la communion privée : instruction, le matin à 11 heures, et le soir à 4 heures. — Messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Vendredi, veille de Noël : jeûne. — Office solennel à 11 heures ; à minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Samedi, fête de Noël : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, instruction par M. l'abbé Léon, professeur au Grand-Séminaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordination. — Une ordination, qui comprendra seize diacres, trois sous-diacres, vingt-cinq minores et un tonsuré, aura lieu à la cathédrale, samedi, 18 Décembre, à 8 heures.

Une pétition. — S. Em. le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, et Mgr l'archevêque de Besançon, ont approuvé une nouvelle pétition qui a recueilli déjà des milliers d'adhésions, sollicitant de Notre Saint Père le Pape la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie.

Monseigneur recommande bien volontiers cette instance nouvelle en faveur d'un acte très désiré du magistère suprême de l'Eglise.

Les feuillets, pour recueillir les signatures, doivent être demandés puis retournés à M. le Supérieur général des Eudistes, 25, rue Humboldt, Paris, XIV^e, ou à la garde d'honneur du Cœur Immaculé de Marie, au monastère de Notre-Dame de Charité, Besançon (Doubs), ou à M. le directeur du Règne social du Sacré Cœur par Marie Immaculée, au prieuré de Saint-Louans, Chinon (Indre-et-Loire).

Avis. — Les Registres de paroisses et *Ordos* de 1921 intéressant les doyennés de Brest, Morlaix et Landerneau ont été expédiés, cette semaine, en grande vitesse. Ils doivent donc parvenir à temps aux destinataires.

Prière, en cas de retard, de vouloir bien en aviser l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper.

Les messes de Noël et la France. — Les éditions du Codex avec références renvoient aux décrets du S. Office du 1^{er} Août 1907 et du 27 Novembre 1908 pour les messes de la nuit de Noël (Can. 821, §§ 2 et 3). C'est en effet la concession de Pie X du 1^{er} Août 1907 qui a établi la législation actuelle. En publiant ce document dans le Canoniste contemporain 1907, p. 610, M. Boudinon, alors professeur de Droit canonique à l'Institut catholique de Paris, écrivait en guise de commentaire : « Ce n'est pas aux lecteurs français que nous avons à faire connaître le privilège dont jouissent toutes les églises de notre pays pour la nuit de Noël. Tandis que, de droit commun, seule est permise une messe solennelle conventuelle, sans autorisation d'y distribuer la sainte communion, chez nous tout prêtre peut célébrer à minuit une ou deux ou trois messes basses, et tous les fidèles peuvent y communier. Tel est le privilège que le Souverain Pontife vient d'étendre, par le décret ci-dessus, non à toutes les églises, mais en somme à toutes les communautés, etc... »

Ce que nous faisons avant le Codex était un privilège de la France ; nous le faisons très légitimement, alors que les autres pays ne pouvaient pas agir de même ; et nous pouvons tout aussi légitimement, et sans l'ombre d'un scrupule, continuer à le faire, et célébrer si nous le voulons nos trois messes dans la nuit de Noël, bénéficiant de ce même privilège toujours en vigueur et maintenu par le canon 4 du Codex.

Nécrologie. — M. QUILLÉVÉRÉ JEAN (1853-1920). — Le mois dernier, un nombreux cortège de prêtres et de fidèles conduisait à sa dernière demeure M. Quillévéré, ancien recteur d'Argol. Il avait succombé à un mal dont la science, jusqu'ici, a été impuissante à enrayer les progrès et qui fit des derniers mois de la vie de ce bon prêtre un long et très douloureux martyre.

Notre confrère avait occupé des postes nombreux, soit comme

vicaire, soit comme recteur. Partout, il sut se faire aimer, grâce à d'heureuses qualités d'esprit et de cœur, qui lui gagnaient promptement toutes les sympathies. Son zèle, qu'animait un grand esprit de foi, n'avait rien de rude. D'une humeur toujours agréable et même enjouée, c'est avec entrain qu'il travaillait à l'œuvre de Dieu. On aimait sa conversation, où abondaient les réflexions piquantes et que relevait une originalité de bon aloi.

A Argol notamment, où il a passé quatorze ans, il a laissé les plus vifs regrets. Son départ fut un deuil pour toute la paroisse. Au service d'octave, que son successeur fit célébrer à son intention, on eut la preuve de cet attachement. Pas une famille qui ne se fût un devoir d'y être représentée.

C'est à Argol, il y a près d'un an, qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui allait miner sa robuste constitution. Dès qu'il connut le verdict des médecins, il formula son *fiat* de plein cœur et demanda à être relevé de ses fonctions.

A partir de ce jour, son unique souci fut de se préparer à la mort. Ce que fut cette préparation, l'esprit de foi, la force d'âme qu'il y fit paraître, les confrères qui lui ont rendu visite au presbytère de Goulven où il avait reçu une généreuse hospitalité, ne peuvent en parler qu'avec une admiration émue.

Ne gardant aucune illusion sur son état, parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il regardait la mort en face et la voyait venir avec une sérénité qui ne se démentit pas un seul instant durant les longs mois de sa lente agonie. Aux prises parfois avec d'atroces souffrances, jamais il ne laissa échapper la moindre plainte ni paraître la plus légère impatience.

Avec ses visiteurs il aimait à s'entretenir de ses funérailles dont il avait, plusieurs mois à l'avance, réglé jusqu'aux moindres détails. La liste des invités à la cérémonie funèbre était sur sa table. Le lieu de sa sépulture était choisi ; les planches mêmes qui devaient servir à la confection de son cercueil étaient prêtes. La tombe qui recevrait sa dépouille mortelle, il l'avait fait creuser ; et ce fut pour la visiter, au cimetière de Tréfléz, qu'il fit son dernier voyage.

Le secret d'une telle force d'âme, est-il besoin de le dire ? était dans la prière, une prière fervente, ininterrompue. Le chapelot, qu'il récitait avec une piété impressionnante, ne le quittait pas. C'est là, dans cette union constante à Dieu, dans ce perpétuel recours à la Mère des Douleurs, qu'il puisa, avec l'intelligence du don divin qu'est la souffrance pour le chrétien, cette patience inaltérable, cet amoureux acquiescement à la volonté de Dieu, dont il a donné un si bel exemple.

R. I. P.

Avis de service. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Carion, aura lieu à LANDUDEC, le mardi 21 Décembre, à 10 heures, et à POUILLAN, le mercredi 22 Décembre, à 10 heures.

QUIMPER. — Le Pardon de Saint-Corentin. — Les fêtes de l'Eglise sont incomparables. Ceux mêmes qui n'en pénètrent pas l'esprit s'avouent saisis par la majestueuse ordonnance de leurs rites et par cette heureuse harmonie de la pompe extérieure et de la grandeur du mystère qui se célèbre.

Il n'y a pas de petite église de campagne qui n'ait ainsi ses jours de beauté et de mystérieuse poésie, et l'humilité du lieu saint n'y fait rien. Mais lorsque c'est l'Evêque lui-même qui officie, assisté de son Chapitre, sous les voûtes séculaires qui abritèrent la longue succession de tant de grands et saints pontifes, parmi les scènes d'Evangile et les tableaux de sainteté que la luminosité des vitraux impose aux regards, lorsque les magnificences de l'orgue introduisent les chefs-d'œuvre des maîtres dans le silence des textes liturgiques que viennent d'interpréter les voix humaines les plus cultivées, lorsque tout un peuple ému et priant s'associe aux rites qui se déroulent à l'autel, alors rien ne saurait rendre la beauté captivante des cérémonies saintes.

Les grandes dates de l'année liturgique voient se déployer ces splendeurs, mais l'on dirait qu'en la fête de saint Corentin elles aient quelque chose de plus intime et de plus filial. C'est la fête de la reconnaissance envers le saint fondateur du diocèse, mais d'un fondateur toujours présent parmi nous par la relique que nous en gardons précieusement et peut-être plus encore par le successeur qui, à quinze siècles de distance, retrace ses mêmes gestes, annonce la même foi, et, avec le même cœur, sous des traits qu'on aime à croire pareils aux siens, se montre, comme il le fut, le père de nos âmes et le guide écouté de nos consciences.

Les orgues saluent son entrée au sanctuaire d'un grand choral de Boellmann. L'Evêque récite tierce, puis se revêt de ses ornements. La messe commence, mais, jusqu'à l'Offertoire, toutes les cérémonies se passent au trône. Alors, pendant que le *Pange solennes* emprunte tour à tour toutes les voix de l'orgue pour célébrer le grand fondateur, les rites du saint Sacrifice se déroulent, coupés à la Préface par le dialogue de l'officiant et de l'assemblée. Le mystère en arrive à son point central, la Consécration : un *Adoro te* à trois voix mixtes, à l'exécution duquel participe en débutant déjà experte, la chorale nouvellement créée à Saint-Corentin, présente au Dieu-Hostie les hommages de ses adorateurs. Le Sacrifice se consomme à la Communion dans les accords lointains d'un *prélude* de Massenet où l'on croit entendre le murmure discret des âmes mêlant leur action de grâce à celle du Pontife. Le mystère s'est accompli ; l'Evêque, quittant son trône, s'avance vers la nef, précédé de ses ministres ; la célèbre fugue en ré de J. S. Bach roule à travers l'immense vaisseau les vagues pressées et chevauchantes de son impérieuse harmonie, tandis que, sur la paix des fronts inclinés, s'étend le geste bénisseur du Pasteur parcourant les rangs des fidèles.

Les vêpres s'ouvrent par un *Deus in adjutorium* à 4 voix mixtes enlevé avec énergie. Elles sont exécutées avec cette aisance reposée

et calme où parlent la piété et le sens liturgique des séminaristes. Le cantique traditionnel de saint Corentin éclate ; il semble une préface enthousiaste à l'éloge du Saint que va prononcer M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau.

Le prédicateur, d'une voix plus distincte que forte, va faire un instructif et éloquent parallèle entre saint Corentin et le Baptiste, personnage central de l'Avent, dont Notre-Seigneur a dit qu'il était une lampe ardente et brillante, *erat lucerna ardens et lucens*. Comme celui-ci dans la solitude austère des bords du Jourdain, le saint breton se prépare à l'apostolat dans le silence et le recueillement de la forêt du Porzay. C'est là, dans la pénitence et la prière, qu'il fait pour sa lampe les provisions d'huile qui entretiendront la lumière de et la chaleur son zèle épiscopal. Arraché par Gralon à l'obscurité où il se cache, il enseigne, éclaire les âmes et les chauffe de l'amour divin qui le brûle. Comme le Baptiste a désigné Jésus à ses auditeurs, lui le fait reconnaître aussi des païens qui l'entourent et qui l'écourent. Les vices et les erreurs que celui-là flagella, il les condamne, et si le désordre s'affiche à la cour de Gralon, si la danse et les plaisirs, patronnés et organisés par la folle fille du débonnaire souverain, y causent la perte des âmes, il fait appel pour réprimer le scandale à la parole sévère de son ami Guénolé. Leçons d'une opportunité souveraine, que M. Le Bihan développe avec une simplicité sans apparat mais qui, éloquentes par leur importance et leur actualité même, portent la conviction dans l'âme des auditeurs.

L'orateur descend de chaire et la procession solennelle du bras de saint Corentin s'organise au chant alterné des strophes du *Pange solemnes*. Portée sur les épaules de six prêtres en dalmatique, la précieuse relique s'avance, couchée dans sa châsse d'or, ossement inerte, corrodé par le temps, à peine visible, mais que l'on se représente levé, comme au temps de nos pères, sur des fronts pareillement inclinés, pour ce même geste de bénédiction qu'exquise paternellement et inlassablement son successeur.

Mais les lustres du chœur s'allument, l'autel s'illumine, les chrysanthèmes qui le parent étalent sous la clarté dorée qui les baigne la richesse de leurs innombrables pétales, et, dans ce décor où l'hiver se montre égal à l'été, le Saint-Sacrement apparaît. On entend un délicieux *Ave Maria* de Viadana chanté *a capella* par la maîtrise du Séminaire ; l'Evêque élève l'ostensoir au-dessus de la foule prosternée ; un *Laudate Dominum* à trois voix jette son cri de reconnaissance au Divin Maître dont une clochette annonce le retour à son tabernacle accoutumé.

La fête est finie. Dans le chœur désert, les lumières s'éteignent ; le flot des assistants, vidant les nefs, se déverse sur le parvis. Quelques personnes s'attardent pour une prière plus intime devant l'autel latéral où sera exposé toute la semaine à la vénération des fidèles le bras du Saint. Tout est ombre et silence, excepté les vitraux qui flamboient leurs grandes scènes lumineuses et la puissante voix des orgues qui prolonge en un roulement de tonnerre les derniers soubresauts de la *toccata* de Th. Dubois.

— Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul. — Dimanche, 4^e de l'Avent, quête à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu, au profit des pauvres de la Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul.

PONT-CROIX. — Associations catholiques de Chefs de Famille. — Dimanche 19 courant, à Pont-Croix, réunion cantonale présidée par M. le chanoine Alfred Le Roy. Conférences en breton et en français, reconstitution d'un comité de l'avant-guerre, revision des statuts, étude de la R. P. Scolaire.

LA « JOURNÉE DES ŒUVRES » à Brest.

Remercions Dieu d'avoir accordé le succès à notre « Journée des Œuvres », et remercions les organisateurs de leur initiative et du concours intelligent et actif qu'ils ont apporté.

C'est à l'église Saint-Louis que s'est ouverte la « Journée ». A 7 heures, un grand nombre d'hommes et de jeunes gens vinrent entendre la messe que célébrait Mgr l'Evêque de Quimper. Pour mieux appeler encore sur le travail qu'ils allaient faire les bénédictions d'En Haut, ils voulurent recevoir la Sainte Communion.

A 8 h. 30, la première séance d'études réunit les congressistes dans la grande salle du Patronage, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres. Trois rapports furent lus, le premier sur les Conférences de Saint-Vincent de Paul, par M. le commandant Lormier, président de la Société ; le deuxième, sur les Mutualités, par M. Martin ; le troisième sur les Avant-Gardes de la Jeunesse Catholique, par M. Clairon.

Après la lecture de ces rapports écoutés avec le plus vif intérêt, une courte discussion s'engagea. Les explications demandées furent données à la satisfaction de tous. Les congressistes, bien mis en train, quittèrent la salle à 9 h. 3/4 pour se rendre à l'église Saint-Louis et y assister à la grand'messe. Des places leur avaient été réservées. L'église offrait un beau spectacle. Elle était remplie comme au jour des plus grandes fêtes. A 10 heures, le clergé entra processionnellement au chœur. La grand'messe fut chantée par M. le vicaire général Cogneau, assisté de MM. Kermanach, vicaire de Saint-Michel et Sparfel, vicaire de Notre-Dame de Kerbonne, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Mgr l'Evêque était au trône, assisté de M. le chanoine Le Roy, et de M. le chanoine Martin, curé des Carmes. Les stalles étaient occupées par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin, par M. l'abbé Balanant, recteur de Saint-Marc, par M. l'abbé Gouchen, recteur de Saint-Michel, par MM. les Vicaires et d'autres ecclésiastiques, venus pour prendre part à la « Journée ». L'exécution des chants liturgiques ne laissa rien à désirer. Au *Credo*, l'assistance tout entière prêta

sa voix très puissante, mais bien dirigée, à celle de la Matrise et du groupe de femmes qui chaque dimanche relèvent si bien nos offices par le chant grégorien.

Après l'Evangile, Monseigneur monta en chaire.

Il commenta l'Evangile du deuxième dimanche de l'Avent. C'est celui où Notre Seigneur interrogé par les disciples de saint Jean-Baptiste sur sa personne et sur la mission qu'il était appelé à remplir, les chargea de répondre au précurseur pour l'éclairer entièrement : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres. »

Les infirmes spirituels sont nombreux, même dans les rangs de ceux qui restent encore attachés par la foi à Notre Seigneur Jésus-Christ. Beaucoup hélas ! parmi eux, se condamnent à vivre dans l'ignorance des vérités religieuses, et ne font aucun effort pour les connaître : ce sont des aveugles et des sourds volontaires. Beaucoup refusent de conformer leur vie à leur croyance ; ils boitent sur le chemin de leur éternité ; beaucoup sont couverts de la lèpre hideuse de péchés graves et d'habitudes coupables, ils sont morts à la grâce. Pour opérer leur résurrection, tous doivent aller à Notre Seigneur qui seul peut leur rendre la vie spirituelle, les éclairer et leur donner les forces morales dont ils ont besoin pour être désormais fidèles.

Aux parents incombe le devoir de donner ou de faire donner à leurs enfants une éducation foncièrement chrétienne, pour leur mieux assurer dès leur jeune âge cette fidélité à Dieu. Il importe que tous recourent aux sacrements qui communiquent aux âmes la lumière et la générosité, et assurent dans les chutes, le pardon.

Dans quelques mois, la Mission va s'ouvrir. Les pauvres seront évangélisés. Les missionnaires viendront rappeler à ceux qui les ignorent, à ceux dont l'esprit est vide de Dieu et des vérités surnaturelles, le symbole de la foi catholique et les devoirs à pratiquer.

Monseigneur a bien recommandé aux fidèles de beaucoup prier pour que Dieu bénisse abondamment le zèle des missionnaires. Il viendra lui-même les encourager et, il en est sûr, constater la large bonne volonté générale que Brest montrera en cette occasion extraordinaire.

La grand'messe finie, il fallut penser aux séances d'études de l'après-midi. La première eut lieu à 1 h. 30. Monseigneur voulut la présider pour se rendre mieux compte du milieu où il aurait à parler à la séance solennelle. A son entrée dans la salle, une ovation lui fut faite. Les congressistes se sentaient heureux et fiers d'avoir au milieu d'eux leur Evêque.

Après la prière, M. le chanoine Le Roy donna la parole à M. Larvor, qui devait parler des Coopératives. Son rapport nous a permis de suivre le fonctionnement des Coopératives catholiques brestoises, leur développement et l'avenir qui leur est réservé.

M. Léon, président de la Jeunesse Catholique de Saint-Martin, nous intéressa vivement par son rapport sur cette œuvre, tant louée par le Souverain Pontife, et dont le programme se résume dans ces trois mots : Piété, Etude, Action. Le troisième rapport sur les Caisses de Crédit donna lieu à quelques questions auxquelles le rapporteur, M. Bergot, répondit sans peine. La Caisse de Crédit de Saint-Martin, la seule qui existe à Brest, a déjà rendu aux ouvriers beaucoup de services.

Une suspension de séance était prévue après la lecture des trois rapports dont il vient d'être question. Un beau rayon de soleil permit aux congressistes de se répandre dans la vaste cour du patronage et d'échanger leurs impressions.

A 3 heures, chacun reprit sa place et M. Bécam lut le premier rapport de la troisième séance d'études, sur l'Union Catholique. On sait quel est son but. L'Union Catholique veut grouper tous les hommes qui pratiquent leur religion, pour les instruire de leurs devoirs et de leurs droits, leur faciliter les justes revendications qu'ils ont à présenter. M. Bécam a insisté sur l'importance d'un tel groupement, que Pie X désirait tant voir établir partout. Brest eut l'honneur de prévenir ce désir du Souverain Pontife. L'Union Catholique des trois cantons de Brest remonte à quinze ans. Son premier président fut M. Lidou, l'un des hommes qui ont le plus marqué à Brest dans le mouvement des Œuvres catholiques. Le deuxième rapport, sur les Syndicats professionnels, souleva un certain nombre de critiques. Mais le rapporteur Charles Bernard, ouvrier à l'arsenal, y répondit avec vigueur et précision. La salle applaudit.

Une plainte se fit alors entendre. M. Léon, président du Syndicat des apprentis catholiques de l'arsenal, rappela avec émotion qu'avant la guerre les syndiqués formaient un groupe compact de cent trente camarades. Leur nombre a considérablement diminué, parce qu'ils n'ont pas d'aumônier pour les réunir et les diriger. Cette plainte a trouvé un écho et, dès le lendemain matin, M. le Curé de Saint-Louis leur a procuré un aumônier qui va s'occuper d'eux très activement.

Le troisième rapport avait pour objet la Presse. Le rapporteur, M. Pénel, rédacteur en chef du « Militant », s'est élevé d'abord contre la lecture par des catholiques de journaux nettement mauvais, ou d'une neutralité très équivoque. Les catholiques ont à favoriser les journaux sûrs tant au point de vue de la morale qu'au point de vue de la croyance. A Brest la « Croix de Paris » et les multiples publications de la Bonne Presse ont de nombreux lecteurs. La Presse locale catholique est représentée par le « Courrier du Finistère », par le « Militant » et par l'« Echo Paroissial ». Aux catholiques de seconder l'effort fait par ces trois hebdomadaires pour la vérité et pour le bien.

Des vœux sont ensuite proposés et acceptés. Ils résument la pensée qui a dicté les rapports et donné à chacun d'eux une conclusion pratique.

La séance solennelle de clôture était annoncée pour 4 h. 30. La salle regorge de monde. Une cinquantaine de dames, déléguées par différentes œuvres de bienfaisance des paroisses de Brest, ont été admises.

L'assistance, debout, chante à plein cœur le *Credo*. Puis, M. le chanoine Le Roy présente M. le colonel Hugot-Derville. Une salve d'applaudissements accueille le conférencier. M. Hugot-Derville, dans un discours d'une remarquable clarté et d'une éloquence émue, parle de l'Association des Pères chrétiens. L'association est une force qui s'impose. Nous, catholiques, nous aurions tort de la négliger. Les Pères chrétiens ont à s'élever contre les théories immorales et antipatriotes de la limitation des enfants et pour arriver sur ce point à un heureux résultat, ils auront soin de travailler de concert avec l'Eglise au relèvement des mœurs, le moyen le plus sûr, parce qu'il met la conscience en jeu, de donner à l'Eglise et à la patrie des familles nombreuses.

Aux Pères chrétiens de s'occuper aussi de la formation morale de l'enfance, en favorisant l'éducation chrétienne dans les écoles et en signalant les attentats commis par des maîtres contre la liberté de conscience. La Franc-Maçonnerie a laïcisé l'école, puis elle a chassé les congréganistes des écoles publiques. Elle a enfin mis le comble à son forfait en interdisant à ces congréganistes l'enseignement même dans les écoles libres. Ils ont dû s'expatrier comme des criminels. Quand la patrie a été en danger, elle s'est souvenue d'eux et dans sa détresse, elle les a rappelés. Ils sont accourus pour combattre et pour mourir, les femmes pour soigner les blessés. La patrie reconnaissante demande de lever l'interdit qui pèse sur eux et de leur permettre de rentrer dans leurs écoles. Que les Pères chrétiens redisent partout et avec force l'appel de la Patrie ! Ils gagneront vite l'opinion, qui comprendra que la liberté d'enseignement est un droit, et qu'y porter atteinte c'est commettre une flagrante injustice. Qu'ils se souviennent que l'enfant est tout d'abord à ses parents, que ceux-ci ont le devoir de faire de lui un chrétien éclairé et fidèle, et par conséquent de le confier à des maîtres de leur choix, pouvant les aider plus efficacement dans l'accomplissement entier de leur tâche.

Mais pour qu'ils aient sous la main des maîtres de leur choix, il est nécessaire d'assurer à ceux-ci les moyens d'ouvrir et de tenir ouvertes les écoles chrétiennes. Cela exige des ressources abondantes. C'est la répartition proportionnelle scolaire qui les fournira. Les Pères chrétiens ont encore à saisir l'opinion de cette revendication.

Qu'ils invoquent en sa faveur ce qui se passe dans d'autres pays, même en majeure partie protestants, où les écoles publiques et privées sont mises sur le même pied par l'Etat quand il s'agit de subsides à accorder. Et si l'Etat s'obstinait à refuser son concours financier à nos écoles libres, sous prétexte qu'elles sont la minorité, c'est encore aux Pères chrétiens à rappeler à l'Etat le

droit des minorités qu'il a considéré comme sacré en Pologne par exemple où il a exigé que la Pologne catholique s'engageât à entretenir les écoles juives.

Le conférencier, souvent interrompu par les bravos de l'assistance, a terminé son discours par un vibrant appel à l'Union des Pères chrétiens pour faire triompher la cause de la liberté d'enseignement à laquelle est liée celle de la répartition proportionnelle scolaire.

Monseigneur remercie M. le colonel Hugot-Derville de la lumière que sa conférence a apportée aux esprits et de la chaleur qu'elle a mise aux cœurs pour bien voir la vérité et pour s'attacher passionnément à une cause merveilleusement belle.

Qu'on ne nous objecte pas que dans le mouvement qui se produit d'une entente avec le Souverain Pontife, il y a une condition posée, c'est que les lois de la République, par conséquent aussi les lois scolaires, seront reconnues comme intangibles. C'est faux. Le Gouvernement français et le Vatican vont reprendre des rapports officiels en vue des questions de politique étrangère, où l'intérêt de la France est en jeu. Les deux puissances veulent causer plus facilement ensemble. Les lois dites intangibles de la République n'ont rien à voir ici.

Défilons-nous des racontars de journaux. Que n'ont-ils pas dit par exemple sur les Cultuelles et sur les bonnes dispositions du Pape à leur endroit, si bien qu'à les croire, Benoît XV allait les accepter telles quelles.

Le colonel Hugot-Derville a donc eu raison de revendiquer la liberté d'enseigner pour les congréganistes et la Répartition proportionnelle scolaire. Oui, que les Associations des Pères chrétiens réclament énergiquement ce qui est un droit et ce qui est un acte de justice. Brest n'a pas encore cette œuvre. Qu'on se hâte de l'organiser. Il y a dans cette ville d'admirables ressources morales qui ne s'épuisent jamais. On le voit à la magnifique floraison de tant d'autres œuvres qui ont surgi du cœur des catholiques brestois. La lecture des rapports a intéressé et édifié Monseigneur. Il le proclame tout haut. A chacune de ses œuvres il est venu apporter ses encouragements. Il a été tout particulièrement heureux de constater que l'Union Catholique s'est réorganisée et que la Jeunesse Catholique est à Brest bien vivante et bien agissante. C'est l'espoir de l'Eglise. Elle se forme ici dans la lutte, mais sa vitalité n'en sera que plus grande. Le calme continu amollit les âmes. Il faut des tempêtes dans la vie pour imprimer de nouvelles énergies.

Monseigneur salue en finissant le vaillant soldat qui continue à se dévouer pour la France. Il l'a servie de son épée. La France voulait le récompenser de ses nobles services par les étoiles, mais c'était au temps des fiches. Le colonel Hugot-Derville n'en a pas moins continué à servir son pays pendant la guerre qui vient de finir par la victoire du droit sur la force. Quand il eut déposé son

— 818 —

épée, il ne se résigna pas à la retraite. Il avait sa parole et sa plume, deux magnifiques instruments de lutte. Nous venons d'en constater la force et la puissance.

La salle est debout et elle applaudit l'évêque et le soldat.

En quelques mots, Mgr Roull, curé archiprêtre de Saint-Louis, remercie Mgr Duparc, le colonel Hugot-Derville, M. le chanoine Le Roy, les organisateurs de la journée, puis il invite l'assistance à se rendre à l'église pour remercier Dieu du bon travail fait en ce jour.

Monseigneur bénit l'assistance et l'on se dirige vers Saint-Louis. Une foule immense occupait déjà l'église, brillante de lumière. Monseigneur entonna le *Te Deum*, qui fut chanté avec enthousiasme. La bénédiction du Très Saint-Sacrement suivit le cantique d'action de grâces.

La fête est terminée. Brest ne l'oubliera pas. Le souvenir en restera profondément gravé surtout dans l'âme des congressistes qui vont s'attacher maintenant à réaliser les vœux formulés.

Toute demande de changement d'adresse doit s'accompagner de la bande de la *Semaine* et de 60 cent. pour frais de réimpression.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 40, rue Cassette, Paris (6^e).

Abrégé du Manuel paroissial, pour Retraites, Missions, réunions d'œuvres — Brochure in-32 (64 pp.), couverture en couleur, double piqure, 0 fr. 20.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AUDREN FRÈRES, TAILLEURS
22, place Saint-Martin, — MORLAIX.

TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Demandez le Papier
FRUANEAU
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS
Souverain contre l'ASTHME des FOINS, 53, Boul'S^t Martin, Paris.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guermisac, MORLAIX — Télég. : 1.18.

BLOUD et GAY Editeurs, 3, rue Garancière, PARIS (VI^e).

SUCCURSALES : Barcelone, Bruch, 35. — Dublin, 20, South Anne Street.

VIENT DE PARAÎTRE

Un véritable *Dictionnaire Catholique* universel,

400 pages, 400 illustrations,

LA MATIÈRE DE 5 VOLUMES A 5 FRANCS

pour 6 fr. 50 seulement

Franco : 7 francs.

ALMANACH CATHOLIQUE

FRANÇAIS

pour 1921

PRÉFACE PAR Mgr BAUDRILLART

Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Membre de l'Académie française.

En 1920, près de 40.000 exemplaires de la précédente édition ont été vendus.

TABLE DES MATIÈRES

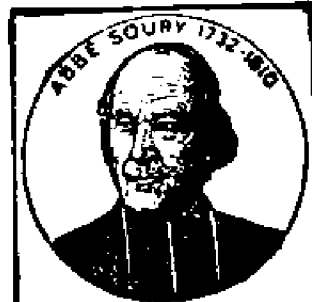
- 1^{re} partie. — **Calendrier.** Patrons corporatifs. Dévotion du mois. Ephémérides de l'année religieuse. Travaux des mois au jardin du presbytère et de la villa. Les saints français : douze poèmes inédits de Jacques Debout.
- 2^{re} partie. — **Petit annuaire du monde catholique.** Le sacré Collège. Adresses romaines. L'épiscopat français. Les œuvres catholiques françaises. Le catholicisme dans la presse. Les secrétariats sociaux de France. Les directions diocésaines de l'enseignement libre et des œuvres. Les semaines religieuses. Les écoles catholiques d'enseignement technique. Les œuvres principales établies à Paris. Les principales personnalités catholiques françaises.
- 3^{re} partie. — **La reconstitution nationale et les catholiques.** Quelques réponses de hautes personnalités catholiques à l'enquête du Comité des Amitiés catholiques françaises.
- 4^{re} partie. — **La vie familiale.** Les pieux usages catholiques au foyer de famille. Les belles coutumes, etc.
- 5^{re} partie. — **La vie religieuse.** Les nouvelles gloires de l'Eglise de France. Les béatifications de 1920. La vie liturgique en France. Les archevêques de Paris, portraits et armoiries. L'art chrétien en France : nos cathédrales, les fonts baptismaux, les bénitiers, les ciboires et ostensoirs.
- 6^{re} partie. — **Pèlerinages. — Voyages. — Sports.** Eglises et paroisses parisiennes. Monographie des paroisses et plan du Paris religieux en dix cartes accompagnées d'un plan d'assemblage. Un effort catholique pour l'éducation physique : le stade de l'Etoile des deux Lacs.
- 7^{re} partie. — **L'année religieuse.** Principaux actes du Saint-Siège. Une canonisation à Rome. Les relations diplomatiques avec le Saint-Siège établies depuis la guerre de 1914. Les nonces à Paris et les ambassadeurs de la France auprès du Saint-Siège depuis 1901. Les fêtes de Jeanne d'Arc en 1920 en Angleterre, aux Etats-Unis, à Rouen, Orléans, Paris, Rome. Les morts de l'année. Quelques prêtres et religieux. Les évêques.
- 8^{re} partie. — **L'année sociale et religieuse. — L'année littéraire. — L'année artistique. — L'année politique. — Les Amitiés catholiques françaises.**

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE
96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS
Maison fondée à Metz, en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande



Crème
POUR
Chaussures **Eclipse**

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

37

ANÉMIE

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^{ie}, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 7⁵⁰ franco et Ph^{ie}.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

35^e Année

Vendredi 24 Décembre 1920

N° 52

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.

Etranger. 14 fr. —

Le numéro 20 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Vœux de bonne année ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Noël.

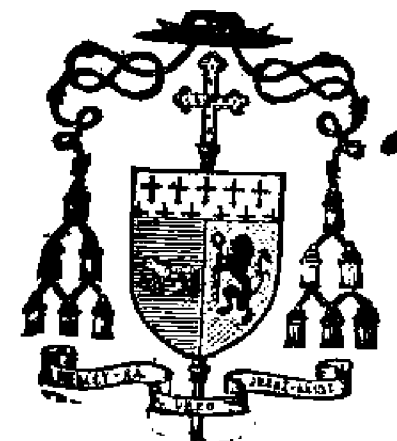
III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; L'Ordination ; Les Pupilles de la Nation ; Enseignement libre ; Quimper :

Souvenir Français ; Le sursalaire familial en agriculture ; Plouzané : Nécrologie.

IV. — Chronique générale : La détresse en Irlande ; Le nouvel archevêque de Reuen.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

PHARMACIE PRINCIPALE H. CANONNE

PARIS 49, RUE REAUMUR PARIS
88-90, BOULEVARD SÉBASTOPOL

La plus importante
Organisation de premier ordre
VENTE AU DÉTAIL AU PRIX DU GROS
PRIX LES PLUS RÉDUITS
PRODUITS DES PREMIÈRES MARQUES
ET TOUJOURS DE PREMIÈRE FRAICHEUR
UNE SEULE QUALITÉ : « LA MEILLEURE »
HERBORISTERIE DE PREMIER CHOIX
PRODUITS CHIMIQUES PURS
PRODUITS PHARMACEUTIQUES PERFECTIONNÉS
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
Parfumerie hygiénique « TAMINA »
et toutes grandes marques

RAYON SPÉCIAL
ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
de Bandages, Ceintures, Bas à varices,
Injecteurs, Irrigateurs
Appareils hygiéniques pour tous usages
Appareils orthopédiques — Optique
PHARMACIES DE POCHE ET DE VOYAGE

PHARMACIES PORTATIVES
POUR USINES, CHATEAUX, COMMUNES

SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

*Tous renseignements et projets de facture
fournis gratuitement sur demande*

PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS
Maison unique : aucune succursale
ni en France ni à l'Étranger.

85^e ANNÉE.

Vendredi 24 Décembre 1920.

N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Décembre. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2^e classe avec octave. Rouge.
Lundi, 27. — S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double de 2^e classe avec octave. Blanc.
Mardi, 28. — Les SS. Innocents, Martyrs. Double de 2^e classe avec octave. Violet.
Mercredi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 30. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.
Samedi, 1^{er} Janvier 1921. — Circoncision de N. S. Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Blanc.
Dimanche, 2. — Le Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital de la Marine de Brest. . . .	du 26 au 28 Décembre.
Locunolé	du 29 au 31 —
Saint-Pol de Léon	du 1 ^{er} au 2 Janvier 1921.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Vœux de bonne année. — A la veille du Nouvel An, Nous tenons à présenter Nos souhaits paternels aux prêtres et aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, en les remerciant du zèle qu'ils apportent au service de Dieu et de l'Eglise, et en les exhortant à se dévouer de plus en plus à toutes les grandes Œuvres catholiques, spécialement à celles qui s'occupent de piété, de charité, d'enseignement et d'apostolat.

Nous recommandons à leurs prières les élections sénatoriales qui doivent avoir lieu le 9 Janvier.

Des catholiques éprouvés, d'un patriotisme ardent, s'offrent au suffrage de nos délégués. L'union de tous ceux qui veulent pour la France une situation sûre en Europe, un ordre social bien établi, une liberté religieuse conforme à la justice, doit se faire sur leurs noms. Nous avons confiance que les électeurs comprendront ce devoir. La conscience les y oblige autant que le sentiment de l'intérêt national.

Mais le succès dépend toujours en grande partie du secours de Dieu. C'est par la communion, le rosaire, les mortifications, la prière en commun, que le Sacré Cœur et la Sainte Vierge peuvent être invoqués avec fruit. Tous Nos diocésains voudront s'en souvenir.

Nous aimons à penser que ces graves circonstances détourneront les âmes de l'entraînement aux modes indécentes, aux danses et aux plaisirs de toutes sortes qui, depuis la fin de la guerre, scandalisent le Pays, et qui suffiraient à écarter de lui la bénédiction divine.

Quimper, le 20 Décembre 1920.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Cette note sera lue en chaire dans toutes les paroisses du diocèse.

Nous prions Nos diocésains de vouloir bien Nous excuser de ne pas faire de visites de Premier de l'An et de n'envoyer, cette année, ni lettres ni cartes, pour cause d'occupations absorbantes et d'économies nécessaires.

Mais Nous recevrons selon la coutume, le vendredi 31 Décembre, le Chapitre de la Cathédrale et le Clergé, ainsi que les membres des communautés religieuses et les personnes d'Oeuvres.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé recteur de Landudec, M. René Bossennec.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOËL

Les temps marqués par les prophètes étaient arrivés; le sceptre était sorti de la maison de Juda. Hérode gouvernait la Judée sous la protection des aigles romaines; l'heure était venue de l'accomplissement de quarante siècles d'oracles et de promesses, la terre allait enfanter son Sauveur. Dans la vallée qui entourait la petite ville de Bethléem, des bergers faisaient paître leurs troupeaux et charmaient par de naïfs entretiens les longueurs de leur veille dans la froide obscurité d'une nuit d'hiver. Tout à coup ils furent

saisis de frayeur. Ils aperçurent un ange devant eux, et se virent environnés d'une clarté divine. Mais l'ange les rassura: « N'ayez aucune crainte, leur dit-il, je vous annonce une grande joie et tout le peuple la partagera. Aujourd'hui même un Sauveur vous est né dans Bethléem et ce Sauveur c'est le Christ, le Seigneur. »

Une grâce intérieure éclairait sans doute l'âme de ces heureux bergers pendant que l'ange leur manifestait, par une préférence inattendue, ce que les puissants et les sages du monde ignoraient, ce que les docteurs et les maîtres en Israël ne connaissaient pas, la naissance du Messie. Cette grâce, qui les rendait dignes d'être les premiers adorateurs du Verbe fait chair, les empêcha de concevoir un étonnement incrédule lorsque l'ange du Seigneur ajouta ces mots: « Voici à quels signes vous reconnaîtrez le Messie: Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et déposé dans une crèche. »

C'est donc sous l'apparence de la faiblesse et de la pauvreté, que le Sauveur veut s'offrir pour la première fois aux regards des hommes qu'il vient racheter. Sa mère a quitté Nazareth afin d'obéir à l'édit de César Auguste. Elle est venue à Bethléem, parce que cette ville est de la maison et de la famille de David. L'heure de son glorieux enfantement approchait; elle a demandé un peu de place dans une hôtellerie, mais nulle part on n'a voulu la recevoir, parce qu'elle était trop pauvre. Elle est entrée dans une étable, et dans cette étable elle a mis au monde le Désiré des nations. Ne croyons pas que ces prodigieux abaissements humilient la divinité du Fils de Dieu. Entendez-vous l'hymne de triomphe qui retentit dans les cieux dès que la misère du berceau de Jésus-Christ est annoncé au monde? « Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. » Ainsi chantent toutes les phalanges de l'armée céleste. Ces courtes paroles que les anges ont prononcées les premiers, que nos lèvres moins pures sont heureuses de redire après eux, contiennent tout le mystère de la naissance du Fils de Dieu fait homme. Par cette naissance dont les anges ont loué la grandeur cachée, dont les bergers ont secouru l'indigence, dont les rois ont adoré la faiblesse; par cette naissance Dieu a été glorifié, les hommes de bonne volonté ont été pacifiés.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 26 Décembre*: messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand-messe à 10 heures. La messe de 9 heures sera dite pour les militaires défunts des armées de terre et de mer, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant du *Libera*. — A 2 h. 1/2, chant des vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François. A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés: sermon breton, vêpres des Morts.

Jeu di 30: à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 31: à 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi, 1^{er} jour de l'An : fête de la Circoncision de N. S. J.-C., offices aux mêmes heures que le dimanche.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 26 Décembre, fête de saint Etienne* : messes à 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du S.-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi, 31 Décembre : à 5 heures, réunion pour clore l'année ; chant du *Miserere* et du *Te Deum* ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 1^{er} Janvier : fête de la Circoncision : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du S.-Sacrement.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à PLOUZANÉ, le 4 Janvier, pour M. l'abbé Le Merdy, ancien recteur.

L'Ordination. — Quarante-cinq séminaristes ont pris part à l'Ordination qui a eu lieu à la Cathédrale, le samedi 18 Décembre. Voici les noms de ceux qui ont reçu les Ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Edmond Hall, de Lambézellec ;
Christophe Le Guillou, de Scaër ;
Louis Thomas, de Plougastel-Daoulas.

DIACONAT

MM. Emile Berthon, de Morlaix ;
Emile Bosson, de Carhaix ;
Pierre Catherine, de Querrien ;
François-Marie Falc'hun, de Bourg-Blanc ;
François Galès, de Douarnenez ;
Jean Guermeur, d'Irvillac ;
Raphaël Guillermin, de Saint-Méen ;
Paul Guillou, de Plouzévédé ;
François-Marie Guivarc'h, de Mespaul ;
Isidore Jaouen, de Pont-l'Abbé ;
Marcel Kerbrat, de Landerneau ;
Yves Le Goff, de Plouguerneau ;
Joseph Le Marrec, de Morlaix ;
Jean-François Prémel, de Kerlouan ;
Jean-Yves Prémel-Cabic, de Kerlouan ;
Joseph Queinnec, de Douarnenez.

Les Pupilles de la Nation.

Dans le courant du premier trimestre de l'année 1921 auront lieu les opérations électorales prévues par la loi du 27 Juillet 1917 et le règlement d'administration du 15 Novembre 1917 pour le renouvellement des Conseils qui président à l'administration de l'Office National et des Offices départementaux des Pupilles de la Nation.

En prévision de ces prochaines élections, il y a intérêt à rappeler les règles auxquelles elles sont assujetties.

I

Il y a deux séries d'opérations : La première pour l'élection de quelques membres du Conseil supérieur de l'Office national. Cette élection, dont la date sera fixée incessamment par un arrêté du Ministre de l'Instruction publique, n'intéresse pratiquement que deux collèges électoraux, à savoir :

1^o *Les sociétés coopératives ouvrières de production et de consommation*, nommant deux délégués.

2^o *Les associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre*, qui élisent douze délégués.

Pour être inscrites sur la liste des associations appelées à prendre part à l'élection, les associations intéressées doivent, par une déclaration faite dans le délai de dix jours à partir de la publication de l'arrêté du ministre, manifester leur intention de participer aux opérations électorales.

II

La seconde série d'opérations a pour objet l'élection de la presque totalité des membres du Conseil d'administration de l'Office départemental.

Ce Conseil se compose, en effet, de quarante membres, dont six de droit, et trente-quatre à l'élection.

Nous donnons ici, en raccourci, le tableau des différentes catégories d'électeurs appelés à prendre part à cette élection, avec le nombre de représentants attribués à chaque groupe.

1^o *Conseil général* du département qui élit quatre conseillers généraux.

2^o *Instituteurs et institutrices* des écoles publiques et des écoles privées.

Les instituteurs et les institutrices forment deux collèges électoraux distincts, dont chacun nomme un représentant.

3^o *Les membres de l'enseignement professionnel*, industriel, agricole ou commercial.

Ils forment un seul collège électoral, qui a à élire deux représentants, dont un homme et une femme.

4^o *Les Chambres de commerce et les Chambres syndicales patronales*, comprenant les syndicats ou associations professionnelles de patrons.

Les premières nomment un représentant, les secondes nomment deux, dont une femme.

5^o *Les Chambres syndicales ouvrières*, comprenant les syndicats ou associations professionnelles d'ouvriers.

Ces groupes ont à désigner trois représentants, dont une femme.

6^o *Les associations et syndicats agricoles*, mutuelles agricoles, caisses rurales, etc.

Trois représentants, dont une femme.

7° *Les coopératives ouvrières de production et de consommation.*

Elles forment deux collèges électoraux, dont chacun élit un représentant homme, et qui, de plus, votent ensemble pour un représentant femme.

8° *Les établissements de bienfaisance privée* prennent part à l'élection par leurs directeurs et leurs directrices.

Les directeurs élisent un représentant homme.

Les directrices un représentant femme.

9° *Les associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre.*

Un seul collège électoral nommant neuf représentants : six hommes et trois femmes.

10° Enfin, les délégués cantonaux du département se font représenter à l'Office départemental par trois d'entre eux.

III

CONDITIONS ET MODE D'ÉLECTION POUR L'OFFICE DÉPARTEMENTAL.

— Les collèges électoraux sont convoqués par arrêté du préfet qui fixe la date des élections. L'arrêté du préfet est inséré au recueil des actes administratifs et affiché à la porte de la préfecture, des sous-préfectures et de la mairie des chefs-lieux de canton.

Chaque groupe d'électeurs doit, pour être admis à prendre part à l'élection, remplir certaines formalités dans des délais assez courts. Il est donc indispensable d'être exactement renseigné à ce sujet. Le décret du 15 Novembre 1917 contient là-dessus toutes les indications nécessaires. Voici celles qui s'appliquent aux associations et aux établissements de bienfaisance privée :

1° Pour être inscrites sur la liste des associations appelées à prendre part à l'élection, les associations doivent, par une déclaration, faite dans le délai de dix jours à partir de la publication de l'arrêté préfectoral, manifester leur intention de participer aux opérations électorales.

Cette déclaration est adressée par le *président* au maire de la commune dans laquelle l'association a son siège. A l'appui de sa déclaration, le président dépose les statuts de l'association et la liste des membres du conseil d'administration.

Quand le préfet a arrêté la liste définitive des associations appelées à prendre part à l'élection, et fixé le nombre des délégués que chacune d'elles aura à désigner, il invite les présidents de ces associations à faire procéder à cette désignation dans un délai maximum de huit jours. — Aussitôt que le conseil d'administration y a pourvu, le président adresse au maire le procès-verbal de la réunion en y mentionnant la date et le lieu de naissance, le domicile, la profession et la nationalité des délégués.

Le jour fixé pour l'élection, chaque délégué remet au maire son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée, sans signe extérieur, qui est, par les soins du maire, enfermée dans une deuxième enveloppe portant en suscription le nom et la signature de l'électeur, la désignation de l'association, l'indication de l'élec-

tion et le cachet de la mairie. Ces enveloppes sont aussitôt adressées à la préfecture, où a lieu le dépouillement.

2° *Les directeurs ou directrices des établissements de bienfaisance* ont à remplir les mêmes formalités pour l'inscription à la mairie et pour le vote. Mais à l'appui de leur déclaration, ils doivent, en plus de la production des pièces mentionnées plus haut : 1° faire connaître le lieu et la date de leur naissance, et leur nationalité ; 2° indiquer le siège de l'établissement, le but de l'œuvre, le nom des fondateurs ; 3° justifier que l'établissement fonctionne depuis six mois au moins et qu'il assiste habituellement plus de sept personnes.

Enseignement libre. — L'Inspecteur diocésain de l'Enseignement libre serait reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien communiquer aux Directeurs et Directrices de leurs écoles l'importante note suivante qui, déjà connue de plusieurs d'entre eux, permettra à tous de suivre la même ligne de conduite.

LES NOUVEAUX IMPÔTS ET LES DIRECTEURS D'ÉCOLE. — Il s'agit de l'impôt sur le revenu (loi du 23 Juillet 1907) et de l'impôt sur le chiffre d'affaires (loi du 27 Juin 1920).

I. *L'impôt sur le revenu* frappe différemment diverses catégories de professions. Les Directeurs d'écoles, de pensionnats, pensions de famille doivent s'inscrire dans la catégorie des professions non commerciales. S'ils veulent avoir des renseignements détaillés, les mairies donnent à ceux qui les demandent une note explicative pour les contribuables.

II. 1° L'impôt sur le chiffre d'affaires ne frappe pas les Directeurs d'externats, de pensionnats. Ne pas déférer aux fonctionnaires du fisc qui inviteraient ces Directeurs à faire une déclaration de leur chiffre d'affaires.

2° Le texte de la loi et les circulaires ne contiennent rien de précis concernant les « Pensions de famille ». Plusieurs juriconsultes, dont M. Rivet, pensent que celles-ci ne seront pas soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaires, leur but étant, non de réaliser des bénéfices, mais de faciliter la fréquentation scolaire. C'est aussi l'opinion d'une personnalité compétente que nous venons de consulter. Donc, jusqu'à nouvel avis, nous conseillons aux Directeurs et Directrices de Pensions de famille de ne pas faire de déclaration de chiffre d'affaires. Il ne saurait en résulter d'ennuis pour eux, car, étant donnée l'imprécision des textes, il leur sera facile de prouver leur bonne foi.

O. SALOMON, *Inspecteur diocésain.*

QUIMPER. — Souvenir Français. — La messe annuelle du *Souvenir Français* sera célébrée à la cathédrale dimanche, à 9 heures. Elle sera suivie d'une allocution de Mgr l'Evêque et de l'absoute solennelle.

Le sursalaire familial en agriculture. — Nous devons signaler toutes les initiatives heureuses qui favorisent la reconstitution sociale, et mettent à la base l'honneur du foyer et de la famille française.

Ce qu'on appelle le sursalaire familial marque un de ces progrès ; et cette institution se généralise en France avec une rapidité très significative. C'est une prime stable assurée aux familles nombreuses, venant s'ajouter au salaire du chef de famille pour récompenser l'immense service que, outre son travail, il apporte à l'industrie ou au métier en préparant dans ses enfants l'avenir du pays et l'abondance du travail.

Par une cotisation régulière proportionnée au nombre des ouvriers qu'il occupe, chaque chef d'atelier, de chantier, ou d'usine apporte à une caisse commune des fonds qui servent à accorder à tout foyer d'ouvrier une somme de 200 fr. et plus à la naissance d'un enfant, et une allocation mensuelle qui varie de 15 à 50 fr. par enfant. On a calculé que cette charge ne grève les frais généraux que dans une proportion minime de 1 à 3 %, largement payée par l'élément de stabilité, de paix et de bien-être qu'elle procure.

L'ouvrier agricole devait nécessairement profiter bien vite de ce progrès social. Aussi l'initiative vient-elle d'en être prise par l'Union Syndicale de l'Île de France. Chaque membre des Syndicats affiliés paie une cotisation annuelle fixe d'après le nombre d'hectares qu'il exploite. La caisse verse : 1^o une prime de maternité fixée à 200 fr. ; 2^o des allocations mensuelles fixées à 10 fr. pour le 3^e enfant ; 15 fr. pour le 4^e ; 25 fr. pour le 5^e ; 40 fr. pour le 6^e, et au delà.

Ainsi une mère de sept enfants touchera mensuellement une somme de 130 fr. qui s'ajoutera au salaire du chef de famille et aux autres ressources de son foyer.

L'Union des Syndicats agricoles du Finistère, nous le savons, ne tardera pas à suivre ce mouvement heureux.

Mais cette réforme ne produira parmi nous tous ses fruits que lorsque l'ouvrier, le domestique rural possédera son *penn-ti*, avec son champ, sa vache et sa basse-cour. Alors la plaie du domestique célibataire aura disparu, et la situation du valet de ferme ne sera plus qu'un stage d'apprentissage pour l'ouvrier rural.

Nous faisons des vœux pour que nos Syndicats agricoles entrent promptement dans cette voie, et, puisqu'ils ont maintenant le droit de posséder, complètent leur action par la construction d'un grand nombre de *penn-ti*. On ne verra plus dès lors se précipiter le mouvement d'émigration vers les villes qui inquiète sur l'avenir de nos campagnes, alors que la terre bretonne pourrait nourrir trois fois plus de population qu'elle ne compte actuellement.

Alfred LE ROY,

ch., directeur diocésain des Œuvres.

Plouzané. — Nécrologie. — On recommande aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Favenec, curé de Follainville (diocèse de Versailles), qui a été enterré à Plouzané, le samedi 11 Décembre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La détresse de l'Irlande. — La catholique Irlande passe, depuis la guerre, par de terribles épreuves. Décidée à obtenir de l'Angleterre la liberté qui lui est refusée depuis trois siècles, elle a vu se renouveler contre ses fils les pires procédés d'Henri VIII et de Cromwell. Exécutions policières, incendies, assassinats, c'est par ces moyens que l'Angleterre veut étouffer le désir de liberté qui anime l'île entière.

Le 19 Octobre dernier, l'Episcopat irlandais au complet, réuni à Maynooth, a rédigé une protestation collective qui est un terrible acte d'accusation contre les bourreaux de leurs ouailles. Les forces gouvernementales, disent les vénérables signataires, ont établi en Irlande « un régime de terreur dont on ne retrouve l'égal, en ce qui concerne l'assassinat des innocents et la destruction de leurs biens, que dans les atrocités de la terreur turque ou dans les excès des troupes rouges bolchevistes. » Les coupables, disent-ils, ce ne sont pas des individus quelconques, obscurs et irresponsables, mais le Gouvernement lui-même, qui a « sinon organisé, tout au moins encouragé ces excès, avec les fauteurs desquels il était de connivence. » Ce qu'ils demandent donc, « au nom de la civilisation et au nom de la justice nationale, » c'est une enquête approfondie sur les atrocités ainsi commises : « Nous demandons que cette enquête soit menée par un tribunal fait pour inspirer la confiance à tous et qui garantira les témoins contre le terrorisme qui empêche que l'on apporte des preuves sans risquer sa vie et ses biens. »

Quelle lumière sinistre cet appel ému de la conscience irlandaise jette sur les agissements de l'Angleterre ! L'appel n'est pas resté sans réponse. De toutes parts des témoignages d'ardente sympathie sont parvenus aux pasteurs de la malheureuse Irlande. L'Episcopat belge tout entier vient de transmettre au cardinal Logue, primat d'Irlande, avec un chèque de 31.000 francs, la réponse de la catholique Belgique. Voici quelques extraits de cette lettre qui sera d'un puissant réconfort pour le cœur martyrisé des Irlandais :

« Nous venons, sans délai, vous dire que nous sommes de cœur avec vous, partageant vos angoisses, vos douleurs, mais aussi vos invincibles espérances.... »

« Qu'est-ce donc votre histoire sinon le long Calvaire d'un peuple sans cesse trahi, persécuté, spolié, affamé, mais indéfectible toujours dans sa foi et dans sa passion de la liberté ? »

« Oui, nous vous admirons, chers et vénérés Confrères, nous vous bénissons, et, laissez-nous vous le dire en toute simplicité, nous vous aimons.... »

« Un pareil état de chose ne peut se prolonger.
 » Le gouvernement britannique ne le tolérera pas.
 » Nous nous rangeons à vos côtés pour lui demander qu'un tribunal d'enquête, d'une impartialité indiscutable, soit institué, à l'effet de raffermir la conscience publique.
 » Nous n'avons pas oublié que le gouvernement britannique fut le premier à épouser la cause du droit chez nous lorsque notre pays fut soumis à l'injuste agression et aux atrocités d'un envahisseur sans conscience.

« Le jour où l'enquête que vous sollicitez aura établi que le peuple irlandais ne veut pas l'injustice, mais la liberté et son droit, une ère nouvelle, de consolation et d'espérance, s'ouvrira pour vous. Nous qui aujourd'hui nous associons si cordialement à votre épreuve, nous vous reviendrons pour partager votre réconfort et votre joie.....

« Nous demandons à nos prêtres et à nos fidèles de se souvenir, à l'autel et dans leurs prières, de leurs frères d'Irlande..... »

Nos lecteurs, s'inspirant des hautes pensées exprimées dans cette lettre, uniront leurs prières à celles qu'à l'appel de leurs évêques nos amis belges adresseront à Dieu pour le salut de nos frères d'Irlande.

Le nouvel archevêque de Rouen. — S. S. Benoît XV a nommé archevêque de Rouen Mgr André du Bois de la Villerabel, évêque d'Amiens.

Mgr André de la Villerabel est né à Saujon (Charente-Inférieure) en 1864. Elève du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris et à Rome, ordonné prêtre en 1887, docteur en théologie et en droit canon, il fut successivement secrétaire particulier, secrétaire général et vicaire général de l'évêché de Saint-Brieuc.

Nommé le 1^{er} Juin 1915 à l'évêché d'Amiens, Mgr de la Villerabel trouva une partie de son diocèse envahie, des églises ruinées ou mutilées, un clergé restreint, des diocésains dispersés. L'Evêque sut être à la hauteur des lourdes circonstances. Dès la paix signée, secondé par un clergé admirable, il sut faire refleurir la vie spirituelle sur sa terre désolée.

En reconnaissance des services rendus aux nombreux Belges réfugiés dans le diocèse d'Amiens pendant la guerre, le roi Albert 1^{er} a conféré, en 1919, à Mgr de la Villerabel, la dignité de commandeur de l'ordre de Léopold II.

BIBLIOGRAPHIE

La Judéo-Maçonnerie et la Loi de Séparation, 32 pages, par Mgr E. JOUIN, Curé de Saint-Augustin. — Des polémiques retentissantes ont éclaté au sujet des Cultuelles lors des discussions du projet de reprise des relations avec le Saint-Siège. L'article tendancieux de la *Revue de Paris* a été copieusement et sévèrement réfuté. Voici la question étudiée sous un aspect nouveau par Mgr Jouin dont on

sait la documentation sur les agissements de la Franc-Maçonnerie, alliée à la Juiverie et au Protestantisme. Le savant auteur prouve que la Loi de Séparation, avec son complément les Cultuelles, n'est que l'aboutissement du complot judéo-maçonnerique qui se développe, depuis la Réforme, dans la ligne tracée par les Encyclopédistes du XVIII^e siècle. C'est la laïcisation complète de l'Etat et, par les Cultuelles, la reprise, dans le même esprit, de la Constitution civile du Clergé. Pie X a vu clairement où nous menait cet assaut contre la divine constitution de l'Eglise. Il a préféré pour elle la pauvreté, et l'auteur prouve que la pauvreté n'a jamais été pour l'Eglise une cause de ruine et de mort. « Quoi qu'il arrive, conclut-il, l'Eglise de France ne mourra pas de la Loi de Séparation ».

Vient de paraître : Sainte Jeanne d'Arc, Les étapes d'une gloire religieuse, par Georges GOYAU, un beau volume petit in-4° (22 x 19) avec 16 planches hors texte et des ornements typographiques de J. GIRARD. Broché : 25 fr. Relié toile : 35 fr. Demi-basane : 50 fr. H. LAURENS, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris (VI^e).

M. Georges Goyau publie à la librairie H. Laurens : **SAINT JEANNE D'ARC, Les étapes d'une gloire religieuse**. Il appartenait à l'écrivain qui a étudié avec tant de conscience et de pénétration l'histoire du Catholicisme, de consacrer un ouvrage à celle qui fut la gloire la plus pure de notre histoire et dont la devise était : « De par le Roi du Ciel. »

L'historien a voulu tracer les étapes de la gloire religieuse de Jeanne d'Arc, depuis le naïf éloge de M. Front, curé de Jeanne à Domrémy, jusqu'au verdict du pape Benoît XV.

« Ecouter parler l'Eglise, écouter prier le peuple, surprendre les manifestations de piété qui préparaient les décisions ecclésiastiques, et suivre ainsi la genèse d'une gloire religieuse à laquelle, ni dans la vie des saints, ni dans l'histoire des peuples, aucune autre ne peut être comparée : tel est l'objet de cette étude. »

C'est ainsi que se déroule devant nous l'histoire magnifique de la gloire de Jeanne d'Arc, la sainte confiance qu'elle suscite autour d'elle, la pitié devant son bûcher, la réhabilitation par le pape Calixte III de la victime d'un agent politique devenu juge d'Eglise, puis la longue et patiente farveur d'Orléans, la légèreté des historiens de cour, enfin la France contemporaine qui comprend la mission de Jeanne, les appels à Rome de l'épiscopat et la grandiose cérémonie de canonisation du 16 Mai 1920.

La présentation du livre imprimé par Hérissé est digne du sujet. Seize planches hors texte commentent les étapes de la gloire religieuse de Jeanne d'Arc. M. Girard a encadré chaque chapitre entre des dessins qui transposent en de symboliques visions les pages précises et éloquentes de l'historien.

L'ouvrage de M. Georges Goyau apparaît comme un des plus purs hommages rendus à la Sainte qui réalisa comme une mission religieuse le salut de sa Patrie et dont la statue est dans le plus humble des villages de France.

L'Almanach de la Lecture. — L'*Almanach de la Lecture* est l'Almanach idéal pour les distributions dans les paroisses et dans les œuvres. Il est original, unique par son texte, par son illustration, et aussi par son bas prix ; enfin, il est un excellent moyen d'apostolat.

Les confrères qui désirent un spécimen gratuit, peuvent écrire à la Revue des Lectures, rue de Vaugirard, 77, Paris (6^e), ou rue Saint-Pierre, 5, Lille (Nord).

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Montre à la
Maison de l'Horloger**E. SAUVAGE**Maison
de Confiance.Horloger de la C^{ie} des Chemins de Fer d'Orléans.
8, rue Kéréon, QUIMPER. QUIMPER, 3, rue Kéréon.Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense
au concours de réglage de Genève et Besançon.**HORLOGERIE DE PRÉCISION**Montres or, argent, nickel et acier, Révelis.
Garnitures de cheminée, etc.**BIJOUTERIE, ORFÈVRE, COUVERTS**Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1^{re} marq.
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes**STATUE Ste JEANNE D'ARC**

Modèle A. Besqueut (Médaille d'Or du Salon).

Ce chef-d'œuvre de sculpture, un des beaux ornements de la Cathédrale
du Puy, se trouve reproduit en Statues, Médailles, Photographies, Images.
Maison Estoup et Cases, Cases-Bonneton succ^{rs}, Le Puy (H^{te} Loire).**VITRAUX D'ART**

Charles CHAMPIGNEULLE

96, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, A PARIS

Maison fondée à Metz, en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

CHICORÉE DU « CANARD ROUGE »La meilleure, la plus parfumée, la plus économique.
NANTES-CHANTENAY**GOUTTES LIVONIENNES**

TROUETTE-PERRET

CONTRE RHUMES, TOUX, BRONCHITESEtabliss^{ts} TROUETTE & C^{ie}, 15, rue des Immeubles Industriels, PARIS**VITRAUX D'ART**

Maison fondée en 1864

G. P. DAGRANT

7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

CONSTIPATION

Guérison par la Véritable

POUDRE LAXATIVE de VICHYdu D^r Léonce SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.

Le Flacon de 25 doses environ : 2⁵⁰

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, et Pharmacies.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

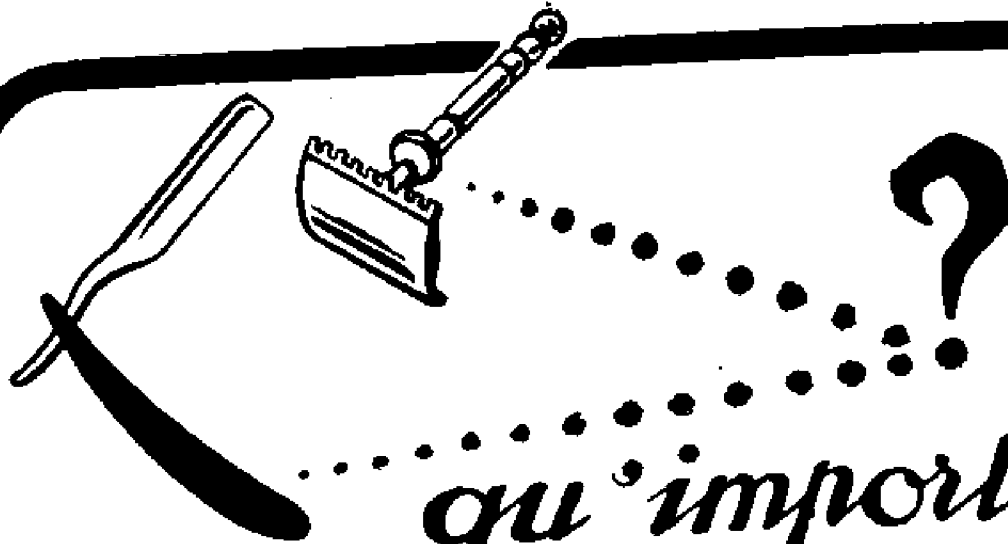
Maison centenaire

115 et 115 bis, Rue David-Johnston, BORDEAUX

MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉVin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les
réceptions, goûters, desserts, pique-niques.**REMEDES
DE LA SALETTE****EXTRAIT VÉGÉTAL
DÉPURATIF**Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
RhumatismesPRIX : 6^f

Toutes Pharmacies

**PILULES
FORTIFIANTES**Épuisement nerveux
Pauvreté du sang
Étourdissements
Lassitude - Tristesse
VapeursPRIX 5^fBROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE - GRENOBLE**Crème
POUR
Chaussures Eclipse****UN MONSIEUR**offre gratuitement de faire connaître
à tous ceux qui sont atteints d'une
Maladie de la Peau, Dartres, Eczéma,
Boutons, Démangeaisons, Bronchites
chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhuma-
tismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicale-
ment lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public
appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT,
8, Pl. Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui enverra gratis et f^{co} par courrier les indications demandées.



qu'importe!
pourvu qu'on ait
le

SAVON POUR
LA BARBE

GIBBS

P. THIBAUD & Co,
7 et 9, rue La Boétie, PARIS



LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique: Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total: 7 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement: France, Algérie et Tunisie. . . 12 fr. par an.

— Etranger. 14 fr. —

Le numéro 20 centimes.

L'Abonnement, payable d'avance, part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration: 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

SOMMAIRE:

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché*: Réceptions du Nouvel An à l'Evêché; Nomination.

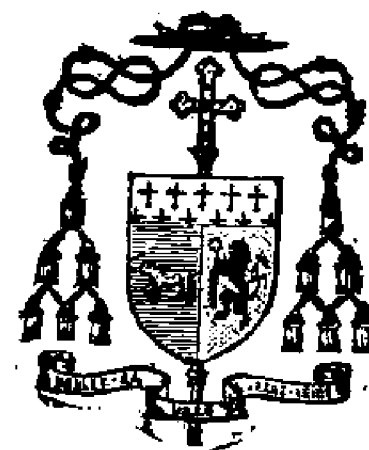
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse*: Offices extraordinaires; Mission; Quimper: A la mé-

moire des Morts pour la Patrie; Le Noël à Quimper; Nécrologie.

III. — Table des matières pour l'année 1920.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'EVÊCHÉ

1920

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

La situation financière de la **NATIONALE-VIE**, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la **NATIONALE-VIE** a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Capitaux assurés 125 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

(Cette production est la plus importante que la **NATIONALE** ait jamais réalisée)

depuis l'origine de la C^{ie} : **3 Milliards 235 Millions**

Rentes constituées 3 MILLIONS

pendant l'exercice 1919 :

depuis l'origine de la C^{ie} : **84 MILLIONS**

Assurances en cas de Décès - Dotations d'Enfants

CONSTITUTIONS de RÉTRAITES

RENTES VIAGÈRES

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et PROSPECTUS GRATUITS

au SIÈGE SOCIAL à PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse.

QUIMPER.....	M. LALOUR, Inspecteur ;
BREST.....	M. MER, Agent général, 64, rue de Siam ;
CHATEAULIN.....	M. Victor LAUNAY, 2, rue Graveran ;
MORLAIX.....	M. KEROUANTON, 5, quai de Léon ;
QUIMPERLE.....	M. FOURIER, 28, rue du Bourg-Neuf.

35^e ANNÉE.

Vendredi 31 Décembre 1920.

N° 53

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 2 Janvier. — Le Très Saint Nom de Jésus. Double de 2^e classe. Blanc.

A la messe, mémoire du jour, octave de S. Etienne.

A vêpres, mémoire du suivant (*au Propre*).

Lundi, 3. — S^{te} Geneviève, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 4. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 7. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 9. — Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pol de Léon..... du 2 au 8 Janvier.

Saint-Sauveur de Brest..... 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Réceptions du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le vendredi 31 Décembre : le matin, à 10 heures, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à 10 h. 1/2, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de 2 heures, les représentants des Œuvres catholiques et les personnes qui désiraient lui faire visite.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Bodénès, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 2 Janvier* : messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi : à 8 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi : à 8 heures, communion des enfants confessés la veille.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir. — A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 9 : solennité de l'Épiphanie ; quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. Messe à midi.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 2 Janvier* : fête du Saint Nom de Jésus : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service des Trépassés. Ce même jour, confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mardi : confession des enfants qui ont fait la communion privée ; messe de communion, *mercredi*, à 7 heures.

Mercredi : confession des enfants qui ont fait la première communion solennelle : messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois (7 Janvier) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des Mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mission. — Nous recommandons aux prières des personnes pieuses et des communautés du diocèse la mission de l'ÎLE-TUDY qui sera donnée du 2 au 16 Janvier.

QUIMPER. — A la mémoire des Morts pour la Patrie. — Le *Souvenir Français*, fidèle à ses traditions, faisait célébrer dimanche, à la Cathédrale, sa messe annuelle pour les soldats et marins tombés au service de la Patrie. Un catafalque orné de drapeaux et de verdure et encadré du drapeau des Vétérans et de ceux des différentes sociétés patriotiques se dressait dans le chœur. Au premier rang de la nombreuse assistance se remarquaient les autorités civiles et militaires. Avant de donner l'Absoute, Monseigneur l'Evêque monta en chaire et prononça l'allocution suivante :

MES FRÈRES,

Saint Augustin, dans son livre sur « les devoirs à rendre aux morts », dit que, si aucun parent, aucun enfant, aucun ami, ne peut s'occuper du corps et de l'âme des défunts, « ce soin doit incomber à la piété de notre commune mère : *ab una eis exhibeantur pia matre communi* » (1).

Cette mère est l'Eglise. Il nous la représente unissant, dans une prière qui n'oublie personne, tous les chrétiens défunts, même inconnus : « *Supplicationes pro omnibus in christianâ et catholicâ societate defunctis, etiam tacitis eorum nominibus, sub generali commemoratione suscepit Ecclesia* ». Il tenait ce langage plus de cinq cents ans avant que l'Eglise eût institué sa fête officielle de la Commémoration des Morts. Elle a toujours été une Mère au grand cœur.

Nous avons une autre Mère, qui embrasse elle aussi d'un commun et profond amour tous ses enfants. C'est la France.

Nous représentons ici, ce matin, la France et l'Eglise.

— Messieurs les associés du Souvenir Français, votre sollicitude patriotique ne s'intéresse pas seulement aux morts que nous connaissons et dont les noms sont gravés sur le monument du cimetière de Saint-Marc. Elle s'étend à tous nos soldats, même inconnus, *etiam tacitis eorum nominibus*, à tous ceux qui ont été personnifiés par le héros anonyme que l'Arc de Triomphe de l'Etoile couvrira de sa gloire. Mais vous avez réservé une intention plus intime aux combattants de la cité, victimes de la grande guerre, dont les compagnons d'armes survivants apportent ici avec vous leur hommage et leur prière à ceux qu'ils ont vus tomber auprès d'eux pour le salut de la France.

Vous avez raison. C'est aux frères qu'ils ont aimés ici-bas, et dont ils espèrent une aide affectueuse, que nos morts adressent, instinctivement, leur plus pressant appel : « *Misere mini mei, saltem vos, amici mei*, Ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis ! » Nous ne sommes pas les parents de tous nos morts. Mais nous sommes sûrement leurs amis.

Que nous demandent-ils surtout par cette supplication douloureuse ?

Est-ce peut-être le prompt retour parmi nous de leurs restes mortels ? Ce serait un désir légitime, de leur part comme de la nôtre. Il ne faut pas mépriser le corps disait, S. Augustin, surtout le corps des justes, que l'âme a employé à de grandes œuvres. Ce corps n'est pas d'ailleurs un simple objet, rendu précieux par l'usage qu'en ont pu faire nos morts. « Le corps fait partie de la nature de l'homme. C'est pourquoi les justes de l'ancienne loi ont été ensevelis honorablement. Ils ont même, de leur vivant, ordonné à leurs fils de transférer leurs cadavres

(1) Cette citation et les suivantes sont empruntées aux leçons du deuxième nocturne de la Fête des Morts, au 2 Novembre.

au tombeau qu'ils s'étaient choisi. *De sepeliendis vel etiam transferendis corporibus suis filiis mandaverunt* ». Aussi je m'explique le geste des familles qui réclament le corps de leurs glorieux enfants. Par ces restes rapatriés dans leur tombeau commun, un lien de plus resserrera entre ceux qui survivent l'unité familiale. Et puis, c'est la consolation des parents, autant que leur fierté. La cité elle-même, grande ou petite, comprend leur démarche, et s'unit à eux pour rendre un tribut d'honneur plus marqué aux compatriotes qui ont donné leur vie sur les champs de bataille. Est-ce que la France n'a pas tenu à ramener aux Invalides le corps de l'Empereur, qui mourut, il y a cent ans, à Sainte-Hélène ? De tels hommages sont une leçon pour les jeunes gens qui grandissent et pour la nation dont ils sont l'espoir. Dieu me garde donc de blâmer une loi qui autorise, et même favorise, le retour de nos morts dans nos humbles cimetières. Cette loi interprète noblement le vers du poète chrétien :

« O Dieu de leur berceau, sois le Dieu de leur tombe ! »

Aussi personne, j'en suis sûr, ne voudra voir dans ce que je vais dire maintenant la plus légère critique à l'adresse des familles qui ressaisissent leurs chers morts comme le plus précieux trésor qui leur reste dans leur deuil.

Mais j'avouerai franchement, et vous ne m'en voudrez pas, que je comprends mieux encore le geste des familles qui consentent à laisser leurs enfants là-bas, dans le cadre même de leurs hauts faits, sous la terre qu'ils ont baignée de leur sang, près des villes et des villages qu'ils ont préservés ou délivrés de l'offense ennemie. Ce sol leur appartient, par droit de conquête. Qu'ils en restent les maîtres. Qu'on y élève, sur leur sépulture perpétuelle, l'arbre qui porte à ses bras la douleur et la gloire, la Croix. Qu'on y organise autour d'eux un service de reconnaissance et de prière. Mais qu'on y laisse leurs corps martyrisés. Ils sont sous l'autel même de leur sacrifice. Vous pourrez leur y porter vos témoignages d'affection. Leur âme d'ailleurs demeure tout près de vous, par la grâce de Dieu. Mais leur tombe sera habitée. Le Pays saura où retrouver ses héros. La postérité serait choquée de rencontrer leurs tombeaux vides. Irez-vous, quelque jour, vider aussi la Tranchée des Baïonnettes ? Ensemble ils ont peiné, qu'ils reposent ensemble. La fraternité des armes peut être un lien aussi puissant que le lien familial. Ensemble ils ont fait leur sacrifice. Qu'ils soient vénérés ensemble, et qu'ils enseignent ensemble aux survivants les vertus de la paix par les vertus de la guerre. Qu'ils leur apprennent à éviter le contre-coup démoralisateur de la guerre sur les mœurs publiques et privées. Qu'ils leur rappellent que la Religion est une grande force nationale et que par elle Dieu protège, conduit et bénit la France.

Vous craignez pour vos morts l'oubli prématuré, la solitude

lointaine. L'âme française ne cessera jamais d'en visiter. Leur souvenir grandira dans l'Histoire à mesure que les événements tragiques s'enfonceront dans le passé. La reconnaissance patriotique durera, et l'Eglise, jusqu'à la fin du monde, fidèle à son dogme de la Communion des Saints, les honorera de ses suffrages. Ils seront visités par la prière. Il n'y a pas de plus douce visite pour les morts.

Soyez-en sûrs, c'est surtout ce témoignage d'affection religieuse qu'ils attendent de nos cœurs, quand ils nous disent : « Vous du moins qui étiez mes amis, ayez pitié de moi ».

Le grand docteur catholique dont la pensée me guide dans toute cette allocution, saint Augustin, disait encore : « Vous faites des funérailles pompeuses. Vous élevez des monuments splendides. C'est la consolation de ceux qui survivent. Ce n'est d'aucun secours pour les trépassés. » Il ajoutait : « Ce qui peut leur porter secours, c'est le sacrifice de l'autel, ce sont vos prières et vos aumônes. Ils en profiteront après la mort, si, avant de mourir, ils se sont mis en état d'en recevoir l'application : *pro quibus, dum vivunt, comparatur ut prosint*. » Voilà ce dont il faut nous souvenir, si nous aimons vraiment les âmes de nos morts.

Nous souvenons-nous de cela ?

Quand nous étions enfants, nos pères, — qui avaient fait sept ans de service, d'où la guerre n'était jamais complètement absente, — nous chantaient, de temps à autre, d'une voix bretonne un peu rude, mais ardemment patriotique, le refrain populaire :

« Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ? »

J'ai souhaité que tous ceux qui m'entendent, et bien d'autres encore, apprennent à se répéter, au fond de l'âme, ce rappel émouvant, dans un sentiment d'amour pour la France, d'admiration pour son armée, et de confiance en Dieu.

Mais ils ne devront pas se souvenir seulement des dangers courus et des peines supportées en commun, des exploits accomplis sous des chefs plus grands que ceux des légendes séculaires, de la Patrie sauvée et d'un si grand nombre de ses fils ensevelis dans son triomphe. Ils devront se souvenir des âmes rappelées à Dieu.

« Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ? »

Te souviens-tu des comptes à rendre au Juge suprême, pour lequel il n'y a pas de *soldat inconnu* ? Te souviens-tu des lois de Dieu tant de fois violées, des devoirs négligés, des entraînements consentis ? Tu te souviens des miracles d'héroïsme que le monde vient d'acclamer, et des sacrifices où le dévouement total de l'homme put rejoindre celui du Christ en Croix pour se fondre avec lui dans un commun essor vers le Ciel. Souviens-toi aussi des âmes qui eurent besoin d'une puissante contrition finale pour réparer un long passé d'erreurs et de

fautes et qui réclament aujourd'hui ton secours pour aider à leur expiation. Tu peux leur donner ce secours par tes prières

« Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ? »

Ces réflexions chrétiennes n'enlèvent rien à la grandeur morale de la mort du soldat pour une cause juste et sainte. Elles nous engagent à honorer, d'une affection plus profonde parce qu'elle sera plus surnaturelle, les tombes militaires de nos cimetières bretons et les vastes sépultures de nos champs de bataille, où notre charité, large comme celle de Notre Seigneur Jésus-Christ, n'oubliera aucune des âmes qui furent unies dans l'héroïsme des combats et plus unies encore dans cet amour de Dieu qui du pécheur peut faire un saint, à la façon des soldats de Judas Machabée.

Le Noël à Quimper. — Suivant une tradition qu'on pourrait dire d'ores et déjà établie, les Noëlites de Quimper accompagnées de leurs Cadettes des établissements de l'Espérance et de Sainte-Anne, se sont réunies au nombre d'une centaine, en la grande salle de l'Evêché, le mercredi 22 Décembre, pour offrir leurs vœux à Monseigneur. Après le chant de *Noël-Bretagne* qui salua l'entrée de Sa Grandeur, les présidentes des Cadettes et du Comité Noëlite ont lu les courtes adresses, artistement illustrées, exprimant les souhaits du groupe, et exposant brièvement vers quelles formes de dévouement s'est portée l'activité des membres : envois divers aux pays dévastés, confection de petits vêtements pour enfants pauvres, frais de scolarité, distribution de bons journaux, etc. Exceptionnellement cette année, on a l'honneur et la grande joie de pouvoir, tout comme de nouveaux riches, mettre à la disposition de Monseigneur, en faveur des élèves des séminaires, dix bourses de cinq cents francs, dont une entièrement offerte par les Cadettes, ainsi qu'un ornement rouge pour une des paroisses les moins favorisées du diocèse.

En réponse, Sa Grandeur daigna exprimer, avec des accents qui touchèrent et remuèrent les cœurs, ses remerciements pour les offrandes, et condescendant à envisager les détails de la vie Noëlite, formula au cours d'une toute paternelle causerie, les conseils les plus appropriés en leur élévation : « Soyez fidèles à l'esprit du Noël, continuez à faire un groupe bien compact. Toutes et chacune bien unies d'abord à Dieu par la prière et la communion, réunissez-vous ensuite très régulièrement lors de vos séances mensuelles.

Montrez-vous dévouées. Que celles qui reçoivent quelque charge de la confiance commune soient plus fonctionnaires que dignitaires. (Le Noël d'ailleurs n'écarte-t-il pas ce mot même de « dignités » ?). Comme le dit la devise d'un évêque bien connu : « Il s'agit moins de diriger que de rendre service ».

Recrutez-vous de nouvelles abonnées et adhérentes. Soyez, avec tact et discrétion, des âmes d'apôtres, et coopérez à toute œuvre, à toute union fondée pour le bien.

Monseigneur insiste ensuite sur la nécessité d'une solide formation religieuse : avant tout, par la lecture de l'Evangile ; cela élève, on s'y éclaire, on y est près de Dieu.

Puis par l'histoire de l'Eglise : on y sent constamment la force divine qui vient sauver la barque de Pierre des plus noirs périls. Lisez l'*Almanach catholique* de Mgr Baudrillart qui est comme l'*almanach Hachette* des catholiques.

Soyez en outre de bonnes étudiantes en catéchisme, afin de vous trouver armées contre les objections et pour que votre science dissipe sans peine les brouillards de l'erreur.

A l'étude joignons la prière. La prière pour la France. Elle en a besoin. Toutefois, soyons des optimistes. La France donne généreusement pour les œuvres : Sainte Enfance, Propagation de la Foi, etc. Aussi Dieu l'aime. Nous sommes sur son cœur.

La prière pour l'Eglise, pour le Pape qui lui également nous aime, même avec préférence. La prière pour un recrutement encore plus abondant des séminaristes en notre diocèse de Quimper.

La prière pour le triomphe de la R. P. S. Il y va en partie de la vie de nos écoles chrétiennes qui ont à préparer les bonnes générations de l'avenir.

En terminant, Sa Grandeur daigna nous présenter ses propres vœux, et en souhaitant la création en son diocèse de nouveaux comités, nous fit, avant de nous accorder sa bénédiction, la gracieuse invitation de revenir : « Gardez la bonne habitude de venir me voir. » — Très honorées et heureuses d'un tel mot, vos enfants du Noël, Monseigneur, auront à cœur de n'en point être trop indignes. Que sainte Jeanne d'Arc que nous saluons par notre chant final nous soit en aide !

BREST. — Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du R. P. Colin, S. J., décédé à Brest, le 26 Décembre, dans sa 86^e année, après de terribles souffrances supportées avec un grand esprit de foi. Né à Vannes, il entra à 18 ans au noviciat. Quarante années de sa vie se sont passées à Brest en bonnes œuvres faites en silence. « Depuis longtemps, écrit notre correspondant, son office était d'être vieillard aimable. Rarement, on a vu emploi mieux tenu. Ce qui édifiait surtout en lui c'était sa bonté, son égalité d'humeur et son obéissance pleine de déférence pour l'autorité. Il jouissait d'une vraie popularité parmi les prêtres qui recouraient volontiers à lui pour la confession, et aussi dans les communautés de la ville, auxquelles il avait autrefois donné des conférences mensuelles. »

R. I. P.

NANTES. — Nécrologie. — Nous apprenons la mort aux *Orphelins*, à Nantes, de la Sœur Marthe, décédée pieusement le 28 Novembre dernier. Les très nombreux prêtres et séminaristes mobilisés qui passèrent ou séjournèrent aux *Orphelins*, se souviennent de son amabilité et de son dévouement. Ils voudront avoir une prière pour le repos de l'âme de cette bonne religieuse.

Vous avouerez que...

... Souvent il vous est arrivé de vous trouver auprès d'un malade ou d'un blessé et de regretter votre impuissance à lui procurer des soins utiles en l'absence et dans l'attente du médecin.

Le prêtre est appelé, dans les campagnes, à prodiguer les premiers secours et, dans ses visites aux malades, il doit fréquemment aider à l'application des pansements ou bien à l'administration des drogues.

Les obligations de votre sacerdoce vous mettent donc dans la nécessité de vous instruire des choses de la médecine.

GUÉRIS-TOI !

CONSEILLER MÉDICAL DU FOYER

est un journal de médecine pratique dans lequel vous apprendrez facilement à connaître les signes avant-coureurs des maladies, l'action des drogues, les plantes utiles, le fonctionnement des organes, en un mot tout ce qui vous est indispensable de savoir pour être utile aux malades auprès desquels vous êtes appelé.

GUÉRIS-TOI ! paraît deux fois par mois sur 16 pages grand format et très illustrées.

Pour les membres du clergé, l'abonnement à GUÉRIS-TOI n'est que de **DIX francs** au lieu de **QUATORZE francs** pour **UN AN** et de **CINQ francs** au lieu de **SEPT francs** pour **SIX MOIS**.

Un Numéro spécimen franco contre 0 fr. 60 sur demande adressée au Directeur de GUÉRIS-TOI !, 1, Avenue de l'Observatoire, PARIS (VI^e)

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1920

I. Allocutions et Lettres épiscopales.

Allocution à l'assemblée des Chefs de Famille, 187.

- aux noces d'or de M. Abgrall, 553.
- pour la fête du 11 Novembre, 749.
- pour le Souvenir Français, 840.

Lettre circulaire sur les Danses, 19.

- pastorale et Mandement de Carême, 99, 117, 132, 147.
 - pastorale sur la canonisation de la B. Jeanne d'Arc, de la B. Marguerite-Marie, et sur la béatification de la V. Louise de Marillac, 263.
 - sur la « Bretagne une », 696.
- Le Nouvel An à l'Evêché, 24.
Vœux de bonne année, 823.

II. Rome, — Actes pontificaux.

Lettre apostolique sur les Missions, 11.

Discours du Saint-Père au Sacré Collège, 28, 44.

Lettre pour les Enfants de l'Europe centrale, 107.

Lettre encyclique sur le Rétablissement de la Paix, 391, 407.

Motu proprio sur le Cinquantenaire du Patronage de S. Joseph, 519.

Le Pape et les conflits sociaux, 439.

Les faits de Loublande, 239, 506.

Canonisations et béatifications, 106, 155, 171, 254, 335.

La France et le Saint-Siège, 105, 639, 656, 798.

Veuves de guerre à Rome, 57.

III. Avis et ordonnances de l'Evêché.

Amicale des Croix de guerre, 35.

Autel privilégié, 759.

Communion solennelle (date), 83.

Comptabilité paroissiale, 2, 215.

Chèques postaux, 441.

Confirmations (prescriptions, avis), 215.

Conférences, 455.

Délimitation de paroisses, 599.

Denier du culte, 396, 410.

Dispenses matrimoniales, 743.

Ecoles, 396.

Emprunts, 115, 131, 631, 663, 679.

Famine au Tchely central, 760.

Fêtes du 11 Novembre, 711.

Fête du Sacré Cœur, 360.

Mariage des veuves de militaires disparus, 376, 455.

Messe de *Requiem* annuelle, 696.

Missions paroissiales, 122.

Mois du Rosaire, 615.

Neuvaine au Saint-Esprit, 311.

Pèlerinage de Lourdes, 503.

Prédicateurs de Carême, 121.

Quête pour enfants affamés, 808.

Retraites sacerdotales, 424, 536.

— de Professeurs, 425.

Traitements dans les écoles libres, 84.

Vaccination, 395.

IV. Notices nécrologiques.

- MM. Rossi, chan. hon., 537 ; Floc'h, chan. hon., 85 ; Kersaudy Y., 272 ; Tanguy J., 362 ; Simon L., 398 ; Guivarc'h, 426 ; Calvez A., 488 ; Salaün, chan. hon., 585 ; Le Rhun, 601 ; Quidelleur, 664 ; Peyron, chan. hon., 712, 744 ; Clech V., 714 ; Madec F., 764 ; Caëric-P., 777 ; Quillévére, 809.
- M^{re} Jalabert, 53 ; M^{re} Cloarec, 204, 221 ; RR. PP. Mouton, 53 ; du Beau, 792 ; Colin, 845.
- M. Le Marié, 559.
- RR. MM. Saint-David, 88 ; Marie-Emilien, 205 ; Saint-Urbain, 381 ; Ange-Marie, 793 ; Marthe, 845.

V. Œuvres diocésaines.

- | | |
|--|---|
| Œuvre de la Propagation de la Foi, 282, 762. | Enseignement libre : Examens et Retraites, 457 ; Le breton à l'école, 649, 728 ; Impôts, 654, 829 ; R. P. S., 240, 283. |
| — de la Sainte-Enfance, 363, 399, 446. | Les Facultés de l'Ouest, 527, 539, 592, 782. |
| — de Saint-François de Sales, 253, 285, 315, 413, 480, 778. | Pupilles de la Nation, 170, 200, 218, 634, 826. |
| — de Saint-Vincent de Paul, 168. | Marrainage américain, 218. |
| — des Saints Sacrifices, 23. | Timbre de Reims, 247, 270. |
| — de N.-D. de Salut, 235. | Eglises pauvres, 168. |
| — Le Noël, 237, 272, 479, 499, 844. | Œuvres militaires, 181, 302, 634, 668. |
| — Prêtre et Calice, 272, 353, 618. | Patronages, 753, 768. |
| — des Tabernacles, 2. | Souvenir africain, 69, 180. |
| — A. C. J. F., 380, 474, 536, 620. | Sociétés dramatiques, 6. |
| — L. D. P. F., 317, 332, 684, 703. | Action populaire de Reims, 209, 433. |
| Les Agriculteurs à Montmartre, 239, 253, 444. | Semaine sociale de Caen, 432. |
| Association des Chefs de Famille, 104, 141, 155, 182, 251, 287, 731. | Programme d'études pour groupes ruraux, 5. |
| | Secours mutuels et clauses religieuses, 5. |
| | Sursalaire familial, 830. |

VI. Vie religieuse dans le diocèse.

- Missions. — Roscoff, 202 ; Sizun, 299 ; Guipavas, 330 ; Guengat, 377 ; Briec, 377 ; Guissény, 397 ; Querrien, 414 ; Bolazec, 459 ; Saint-Jean-Trolimon, 686 ; Lesneven, 716 ; Saint-Ségal, 766 ; Saint-Pol de Léon, 729 ; Plouescat, 708 ; Trégarantec, 653 ; Lannilis, 667 ; Cloître-Pleyben, 704.
- Adorations et Retraites. — Quimper (Carême), 232 ; Châteaulin, 252 ; Locmélar, 332 ; Plomeur, 397 ; Poullaouen, 767 ; Ploudiry, 637 ; Leuhan, 649 ; Plonéan, 667.
- Pèlerinages, Fêtes patronales. — Rumengol, 378 ; Saint-Pol de Léon, 604 ; Morlaix, 635 ; Quimper, 765, 811 ; Ploudalmézeau, 445 ; Brasparts, 458 ; Plonévez-Porzay, 571, 588 ; Châteauneuf-du-Faou, 603 ; Le Folgoët, 606, 619.
- Morts pour la Patrie. — Pont-de-Buis, 201 ; Saint-Pol de Léon, 219.
- Première grand'messe. — Saint-Sauveur, 300 ; Elliant, 538, 618.

- Distribution de Prix. — Lesneven, 494 ; Pont-Croix, 415 ; Saint-Pol, 492 ; Quimper, 490.
- Anniversaires et Noces d'or. — Le Relecq, 41 ; Quimper, 251, 552, 573, 780 ; Roscoff, 652 ; Morlaix, 236 ; Pont-Croix, 508 ; Guilvinec, 558 ; Châteauneuf, 620.
- Conférences et Congrès. — Brest, 776, 813 ; Quimper, 683 ; Saint-Pol de Léon, 574 ; Plouescat, 650.
- Chemin de Croix. — Plabennec, 461.
- Fête-Dieu. — Saint-Pierre-Quilbignon, 399 ; Quimper, 380.
- Cloches. — Melgven, 298.
- Fêtes diverses. — Quimper, 329, 346, 366, 413, 427, 524, 587.
- Distinctions militaires et civiles. — 169, 207, 333, 425, 472, 590, 600, 648, 781.

VII. Variétés, Liturgie, Piété.

- | | |
|--|---|
| Associations cultuelles, 697. | Messe et communion devant le Saint-Sacrement, 731. |
| Assomption de la Ste Vierge, 504. | Messes de Noël et la France, 809. |
| Cardinal Amette, 567, 608. | Neuvaine de la Grâce, 140. |
| Chevaliers de Colomb, 621. | Noël, 824. |
| Egalité scolaire en Hollande, 718. | Opportunité du culte de S. Joseph, 164. |
| Fête de N.-D. du Mont-Carmel, 412. | Préface de S. Joseph, 250. |
| La grand'messe, 544. | Le Rosaire de S. Dominique, 671. |
| La Grivotte, 687. | Les Sanctuaires de la Ste Vierge : N.-D. de Bon-Voyage, 7 ; N.-D. du Run, 58, 73 ; N.-D. de Berven, 89. |
| Ste Jeanne d'Arc, 312. | Pour les vacances, 464. |
| Illustrés pour enfants, 513. | Victoire de Saint-Luc, 713, 732, 782, 796. |
| Impôts, 156. | |
| Indulgences du Mois de Marie, 281 ; de la Fête des Morts, 682. | |
| Invocation Regina Pacis, 315. | |
| Institutrices libres, 800. | |
| Litanies de la Ste Vierge, 68. | |
| Lourdes et la Pologne, 576. | |

VIII. Missions et Missionnaires.

- | | |
|------------------------------------|--|
| France et Missions, 55. | M ^{re} Calloc'h, 296. |
| Le Card. Dubois en Orient, 70, 92. | Une visite apostolique en Chine, 447, 527. |
| Les héros de l'apostolat, 77. | |

IX. Bibliographie Bretonne.

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| Le Livre d'Or du Clergé, 42. | Le témoignage de l'Evangile, 337. |
| Petra an Intronisation ? 157. | De l'Univers à Dieu, 462. |
| Miz Mari an Ene devot, 240. | La Poésie de Sully-Prudhomme, 541. |
| Un Confesseur de la Foi, 288. | Anna Mari Javouhey, 690. |

X. Diocèses de France, Étranger.

- Mort de Mgr de Gibergues, 12 ; Mgr Fabre, 57 ; Mgr Déchelette, 255 ; Mgr Renou, 255 ; Mgr Bonnefoy, 303 ; Mgr Péchenard, 382.
- Mgr Mercier et général Pershing, 12.
- Sympathies françaises en Amérique, 57.
- Clémenceau et le directeur d'école libre, 78.
- Le cardinal Dubois en Orient, 92 ; Chevalier de la Légion d'honneur, 303.
- Question scolaire en Alsace, 93.
- Conversions, 108.

Clergé et Académie, 109.
 Prise d'habit à Gourin, 222.
 Journée grégorienne à Sainte-Anne, 223.
 Lourdes, le dr Marchand, 256 ; Pèlerinage, 576.
 Le successeur de Mgr Jalabert, 274.
 Sodalité de S. Pierre Claver, 353.
 Les martyres de Cambrai, 383.
 Mgr Florent de la Villerabel, 415.
 L'Evêque du Pôle Nord aux Etats-Unis, 416.
 Nouvel évêque de Soissons, 430, 576.
 Jeanne d'Arc à New-York, 449.
 Prêt revues, 481.
 Mort de l'abbé Garnier, 591.
 Œuvre des bibliothèques, 481.
 La Palestine, 497.
 Dom Bosco, 54.
 Le Franc de la Presse, 543.
 Jubilé de sainte Marguerite-Marie, 624.
 Saint-Siège et Suisse, 640.
 Enseignement en Ile-et-Vilaine, 640.
 Détresse de l'Irlande, 831.
 Le nouvel archevêque de Rouen, 832.

BIBLIOGRAPHIE

Une âme victime et hostie (1882-1915), *Biographie, notes et souvenirs*, par P. FLEURY-DIVÈS, avec préface du révérendissime P. Dom Vital LEHODEY, abbé de la Trappe de Briquebec. — franco 3 fr. 45.

C'est l'histoire d'une humble fille des champs, d'une pauvre servante éprouvée dans son corps et son âme, qui, victime volontaire et hostie silencieuse, sut répondre à l'action divine pour comprendre, apprécier et vivre le mystère de la souffrance et de l'immolation totale. Elevée dans un milieu très pauvre mais riche des vertus chrétiennes, Séraphie fut préparée à la vie de victime par une mère énergique et des maîtresses très fermes. Petite bergère, puis servante dans une auberge, au milieu des dangers, elle sait demeurer plus avide de pureté, d'amour et de sacrifices. Tourmentée par le mal de Pott, soit dans le monde, soit dans la pauvreté d'une humble chaumière, elle sait s'offrir en victime et hostie. « Comme hostie », dira-t-elle un jour. Elle saura vivre en cette apparente mort, une vie débordante d'amour, féconde pour les âmes et connue de Jésus seul. « Une telle vie, un tel modèle fera, comme dit le Père Eymard, travailler davantage Jésus-Eucharistie dans les âmes ».

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON La Croix de l'Isle,
BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

*Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.48.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.